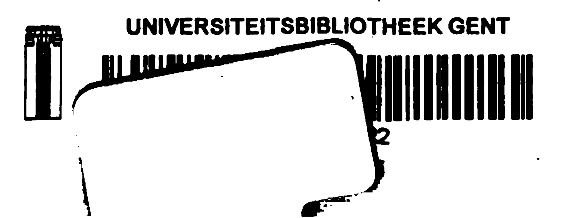



UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES,
OU
NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,

QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉES JUSQU'À PRÉSENT DANS LES DIFFÉRENTES LANGUES DE TOUTES LES NATIONS CONNUES:

CONTENANT

Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré, dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré,

Touchant leur Situation, leur Etendue, leurs Limites, leurs Divisions, leur Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivières, leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Citez & leurs principales Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MOEURS ET LES USAGES DES HABITANS, LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE MODERNE, QUI REPRÉSENTERA

L'ÉTAT ACTUEL DE TOUTES LES NATIONS:

ENRICHIE DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Nouvellement composées sur les Observations les plus autentiques;

DE PLANS, ET DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX, DE VÉGÉTAUX, HABITS, ANTIQUITEZ, &c.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue sur les Originaux *des* Voyageurs, *& où l'on a non-seulement fait des* Additions *& des* Corrections *très-considérables;*

Mais même ajoûté plusieurs nouvelles Cartes & Figures, qui ont été gravées par & sous la Direction de J. VANDER SCHLEY, Elève distingué du célèbre PICART LE ROMAIN.

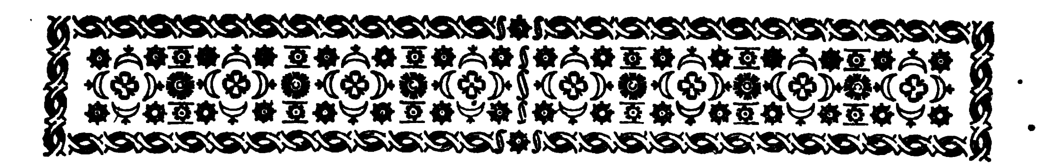
TOME QUATORZIÈME.

A LA HAYE,

Chez PIERRE DE HONDT,

M. DCC. LVI.

Avec Privilège de Sa Majesté Impériale & de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.



AVERTISSEMENT

DE

Mr. L'ABBÉ PREVOST.

JE me suis borné.....(*a*), sur-tout pour le Japon, à Kæmpfer, qui réunissant les qualités les plus distinguées d'un Voyageur, ne laisse à désirer qu'une meilleure forme pour la perfection de son Ouvrage (*b*).

Il se trouve des Relations uniques, que cette raison oblige quelquefois de conserver, sans égard pour leur sécheresse & leur pesanteur. Telles sont celles qui font l'ouverture des

(*a*) Ceci n'est que la suite de l'Avertissement qui se trouve à la tête de nôtre précédent Volume. R. d. E.

(*b*) On peut voir, dans la Préface de M. *Naudé*, Traducteur de Kæmpfer, & dans le neuvième Tome de la nouvelle *Histoire du Japon*, combien de Relations, d'Histoires, d'Actes, de Lettres, & d'autres éclaircissemens, on a publié sur cette fameuse Contrée. On y compte peu de Voyageurs, qui méritent proprement ce nom, & la plûpart ont déja paru dans les premiers Tomes de cet Ouvrage. Ceux qui seroient tentés de regretter qu'on n'ait pas fait entrer ici les *Ambassades mémorables* de la Compagnie Hollandoise aux Empereurs du Japon, doivent sçavoir qu'elles sont absolument décriées. Voici le jugement qu'en porte le Traducteur de Kæmpfer: „ Ces fameuses Ambassades furent „ d'abord décrites en Flamand par Arnoldus „ *Montanus*, & publiées à Amsterdam en „ 1669, *in-fol.* Il en parut une Traduction „ Angloise de Jean *Ogilby*, en 1670, & une „ Françoise en 1680, avec quelques change- „ mens & quelques Additions; mais les mê- „ mes Planches servirent pour les trois Edi- „ tions. Cet Ouvrage ne répond ni aux dé- „ penses qu'on fit pour l'imprimer, ni aux „ promesses magnifiques du Titre, ni enfin „ à l'accueil favorable qu'on lui fit dans le „ Monde; outre qu'il est plein de longues „ digressions, souvent étrangères au sujet. „ Malgré ce qu'on avance, qu'il est tiré des „ Mémoires & des Journaux des Ambassa- „ deurs mêmes, je crois que si l'on en re- „ tranchoit ce qui est copié des Lettres des „ Jesuites, & d'autres Auteurs, le reste se „ trouveroit réduit à peu de feuilles. D'ail- „ leurs, la meilleure partie des. Planches, „ qui font les principaux embellissemens, & „ pour ainsi dire l'ame des Ouvrages de cet- „ te espèce, ne peut servir qu'à jetter dans „ l'erreur, parce qu'elles représentent les „ choses, non comme elles sont, mais com- „ me le Peintre les imaginoit. Quant à la „ Description même, il faut avouer que le „ Public a quelque obligation à l'Auteur, d'a- „ voir ramassé tout ce qui avoit été dit sur „ ce sujet, & qui étoit dispersé en je ne sais „ combien de Livres". *Préface du Traducteur.* Le P. de *Charlevoix* ajoûte, à cette critique, qu'il n'y a nul ordre dans l'Ouvrage, que tout y est plein de redites & de contradictions, & qu'on y défigure presque toûjours ce qu'on a tiré d'ailleurs; en un mot, qu'il ne peut être d'aucun usage, que pour quelques points de Géographie. *Hist. du Japon*, Tome IX. pag. 53.

des Voyages par le Sud-Oueſt. Mais j'ai pris ſoin de les relever par diverſes Deſcriptions, qui leur ſervent d'intermedes (*c*), & par l'Article du Japon, pour lequel je me promets hardiment tous les ſuffrages. La ſuite des mêmes Voyages doit faire eſperer plus d'agrément, ſi j'annonce qu'elle contiendra les Relations de *Drake*, de *Narborough*, de M. *Freſier*, de M. *Anſon*, &c. avec leurs Cartes, & tout ce qui peut ſervir à l'illuſtration de la route aux Indes Orientales par le Sud-Oueſt.

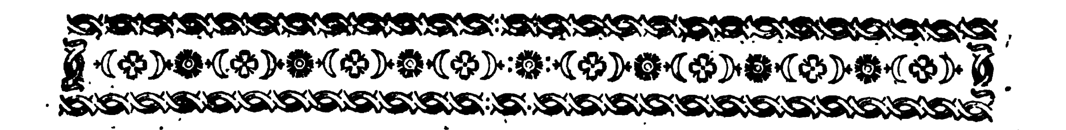
NE finiſſons pas ſans féliciter nos Lecteurs, des éclairciſſemens que M. de Liſle vient de leur procurer ſur les pages 306 & 321 de la Deſcription du Japon, dans une belle Carte, qui contient les nouvelles découvertes au Nord de la Mer du Sud.

AJOUTONS, pour aller au-devant des moindres reproches, qu'en nous ſervant des termes de Hierarchie, de Clergé, de Prélats, de Monaſtères, &c. dans l'Article qui regarde la Religion du même Pays, nous en connoiſſons une application plus ſainte, pour laquelle nôtre reſpect eſt tel qu'il doit être. Mais c'eſt un langage reçu, auquel il ne feroit pas aiſé de ſuppléer, & qui eſt autoriſé par l'exemple de nos plus religieux Ecrivains.

(*c*) On en a détaché les Deſcriptions des Iſles Marianes, des Iſles Philippines & de l'Iſle de Celebes, ou Macaſſar, qui reparoitront dans le Volume ſuivant, avec des augmentations conſidérables. R. d. E.



AVER-



AVERTISSEMENT

DES

EDITEURS DE HOLLANDE.

ENFIN, *nous avons la satisfaction de publier un nouveau Volume de l'*Histoire Générale des Voyages, *que le seul Article de* Pondichery *a dû faire attendre avec quelque impatience. On s'étoit engagé à le rendre infiniment plus intéressant qu'il ne pouvoit l'être dans l'Edition de Paris; & c'est à quoi nous avons apporté tous nos soins. L'Histoire de ce célèbre Etablissement François, que M. Prevost n'avoit poussée qu'à l'année 1741, se trouve continuée ici jusqu'au moment où nous écrivons. Ce curieux Supplément offre une* Relation suivie des derniers Troubles de l'Inde, *dont on n'a que des idées fort confuses en Europe, & dévelope, avec une impartialité sans doute plus réelle qu'apparente, les motifs d'intérêt particulier, qui ont mis les armes à la main à des Sujets, dans une Partie du Monde, tandis que leurs Souverains étoient en Paix dans l'autre. Le simple récit de ce qui s'est passé dans la bruyante affaire de* Madras, *pendant la Guerre entre la France & l'Angleterre, servira peut-être également à caractériser les Auteurs de ces nouveaux démêlés, & à justifier nos conjectures sur la nature de leurs entreprises. Quoiqu'il en soit, nous protestons, que nous n'avons eû uniquement que la vérité en vûe, & nos efforts pour la découvrir répondent de la pureté de nos intentions. Les* Mémoires de M. de la Bourdonnais, *& les* Relations des Missionnaires Danois de Tranquebar, *sont d'ailleurs nos Garants. Quand nous n'aurions réussi qu'à faire connoître les principales Parties & les Causes de cette Guerre, que d'autres ont tâché d'éclaircir, mais avec moins de succès, nous croirions avoir mis le Lecteur suffisamment en état de décider la question par lui-même.*

ON *a eû l'attention de faire précéder & suivre cet Article, de deux autres Morceaux, qui en augmentent beaucoup le prix, & qui forment ensemble un Ouvrage unique en son espèce. Ce sont les* Descriptions de l'Inde Méridionale & de la Côte de Coromandel; *La première, qui se borne à l'intérieur des Terres, embrassant la Géographie & l'Histoire, ouvre d'abord le Théatre de la Guerre, par une Carte très-curieuse, & prépare l'esprit à la liaison des événemens futurs avec ceux des tems passés. La seconde, qu'on étend aux Places Maritimes, situées entre le Cap Comorin & le Gange, sert à représenter l'état actuel des Etablissemens Européens, dont les uns peu connus, comme ceux de* Tranquebar & d'Ougli, *& d'autres plus*

célèbres, tels que St. Thomé *&* Madras, *nous ont paru demander des Cartes, des Plans & des Vûes, qui ne sauroient manquer de plaire au Public, & de satisfaire sa curiosité à divers égards.*

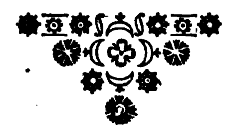
UN *quatrième & dernier Supplément, que nous ajoûtons à l'Edition de Paris, est celui des* Nouvelles Observations plus particulières sur la Culture du Caffé; *Observations qui avoient échapé à M. Prevost, & qui, faites dans une résidence de plusieurs années, méritoient d'être recueillies préférablement aux Remarques passagères des premiers Voyageurs. On y apprend encore l'Etablissement d'un Comptoir François à* Mocka, *& de quelle façon le Caffé a été porté, de l'Arabie heureuse, dans les Isles de* France *& de* Bourbon, *dont la Description, qui restoit depuis longtems en arrière, se trouve ici d'autant mieux à sa place. Le second Voyage de l'Arabie heureuse étoit inséré avant les deux dernières pages du premier; mais il a paru plus convenable à l'ordre des tems de le faire suivre.*

LA *Description du* Japon *a reçu aussi des améliorations considérables. M. Prevost avoit partagé l'*Histoire Naturelle *de cette Contrée, dans deux Volumes différens, qui contenoient fort souvent les mêmes choses, avec plus ou moins de circonstances. On a pris la peine, non seulement de fondre ces deux articles en un, mais encore de faire un nouveau triage des matières, & de les ranger sous divers paragraphes avec tout l'ordre possible. La plûpart des noms Japonois étoient défigurés dans l'Edition de Paris, & la nôtre enrichit cet Article important de dix Figures choisies.*

LES Augmentations *de ce Volume se montent à plus de* vingt-deux Feuilles, *sans compter celles qui font corps avec l'Ouvrage de M. Prevost, & qui servent à l'éclaircir, ou à relever des erreurs considérables* (a). *On a continué à corriger, sur le Texte même, une infinité d'autres fautes moins importantes. Ce Volume contient en tout* vingt Cartes & Figures, *qui ne se trouvent point dans l'Edition de Paris.*

ON *a été obligé de détacher, des premiers* Voyages par le Sud-Ouest, *les* Descriptions *que l'Avertissement de M. Prevost annonce, & qui sont celles des Isles* Marianes, *des Isles* Philippines, *& de l'Isle de* Macassar, *ou* Celebes. *Ces Descriptions, sur-tout la dernière, qui n'est qu'un tissu des calomnies atroces & injustes de l'Abbé* Gervaise *contre la Nation Hollandoise, demandoient d'être revûes avec soin, & nous les promettons pour le Volume suivant, que nous comptons de publier au commencement de l'année prochaine.*

(a) On a renfermé les Additions du Texte entre deux crochets, & celles des Notes sont distinguées par les Lettres *R. d. E.*



CATALOGUE

CATALOGUE.

P. DE HONDT, Libraire à la Haye, a imprimé;

Novus Thesaurus Juris Civilis & Canonici, in quo junctim exhibentur varia & rarissima optimorum Interpretum, imprimis Hispanorum & Gallorum, Opera: utrumque Jus ex humanioribus Litteris, ac veteris Ævi Monumentis illustrantia; ex Musæo *G. Meermanni*, JCti ex Syndici Roterodamensis. VII vol. Hagæ Com. 1751. fol.

- - - - Idem Liber, Charta majori. VII vol. folio.

Essay sur l'Histoire Naturelle des Coralines, & d'autres Productions Marines du même genre, qu'on trouve sur les Côtes de la Grande-Bretagne & d'Irlande: auquel on a joint une Description d'un grand Polype de Mer pris près du Pôle Arctique par des Pêcheurs de Baleine, pendant l'Eté de 1753, par *Jean Ellis*, Membre de la Société Royale. Cet Ouvrage, traduit de l'Anglois, est imprimé en grand Quarto & orné de quarante Planches, très-bien gravées. L'Auteur, connu par d'autres excellens Ouvrages qui sont sortis de sa plume, y a décidé, par les Observations les plus exactes & les plus curieuses, la Question qui partage ceux qui s'appliquent à l'Etude de l'Histoire Naturelle des Coraux, des Eponges, &c. On y voit les Figures des diverses espèces d'Animaux qui habitent ces différens Corps. A la fin on y a ajoûté la Description du meilleur Microscope dont on puisse faire usage pour cette sorte d'Observations. *Haye* 1756. 4to.

- - - - Le même Livre en grand Papier, dont les Estampes sont très-proprement enluminées d'après Nature.

Essay sur l'Histoire Naturelle de la Mer Adriatique, traduit de l'Italien de Mr. *Donati*, Professeur à Turin, par Mr. *Castillon*, Professeur dans l'Université d'Utrecht, avec Figures. *Sous Presse*, 4to.

Diptychon Magni Consulis, nunc primum luce publica donatum, Animadversionibusque Christophori Saxii, in Universitate Trajectino-Batava Professoris, illustratum; cum Fig. fol. *Sub Prælo.*

La Conduite des François par rapport à la NOUVELLE-ECOSSE; depuis le premier Etablissement de cette Colonie, jusques à nos jours: Ouvrage où l'on expose la foiblesse des Argumens dont ils se servent pour éluder la force du Traité d'UTRECHT, & pour justifier leurs Procedés illégitimes. 8vo. à la Haye 1755.

Réponse à la Lettre inserée dans la Gazette d'Utrecht du 8 Sept. 1755., avec des Remarques sur la Discussion sommaire sur les Anciennes Limites de l'*Acadie*. 8vo. à la Haye 1756.

Lettre du *Duc de* NEWCASTLE, écrite par ordre de SA MAJESTÉ, à Mr. *Michell*, Sécretaire d'Ambassade de S. M. PRUSSIENNE, en Réponse à l'Exposition des Motifs du ROI DE PRUSSE, & au Mémoire & autres Papiers remis par ledit Sr. *Michell* au *Duc de Newcastle*, au sujet des saisies faites en SILESIE. 8vo. à la Haye 1755.

Lettre d'un Anglois à son Ami à la Haye, contenant une Relation authentique de ce qui s'est passé entre les Cours de Londres & de Versailles, au commencement des Troubles présens. à la Haye 1756. 8vo.

Replique des Commissaires Anglois, ou, Mémoire présenté aux Commissaires de Sa Majesté Très-Chrétienne, le 23 Janvier 1753., en Replique à leur Mémoire du 4 Oct. 1751., concernant la Nouvelle Ecosse & l'Acadie; avec une Carte enluminée de la Nouvelle Ecosse, & du Cap Breton, de même que des Parties adjacentes de la Nouvelle Angleterre & du Canada. à la Haye 1756. 8vo. NB. La Carte se vend aussi séparément.

Nouveau Dictionaire Historique & Critique, pour servir de Supplément, ou de Continuation, au Dictionaire Historique & Critique de Mr. *Pierre Bayle*, par Monsieur *Jacques George de Chauffepié*. à la Haye 1751. à 1756. 4 vol. fol.

L'Histoire Naturelle Generale & Particulière avec la Description du Cabinet du Roi, par Mrs. Buffon & d'Aubenton, 3 vol. 4to. avec des Figures gravées par VANDER SCHLEY. Cet Ouvrage contient entre autres, l'Histoire & la Théorie de la Terre— La Formation des Planettes— La Production des Couches ou Lits de Terre— Les Coquilles & les autres Productions de Mer qu'on trouve dans l'intérieur de la Terre— Les inégalités de la surface de la Terre— Les Fleuves, les Mers, & les Lacs— Le Flux & le Reflux— Les inégalités du fond de la Mer & les Courans— Les Vents réglés— Les Vents irréguliers, les Ouragans, les Trombes & quelques autres Phênomènes, causés par l'Agitation de la Mer & de l'Air— Les Volcans & les Tremblemens de Terre— Les Isles nouvelles, les Cavernes, les Fentes perpendiculaires— L'Effet des Pluyes, les Marécages, les Bois souterrains, les Eaux souterraines— Les Changemens des Terres

res

res en Mers, & Mers en Terres— L'Histoire Naturelle des Animaux & celle de l'Homme. *Les Tomes* IV. & V. de cet Ouvrage, qui sont sous Presse, contiendront des Pièces qui ne se trouvent pas dans l'Edition de Paris, & paroitront incessamment. Quoiqu'on les exécute avec toute la propreté possible, on pourra pourtant les avoir à un tiers moins que l'Edition de Paris.

- - - - Le même Livre en grand Papier.

Histoire Naturelle des *Oiseaux*, par *M. E. Albin*, avec les Notes de *Derham*, à la Haye 1750. 3 vol. in 4to., sur du Papier Royal, avec plus de 300. Estampes.

- - - - le même Ouvrage, peint en Mignature, avec les Couleurs du Plumage de chaque Oiseau, tirées d'après Nature.

Histoire des XVII. Provinces des Pays Bas, depuis l'Abdication de l'Empereur *Charles V.*, en 1555., jusqu'à la Paix de Bade, par Mr. *van Loon*, à la Haye 1736. 5 vol. avec plus de 3000 Medailles.

Histoire de *Charles XII.* Roi de Suede, par Mr. *de Nordberg*. Haye 1748. 4 vol. 4to. NB. Comme on a débité tant de Contrevérités sur le chapitre de ce grand Prince, on a eu soin de munir cette Edition de plus de 200 Pièces Originales, qui en détruisant ce que certains Auteurs mal informés ont eu l'imprudence d'avancer dans leurs Ecrits, confirment en même-tems les Faits les plus importans de cette Histoire.

- - - - le même Livre en grand Papier.

Les Avantures de *Don Quichotte*, représentées en Figures, par *Coypel*, *Picart* le Romain, & autres habiles Maîtres, avec les Explications des XXXI. Planches de cette magnifique Collection, tirées de l'Original Espagnol de *Miguel de Cervantes.* à la Haye 1746. in 4to.

- - - - le même Livre, in fol.

La Bibliothéque Universelle, Choisie, Ancienne & Moderne, par le célèbre Mr. *Le Clerc.* 83 vol. in 12°.

La Bibliothéque *Britannique*, ou Histoire des Ouvrages des Savans de la Grande-Bretagne, par une Société de Gens de Lettres à Londres. à la Haye 1734., & suiv., 50 parties, in 8vo.

Remarques Historiques, Critiques & Philologiques sur le Nouv. Testam., par Mr. *Beausobre* le Pére. Haye 1742. 2 vol. in 4to.

Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux, sur les Evénemens les plus mémorables de l'Ancien & du Nouveau Testament, par Mrs. Saurin, Roques & Beausobre; avec les belles Estampes de Mrs. Hoet, Houbraken, & Picart. *à la Haye, 6 vol. in folio, sur du Papier Median.*

- - - - *sur du Papier-Royal.*

- - - - *sur du Papier Superroyal.*

- - - - Les Volumes séparés de cet Ouvrage, sur du Papier Impérial, Superroial, Roial & Median.

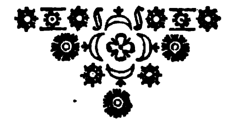
Jos. Em. Minianæ de Bello Rustico Valentino, libri tres, sive, Historia de Ingressu Austriacorum Foederatorumque in Regnum Valentiæ: ex Bibliotheca Georgii Majansii. *Hagæ Comitum* 1752. 8vo.

L. Sectani, Q. Filii, de tota Græculorum hujus Ætatis Litteratura, Sermones quatuor; accessere ad eorum Defensionem Quintus & Sextus. *Hagæ Com.* 1752. 8vo.

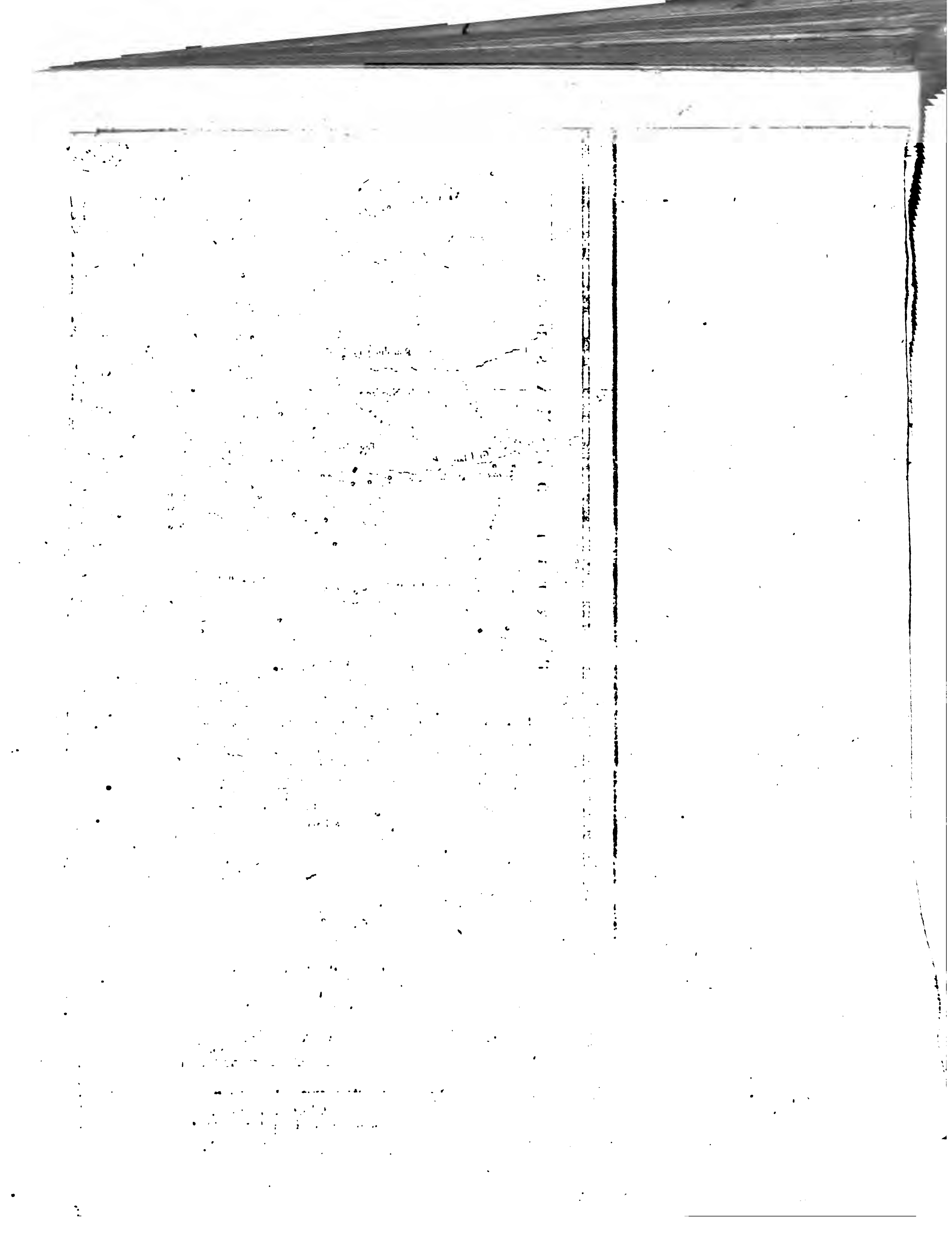
Guill. Ferrarii de Rebus Gestis Eugenii, Principis a Sabaudia, Bello Pannonico, Libri III. *Hagæ Com.* 1749. 8vo.

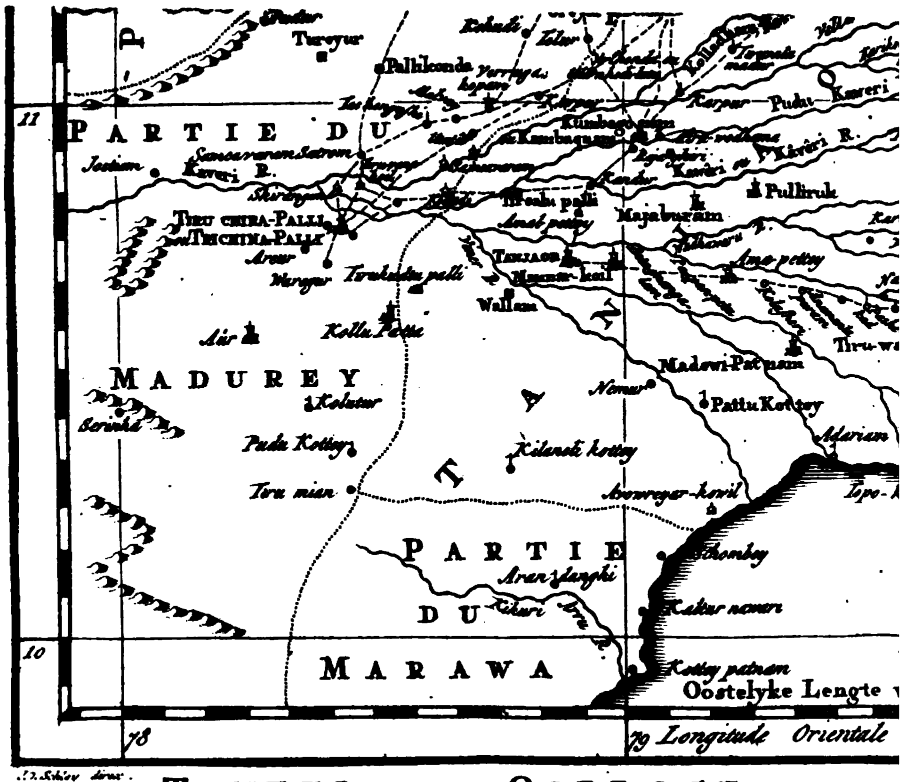
Joh. Christop. Struchtmeyeri, Theologia Mythica, sive, de Origine Tartari & Elysii libri quinque: quibus ostenditur, Fabulas Gentilium de Diis, eorundemque Ritus Sacros, unice deduci & explicari debere ex Religione Primi Orbis, Mysteriisque Sacro Sanctis, de Deo uno & trino, Christo, Spiritu Sancto, & Regno Dei inter homines. *Hagæ Com.* 1753. 8vo.

F I N.



HISTOI-





TONEEL DES OORLOGS OP DE

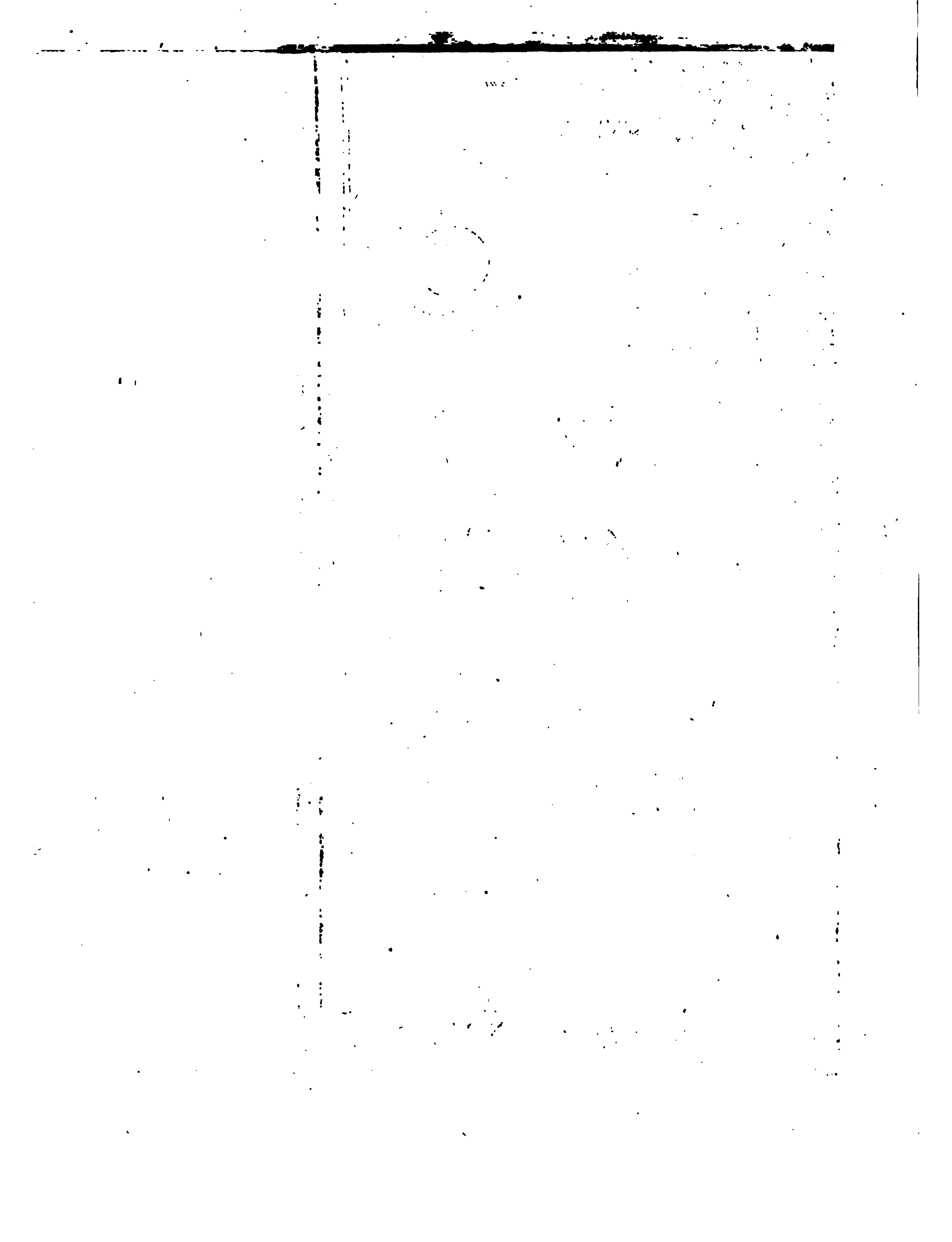
■ Voornaame Plaats. ♙ Pagode of Heidense Tempel. Y Verblyfplaats van een

● Sutri-Inns, Rusth



DE KUST VAN CHOROMANDEL.

...n een N..., of Mogolse Gouverneur. Verblyfplaats van een Palliagar, of klyn Indiaanse Vorst.
Rusthuysen voor de Reyzigers.




CÉRÉMONIE NUPTIALE du JAPON. || TROUW-PLEGTIGHEEDEN in JAPAN.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV.me SIÈCLE.

QUATORZIÈME PARTIE.

Suite du LIVRE TROISIEME.

VOYAGES DANS LA PRESQU'ISLE EN DEÇA DU GANGE.

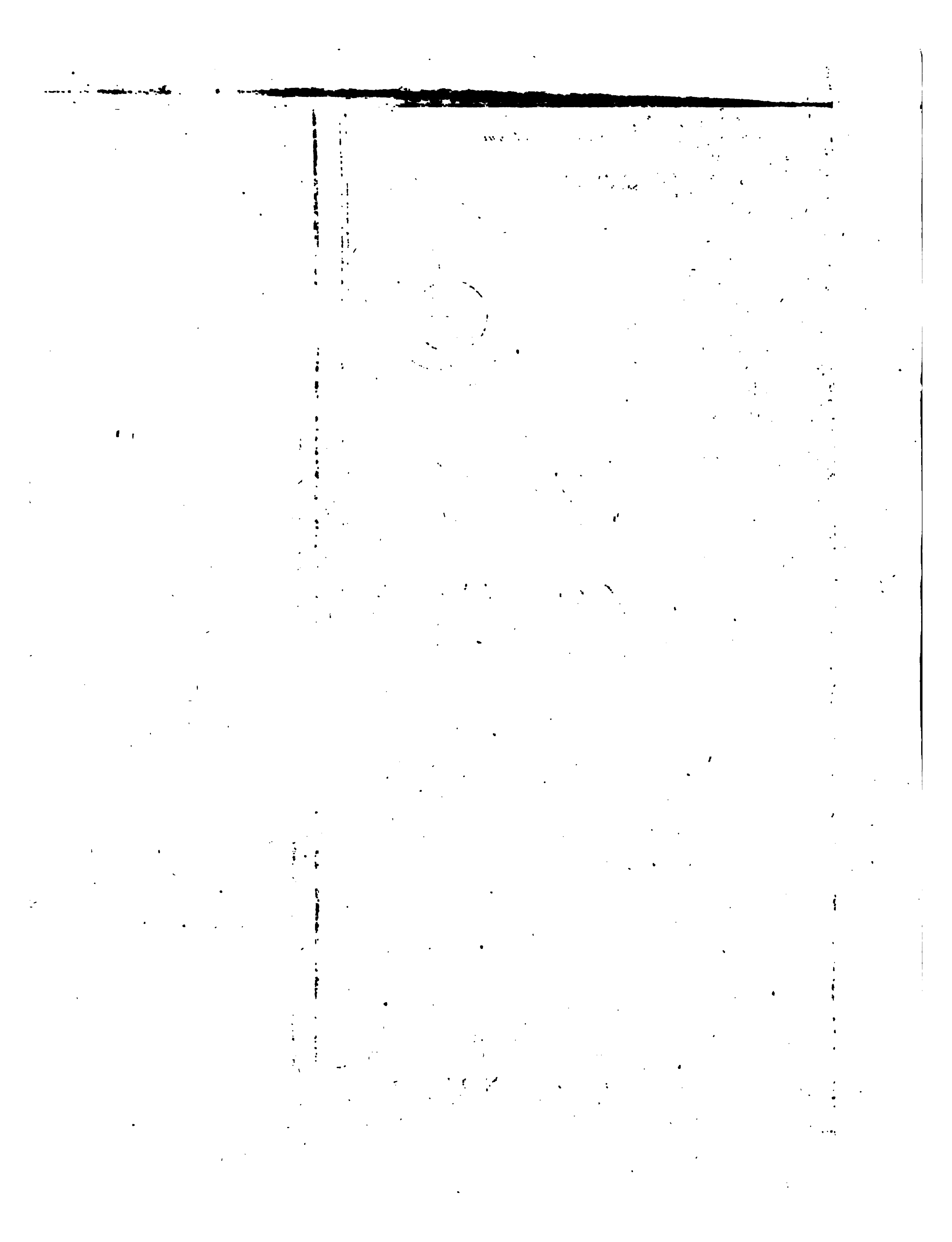
[*Description des Royaumes de Tanjour, de Marava, de Maduré, de Maissour, de Gingi & de Carnate.*

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

Ancienne division de la Presqu'Isle.

LA fameuse Presqu'Isle de l'Inde en deça le Gange, se divisoit anciennement en trois grands Royaumes, *Chora Mandalam*, *Pandi Mandalam* & *Tonda Mandalam*. Choren, Pandi & Tonda, sont les noms de trois Rois, célèbres dans l'Histoire Indienne, & dont les Successeurs ont règné longtems sur ces Parties. Mandalam signifie Royaume. Les limites de ces trois Etats, qui comprenoient toute cette vaste étendue de Pays entre le Cap Comorin & le Gange, ne sont point fixées par les Auteurs: Ainsi, sans s'arrêter à une division peu certaine, nous passerons à la Description particulière des six principaux Royaumes de l'Inde Méridionale, con-

Division actuelle.




CÉRÉMONIE NUPTIALE du JAPON. || TROUW-PLEGTIGHEEDEN in JAPAN.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV.me SIÈCLE.

QUATORZIÈME PARTIE.

Suite du LIVRE TROISIEME.

VOYAGES DANS LA PRESQU'ISLE EN DEÇA DU GANGE.

[*Description des Royaumes de Tanjour, de Marava, de Maduré, de Maissour, de Gingi & de Carnate.*

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

Ancienne division de la Presqu'Isle.

LA fameuse Presqu'Isle de l'Inde en deça le Gange, se divisoit anciennement en trois grands Royaumes, *Chora Mandalam*, *Pandi Mandalam* & *Tonda Mandalam*. Choren, Pandi & Tonda, sont les noms de trois Rois, célèbres dans l'Histoire Indienne, & dont les Successeurs ont règné longtems sur ces Parties. Mandalam signifie Royaume. Les limites de ces trois Etats, qui comprenoient toute cette vaste étendue de Pays entre le Cap Comorin & le Gange, ne sont point fixées par les Auteurs: Ainsi, sans s'arrêter à une division peu certaine, nous passerons à la Description particulière des six principaux Royaumes de l'Inde Méridionale, con-

Division actuelle.

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

nus aujourd'hui sous les noms de *Tanjour*, de *Marava*, de *Maduré*, de *Maissour*, de *Gingi* & de *Carnate*.

Royaume de Tanjour.

I. Le Royaume de *Tanjour*, ou *Tanjaor*, comprend la plus grande partie de Chora Mandalam (*a*), dont il porte encore le nom parmi les Malabares; Les Portugais l'ont donné ensuite à toute la Côte Orientale de la Presqu'Isle. Ses terres, dit le Père Bouchet, sont les meilleures de toute l'Inde Méridionale. Le Fleuve *Caveri* se partage en plusieurs bras, qui arrosent & fertilisent cette Contrée. Les revenus du Prince vont jusqu'à douze millions. *Tanjour* (*b*), Capitale de ce petit Etat, n'étoit autrefois qu'un Temple d'Idoles. Cette Forteresse a une double enceinte; mais elle n'est pas trop bien bâtie. Ses fossés sont peu profonds, & il est difficile de les remplir d'eau. La Forteresse intérieure se divise en deux parties, dont l'une est au Nord, & l'autre au Sud. Dans celle du Nord, on voit le Palais du Roi, qui n'a rien de magnifique. Il n'y a que quelques tours assez jolies. On a bâti, dans la partie du Sud, le Pagode de *Peria Oureyar*. Au Nord du Temple est un vaste Etang, bordé de pierres de taille. Les Indiens excellent dans la construction de ces Etangs, & l'on en voit plusieurs qui se feroient admirer en Europe. Les environs de Tanjour ne sont arrosés que par un petit Ruisseau. Plus loin, on trouve la petite Rivière de *Vinnarou*, & au-delà le Caveri, qui est l'un des grands bras du *Coloram* (*c*). Telle est l'idée générale que le Père Bouchet nous donne de ce Royaume.

LES Missionnaires Danois de Tranquebar, Ville située dans l'Etat de Tanjour, fixent son étendue à vingt miles d'Allemagne de longueur, sur seize de large. Il est borné au Midi, en partie par la Mer, & en partie par le Marava: A l'Occident, il confine au Royaume de Maduré, & au Nord le Fleuve *Colladham*, ou Coloram, lui sert de limites. Dans cette petite étendue de Pays, on rencontre un fort grand nombre de Villes, de Bourgs & de Villages; Mais nous nous contenterons d'indiquer les principales Places.

Ses principales Places.

TANJOUR, Capitale du Royaume est située au Nord, près de la Rivière

(*a*) On écrit *Shora*, ou *Sora*; Il semble que *Choromandel* approche le plus du véritable nom; mais, par un abus reçu, *Coromandel* est aujourd'hui passé en usage.

(*b*) Latitude onze degrés vingt-sept minutes; mais suivant nôtre Carte, ou celle de M. d'Anville, seulement dix degrés quarante-deux minutes. M. Bellin n'a point distingué le Royaume de Tanjour & sa Capitale, dans la Carte dont nous avons fait usage: Cependant l'emplacement de cette Ville y seroit à-peu-près à la même hauteur que M. d'Anville lui donne. La Carte de M. de *la Croze*, & quelques autres Hollandoises, s'accordent avec la détermination du P. Bouchet & sa Carte. Les Missionnaires Danois mettent Tanjour à onze degrés quarante minutes.

(*c*) Ceci ne paroit pas constater tout-à-fait la supposition de M. d'Anville; Car le *Vinnarou*, qui est sans doute le *Viner*, doit passer au Nord de Tanjour, puisque le Caveri est au-delà; & dans la Carte de M. d'Anville, le Viner coule au Sud de cette Ville. Suivant ce Géographe, le bras qui rencontre la Mer à Negapatnam, détachant plusieurs rameaux, dans la partie supérieure & sur la droite de son cours, il faut nécessairement que ces rameaux, ci-devant inconnus dans les Cartes, ayent leur débouchement dans la Mer, en deça même du Cap de Calla-medu; à quoi il n'y a rien à dire; Mais il prétend que ce bras passe au Midi de Tanjour, comme dans sa Carte de 1737, quoique la dernière, d'accord avec toutes les autres, contredise ici ses propres Eclaircissemens.

re *Wadhawaru* (*d*), à une lieue du Coloram, & à trois journées de la Côte. La Ville, y compris ses Fauxbourgs, a plus d'un mile d'Allemagne en longueur. Le Palais du Roi, qu'on voit à l'Orient, est un quarré parfait, fortifié d'une haute muraille, au pied de laquelle est un fossé rempli de crocodiles. Des éléphans enchaînés gardent la basse-cour, & en deffendent l'entrée.

Description de l'Inde Méridionale.

Au Sud-Ouest, on trouve d'abord une petite Forteresse, nommée *Wallam*, à trois lieues de Tanjour; *Candara-Cottey*, autre Forteresse, aussi au Sud-Ouest, à deux lieues Malabares de cette Capitale (*e*). *Tirucatupàlli* en est à six lieues communes du côté de l'Occident, dans le District où les Missionnaires Jésuites ont leur principale Eglise (*f*). *Ammalpettey*, petite Ville commerçante, (*g*) à une lieue de Tanjour, près du Caveri, d'où tirant à l'Orient, on rencontre *Rajaghiri* (*h*), Ville renommée pour son excellent bétel; *Swami-malei*, autre Ville peu éloignée de la précedente, entre le Caveri & le Coloram. *Cumbagonam*, grande Ville, bien bâtie, à deux miles d'Allemagne de Tanjour, vers l'Orient. Près de-là, toûjours à l'Orient, on a encore *Tirunâgaram*, Ville fort connue par sa terre rouge, dont on se sert pour les Indiennes.

Madewi-patnam, Chef-lieu d'une Principauté de ce nom, étoit autrefois une grande Ville. Elle est située à huit lieues communes au Sud-Est de Tanjour, & fortifiée d'un bon Château, avec quatre Fauxbourgs. De-là tirant au Sud, on trouve *Pattu-Cottey*, qui est une Forteresse, voisine de *Mannar-Covil*, qui passe pour une des principales & des plus fortes Villes du Pays (*i*). La Rivière *Poijur* coule auprès (*k*). Plus loin, à l'Orient, on arrive à *Tiruwarbur*, Château Royal, éloigné de cinq miles d'Allemagne de Tranquebar; C'est un lieu sacré pour les Malabares. *Tiruvudha-marudûr*, autre Château Royal, à un mile & demi de Cumbagonam, d'où descendant le Caveri, l'on rencontre *Cuttalam*, & suivant la même route jusqu'à une journée de Tranquebar, on vient à *Majaburam*, ou *Maîrom* (*l*), nom qui signi-

(*d*) Le Wadhawaru & le Vinnarou, ou Viner, qui forment deux bras différens, dans la Carte de M. d'Anville, pourroient bien n'être qu'une même Rivière.

(*e*) La lieue Malabare fait un peu plus d'un tiers d'heure. Cette Place ne paroît pas dans la Carte.

(*f*) L'Auteur de nôtre Carte a mis *Tirucatupalli* comme un Village à l'Ouest de Tanjour; mais nous avons lieu de croire que ce doit être le même que *Tirealupalli*, au Nord-Ouest de cette Capitale. L'Eglise des Jésuites seroit celle d'*Elakuritsobi*, qui a été oubliée dans la nouvelle Carte de M. d'Anville.

(*g*) L'Abregé des Missions Danoises en fait une petite Republique; mais dans un sens plus étroit, c'est seulement une Ville libre, ou un asile pour les Malfaiteurs, à-peu-près comme les Lieux de refuge des Israëlites. Son nom signifie *Ville de la Princesse*, parcequ'elle appartenoit à la Princesse Mère du Roi *Sarboji*. Le Commerce de cette Ville s'étend sur la Côte Occidentale.

(*h*) Ce nom signifie *Mont-Royal*.

(*i*) *Mannar-Covil*, ou le *Temple de Mannar*, est à une lieue & demie à l'Orient de Tanjour. *Pattu-Cottey*, à la même distance au Sud de Mannar-Covil, & *Madewi-patnam*, à une lieue au Sud-Ouest de cette dernière Ville. La Carte diffère beaucoup de ces distances & positions.

(*k*) Suivant la Carte des Missionnaires Danois, cette Rivière, qu'ils font passer au Nord de Tanjour, tombe dans la Mer au dessous de Negapatnam.

(*l*) Dans l'original de nôtre Carte, Madewi-patnam se trouve ici une seconde fois, pour *Majaburam*. C'est une erreur que nous avons corrigée.

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

signifie *Ville des Paons*, d'où l'on se rend à *Carrupuraneicudi* & *Tirucadaûr*, Lieu sacré, qui avec *Tirucuratſcheri* confinent à l'Etabliſſement de la Compagnie Danoiſe (*m*). Au-delà du Caveri, vers le Nord-Oueſt, *Pullirucomwölur*, à une journée de Tranquebar, avec *Tiruwongâdu*, (*n*) qui n'en eſt qu'à une lieue Malabare, ſont deux Places reputées des plus ſaintes par l'apparition des fauſſes Divinités. De Pullirucomwölur tournant au Nord-Eſt, on vient à *Sbiarbi*, ou *Chiali*, grande Ville où l'on compte plus de ſoixante Pagodes. On reſerve, pour un Article à part, les autres Places qui bordent la Côte (*o*).

Etat de ce Royaume.

LE Royaume de Tanjour peut être regardé comme le centre de l'Idolatrie. Auſſi eſt-il renommé, dans toutes les Indes Orientales, par le nombre prodigieux de ſes Pagodes. On y compte plus de trois cens ſoixante-quatre Villes & Bourgs qui ſe vantent de l'apparition de quelques Dieux; & c'eſt ſur la foi de ces prétendues apparitions qu'on leur bâtit tant de Temples. Les Rois de Tanjour ont ſignalé leur zèle, à cet égard, par des ſommes immenſes: mais ils y ont bien trouvé leur compte dans la ſuite. L'affluence des étrangers, augmente conſidérablement les revenus des Douânes, qui ſont fort onéreuſes pour les Voyageurs (*p*). La principale force du Roi de Tanjour conſiſte dans ſes treſors. On compte qu'il tire annuellement de ſon Pays plus de trente tonnes d'or, & que ſes treſors montent au-delà de trois cens millions. Il a dans ſon Armée cent quarante-quatre éléphans de guerre, & plus de trois cens chevaux. Ses Troupes ne ſont pas en fort grand nombre; mais quand il a beſoin de les augmenter, l'argent lui en procure promptement les moyens. On l'a vû, en 1704., devant Tranquebar, avec une Armée de quarante mille hommes, pour en faire le Siège. Ce Prince, comme tous les autres de la Côte, rend hommage au Grand Mogol, & lui paye annuellement un tribut de trois cens trente-trois mille, trois cens trente-trois roupies.

Succeſſion des Rois de Tanjour.

AUTREFOIS les Souverains de Tanjour ne portoient que le titre de *Naik*, ou Prince, juſqu'à *Ecoſi-Maha-Raja*, qui prit celui de Roi dans ces derniers tems. Après l'extinction de la Famille Royale des *Shoren*, le Gouvernement paſſa dans la Famille des *Valeiers*; enſuite dans celle des *Valvadageriens*, & enfin le Royaume parvint, en 1674., aux deſcendans de la Maiſon des *Marattes* (*q*), dans la perſonne d'Ecoſi-Maha-Raja, qui laiſſa trois Prin-

(*m*) *Tirucadaûr* ſe voit dans la Carte; mais pas *Tirucuratſcheri* Sa ſituation eſt au Sud-Oueſt de Tranquebar.

(*n*) La poſition de ces deux lieux n'eſt pas juſte dans nôtre Carte. *Pulliruk*. ou *Pullirucomwölur*, ſuivant les Miſſionnaires Danois, eſt ſitué entre *Sbiarbi* & *Majaburam*, au Nord du Caveri. *Tiruwongâdu*, qui paroît entre *Tilleiali* & *Porreyar*, devroit être auſſi au-delà de ce Fleuve. On ne les trouve ni l'un ni l'autre dans la Carte de M. d'Anville.

(*o*) Tout le Pays eſt gouverné par des Officiers Généraux, ſous le titre de *Subeijadars*, ou *Suweiaters*, dont quatre ſont diſtingués par une autorité plus étendue que les autres.

(*p*) Un Européen paye pour ſa perſonne deux Fanos; pour un palanquin, dix; pour un cheval cinq. Un Portugais donne un demi fano; un Malabare Chrétien ſeize Kas; un Maure autant. Les Malabares Gentils ſont francs, excepté pour leurs marchandiſes; Mais les Péagers ſont quelquefois payer cette taxe au triple & au quadruple.

(*q*) Ces deux Familles deſcendent d'un nommé *Maga-Raja*, qui étoit Premier Miniſtre du Pacha de *Wiſeaburam*, ou Roi de Vi-

Princes. Le premier, nommé *Sâsi*, ou *Sagasi-Raja*, règna jusqu'en 1711. Le second, *Sarbosi*, ou *Sarubosi-Raja*, jusqu'en 1729, & le troisième enfin, nommé *Tuccosi-Raja*, jusqu'au 17 de Juillet 1735. Ce dernier Prince, immédiatement après la mort du Prince Sâsi, son frère aîné, avoit formé des prétensions sur le Royaume; mais il fut obligé pour lors de se contenter du Gouvernement de Madewi-patnam, où il règna sous le titre de *Petit Prince*, jusqu'à la mort de son autre frère. Tuccosi-Raja règna donc à son tour sur tout le Royaume, & déja de son vivant, les deux Princes ses fils, *Anna-Sçahib*, & *Baba-Sçahib*, se disputèrent le Trône. Leurs différends ne furent terminés qu'en 1734, par la mort de l'aîné de ces deux Princes. Ainsi le cadet, Baba-Sçahib, règna enfin à Tanjour, sous le titre d'*Ecosi-Maha-Raja*, qui signifie le *Grand Roi*; mais il mourut au bout d'une année, le 1er. d'Août 1736. Quelques jours avant sa mort, il avoit signé une trève avec le Divan du Grand Mogol, qui s'étoit emparé de la Forteresse de Tiruchinapally, & qui tenoit la Ville de Tanjour bloquée depuis peu de jours (r). Une des femmes du Roi, qu'il avoit laissée enceinte, se flattoit de mettre au monde un Prince; mais il se trouva que ce n'étoit qu'une Princesse. Le chagrin qu'elle en ressentit, la jetta dans un desespoir dont elle mourut bientôt après. Une autre des femmes du Roi deffunt monta sur le Trône, qu'elle n'occupa que deux ans. Les troubles qui survinrent durant sa Régence, en 1738, font la matière d'une curieuse Relation, dans les grands Actes des Missionnaires Danois. On la donne d'autant plus volontiers, que la Traduction Françoise de l'Abregé de M. *Niecamp*, ne s'étend que jusqu'à la fin de l'année 1736.

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

Toute la Famille Royale & le *Sayâd*, ou Commandant de Tanjour, voyoient avec chagrin, l'autorité entre les mains de *Wâpra*, Oncle maternel du Roi deffunt, & de *Sittôsi* son Confident, qui, sous le nom de la Reine, gouvernoient absolument l'Etat, l'un comme Roi, & l'autre comme Premier Ministre. C'est ce qui engagea le Commandant à faire soûlever contre eux un Prétendant, qui n'ayant ni assez de forces particulières, ni aucun secours à attendre du Nord, se reposa sur lui du soin de toute l'affaire. *Gâdtickei*, Oncle du Prétendant, dressa son Camp au-delà du Coloram, & toute sa Cavalerie n'étoit que d'environ trois cens hommes. Sittôsi, qui avoit pris poste auprès de *Shiarbi*, en comptoit jusqu'à trois mille. Il n'auroit eû qu'à les faire marcher pour mettre Gâdtickei en déroute; Mais les Mécontens de son Armée, dont il avoit retenu la paye, & ceux que le Commandant tenoit à ses gages, l'intimidèrent si fort, qu'il se retira à Tanjour, où Gâdtickei le suivit de près. Sittôsi, qui passoit d'ailleurs pour habile Politique, se rendit avec Wâpra & leurs Partisans, au Palais Royal, & firent fer-

Grande révolution dans ce Royaume.

Visapour, & qui eut plusieurs femmes. La première fut une Princesse de *Cuncan*, dont il eût un fils, nommé *Sivosi-Raja*; C'est le fameux *Sevagy*, connu par tant de Relations précédentes. Son fils *Sandoschi*, ou *Sambogi-Raja*, eût aussi un fils, nommé *Sawu-Raja*, qui fut comme lui, Roi des Marattes, & mourut en 1739. Maga-Raja eût d'une seconde femme, *Ecosi-Maha-Raja*, qui vint en 1674, au secours du Naïk de Tanjour, qu'il chassa ensuite de ses Etats, & se fit Roi à sa place.

(r) Voyez ci-dessous l'Article de Pondichery.

fermer les portes de la Forteresse, afin d'empêcher la Garnison & ses Chefs d'en sortir pour se procurer satisfaction au sujet de leur paye. Le Commandant étoit gardé de même dans son Palais; Mais la faim agissant sur les Soldats, qui avoient été privés de leur liberté, ne put que faire tourner à son avantage, une précaution violente, qu'on croyoit propre à ruiner ses desseins. Ses ennemis eurent recours à un autre artifice; ils lui firent connoitre, qu'ils étoient résolus d'élire pour Roi, le Prétendant, & qu'on le prioit d'assister à cette cérémonie. Comme il se doutoit bien qu'on leur en vouloit à tous deux, il s'en excusa, sous prétexte d'une indisposition qui ne lui permettoit pas de quitter la chambre. Le Conseil, déconcerté par son refus, fut quelque-tems en suspens sur le parti qu'il y avoit à prendre dans ces circonstances. Le Commandant en profita, pour avertir Gâdtickey de s'avancer vers la Ville. Ceux qui s'étoient sauvés à son approche, le raillèrent lorsqu'ils virent que toutes ses forces se réduisoient à deux ou trois cens chevaux. Il éleva des trophées; mais personne ne se soucioit de ces vaines apparences. En attendant on renforça la garde de la Forteresse, & les Soldats reçurent une partie de leur solde. Gâdtickei s'approchant de plus en plus, Sittôsi & ses Complices furent d'avis, qu'il falloit faire massacrer le Commandant dans sa maison; Mais on le trouva bien sur ses gardes. Un moment après, Gâdtickei, à qui il avoit laissé une porte ouverte, parût tout-à-coup dans la Forteresse, à la tête de quelques Troupes. Sittôsi & ses Partisans furent pris & chargés de chaînes. Le 10 Juillet 1738, le Prétendant fit son entrée dans la Capitale. On le conduisit d'abord aux principales Pagodes, sous les décharges continuelles de l'Artillerie. Le lendemain il répandit quelques sacs d'argent sur la tête du Commandant, pour marque de sa bienveillance particulière (s). Comme on apprit le 17, que l'Armée Mogole de *Sander-Sçabib*, l'ami secret de Sittôsi, se retiroit, & étoit en pleine marche, ce dernier, avec quatre de ses Complices, furent mis sur un chariot & traînés dans les rues autour de la Forteresse, Sittôsi sans nez, & un autre sans mains; Enfin ils furent exécutés, sous trois portes de la Ville, & leurs cadavres pendus, à chacun de ses quatre côtés. ~~On sçût ensuite que~~ Wâpra, voyant qu'on alloit le saisir, s'étoit donné la mort par ses propres mains, & qu'on lui avoit cependant accordé un bucher honorable. Le 21, jour de l'inauguration du nouveau Roi, ce Prince qu'on nommoit auparavant *Partapû-Singa-Raja*, reçut le titre de *Sawâsadi-Raja*, mot Maratte, qui signifie *Roi incomparable*. Son âge pouvoit être alors de dix-neuf à vingt ans (t). On verra, sous l'Article de Pondichery, quel fut le sort de ce Prince.

Royaume de Marava.

II. Le *Marava*, dont le Père Bouchet ne fait point de description particulière, est un petit Royaume, situé entre ceux de Tanjour & de Maduré, & la Côte de la Pêcherie. Ce Pays est presque par-tout couvert de bois &

(s) *Canagâbi scbegam*, comme qui diroit Onction d'or, *auro* quasi *delibutum reddere*.

(t) Ce Prince étoit fils du Roi Sarubosi, qui mourut le 18 Novembre 1729. Sa Mère fut obligée de se brûler avec le corps de son Epoux, parceque l'enfant qu'elle avoit mis au monde étoit attribué à un Bramine. Après la mort de Tuccosi, frère de son Père, on chercha à se défaire de lui; mais un Bramine lui procura les moyens de se sauver dans les terres du Roi de Maduré, où il trouva de la protection, auprès d'un Gouverneur de Province.

& de broſſailles. *Ramanadaburam* eſt le nom de la Ville Capitale, où le Prince fait ſa réſidence ordinaire. En 1700, le Père Martin écrivoit, que ce Prince avoit ſecoué, depuis peu, le joug du Maduré, dont il étoit auparavant tributaire. Ils partagent entr'eux la Côte de la Pêcherie. „ Le „ Marava, dit le même Miſſionnaire, dans une autre Lettre de l'année „ 1709, eſt un *grand* Royaume, tributaire de celui du Maduré. Le Prin- „ ce qui le gouverne n'eſt pourtant tributaire que de nom; car il a des „ forces capables de réſiſter à celles du Maduré, ſi celui-ci ſe mettoit en „ devoir d'exiger ſon droit par la voye des armes. Il règne avec un pou- „ voir abſolu, & tient ſous ſa domination divers autres Princes, qu'il dé- „ pouille de leurs Etats quand il lui plaît".

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

Une troiſième Lettre du Père Martin, de l'année 1713, y ajoûte encore quelques circonſtances aſſez curieuſes. „ Preſque toutes les Bourgades „ & les Terres de Marava, ſont poſſedées par les plus riches du Pays, „ moyennant un certain nombre de Soldats, qu'ils ſont obligés de fournir „ au Prince toutes les fois qu'il les demande. Ces Seigneurs ſe revoquent „ au gré du Prince: Leurs Soldats ſont leurs Parens, leurs Amis, ou leurs „ Eſclaves, qui cultivent les terres dépendantes de la Peuplade, & qui „ prennent les armes dès qu'ils ſont commandés. De cette manière le „ Prince de Marava peut mettre ſur pied, en moins de huit jours, juſqu'à „ trente & quarante mille hommes, & par-là il ſe fait redouter des Prin- „ ces ſes voiſins: Il a même ſecoué le joug du Roi de Maduré, dont il „ étoit tributaire. En vain les Rois de Tanjour & de Maduré s'étoient-ils „ ligués enſemble pour le réduire; le fameux Brame *Najara-payen*, grand „ Général du Maduré, étant entré dans le Marava, en 1702, à la tête „ d'une Armée conſidérable, y fut entièrement défait & y perdit la vie: „ le Roi de Tanjour ne fut pas plus heureux en 1709; profitant de la dé- „ ſolation où étoit alors le Marava, il y envoya toutes ſes forces; mais „ ſon Armée fut repouſſée avec vigueur, & il ſe vit réduit à demander „ la paix".

Ses révolutions.

Ce fut l'année ſuivante que mourut le Prince de Marava, âgé de plus de quatre-vingts ans. Ses femmes, au nombre de quarante-ſept, ſe brûlèrent avec le corps du Prince. Son Succeſſeur perſécuta violemment le Père Martin, & fit détruire ſon Egliſe de *Ponneli-Cottey*, groſſe Bourgade toute compoſée de Chrétiens. Il avoit un frère, nommé *Varouganada-Deven*, qui accorda au Miſſionnaire une retraite ſur ſes Terres. Ce Prince faiſoit ſa réſidence ordinaire dans la Fortereſſe d'*Aradanghi* (v), & il étoit le Maître d'une bonne partie du Marava. Tout le Royaume lui appartenoit de droit, parcequ'il étoit l'aîné; mais il en avoit cedé la ſouveraineté à ſon cadet, qu'il reconnoiſſoit plus capable que lui pour le Gouvernement.

Vingt ans après, c'eſt-à-dire en 1729, les Miſſionnaires Danois nous apprennent, que le Roi de Tanjour, dans un tems de famine, qui lui fournit l'occaſion d'uſer de ſtratagème, fit priſonnier *Babanu-Singu*, Prince de Marava, & envoya à ſa place, pour Gouverneur de ce Pays, un nommé *Catta-*

(v) *Arandanghi-Cottey* dans la Carte de M. de la Croze. C'eſt une Place que le feu Prince de Marava avoit enlevée au Roi de Tanjour.

Description de l'Inde Méridionale.

Catta-Deven, qui après avoir été bâtisé dans sa jeunesse, par les Missionnaires Jésuites, étoit rentré dans le Paganisme. Le Roi de Tanjour, mécontent de lui, ayant voulu rétablir Babanu-Singu, après deux ans de prison, Catta-Deven s'y opposa vigoureusement, & se maintint dans sa possession jusqu'à sa mort. Il paroît que son Successeur ne fut pas moins indépendant, puisqu'en 1748, il s'étoit mis en Campagne, avec une Armée de soixante mille hommes, pour faire la guerre au Roi de Tanjour, à l'occasion d'un mariage; mais il mourut au commencement de l'année suivante, fort regretté de ses Sujets, dont il étoit l'idole. Sa Mère proposa pour Successeur, un de ses Gendres, qui fut établi Régent à sa place.

Titre des Princes de Marava.

Les Princes, ou les Gouverneurs de ce Pays, portent le titre de Protecteur héréditaire, & Patron des saintes Pagodes, qui sont à *Ramanacor*, ou *Râmesuram*, petite Isle, à l'Occident du Pont-d'Adam, entre le Marava & l'Isle de Ceylan. Cette Isle, suivant le Père Bouchet, a huit ou neuf lieues de circuit. Quoiqu'elle soit très-sabloneuse, on y voit pourtant de beaux arbres. Il n'y a que quelques Villages. Le Pagode est vers la partie méridionale. Il est moins beau, & plus petit que plusieurs autres qui sont dans les Terres.

Isle de Râmesuram; fameux Pagode.

Autres Places de ce Pays.

Les autres Places du Pays de Marava, sont, *Oriur*, ou *Orejour*, grande Bourgade située sur le bord de la Rivière de *Pambarou*, aux confins du Royaume de Tanjour. Ce lieu est fort renommé par les Jésuites. C'est-là que le Père Jean de *Brito* fut martyrisé en 1693, sous le règne du cruel *Ranganada-Deven*, apparemment le même qui mourut en 1710. On compte encore, dans le Marava, une vingtaine de Places de quelque considération, mais dont les Missionnaires Danois ne marquent que les noms (*x*).

Royaume de Maduré.

III. Le Royaume de *Maduré* est borné à l'Orient par les Etats du Roi de Tanjour & le Marava; au Midi par la Mer; à l'Occident par les Terres des Princes de Malabar; au Nord par celles de Maissour & de Gingi. Ce Royaume est aussi grand que le Portugal. On y compte soixante-dix *Palleacares*, ou Gouverneurs, qui exercent une autorité absolue dans leurs Districts, & qui ne sont tenus qu'à payer une taxe que le Roi de Maduré leur impose. Les revenus de ce Prince sont d'environ huit millions. Il peut mettre aisément sur pied vingt mille hommes d'Infanterie & cinq mille de Cavalerie. Il a près de cent éléphans, qui lui sont d'un grand secours pour la guerre.

Maduré ancienne Capitale.

Maduré, Capitale du Royaume (*y*), est environnée d'une double muraille; chaque muraille est fortifiée à l'antique, de plusieurs tours quarrées avec des parapets, & garnie d'un bon nombre de canons. La Forteresse, dont la forme est quarrée, est entourée d'un fossé large & profond, avec une escarpe & contrescarpe très-fortes. L'escarpe est sans chemin cou-

(*x*) *Matten-seru-cudi*, Ville située au Nord-Ouest, à trois journées de Ramanadaburam. De-là, revenant à l'Orient, on trouve, *Malla-côttey*, *Sborbâ-waram*, *Nâtu-côttey*, *Tanarâsu-nâdbu*, *Pagâni*, *Corbuccatei-padti*, *Cutschbam-padti*, *Sarugani*, *Caruntancudi*, *Tramesuram*, *Tondamangalam*, *Collenûr*, *Mavûr*, *Anamanacudi*, *Valeisei*, *Teripatnam*, *Sambei*, *Sundaravânia-patnam*, & quelques autres.

(*y*) Latitude dix degrés vingt minutes. Suivant la Carte de M. d'Anville, la hauteur de Maduré n'est que de neuf degrés cinquante-cinq minutes, & M. Bellin la fait encore moindre de cinq minutes.

couvert; & au-lieu de glacis on voit quatre belles rues qui répondent aux quatre côtés de la Forteresse. On en peut faire le tour en moins de deux heures. Les maisons qui bordent ces rues, ont de grands Jardins du côté de la Campagne, qui est belle & fertile.

L'intérieur de la Forteresse se divise en quatre parties; celles qui sont à l'Orient & au Midi, contiennent le Palais du Roi. C'est un labyrinte de rues, d'étangs, de bois, de salles, de galeries, de colonnades & de maisons. Quand on s'y engage un peu avant, il n'est pas aisé d'en retrouver l'issue. Lorsque les Rois de Maduré y faisoient leur séjour, on n'y trouvoit que des Femmes & des Eunuques. Les salles publiques, où ces Princes donnoient audience, étoient magnifiques. A l'entrée se voyoit une grande galerie, soûtenue par dix grosses colomnes de marbre noir, bien travaillées. On passoit de-là dans une vaste cour, où il y avoit quatre corps de logis, dont chacun étoit distingué par un dome, qui s'élevoit du milieu de l'édifice à une hauteur assez considérable, & paroissoit chargé d'ouvrages de sculpture. Ces quatre domes étoient réünis par huit galeries, dont les angles étoient flanqués de tourelles. On assure que le dessein de ce Palais a été fourni par un Européen, & l'on y voit en effet plusieurs ornemens de nôtre Architecture.

Dans la seconde partie de la Forteresse, est le Temple de *Chocanadon*, nom de l'Idole qu'on adore dans le Maduré. A l'Orient de ce Pagode sont plusieurs beaux portiques. Au Nord d'un de ces portiques se voit un char magnifique, destiné à porter l'Idole en triomphe le jour de sa fête. Le Pagode est environné d'une triple muraille, & entre chaque muraille sont plusieurs belles allées d'arbres, très-unies & bien sablées. A l'entrée des quatre principales portes du Pagode, on trouve quatre grandes tours, qui doivent avoir couté des sommes immenses (z). Le reste de l'espace intérieur de la Forteresse est partagé en plusieurs rues, où se voyent quelques étangs, & quelques places publiques.

La Rivière qui passe auprès de Maduré, seroit fort belle, si on ne la faisoit couler dans de grands étangs qui la tarissent. Elle dégenère enfin en ruisseau. Au dessous de la Ville, on a construit un canal, qui va du Nord au Sud, & qui se jette dans cinq beaux étangs à l'Ouest de Maduré. Ces étangs ont d'autres canaux qui conduisent l'eau dans les fossés quand on le souhaite.

A l'Orient de la Forteresse on voit encore trois autres chars de triomphe, qui, chargés de leurs ornemens, sont magnifiques. Le principal est tiré par plusieurs milliers de bras. Outre que la machine en elle-même est énorme, on y fait monter jusqu'à quatre cens personnes, qui ont différens emplois. De grosses poutres forment cinq étages, dont chacun soûtient plusieurs galeries. Quand cette machine est couverte de toiles peintes, de pièces de soye de diverses couleurs, de banderoles, d'étendarts, de parasols, de festons de fleurs représentées sous différentes figures, & quand tout

(z) *Texeira* rapporte qu'il y a, au Maduré, des tours dorées: Mais les Missionnaires Jésuites assurent qu'ils n'y en ont jamais vû de cette espèce.

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

tout cet attirail se voit de nuit, à la clarté de mille flambeaux, on ne peut nier que le spectacle n'en soit agréable. Le char est traîné au son des tambours & de quantité d'autres instrumens. On met ordinairement trois jours à lui faire faire le tour de la Forteresse.

Du côté du Nord, au-dessus de cette Forteresse, les Jésuites avoient autrefois deux Eglises, qui furent renversées, lorsque la Ville fut prise & ruinée en partie par le Roi de Maissour. On en a bâti une nouvelle, dans un des Fauxbourgs, auprès de la Rivière *Vaighei*.

Tirichirapali, nouvelle Capitale.

Depuis l'irruption des Maissouriens, Maduré a beaucoup perdu de son ancienne splendeur, les derniers Rois ayant transporté leur Cour à *Tirichirapali*, quoiqu'ils fûssent obligés de se faire sacrer dans l'ancienne Capitale. Cette Ville (*a*) est fort peuplée, & d'une grande étendue. On y compte plus de trois cens mille Habitans. C'est la meilleure Place qui soit dans les Terres, entre le Cap Comorin & Golkonde. De nombreuses Armées l'ont souvent assiégée, & toûjours inutilement. Aussi passe-t'elle pour imprenable dans l'opinion des Indiens (*b*). Elle a une double enceinte de murailles, fortifiées chacune de soixante tours quarrées, éloignées les unes des autres d'environ cent pas. La seconde enceinte, qui est plus élevée que la première, est garnie de cent trente pièces de canon d'un assez gros calibre. Cette enceinte se divise encore en deux Forteresses, celle du Nord & celle du Sud. La muraille intérieure de celle-ci est plus basse que l'autre. On y voit une haute montagne, qui sert à découvrir l'ennemi. Au milieu de cette montagne est l'Arsenal, & au bas le Palais du Prince. Le dedans de la Forteresse intérieure offre un grand amphithéatre quarré, avec ses degrés de tous côtés pour monter sur les remparts. Le dernier degré est à hauteur d'appui. Outre les tours qui accompagnent la double enceinte de muraille, il y en a dix-huit autres plus grandes, où l'on tient les provisions de bouche & les munitions de guerre qui ne peuvent pas entrer dans l'Arsenal. On renouvelle tous les ans les provisions de riz, & celui qu'on tire des greniers est livré aux Soldats, en payement d'une partie de leur solde. La Garnison est d'environ six mille hommes, & quelquefois davantage.

Le fossé qui environne la Forteresse est large & profond. Il est plein d'eau, & l'on y voit quelques crocodiles. On a été obligé de creuser ce fossé dans le roc, en plusieurs endroits, ce qui n'a pû se faire sans de grandes dépenses. Tirichirapali a quatre grandes portes, dont il n'y a aujourd'hui que celles du Septentrion & du Midi qui soyent ouvertes. La porte d'Orient, ou de Tanjour, a été longtems murée. Celle d'Occident n'est libre qu'aux femmes du Palais. Toutes les nuits on fait trois rondes dans la Place. La première, au son des tambours & des trompettes, lorsque le jour baisse; la seconde, vers neuf heures, avec le hautbois & quelques autres instrumens; la troisième se fait en silence vers minuit. On en fait quelquefois une quatrième à trois heures du matin.

La

(*a*) Latitude onze degrés quarante minutes. M. d'Anville ne lui donne que dix degrés cinquante minutes. M. Bellin est d'accord avec le P. Bouchet, à quelques minutes près. On en dit autant des Missionnaires Danois.

(*b*) On verra ci-après qu'elle a pourtant été prise plus d'une fois dans les dernières guerres.

La Rivière de Caveri va de l'Ouest à l'Est de la Forteresse. Au-dessus de Tirichirapali on a construit un canal large & profond, qui porte l'eau autour de la Ville. De ce grand canal sortent plusieurs autres petits canaux qui communiquent à de grands étangs qu'on trouve au dedans & au dehors de la Ville. On y voit plusieurs places publiques & quelques bazars ou marchés. Les plus considérables sont aux deux principales portes. Celui du Nord s'étend jusques sur les bords du Caveri. Au-delà de cette Rivière on trouve un autre bras du Fleuve Coloram, & c'est au milieu de ces deux grandes Rivières qu'on a bâti le Pagode de *Chirangam*, un des plus beaux qui se voyent aux Indes.

Le Palais de Tirichirapali n'est pas, à beaucoup près, si superbe que celui de Maduré. Il consiste dans un amas de salles, de galeries & d'appartemens intérieurs. Le Divan, qui est le Tribunal où l'on rend la Justice, est soûtenu par de beaux piliers fort élevés, & surmontés d'une belle plate-forme. Les Jardins ne sont point à comparer à ceux de l'Europe. On y voit quatre ou cinq petits jets-d'eaux, & à l'entrée d'un de ces jardins une grande salle ouverte de tous côtés, & entourée de fossés assez profonds, qu'on remplissoit d'eau quand la Reine y venoit prendre le frais. Les piliers qui soûtiennent cette salle, sont alors couverts de brocards d'or, & le haut de la salle est orné de festons de fleurs, & de pièces de damas de différentes couleurs. On compte environ quarante lieues de Tirichirapali à Maduré, à cause des détours qu'on est obligé de prendre pour éviter les bois, qui sont infestés de Voleurs; mais le Voyageur a l'agrément de marcher continuellement dans une allée de beaux arbres, qui règne d'une Ville à l'autre.

Autres Places du Maduré.

Après les deux Capitales, & le fameux Pagode de Chirangam, les autres Places de l'intérieur du Maduré sont peu considérables. Nous ne laisserons pas d'indiquer les principales. De Maduré tirant au Sud, on entre dans la petite Principauté de *Tiruvudbaratschiam*, sur les frontières du Pays de Marava. *Pavanasham* & *Tirunelveli*, sont deux Forteresses de sa dépendance, dans chacune desquelles il y a cependant un Paleagare. Leur éloignement l'une de l'autre est d'environ douze lieues. Près de la dernière coule au Sud-Est, le *Tambaraweni*, grand Fleuve, qui a presque par-tout une demie lieue de large. *Tutucurin*, dont la description appartient à la Côte, est situé sur une de ses embouchures. A l'Ouest de Maduré on a encore *Parbæni*, ou *Pateni*, & *Tinducallu*, qui sont aussi gouvernées par des Paleagares. *Turreyûr*, & quelques autres Places au Nord de Tirichirapali, dont on ne connoit guères que les noms, se font assez remarquer dans la Carte; Mais n'oublions pas *Elakuritschi* & *Aour*, deux Bourgs, l'un au Nord-Est & l'autre au Sud de cette Capitale, qui sont les meilleures Places des Missionnaires Catholiques Romains répandus dans ce Pays, où ils ont encore plusieurs petites Eglises.

Histoire des Rois de Maduré.

Toute cette Contrée, qui renferme le Maduré & le Marava, portoit autrefois, dans une très-grande étendue, le nom de *Pandi-Mandalam*, ou Royaume de Pandi, fameux Roi, dont les Descendans ont longtems occupé le Trône. Suivant les Mémoires des Indiens, on en devroit compter trois cens soixante-deux. Ils nomment le premier *Purûruwen*, & le

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

le dernier *Warbudi*, ou selon d'autres *Sibulimâren*, qui mourut sans enfans. Après lui régnèrent quelques Princes de la race des *Cri-aräses*, ou *Rois Montagnards*, de *Maleialam*, ou Malabar, sous le titre de *Currunilamanner*, qui signifie *Seigneurs appanagés*. Dans la suite, l'Empereur de *Nara-Singam*, ou Narsingue, qui règnoit à *Wiseinâgaram*, ou Bisnagar, ayant divisé ses Etats Méridionaux entre ses principaux Officiers, *Muttuvirapanaiken* obtint le Maduré pour son partage. Son fils, *Tirumaleinaiken*, eut deux fils; *Soccalinganaiken* l'aîné, s'empara de Tanjour en 1674, & fit mourir le Naik de ce Royaume. *Muttarhagatirinaiken* son frère, le mit ensuite en prison; mais au bout de dix-huit mois, il remonta sur le Trône, & Muttarhagatirinaiken se retira auprès d'Ecosi-Raja, qui sous prétexte de rétablir le fils du dernier Naik de Tanjour, avoit usurpé ses Etats. Soccalinganaiken étant mort quelquetems après, son fils *Rengu-Kutschna-muttu-virapanaiken*, lui succeda; mais il ne vécut que treize mois. Sa Mère, la fameuse *Mangammal*, s'établit ensuite sur le Trône, qu'elle occupa seize ans. Le feu Roi, son fils, avoit laissé sa femme enceinte d'un fils, qui portoit déja le titre de Roi, sous la tutelle de son Ayeule.

C'est de cette Princesse que parle le Père Martin, dans sa Lettre de l'année 1700. „ Elle avoit, dit-il, confié le Gouvernement de l'Etat au *Tala-* „ *vay*, ou Prince Régent, qui en étoit le maître absolu, & qui disposoit „ de tout à sa volonté, mais avec tant de sagesse & un si parfait desinté- „ ressement, qu'on le regardoit comme le plus grand Ministre qui eut ja- „ mais gouverné le Maduré."

Quelques années après, le Talavay, qui étoit en guerre avec le Roi de Tanjour, remporta sur les Troupes de ce Prince, une victoire célèbre, dont le Père Martin raconte aussi les circonstances.

„ Le premier s'étoit campé sur la rive septentrionale du Coloram, pour „ mettre le Royaume à couvert de l'Armée de Tanjour, qui faisoit de „ grands ravages dans tout le Pays; mais quelque effort qu'il fit, il ne pût „ arrêter les incursions d'un Ennemi, dont la Cavalerie étoit beaucoup plus „ nombreuse que la sienne. Il crut que le plus sûr pour lui étoit de faire „ diversion. Sur le champ il forma le dessein de repasser le Fleuve, qui „ avoit fort baissé, pour porter ensuite la consternation jusques dans le „ Royaume de Tanjour. Il executa ce projet si secrétement, que les En- „ nemis ne s'apperçurent de son passage, que lorsqu'ils virent ses Trou- „ pes dépliées, sur l'autre bord de la Rivière, & prêtes à pénétrer dans „ le cœur du Royaume, qui étoit sans deffense. Ce passage imprévû les „ déconcerta. Il ne leur restoit d'autre ressource que de passer aussi la Ri- „ vière, pour venir au secours de leur Pays; mais ayant mal choisi le gué, „ le Talavay, qui s'apperçut de leur desordre, vint fondre sur eux, & n'eut „ pas de peine à les rompre. La déroute fut générale, & bien-tôt la plus „ grande partie du Royaume se trouva remplie de Soldats étrangers, qui „ y commirent de grands ravages.

„ Le Roi, outré de se voir vaincu par un Peuple accoutumé à rece- „ voir ses loix, conçut de grands soupçons de l'infidélité ou de la négli- „ gence de son Premier Ministre *Balogi*, ou comme d'autres l'appellent, *Va-* „ *gogi-Pandiden*. Les Grands, qui le haïssoient, & qui avoient juré sa

„ per-

„ perte, appuyèrent fortement ce soupçon, & firent retomber sur lui le „ succès malheureux de cette guerre. Mais Balogi, sans s'effrayer des „ complots qui se tramoient contre lui, envoya aussi-tôt ses Sécretaires chez „ les principaux Marchands de la Ville & des environs, avec ordre à cha- „ cun d'eux, de lui prêter une somme considérable, sous peine de confis- „ cation de tous leurs biens. Enfin, en moins de quatre jours, il amassa „ près de cinq cens mille écus, qu'il se hâta d'employer à gagner la Reine „ de Tirichirapali, à corrompre la plûpart de ceux qui composoient son „ Conseil, & sur-tout à mettre dans son parti le Père du Talavay, dont „ l'avidité étoit insatiable. Il fit si bien qu'avant les huit premiers jours „ expirés, sans que le Talavay même en eût connoissance, la paix fut con- „ clue à Tirichirapali avec le Roi de Tanjour, qui rendit ses bonnes „ graces au Ministre, & lui accorda une autorité plus étendue que jamais".

Le Roi de Maduré, petit-fils de Mangammal, étant mort, après un règne de vingt-huit ans, sa Mère, nommée *Wöngüdtammal*, ou *Minnätschammal*, monta sur le Trône; Mais à peine avoit-elle gouverné quatre ans, que les Mogols se rendirent maîtres de Tirichirapali, le 26 d'Avril 1736, & établirent pour Roi, de nom seulement, *Cadturâsa Tirumaleinaiken*, petit-fils de Muttarhagatirinaiken, frère cadet de Soccalinganaiken, dont on a rapporté l'avanture. C'est ici que nous bornons cette Histoire, en avertissant qu'elle sera continuée dans l'Article de Pondichery.

Royaume de Maissour.

IV. Le Royaume de *Maissour*, ou *Mâsbûr*, qui s'étend à l'Ouest & au Nord du Maduré, doit son nom, & les Princes qui y règnent, à un Château, situé à quelque distance de la Capitale, nommée *Chirengapatnam*, & renfermée dans une Isle du Caveri (c). La Forteresse ressemble aux anciennes Villes de l'Europe, qui étoient fortifiées par des tours. Elle a un bon fossé. Le Palais du Roi n'a rien de remarquable. Les Chrétiens y ont une assez jolie Eglise.

Cet Etat est de tous ceux que le Mogol n'a pas subjugués, celui qui est devenu le plus considérable, par les conquêtes que ses Princes ont faites de plusieurs Forteresses, soit dans le Royaume de Maduré, soit dans les autres Etats voisins. On lui donne près de quinze millions de rente. Il a mis sur pied des Armées de trente mille hommes d'Infanterie & de dix mille de Cavalerie. Le Père *Cinnami*, Jésuite, Fondateur de la Mission établie dans ce Royaume, assûre, que dès l'année 1650, les Etats de Maissour s'étendoient depuis le commencement de l'onzième degré de Latitude septentrionale jusqu'au-delà du treizième. Les Terres du Samorin & des autres Princes du Malabar, le bornent du côté de l'Occident.

Ce qui a rendu les Maissouriens si redoutables à leurs voisins, c'est la manière cruelle dont ils traitent leurs prisonniers de guerre. Ils leur coupent à tous le nez. On met ensuite ces nez coupés dans un vase de terre, on les sale, pour les garder & les envoyer à la Cour. Les Officiers & les Soldats sont recompensés à proportion du nombre des prisonniers qu'ils ont traités avec cette barbarie. Com-

(c) Sa situation, suivant le P. Bouchet, est environ les treize degrés quinze minutes de Latitude du Nord. M. d'Anville, dans sa Carte de 1737, la place seulement à douze degrés quarante minutes; C'est la hauteur que M. Bellin lui donne dans la sienne.

Description de l'Inde Méridionale.

Comme le Caveri, qui prend ſa ſource dans les montagnes de Gatte, traverſe le Maiſſour pour ſe rendre ſur la Côte Orientale, les Princes de ce Pays ont ſouvent eû des différends à cette occaſion, avec les Rois de Maduré & de Tanjour. Le Père Martin raconte que de ſon tems, le Roi de Maiſſour avoit voulu arrêter le cours de ce Fleuve, par une digue énorme qu'il avoit fait conſtruire, & qui occupoit toute la largeur du canal. Son deſſein étoit de détourner les eaux par cette digue, afin que ſe répandant dans les canaux qu'il avoit pratiqués, elles vinſſent arroſer ſes Campagnes; Mais comme il ruinoit en même-tems les Royaumes de Maduré & de Tanjour, les deux Princes, attentifs au bien de leurs Etats, ſe liguèrent contre l'ennemi commun, afin de le contraindre, par la force des armes, à rompre une digue qui leur étoit ſi préjudiciable. Ils faiſoient déja de grands préparatifs, lorſque le Fleuve vengea par lui-même, comme on s'exprimoit dans le Pays, l'affront que le Roi de Maiſſour faiſoit à ſes eaux ſacrées, en les retenant captives. Tandis que les pluyes furent médiocres ſur les montagnes, la digue ſubſiſta, & les eaux coulèrent lentement dans les canaux préparés; Mais dès que ces pluyes tombèrent en abondance, le Fleuve s'enfla de telle ſorte, qu'il entr'ouvrit la digue, la renverſa & l'entraîna par la rapidité de ſon cours. Ainſi le Prince de Maiſſour, après bien des dépenſes inutiles, ſe vit fruſtré tout-à coup des richeſſes immenſes qu'il s'étoit promis de la fertilité extraordinaire de ſes terres.

Tout ce qu'on connoit dans le Maiſſour eſt dû aux Jéſuites, qui au rapport des Miſſionnaires Danois y ont établi quelques Egliſes, & tiennent à ferme le Village de *Pudâppâdi*, dont les Habitans ſont tous Chrétiens.

Royaume de Gingi.

Deſcription de ſa Forteresse.

V. A l'Orient de Maiſſour, & au Nord des Royaumes de Maduré & de Tanjour, on trouve la Forteresse de *Gingi*, Capitale d'un petit Royaume de ce nom (*d*). Ce que la Forteresse a de particulier, ce ſont trois montagnes, qui y forment une eſpèce de triangle. On a bâti un Fort ſur la cime de chaque montagne, d'où l'on peut abîmer, à coups de canon, ceux qui ſe feroient emparés de la Ville. Ces trois montagnes s'uniſſent entr'elles par des murailles, & par des tours placées d'eſpace en eſpace. Un de ces Forts a communication avec un bois épais, qui facilite l'entrée des ſecours dans la Place.

La Ville, ſituée au pied de la Forteresse, du côté de l'Orient, ne contient que cinq à ſix cens toiſes de longueur, & deux cens de largeur, mais le circuit de la Forteresse vaut environ trois mille cinq cens toiſes. Son enceinte eſt fort irrégulière, parcequ'elle a été conduite ſur le ſommet de quatre montagnes, dont on a fait autant de Forteresses particulières (*e*). La

(*d*) Latitude douze degrés dix minutes. M. d'Anville la place cinq minutes plus au Nord, & M. Bellin cinq minutes plus au Sud.

(*e*) Sur la quatrième montagne eſt un Pagode magnifique, qui étant environné d'une double enceinte, peut auſſi paſſer pour une eſpèce de Forteresse. Il y a encore un Fort, bâti ſur un grand roc, hors de la Ville, dont il deffend le paſſage. Le ſeul qui mène aux principales Forteresses eſt une montée, pavée d'ardoiſe, ou taillée dans le roc en quelques endroits. Ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt que l'eau ne manque pas ſur ces montagnes.

La principale, & qu'on peut appeller la Citadelle, est à l'angle de la Place, tournée vers le Nord-Ouest, & se nomme *Rasjegadu*. Outre l'avantage de sa situation sur un lieu escarpé, elle a une double enceinte, dont une partie est prise du roc même.

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

Révolutions de cet Etat.

LE Palais des anciens Rajas est au pied, séparé du reste de la Place par un retranchement. Leur Cour étoit fort somptueuse. Ces Rajas reconnoissoient le Roi de Bisnagar, ou de Narsingue, en qualité de Souverain. Dans la suite, le petit Etat de Gingi tomba sous la puissance du Roi de Visapour, qui s'étant ligué avec celui de Golkonde, vers l'an 1650, avoit dépouillé le Roi de Narsingue de ce Pays. En 1677, le fameux Raja Sevagy se rendit maître de Gingi, que son fils conserva quelques années, comme on le verra dans l'Article suivant. Cependant Aureng-Zeb, après la conquête des Royaumes de Golkonde & de Visapour, y envoya une Armée, dont les efforts furent d'abord inutiles. L'Empereur Mogol ne se rebuta point; il mit à la tête de son Armée, un Général de réputation, nommé *Julfakarkan*. Le dessein du Général étoit de prolonger le Siège, parcequ'il trouvoit son intérêt dans sa durée. Mais *Daourkan*, un de ses Officiers subalternes, pressa si vivement l'attaque de son côté, qu'il emporta la Place, & mit par cette conquête tout le Royaume sous la puissance d'Aureng-Zeb.

ON ne fera point un Article particulier pour le *Carnate*. Les Relations du Volume précedent en ont déja fait connoître les principales Places, & le Morceau qui va suivre, y ajoutera encore plusieurs éclaircissemens.]

§. I.

Origine de l'Etablissement des François à Pondichery.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

C'EST ici l'occasion qu'on s'est promise, à la fin du Voyage de Luillier (*a*), de puiser dans une meilleure source des idées plus justes de l'Etablissement François de Pondichery (*b*).

1674.

REMONTONS, avec l'Auteur que je fais profession de suivre, jusqu'à l'année 1674, où l'on a vû, dans une Relation précédente (*c*), la Ville de Saint-Thomé prise en peu de jours par les armes Françoises, sous le

(*a*) Au Tome précedent. Dans l'Edition de Paris, ce Morceau est à la suite du Voyage de Luillier; mais nous l'en avons détaché pour les raisons connues. R. d. E.

(*b*) On ne fera pas difficulté de les emprunter du troisième Tome de l'Histoire des Indes Orientales, par M. l'Abbé *Guyon*. Cette partie de son Ouvrage, ayant été composée sur les Mémoires de la Compagnie des Indes, avec une attention d'autant plus marquée, que les deux premiers Tomes en font une sorte d'introduction, qui ne paroît rapportée qu'à cette vûe, on ne sauroit prendre un guide plus sûr & plus exact; le style même en est assez soûtenu, pour ne pas demander beaucoup de réformation. *L'Histoire des Indes Orientales, anciennes & modernes*, a été publiée en 1744, à Paris, chez *De-Saint* & *Saillant*, 3 Vol. *in*-12.

(*c*) Voyez le Journal de la Haie, au Tome XI. de ce Recueil. Voyez y aussi ceux de Rennefort, de Carré & de l'Estra, & celui de Dellon, au Tome XIII., qui contiennent la suite des Etablissemens François aux Indes.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

le commandement de l'Amiral de la Haie (*d*), & reprise après un long Siège par les Hollandois. Ce fut dans cette conjoncture que Martin reçut ordre de se rendre à Pondichery (*e*), où la Compagnie des Indes avoit déja un Comptoir, pour y commander les François sous l'autorité du Roi de Visapour. Baron, Directeur de Surate, qui avoit accompagné l'Amiral de la Haie dans l'expédition de Ceylan, & pendant les deux Sièges de Saint-Thomé (*f*), prit bien-tôt la même route, avec quelques Troupes échappées à la guerre, pour se procurer une parfaite connoissance du lieu & de ses avantages. Il y laissa soixante hommes. De-là s'étant rendu à Surate, il écrivit à la Compagnie, en France, qu'au défaut de Saint-Thomé, Pondichery pouvoit être préferé à beaucoup d'autres endroits de la Côte, & que si l'on pouvoit acquérir la propriété de la Place, il seroit facile d'y faire un Etablissement inébranlable.

1674.

1675. MARTIN n'eut pas peu de peine à se soûtenir avec si peu de forces. Cependant, pour ne pas laisser tout-à-fait inutile le fond que la Compagnie lui avoit confié, il en donna une partie à intérêt à *Chirkam-Loudy*, Gouverneur de cette Contrée pour le Roi de Visapour, sur le pied d'un & demi pour cent, par mois; profit qui servit à remplacer ses dépenses: & n'en étant pas moins convaincu des avantages de son poste, il ne cessoit pas d'écrire à la Compagnie, qu'il n'y avoit aucun endroit de cette Côte d'où elle pût tirer plus facilement & à meilleur compte les guinées & les salempouris (*g*).

1676. AU commencement de l'année 1676, Chirkam-Loudy, qui étoit entièrement dans les intérêts de la France, prévoyant quelques démêlés qu'il ne pouvoit éviter, avec le Gouverneur de Gingy (*h*), qui est la Capitale de la Province, à une journée de Pondichery, & ne doutant pas que le Comptoir François ne fût exposé aux insultes de la guerre, envoya trois cens Soldats à Martin, pour y demeurer sous ses ordres. Comme les François occupoient une Maison spacieuse, mais sans défense, ce Général leur conseilla de s'y fortifier, & la dépense de ces premiers ouvrages ne monta qu'à sept cens écus.

MAR-

(*d*) M. l'Abbé Guyon se trompe en donnant la qualité de Directeur de la Compagnie à M. de la Haie, qui étoit un Officier militaire, mort depuis au Siège de Thionville, avec le grade de Lieutenant Général des Armées du Roi. Il ne se trompe pas moins, en le faisant aller à Pondichery après la reddition de Saint-Thomé. M. de la Haie fut renvoyé en France par les Hollandois, sur un de leurs Vaisseaux, suivant la capitulation.

Nota. Dans un autre endroit, l'Abbé Guyon traite M. de la Haie de Viceroi; & si le reproche qu'on lui fait ici étoit fondé, ce seroit la faute du Mémoire des Archives de la Compagnie, dont il donne la Copie. Mais, ne se peut-il pas qu'il y eût deux de la Haie, & que le Directeur fût le même que Dellon nomme M. *des Hayes*? R. d. E.

(*e*) Lorsque les François y arrivèrent, cette Place se nommoit *Boudoutschery*, & c'étoit fort peu de chose. Ce fut le Directeur *Marcara* qui y établit le Comptoir, en 1670, après en avoir établi un à Masulipatan, en 1669, par un Traité avec le Roi de Golkonde.

(*f*) C'est M. Prevost qui se trompe, & Dellon nous apprend que Baron étoit resté à Surate, d'où il ne partit que le 8 de Fevrier 1673, pour aller au secours de M. de la Haie. R. d. E.

(*g*) Espèces d'étoffes. *Histoire des Indes*, *ubi sup.* pag. 215.

(*h*) Ce Gouverneur étoit frère de Caveskam, dont on a parlé dans l'Histoire de Don Pedre de Castro, au Tome précedent.

Martin écrivoit à la Compagnie, au mois de Janvier 1677, qu'il avoit afferme l'Aldée de *Pasquinambat*, qui n'est éloignée que d'un quart de lieue de Pondichery, qu'elle se peuploit de jour en jour, qu'elle s'embellissoit, & que depuis trois mois, qu'il avoit entrepris d'y former un nouveau Village, il y avoit déja quarante maisons d'achevées; que l'on continuoit de bâtir, & qu'en moins de six semaines, il en pourroit tirer, chaque mois, cent cinquante pièces de guinées, qui augmenteroient à proportion que l'Aldée se peupleroit; & que pour y attirer des Ouvriers, il les avoit exemptés, pour une année, de toutes sortes de droits.

Etablissement François de Pondichery.

1677.

Au mois d'Octobre suivant, il arriva de grands changemens dans la Province de Gingy. Chirkam-Loudy se promettoit de terminer la guerre en se rendant maître de la Capitale; lorsqu'un ennemi, dont il se défioit peu, vint traverser des desseins qui ne pouvoient tourner qu'à l'avantage de la Compagnie. Sevagy, ce fameux Rebelle, dont on a lû tant de fois le nom dans les Relations précédentes, s'étant rendu redoutable au Roi de Golkonde, força ce Prince de lui donner une somme considérable, fit alliance avec lui pour la conquête de la partie du Carnate qui appartenoit au Roi de Visapour, & marcha contre la Ville de Gingy. Le Gouverneur, qui ne se crut point en état de résister à cette nouvelle attaque, remit la Place & les Terres de sa dépendance, par un traité qui lui assuroit d'autres Terres dans le Royaume de Golkonde. Une conquête si prompte excita Sevagi à faire marcher ses Troupes contre *Velour*, célèbre Forteresse, & l'ancien séjour des Rois de Carnate. Mais la valeur du Commandant lui faisant craindre un trop long Siège, il laissa la Place blocquée par un Corps de Troupes; & le reste de son Armée, composée de vingt-cinq à trente mille hommes d'infanterie & de dix ou douze mille chevaux, s'avança contre Chirkam, qui n'avoit alors que trois mille chevaux & quelques mille hommes de pied. Cet Ami des François fut contraint de se retirer en desordre. Il se renferma dans une Place, nommée *Bonegupamant*, où il fut bien-tôt assiégé. Après quelques jours de défense, il se vit forcé de remettre au Vainqueur toutes les Places qu'il tenoit pour le Roi de Visapour, & de payer une somme de vingt mille pagodes. Ses fils demeurèrent en ôtage, pour le payement de cette somme; tandis que se retirant dans les bois, à quatre ou cinq journées de Pondichery, il dépêcha des Courriers au Roi son Maître, pour l'informer de l'état de la Province.

Martin, qui comprit aussi-tôt de quoi il étoit menacé dans Pondichery, chercha les moyens de se mettre à couvert. Quoique Sevagi eût toûjours marqué de l'affection pour les François, il se crut obligé, par la prudence, de saisir l'occasion d'un Navire Portugais, qui mouilla dans la Rade, pour envoyer à Madras les effets que la Compagnie avoit dans les Indes. Ensuite n'espérant rien de la situation de Chirkam, ni du petit nombre de François qu'il avoit sous ses ordres, il prit le parti d'envoyer au Vainqueur, qui venoit déja vers la Ville, un Brame attaché au service de la Compagnie, pour le féliciter de son arrivée dans la Province, & du progrès de ses armes. Cette politique eut le succès qu'il s'en étoit promis. Sevagy fit des plaintes de la Nation Françoise, & lui re-

1680.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.
1680.

reprocha particulièrement de s'être déclarée pour Chirkam, contre le Gouverneur de Gingy. Mais l'Envoyé remplit sa commission avec tant de bonheur & d'habileté, qu'il obtint un *Caoul*, c'est-à-dire, un Acte formel, par lequel Sevagy accordoit aux François la liberté de demeurer dans Pondichery, à la seule condition de ne prendre aucun parti dans ses guerres (*i*).

Terres cédées à la Compagnie.

CETTE faveur ne couta aux François qu'un présent de cinq cens pagodes. Dans le cours de la même année, Martin, n'ayant pû se faire restituer les sommes qu'il avoit prêtées à Chirkam-Loudy, obtint de ce Seigneur une cession autentique du revenu des Terres de Pondichery, jusqu'à la concurrence du payement. Ensuite, il paroit qu'au milieu des guerres voisines, l'Etablissement François fut respecté; quoiqu'il n'eût alors que trente-quatre hommes pour sa défense (*k*). En 1686, le calme ayant succedé aux troubles du Pays, Martin fit bâtir deux grands Magasins de brique, & d'autres Edifices (*l*). Deux ans après, on commença plus sérieusement à se fortifier, par un mur assez fort, qui fut élevé du côté de l'Ouest (*m*), & qui a été continué, depuis, des autres côtés de la Loge. En 1689, le Directeur obtint des Officiers de *Sommagy-Raja* (*n*), fils & successeur de Sevagy, la liberté d'augmenter les Fortifications de quatre tours, dont il flanqua les courtines. Ce fut vers le même-tems, qu'il fut informé de la prise & de la mort de Sommagy. Ce malheureux Prince, étant tombé dans une embuscade de Troupes du Mogol, par la trahison d'un de ses Ministres, fut conduit devant le Vainqueur, qui lui fit crever les yeux & couper la tête.

1686.

On commence à fortifier Pondichery.

1689.

LE desordre que cet événement jetta dans la Province, fut augmenté par l'avis qu'on reçut aux Indes, d'une déclaration de guerre entre la France & la Hollande. Les Hollandois, quoiqu'assez foibles sur la Côte, employèrent

(*i*) M. l'Abbé Guyon rapporte ce Caoul: Avec la liberté d'exercer toutes sortes de Commerces, & de bâtir des Magasins dans toute l'étendue du Gouvernement de Gingy, „ il „ accorde à la Compagnie l'exemption de „ tous les droits, à la reserve d'un & demi „ pour cent sur toutes les marchandises qu'el- „ le fera embarquer ou débarquer; lorsqu'el- „ les se vendront, les Marchands payeront „ le même droit pendant l'espace de cinq an- „ nées; lesquelles expirées, on payera deux & „ demi pour cent, pour toûjours, moyen- „ nant quoi, la Compagnie est exempte des „ autres droits, comme *Paliagars*, *Taliars*, „ *Peseurs*, & généralement de tous. Aucu- „ ne Nation, comme Anglois, Danois, Por- „ tugais & tous autres, ne pourront négo- „ cier ni débarquer aucune marchandise à „ Pondichery, sans la permission de la Com- „ pagnie. Tous les Ouvriers & Serviteurs „ de la Compagnie demeureront libres à „ Pondichery, sans qu'ils soient obligés de „ payer aucun des droits que les Habitans „ payent au Divan. La Compagnie pourra „ prendre à son service le nombre de Las- „ cars & de Serviteurs qui lui sera nécessai- „ re. Si les gens de la Compagnie ont quel- „ que démêlé avec ceux du Divan, ou mé- „ ritent châtiment, la Compagnie fera justi- „ ce, sans qu'aucun Officier du Divan en „ puisse connoître, &c. Le présent Caoul „ devant valoir pour toûjours. Fait le 15 „ Juillet 1680." *Ibid.* pag. 228 & précédentes.

(*k*) Ce nombre s'y trouvoit au commencement de l'année 1679; ainsi il pouvoit bien avoir été augmenté depuis. R. d. E.

(*l*) La Loge n'étoit encore couverte que de paille.

(*m*) L'ordre en fut donné par M. de Ceberet, un des Envoyés de France à Siam, d'où il étoit parti, avant la Loubere, pour aller visiter les Etablissemens François. Voyez le second Voyage de Siam; au Tome XII.

(*n*) Il est nommé aussi *Sandoschi* & *Sambogi-Raja*. R. d. E.

rent aussi-tôt toutes sortes de moyens pour enlever, à la Compagnie Françoise, un poste qu'ils croyoient nuisible à leur Commerce; & n'espérant rien de la force, ils prirent le parti de s'addresser à *Avy-Raja*, Gouverneur général de la Province, auquel ils firent offrir une somme considérable, pour la subsistance des Troupes de *Rame-Raja*, frère & successeur de Sommagy (*o*), avec des grands présens pour lui-même, s'il vouloit leur abandonner Pondichery. Ces tentatives demeurèrent sans succès: mais elles excitèrent les François à se précautionner. Ils mirent six pièces de canon sur chacune de leurs quatre tours. Ils barricadèrent les avenues de leur Loge, & tous les postes furent gardés par des Soldats du Pays (*p*).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

1689.

PENDANT toute l'année suivante, ils se virent si continuellement menacés par les Anglois & les Hollandois, qu'en 1691, Martin prit la résolution de faire passer toutes les bouches inutiles chez les Portugais de Saint-Thomé, qui leur firent un accueil fort civil. Il fit des provisions de vivres & de munitions. Le nombre des Soldats du Pays fut augmenté. On éleva une Redoute, sur le terrain où les Capucins avoient commencé à se bâtir un Couvent; & l'on fortifia quelques autres endroits, où les Ennemis pouvoient se loger. Ces mouvemens continuèrent jusqu'en 1693. Alors les Hollandois parurent devant la Ville, avec des forces capables d'attaquer la plus importante Place des Indes. Leur Escadre étoit composée de dix-neuf Navires, de plusieurs Bots & demi-Bots, de doubles Chaloupes, & de divers Bâtimens du Pays. Ils mirent à terre plus de quinze cens hommes de Troupes réglées; un grand nombre de Matelots; des Boughis, des Macassars & des Chingales, qui montoient à plus de deux mille; quinze ou vingt pièces de canon de fonte, de dix-huit livres de balle, vingt-quatre pièces de campagne, six mortiers, & beaucoup plus de munitions qu'ils n'en avoient besoin pour leur entreprise; sans compter qu'ils avoient déja gagné le Prince du Pays, qui leur avoit vendu la Ville, avec toutes ses dépendances. Cette négociation leur avoit couté plus de cinquante mille pagodes. Les François furent attaqués vigoureusement. Ils résistèrent pendant plusieurs jours: mais, dans l'impuissance de tenir plus long-tems contre des forces si nombreuses, ils battirent la chamade le 6 de Septembre, & les articles de la capitulation furent dressés (*q*).

1691.

Pondichery passe au pouvoir des Hollandois.

1693.

AINSI le Fort de Pondichery changea de Maîtres & demeura près de six ans entre les mains des Hollandois. La Compagnie n'y rentra qu'au commencement de l'année [1699], en exécution du Traité de Riswick. Elle trouva les Fortifications considérablement augmentées. Les Hollandois avoient achevé l'enceinte des murs, & les avoient flanqués de sept bastions. Ils demandèrent le remboursement de leurs dépenses, qui furent réglées à seize

1699.

Les François y rentrent par le Traité de Riswick.

(*o*) Ce Prince, nommé autrement *Rant-Raja*, s'étoit enfermé dans la Forteresse de Gingy, où il fut assiégé, en 1690, par les Troupes Mogoles, qui n'emportèrent la Place qu'au bout de deux ans, comme on l'a vû ci-dessus. R. d. E.

(*p*) Si le nombre des François n'étoit pas augmenté depuis les dernières années, ce que l'Auteur ne fait pas remarquer, ils n'étoient pas plus de trente-quatre.

Nota. Il y a peu d'apparence que ce nombre fût encore le même, après l'espace d'onze années. Voyez ci-dessus nôtre Note (*k*). R. d. E.

(*q*) M. l'Abbé Guyon en rapporte les articles, *pag.* 234. & *suiv.*

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

1699.

Ils s'y fortifient.

seize mille pagodes, & payées sur cette estimation. Aussi-tôt Martin, dont la conduite fut honorée de diverses récompenses, reçut ordre de ne rien épargner pour mettre la Place en état de résister à toutes sortes d'insultes. Avec quantité de munitions de guerre, on lui envoya, pour garnison, deux cens Soldats François, auxquels il joignit trois cens Topases, qu'il avoit amenés du Bengale. On lui donna des Officiers, pour commander les Troupes, & deux Ingénieurs, pour achever les Fortifications. Dès la fin de 1699, il marquoit à la Compagnie, qu'il avoit fait bâtir, dans la Ville, cent nouvelles Maisons, pour y attirer les Peuples du Pays; & dix ans après, on y comptoit déja cinquante à soixante mille Habitans. Depuis 1685, jusqu'en 1710, elle avoit couté plus de huit cens mille livres à la Compagnie des Indes (r).

1710.

La langueur où l'on vit tomber le Commerce retarda le projet d'aggrandir & de fortifier Pondichery. Cependant le nombre des Habitans & des Maisons croissant de jour en jour, la Compagnie résolut de faire environner de murs la Ville entière. Elle fit une partie des fraix, & les Habitans contribuèrent pour le reste. Une imposition de deux sous par mois, sur chaque tête, facilita beaucoup le progrès de l'ouvrage, qui fut commencé en 1723 (s), & poussé avec beaucoup de constance.

1723.

Description de Pondichery.

L'ATTENTION que les Gouverneurs ont toûjours eûe d'assigner le terrain aux particuliers qui demandoient la permission de bâtir, a formé, comme insensiblement, une Ville aussi régulière que si le plan avoit été tracé tout-d'un-coup. Les rues en paroissent tirées au cordeau. La principale, qui va du Sud au Nord, a mille toises de long, c'est-à-dire, une demie-lieue Parisienne; & celle qui croise le milieu de la Ville est de six cens toises. Toutes les maisons sont contigues. La plus considérable est celle du Gouverneur. De l'autre côté, c'est-à-dire au Couchant, on voit le Jardin de la Compagnie, planté de fort belles allées d'arbres, qui servent de promenade publique, avec un grand Edifice, richement meublé, où le Gouverneur loge les Princes étrangers & les Ambassadeurs. Les Jésuites ont, dans la Ville, un beau Collège, dans lequel douze ou quinze de leurs Prêtres montrent à lire & écrire, & donnent des leçons de Mathématiques; mais ils n'y enseignent pas la langue Latine. La Maison des Missions étrangères n'a que deux ou trois Prêtres, & le Couvent des Capucins en a sept ou huit (t).

QUOI-

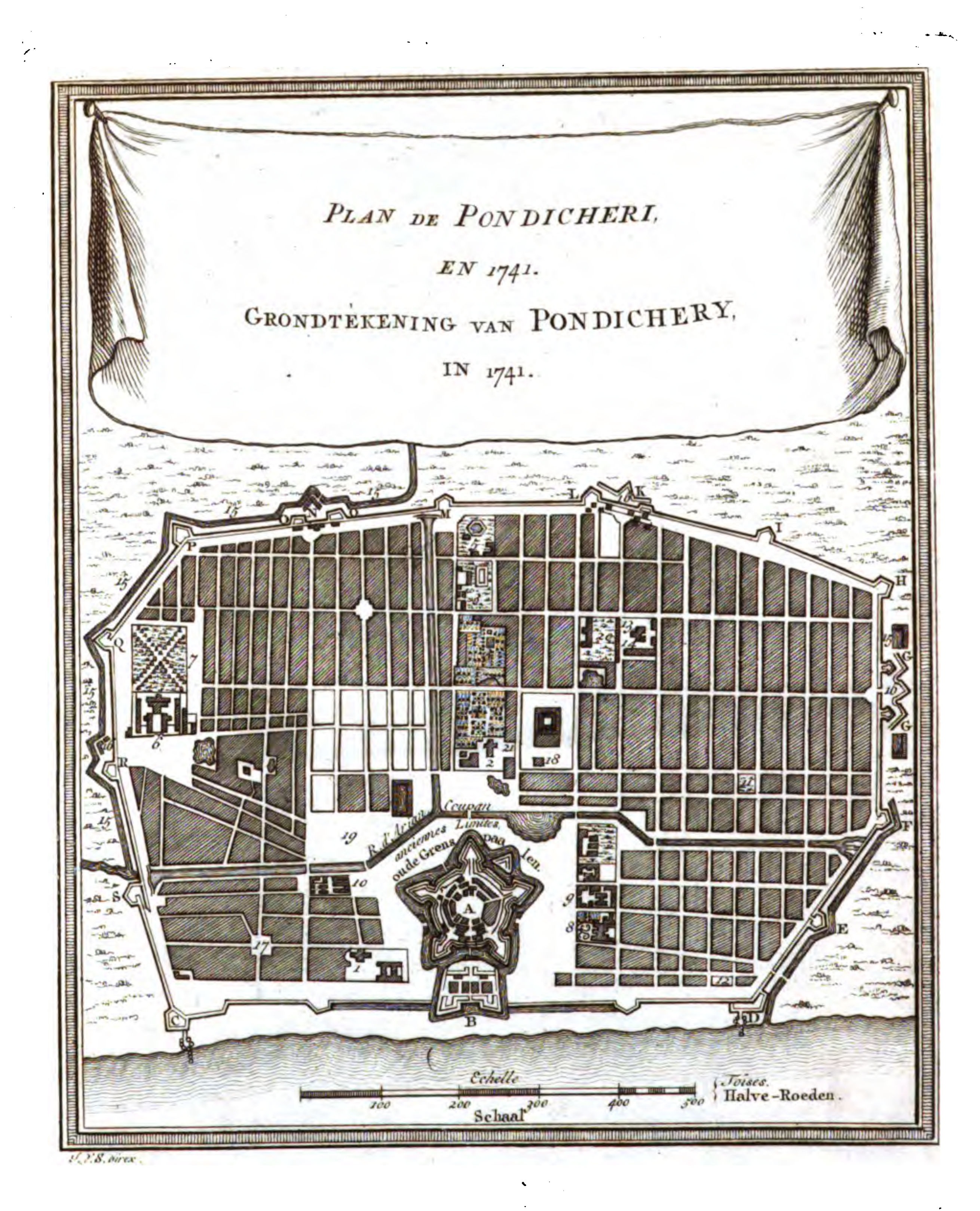
(r) *Ibidem.* pag. 247. Tout le détail précédent est tiré des Archives de la Compagnie.

(s) Voyez les réflexions qui finissent cet Article. Toutes nos Compagnies de Commerce avoient été réunies en 1719.

(t) Explication des Renvois du Plan de Pondichery.

A. Le Fort.
B. Ouvrage à Corne.
C. Bastion de St. Laurent.
D. ——— de St. Louis.
E. ——— d'Anjou.
F. ——— d'Orleans.
G. Bastion de la Porte de Madras.
H. ——— du Nord-Ouest.
I. ——— de St. Joseph.
K. ——— Porte de Valdaour.
L. Bastion Valdaour.
M. ——— Sans peur.
N. Porte Villenour.
O. Bastion Villenour.
P. ——— de la Reine.
Q. ——— de l'Hôpital.
R. ——— Goudelour.
S. Petite Batterie.

I. L'E-


PLAN DE PONDICHERI,
EN 1741.
GRONDTEKENING VAN PONDICHERY,
IN 1741.
R. d'Ariancoupan
anciennes Limites
oude Grens paalen.
Echelle
Toises.
Halve-Roeden.
Schaal
100
200
300
400
500
J. V. S. direx.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Les Gentils font la richesse de la Ville & du Pays.

Quoique les maisons de Pondichery n'ayent qu'un étage, celles des riches Habitans sont belles & commodes. Les Gentils y ont deux Pagodes, que les Rois du Pays leur ont fait conserver, avec la liberté du culte pour les Bramines (v); Ces peuples sont pauvres, mais occupés sans cesse au travail, ils font toute la richesse de la Ville & du Pays (x). Leurs maisons n'ont ordinairement que huit toises de long, sur six de large, pour quinze ou vingt personnes & quelquefois plus. Elles sont si obscures, qu'on a peine à comprendre qu'ils ayent assez de jour pour leur travail. La plûpart sont Tisserands, Peintres en toile, ou Orfèvres. Ils passent la nuit dans leurs cours ou sur le toît, presque nuds, & couchés sur une simple natte: ce qui leur est commun, à la vérité, avec le reste des Habitans; car Pondichery étant au douzième degré de Latitude septentrionale, & par conséquent dans la Zone torride, non-seulement il y fait très-chaud, mais pendant toute l'année il n'y pleut que sept ou huit jours, vers la fin d'Octobre. Cette pluye, qui arrive régulièrement, est peut-être un des phénomènes les plus singuliers de la Nature.

Phénomène remarquable.

Naturel laborieux des Gentils.

Les meilleurs Ouvriers Gentils ne gagnent pas plus de deux sous dans leur journée: mais ce gain leur suffit pour subsister, avec leurs femmes & leurs enfans. Ils ne vivent que de riz cuit à l'eau, & le riz est à très-bon marché. Des gâteaux sans levain, cuits sous la cendre, sont le seul pain qu'ils mangent; quoiqu'il y aît à Pondichery d'aussi bon pain qu'en Europe. Malgré la sécheresse du Pays, le riz, qui ne croît pour ainsi dire que dans l'eau, s'y recueille avec une prodigieuse abondance; & c'est à l'industrie, au travail continuel des Gentils, qu'on a cette obligation. Ils creusent dans les champs, de distance en distance, des puits de dix à douze pieds de profondeur, sur le bord desquels ils mettent une espèce de bascule, avec un poids en dehors & un grand seau en dedans. Un Gentil monte sur le milieu de la bascule, qu'il fait aller, en appuyant alternativement un pied de chaque côté, & chantant sur le même ton, suivant ce mouvement, en Malabare, qui est la langue ordinaire du Pays, *& un*, *& deux*, *& trois*, &c., pour compter combien il a tiré de seaux. Aussi-tôt que ce puits est tari, il passe à un autre. En général, cette Nation est d'une adresse étonnante pour la distribution & le ménagement de l'eau. Elle en conserve quelquefois dans des étangs, des lacs & des canaux, après le débordement des grandes Rivières, telles que le Colram, qui n'est pas éloigné

1. L'Eglise des Capucins.
2. L'Eglise des Jésuites.
3. Jardins de la Compagnie.
4. Jardins des Jésuites.
5. Jardins des Capucins.
6. L'Hôpital.
7. Ancien Jardin de la Compagnie.
8. L'Hôpital de la Compagnie.
9. Maison du Gouverneur.
10. L'Hôtel de la Monnoye.
11. Cimetière des Malabares.
12. Cimetière des François.
13. Grand Marché.
14. Prison des Malabares.
15. Ouvrages neufs, faits en 1740 & 1741.
16. Ouvrages de 1740.
17. Marché de St. Laurent.
18. Batterie des Toiles.
19. Place Dumas.
20. Les Missionnaires.
21. La grande Pagode.

(v) On prononce Brame dans le Pays.

(x) Tout ce qui est dit ici des Gentils en général, M. Prevost l'avoit appliqué en particulier aux Bramines. Des Prêtres laborieux aux Indes! La rencontre seroit singulière. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

loigné de Pondichery. Les Mahométans, auxquels on donne ordinairement le nom de *Maures*, sont aussi faineans que les Gentils sont laborieux (y).

Rade de Pondichery.

LA Ville de Pondichery est à quarante ou cinquante toises de la Mer, dont le flux, sur cette Côte, ne s'éléve jamais plus de deux pieds. C'est une simple Rade, où les Vaisseaux ne peuvent aborder. On employe des Bateaux pour aller recevoir ou porter des marchandises, à la distance d'une lieue en Mer; extrême incommodité, pour une Ville où rien ne manque d'ailleurs à la douceur de la vie. Les alimens y sont à très-vil prix. On y fait bonne chère en grosse viande, en gibier, en poisson. Si l'on n'y trouve point les fruits d'Eté qui croissent en Europe, le Pays en produit d'autres qui nous manquent, & qui sont meilleurs que les nôtres (z).

Etat du Gouverneur.

LE Gouverneur général de la Compagnie a douze Gardes à cheval, en habits d'écarlate, avec un parement noir & un bordé d'or. Leur Capitaine est galonné sur les tailles & les coutures. La Garde à pied, composée de trois cens hommes, qui portent le nom de *Pions*, sert à diverses fonctions, suivant les ordres qu'elle reçoit. Mais, lorsqu'il est question de recevoir un Roi, un Prince, ou quelque Ambassadeur extraordinaire, tout ce cortège accompagne le Gouverneur. Dans ces occasions solemnelles, où les Officiers de la Compagnie sont obligés de se conformer & de répondre au faste des Orientaux, il se fait porter, par six hommes, sur un Palanquin dont les carreaux & le dais sont ornés de broderies & de glands d'or. En un mot, il se présente avec la magnificence qui convient à son rang (a).

1735.

Forces de la Ville.

Honneurs & Privilèges accordés aux François.

Monnoye que M. Dumas fait frapper.

1736.

SUIVANT le dernier dénombrement, on comptoit dans Pondichery cent vingt mille Habitans, Chrétiens, Mahométans ou Gentils. La Ville a plusieurs grands Magasins, six Portes, une Citadelle, onze Forts ou Bastions, & quatre cens cinq pièces de canon, avec des mortiers & d'autres pièces d'artillerie. La réputation des François, soutenue par la sage conduite de leurs Gouverneurs, entre lesquels l'Auteur nomme, avec distinction, M. *Dumas*, qui fut élevé à cette dignité en 1735, leur a fait obtenir, de plusieurs Princes Indiens, des privilèges, des honneurs & des préférences, qui paroissent flateuses pour la Nation. La première faveur de cette espèce, est la permission de battre monnoye au coin de l'Empereur Mogol; que les Hollandois n'ont encore pû se procurer par toutes leurs offres. Les Anglois en ont joui pendant quelques années; mais diverses révolutions les ont déterminés à l'abandonner. M. Dumas obtint cette grace, en 1736, par des Lettres Patentes de *Mahomet-Scha*, Empereur Mogol, addressées à *Aly-Daoust-Kan*, Nabab ou Viceroi de la Province d'Arcatte (b). Elles étoient

(y) *Ibid.* pag. 252 & précédentes.
(z) *Ibidem.*
(a) *Ibid.* pag. 253.
(b) L'Auteur rapporte ces Lettres, qui se nomment *Firman*. La date est le [1er. du mois *Rabala Sany*, l'an] 19 du règne de Mahomet-Scha, c'est-à-dire, le 1er. de la Lune d'Août 1736.

Nota. Il ne rapporte que les Lettres du Nabab, qui se nomment *Paravana*. Le mot de Firman est pour celles de l'Empereur Mogol. R. d. E.

étoient accompagnées d'un éléphant avec son harnois; présent qui ne se fait, chez les Orientaux, qu'aux Rois & aux plus puissans Princes. M. Dumas, comprenant les avantages qu'il en pouvoit tirer pour la Compagnie, fit frapper tous les ans, depuis l'année 1737 jusqu'en 1741, qui fut celle de son retour en France, pour cinq à six millions de roupies. Cette monnoye est une pièce d'argent, qui porte l'empreinte du Mogol, un peu plus large que nos pièces de douze sous, & trois fois plus épaisse. Une roupie vaut quarante-huit sous.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Pour comprendre de quelle utilité ce nouveau privilège fut à la Compagnie, il faut savoir que le Gouverneur se conformant au titre des roupies du Mogol, mit dans celles de Pondichery la même quantité d'alliage, & qu'il établit le même droit de sept pour cent. Par une évaluation facile, on a trouvé que dans la marque de ces cinq à six millions, valant en espèce plus de douze millions de livres, la Compagnie tiroit un avantage de quatre cens mille livres par an. Ce produit augmente de jour en jour, par le cours étonnant des roupies de Pondichery, qui sont mieux reçues que toutes les autres monnoyes de l'Inde. Non-seulement elles se font des lingots que la Compagnie envoye; mais toutes les Nations y portent leurs matières, sur lesquelles l'Hôtel de la Monnoye profite, suivant la quantité de l'alliage. Il n'y aura desormais que les pagodes & les sequins (c) qui puissent le disputer, dans le Commerce, à la monnoye de Pondichery. La pagode est l'ancienne monnoye des Indes. C'est une pièce d'or, qui a précisément la forme d'un petit bouton de veste, & qui vaut huit livres dix sous. Le dessous, qui est plat, représente une Idole du Pays; & le dessus, qui est rond, est marqué de petits grains, comme certains boutons de manche. Le sequin est une véritable pièce d'or très-rafiné, qui vaut dix livres de nôtre monnoye. Il est un peu plus large qu'une pièce de douze sous, mais moins épais; ce qui fait que tous les sequins sont un peu courbés. Il s'en trouve même de percés; ce qui vient de l'usage que les femmes Indiennes ont de les porter au cou, comme des médailles: ces pièces sont extrêmement communes dans le Pays, & ne se frappent qu'à Venise. Elles viennent par les Venitiens, qui font un Commerce très-considérable à Bassora, dans le fond du Golfe Persique, à Mocka, au Détroit de Babel-Mandel, & à Gedda, qui est le Port de la Mecque. Les Indiens y portent, tous les ans, une bien plus grande quantité de marchandises que les François, les Hollandois, les Anglois & les Portugais n'en tirent. Ils les vendent aux Persans, aux Egyptiens, aux Turcs, aux Moscovites, aux Polonois, aux Suedois, aux Allemands & aux Genois, qui vont les acheter dans quelqu'un de ces trois Ports, pour les faire passer, dans leurs Pays, par la Méditerranée & par terre.

Profit qui en est revenu à la Compagnie des Indes.

Forme de la monnoye qui se nomme pagode.

Sequins qui passent de Venise aux Indes.

Il convient à cet Article, de faire connoître les monnoyes qui sont en usage à Pondichery. Après les pagodes, l'Auteur place les roupies d'argent; monnoye assez grossière, qui n'ont pas tout-à-fait la largeur de nos pièces de vingt-quatre sous, mais qui sont plus épaisses du double. L'empreinte est ordinairement la même, sur toute la Côte de Coromandel. Une face

Autres monnoyes de Pondichery.

(c) M. l'Abbé Guyon écrit *Schins*; ce qui paroit contraire à l'usage.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

face porte ces mots: *L'an..... du règne glorieux de Mahomet*; & l'autre: *Cette roupie a été frappée à......* Celles de Pondichery & de Madras portent également le nom d'Arcatte, parceque la permiſſion de les frapper eſt venue du Nabab de cette Province: mais on diſtingue celles de Pondichery par un croiſſant qui eſt au-bas de la ſeconde face, & celles de Madras par une étoile.

Les *Fanons* ſont de petites pièces d'argent, dont ſept & demi valent une roupie, & vingt-quatre une pagode. Par conſéquent, le fanon vaut un peu moins de ſix ſous.

On appelle *Cache* une petite monnoye de cuivre, dont ſoixante-quatre valent un fanon. Ainſi la cache vaut un peu plus d'un denier.

Ces monnoyes, quoiqu'en uſage dans l'Inde entière, n'y ont pas la même valeur par-tout; & la cauſe de cette différence eſt que les unes ſont un peu plus ou moins fortes, & plus ou moins parfaites pour le titre.

Ponis & Coris du Bengale.

Dans le Bengale, on compte encore par *Ponis*, qui ne ſont pas des pièces, mais une ſomme arbitraire; comme nous diſons, en France, une piſtole. Il faut trente-ſix à trente-ſept ponis, pour une roupie d'argent d'Arcatte. Ainſi le ponis vaut environ cinq liards de nôtre monnoye. Au-deſſous ſont les petits coquillages dont on a parlé dans les Relations d'Afrique & dans celle des Maldives, qui portent le nom de *Coris*, & dont quatre-vingt font le ponis.

Accroiſſemens de l'Etabliſſement de Pondichery.

L'Etablissement François de Pondichery s'eſt accru, dans quelques occaſions ſi glorieuſes pour les Officiers de la Compagnie des Indes & pour toute la Nation, qu'elles ne doivent pas moins intéreſſer la curioſité que la deſcription même des lieux.

1738.

En 1738, *Cidogy*, Roi de Tanjour, laiſſa la Couronne, par ſa mort, à *Sabagy-Maba-Rajou*, ſon neveu, jeune Prince de vingt-ſix ou vingt-ſept ans. Un fils naturel du feu Roi, qui avoit eu beaucoup de part au Gouvernement pendant la vie de ſon père, s'étant fait un parti conſidérable à la Cour, s'empara du Palais & des Poſtes de Tanjour (*d*). Sahagy, forcé de fuir à cheval, avec quelques-uns de ſes amis, paſſa le *Coldram* (*e*), & ſe retira dans *Chalambron* (*f*), grande Pagode fortifiée, qui eſt à vingt lieues au Nord de la Ville de Tanjour, & huit lieues au Sud de Pondichery. Il y fut joint par quelques Troupes: mais comme il manquoit d'armes & de munitions, le Gouverneur Maure lui conſeilla de ſe lier avec les François, dont il leur vanta le courage & la généroſité. Ce Prince, qui

(*d*) Il eſt aſſez difficile de concilier ce récit avec celui des Miſſionnaires Danois. Cidogy, doit être *Tuccoſi*, qui mourut en 1735, & Sahagy, ſera le même que le Prétendant *Sawaſadi*, qui étoit en effet neveu de ce Prince. (Voyez ci-deſſus, *pag.* 5 & 6.) Mais on ne fait point mention ici de ſon fils, *Baba-Sçabib*, ou *Ecoſi-Maba-Raja*, qui règna enſuite l'eſpace d'une année, & après lui ſa femme deux années. Le fils naturel du feu Roi, (Tuccoſi) eſt apparemment *Sittoſi*, nom qui revient à celui qu'on donne ici à ſon Père. La fin tragique de ce Premier Miniſtre, quoique rapportée un peu différemment, le confirme. Ces ſuppoſitions admiſes, le reſte n'a plus rien qui embarraſſe. R. d. E.

(*e*) Grand Fleuve de la Côte de Coromandel, qui ſépare les Etats de Tanjour de ceux du Grand Mogol.

(*f*) Cette Pagode, qui eſt entourrée de murs fort épais & fort élevés, appartient aux Maures. Ils y ont un Gouverneur & une Garniſon.

qui avoit besoin de se faire des amis de ce caractère, pour l'aider à remonter sur le Trône, envoya, au Gouverneur général de l'Inde Françoise, quelques personnes de confiance, chargées de lui demander du secours & de lui offrir, en reconnoissance, la Ville de *Karical*, le Fort de *Karcangery* & quelques Villages voisins, avec toutes les terres de leur dépendance.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1738.

Il y avoit long-tems que la Compagnie & ses Gouverneurs aux Indes, avoient reconnu l'utilité d'un Etablissement sur les terres du Roi de Tanjour. Leurs tentatives avoient été traversées par les Hollandois de *Negapatam* (g). Cette Nation avoit même eu l'adresse d'engager le Roi de Tanjour à chasser les François d'un Etablissement, nommé *Cancrypatuam* (h), que l'ancienne Compagnie avoit formé en 1688, dans les Etats de ce Prince, sur la Côte de Coromandel. Le Gouverneur de Pondichery, saisissant l'occasion, fit un Traité avec les Envoyés de Sahagy, par lequel il s'obligea de lui fournir environ deux cens mille livres de nôtre monnoye, en argent & en munitions de guerre, avec tous les autres secours qui dépendoient de son autorité. Le Roi, de son côté, lui envoya l'Acte formel de la cession qu'il lui avoit fait offrir (i). Deux grands Vaisseaux de la Compagnie, le *Bourbon*, de soixante pièces de canon, & le *Saint-Geran*, de quarante-six pièces, furent équipés aussi-tôt, & l'on y embarqua des Troupes, de l'Artillerie, & toutes sortes de Munitions de guerre, autant pour secourir le Roi que pour se mettre en possession de Karical: mais lorsque cet armement fut achevé, Sahagy-Maha-Rajou ayant fait entrer dans ses intérêts les principaux Partisans de son Ennemi, cet usurpateur fut arrêté dans son Palais, & Sahagy, s'étant rendu à Tanjour, y fut reconnu sans opposition. Le fils de Cidogy, qui eut le malheur de tomber entre ses mains, fut coupé en quatre quartiers, dont chacun fut exposé sur une des portes de la Ville.

Cette révolution fut si subite, que les François mirent à la voile sans en être informés, & mouillèrent au commencement du mois d'Août devant Karical. Aussi-tôt que les Hollandois de Negapatam les eurent apperçus, & qu'ils furent informés de leur Traité avec le Roi, ils se hâtèrent d'envoyer leurs Ministres à Tanjour, avec des présens, pour engager ce Prince & son Conseil à le rompre. Ils y joignirent les menaces. Sahagy, pour qui le secours des François devenoit inutile, non-seulement différa sous de vains prétextes de faire remettre la Forteresse & la Ville de Karical au Commandant des Vaisseaux, mais donna vraisemblablement des ordres secrets pour s'opposer au débarquement. Un de ses Généraux, qui commandoit, dans ce Canton, un Corps de trois ou quatre mille hommes, s'approcha du bord de la Mer, & fit déclarer aux Officiers François que s'ils touchoient au rivage il ne balanceroit pas à les faire charger. Les deux Vaisseaux, après avoir passé deux mois à la vûe de Karical, reçurent ordre du Gouverneur de retourner à Pondichery. Il leur auroit été facile d'exécuter leur commission, malgré la résistance des Indiens: mais n'ayant en

(g) Fort Hollandois, & grande Ville Indienne, à quatre lieues au Sud de Karical.

(h) C'est *Caveripatnam*. R. d. E.

(i) Cet Acte est du mois de Juillet 1738.

en vûe qu'un Etablissement de Commerce, la prudence ne leur permettoit pas de se rendre odieux par des violences (*k*).

CEPENDANT le Roi, sans avoir ouvertement rompu son Traité, remettoit à l'exécuter après une guerre dans laquelle il se trouvoit engagé, contre *Sander-Saheb*, Nabab de Trichenapaly. Ce Seigneur, ami particulier du Gouverneur, & plein d'estime pour la Nation, ayant appris par quelles promesses le Roi de Tanjour s'étoit lié aux François, & comment il en éludoit l'exécution, écrivit au Gouverneur, pour lui offrir de s'emparer de Karical & de Karcangery, & de remettre ces Places entre ses mains. Ses offres furent acceptées. Ce Général Mogol, qui s'étoit déja fait une grande réputation de courage & d'honneur, ne tarda point à les remplir. Quatre mille chevaux, commandés par Francisco *Pereiro*, Espagnol (*l*), & l'un de ses principaux Officiers, qui étoit attaché depuis long-tems aux François, dissipèrent les Troupes de Tanjour & se saisirent de Karical & de Karcangery. Pereiro se rendit lui-même à Pondichery, pour annoncer cette nouvelle au Gouverneur. On y fit équiper, sur le champ, un petit Bâtiment de cent cinquante tonneaux, qui se trouvoit dans la Rade. Les François se rendirent en vingt-quatre heures à Karical, où Pereiro, suivant l'ordre du Nabab, leur ouvrit les Portes de la Ville & celles du Fort de Karcangery (*m*). Quatre jours après, on y envoya, sur un gros Vaisseau, tout ce qui étoit nécessaire pour la sûreté de ce nouvel Etablissement.

LE Roi de Tanjour s'affligea peu de cette nouvelle. Il n'éludoit l'exécution du Traité qu'à la sollicitation des Hollandois, dont il avoit tiré des sommes considérables; & sa seule crainte étant que les François ne fûssent plus disposés à lui payer celle dont ils étoient convenus, il se hâta d'écrire au Gouverneur de Pondichery, pour lui reprocher d'avoir employé le secours des Maures, ses Ennemis, à se rendre maître d'une Place qu'il lui avoit donnée, & que son intention avoit toûjours été de lui remettre après la guerre. En même-tems, il lui envoyoit la ratification du Traité de Chalambron, avec un ordre aux Habitans de Karical & de ses dépendances, de reconnoître à l'avenir les François pour leurs Souverains (*n*).

MAIS à peine eut-il expédié ce nouvel Acte, que ses deux Oncles, qui l'avoient rétabli sur le Trône, mécontens de sa reconnoissance ou de son administration, l'arrêtérent dans son Palais, & mirent la Couronne sur la tête de *Pradapsingue*, un de ses cousins, qui, peu de jours après, fit étouffer ce Prince infortuné dans un bain de lait tiède (*o*).

LE

(*k*) L'Auteur fait remarquer la différence des titres, auxquels nous devons nos possessions dans les Indes, & de celui auquel tous les autres Peuples de l'Europe doivent ce qu'ils y possèdent. Les autres ont employé la violence, l'expulsion, l'effusion du sang, & nous devons tout à des concessions volontaires. *Ubi suprà*, pag. 212.

(*l*) On verra sa fortune dans une Note, ci-dessous.

(*m*) L'Acte de prise de possession est du 14 Février 1739.

(*n*) Du 20 Avril 1739.

(*o*) Suivant les Missionnaires Danois, la Forteresse de Tanjour avoit été de nouveau bloquée par les deux fils de Daoust-Aly-Kan, Nabab d'Arcatte. Ils étoient venus à la requisition du Commandant *Scnidu*, qui avoit arrêté le Roi Sawâsadi, le 16 Juillet de cette année, & établi *Partupusinga* à sa place. Ce nou-

LE nouveau Roi s'étant réconcilié avec les Maures (p), envoya presqu'aussitôt, au Gouverneur de Pondichery, la ratification du Traité conclu avec son Prédécesseur. Il accorda même aux François un terrain plus étendu, pour quelques présens, qu'ils joignirent à la somme qu'ils avoient promise. Ils sont demeurés paisibles possesseurs de Karical, où ils n'ont pas négligé de se fortifier. Pradapsingue leur rendit visite dans cette Place, avec toute sa Cour, au commencement de l'année 1741, & prit cette occasion pour confirmer tous leurs privilèges.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1741.

L'ETABLISSEMENT de Karical est situé sur la Côte de Coromandel, à quatre lieues au Nord de Negapatan, à deux lieues au Sud de Tranquebar, Etablissement Danois, & vingt-cinq lieues au Sud de Pondichery. Il renferme la Ville de Karical, qui est fort ancienne, & qui paroît avoir été très-considérable. Il y reste encore six cens trente-huit maisons de pierre ou de brique, sans parler d'un grand nombre qui ne sont que de terre glaise, & couvertes de paille. On y compte cinq Mosquées, cinq grandes Pagodes, neuf petites, & plus de cinq mille Habitans. Cette Ville est située sur un des bras du Colram, qui reçoit des Champanes de deux à trois cens tonneaux. Les Chaloupes des Vaisseaux de cinquante canons n'y entrent pas moins facilement.

Description de l'Etablissement François de Karical. Ville de Karical.

LA Forteresse de Karcangery paroît aussi fort ancienne. Elle est flanquée de huit grosses tours, dans le goût du Pays, à la portée du canon de Karical, & située à un demi-quart de lieue du rivage de la Mer. Les François en ont fait sauter une partie, pour s'établir à l'entrée & sur le bord du bras de la Rivière qui passe par la Ville.

Fort de Karcangery.

TIROUMALE-RAYEN-PATNAM est un Bourg très-considérable, de la dépendance & au Sud de Karical, qui en est éloigné d'une lieue, à douze cens toises du bord de la Mer. Il est composé de cinq cens Maisons de brique, quatre Mosquées, quatre grandes Pagodes, vingt-huit petites, & vingt-cinq Chaudriers, pour le logement des Voyageurs. On y comptoit deux mille cinq cens hommes, à la prise de possession.

LE reste du Domaine de Karical consiste en neuf Bourgs ou Villages, dans une circonférence de cinq ou six lieues. Le terrain en est excellent, fertile en riz, en cotton, en indigo & d'autres grains. On y fabrique quantité de toiles de cotton & de toiles peintes. Le revenu des terres de Karical, avec les Fermes du tabac & du bétel, & les droits d'entrée, montent annuellement à dix mille pagodes d'or, qui font environ cent mille livres de nôtre monnoye (q).

Domaine de Karical.

D'AUTRES événemens ont contribué, avec le secours de la prudence & de la fortune, à l'accroissement de la Colonie Françoise. Celui qui a signalé le Gouvernement du Chevalier Dumas, mérite ici d'autant plus de considération, qu'il peut servir à jetter beaucoup de jour sur la Geographie

nouveau Roi, alors âgé d'environ dix-huit ans, étoit le plus jeune des quatre fils du Roi Tuccosi, Oncle de Sawâsadi, dont on a rapporté l'origine & la fortune. (Voyez ci-dessus, *pag.* 6.). Les Missionnaires Danois ne parlent point du genre de mort de ce Prince, qu'on verra au contraire reparoître dans la suite. Saidu fut déposé en 1740. R. d. E.

(p) Moyennant une somme considérable, à prendre des revenus de trois Provinces. R. d. E.

(q) *Ibid.* pag. 274 & précédentes.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1736.

phie intérieure de cette Contrée: mais il m'oblige de remonter à l'année 1736, c'est-à-dire, à la fin des cruelles guerres que *Thamas-Kouli-Kan*, ou *Nadir-Scha*, Roi de Perse, porta dans l'Indoustan (*r*).

Origine d'une guerre dans la Presqu'Isle de l'Inde.

Après l'infortune du Mogol, qui avoit été fait prisonnier dans sa Capitale, & dont les immenses tresors étoient passés entre les mains du Vainqueur, quelques Nababs, ou Vicerois de la Presqu'Isle de l'Inde, jugèrent l'occasion d'autant plus favorable pour s'ériger eux-mêmes en Souverains, qu'il n'y avoit aucune apparence que le Roi de Perse, déja trop éloigné de ses propres Etats, & si bien récompensé de son entreprise, pensât à les venir attaquer, dans une Région qu'il connoissoit aussi peu que les environs du Cap de Comorin. Daoust-Aly-Kan, Nabab d'Arcatte, le même qui avoit accordé aux François la permission de battre monnoye, se flatta de pouvoir former deux Royaumes; l'un pour *Sabder-Aly-Kan*, son fils aîné; l'autre, pour Sander-Saheb, son gendre; jeunes gens, qui n'avoient que de l'ambition, sans aucun talent pour soûtenir un si grand projet. *Arcatte* est une grande Ville, à trente lieues de Pondichery (*s*), au Nord-Ouest (*t*); la plus mal propre qu'il y aît au Monde.

Le Nabab d'Arcatte veut former deux Royaumes pour ses enfans.

Les Mogols, qui avoient étendu leurs Conquêtes dans cette partie de l'Inde, sous le règne du fameux Aureng-Zeb, avoient laissé subsister les Royaumes de Tanjour, de Trichenapaly, de Maduré (*v*), de Maissour & de Marava. Ces Etats étoient gouvernés par des Princes Gentils, tributaires à la vérité de l'Empereur Mogol, mais fiers & lents dans leur dépendance, qui se dispensoient quelquefois de payer le tribut, ou qui attendoient que l'Empereur fît marcher ses Armées pour les y contraindre. La plûpart devoient, à la Cour de Dehly, de très-grosses sommes, qu'on avoit laissé accumuler par la mollesse de Mahomet-Scha, plus occupé des plaisirs de son Serrail que de l'administration, dont il se reposoit sur des Ministres aussi voluptueux que lui. Daoust-Aly-Kan saisit cette occasion pour attaquer les Princes voisins de son Gouvernement. Il assembla une Armée de vingt-cinq à trente mille chevaux, avec un nombre proportionné d'infanterie, dont il donna le commandement à Sabder-Aly-Kan & à Sander-Saheb. Leur premier exploit fut la prise de Trichenapaly, grande Ville fort peuplée, à trente-cinq lieues au Sud-Ouest de Pondichery. Cette Capitale, investie par l'Armée des Maures, le 6 Mars 1736, fut emportée d'assaut le 26 du mois suivant (*x*). Sabder-Aly-Kan en abandonna le Gouvernement à Sander-Saheb, son beau-frère, qui prit aussi-tôt la qualité de Nabab.

Armée qu'il lève dans cette vûe.

Ses premières Conquêtes.

Après avoir soûmis le reste de cette Contrée, ils tournèrent leurs armes vers

(*r*) L'irruption de Thamas-Kouli-Kan n'arriva qu'en 1739. Voyez l'histoire de ce mémorable événement, au Tome XIII. R. d. E.

(*s*) L'Auteur ne la met, dans une autre page, qu'à quinze lieues de Pondichery, *pag.* 277.

Nota. Suivant le P. Saignes & les Missionnaires Danois, la distance est de trois journées, comptées à cinq lieues dans l'Inde. R. d. E.

(*t*) M. Prevost, qui copie toutes les fautes de son Original, avoit mis Arcatte au *Sud-Ouest* de Pondichery. R. d. E.

(*v*) Trichenapaly & Maduré ne faisoient qu'un même Royaume. Voyez les Descriptions. R. d. E.

(*x*) Par une conséquence de l'erreur de datte que nous avons relevée, M. l'Abbé Guyon a dû se tromper, en représentant ces événemens comme arrivés après l'irruption du Chah Nadir dans l'Indoustan. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1738.

vers le Royaume de Tanjour, dont ils assiégèrent la Capitale. Le Roi Sahagy (y) s'y étoit renfermé, avec toutes les Troupes qu'il avoit pû rassembler. Cette Place est si bien fortifiée, qu'après avoir inutilement poussé leurs attaques, pendant près de six mois, ils furent obligés de changer le siège en blocus. Tandis que Sander-Saheb demeura pour y commander, *Bara-Saheb*, un de ses frères, s'avançant au Sud, avec un Détachement de quinze mille chevaux, se rendit maître de tout le Pays de Marava, du Maduré & des environs du Cap de Comorin. Ensuite, remontant le long de la Côte de Malabar, il poussa ses conquêtes jusqu'à la Province de Travancor. Ce fut dans ces circonstances que Sander-Saheb mit les François en possession de la Terre de Karical (z).

Les Princes Gentils appellent les Marattes à leur secours.

Tous les Princes Gentils, allarmés d'une invasion si rapide, implorèrent le secours du Roi des Marattes. Ils lui représentèrent que leur Réligion n'étoit pas moins menacée que leurs Etats; & les principaux Ministres de ce Prince, dont la plûpart sont Bramines, lui firent un devoir indispensable de s'armer pour une cause si pressante. Il se nomme *Maha-Raja* (a). Ses Etats sont d'une grande étendue. On l'a vû souvent mettre en campagne cent cinquante mille chevaux & le même nombre de gens de pied, à la tête desquels il ravageoit les Etats du Mogol, dont il tiroit d'immenses contributions. Les Marattes, ses Sujets, sont peu connus de nos Geographes. La guerre fait leur principale occupation. Ils habitent au Sud-Est des montagnes qui sont derrière Goa, vers la Côte de Malabar. La Capitale de leur Pays est une Ville très-considérable, qui se nomme *Satara* (b).

[Ces Marattes, que d'autres nomment *Ganimes*, (c) sont les Sujets des Descendans du fameux Sevagy, qui après avoir été dépouillés de leurs conquêtes, par les Mogols, comme on l'a vû, ne cessoient de faire des incursions dans le Pays, pour exiger de grosses contributions des Habitans. Ce fut sous le prétexte de reprimer ces brigandages, que *Nizam-ul-Mulk*, qui tenoit le Gouvernement du Decan, contre le gré de la Cour Mogole, s'excusa d'accepter la Charge de Vizir, que l'Empereur Muhammed-Chah lui avoit offerte, à son avenement au Trône. Cependant la nonchalance du Vizir *Kamer-Eddin-Kan*, força ce Prince, au bout de quelques années, de rappeller à sa Cour Nizam-ul-Mulk, comme le seul homme capable de rétablir l'ordre. Ce Ministre n'eut pas plutôt reçu les ordres de l'Empereur, que laissant le Gouvernement du Decan à son fils, *Gazi-Eddin-Kan*, il

(y) M. l'Abbé Guyon a confondu le premier Siège de Tanjour avec le second, dont il est seulement question ici. Voyez ci-dessus, *pag*. 5. & 26. R. d. E.

(z) *Ibid*. pag. 279.

(a) C'est le titre que prenoient les Princes de cette Famille. Il signifie *grand Roi*. Le dernier Roi des Marattes, dont il s'agit ici, se nommoit *Sawu*, ou selon d'autres *Sabou-Raja*, *Sonda-gy* & *Sito-gy*; mais il mourut en 1739. Voyez ci-dessus, *pag*. 7. R. d. E.

(b) *Ibid*. pag. 280. On ignore la position de cette Ville; Tout ce que M. d'Anville en a pu apprendre, des Portugais, c'est que Satara est dans les Gattes, à huit journées de Goa, & à-peu-près en même distance à l'égard de Bombay; en-sorte que ces trois positions fassent le triangle. R. d. E.

(c) Suivant M. Otter ce sont deux Peuples différens, du Decan. Il nomme les premiers *Merebais*; mais on devroit ce semble plutôt écrire *Maha-rattas*.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1739.

il se rendit en diligence à la Capitale, & fut admis à l'audience de l'Empereur, qui lui confera la dignité de *Vekil Mutlak* (*d*), c'est-à-dire *Lieutenant absolu*, qualité qui le mettoit au-dessus du Grand Vizir: Mais les desagrémens auxquels ce nouveau rang l'exposa bien-tôt, de la part de ses ennemis, dans une Cour où règnoient le desordre & l'indépendance, lui firent prendre la résolution de retourner au Decan, où sa présence étoit nécessaire, disoit-il, pour contenir les Rajas, prêts à se revolter. A son arrivée, il songea aux moyens de se vanger de ses ennemis, en ouvrant les yeux à Muhammed-Chah sur leur conduite. Dans cette vûe, il s'addressa à *Sabou-Raja*, à *Badgira*, & à d'autres Chefs des Marattes du Decan, qu'il excita à la revolte. Ces Peuples portant la désolation dans diverses parties de l'Empire, menaçoient de saccager la Capitale, en 1739, lorsqu'ils furent defaits par l'Armée du Vizir, qui loin de profiter de sa victoire fit un lâche accommodement avec les Rebelles. Comme Muhammed-Chah n'ignoroit pas que Nizam-ul-Mulk étoit le véritable Auteur des desordres que les Marattes commettoient, & qu'il n'étoit pas possible de les faire cesser, qu'en rappellant ce Ministre à la Cour, il prit une seconde fois le parti de lui faire écrire, dans les termes les plus gracieux, & l'invita à se rendre auprès de lui, avec promesse d'une entière sûreté pour sa personne, & de toutes sortes d'agrémens. Nizam-ul-Mulk partit aussi-tôt pour Dehly; mais trouvant les choses, à la Cour, dans le même état qu'il les avoit laissées, les insultes des Courtisans, qui traversoient tous ses desseins, lui inspirèrent celui d'engager Nadir-Chah, qui assiégeoit alors Candahar, à entrer dans l'Inde (*e*). Les circonstances de cette grande révolution ont été rapportées dans le Volume précedent, & l'Article que nous ajoutons ici, ne sert que d'introduction aux détails qu'on y trouve sur l'état de la Cour du Mogol, depuis le départ du Conquerant Persan, jusqu'à l'invasion dont on va faire l'histoire (*f*).]

Armée du Roi des Marattes.

LES sollicitations du Roi de Tanjour & des Princes du même culte, jointes à l'espérance de piller un Pays où depuis long-tems toutes les Nations du Monde venoient échanger leur or & leur argent pour des marchandises, déterminèrent enfin le Roi des Marattes à faire partir une Armée de soixante mille chevaux, & de cent cinquante mille hommes d'infanterie (*g*), dont il donna le commandement à son fils aîné, *Ragogi-Bousola-Sena-Saheb-Soubа* (*h*). Elle se mit en marche au mois d'Octobre 1739. Daoust-Aly-Kan,

(*d*) On y ajoûte le titre d'*Asof-jâh*, dont les Auteurs ont fait *Azefia*, nom sous lequel Nizam-ul-Mulk étoit plus connu depuis.

(*e*) Voyage de M. Otter, Tom. I. *pag.* 337. *& suiv.*

(*f*) Voyez le Tom. XIII. *pag.* 328. *& suiv.* La lecture de ces détails est nécessaire ici, pour se former une idée suivie des mouvemens des Marattes, qui, après avoir poussé leurs courses jusques sur les bords du Gange, ne rentrérent dans leur Pays, que pour tourner aussi-tôt leurs armes contre les Maures, vers les Parties méridionales, sur l'invitation des Princes Gentils, qui étoient d'intelligence avec eux, pour secouer le joug des Mahometans.

(*g*) Le P. Saignes & les Missionnaires Danois disent cinquante mille chevaux. Un Auteur Anglois, quatre-vingt-dix mille; mais sans faire mention d'infanterie, dont les Indiens se servent peu, & qui est presque comptée pour rien dans toute l'Asie. R. d. E.

(*h*) Ceci est contraire à la Remarque des Missionnaires Danois, qui disent que Sawu-Raja mourut sans enfans la même année. Suivant M. Otter, le Raja Badgira mourut aussi

Kan, informé de son approche, rappella son fils & son gendre, qui tenoient encore le Roi de Tanjour blocqué dans sa Capitale (*i*). Il étoit question de mettre leurs propres Etats à couvert. Cependant ces deux Généraux ne se déterminèrent pas tout-d'un-coup à s'éloigner de leurs conquêtes, & laissèrent avancer l'Ennemi, qui répandoit le ravage & la terreur sur son passage. Daoust se hâta de rassembler tout ce qui lui restoit de Troupes, avec lesquelles il alla se saisir des gorges de la montagne de *Canamay* (*k*), vingt-cinq lieues à l'Ouest d'Arcatte; défilés très-difficiles, & qu'un petit nombre de Troupes peut défendre contr'une nombreuse Armée.

Comment elle passe les gorges de Canamay.

Les Marattes y arrivèrent au mois de Mai, 1740. Après avoir reconnu qu'il leur étoit impossible de forcer le Nabab d'Arcatte dans son poste, ils campèrent à l'entrée des gorges, d'où ils firent tenter secrétement la fidélité d'un Prince Gentil, qui gardoit un autre passage avec cinq ou six mille hommes, & que Daoust avoit crû digne de sa confiance. Ce Prince fut bien-tôt corrompu par les promesses & par l'argent des Marattes. Les Bramines levèrent ses difficultés, en lui représentant que le succès de cette guerre pouvoit ruiner le Mahométisme, & rétablir la Religion de leurs pères. Il consentit à livrer le passage. Les Marattes, continuant d'amuser le Nabab par de legères attaques, y firent marcher leurs Troupes, & s'en saisirent le 19 de Mai. De-là, ils trouvèrent si peu d'obstacles au dessein de le surprendre par derrière, qu'ils s'approchèrent à deux portées de canon, avant qu'il se défiât de son malheur. Lorsqu'on vint l'informer qu'il paroissoit du côté d'Arcatte un Corps de Cavalerie, qui s'avançoit vers le Camp, il s'imagina que c'étoient les Troupes de son gendre qui venoient le joindre. Mais il entendit aussi-tôt de furieuses décharges de mousqueterie, & la présence du danger lui fit ouvrir les yeux sur la trahison.

Le Nabab d'Arcatte est surpris.

Il est tué dans une sanglante bataille.

Daoust-Aly-kan, son second fils (*l*), & tous ses Officiers Généraux, montant aussi-tôt sur leurs éléphans, se défendirent avec autant d'habileté que de valeur. Mais ils furent accablés d'un si grand feu, & d'une si terrible décharge de frondes, que tout ce qu'il y avoit de gens autour d'eux périt à leurs pieds ou prit la fuite. Le Nabab & son fils, blessés de plusieurs coups, tombèrent morts de leurs éléphans, & leur chute répandit tant de frayeur dans l'Armée, que la déroute devint générale. La plûpart des Officiers furent tués, ou foulés aux piés par les éléphans, qui enfonçoient dans la boue jusqu'à la moitié des jambes. Il étoit tombé, la nuit précédente, une grande pluye, qui avoit détrempé la terre. Plusieurs guerriers, qui étoient de ce combat, assurèrent que jamais champ de bataille n'avoit présenté un plus affreux spectacle de chevaux, de chameaux & d'éléphans, blessés & furieux, mêlés, renversés avec les Officiers & les Soldats, jettant d'horribles cris, faisant de vains efforts pour se dégager des bourbiers sanglans

aussi environ ce tems; mais comme il ne paroît pas du decès du premier, on est en doute si les Auteurs ne prennent point l'un pour l'autre. R. d. E.

(*i*) C'étoit pour la seconde fois. R. d. E.

(*k*) Ce sont les gorges qui s'appellent *Canaway*, dans le Pays. La bataille se donna près de *Cadapa-Nattam*. R. d. E.

(*l*) Le Père Saignes le dit l'aîné; mais il y a apparence qu'il se trompe. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1740.

sanglans où ils étoient enfoncés, achevant d'étouffer ou d'écraser les Soldats qui n'avoient pas la force de se retirer (*m*).

Mort de son Général.

CITYZOR-KAN, Général de l'Armée Mogole, qui avoit rendu d'importans services à la Compagnie, fut blessé de cinq coups de fusil, & d'un coup de fronde, qui lui creva un œil & le renversa de dessus son éléphant. On doit faire observer qu'une décharge de frondes, par le bras des Marattes, est aussi redoutable que la plus violente mousqueterie. Les Domestiques de Cityzor, l'ayant vû tomber, l'emportèrent avant la fin du combat dans un bois voisin, & ne pensèrent qu'à s'éloigner de l'Ennemi. Après dix ou douze jours de marche, ils arrivèrent à *Alamparvé*, qui se nomme aussi *Jorobandel*, à sept ou huit lieues de Pondichery. Les principales blessures de leur Maître étoient un coup de fusil, qui lui avoit coupé la moitié de la langue & fracassé la machoire; un autre, qui pénétroit dans la poitrine, & trois coups dans le dos, avec un œil crevé. On lui envoya le Chirurgien Major de la Compagnie, qui passa près de lui vingt-cinq jours, sans le pouvoir sauver.

Pillage du Camp.

LA datte de cette affreuse bataille est le 20 de Mai 1740. Les Marattes y firent un grand nombre de prisonniers, dont les principaux furent *Taqua-Sabeb*, Grand Divan, un des gendres de Daoust, & le Nabab *Eras-Kan-Mirzoutou*, Commandant général de la Cavalerie. Dans le pillage du Camp, ils enlevèrent la caisse militaire, l'étendart de Mahomet, & celui de l'Empereur. Ils emmenèrent quarante éléphans, avec un grand nombre de chevaux. Le corps de Daoust-Aly-Kan fut trouvé parmi les morts: mais on ne put reconnoître celui de son fils, qui avoit été sans doute écrasé, comme un grand nombre d'autres, sous les pieds des éléphans (*n*).

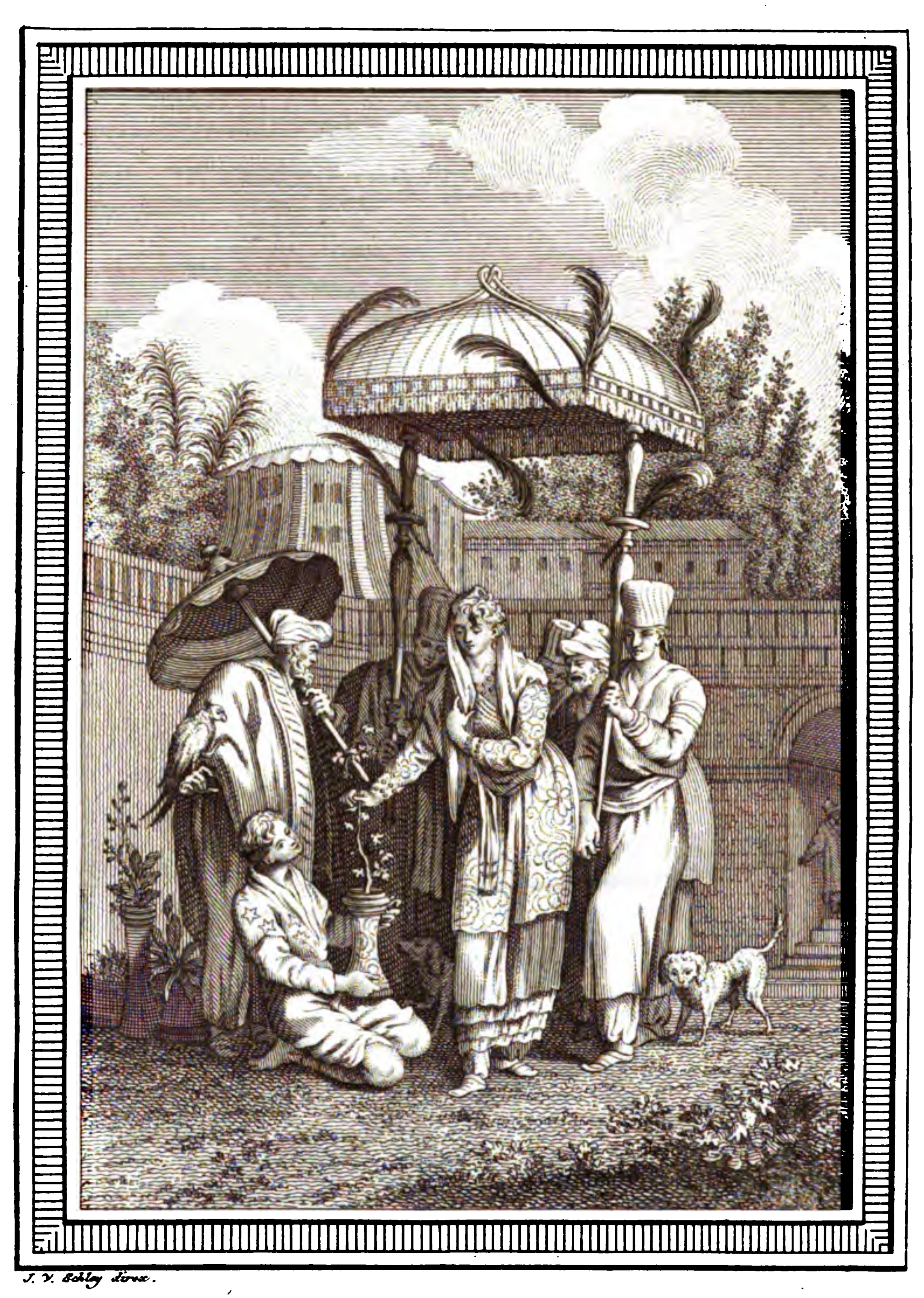
Azyle que les Peuples cherchent à Pondichery.

LE bruit de ce grand événement jetta dans toute la presqu'Isle de l'Inde une épouvante qui ne peut être représentée. On ne put se le persuader, dans Pondichery, qu'à la vûe d'une prodigieuse multitude de fugitifs, Maures & Gentils, qui vinrent demander un azyle avec des cris & des larmes, comme dans le lieu de toute la Côte où ils se flattoient de trouver plus de secours & d'humanité. Bien-tôt le nombre en devint si grand, que la prudence obligea de fermer les portes de la Ville. Le Gouverneur y étoit jour & nuit, pour y donner ses ordres. Les maisons & les rues se trouvèrent remplies de grains & de bagages. Tous les Marchands Indiens de la Ville & des Lieux voisins, qui avoient des effets considérables à Arcatte & dans les terres, s'empressoient de les mettre à couvert sous la protection des François. Le 25 de Mai, qui étoit le cinquième jour après la bataille, la veuve du Nabab Daoust-Aly-Kan, toutes les femmes de sa famille & leurs enfans, se présentèrent à la porte de Valdaour, avec des instances pour être reçues dans la Ville, où elles apportoient tout ce qu'elles avoient ramassé d'or, d'argent, de pierreries, & d'autres richesses (*o*).

Situation des François.

CETTE position étoit délicate pour les François. Ils avoient à craindre que les Marattes, informés du lieu où toute la famille du Nabab s'étoit retirée avec tous ses trésors, ne vinssent attaquer Pondichery. D'un autre côté, ils se feroient perdus d'honneur dans les Indes, s'ils avoient fermé leurs

(*m*) Pag. 285 & précédentes. (*n*) *Ibid.* pag. 288. (*o*) *Ibid.* pag. 289.



J. V. Schley direx.

PRINCESSE MERE DE NABAB D'ARCATTE.

DE PRINCES MOEDER DES NABABS VAN ARCATTE.

leurs portes à cette famille fugitive, qui commandoit depuis long-tems dans la Province, & qui n'avoit jamais cessé de les favoriser. Ajoûtons que la moindre révolution pouvant changer la face des affaires, & faire reprendre aux Marattes le chemin de leur Pays, Sabder-Aly-Kan, & toute sa race seroient devenus ennemis irréconciliables de ceux qui leur auroient tourné le dos avec la fortune, & n'auroient pensé qu'à la vengeance. Le Gouverneur assembla son Conseil. Il n'y déguisa pas les raisons qui rendoient la générosité dangereuse; mais il fit voir, avec la même force, que l'humanité, l'honneur, la reconnoissance, & tous les sentimens qui distinguent la Nation Françoise, ne permettoient pas de rejetter une famille si respectable, & tant de malheureux qui venoient se jetter entre ses bras. L'avis qu'il proposa, comme le sien, fut de les recevoir, & de leur accorder la protection de la France. Ce parti fut généralement approuvé du Conseil, & confirmé par les applaudissemens de tout ce qu'il y avoit de François à Pondichery (p).

Ils reçoivent la veuve & la famille du Nabab d'Arcatte.

On se hâta d'aller, avec beaucoup de pompe, au-devant de la veuve du Nabab. Toute la garnison fut mise sous les armes & borda les remparts. Le Gouverneur, accompagné de ses gardes à pied & à cheval, & porté sur un superbe palanquin, se rendit à la porte de Valdaour, où la Princesse attendoit la déclaration de son fort. Elle étoit, avec ses filles & ses neveux, sur vingt-deux palanquins, suivis d'un Détachement de quinze cens Cavaliers (q), de quatre-vingt éléphans, de trois cens chameaux, & plus de deux cens voitures, traînées par des bœufs, dans lesquelles étoient les gens de leur suite; enfin de deux mille bêtes de charge. Après lui avoir fait connoître combien la Nation s'estimoit heureuse de pouvoir la servir, on la salua par une décharge du canon de la Citadelle. Elle fut menée, avec les mêmes honneurs, aux logemens qu'on avoit déja préparés pour elle & pour toute sa suite. Il ne manqua rien à la civilité des François, & tous les Officiers Mogols en témoignèrent (r) une extrême satisfaction. Jamais, suivant l'observation de l'Auteur, la Nation Françoise ne s'étoit acquis plus de gloire aux Indes. Les apparences sembloient promettre bien plus de sûreté, à la veuve du Nabab, dans les Etablissemens Anglois, Hollandois, Danois, tels que Porto-Novo, Tranquebar, ou Negapatan, qui étoient plus proches & plus puissans que le nôtre. Mais, venir d'elle-même & sans aucune convention se jetter sous la protection des François, c'étoit déclarer hautement qu'elle avoit pour eux plus d'estime & de confiance que pour toutes les autres Nations de l'Europe.

Accueil qu'ils lui font; & remarque sur cet événement.

Cependant Sabder-Aly-Kan, fils aîné du malheureux Daoust, arriva près d'Arcatte, deux jours après la bataille, avec un Corps de sept ou huit cens chevaux. Mais, à la première nouvelle de ce desordre, il se vit abandonné de ses Troupes, & réduit à se sauver, avec quatre de ses gens, dans la Forteresse de Velour. Sander-Saheb, son beau-frère, qui étoit sorti de Trichenapaly avec quatre cens chevaux, apprit aussi cette funeste nouvelle

Arcatte est pillée & brûlée.

(p) *Ibid.* pag. 289.

(q) Le Pere Saignes dit qu'ils étoient escortés de sept mille hommes de Cavalerie. R. d. E.

(r) Pag. 290.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1740.

velle en chemin, & trouva tout le Pays soulevé contre les Maures. Plusieurs petits Princes, qui portent le titre de *Paliagares*, se déclarèrent pour les Marattes, jusqu'à tenter de l'enlever pour le livrer entre leurs mains. Il n'eut pas d'autre ressource que de retourner à Trichenapaly & de s'y renfermer dans la Forteresse. Le Général des Marattes prit sa marche vers Arcatte, dont il se rendit maître sans opposition. La Ville fut abandonnée au pillage & consumée en partie par le feu (*s*). Divers Détachemens, qui furent envoyés pour mettre tout le Pays à contribution, firent éprouver de toutes parts l'avarice & la cruauté du Vainqueur. C'est un ancien usage, parmi ces Barbares, que la moitié du butin appartienne à leurs Chefs. Ils exercèrent toutes sortes de violences, non-seulement contre les Mahométans, mais contre les Gentils mêmes, qui avoient imploré leur secours, & qui les regardoient comme les Protecteurs de leur Religion. Ils portent avec eux des chaises de fer, sur lesquelles ils attachent nuds, avec des chaînes, ceux dont ils veulent découvrir les trésors; & mettant le feu dessous, ils les brûlent jusqu'à-ce qu'ils ayent donné tout leur bien. On ne s'imagineroit point combien ils firent périr d'Habitans par ce cruel supplice, ou par le poignard, qui les vengeoit de ceux qui n'avoient rien à leur offrir. Tous les lieux qui essuyèrent leur fureur ont été presqu'entièrement détruits; ce qui a fait un tort extrême aux Manufactures de toile, dans un Pays où la plûpart des Gentils exercent le métier de Tisserands, dans lequel ils excellent.

[D'ARCATTE les Marattes allèrent se présenter devant Velour, Ville considérable, défendue par une Citadelle très-forte, bâtie de pierres de taille avec une double enceinte. Ses bastions sont disposés régulièrement, & elle est environnée d'un large fossé plein d'eau & de crocodiles; de-sorte que sans canon elle est imprenable. Comme les Marattes avoient laissé leur Artillerie au-delà des montagnes, ils ne s'y arrêtèrent pas, mais ils marchèrent du côté de *Polour*, petite Ville qui est le séjour d'un Nabab. Ils la prirent & la pillèrent. Ils en firent autant à *Gingama*, à *Tirounamalei*, à *Cangibouram*, & dans tous les Bourgs & les Villages où ils s'étendoient. Cependant ils ne mirent le feu qu'en peu d'endroits, & ils ne tuoient d'Habitans que ceux qui leur offroient de la résistance, à l'exception de quelques Chefs de Villages, qui expirèrent sous les coups de fouet qu'on leur appliquoit, pour les forcer à découvrir où étoient cachés les trésors ou autres effets. Quelquefois les Marattes n'avoient pas la patience d'attendre que les femmes tirassent leurs anneaux d'or; ils les leur arrachoient, en leur déchirant le nez & les oreilles, où elles ont coutume de porter ces ornemens. A Tirounamalei, ils firent d'un seul coup un butin très-considérable. Les Indiens croyant que les Marattes n'oseroient approcher du Temple de leur Dieu *Routren*, ou *Isburen*, y avoient transporté toutes leurs richesses. Mais les pieux Ganimes ne se contentant pas d'emporter tout ce qui s'y trouva d'effets, enlevèrent encore les Danseuses consacrées

(*s*) Les Marattes, qui après leur victoire, s'étoient amusés à partager les dépouilles des vaincus, arrivèrent trop tard à Arcatte, pour y faire un grand butin. La garnison de la Ville ne pensa point à se défendre, dans la crainte d'être passée au fil de l'épée. R. d.E.

crées à la Pagode. On peut bien juger qu'ils ne respectèrent pas plus les Eglises des Catholiques Romains, que les Missionnaires abandonnèrent à leur fureur, en prenant la fuite.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1740.

Le Roi de Maissour tâcha vainement de défendre ses frontières, avec une puissante Armée. Les Marattes la défirent, & pénétrèrent dans les Etats de ce Prince, où ils exercèrent toutes sortes de brigandages. Les Habitans qui étoient dans le voisinage des bois & des montagnes, s'y refugièrent, mais les Paliagares leur firent payer chèrement cet asile, sous prétexte de pourvoir à leur défense par de nouvelles Troupes. Le plus grand mal que firent les Marattes, ce fut l'enlevement des troupeaux & des petits enfans des deux sexes, qu'ils transportèrent dans leur Pays (t).]

Humiliant Traité de Sabder-Aly-Kan.

Tandis qu'ils répandoient la désolation dans la Province d'Arcatte & dans les Lieux voisins, Sabder-Aly-Kan, renfermé dans sa Forteresse de Velour, leur fit faire des propositions d'accommodement. Après quelques négociations, le Traité fut conclu à des conditions fort humiliantes. Sabder devoit succéder à son père dans la dignité de Nabab d'Arcatte (v); mais il s'obligeoit à payer, aux Vainqueurs, cent laques, ou cinq millions de roupies (x); à restituer toutes les Terres de Trichenapaly & de Tanjour; à joindre ses Troupes aux Marattes, pour en chasser Sander-Saheb, qui étoit encore en possession de la Ville, de la Forteresse & de tout l'Etat de Trichenapaly; enfin à servir lui-même d'instrument, pour rétablir tous les Princes de la Côte de Coromandel dans les Domaines qu'ils possédoient avant la guerre. Quoique le Général Maratte n'eût rien de plus favorable à desirer, une autre raison l'avoit fait consentir à ce Traité. Le Roi de Golkonde commençoit à s'allarmer des ravages qui s'étoient commis dans le Carnate (y). Il avoit résolu d'en arrêter les progrès. *Nazerzingue*, Souba de Golkonde & fils de *Nisam-El-Mouk*, Premier Ministre du Mogol, s'étoit mis en marche avec une Armée de soixante mille chevaux & de cent cinquante mille hommes d'infanterie. En arrivant sur les bords du *Quichena*, qui n'est qu'à douze journées d'Arcatte, il avoit été arrêté par le débordement de ce Fleuve: mais le Général Maratte, informé de son approche, & du dessein qu'il avoit de continuer sa marche après la retraite des eaux, craignit de perdre tous ses avantages à l'arrivée d'un Ennemi si redoutable; & cette réflexion le disposa plus facilement à conclure avec Sabder-Aly-Kan (z).

Diversion du Roi de Golkonde.

Préparatifs de défense à Pondichery.

La résistance des François acheva de le déterminer. Avant cette incursion, un Maure, distingué par son rang, en avoit donné avis au Gouverneur de Pondichery, son ami particulier. On ignore comment il s'étoit pro-

(t) Lettre du P. Saignes, ap. Lettres édif. Rec. XXVI. pag. 257.

(v) Le Traité fut signé à Arcatte, sur la fin d'Août 1740.

(x) Un laque fait cent mille; ainsi ce seroit dix millions de roupies. M. l'Abbé Guyon écrit *cent millions*, mais c'est sans doute une faute d'impression. R. d. E.

(y) Il n'y avoit plus de Roi à Golkonde. Voyez au Tome XIII. la dernière révolution de cet Etat, qui étoit gouverné par un *Souba*, ou Lieutenant Général Mogol. R. d. E.

(z) *Ibid.* pag. 295.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

1740.

procuré ces lumières, dans un si grand éloignement (*a*). Mais, à la nouvelle du premier mouvement des Marattes, le Gouverneur François avoit pris toutes les mesures de la prudence pour se mettre à couvert. L'enceinte de la Ville n'étant point encore achevée du côté de la Mer, il avoit fait élever une forte muraille, pour fermer l'intervalle de quarante à cinquante toises qui sont entre les maisons & le rivage. Il avoit rétabli les anciennes fortifications; il en avoit construit de nouvelles. La Place avoit été fournie de vivres & de munitions de guerre. Enfin, lorsque les Marattes étoient entrés dans la Province, il avoit fait prendre les armes, non-seulement à la Garnison, mais encore à tous les Habitans de la Ville qui étoient en état de les porter. Les postes & les fonctions avoient été distribués: & ces préparatifs n'avoient pas peu contribué à lui attirer tous les Habitans des Lieux voisins, qui l'avoient regardé comme leur Défenseur après la Bataille de Canamay.

1741.

Demandes que les Marattes font aux François.

L'ÉVÉNEMENT justifia ses précautions. Après avoir pris possession d'Arcatte, le Vainqueur menaça d'attaquer Pondichery avec toutes ses forces, si les François ne se hâtoient de l'appaiser par des sommes considérables (*b*). Il leur déclara ses intentions par une Lettre du 20 Janvier 1741, où l'adresse & la fierté étoient également employées. N'ayant reçu, disoit-il, aucune réponse à plusieurs Lettres qu'il avoit écrites au Gouverneur, il étoit porté à le croire ingrat & du nombre de ses Ennemis; ce qui le déterminoit à faire marcher son Armée contre la Ville. Les François devoient se souvenir qu'il les avoit anciennement placés dans le lieu où ils étoient, & qu'il leur avoit donné la Ville de Pondichery. Aussi se flattoit-il encore que le Gouverneur, ouvrant les yeux à la justice, lui enverroit des Députés, pour convenir du payement d'une somme; & dans cette espérance il vouloit bien suspendre les hostilités pendant quelques jours. Suivant l'usage des Marattes & de la plûpart des Gentils, qui n'écrivent jamais qu'en termes obscurs, pour ne pas donner occasion de les prendre par leurs paroles (*c*), il ajoutoit que le Porteur de sa Lettre avoit ordre de s'expliquer plus nettement. En effet, cet Envoyé, qui étoit un homme du Pays, dont le Gouverneur connoissoit la perfidie, par des Lettres interceptées qu'il avoit écrites à son père, demanda au nom des Marattes

(*a*) On a vû que les Gentils de Tanjour, & de quelques autres Etats, avoient sollicité depuis long-tems les Marattes de venir s'emparer de leur Pays, pour les délivrer du joug des Maures. Les Bramines se flattoient que les premiers y rameneroient leurs Dieux. R. d. E.

(*b*) Dans le même-tems le Général des Marattes envoya au Gouverneur Anglois de Madras, une Lettre, qui lui fut apportée par deux Cavaliers, pour lui annoncer qu'il avoit de grandes prétensions à la charge de la Compagnie, & qu'en attendant qu'il les fit valoir, il demandoit aux Anglois trente mille pagodes à compte, pour le payement de son Armée. La présence de deux simples Cavaliers n'embarrassa pas le Gouverneur Anglois, comme auroit pu faire un Détachement tant soit peu considérable; Car la Ville étoit presque sans défense; ce que les Marattes ne savoient apparemment pas. D'ailleurs leur plan étoit de se rendre d'abord maîtres des Parties méridionales, & de revenir ensuite au Nord le long de la Côte, pour détruire en passant tous les Etablissemens des Européens; mais ils furent prévenus dans l'execution de cette partie de leur projet, par la diversion que fit le fils d'Asof-Jâh, ou Nisam-ul-Mulk, dans leur propre Pays, pendant leur absence. R. d. E.

(*c*) *Ibid.* pag. 299.

rattes une somme de cinq cens mille roupies; & de plus, le payement d'un tribut annuel, dont le Général prétendoit, sans aucune apparence de vérité, que les François étoient redevables à sa Nation depuis cinquante ans.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

1741.

Réponse du Gouverneur de Pondichery.

Le Gouverneur crût devoir une réponse civile à cette Lettre. Mais il ne parla point des droits chimériques que les Marattes s'attribuoient sur Pondichery, ni du tribut & de l'intérêt, ni des cinq cens mille roupies, qu'ils demandoient avant toutes sortes de traités, & qui seroient montées à plus de quinze millions de nôtre monnoye (d). Le silence, sur des prétentions si ridicules, lui parut plus conforme aux maximes des Indiens. Peu de jours après, le Général insista sur ses demandes par une nouvelle Lettre, qui paroît mériter, comme la seconde réponse du Gouverneur François, d'obtenir place dans le récit de cette narration.

Nouvelles demandes des Marattes.

„ Au Gouverneur de Pondichery, vôtre ami Ragogy-Bousola-Sena-Sa„ heb-Souba: Ram Ram (e).

„ Je suis en bonne santé. Il faut me mander l'état de la vôtre.

„ Jusqu'à présent je n'avois pas reçu de vos nouvelles; mais Gapal Cassi „ & Atmarampantoulou viennent d'arriver ici, qui m'en ont dit, & j'en „ ai appris d'eux.

„ Il

(d) On croit devoir placer ici cette réponse, pour faire honneur aux principes de la Compagnie & à la noble fermeté des Officiers.

„ Le Gouverneur Général de Pondichery „ à Ragogy-Bousola, Général de l'Armée des „ Marattes; Salut:

„ J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait „ l'honneur de m'écrire, & je m'en suis fait „ expliquer le contenu. Vous me dites que „ vous m'avez écrit plusieurs fois, & que je „ ne vous ai fait aucune réponse. Je sais „ trop ce que je dois à un Seigneur tel que „ vous, pour avoir commis cette faute. A„ vant la Lettre à laquelle je réponds au„ jourd'hui, je n'en ai reçu aucune autre de „ vôtre Seigneurie; & si elle m'a écrit, il „ faut que ceux à qui elle a remis ses Lettres „ ayent jugé à propos de les garder, pour „ l'indisposer contre moi & contre ma Na„ tion, en m'ôtant le pouvoir de lui faire „ réponse.

„ Vôtre Seigneurie me déclare qu'elle „ étoit dans l'intention de faire marcher son „ Armée contre nous. Quel sujet avez-vous „ de vous plaindre des François? En quelle „ occasion vous ont-ils offensé? Au contrai„ re, ils ont conservé jusqu'à présent une re„ connoissance parfaite des faveurs qu'ils ont „ reçues des Princes vos ancêtres; & quoi„ que vous fussiez très-éloigné de nous, „ nous n'avons pas discontinué un instant „ d'exécuter ce que nous vous avions pro„ mis, en protégeant les gens de vôtre Na„ tion qui ont ici des Temples, & leur Re„ ligion, qu'ils exercent avec liberté & tran„ quilité. Vôtre Seigneurie doit aussi savoir „ que nous rendons à tout le monde la plus „ exacte justice; qu'on vit dans Pondichery „ à l'abri de toute oppression; que le Roi de „ France, nôtre Maître, dont la justice & la „ puissance sont connues de toute la Terre, „ nous puniroit, si nous étions capables de „ faire la moindre chose contre sa gloire & „ ses intentions.

„ Ainsi quelle raison vôtre Seigneurie „ pourroit-elle avoir de nous faire la guer„ re, & que peut-elle attendre de nous? La „ France, nôtre Patrie, ne produit ni or ni „ argent. Celui que nous apportons dans ce „ Pays, pour y acheter des marchandises, „ nous vient des Pays étrangers. On ne tire „ du nôtre que du fer & des Soldats, que „ nous employons contre ceux qui nous at„ taquent injustement.

„ Nous souhaitons de tout nôtre cœur de „ vivre en bonne amitié avec vous; & si „ nous pouvons vous servir en quelque cho„ se, nous le ferons avec plaisir. Vous de„ vez donc regarder nôtre Ville comme la „ vôtre. Si vôtre Seigneurie veut m'addresser „ un Passeport, j'enverrai une personne de „ confiance, pour vous saluer de ma part. „ Mais je vous prie de me dispenser de me „ servir de l'entremise d'*Apagi-Vittel*, fils „ de *Vittel-Naganadou*, qui ne cherche qu'à „ nous trahir & à tromper vôtre Seigneurie.

„ Je prie le Dieu Tout-puissant de vous „ combler de ses faveurs, & de vous donner „ la victoire sur tous vos Ennemis".

(e) Nom du Dieu Rama, deux fois répeté. Ces trois Lettres sont tirées des Archives de la Compagnie.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1741.

„ Il y a présentement quarante ans que nôtre grand Roi vous a accordé la permission de vous établir à Pondichery: cependant, quoique nôtre Armée se soit approchée de vous, nous n'avons pas reçu une seule Lettre de vôtre part.

„ Nôtre grand Roi, persuadé que vous méritiez son amitié, que les François étoient des gens de parole, & qui jamais n'auroient manqué envers lui, a remis en vôtre pouvoir une Place considérable. Vous êtes convenus de lui payer annuellement un tribut que vous n'avez jamais acquitté. Enfin, après un si long tems, l'Armée des Marattes est venue dans ces Cantons. Les Maures étoient enflés d'orgueil; nous les avons châtiés. Nous avons tiré de l'argent d'eux. Vous n'êtes pas à sçavoir cette nouvelle.

„ Nous avons ordre de Maha-Raja, nôtre Roi, de nous emparer des Forteresses de Trichenapaly & de Gingy, & d'y mettre garnison. Nous avons ordre aussi de prendre les tributs qui nous sont dûs depuis quarante ans par les Villes Européennes du bord de la Mer. Je suis obligé d'obéïr à ces ordres. Quand nous considérons vôtre conduite & la manière dont le Roi vous a fait la faveur de vous donner un Etablissement dans ses Terres, je ne puis m'empêcher de dire que vous vous êtes fait tort en ne lui payant pas ce tribut. Nous avions des égards pour vous, & vous avez agi contre nous. Vous avez donné retraite aux Mogols dans vôtre Ville. Avez-vous bien fait? De plus, Sander-Kan a laissé, sous vôtre protection, les casenas de Trichenapaly & de Tanjour, des pierreries, des éléphans, des chevaux, & d'autres choses dont il s'est emparé dans ces Royaumes, ainsi que sa famille: celà est-il bien aussi? Si vous voulez que nous soyons amis, il faut que vous nous remettiez ces casenas, ces pierreries, ces éléphans, ces chevaux, la femme & le fils de Sander-Kan. J'enverrai de mes Cavaliers, & vous leur remettrez tout. Si vous differez de le faire, nous serons obligés d'aller nous-mêmes, pour vous y forcer; de même qu'au tribut que vous nous devez depuis quarante ans.

„ Vous savez aussi ce qui est arrivé dans ce Pays, à la Ville de *Bassin* (*f*). Mon Armée est fort nombreuse. Il faut de l'argent pour ses dépenses. Si vous ne vous conformez point à ce que je vous demande, je saurai tirer, de vous, dequoi payer la solde de toute l'Armée. Nos Vaisseaux arriveront aussi dans peu de jours. Il faut donc que nôtre affaire soit terminée au plutôt.

„ Je compte que pour vous conformer à ma Lettre, vous m'enverrez la femme & le fils de Sander-Kan, avec ses éléphans, ses chevaux, ses pierreries & ses casenas.

„ Le 15 du mois de Ranjam. Je n'ai point autre chose à vous mander".

Seconde réponse du Gouverneur.

Loin d'être effrayé de ces menaces, le Gouverneur François y répondit en ces termes.

„ A Ragogy-Bousola &c.

„ Depuis la dernière Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'en ai „ reçu

(*f*) C'est *Baçaim*. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1741.

„ reçu une autre de vous. Vos Alcaras m'ont dit qu'ils avoient employé „ vingt-deux jours en chemin, & qu'avant que de venir ici, ils avoient „ été à Tanrelour. Pendant que vous étiez près d'Arcatte, j'ai envoyé „ deux François pour vous saluer de ma part. Mais ils ont été arrêtés „ & dépouillés en chemin; ce qui ne leur a pas permis de continuer „ leur route. Ensuite la nouvelle s'est répandue que vous étiez retourné „ dans vôtre Pays.

„ Vous me dites que nous devons un tribut à vôtre Roi depuis quarante ans. Jamais la Nation Françoise n'a été assujettie à aucun tribut. „ Il m'en couteroit la tête, si le Roi de France, mon Maître, étoit informé que j'y eusse consenti. Quand les Princes du Pays ont donné aux „ François un terrain sur les sables du bord de la Mer, pour y bâtir une „ Forteresse & une Ville, ils n'ont point exigé d'autres conditions que de „ laisser subsister les Pagodes & la Religion des Gentils. Quoique vos „ Armées n'ayent point paru de ce côté-ci, nous avons toûjours observé „ de bonne foi ces conditions.

„ Vôtre Seigneurie est sans doute informée de ce que nous venons „ faire dans ces Contrées si éloignées de nôtre Patrie. Nos Vaisseaux, „ après huit à neuf mois de navigation, y apportent tous les ans de l'argent, pour acheter des toiles de cotton, dont nous avons besoin dans „ nôtre Pays. Ils y restent quelques mois, & s'en retournent lorsqu'ils sont „ chargés. Tout l'or & l'argent, répandus dans ces Royaumes, viennent des François. Il n'en croît point dans l'Inde. Sans eux, vous „ n'auriez pas tiré un sou de toute la Contrée, que vous avez trouvée, „ au contraire, enrichie par nôtre Commerce. Sur quel fondement vôtre Seigneurie peut-elle donc nous demander de l'argent; & où le prendrions-nous? Nos Vaisseaux n'en apportent que ce qu'il en faut pour „ les charger. Nous sommes même obligés souvent, après leur départ, „ d'en emprunter pour nos dépenses.

„ Vôtre Seigneurie me dit que vôtre Roi nous a donné une Place „ considérable. Mais elle devroit savoir que quand nous nous sommes établis à Pondichery, ce n'étoit qu'un emplacement de sable qui ne rendoit aucun revenu. Si d'un Village qu'il étoit alors, nous en avons fait „ une Ville, c'est par nos peines & nos travaux; c'est avec les sommes „ immenses que nous avons dépensées, pour la bâtir & la fortifier, dans „ la seule vûe de nous défendre contre ceux qui viendroient injustement „ nous attaquer.

„ Vous dites que vous avez ordre de vous emparer des Forteresses de „ Trichenapaly & de Gingy. A la bonne heure, si cette proximité n'est „ pas pour vous une occasion de devenir nôtre ennemi. Tant que les „ Mogols ont été maîtres de ces Contrées, ils ont toûjours traité les François avec autant d'amitié que de distinction, & nous n'avons reçu d'eux „ que des faveurs. C'est en vertu de cette union que nous avons recueilli „ la veuve du Nabab Aly-Daoust-Kan, avec toute sa famille, que la frayeur „ a conduite ici, après la bataille où la fortune a secondé vôtre valeur. „ Devions-nous lui fermer nos portes, & les laisser exposés aux injures „ de l'air? Des gens d'honneur ne sont pas capables de cette lâcheté.

„ La

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1741.

„ La femme de Sander-Saheb, fille d'Aly-Daoust-Kan, & sœur de Sabder-Aly-Kan, y est aussi venue avec sa mère & son frère; & les autres „ ont repris le chemin d'Arcatte. Elle vouloit passer à Trichenapaly: „ mais ayant appris que vous en faisiez le siège avec vôtre Armée, elle est „ demeurée ici.

„ VÔTRE Seigneurie m'écrit de remettre aux Cavaliers que vous enverrez, cette Dame, son fils, & les richesses qu'ils ont apportées dans cette „ Ville. Vous qui êtes rempli de bravoure & de générosité, que penseriez-„ vous de moi, si j'étois capable de cette bassesse? La femme de Sander-„ Saheb, est, dans Pondichery, sous la protection du Roi mon Maître; „ & tout ce qu'il y a de François aux Indes perdront la vie avant que de „ vous la livrer. Vous me dites qu'elle a ici les tresors de Tanjour & de „ Trichenapaly: je ne le crois pas, & je n'y vois aucune apparence, puis-„ que j'ai même été obligé de lui fournir de l'argent pour vivre & pour „ payer ses domestiques.

„ ENFIN, vous me menacez, si je ne me conforme pas à vos demandes, „ d'envoyer vôtre Armée contre nous & d'y venir vous-même. Je me pré-„ pare de mon mieux à vous recevoir, & à mériter vôtre estime, en vous „ faisant connoître que j'ai l'honneur de commander à la plus brave des Na-„ tions de la Terre, & qui se défend avec le plus d'intrépidité contre une „ injuste attaque.

„ JE mets au reste ma confiance dans le Dieu Tout-puissant, devant le-„ quel les plus formidables Armées sont comme de la paille légère, que le „ vent emporte & dissipe de tout côté. J'espère qu'il favorisera la justice „ de nôtre cause. J'avois déja entendu parler de ce qui est arrivé à Bassin; „ mais cette Place n'étoit pas défendue par des François.

„ S'IL y a quelque chose en quoi je puisse vous servir, je le ferai avec „ plaisir".

Pondichery s'attend à être assiégée.

LES précautions que cette Lettre annonçoit au Général des Marattes, n'étoient pas une fausse menace. La Ville étoit bien fournie de munitions de guerre & de bouche, & l'on n'y comptoit pas moins de quatre à cinq cens pièces d'artillerie. Le Gouverneur avoit fait descendre tous les équipages des Vaisseaux, qui se trouvoient dans la Rade. Il avoit armé les Employés de la Compagnie & tous les Habitans François, dont il avoit formé un Corps d'Infanterie, qu'on exerçoit tous les jours au service du canon & de la mousqueterie. Enfin il avoit choisi, parmi les Indiens, ceux qui étoient en état de porter les armes; ce qui lui fit environ douze cens Européens, & quatre à cinq mille Pions (*g*), Malabares ou Mahométans. Quoique dans l'occasion il y aît peu de fond à faire sur ces Troupes Indiennes, la garde qu'on leur faisoit monter sur les bastions & sur les courtines, soulageoit beaucoup la Garnison.

Trichenapaly est emportée par les Marattes.

ON demeura ainsi sous les armes jusqu'au mois d'Avril 1741. Le Général des Marattes employa ce tems à ravager ou à subjuguer tous les Pays voisins; plus occupé néanmoins à faire du butin, qu'à prendre des Places pour les conserver. Trichenapaly fut celle qui lui opposa le plus de résistance.

(*g*) Nom qu'on donne à l'Infanterie Indienne.

résistance. C'est une Ville forte pour les Indes. Elle est environnée d'un bon mur, qui est flanqué d'un grand nombre de tours, avec une fausse braye, ou double enceinte, & un large fossé plein d'eau. Les Marattes, après l'avoir entièrement investie, ouvrirent la tranchée le 15 de Décembre, & formèrent quatre attaques, qu'ils poussoient vigoureusement, en sappant les murailles sous des galeries fort bien construites. Sander-Saheb commençoit à s'y trouver extrêmement pressé. *Bara-Saheb* son frère, qui défendoit le Maduré avec quelques Troupes, partit à la tête de sept ou huit mille chevaux, pour se jetter dans la Ville; & ce secours auroit pû forcer les Barbares de lever le Siège. Mais ayant appris sa marche, ils envoyèrent au-devant de lui un Corps de vingt mille Cavaliers & de dix mille Pions, qui taillèrent en pièces sa petite Armée (*b*). Il perit lui-même, après s'être glorieusement défendu. Son corps fut apporté au Général des Marattes, qui parut touché de la perte d'un homme extrêmement bien fait, & qui s'étoit signalé par une rare valeur. Il l'envoya couvert de riches étoffes, à Sander-Saheb son frère, pour lui rendre les honneurs de la sépulture. Ce triste événement découragea les Assiégés. Ils manquoient depuis long-tems d'argent, de vivres & de munitions. Sander-Saheb réduit à l'extrémité, prit le parti de se rendre; & le Vainqueur, content de sa soumission, lui laissa la vie & la liberté, moyennant une forte rançon (*i*); mais ayant pris possession de la Place, le dernier jour d'Avril 1741 (*k*), il en abandonna le pillage à son Armée (*l*).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1741.

PENDANT le Siège, il avoit fait marcher, du côté de la Mer, un Détachement de quinze ou seize mille hommes, qui attaquèrent *Porto-novo*, à sept lieues au Sud de Pondichery; & qui se rendirent facilement maîtres d'une Ville qui n'étoit pas fermée. Ils y enlevèrent tout ce qui se trouvoit de marchandises dans les Magasins Hollandois, Anglois & François. Cependant, par le soin qu'on avoit eu de faire transporter, à Pondichery, la plus grande partie des effets de la Compagnie de France, elle ne perdit que trois ou quatre mille pagodes, en toiles bleues, qui étoient encore entre les mains des Tisserands & des Teinturiers. De Porto-novo, les Marattes passèrent à *Goudelour*, Etablissement Anglois à quatre lieues au Sud de Pondichery, qu'ils pillèrent malgré le canon du Fort *Saint-David* (*m*). Ils vinrent camper ensuite près d'*Archiouac*, à une lieue & demie de Pondichery; mais n'ayant osé s'approcher de la Ville, ils allèrent se jetter sur *Congymer* & *Sadras*, deux Etablissemens des Hollandois, dont ils pillèrent les Magasins (*n*).

Ils ravagent les Colonies Européennes.

ENFIN

(*b*) Il avoit pris à sa solde quelques Troupes du Marava, Nation perfide, dont il fut trahi, & pour ainsi dire vendu aux Marattes. Cette Bataille se donna le 18 Mars. R. d. E.

(*i*) Les Missionnaires Danois disent, qu'il fut fait prisonnier, s'étant rendu lui-même dans le Camp des Assiégeans pour composer avec eux. Voyez ci-dessous. R. d. E.

(*k*) Le 25 Mars, suivant les mêmes Missionnaires. R. d. E.

(*l*) *Ubi suprà*. pag. 318 & précédentes.

(*m*) Les Anglois de Cudelur en furent quittes alors pour la peur; mais les Marattes y revinrent deux fois de suite un mois après, & pillèrent quelques Villages des environs. Le canon du Fort les empêcha cependant de tomber sur la Ville, & leur tua même beaucoup de monde. Ils emportèrent leurs morts & les brûlèrent la nuit suivante, pour qu'on n'en pût pas savoir le nombre. R. d. E.

(*n*) *Ibid*. pag. 320. Les Hollandois de Sadras défendirent si bien leur Loge, que les Ma-

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1741.

Sommations qu'ils font aux François.

ENFIN les Chefs du Détachement écrivirent au Gouverneur François. Ils lui envoyérent même un Officier de distinction, pour lui renouveller les demandes de leur Général, & lui déclarer que, sur son refus, ils avoient ordre d'arrêter tous les vivres qu'on transporteroit à Pondichery, jusqu'au moment où le reste de leur Armée, après la prise de Trichenapaly, qui ne pouvoit tenir plus de quinze jours, viendroit attaquer réguliérement la Place. Le Gouverneur reçut fort civilement cet Envoyé. Il lui fit voir l'état de la Ville & de l'artillerie, la force de la Citadelle, qu'on pouvoit faire sauter d'un moment à l'autre, par les mines qu'on y avoit disposées, & la quantité de vivres dont la Place étoit munie. Il l'assura qu'il étoit dans la résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, & qu'il ne consentiroit jamais à des demandes qu'il n'avoit pas le pouvoir d'accorder. Il ajouta qu'il avoit fait embarquer, sur les Vaisseaux qu'il avoit dans la Rade, les marchandises & les meilleurs effets de sa Nation; & que si par une suite d'événemens fâcheux, il voyoit ses ressources épuisées, il lui seroit facile de monter lui-même à bord, avec tout ce qui lui resteroit de François, & de retourner dans sa Patrie: d'où les Marattes devoient conclure qu'il y avoit peu à gagner pour eux, & beaucoup à perdre. L'Officier qui n'avoit jamais vû de Ville si bien munie, ne pût déguiser son admiration, & se retira fort satisfait des politesses qu'il avoit reçûes (*o*).

Evénement singulier, qui sauve Pondichery.

MAIS une circonstance fort légère contribua plus que toutes les fortifications de Pondichery à terminer cette guerre. Comme c'est l'usage aux Indes de faire quelque présent aux Etrangers de considération, le Gouverneur offrit à l'Envoyé des Marattes, dix bouteilles de différentes liqueurs de Nancy. Cet Officier en fit goûter au Général, qui les trouva excellentes. Le Général en fit boire à sa maîtresse, qui les trouvant encore meilleures, le pressa de lui en procurer à toutes sortes de prix. Ragogy-Bousola, fort embarrassé par les instances continuelles d'une femme qu'il aimoit uniquement, ne s'addressa point directement au Gouverneur, dans la crainte de se commettre, ou de lui avoir obligation. Il le fit tenter par des voyes détournées, & les offres de ses Agens montérent jusqu'à cent roupies pour chaque bouteille. Le Gouverneur, heureusement informé de la cause de cet empressement, feignit d'ignorer d'où venoient des propositions si singulières, & témoigna froidement qu'il ne pensoit point à vendre des liqueurs qui n'étoient que pour son usage. Enfin Ragogy-Bousola, ne pouvant soûtenir la mauvaise humeur de sa maîtresse, les fit demander en son nom, avec promesse de reconnoître avantageusement un si grand service. On parut regréter, à Pondichery, d'avoir ignoré jusqu'alors les desirs du Prince des Marattes; & le Gouverneur se hâtant de lui envoyer trente bouteilles de ses plus fines liqueurs, lui fit dire qu'il étoit charmé d'avoir quelque chose qui pût lui plaire. Ce présent fut accepté avec une

Marattes, après l'avoir assiégée, pendant deux jours, furent obligés de se retirer avec perte. Ce fut en partant de-là qu'ils se repliérent sur Cadelur, dont ils tentérent vainement l'attaque pour la seconde fois. Ils n'étoient qu'au nombre d'environ trois mille Cavaliers. Quant à Congymer, ou *Conimedu*, les Anglois & les Hollandois y avoient des Loges qu'ils ont abandonnées depuis. R. d. E.

(*o*) *Ibid.* pag. 321.

une vive joye. Le Gouverneur en reçut aussi-tôt des remercimens, accompagnés d'un passeport, par lequel on le prioit d'envoyer deux de ses Officiers, pour traiter d'accommodement. Cette passion, que le Général avoit de satisfaire sa maîtresse, l'avoit déja porté à défendre toutes sortes d'insultes contre la Ville & les François.

Retraite des Marattes.

Deux Bramines, gens d'esprit & solidement attachés à la Nation Françoise, furent députés sur le champ, au Camp des Marattes, avec des instructions & le pouvoir de négocier la paix. Ils y apportèrent tant d'adresse & d'habileté, que Ragogy-Bousola promit de se retirer au commencement du mois de Mai; & loin de rien exiger des François, il envoya au Gouverneur, avant son départ, un *Serpau* (*p*), qui est dans les Cours Indiennes, le témoignage le plus authentique d'une sincère amitié.

Honneurs rendus au Gouverneur François par la Cour du Mogol.

Bien-tôt, une conduite si sage & si généreuse attira, au Gouverneur de Pondichery, des remercimens & des distinctions fort honorables, de la Cour même du Grand Mogol. Il reçut une Lettre de remercimens de Nizam-El-Mouk, Premier Ministre de ce grand Empire, avec un Serpau, & des assurances d'une constante faveur pour la Nation. Sa réponse ne dément point l'opinion qu'il avoit donnée de son caractère.

„ Le Gouverneur de Pondichery, à *Assef Ja Nizam El Mouk Bahador*, „ Nabab, Premier Ministre de l'Empereur Mouhamet-Scha, très-magnifique Seigneur: Salut.

„ J'ai reçu la Lettre & le Serpau, que vôtre Seigneurie m'a fait la „ grace de m'envoyer. Ce jour a été un jour de fête & de réjoüissance „ dans Pondichery.

„ L'Empereur Mouhamet-Scha ayant toûjours, sur l'exemple de ses „ Ancêtres, honoré la Nation Françoise d'une estime & d'une protection „ par-

(*p*) Le *Serpau* ne consiste que dans un habit fort ample, d'étoffe de soye & or, plus ou moins riche, suivant la condition des personnes auxquelles il est addressé.

On lit, dans le même Auteur, une Lettre du Conseil de Pondichery à la Compagnie en France, qui contient l'éloge de la conduite de M. Dumas, & quelques circonstances curieuses du départ des Marattes. „ Les Anglois, nos voisins, ont été aussi dans de „ vives allarmes pour Madras & Goudelour. „ Ils ont fait abbattre un grand nombre de „ belles maisons trop proches de Madras, „ dans la vûe d'en dégager les défenses. Ils „ ont envoyé des présens d'environ trois „ mille cinq cens pagodes aux Généraux „ Marattes, aussi-tôt qu'ils ont vû Trichenapaly pris, & ils ont été quelques jours „ à leur Camp sans être acceptés. La conduite de M. Dumas a été plus prudente. „ Nous avons fait abbattre quelques arbres „ & cases Malabares, trop proches de nos „ murs: mais nous n'avons donné aux Marattes que quelques présens d'oranges & „ autres fruits venus de l'Isle de Bourbon, „ le tout par politesse. Cependant quand „ nous eûmes reçu le Serpau, nous ne pûmes nous dispenser, par bienséance & par „ honneur pour la Compagnie, de reconnoître ce présent flateur & honorable par „ un autre, puisqu'ils nous avoient prévenus & distingués de toutes les autres Nations. Nous délibérâmes donc, le 2 de „ Mai, d'envoyer remercier les principaux „ Officiers Marattes, & de leur faire un „ présent d'environ deux mille quatre cens „ pagodes. Nos Députés & les deux Bramines, que nous chargeâmes de les porter, „ trouvèrent que toute l'Armée avoit repassé „ la Rivière de Quichena, dont ils appréhendoient un prochain débordement, & „ qu'elle étoit partie en toute diligence pour „ retourner dans son Pays. Les Députés „ revinrent avec les présens, qui sont rentrés dans vos Magasins, & il ne vous en „ coute que les fraix du voyage ".

Nota. Cette Note confirme que les Etablissemens Anglois ne furent pas pillés. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

„ particulière; & le Nabab d'Arcatte nous ayant donné aussi des marques „ continuelles d'amitié & de bienveillance, j'ai cru devoir en témoigner „ ma reconnoissance à la première occasion qui s'est présentée, pour faire „ connoître à toute la Terre que nous méritons une si glorieuse faveur. „ La prodigieuse multitude de Barbares & de Marattes, qui sont descendus „ des montagnes, ne nous a point effrayés, ni empêchés de recevoir dans „ nôtre Ville toute la famille du Nabab Daoust-Aly-Kan, & les autres „ Seigneurs ou Officiers de l'Empereur qui s'y sont refugiés après la perte „ de la bataille. Les menaces des Généraux Marattes, qui nous ont sommés de les leur livrer, ne nous ont point intimidés, & nous étions résolus d'employer pour les défendre jusqu'à la dernière goutte de nôtre sang. „ Il est heureux pour nous d'avoir pû, dans cette occasion, vous prouver „ nôtre zèle & nôtre attachement. Soyez persuadé, très-magnifique Seigneur, que vous nous trouverez toûjours dans la même disposition (q)".

Terres & présens qu'il reçoit de Sabder-Aly-Kan.

SABDER-ALY-KAN, instruit par la renommée, autant que par les Lettres de sa mère, des caresses & des honneurs que toute sa famille ne cessoit pas de recevoir à Pondichery, se crut obligé de signaler sa reconnoissance. Non-seulement il se hâta d'écrire au Gouverneur, pour lui marquer ce sentiment par des expressions fort nobles & fort touchantes; mais il joignit à ses Lettres un *Paravana*, c'est-à-dire, un Acte formel, par lequel il lui cédoit personnellement, & non à la Compagnie, les Aldées ou les Terres d'*Archiouac*, de *Tedouvanatam*, de *Villanour*, avec trois autres Villages qui bordent au Sud le territoire des François, & qui produisent un revenu annuel de vingt-cinq mille livres (r). Il

(q) *Ibid.* pag. 334 & précédentes. Le nom de *Mahomet* se trouve écrit diversement.

(r) On croit devoir joindre ici le Paravana, pour donner une idée du style & de la procédure des Princes du Pays.

PARAVANA DE DONATION. „ Tous les Dechoumoucous & Dechapoudias, (*ce sont les* „ *Sécretaires du Prince*,) les Moucadamas, „ (*ce sont les Chefs des Habitans*,) les Habitans, & ceux qui travaillent aux Varges, „ (*Champs de riz*,) dans les terres d'Aydradabat, de la dépendance de Valdaour, doivent savoir, que depuis long-tems le très-valeureux Seigneur, M. Dumas, Gouverneur de Pondichery, entretient avec moi „ une forte amitié, & continue avec un cœur „ très-sincère d'en agir avec moi de toutes „ les façons qu'il convient; que ces façons „ sont toutes gravées dans mon cœur; & „ qu'en reconnoissance de son affection je „ lui ai donné l'Aldée d'Archipacou, qui est „ une des Aldées dépendantes de Valdaour, „ ainsi qu'il est spécifié ci-dessous, à commencer de l'année 1150, (*de l'Egire*,) pour „ qu'elle soit à lui à perpétuité, & qu'il en „ perçoive tous les revenus. C'est pourquoi, il faut que vous remettiez cette Aldée audit très-valeureux Seigneur. Donné „ le 9 du mois de Jamadalassany, l'an 23 „ du règne de Mouhamet-Scha". *Signé par le Nabab.*

DECLARATION DU PARAVANA. „ J'ai donné „ en présent, à commencer de l'an 1150, „ l'Aldée appellée Archipacou, qui est située „ dans les Terres d'Aydradabat, de la dépendance de Valdaour, au très-valeureux „ Seigneur M. Dumas, Gouverneur de Pondichery, pour être à lui à perpétuité; „ conformément à l'ordre que j'en ai donné „ sous ma signature, ainsi qu'on le voit au „ bas de ce Paravana".

DECLARATION DE L'ORDRE. „ Ecrivez ce „ Paravana, en le dattant de l'an 1150".

ACTE DU SÉCRETAIRE. „ *Voici la déclaration de l'ordre que nous avons reçu*: En considération de la bonne amitié avec laquelle „ le très-valeureux Seigneur M. Dumas, „ Gouverneur de Pondichery, a toûjours „ vécu avec moi, ainsi qu'il convenoit, j'ai „ donné ordre qu'il soit fait un Paravana, „ par lequel l'Aldée d'Archipacou lui soit „ donnée en present. *Sur celà, quel ordre* „ *vous reste-t'il à nous donner?*"

ORDRE DU NABAB pour l'expédition & l'enregistrement. „ Dressez ce Paravana, & le „ dattez de l'an 1150; en y spécifiant, com-

„ me

Il se rendit ensuite à Pondichery, avec Sander-Saheb, son beau-frère (s).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Visite que ce Nabab rend au Gouverneur de Pondichery.

Sur l'avis qu'on y reçut, le 1 de Septembre [1740], que ces deux Princes y devoient arriver le soir, le Gouverneur fit dresser une tente à la porte de Valdaour. Il envoya au-devant d'eux trois de ses principaux Officiers, à la tête d'une Compagnie des Pions de sa garde, avec des Danseuses & des Tamtams, qui font toûjours l'ornement de ces fêtes. Le Nabab étant arrivé à la tente, y fut reçu par le Gouverneur même, qui s'y étoit rendu avec toute la pompe de sa dignité. Il entra dans la Ville, pour se rendre d'abord au Jardin de la Compagnie, où sa mère & sa sœur étoient logées. Les deux premiers jours furent donnés, suivant l'usage des Maures, aux pleurs & aux gémissemens. Dans la visite que le Prince fit ensuite au Gouverneur, il fut reçu avec tous les honneurs dûs à son rang, c'est-à-dire, au bruit du canon, entre deux hayes de la Garnison, qui étoit en bataille sur la place. Après avoir passé quelques momens dans la salle d'assemblée, il souhaita d'entretenir en particulier le Gouverneur, qui le fit entrer dans une autre chambre avec quelques Seigneurs de sa suite, & Francisco Pereyro, ce même Espagnol (t) qu'on a déja nommé & qui lui servoit d'Interpréte. Sabder-Aly-Kan employa les termes les plus vifs & les plus affectueux pour exprimer sa reconnoissance, en protestant qu'il n'oublieroit jamais l'important service qu'il avoit reçu du Gouverneur & des François. Lorsqu'il fut rentré dans la salle commune, on lui offrit le betel; & suivant l'usage, à l'égard de ceux qu'on veut honorer singulièrement, on lui versa un peu d'eau rose sur la tête, & sur ses habits. Mais de

„ me il l'est ci-dessus, une Aldée, & cinq autres Aldées de la dépendance de la première". *Ici est la chappe, ou le sçeau du Nabab.*

Enregistrement du Paravana. „ Le 9 „ du mois de Jamadalassany, l'an 23 du règne „ de Mahmet-Scha, j'ai enregistré ce Paravana". *Signé* Calcinavisse.

„ Le 9 du mois de Jamadalassany, l'an 23 „ du règne de Mahmet-Scha, j'ai pris une „ copie de ce Paravana, & l'ai enregistré „ dans le Protocole". *Signé* Sodestadar-Nazarel-Gadal.

„ Le 10 du mois de Jamadalassany, l'an 23 „ du règne de Mahmet-Scha, j'ai enregistré „ ce Paravana". *Signé* Dastervora. „ J'ai pris „ une copie de ce Paravana, & l'ai porté „ dans mon livre". *Signé* Canougoy.

Cette donation fut confirmée par un *Firman*, c'est-à-dire, par des Lettres Patentes du Grand Mogol. M. Dumas, après son retour en France, a cedé à la Compagnie des Indes son droit sur toutes ces Terres, moyennant de justes compensations.

Nota. Moyennant vingt-cinq mille livres de rente. R. d. E.

(s) Voici, à la vérité, Sander-Saheb à Pondichery; mais remarquez que cette visite précéda de sept ou huit mois le Siège de Trichenapaly, où l'on a dit qu'il fut fait prisonnier par les Marattes. Celà se prouve par la datte de la reception de la Lettre d'avis du Nabab Sabder-Aly-Kan, le 1 de Septembre 1740. Voyez *Hist. des Indes*, Part. III. pag. 342. 343. R. d. E.

(t) Italien, suivant le célèbre Mémoire de M. de la Bourdonnais. On y lit aussi qu'il avoit été Chirurgien du Nabab d'Arcatte, dont il étoit infiniment aimé, & pour qui, de son côté, Pereyro avoit toûjours marqué un attachement inviolable, jusqu'à sacrifier ses biens, qui étoient considérables, pour lui procurer des secours dans la guerre dont on vient de faire le récit. Se trouvant ruiné, il se réfugia dans Pondichery, où il fut considéré de tout le monde, & regardé comme un illustre malheureux, qui ne devoit son infortune qu'à la noblesse de ses sentimens. Ensuite il se retira dans une petite maison de campagne, située aux portes de Madras, qui fut pillée pendant le Siège de 1746; & Pereyro mourut très-vieux & très-pauvre, peu de tems après la prise de cette Ville. *Mémoire pour M. de la Bourdonnais*, pag. 257 & 258.

Nota. Il est parlé de ce Pereyro dans les Relations du Carnate, au Tome XIII, *pag.* 476. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

de tous les présens qui lui furent offerts, il ne voulut accepter que deux petits vases, en filigrane de vermeil; & partant fort satisfait des honneurs & des politesses qu'il avoit reçus, il envoya, dès le même jour, au Gouverneur, un serpau, avec le plus beau de ses éléphans (v).

Derniers témoignages de la reconnoissance de Sabder-Aly-Kan.

L'ANNÉE suivante, lorsque le Chevalier Dumas (x) quitta les Indes pour retourner en France, toute la reconnoissance du Nabab parut se rallumer, avec le chagrin de perdre son Bienfaicteur & son Ami. Il lui envoya, pour monument d'une immortelle amitié, l'habillement & l'armure de son père Daoust-Aly-Kan; présent également riche & honorable, dont nous avons eu le plaisir d'admirer toutes les pièces à Paris (y).

Le Chevalier Dumas est fait Nabab & Mansoupdar.

ENFIN, cette faveur fut couronnée par une autre; ce fut la dignité de *Nabab* & de *Mansoupdar*, qui donnoit au Chevalier Dumas le commandement de quatre *Azary* & demi, c'est-à-dire, de quatre mille cinq cens Cavaliers Mogols, dont il lui étoit libre de conserver deux mille pour sa garde, sans être chargé de leur entretien. Elle lui vint de la Cour du Mogol, mais

(v) *Ubi suprà.* pag. 342.

(x) M. Dumas avoit reçu du Roi la Croix de l'Ordre de Saint-Michel, avec des Lettres de Noblesse, qui furent confirmées en 1742, après son retour à Paris, dans les termes les plus glorieux pour sa personne & pour ses services.

(y) M. l'Abbé Guyon les a décrites: & les Curieux peuvent encore s'en procurer la vûe:

1. Un fort beau turban de Macachy, à fleurs d'or. 2. Une aigrette, formée d'une pièce d'orfèvrerie d'or, d'environ cinq à six pouces de long, sur deux ou trois de large, ornée de filigranes, & de deux rangs de diamans, de rubis & d'émeraudes. Derrière est le bout d'une plume blanche d'autruche, & le haut est une véritable aigrette. 3. Un serpeche ou diadème. C'est une pièce d'orfèvrerie d'or, en quarré long de deux pouces, dont le tour est orné de perles: au milieu, c'est un fort gros diamant jaune, & au dessus pend une perle fine, en poire, aussi grosse qu'on en puisse voir. Ce diadème se porte sur le front & s'attache derrière la tête. 4. Cinq pièces de toile de Mahomedy, & une robbe à la Mauresque, des plus magnifiques. C'est ce qui tenoit lieu de serpau, qui donne, suivant les idées du Pays, tout le mérite au présent, quoique souvent il n'en fasse que la moindre partie. 5. Une ceinture, dont le seul travail est sans prix. Elle est tissue, ou comme tricottée, d'un fil d'or massif, à cinq ou six rangs de chaînons au moins, mais si bien liés les uns dans les autres, qu'on ne peut en appercevoir la tissure, & que l'eau ne passeroit point au travers. Cependant elle se plie très-aisément; & les chaînons ne se nouent jamais. Sa largeur est d'un pouce, sur deux lignes d'épaisseur; mais elle est polie dans ses quatre faces, & aussi douce que l'émail le plus fin. Elle pese environ quatre marcs. Au bout est une agrafe d'or, garnie de diamans & de rubis. 6. Un premier *Catary*, ou poignard, dont la lame a huit pouces de long, sur deux de large. Elle a la figure d'une lancette, & n'est pas moins polie. La poignée est d'or, enrichie de diamans & d'émeraudes. 7. Un second *Catary*, dont la lame est semblable au premier; mais on peut dire que la poignée est d'un prix inestimable. C'est un morceau d'agathe recourbé, l'un des plus gros & des plus parfaits qu'il y ait peut-être au Monde. Elle est damasquinée en or & en émail, legèrement & avec tout l'art possible. 8. Deux grands cimeterres fort recourbés, & d'une trempe admirable, dont l'un est à poignée d'or, garnie de diamans & d'émeraudes, & l'autre à poignée d'acier, damasquinée d'or, & ornée de mêmes pierres précieuses. 9. Un ceinturon de cuir, brodé en or. 10. Un bouclier, garni de six fleurs en or. 11. Un arc, avec deux pacquets de flèches dans un carquois. 12. Une lance, dont le fer est garni d'or, avec quelques lettres d'or. Ce beau présent étoit accompagné de trois éléphans & de plusieurs chevaux de main. La Lettre de Sabder-Aly-Kan ne fait pas moins d'honneur à son caractère reconnoissant. Il conjure M. Dumas, „ de lui conserver éternellement son amitié. Pour la satisfaction „ de mon cœur, dit-il, ne cessez jamais de „ me donner de vos nouvelles". (*Ubi sup.* pag. 351 & précédentes.

mais sans doute à la recommandation du Nabab d'Arcatte. Jamais aucun Européen n'avoit obtenu cet honneur dans les Indes. Outre l'éclat d'une distinction sans exemple, il en revenoit un extrême avantage à la Compagnie Françoise, qui alloit se trouver défendue par les Troupes de l'Indoustan, & par les Généraux Mogols, Collégues du Gouverneur de Pondichery. Mais le Chevalier Dumas, qui sollicitoit depuis deux ans son retour en France, étoit presqu'à la veille de son départ. Son zèle pour les intérêts de la Compagnie lui fit sentir de quelle importance il étoit de faire passer son titre & ses fonctions, aux Gouverneurs qui devoient lui succéder. Il tourna tous ses soins à cette entreprise; & les mémes raisons, qui lui avoient fait obtenir la première grace, disposèrent les Mogols à lui accorder la seconde. Il en reçut le Firman, qui fut expédié au nom du Grand-Visir, Généralissime des Troupes de l'Empire (z). En résignant le Gouvernement de Pondichery, à son Successeur, dans le cours du mois d'Octobre 1741, il le mit en possession du titre de Nabab, & le fit reconnoître, en qualité de Mansoupdar, par les quatre mille cinq cens Cavaliers, dont le commandement est attaché à cette dignité (a).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Il obtient que cette dignité soit transmise à ses Successeurs.

On peut remarquer, avec l'Auteur dont on emprunte ce recit, que la Compagnie a d'autant plus d'obligation au Chevalier Dumas, qu'il est évident que la réputation, le crédit, & la puissance des François, aux Indes, influent essentiellement sur leur Commerce. C'est en partie le défaut de ces secours, qui fit tomber l'ancienne Compagnie des Indes Orientales. Elle ne possédoit que le petit fond de Pondichery, dont la Ville, ou plutôt le Village, ne comprenoit que ce qui est entre le petit ruisseau & la Mer. Elle avoit peu de relation avec les Princes du Pays. Elle étoit continuellement traversée, dans ses ventes & dans ses achats, par les Hollandois & les Anglois, qui trafiquoient à perte, dans la seule vûe de la ruiner. Comment se seroit-elle soûtenue? Elle se vit forcée de ceder son Commerce à divers particuliers; & dans ses derniers tems, aux Négocians de Saint-Malo, en se réservant certains droits, qu'ils lui payèrent en vertu de son privilège.

Observations sur le Commerce des François aux Indes.

Elle étoit réduite à cette extrémité, lorsque M. le Régent entreprit de relever le Commerce des Indes, en réunissant toutes les Compagnies, c'est-

(z) *Ubi suprà*, pag. 355 & suivantes. L'Auteur cite les Archives de la Compagnie des Indes, cotté *D*. Ces Lettres Patentes sont dattées l'an 23 du règne de Mouhamet-Scha, & de l'Egire 1153, le 8 du mois de Faravardy. Comme la qualité de Nabab & de Mansoupdar donne entr'autres droits celui d'avoir différens pavillons, & de faire jouer de la timbale plusieurs fois le jour, sur un lieu éminent; on a choisi pour celà la porte de Valdaour, qui est celle de Pondichery où il passe le plus de monde. Voyez le Plan de cette Ville.

(a) Histoire des Indes anciennes & modernes, Tom. III pag. 361 & précédentes.

On apprend par les dernières nouvelles, que M. *Dupleix*, Gouverneur de Pondichery depuis M. Dumas, vient d'augmenter encore la gloire & le Domaine de la Compagnie. *Mouzaferzingue*, qu'il a rétabli dans ses Etats, par la mort de *Nazerzingue*, tué dans une bataille le 16 Décembre 1750, a prié le Gouverneur François, par reconnoissance pour ses services, auxquels il doit cette victoire, d'accepter le Commandement général de la partie de ses terres, qui est entre la Rivière de Quichena & Pondichery, & lui a donné la Forteresse de Vadaour & ses dépendances, avec un Jaguir de cent mille roupies & les plus grandes marques de distinction.

Nota. On passe ici sur les événemens de dix ans. Voyez nôtre Supplément ci-dessous. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

c'eſt-à-dire, celles de la Chine, des Indes Orientales, du Sénégal, & de l'Amérique ou de l'Occident. Cette réunion fut déclarée par l'Edit du mois de Mars 1719. Mais comme elle ne donnoit pas les fonds néceſſaires pour le Commerce, on créa, le 20 de Juin ſuivant, pour vingt-cinq millions de nouvelles actions, de quinze cens livres chacune, à dix pour cent d'intérêt; de même nature que celles qu'on avoit déja créées pour cent millions, au mois d'Août 1717, & qui compoſoient le fond de la Compagnie d'Occident, celle qui étoit alors la plus puiſſante. Malgré cette augmentation de fond, le Commerce de la Compagnie des Indes ne ceſſa point de languir pendant pluſieurs années; ſoit à cauſe des dettes immenſes dont celle d'Orient s'étoit trouvée chargée dans le Royaume & aux Indes, où elle avoit emprunté à des intérêts énormes, auſſi long-tems que ſon crédit avoit duré; ſoit parcequ'elle n'avoit plus de Vaiſſeaux en état de faire voile; ſoit enfin parcequ'elle ne tiroit aucun avantage de ſes Etabliſſemens de l'Iſle de Bourbon & de celle de France; ce qui obligea même de ſupprimer le Conſeil ſouverain de Surate.

Dans ces circonſtances, il ſe préſenta une reſſource dont l'éclat fit tout eſpérer; mais qui ſemblable à un éclair, n'en eut que le brillant & la rapidité. On parle du fatal ſyſtême de 1720, où toute la France s'empreſſa de courir à ſa ruine par une route chimérique. Alors, la nouvelle Compagnie, enrichie, pour quelques momens, d'une partie des dépouilles du Royaume, envoya aux Indes trois Vaiſſeaux richement chargés, non-ſeulement de marchandiſes du Royaume, mais encore d'eſpèces d'or & d'argent. Les Directeurs de Pondichery, ignorant ce qui ſe paſſoit en France, furent extrêmement ſurpris, après un ſi grand affoibliſſement du Commerce, de recevoir tout d'un coup des ſommes immenſes en écus & en louis; ce qui étoit ſans exemple & qui n'eſt point arrivé depuis. Mais ces belles eſpérances de rétabliſſement s'évanouirent preſqu'auſſi-tôt qu'elles s'étoient annoncées. La plus grande partie de l'argent qu'on reçut aux Indes, fut employée à payer les dettes preſſantes que l'ancienne Compagnie avoit contractées à Surate, à Camboye, au Bengale & dans d'autres lieux. Les nouveaux Directeurs reçurent une fort mauvaiſe cargaiſon, pour les prodigieuſes ſommes qu'ils avoient envoyées.

La reſſource du ſyſtême ayant diſparu, & les billets que la Compagnie avoit en abondance ayant été totalement ſupprimés, avant la fin de 1720, elle ſe trouva ſans fond pour continuer ſes envois aux Indes. Ainſi, en 1721, & 1722, elle ne fit partir aucun Vaiſſeau; ce qui nous attira les railleries & les inſultes de toutes les Nations, & jetta les Officiers de la Compagnie dans une ſituation d'autant plus triſte, qu'ils ſe voyoient ſans effets, ſans argent, & ſans crédit. La Compagnie fit des efforts; & le Roi lui procura des facilités qui la relevérent inſenſiblement, mais avec lenteur. En 1723, elle équipa deux Vaiſſeaux, qui ſervirent plus à faire ſubſiſter ſes Officiers & à payer leurs dettes, anciennes & nouvelles, qu'à l'enrichir par le retour. Mais depuis 1724 juſqu'en 1726, elle en fit partir trois ou quatre chaque année, qui commencérent à la rétablir. Pendant les années ſuivantes, ſes progrès ne firent qu'augmenter, ſur-tout depuis 1737, ſous l'adminiſtration de M. Orry [& de Fulvy], pendant une partie

de

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

de laquelle personne n'ignore que le Commerce s'est accru du triple; & le même Auteur rend cet accroissement sensible, par un état des Vaisseaux qui sont partis de Pondichery, & par le prix de leur cargaison, depuis 1727 jusqu'en 1741. Il faut observer qu'il part, tous les ans, autant de Vaisseaux du Bengale que de Pondichery; & par conséquent, qu'il faut doubler le nombre de ceux qui sont dans cette liste.

En 1727, *Octobre*, & 1728, *Janvier*, sur trois Vaisseaux, pour 248265 Pagodes de marchandises (*b*).

En 1728, *Septembre*, & 1729, *Janvier*, sur trois Vaisseaux, pour 210032 Pagodes (*c*).

En 1729, *Septembre*, & 1730, *Janvier*, sur trois Vaisseaux, pour 248083 Pagodes.

En 1730, *Octobre*, & 1731, *Janvier*, sur quatre Vaisseaux, pour 600711 Pagodes.

En 1731, *Octobre*, & 1732, *Janvier*, sur quatre Vaisseaux, pour 302006 Pagodes.

En 1732, *Septembre*, & 1733, *Janvier*, sur quatre Vaisseaux, pour 260640 Pagodes.

En 1733, *Septembre*, & 1734, *Fevrier*, sur quatre Vaisseaux, pour 392987 Pagodes.

En 1734, *Septembre*, & 1735, *Janvier*, sur quatre Vaisseaux, pour 375341 Pagodes.

En 1735, *Septembre*, & 1736, *Janvier*, sur trois Vaisseaux, pour 223484 Pagodes.

En 1736, *Octobre*, & 1737, *Janvier*, sur cinq Vaisseaux, pour 351691 Pagodes.

En 1737, *Octobre*, & 1738, *Janvier*, sur cinq Vaisseaux, pour 522315 Pagodes.

En 1738, *Octobre*, & 1739, *Janvier*, sur cinq Vaisseaux, pour 586156 Pagodes.

En 1739, *Octobre*, & 1740, *Janvier*, sur quatre Vaisseaux, pour 485732 Pagodes.

En 1740, *Octobre*, & 1741, *Janvier*, sur quatre Vaisseaux, pour 555643 Pagodes.

En 1741, *Octobre*, & 1742, *Janvier*, sur sept Vaisseaux, pour 954376 Pagodes.

La vente qui se fit au Port de l'Orient, dans le cours de cette dernière année, montoit à vingt-quatre millions de marchandises, qu'on laissa exprès dans les Magasins, pour n'en pas jetter dans le Commerce une trop grande quantité, qui les auroit avilies. Les deux premiers Vaisseaux, qui arrivèrent en 1743, étoient chargés chacun de la valeur de huit cens mille roupies, c'est-à-dire, d'environ deux millions d'achat de marchandises. On ne pousse pas plus loin cette énumération, pour ne pas toucher à des tems plus

(*b*) Les Pagodes, mises en somme, font le prix que les cargaisons ont couté. Une Pagode vaut environ neuf livres de nôtre monnoye.

(*c*) L'Auteur ne met que 20032 Pagodes; mais il y a sans doute erreur, la somme ne paroissant pas assez considérable. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

plus fâcheux, qui ne sont pas encore assez éloignés pour être rappellés avec la liberté qui convient à l'Histoire; quoiqu'il n'en reste heureusement que le souvenir.

Les affaires de la Compagnie ayant repris le cours que la dernière guerre avoit interrompu, il est aisé de conclure quelle est actuellement l'étendue de son Commerce & la solidité de ses Actions. L'Auteur en apporte les preuves, qui regardoient à la vérité le tems auquel il écrivoit; mais une sage administration nous remettant dans le même point de vûe, il paroît qu'elles ont aujourd'hui la même force, & qu'elles peuvent faire la conclusion de cet Article.

De 56000 Actions auxquelles le Roi fixa la Compagnie en 1723, qui formoient un fond de cent douze millions, & huit millions quatre cens mille livres de dividendes, elle en a retiré 5000, qui ont été annullées & brûlées publiquement par Arrêt en 1725. Les dividendes des 51000 Actions restantes, sont payées par huit millions, que les Fermiers Généraux rendent tous les ans à la Compagnie pour la Ferme du tabac, dont le privilège exclusif, perpétuel & irrévocable, lui a été accordé spécialement pour cette destination, en 1723 & 1725; & par le castor du Canada. Ainsi loin d'être embarrassée de l'acquit de ses dividendes, elle en trouve le fond fixe & certain dans celui même des Fermes Générales, auquel personne ne peut refuser sa confiance. Le Commerce des Indes devient donc un surcroît de sureté, dont le profit demeure en masse, & forme un accroissement de fonds qui s'employent à l'augmentation annuelle des cargaisons, pour assurer celui des Actions; à-peu-près comme un Négociant met successivement ses profits dans le Commerce.

Quoique le premier fond de l'Action, qui n'étoit que de quinze cens livres, doive être payé sur le pied de dix pour cent d'intérêt, ce qui n'a point d'autre exemple licite dans le Commerce & dans l'Etat, les Actionnaires ont encore l'espérance & le droit de participer à l'excédent que la Compagnie tirera de son Commerce (d). Si, jusqu'à présent, il ne leur en est rien revenu, on leur apprend que son Commerce a langui long-tems; qu'elle a reparé le naufrage de quelques gros Bâtimens, acquitté ses anciennes dettes, payé les rentes viagères dont elle est chargée & qui ne s'éteignent que lentement, relevé ses Etablissemens, qui étoient en fort mauvais état, achevé de construire & d'équiper des Vaisseaux, racheté des Loges & des Comptoirs, bâti des Magasins, employé plus de quinze millions à la Louisiane, formé le superbe Port de l'Orient avec toutes ses dépendances; en un mot, qu'elle a fait des fraix immenses pour son Commerce, sa Marine, ses Troupes & Fortifications. Mais l'Auteur est autorisé, dit-il (e), à déclarer, qu'aussi-tôt que ces dépenses seront finies, & que les fonds seront parvenus au point qu'elle se propose, elle augmentera le revenu des dividendes, en y ajoutant chaque année l'excédent de son bénéfice,

(d) C'est ce que porte la Déclaration de 1685.

(e) M. l'Abbé Guyon avoit apparemment cette commission de la Compagnie, qui lui avoit accordé la communication de ses Archives, & tous les Mémoires sur lesquels son récit & ses réflexions sont fondés.

néfice, dont le fond appartient réellement aux Actionnaires: d'où il croit pouvoir conclure qu'il est indifférent, pour les Actionnaires, que les Actions montent ou baissent, puisque ce caprice du public ne change rien à la solidité du fond, ni au payement des dividendes.

Etablissement François de Pondichery.

Il y auroit donc de l'injustice à s'imaginer que le Roi fasse le Commerce sous le nom de la Compagnie; qu'il donne une partie du profit aux Actionnaires, & que le reste passe dans ses coffres ou dans ceux des Directeurs. La Compagnie des Indes n'est que la Société de ceux qui ont contribué plus ou moins à l'établissement de son Commerce, sous la protection du Roi & l'administration d'un nombre connu d'Officiers. De quel côté ses Actions seroient-elles donc exposées à quelque danger? Ce n'est pas de celui des dividendes, dont le payement est fondé sur le produit de la Ferme du tabac. Ce n'est pas du côté du Roi, qui n'ira pas *envahir le patrimoine des Actionnaires*, comme il s'exprime dans l'Edit de 1725; qui a prévenu lui-même cette odieuse crainte, par ses Déclarations; qui est d'ailleurs intéressé à soutenir le plus grand Commerce de son Royaume, sans lequel il faudroit porter, tous les ans, plus de douze millions à l'Etranger; & plus encore à ne pas affoiblir un fond de cent millions, qui circule continuellement dans l'Etat, & qui équivaut à une même somme d'argent. Enfin la chûte des Actions, ne peut venir du côté des Etrangers, ou de la position des François aux Indes, plus avantageuse qu'on ne l'auroit jamais espérée, puisqu'ils y jouïssent d'une considération particulière, dans l'alliance & l'amitié du Mogol & des Princes Indiens (*f*).

(*f*) *Ubi suprà*. pag. 378 & précédentes. L'Auteur finit par un Mémoire curieux sur l'origine, la culture & le commerce du caffé.

§. II.

Dernières Guerres de l'Inde, ou Continuation des Troubles, depuis 1741. *Supplement.*

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1741.

Introduction.

Si le seul motif de plaire à sa Nation, eût dirigé M. Prevost, dans le récit des derniers Troubles de l'Inde, jamais il ne pouvoit le terminer par un endroit plus glorieux pour elle, que celui des distinctions qui furent le prix de sa générosité en faveur de la famille infortunée du Nabab d'Arcatte; La suite de cette Histoire ne lui auroit peut-être pas fourni des détails aussi intéressans du côté des sentimens.

Sabder-Aly-Kan se met sous la protection des Anglois de Madras.

A peine Sabder-Aly-Kan eût-il rendu les derniers témoignages de sa reconnoissance au Chevalier Dumas, qui étoit sur le point de retourner en France (*a*), que ce nouveau Nabab d'Arcatte vint à Madras, pour se mettre sous la protection des Anglois, avec tous ses tresors, qui étoient des plus considérables. Sa mère, sa femme & quelques autres personnes de sa famille, y arrivèrent le 2 d'Octobre, au bruit de l'Artillerie des remparts

(*a*) Il partit au mois d'Octobre 1741, après avoir remis le Gouvernement de Pondichery à M. Dupleix.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1741.

parts de la Ville. Le Nabab les suivit lui-même le lendemain, accompagné d'un nombreux cortège. Toutes les rues de la Ville-Noire & les Fauxbourgs étoient remplis de chameaux & d'éléphans, dont la marche n'avoit pas occasionné le moindre desordre. Les Anglois n'oublièrent rien pour relever l'éclat d'une visite qui flattoit leurs espérances, & le Nabab repartit quinze jours après, extrêmement satisfait de leurs attentions.

Les Missionnaires Danois, sans entrer dans les raisons politiques de cette visite, qui doit paroitre assez extraordinaire (*b*), se contentent d'observer, que beaucoup d'autres Maures de distinction avoient choisi Pondichery pour leur asile. De la famille du Nabab, ils nomment seulement sa sœur, femme de Sander-Saheb (*c*), avec sa fille, mariée à *Cham-Bahadur*, designé Nabab d'Arcatte, du vivant même de Daoust-Aly-Kan, tué dans la bataille contre les Marattes. Ce jeune Seigneur, qui n'avoit que l'âge de vingt-deux ans, étoit entièrement livré à l'étude, & sans ambition, il souffroit volontiers qu'un autre gouvernât à sa place. Son zèle pour le culte de Mahomet, ne l'empêchoit point de s'instruire des principes de la Foi Chrétienne. Le Missionnaire *Schultz*, qui se trouvoit alors à Madras, ayant appris qu'il faisoit copier à ses fraix, les quatre Evangelistes, en Langue Persane, lui envoya à *Meliapur*, ou Saint-Thomé, un Nouveau-Testament Arabe, qu'il reçut fort gracieusement, & promit une visite au Missionnaire. Il vint en effet le voir, le 15 Decembre de cette année. Leur entretien ne roula que sur la Theologie. Outre l'Indoustan, qui étoit sa langue maternelle, il parloit le Persan & l'Arabe, mais fort lentement, & avec la gravité ordinaire aux Maures. Il étoit Persan d'origine, & aussi blanc qu'un Européen. Trois mois après, M. Schultz eut encore occasion de le saluer deux fois, & de lui présenter un exemplaire de la Refutation de l'Alcoran, qu'il voulut bien lire d'un bout à l'autre. De retour à Pondichery, Cham-Bahadur écrivit au Missionnaire, une Lettre pleine de témoignages d'amitié & de bienveillance.

Caractère de Cham-Bahadur, designé Nabab d'Arcatte.

1742.

Au mois de May 1742, Sabder-Aly-Kan fit une seconde visite aux Anglois de Madras, qui s'empressèrent de lui rendre les memes honneurs que la première fois. Le 16 d'Octobre, on reçut avis d'Arcatte, que ce Nabab avoit été massacré, deux jours auparavant, par son beau-frère, que les Missionnaires Danois de Madras ne nomment pas. Ceux de Tranquebar disent seulement qu'il fut tué par ses propres gens. Suivant M. Green, ou l'Auteur qu'il cite, ce fut par *Muley-Aly-Kan*, Nabab de Velour, & celà, comme il le suppose, en faveur de *Chanda*, ou *Chuenda-Saheb*, son beaufrère, qui obtint depuis le Gouvernement d'Arcatte (*d*). Quoiqu'il en soit,

Sabder-Aly-Kan est assassiné par son beau-frère.

(*b*) Il est vrai que le Conseil de Pondichery avoue, dans sa Lettre du 1er. Octobre 1741, „ que le Nabab Sabder-Aly-Kan, n'avoit ni „ argent, ni troupes, ni autorité pour se „ faire respecter & obéïr, chacun des Sei„ gneurs Maures tranchant du Souverain „ dans sa Forteresse, ou dans ses Terres". Le Nabab étoit apparemment réduit à chercher chez les Anglois, ce qu'il ne pouvoit trouver auprès des François.

(*c*) On a vû dans la seconde Lettre de M. Dumas au Général des Marattes, que la femme de Sander-Saheb étoit restée à Pondichery, tandis que sa mère & son frère avoient repris le chemin d'Arcatte. Ces deux Dames se trouvoient à Madras, lorsque les François en firent le Siège, en 1746.

(*d*) *Explication de la Carte du Theatre de la Guerre* &c. pag. 23.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement.

1742.

soit, il est important de remarquer, que ce Chuenda, qui semble offrir ici un nouveau personnage sur la scène, est le même que Sander-Saheb (*e*), que les Missionnaires Danois font revenir, quelques années après, avec les Marattes; Mais il étoit alors leur prisonnier, & absent du Pays: Ainsi comme Sander-Saheb ne parvint au Gouvernement d'Arcatte, qu'en 1751, il est plus apparent, que Muley-Aly-Kan, délivré d'un de ses beaux-frères, voulut aussi se défaire de l'autre, pour s'établir sur leurs ruines (*f*). Ce n'est pas qu'il n'y eût probablement de la mesintelligence entre la famille de Sander-Saheb, & Sabder-Aly-Kan son beau-frère (*g*), puisque le premier fût toûjours protegé dans la suite, par les François, & que le dernier s'étoit tourné du côté des Anglois, qui regrettèrent vivement sa perte (*h*). S'il eût vécu, ils auroient pû s'en promettre de grands avantages; Il étoit doux, affable, bienfaisant, & la générosité formoit son principal caractère.

1743.

Nouveau Nabab d'Arcatte.

Sa mort parut ranimer les troubles & rappeller les Marattes. Les Mogols se mirent aussi-tôt en mouvement pour appaiser les uns & reprimer les autres (*i*). Après avoir établi un nouveau Nabab d'Arcatte, nommé *Kosbala-Abdula-Kan*, ils marchèrent contre Tirichinapaly, qui étoit encore au pouvoir des Marattes. La Garnison se défendit avec beaucoup d'opiniatreté, dans l'espérance de recevoir de puissans secours, qu'on lui avoit promis pour faire lever le Siège; Mais enfin elle fut obligée de capituler, au bout de quelques mois, & de rendre la Ville. Les Mogols y laissèrent une petite Garnison, & le gros de l'Armée reprit la route du Nord pour aller à la rencontre des Marattes, qui s'étoient de nouveau répandus dans le Pays.

Prise de Tirichinapaly par les Mogols.

Guerres du Roi de Tanjour avec les Marattes & les Hollandois.

Durant tout le tems que les Marattes étoient restés les maîtres de Tirichinapaly, ils avoient été presque continuellement aux prises avec les Troupes du Roi de Tanjour, à qui le Prince des Marattes avoit permis de les attaquer, & même de s'emparer de la Forteresse, parceque le Gouverneur refusoit d'obéir à ses ordres, & que ses Troupes commettoient toutes sortes d'excès dans le Pays. Ces hostilités avoient obligé le Roi de Tanjour de se retirer de devant Negapatnam, dont il voulut faire le Siège en 1742, à l'occasion d'un mur que les Hollandois avoient construit autour de la Ville. Ils firent aussi quelques sorties vigoureuses dans lesquelles les Troupes de Tanjour eurent toûjours du pire.

Il attaque les François de Karical.

Deux ans après, ce Prince se voyant délivré des Marattes & des Maures, attaqua les François de Karical, qui avoient refusé de lui payer une som-

(*e*) Non-seulement les Missionnaires Danois le disent: mais le Mémoire de M. de la Bourdonnais lui donne aussi ces deux noms, d'ailleurs peu différens entr'eux.

(*f*) L'Auteur du *Genuine Account*, &c. ajoute, qu'il égorgea de même le fils de Sabder, dans la rue d'Arcatte.

(*g*) C'est ce que les détails précédens indiquent assez. D'ailleurs tous ces Seigneurs Maures étoient divisés entr'eux.

(*h*) Il est étonnant que l'Abbé Guyon ne dise pas le mot de la mort de ce Nabab, quoique dans le Firman de l'Empereur Mogol, qu'il rapporte, il soit nommé *le deffunt Sade-Toulla-Kan, ci-devant Divan & Fausjedar de Carnate.*

(*i*) L'Armée Mogole étoit sous le Commandement de *Nisan-Scabibu*, fils de *Cirilisch*, *Cirnelis*, *Ciglisch*, ou *Kirilisch-Chan*, le même que Nisam-ul-Mulk, dont il est souvent fait mention ci-dessus. *Gazi-Eddin-Kan* étoit le nom de son fils, suivant M. Otter & d'autres.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement.

1744.

Magasin à poudre qui saute en l'air.

somme d'argent qu'on exigeoit d'eux, outre le tribut ordinaire. Ses Troupes pillèrent la Ville, & quelques Villages de sa dépendance. Comme le Fort étoit trop éloigné du côté de la Mer, les François prirent poste dans une grande Pagode & y dressèrent quelques Batteries, dont ils se servirent avec tant de succès, qu'à une nouvelle attaque, les Troupes de Tanjour se retirèrent en desordre. Ce qu'il y eût de plus malheureux, c'est que dans le même-tems un Magasin à poudre, où les François faisoient emplir des grenades, sauta en l'air, avec un fracas épouvantable. Le Commandant, un Capitaine de la Milice, & quelques Soldats Européens y perdirent misérablement la vie. L'Epouse du Commandant eut le même sort; mais son enfant fut conservé d'une manière miraculeuse. En ôtant les ruines, on le trouva vivant, & le ris à la bouche, entre deux pans de muraille qui s'étoient appuyés par le haut en tombant. Les pierres qui voloient de toutes parts hors du Fort, blessèrent quantité de monde, & causèrent un dommage considérable dans la Ville. Le coup fut si violent que toutes les maisons de Tranquebar en furent ébranlées.

1745.

Nouvelles incursions des Marattes.

L'année suivante, les Marattes firent de nouveaux efforts pour reprendre Tirichinapaly sur les Maures. Un Détachement de leur Armée tomba, au mois de Mars, dans les Etats de Tanjour, dont il ravagea quelques Places. Peu de jours après, un autre Corps s'avança le long du Coloram jusqu'à Tanjour, pillant & saccageant tout ce qui se trouvoit sur sa route; Mais le Roi ayant rappellé sa Cavalerie, qui faisoit la Guerre au *Tondaman*, Prétendant du Marava, mit ses Etats à couvert de ces incursions. L'Armée des Marattes se retira dans le Maissour, à l'approche des Mogols.

Neutralité fatale aux François.

La guerre qui fut déclarée, en 1744, entre la France & l'Angleterre, laissoit encore la Compagnie de France dans l'illusion, que la neutralité seroit observée aux Indes, contre toute vraisemblance, lorsqu'après beaucoup de négociations entre M. Dupleix & les Gouverneurs des Etablissemens Anglois, le Conseil de Madras, n'ayant pu promettre la neutralité qu'*autant qu'il étoit en lui*, sans vouloir se rendre responsable du fait des Vaisseaux du Roi d'Angleterre, les François reconnurent, mais trop tard, qu'ils étoient les dupes de ce demi Traité. En effet, tous leurs Vaisseaux Marchands se trouvèrent par-là exposés à être pris par les Vaisseaux de guerre Anglois, qui n'entroient point dans la neutralité, pendant que tous les Vaisseaux Marchands Anglois étoient en sureté de la part de ceux de la Compagnie Françoise, les seuls que cette Nation eut dans l'Inde. Aussi en perdit-elle d'abord plusieurs en très-peu de tems.

Prises que les Anglois font sur eux.

1745.

Armement de M. de la Bourdonnais aux Isles.

Ce fut dans ces circonstances fatales, que M. de *la Bourdonnais*, Gouverneur Général des Isles de France & de Bourbon, reçut au commencement de l'année suivante, des Lettres de M. M. du Conseil de Pondichery qui l'appelloient à leur secours, pour arrêter les entreprises des Ennemis. Cinq ou six Vaisseaux, qu'il s'agissoit d'armer, dans un lieu où l'on manquoit presque de tout, ne causèrent pas peu d'embarras au Sr. de la Bourdonnais. Cependant à force de soins, de mouvemens & d'industrie, il fut assez heureux pour voir, au mois de May, son Escadre prête à recevoir des ordres. Elle étoit sur le point de mettre à la voile, quand, le 28 Juillet, on reçut avis de France, que cinq Vaisseaux de guerre devoient arriver aux Isles,

en

en Septembre. Mais malheureuſement ces Vaiſſeaux ne parurent qu'en Janvier 1746; & ce retardement produiſit de nouveaux inconveniens, qui donnèrent encore beaucoup de peines & d'inquiétudes au Sr. de la Bourdonnais. Son induſtrie & ſon activité vinrent néanmoins à bout de faire executer à propos ce qui ſembloit impoſſible à tout le monde.

Combat naval entre les Anglois & les François.

Enfin, M. de la Bourdonnais ne fut pas plutôt arrivé, le 6 de Juillet, à la Côte de Coromandel, qu'on apperçut les Anglois, qui ayant l'avantage du vent, venoient à toutes voiles ſur l'Eſcadre. Elle ſe mit en ligne pour les attendre. A quatre heures & demie ils engagèrent le combat. Leur Eſcadre étoit compoſée d'un Navire de ſoixante-quatre canons, deux de cinquante-ſix, un de cinquante, un de quarante, & une Fregate de vingt. Le Sr. de la Bourdonnais avoit dans la ſienne un Vaiſſeau de ſoixante canons, un de trente-ſix, trois de trente-quatre, un de trente, deux de vingt-huit, & un de vingt-ſix. Les Vaiſſeaux Anglois étoient tous garnis de canons de vingt-quatre livres de balle. Un ſeul Vaiſſeau François en avoit du dix-huit, haut & bas; les autres n'avoient que du douze & du huit. Comme ſur Mer la ſupériorité de l'Artillerie décide de tout, trois des Vaiſſeaux François furent d'abord mis hors de combat. Pour lors les Anglois, qui avoient forcé de voiles, auroient ecraſé le ſeul qui reſtoit à l'avantgarde, ſi le Sr. de la Bourdonnais ne l'eut devancé; Dans ce moment le combat devint plus ſérieux que jamais; le Vaiſſeau du Sr. de la Bourdonnais eſſuya, pendant un quart-d'heure, tout le feu des Ennemis. Enfin rebutés de la réſiſtance des François, à ſept heures & demie ils ſe retirèrent, & quoique le lendemain le vent n'eut pas changé, ils ne jugèrent pas à propos de recommencer le combat.

L'Eſcadre Françoiſe mouille à Pondichery.

Ce fut avec un extrême regret que le Sr. de la Bourdonnais vit les Anglois lui échapper, parceque les Equipages François étant les plus forts, il ſe promettoit un avantage déciſif, s'ils avoient pu en venir à l'abordage. Son grand but étoit de commencer par détruire l'Eſcadre Angloiſe, & pour faire un coup ſi important, il avoit réſolu d'attendre le moment favorable auſſi longtems qu'il lui ſeroit poſſible; Mais les Anglois ayant l'avantage du vent & de la marée, & d'un autre côté l'Eſcadre Françoiſe ſe trouvant ſans vivres, avec beaucoup de malades & de gros fonds; qu'il falloit remettre à terre, il fut contraint de renoncer à la pourſuite des Anglois & de ramener ſes Vaiſſeaux à Pondichery, où il arriva deux jours après.

Préparatifs pour une expedition contre Madras.

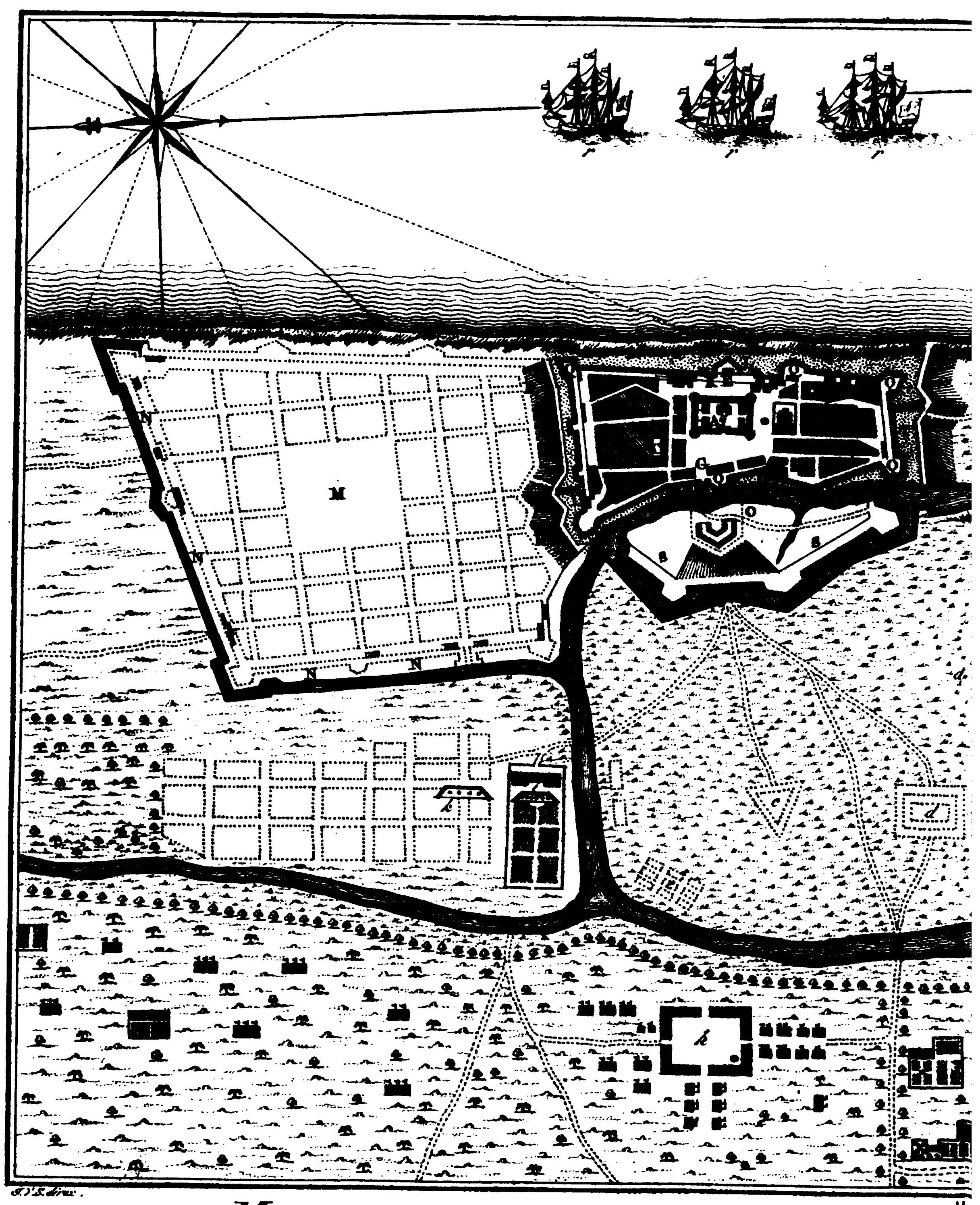
Les chagrins qu'il eut à eſſuyer, de la part du Conſeil de cette Ville, indiſpoſèrent généralement tous les Officiers de l'Eſcadre, & leurs mécontentemens furent portés au point de faire craindre qu'il n'arrivât quelque ſcène fâcheuſe entre les Troupes des Iſles & la Garniſon de Pondichery; Mais M. de la Bourdonnais, occupé d'objets plus importans que ceux des rangs & des prérogatives, crut devoir tenter l'expedition de Madras, dont il avoit formé le projet dès 1740. Comme cette entrepriſe, de l'aveu même de M. Dupleix, ne pouvoit ſe faire qu'après la ruine ou la déroute de l'Eſcadre Angloiſe, il n'y avoit point d'autre parti à prendre que d'aller chercher l'Eſcadre ennemie pour la combattre. M. de la Bourdonnais mit à la voile le 4 Aout, ſans avoir toute l'Artillerie dont il avoit beſoin, ni la moitié des munitions de guerre qui lui étoient néceſſaires. D'ailleurs on lui avoit fourni

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

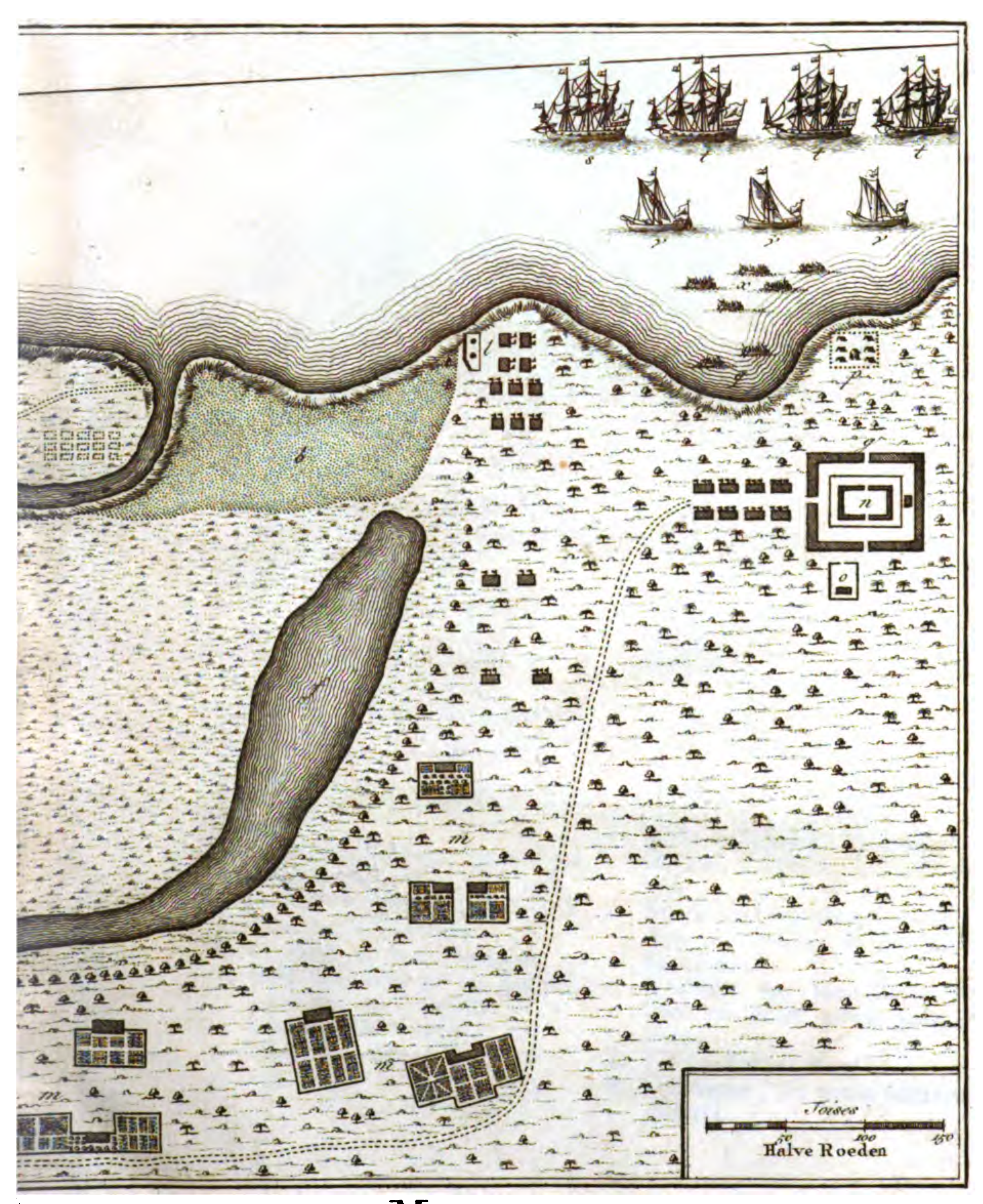
fourni de si mauvaise eau, à Pondichery, qu'elle donna le flux de sang à ses Equipages. Le Sr. de la Bourdonnais tomba lui-même malade; ce qui ne l'empêcha pas de continuer sa course, résolu de faire tout ce qui dépendroit de lui pour achever, dans un combat décisif, la ruine de l'Escadre Angloise. Les vents lui furent si contraires, qu'il employa treize jours à gagner Negapatnam. Il y étoit occupé à négocier avec les Hollandois, pour se faire rendre une prise Françoise, qu'ils avoient achetée des Anglois, lorsqu'il fut averti qu'il paroissoit six Vaisseaux au vent de cette Ville. Il monta aussi-tôt sur une découverte d'où il reconnut l'Escadre Angloise. Dans l'instant il courut à son Vaisseau, & trouva toute son Escadre prête à lever l'ancre, après avoir arboré pavillon Hollandois pour attirer les Ennemis. Un moment après tous ses Vaisseaux furent sous voile & en ligne, & firent route pour joindre les Anglois; mais ceux-ci n'étant pas les dupes du changement de pavillon, profitèrent de l'avantage du vent & s'éloignèrent à toutes voiles. M. de la Bourdonnais les poursuivit pendant le reste de la journée, & comme on est obligé, dans cette Mer, de mouiller la nuit, pour attendre les vents de terre, il comptoit, le lendemain, de les surprendre à l'ancre; mais ils coupèrent leurs cables. M. de la Bourdonnais les poursuivit encore, & devança son Escadre de deux lieues; Il alloit attaquer seul, quand tout-à-coup le vent changea & devint favorable à l'Ennemi, qu'il perdit bien-tôt de vûe.

De retour à Pondichery, M. de la Bourdonnais se concerta avec M. Dupleix sur ce qui restoit à faire. Ils convinrent que le projet d'aller par terre assiéger Madras, étoit d'une execution trop difficile, par la fatigue que donneroit aux Troupes une marche de trente lieues dans des sables brûlans. D'un autre côté, en conduisant l'Escadre à Madras, on risquoit de tout perdre, parceque les Vaisseaux Anglois pouvoient tomber dessus, pendant que la moitié des Troupes seroient occupées à faire le Siège par terre. En un mot, les mêmes raisons qui avoient fait reconnoitre au Sr. Dupleix lui-même, un mois auparavant, la nécessité de détruire l'Escadre Angloise, avant que de penser au Siège de Madras, subsistoient encore. Non-seulement cette Escadre ennemie n'étoit point détruite, mais elle devoit même être augmentée de quatre Vaisseaux. Ainsi la prudence ne permettoit pas de tenter une entreprise sur Madras dans de pareilles circonstances. D'ailleurs les ordres du Ministre, à M. de la Bourdonnais, portoient expressement, de ne rien hazarder contre les Etablissemens Anglois, qu'avec une espèce de certitude de succès. Cependant ce fut dans des conjonctures aussi embarrassantes, que M. M. de Pondichery, sans vouloir se décider, lui firent, dans les formes, une sommation de prendre l'un de ces deux partis, ou de faire le Siège de Madras, ou d'aller battre l'Escadre ennemie, à peine d'être responsable, en son propre & privé nom, de tout ce qui pourroit arriver dans la suite.

Quoiqu'aussi rebuté par cet étrange procedé, qu'accablé par la maladie, le Sr. de la Bourdonnais prit son parti; & en attendant qu'il pût luimême se mettre en Mer, il résolut d'envoyer ses Vaisseaux dans la Rade de Madras. Son but dans cette course étoit, non-seulement de prendre les Bâtimens Anglois, qui étoient alors occupés à charger les effets précieux qu'on



PLAN DE MADRAZ ET DU FORT S^T. GEORGES,
Pris par les François le 21 Septembre 1746.



GRONDTÉKENING VAN MADRAS EN'T FORT ST. GEORGES,
door de Fransen ingenoomen den 21 September 1746.

EXPLICATION

Des Renvois du Plan de MADRAS & du Fort SAINT-GEORGES

A. Fort S. Georges.
B. Gouvernement.
C. Les Capucins.
D. Eglise des Anglois.
E. La Douane.
F. Magasin à poudre.
G. Porte Royale.
H. Porte de S. Thomé.
I. Porte de la Chaudiere.
K. Porte de la Mer.
L. Batterie de la Mer, faite à neuf par les François.
M. Ville Noire, entièrement détruite & les Fossés comblés par les ordres de M. Dupleix.
N. Enceinte de la Ville Noire.
O. Contregarde bâtie à neuf par les François.
P. Batterie & Courtines bâties à neuf par les François.
Q. Bastions, dont les Embrasures & les Parapets ont été refaits à neuf par les François.
R. Contrescarpe & Fossé fait à neuf sur le terrain des maisons détruites.
S. Projet des Anglois, executé par eux jusqu'au niveau du terrain.
T. Fossé fait à neuf par les François.
V. Maisons des Habitans.
X. Magasins de la Compagnie.
Y. Maisons brûlées par les Anglois, à l'arrivée des François.
Z. Rivière de Montaron.
a. Plaine de Gason.
b. Sables.
c. Hôpital détruit par les François.
d. Poudrière détruite par les François.
e. Maisons brûlées par les Anglois à l'arrivée des François.
f. Espèce de Lac.
g. Premier Camp des François.
h. Second Camp, qui étoit auparavant un Marché.
i. Maison de plaisance & Jardin du Gouverneur, où l'on avoit placé une Batterie de six mortiers.
k. Autre Batterie de quatre mortiers, dans un Fauxbourg détruit par les François.
l. Batterie de deux mortiers sur le rivage.
m. Maisons de Campagne des Habitans de Madras.
n. Etang.
o. Grand Pagode.
p. Retranchement pour recevoir les Munitions des Assiégeans.
q. Lieu où se fit la descente.
r. Trois Vaisseaux François, le Phenix, l'Achille & le Bourbon.
s. M. de la Porte-Barré Commandant en l'absence de M. de la Bourdonnais.
t. Vaisseaux qui fournissoient ce dont on avoit besoin pour le Siège.
v. Petites Embarcations.
x. Chelingues, ou petits Bâtimens du Pays.

qu'on cherchoit à sauver de Madras, mais encore plus de s'assurer des desseins de l'Ennemi, & de sçavoir si leur Escadre régloit ses mouvemens sur ceux de la sienne. Mais au moment que M. Dupleix fut instruit de ce dessein, il redemanda au Sr. de la Bourdonnais les Troupes qu'il lui avoit prêtées, sous prétexte qu'il ne pouvoit dégarnir sa Place, sans la mettre en danger. Toutes les représentations du Sr. de la Bourdonnais étant infructueuses, il se détermina à renvoyer ces Troupes, après que pour l'y forcer, on lui eut ôté toute communication avec ses Vaisseaux.

L'Escadre partit le même jour, 27 Aout, sous les ordres du Sr. de *la Porte-barré*, que le Conseil avoit jugé capable d'exécuter celui des deux partis que M. de la Bourdonnais choisiroit, si sa maladie l'empêchoit d'agir lui-même. Sa santé se rétablissant de jour en jour, il se trouva presqu'entièrement gueri, lorsque, le 5 Septembre, ses Vaisseaux revinrent avec deux petites prises, estimées environ deux cens mille livres. Le peu de succès de cette course, & la manière dont elle fut exécutée, firent bien voir qu'on ne devoit se flatter d'aucune réussite, tant que les entreprises ne seroient pas conduites par le Sr. de la Bourdonnais en personne. Au-reste il se consola de la mauvaise manœuvre de son Escadre, par les assurances qu'elle lui donna, que celle des Ennemis n'avoit point paru. Il jugea, dès ce moment, que les Anglois n'avoient pas jusques-là réglé leur marche sur la sienne; & cette découverte lui faisant entrevoir quelque apparence de succès, il ne pensa plus qu'à disposer tout pour le Siège de Madras. Mais avant que de partir, il prit les précautions qu'il crut nécessaires, pour prévenir tout ce qui pouvoit donner matière aux soupçons. Quoiqu'il eut nommé un Commissaire sur son Escadre, il en demanda un second à M. Dupleix, qui lui donna le Sr. *Desprémesnil* son gendre. Non content de celà, le Sr. de la Bourdonnais souhaita de sçavoir quelles conditions il pourroit imposer aux Anglois, s'ils vouloient, à prix d'argent, garantir Madras d'un bombardement & des événemens d'un Siège. Il ne lui avoit pas caché qu'il comptoit rançonner cette Ville. M. Dupleix lui donna là-dessus une Note, suivant laquelle il devoit tirer de Madras un million de pagodes pour la Compagnie, & trois cens trente-deux mille, cent vingt-cinq pagodes en dedommagement des prises faites par les Anglois sur les François. Il est important de remarquer ici, qu'avant son départ pour Madras, le Sr. de la Bourdonnais devoit, de l'aveu de M. M. de Pondichery, se regarder comme maître de ses opérations, avec tout pouvoir de rançonner & d'accorder à l'Ennemi telle Capitulation qu'il jugeroit à propos. Ce ne fut qu'après tous ces éclaircissemens qu'il partit de Pondichery, la nuit du 12 au 13 Septembre, avec neuf Vaisseaux & deux Galiotes à bombes.

Siège de cette Ville.

Deux de ses Vaisseaux eurent ordre de prendre le large, & de pousser au-delà de Madras, pour couper le passage aux Bâtimens qui pourroient se sauver de la Rade, pendant que deux autres Vaisseaux avoient ordre de donner droit dans la Rade; les autres suivoient avec toutes les Troupes du débarquement. Le 14, se trouvant à quatre lieues de Madras, M. de la Bourdonnais mit à terre cinq ou six cens hommes, avec deux petites pièces de campagne, dans la crainte que les Ennemis ne lui disputassent la descente, qui est très-difficile, & qui d'ailleurs ne peut se faire que dans

 des

des Bâteaux du Pays, conduits par les Indiens, qui sont les hommes les plus poltrons du monde. Le lendemain, il fit route le long de la Côte, à mesure que ses Troupes avançoient par terre. A midi elles étoient déja sur le terrain ennemi, & les Vaisseaux à une grande portée de canon de la Ville. M. de la Bourdonnais fit alors un second débarquement, & descendit avec le reste des Soldats destinés à faire le Siège. Le tout consistoit en mille ou onze cens Européens, quatre cens *Cipayes*, Soldats du Pays, & trois ou quatre cens Caffres des Isles. Il restoit à bord des Vaisseaux environ dix-sept à dix-huit cens hommes.

Comme les Troupes du premier débarquement se trouvoient extrêmement fatiguées, M. de la Bourdonnais fit faire alte, & campa auprès d'une Pagode, dans une place environnée de maisons. Dès qu'il eut donné ses ordres pour la seureté de ce Camp, il envoya un Capitaine d'Artillerie & un Ingenieur, avec un Détachement de cent hommes, pour reconnoitre, pendant qu'il descendit sur le rivage, où il fit faire un petit Camp palissadé pour déposer toutes les munitions de guerre & de bouche dont on auroit besoin pour le Siège. Enfin sur le rapport des deux Officiers qui avoient examiné les environs de la Place, il se transporta sur une hauteur avancée en Mer, qui lui parut d'autant plus propre à monter une Batterie de mortiers, qu'elle pouvoit battre en même-tems la Ville, & proteger les Vaisseaux de l'Escadre. Cette Batterie fut faite par le secours des Nègres, soutenus de cent cinquante hommes.

Le soir, on vit arriver dans le Camp, un Anglois nommé *Barnaval*, gendre du Sr. Dupleix, qui venoit de la part du Gouverneur de Madras, prier M. de la Bourdonnais de laisser sortir les femmes de la Ville. Cette permission lui fut accordée uniquement pour sa femme & pour celle du Gouverneur, qui ne jugèrent pas à propos d'en faire usage seules.

Le 16, on s'approcha de la Ville, & le Camp fut transferé dans un Village, qui en étoit éloigné d'une demie portée de canon. Toute la journée fut employée à transporter l'Artillerie, & à former les Batteries. Le lendemain, les Soldats du Pays, à la solde des Anglois, firent quelques décharges de mousqueterie sur le dernier Camp; mais ils furent si promptement repoussés, qu'au-lieu de rentrer dans la Ville, ils s'enfuirent presque tous dans les terres. Le même jour on s'empara d'un Fauxbourg, & de la Maison de Campagne du Gouverneur, à demie portée de carabine des murs de la Ville, & l'on s'y fortifia. Le 18, la Ville fut battue de douze mortiers du côté de la terre, & à l'entrée de la nuit, les trois plus forts Vaisseaux de l'Escadre commencèrent à la canoner.

Dans la nuit, le Sr. de la Bourdonnais reçut des Lettres qui le mirent dans la plus grande perplexité. M. Dupleix lui mandoit, qu'il avoit paru des Vaisseaux, & qu'il en avoit vûs lui-même. Il étoit naturel de penser que c'étoit l'Escadre Angloise qui venoit au secours de la Place. Le seul parti qu'il y eut à prendre, étoit de pousser le Siège avec la dernière vigueur, parceque Madras pris, tous les dangers s'évanouïssoient. M. de la Bourdonnais ne songea donc qu'à faire au plus vite toutes ses dispositions pour donner l'assaut.

Le feu continua le 19, avec tant de vivacité, que les Anglois jugè-

rent

rent à propos d'entrer en composition ; & sur les huit heures du soir, le Sr. de la Bourdonnais reçut une Lettre de la Dame Barnaval, fille de la Dame Dupleix, qui lui demandoit, de la part du Gouverneur, s'il vouloit entendre à un accommodement. M. de la Bourdonnais menacé de l'arrivée d'une Escadre, saisit avec empressement l'occasion qu'on lui présentoit de mettre la sienne en sureté. Il répondit sur le champ, que si on vouloit lui envoyer des Députés le lendemain, sa Lettre leur serviroit de Passeport, & que le feu cesseroit depuis six heures du matin jusqu'à huit, pour leur donner le tems de venir le trouver.

Négociations avec les Assiégés.

Le 20 au matin, les Srs. *Monson* & *Hally-Barton*, Députés de Madras, se rendirent dans son Camp. Lorsqu'il leur eut communiqué ses pouvoirs, ils voulurent lui persuader, qu'étant sur les terres du Mogol, leur Ville devoit être en sureté ; mais il leur représenta qu'il ne faisoit que repousser leurs hostilités ; qu'ils avoient pris un Vaisseau François, dans une Rade neutre ; brulé un autre Navire sous la Forteresse de Tranquebar, & envoyé des Détachemens jusqu'à vingt lieues dans les terres des Maures, pour poursuivre des Prisonniers François qui se sauvoient. Les Députés ne purent repliquer à des faits si précis, & ils se contentèrent de rejetter tout le tort sur les Vaisseaux du Roi d'Angleterre, qui n'étoient point tenus à la neutralité conclue entre les deux Compagnies. M. de la Bourdonnais leur répondit, qu'il s'étoit d'abord addressé à ces Vaisseaux ; mais que puisqu'ils avoient trouvé, à la faveur du vent, le moyen de lui échaper, Madras lui répondroit de tout. Les Députés comprirent à ce discours qu'il falloit entrer en négociation d'une manière plus sérieuse. Après un moment de réflexion, ils lui demandèrent quelle contribution il vouloit exiger pour se retirer de devant la Ville. Sa réponse fut, „ qu'il ne vendoit „ point l'honneur ; que le Pavillon de son Roi seroit arboré sur Madras, ou „ qu'il mourroit au pied de ses murs".

Cette proposition parut d'abord revolter les Députés, qui lui repliquèrent, que s'ils perdoient l'espérance de racheter leur Ville, ils se défendroient jusqu'à la dernière extrémité, plutôt que de se rendre honteusement à sa discretion. Pour lors le Sr. de la Bourdonnais leur dit, que s'ils rendoient la Ville & tout ce qui étoit dedans, il leur promettoit sur son honneur de la leur remettre moyennant une rançon raisonnable. Les Députés insistèrent pour que tous les articles du rachat fussent arrêtés, & que le prix en fut fixé, avant que d'entrer dans la Ville. L'artifice étoit grossier. Un pareil Traité demandoit nécessairement bien des contestations & bien des conférences. L'Escadre Angloise pouvoit arriver & changer entièrement la face des affaires. D'un autre côté, le bruit se répandoit que les Assiégés sollicitoient le Nabab d'Arcatte de venir à leur secours. Quinze ou vingt mille Maures pouvoient harceler cette poignée de François qui étoient devant Madras, & les forcer peut-être à regagner leurs Vaisseaux, pour n'être pas assaillis de tous côtés. Enfin tous les hazards étoient pour les Anglois & contre le Sr. de la Bourdonnais. Aussi tint-il ferme à exiger qu'il falloit rendre la Ville, ou se résoudre aux plus affreuses extrémités. Les Députés voyant qu'il étoit inébranlable, retournèrent à Madras

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

Madras chargés d'une Lettre menaçante du Sr. de la Bourdonnais au Gouverneur Anglois.

Dans le moment le feu recommença jusqu'à trois heures, qu'il cessa encore, comme on en étoit convenu, pour laisser aux Députés la liberté du retour. M. de la Bourdonnais profitant de cet instant, voulut s'assurer lui-même de la hauteur des murs de la Ville-Noire, pour faire couper les échelles, & marquer les endroits où les Chefs de l'attaque devoient escalader. En même-tems il fit demander à bord des Vaisseaux, des gens de bonne volonté pour monter à l'assaut, si l'on étoit obligé d'en venir à cette extrémité. Aussi-tôt quatre cens hommes descendirent à terre, avec des Officiers de Marine à leur tête. Enfin tous les ordres étoient donnés pour exécuter l'attaque générale la nuit du 21 au 22.

Le soir, sur les six heures, on vit arriver dans le Camp, Francisco Pereyro, autrefois Chirurgien du Nabab d'Arcatte (*k*), qui ayant beaucoup d'habitudes dans Madras, avoit demandé la permission d'y entrer, sous promesse de rendre de bons services aux François. A son retour il apprit à M. de la Bourdonnais, qu'il venoit de la part du Gouverneur, lui faire sçavoir, que n'ayant encore rien décidé, les Députés n'avoient pû revenir, & qu'il le prioit de prolonger la trève pendant toute la nuit, pour donner aux Assiégés le tems de se déterminer. Pereyro ajouta qu'il les avoit assurés que cette grace ne leur feroit pas refusée. Le Sr. de la Bourdonnais, aussi surpris du message que du choix que l'on avoit fait d'une personne sans caractère, le reprima fortement, & le renvoya sur le champ avec une Lettre qui annonçoit au Gouverneur, que le feu ne cesseroit que le lendemain matin depuis six heures jusqu'à huit, & l'assuroit, que si les Députés n'apportoient pas alors une réponse décisive, il n'écouteroit plus aucune proposition. En effet, à huit heures du soir, le feu recommença avec plus de violence que jamais, & il fut continuel toute la nuit, tant sur les Vaisseaux que dans les Batteries.

Capitulation de Madras.

Le lendemain 21, les Députés revinrent pour la seconde fois, & convinrent enfin de se rendre, moyennant la faculté de racheter leur Ville. Les Articles de la Capitulation furent dressés & portés au Gouverneur, qui les renvoya, en demandant que lui & le Conseil ne fussent pas Prisonniers de guerre dans le tems qu'on traiteroit des conditions du rachat. M. de la Bourdonnais s'y engagea par un nouvel Article. Les Députés reportèrent la Capitulation au Gouverneur, qui la signa; & en la recevant des mains des Députés, le Sr. de la Bourdonnais leur réitera, „ sur sa parole d'hon„ neur, la promesse qu'il leur avoit faite de leur rendre la Ville, moyen„ nant une rançon dont on conviendroit à l'amiable, & d'être raisonnable „ sur les conditions (*l*)".

Sur

(*k*) Il en est parlé ci-dessus, *pag*. 45.

(*l*) Capitulation du Fort Saint-Georges & de la Ville de Madras. „ Le Fort Saint„ Georges, & la Ville de Madras, avec „ leurs dépendances, feront remis aujour'hui „ 21 Septembre, à deux heures après midi, „ à M. de la Bourdonnais. Toute la Gar„ nison, Officiers, Soldats, le Conseil, & „ généralement tous les Anglois qui sont „ dans le Fort & la Ville, demeureront Pri„ sonniers de guerre. Tous les Conseillers, „ Officiers, Employés & autres Messieurs „ An-

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

Sur le champ, le Sr. de la Bourdonnais ordonna de battre la générale. Les Troupes assemblées, il fit défendre, sous peine de la vie, de rien piller dans la Place; & il marcha pour en prendre possession. Lorsqu'il fut arrivé à dix pas du pont-levis, le Gouverneur avança à l'extrémité, & lui présenta son épée, que le Sr. de la Bourdonnais lui rendit aussi-tôt, & il entra dans Madras. Dans le moment, le Pavillon Anglois fut amené, celui de France arboré & salué de vingt-un coups de canon. Les Vaisseaux de l'Escadre amarinèrent en même-tems, & hallèrent au large un Navire Anglois, qui se trouvoit, sans charge, dans la Rade.

Les François en prennent possession.

Les Anglois s'étoient rendus avec tant de précipitation, que la Capitulation, qu'ils avoient signée, étoit restée à M. de la Bourdonnais, sans qu'ils eussent songé à lui en demander un double. Le Gouverneur ne tarda cependant pas à s'appercevoir d'une négligence que lui avoit fait commettre le trouble qui règnoit dans sa Garnison, au moment que les François étoient aux portes de la Ville. Il vint trouver le Sr. de la Bourdonnais, & le pria de vouloir bien reparer cette imprudence, en lui remettant un double de la Capitulation, qui lui fut accordé tout de suite (*m*).

Le

„ Anglois d'Etat-Major, seront libres, sur „ leur parole, d'aller & venir où bon leur „ semblera, même en Europe; à condition „ qu'ils ne porteront point les armes contre „ la France offensivement & deffensivement, „ qu'ils n'ayent été échangés aux termes „ prescrits à nos François, par M. Barnet. „ Pour faciliter à Mrs. les Anglois le rachat „ de leur Place, & rendre valides les actes „ qui seront passés en consequence, M. le „ Gouverneur & son Conseil cesseront d'être „ Prisonniers de guerre, au moment qu'ils „ entreront en négociation, & M. de la Bourdonnais s'oblige de leur en donner un acte „ autentique vingt-quatre heures avant la „ première séance.

„ Les Articles de la Capitulation signés, „ ceux du rachat de la Place seront règlés „ à l'amiable, par M. de la Bourdonnais, & „ par M. le Gouverneur Anglois, ou ses „ Députés, qui s'engageront de livrer de „ bonne-foi aux François tous les effets, „ marchandises reçues des Marchands, ou „ à recevoir, les Livres de compte, les Magasins, les Arsenaux, Vaisseaux, Provisions de guerre & de bouche, & tous les „ biens appartenans à la Compagnie d'Angleterre, sans qu'il leur soit permis de „ rien réserver; en outre les matières d'or „ & d'argent, marchandises, meubles & autres effets quelconques, renfermés dans la „ Ville, le Fort & les Fauxbourgs, à quelques personnes qu'ils appartiennent, sans „ en rien excepter, ainsi qu'il est du droit „ de la guerre.

„ La Garnison sera conduite au Fort Saint-David prisonnière de guerre; & si par „ rachat on rend la Ville de Madras, Mrs. „ les Anglois seront les maîtres de reprendre leur Garnison pour se défendre contre „ les gens du Pays. Pour cet effet, il sera „ remis aux François, par Mrs. les Anglois, „ une quantité égale de Prisonniers; & s'ils „ n'en ont pas assez à présent, les premiers „ François qui seront faits Prisonniers, depuis „ la Capitulation, seront libres jusqu'au nombre de leur Garnison complettée. Les „ Matelots seront envoyés à Goudelour; l'échange en commencera par ceux qui sont „ actuellement à Pondichery, & le reste passera sur leurs Vaisseaux en Angleterre. „ Mais ils ne pourront point porter les armes contre la France, que l'échange n'ait „ été fait de pareil nombre de Matelots, „ soit aux Indes, soit en Europe, & surtout aux Indes par préference.

„ A ces conditions, la Porte de *Watre-Guet* sera livrée à M. de la Bourdonnais „ à deux heures après midi. Les Postes de „ la Place seront relevés par ses Troupes. „ On fera à M. de la Bourdonnais la déclaration des mines, contremines & autres „ souterrains chargés de poudre.

„ Fait & arrêté au Camp François le 21 „ Septembre 1746.

(*m*) Il est assez singulier que les ennemis de M. de la Bourdonnais se soyent avisés de lui faire un crime d'une chose aussi juste. D'ailleurs il s'étoit engagé par la parole donnée aux Anglois, autant que par la Capitulation; Ainsi la suppression de cet acte n'auroit fait que deshonorer la Nation, sans détruire ni affoiblir ses engagemens.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

Desordre dans la Ville.

Le Gouverneur, de son côté, eût l'attention d'avertir M. de la Bourdonnais du desordre qui règnoit dans la Ville. Quelques Soldats yvres s'étoient mutinés, & couroient comme des furieux, en criant, qu'il falloit plutôt périr que de se rendre, & qu'ils ne se soucioient pas de mourir, pourvû qu'ils tuassent le Général François. Cet avis engagea dix ou douze Officiers de Marine à accompagner par-tout M. de la Bourdonnais, qui donna ses premiers soins à s'assurer sa Conquête, en posant lui-même les Gardes autour de la Place.

Ces précautions prises, M. de la Bourdonnais se rendit à l'Eglise des Capucins, où toutes les Dames s'étoient refugiées, & attendoient leur sort avec des frayeurs inexprimables. Leur étonnement fut égal à leur crainte, lorsqu'en les abordant, M. de la Bourdonnais les pria fort poliment de retourner chez elles, en les assurant qu'elles ne seroient exposées à aucune sorte d'insulte; & pour leur ôter tout sujet d'inquiétude, de la part des Soldats, il distribua les Officiers de manière qu'il y en eut un de logé dans chaque maison. Ensuite ayant pris possession du Gouvernement, dont il fit remettre les clefs aux Commissaires, on alla à l'Eglise des Capucins, où le *Te Deum* fut chanté au bruit de tout le canon de la Ville & des Vaisseaux. Comme on n'avoit pas eu le tems de faire arrêter tous les Prisonniers, M. de la Bourdonnais ordonna qu'on fit des patrouilles toute la nuit; & pour être plus seur de l'exécution de ses ordres, il fit lui-même plusieurs rondes.

Bonnes mesures de M. de la Bourdonnais.

Il restoit à rétablir dans Madras, l'ordre & l'abondance. Dès le lendemain même de l'entrée de M. de la Bourdonnais, la Police y fut aussi bien observée que dans aucune Ville de l'Europe. Les Habitans furent desarmés, & les Soldats & Matelots Anglois envoyés Prisonniers à bord des Vaisseaux. Débarrassé de ces premiers soins, voici le plan de conduite que forma le Sr. de la Bourdonnais, pour tirer un parti avantageux de sa Conquête, & pour profiter de la supériorité que son Escadre lui donnoit dans l'Inde.

Ses vastes projets.

Comme la Mouçon l'obligeoit de quitter la Côte à la mi-Octobre, & qu'il ne pouvoit plus rester qu'environ vingt ou vingt-cinq jours à Madras, il considéra, que dans ce court espace de tems, il lui étoit impossible d'enlever toutes les marchandises, & tous les effets que renfermoit cette Ville. Il crut donc qu'il lui suffisoit d'emporter en nature ce qui appartenoit à la Compagnie d'Angleterre; il espéroit y trouver dequoi charger deux ou trois Vaisseaux, & il comptoit comprendre tout le reste dans le rançonnement. Il se proposoit d'envoyer aux Isles deux Vaisseaux avec les effets de Madras; deux chargés, à Pondichery, de marchandises pour l'Europe, & deux autres destinés à porter des vivres. Ces six Vaisseaux rendus aux Isles y devoient attendre au Port l'arrivée du Sr. de la Bourdonnais, & leurs Equipages auroient servi à défendre les Isles en cas d'attaque. Pendant ce tems M. de la Bourdonnais projettoit de rester dans l'Inde avec sept gros Vaisseaux, auxquels devoient se joindre trois Bâtimens qu'il avoit fait armer aux Isles, & qui arrivèrent, en effet, à Pondichery, au commencement d'Octobre. Il avoit encore une prise, qui

qui pouvoit lui servir de découverte. Tous ces Vaisseaux auroient formé une Escadre formidable, avec laquelle il comptoit quitter la Côte au plus tard à la mi-Octobre, pour aller chercher les Vaisseaux Anglois. L'événement a fait connoitre, qu'il auroit trouvé à Achem, le Capitaine *Griffin* avec deux Vaisseaux de guerre, qu'il ne lui auroit pas été difficile de prendre. De-là il avoit dessein de revenir, en Janvier, à la Côte de Coromandel, & de tomber sur le Fort Saint-David. Alors profitant de la Mouçon, il pouvoit en huit jours se rendre à la Côte de Malabar, où les Anglois n'ayant point de forces capables de lui resister, il mettoit à contribution tous leurs Comptoirs, s'en revenoit à Pondichery prendre les cargaisons destinées pour l'Europe, & en partoit en Octobre 1747, pour aller chercher, aux Isles, les six Vaisseaux chargés qui l'y attendoient. C'est ainsi qu'à la fin de 1748, il seroit arrivé en France avec quatorze ou quinze Vaisseaux richement chargés des dépouilles des Anglois, & tout au moins de trente millions de rançon. On ne pouvoit guères concevoir un projet de Campagne, plus beau, mieux combiné, & dont le succès fut moins douteux. Tel est le jugement qu'en ont porté tous les Marins. Au-reste la réussite de ce grand projet dépendant de la célerité avec laquelle l'affaire de Madras seroit terminée, c'est à ce point unique que tendirent tous les soins & toute l'aplication du Sr. de la Bourdonnais, qui comptoit de rançonner & d'évacuer la Ville du 10 au 15 Octobre, après quoi il se proposoit de conduire ses Vaisseaux par-tout où les Mouçons auroient pu le favoriser.

Projet de M. Dupleix.

Le Gouverneur de Pondichery, au contraire, ne vouloit point qu'on évacuât Madras, ni que les Vaisseaux s'éloignassent de Pondichery. Son objet étoit de ne tenir aucune Capitulation, & de garder Madras, soit pour l'ajouter à son Gouvernement, soit pour disposer à son gré des effets renfermés dans cette Place. A l'égard des Vaisseaux, il se mettoit fort peu en peine des Conquêtes éloignées qu'ils pouvoient faire à la Côte de Malabar ou ailleurs, pourvû qu'il tint ces Vaisseaux aux environs de Pondichery, toûjours à portée de proteger le Commerce de cette Ville. L'intérêt général de l'État & de la Compagnie sembloit demander beaucoup plus d'étendue, & si l'on doit juger des desseins de M. Dupleix, par leur succès, on se confirmera encore plus dans l'idée que M. de la Bourdonnais en donne.

Il ne veut pas rançonner Madras.

Ce dernier, après avoir commencé dans Madras, les opérations nécessaires pour former un compte général de tout ce qui s'y trouvoit d'effets, ne songeoit plus qu'a entrer en négociation avec les Anglois, pour règler d'abord les articles du Traité de rançon, lorsqu'il reçut une Lettre de Mr. Dupleix qui ne paroissoit guères s'accorder avec tous ces arrangemens. En effet, par cette Lettre, qui étoit datée du 21 Septembre, le Sr. Dupleix lui marquoit positivement, qu'il avoit promis au Nabab de lui remettre Madras, dès que les François en seroient les maîtres; & comme au moment où il écrivoit cette Lettre, il ignoroit la prise de la Ville, il ajoutoit; „ Cet avis doit vous engager à presser vivement cette Place, & à ne point „ écouter les propositions qu'on pourroit vous faire pour la rançonner,

„ après

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

„ après sa prise; car ce seroit tromper le Nabab, & l'engager à se joindre „ à nos Ennemis (*n*)".

Absurdité de cette conduite.

Le Sr. de la Bourdonnais avoue que cette Lettre lui parut incompréhensible. Il ne pouvoit pas concevoir, dit-il, que le Sr. Dupleix tranchât du Souverain, en donnant à une Nation les Places conquises sur une autre. Il ne comprenoit pas mieux qu'il eût eu l'imprudence de s'engager à livrer au Nabab une Ville dont il ignoroit le sort, & à laquelle le Sr. de la Bourdonnais pouvoit déja avoir accordé une Capitulation incompatible avec cette disposition, comme il étoit arrivé en effet. D'ailleurs ce projet étoit si évidemment contraire aux intérêts de l'Etat, & si fort au-dessus des pouvoirs du Sr. Dupleix, & même de ceux du Sr. de la Bourdonnais, qu'il n'étoit pas croyable que le premier proposât sérieusement une pareille idée. Aussi n'étoit-ce qu'un artifice assez grossièrement imaginé pour tromper à la fois le Nabab & le Sr. de la Bourdonnais. Voici en effet quel étoit l'objet du Sr. Dupleix.

Promesse de M. Dupleix de livrer Madras au Nabab d'Arcatte.

Il est d'abord certain, qu'il avoit réellement promis Madras au Nabab; mais si l'on juge de la sincérité de cette promesse par l'événement, il est également certain qu'il la lui avoit faite, sans avoir aucune envie de l'effectuer, puisqu'il ne lui a pas remis Madras, lorsqu'il en a été le maître. Ainsi il trompoit le Nabab, qui dans la suite s'en est vangé par une Guerre qui a couté beaucoup d'hommes à l'Etat & d'argent à la Compagnie.

Quelles étoient ses vûes.

Mais il ne trompoit le Nabab que pour mieux tromper le Sr. de la Bourdonnais, qu'il comptoit par-là mettre dans la nécessité de rejetter toutes les propositions de rançon que les Anglois pourroient lui faire. En suivant ce dernier parti, il falloit absolument que le Sr. de la Bourdonnais, obligé par la Mouçon de quitter la Côte en Octobre, laissât au Sr. Dupleix le soin de piller Madras, & d'en enlever généralement tous les effets, & que pour celà il lui abandonnât des Vaisseaux (*o*).

Quoiqu'il en soit, dans le tems que le Sr. Dupleix annonçoit au Sr. de la Bourdonnais ces arrangemens politiques, ce dernier reçut du Nabab la Lettre suivante.

Lettre du Nabab à M. de la Bourdonnais.

„ *Au Grand Commandant François, que Dieu garde de tout mal & lui donne* „ *prospérité.*

„ Je sçais que tu ès un grand Guerrier, que les Villes ne sçauroient tenir devant toi; mais ce qui m'a paru plus étonnant, c'est que tu ayes „ abordé sur mes terres, sans m'envoyer un homme, comme il faut, „ pour me faire part de tes desseins. J'excuse ta conduite; mais à la re„ception de cette Lettre, aussi-tôt embarque-toi avec tout ton monde, & „ cesse d'assiéger Madras, sinon je pars avec mon Armée Royale, pour te „ faire exécuter ce que je te commande. Au surplus, je souhaite que „ tes armes prospèrent, & que ton bonheur soit aussi grand que ton nom".

Réponse du Général François.

La Réponse que lui fit le Sr. de la Bourdonnais étoit conçue en ces termes.

„ *Seigneur*

(*n*) Il faut se souvenir que M. Dupleix n'avoit pas toûjours été de cet avis. Voyez ci-dessus, *pag.* 57.

(*o*) On ne change pas un mot ici aux expressions du Mémoire de M. de la Bourdonnais.

„ *Seigneur Nabab* Mafouz-Kan (*p*). Comme la Ville de Madras ap„ partient en Souveraineté aux Anglois, Ennemis de ma Nation, j'ai crû „ que sans blesser aucun Pouvoir Souverain, il m'étoit permis de chercher „ mes Ennemis jusques chez eux, pour tirer vengeance de tout ce qu'ils „ nous ont fait depuis cette Guerre, dont Pondichery doit vous avoir in„ struit. Ils ont arrêté, sous vos yeux & dans vos terres, des François, „ pour en faire des Prisonniers. Ce sont donc eux qui ont blessé le respect „ qui vous est dû. Pour moi, quoique je sois Marin, & que je ne sache „ point vos coutumes, depuis que mes Soldats sont à terre, j'ai conservé „ avec vos Sujets une politesse si attentive, que qui que ce soit ne peut „ s'en plaindre. Il est vrai que j'ai poursuivi nos Ennemis & pris leur „ Ville; mais c'est un droit de la Guerre, que vous ne pouvez pas trou„ ver mauvais, puisque j'ai respecté tout ce qui vous appartient. Quant „ à l'ordre que vous me donnez de me rembarquer, je n'en reçois que de „ mon Roi. Si celà m'attire vôtre visite, j'aurai soin de vous recevoir, „ sans oublier que je suis François, & sans manquer au respect avec lequel „ je suis, &c".

Traité de rançon pour la Ville.

Les menaces du Nabab, & les projets singuliers du Sr. Dupleix fournissoient au Sr. de la Bourdonnais de nouvelles raisons pour accelerer la conclusion de son Traité de rachat. Ce fut le sujet de plusieurs conferences qu'il eut avec le Gouverneur & le Conseil Anglois. Après avoir longtems disputé sur le prix de la rançon, il fut enfin fixé, le 26 Septembre au matin, à onze laks de pagodes, tant pour la Ville-Noire que pour la Ville-Blanche, outre l'Artillerie, les Agrès, & les différens effets dont M. de la Bourdonnais chargeoit ses Vaisseaux. C'étoit le plus beau coup que l'on put faire dans les Indes, & le plus avantageux à la Compagnie.

Contradictions du Conseil de Pondichery.

Ces conventions ainsi arrêtées entre les deux Nations, le Sr. de la Bourdonnais reçut le même jour trois Lettres du Conseil de Pondichery, & trois du Sr. Dupleix, qui lui annonçoient d'abord une Députation que lui faisoit le Conseil, sous prétexte de le féliciter sur la Conquête qu'il venoit de faire. On le prioit en même-tems de s'expliquer sur la manière dont il prétendoit traiter avec le Conseil Supérieur, & l'on ne manquoit pas de lui faire observer, que Madras, depuis que le Pavillon du Roi y avoit été arboré, étoit devenu une dépendance du Gouvernement & du Conseil de Pondichery, & que le Sr. de la Bourdonnais lui-même, quoique chargé, par le Roi, du Commandement général des Vaisseaux, n'en étoit pas moins soûmis à l'autorité de M. Dupleix & du Conseil. On ajoûtoit, que s'il doutoit de leur droit, il ne devoit pas trouver mauvais qu'ils n'entrassent pour rien dans tout ce qui concernoit la Ville de Madras. Enfin, on lui disoit nettement, qu'il ne falloit pas penser à rançonner Madras; qu'on devoit au contraire employer l'hyver à ruïner

(*p*) Ou *Mahaphis-Chan*, suivant les Missionnaires Danois. Il étoit Seigneur de la Côte, & fils aîné du Nabab d'Arcatte, *Anaverdi-Kan*, sans doute le même qui est nommé *Kosbala-Abdula-Kan*, ci-dessus, *pag.* 53. Du moins on ne trouve nulle part qu'il eut été changé depuis, & l'on sçait que la différence des noms, n'est pas, dans l'Inde, ni dans les Auteurs, une raison suffisante pour faire supposer le contraire.

ner cette Place & à la démolir, sauf à la remettre ensuite aux Maures, qui, disoit-on, ne la rendroient aux Anglois *qu'à beaux deniers comptans*.

Raisons qu'y oppose M. de la Bourdonnais.

Ces Lettres ne permirent plus au Sr. de la Bourdonnais de douter des vûes de M. Dupleix, dont tout le but étoit de rester maître de Madras & des Vaisseaux, & disposer de tout à son gré. Dans la Réponse que le premier fit à M. M. du Conseil de Pondichery, il leur rappelloit, que le Roi & le Ministre, en lui donnant le Commandement sur toute la Marine, l'avoient laissé le maître de ses opérations. Madras, „ ajoûtoit-il, n'est „ certainement pas une Colonie Françoise, mais c'est une Conquête que je „ viens de faire. Ainsi personne n'a droit d'y commander que moi. Je „ fais tout le cas que je dois de vos avis. C'est pourquoi j'ai eû l'honneur „ de vous les demander; j'aurois crû que pour le bien du service, vous „ n'auriez pas dû me les refuser; mais puisque vous ne pouvez conseiller „ sans ordonner, il est tout naturel que j'aille chercher ailleurs des avis, „ qui me conservent l'indépendance dont le Roi & la Compagnie m'honorent depuis douze ans. Comme la saison presse, je vais consommer „ le mieux que je pourrai l'affaire de Madras. Si je manque dans le fond „ ou dans la forme, ce ne sera pas faute de vous avoir demandé conseil".

Trois partis à l'égard de Madras.

A l'égard de Madras, M. de la Bourdonnais avoit trois partis à prendre; d'en faire une Colonie Françoise, de raser cette Place, ou de traiter de sa rançon. Il ne lui paroissoit ni convenable, ni avantageux pour la Compagnie, d'avoir à la même Côte deux Etablissemens aussi forts que Pondichery & Madras.

La garder.

Ses ordres lui défendoient de garder aucune Place conquise. Il considéroit de plus, qu'à la paix, le Roi rendroit Madras, & que la Compagnie n'en auroit rien. Toutes les Troupes Françoises de l'Inde n'étoient pas capables de résister aux entreprises qu'on pouvoit faire sur cette acquisition. D'ailleurs M. de la Bourdonnais étoit rappellé aux Isles, pour mettre ces Etablissemens en sureté contre les représailles des Anglois. Ainsi, le parti de garder Madras étoit, selon lui, une chimère à laquelle on ne devoit point penser.

La raser.

La destruction de cette Place, n'ôtoit point, aux Anglois, les neuf ou dix belles Aldées qui forment leur territoire, ni ce nombre infini de Marchands & de Tisserands qui en font la principale richesse. Les Anglois pouvoient se camper dans la plaine, & y continuer leur Commerce, ou bâtir une nouvelle Forteresse, peut-être avec moins de dépense qu'il ne leur en devoit couter pour racheter Madras, qui n'étoit pas bonne. En un mot, la démolition de cette Ville auroit été également infructueuse & pénible, parceque c'étoit ne rien détruire; & d'ailleurs M. de la Bourdonnois n'en avoit pas le tems, pressé d'un côté par la Mouçon, & de l'autre par l'enchainement de ses projets de Campagne (q).

La rançonner.

La rançon de Madras, étoit, à son avis, ce qui convenoit le mieux à la situation des affaires: mais ce parti demandoit de l'ordre. M. de la Bourdonnais comptoit charger d'abord sur deux ou trois de ses Vaisseaux, toutes les marchandises propres au Commerce de l'Europe. Ensuite il se propo-

(q) Voyez ci-dessus, pag. 62 & 63.

proposoit de tirer de cette Colonie, l'artillerie & les ustenciles dont Pondichery & les Isles pouvoient avoir besoin, enfin, de s'accorder avec les Anglois pour le rachat de leur Ville, & de ce qu'il leur laisseroit. Cette première contribution étoit le droit de la Compagnie. M. de la Bourdonnais en vouloit faire une seconde pour le pillage de la Ville-Noire, qu'il avoit empêché, & dont le produit devoit être distribué aux Equipages. Il se trouvoit une grande difficulté à l'exécution de ce projet. Les Anglois n'avoient point d'argent pour racheter leur Ville, & c'est ce qu'il falloit à la Compagnie de France. M. de la Bourdonnais avoit imaginé l'expédient de recevoir des Billets du Gouverneur, payables à termes, moyennant qu'on lui donnât huit à dix Otages à choix. „ Par ces mesures, marquoit-il à „ M. Dupleix, vous vous trouverez des fonds considérables; & au-lieu „ d'employer beaucoup de tems & de monde à embarquer les ustenciles „ dont vous avez besoin, je stipulerai dans le Traité les canons & les bou- „ lets qu'il vous faut, & que les Anglois seront tenus de vous remettre à „ terme fixe. Après le mois de Janvier passé, il ne me restera plus qu'à „ penser aux Isles. Je ferai embarquer jusqu'au 15 ou 20 d'Octobre (*r*), „ tout ce que je croirai nécessaire sur les Vaisseaux que j'ai actuellement „ ici. Il m'en restera assez pour me montrer à la Côte de Malabar (*s*), „ en état d'y faire la loi. Je compte cependant mener à la Compagnie „ huit à dix Navires bien chargés".

Avantages de ce dernier parti.

On retrace ici avec complaisance des desseins, qui paroissent extrêmement bien concertés, quoiqu'ils n'ayent jamais été exécutés. Les Députés qu'on envoyoit à M. de la Bourdonnais, lui répétèrent tout ce que contenoient les Lettres du Conseil de Pondichery; ajoûtant, „ qu'ils protes- „ toient au nom du Roi & de la Compagnie, contre toute Capitulation, „ qu'il pourroit faire ou avoir faite, & qu'ils s'opposoient formellement, „ à ce que la Ville de Madras fut rendue aux Anglois". Bientôt ces Députés travaillèrent à attirer dans leur parti les principaux Officiers des Troupes. Les deux Commissaires abandonnèrent leurs fonctions, sans en avertir M. de la Bourdonnais, qui se vit obligé de mettre l'un d'eux aux arrêts. A leur exemple beaucoup d'autres Employés refusoient d'obeïr, de-sorte que les travaux n'avançoient plus. M. de la Bourdonnais s'en plaignit à M. Dupleix, & lui demanda, avec les plus vives instances, de lui envoyer des secours pour accelerer ses travaux; mais toutes ses démarches étoient infructueuses.

Protestation des Députés de Pondichery.

Enfin, voyant d'un côté, que sans secours il ne pouvoit pas se flatter d'évacuer Madras avant la fin de la Mouçon, & d'un autre côté, qu'il n'avoit rien à espérer de M.M. de Pondichery, qui paroissoient opiniâtres à rompre le Traité, il voulut sonder les dispositions des Anglois; mais loin de lui rendre sa parole, qu'il leur avoit redemandée (*t*), ils le sommèrent

Sommation des Anglois.

(*r*) On verra ci-dessous qu'il s'étoit arrangé, peu de jours après, pour être à Pondichery le 10, ou le 12, & par conséquent qu'il évitoit le coup de vent du 13.

(*s*) Voilà une preuve bien claire des projets de M. de la Bourdonnais sur la Côte de Malabar, c'est-à-dire sur *Bombaye*, qui y est située.

(*t*) Comme les Anglois n'avoient consenti qu'avec une peine extrême à la fixation du prix

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1746.

rent au nom des deux Rois de la leur tenir. Ils dressèrent même alors une sommation en forme, qu'ils n'auroient pas manqué de lui faire signifier sur le champ, s'il avoit paru insister sur sa proposition. M. de la Bourdonnais ne pouvoit mieux marquer à M. M. de Pondichery l'envie qu'il avoit de les satisfaire, & ce trait seul devoit les convaincre que s'il ne laissoit pas Madras à leur discrétion, comme ils le désiroient, c'étoit uniquement parcequ'il n'étoit plus en son pouvoir d'anéantir des engagemens contractés de bonne-foi & à la face des Nations.

Ordres violens donnés par M. Dupleix.

DANS ces entrefaites, M. Dupleix s'étoit fait présenter une espèce de Requête de la part de la Colonie de Pondichery, qui après beaucoup d'injures contre M. de la Bourdonnais, & de grands éloges de M. Dupleix, traçoit à ce dernier la conduite qu'il devoit tenir, conformément à ses vûes particulières. En consequence de cette Requête, il fit dresser une nouvelle protestation contre le Traité, avec des Lettres d'établissement d'un Conseil Provincial à Madras, & une Commission de Commandant & Directeur dans cette Ville, pour le Sr. Desprémesnil. Il donna en même-tems au Sr. de *Bury*, Major, & à ceux qui l'accompagnoient, l'ordre précis „ de sevir à toute rigueur contre tous ceux qui oseroient soûtenir le Sr. de la „ Bourdonnais", & pour engager les Troupes qui étoient à Madras, à appuyer de tout leur pouvoir l'exécution de ces ordres, il écrivit aux principaux Officiers une Lettre circulaire, dans laquelle il excitoit chacun d'eux à la revolte, en les exhortant *à donner les premiers l'exemple à tous les bons François.*

Conduite turbulente des Députés.

COMME cet étrange projet étoit vraisemblablement concerté avec les Députés de Pondichery, qui se trouvoient déja à Madras, ils se retirèrent à Saint-Thomé, pour y attendre le Sr. de Bury, & les autres Officiers chargés de l'exécution des ordres de M. Dupleix. Après s'être concertés sur le plan de leur conduite, ils arrivèrent ensemble à Madras le 2 d'Octobre. La façon dont ces Messieurs s'acquitèrent de leur Commission fut des plus turbulentes. Le Sr. de la Bourdonnais, voyant la fureur de ce petit nombre, que d'un mot il pouvoit faire arrêter, leur dit d'un ton ironique: „ Vous venez donc exciter la guerre civile; Avertissez-nous, nous battrons la Générale". Voulant ensuite leur parler plus sérieusement, il offrit de leur faire voir les Ordres du Roi & ceux du Ministre, dont il étoit porteur; mais ils refusèrent d'en prendre lecture, & l'un d'eux les traita même de *chiffons de papier*. Dans le moment quelques-uns des principaux Officiers des Isles, indignés de tant d'insolence, ne purent s'empêcher de dire à M. de la Bourdonnais, qu'il devroit arrêter sur le champ ces Députés. Cependant il se modéra assez pour se réduire à leur représenter qu'ils deshonoroient la Nation par cet éclat scandaleux, & qu'au

prix de la rançon à onze cens mille pagodes, que ce prix leur avoit paru excessif, qu'ils avoient même déclaré plus d'une fois que cette somme excedoit de beaucoup la valeur de leur Ville, & qu'en consequence ils avoient été sur le point de l'abandonner, plutôt que de souscrire à des conditions si exorbitantes, M. de la Bourdonnais s'étoit imaginé qu'ils pourroient consentir à sa demande. On sçait qu'en Angleterre les Directeurs sembloient se féliciter que les François eussent rompu la Capitulation, & M. Dupleix étoit souvent appellé le Libérateur de la Compagnie.

qu'au fond ils sentoient bien qu'il ne lui étoit pas possible de manquer à la Capitulation & à la parole d'honneur qu'il avoit donnée aux Anglois; mais ils lui répondirent tous d'une voix; „ Qu'il y devoit manquer, & que c'é„ toit le sentiment de tout Pondichery".

Décision du Conseil de Guerre.

Ce fut alors que le Conseil Anglois se sentant intéressé dans cette querelle, éleva sa voix, & reclama le droit des gens, qu'on prétendoit, disoient-ils, violer en leurs personnes; & ils crurent que c'étoit-là le moment de signifier leur sommation à M. de la Bourdonnais, qui sur l'heure même assembla le Conseil de Guerre, pour sçavoir s'il jugeoit qu'il dût tenir sa parole aux Anglois. Le résultat fut unanime pour l'affirmative. Cet Acte étoit signé de trente Officiers.

Modération de M. de la Bourdonnais.

Les Envoyés de Pondichery parurent extrêmement déconcertés à la vûe de cette unanimité de suffrages; Ils s'y attendoient d'autant moins, qu'ils avoient compté, que quelques Officiers, mécontens de M. de la Bourdonnais, saisiroient volontiers cette occasion de se vanger, en se rangeant de leur côté. Au contraire, s'il eut voulu les en croire, il auroit arrêté tout le prétendu Conseil Provincial. Mais, malgré la chaleur de la dispute, il ne songeoit qu'à en dérober l'indécence aux yeux des Nations étrangères; & pour tâcher de leur persuader que les François soûtenoient entr'eux leurs prétensions, sans animosité, il pria à diner ceux-mêmes qui venoient de manquer si sensiblement au poste qu'il occupoit. C'étoit pour eux un moyen honnête de couvrir leur confusion; mais comme ils n'agissoient que par passion, aucun d'eux n'accepta cette offre, & quoiqu'ils fussent entrés en Corps, ils s'échapèrent à la dérobée les uns après les autres.

Mesures qu'il prend pour prévenir la guerre civile.

La chaleur & l'animosité qui éclatoient dans toute leur conduite, obligeant M. de la Bourdonnais à prendre des mesures, pour prévenir la guerre civile qu'ils tâchoient d'exciter dans Madras, il résolut de faire embarquer une partie de ses Troupes, sur-tout celles qui avoient été détachées de Pondichery; & sous le prétexte d'un bruit qui se répandoit, qu'on avoit vû paroître de gros Vaisseaux près des montagnes de Paliacate, il ordonna sur le champ de faire passer cinquante hommes à bord de chaque Vaisseau, ce qui fut exécuté, le 4 Octobre, sans la moindre opposition, si ce n'est de la part d'un simple Lieutenant, qui ayant été arrêté sur l'heure même, tout le monde demeura tranquille.

Les Députés lui ordonnent les arrêts.

Ce trait de prudence embarrassa fort Messieurs de Pondichery, qui avoient compté sur les Troupes de cette Ville, & qui se flattoient, par ce moyen, d'être en état de soûtenir leurs prétensions, les armes à la main, si M. de la Bourdonnais refusoit de les reconnoître. C'étoit sur la foi de ces espérances que le Sr. de Bury avoit été chargé de le mettre aux arrêts. Mais quoique le succès n'eût pas répondu à leur attente, cet Officier ne se crut pas dispensé d'exécuter les ordres de M. Dupleix. Le même jour, il se présenta avec deux Capitaines dans la chambre de M. de la Bourdonnais, & lui ordonna les arrêts. Ce dernier les regardant en pitié, leur dit avec beaucoup de sang froid; „ C'est moi, Messieurs, qui vous arrête. Mettez„ là vos épées, & restez tranquilles au Gouvernement. Croyez-moi, je „ vous conseille d'obéir". Ils obéirent en effet; mais un instant après, les Députés, ayant appris ce qui se passoit, détachèrent M. *Paradis* pour en

Il les y met eux-mêmes.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

en aller demander raison au Sr. de la Bourdonnais, qui lui ordonna les arrêts avec les autres. Le soir, il les renvoya, avec défense de sortir de la Ville sans sa permission. Enfin ces Messieurs voyant toutes leurs mesures rompues, formèrent le projet d'enlever M. de la Bourdonnais, & de le conduire prisonnier à Pondichery. Son Mémoire ajoûte, qu'il y avoit ordre de le prendre mort ou vif, & que quarante Cipayes étoient chargés de faire feu sur lui, en cas de résistance.

Vaines instances qu'il fait pour avoir des secours.

A la vûe d'une pareille conduite que M. M. de Pondichery tenoient avec le Sr. de la Bourdonnais, on conçoit qu'il étoit bien dispensé d'avoir quelques ménagemens pour eux. Cependant la crainte de nuire aux affaires générales, & le mépris qu'il faisoit de tout ce qui lui étoit personnel dans ces démêlés, l'engagèrent à écrire le même jour au Sr. Dupleix, avec la modération qui convient dans les grandes affaires. „ Si ce que j'ai fait, „ lui disoit-il, ne vous paroit pas aussi avantageux que je l'ai cru, regardez ce qui se passe ici comme un naufrage causé par l'ignorance du „ Pilote; sauvez-en les débris, ils vous touchent autant que moi; nous „ sommes également intéressés à ramasser ces restes toûjours glorieux de „ nôtre victoire. Le chargement des Vaisseaux, pour lequel je n'ai que „ deux hommes de bonne volonté, tout vous crie que j'ai besoin d'aide. Au „ nom du Roi & de la Compagnie, donnez-moi ces secours qui dépendent „ de vous; nommez des Commissaires qui prennent soin de ce qui revient „ à la Compagnie de France, & laissez au Roi, mon Maître & le vôtre, „ le soin de me punir du prétendu crime qu'on m'impute".

Nouveaux traits de fureur de M. Dupleix.

Le Sr. Dupleix ne répondit à une Lettre si mesurée, que par de nouveaux traits de fureur; Il avertit les Capitaines des Vaisseaux de ne plus respecter les ordres de M. de la Bourdonnais, qui, disoit-il, prenoit, avec les Anglois, des mesures qui attaquoient directement *la Majesté du Roi*, *l'honneur de la Nation & l'intérêt de la Compagnie*. On doit observer qu'alors M. Dupleix n'étoit pas encore informé de la précaution qu'avoit eûe M. de la Bourdonnais de faire embarquer les Troupes de Pondichery. Il s'attendoit à tous momens d'apprendre l'exécution des ordres qu'il avoit donnés de l'enlever mort ou vif, & il y comptoit si bien, que le 5 Octobre il écrivit à M. de la Bourdonnais: „ Les Troupes de Pondichery qui pourroient „ suivre vos ordres, si vous le vouliez, pendant vôtre séjour à Madras, ne „ les suivront pas lorsqu'il faudra évacuer cette Ville, & vous répondrez „ devant Dieu & les hommes *du sang François que vous voulez y répan-„ dre*". C'étoit assez clairement convenir des ordres qu'il avoit donnés d'en répandre. C'est aussi ce que M. de la Bourdonnais lui fit remarquer dans sa Réponse. „ Il faut, lui disoit-il, que vous ayiez des moyens bien sûrs „ pour faire répandre le sang à Madras. Pour moi qui l'ai pris sans perdre „ un homme, je serois bien fâché de gâter une si belle victoire, & je ferai „ tout ce que je pourrai, pour faire échouer ce projet". Enfin, le Conseil de Pondichery, qui secondoit toutes les mesures du Gouverneur, osa écrire au Sr. de la Bourdonnais en ces termes: „ Nous confirmons l'ordre „ à M. M. du Conseil de Madras, aux Officiers & aux Troupes de Pondichery, de ne pas évacuer la Place de Madras, & de ne point s'embar-„ quer à bord des Vaisseaux, *à moins que vous ne les y forciez les armes à la „ main*".

Mais

Dernières Guerres de l'Inde. Supplément. 1746.

Embarras de M. de la Bourdonnais.

Mais si M. de la Bourdonnais fut assez heureux pour contenir toutes ses Troupes dans le devoir, malgré les défenses faites aux Officiers de lui obéir ; s'il sçut éviter les coups qu'on méditoit de lui porter à lui-même, & sauver les François d'une guerre civile, qu'on vouloit exciter entr'eux : enfin, s'il réussit à maintenir l'ordre dans une Ville, où tant de monde s'empressoit & avoit intérêt d'augmenter le trouble & le desordre, il lui restoit la douleur de se voir dans une impossibilité presqu'assurée de sortir de Madras assez tôt pour exécuter les projets qu'il avoit formés. Les défenses de lui obéir, tant de fois réiterées, avoient fait impression sur une infinité de gens. Tous les travaux languissoient, & le tems de la Mouçon se passoit. Les Commissaires, les Employés, les Ouvriers, les Bateliers & autres qui devoient travailler aux inventaires, aux emballages, & aux embarquemens, étoient retenus par les menaces des Députés de Pondichery, & craignoient de s'attirer la colère de M. Dupleix & du Conseil. Les choses étoient même poussées au point, que le Sr. Despremesnil, en sa prétendue qualité de Commandant à Madras, avoit donné ordre aux deux Commissaires qui conduisoient alors seuls tous les travaux, de se retirer à Pondichery, afin qu'il ne restât personne au Sr. de la Bourdonnais, pour se mettre en état d'évacuer la Place.

Projet de conciliation avec les Anglois, qui le rejettent.

Telle étoit la situation de M. de la Bourdonnais, lorsque le hazard sembla lui présenter un moyen de concilier les vûes de M. M. de Pondichery, & les engagemens pris avec les Anglois. Un Officier lui fit ouverture d'un expédient qu'il croyoit propre à contenter tout le monde. C'étoit de tenir la Capitulation, mais de garder Madras jusqu'en Janvier, afin que les François eussent le tems d'en tirer, sans contestation, tous les effets en nature qui pouvoient leur appartenir, suivant les conventions arrêtées entre les deux Nations. M. de la Bourdonnais, trop impatient de quitter Madras, pour ne pas saisir d'abord cette idée, promit même d'y laisser cent cinquante hommes de ses Troupes. Il chargea sur le champ M. Paradis d'en écrire à M. Dupleix, pendant que de son côté il en feroit la proposition aux Anglois. Il la leur fit en effet ; mais ils la rejettèrent unanimement, & assurèrent M. de la Bourdonnais, qu'ils ne l'accepteroient pas, quand même il consentiroit de rester en personne à Madras, jusqu'au moment de l'évacuation de la Ville, tant ils craignoient de tomber entre les mains de M. M. de Pondichery.

Consentement de M. M. de Pondichery.

A l'égard de M. Dupleix & de son Conseil, ils se prêtèrent volontiers à un parti qui les auroit enfin rendus maîtres de Madras ; & dans les Lettres qu'ils écrivirent au Sr. de la Bourdonnais, ils l'autorisèrent bien expressément, *à règler tous les Articles du Traité de rançon, comme il le jugeroit convenable* ; & ils s'engagèrent bien formellement, *à exécuter ce qu'il auroit règlé & arrêté avec les Anglois.*

Il étoit question de faire accepter ces nouvelles conditions aux Anglois, après qu'on leur avoit déja promis d'évacuer la Place du 10 au 15 Octobre (v). Quelque difficile qu'il fut de leur faire agréer un changement si important, ce n'étoit pas ce qui embarrassoit le plus M. de la Bourdonnais. Le grand sujet

(v) Par les Articles arrêtés dès les 26 & 27 Septembre, mais dont la signature avoit été différée.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

Inconvéniens de cet arrangement.

sujet de ses inquiétudes étoit l'exécution même du projet, qui, bien considéré, lui paroissoit aussi inutile que dangereux. En effet, s'il ne s'agissoit que d'assurer, à la Compagnie de France, ce qui lui revenoit aux termes des conventions, M. de la Bourdonnais proposoit d'enlever d'abord tout ce qu'on pourroit transporter sur les Vaisseaux, & de laisser à Madras des Commissaires pour avoir soin du reste. Les François, en gardant la Ville jusqu'en Janvier, couroient le risque de s'en voir chassés, après le retour de l'Escadre Angloise & le départ de celle de M. de la Bourdonnais, qui ne croyoit pas qu'un Corps de cinq à six cens hommes, partagé dans Pondichery & Madras, put suffire pour défendre deux Villes aussi grandes, contre toutes les forces des Ennemis.

M. de la Bourdonnais est forcé de s'y prêter.

Enfin, malgré le regret qu'avoit M. de la Bourdonnais, de se voir réduit à sacrifier des considérations si importantes à l'entêtement de M. Dupleix, il prit son parti, & résolut de terminer, suivant les desirs de Pondichery, faute de pouvoir faire mieux. Dans cette vûe il envoya, le 11 Octobre, à M. Dupleix, une copie des Articles du Traité de rançon, & exigea qu'il lui donnât sa parole d'honneur de tenir tous ces Articles. Cependant il lui faisoit encore de nouvelles représentations sur les inconveniens de cet arrangement; mais toutes ses propositions furent inutiles, & M. Dupleix vouloit absolument rester maître de Madras. Ainsi M. de la Bourdonnais se vit forcé d'ajoûter cinq Articles aux dix-sept qui avoient été provisionnellement arrêtés, & il les addressa à M. Dupleix, en l'avertissant, que s'il y faisoit quelque changement, il ne lui répondoit pas qu'ils seroient acceptés. A ces conditions M. de la Bourdonnais promettoit de lui remettre Madras.

Fatalité de ces délais pour son Escadre.

Après les engagemens pris par le Conseil de Pondichery, de lui laisser la liberté de règler ces Articles comme il le jugeroit convenable; après leur parole donnée par écrit, d'exécuter ce qu'il auroit règlé avec les Anglois, il ne sembloit pas qu'il y eut lieu de craindre que ces Messieurs fissent de nouvelles difficultés, sur-tout dans un tems critique, où le moindre retardement exposoit l'Escadre aux plus grands dangers. C'est ce que M. de la Bourdonnais ne cessoit de leur représenter dans toutes ses Lettres. On eut dit qu'il avoit un pressentiment du malheur qui devoit lui arriver, & qu'il auroit infailliblement évité, sans toutes les mauvaises chicanes qu'il eut à essuyer de la part de M. M. de Pondichery. Ce malheur est sans contredit un des plus grands que la Compagnie de France ait jamais éprouvés. En effet, quoique le 13, il fit le plus beau tems du monde, il s'éleva dans la nuit un Ouragan furieux, qui dispersa tous ses Vaisseaux, & en fracassa la plus grande partie. L'*Achille* étoit à une lieue de terre, démâté de tous mâts, & chargé en côte par un vent d'Est, qui le mettoit à la veille de périr avec tout son Equipage; le *Bourbon* étoit encore plus maltraité & en plus grand danger; le *Phenix* ne paroissoit plus; la *Marie-Gertrude* étoit échouée, & il ne s'en étoit sauvé que quatorze hommes; le *Duc d'Orleans* avoit entièrement péri, corps & biens, à six lieues au large; le *Neptune* & une Prise Angloise étoient demâtés de tous mâts; deux Bots, un Brigantin Anglois, qui avoit été pris la veille par les François, un Navire Hollandois, qui partoit pour Batavia, deux Navires Anglois, qui avoient paru au large,

Ouragan furieux qu'elle essuye.

&

& vingt ou vingt-cinq Embarcations du Pays; étoient péris à la Côte, corps & biens; enfin presque toutes les Chelingues qui étoient dans la Rade, étoient brisées. M. de la Bourdonnais fit voir, en cette occasion, le courage & la constance d'un Chef, qui ne se laisse point abattre par l'adversité, & qui, dans le sein des malheurs, ne s'occupe que du soin de les reparer.

On lui refuse toutes sortes de secours.

D'abord ayant ramassé quelques Chelingues échapées au naufrage, il voulut essayer de les mettre en Mer, pour porter ses ordres aux Capitaines des Vaisseaux qui paroissoient. Mais la Mer étant trop mauvaise, il ne trouva personne assez hardi pour s'y exposer. Enfin à force d'argent, il engagea quelques Bateliers à porter, sur des *Catimarons* (*x*) des Lettres aux Capitaines de quelques Vaisseaux. Il les exhortoit de son mieux à supporter toute l'horreur de leur situation, & il leur promettoit des secours qu'il attendoit lui-même de Pondichery, & qu'on s'obstinoit à lui refuser, malgré ses prières & ses protestations. M. Dupleix ne voulut lui envoyer aucun Vaisseau, & qui plus est, il défendit, le 14, aux Capitaines des Navires qui étoient dans la Rade de Pondichery, & sous les ordres de M. de la Bourdonnais, d'aller le joindre, quoique jusques-là Messieurs du Conseil ne lui eussent jamais contesté le Commandement de tous les Vaisseaux de la Compagnie. Le nouveau droit qu'ils s'arrogeoient, étoit fondé sur une prétendue Lettre de la Compagnie, qu'on disoit avoir été apportée par trois Vaisseaux arrivés de France, & dont toutes les circonstances rendoient l'autenticité infiniment suspecte.

M. de la Bourdonnais prévient sa ruine totale.

Quoiqu'il en soit, les Vaisseaux de Madras étoient dans un état si desesperé, que les plus hardis Marins ne croyoient pas pouvoir y rester, sans s'exposer à une mort presque certaine. Aussi les Capitaines étoient-ils résolus d'abandonner leurs Vaisseaux, si on ne leur envoyoit du secours. M. de la Bourdonnais épuisa toutes les ressources & tous les expédiens imaginables pour prévenir les inconveniens de ce refus, & il parvint à faire reprendre la Mer à deux des Navires délabrés. C'est dans cet état qu'il écrivit, à M. M. de Pondichery, une Lettre pour se plaindre de l'abandon où on le laissoit, & il ne leur cacha pas qu'il pénetroit assez les motifs de leur conduite.

De quelle façon il termine l'affaire de Madras.

En effet, la politique de M. Dupleix ne tendoit, comme on l'a dit, qu'à deux fins; la première de s'emparer de Madras, pour en disposer à son gré, & la seconde de garder les Vaisseaux, pour rester seul maître de toutes les forces de la Compagnie. A l'égard de Madras, ses desirs furent bientôt satisfaits. Voici comment l'affaire fut terminée. On a déja remarqué que M. Dupleix, & le Conseil de Pondichery, s'étoient expressément engagés, par leurs Lettres, d'exécuter les Articles du Traité, tels qu'ils seroient arrêtés par M. de la Bourdonnais, qui en conséquence avoit dressé ces Articles, & en avoit envoyé copie à M. M. de Pondichery, en les avertissant, que s'ils y faisoient quelques changemens, il ne leur répondoit pas

(*x*) Un *Catimaron* est un composé de cinq ou six morceaux de bois, de quinze à vingt pieds de long, attachés ensemble, sur lesquels un homme est assis avec deux rames.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

pas qu'ils fussent acceptés. Ces Messieurs oubliant bientôt tous leurs engagemens, lui renvoyèrent ces Articles, avec des changemens qui détruisoient toute l'œconomie du Traité, & qui le chargeoient de conditions absurdes & impraticables. Mais pour se former une idée juste de l'affaire, il paroit indispensablement nécessaire de rapporter en substance ces différens Articles.

Conditions du Traité de rançon.

Le premier conservoit aux Catholiques Romains les mêmes droits & privilèges dont ils avoient joui auparavant. Le second stipuloit, en faveur des François, la moitié de l'artillerie & des munitions de guerre, dont on feroit un recensement juste, pour être livrées de bonne foi, en Janvier, sans que les Anglois pussent s'en servir en aucune façon contre les François. En vertu du troisième Article, les agrès & apparaux devoient appartenir en entier à ces derniers, qui après en avoir pris ce qui seroit nécessaire à leur Escadre, étoient néanmoins convenus de partager le reste par égale moitié, avec le Gouverneur de Madras, pour en fournir les Vaisseaux Marchands Anglois. Le quatrième laissoit toutes les munitions de bouche à la disposition de M. de la Bourdonnais, autant qu'il en voudroit charger sur son Escadre, le surplus revenant aux Anglois; bien entendu encore qu'il n'en seroit pas livré la moindre chose à leurs Vaisseaux de guerre. Par l'Article cinquième, toutes les marchandises de la Compagnie d'Angleterre appartiendroient à celle de France, & seroient embarquées soit d'abord, soit en Janvier, suivant l'Inventaire, le tout à déclarer de bonne foi par le Conseil Anglois. Le sixième portoit, outre la neutralité de la Rade, jusqu'à l'évacuation de la Place, que si après le départ de M. de la Bourdonnais, il y restoit un Vaisseau François, il seroit en sureté jusqu'à-ce qu'il auroit joint son Escadre; & le Gouverneur promettoit aussi des passeports pour les Vaisseaux qu'on enverroit en Janvier, charger le reste des effets. On étoit convenu, par le septième Article, de laisser à Madras trois Commissaires pour y faire le recensement général des effets appartenant à la Compagnie. Le huitième règloit le payement de la rançon de Madras, fixée à la somme d'onze cens mille pagodes, avec promesse de remettre la Ville aux François, si la Compagnie d'Angleterre manquoit d'y satisfaire. On nommoit dans le neuvième Article, les Otages à donner par les Anglois pour la sureté de ces payemens. Le dixième accordoit la liberté à tous les Prisonniers faits à Madras, sous certaines conditions, & moyennant que les Anglois en rendissent le même nombre aux François. On promettoit, par les trois Articles suivans, la reddition tant du Fort Saint-Georges & de la Ville de Madras, que de toutes les marchandises appartenant aux Anglois & aux Habitans de la Ville-Noire, à l'exception des Articles précedens; sans comprendre dans le rachat, les meubles, les effets & les maisons des Anglois, qui avoient été exemptés du pillage par pure générosité & politesse. Il étoit dit dans le quatorzième Article, que si le Fort & la Ville de Madras étoient repris par les François, les engagemens des Anglois seroient nuls, selon les Loix de la Guerre. Par le quinzième on évacueroit la Place du 10 au 15 Octobre, & les Otages seroient livrés la veille. Enfin, par les deux derniers Articles, les Anglois devoient ratifier

fier encore cette Capitulation à la sortie des François, & ils s'engageoient de leur remettre les Déserteurs qu'ils pourroient arrêter, à condition de leur accorder leur grace.

1746.

Nouveaux Articles qu'on y ajoûte.

Les cinq nouveaux Articles ajoûtés en conséquence du nouvel arrangement, portoient; 1°. Que le Conseil de Pondichery donnoit sa parole de tenir les Articles du Traité dont M. de la Bourdonnais lui avoit envoyé copie, autant que les Anglois tiendroient la leur. 2°. Qu'on s'engageoit à évacuer Madras, dès que les effets de la Compagnie de France en seroient dehors, au plus tard à la fin de Janvier, & qu'on laisseroit les Fortifications dans le même etat. 3°. Que le Gouverneur & tous les Employés & Habitans y pourroient faire leurs affaires & leur Commerce, tant par Terre que par Mer. 4°. Que M. Dupleix & son Conseil recevroient les Otages, ainsi que les Billets de six cens mille pagodes, payables à Pondichery, par le Conseil de Madras, & les Lettres de change de cinq cens mille pagodes sur la Compagnie des Indes d'Angleterre. 5°. Que la Rade de Madras seroit sure jusqu'à l'évacuation de la Place, pour les Marchands des deux Nations.

Demandes absurdes de M. M. de Pondichery.

Il suffira d'observer, par rapport aux Articles que demandoient M. M. de Pondichery, qu'ils se rendoient maîtres de ne jamais évacuer la Place, en stipulant, sans fixer de terme, *qu'elle ne pouvoit être évacuée, que lorsque le partage seroit entièrement fini*, puisqu'ils pouvoient le faire durer autant qu'ils voudroient. Une seconde condition du même Article portoit, *que la Rade de Madras ne pourroit être fréquentée, par les Vaisseaux Anglois, qu'après l'évacuation*, ce qui ôtoit aux Anglois la liberté de leur Commerce, & en même-tems le seul moyen de faire les fonds nécessaires pour payer la rançon. Dans un autre Article, M. M. de Pondichery déclaroient, *qu'ils ne recevroient ni Billets ni Otages, & que le Sr. de la Bourdonnais s'en chargeroit sur ses Vaisseaux*; Mais cette proposition étoit impraticable, puisque les Otages & les Billets ne pouvoient être délivrés qu'au moment de l'évacuation; tems auquel M. de la Bourdonnais ne devoit plus être à Madras pour les recevoir. Enfin l'Article qui le revolta le plus étoit, *que le Conseil prétendoit ne rien signer avec les Anglois, & ne s'engager qu'avec le Sr. de la Bourdonnais.* Ce dernier sentit que ces Messieurs étoient dans la persuasion qu'il insisteroit pour qu'ils signassent les Articles; qu'il naîtroit de-là de longues disputes, & qu'il seroit forcé de quitter Madras, sans avoir mis le sceau au Traité. Alors, suivant leur systême, ils se croyoient en droit de rompre la Capitulation, après les protestations qu'ils avoient faites; & par ce moyen, ils comptoient se ménager une espèce de liberté de traiter Madras à discrétion, lorsqu'ils en seroient en possession.

M. de la Bourdonnais s'en tient à leurs engagemens précedens.

Mais pour rendre leurs finesses vaines, M. de la Bourdonnais résolut de s'en tenir aux engagemens qu'ils prenoient avec lui, & qui devoient nécessairement les rendre garans de l'exécution du Traité. C'est l'objet capital qu'il se proposoit, & cet objet se trouvoit pleinement rempli, soit par les Lettres de M. M. de Pondichery, soit par le premier des Articles qu'ils lui addressoient, & qui étoit conçu en ces termes: „ Le Conseil s'engage & donne sa parole, de tenir les Articles dont M. de la Bourdonnais „ lui a envoyé Copie, autant que M. M. les Anglois tiendront la leur".

Représentations qu'il fait aux Anglois.

Après des engagemens si précis, il étoit assez indifférent que M. M. de Pondichery signassent ou non le Traité avec les Anglois.

Le Sr. de la Bourdonnais ne pensa donc plus qu'à terminer au plus vite avec les derniers. Comme il leur avoit donné, dès le 9 Octobre, l'Acte de liberté qui avoit été convenu par la Capitulation, & que tous les principaux Articles du Traité avoient été arrêtés entr'eux, dès le 26 Septembre, il ne s'agissoit plus que de leur faire accepter l'Article important qui remettoit l'évacuation de la Place en Janvier. Pour les déterminer à en passer par-là, M. de la Bourdonnais profita de la circonstance du malheur arrivé à ses Vaisseaux. Il leur représenta l'impossibilité où se trouvoient les François, depuis cet accident, d'évacuer la Place en Octobre, la nécessité où il étoit de suivre les débris de son Escadre, & d'aller chercher les moyens de la reparer; enfin, il leur fit sentir que, s'ils refusoient de conclure à ces conditions devenues indispensables par les circonstances, il seroit contraint de les abandonner, sans Traité, à la discrétion de M. M. de Pondichery.

Il leur fait accepter les nouveaux Articles.

Ces considérations firent toute l'impression que M. de la Bourdonnais en pouvoit attendre. Les Anglois sentirent bien que c'étoit un parti forcé, & après avoir murement examiné les cinq Articles que ce changement obligeoit d'ajoûter au Traité, ils les approuvèrent. Alors M. de la Bourdonnais ayant assemblé les deux Nations au Gouvernement, le 21 Octobre, il fit à haute voix la lecture du Traité, tant en François qu'en Anglois. Il exhorta ensuite le Conseil & la Colonie, à réfléchir sur l'engagement qu'ils alloient contracter. „ Messieurs, leur dit-il, vous êtes libres d'accepter le „ Traité, ou de le rejetter; mais si vous êtes déterminés à le signer, „ jurez-moi que vous en remplirez toutes les conditions, autant qu'il sera „ en vôtre pouvoir; & que si vos promesses ne sont pas acquittées par la „ Compagnie d'Angleterre, vous remettrez vous-mêmes Madras aux François". Tous s'écrièrent qu'ils s'y soumettoient; & le Sr. *Straton*, Conseiller, addressant la parole à M. de la Bourdonnais, lui dit, qu'il ne s'étoit déterminé à se livrer en ôtage, avec sa femme & ses enfans, que parcequ'il connoissoit sa Nation; „ Il n'est aucun de nous, ajoûta-t'il, qui ne „ vendît jusqu'à ses derniers effets, pour dégager une parole si solemnelle; „ & nous serions indignes du nom Anglois si nous pensions autrement (y)".

Signature du Traité.

Ce discours fut approuvé d'une voix unanime; & le Conseil, le Corps de la Justice, celui des Officiers, & les principaux Habitans, jurèrent d'observer inviolablement toutes les conditions du Traité, qui fut signé aussitôt, de même que les Lettres de change sur la Compagnie d'Angleterre, montant à cinq cens mille pagodes, & les Billets de six cens mille pagodes, payables aux termes convenus, & à l'ordre du Conseil de Pondichery.

Le

(y) La principale objection de M. M. de Pondichery contre ce Traité, étoit fondée sur l'extravagance qu'il y auroit, disoient-ils, à se contenter d'une rançon en papier, comme s'il y avoit d'autres moyens de racheter une Ville, qui est au pouvoir du Vainqueur, avec tout ce qui s'y trouve. Se peut-il d'ailleurs rien de plus injurieux à celle des Nations qui le mérite le moins? M. M. de Pondichery jugeoient apparemment de la bonne-foi des Anglois, par leurs propres sentimens.

Le même jour M. de la Bourdonnais envoya le Traité à M. M. de Pondichery, en leur marquant, qu'ils répondroient, en leur propre & privé nom, des contraventions qui y feroient faites par les François. DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1746.

ENFIN, après avoir donné toutes les instructions aux Commissaires & aux Capitaines; après avoir remis tous les Comptes & tous les Papiers de Madras au Sr. Desprémesnil, M. de la Bourdonnais le fit reconnoitre pour Commandant; & comme la crainte d'un nouvel Ouragan avoit obligé son Vaisseau d'appareiller & de prendre le large, il se jetta dans une Chelingue, & fut le joindre seul à quatre lieues en Mer, par un tems affreux, laissant à terre tous ses bagages, qui lui furent renvoyés le lendemain, & il fit route pour Pondichery. Départ de M. de la Bourdonnais.

IL fut rencontré deux jours après, par les cinq Vaisseaux que M. Dupleix avoit retenus dans la Rade de Pondichery, sans vouloir les envoyer au secours de ceux qui étoient en perdition devant Madras. Après les avoir expressément promis à M. de la Bourdonnais, M. M. du Conseil lui marquoient nettement le 22, qu'ils ne lui tiendroient point parole, & qu'ils prenoient le parti d'envoyer ces mêmes Vaisseaux hyverner à Merguy, tandis qu'ils leur avoient donné ordre de se rendre à Achem, qui est éloigné de Merguy de plus de deux cens lieues. L'effet nécessaire de cet ordre devoit être d'achever la ruine entière de l'Escadre, & de faire périr M. de la Bourdonnais dans un faux rendez-vous. Mais les Capitaines des cinq Vaisseaux, à qui l'on avoit ôté une partie de leurs Equipages, ne jugèrent pas à propos d'obéir; & connoissant les ordres du Roi, dont M. de la Bourdonnais étoit porteur, ils résolurent d'aller le trouver, sans se laisser effrayer par les menaces de M. M. de Pondichery, à qui ils avoient inutilement représenté que leurs Vaisseaux n'étoient pas en état de résister à l'Escadre Angloise. Ce fut aussi la décision du Conseil de guerre, qui se tint en présence de M. de la Bourdonnais, dans la Rade de Pondichery, où les Vaisseaux mouillèrent le 27 Octobre. Conformément à cet avis des Marins, M. de la Bourdonnais fit sentir au Sr. Dupleix, le danger qu'il y avoit d'exposer ces cinq Vaisseaux, qui faisoient la dernière ressource des Colonies Françoises. Il y détailla tous les risques qu'ils courroient, si l'incommodité du sien le mettoit dans l'impossibilité de les accompagner; & pour parer à ces inconveniens, il proposa d'augmenter les Equipages des cinq Vaisseaux, & sur-tout de leur donner une partie du canon qu'il pouvoit tirer de deux Navires, qui étant hors d'état de servir, restoient dans la Rade de Pondichery. Son dessein étoit d'aller à Goa, & pendant qu'une partie des Vaisseaux auroit travaillé dans cette Rade neutre, à se carener, l'autre auroit fait la course à la Côte de Malabar. Ensuite réunissant tous ces Vaisseaux, il formoit en peu de tems une Escadre capable pour le moins de balancer les forces Angloises. Suites funestes de sa mesintelligence avec M. M. de Pondichery.

MAIS l'opiniâtreté de M. M. de Pondichery étoit invincible. Ils rejettèrent tous les partis que M. de la Bourdonnais leur proposoit avec tant de zèle & de sagesse. Enfin, malgré son opposition & celle de tous les Marins, il fallut ceder, crainte qu'on ne lui imputât d'avoir fait manquer l'envoi de quatre ou cinq belles cargaisons, dont la Compagnie avoit

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

grand besoin dans les circonstances actuelles. M de la Bourdonnais divisa donc son Escadre en deux. Les quatre bons Vaisseaux, dont il augmenta les Equipages de cent cinquante hommes de son propre Navire, devoient se rendre seuls à Achem, en cas que les trois autres, qui étoient estropiés, ne pussent gagner cette Rade; & ceux-ci devoient dans ce cas tourner vers les Isles.

Division de l'Escadre.

Les sept Vaisseaux mirent à la voile le 29. Le *Centaure*, le *Mars*, le *Brillant*, & le *Saint-Louis*, eûrent bien-tôt perdu de vûe M. de la Bourdonnais, qui fit avec ses trois mauvais Navires, des efforts inutiles pour les suivre. Il fut enfin obligé de ceder au vent, qui lui étoit contraire, & de prendre le parti de faire route pour les Isles, où il arriva le 10 de Décembre.

Sort fatal de plusieurs Vaisseaux.

A l'égard des quatre autres Vaisseaux, ils mouillèrent heureusement à Achem, le 6 du même mois. A leur retour, ils devoient être chargés de marchandises pour les Isles, & de-là passer en Europe, comme M. M. de Pondichery l'avoient assuré à M. de la Bourdonnais. Cependant M. Dupleix aima mieux faire manquer les envois que la Compagnie attendoit, que de se désaisir des Vaisseaux, & de les envoyer aux Isles sous les ordres de M. de la Bourdonnais. C'étoit même l'avis du Conseil, mais M. Dupleix sçut le détourner; & pour éviter les Anglois, ces Vaisseaux parcourant les Mers, sans vûes & sans projet, se délabrèrent, ruinèrent leurs Equipages, & consumèrent la Compagnie en fraix inutiles, pendant qu'entre les mains d'un Chef expérimenté, qui auroit réuni toutes les forces de la Compagnie, ils pouvoient balancer celles des Anglois, faire des diversions avantageuses & des entreprises utiles, ou du moins transporter en Europe les cargaisons nécessaires pour soûtenir le crédit de la Compagnie. Aussi quel a été le sort de la plûpart des Vaisseaux restés aux ordres de M. M. de Pondichery? L'un a été forcé de s'échouer; un second a péri, faute de réparations; un troisième a été brûlé sous le canon de Madras, & les autres ne se sont sauvés que par la fermeté des Capitaines, qui après une délibération sur l'impossibilité où ils étoient de tenir la Mer plus long-tems, se déterminèrent, malgré le Sr. Dupleix, à faire route pour les Isles, où ils se radoubèrent & rafraichirent leurs Equipages (z).

Pendant ce tems, la prédiction de M. de la Bourdonnais s'accomplit: Toutes les forces Angloises se réunirent dans l'Inde. Huit Vaisseaux entre autres établirent une croisière du Fort Saint-David à Madras, & par ce moyen Pondichery & Madras se virent bloqués du côté de la Mer, tandis que les Maures les bloquoient par Terre. C'est ici que l'Auteur du Mémoire fait considérer toute la sagesse des projets de M. de la Bourdonnais, & tout le faux des vûes de M. Dupleix, qui avec cinq cens quatre-vingt-six Européens se flattoit de mettre en sûreté ces deux grandes Places, dans un tems où il ne pouvoit pas se dissimuler, qu'elles étoient menacées d'être assiégées par les Maures, & par les Anglois, & que sept à huit cens Européens, bien conduits & fournis d'artillerie, suffisoient pour les prendre

(z) Ces mêmes Vaisseaux furent employés utilement dans la suite, pour porter des secours à Pondichery.

être l'une après l'autre; & ces Villes prises, toutes les Colonies Françoises étoient perdues sans ressource. Ce qui a sauvé ces Etablissemens, c'est le coup de vent du 13 Octobre, qui ruina l'Escadre Françoise devant Madras. Comme M. de la Bourdonnais n'avoit plus alors de Vaisseaux, il lui fut impossible d'emmener les Troupes qu'il avoit conduites pour son expédition. Il fut donc obligé de laisser à Madras plus de douze cens Européens bien disciplinés, & qui joints avec les Equipages de quelques Vaisseaux, ont servi à la garde de Madras & à la défense de Pondichery; ce qui a formé, pour ces deux Places, une Garnison de près de trois mille François, au-lieu de cinq cens quatre-vingt-six à quoi elles auroient été réduites, sans la perte des Vaisseaux.

Guerre avec les Maures pour Madras.

Mais après avoir vû quel usage M. Dupleix a fait des Vaisseaux, dont il avoit ôté le Commandement à M. de la Bourdonnais, il faut présentement faire connoitre comment il s'est conduit à Madras, lorsqu'il s'est vû maître de cette Ville. On se rappelle qu'il avoit promis au Nabab de la lui remettre. Ce fut pour le forcer de remplir cet engagement, que les Maures prirent les armes. Ils avoient déja fait avancer beaucoup de Troupes dans les environs de Madras, avant que M. de la Bourdonnais en partit. Mais tant qu'ils sçurent qu'il commandoit dans cette Place, ils n'osérent en approcher, ni faire le moindre acte d'hostilité. Dès qu'ils apprirent qu'il venoit de s'embarquer, rien ne les retint plus. Madras étant bloqué, le Sr. Desprémesnil, qui y commandoit, envoya, le 27 Octobre, des Députés au Nabab, pour sçavoir les raisons qui le portoient à faire la guerre aux François. Ces Députés ne furent pas plutôt arrivés à la Rivière du *Mont*, qu'ils furent arrêtés & dépouillés, avec les cinquante Cipayes dont ils étoient accompagnés. Après que les Maures eurent bien maltraité les Cipayes, ils les renvoyèrent, & menèrent les Députés à Saint-Thomé, pour les présenter au grand *Analdor* du Nabab, qui leur dit que ces traitemens ne leur étoient faits que pour se vanger du peu d'égards que M. Desprémesnil avoit eu pour le Député qu'il avoit envoyé à Madras, quelques jours auparavant, & auquel on n'avoit point fait de politesses. En même-tems ce Chef des Maures déclara que M. Dupleix leur avoit promis Madras, & qu'ils vouloient l'avoir; que le fils du Nabab étoit attendu à tout moment, & qu'il venoit avec un grand train d'artillerie pour reprendre cette Place sur les François, de gré ou de force.

Ils sont successivement battus.

Le Sr. Desprémesnil, qui ne tarda point à sçavoir ce qui se passoit à Saint-Thomé, jugeant que tous ces préparatifs de guerre exigeoient sa retraite, prit le même jour le parti d'abandonner le Commandement de Madras, & se rendit par Mer à Pondichery, sous prétexte de maladie. Il fut remplacé par le Sr. *Barthelemy*, qui en faisant faire des sorties sur les Maures, trouva le moyen de les écarter, & de rendre la liberté à la Place. Ce qu'il y avoit de particulier, c'est que les ordres qu'il recevoit de Pondichery, ne l'autorisoient point à repousser les insultes des Maures; mais il y fut contraint par une nécessité indispensable. Les Maures s'étoient saisis du seul endroit d'où la Garnison pouvoit tirer de l'eau, & ils avoient envoyé en même-tems du monde, pour déboucher la Rivière, que M. Barthelemy tenoit fermée, & qui inondoit les environs de la Ville. Le Com-

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

mandant averti de ces démarches, ordonna auſſi-tôt qu'on tirât deux coups de canon à poudre ſur les Travailleurs, comptant que celà ſuffiroit pour les faire retirer. A peine le dernier fut parti, que toutes les Batteries, comme de concert, firent un feu terrible, & obligèrent les Maures à ſe retirer précipitamment hors de la portée. Les hoſtilités commencées, il n'y avoit plus à balancer, d'autant moins que la Garniſon ſouffroit extrêmement, faute d'eau. Le 2 de Novembre, M. Barthelemy, à la demande de tous les Officiers, fit ſortir un Détachement de quatre cens hommes, avec deux pièces de Campagne, ſous les ordres de M. de *la Tour*, Capitaine, pour chaſſer les Maures du Nord de la Ville. Cette expédition eut tout le ſuccès poſſible. M. de la Tour ſe rendit maître de divers retranchemens des ennemis, leur brûla cinq à ſix tentes, encloua deux pièces de canon, prit pluſieurs chevaux, & leur tua environ ſoixante-dix hommes. La déroute fut totale du côté des ennemis, qui ne cherchèrent leur ſalut que dans la fuite.

Les Maures, qui s'étoient campés à l'Oueſt de la Ville, à une demie lieue dans les terres, ayant eu avis de la marche d'un Détachement de quatre cens hommes, que M. Paradis amenoit de Pondichery contre eux, quittèrent les environs de Madras, & ſe rendirent à Saint-Thomé, pour lui diſputer le paſſage de la Rivière. Dès que M. Barthelemy en eut été informé, il commanda encore M. de la Tour, avec un autre Détachement de quatre cens hommes, pour aller à la rencontre des Troupes de Pondichery, & battre enſemble les Maures. Le projet étoit bien conçu; mais il fut mal exécuté, faute d'activité, & pour avoir fait partir trop tard le Détachement de Madras, qui n'arriva à Saint-Thomé qu'après l'action: car M. Paradis s'étant trouvé, à la pointe du jour, au paſſage de la Rivière, & comptant ſur le ſecours, avança vers les Maures, qui étoient rangés en bataille, & qui, après avoir tiré ſur lui leurs mauvais canons, commencèrent à s'ébranler aux premières décharges de ſa mouſqueterie. M. Paradis s'en étant apperçu, fit foncer ſa troupe. Les Maures, peu accoutumés à ſe battre de ſi près, prirent la fuite. On en tua pluſieurs, & même quelques-uns de remarque. Il y eut auſſi beaucoup de bleſſés qui ſe ſauvèrent. Le fils du Nabab commandoit cette Armée, & fut un des premiers à décamper avec ſon éléphant & ſon grand étendart.

Après la fuite des Maures, le Détachement de M. Paradis entra victorieux dans Saint-Thomé, pourſuivant toûjours les fuyards. C'eſt-là qu'il rencontra le Détachement de Madras. M. Paradis y laiſſa M. de la Tour, & ſe rendit à Madras en triomphe. Il amenoit une quantité de chameaux, de bœufs & de chevaux, qu'il avoit pris ſur les Maures. M. de la Tour ſe chargea de faire enclouer toutes leurs pièces de canon, & brûler leurs affuts; mais il ne put contenir ſes Soldats, qui pillèrent Saint-Thomé, enfoncèrent les portes de toutes les maiſons, tuèrent encore beaucoup de Maures, & firent un ravage affreux, dont les Portugais de cet endroit, les Armeniens & autres, ont bien profité, après la retraite des François. M. de la Tour s'étant apperçu trop tard de ce deſordre, fit raſſembler ſa troupe, & ramena ſon Détachement à Madras, où il conduiſit encore beaucoup de chevaux & de beſtiaux des Maures,

res, qui furent reçus avec joye, dans une Place où les vivres n'étoient pas en abondance.

Changement total que M. Paradis fait à Madras.

L'Arrivée de M. Paradis à Madras annonça à tout le monde, qu'il venoit dans cette Ville pour changer en général tout ce que M. de la Bourdonnais avoit fait & conclu. Un de ses premiers soins fut d'expulser les Srs. de la *Villebague* & *Desjardins* (a), Membres du Conseil de Madras, sur un prétendu ordre de M.M. de Pondichery, & pour des motifs aussi faux. Bien-tôt M. Barthelemy dut également ceder sa place à M. Paradis, l'homme de confiance de M. Dupleix, & le seul qui convint à ses vûes. Ce fut alors qu'on vit éclorre le projet que le Gouvernement de Pondichery méditoit depuis si longtems.

La Capitulation est cassée & annullée.

Les ordres qui arrivèrent à Madras, portoient, „ que le Conseil assemblé, ayant mûrément réfléchi sur l'avis donné par les principaux de la „ Colonie & des Vaisseaux, avoit déliberé de faire déclarer aux Anglois „ de Madras, que le Traité de rançon qu'ils avoient fait avec le Sr. Mahé „ de la Bourdonnais, demeuroit nul, & que la Nation Françoise se trou„ voit, envers eux, dans le même état que le jour de la prise de la Ville". Ces ordres furent signifiés aux Anglois, le 10 Novembre, & publiés dans Madras à la tête des Troupes, avec un Acte qui expliquoit les nouvelles conditions qu'il plaisoit à M. M. de Pondichery d'imposer aux Anglois. Ces conditions étoient; „ I. Que les Anglois seroient tenus de remettre „ toutes les clefs des Magasins, pour que les François pussent s'emparer „ de tous les effets qui y étoient renfermés. II. Que les premiers au„ roient la permission d'emporter les meubles & habits, avec les hardes & „ bijoux de leurs femmes; mais qu'à l'égard des marchandises, argenterie, „ chevaux, &c., tout resteroit aux François. III. Que les Anglois se re„ tireroient où bon leur sembleroit, sous parole de ne pas servir contre la „ France jusqu'à l'échange. IV. Que ceux qui voudroient rester dans Ma„ dras prêteroient serment de fidélité au Roi entre les mains du Sr. Paradis. „ V. Que le Gouverneur & le Conseil s'obligeroient aussi de ne point servir „ contre la France; & que, s'ils refusoient d'en donner leur parole, ils se„ roient conduits prisonniers à Pondichery".

Désolation dans cette Ville.

Il n'est pas possible d'exprimer l'indignation qu'excita la publication d'un pareil Acte, ni le trouble & le desordre qu'entraina son exécution. La plûpart des Officiers Anglois se sauvèrent la nuit avec leurs femmes & leurs familles, & abandonnèrent la plus grande partie de leurs effets. Ceux qui restèrent avec le Gouverneur furent conduits avec lui en triomphe à Pondichery, & donnés en spectacle à tout le peuple, à la tête duquel parut M. Dupleix, avec tout l'appareil d'un Souverain, & tout l'éclat d'un Vainqueur. Les Juifs & les Armeniens eurent le choix, ou de voir piller tous leurs effets, ou d'aller demeurer à Pondichery. A l'égard des Naturels du Pays, on les réduisit à la nécessité de se sauver, en rasant la Ville-Noire, qu'ils habitoient, & qui étoit le centre du Commerce. Enfin, ce qui

(a) Le premier étoit frère de M. de la Bourdonnais, & tous les deux, après avoir beaucoup souffert des persécutions de ses ennemis, sont morts en même-tems, dans leur traversée pour repasser en France, où M. Dupleix les envoyoit prisonniers.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1746.

qui doit encore paroitre plus incompréhensible, dans la politique de M. Dupleix, c'est qu'après avoir entièrement détruit la Ville-Noire, qui pouvoit seule intéresser à cause du Commerce, il fit des dépenses énormes pour fortifier la Ville-Blanche, qui n'étoit plus qu'une Place inutile, & dont la conservation n'avoit aucun objet depuis la démolition de la Ville-Noire.

Protestations des Anglois.

Le Gouverneur Anglois & son Conseil firent leur protestation autentique, qu'ils signifièrent à M. Paradis, au nom du Roi d'Angleterre, contre l'infraction du Traité de rançon; Ils refusèrent en même-tems de donner les clefs de leurs Magasins particuliers; mais le Gouverneur François les fit enfoncer par autorité. Nouvelles protestations de la part de ces Messieurs (*b*). Enfin tout se passoit, & on ne faisoit plus rien dans la Ville que par ordre du Roi & par protestations, ce qui a duré jusqu'à-ce qu'on eut chassé entièrement tous les Anglois de la Place. M. Barthelemy, qui n'étoit plus Gouverneur, ayant été sommé par M. Paradis, de signer l'Acte de la cassation du Traité de rançon, il le refusa, „ en déclarant qu'il n'avoit „ quitté le Gouvernement, que pour n'être pas obligé de prêter les mains „ à des injustices criantes".

Départ de M. Paradis, avec un Détachement.

Après que M. Paradis se fut acquité de sa commission, & qu'il eut fait sortir de Madras tous ceux qui pouvoient s'opposer à ses desseins, M. Dupleix le rappella à Pondichery, dans la vûe de le charger d'une entreprise plus difficile; & comme il étoit à propos d'envoyer un autre Gouverneur à Madras, on jetta de nouveau les yeux sur M. Desprémesnil, qui accepta encore la commission, à la sollicitation de son Beau-père. Il ne fut pas plutôt arrivé à son ancien Gouvernement, que M. Paradis se mit en route, à la tête d'un Détachement de trois cens hommes pour joindre la petite Armée qui étoit destinée à faire le Siège de Goudelour, où la plûpart des Anglois de Madras s'étoient retirés.

Les Maures vont à sa rencontre.

Ces derniers, attentifs aux démarches des François, ayant sçu sans doute qu'on devoit faire défiler des Troupes de Madras à Pondichery, en donnèrent avis à Mafouz-Kan, fils du Nabab, le même qui avoit été battu depuis peu par les François, & qui avoit juré de se faire plutôt Fakir, que de ne pas se vanger d'eux. Il étoit brouillé avec son frère, que les Anglois avoient engagé, à force d'argent, de venir se camper proche de Goudelour, avec toutes ses Troupes, pour couvrir leur Place; mais on avoit aussi trouvé moyen de gagner le premier, & de le faire marcher d'Arcatte à Goudelour, avec ses Troupes, pour se joindre à son frère. Ce Général Maure, averti que M. Paradis étoit en route de Madras à Pondichery, envoya une partie de ses Troupes lui couper le chemin. Il fut rencontré par la Cavalerie Maure, trois lieues au Nord de Sadras, ou Sadraspatnam. Les Maures attaquèrent le Détachement, & M. Paradis se battit en retraite, faisant de tems à autre volte face. Enfin, ils harcelèrent les François jusqu'à la vûe de Sadras, augmentant toûjours en nombre, par les Troupes qu'ils recevoient de tous côtés. M. Paradis, qui voyoit l'affaire devenir sérieuse, craignant que ces mêmes Maures, qu'il avoit battus à Saint-Thomé,

Il est battu.

(*b*) Dans leurs protestations ils employoient toûjours ces termes; *un certain nommé M. Paradis, qui se dit Gouverneur de Madras.*

mé, n'eussent cette fois leur revanche, gagna prudemment la tête de son Détachement, & laissa l'arrière-garde sous le commandement de M. de *Mainville*, brave Officier, qui se battoit toûjours par reprise contre les Maures, & qui envoyoit continuellement avertir M. Paradis de faire alte; mais inutilement, parceque celui-ci ne cherchoit qu'à mettre en sureté une cinquantaine de caisses d'effets qu'il apportoit de Madras pour son compte. Aussi dès qu'il pût atteindre la Ville de Sadras, il fut se camper à la Loge Hollandoise, où il entra avec assez de monde pour en être maître. Les Hollandois, peu contens de lui accorder retraite, au risque de se brouiller avec les Maures, se firent comme forcer, par M. Paradis, pour consentir que les principaux de son Détachement auroient l'entrée de leur Loge, & que ses Troupes seroient campées à leur porte.

Reproches que sa mauvaise conduite lui attire.

Mainville, que les Maures pressèrent plusieurs fois vivement, eût toutes les peines du monde à se tirer d'affaire avec l'arrière-garde, qui étoit presque abandonnée par la tête du Détachement; Enfin il gagna aussi Sadras, bien en colère contre M. Paradis, à qui il en fit de sanglans reproches, jusqu'à le menacer de lui faire sauter la cervelle. Les François eurent, dans cette occasion, quelques blessés, & quatorze hommes pris par les Maures. Les Caffres des Isles s'étoient battus en desespérés. Ils servirent bien aussi à sauver les bagages de M. Paradis, qui se crut obligé, par reconnoissance, de procurer la liberté aux plus braves.

Les Maures vont au secours de Goudelour.

Les Maures firent sonner fort haut l'avantage qu'ils crurent avoir remporté sur les François, en faisant fuir devant eux leur Détachement, dont ils n'auroient pas eû si bon compte, sans les bagages qu'on craignoit d'exposer au sort d'un combat opiniâtre. Le Général Mafouz-Kan se rendit avec ses Troupes à Goudelour, auprès des Anglois, qui n'épargnoient rien pour entretenir ces Maures dans des dispositions si favorables.

M. Paradis donna à Pondichery avis de son combat, & de la situation où il se trouvoit, bien retranché à la faveur de la Loge Hollandoise. On expédia vite un Détachement pour le secourir, & pour dégager ses caisses, qui entrèrent dans Pondichery, sans être sujettes à aucune visite. A l'arrivée de M. Paradis en cette Ville, on pensa sérieusement au Siège de Goudelour; & les préparatifs se firent avec si peu de secret, que les ennemis ne purent tarder d'en être parfaitement instruits. Quand tout fut prêt pour ce Siège, M. Dupleix proposa de donner le Commandement de l'Armée à M. Paradis; mais tout le Militaire en Corps refusa de marcher sous ses ordres. Enfin, après bien des contestations sur cet Article, M. Dupleix, qui ne croyoit pas pouvoir aller faire la guerre lui-même, à quatre lieues de son Gouvernement, fut obligé de plier, & suivant les règles du service, de donner le Commandement de l'Armée à M. de Bury, tandis qu'il se contenta de faire la guerre de son cabinet, d'où il disposa toutes les marches & les attaques.

Préparatifs pour le Siège de cette Place.

Départ des Troupes de Pondichery.

Les Espions ayant rapporté qu'il n'y avoit pas à Goudelour plus de quinze cens Maures, on se hâta de faire défiler les Troupes qui étoient destinées au Siège de cette Place. Celles de Pondichery partirent, le 18 Décembre, avec sept pièces de Campagne. Le lendemain, toutes les Troupes se joignirent au Poste d'*Arian-Coupan*, rendez-vous général de l'Armée,

1746.

mée, qui étoit composée de dix-sept cens hommes (*c*). L'ordre portoit de s'emparer d'abord du Jardin de la Compagnie Angloise, qui est au Nord-Ouest du Fort Saint-David, à la portée d'un canon de trente-six, où il y avoit une Batterie de six canons.

Poste qu'elles emportent d'emblée.

LE 20 (*d*), toutes les Troupes passèrent, à la pointe du jour, une Rivière à un petit quart de lieue du Jardin, sous le feu de quelques canons, soûtenu de quatre à cinq cens Maures, appuyés contre un petit Village, masqué par des broussailles; Ce Poste fut emporté d'emblée. En approchant du Jardin, on apperçut sous ses murs, un Corps d'environ trois mille hommes, qu'on débusqua à coups de canon; mais tandis que les François se mettoient en devoir de s'emparer de ce Poste, un gros Corps de Cavalerie sortant des bois de haute futaye, le sabre à la main, vint se ranger en bataille dans la plaine, ce qui obligea les François d'en faire autant, & de se préparer à l'attaque.

Première action contre la Cavalerie Maure.

LE feu commença de part & d'autre à cinq heures du matin. Les François avoient en tête cinq à six mille hommes de Cavalerie, & trois ou quatre mille d'Infanterie Maure, avec une cinquantaine de Cavaliers Anglois, qui animoient cette multitude de gens peu aguerris. On fit sur eux un feu si vif de l'Artillerie, que ne pouvant rester en bataille, ils se répandirent par pelotons, & vinrent prendre les François, par devant & par derrière; ce qui occasionna une dépense considérable de munitions.

Ordres donnés pour la retraite, & perte des bagages.

APRÈS s'être battus de pied ferme pendant trois heures, la crainte de se voir couper la communication avec Pondichery, en s'établissant dans le Jardin, où les munitions manqueroient bien-tôt, détermina les François à se retirer; & en conséquence l'ordre fut donné de faire revenir les bagages, vivres, munitions de guerre, & les Troupes qui étoient dans l'avant-cour de la Maison du Jardin, prêtes à s'emparer de la Batterie des ennemis: Mais lorsque ces Troupes en furent sorties, les Maures, au nombre de quatre à cinq cens, entrèrent dans l'avant-cour, & se rendirent maîtres de tous les bagages & de toutes les munitions des François. Il n'y eut de sauvé que ce qui n'étoit point encore arrivé au Jardin, au moment que l'apparition subite des Maures empêcha les premiers d'y tous prendre poste.

Desordres de la retraite.

LES François se retirèrent en bon ordre jusqu'à la Rivière de *Mariquichena*, à un quart de lieue du Jardin, où, harcelés de fort près par les ennemis, qui n'avoient cessé de les poursuivre, ils se jettèrent dans cette Rivière sans sçavoir si elle étoit guéable. Leur bonheur voulut que les Maures, dans cet instant favorable, ne foncèrent pas sur eux à propos; autrement c'en étoit fait de cette petite Armée, parcequ'il y avoit quatre pieds d'eau dans la Rivière, & que les bords en étoient escarpés à la hauteur d'un homme. Les Troupes qui passoient à la débandade, se formèrent en arrivant de l'autre côté de la Rivière; & gagnant le bord de la Mer, elles poussèrent leur route jusqu'au Fort d'Arian-Coupan, où elles arrivèrent à sept heures du

(*c*) Les Missionnaires Danois de Goudelour, ou Cudelur, disent sept cens Européens & treize cens Noirs.

(*d*) Le Mémoire de M. de la Bourdonnais porte *le* 10 *Mars*; mais c'est une faute, comme la suite le fait voir, ainsi que le Journal des Missionnaires Danois.

du soir, sans presque avoir eû le tems de boire & de manger de toute la journée.

Perte de part & d'autre.

Malgré le combat du matin, & les différentes attaques de la route, les François n'eurent qu'environ douze hommes de tués; mais le nombre de leurs blessés se montoit à près de cent trente. On comptoit que la perte des Maures pouvoit aller à six cens hommes de tués, & quantité de blessés, parmi lesquels se trouvoient plusieurs de leurs Chefs.

Illusion de M. Dupleix.

Cette action, qui ne fit pas beaucoup d'honneur aux François, étoit appellée dans l'Inde, la fameuse journée de Mariquichena. On rioit surtout des ordres donnés par M. Dupleix, de *passer sur le ventre* aux Maures s'ils s'opposoient à leur passage (*e*). M. de Bury & les autres Officiers firent cependant tout ce qu'on pouvoit attendre d'eux, dans de pareilles circonstances; mais ils avoient été trompés sur le nombre des Maures, & forcés d'obéir aux ordres de M. Dupleix, qui regardoit l'entreprise comme infaillible.

On se réduit à la petite guerre.

Les Troupes revenues à Arian-Coupan y campèrent sans rentrer à Pondichery. On fit dans le reste du mois de Décembre, plusieurs courses avec de forts Détachemens du côté de Goudelour, pour tenir toûjours les Anglois & les Maures en crainte de quelque nouvelle attaque. Ces courses se faisoient jusqu'à la vûe de Goudelour; mais les Troupes, harassées de marches & de fatigues, partageoient si bien la peur avec les ennemis, qu'elles se retiroient le plus souvent en desordre sur de fausses allarmes.

Seconde tentative sur Goudelour.

Le dernier jour de l'an fut marqué encore par une autre entreprise, aussi mal exécutée que concertée. On envoya beaucoup de Chelingues à Arian-Coupan, sous le prétexte de rapporter à Pondichery les restes des bagages de l'Armée. Ces Chelingues eurent ordre de se tenir au commencement de la nuit à l'entrée de la Rivière, du côté du Sud. Si-tôt qu'il fut nuit, on fit défiler d'Arian-Coupan, en secret, un Détachement de cinq cens hommes, qui s'embarquèrent dans ces Chelingues, pour être transportés à Goudelour, où se trouvant à la pointe du jour, ils devoient mettre le feu aux quatre coins de cette petite Ville. Mais les vents étant devenus contraires, & soufflant avec beaucoup de violence, rendirent la Mer si grosse, que les Chelingues, surchargées de Troupes, ne pûrent pour la plûpart sortir en dehors de la Barre; & plusieurs s'étant défoncées, les Soldats, pour se sauver, abandonnèrent tous leurs armes, & revinrent à Arian-Coupan fort fatigués & bien mouillés. Telle fut la réussite de cette entreprise. On en conçut une autre dans le même gout; mais toûjours avec aussi peu de succès; tandis que les Maures, loin de quitter Goudelour, fortifièrent leur Camp, par le conseil & à l'aide des Anglois, qui ne pouvant leur donner tout l'argent qu'ils demandoient, cherchoient à les contenter de belles paroles, pour les retenir dans leurs intérêts.

Ce projet échoue encore.

1747.

Cruelle vengeance qu'on tire des Maures.

La douleur de voir toûjours ses Troupes battues & repoussées honteusement par les Maures, joints aux Anglois, inspira à M. Dupleix, une

(*e*) C'est ce qui occasionna un bon mot d'un Officier d'Artillerie, qui dit à Arian-Coupan, en revenant du combat; „ M. Dupleix devoit bien écrire aux Maures de se „ coucher sur le dos, pour que nous pussions „ exécuter ses ordres".

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1747.

une action de vengeance, qui a couté cher à la Compagnie. En effet, il fit partir de Madras un gros Détachement, pour aller ravager les terres des Maures. La dévastation fut portée aux derniers excès : on brûla quinze *Aldées*, ou grands Villages Maures (*f*), avec une quantité prodigieuse de grains & d'effets qui y étoient renfermés; on tua tout ce qui se présenta; enfin, cette terrible exécution fut accompagnée de toutes les horreurs imaginables.

Paix ruineuse qu'on est obligé de faire avec eux.

UNE expédition, si cruelle en elle-même, & si dangereuse dans ses conséquences, revolta tous les François qui étoient à Madras. On accabla de reproches l'Officier qui commandoit le Détachement (*g*); & il ne put s'excuser qu'en répandant par tout des copies de l'ordre qu'il avoit reçu. A l'égard des Maures, ils se disposoient à une vengeance éclatante, lorsque le Sr. Dupleix, voyant le danger de plus près, se tourna du côté des négociations, & acheta la Paix à force d'argent (*h*); ensorte que cette Guerre & cette Paix ont été également deshonorantes pour la Nation, & ruineuses pour la Compagnie.

Nouvelle entreprise infructueuse contre Goudelour.

AU commencement du mois de Mars de cette année, les François attaquèrent de nouveau Goudelour (*i*), dont ils étoient sur le point de s'emparer, lorsque l'Escadre Angloise, commandée par M. Griffin, parut, le 13, devant la Rade; ce qui les obligea encore de se replier sur Pondichery, avec armes & bagages. Ils avoient mis deux Vaisseaux en Mer pour se rendre maîtres d'un Navire Anglois arrivé à Goudelour, depuis peu de jours. Un autre Vaisseau de cette Nation, nommé la *Princesse Amelie*, ignorant la prise de Madras, étoit entré, en dernier lieu, dans le Port de cette Ville, avec de grandes richesses, qui tombèrent en partage aux François. L'Escadre Angloise étoit forte de huit Vaisseaux de guerre, un Brigantin & une Chaloupe. Ce secours venoit d'autant plus à propos, que les François, en faisant leur paix avec les Maures, les avoient disposés à abandonner les Anglois, & à se retirer du côté d'Arcatte.

Force de l'Escadre Angloise qui arrive à propos.

Trahison découverte à Goudelour.

VERS la fin du mois d'Octobre, on découvrit une grande trahison, dont le but étoit de faire tomber Goudelour entre les mains des François. Le Chef des *Siepas*, ou Soldats Noirs, qui entretenoit correspondance avec le Gouverneur de Pondichery, & qui en avoit déja reçu une bonne somme d'argent, devoit, sous promesse d'une recompense plus considérable, se jetter, avec ses Soldats, du côté des François, lorsqu'ils seroient à portée d'entrer dans la Place. On sçavoit depuis quelques jours, qu'ils faisoient marcher des Troupes, & qu'ils se préparoient à une nouvelle entreprise; mais la découverte d'une perfidie, sur laquelle ils avoient compté (*k*), le retour

(*f*) Les Maures sont Souverains du Pays; mais les maisons & tout ce qu'elles renferment appartiennent aux Malabares & aux Parias, Nations neutres, qui n'avoient rien à démêler dans cette Guerre.

(*g*) C'étoit le Sr. de Mainville.

(*h*) Il en a couté cent mille roupies en marchandises, & cinquante mille en argent.

(*i*) Le Mémoire de M. de la Bourdonnais dit que M. Dupleix s'y trouvoit en personne; mais suivant les Missionnaires Danois, ce doit avoir été dans une autre occasion.

(*k*) M. de la Bourdonnais n'aura apparemment rien sçu de cette trahison, dont les Missionnaires Danois rapportent les circonstances. Ils ajoûtent, qu'un Domestique de l'ancien Gouverneur de Madras, fut trouvé coupable du même crime, & qu'il en avoit été puni, ainsi qu'un autre de ses Complices.

retour des Vaisseaux de guerre Anglois, qui étoient en croisière, & l'arrivée des pluyes, les contraignirent à renvoyer ce projet à une occasion plus favorable.

Autre tentative inutile contre cette Place.

Au mois de Janvier de l'année suivante, ils firent encore une tentative, qui n'eut pas plus de succès que les autres. Leurs Troupes se mirent en mouvement, le 16, de Pondichery & de Karical, dans le dessein d'attaquer Goudelour de deux côtés à la fois. Celles de Pondichery s'avancèrent jusqu'à *Pattampakam*, qui n'est qu'à quatre miles Angloises à l'Ouest de *Tripaplur* (*l*); & celles de Karical arrivèrent en même-tems à *Porto-Novo*; mais les deux Détachemens ne purent pousser plus loin leur marche, par la mauvaise volonté d'une partie des Troupes, qui refusèrent d'obéir aux ordres de M. Dupleix, tandis que d'autres, ne cherchant que l'occasion de prendre la fuite, l'obligèrent à donner tous ses soins pour contenir le reste, à l'aide de ceux qui lui étoient attachés. Les Indiens qui portoient le bagage, lui furent aussi infidèles & abandonnèrent leurs charges. Le lendemain, à la pointe du jour, la Garnison de Pondichery ayant vû paroitre quatre Vaisseaux de guerre Anglois, on tira trois coups de canon pour rappeller les Troupes, qui sur ce signal, se retirèrent bien vite, après avoir mis le feu aux bagages que les Soldats ne purent emporter. On comptoit que cette expédition avoit couté aux François, plus de quinze cens roupies.

Dernière entreprise malheureuse.

Tant de mauvais succès ne rebutoient point encore M. Dupleix. Le 28 Juin, le Gouverneur de Goudelour reçut avis, qu'un gros Corps de Troupes étoit de nouveau en marche, de Pondichery, pour venir assiéger cette Place. Il se trouvoit dans la Ville deux Compagnies qui eurent ordre d'y rester, & de redoubler tous les postes. Cette petite Garnison fut renforcée le soir par une troisième Compagnie, détachée du Fort Saint-David, où chacun se hâta d'envoyer ses plus précieux effets. A neuf heures les ennemis parurent, & firent tout de suite une attaque contre la première Batterie extérieure de la Ville, du côté du Sud, auprès de la Rivière. L'attaque ne dura qu'un bon quart-d'heure. Les Anglois n'y eurent pas un seul homme de blessé; mais la perte des François, au rapport des Prisonniers & Déserteurs, devoit bien se monter à trois cens hommes. On n'en trouva cependant que douze qui avoient été tués sur la place: Le nombre de leurs blessés étoit beaucoup plus considérable. On comptoit, parmi ces derniers, l'Officier commandant, & un autre Officier de distinction, qui mourut peu de tems après de ses blessures. Comme d'un côté, le Commandeur Griffin étoit à la poursuite de quelques Navires François, & que de l'autre côté, l'on croyoit être bien informé à Pondichery, qu'il avoit pris, à bord de ses Vaisseaux de guerre, deux cens cinquante hommes de la Garnison de Goudelour, c'est ce qui avoit engagé les François à cette entreprise. D'ailleurs ils s'étoient imaginé, qu'on auroit encore retiré toutes les Troupes dans la Forteresse. Aussi étoient-ils venus sans artillerie, & presque sans provisions, parcequ'ils se regardoient déja comme

(*l*) On jugeoit par le grand détour que ce Détachement avoit pris du côté de l'Occident, que le dessein étoit de détruire Tripaplur & Goudelour en même-tems.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1748.

me les maîtres de la Ville. Les Déferteurs dirent que M. Dupleix leur avoit donné ordre d'en paffer tous les Habitans, hommes, femmes & enfans, au fil de l'épée, & que cet ordre leur avoit été lû, en plufieurs Langues, près d'un grand Chaudrier à deux lieues de la Ville.

Les François font trahis par un de leurs Efpions.

A ce récit que nous fourniffent les Miffionnaires Danois de Goudelour, le Mémoire de M. de la Bourdonnais ajoûte une circonftance affez remarquable. Lorfque les Anglois, dit-il, s'apprêtoient à affiéger Pondichery, un Efpion Noir y vint dire, qu'ils avoient tiré prefque toute la Garnifon de Goudelour, pour faire ce Siège, & que la prife en étoit d'autant plus facile, qu'il y avoit une brêche confidérable, par laquelle les François pouvoient entrer fans difficulté. Le Sr. de Mainville, à la tête de quinze ou feize cens hommes, fut chargé de l'expédition, avec ordre de fuivre exactement les avis du Noir, qui fervoit de guide. Cet homme mena les François par des détours qui les firent marcher vingt-quatre heures, quoique les deux Villes ne foient éloignées que de quatre lieues. Ils arrivèrent enfin la nuit fuivante, & defcendirent dans le foffé, fans qu'il parut aucun mouvement dans la Place; mais dans le tems qu'ils cherchoient la prétendue brêche, & qu'ils comptoient entrer fans réfiftance, ils furent falués d'environ deux mille coups de fufil, qui partirent tout à la fois, & qui, graces à l'obfcurité, ne firent pas le carnage qu'ils devoient faire. Cependant les Soldats jugeant bien qu'on avoit été trompé par le Noir, & qu'on les menoit à la boucherie, fe mirent auffi-tôt à fuir en defordre, jufqu'à Arian-Coupan, où la troupe fe raffembla dans la matinée, laiffant aux Anglois fes bleffés & une bonne partie de fes armes (*m*).

Siège de Pondichery.

L'ARRIVÉE de la Flotte Angloife, commandée par M. *Bofcawen*, qui mouilla à Goudelour le 6 Août, interrompit à Pondichery toute autre affaire, pour fe préparer à foûtenir le Siège dont la Ville étoit menacée. Auffi les Anglois vinrent-ils en effet le former bien-tôt après. Mais malgré tout l'éffort de leurs bombes & de leurs canons, voyant qu'ils ne pouvoient réduire la Place avant la fin de la Mouçon, ils levèrent le Siège, le 16 Octobre, après quarante jours de tranchée ouverte. Cette entreprife leur couta beaucoup de monde, quantité d'Officiers, & entr'autres leur Capitaine de Grenadiers, qui fut tué à l'attaque du Fort d'Arian-Coupan, qu'ils ne purent enlever. M. Hally-Burton, qui avoit été Membre du Confeil de Madras, fut tué auffi, mais par leurs propres Cipayes. Leur Major Général, un Capitaine, quelques autres Officiers, & un grand nombre de Soldats furent faits prifonniers. On leur enleva encore deux canons de vingt-quatre, avec les trinqueballes, qui les tranfportoient du bord de la Mer à leur Camp. Les François firent différentes forties vigoureufes fur eux, où ils eurent plufieurs Officiers bleffés. M. Paradis fut tué dans une de ces forties. Sans un accident arrivé à deux chariots chargés de poudre, qui prit feu, la perte des François auroit été peu confidérable, quoique leurs Troupes fe fuffent trouvées expofées fur toutes les Batteries de Pondichery, qui dût fon falut,

Les Anglois font obligés de le lever.

(*m*) Cette dernière tentative n'eft que la quatrième dont le Mémoire de M. de la Bourdonnais faffe mention. Celle qui l'avoit précedée, au mois de Janvier, étoit fans doute alors ignorée en France.

salut, dans cette occasion, au monde que l'Escadre délabrée de M. de la Bourdonnais avoit laissé en arrière, & à ses Troupes des Isles.

On a encore une longue Relation de ce Siège, envoyée, par l'Amiral Boscawen, en Angleterre. Il y est dit, que le jour qu'on prit la résolution de le lever, l'Armée se trouvoit diminuée de plus de sept cens hommes, par les maladies; mais on n'y fait mention que de deux Officiers tués & quatre blessés. On assuroit, suivant cette Relation, que la perte des Assiégés pouvoit bien aller à cinq cens Européens. Le Fort d'Arian-Coupan fut aussi pris & démoli par les Anglois.

Conclusion de la Paix.

Les premiers aspects de l'année 1749, furent ceux de la Paix, qui ayant été conclue l'année précédente, à Aix-la-Chapelle, fut annoncée, au mois de Février, par une suspension d'armes entre les Anglois & les François, qui pendant quelque-tems n'eurent plus à combattre que les vents & les flots. Un Ouragan furieux, qui s'éleva le 25 Avril, causa un dommage inexprimable sur toute la Côte. Les Anglois perdirent, à cette occasion, une trentaine de Vaisseaux, de différentes grandeurs; les François dix de leurs Navires, & les Hollandois plusieurs Chaloupes & Bâtimens du Pays. On ne voyoit dans les Villes & à la Campagne, que maisons renversées ou découvertes, qu'arbres déracinés & dépouillés de toute verdure. En un mot, la désolation étoit générale, depuis le Cap Callamedu jusqu'au Bengale, & toute la Presqu'Isle avoit ressenti les tristes effets de cette tempête. Sur la Côte de Malabar on comptoit qu'il étoit péri plus de trois cens Bâtimens.

Ouragan furieux.

On trouve dans les nouvelles publiques de ce tems-là, une Relation différente de ces desastres. Les Anglois avoient perdu, dans la Rade du Fort Saint-David, le Vaisseau le *Namur*, de soixante & quatorze canons, avec cinq cens vingt hommes; du Vaisseau le *Pembroke*, de soixante canons, qui fut brisé sur le rivage, il ne s'étoit sauvé que douze hommes, & plus de trois cens trente avoient été noyés. Un grand Navire, qui servoit d'Hôpital, nommé l'*Apollon*, de quarante pièces de canon, fit naufrage entre Goudelour & le Fort Saint-David, avec trois cens cinquante hommes. Les Vaisseaux de la Compagnie le *Winchelsea*, le *Lincoln*, la *Princesse Auguste*, & le *Fanzy*, furent jettés sur la Côte; mais la plûpart des Equipages gagnèrent la Terre. Il y périt encore un Vaisseau Portugais de Macao, qui avoit déja les deux tiers de sa charge, & vingt-quatre, tant Brigantins que Chaloupes & autres moindres Bâtimens. Dans la Rade de Pondichery, un Vaisseau de Guerre François de soixante-quatre canons fut poussé sur le rivage, sans avoir perdu que trois hommes. Deux autres Vaisseaux, & un Brigantin y étoient échoués, & le Vaisseau de la Compagnie l'*Edgebaston*, se trouvoit à l'ancre près de cette Rade, démâté de tous mâts. A l'égard des Hollandois, les Directeurs de la Compagnie des Indes furent informés depuis, qu'ils n'avoient perdu aucun Vaisseau dans cette tempête. A Madras, il étoit péri deux Vaisseaux François & plusieurs Bâtimens chargés de grains.

Evacuation de Madras.

On travailloit, en attendant, à exécuter les conditions de la Paix (n). Madras

(n) M. Dupleix avoit reçu depuis long-tems les ordres du Roi pour évacuer Madras; mais il attendoit encore ceux de la Compagnie.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1749.

dras, que M. Dupleix avoit fait fortifier avec des dépenses considérables, fut enfin évacué, & l'Amiral Boscawen en prit possession le 1er Septembre. La perte de cette fameuse Ville avoit couté cher aux Anglois, & bien loin que les François en eussent profité, on a vû jusqu'ici quelles ont été les suites funestes de l'étonnante conduite de M. M. de Pondichery, dans la rupture d'un Traité solemnel, juré & signé entre les deux Nations; tandis qu'il est prouvé, qu'en marchandises, agrès & apparaux, M. de la Bourdonnais, indépendamment des onze cens mille pagodes de rançon, tiroit de Madras au moins quatre millions en nature; ce qui auroit formé, pour la Compagnie, un bénefice de quinze millions de livres, sans compter tous les avantages des nouvelles entreprises qu'on a fait manquer à ce digne Officier, dont les services ont été aussi éclatans que mal-recompensés (o).

Remarque sur les nouveaux troubles de l'Inde.

MALGRÉ le rétablissement de la Paix entre les Anglois & les François, la Guerre avoit déja recommencé à les engager les uns contre les autres dans des intérêts étrangers. On n'a jamais bien compris, en Europe, les véritables causes de ces nouveaux démêlés, qui ont eû des suites si intéressantes. En effet, quoiqu'on sçut en général, que ces deux Nations rivales n'étoient en concurrence qu'à titre d'auxiliaires des Princes du Pays, on étoit cependant fort éloigné de pouvoir déterminer, au juste, la nature des prétensions qui divisoient ces derniers; ce qui empêchoit en même-tems de juger, si les secours qu'on leur accordoit étoient légitimes, nécessaires ou avantageux; Mais à l'aide des éclaircissemens qu'on a déja donnés, l'ordre historique des faits récens, dont l'origine s'y rapporte, suffira pour mettre le Lecteur en état de s'en former une idée plus distincte.

Les Anglois tentent en vain de rétablir le vieux Roi de Tanjour.

ON se rappelle que dix ans auparavant, Sawâsadi, ou Sahagy-Mahou-Raja, Roi de Tanjour, fut chassé de ses Etats par un de ses Cousins, qui s'établit à sa place (p). Ce Prince s'étoit retiré à Tripaplur, gros Bourg fort peuplé, au Nord-Ouest de Goudelour, dans le voisinage des Anglois. Il voulut cette année se servir d'eux pour tenter de remonter sur le Trône; mais son dessein éclata trop-tôt, & son Adversaire eut tout le tems de se mettre en bon état de deffense. Ainsi il fut obligé de s'en retourner, avec moins d'espérance que jamais, de retrouver une occasion favorable à ses vûes.

Ils prennent Tivu-Kôdtey au Roi règnant.

LES Anglois, à qui ce Prince avoit promis, pour récompense, la Forteresse de *Tivu-Kôdtey* (q), ne laissérent pas de s'emparer de cette Place, le 23

(o) C'est dans son Mémoire même qu'il faut prendre une idée complette des persécutions inouies auxquelles il a été en bute, jusqu'au moment que la Commission nommée pour l'instruction de son procès, a été en état de faire éclater *son innocence & la noirceur des Calomnies dont on a voulu le rendre la victime*. M. de la Bourdonnais, qui à son arrivée en France, en 1748, avoit été mis à la Bastille, en sortit avec honneur, le 5 Février 1751; Mais les longueurs de sa captivité, la perte de ses plus précieuses années, le dérangement de sa santé & d'une fortune qui étoit le fruit de quarante ans de travaux incroyables, tous ces desastres ne pouvoient pas lui faire espérer de jouïr long-tems de sa victoire. Aussi est-il mort vers la fin de 1753, âgé de cinquante-quatre ans.

(p) Voyez ci-dessus, *pag.* 5. 6. 24. *& suiv.* Ils étoient fils de deux frères, qui avoient successivement régné à Tanjour; mais le Père de Sawâsadi étant l'aîné, celui-ci avoit plus de droit à la succession que l'autre. Sawâsadi est le même que les François disent avoir été étouffé dans un bain de lait tiéde, *pag.* 26. Note (o).

(q) C'est une Forteresse frontière de l'Etat de Tanjour, située à cinq miles au Nord de Tran-

23 Juin, après quelques jours de résistance. Le Roi régnant en fut si chagrin, qu'il refusa de manger pendant deux jours; & dans la crainte que les Anglois ne poussassent plus loin leurs conquêtes, il se hâta de leur offrir la Paix. Ils l'acceptèrent, à condition qu'ils resteroient en possession du Fort & des terres de sa dépendance, & que tous les fraix de cette expédition leur seroient remboursés. On voit, par ce récit, que les Anglois avoient d'abord pris les armes pour une juste cause, qui s'accordoit avec leurs intérêts; & que n'ayant pû remplir leur premier objet, ils ont du moins voulu remplir le second, en faisant leur Paix avec le Roi règnant de Tanjour, à des conditions avantageuses. C'est-là le principal fondement des secours qu'ils lui ont donné dans la suite.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1749. Ce Prince fait la Paix avec eux.

Sander-Saheb & les François font la Guerre au Nabab d'Arcatte.

CETTE même année, il arriva de grands changemens dans la Province d'Arcatte. Sander Saheb, que les Marattes avoient emmené prisonnier, en 1741 (r), étoit revenu à la tête d'une Armée de cette Nation, qui ne cherchoit qu'à s'enrichir encore par le pillage. Les François, qui avoient toûjours été dans les intérêts de Sander-Saheb, lui envoyèrent un renfort de deux mille Cipayes, soixante Caffres, & quatre cens vingt Soldats Européens, sous les ordres du Comte d'*Auteuil*, pour l'aider à se mettre en possession du Gouvernement d'Arcatte (s).

ANA-

Tranquebar, sur une double Isle formée par le Coloran; d'où lui vient son nom, qui signifie *Forteresse de l'Isle*. L'Auteur de nôtre Carte du *Theatre de la Guerre*, avoit cru devoir rectifier ce nom, en écrivant *Tiru-Kottey*, apparemment sur ce que l'Adjectif *Tiru*, qui veut dire *Saint*, est joint aux noms de plusieurs autres Places de ce Pays.

(r) Voyez ci-dessus, *pag.* 41. & 53. On a déja fait remarquer, que suivant les Missionnaires Danois, & le Mémoire de M. de la Bourdonnais, c'est le même que les Anglois nomment *Chunda*, ou *Chuenda-Saheb*. Voici les propres termes du Mémoire. „ Le Nabab „ *Sander-Saheb*, ou *Chanda-Saheb*, (*C'est le* „ *même que le Sr. Dupleix a voulu depuis* „ *retablir, & pour lequel on apprend qu'il a* „ *fait la Guerre*) ayant été défait avec tou„ tes ses Troupes, chassé de ses Etats, & „ *pris par les Marattes*, sa mère & ses fem„ mes s'étoient retirées à Madras, avec tous „ leurs effets". *Tom.* I. *pag* 364. Durant le Siège de cette Place, en 1746, M. de la Bourdonnais leur permit d'en sortir, sur ce que M. Dupleix lui avoit expressément recommandé d'avoir beaucoup d'égards pour cette Famille. Tout celà prouve que Sander-Saheb étoit alors Prisonnier des Marattes. Les nouvelles publiques de 1751, annonçoient aussi, qu'il avoit obtenu sa liberté à la sollicitation de M. Dupleix; de-sorte qu'on ne peut pas supposer, avec M. Green, que ce fût un autre, ni qu'il eut été fait Nabab d'Arcatte, après la mort de Sabder-Aly-Kan, son beau-frère, & dépossédé ensuite par *Nazerzingue*, Souba de Golkonde, qui établit Anaverdi-Kan à sa place. *Ci-dessus, pag.* 53. Quoiqu'il en soit, ce dernier, qu'on va voir périr sous les armes des François, étoit, sans contredit, le légitime Nabab d'Arcatte, par une paisible possession de sept ans; & ce qui prouve que M. Dupleix lui-même le reconnoissoit pour tel, c'est la promesse qu'il lui avoit faite, ou à son fils, de lui remettre Madras après sa prise, *pag.* 63; promesse, dont l'inexécution autorisoit les Maures à se déclarer contre les François, *pag* 79. Mais ayant fait leur Paix, depuis peu, avec eux, *pag.* 86, ceux-ci étoient encore moins en droit de recommencer la Guerre, & de prendre le parti d'un Rebelle; titre sous lequel Sander-Saheb est constamment désigné par les Missionnaires Danois.

(s) *Explanation of the Map* &c. L'Auteur du *Genuine Account* &c., dit que ce fut en conséquence d'un projet qu'on prétendoit avoir été formé entre *Couenda-Saib*, (Sander-Saheb) *Mozaffer-Jing*, & M. Dupleix; Mais M. Green est embarrassé de déterminer comment Mozaffer-Jing, Neveu de Nasr-Jing, étoit venu joindre Sander-Saheb; & il se plaint, avec raison, de la négligence de l'Auteur en question, qui n'explique point quelles étoient les principales parties, ni les causes de cette Guerre; ce qui étoit néanmoins fort nécessaire, puisqu'entre dix mille per-

 son-

1749.

Le Nabab est tué dans une action.

Anaverdi-Kan, informé des desseins de Sander-Saheb, se mit en marche de cette Ville, avec sept mille hommes de Cavalerie, six mille d'Infanterie & vingt pièces de canon, pour aller à sa rencontre: Mais ayant eû avis de l'arrivée du secours François, qui avoit joint l'Armée ennemie, il se retira immédiatement dans un Camp retranché, entre une Montagne inaccessible & une Rivière profonde, qui formoit un marais de difficile approche. Cependant les François, après avoir été repoussés jusqu'à trois fois, forcèrent enfin les retranchemens. Anaverdi-Kan & les principaux de son Armée furent tués dans cette action, qui ne dura pas plus d'une heure. Ensuite les François tombant sur sa Cavalerie, qui étoit engagée avec celle de Sander-Saheb, la chargèrent si vivement qu'ils la mirent bien-tôt en déroute. Ils n'eurent qu'un Officier & dix Dragons tués, outre soixante-dix hommes blessés. Le Comte d'Auteuil étoit du nombre de ces derniers (t).

Les François établissent Sander-Saheb à sa place.

Après une victoire si complette, les François établirent Sander-Saheb (v) en qualité de Nabab d'Arcatte. Ce coup d'autorité de leur part ne put être frappé, sans qu'il en coutât la liberté ou la vie à tous les Gouverneurs Maures entre Pondichery & cette Ville. Outre le butin immense que les François firent dans le Pays, le nouveau Nabab, en reconnoissance de l'important service qu'ils lui avoient rendu, leur accorda la propriété de quarante-deux (x) Bourgs & Villages, situés à l'Ouest & au Nord de Pondichery, dont le District s'étendoit ainsi, depuis les frontières du Fort Saint-David jusqu'à Paliacate; ce qui formoit un bel arrondissement de domaine pour la Compagnie (y).

District considérable qu'il leur cede.

Un Jésuite, qui s'empare de S. Thomé, est enlevé par les Anglois.

D'un autre côté Saint-Thomé étoit au pouvoir d'un Jésuite Portugais, Parent de M. Dupleix. Après s'être saisi du Gouverneur Maure, qu'il li-

vra

sonnes, à peine s'en trouve-t'il une qui en soit instruite. Suivant les Missionnaires Danois, *Iladi-Chan-Modin*, qui devoit être proche parent de Nazerzingue, étoit Général en Chef de la Cavalerie Maure, & il avoit été engagé, par Sander-Saheb, à se joindre à lui pour faire un riche butin, & exiger de grosses contributions du Pays. Une Lettre de Pondichery, inserée dans le *Mercure Hist. & Polit.* May 1752, pag. 590, ajoûte au nom de Mouzaferzingue, ceux d'*Idayet-Modi-Kan*; ce qui nous fait croire que c'étoit la même personne. Les François disent que Nazerzingue étoit fils naturel de Nizam-ul-Mulk, & qu'il avoit succedé à son Père, au préjudice de Mouzaferzingue son petit-fils légitime. M. Green juge au contraire, par le nom & le titre de Nazerzingue, qu'il étoit le second fils d'*Asof-Jâh*, ou Nizam-ul-Mulk. *Nâsr-Jing* étoit son titre, & *Ghâzi-oddin* son nom. Le premier signifie *Victorieux en Guerre*; le second *Champion de Religion*. Fraser, *Histoire de Nadir-Shâh*, pag. 44. De manière ou d'autre, que Nazerzingue eut usurpé son pouvoir ou non, il n'appartenoit pas aux François de s'en mêler, comme ils ont fait depuis, tandis que la Cour Mogole le laissoit en place. Mais veut-on quelque chose de décisif sur cette prétendue usurpation dont ils se prévalent pour justifier leur conduite? Qu'on lise les détails qu'ils nous fournissent eux-mêmes, touchant la fameuse Guerre des Marattes. *Ci-dessus, pag.* 29 & 35. On y verra, que dès l'année 1740, Nazerzingue étoit Souba de Golkonde, & qu'il rendit alors un bon service, tant aux Mogols qu'aux François. Nous laissons aux Lecteurs à en tirer la conséquence. Au-reste il est fort apparent, que la mort du Grand Mogol, Mahomet-Schah, arrivée au mois de Septembre 1748, n'ayant pû que changer entièrement la face des affaires en cette Cour, les François auront cru devoir aussi changer de sistème, & prendre les mesures qui convenoient à leurs intérêts.

(t) Explanation of the Map, &c.

(v) On a dit ci-dessus, qu'il ne parvint au Gouvernement d'Arcatte qu'en 1751. En effet, ce fut seulement alors, que Mouzaferzingue le confirma dans ce poste.

(x) Ailleurs 40 & 48. M. Green dit 45 Villages, outre la Ville de *Vilnur*. La cession de Sabder-Aly-Kan avoit été confirmée par le Grand Mogol; mais celle-ci ne le fut jamais.

(y) Missionnaires Danois.

vra aux François, ce Père avoit commencé de bâtir un Fort dans la Ville, où il commandoit en maître depuis quelques mois, lorsque les Anglois, outrés de tant d'insolence, prirent si bien leurs mesures, que la nuit du 15 Octobre, l'Amiral Boscawen le fit enlever & transporter à bord de sa Flotte, qui mit à la voile pour l'Europe peu de jours après (z).

L'Armée de Sander-Saheb marche vers la Côte.

Le départ de la Flotte Angloise, laissa les Peuples de cette Côte dans de grandes inquiétudes, à la nouvelle de la marche de Sander-Saheb, qui s'étoit arrêté à Pondichery pendant quelque-tems. Il avoit dans son Armée autour de cinq cens François. Ces Troupes ne tardèrent pas de répandre la désolation du côté de Goudelour, dont elles saccagèrent les environs, que les Habitans avoient abandonnés. Sander-Saheb s'avança, sans opposition, jusqu'aux bords du Coloram, exigeant par-tout de grosses contributions des Garde-frontières. Les Anglois de Tivu-Kôdtey avoient envoyé, au secours du Roi de Tanjour, un Détachement de quelques centaines de Soldats, qui s'étoient campés près de Tirichinapaly, pour disputer aux Maures le passage de ce Fleuve. En attendant, la plûpart des Habitans de Cumbagonam, de Majaburam & d'autres lieux de l'Etat de Tanjour, se sauvoient en foule, avec leurs effets, dans les Places Européennes le long de la Côte. Tous les Villages du District de Tranquebar étoient remplis de ces fugitifs (a).

Elle fait le Siège de Tanjour.

Les ennemis avoient dessein d'assiéger Tirichinapaly, où Mahomet-Aly-Kan, fils du dernier Nabab d'Arcatte, s'étoit retiré après la Bataille dans laquelle son Père perdit la vie (b). Mais comme cette Place passoit pour extrêmement forte, & que les Anglois venoient d'y envoyer un secours d'hommes & de munitions de guerre, ils jugèrent à propos de tourner vers Tanjour, dont ils se promettoient moins de résistance (c).

Ce fut le 17 Décembre, que leur Armée parut devant la Ville. Le Chef de la Cavalerie Maure se nommoit *Illadi-Chan-Modin* (d), qu'on disoit être proche parent de Nazerzingue. Sander-Saheb commandoit sous lui l'Infanterie. Dans la première attaque, qui fut très-vive pendant quelques jours, les Assiégés n'eurent que dix hommes tués. Ensuite ayant reçu un secours de deux cens hommes des Troupes Angloises qui étoient marchées de Tivu-Kôdtey à Tirichinapaly, ils soûtinrent vigoureusement la dernière attaque, du 10 au 23 Février, faisant un feu terrible sur les Batteries des François, qui ne cessoient nuit & jour de bombarder & de canonner la Ville, sans y causer beaucoup de dommage. Ces derniers, après avoir fait une brêche à la muraille, tentèrent même quatre ou cinq fois de prendre la Place d'assaut, à la faveur des tenèbres; mais ils furent toûjours repoussés avec perte, entr'autres de trois de leurs Officiers. Celle des Assiégés, au contraire, ne fut que d'environ vingt hommes, la plûpart Travailleurs, & d'un Sergent Anglois, qui commandoit le secours. Pendant les treize jours que dura cette attaque, Sander-Saheb avoit envoyé jusqu'à cinq fois des Députés au Roi de Tanjour, pour lui faire des propofitions de Paix, 1750.

aux

(z) Missionnaires Danois.

(a) *Ibidem*.

(b) Comme il n'est plus parlé de Masouz-Kan, fils aîné du Nabab, il y a apparence qu'il fut aussi tué dans la même action.

(c) Genuine Account &c.

(d) Ce doit être le même que Mouzafer-zingue. Voyez la Note (s) précédente.

M 3

auxquelles ce Prince ne voulut point entendre: Mais l'ayant conjuré par le Grand Mogol (*e*), il accepta enfin l'armistice qu'on lui offroit; & le 26 Février, l'Armée Maure leva le Siège. Les François la suivirent le lendemain, abandonnant deux pièces de canon, quelques munitions de guerre, tentes, timbales & autres effets.

Capitulation suivie de la levée du Siège.

Tel est le rapport que les Missionnaires Danois de Tranquebar reçurent d'un de leurs Catechistes, qui s'étoit trouvé présent à ce Siège. Les Missionnaires ajoûtent, dans un autre endroit, que le Roi de Tanjour, pour obtenir la Paix, s'étoit vû obligé de promettre aux Maures, soixante millions de roupies, & aux François, quatre Districts de son Pays autour de Karical, où l'on comptoit environ quatre-vingt Villages; mais qu'un puissant Nabab du Nord, nommé *Nasir-Singa-Sçaibha*, qui étoit en marche avec une nombreuse Armée, lui ayant fait sçavoir, qu'il espéroit d'être bien-tôt à portée de le délivrer, ce Prince s'étoit déterminé à rompre la Capitulation qu'il venoit de faire avec les Assiégeans; & ceux-ci, craignant l'arrivée des secours, avoient pris le parti de retourner du côté de Pondichery (*f*). Après leur départ, le Roi de Tanjour fit reparer en diligence les murailles de sa Ville; & dans le besoin qu'on avoit de pierres, on alla même jusqu'à abattre quelques Pagodes, pour employer les matériaux à cet usage nécessaire. Le Fauxbourg de *Schinneien-paleiam*, fut aussi rasé, & l'on assigna aux Chrétiens qui y demeuroient, un autre Quartier plus éloigné de la Forteresse (*g*).

Excès commis dans la retraite.

Les Troupes de Sander-Saheb commirent des cruautés inouïes dans leur retraite. Le viol, le meurtre & le pillage furent exercés tour à tour par les Maures & par les François; mais on se plaignoit particuliérement des Soldats Portugais, qui étoient à la solde de ces derniers. Leur brutalité ne respecta pas une seule femme de toutes celles qui eurent le malheur de tomber entre leurs mains. Quelques-unes même en moururent peu de jours après. En un mot, les Européens poussèrent l'impiété à un point si horrible, que les Indiens, Catholiques-Romains, avouoient leur scrupule sur

(*e*) Comme le Roi de Tanjour est Vassal du Grand Mogol, le seul respect pour le nom de son Souverain étoit capable de lui faire mettre bas les armes. Cette manière de conjurer quelqu'un, dont on trouve des traces même dans l'Ecriture Sainte (Voyez *Genese* 42, 15), est d'un usage singulier parmi ces Peuples. Un Débiteur, que son Créancier conjure, par leur Souverain commun, de le payer, n'oseroit bouger de sa place qu'il ne l'ait satisfait de manière ou d'autre; & s'il le refuse, il est tiré devant le Prince même, qui se croyant offensé du mépris de son nom, ne manque pas de condamner le coupable à un châtiment rigoureux.

(*f*) L'Auteur du *Genuine Account* se contente de dire, qu'après la brêche faite à la muraille de la Ville, le Roi s'étoit accommodé, moyennant une somme considérable, & la cession de quelques Villages dans le voisinage de Karical, en faveur des François. Cependant il ne paroit pas que la Capitulation ait jamais été exécutée, en tout ni en partie, & les sept Missionnaires de Tranquebar, dans une Lettre addressée au Roi de Dannemarc, en datte du 5 Janvier 1751, confirment „ que l'année précédente, le Nabab „ de Golkonde, Nazir-Singa-Sçaibhu, n'avoit „ pas rendu un petit service au Roi de Tanjour, en obligeant, par sa marche, les „ François & le Partisan Maure Sander-„ Sçaibha, de lever le Siège de Tanjour, „ avec une perte assez considérable".

(*g*) Missionnaires Danois. Ces mesures confirment encore la Remarque précédente. Aussi verra-t'on que les François revinrent à Tanjour l'année suivante.

sur la vérité d'une Religion, dont ceux qui en faisoient profession étoient capables de s'abandonner à de pareils excès (*b*).

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1750.

Cependant l'Armée de Nazerzingue, qu'on disoit être forte de plus de trois cens mille hommes, mais mal disciplinée, s'avançoit à grands pas dans le Pays. Ses premières Troupes, composées de Marattes, au nombre d'environ vingt-mille hommes à cheval, attaquèrent celles de Sander-Saheb, près de *Sidambaram*, & en firent un grand carnage; mais la bonne contenance des François, qui formoient l'arrière-garde, ayant mis les Marattes en déroute, toute l'Armée gagna les murs de Pondichery, sous lesquels elle campoit au commencement du mois de Mars de cette année (*i*).

Arrivée de Nazerzingue avec une puissante Armée.

Vers la fin du même mois, Nazerzingue étant arrivé avec son Armée, à vingt miles de Pondichery, les Anglois du Fort Saint-David résolurent de lui envoyer une Ambassade; mais avant que les présens pussent être prêts, on fut informé que toute la Garnison de Pondichery étoit sortie de cette Place, pour joindre Mouzaferzingue & Sander-Saheb, dans le dessein de livrer bataille à Nazerzingue. Sur cet avis, une partie de la Garnison de Saint-David fut détachée, sous les ordres du Major *Laurence*, pour aller au secours du Nabab. Dans le même-tems, Mahomet-Aly-Kan vint le joindre avec les Anglois qu'il amenoit de Tirichinapaly, & un Corps de ses propres Troupes. Le 4 Avril, les deux Armées se trouvant fort proche l'une de l'autre, les François commencèrent l'attaque par quelques coups de canon qui ne portèrent pas. Mais le lendemain, à trois heures du matin, un Détachement de Cavalerie Maratte, qu'on envoya contre eux, répandit une si grande terreur dans le Camp des ennemis, qu'après deux ou trois décharges, ils prirent la fuite, abandonnant la plus grande partie de leur artillerie & de leurs munitions. Comme ils ne furent pas poursuivis, ils firent alte à moitié chemin de Pondichery, & y campèrent pendant quelques semaines. Sur ces entrefaites, Mouzaferzingue se rendit, de son propre mouvement, auprès de son Oncle, qui le retint prisonnier (*k*).

Les Anglois lui envoyent des secours.

Les ennemis prennent la fuite.

Dans le même-tems les Députés du Fort Saint-David arrivèrent au Camp de Nazerzingue. Ils furent reçus avec de grandes protestations d'amitié, & beaucoup de belles promesses, qui n'aboutirent cependant à rien; ce qu'on attribuoit à l'influence de *Shâh-Navaz-Kan*, Premier Ministre de Nazerzingue, qui trahissoit son Maître. L'objet de cette Ambassade étoit de demander la concession de quelques revenus, pour bonifier les dépenses des secours que les Anglois donnoient au *Sirkan*, ou Gouvernement du Pays; Mais cette grace leur ayant été refusée, les Députés revinrent avec les Troupes, au Fort Saint-David, le 1 May, tandis que l'Armée de Nazerzingue se retira à Arcatte, où elle s'arrêta jusqu'au mois de Juillet. Dans cet intervalle, les François & leurs Alliés se rendirent

Demande des Députés Anglois à Nazerzingue.

Refus qui leur fait retirer leurs Troupes.

Conquêtes des François.

(*b*) Missionnaires Danois.

(*i*) *Ibid.* & *Genuine Account.*

(*k*) *Genuine Account.* Les Lettres de Pondichery reçues en Europe, portent que son Oncle l'avoit engagé dans une entrevûe. Les Missionnaires Danois disent simplement qu'il le fit prisonnier. Qui sçait si ce ne fut point une politique de la part des François, pour mieux assurer le succès d'une conspiration qu'on verra bien-tôt éclorre contre Nazerzingue?

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1750.

dirent maîtres des Forteresses de *Gingy* (*l*), de *Valdaour* (*m*), de *Trevedy* (*n*), & de quelques autres Places moins considérables dans l'étendue de vingt miles de Pondichery.

Mahomet-Aly-Kan est assisté par les Anglois.

MAHOMET-ALY-KAN, que Nazerzingue avoit confirmé, quelque-tems auparavant, dans le Gouvernement d'Arcatte, & qui prenoit depuis le nom de son Père Anaverdi-Kan, réveillé par ces progrès des ennemis, vint à Saint-David pour implorer l'assistance des Anglois, dans la deffense d'une cause qu'il disoit leur être commune. On comprenoit, en effet, que si on laissoit faire les ennemis, ils seroient bien-tôt les maîtres de toute la Province, & qu'alors les François ne manqueroient pas de tenter les derniers efforts pour chasser les Anglois de la Côte. Ainsi, se flattant peut-être de trouver en même-tems l'occasion de vanger l'affaire de Madras, ceux-ci envoyèrent une seconde fois leurs Troupes, sous les ordres du Capitaine *Cope*, avec l'artillerie & les munitions nécessaires. Après avoir joint l'Armée de Mahomet-Aly-Kan, vers la fin du mois de Juillet, toutes les Troupes marchèrent droit au Fort de Trevedy, où l'étendart leur fit reconnoitre qu'il y avoit Garnison Françoise, & qu'on seroit obligé de l'assiéger dans les formes. Mais les Maures étant peu disposés à prêter la main aux travaux, & les Anglois ne se souciant pas de paroitre seuls à pousser l'entreprise, il ne se fit rien pendant trois semaines. On proposa ensuite, au Nabab, de s'avancer, avec une partie de ses Troupes, plus près de Pondichery, pour couper la communication entre cette Ville & les ennemis, qui étoient retranchés sous les murs de Trevedy, & pour les obliger de livrer un combat desavantageux, ou de mourir de faim dans leur Camp, faute de provisions; Mais la crainte prévalant sur les Troupes du Nabab, qui ne voulut point entendre à ce projet, les Troupes Angloises prirent de nouveau le parti de retourner au Fort Saint-David, où elles arrivèrent sur la fin du mois d'Août.

Ils se séparent aussi de lui.

LES ennemis, informés de leur départ & de l'imprudence du Nabab, qui ne s'étoit retiré qu'à quelques miles de cette Place, l'attaquèrent dans son Camp, pendant la nuit, & mirent en déroute son Armée, composée de quinze à vingt mille hommes. Mahomet-Aly-Kan, qui n'eut que le tems de se sauver avec un petit nombre de chevaux, & la plûpart des fuyards, joignirent Nazerzingue à Arcatte, laissant derrière eux tous leurs bagages.

Son Armée est mise en déroute.

CEPENDANT Nazerzingue ayant résolu de reprendre la Campagne, marcha

Nazerzingue fait le blocus de Gingy.

(*l*) Cette fameuse Forteresse fut emportée, par escalade, seulement le 11 de Septembre. Les François y firent un butin considérable, parceque tous les Habitans des environs y avoient envoyé leurs effets.

(*m*) L'Auteur du *Genuine Account*, que M. Green a suivi dans l'Explication de sa Carte, remarque, par une Note, que cette Place passoit pour imprenable, à cause de sa situation avantageuse, sur une fort haute montagne; & qu'on la regardoit comme une des clefs de la Province d'Arcatte. Mais ne seroit-il point ici question de Gingy, plutôt que de Valdaour? S'il y a erreur en celà, comme nous le soupçonnons, elle peut aisément être provenue d'une transposition du renvoi. M. d'Anville, qui fait une longue Description de Gingy, se contente de dire, qu'il y a un Fort à Valdaour.

(*n*) *Trivudy*, ou *Tiru-vidy*, Fort important, situé à vingt miles au Sud-Ouest de Pondichery. L'Auteur du *Genuine Account* le met au *Nord-Ouest* de cette Ville; mais c'est une faute, que M. Green a corrigée. Suivant les Missionnaires Danois, les François avoient planté du canon sur une Pagode de Tiru-vidy, qui leur servoit de Fort, & qui commandoit toute la Campagne.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1750.

cha avec son Armée du côté de Gingy, où les François se retirèrent au plus vite à son approche. Comme il ne pouvoit se flatter d'emporter cette Place par assaut, il se détermina à en faire le blocus. On resta de part & d'autre dans cet état, jusqu'au milieu du mois de Décembre, lorsque la Garnison, réduite à la dernière extrémité, trouva le moyen de se sauver, à la faveur de ses intrigues contre Nazerzingue, qui fut assassiné le 16 Décembre, par les Nababs de *Cundapah* & de *Cundamôr*, qu'on disoit en avoir formé le plan, de concert avec Shah-Navaz-Kan, Mouzaferzingue, Sander-Saheb & les François. Voici de quelle façon l'entreprise fut exécutée. Les François, instruits où ils devoient faire feu à balles, ou seulement à poudre, attaquèrent, à trois heures du matin, un Quartier particulier du Camp (*o*), dont il ne leur fut pas difficile de se rendre maîtres. Ensuite continuant leur marche, & brûlant tout ce qu'ils trouvoient devant eux, ils arrivèrent près des Quartiers de Nazerzingue. Comme son Armée étoit fort étendue, & qu'elle occupoit un grand espace de terrein, suivant la mauvaise méthode de camper des Maures, le jour étoit déja bien avancé, lorsque le Viceroi apprit que les François étoient entrés dans son Camp. A peine eût-il monté son éléphant, que rencontrant les Nababs de Cundapah & de Cundamôr, dont les Quartiers étoient voisins du sien, il les accabla de reproches, pour s'être si lâchement laissé surprendre par les ennemis. Mais les deux Nababs répondirent, qu'ils n'avoient point d'autre ennemi que lui: & à l'instant même ils lâchèrent leurs pistolets contre Nazerzingue, qui tomba mort à terre (*p*); après quoi lui ayant coupé la tête, elle fut exposée sur une lance, à la vûe de toute l'Armée (*q*). Aussi-tôt on cessa les hostilités. Mouzaferzingue fut proclamé Prince de l'Empire, & reçut l'hommage de plusieurs des Nababs présens. Un événement si imprévû & si frappant à tous égards, sembloit devoir causer une grande confusion parmi les Troupes; mais, ce qu'on trouvera peut-être étrange en Europe, quoique, dans l'Orient, les exemples en soyent assez fréquens, c'est qu'au bout de quelques heures, le Camp parut tout aussi tranquille que si rien ne fut arrivé. Au premier bruit de la mort de Nazerzingue, Mahomet-Aly-

Il est assassiné par ses Ministres.

Mouzaferzingue est proclamé à sa place.

(*o*) C'étoit apparemment le Quartier de ceux que les Conspirateurs regardoient comme leurs ennemis.

(*p*) Les Missionnaires Danois rapportent le fait différemment, mais avec beaucoup moins de vraisemblance. Ils disent que les Maures ayant taillé en pièces un Détachement de Troupes Françoises, qui conduisoit des munitions de Pondichery à Gingy, trouvèrent, sur l'Officier commandant, qui fut fait prisonnier, une Lettre des Nababs de *Carrupe* & de *Candenour*, où l'on avoit découvert leur correspondance avec M. Dupleix; que malgré cette conviction, Nazerzingue avoit voulu différer le supplice des Coupables, jusqu'à l'arrivée de quarante mille Marattes, qui devoient être en marche pour venir joindre son Armée; mais qu'en attendant, les deux Traitres, qui ne se promettoient rien de bon de leur affaire, avoient pris leur tems, & massacré Nazerzingue; après quoi *Mustapha-Singa*, ou Mouzaferzingue, avoit été proclamé à sa place. Cependant il est bien plus naturel de croire que Nazerzingue étoit sans défiance; car autrement tombe-t'il sous le sens qu'il se fût laissé surprendre par les François, & encore moins assassiner par des Ministres dont la perfidie lui auroit été connue? Quant au Détachement, les mêmes Missionnaires confirment, dans un autre endroit, son malheur. Il n'étoit composé que de quarante hommes.

(*q*) C'est ce que les François appellent *tué dans une Bataille*; Voyez ci-dessus, *pag.* 47.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1750.

Aly-Kan se sauva à Tirichinapaly. Divers Nababs, de ceux qui avoient eû part à la conspiration, retirèrent leurs Troupes, & se séparèrent de Mouzaferzingue, qui ne jugea pas à propos de les contraindre (r).

UNE Relation circonstanciée, en forme de Journal, envoyée de Pondichery à la Compagnie des Indes de France, apprendra au Lecteur ce qui se passa dans cette Ville, depuis la défaite de Nazerzingue & l'élevation de Mouzaferzingue.

Députés & présens que lui envoye M. Dupleix.

„ LE 16 Décembre 1750, on reçut ici la nouvelle de la Victoire signalée „ que l'Armée Françoise avoit remportée, le même jour, sur celle de Na- „ zerzingue. Cet événement parut si surprenant, qu'on eut d'abord de la „ peine à le croire (s); mais il fut confirmé, peu après, par Sander-Sa- „ heb, qui étoit venu en donner part à M. Dupleix. Il le fut encore, le „ jour suivant, par des Lettres de Mouzaferzingue, qui en détailloient les „ particularités. Surquoi M. Dupleix jugea à propos de députer, auprès „ de ce dernier, M.M. de *St. Paul*, *Friel*, *Goupil* & *Brenier*, pour le félici- „ ter sur cette Victoire, qui lui avoit rendu l'héritage de ses Ancêtres (t). „ Après quoi, l'on chanta le Te Deum dans l'Eglise du Fort, au bruit de la „ Mousquetterie & de l'Artillerie.

„ LES quatre Députés arrivèrent, le 19, au Camp de Mouzaferzingue, qui „ les reçut avec toute la distinction possible, & leur fit des caresses infi- „ nies. Le 22, ils présentèrent à ce Seigneur, au nom du Roi de France, „ six *Serpaux*, ou présens des plus magnifiques, que M. Dupleix lui en- „ voyoit, avec le Drapeau blanc, qui étoit porté sur un éléphant à la tête „ du cortège. Mouzaferzingue reçut ces présens avec une affection peu „ ordinaire, & il ordonna que le Drapeau fût toûjours placé au milieu de „ ses Marques d'honneur.

Entrée du Nabab dans Pondichery.

„ CE Nabab, qui s'étoit approché de Pondichery avec son Armée, y „ fit son entrée le 26 du même mois. Dès qu'il apperçut M. Dupleix, „ qui étoit allé à sa rencontre, hors d'une des Portes de la Ville, il descen- „ dit de son éléphant, se jetta au cou du Gouverneur, & le tint embrassé „ pendant un demi quart d'heure, sans pouvoir proférer une parole, tant „ il étoit pénetré du service qu'il lui avoit rendu; les larmes seules de ce „ Seigneur expliquant les sentimens de reconnoissance qu'il renfermoit dans „ son cœur. Il lui dit enfin, que comme c'étoit de lui qu'il tenoit la place „ qu'il occupoit, il le prioit d'en disposer. Après ce petit compliment, on „ entra dans la Ville, au bruit de l'Artillerie des remparts. Arrivé au Gou- „ vernement, Mouzaferzingue dit à M. Dupleix, que n'ayant pris aucun „ arran-

(r) Genuine Account.

(s) En effet, ceux qui ignoroient la conspiration, ne devoient y trouver aucune vraisemblance: mais c'est ce dont l'Auteur de la Relation ne parle pas.

(t) Comment peut-on appeller héritage, une dignité qui est à la disposition de la Cour du Grand Mogol? D'ailleurs les Ancêtres de Mouzaferzingue étoient en même-tems ceux de Nazerzingue. Que celui-ci fût fils naturel de Nizam-ul-Mulk, c'est ce que nous ne contesterons point, faute d'en être informés. Mais cette distinction n'est-elle pas ridicule dans la Loi de Mahomet, qui permet la poligamie? Aussi trouvons-nous, dans les Relations des Anglois, que Nazerzingue avoit trois frères, qui furent faits prisonniers par Mouzaferzingue, ainsi que sa femme & ses enfans. On n'en dit pas le mot dans la Relation de Pondichery, qui écarte ou détourne adroitement tout ce qui pourroit fixer l'attention sur la justice des motifs de cette Guerre.

„ arrangement pour le Gouvernement de sa Province, il le prioit de régler „ le tout de la façon qu'il le jugeroit convenable, & de terminer en par- „ ticulier les prétensions des Soubdars de *Calapet*, *Canoul* & *Sarandour*, ses „ Alliés: Après quoi il alla voir sa Mère & son Epouse, qui étoient restées „ à Pondichery depuis le mois de Mars dernier.

Négociations avec trois Soubdars ses Alliés.

„ CES trois Soubdars arrivèrent le 27. Ils allèrent saluer d'abord M. Du- „ pleix, & lui dirent qu'ils étoient convenus, avec le Nabab Mouzaferzin- „ gue, de se conformer à ce que M. le Gouverneur décideroit touchant leurs „ prétensions. Le lendemain, ce dernier entra avec eux en conférence „ à ce sujet; mais trouvant leurs prétensions injustes & exorbitantes, il „ leur dit qu'il ne vouloit pas s'en mêler, à moins qu'ils ne changeassent „ d'avis; surquoi ils lui déclarèrent qu'ils en passeroient par tout ce qu'il „ voudroit, & qu'ils remettoient leurs intérêts entre ses mains.

„ LE 30, M. Dupleix informa le Nabab Mouzaferzingue de la confé- „ rence qu'il avoit euë avec les trois Soubdars; & sur ce que ce Seigneur „ lui déclara qu'il s'en remettoit pareillement à ce qu'il jugeroit à propos, „ M. le Gouverneur proposa, le soir, aux Soubdars, les conditions suivan- „ tes: Qu'il leur seroit donné quelques Forteresses, avec des Terres à ren- „ tes plus qu'ils n'avoient eu ci-devant, ainsi qu'une augmentation de digni- „ té, avec promesse de leur faire accorder la moitié du *Cazena*, ou Tré- „ sor, trouvé dans le Camp de Nazerzingue.

Accomodement fait entr'eux.

„ CES conditions ayant été acceptées par les trois Soubdars, après bien „ des difficultés, on en dressa un Acte, qui fut signé le lendemain par „ Mouzaferzingue & les trois Soubdars. Ceux-ci jurèrent sur l'Alcoran „ d'être fidèles au Nabab, qui de son côté jura aussi de les conserver dans „ leurs dignités & dans leurs biens. C'est ainsi que finit cette affaire, d'au- „ tant plus glorieuse pour M. Dupleix, que le Prédécesseur de Mouzafer- „ zingue n'avoit jamais pû engager ces Soubdars à se soûmettre. Ensuite „ le Gouverneur présenta Sander-Saheb au Nabab, & demanda pour lui „ la place de Soubdar du Carnate (*v*). Mouzaferzingue répondit à M. Du- „ pleix, que comme il lui donnoit le Commandement général de toutes „ les Terres depuis la Rivière de Quichena jusqu'au bord de la Mer, & „ que le Carnate en dépendoit, c'étoit à lui à nommer la personne qu'il ju- „ geroit à propos. Surquoi Sander-Saheb prêta aussi, en cette qualité, le „ serment de fidélité au Nabab.

Sander-Saheb est nommé Nabab d'Arcatte.

„ LE 31, jour destiné pour la cérémonie de l'installation du Nabab Mou- „ zaferzingue, ce Seigneur, revêtu d'une robbe à la Maure, coëffé de mê- „ me, & accompagné de M. Dupleix, se rendit dans une grande tente, sous „ laquelle on avoit fait dresser un superbe Dais; & après s'y être assis, M. „ le Gouverneur lui présenta le *Salamy*, de vingt-une roupies d'or, le re- „ connut pour Soubdar du Dekan, & l'ayant embrassé, il s'assit à côté de „ lui

Cérémonie de l'installation de Mouzaferzingue.

(*v*) M. Dupleix n'avoit donc aucun droit, en 1749, d'établir Sander-Saheb dans le Gouvernement de cette Province; & Sander-Saheb n'étoit par conséquent pas plus autorisé à lui ceder des Districts. On en peut dire autant de Mouzaferzingue, qui disposoit des Terres de l'Empereur Mogol à la fantaisie de M. Dupleix. Tout cela ressemble bien à une véritable Comédie.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1750.

Dignités qu'il confère à M. Dupleix.

„ lui sous le même Dais (*x*); ce qui se fit au bruit d'une décharge généra„ le de l'Artillerie. Ensuite, tous les Seigneurs de la Cour du Nabab, „ ainsi que les trois Soubdars Patanes, s'empressèrent aussi à lui présenter „ leur salamy, & à le reconnoître pour leur Maître.

„ Après cette cérémonie, le Nabab se tourna du côté du Gouverneur, & „ le *pria de vouloir bien accepter* la Charge de Commandant Général de tou„ tes les Terres comprises depuis le Quichena jusqu'au bord de la Mer, „ qu'il lui mettoit en son pouvoir, se contentant de gouverner de l'autre „ côté de cette Rivière, & il ordonna en même-tems au *Backeby* du De„ kan, & au *Giran*, de lui en délivrer les Patentes. Ensuite il le *pria de vou„ loir bien accepter* la Dignité de *Mansebdar* de sept mille Cavaliers; après „ quoi le Nabab lui présenta le *Mahy de Maratel*, ou le Poisson, marque „ d'honneur que l'on n'accorde qu'aux Seigneurs de la première distinction; „ & comme c'est la coutume de donner un *Jaguir* & une Forteresse aux „ Mansebdars, il le *pria de vouloir bien accepter* celle de Valdaour avec ses „ dépendances, & un Jaguir de cent mille roupies (*y*). L'Assemblée fut „ ce jour-là des plus nombreuses. Elle étoit composée de plusieurs des „ anciens Seigneurs, tant de la Cour de Nizam-ul-Mouk (*z*), que de „ celle de Nazerzingue. Tous les Soubdars Chefs, tant Mogols, que Pa„ tanes, Marattes & autres, s'y trouvèrent aussi; & jamais on n'avoit vû „ tant de Nations différentes réunies; la jalousie les empêchant de se trou„ ver ensemble dans une même Assemblée.

1751.

Il lui fait divers présens.

„ Le premier Janvier 1751, le Nabab, après avoir été chez M. Du„ pleix, pour lui souhaiter les bonnes Fêtes du jour de l'an (*a*), lui en„ voya, par son Premier Ministre, un serpau, ou présent, composé d'une „ robbe à la Maure, d'une tocque & d'une ceinture, avec le sabre, la „ rondache & le poignard, qui avoit été donné par *Brensch*, à son Grand„ Père Nizam-ul-Mouk, en lui faisant dire qu'il n'y avoit que M. le Gou„ verneur qui put porter & se servir de pareilles armes. M. Dupleix, „ pour faire voir le cas qu'il faisoit de ce présent, se revêtit tout de suite „ de la robbe, de la tocque & de la ceinture.

„ M.

(*x*) Autant vaudroit-il dire que M. Dupleix accorda l'investiture à Mouzaferzingue.

(*y*) Ne diroit-on pas que M. Dupleix se faisoit bien *prier* pour accepter toutes ces faveurs? Peut-être étoit-ce un peu au-dessous de sa dignité, de les recevoir des mains de sa propre Créature; lui qui se trouvoit déja revêtu, par la Cour Mogole, de la qualité héréditaire de Mansebdar, qui donne le titre de Nabab, Raja, ou Prince. (Voyez ci-dessus, *pag.* 46 & 47.) Quoiqu'il en soit, il est assez singulier de remarquer, que, suivant l'Abbé Guyon, „ il n'y a que le Grand Mogol qui „ nomme aux Commandemens au-delà d'un „ demi *Azary*, ou cinq cens chevaux". Ce Prince, par une distinction unique pour des Européens, avoit accordé, aux Gouverneurs de Pondichery, le titre de quatre Azary & demi, ou quatre mille cinq cens Cavaliers; & ici Mouzaferzingue, sans qu'il eut été reconnu lui-même, par la Cour Mogole, élève M. Dupleix jusqu'à sept Azary, ou sept mille chevaux, tandis que cet Abbé nous apprend encore, „ qu'il n'y a que les fils du Grand „ Mogol, qui soyent dix Azary, & que c'est „ la plus éminente qualité où l'on puisse par„ venir dans cet Empire". Encore une fois, n'est-ce pas-là proprement un beau jeu de Théatre?

(*z*) On ne doit pas supposer qu'ils étoient venus de Dehly.

(*a*) Voilà un Maure bien *francisé*. Il étoit, & il faisoit tout ce qu'on vouloit. M. Dupleix va l'imiter, & paroitre à son tour dans tout l'équipage d'un Maure.

„ M. *du Bousset* partit ce jour-là, avec un des Seigneurs de la Cour du „ Nabab, pour se rendre à la Forteresse de *Chettaputte*, afin d'en amener „ ici Shah-Navaz-Kan, ci-devant Premier Ministre de Nazerzingue, qui „ s'y étoit retiré après la mort de ce Prince, & qui n'avoit pas encore re- „ connu Mouzaferzingue; ce Seigneur ayant déclaré qu'il étoit prêt à le „ faire, & qu'il se conformeroit à ce que M. Dupleix jugeroit à propos de „ régler pour procurer son accommodement avec le Nabab (*b*).

„ MAHOMET-ALY-KAN, Gouverneur de la Forteresse de Trichinapaly, „ ayant offert de rendre cette Place, moyennant qu'on lui accordât les de- „ mandes qu'il avoit fait faire par *Maharas Javogy*, Général Maratte; sça- „ voir, qu'on ne lui feroit point rendre compte de la gestion de son Père, „ Anaverdi-Kan, Soubdar du Carnate, qu'on lui continueroit ses honneurs, „ & qu'on ne toucheroit point à ses biens (*c*). Comme il importoit de „ se rendre maître de cette Forteresse, afin d'assurer la tranquillité de la „ Province de Carnate (*d*), on accorda, à Mahomet-Aly-Kan, toutes ses „ demandes, & l'Acte en fut signé le 2 de ce mois (*e*).

Donation du District de Masulipatnam.

„ LE 5, le Premier Ministre du Nabab remit à M. Dupleix les Patentes „ par lesquelles ce Prince lui donnoit le Gouvernement de tout le Pays, „ situé entre le Quichena & le Cap Comorin, & confirmoit la dona- „ tion faite de *Masulipatnam*, de l'Isle de *Divi*, & de toutes ses dépen- „ dances.

Départ de Mouzaferzingue.

„ LE 7, Mouzaferzingue prit congé de M. le Gouverneur, après l'avoir „ assuré de nouveau qu'il conserveroit une éternelle reconnoissance du ser- „ vice important qu'il lui avoit rendu; & partit ensuite, pour aller cam- „ per hors des limites de la Ville de Pondichery, où il avoit fait dresser „ ses tentes.

Visites de congé.

„ LE 8, M. Dupleix alla au Camp pour rendre visite au Nabab. Shah- „ Navaz-Kan, ci-devant Premier Ministre de Nazerzingue, y arriva en „ même-tems. M. le Gouverneur le présenta à Mouzaferzingue, qui le „ reçut avec distinction, l'embrassa, & le fit asseoir au rang de sa Cour. „ Après une conversation d'environ un quart d'heure, M. Dupleix pria le „ Nabab de faire quelque chose en faveur de ce Seigneur. Mouzaferzin- „ gue y consentit, & à sa considération il le nomma Mansebdar de deux „ mille

(*b*) Celà n'empêche pas qu'il ne pût avoir eû part à l'assassinat de Nazerzingue; & l'on a vû, par la fin de l'Article qui précéde cette Relation, que les Conjurés s'étoient brouillés entr'eux. C'est l'effet ordinaire de pareilles entreprises; Mais Shah-Navaz-Kan avoit trop bien servi les François, pour qu'ils ne s'employassent pas à le reconcilier avec Mouzaferzingue. Un fidèle Ministre ne s'y seroit point montré si facile, d'autant moins qu'il restoit encore un parti formidable, qui se préparoit à vanger la mort de son Maître.

(*c*) Les François avouent ici qu'Anaverdi-Kan étoit Soubdar du Carnate, ou Nabab d'Arcatte; Cependant ils le contestent ailleurs, & par toute leur conduite. Mais comment Mahomet-Aly-Kan pouvoit-il craindre qu'on ne lui fit rendre compte de la gestion de son Père, qui avoit été tué, & dont tous les trésors étoient tombés au pouvoir de ses ennemis?

(*d*) Ou plutôt afin de soûmettre tout le Pays à la domination des François.

(*e*) La suite fera voir que ceci est faux, ou, ce qui est plus vraisemblable, qu'on manqua de parole à Mahomet-Aly-Kan, puisqu'il se vit bien-tôt obligé de se deffendre contre Sander-Saheb & les François.

„ mille cinq cens chevaux, & lui donna un Jaguir proportionné à sa dignité, „ avec le serpau accoutumé (*f*).

„ M. le Gouverneur retourna le soir à Pondichery. Shah-Navaz-Kan „ s'y rendit aussi le lendemain, pour le saluer, & le remercier de la pro- „ tection qu'il avoit bien voulu lui accorder; lui disant qu'il en seroit re- „ connoissant toute sa vie, & que Mouzaferzingue étoit bien heureux d'a- „ voir un Protecteur comme lui; qu'il ne doutoit nullement que ce Prince „ ne réussit à se mettre en possession du Dekan, guidé par ses conseils, & „ aidé par ses forces (*g*). M. Dupleix le remercia de ses politesses, & le „ pria à diner chez lui.

„ Le 10, M. le Gouverneur alla rendre une seconde visite au Nabab; „ qui étoit toûjours campé hors des limites, pour attendre nos Troupes, „ qui se préparoient à le joindre. Il étoit accompagné des trois Soubdars „ Patanes, & de Sander-Saheb, qu'il présenta au Nabab. Ce Prince re- „ mercia M. Dupleix de son attention, & fit beaucoup de politesses à ces „ Seigneurs, en les priant de rester à l'Armée, puisqu'il comptoit de faire „ une marche le jour suivant. Ces derniers s'en excusèrent, en l'assurant „ néanmoins qu'ils viendroient le joindre, après avoir pris congé de M. le „ Gouverneur.

„ Le 12, M. Dupleix eut dans son Cabinet, une conférence particu- „ lière avec Shah-Navaz-Kan, ci-devant Premier Ministre de Nazer- „ zingue. Il lui représenta combien il importoit au bien général des „ affaires, qu'à l'exemple de tous les autres Seigneurs de la suite du Na- „ bab, il prêtât le serment de fidélité à ce Prince. Shah-Navaz-Kan lui „ répondit, que du jour qu'il s'étoit determiné à venir joindre le Nabab, „ il avoit résolu d'en passer par tout ce que M. le Gouverneur voudroit; „ qu'il étoit prêt à faire le serment, & qu'on n'avoit qu'à faire apporter „ un Alcoran; ce qui fut exécuté sur le champ, & la cérémonie se fit à „ la manière accoutumée (*h*). Ensuite M. Dupleix lui promit de le pro- „ téger auprès du Nabab, & lui recommanda d'être toûjours attaché à „ ce Prince, comme il l'avoit été à Nazerzingue son Prédécesseur (*i*).

„ Le soir, M. le Gouverneur partit pour aller faire la dernière visite au „ Nabab, qui avoit déja fait une marche, & étoit campé à une lieue de „ la Ville. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, on le revêtit à la Maure, ainsi „ que celà s'étoit fait le jour de l'installation de Mouzaferzingue. Ensuite, „ ce Prince l'arma lui-même de son sabre, de son poignard, de son car- „ quois & de sa rondache, ce qui se fit en présence de tous les Seigneurs „ de

(*f*) Encore un Mansebdar de l'espèce de ceux qu'il n'appartient qu'au Grand Mogol de faire! Qu'il sied bien à M. Dupleix & à Mouzaferzingue de recompenser les *fidèles* services que ce Ministre avoit rendus à son Maître, leur ennemi commun! Ce seroit le comble de la générosité, si on l'exerçoit à ce titre.

(*g*) Remarquez qu'il falloit encore conquérir ce prétendu Patrimoine de ses Ancêtres.

(*h*) Voilà un Gouverneur Chrétien qui présente lui-même l'Alcoran à un Mahométan pour le faire jurer sur ce Livre: car remarquez que c'étoit dans une *conférence particulière*. Celà n'a-t'il pas bonne grace? Un Maure se feroit sans doute plus de scrupule de présenter l'Evangile à un Chrétien.

(*i*) Ces dernières paroles ne sont que pour l'arrondissement de la période.

„ de sa Cour. Après cette cérémonie, Mouzaferzingue fit présent à M. „ Dupleix, d'un éléphant & d'un cheval qui avoient été donnés à son „ Grand-Père, Nisam-ul-Mouk, par Thamas-Kouli-Kan, Roi de Perse. „ M. le Gouverneur prit ensuite congé du Nabab, lui souhaita un bon „ voyage, & en sortant du Camp, il fit jetter aux peuples plusieurs piè- „ ces d'argent.

„ Le 13, les Soubdars Patanes prirent congé de M. le Gouverneur pour „ se rendre à l'Armée: Ils parurent très-satisfaits des politesses qu'ils a- „ voient reçues pendant leur séjour en cette Ville: ils assurèrent M. Du- „ pleix, qu'ils n'oublieroient jamais les services qu'il leur avoit rendus „ auprès du Nabab, & qu'ils seroient toûjours fidèles serviteurs de ce „ Prince.

Le Nabab est joint par un Détachement François.

„ Le 15, le Détachement de Troupes Françoises, que le Nabab atten- „ doit pour se mettre en marche, & aller prendre possession du Dekan, „ partit pour joindre son Armée. Il étoit composé de trois mille Blancs (k), „ & d'environ deux mille Cipayes.

Avantages de son séjour à Pondichery.

„ La libéralité de Mouzaferzingue s'est étendue sur tout le monde pen- „ dant le séjour que ce Prince a fait ici. Il a donné aux Troupes quaran- „ te mille roupies. Il a accordé aux principaux Officiers & Conseillers, des „ pensions sur les Trésors de la Province, & les Eglises, ainsi que les „ Pauvres, se sont ressentis de sa générosité. Cet événement, dont on „ ne connoitra toute l'importance que par la suite, a procuré, aux Habitans „ de Pondichery, des richesses immenses, dont cette Ville se ressentira „ longtems. Les avantages présens de la Compagnie, pour son Com- „ merce, se trouvent solidement appuyés sur la donation de la Ville de „ Masulipatnam, de l'Isle de Divi, & de leurs dépendances (l) (m)".

Tant

(k) Ce nombre paroit un peu fort. On aura sans doute mis un zero de trop; du moins les Missionnaires Danois ne parlent que de trois cens Européens, sous les ordres de huit Officiers, sans les Troupes du Pays, qu'on ne met guères en ligne de compte. L'Auteur du *Genuine Account* dit aussi trois cens François, avec neuf pièces de campagne, & les provisions nécessaires.

(l) Si ces avantages n'étoient pas plus solides que la donation même, les Anglois & les Hollandois auroient tort de se plaindre. On se lasse de répeter que rien ne doit paroitre plus frivole que ce titre. En effet, supposé, ce qu'on conteste ailleurs, que Mouzaferzingue eut été légitimement établi Souba de Golkonde, il reste toûjours constant, par l'exemple de Sabder-Aly-Kan, qu'il n'étoit point autorisé à faire cette cession, & qu'elle ne pouvoit être valable sans la ratification de la Cour Mogole. C'est un paradoxe de soûtenir que son poste lui donnoit le droit de disposer des Terres de l'Empire. C'en est un autre de prétendre que ce poste fut dû à sa naissance. Car dans ces deux cas il auroit été Souverain absolu & héréditaire. Mais à quoi bon s'appuyer d'une donation, qui, après la prise de possession, devenoit d'elle-même une formalité superflue? Les Relations, publiées par les François, nous apprennent „ que dans le tems que Nazerzingue „ étoit campé près de Pondichery, il avoit „ envoyé ordre aux Gouverneurs particu- „ liers de *Masulipatnam* & de *Yanaon*, d'en „ chasser les François, & de mettre le scellé „ sur leurs Loges; Mais que M. Dupleix en „ étant informé, avoit fait partir secréte- „ ment, par Mer, un Détachement de deux „ cens hommes, qui s'étoient rendus maîtres „ de ces deux Places sans la moindre résistan- „ ce". Les Hollandois, pour qui les François n'eurent pas la même complaisance que les Maures, furent obligés de se retirer ailleurs. Ce fait nous est aussi confirmé par les Missionnaires Danois, dans ses principales circonstances.

(m) Mercure Hist. & Polit., Nov. 1751. pag. 541 & suiv.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1751. Ville fondée par M. Dupleix, en mémoire de ses victoires.

TANT d'avantages que les François retiroient de leur Victoire, engagèrent M. Dupleix à la célébrer dignement, par la fondation d'une Ville dans l'endroit même où Nazerzingue avoit perdu la vie. La Ville fut alignée d'une manière fort régulière. On y bâtit deux magnifiques Chaudriers, ou maisons à l'usage des Voyageurs: & M. Dupleix donna trois mille roupies pour être distribuées entre ses nouveaux Sujets, à qui il accordoit plusieurs beaux privilèges pendant un certain nombre d'années (*n*). Enfin, pour perpétuer la mémoire de ce grand événement, on devoit élever un superbe Monument, avec une Inscription en diverses Langues; Mais malheureusement pour la vanité du Fondateur, la Ville fut détruite par les Troupes ennemies, avant que l'Inscription fut entièrement achevée. Les Anglois ont cependant eu soin de nous la conserver, en François, dans leurs Ecrits (*o*).

INSCRIPTION.

„ CETTE Ville, nommée DUPLEIX, (mot Persan qui signifie *Victo-* „ *rieux en Guerre*) a été fondée en mémoire de la Bataille gagnée par les „ François, par le Commandant Monf. *le Prevost de la Touche*, sur l'Ar- „ mée de *Nazir-zingue*, où il a été tué. Cet événement est arrivé le 16 „ Décembre, l'An 1750., la 36me Année du Règne de *Louis XV*, & la „ 3me de celui de *Hamet-Sha* (*p*), sous le Gouvernement de Monf. *Jo-* „ *seph François Dupleix*, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de „ *St. Louis*, Chevalier de *St. Michel*, & Commandant Général de la Nation „ Françoise dans l'Inde, la 8me Année de son Gouvernement".

APRÈS cette petite digression, qui ne doit pas paroitre hors de propos, suivons le grand Héros des François jusqu'au bout de sa brillante, mais courte carrière. Une autre Relation apportée par le Vaisseau l'*Achille*, parti de Pondichery vers le milieu du mois d'Octobre 1751, nous apprend les circonstances de son desastre.

Mouzaferzingue est tué en chemin par ses Alliés.

„ IDAYET-MODIKAN-MOUZAFERZINGUE, étant en marche pour aller pren- „ dre possession de ses Etats, les Patanes, un des Peuples ses Alliés, pil- „ lèrent une partie de son équipage & de ses bagages. Non contens de „ cette insulte, ils parurent vouloir abandonner tout-à-fait son parti, & „ quitter l'Armée. Le Nabab fondit sur eux, pour en tirer vengeance; „ mais dans la mêlée, il fut atteint d'une fléche, qui le fit tomber sans „ vie de dessus son éléphant. Les François, qui accompagnoient ce mal- „ heureux

(*n*) Les heureux succès du Gouverneur de Pondichery, ont été célébrés, en 1749, d'une façon aussi singulière, par M. Dupleix son Frère, Fermier Général, qui dota & maria douze filles des plus pauvres de ses Paroisses du *Soissonnois*, en leur assignant des prix, dont le montant devoit augmenter à proportion du prompt & nombreux accroissement de leurs familles. Ces arrangemens galans de M. Dupleix méritent d'autant plus d'être rappellés, qu'ils paroissent avoir fourni l'idée des mariages de cette nature, qu'on a vû faire en France, deux ans après, à l'occasion de la naissance de M. le Duc de Bourgogne.

(*o*) Genuine Account.

(*p*) Ou *Achmet-Schah*, Grand Mogol, Fils unique & Successeur de Mahomet-Schah, mort en 1748, après un règne de trente années.

„ heureux Prince pour le soûtenir au besoin, appercevant du desordre „ dans ses Troupes, attaquèrent les Patanes, & les obligèrent de prendre „ la fuite.

1751.

Salabetzingue, frère de Nazerzingue, est élu Nabab à sa place.

„ Aussi-tôt que la nouvelle de la mort de Mouzaferzingue fut répan„ due, tous les Chefs des Alliés s'assemblèrent, & sentant de quelle impor„ tance il étoit, de ne pas laisser long-tems sans Maître, une Armée si nom„ breuse & composée de tant de différentes Nations, ils se réunirent tous „ en faveur de *Sayet-Mohamet-Kan-Babadour-Salabetzingue*, frère de feu Na„ zerzingue. Il fut préferé au fils de Mouzaferzingue, parceque ce jeune „ Prince étoit âgé seulement de trois ou quatre ans (*q*); mais on lui assu„ ra une forte pension, de même qu'à sa Mère, sur les revenus d'un vaste „ domaine.

Il recherche l'amitié des François, & confirme les donations de son Prédécesseur.

„ Lorsque le nouveau Nabab, Salabetzingue, eut été reconnu, en „ cette qualité, par toute l'Armée, il envoya chercher M. de *Bussy*, Com„ mandant du Détachement des Troupes Françoises; & l'ayant fait asseoir „ entre lui & ses frères, il lui demanda l'amitié des François (*r*). Il lui „ dit qu'il confirmoit toutes les donations que son Prédécesseur leur avoit „ faites; & il ajoûta, que rien ne borneroit l'étendue de sa reconnoissance, „ si les François vouloient l'accompagner jusques dans ses Etats, ainsi qu'ils „ y étoient disposés pour Mouzaferzingue. Comme il n'y avoit point de „ parti plus avantageux à prendre, que d'entrer dans les vûes du nouveau „ Nabab, on se mit en marche pour le suivre. Pendant la route, il „ envoya, à Pondichery, les *Paravana*, ou Titres de propriété, de Ma„ sulipatnam & de ses dépendances, & de l'Isle de Divi, qui avoient été „ concedées par son Prédécesseur (*s*). Le Gouverneur du Fort de *Canoul*, „ situé sur le chemin de Pondichery à Golkonde, voulut faire quelque „ résistance; mais un petit nombre de François, commandés par les Srs. „ *le Normand* & *Kerjean*, emporta le Fort d'assaut. Quelques jours a„ près cette expédition, on reçut avis, qu'un Chef des Marattes, nom„ mé *Bajiro* (*t*), à la tête de vingt-cinq mille hommes, se préparoit à „ attaquer Salabetzingue. Ses menaces, qui ne tendoient qu'à tirer de „ lui une somme considérable, s'évanouïrent à l'approche de l'Armée. *Ram„ des-Pendet*, Premier Ministre de Mouzaferzingue, & qui avoit passé, en „ cette qualité, auprès du nouveau Prince (*v*), fut chargé d'aller traiter „ avec

Alliance qu'il fait avec un Chef Maratte.

(*q*) L'Auteur du *Nederl. Gedenkboek*, a mal traduit ce passage, en mettant le frère de Nazerzingue pour le fils de Mouzaferzingue.

(*r*) On a remarqué que Nazerzingue avoit encore trois frères, qui furent faits prisonniers par Mouzaferzingue, & ceci le confirme. S'il doit paroitre fort naturel, que Salabetzingue, instruit par le malheur de son frère, recherchât l'amitié des François; il n'est pas si facile à comprendre, comment ceux-ci pouvoient la lui accorder, *au préjudice du légitime héritier*, pour parler comme eux; mais ils lèvent encore eux-mêmes la difficulté, en ajoûtant, „ qu'il n'y avoit point de parti *plus avantageux* „ à prendre, que d'entrer dans ses vûes".

(*s*) Cette confirmation est tout aussi defectueuse que la donation même, parceque le nouveau Nabab n'avoit pas été reconnu par la Cour Mogole.

(*t*) C'est peut-être encore le Raja *Badgira*, que M. Otter dit être mort environ l'an 1739. Voyez nôtre Note (*b*), ci-dessus, *pag.* 30.

(*v*) Pourquoi ne pas prendre plutôt Shah-Navaz-Kan, qui avoit été *si fidèle* à Nazerzingue son frère? Il ne paroit pas que la recommandation de M. Dupleix, en faveur de ce Ministre, ait eû beaucoup de poids auprès des deux derniers Nababs.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1751.

Son entrée dans les deux Capitales de ses Etats.

„ avec Bajiro, & il réussit si bien, que celui-ci demanda l'amitié du Na„ bab & des François.

„ CE fut vers le milieu d'Avril, que Salabetzingue, dont l'Armée se „ grossissoit tous les jours, par la jonction de ses Alliés, entra dans *Ay„ der-abad*, grande Ville, aujourd'hui Capitale du Royaume de Golkon„ de; l'ancienne n'étant plus qu'une simple Forteresse (*x*). Salabetzingue „ y renouvella, aux François, toutes les marques d'estime & de recon„ noissance qu'il leur avoit déja données. Après un séjour de près d'un „ mois dans Ayder-abad, le Nabab, avec le Détachement des Troupes „ Françoises, marcha du côté d'*Aureng-abad*, Capitale du Royaume de „ ce nom (*y*). En y allant, il reçut, de la Cour de Dehly, le Firman „ du Grand Mogol, qui lui donnoit toute autorité sur le Dekan (*z*).

Il est confirmé par le Grand Mogol.

„ DANS cette marche, les François n'ont perdu, par maladie ou déser„ tion, que quinze hommes, & n'en ont eû que trois de tués (*a*)". D'autres avis ajoûtoient, que tous ceux qui composoient ce Détachement étoient revenus chargés de perles & de diamans; que M. de Bussy, qui le commandoit, avoit des millions pour sa part; & que les Officiers & les Soldats étoient partagés à proportion (*b*). Ainsi l'Auteur Anglois, qui nous a déja fourni plusieurs détails curieux, n'avoit pas tort de dire „ qu'ils „ alloient moins pour accompagner Mouzaferzingue que pour faire leur „ bourse (*c*)". Mais il est étonnant, que dans une narration suivie des dernières Guerres de l'Inde, le même Auteur se soit borné à cette simple remarque, sans nous apprendre ce qui s'étoit passé depuis le départ jusqu'au retour du Détachement François (*d*). Cependant les Missionnaires Danois nous confirment la mort de Mouzaferzingue, quoiqu'avec quelque différence par rapport aux circonstances, dont ils ne se trouvoient pas à portée d'être exactement informés (*e*).

Richesses que rapporte le Détachement François.

IL

(*x*) Ayder-abad, ou *Haydr-abad*, est aussi le nom que les Persans & les Mogols donnoient anciennement à la Ville de Golkonde même. Voyez le Tome XIII. *pag.* 414.

(*y*) On ne désigne jamais le Dekan sous le nom de cette Capitale, qui l'est en même-tems de Golkonde; ces deux Etats ne formant plus qu'un Gouvernement, dont Aureng-abad est comme le centre, où le Viceroi Mogol fait sa résidence.

(*z*) Si l'on admet l'hérédité, où est le droit de primogéniture dans la succession du Gouvernement de Golkonde, dont relevoit celui d'Arcatte; & que peut-on alleguer pour justifier les entreprises d'une Nation étrangère contre Anaverdi-Kan & Nazerzingue? A la vérité la Cour Mogole n'avoit pas beaucoup à dire dans tous ces démêlés; mais sa foiblesse est-elle un titre légitime pour empiéter sur ses droits?

(*a*) Mercure, May 1752, pag. 590.

(*b*) *Ibid.* pag. 588.

(*c*) *Genuine Account*. Il remarque, à cette occasion, qu'à peine y avoit-il un seul Officier qui ne fût allié à Monsieur ou à Madame Dupleix.

(*d*) M. Green n'en fait non plus aucune mention, & la fin de son Mémoire prouve qu'il ignoroit même la mort de Mouzaferzingue & l'élevation de Salabetzingue, ou qu'il ne croyoit pas ces deux événemens bien constatés.

(*e*) Ces Missionnaires marquoient, dès le 23 Février de cette année, qu'on avoit des avis du Nord, que le parti de feu Nassa-Singa, qui s'étoit considérablement renforcé, ayant rencontré l'autre dans les montagnes d'Arcatte, Mustapha-Singa & les François qui l'accompagnoient, avoient été taillés en pièces. Ils ajoûtent, que sur cette nouvelle, le fils de Sander-Saheb, que les François venoient d'établir en qualité de Nabab d'Arcatte, s'étoit retiré à Pondichery. C'est ainsi qu'ils nomment, dans d'autres endroits, tantôt Sander-Saheb, tantôt son fils. Ici ils disent que le dernier avoit embrassé la Religion Romaine, un an auparavant, & qu'il étoit alors occupé à faire bâtir une Eglise à Arcatte. Mais on doit s'en tenir aux Relations des François.

Il est tems de rejoindre nos premiers Guides, pour les suivre dans des routes qui leur sont mieux connues, en continuant de suppléer aux omissions de l'un, par les observations de l'autre. Après le départ de Mouzaferzingue, les François & leurs Alliés ne tardèrent pas de se répandre dans l'Etat de Tanjour, dont ils menaçoient la Capitale d'un nouveau Siège. Au commencement du mois de Février, ils étoient déja maîtres des Districts de *Tiruwalur*, de *Mannar-covil* & de *Cumbagonam*, où ils n'avoient point trouvé de résistance. Mais les Anglois ayant envoyé, de leur côté, des secours à Tanjour & à Tirichinapaly, il ne se passa rien de remarquable entre les deux partis pendant quelques mois (*f*). DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1751. Invasion des François dans l'Etat de Tanjour.

SANDER-SAHEB, qui avoit assemblé un Corps considérable de Troupes, profitant de cette diversion, partit de Pondichery, vers la fin du mois de Mars, pour aller assiéger *Chettaput* (*g*), Forteresse importante, dont il s'empara par surprise: *Arni* (*h*) autre Forteresse, à moitié chemin d'Arcatte, fut sa seconde conquête. Ensuite il s'avança jusqu'à *Velour* (*i*), dont le Gouverneur, Muley-Aly-Kan, son Beaufrère, composa avec lui pour une somme d'argent (*k*), Après quoi Sander-Saheb se rendit à Arcatte, où il fit quelque séjour, & de-là il revint devant Tirichinapaly avec la plus grande partie de son Armée (*l*). Progrès de Sander-Saheb du côté du Nord.

DANS cet intervalle, Mahomet-Aly-Kan conclut un Traité d'alliance avec les Anglois, à qui il accorda enfin les concessions qu'on leur avoit refusées depuis si longtems; & ceux-ci, de leur côté, s'engageoient d'assister le Nabab de toutes leurs forces. En vertu de cette Convention, on détacha, le 4 Avril, un Corps de quatre cens Européens, avec un train d'Artillerie, sous le Commandement du Capitaine *Gingen* (*m*), pour observer les mouvemens des ennemis, & empêcher qu'ils ne se jettassent dans Tirichinapaly, où le Capitaine *Cope* fut envoyé en même-tems pour mettre cette Ville en bon état de deffense. Les ennemis s'étant avancés jusqu'à Trevedy, y restèrent près de six semaines, tandis que les Anglois étoient postés à *Travendaparum* (*n*), entre les deux Places. Enfin, les uns & les autres marchèrent du côté de *Volkonda* (*o*), où Mahomet-Aly-Kan joignit les Anglois avec toutes ses Troupes. Les deux Armées campèrent en cet endroit pendant trois semaines, à peu de distance l'une de l'autre, mais de chaque Traité d'alliance entre Mahomet-Aly-Kan & les Anglois. Ceux-ci envoyent des secours au Nabab. Marches & Campemens.

(*f*) Missionnaires Danois. L'Auteur du *Genuine Account* ne dit rien de cette invasion dans l'Etat de Tanjour; mais il fait le récit des progrès de Sander-Saheb du côté du Nord, dont les Missionnaires ne parlent pas.

(*g*) Ou *Chillipettah*, & selon M. d'Anville, *Shettam-pettu*, à trente ou quarante miles au Sud d'Arcatte.

(*h*) Ou *Arani*, suivant le même Géographe, à dix miles au Sud d'Arcatte.

(*i*) Forteresse à environ quinze miles à l'Ouest d'Arcatte.

(*k*) L'Auteur remarque que c'est le même, qui assassina, en 1742, Sabder-Aly-Kan, son Beaufrère, Nabab d'Arcatte. (Voyez ci-dessus, *pag.* 52 & 53.) On le disoit extrêmement riche, & quoiqu'il passât en général pour l'Ami de Sander-Saheb, il avoit toûjours évité avec soin de le paroitre.

(*l*) Genuine Account.

(*m*) Officier Suisse de beaucoup de bravoure, qui avoit été au Siège de Madras.

(*n*) Ou *Tirivandi-puram*, Bourg situé immédiatement hors des limites du Fort Saint-David.

(*o*) Forteresse éloignée de soixante-dix miles au Sud-Ouest de Saint-David; M. Green la nomme aussi *Ulancodi-latu*, d'après M. d'Anville. Voyez nôtre Carte.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1751.

chaque côté de la Ville. Ensuite le Capitaine Gingen ayant reçu quelques renforts d'Angleterre, eut ordre de faire tout son possible pour livrer le combat aux ennemis.

Diverses escarmouches avec les François.

DANS cette vûe le Gouverneur, qui se reconnoissoit Sujet & Ami de Mahomet-Aly-Kan, fut sommé, au nom du Nabab, de donner entrée aux Troupes, dans sa Forteresse; mais sur son refus, on résolut le 1er Juillet, de mettre le feu à la Ville. Le Gouverneur, pour se vanger, ouvrit ses portes aux François, qui commencèrent aussi-tôt l'attaque avec quatre pièces de campagne, tandis que le gros de leur Armée vint prendre en flanc le Nabab, & le chargea si vivement qu'il fut obligé de se retirer avec précipitation à *Utatûr* (*p*), laissant en arrière la plûpart de ses munitions & de ses bagages. Les ennemis le poursuivirent, & s'étant campés à cinq miles de distance de son Armée, ils firent, peu de jours après, une nouvelle attaque contre son avant-garde, commandée par le Capitaine *Dalton*, qui les repoussa avec une perte considérable. Mais la désertion s'étant mise dans les Troupes du Nabab, qui manquoient d'ailleurs de provisions, l'Armée passa le Coloram, qui est un des bras du Fleuve Caveri, & vint camper sous les murs de Tirichinapaly. Les ennemis suivirent de près, & traversant aussi le Coloram, ils s'emparèrent du fameux Pagode de *Siringam* (*q*), quatre miles au Nord des Alliés. Les premiers n'avoient pas des forces suffisantes pour entreprendre le Siège de cette Ville, mais comme ils en recevoient journellement de nouvelles, on jugea à propos de détacher autant de Troupes dont on pourroit se passer, pour faire une diversion dans la Province d'Arcatte.

Les deux Armées passent le Coloram.

Diversion des Anglois du côté d'Arcatte.

M. *Clive*, jeune homme, qui étoit Pourvoyeur de l'Armée, se sentant plus d'inclination pour le service militaire, offrit de se mettre à la tête des Troupes qu'on destinoit à cette expédition. Après en avoir reçû la commission, en qualité de Volontaire, sans paye, il partit pour Madras, le 2 de Septembre, à bord d'un Vaisseau de la Compagnie des Indes, avec cent trente Européens, qui furent renforcés par quatre-vingts autres de la Garnison du Fort Saint-George, d'où il marcha droit à Arcatte, dont il s'empara sans résistance (*r*). Les Habitans, craignant le pillage, lui offrirent une rançon considérable; Mais le généreux Clive, loin de l'accepter, fit publier, que ceux qui voudroient rester dans la Place, n'y seroient exposés à aucune insulte; & que ceux qui préféreroient d'en sortir, auroient la liberté de partir avec tous leurs effets, à l'exception des vivres, dont on leur payeroit le juste prix. Une si sage conduite lui acquit la confiance & l'affection des Peuples, au point que, dans la suite, ceux d'entre les Habitans qui s'étoient retirés de la Forteresse, se crurent obligés, par reconnoissance, d'avertir Clive de tous les desseins des ennemis; ce qui pro-

Prise de cette Place.

(*p*) Fort à vingt miles de Volkonda, & à moitié chemin de Tirichinapaly. Ce lieu ne se trouve point dans la Carte de M. d'Anville, non plus que la route sur laquelle M. Green le met dans la sienne.

(*q*) Ou *Sbirangam*, situé dans une Isle formée par les deux principaux bras du grand Caveri. Voyez ci-dessus, *pag.* 11.

(*r*) Le 12 Septembre, suivant les Missionnaires Danois. Ils ajoûtent, que la Garnison de la Forteresse, consistant en cinq cens hommes de Cavalerie & mille d'Infanterie, avoit pris la fuite à l'approche de ce petit Détachement Anglois.

probablement sauva la Place; Car peu de tems après, le fils de Sander-Saheb parut devant Arcatte avec de grandes forces, qu'il avoit amenées de Tirichinapaly (s). Clive renfermé dans sa Forteresse, fit de si fréquentes sorties sur les ennemis, que le 4 d'Octobre, il n'étoit pas encore entièrement investi; & quoique le Siège fut conduit par les François, il se passa encore plus de quinze jours avant qu'ils eussent fait aucune brêche. Au bout de ce tems, ils en firent deux très-considérables; mais négligeant de donner l'assaut tout de suite, Clive profita de ce délai, pour reparer sa muraille, & la mettre en meilleur état de deffense que les autres parties de la Citadelle. Cependant, le 25 Novembre (t), à trois heures du matin, les Assiégeans firent une attaque contre les deux brêches, & voulurent forcer une des portes avec des éléphans. Mais Clive, qui avoit été averti de leurs desseins, se trouva si bien préparé, à la faveur de quelques Batteries masquées, qu'il les repoussa de tous côtés, & en fit un terrible carnage, principalement aux deux brêches, d'où il ne se sauva pas vingt hommes, de tous ceux qui y formoient l'attaque. Le lendemain, un Corps de Soldats Européens, avec deux mille Marattes, détachés de Tirichinapaly, sous les ordres du Capitaine *Kilpatrick*, ayant paru, les ennemis se retirèrent avec la plus grande précipitation, abandonnant leur artillerie & une partie de leurs bagages (v).

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLÉMENT. 1751.

Le fils de Sander-Saheb en fait le Siège.

Il est obligé de se retirer avec une perte considérable.

Après avoir laissé à Arcatte une Garnison suffisante, sous les ordres du Capitaine Kilpatrick, Clive en partit, avec les Marattes, pour réduire *Timery* (x), *Kâveri-pâkkam* (y) & d'autres Forts dans les environs, dont il confia la garde à quelques Soldats Européens. Ensuite il résolut d'aller chercher les ennemis, qui avoient alors reçu des renforts considérables. Le 14 Décembre, Clive rencontra leur Armée dans les plaines d'Arani, & vers le midi, il donna les ordres pour l'attaque. Le combat dura cinq heures, & les ennemis furent entièrement défaits, avec perte, du côté de Clive, de vingt-deux hommes, tant tués que blessés. C'étoient des Européens; car pour les autres, dit l'Auteur, il est rare qu'on en fasse le compte. Aussi néglige-t'il de marquer à combien se montoit celle des ennemis (z).

Les Anglois prennent divers Forts.

Les Maures sont défaits dans une Bataille.

LE

(s) M. Green remarque, qu'il paroit par cette circonstance, que Sander-Saheb avoit assiégé Tirichinapaly. Les Missionnaires Danois disent, que les Anglois, qui campoient aux environs de la même Ville, se trouvoient serrés de fort près par les ennemis; & que Sander-Saheb, sur l'avis de la prise d'Arcatte, ayant voulu partir, les premiers étoient tombés sur son arrière-garde, & lui avoient enlevé une partie de ses bagages.

(t) Dans l'Original, on lit Juillet. M. Green a mis Octobre; mais les Missionnaires Danois disent que ce fut vers la fin de Novembre, comme l'article suivant semble l'indiquer; ce qui est d'autant plus honorable pour les Assiégés.

(v) *Genuine Accouns.* Ce récit est confirmé par les Missionnaires Danois. Ils ajoûtent que les Assiégeans laissèrent trois cens morts sur la place, & que le nombre de leurs blessés se montoit à environ quatre cens. Selon eux, les Anglois n'eurent que neuf hommes tués & trois blessés.

(x) C'est un Fort peu éloigné d'Arcatte. Suivant les Missionnaires Danois, les Anglois y firent un butin considérable. Outre une somme de douze mille roupies en espèces, ils y trouvèrent la tente de Nazerzingue, dont les piliers étoient d'argent, & une caisse contenant sa vaisselle, &c. Sander-Saheb, à qui ces effets étoient tombés en partage, les avoit fait transporter à Timery, où il les croyoit en sûreté.

(y) L'Auteur le nomme mal *Covery-pauk.*

(z) *Genuine Account.* Le rapport des Missionnaires Danois peut suppléer à cette négligence, qui est d'un usage ridicule dans l'Inde. Selon

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1751. Autres conquêtes des Anglois.

Le lendemain, Clive fit sommer le Gouverneur d'Arani, qui, sans hésiter, se déclara sujet du Nabab Mahomet-Aly-Kan, & offrit de recevoir telle Garnison qu'on voudroit envoyer dans sa Forteresse. De-là Clive marcha à *Cangibouram* (*a*), Pagode fortifié, d'où les ennemis étoient à portée d'intercepter toutes les provisions qu'on faisoit passer à Arcatte. Il y arriva le 25 Décembre, & ayant fait une brêche à la muraille, la Garnison qui avoit refusé de se rendre, prévint l'assaut, en abandonnant la Place, à la faveur des ténèbres (*b*).

1752. Les ennemis pillent leurs Habitations.

Les ennemis ne paroissant plus, le Capitaine Clive retourna avec ses Troupes à Madras, d'où il se rendit au Fort Saint-David; mais à peine y avoit-il été un mois, que rassemblant un Corps considérable, à Chettam-pettu, ils marchèrent au *Mont*, Lieu éloigné de neuf miles de Madras, où les principaux de la Nation Angloise ont leurs maisons de campagne, qu'ils pillèrent, sans y rien laisser de tout ce qu'ils purent arracher, jusqu'aux serrures des portes, & aux barreaux des fenêtres. Ils emportèrent de même les provisions qu'ils trouvèrent en différens endroits, & le tout fut envoyé à Pondichery.

Ils sont de nouveau battus.

Sur cet avis, le Capitaine Clive fut renvoyé avec un Détachement à Madras, où ayant reçu un renfort de cent soixante hommes du Bengale, quelques Cipayes, & un petit nombre de chevaux, il se mit en marche, au mois de Mars 1752, & trouva les ennemis fortement retranchés dans leur Camp à *Vendalur*, Place éloignée de Madras d'environ quinze miles. A la nouvelle de son approche, ils décampèrent pendant la nuit, & prirent la route d'Arcatte, qu'ils croyoient trouver sans Garnison, M. Dupleix leur ayant assuré qu'il n'y avoit qu'un Sergent & dix-huit à vingt hommes; mais Clive les poursuivit de si près, qu'ils se virent obligés d'abandonner leur dessein d'escalader la Ville. Ils furent se camper à quinze miles de-là, près du Fort de Kâveri-pâkkam, dans une position extrêmement avantageuse. Clive, qui ne pensoit pas qu'ils fussent si proche, fut encore plus surpris de les voir dans une situation où il n'étoit guères possible de les forcer. Cependant ayant apperçu un grand fossé sec avec une haute levée de terre, sur leur aîle droite, il se hâta d'y faire entrer son monde. Les ennemis, trompés par l'avis que M. Dupleix leur avoit donné de la foiblesse de Clive, quittèrent leur Poste & marchèrent à lui avec toute la confiance que leur inspiroit la supériorité de leur nombre. Ils avoient quinze cens Cipayes, & cent François en front, huit pièces de canon, avec cinquante Européens postés sur une éminence, qui for-

Selon eux, les Maures eurent quatre cens hommes tués sur le champ de bataille. La perte des François fut de vingt hommes, y compris leurs Caffres. Quatre cens de leurs Cipayes mirent bas les armes & se rendirent à discrétion. Les Marattes, qui s'étoient joints aux Anglois, eurent pour leur part du butin, trois cens chevaux, deux éléphans & cinq chameaux; les Anglois, trente-deux chevaux & deux chameaux, outre les munitions & le bagage. Ces Missionnaires ajoûtent, que le fils de Sander-Saheb eut à peine le tems de se sauver avec une vingtaine de Cavaliers.

(*a*) Ou *Canje-varam*, grande Ville & célèbre Université des Bramines, à quarante ou cinquante miles de Madras.

(*b*) *Genuine Account*. Les Missionnaires Danois disent que la Garnison étoit composée en partie de François, & que les Anglois y avoient trouvé quatre grosses pièces d'Artillerie.

formoient leur aîle gauche. La droite étoit composée de dix-sept cens chevaux. Clive, qui ne demandoit pas mieux que de les attirer hors de leur Camp, alla fièrement à leur rencontre, & s'avançant à la portée de la bayonnette, il les contraignit bien-tôt de se retirer dans leurs retranchemens; mais comme il faisoit déja obscur, & que la plûpart de ses Troupes étoient sans expérience, la Victoire resta indécise pour quelques momens, jusqu'à-ce qu'ayant envoyé un Détachement, qui devoit faire un grand détour pour tomber sur l'arrière de leur Batterie, ce projet lui réussit si bien, qu'à la première décharge que fit le Détachement, en arrivant, tous les François mirent bas les armes & se rendirent prisonniers; Les autres Troupes, principalement la Cavalerie, se sauvèrent à la faveur de la nuit. Dans cette action, Clive fit prisonniers, deux Lieutenans, quarante-huit Soldats Européens, vingt-quatre Topasses ou Portugais du Pays, outre les morts & les blessés, qui se montoient à-peu-près à pareil nombre. Il prit aussi huit pièces de canon, deux cens faisceaux d'armes, & huit tombereaux de poudre. De son côté, Clive n'eut que deux Bas-Officiers blessés, & vingt-cinq Soldats, tant Noirs que Blancs, tués ou blessés (c). Cet événement arriva le 12 de Mars.

Avantages remportés par les Anglois, du côté de Tirichinapaly.

Les ennemis ainsi chassés une seconde fois de la Province d'Arcatte, le Capitaine Clive eut ordre de marcher incontinent à Saint-David, où il arriva le 22 de ce mois. Chemin faisant, du côté de Gingy, il détruisit la Ville naissante de M. Dupleix (d). Dans le même-tems le Major Laurence étant revenu d'Angleterre (e), on lui déféra le Commandement des Troupes, qu'il avoit demandé. Ce Major partit le 28, avec le Capitaine Clive (f), à la tête d'un Corps de quatre cens Européens, & de mille Cipayes. Il menoit avec lui un convoi considérable de provisions & de munitions pour Tirichinapaly. Il arriva, le 8 Avril, près de *Coyl-addi*, ou *Kod-addi*, à seize miles au Nord-Est de cette Ville; & jusques-là il n'avoit point été inquiété dans sa marche; mais alors l'ennemi tâchant de tirer avantage de sa situation, détacha un gros Parti de Troupes Françoises de l'Armée de Sander-Saheb, pour aller élever un retranchement sur le chemin des Anglois, & interrompre leur passage à coups de canon; ce qui obligea le Major Laurence d'en faire autant. On se canonna de part & d'autre, & il y eût des deux côtés quelques hommes tués: mais les ennemis ne s'étant point avancés, le Major partit le jour suivant, & continua sa marche vers Tirichinapaly. Comme le chemin étoit à la vûe du Camp des ennemis, ils sortirent avec toutes leurs forces pour venir s'opposer à son passage. Le Major marcha droit à eux, afin de couvrir son bagage; il essuya le feu de leur Artillerie, qui ne lui fit pas grand mal, au-

(c) On auroit dû informer aussi le Lecteur, du nombre des Naturels qui étoient joints aux Anglois, puisque ceux de l'Armée ennemie sont bien mentionnés. Ce seroit le moyen de se former une juste idée du mérite de cette action.

(d) Voyez ci-dessus, *pag.* 104. Les Papiers publics, qui ont donné cette Relation, ont fait une grande faute, en écrivant, que chemin faisant, Clive prit Saint-David.

(e) Il étoit parti des Indes au mois de Septembre 1750.

(f) Genuine Account.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1752.

au-lieu que la sienne les incommoda si fort, qu'ils furent obligés de se retirer dans un terrain plus bas. Le Major Laurence profitant de ce répit, passa avec tout son monde, & joignit l'Armée cette même nuit. Les ennemis perdirent, dans cette action, plus de trois cens chevaux, outre *Alem-Kan*, homme de grande importance dans ce Pays (*g*).

Ils s'emparent de divers Postes aux environs.

Le Major Laurence ayant joint le Capitaine Gingen, qui étoit toûjours campé près de Tirichinapaly, Clive fut détaché avec quatre cens Européens, quelques Cipayes & Cavaliers Marattes, pour couper aux ennemis la retraite à Pondichery, au cas qu'ils voulussent l'entreprendre. Comme ils avoient un bon Fort, nommé *Samea-veram*, qui étoit un Pagode, situé au bord du Coloram, sur la route d'Utatûr, Clive se proposoit de les en déloger, lorsqu'il eût avis que le Capitaine d'Auteuil étoit arrivé de Pondichery à Utatûr, avec de l'argent & des provisions pour l'Armée. Aussi-tôt il se mit en marche, le 26 d'Avril, dans le dessein d'aller à sa rencontre; mais l'ayant manqué, il revint, la même nuit, fort fatigué, près de Samea-veram, dont il investit, au point du jour, le Fort ou Pagode. L'Officier qui y commandoit, ayant fait une sortie, dans laquelle il fut tué, avec la plûpart de ceux qui l'accompagnoient, le reste, consistant en soixante-six Européens, se rendit à discrétion, après quelque résistance. Les Cipayes voulant s'échaper, furent tous taillés en pièces. La perte des Anglois fut d'un Enseigne tué, & de huit hommes tant morts que blessés. Sur cette nouvelle, Sander-Saheb, qui campoit sous les murs de Shirangam, se retira dans le Pagode même.

Les ennemis étoient encore maîtres d'un autre Pagode fortifié, nommé *Acheveram* (*h*), à la faveur duquel ils fourrageoient la campagne. On avança contre ce Fort, par de régulières approches, à la distance de cent toises, d'où l'on battit la muraille en brêche. Après y avoir fait une ouverture jusqu'aux fondemens, Clive se préparoit à monter l'assaut, lorsque les Assiégés arborèrent le Drapeau blanc, pour demander à capituler; mais les Cipayes, qui se présentèrent les premiers devant la brêche, ne comprenant point ce signal, n'en poussèrent pas moins vivement l'attaque; ce qui intimida si fort les ennemis, que vingt-cinq François se jettèrent dans la Rivière, où ils périrent tous à la reserve de quatre. Trois Officiers & soixante-douze hommes, qui formoient le reste de la Garnison, furent faits prisonniers. Les Officiers se plaignirent amèrement de ce qu'on n'avoit eu aucun égard pour leur Drapeau. Cependant il est certain que si Clive n'eut retenu les Cipayes, les François auroient été taillés en pièces. A ce grief, le Gouverneur de Pondichery en ajoûtoit un autre, au sujet du mépris injurieux que cet Officier avoit marqué pour sa Nation; mais cette invective

Plaintes mal-fondées des François.

(*g*) Tout ceci, depuis la Note précédente, a été omis par l'Auteur du *Genuine Account*, qui dit seulement que les Anglois avoient eû quelques petites escarmouches de peu de conséquence, dans leur marche de Saint-David. Ces circonstances sont tirées d'une Lettre du Fort Saint-George, en datte du 5 Juillet. Le Major Laurence marquoit aussi, dans sa Lettre du 12 Juin, qu'il avoit été attaqué deux fois, & la seconde par toute l'Armée ennemie.

(*h*) C'est apparemment ce Pagode qui paroit, sans nom, dans nôtre Carte, au-dessus de celui de Samea-veram, sur le bord du Coloram.

tive doit être plutôt regardée comme l'effet du ressentiment personnel de M. Dupleix contre le Capitaine Clive, à qui il ne pardonnera jamais d'avoir détruit sa nouvelle Ville.

Un de leurs convois est pris dans Volkonda.

Après la réduction d'Acheveram, où les Anglois trouvèrent une grande quantité de grains, quelques canons & autres munitions de guerre, le Capitaine Clive ayant reçu avis, que M. d'Auteuil s'étoit retiré d'Utatûr, & campoit sous les murs de Volkonda, partit le 10 Juin pour s'y rendre. Il passa cette nuit à Utatûr, & le lendemain de bon matin, il détacha un Parti de Marattes, pour amuser l'ennemi jusqu'à son arrivée. Clive suivit lui-même vers le midi, avec le reste de ses Troupes, & commençant aussitôt l'attaque, il chassa les François du Village où ils étoient campés, & s'empara de leur artillerie. Ils tentèrent de se jetter dans le Fort; mais le Gouverneur, qui craignoit le ressentiment des Anglois, ayant fermé ses portes, ils furent forcés d'escalader la muraille pour les ouvrir, & tandis qu'ils y étoient occupés, Clive en fit un grand carnage; Cependant ne voulant pas les détruire tous, il leur fit offrir une suspension d'armes, qu'ils acceptèrent sur le champ. On convint d'une Capitulation, suivant laquelle le Capitaine d'Auteuil & trois autres Officiers devoient rester prisonniers, sur leur parole, l'espace d'une année, & les Soldats jusqu'à l'échange. L'argent & les provisions de toutes espèces tombèrent en partage au Nabab, qui fit un butin considérable à cette occasion. On avoit pris, aux François, quarante-huit mille roupies, quatre pièces de canon & deux mortiers, outre une prodigieuse quantité de munitions de guerre.

Butin considérable.

Défaite totale de Sander-Saheb.

Le même jour que Clive s'empara de Volkonda, Sander-Saheb, qu'on appelloit le Nabab François, fut fait prisonnier par les Alliés. Depuis sa retraite dans le Pagode de Shirangam, la fortune lui avoit constamment tourné le dos. Les Anglois s'étant rendus maîtres de tous les Postes aux environs, il ne pût tirer ni argent, ni provisions; & son Armée, qui étoit de plus de trente mille hommes, fut dispersée & fondue en moins de deux mois. La plûpart de ses Troupes passèrent du côté de ses ennemis. Sander lui-même, avec les François & un petit nombre de Cipayes & de Cavaliers Nègres, qui lui restoient, se trouva bien-tôt dans l'état le plus déplorable, & dépourvû de tout moyen de subsister. Dans cette extrêmité, le Nabab les fit sommer de se rendre tous prisonniers; Sander, voyant l'impossibilité qu'il y avoit de tenir plus longtems, s'échapa de nuit, & alla se remettre entre les mains de *Mona-Gy*, Général du Roi de Tanjour, un des Alliés (*i*). On dit que ce Général en avoit reçu de l'argent, & qu'il s'étoit engagé de favoriser son évasion; mais dès qu'il l'eut en son pouvoir, il le jetta dans une étroite prison; & comme les Alliés prétendoient tous l'avoir, le Roi de Tanjour, pour conserver son droit, lui fit trancher la tête, & ordonna qu'elle fut exposée dans le Camp (*k*).

Il est décapité.

SANDER-

(*i*) On apprend des Missionnaires Danois que les Rois de Maduré & de Maissour s'étoient déclarés depuis peu pour les Anglois, & qu'ils leur avoient envoyé des Troupes.

(*k*) Ces dernières circonstances sont rapportées un peu différemment par les Missionnaires Danois. Selon eux, Sander-Saheb fut arrêté par les Troupes de Tanjour, qui l'ayant reconnu le matin, le conduisirent en prison, le 11 Juin; Après trois jours de con-

 seil,

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1752.

Conditions que les Anglois accordent aux François.

Sander-Saheb étant mort, M. *Law*, qui commandoit les Troupes dans le Pagode de Shirangam, n'ayant plus de riz que pour deux jours, & sans espérance d'aucun secours, prit enfin le parti de se rendre, le 14 Juin, à condition que les Officiers François auroient la liberté, sur leur parole d'honneur, de ne jamais plus servir contre le Nabab ni ses Alliés, & que les Soldats demeureroient prisonniers de guerre; que les Déserteurs Anglois seroient pardonnés, & qu'on livreroit aux Vainqueurs les deux Pagodes, avec tous les effets qui y étoient enfermés. On y trouva six cens trente-cinq François, y compris les Officiers & Volontaires; vingt pièces de canon, quelques mortiers & autres munitions de guerre (*l*).

Pertes de ces derniers.

Durant le cours de cette Guerre, les Anglois ont défait une Armée beaucoup plus nombreuse que la leur, & se sont emparés de toute son Artillerie, qui se montoit à environ quarante pièces de canon & dix mortiers. Parmi leurs Prisonniers, on comptoit une trentaine d'Officiers François, outre six tués, & plus de huit cens Soldats. Les François agissoient en qualité d'Alliés des Rebelles, qui avoient presque ruiné le Pays; tandis que les Anglois assistoient le légitime Prince, ou Gouverneur (*m*), qui, sensible à cette générosité, leur faisoit espérer les plus grands avantages pour leur Commerce. En un mot, toute cette Guerre s'étoit passée en quelques Sièges & Escarmouches, où les Anglois n'avoient souvent pas perdu un homme; de-sorte que la réduction des Noirs sous l'obéissance du Nabab, & la capture de mille Soldats Européens, ne leur avoient couté tout au plus que cinquante hommes tués (*n*).

M. Dupleix demande la Paix.

La Guerre ainsi terminée, d'une façon si contraire aux vûes & à l'attente de M. Dupleix, ce Gouverneur, pour se conformer aux desirs de Salabetzingue (*o*), demanda la Paix, à laquelle le Nabab Mahomet-Aly-Kan consentit, pourvû qu'elle se fit à la satisfaction des Anglois, qui lui avoient rendu de si grands services (*p*).

Il continue néanmoins la Guerre.

Cependant la Paix ne se fit point encore, & s'il y eut une Trève, elle ne

seil, toute l'Armée alliée prit la résolution unanime de le faire décapiter; ce qui fut exécuté secrétement dans l'Armée de Tanjour. Sa tête ayant été mise au bout d'une lance, fut promenée autour du Camp, par un homme assis sur un chameau; & l'on parloit de l'envoyer ensuite à la Mère de Nazerzingue. Les Missionnaires remercient Dieu d'avoir délivré le Pays d'un Partisan aussi turbulent, & qui depuis quinze ans avoit tant causé de maux sur cette Côte. On se rappelle qu'en 1736, le même Sander-Saheb commença à se faire connoitre par la prise de Tirichinapaly. Voyez ci-dessus, *pag.* 28.

(*l*) Genuine Account, & Lettre de Madras du 5 Juillet, *Mercure*, Janv. 1753. *pag.* 93.

(*m*) Les Missionnaires Danois répetent la même chose en plusieurs endroits de leurs Relations. „ Ce que les Anglois font actuellement, disent-ils, est par ordre du Grand „ Mogol, qui ne veut pas que Sander-Saheb, „ mais Mahomet-Aly-Kan, soit Nabab d'Arcatte. Le premier est un Partisan, & un „ Rebelle: Le second est le légitime Successeur, & jusqu'ici Gouverneur de Tirichinapaly".

(*n*) Explanation of the Map, &c. Lettre de Madras, *ubi suprà*.

(*o*) M. Green remarque bien ici que Salabetzingue étoit probablement un des trois frères de Nazerzingue, conduits prisonniers à Pondichery par Mouzaferzingue; mais il n'ajoûte pas qu'il eut succedé à ce dernier dans le poste de Souba de Golkonde, quoiqu'on puisse l'inférer de cette seule circonstance. Car, de quel poids auroient été les instances d'un Prisonnier, pour porter M. Dupleix à demander la Paix?

(*p*) Explanation of the Map, &c. Lettre de Madras, *ubi suprà*.

ne fut pas de longue durée. Les François ayant reçu des renforts de l'Europe, continuèrent, sous le nom du fils de Sander-Saheb, de faire la Guerre aux Anglois, à qui ils enlevèrent, dans le cours du mois d'Août, une Chaloupe avec quatre-vingts hommes des deux Compagnies Suisses nouvellement arrivées, qu'on envoyoit de Madras au Fort Saint-David, pour joindre l'Armée alliée, qui se trouvoit assemblée, depuis quelques semaines, à cinq lieues de cette Place (q). Après la Victoire de Shirangam, les Anglois s'étant séparés de Mahomet-Aly-Kan, ce Nabab avoit essuyé un échec de la part des ennemis, & s'étoit vû obligé de leur abandonner le champ de bataille (r). Les François, animés par ce succès, firent avancer de grandes forces vers les frontières des Anglois. A leur approche, M. *Starcke*, qui venoit de remplacer feu M. *Cockell*, dans le Gouvernement du Fort Saint-David, donna d'abord les ordres nécessaires pour la jonction de l'Armée avec celle du Nabab, qui étoit campée près du Fort de Trevedy, à seize miles de la première. Cette opération fut exécutée si heureusement, que le soir, les Alliés ne se trouvoient pas plus éloignés de deux miles du Camp des François.

Derniéres Guerres de l'Inde. Supplement. 1752. Capture qu'il fait d'une Compagnie Suisse.

Dans le même-tems le Major Laurence arriva de Madras, pour se mettre à la tête de l'Armée. Dès que les François en furent informés, ils se retirèrent du côté de leurs Etablissemens. On les poursuivit, dans l'espérance de les engager à une action générale & décisive; mais inutilement: Ainsi changeant les dispositions, on fit semblant de prendre la fuite pour les attirer de nouveau en pleine campagne. L'artifice ayant réussi à souhait, on résolut, dans une conférence tenue entre le Gouverneur, le Nabab, & le Major Laurence, d'attaquer leur Armée le lendemain, 6 de Septembre, à la pointe du jour; ce qui se fit avec tant de succès, que plus de la moitié des François furent tués, blessés, ou faits prisonniers (s). Cette action couta aussi beaucoup de monde aux Anglois; mais en échange ils s'emparèrent de toute l'artillerie, ainsi que des munitions & bagages des ennemis.

Les François sont battus & chassés de quelques Postes.

Les particularités de cette action sont rapportées différemment dans une Lettre de Pondichery, du 10 Février 1753. „ Ces *jours passés* (t), y est-il dit, un „ Con-

(q) Sur la route de Pondichery, près d'un lieu nommé *Wawûr*, suivant les Missionnaires Danois.

(r) Il paroit que les Anglois avoient d'abord voulu conduire le Nabab à Arcatte; & c'est peut-être à cette occasion, qu'une autre Relation de Tranquebar dit, qu'ils furent obligés de se retirer de devant Gingy, après avoir été battus par les François.

(s) La même Relation fait monter le nombre des François tués, à deux cens, & celui des prisonniers de cette Nation, à quatre-vingt-dix hommes, outre quatorze Officiers. On y attribue encore l'honneur de la Victoire au Capitaine Clive; mais il servoit sous les ordres du Major Laurence. Une autre Relation dit que les François avoient perdu trois cens hommes, avec trente Officiers, & qu'il n'étoit rentré, dans Pondichery, que cent Soldats Européens.

(t) Malgré ces mots, & la datte même de la Lettre, l'action dont elle parle ne peut être que celle du 6 Septembre 1752, puisque les Relations postérieures des Missionnaires Danois ne font aucune mention d'une nouvelle rencontre de cette importance, au commencement de l'année suivante, comme on le verra ci-dessous; Mais les circonstances, que la Lettre de Pondichery ajoûte à la première Relation, peuvent néanmoins être véritables: Du moins il est certain que le Sr. de Kerjean étoit Neveu de M. Dupleix, & qu'il commandoit l'Armée Françoise, dont le Chef, sans le nommer, avoit été mortellement blessé, suivant d'autres avis. Le nombre des Officiers faits prisonniers est aussi le même dans la Relation précédente. Cette Lettre contient encore une réflexion judicieuse sur la conduite de M. Dupleix, qui après la défaite de Nazerzingue avoit divisé son Armée pour

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1752.

„ Convoi considérable de munitions de guerre, que M. Dupleix envoyoit au „ Sr. de *Kerjean*, sous l'escorte d'un Officier & de cinquante hommes, tomba, „ par la faute du Guide, dans une embuscade de cent cinquante hommes de „ Troupes Angloises, qui surprirent ensuite l'Armée de Kerjean, & pénétrèrent jusqu'au milieu du Camp, sans rencontrer une seule Sentinelle. Ce „ Détachement fut soûtenu de près par le reste des Troupes Angloises, qui „ s'avançoient au centre, avec la Cavalerie Maratte sur l'aîle gauche, & la „ Cavalerie Maure sur la droite. Les François, accablés tout à coup par tant „ d'ennemis, furent battus à platte couture, les Indiens de leur parti taillés „ en pièces, & plus de deux mille hommes, tant Paysans François que Caffres & Cipayes, faits prisonniers. Kerjean lui-même, jeune homme sans expérience, & Neveu de M. Dupleix, fut dangereusement blessé, & les Marattes coupèrent le nez & les oreilles à quatorze Officiers François, qui avoient violé leur parole donnée aux Anglois, de ne point servir contr'eux „ l'espace d'une année. M. Dupleix envoya là-dessus quelques palanquins pour „ faire transporter ces Officiers à Pondichery; mais les Marattes refusèrent „ de les laisser partir, & tout ce que le Gouverneur put faire, en faveur de „ ces infortunés, fut de leur procurer des Chirurgiens, pour panser leurs „ playes, où les vers s'étoient déja mis".

Le 19, les Anglois se rendirent maîtres de *Cobalao* (*v*), dont ils détruisirent les fortifications, après en avoir chassé les François; & le 1er d'Octobre, ils prirent *Sengili-pottey* (*x*); Forteresse importante, située dans les terres. Cette dernière expédition fut faite par un Détachement de Troupes qu'on y avoit envoyé sous les ordres du Capitaine Clive. L'Armée Angloise occupoit encore son même Camp à la fin du mois de Décembre; ce qui rendoit les vivres d'une cherté énorme dans cette Place.

Ravages des Marattes.

D'un autre côté, les Marattes n'avoient cessé de ravager le Pays depuis le commencement de l'année. Au mois de Janvier, ils pillèrent plusieurs Habitations dans les environs de Shidambaram. Un gros Parti de ces Peuples étoit venu, au mois d'Août, de Tirichinapaly près de Cudelur, pour faire éprouver le même sort à divers Villages, dont les malheureux Habitans se sauvèrent sur la Côte, ou dans les Bois. Comme les Marattes enlèvent ou violent les femmes qui leur plaisent, plusieurs de ces infortunées se précipitèrent dans la Mer pour se délivrer de leurs mains. On fut longtems sans sçavoir quel parti prenoient ces Brigands; mais au mois de Décembre, on fut informé qu'ils s'étoient joints aux François, & qu'ils continuoient leurs courses sur les frontières des Anglois (*y*).

Ils se joignent aux François.

MAL-

pour conduire Mouzaferzingue dans les Etats dont il vouloit le mettre en possession; au-lieu d'assiéger premièrement Tirichinapaly, qu'il pouvoit emporter à coup sûr, & marcher ensuite du côté de Golkonde, où l'on auroit fait un butin immense. *Nederl. Gedenkboek.* Janv. 1754. *pag.* 18.

(*v*) On écrit ce nom de différentes manières. C'est une petite Ville à six miles au Nord de Sadras. Voyez la Carte, où elle est marquée comme appartenant aux Hollandois.

(*x*) Ou *Shenbel-pettey*, suivant nôtre Carte & celle de M. d'Anville, sur le bord du *Palaru*, ou *Rivière de lait*, qui se jette dans la Mer, au-dessous de Sadras.

(*y*) Ces cinq derniers articles, qui ne se trouvent pas dans le Mémoire de M. Green, sont tirés de différentes Rélations qu'on croit authentiques, & principalement de celles des Missionnaires Danois.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement.

1752.

Inaction des deux Partis.

Malgré les avantages remportés sur les François, M. Dupleix ne vouloit point encore entendre à la Paix; mais on se tenoit de part & d'autre sur la défensive, dans l'attente des secours: Ainsi la tranquillité étant en quelque sorte rétablie, le Capitaine Clive s'embarqua pour revenir en Angleterre. Suivant le rapport qu'il fit à la Compagnie des Indes, de l'état où il avoit laissé les affaires sur la Côte de Coromandel, à la fin de cette année, „ les Anglois se maintenoient avec avantage dans les Postes dont ils étoient demeurés possesseurs, depuis les dernières actions qui s'étoient passées entr'eux & les François. Ceux-ci avoient fait, à la vérité, de nouveaux mouvemens, comme s'ils avoient eû dessein de former quelque entreprise d'éclat; mais on jugeoit que leur unique but étoit d'inquiéter les Anglois, & ils paroissoient plutôt disposés à se tenir sur la défensive, qu'à agir offensivément, vû les pertes considérables qu'ils avoient faites dans les actions précédentes, & qui avoient causé beaucoup de découragement aux Nababs leurs Alliés. M. Dupleix avoit fait revenir, à Pondichery, toutes les Troupes réglées qui étoient jointes avec les Indiens. Il n'avoit laissé auprès d'eux, qu'un Corps de Nationaux nouvellement levé, & discipliné à la manière des Troupes Européennes. La disette devoit être grande à Pondichery, attendu que les subsistances étoient fort rares dans les environs de cette Place, & que les Vaisseaux de l'Europe n'y avoient pas apporté des provisions suffisantes. Les Anglois, au contraire, en étoient abondamment fournis par les Indiens leurs Alliés, & ils avoient encore assez de munitions pour se défendre, au cas qu'ils vinssent à être attaqués (z)".

Rapport du Capitaine Clive.

1753.

Mauvais état des Anglois, au commencement de cette année.

Les affaires parurent entièrement changer de face au commencement de l'année suivante. Des Lettres du Fort Saint-David marquoient, au mois de Février, qu'un Chef des Marattes, appellé *Moraro*, avoit abandonné le parti de Mahomet-Aly-Kan pour prendre celui des François, & s'étoit joint à leur Armée, qui se trouvoit à peu de distance de celle des Anglois, actuellement campée & retranchée à Tirivedy, où les vivres n'étoient pas en abondance, parceque les Marattes avoient dévasté toute la campagne aux environs. Les Troupes Noires de Mahomet-Aly-Kan désertoient par bandes, faute de subsistance, & le Nabab ne retirant presque rien de sa Province, qui étoit en grande partie occupée & ruinée par les ennemis, tout le poids de la dépense de cette Guerre retomboit sur les Anglois. D'un autre côté, le Roi de Maissour, qui étoit marché au secours de Mahomet-Aly-Kan, pendant le Siège de Tirichinapaly, venoit de se déclarer son ennemi, sous prétexte qu'il lui avoit manqué de parole; & ce Roi tenoit alors sa Ville bloquée (*a*). Les Missionnaires Danois, dans une Lettre du 16 de ce mois, confirment, en peu de mots, la jonction des Marattes avec les Francois, & la diversion du Roi de Maissour du côté de Tirichinapaly; Ils ajoûtent, à cette dernière circonstance, que le Capitaine Anglois, qu'on y avoit laissé, & qui après un prémier avantage s'étoit hazardé trop témérairement en campagne, contre des forces de beaucoup supérieures aux siennes, devoit avoir été battu depuis peu, avec une perte assez considérable.

Nouvelles acquisitions que font les François.

Enfin, ce qui devoit causer le plus de jalousie aux Anglois, c'est la cession que le Nabab Salabetzingue venoit encore de faire aux François, de la Pro-

(z) Explanation of the Map, &c.

(*a*) *Mercure*, Février 1754. *pag.* 225.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1753.

Province de *Condavir*; cession d'autant plus avantageuse qu'elle est entièrement à leur bienséance, & qu'elle renferme les plus belles fabriques du Pays, particulièrement celles des mouchoirs. La Compagnie de France y profitoit d'ailleurs de cinq cens mille écus de revenu en fond de terre. Une acquisition si importante, jointe à celle de Masulipatnam & de l'Isle de Divi, qui lui est limitrophe, devenoit un obstacle presqu'insurmontable à la Paix (*b*).

Victoire des Anglois près de Tirichinapaly.

La Guerre continuoit donc toûjours; mais on ne trouve plus de détails sur les affaires de cette Côte, jusqu'à la fin de Septembre; & de deux Lettres écrites par le Major Laurence, aux Directeurs de la Compagnie des Indes, en datte du 14 & 15 de ce mois, on n'a publié que la seconde, qui ne peut être que fort imparfaite sans la première (*c*). Tout ce qu'on y apprend, c'est que les Anglois étoient alors campés à Tirichinapaly, & que l'approche de la Mousson, joint à la situation de l'ennemi, qui en leur coupant les vivres se feroit bien-tôt rendu maître de cette Place, déterminèrent le Major Laurence à l'attaquer, après avoir été renforcé par un Détachement de plus de deux cens Européens, que lui avoit amené le Capitaine *Ridge*. Les ennemis occupoient deux larges Rochers, éloignés l'un de l'autre d'environ un mile. Comme il étoit necessaire de gagner l'une de ces hauteurs, le Major prit d'abord les mesures les plus propres pour cacher son dessein, & le 21, à quatre heures du matin, ayant disposé les Européens sur trois lignes, les Cipayes sur les aîles, & la Cavalerie à l'arrière-garde, il attaqua le Rocher de la gauche, appellé le *Rocher d'Or*, dont on s'empara sans la moindre perte. L'ennemi, après une foible résistance, se retira, en abandonnant deux pièces de canon. Ce succès encourageant beaucoup les Troupes, le Major résolut de pousser jusqu'au gros de l'Armée ennemie; ainsi, sans perdre de tems, il fit enclouer les deux canons, & marcha vers l'autre Rocher, nommé le *Pain de Sucre*; le jour commençoit justement à paroître. Les ennemis s'étant postés tout proche de ce Rocher, derrière un parapet, qui couvroit leur front, on jugea qu'il falloit s'emparer d'abord du Camp de leurs Noirs, afin de tomber sur leur arrière-garde; ce qui fut exécuté sans beaucoup de peine. Ensuite les Anglois avançant toûjours, malgré le feu continuel de neuf pièces de canon, qui tiroient sur eux, attaquèrent une ligne qui leur étoit très-supérieure en nombre d'hommes, & dans l'espace de dix ou douze minutes, délogèrent les ennemis de leurs retranchemens. Ceux-ci néanmoins se rallièrent & firent même quelque résistance, soûtenus par les Marattes, qui combattoient en desespérés; mais le feu vif & terrible que les premiers faisoient de toutes parts sur eux, les obligea bien-tôt de prendre la fuite, laissant les Vainqueurs maîtres du Champ de Bataille, de leur Camp, des Bagages, des Munitions, & de dix pièces d'Artil-

(*b*) Ces circonstances du commencement de l'année 1753, sont encore tirées en partie des Missionnaires Danois, & en partie des Journaux publics.

(*c*) On doit néanmoins croire qu'il ne se passa rien d'important dans cet intervalle, puisque les Missionnaires Danois ne nous fournissent pas d'autres particularités que celles que nous avons rapportées; Ils ajoûtent seulement, qu'au mois d'Avril, l'Armée Angloise étoit marchée de Tirivedy au secours de Tirichinapaly; mais M. Green, qui fait cette remarque, trouvoit ici un vuide de quinze mois, qu'il ne lui étoit guères possible de remplir avec le simple secours des Nouvelles publiques.

d'Artillerie. Les débris de leur Armée se retirèrent, partie vers *Altâra* (c) & *Syringham*, ou Shirangam, partie vers le District de *Tondamon* (d), & le reste du côté de Tanjour. Mais les *Polligars* (e) & les Cipayes, qui s'étoient mis à leur poursuite, amenèrent une grande quantité de Prisonniers. L'action avoit duré près de deux heures. Les Anglois y firent prisonniers, huit Officiers, & cent Soldats, sans compter les morts, dont le nombre montoit au-delà de soixante. La perte des ennemis eut été plus considérable, si les Marattes, qui étoient de beaucoup supérieurs en nombre aux Indiens de Mona-Gy, Général de Tanjour, n'avoient empêché ceux-ci de poursuivre les Fuyards. Les Anglois eurent six Officiers blessés, outre plusieurs Soldats tués & blessés. Le Major Laurence reçût au bras un coup de fusil, qui ne l'empêcha point de vaquer aux devoirs de son emploi.

Perte de part & d'autre.

Infortune du Capitaine Chase à Tirivedy.

Ce qu'il y eut de plus malheureux, fut ce qui arriva au Capitaine *Chase*, que le Major avoit laissé, avec un petit Détachement, dans le Village de Tirivedy, & qui fut attaqué par toutes les Forces Françoises. Ce brave Officier, opposant un courage extraordinaire à la supériorité des Assiégeans, fit de nuit une sortie, dans laquelle il perdit deux Officiers & quelques Indiens. Le lendemain, il ne voulut écouter aucune des propositions qui lui furent faites de rendre son Poste. Mais les Indiens qu'il commandoit s'étant mutinés, & refusant de défendre la brêche, ils furent tous faits prisonniers de guerre; On conduisit le Capitaine Chase à Pondichery, où deux jours après son arrivée, il mourut autant de chagrin que de ses blessures. Il n'étoit âgé que de vingt-huit ans, & il avoit déja donné, en plusieurs rencontres, des preuves de son intrépidité.

Relation des François.

La Relation que les François ont faite de cette action, s'accorde assez avec celle du Major Laurence. Ils avouent qu'ils ont perdu en tout cent cinquante Blancs y compris sept Officiers, & dix pièces de canon. Ils ajoûtent, que le nombre des morts & des blessés de part & d'autre se montoit à huit cens hommes; que la seconde action, ou l'attaque du Rocher le Pain de Sucre, fut beaucoup plus vive que la première; & que comme ni les Maissouriens, ni les Marattes, n'avoient point été aux prises avec les ennemis, on soupçonnoit quelque trahison de leur part, puisque sans celà, les

(c) Ce premier lieu ne nous est pas connu; mais nous jugeons que ce doit être cette petite Isle qui paroit entre Tirichinapaly & Shirangam. Elle est nommée *Maletaur* dans la Carte de M. d'Anville.

(d) M. Green remarque ici, que par *Tondamon*, l'on doit sans doute entendre *Tondamandalum*, dont nous parlons au commencement de ce Volume. Mais malgré la grande afinité de ces deux noms, outre que le dernier n'est guères en usage parmi les Européens de la Côte, nous apprenons des Missionnaires Danois, que le Roi de Tanjour avoit fait la Guerre, en 1744, à un Garde-frontière rebelle, nommé *Tondemân*, Prétendant du Marava, & qui, à l'exemple de tant d'autres Gouverneurs de Provinces, s'étoit rendu maître absolu d'un certain District, auquel on donnoit son nom, ou plutôt son titre. Voyez ci-dessus, *pag.* 54.

(e) Ce nom, comme M. Green le suppose encore, paroit être, en effet, une corruption de celui de *Pallidgars*, ou *Paleyâgars*, espèce de Gouverneurs Gentils, entre lesquels le Pays est divisé, & qui sont Vassaux du Prince, mais absolus dans leurs propres Terres. Cependant, corruption pour corruption, il est plus probable que ce sont les *Pouliats*, nom qu'on donne quelquefois aux *Parreas*, la plus vile Caste des Indiens. On en fait aussi des Soldats, des Porte-faix, &c. Voyez le Tom. XIII. *pag.* 394 & 478.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1753.

les Marattes seuls, disent-ils, auroient dû tailler en pièces toute leur Armée. Mais ce soupçon est éclairci par le Rapport du Major Laurence. Celui des François dit encore, qu'ils avoient dans l'Inde, trois Corps d'Armée, composés de différentes Nations de ce Pays; que la Guerre entre les Anglois & les François étoit plus animée que jamais, depuis que les deux parties agissoient comme principales; & qu'enfin, malgré les deux derniers échecs, les François n'avoient que peu ou point perdu de terrein (*f*). Aussi ne tardèrent-ils pas de chercher à prendre leur revanche.

Nouvelle tentative qu'ils font contre Tirichinapaly.

LE 28 Novembre, les François tentèrent de nouveau de s'emparer par surprise de Tirichinapaly, où il y avoit une Garnison commandée par le Capitaine Kilpatrick. A 4 heures du matin, ils attaquèrent cette Ville avec huit cens Européens. Les Naturels du Pays devoient les seconder, par de fausses attaques faites en même-tems en divers endroits. A la faveur de la nuit, & par la négligence de la Garde, les François passent le Fossé, dressent leurs échelles, & six cens d'entr'eux montent à l'escalade, & s'emparent, sans coup ferir, d'une Batterie du mur extérieur, nommée la Batterie de *Dalton:* Malheureusement pour l'ennemi, un ou deux coups de fusil, tirés casuellement, firent manquer le succès d'une entreprise qu'il avoit si bien commencée. Au bruit de cette décharge, la Garnison prenant l'allarme, accourut sur le champ à ses postes, & attaqua les six cens hommes, qui s'étoient rendus maîtres de la Batterie. Ceux-ci se défendirent quelque-tems avec vigueur; ils tâchèrent même, à plusieurs reprises, d'escalader la muraille intérieure & de pétarder la porte; mais la Garnison rendit tous leurs efforts inutiles. Lorsque le jour commença à paroître, ceux d'entr'eux, qui n'avoient osé sauter de la Batterie dans le Fossé, pour se sauver, demandèrent quartier, & on le leur accorda. Le nombre des Européens faits prisonniers sur la Batterie, montoit à deux cens quatre-vingts dix-sept, outre soixante-cinq blessés. On leur tua neuf Officiers, & quarante-deux Soldats dans le Fossé. Cette expédition devoit avoir couté plus cher aux François; mais on ne put sçavoir en quoi consistoit le reste de leur perte. Celle de la Garnison fut peu considérable.

Ils s'emparent d'une Batterie.

La Garnison les en déloge, avec une perte considérable.

1754.

Les Anglois ont à leur tour du dessous.

DEPUIS cette action, il ne se passa rien d'essentiel jusqu'au mois de Février suivant. Le 12 de ce mois, le Colonel Laurence, qui campoit alors près de Tirichinapaly, envoya, suivant la coutume, un Détachement de deux cens trente Européens aux ordres de huit Officiers, avec cinq cens Cipayes, & quatre pièces de canon, pour escorter des provisions au Camp. Le 15, ce Détachement fut attaqué à son retour, par un autre beaucoup plus considérable, qui étoit composé de cent vingt François, de deux Compagnies d'Etrangers, d'un Escadron de cent Cavaliers, de mille Topasses, de six mille Cipayes, & de toute la Cavalerie Noire, faisant ensemble un Corps de huit mille hommes, avec sept pièces de canon. Ce Corps marcha pendant la nuit, & tomba, à la pointe du jour, sur le Détachement du Colonel Laurence. Tout ce que de braves gens peuvent faire en pareille occasion, les Anglois le firent; mais l'Officier qui les commandoit,

(*f*) *Explanation of the Map*, &c. Ce Mémoire ne s'étend pas plus loin sur les affaires des Anglois & des François aux Indes Orientales.

doit, craignant pour son bagage, s'avisa de partager sa troupe, dans l'espérance de le sauver; & par cette fausse manœuvre, il perdit tout. Car l'ennemi se jetta d'abord entre les deux divisions, & malgré leur résistance, qui lui couta cher, à la vérité, tout le Détachement fut tué ou fait prisonnier.

On leur envoye des renforts.

Sur la nouvelle de cette dernière action, le Gouverneur & le Conseil du Fort St. George firent partir deux Vaisseaux, qui arrivèrent le 15 Mars au Fort St. David, chargés de Troupes qu'on envoyoit joindre le Colonel Laurence. Cet Officier mandoit que son Armée étoit en bon état, & que tous les Soldats témoignoient un vif desir de pouvoir bientôt vanger la mort de leurs Compatriotes (*g*).

Congrès infructueux tenu à Sadras.

Ces nouvelles, qui furent apportées en Angleterre par le Vaisseau le *Dorrington*, appartenant à la Compagnie des Indes, avoient déja été annoncées, en général, dans les Lettres particulières, plus d'un mois avant qu'on jugeât à propos de les rendre publiques. Ces Lettres ajoûtoient la circonstance, qu'après le combat du 28 Novembre, on étoit convenu de tenir un Congrès à Sadras, & que les deux partis y avoient effectivement envoyé des Députés: mais que l'on n'avoit pu tomber d'accord sur aucune des propositions qui y avoient été faites, parceque M. Dupleix avoit fait monter si haut ses prétensions, qu'elles avoient paru absolument inacceptables. Qu'il avoit demandé entr'autres, que les Anglois le reconnussent en qualité de Gouverneur Général de la Côte de Coromandel; qu'ils reconnussent de même tous les Nababs attachés au parti des François, & qu'ils fussent compris dans les conditions du Traité; Qu'outre ces prétensions, il en avoit encore formé diverses autres, qui n'avoient pas été trouvées plus acceptables que les précédentes; Qu'on lui avoit fait connoître, que cette façon de traiter ne convenoit point à l'égard d'une Nation respectable, qui seroit toûjours en état de reprendre sa revanche sur lui; en un mot, que l'on rejetteroit, en tout tems, des conditions qui lui donneroient la principale autorité dans le Pays, & qui tendroient à la ruine de la Compagnie Angloise, ou à l'assujettir, en quelque façon, à celle de France (*h*).

Vûes & projets de M. Dupleix.

On marquoit dans d'autres Lettres, que le Nabab de Bengale (*i*) s'étant emparé, depuis quatorze ans, de deux ou trois Provinces de l'Indostan, qu'il retenoit sous sa dépendance, M. Dupleix avoit proposé, au Grand Mogol, de prendre, de concert avec lui, les mesures nécessaires pour réduire ce Nabab, qui, quoique Vassal de l'Empereur, s'étoit arrogé un pouvoir souverain dans son Gouvernement; que M. Dupleix, avoit demandé au Mogol cinquante mille Indiens, qu'il jugeoit suffisans, avec un Corps de Troupes Françoises, pour mettre le Nabab à la raison, attendu qu'il ne préten-

(*g*) *Mercure*, Novembre 1754. *pag.* 560.
(*h*) *Ibid.* Octobre 1754. *pag.* 438.
(*i*) Il se nommoit *Araverdi-Kan*, ou selon les Anglois, *Ali-Verdi-Kan*, & avoit résigné, en 1752, son Gouvernement en faveur de *Sarajet-Douillack*, son Petit-fils. L'installation de ce Successeur se fit avec beaucoup de pompe à Ougly, où il reçut de grands honneurs des Chefs des trois Nations Européennes. Les bons services qu'il rendit alors aux François, suivant leurs propres Relations, devoient lui promettre plus de reconnoissance de la part de M. Dupleix. Voyez le *Mercure Hist. & Polit.*, Juillet & Août 1753. *pag.* 106 & 228.

prétendoit point le dépoſer, mais ſeulement l'obliger de reconnoitre le Grand Mogol pour ſon Souverain, & de lui payer un tribut annuel, outre une ſomme proportionnée au montant des arrerages dont il étoit redevable depuis quatorze ans; que comme M. Dupleix paſſoit, chez les Anglois, pour être extrémement adroit & ſubtil, & pour avoir une habileté toute particulière à colorer ſes démarches des prétextes les plus officieux, ils avoient enviſagé, dans ce prétendu ſervice, un deſſein formé d'affoiblir leur credit dans le Bengale, & de le détruire enſuite peu à peu; à quoi il comptoit de réuſſir, en empêchant le Nabab de faire uſage de ſon autorité dans la même Province, & d'y favoriſer le Commerce des Anglois, pour leſquels il avoit toûjours marqué de la préférence ſur les autres Nations Européennes; que le Mogol, flatté de la propoſition de M. Dupleix, paroiſſoit aſſez diſpoſé d'y prêter l'oreille; que l'on doutoit cependant que la choſe put être effectuée, parceque le bruit couroit que ce Gouverneur devoit retourner dans peu en France; que les Anglois ſouhaitoient fort que ce bruit ſe vérifiât, & qu'ils en verroient l'accompliſſement avec la plus grande joye, pour n'avoir plus à redouter M. Dupleix, contre les vûes & les projets duquel ils devoient ſe tenir continuellement en garde; à quoi contribuoient encore ſes liaiſons intimes avec les Nababs qu'il avoit gagnés par toutes ſortes de moyens conformes à leur genie & à leur caractère (*k*).

Ce qui les dérange.

La grande révolution arrivée dans l'Indoſtan, & le départ de M. Dupleix, dont elle fut ſuivie la même année, firent évanouir ces beaux projets.

Grande révolution dans l'Indoſtan.

Le Grand Mogol avoit été forcé, deux ans auparavant, de faire, avec les Marattes, un Traité, par lequel il ſe reconnoiſſoit, en quelque façon, leur Tributaire (*l*). En vertu de ce Traité, il leur avoit cedé tous les revenus du Dekan, dont ils n'étoient pas exactement payés; ce qui leur fournit un prétexte pour prendre les armes, excités d'ailleurs par la foibleſſe du Gouvernement. Leur Chef, de concert avec *Cazendi-Kan*, Neveu de Salabetzingue, ancien Allié des François (*m*), prit la route de Dehly, réſidence ordinaire de l'Empereur, & s'y avança à la tête d'une aſſez groſſe Armée. Le Mogol ne ſe trouvoit point dans ſa Capitale, & campoit avec ſon Armée, nombreuſe à la vérité, mais dont les Troupes étoient malaguerries, ou peut-être même gagnées par des intrigues. Les Marattes l'attaquèrent & forcèrent ſon Camp. Cependant, comme ils vouloient conſerver quelque apparence de ſoûmiſſion, ils lui rendirent hommage. Leur Chef demanda reſpectueuſement d'être admis à ſon audience. Il y exigea,

(*k*) *Mercure*, Novembre 1754, *pag.* 563.

(*l*) C'eſt apparemment la tentative dont M. Green parle, & qui avoit été faite pour détrôner le Grand Mogol; mais laquelle échoua par l'aſſiſtance que ce Prince reçut de quelques-uns de ſes Nababs. S'il a raiſon d'attribuer ces convulſions, dans l'Empire, à la foibleſſe du Gouvernement, il ſe trompe lorſqu'il nomme encore Mohammed-Sâh, qui étoit mort depuis plus de ſix ans. Voyez ci-deſſus, *pag.* 104.

(*m*) Il ſeroit curieux de ſçavoir ſi Cazendi-Kan étoit ami de ſon Oncle, & par conſéquent auſſi des François. Tout ce qu'on peut dire, c'eſt que les Marattes avoient pris le parti de ces derniers, & que Salabetzingue nous étant toûjours repréſenté comme Maître du Dekan, c'eſt peut-être à lui, & aux Marattes ſes Alliés, que le Grand Mogol avoit cedé les revenus de cette Province.

exigea, que l'Empereur se défit de son Grand Vizir, & du Surintendant de ses Finances, qui déplaisoient aux Marattes, & encore plus à Cazendi-Kan. Il voulut aussi, que le Mogol se soûmit à un nouveau tribut, & qu'il reformât l'administration de l'Etat, sur un tout autre plan que celui qu'il avoit suivi pendant son règne. L'Empereur y témoignant beaucoup de repugnance, les Marattes levèrent le masque, arrêtèrent le Mogol avec ses femmes & ses favoris, & pillèrent son Camp, où il y avoit des richesses immenses. Après cet attentat, ils entrèrent dans Dehly. Leur Chef y prit possession du Palais Impérial, & fit renfermer le Prince dans une étroite prison. Ils en tirèrent ensuite un Prince du sang des Mogols, & le mirent sur le Trône.

Le nouvel Empereur déposa les Ministres de son Prédécesseur, & nomma Cazendi-Kan Grand Vizir. Celui-ci, revêtu de la première Dignité de l'Empire, se flatta d'y pouvoir règler toutes choses sur le ton d'un Ministre à qui le Souverain est redevable de sa Couronne. Il demanda la tête de l'Empereur détrôné, en punition de ses injustices. Le nouveau Mogol ne put se dispenser de faire comparoître ce Prince infortuné devant son Conseil. Au-lieu de le sacrifier néanmoins à la haine de son Ministre, il demanda quel étoit son crime. Le Grand Vizir répondit: „ Que ce Prince „ n'avoit pas fait règner avec lui la Justice, ainsi qu'il convenoit à un Sou- „ verain, & qu'on devoit appaiser les cris de ses Sujets par son sang". L'Empereur repliqua; „ Ses Sujets ont été des traitres, qui l'ont abandon- „ né. Son crime est d'avoir été trop foible. Il en est assez puni par son „ malheur; mais puisqu'il faut verser son sang, je veux bien qu'il coule". Il fit alors appeller un Chirurgien, & à la vûe de l'Assemblée, il lui fit tirer une palette de sang. Après quoi, il ordonna que le vieux Empereur fût conduit au Palais, où il lui fit donner un bel appartement, pour y être servi avec le respect convenable (*n*).

Ces particularités, qui forment un curieux Supplément à l'Histoire des Empereurs Mogols (*o*), ne sont d'ailleurs pas étrangères aux affaires de la Presqu'Isle de l'Inde; mais il n'est guères possible de dire encore, si la dernière révolution de l'Indostan sera plus favorable aux François qu'aux Anglois. Enfin, lasses de se faire l'une à l'autre une Guerre ruineuse pour leur Commerce, ces deux Nations reprirent bientôt les négociations de la Paix. La Trève, qui n'avoit d'abord été faite que pour trois mois, jusqu'à la fin de cette année, fut prolongée à dix-huit mois, au commencement de la suivante (*p*); & M. *Godheu*, qui venoit de remplacer M. Dupleix, la rendit illimitée, par une nouvelle Convention provisionnelle, arrêtée entre lui & le Gouvernement de Madras.

Trève entre les Anglois & les François.

1755.

Les principaux Articles de cette Convention portoient, en substance; „ 1°. Qu'il y auroit Suspension d'armes, & Paix, entre les Troupes des „ deux Compagnies, sur la Côte de Coromandel, jusqu'à-ce que les Direc- „ teurs de l'une & de l'autre eussent fait sçavoir leurs intentions à cet „ égard. 2°. Que les Troupes des deux Compagnies ne se mêleroient des „ dispu-

Articles de la Convention provisionnelle.

(*n*) *Mercure*, May 1755. *pag.* 575. (*o*) Voyez le Tome précédent.
(*p*) Missionnaires Danois.

DERNIERES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1755.

„ disputes qui pourroient s'élever entre les Naturels du Pays, que lorsqu'il „ s'agiroit de la deffense de leurs Possessions respectives. 3°. Que si les „ Indiens venoient à attaquer quelqu'un des Etablissemens de l'une ou de „ l'autre Compagnie, les Troupes Angloises & Françoises se réuniroient „ pour repousser les Aggresseurs, & protéger l'Etablissement attaqué. „ 4°. Qu'on se fourniroit, de part & d'autre, les provisions dont on auroit „ besoin, & que le payement de ces fournitures se feroit en argent, ou „ par troc. 5°. Que les Troupes respectives seroient reparties dans les „ Places dont leurs Compagnies étoient en possession. 6°. Qu'enfin les „ choses demeureroient dans l'état où elles se trouvoient à la conclusion „ de cette Convention, jusqu'à-ce qu'il en fût autrement disposé par les „ Directeurs en Europe (q)".

Rupture des négociations en Europe.

DEPUIS longtems les deux Compagnies travailloient, en Europe, à un Accommodement pour terminer leurs différends sur la Côte de Coromandel, & règler définitivement les prétensions de part & d'autre. L'article des nouvelles acquisitions à échanger, y fut toûjours le plus grand obstacle. Enfin, après bien des négociations, où chaque partie vouloit conserver ses principaux avantages, les choses sont restées, à cet égard, dans le même état indécis, jusqu'à la rupture que ces disputes de l'Asie, jointes à celles de l'Amerique, viennent de produire entre la France & l'Angleterre.

1756.

(q) *Mercure*, Juillet 1755. *pag.* 58.

§. III.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Description de la Côte de Coromandel.

Remarque préliminaire.

IL n'est question, dans cet Article, que de faire connoître, plus particulièrement, les Places maritimes, & quelques autres Lieux qui peuvent n'avoir pas paru dans la Description de la Presqu'Isle de l'Inde. On se place d'abord à Pondichery, parcequ'en rapportant les observations qui ont été faites par les Missionnaires Jésuites, il est plus aisé de connoître la Longitude des autres Villes de la Côte, qui va en plusieurs endroits presque Nord & Sud, excepté vers l'embouchure du Gange & le Cap de Comorin, qu'elle décline à l'Est & à l'Ouest.

Situation de Pondichery.

SUIVANT les observations rapportées par le Père *Bouchet* (a), la Latitude de Pondichery est à onze degrés, cinquante-six minutes, vingt-huit secondes, & sa Longitude de soixante-dix-huit degrés, à l'Est de Paris. C'est la position qui a été adoptée par l'Academie Royale des Sciences, & par tous les Géographes François, excepté M. d'Anville, qui suit la dernière détermination du Père *Boudier*, lequel met Pondichery à onze degrés, cinquante-cinq minutes, trente secondes de Latitude, & à soixante-dix-sept degrés, vingt-cinq minutes de Longitude, déduite de diverses observations exactes; ce qui fait trente-cinq minutes de moins. M. d'Anville

(a) Voyez le XV. Recueil des Lettres édifiantes.

ville trouve ce résultat plus conforme à la largeur de la Presqu'Isle, évaluée sur des mesures itinéraires. Sa Carte de l'Inde fournit en droiture, & à l'ouverture du compas, entre Pondichery & *Mahé*, quatre-vingt-six lieues marines, ou de vingt au degré, tandis que d'autres Géographes donnent jusqu'à cent lieues à cet intervalle.

Description de la Côte de Coromandel.

Largeur de la Presqu'Isle.

Mahé, Comptoir François.

Mahé, est un Etablissement François, situé sur la Côte de Malabar, entre Cananor & Calicut, à l'entrée d'une Rivière, qui se navige quelques lieues dans les terres, à l'aide de la marée. Les montagnes ne sont éloignées de la Mer que de cinq ou six lieues, & le Pays, qui est nommé *Cartenattu*, obéit à un Seigneur, appellé *Bayanor*, qui reconnoit le Roi de Cananor pour son Souverain.

M. de la Bourdonnais en fait la conquête.

La Compagnie des Indes de France doit cet Etablissement à la valeur de M. Mahé de la Bourdonnais. A son arrivée dans l'Inde, en 1724, il trouva, à Pondichery, les Vaisseaux prêts à partir pour enlever cette Place aux Habitans du Pays. L'Escadre, qui devoit l'attaquer, étoit commandée par M. de *Pardaillan*. Quoique M. de la Bourdonnais ne fut que second Capitaine, il fut chargé, dans cette occasion, du détail de presque toutes les opérations de guerre & de régie. Il imagina une nouvelle construction de radeaux, qui procura aux Troupes la facilité de descendre à pied sec en ordre de Bataille. La Guerre dura jusqu'à l'année suivante, & elle finit par la prise de Mahé, qui fut suivie d'un Traité de Paix, au moment même où M. de la Bourdonnais étoit armé pour brûler toutes les Habitations des ennemis le long de la Côte.

Seconde expédition qui sauve cette Place.

Dans la suite, c'est-à-dire en 1741, M. de la Bourdonnais eut l'occasion de sauver sa conquête. Le Comptoir de Mahé étant bloqué depuis dix-huit mois, par les gens du Pays, le Gouverneur & le Conseil de Pondichery lui proposèrent d'y porter du secours. Il ne balança pas, & mit à la voile le 22 d'Octobre. L'exercice de ses Equipages, peu instruits des évolutions militaires, l'occupa tout entier pendant la route. Heureusement la connoissance qu'il avoit du terrain, lui fit imaginer de les dresser à combattre par pelotons, & à se rallier toûjours derrière leurs Chefs.

Les ennemis, à qui il avoit à faire, habitent un terrain montagneux, coupé par tout de fossés, de quinze à dix-huit pieds de profondeur, qu'on peut regarder comme autant de coupe-gorges pour les Européens, qui auroient l'imprudence de s'y engager. Ce sont de grands hommes basanés, legers & vigoureux: On les nomme *Naïres* (*b*). Ils n'ont point d'autre profession que celle des armes, & ils seroient fort bons Soldats s'ils étoient disciplinés. Comme ils combattent sans ordre, ils prennent la fuite, dès qu'on les serre de près avec quelque supériorité; mais s'ils se voyent poussés avec vigueur, & qu'ils se croyent en danger, ils reviennent, se battent en furieux jusqu'à la dernière goute de leur sang, & ne se rendent jamais.

Ces Naïres, campés devant Mahé, devoient le lendemain faire une attaque

(*b*) Voyez la Description de la Côte de Malabar, au Tome précédent.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

taque générale, lorsque M. de la Bourdonnais arriva avec deux Vaisseaux. Le débarquement de ses Troupes les arrêta. Comme il n'y avoit point de proportion entre le nombre des ennemis, & la poignée de monde qu'avoit M. de la Bourdonnais, il n'eut garde de risquer d'abord une affaire générale. Il crut qu'il ne pouvoit réussir, qu'en opposant beaucoup d'ordre & de prudence, à des gens qui n'étoient point habitués à se conduire par règles, & qui ne connoissoient que leur impétuosité naturelle. Dans cette vûe, il commença par ouvrir une tranchée vis-à-vis d'une Batterie des ennemis, qui incommodoit furieusement la Ville. L'Ouvrage fut conduit avec tant de vivacité, que le troisième jour il parvint jusqu'à trente toises du Fortin, où cette Batterie étoit établie; mais un terrain marécageux l'empêchant de pénétrer plus avant, il se réduisit à faire une paralléle, pour loger une quantité de Troupes capables de soûtenir la tête de l'Ouvrage. Son dessein étoit de batailler dans ce poste, jusqu'à l'arrivée des derniers Vaisseaux qu'il attendoit encore. A mesure qu'il recevoit de nouvelles Troupes, il les envoyoit à la tranchée pour les accoutumer au feu, qui étoit continuel; & trois ou quatre jours suffisoient pour apprendre au Soldat à faire bonne contenance. Résolu d'en profiter, dès qu'il vit tous les Vaisseaux arrivés, il se disposa à une action générale, & la fixa au 5 Decembre.

La nuit du 3, il forma une Batterie, qui fut attaquée le matin par les ennemis; mais il les repoussa vivement, à la tête de huit cens hommes. Les François demandant avec empressement la liberté de les poursuivre, M. de la Bourdonnais ne manqua pas ce premier mouvement: il rangea promptement ses Troupes sur deux colonnes, & marcha droit à l'ennemi, qui étoit retranché sous deux Forts, peu éloignés l'un de l'autre. L'attaque de ces deux Forts se fit en même-tems, & le premier fut emporté d'emblée: mais M. de la Bourdonnais s'étant apperçu, que ses Troupes étoient vivement repoussées à l'attaque de l'autre, il y courut. Après avoir vainement essuyé de les ramener, il fit avancer en diligence la Compagnie d'Artillerie qui gardoit la nouvelle Batterie, qu'il avoit fait faire pendant la nuit, & comme elle étoit fraiche & commandée par de bons Officiers, elle fit des merveilles. La colonne repoussée la suivit, & le Fort fut emporté tout d'un coup. Les ennemis furent même chargés & poursuivis de si bonne grace, que la peur les saisit, & qu'ils abandonnèrent tous leurs postes; en-sorte qu'ils laissèrent les François maîtres des quatre Fortins, de tous leurs retranchemens, & de huit pièces de canon. L'action dura cinq heures; M. de la Bourdonnais y perdit cinquante-six hommes, & il eut cent vingt blessés. Il en couta à l'ennemi environ cinq cens (c).

Il faut avouer que les expéditions de M. de la Bourdonnais offrent toûjours d'excellentes leçons militaires, & de grands exemples de bravoure. L'intérêt qu'on a dû prendre jusqu'ici aux desastres de ce fameux Officier,

(c) Mémoire pour le Sr. de la Bourdonnais, *Tome I.* Il se plaint que la Compagnie ne lui a jamais dit un mot de cette expédition de Mahé, quoiqu'elle ait recompensé tous les Officiers sur ses représentations.

ficier, qu'on verra encore reparoître dans un des Articles suivans (*d*), ne nous a pas permis de supprimer cette partie de son Mémoire, quand même on auroit pû passer sur l'origine d'un nouvel Etablissement, dont on n'a point parlé dans la Description de la Côte de Malabar, & qui, dépendant de Pondichery, est non-seulement situé sous le même paralléle, à-peu-près, mais sert encore à fixer la largeur de la Presqu'Isle entre ces deux points; Revenons à celui d'où nous étions partis, pour suivre la Côte, jusqu'au Cap de Comorin.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Pondichery.

LA Ville de *Pondichery* (*e*), remarque M. d'Anville, s'est accruë & embellie, au point de le disputer à tout autre Etablissement Européen dans l'Inde. Sa Citadelle, qui fut achevée en 1706, occupe le milieu d'un espace d'environ sept cens toises, que la Ville a d'étendue sur le rivage. C'est un pentagone régulier, & ce qu'il y a de meilleur en ce genre dans toute l'Inde. L'enceinte de la Ville, fortifiée de dix-sept Bastions (*f*), fut commencée en 1723; & le fossé, qui y manquoit, est maintenant ajoûté, & rempli d'eau par la Rivière de Gingy, qui entre en même-tems dans la Place, & y forme plusieurs canaux & bassins. La circonférence de la Ville, prise en dedans, est de deux mille huit cens toises, plus que moins.

UN Voyageur François, qui avoit examiné attentivément la situation de Pondichery, ne comprend point, dit-il, à quel dessein les premiers de sa Nation, qui y sont venus, s'étoient fixés dans un endroit de si difficile accès du côté de la Mer, si ouvert du côté de la Terre, & si incommode pour la vie, puisque c'est le terroir le plus stérile & le plus mauvais de toute la Côte. On sçait que les Vaisseaux sont obligés de mouiller à plus d'une demie lieue du rivage, à cause des brisans. Les Chelingues qu'on employe à charger & décharger les Navires, coûtent beaucoup, & l'eau y entre de toutes parts en si grande quantité, qu'on est toûjours en risque de se noyer, & que les marchandises sont toûjours mouillées. Ce Voyageur croit qu'il ne seroit pas impossible d'y faire un Quai, pour remédier à ces inconveniens (*g*). Mais on seroit sans doute moins en sûreté à Pondichery, si les Vaisseaux pouvoient s'en approcher davantage. Le défaut du côté de la Terre, est aujourd'hui suffisamment reparé par les fortifications qu'on y a ajoûtées, & les acquisitions que la Compagnie a faites depuis dans les environs (*b*).

Arian-cupam.

APRÈS Pondichery & le Fort d'*Arian-cupam*, qui en est à une lieue, au

(*d*) Voyez ci-dessous le Supplément à la Descript. des Isles de France & de Bourbon.

(*e*) Les Indiens la nomment *Pudutscheri*, les Portugais, *Pondicheri*, & les Danois *Poticeiro*.

(*f*) On n'en a compté que onze dans la Description précédente, quoique le Plan en offre dix-sept. Dans l'Explication des Renvois du Plan, *pag.* 20 & 21, il s'est glissé une faute d'impression, au N°. 8, où on lit l'*Hôpital*, pour l'*Hôtel* de la Compagnie. Entre la Lettre *K*, & *Porte de Valdaour*, il ne falloit point mettre de ligne.

(*g*) Journal d'un Voyage aux Indes Orient., en 1691. *Tom. II.*

(*b*) Les principales Aldées autour de Pondichery, & dans sa dépendance, sont *Arian-cupam*, *Alibewak*, *Vilenur* & *Valdaur*. Il y a un Fort à Valdaûr, & ce lieu conduit à Gingy, éloigné de Pondichery d'environ onze lieues Françoises.

Description de la Côte de Coromandel.

Tevenepatnam, Fort Saint-David & Cudelur.

au Sud, on vient à *Tevenepatnam*, ou *Tegenepatnam*, que les Indiens nomment *Devanapatnam*, c'eſt-à-dire *Ville d'Aſſemblée*; Bourg, ou petite Ville peu conſidérable, qui n'eſt habitée que par des Malabares. Les Hollandois y ont pourtant une belle Loge. A cinq cens pas au-delà, eſt le Fort *Saint-David*, & huit cens toiſes plus loin, *Goudelour*, ou *Cudelur*, que les Indiens nomment *Courraloer*; Ville aſſez grande, ſituée au bord de la Mer, & éloignée de Pondichery d'environ treize miles, de ſoixante au degré, autrement de cinq lieues Françoiſes. Ces trois Places, quoique ſéparées, ne font qu'une même juriſdiction (*i*), & appartiennent aux Anglois. Ils les achetèrent, en 1690, de Rama-Raja, fils du fameux Sevagy, pour la ſomme de vingt-ſept mille trois cens quatre-vingt-treize pagodes, ſans compter les préſens aux Miniſtres. C'eſt un des plus conſidérables Etabliſſemens qu'ils ayent dans les Indes. On y reſpire un air ſain, & le terroir y eſt fort fertile. Une Rivière, nommée *Gudelam*, ſe rend dans la Mer ſous le Fort Saint-David, groſſie d'une autre Rivière dans le voiſinage, & dont le nom eſt *Tiru-paû-palur* (*k*). La Rivière *Panna* (*l*) a ſon embouchure dans la Mer à Tevenepatnam. Ce Diſtrict contient pluſieurs Bourgs & Villages, dont on trouve les noms répandus dans les Relations des Miſſionnaires Danois.

Porto-Novo.

A environ cinq lieues du Fort Saint-David, en continuant de ſuivre la Côte, au Sud, on trouve une Ville Indienne, nommée *Porto-Novo* par les Européens, *Mahmud-Bender* par les Maures, & *Parangbi-Pottey* par les Indiens (*m*). Elle eſt ſituée à l'embouchure de la Rivière *Val-arru*, ou *Wellaru*; c'eſt-à-dire *Rivière blanche*. C'eſt une grande Place, mais toute ouverte, ſans murailles, & environnée ſeulement de palmiers. Six rues la traverſent du Sud à l'Oueſt, & neuf de l'Eſt au Nord. Son Gouverneur eſt ordinairement un Bramine, qui a encore quelques lieux voiſins ſous ſa dépendance. La moitié des Habitans de Porto-Novo ſont Maures, & l'autre moitié Gentils. On y voit une Egliſe, un grand Mauſolée Maure, un Chantier, & quantité de belles maiſons. Les Anglois, les François & les Danois y ont des Loges. Celle des Hollandois eſt revêtue d'une muraille, & ſon entrée a été fortifiée

(*i*) On les déſigne indifféremment ſous les trois noms; quoique les Indiens diſent plutôt *Devanapatnam*, les Anglois *Fort Saint-David*, & les autres Européens *Goudelour*, ou *Cudelur*; mais ces trois lieux ne ſont qu'autant de parties d'une ſeule & même Ville.

(*k*) Ou *Tripaplur*. C'eſt auſſi le nom d'un Bourg voiſin, le même que *Tirepoplier*, ou *Tiere-Popliere*, dans les Relations Hollandoiſes. On y voit un grand & fameux Pagode, de hautes Tours & des Edifices conſidérables. Ce Bourg eſt ſitué ſur les terres de la Compagnie Angloiſe. *Tiruwandipuram*, qu'on trouve au-delà, preſqu'à moitié chemin de Tiruvidi au Fort S. David, eſt immédiatement hors de ſes limites, mais paroit ſans nom dans nôtre Carte. Remarquons encore qu'on y lit *Tiru-vich*, pour *Tiru-vidi*, ce qui eſt une faute des Graveurs.

(*l*) Environ ſix lieues de Cudelur, les Miſſionnaires Danois nomment la Ville de *Paleijur*, qui eſt d'une grandeur extraordinaire. C'eſt peut-être celle qui paroit, dans nôtre Carte, ſous le nom de *Babur*, au Nord-Oueſt, ſur cette Rivière.

(*m*) Ce n'étoit anciennement qu'une eſpèce de Métairie, qu'on nommoit *Wöllări-collei*; mais les Portugais trouvant ce lieu fort commode, y bâtirent une Loge, & l'appellèrent *Porto-Novo*; comme les Malabares *Parăngi-Pödtey*, c'eſt-à-dire *Village des Francs*, ou Européens. Le nom de *Mahmud-Bender*, qui ſignifie *Port de Mahmud*, lui vient d'un grand Seigneur du Viſapour.

Description de la Côte de Coromandel.

fiée de deux Batteries de canons en 1749. Le Commerce de cette Place étoit autrefois assez considérable; mais il est entièrement tombé pendant les derniers troubles, sur-tout par les incursions des Marattes.

Pagode de Shidam-baram.

DANS l'éloignement à l'égard du bord de la Mer, & à environ trois lieues au Sud-Ouest de Porto-Novo, est le fameux Pagode de *Shidam-baram*, qu'ordinairement on nomme *Chalanbron* (*n*); Temple d'une grande antiquité, & bâti avec magnificence. En un mot, c'est un Chef-d'œuvre de l'Art. L'Edifice est quarré, & tout construit de pierres de taille. Du milieu de ses quatre murailles s'élèvent autant de tours parfaitement égales, à neuf étages, d'une hauteur prodigieuse, & qu'on découvre de fort loin sur la Côte. L'intérieur du Pagode est composé de vastes appartemens, de belles chapelles, de voutes, de galeries, de colonnes & de poutres d'une seule pièce de roc, de cours, d'étangs & de fontaines. On y voit partout une infinité d'idoles, sous différentes figures. Les colonnes sont ornées de sculpture, & les pierres chargées d'inscriptions à la louange des faux Dieux. Les Missionnaires Danois, qui ont eu plusieurs fois la curiosité de visiter ce Temple, nous en donnent de sçavantes descriptions; mais ils avouent eux-mêmes, qu'ils n'ont fait qu'éfleurer une matière si abondante. Ce Pagode sert à présent de Forteresse aux Maures. Le Gouverneur, qui dépend du Nabab d'Arcatte, laisse cependant aux Payens la liberté d'y exercer leur culte, parcequ'il en retire de grands avantages.

Fleuve Coloram.

CINQ lieues au dessous de Porto-Novo, on vient à l'embouchure de la plus septentrionale & la plus considérable branche du Caveri, nommée *Colladham*, *Colh-ram*, ou *Coloram*, qui termine l'Etat de Tanjour du côté du Nord. Près de cette embouchure, les Anglois occupent un Château renfermé par un bras de Rivière, & nommé *Tivu-cottey*, c'est-à-dire *Forteresse de l'Isle* (*o*). La Côte n'offre point d'endroit remarquable dans une étendue de quatre lieues, jusqu'à *Tiru-malei-vâsel* (*p*), nom qui signifie *Porte de la Sainte-Montagne*, à l'embouchure d'un des bras du Caveri; & *Caveri-patnam* (*q*), Ville située trois miles plus bas, aussi à l'embouchure d'un autre bras du même Fleuve, nommé *Pudu-Caveri*. Cette dernière Ville est un endroit célèbre parmi les Indiens, qui croyent s'y purifier par le bain, surtout au tems des éclipses. M. d'Anville, qui a fait, dans l'ancienne Géographie des Indes, de plus grandes découvertes que tous ceux qui l'ont précédé, suppose que c'est la *Chaberis* de Ptolemée (*r*). Un autre endroit fort fameux, mais plus éloigné dans les Terres, est *Shiarbi*, ou *Tschiali*, grande Ville, où il y a plus de soixante Pagodes. On en a parlé ailleurs (*s*).

Tivu-cottey.

Tiru-malei-vâsel.

Caveri-patnam.

Shiarbi.

Tranquebar.

A une demie journée de Caveri-patnam, se voit *Tirangbem-badi* (*t*), que les

(*n*) Aussi *Silam-baram*, *Shelmeron* & *Chilumbrun*. Le Temple est dédié à *Eswara*, ou *Isvuren*, en l'honneur d'*Akajem*, ou de l'Air.

(*o*) Voyez ci-dessus, *pag.* 90. Les anciennes Relations appellent ce lieu *Colderon*, du nom du Fleuve.

(*p*) C'est le même que *Triminivas*, *Trimelevas*, ou *Trinilivaas*, suivant la prononciation corrompue des Européens.

(*q*) Elle est nommée dans les Cartes *Laure*, ou *Lawre-patnam*, apparemment par erreur pour *Kowri*.

(*r*) Les François y ont eû autrefois une Loge. Voyez ci-dessus, *pag.* 25. Le P. Bouchet dit qu'ils y étoient encore en 1719.

(*s*) Ci-dessus, *pag.* 4 On nommoit anciennement ce lieu *les quatre Pagodes*.

(*t*) Suivant le Père Bouchet, *Tarangan-bouri*, qui signifie *Ville des Ondes de la Mer*. Les Missionnaires Danois écrivent *Taragenwadbi*,

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

les Européens nomment par corruption *Tranquebar*, *Trangobar* & *Trankembar*, au-delà de l'onzième degré de Latitude (v). Cette Ville appartient aux Danois. Avant leur arrivée, en 1620, ce n'étoit qu'un petit Bourg, que l'Amiral *Gule de Gede* acheta du Naïk de Tanjour, pour le Roi de Dannemarc. L'année suivante il y fit construire le Château de *Dansbourg* (x), dont la forme est quadrangulaire. Son aspect est fort agréable du côté de la Mer, qui est celui de l'Orient. On en donne ici les quatre Vûes; & le Plan de cette Forteresse, distinctement gravé avec celui de la Ville, nous épargne une description qui n'ajoûteroit rien aux explications des renvois. La Compagnie devenant tous les jours plus florissante, un Gouverneur Danois, nommé *Magnus*, fit environner la Ville de murailles & de remparts. Mais dans la suite plusieurs riches Marchands en sortirent pour aller s'établir ailleurs; ce qui diminua le nombre des Habitans. La crainte d'être ensevelis dans les vagues, en détermina d'autres à se retirer à la Campagne. Tranquebar n'étant aujourd'hui éloigné de la Mer que d'un petit quart de lieue, se trouve fort exposé aux inondations. Les terres sont basses & entrecoupées de Rivières. Malgré ces inconveniens, la Ville ne laisse pas d'être assez peuplée, & de renfermer dans son enceinte environ quinze mille Habitans, presque tous étrangers, & que le Commerce y a attirés. Le plus grand nombre est composé d'Européens, & le reste en partie de Malabares, & en partie de Mahométans. Ceux-ci y ont une Mosquée, & les Malabares sept Pagodes. Il y a une Eglise pour les Catholiques Romains; une pour les Danois, & deux qui sont aux Missionnaires Luthériens.

Outre les Fauxbourgs de Tranquebar, la Ville a un ressort d'une vingtaine de Villages. On peut le voir dans la Carte de ce District, qui pour être bien particulière, n'en est pas moins estimable par son exactitude; & il seroit à souhaiter que toutes les Colonies Européennes s'appliquassent à nous en donner de pareilles de leurs Etablissemens aux Indes. Les deux lieux les plus notables du District de Tranquebar, sont *Porrejar*, ou *Porrejara*, Bourg fort peuplé, & dont les Habitans sont presqu'en aussi grand nombre qu'à Tranquebar même, qui n'en est éloigné que d'une lieue & demie. *Tillejali*, autre Bourg des plus considérables, situé à l'Occident, appartient aussi à la Compagnie.

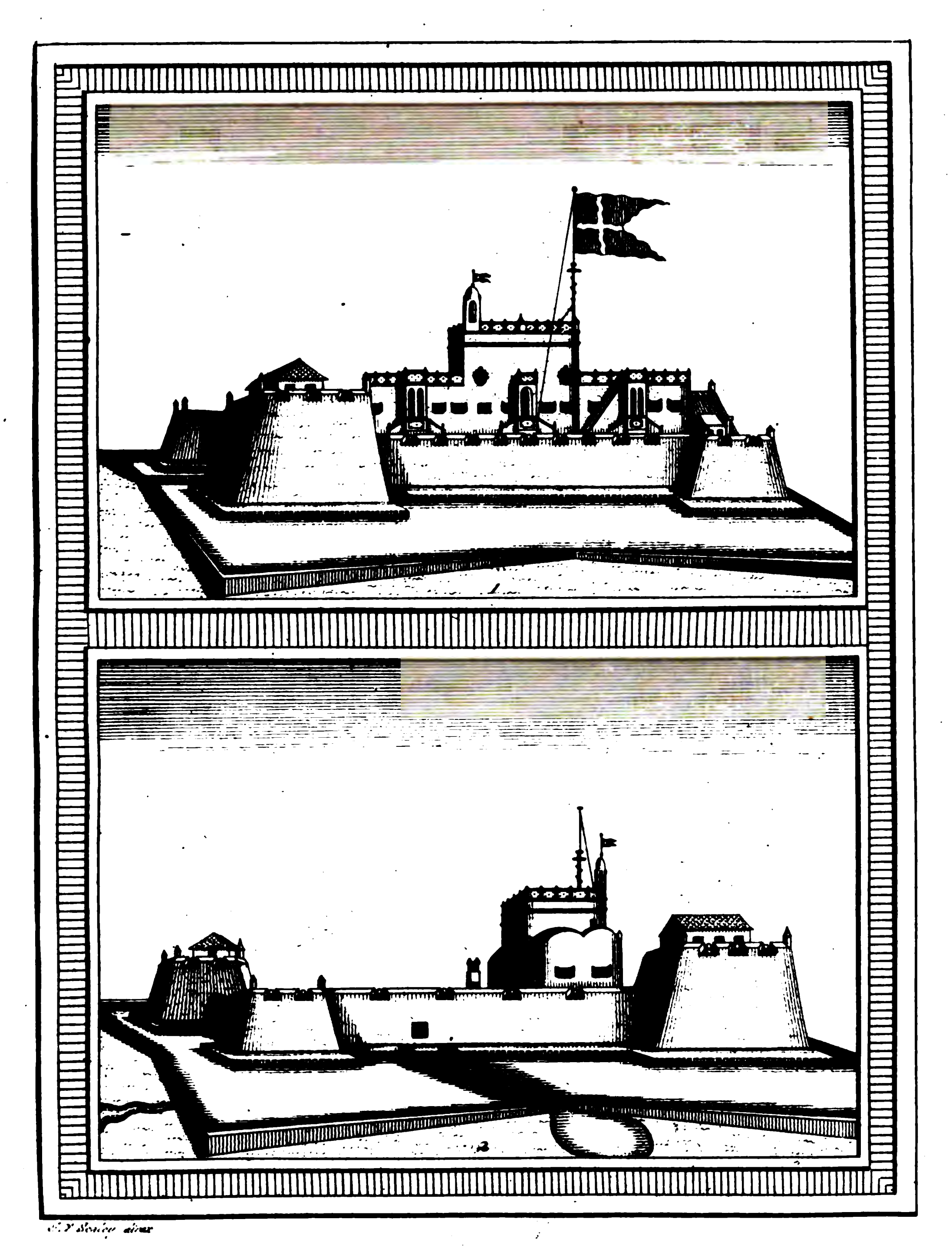
La Ville de Tranquebar est sous les ordres d'un Gouverneur Danois. Elle a un Conseil de Régence, auquel il préside. La garde de la Ville est composée de la Milice du Pays, dont une partie est habillée à la manière des Malabares, & l'autre à la Portugaise. Ces derniers, qui sont de véritables Soldats, sont tous Chrétiens. Outre cette Milice, le *Ramanaike* de Porrejar, qui exerce l'emploi de Garde-frontière sur les terres de la Compagnie, est tenu d'en défendre l'entrée aux Vagabonds, d'arrèter les Esclaves fugitifs, & généralement d'empêcher le desordre.

Le Commerce n'est pas ce qui rend Tranquebar plus recommandable. Un

wádbi, *Tajangenbádbi*, & *Tadbangambádbi*; mais plus communément *Tarangenbádbi*.

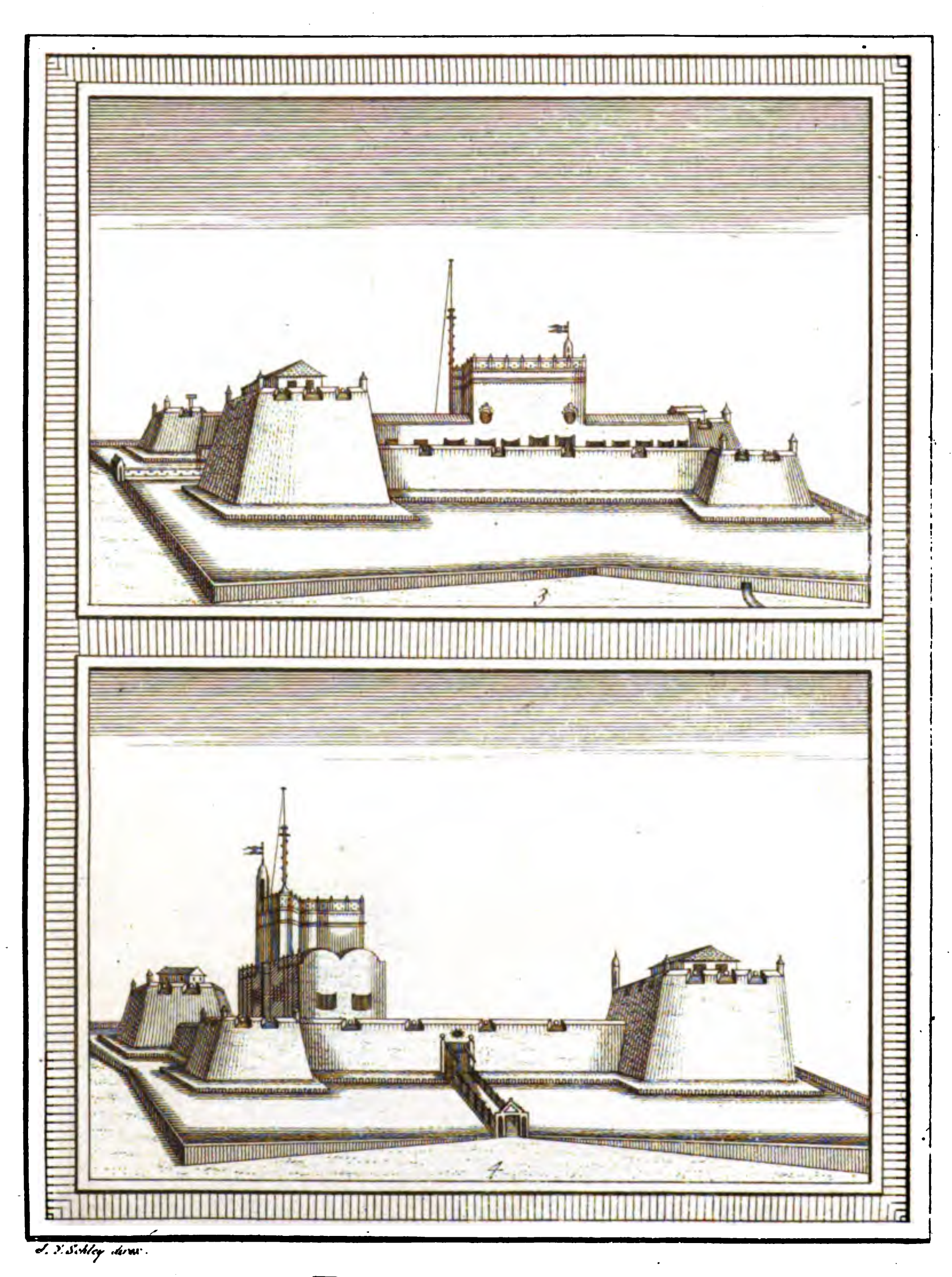
(v) M. d'Anville la met autant en deça, que les autres Géographes au-delà.

(x) Les Habitans du Pays ne l'appelloient autrefois que le *Château du feu*, ou *du tonnerre*, à cause du bruit de canon dont ils étoient effrayés.



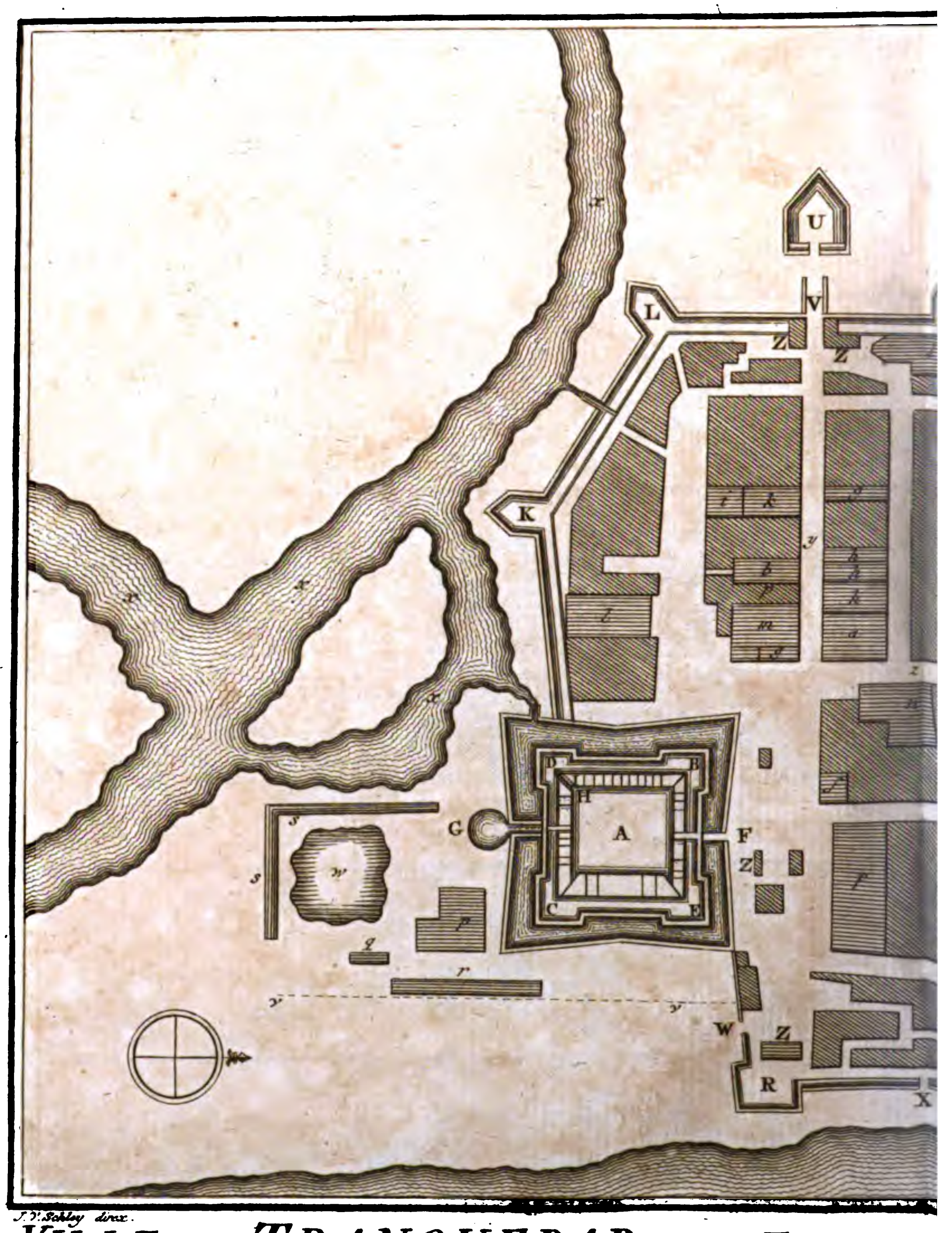
1. DANSBURG.

1. *Orient:* Oost. 2. *Midi.* Zuid.



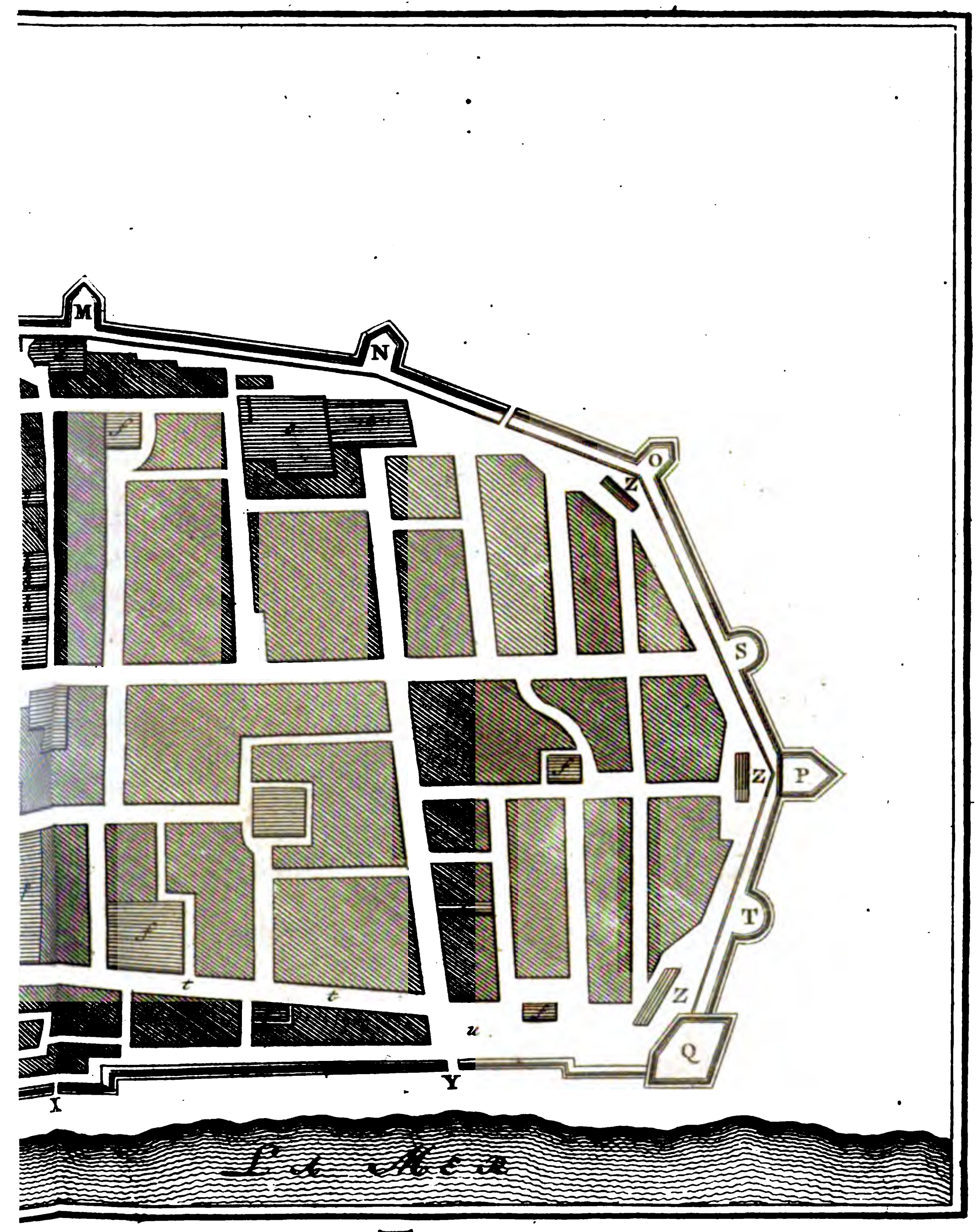
11. DANSBURG.

3. Septentrion. Noord. 4. Occident. West.



J. V. Schley direx.

VILLE DE TRANQUEBAR, ET FORT DANOIS DE DANSBOURG.

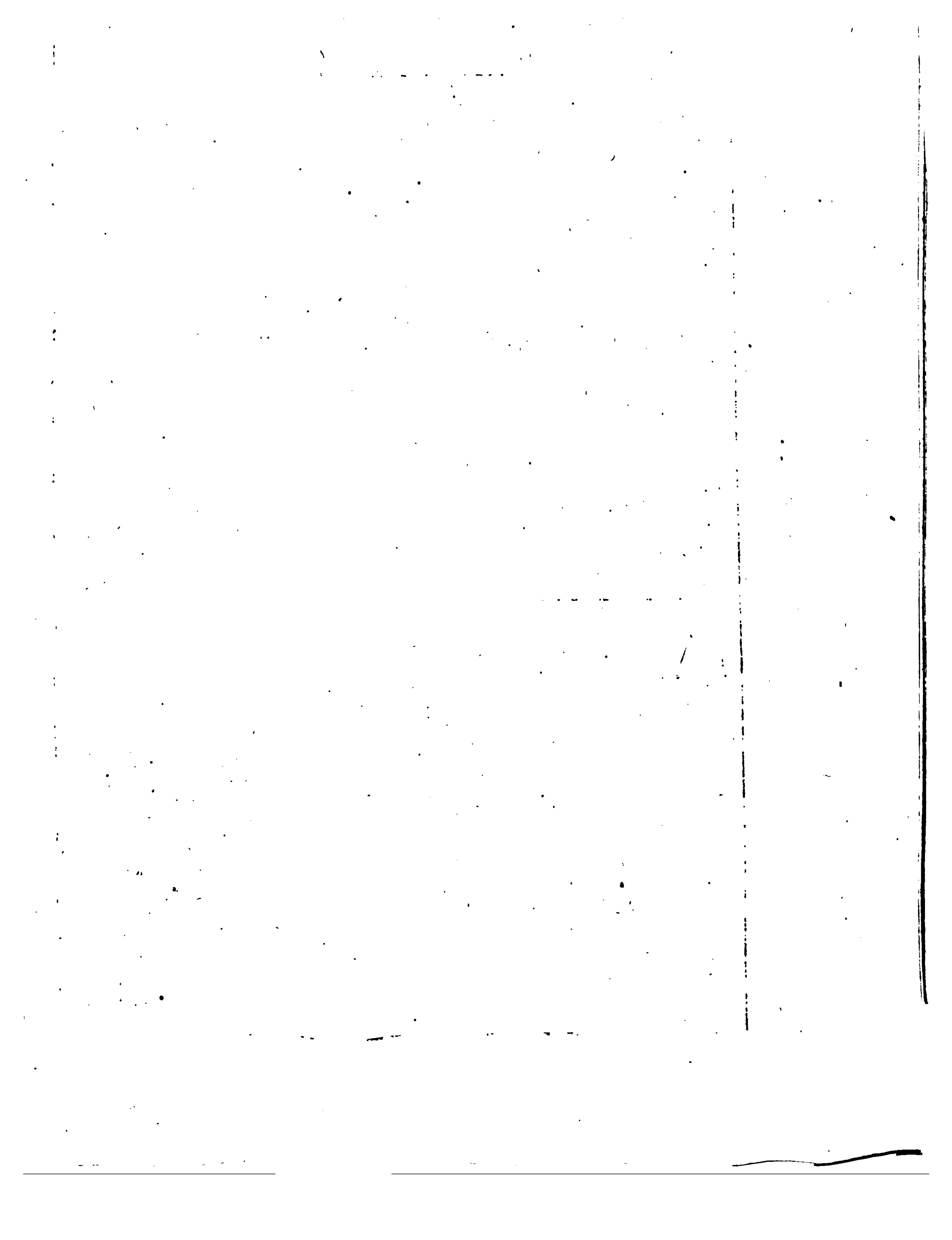


DE STAD TRANKENBAR, EN
'T DEENSCHE KASTEEL DANSBURG.

EXPLICATION

Des Renvois du Plan de la Ville de TRANQUEBAR, & du Fort Danois de DANSBOURG.

A. Fort Dansbourg.
B. Bastion du Roi.
C. - - - - de la Reine.
D. - - - - du Prince Christian.
E. - - - - du Prince Frederic.
F. Porte de la Citadelle.
G. Porte de derrière.
H. Le Magasin à poudre.
I. L'Arsenal.
K. Bastion du Prince George.
L. - - - - Guldenlöw.
M. - - - - Dannemarc.
N. - - - - Norwegue.
O. - - - - Holstein.
P. - - - - Lolland.
Q. - - - - Seeland.
R. - - - - Prince Charles.
S. Redoute Delmenhorst.
T. - - - - - Oldenbourg.
U. Ravelin.
V. Porte de la Campagne.
W. - - - - du Feu.
X. Petite Porte des Pêcheurs.
Y. - - - - - - - du Pagode.
Z. Divers Corps-de-Garde.
a. Eglise Danoise de Sion.
b. Eglise des Missions, la Nouvelle Jerusalem.
c. - - - - - - - - - - - la Vieille Jerusalem.
d. Eglise des Catholiques Romains, & Logement du Père Vicaire.
e. Mosquée des Mahométans.
f. Sept Pagodes des Malabares.
g. Maison des Prédicateurs Danois.
h. Maison & Ecole des Missionnaires.
i. Ecole Danoise & Maison des Orphelins.
k. L'Hôpital.
l. Cimetière Danois.
m. Maison de Ville.
n. Maison du Gouverneur dans la Ville.
o. Premier Fort bâti par les Danois, nommé à présent *Jardin de l'Amiral*, où est la Poudrerie.
p. Magasins.
q. La Forge.
r. Logemens pour les Ouvriers du Holm.
s. Digue, ou Levée de terre.
t. Le Bazar, ou Marché.
u. La Poissonnerie.
v. La Corderie.
w. Etang.
x. La Rivière.
y. Rue du Roi.
z. Rue de la Reine.



EXPLICATION

Des Renvois de la Carte du Diſtrict de TRANQUEBAR.

A. Pareitſchêri, ou Village de Parreias, ordinairement ſéparés des autres Malabares.

B. Petits Fauxbourgs de Wolipaleiam.

C. Jardins, la plûpart aux Européens.

D. Etang, au milieu duquel la Compagnie a fait bâtir une Maiſon. A côté l'on voit de grands Chars d'Idoles, qui appartiennent au Pagode, ſous les marques Δ Δ Δ.

E. Jardin de la Compagnie.

F. Fours à briques.

G. Fours à chaux.

H. Lieu où les Payens brûlent leurs Morts.

I. Sources d'eau douce.

K. Egliſes pour les Parreias Catholiques Romains.

L. Sauneries, où il ſe fait beaucoup de ſel.

M. Moſquée des Mahométans.

N. Maiſon de la Miſſion à Borreiar.

O. Jardin, Maiſon & Cimetière de la Miſſion à Borreiar.

P. Cimetière de la Miſſion hors de la Ville.

Q. Douane de Borreiar.

Nota. Depuis qu'on a dreſſé cette Carte, le Roi de Tanjour a cedé, à la Compagnie, les Villages de *Mânikka-pongel*, *Peria-Mânikka-pongel*, & *Aneicowil*, au Nord, qui doivent encore entrer dans ſes limites.

Un avantage particulier, dont cette Ville peut se glorifier, c'est d'avoir vû s'établir, dans son sein, une Mission Evangelique, qui par les soins & la libéralité de *Frederic IV.*, Roi de Dannemarc, a fait des progrès d'autant plus étonnans & plus admirables, que ses commencemens ont été foibles. *Ziegenbalg* & *Plutschau* furent les premiers Ouvriers qui jettèrent, en 1706, les fondemens d'une si sainte entreprise. „ Ces Missionnaires, „ dit M. *Francke*, prêchèrent l'Evangile aux Payens, avec un zèle qui n'a„ voit point encore eû d'exemple dans les Indes, & leurs prédications „ eûrent un succès très-heureux. Le nombre d'Indiens qu'ils converti„ rent, les Eglises qu'ils fondèrent en divers lieux, la traduction de l'E„ criture Sainte en plusieurs Langues, la façon dont ils s'y prirent, „ pour répandre de côté & d'autre la Doctrine de l'Evangile, l'établis„ sement des Ecoles pour l'éducation de la Jeunesse, la manière de pré„ parer & d'instruire ceux des Néophites, qui avoient le plus de ta„ lens, à être les uns Régens d'Ecole & les autres Docteurs de l'Eglise; „ enfin, les fruits qu'ils ont retiré de leurs travaux, en faveur du Chris„ tianisme, sont autant d'événemens qui doivent intéresser les Chrétiens". L'Histoire Ecclesiastique n'étant pas celle des Voyages, on se borne à cette idée générale que nous donne l'Editeur des pieuses & sçavantes Relations des Missionnaires Luthériens établis à Tranquebar, Madras & Cudelur (*y*). Nous y ajoûterons seulement, qu'à la fin de l'année 1753, ceux de Tranquebar comptoient, depuis le commencement de la Mission, neuf mille huit cens vingt-cinq, ceux de Madras, mille cent trente-trois, & ceux de Cudelur, sept cens soixante-huit Personnes, qui avoient embrassé la Religion Chrétienne.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL. Mission Evangelique, & ses progrès.

L'Etablissement François de *Karical*, ou *Kareical*, qui suit Tranquebar, deux lieues au Sud; sa Forteresse, nommée *Karcangery* (*z*), & le Bourg de *Tirumale-rayen-patnam* (*a*), sont suffisamment connus par les Relations précédentes (*b*). Près de ce dernier Bourg, qui peut passer pour une Ville assez considérable, on trouve *Naour*, ou *Nagur*, autre Ville maritime, où les Mahométans, qui composent plus des trois quarts de ses Habitans, ont une belle Mosquée, avec quatre tours, dans laquelle ils célèbrent une grande fête à l'honneur de leur Prophête. Ces trois Places sont situées sur autant de bras du Caveri, dont les noms se voyent dans la Carte.

Karical, Karcangery, & Tirumale-rayen-patnam.

Naour.

Après l'embouchure de Naour, vient celle de *Negapatnam* (*c*), Port de Mer à quatre lieues de Karical. Cette Ville existoit à l'arrivée des Portugais sur la Côte de Coromandel, & ils s'y étoient fortifiés, lorsque les Hollandois l'enlevèrent en 1658. C'est à présent leur principal Comptoir (*d*), & en même-tems un des plus considérables Etablissemens de la Côte,

Negapatnam.

(*y*) Voyez l'*Histoire de la Mission Danoise*, &c. à Geneve, 1745.

(*z*) Ou *Karbuklátséris*, vulgairement *Calcalacheris*. Les Hollandois y ont eu autrefois une Loge, avant que leur principal Comptoir fut établi à Negapatnam.

(*a*) Vulgairement *Trumanan patnam*.

(*b*) Voyez ci-dessus, *pag.* 26 & 27.

(*c*) Ou *Nagapatnam*; c'est-à-dire *Ville aux serpens*. A dix degrés trente-cinq minutes de Latitude.

(*d*) C'étoit auparavant Palliacate. Ils en transférèrent ici leur Gouvernement en 1690.

Description de la Côte de Coromandel.

Côte. On y a bâti une bonne Fortereſſe, dont les cinq angles portent les noms des cinq ſens. Les rues de Negapatnam ſont larges, les maiſons aſſez grandes, quoique vieilles, & l'on y voit pluſieurs belles Egliſes. Les environs ſont remplis de Pagodes, quelques-uns richement ornés, mais ſans goût; d'autres obſcurs, ſales, mal-bâtis & ſemblables à des fours à briques. La Compagnie Hollandoiſe compte, dans ſon Diſtrict, douze à treize Villages.

Cap Calla-medu. Golfe de Tondi.

A ſept lieues plus que moins (e) au Sud de Negapatnam, ſe préſente le Cap *Calla-medu*, *Caillamere*, ou *Cagliamera* (f), où finit proprement la Côte de Coromandel, dans la Partie Méridionale. Elle prend ici un nouveau rhumb de vent, & va d'abord droit à l'Oueſt; enſuite elle ſe détourne peu à peu vers le Sud juſqu'au Cap de Comorin. Le premier enfoncement qu'elle forme ſe nomme *Golfe de Tondi* (g), & le ſecond *Côte de la Pêcherie*. Dans cette étendue l'on ne trouve que deux endroits un peu conſidérables; *Outiar* & *Tutucurin*.

Pont merveilleux qu'on voit à Outiar.

„ On voit à Outiar, dit le Père Bouchet, une des choſes les plus merveilleuſes qui ſoyent peut-être dans le reſte du Monde: c'eſt un Pont qui „ a environ un quart de lieue, & qui joint à la terre ferme l'Iſle de Ramanancor (h). Ce Pont n'eſt pas compoſé d'arcades comme les autres: „ ce ſont des rochers, ou de groſſes pierres, qui s'élèvent deux ou trois pieds „ au-deſſus de la ſurface de la Mer, qui eſt fort baſſe en cet endroit. Ces „ pierres ne ſont pas unies les unes aux autres, mais elles ſont ſéparées „ pour donner la liberté à l'eau de couler. Les pierres ſont énormes à „ l'endroit des courans. Il y en a qui ont juſqu'à dix-huit pieds de diamétre & davantage. On voit des endroits où ces pierres ſont ſéparées „ par des intervalles de trois pieds juſqu'à dix; & aux lieux où les Barques „ paſſent, la largeur eſt encore plus grande. Il n'eſt pas aiſé d'imaginer „ que ce Pont ſoit l'ouvrage de l'Art; car on ne voit pas d'où l'on auroit „ pû tirer ces maſſes énormes, & encore moins comment on auroit pû les „ y tranſporter: Mais ſi c'eſt un ouvrage de la Nature, il faut avouer que „ c'eſt un des plus ſurprenans qu'on ait jamais vû. Les Idolâtres diſent „ que ce Pont fut fabriqué par les Dieux (i), quand ils allèrent attaquer la „ Capitale de l'Iſle de Ceylan. Le Prince de Marava avoit coutume de ſe „ retirer dans l'Iſle de Ramanancor, lorſqu'il étoit pourſuivi par les Rois „ de Maduré: il faiſoit mettre de groſſes poutres ſur ces rochers, qui font „ comme autant de platte-formes, & il y faiſoit paſſer ſes Eléphans, ſon „ Artillerie & ſon Armée". De Ramanancor, une chaîne d'autres rochers & de bancs de ſable s'étend juſqu'à l'Iſle de Manaar, ſur la Côte Occidentale

Pont d'Adam.

(e) Suivant M. d'Anville. Le P. Bouchet met environ dix lieues.

(f) Son véritable nom eſt *Calli-medu*; c'eſt-à-dire *Promontoire de Calli*, eſpèce de tithymale, qui croit dans ſes environs. On voit près de-là un grand Pagode, qu'on nomme le *Pagode des Canarins*. M. d'Anville, pour faire trouver ce Cap dans Ptolemée & Méla, dérive les noms de *Cory* & *Colis* du terme Indien *Koil*, qui ſignifie *Temple*.

(g) Il y a une petite Place de ce nom, qui fournit beaucoup de bétail aux Hollandois de Jaffanapatnam.

(h) Voyez la Deſcription de cette Iſle, & celle du Marava, ci-deſſus, *pag.* 8.

(i) Ou plutôt les ſinges, ſuivant d'autres récits de la même fable.

Description de la Côte de Coromandel.

Isle de Ceylan; & c'est ce qu'on nomme le *Pont d'Adam* (k). Comme la Mer, dans sa plus grande hauteur, n'a que quatre à cinq pieds d'eau en cet endroit, il n'y a que des Chaloupes, ou des Bâtimens du Pays, qui puissent passer entre les intervalles de ces rochers.

Côte de la Pêcherie. Tutucurin.

TUTUCURIN, qui est le lieu le plus considérable de la Côte de la Pêcherie, a été observé, par le Père *Noël*, à huit degrés, cinquante-deux minutes de Latitude. Sa situation est presque à une égale distance du Passage de Ramanancor & du Cap de Comorin. Cette Place paroît une fort jolie Ville à ceux qui y arrivent par Mer. On voit divers Bâtimens assez élevés dans les deux Isles qui couvrent sa Rade, une petite Forteresse que les Hollandois ont construite (l), pour se mettre à l'abri des insultes des Gentils qui viennent des terres, & plusieurs grands Magasins bâtis sur le bord de l'eau, qui font un assez bel aspect. Mais dès qu'on a mis pied à terre, toute cette beauté disparoit; & l'on ne trouve plus qu'une grosse Bourgade ouverte, presque toute bâtie de *Palbotes*.

Commerce des Hollandois.

LES Hollandois tirent de Tutucurin des revenus considérables, quoiqu'ils n'y soyent pas absolument les maîtres. On a déja remarqué, que toute la Côte de la Pêcherie appartient au Roi de Maduré, & en partie au Prince de Marava, qui a secoué le joug de Maduré, dont il étoit autrefois tributaire. Les Hollandois ont souvent voulu s'accommoder avec le Prince de Marava, de ses droits sur la Côte, mais inutilement; & les présens magnifiques qu'ils lui ont fait, n'ont produit jusqu'ici que de belles espérances. Cependant, sans être maîtres du Pays, ils n'ont pas laissé de s'y établir à-peu-près comme s'ils l'étoient (m). Pour ce qui regarde leur Commerce, outre les toiles qu'on leur apporte du Maduré, & qu'ils échangent avec le cuir du Japon & les épiceries des Moluques, ils tirent un immense profit de deux sortes de Pêches, qui se font ici; celle des Perles & celle des *Xanxus* (n). Les Xanxus sont de gros coquillages, semblables à ceux avec lesquels on a coutume de peindre les Tritons. Les Hollandois sont si jaloux de ce Commerce, qu'il iroit de la vie pour un Indien, qui oseroit en vendre à d'autres qu'à la Compagnie. Elle les achéte à vil prix, & les envoye au Bengale, où ils se vendent fort cher. On sçie ces coquillages selon leur largeur, pour en faire des brasselets, qui ont autant de lustre que l'yvoire. Ceux qu'on pêche sur cette Côte, dans une quantité extraordinaire, ont tous leurs volutes de droite à gauche. S'il s'en trouvoit qui les eussent de gauche à droite, ce seroit un tresor que les Gentils estimeroient des millions; parcequ'ils s'imaginent qu'un de leurs Dieux fut obligé de se cacher dans un Xanxus de cette espèce, pour éviter la fureur de ses ennemis.

Pêche des Xanxus.

Pêche des Perles.

LA Pêche des Perles enrichit la Compagnie de Hollande d'une autre manière. Elle ne fait pas pêcher pour son compte; mais elle permet à chaque Habitant du Pays, Chrétiens, Gentils, ou Mahométans, d'avoir, pour la pêche, autant de bâteaux que bon lui semble; & chaque bâteau lui paye soixan-

(k) Voyez le Tome XI. *pag.* 171.

(l) Ils s'en rendirent maîtres en 1658.

(m) Ils ont un Traité avec ce Prince, qu'ils nomment le *Teuver*.

(n) Baldæus écrit *Chankos*.

Description de la Côte de Coromandel.

soixante écus, & quelquefois davantage (*o*). Ce droit fait une somme considérable; car il se présente souvent jusqu'à six ou sept cens bâteaux. On marque à chacun l'endroit destiné pour sa pêche. Autrefois dès le mois de Janvier, les Hollandois déterminoient le lieu & le tems où elle devoit se faire cette année-là, sans en faire auparavant l'épreuve. Mais comme il arrivoit souvent, que la saison, ou le lieu marqué, n'étoit pas favorable, & que les huîtres manquoient, ce qui causoit un préjudice notable après les grandes avances qu'il avoit fallu faire, on a changé de méthode, & vers le commencement de l'année, la Compagnie envoye dix ou douze bâteaux au lieu où l'on a dessein de pêcher. Ces bâteaux se séparent en diverses Rades, & les Plongeurs pêchent chacun quelques milliers d'huitres, qu'ils apportent sur le rivage. On ouvre chaque millier à part, & on met aussi à part les Perles qu'on en tire: Si le prix qui se trouve dans un millier monte à un écu ou au-delà, c'est une marque que la pêche sera en ce lieu-là très-riche & très-abondante; mais si ce qu'on peut tirer d'un millier n'alloit qu'à trente sols, comme le profit ne passeroit pas les frais qu'on seroit obligé de faire, il n'y auroit point de pêche cette année-là. Lorsque l'épreuve réussit, & qu'on a publié qu'il y aura pêche, il se rend de toutes parts sur la Côte, au tems marqué, une affluence extraordinaire de peuple & de bâteaux, qui apportent toute sorte de marchandises. Les Commissaires Hollandois viennent de Colombo de l'Isle de Ceylan, pour présider à la pêche. Le jour qu'elle doit commencer, l'ouverture s'en fait de grand matin par un coup de canon. Dans ce moment tous les bâteaux partent & s'avancent dans la Mer, précédés de deux grosses Chaloupes Hollandoises, qui mouillent l'une à droite & l'autre à gauche, pour marquer les limites du lieu de la pêche, & aussi-tôt les Plongeurs de chaque bâteau se jettent à la hauteur de trois, quatre & cinq brasses. Un bâteau a plusieurs Plongeurs qui vont à l'eau tour à tour: Aussi-tôt que l'un revient l'autre s'enfonce. Ils sont attachés à une corde, dont le bout tient à la vergue du petit bâtiment, & qui est tellement disposée, que les Matelots du bâteau, par le moyen d'une poulie, la peuvent aisément lâcher ou tirer, selon le besoin qu'on en a. Celui qui plonge a une grosse pierre attachée au pied, afin d'enfoncer plus vîte, & une espèce de sac à sa ceinture pour mettre les huîtres qu'il pêche. Dès qu'il est au fond de la Mer, il ramasse promptement ce qu'il trouve sous sa main, & le met dans son sac. Quand il trouve plus d'huîtres qu'il n'en peut emporter, il en fait un monceau, & revenant sur l'eau pour prendre haleine, il retourne ensuite, ou envoye un de ses Compagnons le ramasser. Pour revenir à l'air il n'a qu'à tirer fortement une petite corde différente de celle qui lui tient le corps; un Matelot, qui est dans le bâteau, & qui tient l'autre bout de la même corde, pour en observer le mouvement, donne aussi-tôt le signal aux autres, & dans ce moment on tire en haut le Plongeur, qui pour revenir plus promptement détache, s'il peut, la pierre qu'il avoit

(*o*) Suivant d'autres, on paye ce droit des pierres, dont les Pêcheurs se servent; & c'est ce que les Hollandois appellent *Steengelden*. En échange, la Compagnie est engagée à maintenir les Pêcheurs, en cas d'attaque, & à faire reparer leurs bâtimens, s'il leur arrive quelque accident. *Voy. de Gautier Schouten.*

avoit au pied. Les bâteaux ne font pas fi éloignés les uns des autres, que les Plongeurs ne fe battent affez fouvent fous les eaux, pour s'enlever les monceaux d'huîtres qu'ils ont ramaffés. On a des exemples qu'ils fe font quelquefois poignardés. Ces Mers font remplies de réquiens fi forts & fi terribles qu'ils emportent quelquefois les Plongeurs. Comme les Habitans de cette Côte s'accoûtument dès l'enfance à plonger & à retenir leur haleine, ils s'y rendent habiles, & c'eft fuivant leur habileté qu'ils font payés (p). Avec tout celà le métier eft fi fatigant qu'ils ne peuvent plonger que fept ou huit fois par jour. Il s'en trouve, qui fe laiffent tellement tranfporter à l'ardeur de ramaffer un plus grand nombre d'huîtres, qu'ils en perdent la refpiration & la préfence d'efprit; de-forte que ne penfant pas à faire le fignal, ils feroient bien-tôt étouffés, fi ceux qui font dans le bâteau n'avoient foin de les retirer, lorfqu'ils demeurent trop long-tems fous l'eau. Ce travail dure jufqu'à midi, & alors tous les bâteaux regagnent le rivage.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

QUAND on eft arrivé, le maître du bâteau fait tranfporter, dans une efpèce de parc, les huîtres qui lui appartiennent, & les y laiffe deux ou trois jours, afin qu'elles s'ouvrent, & qu'on en puiffe tirer les Perles. Les Perles étant tirées & bien lavées, on a cinq ou fix petits baffins de cuivre, percés comme des cribles, qui s'enchaffent les uns dans les autres, enforte qu'il refte quelque efpace entre ceux de deffus & ceux de deffous. Les trous de chaque baffin font différens pour la grandeur; le fecond baffin les a plus petits que le premier, le troifième plus que le fecond, & ainfi des autres. On jette dans le premier baffin les Perles groffes & menuës, après qu'on les a bien lavées. S'il y en a quelqu'une qui ne paffe point, elle eft cenfée du premier ordre; celles qui reftent dans le fecond baffin font du fecond ordre, & de même jufqu'au dernier baffin, lequel n'étant point percé reçoit les femences de Perles. Ces différens ordres font la différence des Perles, & leur donnent ordinairement le prix, à moins que la rondeur, plus ou moins parfaite, ou l'eau plus ou moins belle, n'en augmente ou diminuë la valeur. Les Hollandois fe refervent toûjours le droit d'acheter les plus groffes: fi celui, à qui elles appartiennent, ne veut pas les donner pour le prix qu'ils en offrent, on ne lui fait aucune violence, & il lui eft permis de les vendre à qui il lui plaît. Toutes les Perles qu'on pêche le premier jour appartiennent au Roi de Maduré, ou au Prince de Marava, fuivant la Rade où fe fait la pêche. Les Hollandois n'ont point la pêche du fecond jour, comme on l'a quelquefois publié; ils ont affez d'autres moyens de s'enrichir par le Commerce des Perles. Le plus court & le plus feur eft d'avoir de l'argent comptant; car pourvû qu'on paye fur le champ, on a tout ici à fort grand marché. Il fe commet une quantité de vols & de fupercheries dans cette pêche. Pendant qu'elle dure, il règne pour l'ordinaire de grandes maladies fur la Côte, foit à caufe de la multitude innombrable de Peuple qui s'y rend de toutes parts, & qui n'habite pas fort à l'aife; foit à caufe que plufieurs fe nourriffent de la chair des huîtres, qui eft indigefte & mal-

fai-

(p) Le P. Martin, Auteur de cette Relation, traite de contes ce que l'on dit de l'huile que les Plongeurs mettent dans leur bouche, ou d'une efpèce de cloche de verre, dans laquelle ils fe renferment pour plonger.

Description de la Côte de Coromandel.

faisante; soit enfin à cause de l'infection de l'air: car la chair des huîtres, étant exposée à l'ardeur du Soleil, se corrompt en peu de jours, & exhale une puanteur, qui peut seule occasionner des maladies contagieuses.

Depuis bien des années, la vente des Perles se fait autrement, aux endroits de cette Côte. On remplit d'abord des tonneaux d'égale grandeur, d'huîtres que produit la pêche de chaque jour; ensuite on les ferme, & à mesure qu'il s'en trouve un certain nombre, on en fait la vente l'un après l'autre, au plus offrant, dans le Camp même, en présence des Commissaires de la Compagnie Hollandoise & du Souverain du Pays. Les Marchands, qui ont acheté de ces tonneaux, les font transporter chacun chez eux; les huîtres ayant été enfermées quelques jours s'ouvrent en partie d'elles-mêmes, ou facilement avec des couteaux. Pour chercher les Perles, on prépare des cuvettes remplies à moitié d'eau, & après avoir ouvert un tonneau, ce qui se fait en plein air, à cause de la puanteur, qui est horrible, l'eau épaisse, que les huîtres ont rendue, est vuidée par portions, & avec prudence, dans les différentes cuvettes qu'on a mis à ses côtés, & à chacune desquelles il y a deux ou trois personnes, qui ouvrent les huîtres, & les nettoyent, en cherchant au-dessus d'un crible fait exprès, pour découvrir s'il y a des Perles. On est quelquefois long-tems sans en trouver. Enfin, on visite toutes les pièces, & l'on passe toute l'eau, & ce qui reste au fond, par des cribles d'une cuvette à l'autre. Le prix d'un tonneau est ordinairement de dix risdales, argent de Hollande, plus ou moins, suivant l'opinion qu'on se forme de la pêche. Il arrive souvent qu'un tonneau ne donne pas la moitié, ni le quart en Perles, de la valeur de ce qu'il a couté. Quelquefois il en donne dix fois plus. On peut comparer le bonheur à cet égard, à celui des Lotteries (q).

Autres lieux de cette Côte.

La Côte de la Pêcherie, qui forme une espèce de Baye entre la Pointe de Ramanancor & le Cap de Comorin, a environ quarante lieues, plus ou moins, en droite ligne (r). Toute cette Côte est inabordable aux Vaisseaux de l'Europe, parceque les brisans y sont furieux, & que Tutucurin est le seul endroit où ils puissent passer l'Hyver; cette Rade étant couverte, comme on l'a dit, par deux Isles, qui en font la sûreté. On y voyoit autrefois un grand nombre de grosses & riches Bourgades; mais depuis la décadence des Portugais, tout ce qui s'y trouvoit de considérable a été abandonné & détruit. A l'exception de Tutucurin, qui contient plus de cinquante mille Habitans, Chrétiens & Gentils, il ne reste aujourd'hui que de misérables Villages, dont les principaux sont *Punicael* (s), *Alandaley*, *Manapar* (t), *Tala*, & quelques autres. La liberté, que les *Paravas*, qui font

(q) Ce dernier article est tiré du Dict. de Commerce.

(r) Il y a des Cartes qui l'étendent jusqu'à quarante-huit pour le moins.

(s) Ou comme les Indiens l'appellent, *Pounnei-cayel*; Lieu situé à huit degrés trente-huit minutes de Latitude. On se rend d'ici aisément par eau à Tutucurin, sans être obligé de ranger la Côte. Comme Punicael est sur le bord d'une petite Rivière, qui a deux embouchures, on remonte la première avec le flux, jusqu'au confluent des deux bras de la Rivière, & au reflux on descend jusqu'à la seconde embouchure, où se trouve Tutucurin. Entre cette Ville & Punicael, est un autre Bourg, que les Missionnaires Danois nomment *Killey*, ou *Kilevrin*, suivant la Carte de M. *de la Croze*, & *Callipatnam*, selon Schouten. Les Hollandois y ont aussi une Loge.

(t) Après Tutucurin, Manapar est l'endroit

font les Habitans de la Côte, avoient fous les Portugais, de trafiquer avec leurs voifins, les rendoit riches & puiffans; mais depuis que cette protection leur a manqué, ils fe font vûs bien-tôt opprimés & réduits à une extrême pauvreté. Leur plus grand Commerce aujourd'hui, vient de la pêche du poiffon, qu'ils tranfportent dans les terres, & qu'ils échangent avec le riz & les autres provifions néceffaires à la vie, dont cette Côte eft prefque entiérement dépourvue, n'étant couverte que de ronces & de fables brûlans; c'eft tout ce que l'on trouve, dans l'efpace de douze lieues, depuis Tala jufqu'au Cap de Comorin, avec fept ou huit Bourgades, qui ont chacune une Eglife dépendante de celle de Tala. Plus avant dans les terres, ce ne font que grands Bois infeftés de tigres, qui caufent beaucoup de dommage dans les environs. La crainte que ces cruels animaux infpirent, fait que les Habitans font extrêmement fur leurs gardes; ils allument de grands feux dans les Villages, & perfonne ne fort de fa maifon, durant la nuit, s'il n'eft efcorté par quelques hommes: les uns portent des torches allumées, & les autres battent le tambour, dont le bruit épouvante les tigres & les met en fuite.

Description de la Côte de Coromandel.

Le Cap de *Comorin* eft fitué à environ huit degrés & quelques minutes de Latitude (v). C'eft à ce Cap que fe terminent les hautes montagnes de *Gatte*, qui le rendent fameux, pour les merveilles qu'on en raconte. „ On affure, dit le Père Tachard, que dans cette langue de terre, qui n'a pas plus „ de trois lieues d'étendue, on trouve en même-tems les deux faifons de „ l'année les plus oppofées, l'Hyver & l'Eté, & que quelquefois, dans un „ même Jardin de cinq cens pas en quarré, on peut avoir le plaifir de voir „ ces deux faifons réunies, les arbres étant chargés de fleurs & de fruits „ d'un côté, pendant que de l'autre ils font dépouillés de toutes leurs feuil- „ les". Quoiqu'il en foit, il eft certain, que des deux côtés du Cap, les vents font toûjours oppofés, & que quand ils viennent de l'Oueft à la Côte Occidentale, ils foufflent de l'Eft à la Côte Orientale; de-forte que cette diverfité des vents, fur-tout lorfqu'elle eft durable, contribuant infiniment à celle des faifons, il n'eft pas incroyable, que vers la pointe du Cap, il puiffe y avoir, dans un affez petit efpace de terrain, des endroits tellement expofés à l'un des vents, & tellement à couvert de l'autre, que le froid ou le chaud, & les impreffions qui les fuivent, fe faffent auffi-bien fentir dans des lieux peu éloignés, que dans d'autres qui le feroient beaucoup davantage.

Cap de Comorin.

Sur la pointe méridionale du Cap de Comorin fe voit une Eglife, bâtie en l'hon-

Ce qu'on y voit.

droit le plus confidérable de cette Côte. Suivant l'obfervation qu'on y a faite, la hauteur du Pole eft de huit degrés vingt-fept minutes. Pour la Longitude, le P. Bouchet trouve, qu'elle eft affez réguliérement marquée à quatre-vingt dix-huit degrés quarante-cinq minutes.

(v) On a deux obfervations; l'une du P. Thomas, faite fur un tertre, qui s'élève fur le Cap même, & qui porte un Temple Indien, & l'autre par le P. Bouchet, fur la baffe terre, & au pied de la montagne. La première indique huit degrés cinq minutes, la feconde fept degrés cinquante-huit minutes. Mr. d'Anville croit, qu'en prenant un lieu moyen dans l'intervalle des deux indications, on peut conclure huit degrés & quelque chofe de plus. Les Cartes diffèrent extrêmement fur cette pofition importante.

Description de la Côte de Coromandel.

l'honneur de la S. Vierge, & au-dessous de cette pointe, un rocher, qui s'avance dans la Mer, & forme une espèce d'Isle. Ce lieu servit autrefois d'azile, pendant plusieurs mois, aux Chrétiens de la Côte, qui fuyoient la fureur des Maures. On a planté, sur le rocher, une grande croix, qui se découvre de fort loin. Un peu plus avant dans les terres que l'Eglise, quoique sur la même pointe, on remarque un grand Pagode situé Nord & Sud, à une lieue & demie des montagnes qui séparent le Royaume de Maduré de celui de *Travancór*, lequel s'étend au-delà du Cap de Comorin, le long de la Côte Occidentale. Comme ce Royaume n'appartient pas proprement au Malabar, & qu'il n'en a point été fait mention dans la Description de cette Côte, nous recueillirons encore, avec soin, les éclaircissemens que nous fournissent Mrs. les Jésuites, sur une Contrée peu connue des Voyageurs.

Royaume de Travancor.

Ce Pays est extrêmement peuplé, & l'on ne fait presque pas deux lieues terre à terre, sans trouver des Villes & de grandes Habitations; mais le Père Tachard, qui a eû le tems d'examiner la véritable situation de ces Places, témoigne que toutes nos Cartes de Géographie & de Marine les défigurent d'une étrange manière. Elles marquent, dit-il, des Isles sur la Côte de Travancor, qu'il a inutilement cherchées. Ce Royaume est terminé, du côté du Sud, par une assez grande Ville, nommée *Cotate*, située au pied des montagnes du Cap de Comorin, qui n'en est éloigné que d'environ quatre lieues. On nous la représente comme fort peuplée; mais sans fossés ni murailles. L'Eglise des Catholiques Romains, qu'on y a construite, est dediée à S. François Xavier, & l'opinion que les Jésuites font prendre des miracles qui s'y opèrent, la rend fameuse dans tout le Pays. Le *Topo* est comme le Collége de Travancor, où le Provincial fait ordinairement sa demeure, à une lieue de *Periepatan*. C'est une des plus petites Bourgades de la Côte. Les Jésuites y ont un grand nombre d'Eglises, dont les principales sont, du Sud au Nord, *Covalan*, *Cabripatan*, *Culecby* (*x*), *Poudoutorey*, *Reytoura*, & *Mampouli* (*y*), sans compter plusieurs autres qui en dépendent, & qui sont comme des succursales. En général la plûpart des Habitans des Côtes de la Pêcherie & de Travancor sont Chrétiens; mais c'est beaucoup que de leur donner ce nom, malgré les éloges magnifiques que la ferveur de ces Peuples ignorans & superstitieux, a mérité de leurs Pères spirituels.

Ville de Cotate.

Eglises des Jésuites.

Révolutions de cet Etat.

Tout l'Etat de Travancor est ouvert aux courses des *Badages*, qui viennent presque annuellement, du Maduré, faire le dégat dans les terres du Roi, qui en est tributaire; mais comme il ne paye ce tribut que malgré lui, les Badages sont obligés d'entrer quelquefois, à main armée, pour l'exiger, quoiqu'il lui seroit facile de se mettre à couvert de leurs incursions, si l'on fermoit, par une bonne muraille, le défilé des montagnes qu'ils sont obligés de passer, & qu'on y postât un petit Corps de Troupes. Sans celà, le Roi de Travancor ne sauroit tenir tête à tant d'ennemis, qu'il

(*x*) Ou *Colesbei*; la Compagnie des Indes de France s'est établie dans ce lieu depuis quelques années.

(*y*) A cinq ou six lieues de Coulan, ou Coylan.

qu'il n'a jamais vaincus qu'une seule fois par leur imprudence. Le Père Martin en rapporte les circonstances, qui sont assez singuliéres.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

„ Les Badages, dit-il, avoient pénétré jusqu'à *Corculam*, ou *Carcolan*, qui est „ la Capitale & la principale Forteresse de Travancor, & le Roi lui-même, „ par un trait de politique, qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, leur en „ avoit livré la Citadelle. Ce Prince se sentant plus d'esprit & de courage „ que n'en ont d'ordinaire les Indiens, étoit au desespoir de voir son Royau„ me entre les mains de huit Ministres, qui de tems immémorial laissant au „ Prince le titre de Souverain, en usurpoient toute l'autorité, & parta„ geoient entr'eux tous ses revenus. Pour se défaire de ces Sujets impé„ rieux, devenus ses maîtres, il fit un traité secret avec les Badages, par „ lequel il devoit leur livrer quelques-unes de ses terres, & leur remettre „ sa Forteresse, pourvû qu'ils le délivrassent de ces Ministres, qui le te„ noient en tutelle. Il y auroit eu en lui de la folie, de recevoir ainsi l'en„ nemi dans le cœur de ses Etats, & de vouloir, en rompant huit petites „ chaînes, s'en mettre une au col infiniment plus pesante, s'il n'eût pris „ en même-tems des mesures justes, pour chasser les Badages de son Ro„ yaume, après qu'ils l'auroient aidé à devenir véritablement Roi. Les „ Badages entrèrent à l'ordinaire sur les terres, sans trouver presque au„ cune résistance, & pénétrèrent jusqu'à la Ville Capitale. Là le Prin„ ce, avec des Troupes qu'il avoit gagnées, se joint à eux & les met „ en possession de la Place. On fait mourir un ou deux des huit „ Ministres qui le chagrinoient; les autres prennent la fuite, ou sau„ vent leur vie à force d'argent. Le Prince fait aussi semblant d'avoir „ peur; mais au-lieu de se cacher, il ramasse les Troupes, qui s'étoient dis„ persées, & vient fondre tout d'un coup sur la Forteresse de Corculam. „ Les Badages, qui ne s'attendoient point à être attaqués, sont forcés; „ on en tuë un grand nombre dans la Ville, & le reste gagne en desordre „ le chemin par où ils étoient venus. Le Prince les poursuit, le Peuple „ s'unit à lui, & l'on fait main basse de tous côtés sur les Barbares, avant „ qu'ils eussent le tems de se réconnoître, en-sorte qu'il n'y en eut qu'un „ très-petit nombre qui purent retourner chez eux. Après cette victoire, „ le Roi de Travancor r'entra triomphant dans sa Capitale, & prit en main „ le Gouvernement du Royaume. Il commençoit à se rendre redoutable „ à ses voisins, lorsque ceux de ses anciens Ministres, auxquels il avoit „ épargné le dernier supplice, & laissé du bien, pour vivre honnêtement, „ conjurèrent contre lui, & le firent assassiner un jour qu'il sortoit de son „ Palais. Ce vaillant Prince vendit chèrement sa vie. Il tua deux de ses assas„ sins; & en blessa un troisième grièvement; mais à la fin il succomba percé „ de mille coups, & mourut fort regretté de tous ses Sujets, & particuliè„ rement des Chrétiens, qu'il aimoit & qu'il favorisoit en tout. Cette „ tragédie arriva environ l'an 1697.

„ Les Ministres, qui avoient été les auteurs de la conspiration, se „ saisirent de nouveau du Gouvernement, & pour conserver quelque idée „ de la Royauté, mirent sur le Trône une sœur du Roi, dont ils fi„ rent un phantôme de Reine, sans crédit & sans puissance". Le Père Bouchet écrivoit, en 1719, que l'Etat de Travancor étoit, il n'y avoit pas

Description de la Côte de Coromandel.

longtems, sous la domination d'une Reine, qui se gouvernoit entièrement au gré de ses Ministres.

Suite de la Côte au Nord de Pondichery.

Congi-medu.

Aalem-parvé.

Reprenons la suite de la Côte de Coromandel, au Nord de Pondichery. Le premier endroit de remarque est *Congi-medu*, vulgairement *Congimer* (z), à quatre lieues marines de cette Ville. C'est un grand Bourg, dont les maisons sont fort écartées. Les Anglois & les Hollandois y ont eu autrefois des Loges, qu'ils ont abandonnées. *Aalem-parvé*, ou *Alaniparagè*, communément *Lamparave*, nouvelle Forteresse occupée par les Maures, vient ensuite (*a*), & à la même distance à l'égard de Congi-medu. Les Hollandois, à la requisition du Divan, y ont établi une Loge. Cinq lieues au-delà est un Temple nommé, *Connymere*, par les Anglois, qui y ont un Comptoir (*b*); & six miles plus loin, *Sadiranga-patnam*, qui signifie *Ville quarrée*, communément *Sadras* & *Sadras-patnam*, que M. d'Anville trouve, dans ses Mémoires, n'être qu'à quinze lieues marines de Pondichery, quoique d'autres en marquent seize à dix-sept. Cette Ville, qui est petite, ouverte & sans défense, appartient aux Hollandois, qui y ont une Loge considérable (*c*). Elle est située au Nord de la dernière branche du *Palarru*, ou *Paler*, qui se jette dans la Mer par quatre embouchures. On teint à Sadras quantité de toiles bleues.

Sadras-patnam.

La distance de Sadras à *St. Thomé* est de douze à treize lieues marines. Dans cet espace on trouve deux Places remarquables. La première est *Mâbali-puram*, ou *Maveli-puram* & *Maveli-varam*, à trois lieues de Sadras, où l'on voit plusieurs figures grotesques & curieuses, taillées dans le roc, des Pagodes de moyenne grandeur, & même un Chaudrier avec dix-huit piliers tout d'une seule pièce; mais ce qui s'attire la principale admiration des Spectateurs, c'est une énorme masse de rocher, de forme presque ovale, qui porte diagonalement sur un autre rocher, & se soûtient sur une baze fort étroite, dans une situation qui paroit des plus chancellantes; & cependant douze éléphans n'ont pû la renverser, au rapport des Bramines. Mâbali-puram est nommé communément les *Sept Pagodes*, parcequ'on y en compte autant; & ce lieu n'est presque habité que par des Bramines. Le second endroit de remarque est *Cabelon*, *Côbalam*, *Cobalao*, ou *Covelam* (*d*), petite Ville avec un Château appartenant au Grand Mogol, mais dont les Anglois détruisirent les Fortifications en 1752 (*e*). On passe un grand Fleuve avant que d'arriver à la Ville.

Mâbali-puram.

Cabelon.

SAINT-

(*z*) Les Anglois disent *Collamorye*; les Missionnaires Danois *Conimeri*, *Kunimôdu* & *Kunimori*.

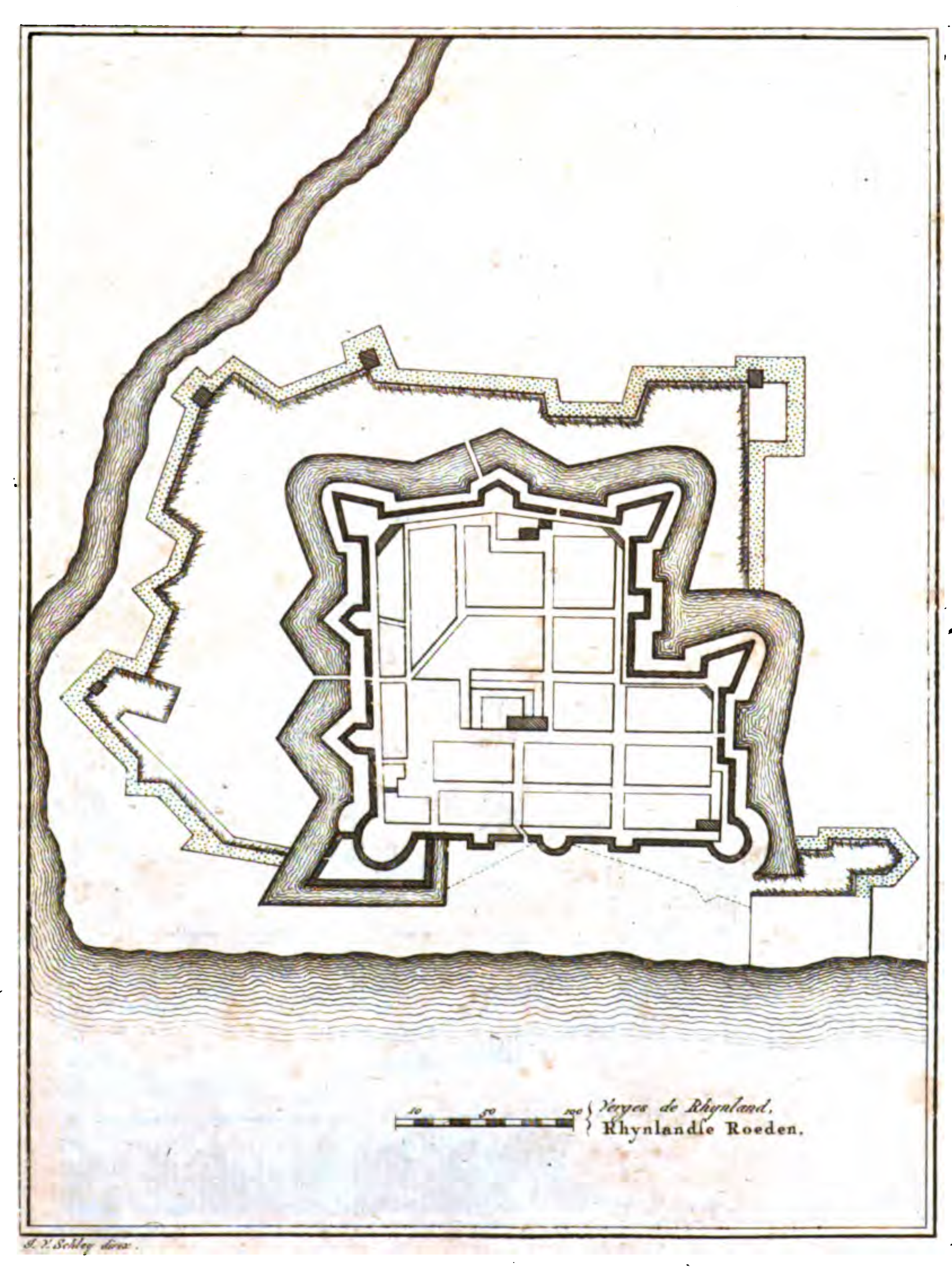
(*a*) Au-delà d'un grand Fleuve, qui paroit, dans nos Cartes, sous le nom de *Markana*, ou plutôt *Mareykânam*; mais les Missionnaires Danois donnent ce nom à un Village voisin, & celui de *Carbiel* au Fleuve.

(*b*) Du moins suivant la Carte & le Mémoire de M. Green, qui est le seul qui nous apprenne cette circonstance.

(*c*) M. Green ajoûte un Fort; mais il se trompe.

(*d*) *Convelland* dans le Journal de M. de la Haye, qui y ajoûte quelques circonstances. Voyez le Tom. XI. *pag.* 284.

(*e*) Ci-dessus, *pag.* 116. La Carte & le Mémoire de M. Green en font, par erreur, une Loge Hollandoise. La Compagnie d'Ostende, qui s'étoit établie dans ce lieu, le nommoit *Sadras-patnam*, au rapport des Missionnaires Danois. De-là vient que quelques Historiens, entr'autres l'Abbé Guyon, l'ont confondu avec la Place du même nom, où il y a un Comptoir Hollandois.



S^T THOMÉ.



RUINES DE S.T THOMÉ.

OVERBLIJFZES VAN S.T THOMÉ.

Description de la Côte de Coromandel.

S. Thomé.

Saint-Thomé, six lieues au-delà, tient la place d'une Ville Indienne, qui étoit autrefois très-puissante, sous le nom de *Maila-bouram*, *Meliâpur*, ou *Mailapur*; c'est-à-dire *Ville des Paons*, parceque les anciens Princes de cette Contrée portoient un Paon dans leurs armes (*f*). Les Portugais, qui s'en emparèrent en 1547, l'appellèrent S. Thomé, sur la tradition, qui veut que l'Apôtre S. Thomas y ait prêché la foi & souffert le martyre, bien que les légendes des Orientaux donnent le nom de *Calamina*, dont on ne retrouve plus de vestiges, à la Ville de l'Inde, où il termina par sa mort ses travaux Apostoliques. Quoiqu'il en soit, les Portugais bâtirent une Eglise près de Meliapur, & inventèrent une infinité de miracles, que *Gouvea*, *Tachard* & d'autres Jésuites, n'ont pas eû honte de confirmer dans leurs Relations. On a vû ailleurs les diverses révolutions que cette Ville a essuyées, jusqu'à l'année 1674, où elle fut prise sur les François (*g*). Le Roi de Golkonde la fit démolir peu de tems après. Les Portugais n'ont pas laissé de s'y conserver, dans un quartier plus éloigné, où ils s'étoient retirés. C'est dans ces environs où l'on voit le *grand Mont* & le *petit Mont*; deux endroits assez fameux, pour mériter une description particulière, mais dégagée de prodiges.

Le petit Mont.

Le petit Mont est un rocher fort escarpé de trois côtés; ce n'est que vers le Sud-Ouest qu'il a une pente aisée. On y voit deux Eglises, l'une qui regarde le Nord vers Madras, & qui est située au milieu de la montagne; on y monte par un degré de pierre fort spacieux, où se trouvent deux ou trois détours qui aboutissent à une esplanade de terre, qu'on a faite sur le rocher. De cette esplanade on entre dans l'Eglise de *Nôtre-Dame*. Sous l'Autel, qui est élevé de sept à huit marches, est une caverne, d'environ quatorze pieds de largeur, & quinze à seize de profondeur; ainsi il n'y a que l'extrêmité occidentale de la caverne qui soit sous l'Autel. Cette grotte, ou naturelle, ou taillée dans le roc, n'a pas plus de sept pieds dans sa plus grande hauteur: on s'y glisse avec assez de peine, par une crevasse du rocher, haute de cinq pieds & large d'un peu plus d'un pied & demi. Les Missionnaires Jésuites ont dressé un Autel vers l'extrêmité orientale de la grotte. Une espèce de fenêtre, d'environ deux pieds & demi, qui est au Sud, donne un jour fort obscur à toute la grotte. De l'Eglise de Nôtre-Dame, on monte sur le haut de la montagne, où les Jésuites ont élevé un petit Bâtiment. Il est fondé sur le rocher, qu'on a eu bien de la peine à applanir, pour rendre ce petit Hermitage tant soit peu commode. Vers le Sud du logis, qui est bâti en équerre, est l'Eglise de la *Resurrection*. On y voit une Croix, d'un pied de hauteur, dans un petit enfoncement pratiqué dans le roc, sur lequel est posé l'Autel de l'Eglise. Cette petite Croix, qui est en relief, & gravée dans le trou du rocher, à la grandeur près, ressemble parfaitement à la Croix du grand Mont, dont il sera parlé ci-dessous. On monte à l'Eglise de la Resurrection par un grand escalier de pierre, d'une pente fort roide, qui prend depuis le pied

(*f*) On voit aussi quantité de ces oiseaux dans les forêts voisines.

(*g*) Journal de la Haye, au Tom. XI. Mrs. d'Anville & Green ne parlent pas de ce dernier Siege.

Description de la Côte de Coromandel.

pied occidental de la montagne jusqu'à une esplanade quarrée qu'on a pratiquée devant la porte de l'Eglise. A côté de l'Autel, vers le Sud, on trouve une ouverture de rocher, qui a quatre ou cinq pieds de longueur, un pied & demi de largeur, & cinq à six pieds de profondeur. Au pied du petit Mont passe un Ruisseau, qui ne parut qu'au commencement du Siècle dernier: il se forma par le débordement des eaux d'un étang éloigné dans les terres, qu'une forte pluye fit crever; ce qui produisit ce petit canal, qui dans des tems de sécheresse n'est rempli que d'une eau saumache, parcequ'à deux lieues du petit Mont il communique avec la Mer. Ce fut vers l'an 1551, que le petit Mont, qui n'étoit auparavant qu'une éminence escarpée de rochers, commença à être défriché & applani pour la commodité des Pélerins, ainsi qu'il est marqué sur une grosse pierre qu'on a ménagée dans le roc, au haut de l'escalier, vers le Nord de la montagne. L'Eglise de Nôtre-Dame y fut bâtie, & on la donna aux Jésuites Portugais. Ceux-ci bâtirent ensuite le petit Hermitage, qui est au haut du rocher, & l'Eglise de la Resurrection.

Le grand Mont.

Le grand Mont n'est éloigné du petit que d'une demie lieue. A vûe d'œil il paroît trois ou quatre fois plus élevé & plus étendu que l'autre. En 1711, il n'y avoit pas plus de cinquante ans qu'il étoit aussi désert que le petit Mont, où il n'y a que deux maisons au bas de la montagne. Mais à présent les avenues du grand Mont sont toutes pleines de maisons fort agréables, qui appartiennent aux Malabares, aux Portugais, aux Arméniens, & sur-tout aux Anglois. Quand les Vaisseaux d'Europe sont partis de Madras, presque la moitié du beau monde de cette grande Ville, va passer des mois entiers dans ce lieu champêtre. L'Eglise de Nôtre-Dame est bâtie au sommet de la montagne. C'est le monument le plus célèbre des Indes. La Croix taillée dans le roc, est au-dessus du grand Autel de l'ancienne Eglise, qui a été depuis fort embellie par les Arméniens, & qu'on appelle maintenant *Nôtre-Dame du Mont*. Aussi-tôt que les Vaisseaux Portugais ou Arméniens l'apperçoivent en Mer, & qu'ils se voyent par son travers, ils ne manquent pas de faire une salve de leur artillerie. Cette Croix a environ deux pieds en quarré; les quatre branches en sont égales (*b*): elle peut avoir un pouce de relief, & elle n'a pas plus de quatre pouces d'étendue. Kircher dit qu'elle a des paons aux quatre extrêmités; mais Tachard, qui l'examina de près, fut convaincu que c'étoit effectivement des pigeons (*i*). On prétend que cette Croix est l'ouvrage de St. Thomas. Elle est d'un roc grossier & mal poli, d'un gris noirâtre, absolument semblable au rocher auquel elle tient de tous côtés. La Croix est entourée de quelques lettres anciennes, dont Gouvea & le P. Kircher ont donné une explication, que les Missionnaires Danois déclarent être fausse dans toutes ses circonstances; mais ce n'est pas ici le lieu à de pareilles discussions.

Madras.

A une lieue de S. Thomé, & un peu au-delà du grand Mont, est le célèbre

(*b*) La Figure que les Missionnaire Danois en donnent, fait une branche beaucoup plus longue.

(*i*) On n'en voit qu'un dans la même Figure.

lèbre Etablissement Anglois de *Madras-patnam*, ou *Madras* (*k*), autrement le *Fort St. Georges*, dont on se dispense de faire la description, après avoir donné déja un Plan exact, & une longue Relation du Siège de cette Ville. Sa situation est à treize degrés & environ quatorze minutes de Latitude. On ne s'arrêtera pas davantage à *Palliacate* (*l*), où est le Fort de *Gueldre*, qui appartient aux Hollandois, parce qu'il en a été assez parlé ailleurs (*m*). Mais quelques remarques sur l'intérieur des Terres, figurées dans nôtre Carte entre S. Thomé & Palliacate, ne doivent pas être négligées.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Palliacate.

Lac de Shemedu-vakkam.

La Rivière qui se jette dans la Mer, au Sud de la première de ces Villes, sort d'un Lac fameux, nommé *Shemedu-vakkam*, ou *Sembaram-pakkan*, qu'on dit avoir été creusé par ordre du Roi *Choren*, ou de sa sœur, & qui est à quatre ou cinq lieues de la Côte. De Madras à Palliacate, dont la distance est de huit lieues marines, un Canal sépare le continent du rivage, sur lequel on prétend que la Mer travaille & le dégrade. Ce Canal reçoit deux Rivières, dont la première, nommée *Cortelaer*, vient du Lac de *Kâweri-pakkam*, nom d'une Ville située à un mile de son bout méridional, & à six d'Arcatte. Le Cortelaer traverse la langue de terre, environ par le milieu, & se jette dans le Golfe de Bengale. La seconde Rivière ne passe point le Canal; mais l'on n'en marque ni le nom, ni la source, qui est fort éloignée de l'autre.

Canal entre Madras & Palliacate.

Lac de Kâweri-pakkam.

Lac & Isle Erikan.

Au Nord de Palliacate, un grand Lac de huit lieues de longueur, qu'on nomme *Frikans*, de même que la petite Isle qu'il renferme, décharge ses eaux dans la Mer tout près de cette Ville. Ce Lac, observe M. d'Anville, n'avoit point paru dans les Cartes avant celles qu'il a publiées; défaut que M. Green attribue à l'indolence des Hollandois, qui, uniquement occupés de leur Commerce, ne s'embarrassent guères de cultiver les Sciences. Cependant Havart & Valentyn parlent *des Isles Erikan*, comme appartenant à la Compagnie; mais la Carte du dernier les place, par erreur, dans le Golfe. Dès l'année 1726, les Missionnaires Danois avoient fait connoître le Lac & l'Isle, qu'ils nomment *Erukam*, & qui est remplie de ronces & de serpens. Les Hollandois y ont un Village; ils font cette promenade dans des Chaloupes. Le Lac reçoit plusieurs Rivières, dont on ne connoit pas le cours.

Fameux Pagode de Tiru-peti.

On ne sauroit s'empêcher de dire un mot du Pagode de *Tiru-peti* (*n*), situé à-peu-près vis-à-vis de Palliacate, quoique la distance soit d'environ trente lieues Françoises. C'est un Temple des plus fameux, en un mot la Lorette de cette partie de l'Inde (*o*). L'emplacement de *Tiru-peti* connu, une indication positive, qui ne le met qu'à *une lieue* de *Chandegri*, a découvert, en dernier lieu, à M. d'Anville, la véritable situation de cette ancienne Capitale du Royaume de *Bisnagar*, ou *Narsingue*, ignorée jusques-là des Géo-

(*k*) Les Indiens la nommoient anciennement *Chinne-patnam*.

(*l*) Selon les Missionnaires Danois, son nom Indien est *Parrey-Takkaru*; mais les Hollandois écrivent *Palleam-Wedam-Caddou*; c'est-à-dire *Vieille Forteresse*.

(*m*) Voyez le Tome XIII. *pag.* 27. & le Plan du Fort de Gueldre qui s'y trouve. On a remarqué que c'étoit autrefois le Siège du Gouvernement des Hollandois sur cette Côte.

(*n*) Les Missionnaires Danois écrivent *Tiru-pedi*, qu'on nomme communément *Tripeti*.

(*o*) Voyez sur Tiru-peti le Tome XIII. *pag.* 460.

Description de la Côte de Coromandel.

Géographes, & même de M. de Lisle, qui l'en éloigne d'environ vingt-cinq lieues (*p*). Mais en rectifiant ce point important de Géographie, M. d'Anville est accusé d'être tombé dans d'autres erreurs, dont la principale vient de l'idée distincte qu'il s'est formée de deux Royaumes, l'un de Bisnagar & l'autre de Narsingue, qu'on confond, dit-il, sans fondement; tandis que M. Green soûtient le contraire, & tire de ses autorités plusieurs conséquences, qui servent à éclaircir l'Histoire curieuse, mais fort obscure, des révolutions de ce fameux Empire (*q*).

Masulipatnam.

C'est à Palliacate que finit nôtre Carte; mais *Masulipatnam* ferme la partie Septentrionale de la Côte de Coromandel, par la hauteur de seize degrés & demi (*r*). Cette Ville est à l'entrée d'un Canal sorti d'un bras du *Krishna*, & un autre bras du même Fleuve la couvre du côté du Nord. Elle est Capitale d'un *Sercar*, ou d'une Province, qui comprend plusieurs *Paraganés*, ou Districts particuliers. Ce Sercar, composé de sept Paraganés, du nombre desquels est celui de *Narsapur*, a été accru du Sercar de *Nisampatnam*, & de trois Paraganés détachés du Sercar de *Kondé-pali*. Les principales Nations de l'Europe, avoient autrefois des Comptoirs à Masulipatnam; mais on a vû, dans l'Article précédent, que les François ont pris possession de cette Ville, en 1750, en vertu de la concession qui leur en a été faite par le Souba de Golkonde. Sa situation est fort avantageuse pour le Commerce. Les toiles peintes qu'on y travaille, sont les plus estimées de toutes celles qui se fabriquent aux Indes. On voit à Masulipatnam, un pont de bois, le plus long, qui soit peut-être au Monde; il est inutile dans les grandes marées, où la Mer couvre beaucoup de terrain (*s*). On y respire un air mauvais. Ce qu'on appelle l'Isle de *Divi*, est le terrain renfermé entre le bras de *Sipeler*, émané du Krishna, & la Côte tendante à Masulipatnam (*t*).

Côte d'Orixa.

Ceux qui terminent la Côte de Coromandel à Masulipatnam, nomment

(*p*) Dans la Carte des Côtes de Malabar & de Coromandel, où il a tracé au hazard la route de Tavernier, qui après avoir passé *Kaman* (*Cambara*), *Emelipata* (apparemment *Homalapaleam*), & *Doupar* (Dupara), arrive à un Pagode qu'il nomme *Tripanté*, & lequel ne peut guères être que celui de *Masierla*, en deça de *Tala-pili*, dont Havart donne une description assez convenable. A la vérité Tavernier met Masierla seize lieues plus loin; mais il est bien permis de supposer qu'il y a, en cet endroit, quelque confusion dans sa route. Les Géographes connoissent son inexactitude. Quoiqu'il en soit, son Tripanté n'a rien de commun avec Tiru-peti, dont il est ici question, & M. d'Anville a eu raison de les regarder comme deux Pagodes différens. Voyez à ce sujet nôtre Tom. XIII. *pag*. 34. *Havart*. II. Part. *pag*. 145., & les *Eclaircissemens* de M. d'Anville avec ses Cartes.

(*q*) Sa principale remarque tombe sur un anachronisme très-considérable de cette Histoire, dont nous nous sommes apperçus, par d'autres rapports, qu'on peut voir au Tome XIII. *pag*. 424. La sçavante dissertation de M. Green y ajoûte de nouveaux argumens, qui rendent l'erreur encore plus palpable; mais ces sortes de discussions n'étant pas du goût de tous les Lecteurs, nous ne touchons ici qu'en passant cet important article. Voyez les *Eclaircissemens* de M. d'Anville, *pag*. 126 à 128, & l'*Explanation of the Map* &c. de M. Green, *pag*. 11 à 18.

(*r*) Suivant le P. Bouchet. M. d'Anville range cette Ville par seize degrés environ dix-neuf minutes, sans indication précise.

(*s*) On a donné une belle Vûe de Masulipatnam, au Tome XI. *pag*. 285.

(*t*) Quinze miles au Sud de Masulipatnam, les Hollandois ont eu une Loge, à *Petapouli*, ou *Peta-pili*, & *Nisam-patnam*, suivant les Indiens. M. d'Anville croit que ce sont deux lieux différens.

ment Côte d'*Orixa*, celle qui continue jusqu'au Bengale (v). Quoiqu'il y ait plusieurs Ports, ils sont tous si mauvais que les Européens n'y font presqu'aucun Commerce. La Compagnie Hollandoise ne laissoit pas d'y avoir quelques petites Loges, comme *Palicol*, à dix-huit miles de Masulipatnam; *Daatzeron*, à douze lieues de Palicol, & *Bimilipatnam*, quatre lieues au-delà de *Visiagapatnam*, où les Anglois sont actuellement établis. C'est un Bourg d'environ six mille Habitans Gentils, mais la plûpart pauvres. La Province d'Orixa ne commence proprement qu'après Bimilipatnam. Voici ce que le Père Tachard nous apprend de ses principales Places.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Divers petits Comptoirs.

Ganjam.

„ GANJAM (x) est une des Villes les plus marchandes qu'on trouve depuis Madras jusqu'à Bengale. Tout y abonde, & le Port est très-commode. Dans les plus basses marées, son entrée a toûjours cinq ou six pieds d'eau, & neuf ou dix dans les eaux vives. On y bâtit des Vaisseaux en grand nombre & à peu de fraix. Tachard y vit quatre-vingt-huit Vaisseaux à trois mâts échoués sur le rivage, & environ dix-huit sur le Chantier qu'on construisoit tout à la fois. La facilité & l'abondance du Commerce y auroient sans doute attiré les Nations Européennes, si la jalousie des Habitans ne s'étoit opposée à leur établissement. Ces Peuples, quoique soûmis aux Mogols, s'imaginent conserver leur liberté, parcequ'ils sont en possession de n'avoir aucun Maure pour Gouverneur dans leur Ville. Cependant ils permettent aux Maures d'y fixer leur demeure; mais ils sont fort en garde contre eux, & bien plus encore contre les Européens. Ils ne veulent pas souffrir qu'ils renferment leurs maisons de murailles, dans la crainte qu'ils n'en fissent bien-tôt des Forteresses. Aussi n'y a-t-il, dans toute la Ville, qu'un grand Pagode & la Maison du Gouverneur Gentil, qui soyent de brique. Toutes les autres maisons sont construites d'une terre grasse, enduite de chaux par dedans & par dehors, elles ne sont couvertes que de paille & de joncs, & il en faut changer de deux en deux ans, ce qui est assez incommode. La Ville est d'une grandeur médiocre, les ruës sont étroites & mal disposées; le peuple y est fort nombreux. Elle est située sur une petite élevation le long de la Rivière, à un quart de lieue de son embouchure. Douze ans auparavant, en 1711, elle étoit plus considérable par ses richesses & par le nombre de ses Habitans; elle étoit alors beaucoup plus proche de la Mer; mais un vent d'Est des plus violens, qui s'éleva vers le soir, fit déborder les eaux de la Mer, qui submergèrent la Ville. Peu de ses Habitans échappèrent au naufrage.

„ QUOIQUE les Indiens soyent superstitieux à l'excès, & qu'ils ayent ailleurs un grand nombre de Pagodes, on n'en voit néanmoins qu'un à „ Gan-

(v) Quelques Auteurs donnent à la Côte, depuis la Pointe de Divi à celle de *Gaudewari*, le nom de Côte de *Gergelin*; mais on appelle plus communément Côte d'*Orixa*, toute l'étendue de celle qui est entre Coromandel & le Gange.

(x) Sa situation, suivant le P. Tachard, est par dix-neuf degrés & demi de Latitude; trois degrés de variation Nord-Est. M. d'Anville témoigne quelque incertitude sur sa position, parcequ'il la trouve, dit-il, autre part confondue avec *Sonneveron*.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

„ Ganjam, qu'on avoit commencé à bâtir seulement depuis vingt ans. Ce „ Pagode n'est qu'une tour de pierre massive, & de figure polygone, haute „ d'environ quatre-vingt pieds, sur trente à quarante de base. A cette „ masse de pierre est jointe une espèce de salle, où devoit reposer l'Idole „ *Coppal*, quand l'Edifice seroit fini. En attendant on l'avoit mis dans „ une maison voisine, où elle étoit servie par des Sacrificateurs & des De- „ vadachi, ou filles prostituées.

Barampour.

„ LA Ville de *Barampour*, est encore plus considérable que celle de Gan- „ jam, soit par la multitude & la richesse de ses Habitans, soit par le grand „ Commerce qu'on y fait de toiles & de soyeries. Cette Ville étant située „ entre la Côte de Gergelin & celle d'Orixa, on y parle communément les „ langues de ces deux Provinces. Barampour est à quatre lieues de Ganjam; „ la Forteresse y est remarquable. Elle consiste en deux rochers de médiocre „ hauteur, qui sont environnés d'une muraille de pierre presqu'aussi dure „ que le marbre. Elle a bien mille pas de circuit; ses murs vers le Nord „ sont baignés d'une petite Rivière, qui va se jetter dans la Mer une lieue „ au-dessous. On dit à Tachard qu'il y avoit, sur la porte, une inscription „ si ancienne, que personne n'en connoissoit les caractères; mais les Mau- „ res ne veulent pas permettre aux Européens d'en approcher; crainte „ qu'ils ne s'en emparent, ce qui seroit facile, puisqu'il n'y a personne „ pour la défendre. On l'assura qu'il n'y avoit guères que soixante ans, „ qu'un homme du Pays, avec cent de ses Compatriotes, y avoit tenu tê- „ te, pendant deux ans, à une Armée formidable de Maures, & que cet- „ te poignée de gens n'avoit pu être réduite que par la famine. Tout le „ plat Pays est bien cultivé, sur-tout auprès des montagnes, où le riz & „ le bled viennent en abondance deux fois l'année, de même qu'au Ben- „ gale; mais l'air y est beaucoup plus sain, & les bestiaux y sont plus gros „ & plus vigoureux.

„ TACHARD ne put découvrir le moindre vestige de Christianisme, ni „ dans la Ville de Ganjam, ni dans celle de Barampour. Cependant il „ croit que l'Evangile s'y établiroit aisément, si l'on y envoyoit des Mis- „ sionnaires. Ces Peuples sont d'un naturel docile, & n'ont qu'un médio- „ cre attachement pour leurs Idoles, sur-tout à Barampour, où les Pago- „ des sont fort négligés. Néanmoins il règne à Ganjam un déréglement de „ mœurs qui n'a rien de semblable dans toute l'Inde. Le libertinage y est „ si public, & si effréné, que le Père Tachard dit avoir entendu publier à „ son de trompe, qu'il y avoit du péril à aller chez les Devadachi qui de- „ meuroient dans la Ville; mais qu'on pouvoit voir en toute sureté celles „ qui desservoient le Temple de Coppal. Les Peuples de l'Orixa sont „ moins dissolus. Quelques Brames du Pays assurèrent le Missionnaire, „ qu'il est rare d'y trouver un Ourias qui ait deux femmes, & que c'est „ parmi eux un libertinage desapprouvé, quand un homme en épouse deux, „ sur-tout si la première n'est pas stérile.

Jagrenat fameux Pagode.

„ QUINZE à seize lieues au Nord de Ganjam, assez près de la Mer, on „ trouve la Ville de *Jagrenat*, dont le Pagode, qui est à une lieue dans „ les terres, est sans contredit le plus célèbre & le plus riche de toute

„ l'Inde:

„ l'Inde: l'Edifice en est magnifique, fort élevé, & d'une très-vaste enceinte. Ce Pagode est encore considérable par le nombre de Pélerins qui s'y rendent de toutes parts, par l'or, les perles & les pierreries dont il est orné: il donne son nom à la grande Ville qui l'environne, & à tout le Royaume. On le découvre en Mer de dix à douze lieues, quand le tems est serein. Tachard auroit fort souhaité de s'instruire par lui-même des particularités qu'on en raconte; mais on lui dit que l'entrée n'en étoit permise qu'aux Idolâtres. Les Maures mêmes n'osent en approcher; on est sur-tout en garde contre les François. Il passe pour constant, dit-il, qu'un François déguisé, trente ans auparavant, s'étant glissé dans le Temple, y enleva, pendant la nuit, un gros rubis, d'un prix inestimable, qui formoit un des yeux de l'Idole.

Histoire de son origine.

„ Ce Temple est sur-tout célèbre par son ancienneté. L'histoire de son origine est singulière. La tradition du Pays apprend, qu'après un ouragan des plus furieux, quelques Pêcheurs Ourias trouvèrent sur la plage, qui est fort basse, une poutre, que la Mer y avoit jettée; elle étoit d'un bois particulier, & personne n'en avoit vû de semblable: elle fut destinée à un ouvrage public, & ce ne fut pas sans peine qu'on la traîna jusqu'à la première Peuplade, où l'on bâtit ensuite la Ville de Jagrenat. Au premier coup de hache qu'on lui donna, il en sortit un ruisseau de sang. Le Charpentier interdit, cria aussi-tôt au prodige; le Peuple y accourut de tous côtés, & les Brames, encore plus intéressés que superstitieux, ne manquèrent pas de publier que c'étoit un Dieu, qui devoit être adoré dans le Pays. On voit au Pegu & à Tenasserim quantité d'arbres d'un bois rouge. Quand il n'est pas coupé dans la bonne saison, si on le laisse longtems au Soleil, il ne manque pas d'être rongé en dedans par les vers, qui creusent jusqu'au cœur du bois. Qu'on le jette ensuite dans l'eau, il en est bien-tôt abbreuvé; il s'y fait des réservoirs, & l'eau en sort en abondance lorsque la hache pénétre un peu avant. Ainsi il n'y avoit rien que de naturel dans cette eau rougie; mais les Idolâtres, abusés par leurs Brames, étoient ravis d'y trouver du prodige. On en fit donc une statue de cinq à six pieds de hauteur, mais très-informe & qui représente plutôt la figure d'un singe que celle d'un homme: ses bras sont étendus & tronçonnés un peu plus bas que le coude; apparemment parce qu'on a voulu faire la statue d'une seule piéce; car on ne voit point de statues mutilées dans l'Inde, & elles passent dans l'esprit de ces Peuples pour monstrueuses.

„ On ne sauroit croire la foule & le concours des Pélerins qui viennent à Jagrenat de toute l'Inde, soit en-deçà, soit en-delà du Gange. Le tribut qu'on tire de ces Pélerins est un des plus grands revenus du Raja de cette Ville. En y entrant on paye pour lui trois roupies aux Gardes de la porte. Avant que de mettre le pied dans l'enceinte du Temple, il faut présenter une roupie au principal Brame: c'est la moindre taxe que les plus pauvres ne peuvent pas se dispenser de payer. Les riches donnent des sommes considérables, & il y en a eu qui ont payé plus de huit mille roupies. Les Gentils des Côtes de Gergelin & d'Orixa ont

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

„ continuellement Jagrenat dans la bouche: ils l'invoquent en toute rencontre; & c'est en prononçant ce nom, qui leur est vénérable, qu'ils font sûrement tous leurs marchés, ou qu'ils prêtent leurs fermens (y).

Catek, Résidence du Raja du Pays.

„ Le Raja du Pays est en apparence tributaire du Grand Mogol, & prend même le titre d'Officier de l'Empire. Tout l'hommage qu'on exige de lui, c'est que la première année qu'il prend possession de son Gouvernement, il visite en personne le Nabab de *Catek*, Ville considérable entre Jagrenat & *Balassor*. Le Raja ne fait sa visite que bien escorté.

Pointe des Palmiers.

„ Dans la petite traversée de Ganjam à la *Pointe des Palmiers*, on passe la *fausse Pointe*, qui est très-dangereuse dans la saison des vents du Sud, parceque l'enfoncement qu'elle fait est entiérement semblable à celui de la véritable, & tous les jours on s'y trompe, au danger de faire naufrage: car quand on y est une fois entré, il n'est pas facile de s'en retirer. On peut cependant reconnoître la fausse Pointe aux bords du rivage, qui sont fort escarpés, & aux terres blanches qu'on apperçoit par intervalles. Si l'on fait attention à ces remarques, on n'y sera pas surpris. La véritable Pointe des Palmiers est une terre basse & noyée, où il paroit des arbres éloignés les uns des autres, bien avant dans la Mer, sans qu'on puisse voir le rivage que d'une manière confuse.

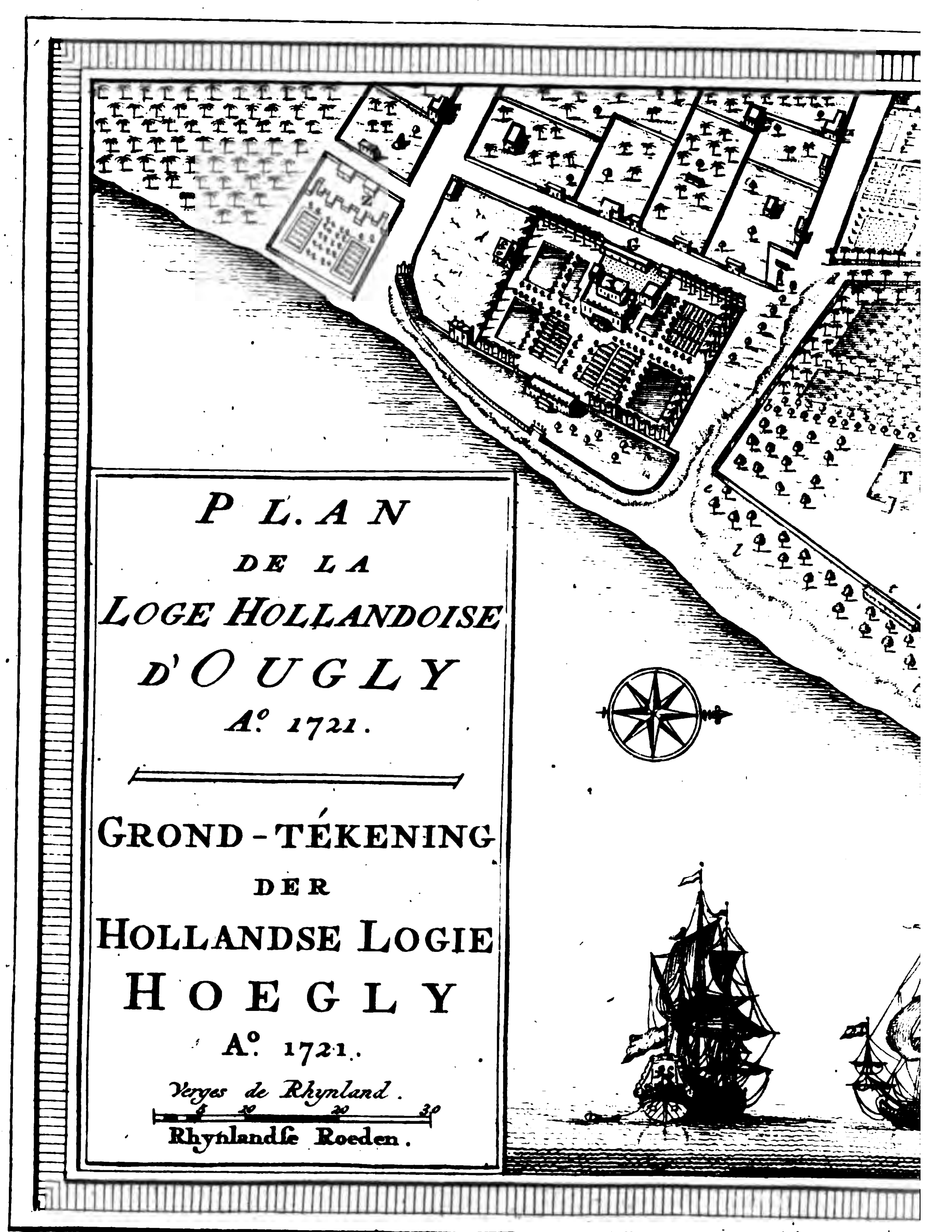
„ Après avoir passé la Pointe des Palmiers, & avant que d'arriver à la Rade de Balassor, qui en est éloigné de quinze lieues, les marées violentes font souvent dériver les Vaisseaux jusques près de *Canaca*, nom d'une Rivière au Sud-Ouest de l'enfoncement de la Pointe des Palmiers. Ces Habitans ont la réputation d'être de grands Voleurs.

Bancs de sable, à l'embouchure du Gange.

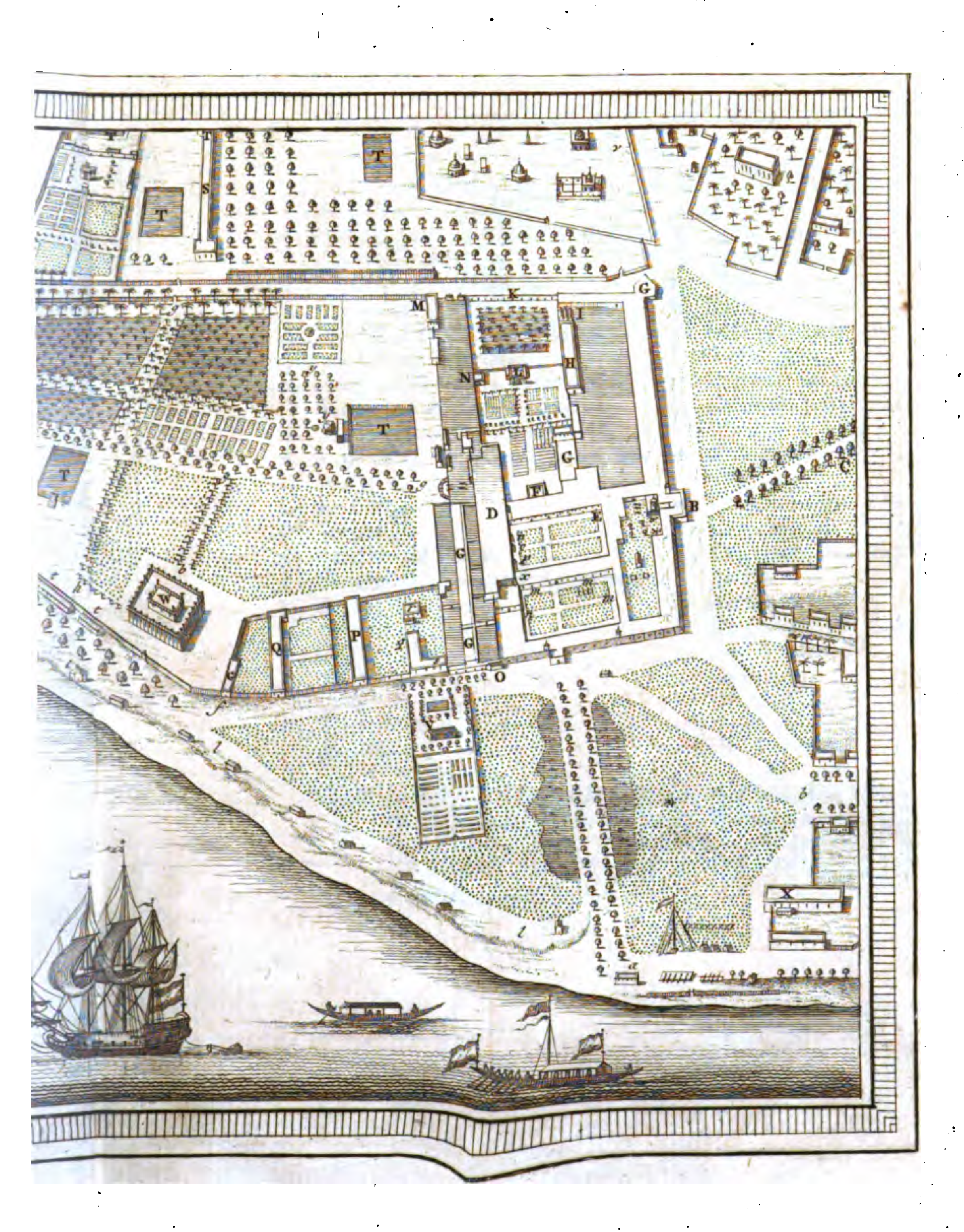
„ Toute l'embouchure du Gange est occupée par un grand Banc, qu'on appelle *les Brasses*; elles ne sont que du côté de l'Ouest: à l'Est on peut entrer & sortir du Gange, sans passer sur aucun Banc. Nul Vaisseau n'entre jamais par la Passe de l'Est, quoique tous y passent en sortant. Une infinité de Bancs cachés qui l'environnent, & qui s'étendent fort loin dans la Mer, rendent cette Passe très-dangereuse. Ces Bancs forment un Canal fort étroit à l'embouchure du Gange, qu'on découvre aisément en sortant, parceque le Canal est près des terres; mais on ne peut le connoître quand on vient du large. Les grands Vaisseaux attendent le demi flot pour passer les deux Brasses, & vont mouiller dans un endroit où il y a toûjours cinq ou six brasses d'eau: on l'appelle la *Chambre du Diable*, parceque la Mer y est extrêmement haute, quand le vent est violent, & que les Vaisseaux y sont en danger. Les Brasses ne changent jamais: les petits Vaisseaux passent la première Brasse, qui n'a pas plus „ de

Chambre du Diable.

(y) Nos Voyageurs, sur-tout Thevenot & Tavernier, disent des merveilles de ce Pagode; mais le Père Bouchet avoue que la plûpart des choses qu'on en rapporte lui paroissent assez suspectes. Comment Thevenot auroit-il bien connu Jagrenat, lui qui le met dans le Bengale, tandis qu'il est sur la Côte d'Orixa, tout près de celle de Coromandel, à vingt-sept lieues au Sud de la *Pointe des Palmiers*, à la Latitude de vingt degrés, ou selon d'autres, dix minutes moins; erreur que M. *Lenglet du Fresnoy* a suivie dans sa Géographie.



J.V. Schley direx.



T
T
S
T
K
G
M
I
H
N
T
G
C
F
B
D
E
T
G
W
Q
P
G
G
O
X

EXPLICATION

Des Renvois du Plan de la Loge Hollandoiſe D'OUGLY.

A. Porte d'eau de la Loge.
B. Porte de la Campagne.
C. Chemin qui conduit à la Maiſon du Maître d'Hôtel.
D. Logement du Directeur.
E. Logement du Second.
F. Lieu où l'on viſite les Toiles.
G. Cuiſines de Vivandiers.
H. Magaſin de cables & cordages.
I. Lieu où l'on tient les ancres.
K. Manufacture de toiles à voiles.
L. Logement du Conſolateur des Malades.
M. La Forge.
N. La Priſon.
O. Maiſon du Fiſcal.
P. Ecuries de chevaux & d'éléphans.
Q. L'Hôpital.
R. Jardin du Village.
S. La Corderie.
T. Baſſins, ou Reſervoirs.
V. Jardin du Fiſcal.
W. Maiſon & Jardin de la Compagnie.
X. Maiſon du Maître des Equipages.
Y. Jardin du Directeur.
Z. Jardin du Second.
a. Chemin qui conduit à la Rivière.
b. Bazar, ou Marché.
d. e. f. Muraille du Jardin de la Compagnie.
g. h. Allées du Jardin.
y. Cabinet, Jet-d'eau & Labyrinthe.
l. Chemin le long de la Rivière.
m. Logemens des Aſſiſtans & autres Officiers.
n. Logement du Caiſſier.
o. Logement de l'Enſeigne.
p. Logement de l'Inſpecteur des Magaſins.
q. Le Chantier.
r. Logement des Canoniers.
s. La Tonnelerie.
t. Greniers.
v. Cimetière.
w. Corps-de-Garde.
x. La Sécretairie.

Nota. La Lettre A, qui manque dans le Plan, doit être placée au bout de l'allée qui va de *a*, ou du Rivage, à la Loge. On a paſſé le *c* & le *k*; le *b* eſt deux fois pour *h*, au Jardin; & l'*y* tient la place de l'*i*; mais ces fautes, qu'il eſt trop tard de corriger, ne ſont d'aucune importance.

Description de la Côte de Coromandel.

„ de deux lieues, & se rendent dans le Canal le long de la terre. On est „ souvent plusieurs jours à remonter le Gange jusqu'à *Chandernagor*, & ce „ n'est pas sans des périls continuels. On ne sauroit croire combien de „ Vaisseaux périssent sur cette Rivière; les plus grands y navigent jusqu'à „ *Ougli*; c'est-à-dire, plus de quatre-vingt lieues depuis l'embouchure du „ Gange. Le riche Commerce qu'on fait à Bengale ne permet pas de fai- „ re attention à ces pertes fréquentes. Toutes les Nations y apportent de „ l'argent, & elles n'en rapportent que des effets. Les Anglois seuls y a- „ voient apporté, cette année 1711, plus de six millions d'écus".

Quand on est à la Rade de Balassor, où les Anglois, les François & les Hollandois ont des Loges, on envoye à terre chercher un Pilote Côtier, pour passer les Bancs de sable avec la marée. On remonte la Rivière environ soixante lieues (z); les vingt premières se font à travers des forêts immenses; ensuite on découvre un Pays assez peuplé. Les Européens de différentes Nations y ont ménagé plusieurs endroits propres à recevoir les Vaisseaux. *Coulpy* est un assez bon mouillage. Les Vaisseaux François & Anglois y restent d'ordinaire. Les Hollandois montent jusqu'à *Folta*, quinze lieues plus haut; les uns & les autres, lorsque la saison & le courant le permettent, conduisent leurs Vaisseaux jusques devant leurs Loges.

Etablissemens Européens.

Collicata est une des plus considérables Colonies que la Compagnie d'Angleterre ait dans les Indes. Huit lieues plus haut, on trouve Chandernagor, Comptoir de la Compagnie de France. Tous ces lieux sont fort connus par les Relations précédentes; mais on a, sur l'Etablissement Hollandois de Bengale, des éclaircissemens très-curieux, qu'on chercheroit en vain dans les Voyageurs.

Description d'Ougli.

„ Leur principale Loge, dit M. *Garcin*, est à *Chinchora*, très-beau & „ très-grand Village, qui appartient en propre à la Compagnie. Il porte „ le nom d'*Ougli*, qui est celui d'une méchante Forteresse du Grand Mo- „ gol, située sur le Gange, à une lieue plus haut, où les Hollandois „ avoient déja demeuré. Comme Chinchora leur convenoit mieux à tous „ égards, ils obtinrent du Souverain ce lieu commode sur le Gange, & „ bâtirent la belle Loge qu'ils y ont. Ils lui donnèrent le nom d'Ougli, „ pour ne point changer le titre de leur demeure au Bengale. Cette Loge „ est entourée d'une grande muraille fort épaisse, formant un quarré long „ de cent vingt toises de front, & de soixante-quinze de largeur. Elle est „ très-haute, & fait partie des Magasins, qui y règnent tout autour inté- „ rieurement. Au-dessus de ces Magasins, est une forte Terrasse, à la „ manière des Orientaux, large de huit toises, comme le font les Maga- „ sins. Le tout est bâti de pierres ou de briques. Cette Terrasse, très- „ unie

(z) On navige sur le Gange dans des *Bazaras*, espèce de Barque à Rameurs, de différentes grandeurs, avec une ou deux chambres sur l'arrière. Cette manière de naviger sur le Gange, est absolument nécessaire, à cause des inondations, qui viennent régulièrement en certains mois de l'année, & qui forment ensuite une multitude prodigieuse de Canaux, dont tout le Pays est entrecoupé.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

„ unie & magnifique, est la plus belle promenade qu'on puisse voir; on „ découvre de-là le Village, une bonne partie de la Rivière, & des allées „ d'arbres, qui servent d'avenues à la Loge. On y peut placer du canon „ dans le besoin. Il y a un Bastion à un des angles, du côté du Village, „ pour y mettre aussi du canon. La Loge a trois portes, deffendues cha- „ cune par une avance quarrée, qui tient lieu d'un Bastion. Les Magasins „ forment deux belles rues sur le grand côté de devant. Il y a plus loin, „ dans le milieu, deux belles cours, grandes, quarrées, un peu longues, & „ fort régulières. Sur le derrière est un beau Bâtiment, de quarante-cinq „ toises de long, & de huit à neuf de large, orné d'un bel escalier par-de- „ vant, qu'on voit au fond d'une des grandes cours. Cette Maison est pour „ le Directeur, que la Compagnie tient toûjours au Bengale. Les autres „ côtés des cours sont remplis d'appartemens très-commodes, pour loger „ les Officiers. Les cours & les appartemens n'occupent qu'un peu plus „ d'un tiers du terrain de la Loge. Un Jardin, avec des nouveaux Maga- „ sins, occupent les deux autres tiers. Enfin, derrière la Loge, il y a un „ Jardin potager & fruitier, très-spacieux, & au milieu, une belle allée „ d'arbres, qui sert d'avenue à la porte de derrière de la Loge; chaque „ porte a son avenue pareille, c'est-à-dire, ornée de beaux arbres. Ce „ Jardin, qui est entouré d'une belle muraille contigue à la Loge, & qui „ a aussi trois portes, a cent quatre-vingt-cinq toises de longueur, cent „ trente dans sa plus grande largeur, & quatre-vingt dans la moindre; Il „ y a encore deux ou trois allées de cocotiers. On y voit deux beaux „ réservoirs pleins d'eau, une belle maison, & un petit bâtiment, le tout „ pour la recréation, un petit bois, un labyrinthe d'arbrisseaux formés en „ espaliers. Plus loin, dehors ce Jardin, après avoir traversé une large „ rue, on voit un autre Jardin magnifique, qu'un Directeur a fait faire, „ il y a quelques années, à ses dépens, avec une maison de plaisance au „ milieu du terrain, dont la vûe donne sur la Rivière. Il est garni, au bout, „ d'un petit parc, qui renferme des biches & quelques cerfs.

„ Les goutières des Terrasses de la Loge sont de gros tuyaux, façon- „ nés comme des pièces d'Artillerie, qui avancent en dehors, & que les „ Etrangers ont toûjours pris pour des canons. Il y a, dans une des cours, „ huit ou dix pièces de campagne de bronze, montées sur leurs affuts, & „ deux Batteries de canons de fer dehors de la Loge, à une portée de fu- „ sil près le bord du Gange, au pied d'un mât qui porte le pavillon de la „ Compagnie. Ces canons sont couchés sur des blocs; ils ne servent que „ pour faire le salut aux Vaisseaux.

„ Il y a, en Hollande, un beau Plan de cette Loge, que M. *Van Dis-* „ *boeke*, Conseiller des Indes, fit faire, lorsqu'il étoit Directeur de Benga- „ le (*a*). Ce Plan est assez juste; mais le Jardin y est un peu plus accour- „ ci qu'il ne doit être. Il ne comprend que la Loge & ses avenues, „ jus-

(*a*) C'est le même Plan dont nous faisons ici usage. Il est excellent pour ce qu'il représente.

„ jusques au Gange, le Jardin du Directeur, la Corderie, où l'on fait „ les cables & les voiles, & une partie du Cimetière, qui appartient à „ la Compagnie.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

„ Le Village méritoit bien d'y être mis, à cause de sa grandeur, & „ des belles parties qui le composent. Sa plus grande longueur est de trei- „ ze cens dix toises, & sa plus grande largeur de sept cens dix toises pié „ de Roi, le tout en ligne droite. Cette étendue renferme cent soixante- „ une rues, petites ou grandes, sans y comprendre les traverses, ni les „ culs-de-sac, qui feroient bien le même nombre. Il y a beaucoup de Jar- „ dins, assez mal cultivés, & des coins du terrain perdu. Il y a un nombre „ incroyable de bassins, ou réservoirs d'eau de pluye, de toutes sortes de „ grandeurs & de formes, de publics & de particuliers. Leur usage est „ pour s'y laver, comme font les Orientaux. Les particuliers sont dans „ des cours & des jardins, qu'on en arrose.

„ Il y a, dans Chinchora, plusieurs sortes de Nations, que le Commerce „ y attire. La moitié du Village a des maisons bâties de briques, & quel- „ ques-unes très-belles. Celles des principaux Officiers de la Compagnie „ surpassent toutes les autres, avec de beaux jardins ou parterres. La „ rue la plus grande est de quinze toises de large, & de deux cens dix de „ long; il règne, dans toute sa longueur, une belle allée d'arbres, qui sert „ d'ombrage au Marché, qu'on y tient tous les jours. Cette rue est la „ plus proche de la Loge. On voit des cocotiers, parsemés dans ce lieu, „ qui font un bel effet par leurs hautes tiges & leurs agréables bouquets „ de feuillages.

„ Cette Direction est la plus considérable que la Compagnie ait aux „ Indes, par son Commerce. C'est par cette considération, qu'on a cru la „ description de cette Loge nécessaire, d'autant plus qu'elle étoit peu con- „ nue jusqu'ici des Géographes, qui, la plûpart, & entr'autres M. *Lenglet* „ *du Fresnoy*, disent, qu'Ougli est la Capitale de Bengale (*b*). Enfin Ou- „ gli, est situé sur une des branches du Gange, qui ne fait que le tiers de „ cette grande Rivière, & à soixante lieues de la Mer, ou quarante-cinq „ miles d'Allemagne, de quinze au degré, bien mesurés, par de bonnes „ observations. Il est étonnant que ce Pays des Indes, qui est le plus fré- „ quenté des Européens, soit si peu connu, puisque nous n'avons aucune „ bonne Carte de ce Royaume (*c*)".]

(*b*) La Capitale est proprement *Cazembazar*, où est la Cour du Nabab, ou Viceroi, à environ quatre-vingt lieues d'Ougli, en remontant le Gange.

(*c*) Thevenot dit que le Gange se décharge, dans le Golfe de Bengale, à la hauteur de vingt-trois degrés, au-lieu de vingt-un degrés quinze minutes. C'est de-là, sans doute, que presque toutes les Cartes représentent cette fausse Latitude, & qu'on y voit toûjours Ougli sur l'embouchure. Celle que nous avons inserée, dans le Volume précédent, est exempte de ces défauts: On peut la consulter avec assez de confiance. Voyez les Relations du Bengale, *ibid.* Ces nouveaux éclaircissemens sont tirés du *Dict. de Commerce*.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Les Mogols ont l'usage du Caffé.

✵ ✵ ✵

TERMINONS un si long Article, par une observation d'Edouard Terri (*a*). „ Les personnes de l'Indoustan, dit-il, à qui leur Religion ne permet pas de boire du vin, se servent d'une liqueur plus saine qu'agréable, „ qui porte, parmi eux, le nom de *Cabua*. Elle est composée d'une fève „ noirâtre, qu'on fait bouillir dans l'eau, & qui lui donne peu de goût; „ quoiqu'elle ait beaucoup de vertu pour aider à la digestion, pour réveil- „ ler les esprits, & pour purifier le sang". Terri parle de la fève, que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *Caffé*. Le voisinage de l'Arabie heureuse procure à peu de fraix ce dédommagement, aux Mogols, pour les liqueurs fortes, dont le Mahométisme leur apprend à se priver; & les Vaisseaux annuels, qu'ils envoyent réguliérement de Surate à Mocka, leur apportent cette marchandise en échange, pour les productions de l'Inde. On a souvent demandé comment une Contrée, d'aussi peu d'étendue que l'Arabie, pouvoit fournir du Caffé, non-seulement à la Perse & à la Turquie, qui en ont depuis long-tems l'usage, mais encore à la plus grande partie de l'Europe, où le même goût s'est établi depuis près d'un siécle (*b*). Ici la difficulté augmente, puisqu'il ne règne pas moins dans les Indes. Aussi n'a-t-on remis l'observation de Terri à la fin de cet Article, que pour se procurer l'occasion de l'éclaircir, en le faisant servir comme de transition au Voyage suivant (*c*).

Transition à l'article suivant.

(*a*) Terri, *pag.* 13.

(*b*) Vers l'année 1660. Il y étoit connu dès 1644.

(*c*) Ce dernier article finissoit la Description de l'Indoustan, qui fait partie de nôtre précédent Volume, & nous l'en avions détaché pour des raisons d'ordre faciles à comprendre; mais il est également bien ici, puis qu'on se retrouve dans les Etats du Mogol, & que le Caffé y est par-tout en usage. R. d. E.



Premier

Premier Voyage des François, dans l'Arabie heureuse, par l'Ocean Oriental.

OUTRE le dessein qu'on vient d'expliquer, il semble que, dans la vûe qu'on s'est proposée, de renvoyer tout ce qui regarde la Perse, & la Turquie, au Recueil des Voyages par Terre (*a*), rien n'est plus convenable ici que cette Relation, pour fermer la Partie Occidentale de l'Inde. Il n'est plus question de conduire le Lecteur, par des routes qu'on lui a fait mille fois traverser. Madagascar, l'Isle de Socotora, & quelques Plages de l'Abyssinie, seuls endroits où l'Auteur prit terre jusqu'au Port d'Aden, n'offriroient rien qui n'ait déja paru, sous mille formes, dans un grand nombre de Journaux. Observons seulement, pour ne laisser aucune obscurité dans un nouveau récit, que les François, dont on donne le Voyage (*b*), étoient employés par une Compagnie de Négocians de Saint Malo, les premiers de leur Nation (*c*), qui s'étoient avisés de faire, directement & sans l'entremise d'autrui, un Commerce dans l'Arabie; particulièrement le Commerce du Caffé (*d*), que les François jusqu'alors avoient acheté des Turcs, & quelquefois des Anglois & des Hollandois. Deux Vaisseaux, nommés le *Curieux* & le *Diligent*, armés, dans cette vûe, pour la Course & le Commerce, & chacun de cinquante pièces de canon, sortirent de Brest le 6 Janvier 1708. On ne nous apprend pas le nom (*e*) du Commandant, qui joignoit, à cette qualité, celle de Directeur de la Compagnie, & qui montoit le *Curieux*. Le *Diligent* avoit pour Capitaine un Officier d'expérience, nommé *Champloret le Brun*.

INTRODUCTION.

Motifs de ce Voyage.

1708.

TRANSPORTONS-NOUS vers l'entrée de la Mer rouge, au Port d'Aden, où les deux Vaisseaux arrivèrent, la même année, dans le cours du mois de Décembre. L'Auteur décrit l'état présent de cette Ville (*f*). Elle est assise au pied de plusieurs hautes montagnes, qui l'environnent presque de toutes parts, & qui ont, sur leurs sommets, cinq ou six Forts, avec des Courtines, & d'autres ouvrages en grand nombre, aux gorges qui les séparent. De-

Etat présent d'Aden.

(*a*) Voyez sur cette promesse l'Avertissement du Tome précédent. R. d. E.

(*b*) Publié à Paris en 1716, chez *Cailleau*, *in*-12. [Et à Amsterdam la même année, chez *Steenbouwer* & *Uytwerf*.]

(*c*) L'Auteur dit, *d'entre tous les Européens*. Il ignoroit apparemment que les Anglois s'étoient ouvert, depuis long-tems, cette route. Voyez les Relations du premier & du second Tome de ce Recueil.

(*d*) Cette explication semble prévenir la critique de la Note précédente. R. d. R.

(*e*) Il est nommé *de la Merveille*, dans le Traité de Mocka. L'omission de son nom, au Titre & dans la Préface, est d'autant plus surprenante, que M. de *la Roque*, à qui l'on doit l'Edition du Voyage, fait profession d'en avoir reçu les Mémoires de ce Commandant même, & de les avoir rédigés avec lui. Ceux qui ont connu M. de la Roque, ne le soupçonneront pas d'infidélité. C'est le même à qui l'on doit un fort bon Voyage au Mont-Liban, frère aîné du Chevalier de la Roque, long-tems Auteur du Mercure François.

(*f*) Soixante-dix degrés de longitude, & douze de latitude du Nord, suivant les Tables d'Abulfeda. En approchant de l'Ouest, on prendroit le Cap d'Aden pour plusieurs Isles ensemble, à cause des diverses crêtes de montagnes qui le forment.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1708.

Sa situation.

De-là, un bel aqueduc conduit la meilleure eau du Monde, dans un grand réservoir, qui n'est guères à plus d'un quart de lieue de la Ville, & qui fournit avec abondance aux besoins des Habitans. C'est mal-à-propos que nos Géographes font passer une Rivière au travers d'Aden. Ils ont mal pris le sens d'Abulfeda, qui met simplement une porte du côté de la terre, nommée *la porte des Porteurs-d'eau*, parceque c'est effectivement par cette porte qu'on y fait entrer de l'eau douce (*g*).

Ses fortifications.

La Place est entourée de murailles, qui sont aujourd'hui en assez mauvais état, sur-tout du côté de la Mer, où l'on voit néanmoins, par intervalles, quelques Plates-formes, avec cinq ou six Batteries de canon de fonte, dont quelques-uns sont de soixante livres de bale. On croit que c'est l'artillerie que Soliman second y laissa, après avoir pris la Ville & conquis presque tout le Pays, que les Turcs furent depuis contraints d'abandonner aux Princes Arabes. Pour s'approcher d'Aden, du côté de la Terre, il n'y a qu'un seul chemin, pratiqué sur un terrain assez étroit, & qui s'avance dans la Mer en forme de Peninsule. La tête de ce chemin est commandée par un Fort, avec des Corps-de-garde d'espace en espace. Une portée de canon plus bas, on trouve un autre Fort, en pâté, avec quarante pièces de gros canon en plusieurs Batteries, & une Garnison constante. Il seroit impossible de tenter une descente de ce côté; d'autant plus qu'entre la Ville & ce dernier Fort, on rencontre encore, sur le chemin de communication, un autre Fort de douze pièces de canon, avec une Garnison.

Son Port.

A l'égard de la Mer, par où cette Ville est fort accessible, c'est une Baye de huit à neuf lieues d'ouverture, qui est comme divisée en deux Rades; l'une, assez éloignée de la Ville; l'autre, moins grande & plus proche, qu'on nomme *le Port*. Cependant celle-ci n'a pas moins d'une lieue de largeur, à la prendre depuis la Citadelle, qui la commande avec cinquante pièces de canon, jusqu'à la pointe avancée où sont les Forts. On mouille par-tout, à dix-huit, vingt & vingt-deux brasses. Aden est une assez grande Ville.

Intérieur de la Ville.

On y voit encore plusieurs belles maisons, à deux étages, & en terrasses; mais elle offre aussi beaucoup de ruines & de mazures, qui, joint aux avantages de sa situation, font comprendre que c'étoit autrefois une Place importante, & le principal boulevard de l'Arabie heureuse. Son territoire est assez étroit, mais fort agréable, & revêtu de beaucoup de verdure au bas des montagnes (*h*).

Les François descendent à Aden.

Quoique les François n'attendissent rien du Gouverneur d'Aden, la curiosité de voir cette Ville, & l'envie de pressentir ce qu'ils avoient à se promettre de la civilité des Arabes, porta les deux Commandans à mouiller dans la Rade. Chaque Vaisseau salua la Citadelle de sept coups de canon, qui leur furent rendus au même nombre, avec des complimens & des invitations à descendre au rivage. Cet accueil, soûtenu par l'offre de toutes sortes de rafraîchissemens, leur inspira tant de confiance, que s'étant fait conduire à terre, ils ne firent pas difficulté de suivre quelques gens armés, qui les menèrent à la porte qu'on appelle *Majeure de la Mer*, parcequ'elle est fort grande & qu'elle regarde le Port. Ils

(*g*) Voyage de l'Arabie heureuse, pag. 62 & précédentes.
(*h*) *Ibid.* pag. 68.

Description de la porte.

Ils remarquèrent qu'elle est d'une épaisseur prodigieuse, garnie de cloux, ou plutôt de grosses chevilles de fer, & munie, pour surcroît de sûreté, d'une barre dont la grosseur répond à celle des cloux. On les fit entrer, par cette porte, dans un lieu bien vouté, long d'environ quinze pas; après lequel ils trouvèrent une espèce de cabinet, vouté aussi, & terminé en angle. Un Officier de considération, nommé l'*Emir-el-Bar* (*i*), c'est-à-dire, le *Prince de la Mer*, mais proprement le Capitaine du Port, les y reçût fort civilement, & les fit asseoir dans des fauteuils d'une figure singulière. La conversation fut courte, parceque le Gouverneur, déja informé de leur descente, envoya ordre de les conduire chez lui. Ils sortirent d'abord par une porte de fer, qui est à la pointe de l'angle, & qui conduit à une autre porte de simples barreaux de bois. Leur marche se fit entre deux rangs de Soldats, l'Emir-el-Bar à leur gauche. En arrivant au Palais du Gouverneur, on les fit monter par un fort bel escalier, dans le principal appartement, où ils le trouvèrent assis au fond d'une salle, sur une estrade couverte de magnifiques tapis, s'appuyant sur des coussins d'une étoffe brodée d'or. Sa Compagnie étoit rangée des deux côtés, sur d'autres tapis; & le reste de la salle paroissoit couvert de nattes très-fines. Ils s'approchèrent de l'estrade, sans avoir ôté leurs souliers; faveur qui ne s'accorde ordinairement à personne. Le reste de cette audience n'eut rien de plus remarquable (*k*) que l'occasion qu'ils eurent, à leur tour, de faire une grace beaucoup plus précieuse au Gouverneur, en lui accordant le secours d'un de leurs Chirurgiens, qui ne fut pas moins utile à sa famille qu'à lui. Ils obtinrent, de sa reconnoissance, une Lettre de recommandation, pour le Gouverneur de Mocka, avec laquelle ils remirent à la voile, le 27 de Décembre. Mais, dans la liberté qu'on leur avoit laissée de visiter la Ville, ils emportèrent une vive admiration pour les bains publics. Ils sont revêtus de marbre, ou de jaspe, & couronnés d'un beau dôme à jour, qui est orné en dedans de diverses galleries, soûtenues par des colonnes magnifiques. Tout l'édifice est parfaitement distribué en chambres & autres pièces voutées, qui aboutissent à la principale salle du dôme (*l*).

Faveurs qu'ils reçoivent du Gouverneur & qu'ils lui font.

Observations nautiques.

On avoit averti les deux Commandans, qu'en sortant de la Rade, ils avoient besoin de beaucoup de précautions pour se garder des courans. En effet, du côté du Cap d'Aden, ils portent sur sa pointe avec beaucoup de rapidité; & malgré tous les efforts des Pilotes, les deux Vaisseaux ne passèrent qu'à un quart de lieue de ce Cap, qui paroit avoir le tiers d'une lieue d'élevation. Il est fort droit & fort escarpé. On y découvre deux tours, avec leurs Sentinelles. Ces tours sont vûes d'un Château, qui n'est qu'à demie lieue de la Ville, sur lequel les Habitans découvrent les pavillons & les signaux qu'on y met, pour avertir dans l'occasion; ce qu'ils imitent dans la Ville, & dans la Citadelle, qui a la même vûe. On assure que du haut de ce Cap, on découvre dix lieues à la ronde, & qu'on apperçoit le Cap même de quinze ou vingt lieues en Mer. Cette Côte, en général, paroit

(*i*) Les Européens, par corruption, l'appellent le *Mirebar*.

(*k*) On leur demanda où ils alloient, & on leur présenta du Caffé à la Sultane.

(*l*) *Ibid.* pag. 57 & précédentes.

Voyage de l'Arabie heureuse. 1708.

paroit séche & sabloneuse; mais, un peu plus loin dans les terres, le Pays est plein de bois & de marécages.

Erreur qui jette les François à Tagora.

On avoit fort recommandé aux François de ne gouverner que par Ouest, & même quart de Nord-Ouest. Mais le Pilote du *Diligent*, faisant trop de fond sur ses Journaux, s'obstina toûjours à suivre l'Ouest quart de Sud-Ouest; & le *Curieux*, qui étoit à l'arrière, se vit nécessairement entrainé dans son erreur. Cependant, on découvrit, le lendemain au matin, la fameuse montagne de *Bab-el-Mandel*, qui est à l'entrée de la Mer rouge, du côté de l'Afrique; mais on ne la reconnut pas. Le *Diligent* n'ayant pas cessé de continuer sa route, on se trouva bien-tôt à l'entrée d'une Baye d'environ six lieues d'ouverture, dont le centre est occupé par une Isle. En comparant cette Baye & son Isle avec les Cartes, on se crut facilement à l'entrée de la Mer rouge; & comme le tems étoit favorable, on prit le parti de s'y engager. Après y avoir fait deux lieues, on vit paroître une Barque, chargée de vingt hommes, avec un Interprête Banian & deux Pilotes, de qui l'on apprit bien-tôt que la Baye étoit celle de *Tagora*, Ville d'Afrique, dans le Royaume d'*Adel* & de *Zeila*, qui étoit autrefois compris dans l'Empire des Abyssins. Ils remirent en même-tems, au Commandant François, une Lettre, en Arabe, de la part du Roi; car les Habitans de la Côte avoient apperçu les deux Vaisseaux dès le jour précédent, & s'étoient hâtés d'en donner avis à ce Prince, qui, n'ayant pas douté qu'ils ne cherchassent l'occasion du Commerce, ou qu'ils n'eussent besoin de rafraîchissemens, leur faisoit offrir civilement cette double faveur (*m*).

Ils reçoivent une Lettre du Roi.

Ils

(*m*) Sa Lettre mérite d'être conservée, non-seulement par le caractère de bonne-foi qu'elle respire, mais encore, pour entrer dans les vûes de M. *Ockley*, Professeur en Arabe, à Cambridge, qui dans sa Relation de Barbarie, publiée en 1713, invite tout le monde à lui communiquer les pièces de cette nature, parceque représentant le génie & le style des Orientaux, elles peuvent servir à jetter du jour sur l'Ecriture Sainte. *Avertissement*, *pag. 6*. „ Du Port bien gardé de „ *Taghioura*. Au nom de Dieu clément, mi- „ séricordieux. Louange à Dieu, telle qu'elle „ lui est dûe. Dieu donne sa bénédiction à „ celui après lequel il n'y aura plus de Pro- „ phête, & à sa Famille, & à ses Amis, avec „ la paix. L'Ecriture de cette Lettre est de „ nôtre Maître le Sultan *Mehemed*, fils du „ Sultan *Deiny*, que Dieu très-haut conserve. „ *Ainsi soit-il*.

„ Nous vous faisons savoir, ô Capitaine „ de Navire, que vous avez sûreté & garan- „ tie, entière dans ce Port de Taghioura, „ pour faire de l'eau & du bois, car nous „ sommes obligés de vous en fournir, & „ nous vous donnerons un Raban pour vous „ introduire dans la Ville où vous desirez „ descendre. Si vous voulez aller au Port „ de Zeila, il est plus proche du lieu où „ vous êtes présentement. Nous sommes „ gens de bonne-foi, & nous croyons en „ Dieu & en son Prophête; car nôtre pro- „ fession de foi est telle: Je témoigne qu'il „ n'y a point d'autre Dieu que Dieu, & que „ Mahomet est son Prophête. Dieu lui don- „ ne sa bénédiction, & le comble d'un grand „ nombre de saluts de paix, agréables & benis „ jusqu'au jour du Jugement. Et louange à „ Dieu, Seigneur des deux vies. Vous avez „ la sûreté de Dieu, & la sûreté de Sultan „ Mehemed, fils du Sultan Deiny: & le salut „ soit sur vous, la miséricorde de Dieu & ses „ bénédictions". A côté étoit le Sceau du Roi, avec ces mots: „ Celui qui se confie au „ Roi céleste, Sultan Mehemed, fils de „ Deiny, 1117, (de l'Hegire, qui répond à 1705 de nôtre Ere, année [de l'avenement à la Couronne du Roi d'Adel, &] en laquelle le Sceau avoit été gravé). De l'autre côté du Sceau, on lisoit, après la souscription, le mot *Catmir*; nom du Chien, qui, suivant l'Alcoran, a gardé les Frères dormans pendant leur sommeil de trois cens neuf ans.

Nota. L'Auteur ajoûte, que les Mahométans regardent le Catmir comme une sauvegarde, ou une espèce de talisman; ce qui fait qu'ils écrivent ordinairement ce mot sur les Lettres qui doivent passer la Mer. R. d. E.

Ils l'acceptèrent d'autant plus volontiers, qu'il ne leur restoit qu'une demie lieue à faire jusqu'à Tagora, & que le Pays leur paroissoit charmant: mais, s'étant fait précéder de leur Chaloupe, avec le plomb & la sonde, parceque la nuit s'approchoit, ils trouvèrent bien-tôt un banc de roche, sur lequel il falloit passer nécessairement, & qui n'étoit couvert que de trois brasses d'eau; ce qui les força d'abandonner leur dessein. Ils prirent les deux Pilotes sur le *Curieux*; & renvoyant l'Interprête, avec un présent & des excuses pour ses Maîtres, ils lui promirent de récompenser les deux hommes qu'ils retenoient à leur service. L'Auteur des Mémoires regretta les connoissances qu'il auroit pû recueillir à Tagora. Elles n'auroient pas été moins utiles à la Géographie qu'au Commerce, dans un Pays si peu connu de nos Voyageurs (*n*).

Dangers de la Baye de Tagora.

Mais ces idées firent presqu'aussi-tôt place à la plus vive crainte, lorsqu'après avoir apperçu de l'écume, qui lui fit pressentir quelque danger, il se trouva, tout-d'un-coup, sur le bord d'un banc redoutable, où son Vaisseau battit plusieurs fois, par le jeu d'une petite vague qui le soulevoit, & qui le faisoit tomber sur le fond, lorsqu'elle venoit à se retirer. Ce fond étoit de sable, semé de grosses roches, qui firent sortir plusieurs morceaux de la quille. Cependant le secours du Ciel, & la diligence du travail mirent heureusement le *Curieux* au large. Il ne restoit qu'à sortir tout-à-fait de la Baye. Les deux Pilotes de Tagora conseillèrent de passer à bas-bord de l'Isle, qui est à son entrée, quoiqu'on n'y puisse mouiller, faute de fond. Enfin, les deux Vaisseaux ayant achevé de se dégager, s'éloignèrent de la Côte, environ d'une lieue. Un calme les arrêta pendant toute la nuit suivante; & le matin, prolongeant la terre avec un petit vent, ils entrèrent, vers le soir, dans le fameux Détroit de la Mer rouge, ou du Golfe Arabique.

Observations de l'Auteur sur le Détroit de la Mer rouge.

A ce récit, que l'intérêt de la Navigation n'a pas permis de supprimer, on doit joindre les observations de l'Auteur sur la disposition du Détroit même. Le Cap de *Gardafu*, dit-il, qui est dans le Royaume d'Adel, en regarde un autre qui lui est opposé, & qui se nomme Cap de *Fartach*, dans un Royaume de ce nom, sur les Côtes d'Arabie. La distance de l'un à l'autre, n'est que d'environ cinquante lieues. Mais l'Ocean, renfermé entre ces deux Terres, pendant plus de cent cinquante lieues d'étendue, est enfin si resserré par le rapprochement des Côtes, qu'il ne reste plus qu'environ quatre lieues d'ouverture ou de distance d'un rivage à l'autre. Cette ouverture forme le petit Canal qu'on nomme proprement le Détroit. Ensuite la Mer recommence à s'élargir, & s'étend sur plusieurs Côtes de différens noms, l'espace d'environ deux cens lieues, du Sud-Est au Nord-Ouest. A l'entrée du Détroit, est une anse de sable, sur dix brasses d'eau, où les deux Vaisseaux mouillèrent tranquillement, à la vûe d'une Mosquée & de plusieurs huttes de Pêcheurs. Vis-à-vis de cette anse, c'est-à-dire, à la droite de l'entrée, on voit l'Isle de Bab-el-Mandel, qui donne son nom au Détroit, ou qui le reçoit de lui. Sa longueur est d'environ deux lieues, sur

(*n*) *Ibidem*, pag. 75. Voyez le Journal de Castro, au Tome I. de ce Recueil.

Voyage de l'Arabie heureuse. 1709.

sur un peu moins de largeur. Elle offre quelque verdure en certains endroits, quoique le reste ne soit guères qu'un rocher stérile, battu des vents & des vagues, & brûlé par l'ardeur du Soleil. L'Auteur la trouve fort mal placée dans la plûpart des Cartes ordinaires, qui la mettent au milieu du Détroit, tandis qu'elle est tout-à-fait du côté de l'Arabie, & si proche, qu'entre l'Isle & la Terre-ferme, il n'y a qu'un passage fort étroit pour les petits Bâtimens. Dès l'entrée du Détroit, & sous la hauteur de l'Isle, le mouillage est très-bon. On y trouve une autre anse que celle où les deux Vaisseaux avoient mouillé, d'un quart de lieue de largeur, avec des terres basses au milieu, où l'on découvre de petites maisons couvertes de nattes. C'est dans cette retraite que les Pyrates viennent jetter l'ancre, à couvert des vents du Sud-Ouest (o). Sur la haute montagne, qui porte aussi le nom de Bab-el-Mandel (p), & dont le pied forme le Détroit, du côté de l'Afrique opposé à celui de la Terre-ferme d'Aden en Asie, il y avoit autrefois un Fort, qui défendoit le mouillage de l'entrée; mais il n'en reste aujourd'hui que les ruines. On peut ranger cette Côte d'aussi près que l'on veut. Les deux Vaisseaux n'en passèrent point à plus d'un quart de lieue. Il seroit aisé d'en tirer des rafraîchissemens, de l'encens, des gommes, & d'autres marchandises. C'est-là qu'on envoye de Mocka, pour observer si les Vaisseaux Arabes & Indiens peuvent sortir en sûreté. Les Pyrates ont coutume, en sortant du Détroit, de ranger la Terre & le Cap d'Aden, que son élevation, de quelque côté qu'on s'approche, fait croire à plus de quinze lieues. Aussi ce passage est-il redouté de tous les Vaisseaux de l'Asie.

Route jusqu'à Mocka, & ses dangers.

Les François levèrent l'ancre, de grand matin, avec un vent frais, pour gouverner vers Mocka, qui est situé dans le Golfe Arabique, à vingt lieues du Détroit. Depuis l'Isle de Bab-el-Mandel, on trouve des terres basses dans toute l'étendue de la vûe, qui est bornée par de hautes montagnes. Des deux Vaisseaux, on ne cessoit pas de voir la Terre d'Arabie, à la distance de deux lieues; & par intervalles, on y distinguoit quelques bocages. Enfin, de six lieues en Mer, les François découvrirent la Ville de Mocka, dont les hautes Tours & les Mosquées blanchies en dehors, forment une très-agréable perspective. Ils se crûrent payés de toutes les fatigues d'une longue navigation, lorsqu'ils eurent commencé à voir quantité de palmiers & d'autres arbres verds, qui leur paroissoient border le rivage jusqu'à la Ville. La crainte des bancs, qui sont sur cette Côte, les obligea de ne plus avancer que la sonde à la main. Ils trouvèrent, tantôt huit brasses, tantôt moins, jusqu'à six & cinq. Le Pilote du *Diligent*, toûjours aveuglé par sa présomption, faillit de périr sur un banc de petit sable mêlé de vase, pour avoir voulu suivre une autre route. Cependant la force du vent le fit heureusement traîner sur le sable; & le troisième jour de Janvier 1709,

(o) *Ibidem*, pag. 83.

(p) C'est proprement cette montagne qui donne le nom au Détroit & à l'Isle de Bab-el-Mandel. Abulfeda l'appelle *Almondoub*, & il nomme le Détroit *Bab-al-Mondoub*; c'est-à-dire *la porte de la montagne Mondoub*. Ce dernier mot signifie *lieu des pleurs*, de la racine Arabe *Nadaba*, *flevit super mortuum*: Les Arabes lui donnèrent anciennement ce nom, parcequ'ils pleuroient comme morts ceux qui passoient ce dangereux Détroit pour entrer dans l'Ocean. *Ibid.* pag. 70. R. d. E.

1709, les deux Vaisseaux mouillèrent près d'une pointe avancée, qui forme, du côté du Nord, la moitié du Port de Mocka. Elle est défendue par un Fort, au-dessous duquel on trouve six brasses d'eau, fond de sable & peu de rocaille. Le Port est formé par deux langues de terre, qui se recourbent en manière d'arc, représentant parfaitement une demie-lune. Sur les deux pointes sont situés deux Forts, qui en défendent l'entrée; & cette entrée, qui n'a pas moins d'une lieue de large, d'un Fort à l'autre, forme une sorte de Rade, où les grands Vaisseaux sont obligés de mouiller, parceque le reste du Port manque de profondeur.

Réception des François à Mocka.

Aussi-tôt que les François eurent jetté leurs ancres, ils virent arborer, sur chacun des deux Forts, un Pavillon rouge en pointe, chargé de trois croissans, & d'une figure en sautoir (q). Quoique fort éloignés de la Ville, ils remarquèrent aussi le Pavillon Hollandois, que le Directeur de cette Nation avoit fait élever sur une terrasse, pour faire honneur à la France; & un autre Pavillon, semblable à ceux des Forts, sur une Batterie de canon, qui est près de la Maison du Gouverneur. Ils saluèrent de sept coups de canon, auxquels on répondit de cinq coups, de la Batterie de la Ville. Une Barque, avec Pavillon & flamme, amena aussi-tôt à bord l'Emir-el-Bar, ou le Capitaine du Port, vêtu d'une étoffe verte, plissée, à larges manches pendantes, de la forme d'un froc monastique, avec une espèce de soutane par-dessous. Il étoit accompagné d'un Interprête Banian; qui parloit la langue Portugaise, & qui étoit vêtu de blanc, avec une belle ceinture brodée & une écharpe de soye sur l'épaule; & d'un Hollandois du Comptoir, vêtu à la Turque, qui parloit la langue Franque. L'Emir-el-Bar étoit chargé d'une Lettre du Gouverneur, qui invitoit les François à descendre avec confiance. Deux Missionnaires Récolets, Italiens, qui étoient soufferts dans la Ville, leur écrivirent en Latin, pour les féliciter de leur arrivée. Enfin, tout paroissant si favorable à leur descente, que le Gouverneur proposoit même de leur faire une entrée solemnelle, comme aux premiers Officiers de leur Nation qui fussent arrivés dans son Gouvernement, les deux Commandans se rendirent au Quai du Port, où ils trouvèrent douze chevaux bien équipés, & deux cens Soldats avec des Timbaliers à leur tête. Ils furent conduits au Palais du Gouverneur; & les explications se firent de si bonne grace, que dès les premiers jours, on conclut un Traité, par lequel toutes les conditions & les droits du Commerce furent réglés à trois pour cent (r).

Leur Traité avec le Gouverneur.

Description de Mocka.

Les Hollandois étoient la seule Nation de l'Europe, qui fut alors établie à Mocka. Ils y avoient un riche Comptoir, où leur Compagnie envoyoit, tous les ans, un Navire de sept cens tonneaux, pour charger du Caffé & d'autres marchandises de l'Arabie, qu'ils transportoient dans leur Magasin général de Batavia, & de-là, en Europe, ou dans l'Inde même. La Ville de Mocka (s) n'est pas si considérable que celle d'Aden; mais elle est devenue

(q) Cette figure est celle de la fameuse épée d'Aly, gendre de Mahomet; épée à deux lames, qui se nomme *Zulficar*.

(r) L'Auteur en rapporte tous les articles, *pag.* 99 & suivantes.

(s) A quatre-vingt-huit degrés trente minutes de longitude, & quatorze degrés de latitude, suivant Ptolomée.

Nota. Le même Géographe fait mention d'une autre Ville de l'Arabie pétrée, connue sous

Voyage de l'Arabie heureuse. 1709.

venue plus marchande. On n'y compte qu'environ dix mille Habitans; presque tous Mahométans, avec quelques Arméniens, & beaucoup de pauvres Juifs, qui demeurent dans un Quartier séparé, ou dans une espèce de Fauxbourg. Elle est entourée de murs à l'antique, moitié de pierre, & moitié de terre battue avec de la paille. Elle a quatre portes, sans fossé; & pour unique défense, plusieurs Tours, avec du canon sur quelques-unes. Ces Tours servent de Cazernes à des Soldats, qui font des patrouilles pendant la nuit, & qui, pendant le jour, se tiennent sur le Port & dans le Bazar, pour veiller à la tranquillité publique. Ils sont au nombre de cinq ou six cens, qui s'assemblent, tous les jours, dans la grande place, depuis midi jusqu'à deux heures, pour conduire, avec beaucoup de pompe, le Gouverneur & son cortège, à la Mosquée. Après la prière, l'usage de cette Infanterie est de faire une décharge à bale; ce qui expose quelquefois les Etrangers à de fâcheux accidens (t).

Quelques usages des Habitans.

Les femmes de Mocka, qui respectent un peu la bien-séance, ne se montrent jamais dans les rues, pendant le jour. Elles ont, le soir, un peu plus de liberté, qu'elles employent à s'entrevisiter. On les rencontre quelquefois, au milieu de la nuit, allant d'une maison à l'autre, suivies de leurs esclaves, à la lumière d'un seul flambeau. Lorsqu'elles trouvent des hommes en chemin, elles se rangent contre les maisons, avec une singulière modestie. Leur habillement diffère peu de celui des autres femmes de l'Orient; mais elles ont, sur le tout, un grand voile, qui cache leur visage, & qui est d'une toile si fine, qu'il ne les empêche point de voir au travers. Elles portent de petites bottines de marroquin. Quelques exemples, dont l'Auteur fut témoin, prouvent qu'elles n'ont pas d'éloignement pour la galanterie (v).

Climat & propriétés du Pays.

Les environs de la Ville n'offrent qu'un Pays sec, dont les eaux sont nitreuses & presque salées. Tous les bords de la Mer rouge se ressentent de cette sécheresse; mais le territoire de Mocka, passe, avec raison, pour le pire. La chaleur y est excessive. Il n'y tombe presque jamais de pluye; & l'Auteur apprit à son arrivée, qu'il n'y en étoit pas tombé depuis deux ans. Il y faisoit aussi chaud, pendant le mois de Janvier, qu'il fait ordinairement à Paris, dans celui de Juillet. Mais les Habitans, accoutumés à des chaleurs beaucoup plus ardentes, vers Juin & les mois suivans, lorsque le vent du Sud se fait sentir, se plaignoient du froid, & prenoient la veste de drap, pour ne la quitter qu'au mois de Mars. Il plut deux fois, pendant le séjour des François. Ils remarquèrent aussi que, vers neuf ou dix heures du matin, un vent de bise, qui vient de la Mer, rafraîchit beaucoup l'air; sans quoi, il seroit difficile de résister à l'excès d'une chaleur, qui est capable de faire suer sans aucun exercice (x).

Les sables, qui environnent la Ville, ne laissent pas d'être plantés de quelques palmiers, qu'on prend soin d'arroser avec le secours d'un grand nombre de puits, & qui portent des dattes fort communes. Quelques endroits produisent une sorte de millet blanc, plus gros trois fois que le nôtre.

sous le nom de *Mocka*. Elle est à soixante-sept degrés cinquante minutes de longitude, & à trente degrés dix minutes de latitude.

(t) *Ibid.* pag. 105.

(v) Pag. 111 & suivantes.

(x) Pag. 118.

nôtre. Après les pluyes, la terre se couvre d'une croute de sel. Aussi celui qu'on employe dans le Pays, se fait-il presque sans travail, par le moyen des fosses & des rigoles qui reçoivent l'eau de la Mer. Il y devient si dur, qu'on ne peut l'en tirer qu'à coups de pic.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1709.

Observations générales sur l'Arabie.

Ici l'Auteur, étendant ses observations, entreprend de faire mieux connoître un Pays d'où vient le Caffé; cette plante si chérie, dit-il, & que l'on y vient chercher de si loin. Personne n'ignore que l'Arabie en général comprend cette vaste Contrée, qui s'étend, depuis le Détroit de la Mer rouge, jusqu'au Sein Persique, & depuis l'Ocean Oriental, ou la grande Mer des Indes, jusqu'aux frontières de la Syrie, de la Palestine & de l'Egypte, formant la plus grande Presqu'Isle du Monde connu. On n'ignore pas non plus la division ordinaire de ce grand Pays, en Arabie Déserte, Pétrée & Heureuse. Mais il est partagé, d'ailleurs, en divers Royaumes, dont les noms nous sont moins familiers, & possédés jusqu'aujourd'hui par des Rois ou des Princes particuliers, qui ne dépendent, ni du Grand Seigneur, ni du Roi de Perse. Le plus considérable est celui d'*Yemen*. Il comprend la plus grande partie de l'Arabie heureuse. Ce Royaume s'étend, du côté de l'Orient, le long de l'Ocean, depuis Aden jusqu'au Cap de *Rasalgat*, c'est-à-dire, d'un Golfe à l'autre. Une partie de la Mer rouge le borne du côté du Couchant & du Midi; & ses limites, au Nord, sont le Royaume de *Hidgias*, qui appartient au Cherif de la Mecque.

Yemen, seule partie de l'Arabie qui produise le Caffé.

Le seul Yemen, à l'exclusion de toutes les autres Régions de l'Arabie, produit l'arbre du Caffé. Encore ne se trouve-t'il en grande abondance que dans trois Cantons principaux; ceux de *Betelfaguy*, *Senan* ou *Sanaa*, & *Galbany*, qui tirent leurs noms de trois Villes des montagnes. Tout ce qui s'étend le long de la Mer n'est qu'une mauvaise Plage, séche & stérile, qui a, dans quelques endroits, jusqu'à dix ou douze lieues de largeur, mais qui est bordée en revanche par ces mêmes montagnes, où l'on trouve, avec le Caffé, quantité d'autres arbres, diverses sortes de fruits, & de l'eau fort saine, avec une fraîcheur agréable & un printems presque continuel.

Différence de bonté dans le Caffé.

On peut charger, au Port d'Aden, du Caffé de Sanaa & de Galbany, qui n'en sont pas fort éloignés: mais il est moins estimé que celui de Betelfaguy. Cette raison, joint à l'espérance de le trouver moins cher à Mocka, n'avoit pas permis aux François de s'arrêter dans le premier de ces deux Ports. A peine eurent-ils conclu leur Traité avec le Gouverneur du second, qu'ils allèrent établir, à Betelfaguy, une Loge pour leur Commerce, & pour faire transporter le Caffé, par Terre, de cette Ville à Mocka. Betelfaguy est éloigné de ce Port, d'environ trente-cinq lieues, en tirant vers le fond de la Mer rouge, dont il n'est qu'à dix lieues (y). On fait le Voyage en deux petites journées, pendant lesquelles on ne cesse point de côtoyer les montagnes; & vers les deux tiers du chemin, on rencontre une Ville, nommée *Zebit*, ou *Zebida*, qui paroît avoir été considérable, mais qui est fort dépourvûe d'eau, quoique plusieurs Géographes y placent une Rivière. Cependant, il est vrai que sur toute cette route, on trouve divers petits ponts, qui servent à passer les ruisseaux, ou plutôt les torrens, qui descendent en certains

Ville de Betelfaguy & sa description.

(y) C'est-à-dire l'enfoncement ou le golfe que la Mer rouge forme sur cette Cote. R. d. E.

Voyage de l'Arabie heureuse. 1709.

certains tems des montagnes, mais qui se perdant dans les sables brûlans de cette Côte, n'arrivent presque jamais jusqu'à la Mer.

La Ville de Betelfaguy, quoique plus grande que celle de Mocka, est du même Gouvernement. Elle est ornée de fort belles Mosquées, dont les tours ou les minarets, sont blanches en dehors, & en dedans. Les maisons y sont de brique, la plûpart à deux étages, avec des terrasses. La Ville n'a point de murailles; mais elle est défendue par un assez bon Château, qui tire son eau d'un puits extrêmement profond, par le travail continuel d'un chameau. Elle sort si chaude & si fumante, qu'il est impossible d'en boire d'abord. On la laisse reposer pendant une nuit, qui la rend fraîche & délicieuse. On voit, dans Betelfaguy, un fort grand Bazar, ou Marché au Caffé, qui occupe deux grandes cours, environnées de galeries couvertes. C'est-là que les Arabes de la campagne apportent leur Caffé, dans de grands sacs de nattes, dont ils mettent deux sur un chameau. Les Marchands l'achètent par l'entremise des Banians, qui sont en Arabie, comme aux Indes, les principaux Courtiers du Commerce. Au fond du Bazar, on voit une estrade, de la hauteur de quatre pieds, où se placent, sur des tapis, les Officiers de la Douane, & quelquefois le Gouverneur en personne. Ils tiennent compte du poids, qui se fait en leur présence, & du prix de tout le Caffé qui est vendu, pour en faire payer les droits au Roi. Les Peseurs se servent de grandes balances; & pour poids, de grosses pierres enveloppées dans de la toile. Le Vendeur paye seul le droit de vente, qui est la valeur d'un sol par piastre. Tout se paye en piastres Mexicanes; car depuis quelques faussetés, que les Habitans du Pays reprochent aux Portugais, les piastres du Perou & les Sevillanes n'ont presqu'aucun cours. Ils reçoivent aussi l'or en sequins. On porte journellement du Caffé à Betelfaguy, de la montagne, qui n'en est qu'à trois lieues de distance. Le Marché s'y tient tous les jours, à l'exception du Vendredi, que le Gouverneur & les Douaniers vont l'après-midi à la Mosquée, accompagnés de leurs Officiers & des Soldats, avec les drapeaux du Prophête & ceux du Roi.

Grand Marché au Caffé.

C'est à Betelfaguy que se fait la vente du Caffé pour toute la Turquie, l'Egypte & les Indes. Les Marchands d'Egypte & de Turquie en chargent une grande quantité sur des chameaux, qui en portent chacun deux balles, du poids d'environ deux cens soixante-dix livres, jusqu'à un petit Port de la Mer rouge, qui n'est qu'à dix lieues de cette Ville. Là, ils le chargent sur de petits Bâtimens, qui le transportent cent cinquante lieues plus loin dans le Golfe, à *Gedda*, qui est proprement le Port de la Mecque. De Gedda, il est rechargé sur des Vaisseaux Turcs, qui le portent jusqu'à *Suez*; dernier Port du fond de la Mer rouge, qui appartient au Grand Seigneur: d'où, étant encore chargé sur des chameaux, il se transporte en Egypte & dans les autres Provinces de l'Empire Ottoman, par les Caravanes, ou par la Mer Méditerranée. Enfin, c'est de l'Egypte qu'est venu tout le Caffé qui s'est consommé en France jusqu'au Voyage dont on donne la Relation (z).

Transport du Caffé en Turquie & dans l'Inde.

On remet au Voyage suivant, d'autres éclaircissemens sur le Royaume d'Yemen,

(z) *Ibidem.* pag. 128 & précédentes.

d'Yemen, pour conduire les deux premiers Vaiſſeaux à la fin de leur courſe. Pendant qu'ils étoient à Mocka, l'Auteur vit dans cette Ville un des Cherifs de la Mecque, de la race du Prophête Mahomet, qui étoit venu chercher un azile à la Cour du Roi d'Yemen, après avoir été vaincu par un autre Cherif, ſon proche parent, qui étoit demeuré Maître du Pays. Le Roi lui avoit aſſigné cent écus par jour, pour ſon entretien, & la Ville de Mocka pour demeure. Ce Prince dépouillé n'avoit à ſa ſuite que vingt hommes bien montés. Il étoit vêtu de drap verd, avec un turban de même couleur, dont les bouts étoient brochés d'or. On le voyoit ſouvent aller à la Moſquée, avec ſon petit cortège, précedé de l'étendart de Mahomet. Il viſitoit quelquefois auſſi une eſpèce de Chapelle, qui eſt à peu de diſtance de Mocka, où l'on prétend que pluſieurs Prophêtes ont eu leur ſépulture. Le Peuple fait ce petit pélerinage avec beaucoup de dévotion, & s'arrête, en chemin, à prier ſur les tombeaux qui ſont hors de la Ville. Le Cherif étoit depuis cinq mois à Mocka, lorſque ſon Concurrent fit déclarer au Roi d'Yemen, que s'il continuoit de donner retraite à ſon Ennemi, il porteroit la Guerre dans ſes Etats. Cette menace obligea le Roi de congédier le Prince fugitif. Les François le virent partir, accompagné de pluſieurs perſonnes de diſtinction, pour aller chercher un azile plus éloigné (*a*).

Histoire d'un Cherif chaſſé de la Mecque.

Il perd la protection du Roi d'Yemen.

A l'occaſion de ce malheureux Cherif, l'Auteur fait deux obſervations, qui ne doivent pas être négligées. C'eſt une erreur, dit-il, de la plûpart des Européens, & qui s'eſt gliſſée dans quelques bons Livres, de s'imaginer que le Grand Seigneur eſt Souverain de la Mecque & de Medine, & que les Cherifs, c'eſt-à-dire, les Princes de la race de Mahomet qui y commandent, ne ſont que des Gouverneurs ou des Vaſſaux tributaires. Il eſt vrai que les Turcs ayant détruit l'Empire des Califes, & leur ayant ſuccedé par droit de conquête, le Grand Seigneur a ſuccedé auſſi, non-ſeulement à la dignité, mais à toute l'autorité des anciens Califes, premiers Succeſſeurs de Mahomet; qualité fort éminente, qui le conſtitue Chef de la Religion & de l'Empire, & qui eſt reconnue par les quatre principales Sectes du Mahométiſme.

Deux erreurs communes en Europe.

Mais il n'eſt pas moins vrai que dans la décadence & la diviſion de cet Empire, la race du Prophête s'eſt conſervé la poſſeſſion & la ſouveraineté de ces deux Villes & du Pays où elles ſont ſituées, ſans oppoſition de la part des Princes Mahométans, & ſans aucune ombre de dépendance. Au contraire, les plus puiſſans d'entre ces Princes ont une extrême vénération pour les Cherifs & pour les lieux qu'ils poſſèdent. Ils leur envoyent ſouvent des offrandes & des préſens conſidérables. D'ailleurs, dans leurs titres les plus faſtueux, ils ne prennent que l'humble qualité de Serviteurs des deux ſaintes Villes de la Mecque & de Medine; ſur-tout le Grand Seigneur, qui prend auſſi la qualité de Protecteur de Jeruſalem, dont il eſt véritablement le Souverain Maître; ce qui marque aſſez la différence qu'il met entre ces Villes (*b*).

Indépendance des Cherifs de la Mecque.

On ſçait que la race de ces Cherifs tire ſon origine de *Fatime*, fille de Mahomet,

Leur origine.

(*a*) Pag. 141 & précédentes.

(*b*) Pag. 143.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1709.

Mahomet, qui eut d'Aly, deux fils, nommés *Hassan* & *Hussein*, Fondateurs de deux grandes Maisons, & Pères de tous les Cherifs qui sont au Monde. La Maison d'Hassan s'est divisée en deux branches principales, dont la première a donné des Princes Souverains à la Mecque & à Medine. La seconde, étant passée en Afrique, a fait la source des Rois de Maroc, & des autres Cherifs de cette Contrée. La branche aînée s'est subdivisée en quatre familles, celles de *Beni-Cayder*, ou *Kader*, de *Beni-Moussatani*, nommée aussi *Beni-Hassan*, de *Beni-Hachem*, & de *Beni-Kitada* (*c*). Le Cherif, qui règnoit à la Mecque en 1710, étoit de la dernière branche, qui occupe, dit-on, cette Principauté depuis plus de cinq cens ans; & celui qui règnoit à Medine étoit de celle de Beni-Hachem, qui a règné à la Mecque avant celle de Beni-Kitada. Mais celle-ci se trouvant encore multipliée & divisée en plusieurs autres branches, le lien du sang devient souvent un sujet de discorde entre tous les Cherifs d'une même Maison. Ils s'arment les uns contre les autres, pour se disputer la Souvéraineté par de cruelles Guerres. Quelquefois, la division naissant aussi entre les deux Cherifs de la Mecque & de Medine, ils se poursuivent avec une animosité qui répand la confusion dans leurs Etats. Alors, le Grand Seigneur, en qualité de Calife, ne manque guères de prendre connoissance de leurs différends, & d'employer quelquefois la force pour établir un Cherif à la place d'un autre: mais celui qu'il favorise, doit toûjours être de la Maison règnante, & toute l'autorité du Sultan le plus absolu ne peut interrompre cet ordre (*d*).

L'AUTEUR renfermant son sujet dans l'Arabie, se contente de remarquer, à l'égard des Descendans de Hussein, second fils de Fatime, que, suivant les Orientaux, ce sont les Rois de Perse, qui règnoient alors, & les autres Cherifs de l'Asie.

Retour des François au Port de Brest.

LE Voyage des deux Vaisseaux François n'eut rien de plus rémarquable à leur retour, que dans la navigation qui les avoit conduits à Mocka. Ils relâchèrent aux Isles de France & de Bourbon, que l'Auteur prend plaisir à décrire, après en avoir eu beaucoup à les visiter; & le 12 de Mai 1710, ils arrivèrent heureusement au Port de Brest (*e*).

(*c*) Cet Article se trouve si fort embrouillé, dans l'Edition de Paris, que la branche qu'on fait passer en Afrique, est précisément celle dont M. Prevost tire les Cherifs de l'Arabie, quoiqu'il se contredise tout de suite par une Note, qui ne fait que répeter le Texte pour le reste. Nous avons soigneusement corrigé ces erreurs. R. d. E.

(*d*) Pag. 143 & suivantes.

(*e*) Pag. 221.

§. II.

Voyage à Mouab, Cour Royale d'Yemen.

1711.

Autres lumières sur le Royaume d'Yemen.

ON a d'autres lumières à tirer, sur le Royaume d'Yemen, d'un Journal publié dans le même Volume, qui contient une seconde expédition de la Compagnie de Saint Malo, en 1711. Deux de ses Vaisseaux, sous les Capitaines de *la Lande*, & de *Briselaine*, ayant abordé au Port de Mocka, le 2 de Décembre, y trouvèrent, pour Gouverneur, celui qui l'étoit d'Aden

au

au premier Voyage. Il avoit succedé à son frère *Cheik-Saleb*, que le Roi d'Yemen avoit élevé à la dignité de Visir, ou de son Premier Ministre. Ce nouveau Gouverneur fit un accueil extrêmement favorable aux François, & leur accorda même quelque distinction pour les droits. Pendant leur séjour à Mocka, le Roi d'Yemen étant tombé malade, son nouveau Ministre lui vanta l'habileté des Médecins de leur Nation, & lui conseilla d'en faire venir quelqu'un, des Navires arrivés dans son Port. Les deux Capitaines reçurent aussi-tôt des Députés de la Cour, avec une Lettre fort civile, qui leur demandoit cette faveur au nom du Roi : & pour donner un air d'importance à la députation, elle avoit pour Chef *Sidy-Abedil*, premier Secrétaire du Roi. Cet Officier portoit, pour marque de son autorité, une petite hache d'armes à manche d'argent, pendue à sa ceinture ou à la selle de son cheval.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1711.

Les Capitaines prirent un peu trop à la rigueur le terme de Médecin, qui se trouvoit plusieurs fois répeté dans la Lettre. Ils répondirent, „ *en* „ *vrais Marins*, qu'ils n'avoient point de Médecins sur leurs Vaisseaux; „ mais qu'ils avoient des gens habiles à couper des bras & des jambes, & „ à panser des playes, qui se mêloient aussi de traiter les malades, & qui „ quelquefois les guérissoient (*a*)". Sidy-Abedil les assura que c'étoit de cette espèce de Médecins que son Maître avoit besoin, parcequ'il avoit un abcès fâcheux dans l'oreille. Ils résolurent alors de saisir une si belle occasion pour faire connoître la Nation Françoise au Roi d'Yemen, & pour acquérir eux-mêmes la connoissance d'un Pays, dont il y avoit tant d'utilité à tirer pour le Commerce. Dans cette vûe, ils firent au Roi une députation dans les formes, dont ils chargèrent un Officier Angevin, nommé de *la Grelaudiere*, Ancien Major de la Garnison de Pondichery, qui étoit venu joindre les deux Vaisseaux pour repasser en France. Il étoit homme d'esprit. Il sçavoit assez l'Arabe pour n'être pas la dupe d'un Interprête Portugais. On lui donna le Chirurgien du second Vaisseau, & quelques présens pour le Roi. La principale pièce étoit une fort belle glace, de cinq à six pieds de hauteur, avec une paire de pistolets d'un travail curieux, & quelques pièces de nos plus beaux draps.

1712.

Route de Mocka à la Cour du Roi d'Yemen.

Les Députés François partirent avec ceux du Roi d'Yemen, le 14 de Février 1712, montés sur de fort beaux chevaux. Cette Caravane étoit d'environ vingt personnes, escortée par une Compagnie de Cavalerie, & suivie de plusieurs bêtes de charge pour le transport des provisions. Elle se rendit d'abord, par une marche de dix lieues, à *Mosa*, petite Ville champêtre, qui fournit presque toute la volaille qu'on apporte à Mocka. C'est aussi l'entrepôt & le passage des fruits, qui viennent des montagnes. Le lendemain, on fit quinze lieues, pour aller coucher à *Manzery*, Hameau de cinq ou six maisons, où l'on passa la nuit sous des palmiers & des peupliers. Le troisième jour, on partit de grand matin, pour arriver à *Tage*, qui est à dix lieues de Manzery. Le chemin est fort beau, dans une plaine presque continuelle.

Mosa.

Manzery.

Tage, est une grande Ville, fermée de belles murailles, qui passent pour l'ouvrage

Tage & sa description.

(*a*) *Ibidem*, pag. 225 & suivantes.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

l'ouvrâge des Turcs, avec un bon Château sur une montagne qui commande la Place. Le Fort, qu'on découvre de six lieues, est muni de trente gros canons de fonte, & sert de prison aux Criminels d'Etat. On a pratiqué, sur le penchant de la montagne, plusieurs Jardins qui en rendent la vûe fort agréable, & qui procurent diverses commodités à la Ville. Le Gouverneur étoit fils du Roi, qui avoit précédé sur le Trône celui qui l'occupoit alors. Les François, n'ayant pas manqué de l'aller saluer dans le Château, y furent reçus avec beaucoup de civilités. Ils visitèrent ensuite une partie de la Ville, dont ils admirèrent particulièrement les Mosquées (*b*).

Manzuel. Premiers arbres de Caffé.

Le lendemain, ayant continué leur marche vers *Manzuel*, ils eurent le plaisir de voir pour la première fois, à six lieues de Tage, des arbres qui portent le Caffé. Ce Canton produit les plus beaux & les mieux cultivés de l'Yemen. On y voit aussi beaucoup d'arbres fruitiers. Manzuel a deux Châteaux fort antiques, dont l'un servoit de demeure aux anciens Rois du Pays, pendant leurs Guerres avec les Turcs.

Gabala.

De Manzuel, la Caravane entreprit de se rendre en deux jours à *Yrame*, Ville qui en est éloignée de plus de trente lieues. On trouve en chemin *Gabala*, petite Ville murée d'un seul côté, mais dont les Mosquées se font remarquer par la beauté de leurs tours, ou de leurs minarets. On passa la nuit sous des arbres; & le jour suivant, on arriva sans peine à Yrame, grande Ville sans murailles. C'est à la sortie de cette Place qu'on trouve des montagnes, les plus hautes peut-être de l'Yemen. Le Pays, qui paroît jusqu'alors assez agréable, quoiqu'entrecoupé par des hauteurs, commence à devenir sec & stérile. On cesse d'y voir des arbres, & des vallées remplies de plantations de Caffé. La terre n'y est plus arrosée par les eaux des montagnes, comme dans la route précédente, où elles forment de fréquens ruisseaux, sans faire néanmoins aucune Rivière.

Yrame. Grandes montagnes.

Damar.

On se rendit à *Damar*, autre Ville considérable à quinze lieues d'Yrame. Les chemins sont fort difficiles, dans des montagnes d'une élevation extraordinaire, où pendant tout le jour on sent une chaleur brûlante, sans presqu'aucun vent, & sans autre fraîcheur, jusqu'au coucher du Soleil. Mais, en arrivant à Damar, on est délivré de cette fatigue, & l'on commence à respirer, dans un Pays ouvert qui s'étend en plaines fort agréables. D'ailleurs, il ne reste qu'un quart de lieue de Damar à *Mouab*, séjour ordinaire du Roi d'Yemen (*c*).

Mouab, résidence du Roi d'Yemen.

La Ville de Mouab est située sur une petite montagne, dont l'exposition est au Midi. Elle doit sa naissance au Roi qui règnoit alors, & qui avoit fait bâtir aussi, sur une montagne plus élevée, à la même distance d'un quart de lieue, un Château du même nom (*d*), pour lui servir de Maison de plaisance. Ainsi Damar, la Ville de Mouab, & le Château, forment un triangle, dont les trois côtés sont d'égale grandeur (*e*). A deux lieues

(*b*) *Ibid.* pag. 30 & précédentes.

(*c*) *Ibid.* pag. 232.

(*d*) L'Auteur des Mémoires vit des Expéditions dattées de ce Château, qui y est nommé, en Arabe, *Hisn al Maouahib*, c'est-à-dire, *Château* ou *Palais des Graces*.

(*e*) *Ibidem.*

lieues & demie de Mouab, le même Prince avoit fait bâtir, sur une petite montagne, une Citadelle, munie d'une Artillerie nombreuse, & d'une forte Garnison. C'étoit dans cette Forteresse qu'il se retiroit pendant la Guerre, lorsqu'il avoit des Ennemis assez puissans pour lui faire redouter leur approche (*f*).

Voyage de l'Arabie heureuse. 1712.

Les François y arrivent. Leur reception.

Les Députés Arabes, qui n'avoient pas cessé d'accompagner les François, se séparèrent d'eux à peu de distance de Mouab, après leur avoir demandé le tems nécessaire pour avertir le Roi de leur arrivée. Ce Monarque se disposa aussi-tôt à leur faire une reception distinguée: mais l'extrême chaleur ayant excité leur impatience, ils se hâtèrent d'avancer vers la Ville, d'où ils ne laissèrent pas de voir sortir quantité de monde, pour venir au-devant d'eux. Ils y entrèrent le huitième jour de leur marche, qui avoit été de plus de six-vingt lieues. Leurs Mémoires portent que la route, depuis Mocka, fut presque toûjours au Nord-Est (*g*). Ils descendirent dans la Cour du Palais, après avoir passé cinq différentes portes, dont chacune a son Corps-de-garde. Ils furent reçus, par un Officier de la Chambre du Roi, & conduits par un bel escalier dans l'intérieur de l'Edifice, qui est bâti sur deux grandes aîles, chacune de trois étages. On les fit attendre, assez long-tems, à la porte de l'appartement Royal. Enfin, recevant la permission d'entrer, après avoir laissé leurs souliers à la porte, ils trouvèrent d'abord le Premier Ministre, Cheik-Saleh, qui se nomma l'Ami des François, & qui leur servit d'Introducteur dans la chambre du Roi.

Portrait du Roi.

Ce Prince étoit âgé de quatre-vingt-sept ans, bien fait, d'une phisionomie agréable, & médiocrement basané. Il étoit assis au fond de la chambre, sur une estrade couverte de tapis, au milieu de plusieurs coussins sur lesquels il étoit appuyé. Il avoit, près de lui, les deux Princes, ses fils; un peu plus loin, ses principaux Officiers; ensuite, à commencer du pied de l'estrade, une partie de ses Courtisans, rangés sur deux lignes, qui laissoient un passage assez large pour ceux qui devoient s'approcher. La Grelaudiere, s'étant avancé, alloit commencer un petit discours qu'il avoit préparé: mais le Roi, pressé apparemment de son mal, l'interrompit, & demanda lequel des François étoit le Médecin. On le lui montra. Il se leva aussi-tôt; & deux de ses Officiers l'ayant aidé à descendre, il s'approcha d'une fenêtre, où il fit voir son mal au Chirurgien François. C'étoit effectivement un abcès dans l'oreille. On ne l'avoit pansé qu'avec l'application d'un peu de terre jaunâtre, dans l'espérance de le dessécher; mais ce remède n'avoit servi, au contraire, qu'à causer une inflammation, accompagnée de toutes ses suites; c'est-à-dire, de la fiévre & d'une fort douloureuse insomnie. Les premiers secours du Chirurgien appaisèrent la douleur, & d'autres soins rappellèrent bien-tôt le sommeil & l'appetit. La reconnoissance du Roi ne lui permettant point de laisser sortir les François du Palais, il voulut qu'ils y fussent logés & libéralement traités. On leur donna trois appartemens, mais fort nuds, & presque sans autres meubles que des tapis de pied, & des coussins, sur des estrades qui devoient servir

Sa maladie.

(*f*) Pag. 233.

(*g*) Pag. 234.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

servir de tables, de siéges & de lits. Cet usage est commun à presque tous les Orientaux (*h*).

Comment les François sont traités.

L'ATTENTION du Roi fut sans bornes. Il envoyoit souvent, à la Grelaudiere & au Chirurgien, des plats de sa table. Mais ils ne pouvoient s'accommoder de ces mets, où l'épicerie, & sur-tout la canelle dominoient excessivement. C'étoit de la chair de cabris, de veau & de mouton, coupée par morceaux, & bouillie ensemble avec du riz & quantité de raisin sec. Quelquefois on leur servoit du bœuf, fort mal apprêté; & souvent, de la volaille, que les Arabes écorchent immédiatement après l'avoir tuée, & qu'ils font frire sur le champ. Leur méthode est la même pour toutes les autres viandes, sans leur donner le tems de se mortifier (*i*). Leur pain, qui est assez insipide, ressemble à nos galettes de bled sarazin. Ils ne se permettent point l'usage du vin, quoiqu'il y ait des vignobles aux environs de Mouab (*k*). On ne présente jamais, chez eux, d'autre boisson que de l'eau & du caffé. Les François demandèrent, enfin, qu'on leur fournît seulement les viandes nécessaires, & qu'on leur laissât le soin de les préparer. Cette grace leur fut accordée (*l*).

Description de Mouab.

LA parfaite guérison du Roi n'ayant pas demandé moins de trois semaines, ils sortoient souvent du Palais, pour visiter la Ville & ses dehors. Mouab n'est distinguée que par la demeure du Prince. Elle est d'une grandeur médiocre. Ses murailles & la plûpart des édifices sont de terre. Un de ses Fauxbourgs est entièrement peuplé de Juifs, qui sont obligés de s'y retirer le soir, sans pouvoir obtenir la permission de coucher dans la Ville, L'air est sain. Il fait froid, à Mouab, après le coucher du Soleil, & jusqu'à quatre heures du soir, la chaleur y est fort grande (*m*).

Terroir de Mouab & Jardin du Roi.

LE terroir paroît fort bon, autour de la Ville. Toutes les plaines étoient, alors, sémées de riz & de froment; mais les collines & les vallées offroient de fort belles plantations de Caffé, ou des Vignobles, entre-mêlés d'arbres fruitiers. Le Roi, dans un entretien particulier, avoit vanté aux François, un nouveau Jardin qu'il faisoit actuellement planter près de la Ville, & dans lequel il ne vouloit souffrir que des Caffés d'élite, qui devoient porter le nom de Caffés du Roi. Ils ne manquèrent pas d'aller voir ce Jardin, qui n'avoit de remarquable, que le soin qu'on prenoit de renfermer, dans un enclos, avec un arrangement particulier, des arbres si communs dans le Royaume (*n*).

Simplicité de la Cour d'Yemen.

TOUT leur parut de la même simplicité à la Cour. Ils ne virent point, au Roi, d'autre habillement que d'un drap assez fin, de couleur verte, ou jaune, sans aucune espèce d'ornement, avec les jambes & les pieds nuds, &

(*h*) Pag. 238 & précédentes.

(*i*) Les Arabes ne mangent jamais de gibier, quoiqu'il soit très-delicat & en abondance. *Ibid.* pag. 204. R. d. E.

(*k*) M. Prevost avoit mis ici *Mocka*; L'erreur est d'autant plus grossière, qu'à quinze lieues aux environs de cette Ville, il ne croit rien de tout ce qui se trouve dans le reste de l'Yemen. La terre brûlante, aride & nitreuse, ne produit que des palmiers d'une espèce commune; de-sorte que sans la bonté du Port de Mocka, où l'on apporte de tous côtés des denrées & des vivres, la Ville & tout le Pays d'alentour seroient bien-tôt affamés. Voyez ci-dessus, *pag.* 160. R. d. E.

(*l*) Pag. 240.

(*m*) Pag. 241.

(*n*) Pag. 242.

& des babouches à la Turque. Pour unique distinction, il portoit, dessus son turban, un voile de soye blanche, qui lui couvrant toute la tête, tomboit sur le devant, & se nouoit sous le menton; à-peu-près comme les femmes, parmi nous, portent leur coeffe de taffetas (o). Sa vie particulière étoit assez uniforme. Il se levoit à la pointe du jour. Il dinoit à neuf heures; pour se remettre au lit à onze heures du matin, jusqu'à deux heures après midi. Les tambours & les haubois se faisant entendre tous les jours à cette heure, leur Chef avoit seul le privilège d'entrer dans l'appartement du Prince, soit qu'il fût alors éveillé, ou qu'il continuât de dormir. Ce Chef de la musique militaire étoit un Turc, fort plaisamment équipé, qui portoit une ceinture garnie de grandes plaques & de crochets d'argent; avec une palme en broderie, sur le front de son turban, & une chaîne d'argent qui en faisoit plusieurs fois le tour, dans un goût fort bizarre. Aussi-tôt que le réveil du Roi étoit annoncé par cet Officier, il étoit visité par les Princes & les Grands, qui l'entretenoient jusqu'à l'heure marquée pour la prière ou les affaires. Ils ne s'approchoient jamais de lui, sans lui prendre la main droite, qu'il tenoit sur son genou, & qu'ils lui baisoient, avec les plus grandes marques de respect. Il y avoit aussi des tems destinés à la promenade, & à la visite des femmes. Enfin, ce Prince terminoit la journée, en se couchant à onze heures du soir, après avoir soupé à cinq. Tous les Vendredis il se rendoit, avec beaucoup de pompe, dans une plaine voisine de la Ville, où l'on dressoit une tente, qui lui servoit de Mosquée. Il y passoit une heure entière, à faire les fonctions d'Imam, c'est-à-dire, de Prêtre ou Pontife de la Loi de Mahomet, dont il prenoit la qualité dans ses Titres (p). Ces fonctions consistoient à commencer la prière publique; après quoi, il faisoit le *Khotab*, espèce de Prône ou de Sermon, dans lequel les louanges de Dieu & celles de Mahomet sont accompagnées de prières, pour la prosperité de l'Etat. A son retour, il assistoit aux exercices de la Cavalerie. Pendant tout ce jour, ceux qui se trouvoient sur sa route, avoient le privilège de s'approcher, & de lui baiser la main, qu'il ne refusoit à personne. L'Auteur eut peine à comprendre, pourquoi ce Prince, qui avoit fait bâtir une nouvelle Ville, avec un Palais, pour sa résidence ordinaire, sans parler du Château, qui n'en est guères éloigné, n'avoit pas fait construire une seule Mosquée, & se réduisoit à faire sa prière en pleine campagne. Cette affectation venoit, peut-être, de la même défiance, qui lui avoit fait mettre sa personne à couvert des Etrangers, par une longue suite de montagnes, & qui lui faisoit craindre d'être trahi, dans un Temple, par ses propres Sujets: ce qui n'est pas sans exemple, parmi les Musulmans, puisque le fameux Aly, Gendre de Mahomet, fut assassiné dans une Mosquée, pendant la prière publique (q). Le Royaume d'Yemen n'étant pas héréditaire, le Prince, qui se fait le plus d'amis, & qui a le plus de force ou d'intrigue, l'emporte presque toûjours sur ses Con-

Le Roi prend le titre de Pontife.

Succession au Trône d'Yemen.

(o) Cette simplicité extraordinaire ne doit point paroitre surprenante. Comme ce Prince prenoit la qualité d'*Imam*, ou de Prêtre de la Loi de Mahomet, il devoit imiter les Moufftis, les gens de la Loi, les Cadis, & affecter, comme eux, un extérieur modeste. R. d. E.

(p) Pag. 245. & suivantes.

(q) Pag. 253.

Voyage de l'Arabie heureuse. 1712.

Concurrens, qu'il fait tuer ensuite, ou renfermer dans une prison. Cependant cette remarque ne doit pas faire supposer que la Couronne ne soit pas, depuis long-tems, dans une même Maison; mais seulement, que les Aînés en sont facilement exclus, lorsque d'autres Princes du même sang se rendent les plus forts. C'est ce qui étoit arrivé au Roi règnant, qui avoit succedé à son frère, au préjudice de son neveu; & de-là venoient les précautions, avec lesquelles il s'étoit fortifié dans les plus hautes montagnes (*r*).

Origine de la Race Royale.

On regrette que les Députés François n'ayent pas eu la curiosité d'éclaircir l'Origine de la Maison Royale d'Yemen; car les grandes Maisons sont connues dans le Mahométisme, & l'on y trouve des Histoires & des Généalogies qui passent pour certaines. Quelques Sçavans ont pensé, parmi nous, que ce pouvoit être l'illustre Maison de *Thabatheba*, dont ils font remonter la Souveraineté, en Arabie, jusqu'au tems de Charle-Magne. Il est sûr, du moins, que cette Dynastie de Princes, qui descendoient d'Aly, a règné dans l'Yemen & dans l'Egypte, dès le dixième Siècle. Mais l'Editeur de ce Voyage est plus porté à juger, que la Race présente descend des *Ajubites*, ainsi nommés d'*Ajub*, ou *Job*, Chef d'une autre grande Maison, qui a donné naissance au fameux Saladin & à sa postérité. Une branche de ces Ajubites règnoit certainement dans l'Yemen, au treizième Siècle. Son Chef prenoit alors la qualité de Calife, & celle d'Imam, qui en est inséparable; ce que le Roi d'Yemen fait encore aujourd'hui (*s*).

Femmes du Roi.

Ce Prince, suivant l'usage de tous les Monarques de l'Orient, entretient un grand nombre de femmes, qu'on fait monter jusqu'à six ou sept cens. Pendant le séjour des François, son grand âge & ses infirmités ne l'empêchèrent point d'épouser encore une jeune Turque, qui n'avoit pas plus de dix-huit ans (*t*). Son Serrail est dans le Château de Mouab: mais ses femmes, qui sont de diverses Nations, & parmi lesquelles il y a des Géorgiennes & des Arabes, d'une grande beauté, viennent du Château, au Palais de la Ville, où le Roi n'en a pas moins de trente, logées dans un appartement séparé. Leur voiture ordinaire est un chameau, sur lequel on met, à travers, une espèce de berceau, couvert d'écarlate, & bien garni de coussins, sur lesquels elles sont assises ou couchées. Elles sortent par une petite ouverture, qui est sur le devant, le visage couvert d'un voile. La plûpart des femmes du Pays portent, comme dans l'Indoustan, un grand anneau d'or, au bout du nez, qui est percé pour recevoir cet ornement, & des cercles, ou des brasselets d'argent ou d'or, aux bras, aux poignets, & au-dessus de la cheville du pied. Elles sont toûjours parfumées des odeurs les plus fortes; & ne se bornant point, comme dans d'autres Pays de l'Orient, à se teindre les ongles fort rouges, elles se noircissent le dessous des yeux, & se frottent les mains & les pieds d'une drogue, qui donne, à ces parties, une couleur fort vive. Elles se visitent le soir, comme à Mocka: mais les hommes y étant plus jaloux, elles ont rarement la liberté de paroître sur leurs terrasses, pour y prendre le frais. Le Chirurgien François, à qui son Art procuroit l'occasion d'en traiter quelques-unes, les trouva fort

(*r*) Pag. 254. (*s*) Pag. 256. (*t*) Pag. 261.

fort blanches pour des Arabes. Mais quelque confiance que leurs maris eussent pour lui, il ne put parvenir à les voir au visage (v).

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

Arrivée d'un Ambassadeur Turc à Mouab.

LES François virent arriver, à la Cour, un Ambassadeur Turc, qui étoit venu de Constantinople par l'Egypte, & qui fit son entrée avec un nombreux cortège, & beaucoup de faste. Rien ne marque mieux l'indépendance de la Couronne d'Yemen, puisque personne n'ignore combien la Cour Ottomane est réservée dans ses Ambassades. Ce Ministre, avec toute sa suite, fut entretenu aux dépens du Roi. Il lui offrit divers présens, entre lesquels on admira une horloge d'un fort beau travail. Mais le fond de son Ambassade sert à l'explication du Caffé qui sort de l'Arabie. On se plaignoit, à la Porte, de ce que cette marchandise étoit devenue moins abondante & beaucoup plus chère en Egypte, depuis que de grands Vaisseaux étrangers venoient en charger dans la Mer rouge, au préjudice des Sujets & des Douanes du Grand Seigneur; sur quoi l'Ambassadeur devoit faire de fortes instances à la Cour d'Yemen. Mais les François apprirent aussi que le Roi n'en avoit pas été satisfait, parcequ'elles lui avoient paru blesser son autorité souveraine; & sa conduite en fut une bonne preuve, puisque les deux Vaisseaux de la Compagnie eurent la liberté d'en enlever autant qu'ils en pourroient contenir. Aussi le Ministre Turc fut-il promptement congédié (x).

Il se plaint du transport excessif du Caffé.

Les François quittent Mouab.

LE succès ayant répondu aux soins du Chirurgien, la Grelaudiere ne pensa plus qu'à retourner à Mocka, malgré les instances du Roi, qui auroit souhaité de retenir plus long-tems les François à sa Cour. Après leur avoir offert cinq cens balles du plus beau Caffé de son Royaume, qu'ils refusèrent d'accepter (y), il leur fit présent, à chacun, de deux habits complets, à la manière du Pays, l'un d'une fine écarlate, & l'autre d'un beau drap couleur de rose; avec deux vestes, l'une d'étoffe des Indes, à fleurs d'or & d'argent, l'autre d'une serge drapée, garnie de galons d'or. Il y ajoûta, pour chacun, un beau cheval, très-proprement équipé. Son attention s'étendit jusqu'aux Capitaines des deux Vaisseaux, auxquels il envoya aussi des habits & des chevaux.

Présens qu'ils reçoivent du Roi.

ENFIN, les Députés ayant quitté Mouab vers la fin du Carême, tinrent la même route, à leur retour, avec une escorte & des Officiers pour les défrayer. Comme ils n'avoient plus le même motif pour faire de si grandes journées, ils passèrent, presque toutes les nuits, dans des logemens commodes, sur-tout au commencement du Voyage, où l'on trouve toutes sortes de secours, & des écuries qui contiendroient cinq cens chevaux (z). En traversant les montagnes, ils eurent plus de liberté qu'à leur premier passage,

Leurs observations dans les montagnes.

(v) Pag. 258. & précédentes.

(x) Pag. 260.

(y) On a peine à comprendre la raison de ce refus. Le Roi lui offrit de faire porter les balles jusques sur les Navires, & souhaitoit que ce présent fût offert de sa part à Louis le Grand. „ Ils s'excusèrent, dit l'Auteur, „ sur ce que la cargaison des Navires étoit „ trop avancée pour trouver place à un Envoi si considérable; mais dans le fond ils „ ne crurent pas que les Capitaines dussent, „ de leur chef & sans la participation de la „ Cour, accepter un tel présent". *Ibid.* pag. 264. Etrange modestie, sur-tout lorsque le Roi d'Yemen demandoit, en retour, l'Histoire de France, avec les Portraits du Roi & de la Famille Royale.

(z) Pag. 266.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

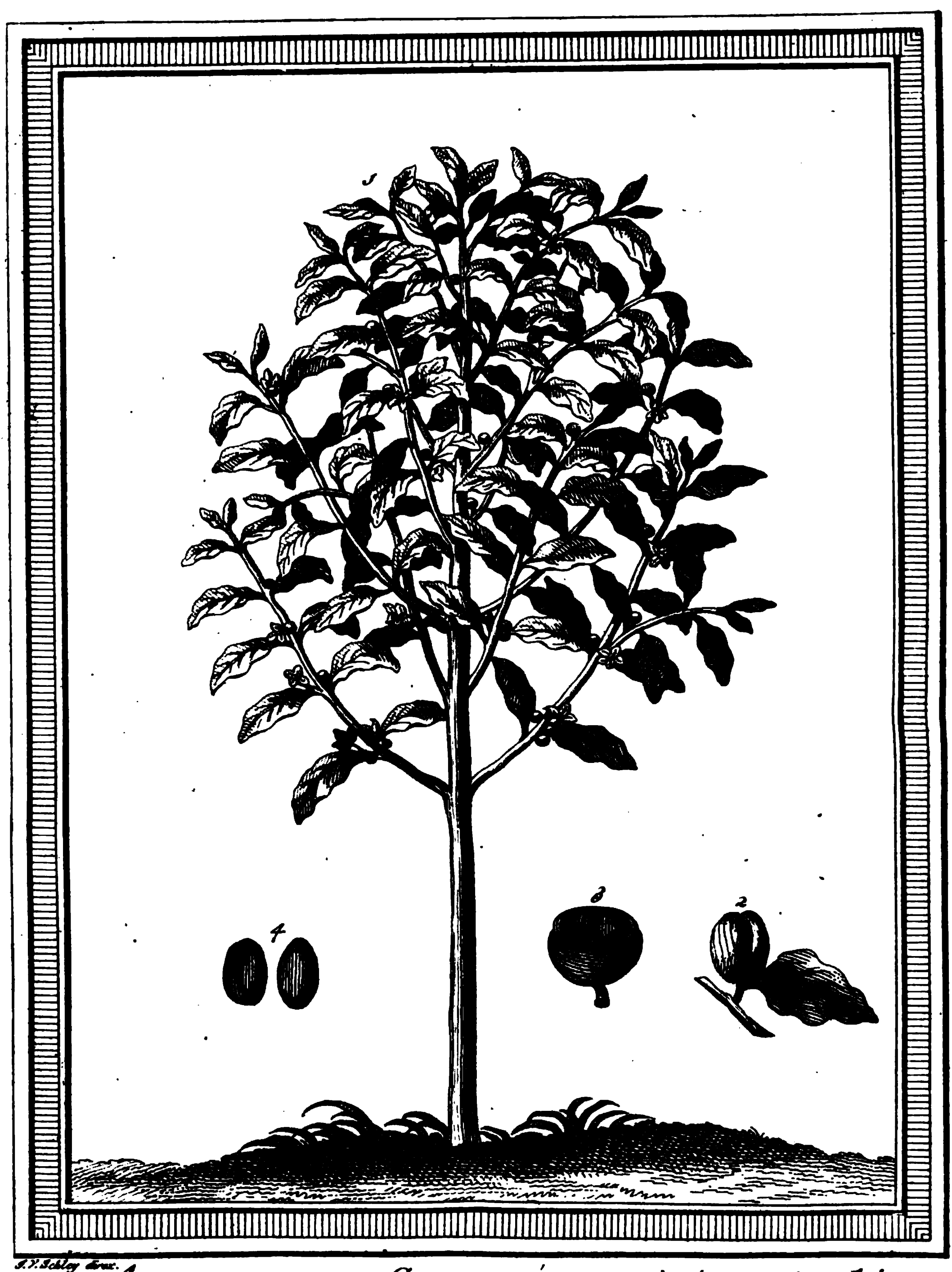
passage, pour observer que la plûpart sont stériles & brûlées par l'ardeur du Soleil, mais qu'on ne laisse pas d'y voir beaucoup de bocages & de verdure, particuliérement sur les côteaux. Ils y virent des perdrix rouges, qui sont plus grosses que les nôtres, quantité de cailles & de tourterelles, que les Arabes ne tirent jamais, des renards si hardis, qu'ils se laissent approcher, & des singes sans nombre, de la plus grande espèce, qui ne sont pas plus farouches que les renards. Mais leur principale attention tomba sur les plantations de Caffé, qu'ils trouvèrent sur leur route. Ils examinèrent, de près, l'arbre de ce nom. Ils prirent, des Arabes qui les accompagnoient, toutes les instructions qui pouvoient satisfaire leur curiosité (*a*). Outre les arbres de Caffé, ils observèrent, dans les mêmes plantations, des arbres fruitiers, de diverses espèces, tels que des pêchers, des abricotiers, des amandiers, des citroniers, des orangers, des grenadiers, des pruniers, des figuiers mêmes, dont le fruit est aigre, & des pommiers en petite quantité; enfin, un grand nombre de coignassiers, d'où l'on tire une excellente pâte, qui se vend à très-grand marché dans les Villes. Ils ne furent pas surpris, en voyant de beaux vignobles, qu'on mange, en Arabie, d'aussi bons raisins qu'en Espagne (*b*).

Observations Géographiques sur le reste du Pays.

Ils rapportèrent aussi, de leur Voyage, quelques lumières Géographiques. On les assura qu'entre les Villes qu'ils avoient vûes, le Royaume en a d'autres, d'une grandeur considérable, dont la principale se nomme *Sanaa*, à quinze lieues de Mouab, & cent quarante de Mocka. On y voit de beaux restes de l'Antiquité. Long-tems avant la naissance du Mahométisme, elle étoit la Capitale de toute l'Arabie heureuse, sous la domination des *Tobbais*, Rois puissans qui y tenoient leur Cour. Le Palais de ces Princes étoit magnifique, & bâti sur une colline, au milieu de la Ville. Dans la suite & toûjours avant Mahomet, un Empereur d'Ethiopie, attiré par les Chrétiens qui gémissoient sous la tyrannie des Arabes, ayant conquis l'Arabie heureuse, fit bâtir, dans Sanaa, un Temple magnifique, pour détourner les Arabes de leur Idolâtrie. Mais les Ethiopiens ne conservèrent pas longtems leur conquête. Quelques Auteurs Orientaux, où l'on trouve ces circonstances, ajoûtent que Sanaa est une Ville fort ancienne, riche & fort peuplée, & qu'on y fait un plus grand Commerce d'argent que de marchandises. Ses murailles sont si larges, que huit chevaux y peuvent marcher de front. Elle ressemble à Damas, par l'abondance de ses eaux & par ses jardins délicieux. L'air y est d'une température parfaite; & les jours & les nuits y sont à-peu-près d'une même longueur. La Grelaudiere apprit encore qu'il y a, dans le Royaume d'Yemen, plusieurs grands chemins, dont quelques-uns même sont pavés, & qui ont plus de cent lieues de longueur. Le reste du Pays, qui porte le nom d'Arabie heureuse, est divisé en d'autres Royaumes, qui produisent les gommes, les myrrhes & les aromates. Nos François n'en trouvèrent aucun arbre dans leur Voyage de Mouab;

(*a*) L'Editeur a pris soin de les recueillir, sur les écrits & les entretiens de M. de la Grelaudiere. Il en a fait un Mémoire curieux, qui est inseré à la fin de sa Relation, & qui mérite de trouver place à la suite de cet Article.

(*b*) Pag. 268.



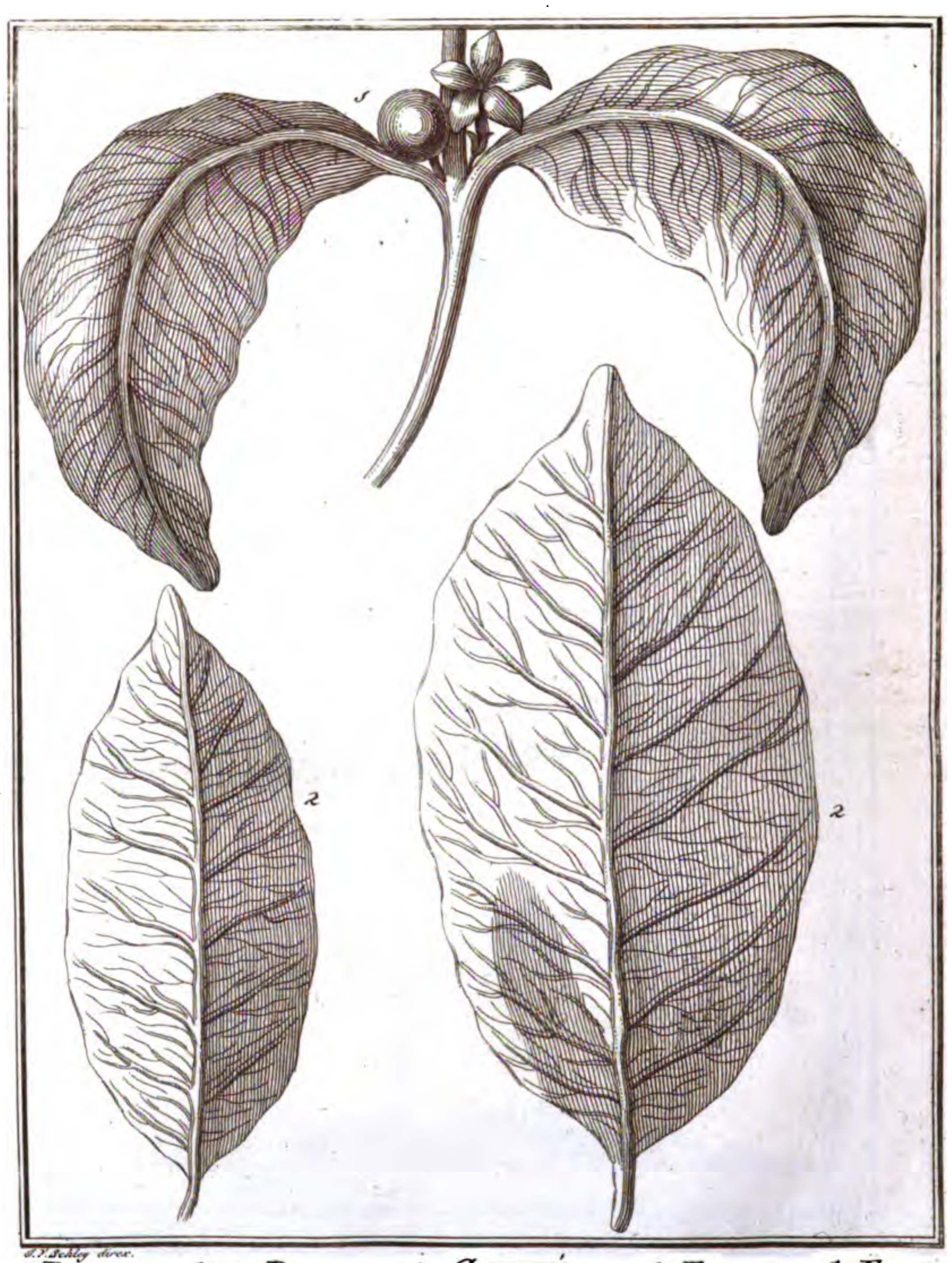
J. V. Schley direx.

1. *ARBRE DU CAFFÉ, Dessiné en Arabie.*

1. DE KOFFY BOOM, in Arabie afgetekent.

2 *Fruit sec.* 3 *Coupe du Fruit.* 4 *Noiau ou Feve du Caffé.*

2 Drooge Vrucht. 3 Schaal van de Vrucht. 4 Koffy Boon.



J. Y. Schley direx.

1. PARTIE d'un RAMEAU de CAFFÉ, avec la FLEUR et le FRUIT.

1. GEDEELTE van een TAKJE des KOFFY-BOOMS met BLOEM en VRUCHT.

2. Feuilles de Caffé dans leur grandeur naturelle.

2 Koffy Blaaderen natuurlyker groote.

Mouab; mais on les assura que d'autres Contrées du même Royaume ont de l'encens en abondance. Pour les arbres du baume, on sçait qu'ils croissent hors de l'Arabie heureuse, aux environs de la Mecque (c).

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

[LES Navires François s'arrêtèrent encore plus de trois mois dans le Port de Mocka, d'où ils mirent à la voile le 10 Juillet, & ne purent arriver à Saint Malo, qu'un an après. M. de la Grelaudiere vint ensuite à la Cour pour y rendre compte de son Voyage. C'est de lui, & de M. de la Merveille, que l'Auteur fait ici profession d'avoir reçu les éclaircissemens & les Mémoires dont il a composé ses deux Relations.]

(c) Pag. 273 & précédentes.

§. III.

Observations sur l'Arbre & le Fruit du Caffé de l'Arabie heureuse.

Forme & qualités de l'arbre du Caffé.

CES observations seroient déplacées dans tout autre article qu'une Relation de l'Arabie. L'arbre qui produit le Caffé s'élève depuis six jusqu'à douze pieds de hauteur. Sa grosseur est de dix, douze, & jusqu'à quinze pouces de circonférence. Dans son état de perfection, il ressemble fort, pour la figure, à nos pommiers de huit ou dix ans. Les branches inférieures se courbent ordinairement lorsque l'arbre est un peu âgé; mais, en même-tems elles s'étendent en rond, pour former une sorte de parasol. Le bois en est fort tendre, & si pliant, que le bout de la plus longue branche peut être amené jusqu'à deux ou trois pieds de terre. L'écorce est un peu raboteuse & blanchâtre. La feuille approche fort de celle du citronier, quoique moins épaisse & moins pointue. La couleur en est aussi d'un verd un peu plus foncé. L'arbre du Caffé est toûjours verd & ne se dépouille jamais de toutes ses feuilles à la fois. Elles sont rangées des deux côtés des rameaux à une médiocre distance, & l'une presqu'à l'opposite de l'autre. Dans presque toutes les saisons de l'année, on voit un même arbre porter des fleurs & des fruits, dont les uns sont encore verds, & les autres mûrs ou près de leur maturité. Les fleurs sont blanches, & ressemblent beaucoup à celles du jasmin. Elles ont de même cinq petites feuilles assez courtes. L'odeur en est agréable, avec quelque chose de balsamique qui ne se sent point de l'amertume de leur goût. Elles naissent dans la jonction de la queue des feuilles avec les branches.

Fruit de l'arbre.

AUSSI-TÔT que la fleur est tombée, il naît, à sa place, un petit fruit fort verd d'abord, mais qui devient rouge en meurissant, & de la forme, à-peu-près, d'une grosse cerise (a). Il est fort bon à manger. Il nourrit, il rafraîchit; sous sa chair, on trouve, au-lieu de noiau, la féve (b) ou la graine,

(a) Ce fruit est d'abord d'un verd clair, ensuite d'une couleur rougeâtre, puis d'un beau rouge, & enfin rouge obscur dans sa parfaite maturité. *Diction. de Commerce.* R. d. E.

(b) On a cru, pendant long-tems, que le Caffé étoit véritablement une féve, mais on est revenu de cette erreur. Aussi voit-on cette faute corrigée dans la dernière édition du Diction. de Richelet. *Ibid.* R. d. E.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

graine, que nous appellons Caffé, enveloppée d'une pellicule très-fine. Cette féve est alors extrêmement tendre, & le goût en est assez desagréable: mais, à mesure que la cerise meurit, sa féve acquiert insensiblement de la dureté. Enfin, le Soleil ayant tout-à-fait desseché ce fruit rouge, sa chair, qu'on mangeoit auparavant, devient une baye, ou gousse, de couleur fort brune, qui fait l'écorce extérieure du Caffé. La féve est alors solide, & d'un verd fort clair. Elle nage dans une sorte de liqueur épaisse, de couleur brune, extrêmement amère. La gousse, qui est attachée à l'arbre par une petite queue fort courte, est un peu plus grosse qu'une graine de laurier; & chaque gousse ne contient qu'une seule féve, qui se divise ordinairement en deux moitiés. Cette féve est entourée immédiatement d'une pellicule très-fine, qui est la seconde écorce, ou l'écorce intérieure. Les Arabes font beaucoup de cas de l'une & de l'autre, pour composer le Caffé à la Sultane.

Où il se plante & comment il se cultive.

L'AUTEUR du Journal assure que les arbres de Caffé se sement, & ne viennent point, comme d'autres l'ont écrit, de *bergne*, ou de *bouture*, par les gousses, c'est-à-dire par le fruit entier, mis en terre dans sa parfaite maturité. Le pied des montagnes & les petites collines, dans les cantons les plus ombragés & les plus humides, sont les lieux qu'on choisit pour les plantations du Caffé. Leur plus grande culture consiste à détourner les eaux de source, & les petits ruisseaux, qui se trouvent dans les montagnes, pour les conduire, par de petites rigoles, jusqu'au pied des arbres. Ce secours est également nécessaire pour la fécondité de l'arbre, & pour la maturité du fruit. En replantant chaque arbre, les Arabes lui creusent une fosse de trois pieds de large, & de cinq pieds de profondeur, qu'ils revêtissent de cailloux, & qu'ils remplissent de terre (*c*). Ils y entretiennent constamment la fraîcheur qui convient. Mais, lorsque le fruit est mûr, ils détournent l'eau de cette fosse, afin qu'il puisse sécher un peu sur les branches.

Singularité reconnue par les François.

ON n'a sçu que par les François, qui firent le Voyage de Mouab, une singularité qui étoit ignorée de toute l'Europe: c'est que dans des lieux exposés au Midi, ou trop découverts, les arbres du Caffé se plantent sous d'autres grands arbres, qui leur servent d'abri, pour les mettre à couvert de l'ardeur excessive du Soleil. La Grelaudiere prit ces grands arbres pour une espèce de peupliers. Ils étendent prodigieusement leurs branches, & forment, par leur disposition, un cercle parfait, qui couvre tout ce qui se trouve dessous. On prétend que, sans cet ombrage, la fleur seroit brûlée, en s'ouvrant, & ne produiroit aucun fruit. Les premiers arbres que les François virent, près de la Ville de Tage, étoient fortifiés de ce secours, parceque le Pays y est plus ouvert que dans d'autres lieux. Ils observèrent que chaque peuplier couvre, de son ombre, une certaine quantité de Caffiers, qui sont plantés, par ordre, dans le même alignement que nos pommiers. La curiosité d'un des Voyageurs François, qui se nommoit

(*c*) Ceci n'est pas intelligible. Les Arabes revêtissent la fosse de cailloux, afin que l'eau ait plus de facilité de pénetrer la terre qui couvre le pied de l'arbre, & qui est environnée de la fosse. R. d. E.

moit *des Noyers*, lui fit dessiner le plus bel arbre qu'il put choisir. On en donne ici la Figure d'après son dessein. [Il avoit eû la curiosité de rapporter un rameau entier, chargé de fleurs & de fruits, qui s'étoit parfaitement bien conservé par ses soins. Ce rameau a été dessiné en France d'après le naturel, tel qu'il se trouve ici représenté dans la seconde Figure.]

Voyage de l'Arabie heureuse. 1712.

Arbres de Redia.

Dans les lieux moins chauds, ces arbres croissent à découvert, & rapportent avec beaucoup d'abondance. Le même Voyageur, qui avoit fait le Voyage de Mouab avec la Grelaudiere, fit ensuite exprès celui de *Redia*, ou *Zedia*, petite Ville dans les montagnes, à douze lieues de Betelfaguy au Sud-Ouest, (*d*) pour y voir un grand nombre de ces derniers arbres. Il apprit, du Gouverneur même de Redia, que ce Canton est un des meilleurs du Pays. Outre les Caffiers, qui sont les plus beaux d'Arabie, on y voit une quantité surprenante d'autres arbres fruitiers; plusieurs sortes de bleds, entre lesquels on distingue une excellente espèce de froment; des melons, des concombres, & diverses sortes de légumes.

Comment se fait la récolte.

L'arbre qui porte le Caffé étant chargé tout à la fois de fleurs, de fruits imparfaits & de fruits mûrs, la récolte se fait nécessairement à trois reprises différentes, qui forment comme autant de saisons. Mais, comme elles ne sont pas fixes & régulières, les Arabes ne donnent proprement le nom de récolte qu'à celle du mois de Mai, parceque c'est la plus abondante de l'année (*e*). Pour recueillir le Caffé, ils étendent des pièces de toile sous les arbres, qu'ils secouent legérement, & tout le fruit, qui se trouve mûr, tombe avec facilité. On le met dans des sacs, pour le transporter sur des nattes. On l'y fait sécher en monceau, jusqu'à-ce que les gousses soyent en état de s'ouvrir, à l'aide d'un gros cylindre de pierre ou de bois, qu'on fait passer par-dessus. Lorsque le fruit est sorti de son écorce, & séparé en deux petites féves, ou plutôt en deux moitiés, qui n'en faisoient qu'une auparavant, on le fait sécher, une seconde fois au Soleil, parcequ'il est encore assez verd, & qu'étant trop frais, il court risque de se corrompre sur Mer. On le vanne ensuite, pour le nettoyer; car il se vend beaucoup moins, s'il est mêlé de ses pailles ou de ses gousses.

Préparatifs de la liqueur.

La manière, dont les Arabes préparent leur Caffé, pour le boire, est la même en général que celle de tout le Levant, dont nous avons adopté la préparation en France; avec cette différence néanmoins, que les Arabes le prennent ordinairement presqu'aussi-tôt qu'il est cuit, sans le faire reposer, sans y mêler jamais de sucre, & dans de fort petites tasses. Quelques-uns enveloppent la caffetière d'un linge mouillé, en la retirant du feu; ce qui fait précipiter aussi-tôt le marc, & rend la liqueur beaucoup plus claire. Cette méthode y forme aussi une petite crême, qui s'élève au-dessus; & lorsqu'on le verse dans les tasses, non-seulement il fume beaucoup davantage, mais il exhale une espèce de vapeur grasse, qu'ils se font un plaisir de recevoir, parcequ'ils lui attribuent d'excellentes qualités.

Caffé à la Sultane.

Les personnes de distinction employent une autre méthode qui leur est pro-

(*d*) Ou plutôt au Sud-Est, suivant la Carte. R. d. E.

(*e*) On cueille, ordinairement, cinq livres de Caffé par arbre à chaque récolte; ce qui doit contenter ceux qui en ont, parcequ'il coute fort peu d'entretien. R. d. E.

Voyage de l'Arabie heureuse. 1712.

propre. Ils ne se servent point de la féve du Caffé, mais seulement de l'écorce, qui lui sert d'enveloppe, en y mêlant aussi la pellicule fine, qui couvre immédiatement la féve (*f*). Cette boisson passe, en Arabie, pour une liqueur incomparable, & porte le nom de *Caffé à la Sultane*. Nos François, qui n'en prirent point d'autre à la Cour d'Yemen, & chez les Gouverneurs, le trouvèrent fort délicat. On y mêle moins de sucre, parcequ'il n'y a point d'amertume à corriger, & qu'on y sent, au contraire, une douceur moderée, qui a beaucoup d'agrément. Mais cette méthode ne peut convenir qu'en Arabie. Cette écorce, qui a peu de substance par elle même, lorsqu'elle est trop séche, ne peut être transportée ou gardée long-tems, sans perdre une grande partie de sa qualité, qui consiste principalement dans sa fraîcheur.

Les Arabes d'Yemen étoient fort persuadés que le Caffé ne peut croître dans aucun autre lieu que leur Pays, quoique les Ecrivains Turcs le fassent venir originairement de l'Ethiopie. L'expérience des Isles d'Afrique & d'Amérique a dû les détromper. D'ailleurs, les Hollandois en ont élevé des plants considérables, aux environs d'Amsterdam, & nous n'avons pas réussi moins heureusement au Jardin Royal de Paris (*g*).

Ce que les Turcs rapportent de l'origine du Caffé dans leur Empire.

Les Turcs (*b*) ont écrit l'histoire de l'origine du Caffé, dans Aden & dans leur Empire. Ils rapportent, que *Gemaleddin-Abou-Abdallah*, *Muhammed-Bensaid*, surnommé *Aldhabbani*, parcequ'il étoit natif de *Dhabhan*, petite Ville de l'Arabie heureuse, étant Moufti d'Aden, vers le milieu du neuvième Siècle de l'Hegire, & du quinzième de Jesus-Christ, eut occasion de faire un Voyage en Perse. Pendant son séjour, il y trouva quelques personnes de son Pays, qui prenoient du Caffé. Il y fit peu d'attention; mais, à son retour, sa santé s'étant affoiblie, & se souvenant de la liqueur qu'il avoit vû prendre en Perse, il s'en fit apporter, dans l'espérance d'en tirer quelque soulagement. Non-seulement sa santé fut rétablie par cet usage, mais il reconnut bien-tôt les autres propriétés du Caffé, sur-tout celle de dissiper les pésanteurs, d'égayer l'esprit, & de causer une insomnie qui n'a rien d'incommode (*i*).

L'E-

(*f*) On prend l'écorce du Caffé parfaitement mûr; on la brise; on la met dans une pétite terrine, sur un feu de charbon, en tournant toûjours de-sorte qu'elle ne se brûle pas comme le Caffé ordinaire, mais seulement qu'elle prenne un peu de couleur. En même-tems on fait bouillir de l'eau dans une caffetière; & quand l'écorce est prête, on la jette dedans, avec un quart au moins de la pellicule, en laissant bouillir le tout. La couleur de cette boisson est semblable à celle de la meilleure biere d'Angleterre. On garde ces écorces dans des lieux fort secs & bien fermés. La moindre humidité leur donneroit un mauvais goût. *Ibidem*, pag. 287.

(*g*) Le Caffier a été apporté en Europe par les Hollandois : Mr. *Pancrace*, Consul d'Amsterdam, fit présent à Louis XIV. d'un petit Caffier haut de cinq pieds. M. de *Jussieu*, célébre Professeur en Botanique, en a donné une description très-exacte, qui se trouve dans les Mémoires de l'Academie des Sciences pour l'année 1713. R. d. E.

(*b*) Ceci est tiré d'un Manuscrit Arabe, qu'on conserve dans la Bibliotheque du Roi de France. R. d. E.

(*i*) M. *Dufour* donne, d'après *Fauste Nairon*, une autre origine au Caffé. Il dit que l'Abbé d'un Monastère ayant été averti, par celui qui gardoit les chameaux ou les chévres, que son bétail veilloit & sautoit toute la nuit, après avoir brouté le Caffé ou mangé de son fruit, en fit boire à ses Moines, pour les empêcher de dormir pendant les offices de la nuit. Cette histoire, toute fabuleuse qu'elle soit, est cependant fondée en

L'exemple du Chef de la Loi mit bien-tôt tous les Prêtres & tous les Religieux Mahométans, dans le goût du Caffé. Ensuite, les Artisans, qui avoient besoin de travailler la nuit, les Voyageurs qui vouloient éviter la chaleur du jour, enfin toute la Ville d'Aden embrassa le même usage. On y abandonna celui de toute autre liqueur, sur-tout de celle qui se faisoit avec les feuilles d'une plante nommée *Cat*. Avant Gemaleddin, on assure que le Caffé étoit dans l'obscurité, & presqu'inconnu, même en Arabie, qui produit le fruit dont on le compose. Mais d'Aden, étant passé dans plusieurs autres lieux voisins, il fut porté à la Mecque, vers la fin du neuvième Siècle de l'Hegire. Il y fût d'abord adopté, comme dans Aden, par les Imams & les Derviches. Au-reste il n'étoit pas composé de la féve, mais de la gousse. Les Habitans de la Mecque y prirent tant de goût, qu'ils établirent des maisons où l'on en vendoit publiquement. Ils s'y assembloient en foule. On y jouoit aux Echecs & au *Mancalah* (*k*). On y chantoit, on y sonnoit des instrumens; plaisirs que les Mahométans rigides ont particulièrement en aversion. De la Mecque le Caffé passa dans plusieurs autres Villes d'Arabie, sur-tout à Medine, d'où, sortant enfin de cette Contrée, il pénétra dans l'Egypte jusqu'au grand Caire. Il y fut introduit par les Derviches de l'Yemen, qui, étant établis dans un quartier de cette Ville, prenoient du Caffé dans leur Mosquée, lorsqu'ils vouloient donner, à la prière, une plus grande partie de la nuit. Ils le tenoient dans un grand vase de terre rouge, & le recevoient respectueusement de la main de leur Supérieur, qui leur en versoit lui-même dans des tasses. On étoit alors au commencement du dixième Siècle de l'Hegire, & du quinzième de Jesus-Christ. L'exemple des Derviches fut d'abord imité par les Dévots du Caire, & bien-tôt par un grand nombre d'autres Habitans. Cet usage ne fit qu'augmenter, sans contradiction, jusqu'à l'année 917 de l'Hegire (*l*); époque fatale pour le Caffé.

Desordres qu'il cause à la Mecque.

Khair-Beg, Gouverneur de la Mecque, sortant un jour de la Mosquée, après la prière du soir, fut choqué de voir, dans un coin du Temple, plusieurs personnes qui prenoient du Caffé pour se disposer à passer la nuit en prière. Il s'imagina qu'on bûvoit du vin, & sa surprise ne diminua point lorsqu'il eut appris les qualités de cette liqueur. Son zèle pour la Religion, qu'il crut scandaleusement blessée, le porta, dès le lendemain, à convoquer une grande assemblée d'Officiers de Justice & de Docteurs de la Loi, auxquels il exposa gravement le spectacle dont il avoit été témoin. On raisonna long-tems sur une matière de cette importance. Quelques Médecins estimés ayant pris parti contre le Caffé, le poids de leur autorité, joint aux scrupules du Gouverneur, fit publier une défense expresse & solemnelle de

en quelque façon sur celle de la véritable origine du Caffé. Cet Abbé & son Compagnon sont Gemaleddin & Aldhabhani, & les Moines sont les Derviches qui passoient la nuit en prières avec eux. *Traité Hist.* de l'orig. du Caffé, *pag.* 279. R. d. E.

(*k*) Jeu fort usité chez les Orientaux. Il se joue à deux, avec soixante-douze petites coquilles, qu'on met d'abord par six dans douze petites fosses rondes, creusées sur deux lignes, dans un morceau de bois de la longueur d'un pied, sur cinq pouces de largeur. M. Galland l'a décrit plus au long.

(*l*) Elle répond à nôtre année 1511.

Voyage de l'Arabie heureuse. 1712.

de vendre & de boire du Caffé, ſous les peines ordinaires pour ceux qui violent les préceptes de la Religion. Cette défenſe obligea les Marchands de fermer les Caffés publics; & tout le Caffé, qu'on put trouver entre leurs mains, fut brûlé avec éclat. En vain les Derviches, & le Moufty même, reclamèrent contre une déciſion ſi précipitée. Un Particulier, ayant été ſurpris avec une taſſe de Caffé à la main, reçut la baſtonade & fut promené enſuite, ſur un âne, par toutes les places publiques. Le Sultan d'Egypte, qui avoit alors beaucoup d'autorité à la Mecque, condamna ce zèle indiſcret. Après avoir conſulté les Docteurs du Caire, il ordonna au Gouverneur de révoquer ſa défenſe. Mais il ne put détruire dans la Ville Sainte une ſemence de diviſion, qui continua d'y cauſer beaucoup de troubles, & qui fit porter quelquefois l'animoſité juſqu'aux dernières violences (*m*).

Il paſſe en Syrie.

Ces avantures, loin de retarder les progrès du Caffé, n'avoient ſervi qu'à lui ouvrir le chemin de la Syrie, où il fut reçu ſans obſtacle à Damas, à Alep, & par degrés dans toutes les autres Villes de cette grande Province. Enfin, vers l'année 962 de l'Hegire, & 1554 de Jeſus-Chriſt, il fut porté de Syrie à Conſtantinople. Juſqu'alors, il n'y avoit été connu que par le bruit des diſgraces qu'il avoit eſſuyées à la Mecque. Mais cette même année, qui étoit environ la centième de ſon inſtitution dans Aden, &

Il eſt porté à Conſtantinople.

ſous le règne de Solyman le Grand, fils de Selim I., deux Marchands, nommés *Schems* & *Hekem*, l'un venu de Damas, l'autre d'Alep, ouvrirent à Conſtantinople, chacun leur Maiſon de Caffé, dans le quartier qui ſe nomme *Takhtacalah*, & commencèrent à vendre publiquement la liqueur de ce nom. Ils recevoient les Curieux, ſur des ſoffas ou des eſtrades fort propres. Les Perſonnes de Lettres, ſur-tout les Poëtes, & les Amateurs du jeu, furent les premiers qui fréquentèrent ces deux Maiſons. Elles prirent le nom de *Cahveh-Khaneh*. La taſſe du Caffé ne s'y payoit qu'un aſpre, très-petite monnoye d'argent, de la valeur d'environ deux liards. Ces Maiſons & ces Aſſemblées ſe multiplièrent ſi promptement, qu'elles excitèrent bientôt l'attention des Officiers publics. On y voyoit les Pachas & les principaux Seigneurs de la Porte. Déja les Imams ſe plaignoient que leurs Moſquées étoient déſertes, tandis que les Caffés ne ceſſoient pas d'être remplis.

Oppoſitions qu'il y trouve.

Ils ſe déchaînèrent enfin, non-ſeulement contre les lieux où l'on vendoit le Caffé, mais contre le Caffé même, dont ils ſoûtinrent que la défenſe étoit compriſe dans la Loi entre les liqueurs fortes qu'elle interdit. Tous les Dévots réunis formèrent là-deſſus une queſtion préciſe, qu'ils préſentèrent au Moufty, pour ſe règler par ſa déciſion. Ce Chef ſuprême de la Religion, ſans examiner beaucoup la difficulté, décida hautement que le Caffé étoit défendu par la Loi de Mahomet.

Par quels degrés il diminue.

L'autorité du Moufty eſt ſi reſpectée des Turcs, qu'il ne leur eſt pas permis de former des doutes ſur ſes déciſions. Ainſi toutes les Maiſons de Caf-

(*m*) On ajoûte que deux Médecins, qui avoient eu part à la défenſe du Caffé, firent une malheureuſe fin. Mépriſés à la Mecque, depuis le rétabliſſement de cette liqueur, ils ſe retirèrent au Caire, où ils furent convaincus d'avoir fait des imprécations contre la perſonne de Selim I., qui venoit de conquérir l'Egypte. On prit ce prétexte pour les condamner à mort. *Ibid.* pag. 339.

Caffé furent aussi-tôt fermées; & les Officiers de Police reçurent ordre de s'opposer, dans toute la Ville, à l'usage même de cette liqueur. Cette défense fut renouvellée sous le règne d'Amurath III. Cependant toute la rigueur qu'on apporta d'abord à l'exécution, ne put arrêter un penchant déclaré. Les Officiers de Police, se lassant enfin d'une vigilance inutile, prirent le parti de permettre, pour de l'argent, qu'on vendît du Caffé, avec un reste d'attention pour empêcher que cette vente ne fût publique. Ils souffrirent qu'on en prît dans des lieux particuliers, la porte fermée, & chez quelques Marchands dans l'arrière-boutique. Un nouveau Moufty, moins scrupuleux que son Prédécesseur, modéra la défense, en déclarant qu'elle n'étoit pas au même degré que celle des liqueurs formellement interdites. Cet adoucissement fut expliqué avec tant de faveur, que les Dévots mêmes se crurent autorisés à se relâcher. Leur exemple devint une règle pour la Cour & la Ville. On vit reparoître, en plus grand nombre qu'auparavant, les Maisons où le Caffé se distribuoit au Public. Cette passion alla si loin, que la cupidité des Visirs ne manqua point l'occasion de s'en faire un nouveau revenu, en s'attribuant une autorité particulière sur tous ces lieux: ils retirèrent de chacun, dans les différens quartiers de la Ville, un droit d'un ou deux sequins par jour. La même raison leur fit trouver le moyen de les multiplier, sans permettre que le prix fût de plus d'un aspre pour chaque tasse; ce qui doit faire juger de la grandeur du débit. Ce prix n'a pas cessé d'être le même à Constantinople.

Tribut exigé par les Visirs.

Cependant la licence des Nouvellistes, qui formoient la plûpart des Assemblées, fit renaître les anciennes craintes, sous la minorité de Mahomet IV. Le Grand-Visir *Kupruli*, avec un desintéressement héréditaire dans sa famille (*n*), crut devoir sacrifier, à la tranquillité publique, l'immense revenu qu'il tiroit des Caffés. Il prit le parti de les supprimer tous. On raconte qu'avant cette résolution, il avoit eu la curiosité d'aller, sous quelque déguisement, dans les principaux Caffés de Constantinople, où il avoit été surpris d'entendre des gens graves, qui s'entretenoient sérieusement des affaires de l'Empire, blâmant le Ministère, & décidant avec hardiesse des points les plus importans. Ayant visité de même les Tavernes de la Ville, il n'y avoit trouvé que des gens gais, qui chantoient, ou qui parloient de leurs amours & de leurs exploits militaires. Les premiers lui avoient paru dangereux; & n'appréhendant rien des autres, il avoit jugé à propos de leur laisser cet amusement (*o*).

Kupruli supprime encore une fois les Caffés.

Ses motifs.

Mais depuis la suppression des Caffés publics, qui dure encore à Constantinople, on n'en a pas pris moins de Caffé dans cette grande Ville. L'usage est de porter, dans les marchés & dans les principales rues, de grandes caffetières sur un réchaud, & de distribuer cette liqueur chérie à ceux qui en demandent. Les Passans s'arrêtent, & ne font pas difficulté d'entrer dans la première boutique, dont le Maître est toûjours disposé à les re-

Usages qui ont succedé à la suppression.

(*n*) Il eut deux fils, qui occupèrent successivement la même dignité.

(*o*) M. Galland rapporte ce trait sur le témoignage de M. d'*Hermange*, qu'on a vû Médecin de M. le Comte de Toulouse, après l'avoir été du dernier Visir Kupruli, tué à la bataille de *Salankemen*.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

recevoir. Il ne reste qu'un fort petit nombre de Maisons tolérées, en faveur des Matelots, qui viennent y fumer en prenant du Caffé. Au-reste, cette défense n'a jamais regardé que la Capitale de l'Empire. On trouve des Caffés publics, dans toutes les autres Villes, & jusques dans les moindres Bourgs. D'ailleurs, outre l'usage qui s'est établi dans les rues de la Capitale, il n'y a point de famille, riche ou pauvre, Turque, Grecque, Arménienne ou Juive, qui ne prenne du Caffé plusieurs fois le jour dans l'intérieur des maisons. Cette dépense, pour chaque famille, égale du moins celle qu'on fait à Paris pour le vin (*p*). Elle se fait jusques dans les Armées. Une grande partie des Equipages est composée d'Artisans, qui brûlent le Caffé ou qui le pilent. Enfin, pour exprimer d'un seul trait l'attachement des Turcs à cet usage, le refus qu'un mari feroit de laisser prendre du Caffé à sa femme, ou le degré de pauvreté qui ne lui permettroit pas d'en fournir, est une des causes légitimes du divorce (*q*). Dans les grandes Maisons de l'Orient, l'Officier qui prépare le Caffé & qui a l'inspection de tout ce qui appartient à ce service, tient un rang distingué entre les Domestiques. Le Serrail du Grand-Seigneur a plusieurs *Kahvehgi-Bachi* (*r*), qui président chacun à vingt ou trente *Baltagis*, employés dans les différens Offices. Ces Intendans ne quittent leurs fonctions que pour obtenir des emplois plus relevés, ou de riches possessions. Ils deviennent quelquefois *Capigi-Bachi*. L'Auteur observe, non-seulement que dans les audiences du Grand-Visir on présente le Caffé aux Ambassadeurs, mais que si cette cérémonie est supprimée à l'égard de quelque Ministre étranger, c'est une marque d'aigreur ou de mécontentement, & comme le premier présage de quelque rupture (*s*).

Manière dont les Orientaux prennent le Caffé.

Le Caffé, chez les Orientaux, se présente sur des soucoupes sans pied, de bois peint & vernissé, comme celles dont nous avons pris l'usage; mais beaucoup plus grandes que les nôtres, puisqu'elles contiennent quinze ou vingt tasses, que les plus riches font enchasser à demi, dans de petits vases d'argent. Ces tasses, qui se nomment *Fingians*, sont de la moitié moins grandes que les nôtres; & jamais on ne les remplit entièrement. On ne sert point de cuillières, parceque le Caffé se prend sans sucre, mais toûjours très-chaud & très-fort. Quelques-uns y mettent une petite goutte d'essence d'ambre. D'autres le font bouillir avec quelques cloux de girofle, rompus en deux; d'autres avec un peu d'anis des Indes, & d'autres avec la graine du petit cardamome.

Remarques sur le Caffé d'Ethiopie.

A l'égard de l'opinion qui fait venir originairement le Caffé de l'Ethiopie, d'où l'on suppose qu'il fut transporté dans l'Arabie heureuse, elle est confirmée par la Relation de Charles-Jacques *Poncet*, qui passa trois ans en Ethiopie, dans un Voyage qu'il y fit en 1698. Ce Voyageur assure qu'on y voit encore des arbres de Caffé, quoiqu'on ne les cultive que par curiosité. Il en donne même la description: mais elle représente un arbre si différent de ceux que la Grelaudiere & d'autres François ont vû dans l'Arabie, qu'on y soupçonne quelque méprise. D'ailleurs, nos anciennes Relations

(*p*) Pag. 355.
(*q*) *Ibidem*.
(*r*) Pag. 358.
(*s*) Pag. 360.

tions d'Ethiopie, dont la plus estimée est celle du Père *Tellez*, Jésuite Portugais, & l'Histoire même de *Ludolfe*, dont on connoît l'exactitude, ne font aucune mention du Caffé. On en conclut plus naturellement, que s'il est vrai, comme divers Historiens l'ont écrit, que les Abyssins ayent tiré leur origine de l'Arabie, ils ont pû porter, dans cette transmigration, l'arbre du Caffé en Ethiopie; & qu'apparemment il ne s'y est pas multiplié avec beaucoup de succès, puisqu'il paroît même incertain qu'il s'y en trouve aujourd'hui (*t*).

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

Erreur sur le Caffé d'Arabie.

Au reste c'est une prévention, dont on a reconnu la fausseté, que les Arabes, jaloux d'un bien dont ils se croyent seuls en possession, ne laissent sortir de leur Pays aucune féve de Caffé qui n'aît passé par le feu ou par l'eau bouillante, dans la vûe de faire mourir le germe (*v*), pour en arrêter la propagation.

(*t*) Pag. 291.

(*v*) Il est surprenant que *Ray*, un des plus fameux Botanistes Anglois, ait accrédité cette erreur, & qu'il ait ignoré que non-seulement les Hollandois ont porté anciennement du Caffé de l'Arabie à Batavia, qu'ils l'ont semé, replanté, & fort heureusement élevé, mais que les Anglois mêmes ont imité cette expérience à Madras; quoique les uns & les autres n'en ayent pas tiré beaucoup d'avantages. Ray ne laisse pas d'assurer, „ que les Arabes ont trouvé le moyen d'empêcher qu'on ne pût avoir, hors de leur „ Pays, un seul grain de Caffé capable de germer". *Histoire universelle des Plantes*; *Edition de Londres*, 1686.

§. IV.

[*Nouvelles Observations plus particulières, sur la culture du Caffé. Supplement.*

SUPPLEMENT. 1720.

Ce n'est pas dans un premier, ni dans un second Voyage, qu'on pouvoit se flatter d'avoir découvert la véritable culture du Caffé en Arabie. Depuis les deux expéditions de Saint-Malo, la nouvelle Compagnie des Indes de France ayant établi, en 1720, un Comptoir à Mocka, ses Officiers ont eû tout le tems de s'en mieux instruire sur les lieux mêmes. Ainsi leurs observations ne devoient pas être négligées, après l'honneur qu'on a fait aux premières, qui étoient beaucoup plus imparfaites. Ces derniers éclaircissemens, que nous suppléerons ici, sont tirés d'un Mémoire fait pour l'instruction des Directeurs de la Compagnie, par le Sr. *Miran*, qui a résidé long-tems au Comptoir des François à Mocka.

De la culture du Caffé.

Les Arabes font leurs semis en pépinières, avec les grains préparés des plus belles coques de Caffés, des arbres qui sont dans le meilleur cru de chaque Pays. Ils recueillent ces gousses dans leur parfaite maturité; ils en font détacher la première écorce, qui est tendre, en les froissant legérement avec la main plusieurs ensemble sur un gonis rude. Cette première écorce étant usée, les deux grains de la gousse se séparent facilement, chacun restant couvert d'une seconde écorce, qui est dure & mince; ils font secher ces grains au vent & à l'ombre, parceque le soleil y est contraire, & ils sont conservés pour faire les semis quand la saison des pluyes a commencé. Ils ne recueillent les gousses qu'après deux ou trois jours de tems serein, & elles ne seroient plus propres à être préparées pour les semis, si elles avoient été mouillées par quelque ondée de pluye.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. SUPPLEMENT. 1720.

LE tems des pluyes venu, ils sément chaque grain séparément, à environ deux pouces, en bonne terre bien préparée, ordinairement parmi les bananiers, à cause de l'ombre, & ils couvrent l'endroit de quelque feuillage pourri, afin que le terrein conserve mieux l'humidité, & qu'il soit garanti du soleil quand il vient à paroitre.

LES grains poussent hors de terre après un mois & demi ou environ; il arrive quelquefois que l'écorce mince, qui enfermoit chaque grain, paroit hors de terre sur les tiges qui sont fort tendres. Si au bout d'un certain tems, cette écorce ne se détache pas d'elle-même, on la fait tomber, quand elle obéit facilement sans rien rompre des deux petites feuilles qu'elle renferme; il s'en forme des petits arbres, qu'on laisse en la même place pendant un an, ayant soin de les arroser quand les pluyes manquent; ensuite on les transplante, & deux ans après ils commencent à donner du fruit. Les Arabes sont persuadés, que si en faisant les semis, on ne séparoit point les deux grains du Caffé, l'arbre qui proviendroit d'une gousse entière, ne réussiroit pas si bien; & c'est pour cette raison qu'on ne transplante guères les petits arbres qui poussent par hazard, où sans culture. Les propriétaires des meilleurs crus de chaque Pays, font les semis en pépinières, & en vendent les petits arbres au reste des Habitans du Pays.

LES Arabes se donnent beaucoup de peine pour arranger leurs plantations, suivant que la pente du terrein où elles sont, est plus ou moins rapide, & qu'ils en peuvent tirer parti; ils font des marges par étage en amphitéatre, larges de quatre, six, ou sept piés plus ou moins, sur lesquelles ils plantent les Caffiers à la file. Ces marges sont retenues par des murs de grosses pierres à sec, faits avec beaucoup de travail pour soûtenir la terre; ils font aussi, pour le même effet, des creux garnis de murs d'un même travail, au pié de chaque arbre, lorsque l'endroit de la plantation est trop pierreux, & qu'il y a moins de terre; ces creux sont de deux à trois piés de diamétre & aussi profonds suivant la nécessité. Ils travaillent tous les ans la terre de ces marges & creux, & ils mêlent, selon le besoin, du fumier avec les feuillages tombés, en remuant la terre jusqu'aux racines des arbres. Ce travail se fait quelque-tems après la recolte.

SI les pluyes retardent, ou qu'elles manquent dans le tems, comme il arrive quelquefois, ils coupent l'eau des ruisseaux pour la conduire le long du haut des plantations, par des canaux, afin d'humecter la pente du terrein; ou bien ils sont obligés d'arroser à la main, & si ces eaux sont trop éloignées, ou qu'elles viennent à se tarir, le fruit déperit à proportion du défaut d'eau, & la recolte en est moins abondante. Les brouillards qui surviennent quelquefois, sur-tout quand les gousses sont à moitié mûres, sont cause que les grains de Caffé restent noirs & sechent. La grande quantité de singes, qu'il y a dans les montagnes, détruit aussi beaucoup de Caffé, quand il est tendre.

LES Caffiers croissent depuis douze jusqu'à dix-huit piés de hauteur; les Arabes n'élaguant point pour conduire les arbres à mesure qu'ils croissent; ce qui fait que souvent la principale tige d'un Caffier pousse deux à trois branches qui grossissent depuis le rez de terre, & forment le cep de l'arbre

l'arbre jusques vers le haut où sont les autres branches, qui contiennent le feuillage & le fruit. Les Arabes n'émondent pas seulement les baguettes qui poussent au bas des arbres. Les Caffiers vivent ordinairement de vingt jusqu'à vingt-cinq ans, & même on en a vû qui avoient jusqu'à quarante ans.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. SUPPLEMENT. 1720.

LA distance des Caffiers dans les plantations est fort irrégulière, à cause de la disposition du terrein, qui fait que les marges & les murailles de pierre qui retiennent le terrein, le sont aussi; Il paroit que les Arabes observent, autant qu'il se peut, que les branches de chaque Caffier viennent à se toucher, quand ils sont devenus grands, pour former un égal ombrage où le soleil ne pénétre que peu; les branches du feuillage de chaque arbre panchent toûjours vers les autres arbres situés au bas, prenant ce pli d'elles-mêmes en croissant. Cet ombrage égal est assez épais, ce qui fait que l'air est étouffé au-dessus des arbres, dont les grosses branches qui en composent le pié, sont sales & rouillées; il n'y croit que très-peu d'herbe au-dessous, & quelques plantes de simples entre les pierres.

LES Caffiers ont trois mois de repos, & alors à mesure que les anciennes feuilles tombent, il en sort de nouvelles; ils poussent ensuite, sur le bois des menues branches, de petites fleurs blanches. A leur place, se forment les gousses, qui sont vertes, tant qu'elles grossissent, & au neuvième mois, qu'elles sont rouges, on les recueille. La recolte des gousses a son tems dans chaque Pays, jusqu'à environ trois mois de différence du plutôt au plus tard, qui est vers la mi-Décembre.

De la recolte du Caffé.

LES Arabes estiment que les Caffés sont dans leur parfaite maturité, lorsque les gousses sont devenues d'un rouge vif, dont une partie de la gousse est plus foncée d'un côté par nuances, jusqu'à former une couleur un peu violette, restant à l'autre partie opposée très-peu de nuance verte; & qu'en touchant ces gousses, ou en secouant l'arbre, elles s'en détachent facilement.

ON fait secher les gousses en les exposant sur des terrasses, ou sur des nattes, au vent & au soleil, & en les remuant pendant autant de jours qu'il le faut pour les bien secher, & qu'elles ont pris la couleur de maron. Avant de les mettre en sacs pour les conserver en magasins, on les laisse refroidir à l'ombre, & l'on peut aussi les écaler tout de suite; mais si elles ont été gardées plusieurs mois en magasins, & qu'elles soyent trop seches, les Arabes ont la coutume de les humecter, en aspersant de l'eau dessus, & les remettant dans des sacs qu'ils chargent d'un poids, ce qu'ils font la veille qu'on doit les écaler, pour que les écorces ne soyent point brisées.

Sa préparation.

LES Arabes n'écalent leur Caffé que lorsqu'ils le veulent vendre. Pour cet effet, ils se servent de petits moulins portatifs, composés de deux meules d'environ deux piés de diametre; la meule de dessus tourne avec une manivelle d'un morceau de bois, établie à l'extrémité, le traversin & le pivot au centre sont aussi d'un bois dur; il y a environ deux lignes entre le plat des deux meules qui sont piquées à gros grain, & ont des creux en canelures qui forment des rayons: de plus, elles sont parsemées de petits creux ronds à y pouvoir placer le bout du doigt. La meule de dessous est un peu convexe, & celle de dessus concave. Tout le travail de ces moulins

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. SUPPLEMENT. 1720.

lins est fort simplement & assez mal construit; cependant les Arabes s'en servent très-bien; chaque Ouvrier, assis à terre dans les magasins, met un de ces moulins devant lui entre ses jambes, ayant à son côté les gousses & un panier rempli de petites pierres choisies, de la grosseur de la moitié d'une féve & raboteuses. On commence par jetter dans le trou du milieu de la meule, six à sept de ces petites pierres, & le remplissant ensuite de gousses, on tourne la meule d'une main, sans se presser, tandis que de l'autre main, on continue à mettre des gousses dans le trou, & de tems en tems quelques petites pierres, quand on sent qu'il est nécessaire, parcequ'elles soûtiennent la meule supérieure, & empêchent que le grain de Caffé ne s'écrase (a).

Les gousses sortent de tous côtés d'entre les meules, à moitié moulues & entr'ouvertes; la première écorce épaisse se sépare le plus de la seconde, qui est mince & dure, & qui reste brisée; quelques gousses des plus petites sortent entières, & sont repassées au moulin. Il y a d'autres Ouvriers qui ramassent tous ces Caffés bruts avec les gousses, sortant d'entre les meules, & en font meulon; les uns les froissent entre les mains, & d'autres les vannent avec une espèce de panier rond, d'environ deux piés de large, & creux de deux à trois pouces, fait d'un tissu de roseau découpé par lattes minces, ayant un cercle de deux doigts de grosseur, où le tissu de roseau est cousu; ce panier ou van est fort & leger. On continue de froisser & de vanner jusqu'à-ce que le Caffé reste tout-à-fait net. Chaque Ouvrier en peut écaler par jour environ quatre-vingt-dix livres. Le Caffé net est ensuite mis par poids dans des sacs pour l'envoyer vendre. Les écalures sont ramassées, avec soin, sur-tout celles de la première écorce épaisse de la gousse, qu'on sépare de l'autre, parcequ'on en fait commerce; & c'est la raison pour laquelle on humecte les gousses avant de les écaler, ce qui par la suite ne laisse pas de faire tort au grain, dont l'humidité ternit au moins sa couleur & son lustre.

Différence des Caffés.

Le commerce de ces écalures est considérable, parceque les Arabes de tout le Yemen en font leur boisson ordinaire (b), & ne se servent point du grain même. Il y en a de tout prix comme les Caffés, qui sont aussi fort différens tant pour la forme que pour la qualité d'odeur, de couleur, de force & de grosseur, où consiste le plus ou moins de bonté. On distingue encore, les Caffés des plantations des hauts & des bas dans un même Pays & Quartier. Les Caffés des plantations situées vers le sommet des montagnes, sont d'un grain petit, de couleur plus ouverte, d'odeur suave & pesans; Ceux des plantations situées vers le sommet des montagnes, sont d'un gros grain, trop chargé en couleur, d'odeur de verdure. Il pese, parcequ'il contient trop d'humidité, ayant peine à secher, & il se conserve moins. Les Caffés des plantations du milieu, participent des qualités des précédens, & le grain en est plus beau & plus marchand en général. Suivant la remarque de l'Auteur, le Pays de *Rema* est le seul où l'on fasse la recolte en trois tems différens, que les gousses deviennent rouges sur le même

(a) C'est de-là que viennent ces petites pierres qui sont dans le Caffé non trié.

(b) C'est le Caffé à la Sultane, dont la préparation a été expliquée.

me arbre. Les Caffés de la première recolte nommés *Allan*, sont les meilleurs. Les *Cetouy* viennent après, & les *Tamry* leur sont encore inférieurs. Mais en général les Caffés de Rema sont reputés communs, & ne valent pas ceux des autres Pays où l'on ne fait qu'une recolte par année. Le Caffé d'*Ouden* est le plus excellent de tous.

Comment on conserve cette marchandise.

Il arrive quelquefois que les Arabes, qui sont riches, gardent une partie de la recolte de leurs Caffés, pour les vendre ensemble à la primeur des Caffés de la recolte prochaine, ou pour plus long-tems, quand ils peuvent se flatter qu'ils monteront de prix. Pour cet effet, ils laissent les meilleurs en facs dans la gousse, dans des magasins bien secs; les rangs de sacs l'un sur l'autre, sont un peu séparés du mur, avec des chantiers au-dessous, en donnant, de tems sec à autre, de l'air aux magasins. Si après des tems de pluye on s'apperçoit que les gousses ayent contracté de l'humidité, & qu'elles se soyent revêtues d'une crasse blanche, alors on les expose à l'air ou au soleil, s'il le faut, pendant quelques heures; on observe toûjours, en tirant les gousses du soleil, de les laisser rafraîchir à l'ombre, avant que de les remettre en sacs, sans quoi la chaleur qui s'y conserveroit les feroit fermenter. Il en est de même pour le Caffé en grain, qui est encore plus susceptible de l'humidité; si par accident le Caffé en grain a été mouillé, soit en le transportant, ou dans quelque magasin, & qu'on ne s'en soit pas apperçu, il fermente extrêmement; étant renfermé, le grain enfle, blanchit & prend une mauvaise odeur; alors le seul remède pour empêcher qu'il n'achève de se gâter, c'est de le faire-bien secher au soleil, qui dissipe la mauvaise odeur, & de le faire vanner pour en séparer les grains blancs ou gâtés. Les Caffés en gousse, ou en grain, se conservent mieux dans les montagnes que dans les plaines, où les chaleurs sont excessives, ce qui fait grand tort au Caffé quoique bien sec. Les Arabes prétendent que du Caffé en gousse, bien conditionné à la recolte, & gardé bien sec dans les montagnes, pourroit se conserver dix à quinze ans ou plus, sans perdre entièrement sa qualité.

Produit du Caffé en Arabie.

Tout le Caffé que l'on recueille dans la partie de l'Arabie où l'on en fait commerce, monte environ à douze mille bars, qui, évalués à sept cens quarante livres le bar, font huit millions, huit cens quatre-vingt mille livres pesant, dont les deux tiers ou plus, sortent par *Hodeida* & *Lahaya*, pour être portés à Gedda, d'où on les envoye en Turquie, & le reste est chargé à Mocka sur les Bâtimens du Golfe de Perse & sur les Vaisseaux Européens.

Plants de cet arbre, transplantés par les Européens.

Les Comptoirs Anglois, François & Hollandois établis à Mocka, ont des maisons de louage à Betelfaguy, (*Beït-el-Faguil*) où leurs Commis vont faire les emplettes de Caffé dans le tems convenable. Quoique ce Bourg soit situé en lieu désert, & que les chaleurs excessives, les vents brûlans, avec la poussière & le sable, en rendent le séjour très-incommode, les Arabes en ont fait leur Marché principal, à cause que sa situation est vers le milieu du front des Pays des montagnes, d'où viennent les Caffés. Dans le tems que les Européens sont à Betelfaguy, ils vont quelquefois en promenade, au Quartier d'*Hedia*, à une journée de chemin, pour voir les plantations; C'est-là que les Hollandois & les François ont enle-

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. SUPPLEMENT. 1720.

vé les plants des arbres du Caffé qu'ils ont porté dans les Isles de Java & de Bourbon. Les derniers en ont l'obligation au Sr. *Berne*, Ecrivain du Vaisseau que M. de *la Bouexiere* commandoit à Mocka, en 1718 (c), & l'Isle de Bourbon fournit à présent du Caffé en abondance. Une singularité fort curieuse, qui arriva à cette occasion, c'est que les François furent bien étonnés, quand les Naturels de l'Isle, qui virent arriver des pieds de Caffier tout verds, les reconnurent, & qu'ils en envoyèrent chercher, sur une de leurs montagnes, des branches toutes semblables, dont la comparaison convainquit les François que cet arbre croissoit ici naturellement, aussi bien qu'en Arabie. C'est aussi la raison pourquoi le Caffé de cette Isle n'étoit pas bon dans les commencemens; il venoit en partie de ces plantes sauvages & naturelles; mais dès qu'on s'est mis à le cultiver, il est devenu beaucoup meilleur. C'est depuis 1726 que les Vaisseaux de la Compagnie en ont transporté en France (d).]

(c) Histoire des Indes anciennes & modernes, Tom. III. sur la fin.

(d) Diction. de Commerce, au mot Caffé.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

Supplement à la Description des Isles de Bourbon & de France.

Introduction.

C'EST le propre de cet Ouvrage, de pouvoir être continuellement enrichi par de nouvelles additions. Une succession de quelques années change souvent la face des lieux, comme celle des événemens. Mais la satisfaction du Lecteur doit augmenter, lorsqu'on lui offre l'occasion de comparer l'état présent d'un Pays avec les premières idées qu'on lui en a fait prendre, c'est-à-dire, ce qu'il lit avec ce qu'il a déja lû; & de-là vient la méthode à laquelle on s'est constamment assujetti, de marquer les tems au sommet des pages. Ici, l'on est invité naturellement, par le sujet qu'on vient de traiter, à publier quelques nouveaux éclaircissemens sur les Isles de *France* & de *Bourbon* (a). On sera dispensé d'en donner sur la personne de l'Auteur, qui est aussi connu par l'éclat de son mérite & de ses grandes actions, que par les persécutions de ses ennemis & par le glorieux dénoûment qui l'en a fait triompher: homme cher à l'Etat, & dont il est impossible que les rares qualités demeurent long-tems ensevelies. On se contente d'observer qu'il fut nommé au Gouvernement des deux Isles, en 1734, après son retour de Portugal (b).

LE nouveau Gouverneur des Isles de France & de Bourbon s'étant embarqué au commencement de l'année 1735, arriva au mois de Juin dans son Gouvernement. L'objet de la Cour, en lui confiant cette Place importante, étoit le rétablissement général de l'ordre, dans un Pays où régnoient la licence, la confusion & l'anarchie.

POUR

(a) Voyez le Tome XI. de ce Recueil.

(b) Mémoire pour M. de la Bourdonnais, imprimé chez *Delaguette*, 1750, in-4°. pag. 9 & suivantes.

Supplément à la Description des Isles de France et de Bourbon.

Etat des Isles de France & de Bourbon, avant 1735.

Pour donner une idée de l'état où M. de la Bourdonnais trouva ces Isles, il faut se rappeller que l'Isle de Bourbon fut d'abord habitée (c) par quelques François, sauvés du massacre de Madagascar (d), & par quelques Ouvriers de différens Vaisseaux, qui s'y établirent successivement. L'Isle de France n'a commencé à recevoir des Habitans qu'en 1720. Elle en avoit même si peu, que jusqu'en 1730, la Compagnie des Indes a toûjours été incertaine si elle devoit la garder ou l'abandonner. Enfin ces deux Isles ont été destinées, la première à la culture du Caffé, & la seconde à servir de relâche aux Vaisseaux de la Nation, dans les Voyages des Indes & de la Chine. Le terrain de l'Isle de Bourbon s'étant trouvé propre aux plantations du Caffé, leur succès n'a pas manqué d'y attirer un grand nombre d'Habitans. L'Isle de France n'ayant pas le même avantage, il a fallu trouver des expédiens pour en former une Colonie, & pour la mettre en état de fournir, aux Vaisseaux, des vivres & des rafraîchissemens.

Objet de la Compagnie des Indes dans ces Etablissemens.

On n'imagina rien de plus efficace, que d'avancer des vivres, des ustensiles & des Noirs aux Habitans. La Compagnie fit ces avances, mais elle est fort éloignée d'en avoir tiré tout le fruit qu'elle s'étoit proposé. Ses Officiers apportèrent si peu de discernement au choix de ceux qu'ils employèrent, que la plûpart manquoient d'industrie & de talens. Aussi, loin de trouver dans le travail de ces Insulaires les secours qu'on en espéroit pour le rafraîchissement des Vaisseaux, la Compagnie s'est presque toûjours vûe dans la nécessité de les nourrir elle-même, en leur envoyant à grands frais des vivres de France; & jusqu'à l'arrivée du nouveau Gouverneur, cette Isle n'avoit été qu'onereuse à ses Maîtres. L'ordre y manquoit dans toutes les parties œconomiques. L'administration de la Justice, la Police, les affaires du Commerce, & la partie de la Guerre & de la Marine, avoient également besoin de reformation.

Changemens avantageux qui s'y font faits en peu d'années.

Justice.

La Justice étoit administrée par deux Conseils, dont l'un dépendoit de l'autre. Le Conseil supérieur étoit dans l'Isle de Bourbon. Après l'arrivée du nouveau Gouverneur, des Lettres Patentes de Sa Majesté attribuèrent la même indépendance au Conseil de l'Isle de France, du moins dans tout ce qui concernoit la Justice. A l'égard de l'administration, le Conseil où résidoit le Gouverneur ne cessa point d'être supérieur à l'autre. Ce changement devint d'autant plus avantageux, qu'il arrêta tous les différends qui avoient souvent divisé les Conseils des deux Isles (e).

Police.

La Police n'étoit pas un objet moins intéressant. Il y avoit, dans l'Isle de France, des Négres marons, qui s'y faisoient continuellement redouter par leurs ravages. Le Gouverneur trouva le secret de les détruire, en armant Négres contre Négres, & formant une Maréchaussée de ceux de Madagascar, qui purgèrent enfin l'Isle de la plûpart de ces Brigands. Il apporta les mêmes soins au Commerce, dont personne ne s'occupoit à son arri-

(c) Voyez les Journaux de Mondevergue & de la Haye, & la Description, au Tome XI.

(d) Voyez la Description de Madagascar, au Tome XI.

(e) Pendant onze ans que M. de la Bourdonnais a gouverné, on n'a vû qu'un seul Procès dans l'Isle de France, parcequ'il terminoit les affaires à l'amiable.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

arrivée. C'eſt lui qui a formé le premier, des plantations de ſucre, & qui a établi la fabrique du cotton & de l'indigo dans cette Iſle. L'un a ſon débouché du côté de Surate, de Mocka & de la Perſe; l'autre du côté de l'Europe. Ce double Commerce eſt ſans doute le plus ſûr moyen de conſerver & d'enrichir nos Colonies, ſi l'on a ſoin de ſoûtenir les Etabliſſemens que M. de la Bourdonnais a commencés. La ſucrerie de l'Iſle de France produit déja, ſans aucuns fraix ni débourſés, plus de ſoixante mille livres de rente à la Compagnie (*f*).

Agriculture.

L'AGRICULTURE étoit également négligée dans les deux Iſles, & la pareſſe endormoit les Habitans ſur les propriétés du terrain. M. de la Bourdonnais les a fait ſortir de cette indolence & leur a fait cultiver tous les grains néceſſaires pour leur ſubſiſtance; ſervice d'autant plus eſſentiel, qu'ils étoient expoſés à de fréquentes diſettes, & qu'il n'y avoit preſque pas d'année où ils ne fuſſent réduits à ſe diſperſer dans les bois, pour y chercher à vivre de chaſſe & de mauvaiſes racines. Ils ſont aujourd'hui dans l'abondance; ſur-tout depuis qu'il les a formés à la culture du *Manioc*, qu'il leur avoit apporté du Breſil. Mais ce ne fut pas ſans peine qu'il leur fit recevoir cet uſage. Il eut beſoin d'employer l'autorité, pour les aſſujettir à planter cinq cens pieds de Manioc par tête d'Eſclave. La plûpart, ridiculement attachés à leurs anciennes méthodes, s'efforcèrent de décrediter cette plante. Quelques-uns mêmes eurent l'audace de détruire les nouvelles plantations, en les arroſant avec de l'eau bouillante. Mais, l'expérience ayant détruit le préjugé, ils reconnoiſſent aujourd'hui l'utilité d'une production, qui met pour toûjours les deux Iſles à couvert de la famine. Quand les ouragans, qui s'y ſont ſouvent ſentir, ont anéanti leurs moiſſons, ou quand elles ont été ravagées par les ſauterelles, ce qui n'eſt pas moins fréquent, ils trouvent dans le Manioc un remède à leurs pertes. Outre cette racine, les Iſles, qui étoient preſque ſans bled, en produiſent actuellement cinq à ſix cens muids (*g*).

Edifices.

CE n'étoit point aſſez de pourvoir à la ſubſiſtance des Habitans par la culture des terres; il falloit veiller à la ſûreté des Iſles, qui n'avoient ni Magaſins, ni Fortifications, ni Hôpitaux, ni Ouvriers, ni Troupes, ni Marine. On avoit aſſuré M. de la Bourdonnais, à ſon départ de France, qu'il y trouveroit quatre ou cinq Ingénieurs François. Il n'y en trouva aucun. On y en avoit envoyé; mais il s'étoit élevé, entr'eux & le Conſeil, des diſputes & des querelles qui les avoient diviſés. Les uns étoient retournés en France, pour y porter leurs plaintes, & les autres s'étoient retirés dans les habitations particulières. Tout le Corps du Génie étoit réduit à un Métif Indien, qui dirigeoit la conſtruction d'un petit moulin à vent, porté alors à l'élevation de huit pieds. Un Magaſin, commencé depuis quatre ans, n'étoit encore élevé qu'à hauteur d'appui. On avoit conſtruit, à la vérité, une petite maiſon pour l'Ingénieur en chef: mais c'eſt à quoi ſe réduiſoient toutes les conſtructions de l'Iſle de France. Elles pouvoient monter à trois cens toiſes courantes de maçonnerie, & l'on en compte à-

(*f*) *Ibid.* pag. 11.

(*g*) Pag. 12.

à-peu-près autant dans l'Isle de Bourbon: au-lieu qu'en peu d'années, M. de la Bourdonnais en a fait faire plus d'onze mille toises (*b*).

Sans Ingénieur & sans Architecte, il fut obligé d'exercer lui-même cette double fonction. Comme il savoit heureusement les Mathématiques & les Fortifications, il dressa des plans qui furent approuvés de la Compagnie. Mais, pour les exécuter, il fallut former des Ouvriers de toute espèce; en rassemblant tout ce qu'il put trouver de Négres, en les mettant en apprentissage sous les Maîtres Ouvriers qu'il avoit en fort petit nombre. On doit s'imaginer combien il lui couta de peines, pour obliger les uns à donner leurs instructions, & les autres à les recevoir. L'assemblage des matériaux ne fut pas une opération moins difficile. Il falloit couper du bois, tirer des pierres & les transporter; mais il n'y avoit ni chemins, ni chevaux, ni voitures. Il fut donc obligé de faire ouvrir des chemins, dompter des taureaux, & construire des voitures, par des gens d'autant plus rebutés de ces entreprises, qu'ils joignoient, à leur paresse naturelle, une extrême insensibilité pour le bien public. C'est ainsi qu'il est parvenu à faire des ouvrages considérables & d'une utilité reconnue. La Compagnie n'a pas profité seule du fruit de ses travaux. Toute la Colonie a tiré les plus grands avantages de l'établissement des chemins, & de l'usage des voitures; mais sur-tout, de l'émulation que le succès a fait naître parmi les Habitans. On a bien-tôt vû le prix de la plûpart des matériaux, tels que le bois, la chaux, &c. réduit au cinquième de ce qu'ils avoient couté jusqu'alors (*i*).

Hôpitaux.

L'Isle de France n'avoit pas d'autre Hôpital qu'une cabane, construite de pieux, en forme de palissade, qui contenoit à peine trente à trente-cinq lits. Le nouveau Gouverneur en fit construire un, qui peut contenir environ quatre ou cinq cens lits. L'administration de ces lieux le jetta dans d'autres peines. Comme on n'avoit pas une quantité de bœufs suffisante pour entretenir une boucherie continuelle, il étoit souvent dans la nécessité de faire nourrir les malades de tortues & de gibier. Ils se plaignoient de cette œconomie forcée, comme s'il avoit dépendu de lui de les traiter mieux. D'ailleurs les inconvéniens de la friponnerie, de la négligence & de l'incapacité, l'obligèrent de changer souvent la régie des Hôpitaux. Il se vit même assujetti, pendant une année entière, à les visiter journellement dès huit heures du matin (*k*).

Diverses constructions.

On parle avec admiration de tout ce qu'il a fait construire, en Magasins, en Arsenaux, Batteries, Fortifications, Logemens pour les Officiers, Bureaux, Moulins, Aqueducs. Le seul Canal de l'Isle de France, qui conduit les eaux douces au Port & aux Hôpitaux, contient trois mille six cens toises de longueur. Avec la commodité de cet Aqueduc, non-seulement les Habitans & les Malades ont actuellement à leur porte l'eau douce, qu'on étoit obligé d'aller prendre à plus d'une lieue; mais encore les Equipages des Vaisseaux la trouvent au bord de leurs Chaloupes (*l*).

Bel Aqueduc.

Marine.

On n'admire pas moins les changemens qui regardent la Marine. Avant l'arrivée

(*b*) *Ibidem.* (*i*) Pag. 13. (*k*) *Ibid.* (*l*) Pag. 14.

SUPPLEMENT À LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

l'arrivée de M. de la Bourdonnais, on ne savoit pas dans l'Isle de France, ce que c'étoit que de radouber ou de carenner un Vaisseau. Les Habitans, qui avoient des Batteaux pour la pêche, n'étant pas capables d'y faire les moindres réparations, étoient obligés d'attendre le secours des Vaisseaux qui relâchoient dans leur Port: étrange ignorance, dans une Isle que sa situation rend propre à devenir une autre Batavia, c'est-à-dire, l'entrepôt le plus commode & le plus sûr pour les Vaisseaux de la Compagnie.

CET habile & zèlé Gouverneur encouragea les Habitans à le seconder. Il fit chercher, couper, transporter & façonner tous les bois convenables à la Marine: Dix-huit mois ou deux ans de travail lui firent voir tous ses matériaux préparés. Il commença par fabriquer des pontons pour carenner, d'autres pour la décharge des Vaisseaux, des gabarres & des chalans pour la fourniture de l'eau & pour le transport des matériaux, des canons & des chaloupes pour le service journalier. Il fit radouber ensuite les Vaisseaux de Côte, & ceux de l'Europe. En 1737, il entreprit un Brigantin, qui se trouva fort bien fait. En 1738, il fit construire deux Bâtimens, & il mit sur les chantiers un Navire de cinq cens tonneaux. En un mot il conduisit son entreprise avec tant de succès, qu'aujourd'hui l'on construit & l'on radoube aussi-bien les Vaisseaux au Port de l'Isle de France, qu'au Port de l'Orient. Tous les Marins conviennent même que certains ouvrages s'exécutent encore plus commodément à l'Isle de France, avec le secours d'une machine inventée par M. de la Bourdonnais, qui servant à élever & à suspendre les gabarres & les pontons, les met en état d'être fort promptement réparés. Il fit, à la vûe de l'Isle entière, l'expérience d'un ponton de cent tonneaux, qui venant à faire eau, dans un moment où l'on étoit pressé de s'en servir, fut conduit à la machine & suspendu, la voye d'eau reprise, & le ponton remis à la Mer, en moins d'une heure (m). Dès l'âge de vingt-cinq ans, servant aux Indes en qualité de second Capitaine, dans l'Escadre de M. de *Pardaillan*, il avoit imaginé une nouvelle construction de rats ou de radeaux, pour faciliter les descentes; & cette invention donna, aux Troupes Françoises, la facilité de descendre à pied sec en ordre de bataille (n). Il parle, dans un autre lieu, d'une manœuvre qu'il avoit conçûe, à la veille de rencontrer des ennemis supérieurs en force, pour sauver le meilleur de ses Vaisseaux, & généralement tous les Equipages. Mais n'ayant point eu l'occasion de l'employer, il s'en est réservé la connoissance, dans la seule vûe qu'elle ne puisse tourner à l'avantage de nos ennemis (o).

Machines & manœuvres inventées par M. de la Bourdonnais.

APRÈS ce curieux détail, qui ne peut être tiré d'une meilleure source, on regrettera de ne pas trouver ici quelque éclaircissement sur le progrès de la culture du Caffé dans l'Isle de Bourbon. C'est un secret qui paroît renfermé entre les principaux Officiers de la Compagnie. Cependant on peut juger par les soins qu'on apporte à perfectionner les plants, & par la quantité de Caffé qui nous vient de cette Isle, que le succès répond au travail des Habitans.

Observations sur le Caffé de l'Isle de Bourbon.

ILS ont fait observer, dans un Mémoire adressé au Comptoir François de Mocka,

(m) *Ibidem*, pag. 15. (n) *Ibidem*, pag. 8. (o) *Ibidem*, pag. 151.

Mocka, que l'arbre de Caffé, dans leurs terres, jettoit d'abord beaucoup de branches par le haut; qu'après cinq à six ans, il dépérissoit par son milieu; qu'ensuite les branches du bas s'étendoient beaucoup, & qu'étant fort menues & fort chargées de fruit, les unes rampoient, & celles de dessus cassoient au bas de la tige par le poids de son fruit. Ils demandoient, à ce sujet, s'il convenoit d'élaguer l'arbre par le pied, pour l'arrêter par le haut; s'il falloit faire quelque taille aux branches, &c. Le Sieur Miran, qui résidoit alors à Mocka, répondit „ qu'ayant observé que l'arbre de Caffé en „ Arabie, vivoit plus long-tems sain & dans un état plus naturel, & que „ les Arabes ignoroient la méthode de faire des tailles aux branches d'au„ cun arbre, il croyoit que celà venoit de ce que le sol de l'Isle de Bour„ bon n'étoit pas si favorable à cet arbre. Mais, l'année suivante, ayant „ découvert la véritable manière dont les Arabes font leurs *semis*, il crut „ dès-lors que le défaut des arbres de l'Isle de Bourbon pouvoit provenir „ de ce qu'on y faisoit les semis des gousses entières, qui contenant deux „ grains, & par conséquent deux germes, l'un des deux pouvoit avoir „ plus de force que l'autre, & qu'apparemment celà causoit le desordre qui „ arrivoit à l'arbre de Caffé dans l'Isle de Bourbon ".

C'est de-là sans doute que le même Négociant prit occasion de composer un Mémoire sur l'origine, la culture & le commerce du Caffé, pour l'instruction de la Compagnie des Indes (*p*). Sa longueur ne permet pas de le rapporter; mais on en détachera quelques observations, qui conviennent à cet Article (*q*).

Remarques sur le Commerce du Caffé en France.

Lorsque le Caffé fut connu en France (*r*), tout ce que les Négocians en apportèrent y fut reçu avec l'empressement que la Nation a toûjours pour la nouveauté. Les Particuliers, qui commerçoient par Mer avec la permission de la Compagnie, en firent venir du Golfe Arabique par l'Ocean; & par la Méditerranée, du Caire, & des autres Echelles du Levant. Leur profit fut considérable, parcequ'il ne payoit d'entrée, comme les autres marchandises, que cent sols pour le cent pesant, suivant le tarif de 1664. Mais la liberté de ce Commerce fut supprimée en 1692. Les Fermiers des Aides ayant représenté à la Cour, que le Caffé étoit devenu si commun dans le Royaume, que les droits qu'ils en percevoient leur paroissoient trop modiques, un Particulier nommé François *Damame*, offrit de leur payer annuellement une somme très-considérable, si le Roi vouloit lui accorder le Privilège exclusif du Caffé, du Thé, du Sorbet & du Chocolat. Il obtint des Lettres Patentes, en forme d'Arrêt, par lesquelles il lui fut permis de vendre quatre francs la livre de Caffé; celle du meilleur Thé cent francs, cinquante francs le médiocre, & trente, le commun; le Sorbet six francs, & le Chocolat de même; le Cacao quinze francs; & la vanille dix-huit francs le paquet, composé de cinquante brins. On lui accorda aussi de se faire payer trente livres de droit annuel par tous les Limonadiers de Paris, & dix livres par ceux de la Province. Le même Arrêt fixa la prise de Caffé à

François Damame, premier privilégié pour le vendre.

(*p*) Il est, dans toute son étendue, à la fin du Tome III. de l'Histoire des Indes anciennes & modernes.

(*q*) Voyez aussi nôtre Supplement à l'Article précédent. R. d. E.

(*r*) En 1669, suivant l'Auteur.

Cette entreprise le ruine.

à trois sous & demi, celle du Thé au même prix, celle du Chocolat à huit sous, & celle du Sorbet de même. Ce qu'on nommoit alors Sorbet étoit une liqueur fraîche, faite de sucre, de citron, d'ambre &c., & plus composée que nôtre limonade.

L'AVIDITÉ de ceux qui avoient obtenu le Privilège exclusif, fut presqu'aussitôt punie par elle-même. Le Caffé, qui ne s'étoit vendu jusqu'alors que vingt-sept à vingt-huit sous la livre, le Thé & le Chocolat à proportion, se trouvant porté tout d'un coup au double ou au triple, par ce nouveau monopole, la plûpart des Particuliers en abandonnèrent l'usage. Il s'en vendit peu chez les Limonadiers, qui le faisoient même très-foible; & par conséquent la consommation en devint fort modique. Damame luimême demanda que le prix du Caffé fût diminué. On le mit à cinquante sous la livre. Ce prix paroissant encore excessif au Public, Damame se vit ruiné dans son entreprise, & le Privilège fut révoqué. L'année suivante 1693, on le convertit en un droit d'entrée de dix sous par livre pesant, au profit des Fermes du Roi; après quoi il fut permis à tous les Marchands & Négocians d'en faire librement le Commerce.

Privilège accordé à la Compagnie des Indes.

CET ordre avoit duré trente ans, lorsqu'en 1723, Sa Majesté accorda le Privilège exclusif du Caffé, à la Compagnie des Indes, pour assurer de plus en plus, aux Actionnaires de la Compagnie, un revenu fixe, qui pût leur fournir tous les ans un dividende certain de cent cinquante livres pour chaque Action. Il falloit que le prix du Caffé eût été porté bien haut les années précédentes, puisque suivant le même Arrêt, la concession de ce Privilège, qui n'en augmentoit pas le prix, déclaroit qu'il ne pourroit être porté à plus de cent sous, la livre de seize onces. Mais la Compagnie, sentant qu'à si haut prix, la consommation, & par conséquent le profit, en seroient fort modiques, s'est volontairement réduite à la moitié du prix accordé.

LE transport du Caffé, dans les Villes du Royaume, fit naître une nouvelle difficulté pour les droits de passage. Les Commis des Fermes avoient commencé à se les faire payer dans quelques Villes: mais ils furent condamnés à rendre l'argent qu'ils avoient exigé. Comme il étoit trop embarrassant de peser toute une cargaison de Caffé pour prendre dix sols par livre, la Compagnie proposa aux Fermiers Généraux un abonnement général pour cette partie. Un Arrêt du Conseil règla qu'elle payeroit, chaque année, vingt-cinq mille livres aux Fermes, pendant toute la durée de son Privilège; & moyennant cette somme, le Caffé fut désormais affranchi de toutes sortes de droits. Ensuite, les Fermiers Généraux ayant reconnu de la disproportion entre cette somme & le bénéfice de la Compagnie des Indes, obtinrent la révocation de cet Arrêt d'abonnement, & le rétablissement des dix sous pour chaque livre. Mais, en dédommagement, la Compagnie obtint du Roi cinquante mille livres annuelles sur le Trésor Royal (s).

Différentes espèces de Caffé.

LES Négocians de Marseille firent long-tems valoir la franchise de leur Port, pour être exempts du Privilège exclusif de la Compagnie, & pour ob-

(s) Cet Arrêt est du 5 Juin

obtenir du moins une diminution des dix sous par livre. Mais la faveur qu'on leur accorda se réduisit à la permission de faire venir du Caffé d'Alexandrie, du Caire, & des autres Echelles du Levant, à condition de le vendre à la Compagnie sur le pied qu'il seroit en Hollande au jour qu'ils en feroient la vente, à la déduction des fraix & des droits de la Ferme Générale, ou de le transporter à l'Etranger. Ce qu'on appelle *Caffé de Marseille*, & que l'on achéte des Turcs, sur les Ports de la Méditerranée, n'est donc pas différent de celui de Mocka, que la Compagnie vend à l'Orient. L'un & l'autre viennent également de l'Arabie heureuse, par les Ports de Mocka, d'Hodeida, & Lahaya. Personne n'ignore que celui de Bourbon n'a pas la même qualité, quoique l'expérience apprenne qu'il se perfectionne de jour en jour.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

On en distingue une troisiéme espèce, inférieure encore à la seconde. C'est le Caffé qu'on a commencé à tirer de l'Amérique en 1732. Les Habitans de la Martinique, de Saint-Domingue, & de quelques autres Isles occupées par les François, représentèrent au Conseil, qu'ayant perdu depuis quelques années tous leurs Cacaoyiers, ils avoient fait, pour se dédommager de cette perte, des plantations de Caffiers, qui avoient eu tant de succès, qu'elles produisoient beaucoup plus de Caffé qu'ils n'en pouvoient consommer. Un Arrêt du 27 de Septembre 1732, leur permit d'envoyer leur Caffé en France, dans les Ports du Royaume, à l'exception de l'Orient; à condition néanmoins qu'il y seroit en entrepôt, & qu'il n'en pourroit sortir que sur la permission de la Compagnie, pour être porté à l'Etranger. Cette première grace ne suffisoit pas, pour mettre les Insulaires François en état de tirer de leurs plantations tous les avantages qu'ils en pouvoient espérer. Ils supplièrent le Conseil d'y joindre la liberté du commerce & de la consommation dans le Royaume: faveur importante, qui leur fut accordée par un Arrêt du 29 de Mai 1736, à la charge de payer pour droit d'entrée, dans les Bureaux des Fermes, dix livres par cent de poids, sans excepter le Caffé qui provient de la traite des Négres (t).

(t) Histoire des Indes anciennes & modernes, Tome III. pages 431 & précédentes.



HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVme SIÈCLE.

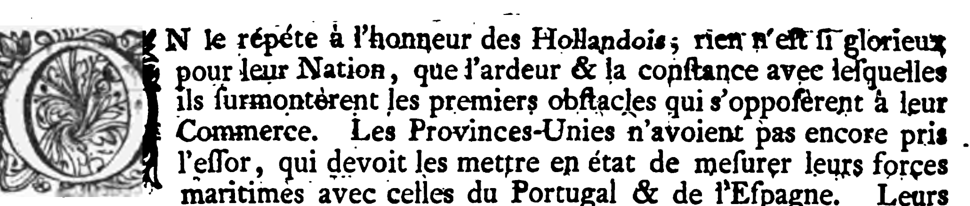
QUATORZIÈME PARTIE.

LIVRE QUATRIÈME.

VOYAGES AUX INDES ORIENTALES PAR LE SUD-OUEST.

INTRODUCTION.

INTRODUCTION.



ON le répéte à l'honneur des Hollandois; rien n'est si glorieux pour leur Nation, que l'ardeur & la constance avec lesquelles ils surmontérent les premiers obstacles qui s'opposérent à leur Commerce. Les Provinces-Unies n'avoient pas encore pris l'essor, qui devoit les metre en état de mesurer leurs forces maritimes avec celles du Portugal & de l'Espagne. Leurs Marchands, loin de s'ouvrir une route aux Indes Orientales par les armes, ne pensoient qu'à s'y glisser par des entreprises clandestines & par des voyes détournées. Après quelques Voyages hasardés sur les traces de leurs Ennemis, c'est-à-dire, par le Cap de Bonne-Espérance (*a*), ils tournèrent leurs voiles vers le Nord, sous la conduite de Balthasar *Moucheron*, qui entreprit, en 1594, de découvrir, par cette voye, un passage aux Royaumes du Cathay & de la Chine (*b*). Mais ce grand dessein n'ayant pas eu le succès qu'ils s'étoient promis, ils résolurent, sans l'abandonner entièrement (*c*), de faire prendre un autre tour à leurs espérances, par la route que *Magellan* avoit

(*a*) Voyez les premiers Voyages des Hollandois, au Tome X. de ce Recueil.

(*b*) C'est précisément le contraire. Le Voyage de Houtman, par le Cap de Bonne-Espérance, suivit cette première entreprise. R. d. E.

(*c*) Nous avons les Relations des premiers Voyages au Nord, & leur place est annoncée dans ce Recueil.

avoit ouverte aux Espagnols (*d*), & dans laquelle ils se flattérent du moins que les difficultés & la longueur seroient avantageusement compensées par la liberté de la Navigation. INTRODUCTION.

Quoique l'infortune de Magellan, qui périt dans le cours de sa glorieuse expédition, nous ait privés du Journal de ce fameux Voyageur, on trouve l'explication de ses vûes dans les Historiens Espagnols & Portugais; & la plûpart des circonstances de son Voyage, dans une courte Relation du Chevalier *Pigaphetta*, que le seul goût des avantures extraordinaires avoit porté à s'embarquer avec lui. Ce petit Ouvrage, publié en Italien, dans le Recueil de *Ramusio*, a passé dans nôtre langue par une traduction fort ancienne (*e*), qui n'en est même que l'extrait (*f*). Comme c'est l'unique témoignage oculaire qu'on ait jamais eu sur un si grand événement, cette qualité doit faire obtenir grace à l'Auteur pour quelques excès de crédulité ou d'ignorance, & ne permet pas de lui refuser un rang honorable dans ce Recueil. Cependant on ne le place que dans cette Introduction, parcequ'il ne donnoit aucune description supportable des découvertes de son Héros.

Relation du Chevalier Pigaphetta.

(*d*) La Compagnie des Indes Orientales n'en continuoit pas moins ses Voyages par le Sud-Est, & ce fut une Société particulière de Marchands de Rotterdam, qui résolut de faire prendre l'autre route à ses Vaisseaux. R. d. E.

(*e*) Le seul Exemplaire que j'en ai pu trouver est de la Bibliothéque des RR. PP. Barnabites de Paris, imprimé en Gothiques, sans datte & sans nom d'Imprimeur, *in*-12. Il commence ainsi: „ Le Voyage & naviga„ tion aux Isles de Molluque, descript & „ faict de noble homme Anthoine Pigaphet„ ta, Vincentin, Chevalier de Rhodés, pre„ sentée à Philippe de Villiers Lisle Adam, „ Grant-Maître de Rhodés; commence ledit „ Voyage l'an mil cinq cens dix-neuf, & dé „ retour mil CCCCC XXII, le huitiéme „ jour de Septembre—— ". Au dernier Chapitre, on lit pour conclusion: „ Le hui„ tiéme jour de Septembre mirent l'ancre „ au Port de Seville. Et deschargerent tou„ te l'artillerie, rendirent graces à Dieu, en „ chemise, nuds pieds, & torches en la „ main. Le lendemain Anthoine Pigaphet„ ta alla à Valdoli, où étoit l'Empereur „ Charles. Et ne lui presenta or ne argent, „ ne chose précieuse digne d'ung si grand „ Seigneur, mais ung Livre escript de sa „ main, où étoient les choses passées de jour „ en jour de leur Voyage. Et de-là se par„ tit à aller en Portugal, au Roi Joan, & „ dist les choses que avoient veu tant des „ Espaignols que des siens. Puis par Espai„ gne vint en France, & presenta & feit au„ cun don des choses de l'autre Hemisphere „ à la Mère du Très-Chrétien Roi de Fran„ ce, nommé François, Madame la Régen„ te. Puis vint en l'Italie, & presenta le „ Livre de sa fatigue à Philippe de Villiers, „ Grant-Maître de Rhodes ".

(*f*) Aussi lit-on à la dernière page; „ ici „ finit l'extrait dudit Livre, translaté de Ita„ lien en François ".

§. II.

Voyage de Ferdinand Magalhaens, ou Magellan.

MAGELLAN. 1519.

Quelques années après la découverte des Isles Moluques, Magellan, Portugais de Nation, qui avoit porté les armes sous Dom Alfonse d'Albuquerque, & qui étoit à Malaca, en 1511, lorsque cet illustre Viceroi des Indes en achevoit la conquête, prit le parti de retourner en Europe, dans l'espérance d'y faire servir, à sa fortune, les lumières qu'il devoit à son expérience. Il étoit parent de François *Serrano*, qui com-

Origine des projets de Magellan.

MAGELLAN. 1519. Il quitte le Portugal pour s'attacher à l'Espagne.

commandoit aux Moluques, après avoir découvert ces Isles pour le Portugal. Diverses connoissances, qu'il avoit recueillies de ses discours & de ses écrits, sembloient lui promettre, à la Cour du Roi Emmanuel, des faveurs qu'il eut le chagrin de n'y pas obtenir. Son ressentiment le fit passer à celle de Castille, où l'Empereur Charles-Quint jugea mieux de l'importance de ses offres, & rendit plus de justice à son mérite (*a*).

Comment il fait entrer Charles-Quint dans ses vûes.

IL eut de profondes conférences avec les Astronômes & les Géographes de cette Cour. Le résultat fut de représenter, au Conseil, que suivant la décision du Pape Alexandre VI, entre les Couronnes de Castille & de Portugal (*b*), les Isles Moluques, dont les Portugais étoient demeurés en possession, devoient passer pour des Isles Occidentales, & par conséquent se trouvoient comprises dans les bornes des conquêtes Castillanes. Magellan prouva son opinion, non-seulement par des raisonnemens mathématiques, mais par des Lettres même de François Serrano, qui avoit fait la découverte de ces Isles pour le Roi Emmanuel. Ensuite, il proposa au Conseil de lui donner quelques Vaisseaux bien armés, avec lesquels il trouvoit, dans ses lumières, l'espérance de découvrir un passage de l'Amérique Méridionale aux mêmes Isles. Charles-Quint, qui avoit pris une haute opinion de son habileté, & qui voyoit ses raisons appuyées du témoignage d'un Portugais aussi renommé que Serrano, ne balança plus à lui accorder toute sa confiance. Il fit équiper, dans le Port de *Saint-Lucar*, une Flotte de cinq Vaisseaux, dont il lui donna le commandement.

Il part avec une Flotte de cinq Vaisseaux. Il perd un Vaisseau.

MAGELLAN se rendit d'abord au Brésil. Il rangea long-tems des Côtes inconnues, d'où prenant son cours au Sud, il découvrit l'embouchure d'une grande Rivière (*c*), proche de laquelle il remarqua que la Côte commençoit à s'élever. Ensuite il apperçut des montagnes, dont le sommet se perdoit

(*a*) Pigaphetta raconte ce qu'il apprit en passant aux Moluques, en 1521. „ N'y avoit point encore sept mois que François „ Serran, Portugalois, Capitaine Général du „ Roi de Ternate, contre le Roi de Tidor, „ étoit mort. Et feit tant que contraignit le „ Roi de Tidor de donner une sienne fille „ pour femme au Roi de Ternate, & quasi „ tous les fils des principaux pour ôtages, „ & depuis la paix faicte entr'eulx, ung jour „ François Serran vint en Tidor pour acheter girofle; & le Roi le fit empoisonner „ avec feuilles de betre (*betel apparemment*), „ & ne véquit si-non quatre jours. Le Roi „ le voulut faire ensépulturer selon sa loi; „ mais trois Chrétiens, ses serviteurs, ne le „ permirent. Il laissa ung fils & une fille petite, d'une femme qu'il print en Java la „ grande. Cestui étoit grand ami & parent „ du Capitaine Général Magalianes, & fut „ cause de le mouvoir à son entreprinse. Car „ plusieurs fois lui étant Capitaine des Moluques, lui avoit escript qu'il étoit-là. Et „ pour ce que Dom Emmanuël, Roi de Portugal, ne voulut accroître la provision de „ Magalianes, seulement d'un teston, par „ mois, pour ses bienfaicts, il vint en Espaigne, & eut du Roi tout ce que voulut „ demander ". *Pag.* 57 & 58.

Nota. Valentyn dit que ce furent les Ternatois, qui empoisonnèrent François Serran, après avoir fait mourir leur Roi, nommé *Bajang-Ullah*, parcequ'il favorisoit trop les Portugais; quoique divers Auteurs de cette Nation prétendent, que ce fut à un festin du Roi de Tidor, & par son ordre, pour punir ce Prince du mépris qu'il faisoit de l'amitié des Castillans, que le premier avoit reçus dans son Isle. Quant à Serran, Argensola remarque, qu'il s'étoit mis en Mer, pour retourner en Portugal, dans le tems que Magellan faisoit voile vers les Manilles, & qu'ils moururent tous deux en un même jour. R. d. E.

(*b*) Voyez la grande Introduction, à la tête du Tome I. de ce Recueil.

(*c*) La Rivière de *Saint-Julien*, à cinquante degrés de Latitude Méridionale.

doit dans les nues, & qui paroissoient couvertes de neige. Un des cinq Vaisseaux, qui fut détaché pour reconnoître cette Côte, fit un triste naufrage entre les rochers. L'Equipage fut sauvé; mais cette disgrace & la rigueur du froid répandirent la consternation sur les quatre autres Vaisseaux, dont la plûpart des Soldats étoient des Portugais bannis. Elle produisit des murmures, qui eurent bien-tôt la force de faire élever la voix aux Mutins, jusqu'à déclarer que le passage qu'on leur faisoit chercher étoit impossible, & qu'ils vouloient retourner en Europe. Magellan, ne se promettant rien de la douceur, fut obligé d'en condamner quelques-uns à la mort, & d'en punir d'autres par la désertion (*d*). Une rigueur si juste arrêta le desordre. On continua la navigation, l'espace d'environ cinquante lieues, après lesquelles on découvrit un enfoncement, qui avoit toutes les apparences d'un Détroit.

MAGELLAN. 1519.

Le Capitaine Général compara toutes ses lumières. La nature des vents, celle des courans, & la vûe de quelques fanons de baleine, que la Mer avoit jettés sur le rivage, furent les premiers fondemens sur lesquels il établit ses conjectures (*e*). Ensuite, tout s'accordant à les confirmer, il ne douta plus qu'il ne fût à l'entrée d'un Canal de communication, qui joignoit la Mer du Nord & celle du Sud. Cette agréable idée jetta les quatre Equipages dans des transports de joye, qui furent célébrés par des fêtes. Ils donnèrent, au Détroit, le nom de *Magellan*, qu'il ne cessera jamais de porter. Mais les vivres étoient considérablement diminués. On ne prévoyoit aucune ressource dans une route ignorée. Les plaintes recommencèrent avec tant de violence, qu'elles ne purent être appaisées que par de nouveaux supplices. Magellan fit mettre un de ses Vaisseaux à l'avant, pour chercher le passage. Ce Vaisseau même, au mépris des ordres du Général, reprit, pendant les ténèbres, la route de Seville, d'où l'on avoit fait voile depuis huit mois.

Comment il découvre le Détroit auquel il donne son nom.

Une perfidie si peu ménagée jetta Magellan dans un mortel chagrin; mais elle ne l'empêcha point d'embouquer le Détroit, avec les trois Vaisseaux qui lui restoient. Il y entra le 21 d'Octobre 1520; & le 28 de Novembre, il en sortit, pour faire voile dans la Mer du Sud. Avant que de repasser la Ligne, & vers le quinzième degré de Latitude Méridionale, il découvrit deux Isles, qu'il nomma les *Infortunées*, parceque dans le besoin où il étoit de toutes sortes de secours, il n'y trouva que des oiseaux & des arbres. Dans l'espace de trois mois & vingt jours, il fit quatre mille lieues dans une Mer qu'il nomma *Pacifique*, parcequ'il n'y essuya aucune tempête, & qu'il n'y vit pas d'autre terre que ces deux Isles (*f*). Le 6 de Mars, il

Son courage pour le passer.

1520.

Pourquoi il donne le nom de Pacifique à la Mer du Sud.

(*d*) On a déja remarqué qu'en Mer, *déserter* un homme, c'est l'abandonner sur une Côte déserte.

(*e*) Pigaphetta nous apprend que le Capitaine Général savoit qu'il devoit faire sa navigation „par ung Détroict moult occult, „ comme avoit vû en la tresorerie du Roi „ de Portugal, en une Carte faicte par ung „ excellent homme, nommé *Martin de Bohemia* ". *Pag.* 11.

(*f*) Carreri, qui paroît avoir consulté la Relation de Pigaphetta, ne laisse pas de commettre ici autant d'erreurs qu'il écrit de mots. *Tome V. pag.* 240 *& suiv.* D'autres Ecrivains, qui l'ont suivi, sont tombés dans les mêmes fautes. Rien ne m'oblige de les relever. Mais j'en appelle à nôtre source commune: „ Ils déboucherent du Détroict le 28 „ de Novembre, an mil cinq cens vingt, & „ furent trois mois & vingt jours sans pren- „ dre

MAGELLAN. 1521.

il en découvrit deux petites, qui étoient du nombre de celles qu'on a nommées depuis les *Mariannes*, & qu'il nomma *Isles des Larrons*, parcequ'il y avoit éprouvé le penchant que les Insulaires ont pour le vol. Le 10, il descendit au rivage d'une terre haute, nommée *Zamal*, à trente lieues de l'Isle des Larrons. On voyoit de-là d'autres Isles, dont l'une se nomme *Zuloan*, habitée par une Nation douce & sociable. Il s'approcha de celle d'*Humunu*, qu'il nomma l'*Isle des bons Signes*, parcequ'il y avoit trouvé deux fontaines d'eau très-claire, quantité de corail blanc, & divers arbres chargés de fruits. Cette Isle, qui est voisine du Cap de *Guigan*, porte aujourd'hui le nom de *la Encantada*. Magellan donna celui de *Saint-Lazare* à tout cet Archipel, parcequ'il y étoit arrivé le Samedi avant le Dimanche de la Passion, qu'on appelle en Espagne, *Dimanche de Saint-Lazare* (g).

Il arrive à l'Isle de Sebu.

En portant le cap au Nord, il arriva heureusement à *Sebu*, Isle bien peuplée, & d'environ douze lieues de circuit, qui n'a guères aujourd'hui d'autre mérite, que celui d'avoir été son tombeau (h). Le Roi, qui étoit en guerre contre le Roi de *Mathar* (i), son voisin, non-seulement fit un bon accueil aux trois Vaisseaux étrangers, mais embrassa la Religion Chrétienne, avec la Reine sa femme, leurs enfans & huit cens de leurs Sujets. La croix fut élevée, le jour de la Pentecôte; on célébra la Messe, & Magellan prit possession de l'Isle, au nom de l'invincible Charles-Quint. Il battit deux fois les Ennemis du Roi de Sebu: mais il eut le malheur d'être tué dans un troisième combat. La plûpart des Espagnols & des Portugais, qui l'avoient suivi, partagèrent son sort. A peine en resta-t'il quelques-uns, pour porter aux Vaisseaux la nouvelle de leur perte. Le Roi, qui n'avoit embrassé le Christianisme que par une lâche politique, renonça aussi-tôt à ses engagemens. Son Ennemi lui offrant la paix, à condition que tous les Etrangers fussent massacrés, il les fit inviter à un festin; & vingt-quatre des principaux de la Flotte, qui se livrèrent à lui sans défiance, furent assassinés dans la chaleur de la joye. *Duarte-Barbosa*, Parent & Successeur de Magellan, fut de ce malheureux nombre. Les Espagnols attribuent ce desastre, à un Nègre, mal-traité par Barbosa, qui avoit fait entrer le Roi dans ses projets de vengeance.

Sa mort.

Vingt-quatre de ses Officiers sont assassinés.

Ses Vaisseaux réduits à deux.

Les Equipages des trois Vaisseaux étoient réduits à cent quatre-vingt hom-

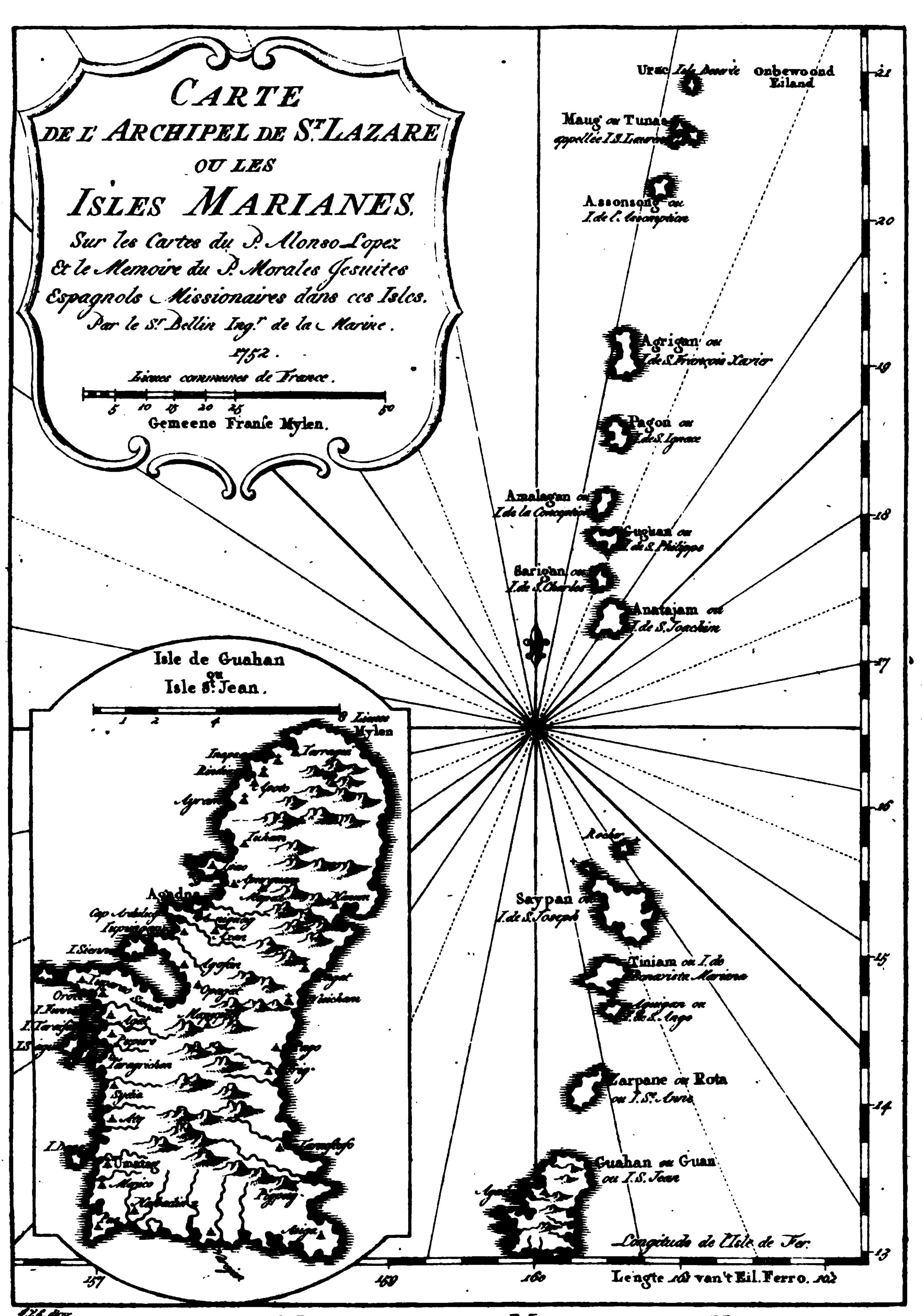
„ dre chose aucune. Et mangerent biscuit; „ Et quand n'en eurent plus, mangerent la „ poudre d'icelui, avec les vers à poignée, „ puant grandement de l'urine des fouris. „ Burent eau jaune, jà corrompue de plusieurs jours. Et mangerent certaines peaux, „ très dures, pour le soleil, pluie & vent. „ La fouris se vendoit demi ducat; ou ung „ ducat. A aucuns, les gencives croissoient „ dessus les dents, tant en haut qu'en bas; „ si que ne pouvoient manger, & ainsi mouroient.... En ces trois mois & vingt jours, „ allerent quatre mille lieues en un gouffre, „ par la Mer Pacifique". *Pag.* 13. Plus haut, *pag.* 10, Pigaphetta dit nettement que Magellan s'arrêta près de cinq mois au Port de la Rivière de Saint-Julien. Comment Carreri peut-il ne lui faire employer que trois mois & douze jours de navigation jusqu'à sa sortie du Détroit? Mais il confond tout, & met devant ce qui doit être après.

Nota. Ce n'est visiblement qu'un défaut de ponctuation, qui peut autoriser ce reproche. R. d. E.

(g) Pigaphetta, pag. 19.

(h) Voyez ci-dessous, la Description des Philippines, dans le Volume suivant.

(i) Ou plutôt *Matan*. R. d. E.



ARCHIPELAGUS St. LAZARI OF DE MARIANES EILANDEN.
Volgens de Kaarten en Schriften der Spaansche Zendelingen Jesuiten Door den Hr. Bellin.



MAGELLAN. 1521.

hommes, qui, ne se jugeant pas assez forts pour les conduire, prirent le parti d'en brûler un, & de se rendre aux Moluques avec les deux autres. Juan de *Carvallo*, qu'ils avoient reconnu pour leur Chef, fit voile à l'Est-Sud-Est; mais, en arrivant à la pointe de *Bool* & de *Panglao*, la crainte de l'*Isle des Noirs*, qu'il crut reconnoître à sa description, lui fit prendre le parti de tourner vers *Quipit*, sur la Côte de Mindanao. De-là il se rendit à *Borneo*, où il prit des Pilotes Moluquois. Ensuite revenant par *Los-Cagayanes*, *Xolo*, *Taguima*, *Mindanao*, *Sarragan* & *Sanguil* (*k*), il mouilla le 8 de Septembre, à Tidor. Il y fut reçu fort humainement, parceque la Flotte Portugaise n'étoit point alors aux Moluques. Le Roi lui permit d'y élever un Comptoir, & de charger du girofle. Les deux Vaisseaux remirent en Mer, & firent voile vers l'Espagne. Mais l'un des deux, qui se nommoit la *Trinité*, se trouva si peu capable de résister aux flots, qu'il retourna aux Moluques, où il tomba bien-tôt entre les mains des Portugais. L'autre, nommé la *Victoire*, après avoir reconnu Amboine, les Isles de Banda, Solor & Timor, prit la route du Cap de Bonne-Espérance, en s'éloignant toûjours de la Côte des Indes, pour éviter les Ennemis de l'Espagne. Cependant la disette des vivres (*l*), l'ayant forcé de relâcher à Saint-Jago, une des Isles du Cap Verd, il y perdit treize hommes, qui furent enlevés par les Portugais; ce qui ne l'empêcha point d'arriver à Seville le 8 de Septembre 1522, après une navigation de trois ans & quelques jours, pendant lesquels il avoit fait quatorze mille quatre cens & soixante lieues (*m*).

Ils se rendent aux Moluques.

L'un y est pris.

Retour de l'autre à Seville.

Effets de la découverte du Détroit de Magellan.

LA découverte du Détroit de Magellan fut regardée, par toutes les Nations de l'Europe, comme un avantage commun, auquel, tous les Navigateurs avoient le même droit; & les efforts, que la Couronne d'Espagne fit en divers tems, pour en exclure les Etrangers, n'aboutirent qu'à d'excessives dépenses, dont elle reconnut enfin l'inutilité (*n*). On vit les Anglois tenter cette route, avec d'autant plus d'audace, qu'aux périls du Détroit, que l'exemple de Magellan leur avoit appris à surmonter, ils avoient à joindre les oppositions dont ils étoient menacés par les Espagnols. François

Drake

(*k*) La même Isle que *Sangir*. R. d. E.

(*l*) Pigaphetta fait une remarque assez bizarre, à l'occasion d'un grand nombre de Matelots qui moururent de faim ou de maladie. „ En ce tems, dit-il, leur moururent vingt-„ un hommes; & si Dieu ne leur eût donné „ bon tems, eussent été tous morts de faim. „ Et quand jettent Chrétiens en la Mer, ils „ vont au fond, le visage dessus; & les Indiens „ vont le visage dessous". *Pag.* 75.

(*m*) *Ibidem.* De soixante hommes, qu'il avoit en partant des Moluques, il n'en restoit que dix-huit. Cet heureux Vaisseau fut conservé précieusement à Seville, jusqu'à-ce qu'il périt de vieillesse. Sebastien *Cano*, qui le commandoit, homme d'une expérience consommée dans la Marine, se trouve comme associé à l'immortalité de Magellan, pour avoir rapporté, en Espagne, la nouvelle de sa découverte, en y ramenant le seul reste de sa Flotte. Il mourut, en 1526, le 4 d'Août, dans la Mer du Sud, où il avoit entrepris un nouveau Voyage avec une Flotte de sept Vaisseaux, commandée par Dom-Josre de *Loaysa*, Chevalier de Malte. Ce Général étant mort, le dernier de Juillet, Cano, qui devoit lui succéder, ne jouit de l'honneur du commandement que pendant quatre jours. *Carreri*, *Tom. V. pag.* 244. On verra ailleurs les suites de la découverte des Philippines, dans la Description de ces Isles.

(*n*) Elle fit bâtir, comme on le verra dans la suite, une Ville sur le bord du Détroit, pour en fermer le passage.

MAGELLAN. 1521.

Drake & Jean *Winter* (*o*) passèrent heureusement dans la Mer du Sud en 1578. Thomas *Candish* fit le même Voyage en 1586. André *Merrick* ne le fit pas avec moins de bonheur en 1589 (*p*).

LES Hollandois ne pensèrent à suivre les traces de leurs voisins, qu'après avoir tenté d'autres voyes par le Nord; & ce ne fut pas même la Compagnie des Indes Orientales, qui leur ouvrit ce chemin. George *Spilberg*, & Sebald *de Weert*, les premiers de leur Nation, qui ayent passé le Détroit de Magellan (*q*), commandoient les Flottes de quelques Marchands particuliers. Olivier *de Noort*, dont on va lire la Relation, ne tenoit aussi sa Commission que d'une Compagnie détachée. Mais on apprendra, dans la Relation de *le Maire*, qui doit suivre celle de de Noort, par quelles loix & quels intérêts le Commerce des Provinces-Unies étoit alors divisé (*r*).

(*o*) Hackluyt observe que Winter, ayant repassé le Détroit, en 1579, fut le premier Chrétien qui eût cette gloire, malgré les faux récits des Espagnols, qui publioient, qu'il étoit impossible de rentrer, de la Mer du Sud dans celle du Nord, par le Détroit de Magellan. *Recueil de Hackluyt*, pag. 748.

(*p*) On a, dans Hackluyt, les Journaux de tous ces Voyages; mais les uns ne méritent pas l'honneur de la traduction, & les autres trouveront place dans les Voyages autour du Monde.

(*q*) Les premiers Vaisseaux Hollandois qui ayent passé ce Détroit, furent ceux de la Flotte de Jacques *Mahu*, de Rotterdam, qui mit à la voile le 27 de Juin 1598. Williams *Adams*, son Pilote, qu'on a vû, dans la suite, grand Seigneur au Japon, a fait la Relation de ce malheureux Voyage. Elle est inserée à la fin de nôtre second Volume. Sebald *de Weert* commandoit un des Vaisseaux de l'Amiral Mahu; mais les desastres qu'il essuya à la sortie du Détroit, l'obligèrent d'y rentrer & de revenir en Hollande. Enfin, George *Spilberg*, loin d'avoir précédé Olivier *de Noort*, ne prit la même route que seize ans après. M. Prevost a évité ces erreurs, dans le Volume suivant, où il donne les Extraits des Journaux de de Weert, & de Spilberg. R. d. E.

(*r*) On préfére ici le Journal de de Noort, a ceux de Spilberg & de de Weert, parcequ'il est plus instructif, & qu'il peut mieux servir à jetter du jour sur la Relation de Pigaphetta.

OLIVIER DE NOORT. 1598.

Voyage d'Olivier de Noort, aux Indes Orientales, par le Sud-Ouest.

Introduction.

UNE Compagnie, formée en 1598 (*a*), équipa, dans les vûes qu'on vient d'expliquer, deux Vaisseaux, le *Maurice* & le *Frederic-Henri*, avec deux Yachts nommés la *Concorde* & l'*Espérance*, qui portoient ensemble deux cens quarante-huit hommes d'Equipage. Olivier *de Noort* (*b*), qui fut choisi pour commander cette petite Flotte, montoit le *Maurice*, avec la qualité d'Amiral. Jacques Claasz d'*Ulpenda*, prit celle de Vice-Amiral, sur le *Frederic-Henri*. Pierre *de Lint* eut le commandement du Yacht la *Concorde*; & Jean *Huidecooper*, celui de l'*Espérance*.

Départ de Rotterdam.

ON mit à la voile, de Rotterdam, le 13 de Septembre, après avoir fait, aux

(*a*) Ses Chefs étoient Pierre *Van Beveren*, Hugues *Gerritz*, & Jean *Benninck*.

(*b*) Il étoit d'Utrecht.



KAART DER PHILIPPINES EILANDEN,
Geschikt op de Spaansche Kaart van Pater Murillo de Velarde
1ste Blad. Door den Hr. Bellin Ingr. des Fransen Zeevaards.



KAART DER PHILIPPINES EILANDEN, Gesc
2.de Blad, Door den Hr. Bellin, Ingr.



ikt op de Spaansche Kaart van Pater Murillo de Velarde.
des Fransen Zeevaards.

aux Equipages, la lecture du fameux Réglement, nommé l'*Artykel-Brief*, qui avoit été confirmé, depuis peu, par l'autorité du Prince Maurice, & sur lequel tout le monde prêta serment. Un Pilote Anglois, qui avoit fait le meme Voyage avec Thomas *Candish*, étoit le seul Guide à qui les Hollandois pussent accorder leur confiance. Ils arrivèrent, le 10 de Décembre, à la vûe de l'*Isle du Prince*. Le parti qu'ils prirent d'y descendre, pour se procurer quelques rafraîchissemens, mériteroit peu d'être remarqué, si le traitement qu'ils y reçurent des Portugais, & qui fut une des premières sources de leur haine pour cette Nation, ne devoit servir d'éclaircissement à des circonstances plus importantes.

Sources de haine entre les Portugais & les Hollandois.

Ils jettèrent l'ancre sur seize brasses, au Nord-Ouest de l'Isle. Daniel *Gerrits*, un des premiers Commis, fut envoyé à terre dans une Chaloupe, & revint sans avoir découvert aucun Habitant. Sur son récit, le Général fit armer deux Chaloupes & un Canot, d'environ quarante hommes, qui entrèrent ouvertement dans le Port, en arborant les banières de paix. Aussitôt les Insulaires leur dépêchèrent une Barque, avec les mêmes signes, & leur firent offrir, non-seulement des vivres pour leur argent, mais encore la liberté de descendre, & de faire paisiblement leur Traité. Gerrits, qui portoit le Pavillon blanc, étant descendu le premier, fut bien reçu de quelques Portugais, & ne fit pas difficulté de monter vers le Fort, accompagné de trois autres Officiers. Ils y furent invités à se rafraîchir, avec tous les témoignages d'amitié, qui pouvoient leur inspirer de la confiance. On envoya même au rivage, pour solliciter le Commandant des Chaloupes, de venir prendre part à la joye. Il s'en défendit, par la seule fidélité qu'il crut devoir à ses fonctions. Les Portugais, perdant l'espoir d'attirer un plus grand nombre de victimes, se jettèrent sur les quatre Officiers, qui étoient en leur pouvoir, massacrèrent, du premier coup, le Commis, & *Melis*, ce même Pilote Anglois qui devoit servir de Guide à la Flotte. Un autre fut tué en s'efforçant de défendre sa vie. Le quatrième s'échappa heureusement par la fuite. Les Hollandois, qui étoient sur la rive, le voyant courir vers eux avec la dernière précipitation, comprirent qu'ils étoient trahis, & se hâtèrent de rentrer dans leurs Chaloupes. Mais ils furent poursuivis jusques dans l'eau; & les Portugais leur tuèrent, dans les Chaloupes mêmes, deux hommes, dont l'un étoit Corneille de Noort, frère du Général (*c*).

Hollandois trahis & massacrés.

La nation est mal vangée.

Cette funeste nouvelle ne put être portée à la Flotte, sans y exciter l'indignation & la fureur. On résolut de faire avancer les quatre Vaisseaux dans la Baye; & six-vingt hommes, qui descendirent sans opposition, marchèrent enseignes déployées vers le Fort, dans l'espérance de l'emporter, & d'y signaler leur vengeance. Mais ils apperçurent bien-tôt un grand nombre de gens armés, qui se couvrant d'un bocage & d'un ruisseau, leur firent craindre de les trouver soûtenus par d'autres forces. Après quelques escarmouches, dans lesquelles ils eurent seize hommes blessés [& un tué], ils se virent contraints de retourner tristement à bord: & de tous leurs projets, ils n'exécutèrent que celui de brûler une partie des mou-

(*c*) Voyage d'Olivier de Noort, pag. 5.

OLIVIER DE NOORT. 1598.

Anciens vestiges des Hollandois dans l'Isle du Prince.

moulins à sucre, & quelques maisons dispersées. En ravageant les lieux dont ils purent s'approcher, ils reconnurent, à diverses marques, que d'autres Hollandois étoient descendus dans l'Isle, & qu'ils avoient eu dessein d'y bâtir un Fort. Les solives, la chaux & les pierres, qu'ils avoient destinées à cette entreprise, subsistoient encore dans un endroit où les bois avoient été abbatus. Le Général détacha ses Chaloupes, pour visiter d'autres parties de l'Isle, où elles trouvèrent de fort bonnes Bayes; mais gardées avec tant de soin, qu'il leur parut impossible d'y prendre des rafraîchissemens malgré les Insulaires. L'Isle du Prince n'est qu'à un degré & demi du Nord (*d*). Elle produit du sucre, du tabac & du gingembre. On y voyoit un arbre, de vingt-quatre brasses d'épaisseur par le bas. Ses Habitans naturels vont nuds, & n'ont, pour armes, que des rondaches, des picques & de larges épées. Les femmes se ceignent le milieu du corps, d'un morceau de toile qui leur pend jusqu'aux genoux. On ne les rencontre presque jamais sans un couteau recourbé, qu'elles portent à la main (*e*).

1599.

La Flotte entre dans Rio-Janeiro.

Le Général de Noort, forcé de suspendre sa vengeance, remit à la voile, le 26 de Décembre, pour gouverner vers la Côte du Brésil. Ses quatre Vaisseaux entrèrent, le 9 de Février 1599, dans le *Rio-Janeiro* (*f*). Il se promettoit d'y effrayer, du moins, le Fort Portugais. Mais il le trouva si bien pourvû pour sa défense, qu'après avoir inutilement perdu quelques hommes, il sortit le 13 de la Rivière; le 16, il jetta l'ancre entre deux Isles désertes, dont il nomma l'une, *Isle des Moules*, parcequ'il s'y en trouve un grand nombre; & l'autre, l'*Isle des Palmiers*, parcequ'on n'y voit que cette espèce d'arbres. Le 22, il reconnut l'Isle de *Saint-Sebastien* (*g*), entre laquelle & la Terre-ferme, il se mit à couvert d'une tempête du Sud, dans une très-grande Rade, qui est à l'abri de tous les vents. Cette Isle, qui est remplie d'arbres sauvages, lui offrit diverses sortes de rafraîchissemens. Le poisson est en abondance dans les Bayes. On trouve, dans les bois, un assez grand nombre de mouettes & de perroquets. Les Hollandois y découvrirent une herbe, dont la feuille ressemble à celle du saule, & donne beaucoup de jus; bouillie & mangée au vinaigre, elle devint un excellent remède pour le scorbut (*h*). [Le 27, six hommes étant descendus sur le rivage, tombèrent dans une embuscade d'Indiens, qui étoient venus exprès de Rio-Janeiro pour surprendre les Hollandois. On leva l'ancre le lendemain, après avoir fait de l'eau, sans emporter beaucoup d'autres rafraîchissemens.]

Isle de Saint-Sebastien, & ses rafraîchissemens.

Herbe qui guérit le scorbut.

Les tempêtes, qui étoient fréquentes, & l'approche de l'Hyver, faisant craindre des dangers insurmontables au Détroit de Magellan, il parut nécessaire au Conseil de chercher une retraite, jusqu'au retour de la belle saison. On eut les vents si contraires, qu'après avoir été repoussé fort longtems sur la Côte du Brésil, on fut obligé de mouiller, le premier de Juin, dans

(*d*) D'autres la placent à trois degrés. *Nota*. Elle est à deux degrés de Latitude observée. R. d. E.

(*e*) *Ibid*. pag. 6.

(*f*) A vingt-trois degrés un quart de Latitude du Sud.

(*g*) A vingt-quatre degrés de Latitude du Sud. R. d. E.

(*h*) Pag. 10.

dans la Rivière nommée *Rio-Dolce*, où l'on eut le malheur de trouver encore des Portugais qui s'opposèrent au débarquement. Le lendemain, on eut la vûe de l'Isle *Sainte-Claire*, & l'on y porta le cap. Les Chaloupes y abordèrent; mais à peine y trouvèrent-elles autant d'eau qu'il en falloit chaque jour aux Equipages. Elle descendoit de quelques fentes d'une montagne. Le Général fit porter les Malades à terre. La plûpart étoient si foibles, qu'il fallut employer les palans pour les enlever avec leurs cabanes (*i*). Quelques-uns moururent en touchant au rivage. L'Isle n'offroit d'ailleurs que des palmiers, & une herbe verte, qui se nomme *Persil de Mer*, dont tout le monde se remplissoit l'estomac, avec une extrême avidité. De tant d'arbres, il ne s'en trouva que deux qui fussent chargés de prunes aigres. Malgré cette apparence de disgrace, tous les Malades furent guéris du scorbut dans l'espace de quinze jours, à l'exception de cinq, qui en étoient attaqués depuis long-tems, & qui ne moururent qu'après beaucoup de langueur. Le Général, pour exciter les Malades à se remuer, fit bâtir, à quelque distance du rivage, une cabane, où l'on distribua de fort bons bignets. Ceux qui les y alloient recevoir en avoient deux. L'Isle de Sainte-Claire n'a pas plus d'une lieue de tour, & n'est éloignée que d'une lieue de la Terre-ferme. Cette proximité fit craindre au Général d'y être surpris par les Portugais (*k*). Ses allarmes continuelles, & la nécessité où il se vit de brûler le Yacht la *Concorde*, qui manquoit d'hommes pour la manœuvre (*l*), le déterminèrent à se rendre au Port du *Desir* (*m*), ainsi nommé par Thomas Candish, qui n'y étoit arrivé qu'après de longs & ardens desirs. Les trois Vaisseaux le découvrirent le 20 de Septembre. Ils y entrèrent à minuit, en observant qu'il y entroit & qu'il en sortoit un courant très-clair, & que la marée y monte & descend d'environ deux brasses.

Isle de Sainte-Claire.

Quels secours on y trouve.

La Flotte se rend au Port du Desir.

De Noort avoit lû, dans la Relation de Candish, que ce Port a quelques Isles, où l'on trouve une multitude de chiens marins, d'une grandeur extraordinaire & d'une figure fort difforme; que le devant de leur corps ne pouvoit être mieux comparé qu'à celui des lions; que leur cou & toute la partie inférieure étoient couverts d'un poil long & rude; que leurs pieds, qui leur servoient de nâgeoires, avoient à-peu-près la forme des mains humaines; qu'ils faisoient des petits tous les mois, & qu'ils les nourrissoient de leur lait; que bouillis ou rôtis, lorsqu'ils sont jeunes, ils ont le goût du mouton ou de l'agneau; que les vieux sont si grands & si robustes, que trois ou quatre hommes ont à peine la force de les tuer; & qu'on ne parvient effectivement à les assommer, qu'en les frappant droit sur la tête, avec de gros bâtons ou des crocs.

Confirmation du témoignage de Candish.

Toutes ces observations furent vérifiées par l'expérience des Hollandois, qui visitèrent l'Isle dont Candish fait la description. Leur Général eut plusieurs fois la curiosité de descendre au rivage de la Terre-ferme. Il n'y découvrit pas d'hommes: mais il vit, sur le sommet du plus haut des rochers,

Tombeaux de Sauvages.

(*i*) Pag. 12.
(*k*) Pag. 13.
(*l*) L'Original porte *qui faisoit eau en divers endroits.* R. d. E.
(*m*) A quarante-sept degrés un quart de Latitude du Sud.

Olivier de Noort. 1599.

chers, des tombeaux couverts de pierres peintes de rouge, garnis dehors & dedans, d'arcs, de fléches & d'autres armes, avec des coquilles assez fines sous la tête des Morts. La pointe des fléches étoit armée d'un morceau de pierre dure & fort aigue, qui étoit jointe avec beaucoup d'adresse au roseau dont elles étoient composées. Les arcs, les fléches, les autres ornemens, & les corps mêmes étoient peints de rouge comme les pierres (*n*).

[Le 25, le Général envoya ses deux Chaloupes à une Isle qui est au Sud, environ à une lieue du Port, où ceux qui avoient fait le Voyage avec Thomas Candish disoient qu'il se trouvoit une quantité extraordinaire de pinguins & de chiens marins. En effet, les Hollandois vérifièrent qu'on en pouvoit aisément charger des Vaisseaux entiers. On tua un grand nombre de pinguins à coups de bâtons, & comme ils pondoient alors leurs œufs, les Matelots enlevèrent, en différentes courses qu'ils firent dans cette Isle, plus de cinquante mille de ces oiseaux, avec des œufs, qui servirent beaucoup à rétablir leurs forces.]

Le 29, on s'avança plus loin dans le Port, près d'une Isle qu'on nomma l'*Isle du Roi*. Elle parut fort propre pour nettoyer les Vaisseaux, parceque la marée n'y monte que foiblement, & qu'on y mouille sur un bon fond d'argile. Le 5 d'Octobre, de Noort se fit conduire par deux Chaloupes bien armées, pour aller reconnoitre toute l'étendue du Port. Il avança si loin, pendant la marée, qu'au retour du flot, les Chaloupes demeurèrent à sec. On ne vit paroître personne; mais on apperçut encore des tombeaux, sur l'un desquels on trouva deux grandes barres de fer, qu'on prit pour du fer d'Espagne, & qui furent portées à bord. Le Pays est désert, uni, sans arbres, & n'offre que des traces de cerfs & de bufles. Les autruches y sont en fort grand nombre & très-farouches. On en découvrit un nid, dans lequel il y avoit dix-neuf œufs, mais dont l'oiseau s'envola.

Autres tombeaux.

Les Hollandois sont surpris par des Barbares.

Le 20, on crut voir des hommes vers la partie Septentrionale. De Noort s'y transporta aussi-tôt avec les deux Chaloupes; & s'étant avancé dans le Pays, il ne rencontra personne. Il n'avoit laissé que cinq hommes pour la garde des Chaloupes, avec ordre de demeurer sur le grapin, à quelque distance du rivage. Mais comme le froid étoit fort vif, ils ne laissèrent pas de s'approcher de la terre, dans une des Chaloupes, pour trouver le moyen de se réchauffer. Une troupe de Sauvages, qui se tenoit en embuscade, parut tout d'un coup, & tira sur eux quantité de fléches, dont trois furent tués d'abord. Ces Barbares se retirèrent aussi-tôt. Ils avoient la taille fort haute, les cheveux longs, la peau assez blanche, le visage peint, & le regard farouche. Le Général ayant fait ouvrir les Morts, on trouva que les fléches leur avoient traversé le cœur, le foye & le poumon (*o*). Toutes les recherches des Hollandois ne purent lui faire découvrir la trace de ces hommes cruels.

Cap de la Vierge & la Côte.

Après avoir pris tant de pinguins & de chiens marins, qu'ils employèrent tout le sel des Vaisseaux à les saler, ils quittèrent ce Port le 29; & le soir du 4 de Novembre, ils se trouvèrent sous le *Cap de la Vierge*, qui est blanc

(*n*) Pag. 15.

(*o*) Pag. 18.

blanc & fort haut. Il ressemble beaucoup à celui de Douvres. Toute la Côte, depuis le Cap du Desir jusqu'à ce Cap, est aussi blanchâtre. On mouilla sous le Cap, sur dix brasses, à cinquante-deux degrés quarante minutes de Latitude du Sud, & l'on observa que la marée y monte de sept à dix brasses (p).

Olivier de Noort. 1599.

Quatorze mois s'étoient passés à s'approcher du fameux Détroit de Magellan; & cette navigation avoit couté environ cent hommes, entre lesquels on avoit compté depuis peu Huidecooper, Commandant du Yacht l'*Espérance*. Lint, qui avoit commandé la *Concorde*, fut nommé pour lui succéder; & son Bâtiment prit le même nom. Enfin, les dangers qui restoient à craindre paroissant moins terribles que ceux du retardement, on résolut d'embouquer le Détroit, dont l'entrée a sept lieues de large. La première tentative réussit mal, & donna même lieu à de fâcheux démêlés entre de Noort & son Vice-Amiral (q). Le 13, elle fut recommencée avec aussi peu de succès. Après avoir fait environ quatre lieues, les trois Vaisseaux trouvèrent le vent si contraire, qu'ils se virent forcés de retourner derrière le Cap de la Vierge, où la Rade est assez à couvert du vent d'Ouest-Nord-Ouest. Le 15, la *Concorde* chassa sur ses ancres, & fut obligée de passer trois jours sous les voiles, courant bord sur bord jusqu'à la *Terre de Feu*. Son Capitaine étoit dangereusement attaqué du scorbut; & ses ancres mordoient si peu, qu'il sembloit que leurs bras fussent fondus. Un troisième effort qu'on fit le 21, ne fut pas plus heureux. On le renouvella le 22; & malgré le vent, qui ne cessoit pas d'être contraire, on parvint, en louvoyant dans la bouque, à gagner le premier pas, ou le passage, qui n'a qu'une demie lieue de largeur, à quatorze lieues Ouest-Sud-Ouest & Est-Nord-Est du Cap de la Vierge. L'Amiral entra dans ce passage; mais il fut repoussé par la force des courans qui l'empêchèrent de le traverser. Les trois Vaisseaux gouvernèrent vers la Côte Méridionale, dans l'espérance d'y laisser tomber l'ancre. Mais ils furent emportés par la force des courans. Les cables rompirent comme de simples fils, & le feu prit aux bittes. On fut contraint de remettre au large, après avoir perdu les ancres. Pendant la nuit, le tems étant devenu plus calme, on fit de nouveaux efforts pour embouquer, mais avec aussi peu de succès.

Difficultés pour embouquer le Détroit.

Ce ne fut que le 24, avec une fatigue incroyable, que l'Amiral & le Yacht traversèrent enfin le premier pas, tandis que le Vice-Amiral demeura fort loin à l'arrière. Ensuite le Détroit recommençant à s'ouvrir, plusieurs Golfes y forment comme autant de sacs, jusqu'au second pas, qui peut avoir une lieue & demie de large, & qui est à dix ou onze lieues du premier. Le 25, ils furent portés par le flot dans ce second passage, où ils naviguèrent avec un vent frais. Le côté Méridional offroit une pointe de terre, d'où la Côte fuyoit au Sud. Ils la nommèrent le *Cap de Nassau* (r). Deux lieues plus loin, à l'Ouest-Nord-Ouest, on trouve deux Isles, dans la plus petite desquelles, & la plus avancée au Nord, ils découvrirent des hommes. Quelques Matelots y furent envoyés dans une Chaloupe. A leur ap-

Les Hollandois y entrent.

Cap qu'ils nomment Nassau.

(p) *Ibidem.* (q) Pag. 19. (r) Pag. 22.

OLIVIER DE NOORT. 1599.

Ils abordent une Isle.

approche, les Sauvages montèrent sur les rochers, & leur jettèrent des pinguins du sommet; mais ils leur faisoient signe en même-tems de se retirer. Les Hollandois, ne laissant point d'avancer, reçurent bien-tôt une nuée de fléches. Cependant ils descendirent dans l'Isle, & leur hardiesse fit disparoître aussi-tôt les Sauvages. Ils apperçurent, dans la pente de la Côte, une caverne, dont l'accès leur parut difficile; mais ils s'obstinèrent à s'en approcher par des lieux fort escarpés, dans l'opinion qu'elle servoit de retraite à quelques Insulaires. En effet, ils y en trouvèrent plusieurs, qui se défendirent long-tems à coups de fléches, & qui se firent tuer jusqu'au dernier. Quoique la plûpart des Hollandois fussent blessés, ils entrèrent alors dans la caverne, où ils trouvèrent des femmes entassées les unes sur les autres, & sur leurs enfans, pour les garantir des coups. On prit quatre garçons & deux filles. Un de ces jeunes Sauvages ayant appris assez promptement la langue Hollandoise, on sçut de lui l'état & le nom du Pays (s).

Femmes & enfans qu'ils trouvent dans une caverne.

Ce qu'ils apprennent du Pays & de ses Habitans.

Cette Nation s'appelle *Enoo*. Elle habite un Pays qui se nomme *Cossi*. La petite Isle porte le nom de *Talke*; & l'autre, qui est plus grande, celui de *Castemme*. On y trouve une grande abondance de pinguins, dont les Habitans font leur nourriture. De la peau de ces oiseaux, ils se font une espèce de manteau qui est leur unique habillement. Leurs habitations sont des cavernes, qu'ils creusent dans la terre. De Noort jugea qu'ils avoient passé du Continent dans ces Isles. Chaque famille habite en particulier; mais toutes les familles d'une même race demeurent dans le même lieu, & forment un petit Peuple qui a peu de communication avec les autres. Le jeune Prisonnier nomma trois autres races; les *Kemenetes*, qui habitoient le Pays de *Kari*; les *Kennekas*, qui occupoient celui de *Karamai*, & les *Karaiquet*, qui étoient en possession d'un lieu nommé *Morine*. La taille commune de tous ces Peuples est, à-peu-près, celle des Hollandois de moyenne grandeur. Ils ont la poitrine large & relevée, le front & le visage peints. Les hommes laissent pendre leurs cheveux sur le dos & sur le front. Les femmes se les coupent. Les peaux, dont ils se couvrent, ne seroient pas cousues avec plus d'adresse par nos plus habiles Pelletiers. On trouve, plus loin dans les terres, un autre Peuple, nommé *Tirimenen*, dont le Pays s'appelle *Koin*. Les hommes y sont d'une grandeur gigantesque, & font souvent la guerre à leurs voisins. L'Auteur leur donne dix à onze pieds de hauteur, & les croit Antropophages (t).

Geans antropophages.

Le 28, on remit à la voile, pour s'approcher du Continent. Plusieurs baleines se firent voir dans cette route. Le reste du Détroit n'offre plus qu'un bon fond pour les ancres. On découvrit, en Terre-ferme, un beau ruisseau qui traversoit le Pays, mais sans pouvoir distinguer dans quel endroit il se joint à la Mer. Un grand nombre d'arbres, couverts de petits perroquets, donnent un air très-riant à cette Côte. [Les Hollandois nommèrent ce lieu *Somer-baay*, ou Baye d'Eté.] Le 29, ils levèrent l'ancre, pour chercher le Port de *Famine*, où ils vouloient faire de l'eau & du bois. Ici la Côte s'étend au Nord, avec une grande pointe de terre, au Nord de la-

Port de Famine.

(s) Pag. 24.

(t) Pag. 24.

laquelle on trouve, à deux lieues, un Golfe, où les Hollandois s'engagèrent. Ils y prirent terre, dans l'espérance d'y trouver *Philippeville*, Fort bâti autrefois par les Espagnols, qui lui avoient donné le nom de leur Roi. Mais ils n'en découvrirent aucune trace dans le parage; le Détroit n'a pas moins de quatre lieues de largeur. Il est bordé, des deux côtés, par de hautes montagnes, couvertes de neige, qui ne s'y conserve pas moins en Eté qu'en Hyver. Le rivage est revêtu de bois, dans lesquels on abbatit plusieurs arbres, pour construire une Chaloupe. Le Général ayant remarqué que leur écorce picquoit la langue, autant que les plus fines épiceries, en prit quelques-uns, pour les porter en Hollande (*v*).

Olivier de Noort. 1599.

Ce Fort, que Thomas Candish nomme *Famine*, du nom qu'il donna lui-même à son Havre, étoit situé à cinquante-trois degrés dix-huit minutes. Il avoit quatre Bastions, & quatre pièces de fonte, qu'on avoit enterrées, lorsque les Anglois y arrivèrent en 1578. Candish les fit tirer de terre & les prit. La situation du Fort lui parut également avantageuse & riante, proche des bois & de l'eau, dans l'endroit le plus commode du Détroit. On y avoit bâti une Eglise; & les Espagnols y avoient exercé une sévère justice, puisqu'on y trouva au gibet quelques hommes de leur Nation. Ils avoient mis, dans la Place, une Garnison de quatre cens hommes, pour fermer le passage du Détroit à toutes les autres Nations. Mais le succès fit connoître que leur dessein n'étoit pas approuvé du Ciel. Pendant trois ans qu'ils employèrent à former cette Colonie, ils ne tirèrent aucun fruit de leurs semences & de leurs plantations. La terre se refusoit à leur travail; & les bêtes féroces venoient souvent les attaquer jusques dans le Fort. Enfin, manquant de provisions & n'en recevant point d'Espagne, la plûpart eurent le malheur de périr de faim. Les Anglois trouvèrent encore leurs cadavres, à demi pourris, & tous vêtus dans les maisons. Ce grand nombre de Morts, qui demeuroient sans sépulture, ayant infecté l'habitation, ceux qui leur survécurent, se virent contraints de l'abandonner. Ils se chargèrent de toutes les commodités qu'ils avoient la force de porter; & prenant chacun leur fusil, ils allèrent errans sur la Côte, pour y chercher leur nourriture. Ces Infortunés passèrent une année entière dans une si triste situation, vivant de feuilles, de fruits sauvages, de racines, & de quelques oiseaux, lorsqu'ils en pouvoient tuer. De quatre cens, leur troupe se trouvant réduite à vingt-trois, entre lesquels on comptoit deux femmes, ils résolurent de prendre, à toutes sortes de risques, le chemin de *Rio de la Plata*. Candish apprit ce détail d'un Soldat, nommé *Hernando*, qui étoit de leur malheureux nombre, & qui étant resté seul au bord du Détroit, dans l'espérance d'y voir passer quelque Vaisseau, tomba effectivement entre les mains des Anglois. On a toûjours ignoré ce que les autres étoient devenus (*x*).

Fort de Philippeville, ou de Famine.

Triste sort de quatre cens Espagnols.

Le 12 de Décembre, de Noort s'avança sous une pointe escarpée, que les Anglois ont nommée le Cap *Forward*, & qui est la plus Septentrionale du Détroit. Quatre lieues plus loin, il reconnut une grande Baye, où il fit de l'eau. Ses gens cueillirent, le long du rivage, une sorte d'herbe qui ref-

Cap Forward, & Baye d'Olivier.

(*v*) Pag. 23.

(*x*) Pag. 27.

Olivier de Noort. 1599.

ressemble au cresson d'eau, & qui les soulagea beaucoup du scorbut. Quelques Matelots mangèrent imprudemment d'une autre herbe, qui leur fit perdre, pendant quelque-tems, l'usage de la raison. Toute cette Côte est revêtue d'arbres. Le même jour, on reconnut une autre grande Baye, que le Général nomma la Baye d'*Olivier*. On s'y arrêta douze jours, à l'ancre, pendant lesquels le Vice-Amiral, qui étoit demeuré jusqu'alors à l'arrière, vint rejoindre les deux autres Vaisseaux. Mais les Hollandois furent beaucoup plus étonnés, le 15, de voir paroître une voile étrangère, qu'ils ne reconnurent que le jour suivant. C'étoit un Vaisseau de leur Nation, commandé par Sebald de Weert, qui étant parti de Hollande vers le tems de leur départ, avoit pénétré dans la Mer du Sud avec trois autres Bâtimens de la même Compagnie, & que le mauvais tems forçoit de rentrer dans le Détroit, tandis que le reste de sa Flotte continuoit de tenir la Mer (y). Ils s'avancèrent, le 18, dans la Baye, où il avoit jetté l'ancre, à trois lieues de celle qu'ils quittoient. De Noort y fit mouiller proche d'un haut Cap, que les Anglois ont nommé le Cap *Galant*. Cette Baye est la meilleure du Détroit. Elle contient une Isle, qui en a deux autres sur la même ligne, au milieu du Détroit. Ces trois Isles sont les seules qu'on rencontre dans cette route, depuis celles des *Pinguins*. On les passe facilement & sans danger; la même Baye offre quantité de moules, & de coquillages ronds, d'un goût plus délicat que les moules. On y trouve aussi, dans les ronces qui couvrent le rivage, une sorte de groseilles rouges, qui furent un rafraîchissement délicieux pour les Equipages.

Rencontre de Sebald de Weert.

Cap Galant.

Trois seules Isles dans le Détroit.

Sebald de Weert s'étant rendu, le 19, à bord du Général, on résolut, par son conseil, de profiter du premier vent, pour entrer dans la Mer du Sud. Les Vaisseaux étoient bien pourvûs d'eau & de bois. S'ils venoient à s'écarter dans cette Mer, on nomma, pour Rendez-vous, l'Isle de *Sainte-Marie*, proche de la Côte du Chili; & ceux qui s'y rendroient les premiers, eurent ordre d'y séjourner jusqu'à deux mois, pour attendre que toute la Flotte y fût rassemblée. Mais, pendant qu'on tenoit ce Conseil, le Vice-Amiral, qui en étoit aussi, se déroba secrettement, pour retourner à son bord; & mettant à la voile, à la faveur d'un petit vent, il laissa le Général fort étonné de la hardiesse avec laquelle il partoit sans son ordre. Les deux autres Vaisseaux attendirent jusqu'au lendemain à lever l'ancre, avec Sebald de Weert. La marée leur étant devenue contraire, ils furent forcés de mouiller vers la Côte Septentrionale, fort loin de la terre, & dans un parage sans abri. Ils y passèrent deux jours à faire des observations sur les marées, qui leur parurent fort variables. Le tems du flot & de l'ebbe est également incertain. Quelquefois l'eau continuoit, pendant l'espace de douze heures, à monter ou à descendre; quelquefois une heure seulement, ou deux, ou trois. Ensuite, c'étoit tout le contraire; & dans ces mouvemens inégaux, il se formoit des ras de marée fort dangereux. Le 22, on louvoya jusqu'au dessous d'un Cap, qui est à la Côte Méridionale du Détroit, & qui fait l'entrée d'une grande Baye. De Noort y fit jetter l'ancre, du côté

Le Vice-Amiral se rend coupable.

Variétés des marées du Détroit.

(y) C'étoit la Flotte de Jacques Mahu. Voyez nôtre Note (q) ci-dessus, *pag.* 200. R. d. E.

côté le plus Occidental, proche d'une petite Isle, de figure ronde, derrière laquelle on peut être à couvert des vents d'Ouest, dans une fort bonne Rade; mais si profonde, qu'il n'est pas aisé d'y trouver fond. Sebald de Weert, n'ayant pû doubler ce Cap, fut contraint de retourner au Cap Galant. De Noort fit l'honneur, à cette Baye, de lui donner le nom du Prince *Maurice*. Le lendemain, il rejoignit le Vice-Amiral, une demie lieue plus loin, dans une autre Baye, qu'il nomma Baye de *Henri*; moins bonne, parcequ'elle est presque sans abri, contre les vents d'Ouest (z).

Olivier de Noort. 1599.

Baye de Maurice & de Henri.

Le 28, on vit un exemple signalé de la discipline Hollandoise. Dans un Conseil de Guerre, qui fut assemblé à bord de l'Amiral, il fut résolu d'arrêter le Vice-Amiral, & de le soûmettre à la Justice Militaire, pour divers attentats qui blessoient l'ordre établi. Cette résolution fut exécutée; on rédigea par écrit tous les chefs d'accusation, dont de Noort lui fit donner une copie, en lui accordant trois semaines pour sa défense. Dans cet intervalle, les Vaisseaux furent battus d'une rude tempête, qui les obligea de retourner à la Baye de Maurice. [Le 2 Janvier 1600] le Général prit deux Chaloupes, pour visiter cette Baye. Elle s'étend au Sud-Est, par divers canaux. On y trouva beaucoup de glaces; & l'on jugea qu'elles s'y conservent toûjours, parcequ'alors, au milieu même de l'Eté, une ligne de dix brasses ne pouvoit pénétrer jusqu'au fond. Un canot de la Chaloupe du Général, s'étant arrêté au rivage, fut attaqué par des Sauvages, qui tuèrent deux hommes, & qui les emportèrent, apparemment pour les manger. Ces Barbares sont armés de grosses massues, qu'ils tiennent attachées avec une espèce de bretelle, & d'une sorte de zagaies, ou de longues fléches de bois, qu'ils lancent avec la main. Le bois du Nord de la Baye est moins propre à la construction que dans la Partie Orientale. Les Chaloupes avancèrent deux lieues à l'Est, jusqu'au pied d'un Cap, qui se nomme *Boluto*, d'où la vûe s'étend si loin dans les Terres, qu'on croit voir la pleine Mer droit à l'Ouest-Nord-Ouest, quoiqu'il y ait environ vingt lieues d'un chemin fort difficile. Le Détroit n'en a que deux, dans cet endroit. Un vent impétueux, qui s'éleva le 14 au soir, força les trois Vaisseaux de reculer encore jusqu'à l'entrée d'une Baye, qu'ils nommèrent la Baye *Mennistè*, parceque le premier Pilote qui la découvrit, étoit un Anabatiste de cette Secte. Ils en sortirent le 17; mais, après s'être avancés l'espace de trois lieues, ils se retrouvèrent dans la nécessité de chercher une Rade. Celle qui s'offrit la première, fut nommée la Baye *Gueuse*, ou *des Gueux*. Le mouillage y est meilleur que dans aucune de celles qu'ils avoient visitées. On y voit un grand nombre d'oyes, qui ne peuvent voler qu'à fleur d'eau, & les moules y sont en abondance.

Le Vice-Amiral est arrêté par l'ordre du Conseil.

1600.

Cap Boluto.

Baye des Gueux.

Enfin le Vice-Amiral ayant paru le 24, pour défendre sa cause, fut déclaré coupable, & condamné rigoureusement à être *déserté* au Détroit de Magellan. Deux jours après, il fut conduit au rivage dans une Chaloupe, avec une petite provision de pain & de vin, qui ne pouvoit servir à prolonger long-tems sa vie. On ne douta point que son sort ne fût bien-tôt de mourir de faim, ou d'être pris & mangé par les Sauvages (a). Après l'exé-

Châtiment du Vice-Amiral.

(z) Pag. 30.

(a) Pag. 31.

OLIVIER DE NOORT. 1600.

l'exécution, l'Amiral ordonna des prières publiques, & fit exhorter tous les Equipages à profiter de cet exemple. De Lint fut nommé Vice-Amiral; & Lambert *Biesman* premier Commis, obtint à sa place, le commandement du Vaisseau la *Concorde*.

Cap Desirado, qui fait la pointe du Détroit.

On remit à la voile, le 27 de Février, avec un vent si favorable, qu'étant sorti de la Baye des Gueux, on arriva le soir à la vûe du Cap que les Espagnols ont nommé *Desirado* (*b*), sur la Côte Méridionale du Détroit. Sa hauteur ne permet pas de s'y méprendre. On y voit trois petites Isles, qui n'en sont pas éloignées. La Côte Septentrionale fuit tellement au Nord, que de ce côté-là on ne le reconnoît pas pour un Cap. Du même côté, on rencontre, à quatre ou cinq lieues, quelques petites Isles, que les Espagnols ont nommées les *Annegadas*, ou les *Isles noyées*. Depuis le Cap Desirado jusqu'à la Pointe Septentrionale, la largeur du Détroit est d'environ sept lieues (*c*). Candish donne de longueur au Détroit, environ quatre-vingt-dix lieues Angloises, de vingt lieues au degré. De Noort lui donne cent dix lieues d'Allemagne; différence surprenante, après des observations dont on vante également la certitude. L'embouchure du Détroit, dans la Mer du Sud, est à la même hauteur que celle de la Mer du Nord; c'est-à-dire, environ cinquante-deux degrés deux tiers, de Latitude Australe (*d*).

Longueur & position du Détroit de Magellan.

Entrée des Hollandois dans la Mer du Sud.

Ce fut le 29 du mois de Février, que les trois Vaisseaux Hollandois, se trouvant comme dans un nouvel ordre d'idées & d'opérations, gouvernèrent au Nord-Ouest avec un vent favorable. Le 8 de Mars, on fit la revûe des Equipages, qui consistoient encore en cent quarante-sept hommes. Mais, six jours après, le Vice-Amiral disparut. Le 21, les deux autres découvrirent les Terres, qu'ils reconnurent bien-tôt pour le Continent du Chili. Ce Pays leur parut beau, & dans quelques endroits fort bien cultivé. Ils jugèrent qu'une Pointe, qui s'avance dans la Mer, étoit celle d'*Impériale*, Ville située plus loin dans les Terres. Après s'être éloignés de cette Côte, ils continuèrent d'avancer jusqu'à la vûe d'une Isle, qui ne leur parut pas à plus de cinq ou six lieues du Continent. Vers le soir, ils y laissèrent tomber l'ancre sur quatorze brasses. C'étoit la *Mocka*, Isle de grandeur médiocre, au centre de laquelle, on voit une haute montagne, qui s'ouvre par le milieu, pour faire passage à une Rivière d'eau douce. On remarque d'autant mieux cette ouverture, que le reste du Pays est uni jusqu'à la Mer. Les Hollandois, ayant fait rester leurs Chaloupes, pour s'assurer du caractère des Habitans, en obtinrent divers rafraîchissemens par des échanges. Un commerce de quelques jours les rendit si familiers avec plusieurs de ces Insulaires, qu'ils ne firent pas difficulté de les suivre jusqu'à leurs habitations. C'étoit un Village d'environ cinq cens maisons, composées de paille, & moins larges que longues, avec une espèce de petit vestibule au milieu. Quoique les Habitans y eussent conduit leurs Hôtes, ils ne leur permirent point d'y entrer, ni d'approcher de leurs femmes. Cependant elles sortirent aussi-tôt de leurs maisons; & paroissant fort dociles

Isle de la Mocka.

Les Hollandois en visitent les habitations.

(*b*) C'est Thomas Candish qui lui a donné ce nom. Voyez ci-dessus, *pag.* 203. R. d. E.

(*c*) Pag. 34.

(*d*) Pag. 49.

les à l'ordre de leurs maris, elles allèrent se mettre à genoux dans un lieu peu éloigné, où elles se partagèrent en deux ou trois bandes. Alors les hommes invitèrent les Hollandois à s'asseoir sur des blocs de bois, qui étoient à terre. Une vieille femme apporta, au milieu de l'assemblée, une large cruche, remplie de leur breuvage, qu'ils nommoient *Cica*. Les Hollandois en burent avec plaisir. Cette liqueur est composée d'eau & de mays, qui est le seul bled du Pays (*e*). Elle enivre; & les Insulaires redoutent si peu l'ivresse, qu'ils en font la principale solemnité de leurs jours de fête. Un Espagnol, qui s'étoit sauvé du naufrage d'une Barque, ayant été reçu dans cette Isle, y vivoit depuis trois ou quatre ans; mais, lorsque ses Protecteurs étoient ivres, il prenoit le parti de se cacher, parcequ'il leur connoissoit un fond de haine pour sa Nation, qui lui faisoit tout craindre d'eux dans cet état. Il n'y avoit subsisté, si long-tems, que par le secours d'une des principales filles du Pays, dont il s'étoit attiré l'affection, & qui le cachoit lorsqu'elle croyoit cette précaution nécessaire à sa sûreté (*f*).

Breuvage d'une composition dégoutante.

Espagnol qu'on trouve dans cette Isle.

Ces Insulaires prennent autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir. Ils vivent ensemble avec beaucoup de paix & d'union: mais s'il se commet quelque meurtre dans l'Isle, les Parens du Mort sont en droit de tuer celui qui l'a tué, s'il ne les appaise, en s'obligeant de leur fournir annuellement une certaine quantité de cica. Leurs usages ressemblent beaucoup à ceux des Habitans du Chili, qui ne vivent pas sous la domination Espagnole. Ils se font des robbes de la laine d'une espèce de brebis, qui l'ont si longue qu'elle pend presque jusqu'à terre. Ces animaux leur servent de bêtes de charge: mais lorsqu'ils sont fatigués, il n'y a point de coups qui puissent les faire marcher. Ils tournent la tête vers celui qui les frappe, en exhalant vers lui une très-mauvaise odeur. Les Insulaires n'en voulurent point vendre aux Hollandois. Cependant ils leur en amenèrent d'autres, semblables aux brebis de l'Europe & fort grasses. De toutes les marchandises qu'on leur présenta, ils choisirent toûjours des haches, des couteaux, & toutes sortes d'ouvrages de fer, parcequ'ils les vendoient fort cher aux Peuples du Continent (*g*).

Brebis qui servent de bêtes de charge.

Les Hollandois partirent de leur Isle (*h*), en bonne intelligence avec eux, & firent voile vers celle de *Sainte-Marie*, qui n'en est qu'à dix-huit lieues. Ils la reconnurent le même jour; mais ils découvrirent en même tems un Vaisseau qui étoit à la Rade, & qu'ils prirent d'abord pour leur Vice-Amiral. En s'approchant, ils distinguèrent bien-tôt que c'étoit un Espagnol, sur-tout aux efforts qu'il fit pour les éviter. Ils se crurent intéressés à le suivre, pour empêcher, s'il étoit possible, qu'il ne portât la nouvelle de leur arrivée aux Espagnols des Ports voisins. Cette chasse les écarta

Les Hollandois prennent un Vaisseau Espagnol.

(*e*) Voici la manière dont l'Auteur assure qu'elle se brasse. „ Les vieilles femmes qui „ n'ont presque plus de dents, mâchent le „ mays, & l'ayant humecté de leur salive, „ qui sert de ferment, le mettent dans des „ futailles qu'on remplit d'eau. Plus les femmes sont vieilles, plus le breuvage est estimé ". *Ibidem*, pag. 42.

(*f*) Pag. 44.

(*g*) Pag. 44.

(*h*) A trente-huit degrés, ou un peu plus.

Olivier de Noort. 1600.

ta du rendez-vous qu'ils s'étoient donné dans l'Isle de Sainte-Marie. Mais, ayant joint le Bâtiment qu'ils poursuivoient, ils n'eurent pas de peine à s'en saisir. Le Général, qui conçut tous les avantages qu'il pouvoit tirer de cette prise, donna ordre que ses Prisonniers fussent traités avec douceur. Leur Vaisseau, qui se nommoit *El-buen-Jesus*, étoit d'environ soixante tonneaux, & portoit des vivres aux Isles de la *Conception* & d'*Arauco* (*i*), où leur Nation faisoit la Guerre aux Indiens.

Il devint impossible aux Hollandois, de surmonter les vents qui les éloignoient de Sainte-Marie. Ils prirent la résolution de se rendre au Port de *Saint-Jago*, nommé *Val-Paraiso*, à trente-trois degrés. Cette manœuvre acheva de les séparer de leur Vice-Amiral, qu'ils ne revirent plus, & dont ils n'apprirent même aucune nouvelle. Ils jugèrent qu'il n'avoit pû relâcher non plus à Sainte-Marie, parceque dans les Cartes cette Isle étoit placée à trente-six degrés de Latitude du Sud, & que par leurs propres observations ils l'avoient trouvée à trente-sept degrés quinze minutes. En effet, le Général n'auroit pas été plus heureux à la reconnoître, s'il n'avoit eu les écrits des Anglois pour diriger mieux sa course. Un autre Bâtiment Hollandois, de la même Flotte que Sebald de Weert, s'y étoit trompé; & son erreur l'avoit fait tomber entre les mains des Espagnols. De Noort apprit de ses Prisonniers, que ce Vaisseau, nommé le *Cerf-volant*, & commandé par *Dirck Gerritsz*, avoit été conduit à Callao, Port de Lima.

Erreur des anciennes Cartes sur la situation de Sainte-Marie.

Le 28, les Hollandois s'avancèrent jusqu'à *Corona*, qui n'est qu'à trois lieues de Val-Paraiso. La Ville de Saint-Jago, dont Val-Paraiso est le Port, est située dix-huit lieues plus loin dans les Terres. Les environs sont remplis de vignobles, dont le vin a le goût & la couleur des vins rouges de France. On y trouve aussi beaucoup de pommes & de coins. Les brebis, qui sont en très-grand nombre dans ce Canton, y fournissent d'excellent suif, dont on charge des Vaisseaux entiers. En un mot, le Pays est d'une rare fertilité. De Noort, s'étant approché du Port, y trouva deux Bâtimens Indiens, dont il tira des vivres. Sur le bord du rivage, il ne vit qu'une seule Loge, qui servoit de retraite aux marchandises qu'on vouloit embarquer. N'ayant pas d'autre avantage à tirer d'un lieu si désert, il leva l'ancre, après y avoir reçu des lettres du Capitaine Dirck Gerritsz, qui lui faisoit une vive peinture de la misère où il vivoit à Lima (*k*). Le premier d'Avril, il entra dans une grande Baye, nommée *Puerto-Lagnasco*, à vingt-huit degrés trente minutes du Sud. La Rade en est si bonne, qu'il prit le parti d'y faire de l'eau, quoique tous les Indiens du Pays reconnussent la domination Espagnole. On voit peu de maisons & peu d'arbres sur le rivage; mais le Pays est fort habité dans les Terres. Il y croît toutes sortes de fruits, surtout du raisin, des figues, & des melons, de beaucoup meilleur goût que ceux de l'Europe. Les services que de Noort avoit reçus de ses Prisonniers Espagnols, par des informations qui avoient règlé sa route, le portèrent à leur rendre ici la liberté, à l'exception du Pilote & de quelques Esclaves Nègres qu'il retint dans d'autres vûes. En congédiant Dom Francisco d'*Ivara*,

Val-Paraiso, Port de Saint-Jago.

Fertilité du Pays.

Baye de Puerto-Lagnasco.

Ses excellens fruits.

(*i*) Arauco est proche la Côte du Chili, quatre lieues au-dessus de Sainte-Marie.

(*k*) L'Auteur n'explique point par quelle voye il reçut ces Lettres.

vara, Capitaine du *buon-Jesus*, il le combla de caresses & de présens, pour l'engager par la reconnoissance à procurer de meilleurs traitemens au Capitaine Dirck Gerritsz (*l*).

Lumières que les Hollandois tirent d'un Pilote Espagnol.

Outre ce motif, auquel cet Officier dût la liberté, de Noort croyoit s'être apperçu que le Pilote Espagnol étoit un homme éclairé & naturellement ouvert; mais que la présence du Capitaine étoit un frein qui retenoit sa langue. Il se flatta qu'étant seul à bord, on auroit moins de peine à tirer de lui quantité de lumières, dont la nécessité augmentoit de jour en jour, & pour lesquelles il auroit été trop odieux d'employer la violence. En effet, ce Pilote, qui se nommoit Juan de *Santaval*, déclara volontairement qu'il y avoit à Lima trois Vaisseaux de Guerre, prêts à faire voile aussi-tôt qu'ils apprendroient l'arrivée de quelques Navires étrangers; qu'ils avoient ordre de les attaquer sans distinction, pour conserver à l'Espagne le Domaine absolu de cette Mer; que ces Vaisseaux étoient d'une grandeur considérable, armés chacun de vingt-quatre pièces de fonte, & de plus de trois cens hommes d'Equipage; enfin, qu'il y avoit, dans le même Port, deux autres Bâtimens, destinés à charger l'argent du Roi (*m*).

Eclaircissemens qu'il donne sur la Côte du Chili & du Perou.

Des informations si graves déterminèrent aussi-tôt le Général Hollandois à tourner ses voiles vers le Cap de *Saint-François*, qui est à la hauteur d'un degré & demi de Latitude du Nord, & par où passent tous les Vaisseaux qui viennent de Lima, de Panama & d'Acapulco. Pendant toute l'année, les vents alisés soufflent sur cette Côte. Mais Juan de Santaval, se croyant condamné par son sort à ne rien dissimuler aux Hollandois, joignit à cette déclaration, des éclaircissemens sur toutes les Côtes du Chili & du Perou, que de Noort s'attacha lui-même à recueillir, & qui donnent beaucoup de prix à sa Relation. Ce seroit lui en dérober l'honneur, que de les renvoyer à la partie de ce Recueil qui doit regarder l'Amérique; d'autant plus qu'ayant servi à règler sa navigation, elles appartiennent nécessairement à son Journal. Il suffira, au contraire, dans l'Article du Perou, d'avertir qu'on peut trouver ici un fort bon supplément pour les Relations Espagnoles. On s'attache littéralement à suivre de Noort, sans autre changement que celui de quelques expressions.

Isle de Chibye.

Chibve est située à quarante-quatre degrés de Latitude du Sud, dans un Golfe tout semé d'Isles. C'est une grande Isle, habitée sur ses bords par les Espagnols, qui n'y ont point d'autre Maître qu'un Gouverneur de leur Nation. Il y avoit alors un an, que les Espagnols du Continent ignoroient ce qui se passoit dans l'Isle de Chibve. On y trouve beaucoup de brebis, dont se font les meilleures étoffes du Chili, & cette Isle en est la dernière terre.

Osorne.

Osorne est une Ville du Continent, assez éloignée du rivage, à quarante-deux degrés. On y fabrique des étoffes de laine & des toiles. Les Espagnols y ont un Gouverneur.

Villa-Ricca.

Villa-Ricca est aussi dans les Terres, vingt ou trente lieues à l'Est de Baldivia. On y fabrique quantité de toiles & d'étoffes à l'Indienne, dont le

(*l*) Pag. 52. (*m*) Pag. 52 & 53.

OLIVIER DE NOORT. 1600.

le commerce s'étend dans tout le Pays, particulièrement à Coquinibo & dans les Places voisines.

Baldivia.

BALDIVIA est située à quarante degrés, sur le bord d'une Rivière, qui coule encore l'espace de quatre lieues jusqu'à la Mer. Son Canton est riche en Mines, d'où l'on tire beaucoup d'or. On y scie quantité de planches, qui se transportent à Lima & dans d'autres lieux. Entre Baldivia & Impériale, on trouve une espèce de Sauvages, nommés *Toltiins*. Lorsque les Espagnols entrèrent dans Impériale, cette Ville avoit plus de trente mille (*n*) Habitans, dont vingt Espagnols ne tuèrent pas moins de vingt mille. Ces Malheureux se laissoient tuer, parcequ'ils croyoient que leurs Ennemis étoient immortels. Ils s'étoient révoltés depuis plus d'un an, & les Espagnols sembloient disposés à les laisser libres. La Rivière, qui passe dans leur Ville, est si basse à l'embouchure, qu'elle ne peut recevoir de Vaisseaux. Impériale est à cinq ou six lieues dans les Terres, à trente degrés trente minutes de hauteur.

Impériale.

Angol.

ANGOL est à trente lieues d'Impériale & à douze de la Conception. On y fabrique des étoffes, & l'on y trouve de l'or; mais la Guerre fermoit alors l'accès des Mines.

Tuccabel.

TUCCABEL, Ville du Chili, entre les Isles de la Mocka & de Sainte-Marie, n'a qu'une fort petite Rade. Mais comme la Côte est unie, on y jette l'ancre aisément. Les Indiens, seuls Maîtres de cette Place, la gardoient si soigneusement, qu'ils n'en accordoient pas même l'entrée aux Espagnols. Sa situation est à trente-sept degrés trente minutes.

Cap de Lavapie.

LE Cap de *Lavapie* fait face à l'Isle de Sainte-Marie, dont il est éloigné d'environ deux lieues. Il est désert; quoiqu'il renferme une Rade, qui est à l'abri des vents du Sud.

La Conception & Silao.

LA *Conception*, Place située sur le bord de la Mer, est la résidence d'un Gouverneur Espagnol. On en tire autant d'or que d'aucun autre endroit de l'Amérique. Elle est à trente lieues de *Silao*, Ville enfoncée dans les Terres, d'où l'on tire peu d'or, mais où le vin & les fruits sont en abondance. Les Espagnols y étoient fort exposés aux insultes des Indiens. Silao ressemble beaucoup à Saint-Jago, qui est la principale Place du Chili, & la résidence d'un Evêque.

Coquinibo.

COQUINIBO est une Ville à soixante lieues de Saint-Jago, où les Mines d'or sont en abondance, mais dont le Pays avoit été si dépeuplé par les Espagnols, qu'il ne restoit plus assez d'Habitans pour y travailler. Il produit d'ailleurs beaucoup de vin & de fruits. La Ville est à trente degrés.

Moro-Morreno.

MORO-MORRENO, Ville maritime à trente-trois degrés (*o*) étoit alors déserte. Les Habitans des lieux voisins y venoient pêcher, & vendoient leur poisson sec à des Nations plus éloignées. Candish les nomme des gens simples, qui vivent en vrais Sauvages. Leurs demeures ne sont composées que de peaux de bêtes, qu'ils étendent sur la terre, & sur lesquelles ils mettent quelques fourches, avec des perches en travers, pour soûtenir des feuilles d'arbres qui leur servent de toît.

RIO-

(*n*) Il y a trois cens mille dans l'Original. R. d. E.

(*o*) Dans l'Original, vingt-trois degrés trente minutes. R. d. E.

Rio-Loa, Place située à vingt-deux degrés, n'est connue que par la pêche, dont ses Habitans font leur seule occupation. Olivier de Noort. 1600. Rio-Loa.

Terrapaca est à vingt-un degrés. Son Port se nomme *Icaisa*. On y pêche beaucoup de hareng. Terrapaca.

Arica, Ville maritime où se charge presque tout l'argent qui vient du Potosi, & qui se transporte à Lima, est située à dix-huit degrés quarante minutes. Elle est défendue par un Fort Espagnol. Arica.

Punta de Hilo étoit autrefois le Port de Potosi. Il y reste quelques habitations, d'où l'on tire de la farine & d'autres vivres. Punta de Hilo.

Ciloca est un Port, dont l'entrée consiste dans un Canal fort étroit. C'est le Havre d'*Arequipa*, grande Ville & bien peuplée, à dix-sept degrés trente minutes. On y trouve du vin, du froment, toutes sortes de fruits, des brebis & des mulets. Ciloca. Arequipa.

Camana, six lieues plus loin sur la Côte, produit beaucoup de vin & de fruits. On y fabrique diverses marchandises, qui se transportent à Chiloa. Camanà.

Oconge est une Place maritime, avec une vallée remplie de vignobles. Oconge.

Los-Lomos de *Attico* est une grande colline, derrière laquelle on trouve une espèce de Rade. *Acari*, Ville peuplée, est située sur cette colline. Los-Lomos. Acari.

La *Nesca*, bon Port, voisin de *Puerto San-Nicolas*, offre une Ville de même nom, où l'on trouve les meilleurs vins du Perou & du Chili. La Nesca.

Paraco & *Pisco* sont deux Ports, fort voisins, à trente-un degrés (p) trente minutes. Leur Ville, qui se nomme *Ica*, en est à dix-huit lieues dans les Terres. On y recueille plus de vin que dans aucun autre Canton du Perou. Paraco & Pisco.

Chinca est un autre Port sur la même Côte, avec une Ville qui fournit quantité de mercure. Chinca.

Celle de *Cangueta*, qui la suit, fournit, en abondance, du froment, du mays, du fromage, & diverses sortes de fruits. Cangueta.

Callao, ou le Port de Lima, est une Ville considérable, à douze degrés vingt minutes, avec un Port, dont la Rade passe pour la plus grande & la plus sûre de toute la Mer du Sud. Elle n'est qu'à deux lieues de Lima. Il ne pleut jamais dans ce Canton; du moins les Espagnols ne se souvenoient-ils pas d'y avoir vû pleuvoir, depuis qu'ils y étoient établis; ce qui n'empêche point que la terre n'y soit d'une extrême fertilité. Chaque épi de bled produit deux fois plus qu'en Espagne, & l'on y recueille deux moissons chaque année. Callao de Lima.

Gavre est un Port, deux lieues au-dessous des salines de Lima, qui sont sur la Côte, à dix lieues de cette Ville, & où l'on trouve du sel dans une vallée sans eau. Gavre.

La *Baranqua*, autre Port, à onze degrés, fournit beaucoup de froment; comme celui de *Guarmei*, qui en est voisin, donne du charbon de terre (q). La Baranqua & Guarmei.

Santa est une Ville bien peuplée d'Espagnols, où l'on trouve du froment, du mays, du miel, du sucre & d'autres marchandises. Depuis quelques années, on y avoit découvert une Mine d'argent. Santa.

Truxil-

(p) Trente-deux degrés. R. d. E.

(q) L'Original dit du charbon de bois. R. d. E.

OLIVIER DE NOORT. 1600. Truxillo.

TRUXILLO est la Capitale de trois ou quatre petites Villes, situées sur la Côte, dont les Ports sont des espèces de Bayes, où l'on charge du miel, des conserves, du savon d'Espagne, & du cuir. *Cherepe* est celle où l'on en charge le plus.

Paita.

PAITA est une autre Ville, avec un Port où relâchent les Vaisseaux de Panama, dans leur route au Port de Lima. On y fait une pêche considérable. Les Anglois, conduits par Candish, brûlèrent cette Place, & toutes les marchandises qu'on y avoit rassemblées.

Isle de Puna & Guaiaquil.

L'ISLE de *Puna* divise l'embouchure de la Rivière de *Guaiaquil*, qui a, sur ses bords, une Ville du même nom, où l'on construit un assez grand nombre de Vaisseaux. Les Espagnols y entretiennent une Garnison, pour la sûreté des Ouvriers. On fabrique, dans l'Isle de Puna, des cordages & toutes sortes d'agrets. La Rade y est commode, soit pour le mouillage, ou pour les exercices du travail. Candish raconte qu'ayant pénétré jusqu'à la demeure du *Cacique*, ou Seigneur de l'Isle, il fut surpris de trouver une Maison bien ordonnée, avec de belles cours, & de grands appartemens, accompagnés d'agréables galeries, dont la vûe donnoit sur la Mer. Le bas contenoit une spacieuse salle, qui étoit terminée par un vaste magasin, rempli de brai & de godron. Tous les Habitans de l'Isle étoient Esclaves de ce Cacique. Il avoit épousé une très-belle Espagnole, à qui l'on rendoit des honneurs extraordinaires; & qui avoit converti, à la Foi Chrétienne, son Mari & tous ses Sujets. On voyoit, autour de son Palais, environ deux cens maisons; & le même nombre à-peu-près dans deux autres Villages de l'Isle. Candish la trouva presqu'aussi grande que l'Isle Angloise de Wight. A peu de distance, on rencontre une autre Place, nommée *Guaiaquil-Vecbio*, ou le *Vieux-Guaiaquil*, première habitation des Espagnols au Perou. Depuis cette ancienne Ville jusqu'à Panama, la Côte n'est habitée que par des Indiens, & n'a point de Port remarquable par sa situation ou son Commerce.

Guaiaquil-Vecbio.

Panama.

LA fameuse Ville de *Panama* (*r*), où viennent passer toutes les richesses du Chili & du Perou, est sur la Baye du même nom, à deux lieues de son Port. On y construisoit alors un grand nombre de Vaisseaux.

EN général, le Chili, depuis Saint-Jago jusqu'à Baldivia, est une des plus fertiles Parties de la Terre. Tout ce qu'on y plante, croît avec une fécondité merveilleuse. L'air y est si sain, que les maladies y sont très-rares; & si subtil, qu'une épée mouillée, qu'on remet dans le fourreau, y séche sans se rouiller (*s*).

Lettres interceptées, qui instruisent de Noort de l'état des Espagnols.

DE Noort, ayant profité de ces instructions pour visiter toute la Côte, intercepta des Lettres qui contenoient divers éclaircissemens sur la Guerre que les Espagnols avoient à soûtenir contre les Indiens. Une partie de ces Peuples avoit sécoué le joug. Ils s'étoient saisis, le 24. de Novembre de l'année précédente, de la Ville de Baldivia, qu'ils avoient rasée, après y avoir fait une cruelle boucherie de leurs anciens Vainqueurs. Leur retraite avoit laissé aux Espagnols le tems de s'y rétablir; mais Impériale étoit alors

(*r*) C'est l'ancienne Panama, qui a été détruite en 1670. La nouvelle en est à quatre lieues, à huit degrés quarante minutes de Latitude.

(*s*) Pag. 63 & précédentes.

Olivier de Noort. 1600.

alors assiégée par les mêmes Indiens. Les vivres y manquoient. On y avoit déja mangé jusqu'aux chevaux, & quantité d'Espagnols y étoient morts de faim. Ces tristes nouvelles étant les dernières qu'on en avoit reçues, il y avoit beaucoup d'apparence que les Indiens étoient Maîtres de la Place (t).

Santaval racontoit que ces Indiens sont guerriers. Ils se servent, avec beaucoup d'adresse, de leurs chevaux & de leurs lances. Leur haine étoit si vive pour les Espagnols, qu'après les avoir tués, ils leur ouvroient l'estomac & leur mordoient le cœur. Ils ne manquoient pas de leur ôter aussi le crane, qu'ils faisoient servir de tasse pour boire entr'eux. Lorsqu'ils avoient pris Baldivia, ils y avoient brûlé les Maisons, les Eglises & les Images. Ils coupoient la tête aux Prêtres, en disant: „ Les Dieux des Espagnols touchent à leur fin". Ils prirent de l'or, dont ils remplirent la bouche de quelques Officiers massacrés. „ Nation avare, leur disoient-ils, „ rassasiez-vous à présent de ce métal, pour lequel vous nous avez tant „ fait souffrir, & dont vous n'avez jamais été rassasiés". Après s'être soulevés, & lorsqu'il fut question d'élire entr'eux un Chef pour les commander, ils prirent une grosse poutre, & tour-à-tour chacun la chargea sur ses épaules. Celui qui la soûtint le plus long-tems obtint la préférence. Plusieurs résistèrent au fardeau pendant cinq & six heures: mais il s'en trouva un qui soûtint vigoureusement pendant vingt-quatre heures entières, & le choix tomba sur lui (v).

Poudre blanche en haute Mer.

Entre les événemens les plus singuliers de ce Voyage, l'Auteur observe qu'en haute Mer, plus de huit jours après avoir quitté Puerto-Lagnasco, les Vaisseaux Hollandois se trouvèrent dans un air si épais, qu'on ne pouvoit voir au-delà d'un jet de pierre; & ce qu'il y eut d'étrange, les habits des Matelots parurent couverts d'une poudre aussi blanche que de la farine. Le Pilote Espagnol les assura que ce phénomène étoit ordinaire dans cette Mer, & que les lieux, où il arrivoit, se nommoient *Arenales*, ou *Parages sabloneux*. Il dura tout le jour (x).

Richesses jettées dans la Mer, pour en priver les Hollandois.

Le 25 d'Avril, lorsqu'on croyoit devoir beaucoup de reconnoissance aux informations volontaires de Santaval, un des Esclaves Nègres, qu'on avoit retenus avec lui, déclara que dans le Vaisseau le *Buon-Jesus*, sur lequel de Noort avoit mis un Capitaine Hollandois, il y avoit eu trois tonneaux pleins d'or, qu'il avoit aidé lui-même à charger; & que, pendant qu'on lui donnoit la chasse, le Capitaine d'Ivara les avoit fait jetter dans les flots, pour dérober ces précieuses dépouilles à la Flotte Hollandoise. Aussi-tôt les civilités, qu'on avoit eues pour le Pilote, furent changées en menaces. Il refusa d'abord l'aveu qu'on lui demandoit; mais ayant été mis à la torture, avec un Esclave Nègre, ils confessèrent tous deux, que le Vaisseau Espagnol avoit, à bord, cinquante-deux petites caisses remplies d'or, chacune de quatre Arrobes, avec cinq cens barres d'or, du poids de huit, dix, & douze livres, qui faisoient en tout dix mille deux cens livres d'or, & que le Capitaine avoit fait jetter toutes ces richesses dans la Mer, sans aucune exception.

Déclarations arrachées par la torture.

(t) Pag. 64. (v) Pag. 65. (x) Pag. 66.

Olivier de Noort. 1600.

exception. De Noort se hâta de faire visiter toutes les parties du Vaisseau; mais on ne trouva que dans les habits du Pilote, un petit sac, qui contenoit une livre d'or (y).

Les tourmens, qu'on se crut en droit de continuer (z), lui arrachèrent d'autres explications. Il déclara que le *Buon-Jesus* avoit chargé cet or dans l'Isle de Sainte-Marie, & qu'il devoit y demeurer jusqu'au mois de Mars, pour en recevoir encore; mais, qu'ayant ordre aussi de mettre à la voile, s'il appercevoit quelque Navire étranger, pour en porter l'avis à Lima, il avoit eu le malheur, quoiqu'extrêmement léger à la voile, de ne pouvoir éviter les Hollandois. Il ajoûta, qu'au mois de Mars, il devoit se rendre à l'Isle d'Arauco, y laisser les vivres qu'il avoit à bord, & prendre l'or qu'il y trouveroit prêt, pour le porter à Lima.

„ Tous ces desseins, remarque l'Auteur, furent déconcertés par l'arri„ vée de nos Vaisseaux; mais le désordre qu'elle mit dans les affaires des „ Espagnols, ne tourna point à nôtre avantage. Nous avions malheureu„ sement ignoré que l'Isle de Sainte-Marie produisit tant d'or. Il n'y avoit „ pas plus de trois ans, que les Mines y avoient été découvertes. Cepen„ dant cette Isle n'avoit qu'un petit nombre d'Espagnols, qui ne pouvoient „ recevoir de secours que d'environ deux cens Sauvages, sans autres ar„ mes que des arcs & des flèches (a)".

Sort du Pilote Espagnol.

Le Pilote Espagnol dit encore, que le même jour, où l'on avoit eu la générosité de relâcher le Capitaine d'Ivara, ils étoient convenus ensemble, lui, de conseiller aux Hollandois de prendre la route du Cap S. François, & le Capitaine, d'avertir les Vaisseaux de Guerre, qui étoient à Lima, de les poursuivre sur cette route. Un aveu de cette nature fit perdre aux Hollandois tout sentiment de compassion. Ils résolurent de jetter le Pilote dans la Mer (b), sur-tout, lorsqu'après avoir été traité avec plus de douceur, il ne laissa pas de se plaindre, & de soûtenir ouvertement qu'on l'avoit empoisonné; sans compter, ajoûte l'Auteur, que non-seulement il cherchoit l'occasion de se sauver lui-même, mais qu'il sollicitoit les Esclaves Nègres à l'accompagner dans sa fuite. Il fut précipité dans les flots, par l'ordre du Conseil. L'Esclave, qui avoit été mis à la torture avec lui, eut la tête cassée d'un coup de fusil; & leur Vaisseau même, qui commençoit à faire eau, fut abandonné aux vents, après qu'on en eût tiré les vivres & l'artillerie (c).

Longue navigation des Hollandois.

Ces événemens firent abandonner le dessein, qu'on avoit eu, d'attendre les Espagnols sous le Cap de Saint-François. On prit celui de ranger la Côte jusqu'à l'Isle des *Cocos*, qui est à cinq degrés de Latitude du Nord, pour y prendre des cocos & de l'eau. Mais, après avoir vogué jusqu'au 20 de Mai, sans pouvoir la reconnoître, de Noort s'arrêta au parti de tourner ses voiles vers les *Philippines*, qui sont à deux mille quatre cens lieues du Perou (d), dans la résolution de ne relâcher qu'aux Isles des *Larrons*, qu'on

(y) *Ibidem.*

(z) C'est une supposition de M. Prevost, qui est contraire à l'Original, comme on le voit par ce qui précéde. R. d. E.

(a) Pag. 67.

(b) L'Auteur n'en apporte que les deux raisons suivantes. R. d. E.

(c) Pag. 69 & précédentes.

(d) Pag. 68.

qu'on a nommées depuis les Isles *Marianes* (*e*). Cette navigation parut d'une longueur infinie aux Equipages Hollandois, qui n'avoient pas conçu jusqu'alors l'immensité de ces Mers. Ils n'arrivèrent que le 15 de Septembre, à la vûe d'une de ces Isles.

Olivier de Noort. 1600.

Ils arrivent aux Isles Marianes ou des Larrons.

Le matin du 16, ils étoient encore à plus d'une lieue du rivage, lorsqu'ils virent paroître un grand nombre de Canots, qui leur apportèrent des cocos, des bananes, des cannes de sucre & du poisson. Toutes ces provisions furent échangées pour du fer, dont les Insulaires étoient fort avides, & qu'ils nommoient *Hierro*, comme les Espagnols, parceque tous les ans ils voyoient dans leurs Isles quelque Vaisseau de cette Nation. Les deux Navires Hollandois continuèrent de ranger la Côte, & doublèrent le Cap Méridional, d'où ils apperçurent une pointe fort basse, sur laquelle ils croyoient pouvoir mouiller. Cependant ils ne cessoient point de voir approcher des Canots. Ils en comptoient déja plus de deux cens, montés chacun de trois, quatre, ou cinq hommes, qui s'empressoient autour d'eux, & qui crioient Hierro. Dans cette confusion, les Vaisseaux passèrent sur deux de ces petits Bâtimens; mais les Insulaires, qui sçavent nager parfaitement, y rentrèrent aussi-tôt, & se présentèrent avec la même ardeur.

Observations sur les Isles & sur le caractère des Insulaires.

Ces Isles, suivant la remarque de l'Auteur, avoient été justement nommées *Isles des Larrons*, parceque les Habitans étoient livrés au larcin, & qu'ils le commettoient avec une adresse surprenante. Ils trompèrent plusieurs fois les Hollandois. Quelques-uns leur présentèrent, sur des paniers de feuilles de cocos, du riz si bien arrangé, qu'à la première vûe, on s'imaginoit qu'il y en eût beaucoup; mais, après l'échange, on trouvoit sous le riz, des coquilles élevées, ou des feuilles. Cette ruse étoit d'autant plus sûre, que, pour commercer d'abord avec eux, il falloit attacher, au bout d'une corde, le morceau de fer qu'on leur offroit, le laisser pendre dans leurs Canots, où ils avoient la liberté de l'examiner, & retirer de même ce qu'ils donnoient en échange, après l'avoir montré à la même distance. Deux vinrent à bord. On leur offrit à boire & à manger; mais ils ne pensoient qu'à voler tout ce qui se présentoit à leurs yeux. Un d'entr'eux, voyant une épée entre les mains d'un Hollandois, ne fit pas difficulté de la lui arracher; & s'étant jetté dans les flots, il eut le bonheur d'échapper en plongeant. On tira néanmoins plusieurs coups sur lui & sur plusieurs autres, qui emportèrent aussi divers instrumens; mais ils faisoient tant de chemin sous l'eau, qu'ils y étoient à couvert des coups. Ceux qui n'avoient point encore eu l'occasion d'exercer leur adresse, demeuroient tranquilles, comme s'ils avoient ignoré ce qui se passoit à leur vûe. On les auroit pris pour des animaux amphibies, qui pouvoient vivre également sur la terre & dans l'eau. De Noort fit jetter, devant eux, cinq morceaux de fer à la Mer, pour se donner le plaisir de les voir plonger librement. Ils les retirèrent en si peu de tems, qu'on ne pouvoit leur refuser de l'admiration. Leurs Canots sont si bien faits, que les Hollandois n'avoient rien vû d'égal dans tout leur Voyage. Ce sont des troncs d'arbres, de quinze à vingt pieds de

(*e*) Du nom de Marie-Anne d'Autriche, Reine d'Espagne.

OLIVIER DE NOORT. 1600.

de long, sur un pied [& demi] de largeur, commodes, legers à la voile. Au lieu de révirer de bord pour louvoyer, ils mettent le gouvernail où étoit le cap, sans faire aucun changement à la voile. Elle est tissue de roseaux, & de la forme d'une voile d'artimon. Leurs femmes, dont on reçut aussi plusieurs à bord, étoient nues, comme les hommes, à l'exception du milieu du corps, qu'elles se couvrent d'une simple feuille. Elles portent de longs cheveux. Au contraire, les hommes les ont très-courts. Ils sont bazanés. Ils ont beaucoup d'embonpoint. Leur taille est plus haute & mieux fournie que celle des Européens. Mais la plûpart ont le visage difforme. Quelques-uns avoient le nez défiguré par des maladies honteuses; du moins, c'est ce qu'ils faisoient entendre eux-mêmes par leurs signes. Leur bouche s'étoit resserrée jusqu'à ne consister que dans un petit trou (*f*). Cette Isle, que les Hollandois prirent pour celle de *Guana* (*g*), leur parut d'environ vingt lieues de tour. Ils n'en découvrirent pas d'autres (*h*).

Les Hollandois arrivent aux Philippines.

APRÈS y avoir pris des rafraîchissemens, ils recommencèrent à gouverner vers les Philippines. Le 14 d'Octobre, ils découvrirent la Terre, qui leur parut fort haute, & que cette apparence leur fit prendre pour le Cap du *Saint-Esprit*, à treize degrés de Latitude. A ce compte, une Bouque, qu'ils apperçurent bien-tôt au côté Méridional, devoit être le Détroit de *Manille*. Ils continuèrent d'avancer du même côté; & gagnant la pointe de terre, ils y mouillèrent au Nord, sur douze brasses, derrière un rocher.

Leurs observations.

La Bouque a, dans cet endroit, environ trois lieues de large. Le lendemain, ils quittèrent cette pointe, qui est une Isle, pour s'avancer l'espace de huit lieues, à l'Ouest quart de Nord-Ouest. Ensuite ils gouvernèrent vers la Côte Méridionale. On voyoit, du côté opposé, un Pic fort haut & fort aigu; mais l'Ouest n'offroit que des Terres basses, sans aucune ouverture. On laissa tomber les ancres. Une Chaloupe pénétra dans une belle Rivière, dont les deux rives étoient couvertes d'arbres. Les Hollandois y trouvèrent quelques Indiens fort pauvres, auxquels ils firent présent de quelques couteaux & d'un peu de toile, que ces Barbares parurent dédaigner. Cependant ils portèrent des fruits à bord de l'Amiral. Le 16, on vit approcher, du même Vaisseau, un grand Canot, dans lequel étoit un Espagnol, qui fit trois décharges de son fusil. On lui répondit de trois coups. Son incertitude sembloit lui ôter la hardiesse d'avancer: mais le Général ayant fait arborer le Pavillon d'Espagne, & vêtir un de ses Matelots en Moine, il fut rassuré par cette vûe. On lui fit un accueil civil. De Noort lui dit que ses deux Vaisseaux étoient François, & qu'ils avoient commission du Roi d'Espagne, pour se rendre à Manille; mais que la longueur du Voyage les avoit mis dans un extrême besoin de rafraîchissemens. L'Espagnol répondit qu'ils étoient dans une grande Baye, qui se nommoit la *Baya*, à sept ou huit lieues au Nord du Détroit de Manille, & que le Pays étoit fertile en toutes sortes de vivres. Aussi-tôt il donna ordre aux Indiens de son Canot, d'aller prendre au rivage, du riz, des poules, & des

Ils se donnent pour des François.

(*f*) Pag. 72 & précédentes.

(*g*) C'est apparemment celle que l'Historien des Isles Marianes, nomme *Guahan*.

(*h*) Voyez ci-dessous la Description des Isles Marianes, au Volume suivant.

Olivier de Noort. 1600.

des porcs, qu'ils apportèrent à bord. Ils exigèrent que toutes ces provisions leur fussent payées en argent. Pendant quelques jours, on ne cessa point de voir règner l'abondance sur les deux Vaisseaux. La plûpart de ces Indiens étoient nuds. D'autres avoient une robbe de toile. Quelques-uns même étoient vêtus à l'Espagnole, avec des hauts-de-chausses, & de petits pourpoints. Les Principaux, qui descendoient des anciens Princes du Pays, avoient la peau découpée, ou piquée avec beaucoup d'art. Mais ces Peuples sont d'un naturel timide & servile. Ils n'ont point d'armes, & se laissent maîtriser au gré des Espagnols, qui leur font payer par tête, un tribut de trois réales. De Noort observe „ que ce n'est point à la violence, que les Espagnols sont obligés de cette docilité. Ils sont en petit „ nombre dans ces Isles: mais ils ont, dans chaque Quartier, un Prêtre „ qui est fort respecté des Habitans; & s'ils ne tiennent pas tous ces Insulaires dans la servitude, c'est uniquement faute de Prêtres (i)".

Foiblesse des Insulaires, & comment ils sont maîtrisés par les Espagnols.

Pendant que les Hollandois se procuroient tranquillement des provisions sous un faux titre, ils virent arriver, à bord de l'Amiral, un Capitaine Espagnol & un Prêtre. Après les premiers complimens, le Capitaine pria de Noort de lui montrer sa Commission, parcequ'il étoit défendu, aux Habitans de l'Isle, d'avoir aucun Commerce, avec des Etrangers. Cette demande causa de l'embarras au Général Hollandois. Cependant, faisant réflexion que la conduite de ses gens avoit été sans reproche, il prit le parti de montrer la Commission qu'il avoit du Prince Maurice. Le Capitaine, qui croyoit les deux Vaisseaux venus d'Acapulco, donna de si grandes marques d'étonnement, que, dans la crainte d'un mauvais sort pour quelques Hollandois qui étoient à terre, de Noort se détermina, malgré son inclination, à le faire arrêter. Sa captivité ne dura que jusqu'au retour des Hollandois. Il fut même renvoyé avec quelques présens. Mais on n'en cessa pas moins de recevoir des vivres & de voir venir des Insulaires à bord. Le Général avoit eu la précaution d'en retenir deux, qui s'étoient vantés d'être bons Pilotes, & d'être fort connus à *Capul*. Le 20, on prit avec eux la route du Détroit de Manille, qui est vers quatorze degrés. Les deux Vaisseaux entrèrent heureusement dans la Bouque, où ils trouvèrent autant de contre-marées, que si les bancs de sable y eussent été fort fréquens, quoiqu'il n'y eût pas même de fond & qu'on n'y pût jetter l'ancre. Vers la brune, ils allèrent mouiller sur la Côte Occidentale de l'Isle de Capul, derrière un Cap, à la vûe d'un Village. Mais ils trouvèrent, dans cette Baye, un courant si rapide, qu'ils passèrent dans une autre, à la distance d'une demie lieue; car le mouillage est généralement bon autour de cette Isle, qui a quatre ou cinq lieues de circuit (k).

La tromperie des Hollandois est reconnue.

Ils se rendent à l'Isle de Capul.

La frayeur qui s'étoit déja répandue parmi les Habitans, & l'obstination avec laquelle ils refusèrent de parler aux deux Pilotes de leur Nation, firent juger à de Noort, qu'il n'avoit plus rien à se promettre de la ruse. Un de ses gens (l), qui eut la hardiesse de descendre au rivage, sur la foi d'un des

Frayeur qu'ils y répandent.

(i) Pag. 77 & précédentes. Voyez ci-dessous la Description des Philippines, au Volume suivant.

(k) Pag. 79.

(l) C'étoit un Anglois, nommé *Caleway*, qui étoit Musicien & Joueur d'Instrumens.

Olivier de Noord. 1600.

des deux Pilotes, disparut avec son Guide. La nuit suivante, l'autre Pilote Indien se jetta dans les flots, malgré les bons traitemens par lesquels on s'étoit efforcé de se l'attacher. Il se nommoit François *Tello*, du nom du Gouverneur de Manille, qui l'avoit présenté au Baptême. De Noort, irrité contre les Insulaires, fit descendre une partie de ses gens, avec ordre de mettre le feu à quelques Villages, dont les Habitans s'étoient retirés dans les Bois. On ne trouva rien dans leurs maisons, qui sont construites de nattes & de paille, & de la hauteur d'un homme. Les arbres, dont elles sont environnées, étoient chargés de cocos, qui faisoient, apparemment, la plus grande partie de leur nourriture. Cependant quelques Hollandois découvrirent, dans un endroit écarté, plus de trente mesures de riz: mais n'appercevant personne, ils brûlèrent quatre Villages, chacun de cinquante ou soixante maisons (*m*).

Ils brûlent plusieurs Villages.

Témoignage de Candish sur de barbares usages.

De Noort se rappella que Thomas Candish, ayant mouillé sur la Côte de la même Isle, deux Canots, dont l'un portoit un des sept Seigneurs de l'Isle, étoient venus librement à son bord. Ce Prince Barbare avoit la peau coupée en diverses figures, comme ceux de la Baya. L'Isle Capul est la dernière des Isles Philippines. La plûpart des Habitans y sont nuds & fort bazanés (*n*). Ils adorent le Diable, avec lequel Candish raconte fort naïvement qu'ils ont de fréquentes conférences. „ Il se montre à eux, dit-il, „ sous la figure de quelque horrible Monstre (*o*)".

Pyrateries des Hollandois.

Dans le chagrin de se voir si mal reçus, les Hollandois continuèrent d'employer leurs forces, & se crurent autorisés à commettre ouvertement toutes sortes de brigandages. Ils enlevèrent, sans distinction, plusieurs petits Bâtimens, Indiens, Espagnols & Chinois, dont ils coulèrent quelques-uns à fond, après en avoir pris les marchandises & les vivres. Enfin, le succès augmentant leur hardiesse, ils s'avancèrent, le 24 de Novembre, à la pointe de la Baye de Manille. Ils y virent une grande Bouque, qui s'étend au Nord-Est, & qui n'a pas moins de quatre ou cinq lieues de largeur. Cette Bouque fait l'entrée de la Baye; & dans cette entrée même, on trouve une Isle de forme longue, qui se nomme *Mirabilla*, ou *Merveilleuse*. Plus loin, on découvre une autre Isle, ronde & de la forme d'un chapeau. La Ville de Manille est située huit lieues au-delà (*p*).

Leurs observations sur la Baye de Manille.

Les deux Vaisseaux ne purent s'approcher de l'Isle Mirabilla. Ils passèrent devant la Bouque, pour aller mouiller à l'Ouest de la Baye, derrière une pointe de terre, qui est à douze lieues de la Ville. Le Pays y étoit presque

(*m*) Pag. 81.

(*n*) L'Auteur parle d'un étrange usage de ces Peuples. „ Ils passent, dit-il, un clou „ d'étain dans le gland de la verge de cha- „ que enfant mâle. La pointe du clou est „ fendue & rivée, & la tête en est comme „ une petite couronne. La blessure, que ce „ clou fait aux enfans, se guérit sans beau- „ coup de peine. Ils le retirent ou le re- „ mettent à leur gré. Pour s'assurer mieux „ de la vérité du fait, Candish rapporte que „ ses gens tirèrent un de ces cloux de sa „ place & le remirent à un petit garçon de „ dix ans, fils du Prince qui étoit venu à „ son bord. On lui dit que cette invention „ étoit venue des femmes, qui voyant les „ hommes fort livrés à la Sodomie, obtinrent „ que pour arrêter le desordre, on établiroit „ cet usage". *Pag.* 82. Voyez quelque chose d'aussi étrange, dans la Description du Pegu, au Tome XII.

(*o*) Pag. 83.

(*p*) Pag. 90.



VILLE DE MANILLE.



E. | DE STAD MANILHA.

presque désert & sans culture. On résolut, au Conseil, de s'arrêter dans ces Parages, tantôt sous les voiles, tantôt à l'ancre; parceque, dans cette saison, les vents de Nord-Est ne cessent pas d'y souffler, sans aucun changement. L'Isle *Manille*, que ses Habitans nomment *Luçon*, est plus grande que l'Angleterre & l'Ecosse ensemble. Elle est environnée de diverses autres Isles, qui sont aussi d'une grandeur considérable, & qui ne fournissent aucunes richesses de leur propre fond; mais elles sont extrêmement fréquentées des Marchands, & célèbres par leur Commerce (*q*). Entre divers Bâtimens, dont les Hollandois se saisirent, ils traitèrent ceux de la Chine & du Japon (*r*), avec autant de douceur & de civilité, qu'ils marquoient de rigueur pour les Espagnols. Ils poussèrent l'insolence, jusqu'à faire remettre, au Gouverneur de Manille, une Lettre, par laquelle ils lui déclaroient que leur dessein étoit de le visiter dans sa Capitale. Ils avoient appris, de quelques Prisonniers, qu'il y avoit alors à *Cavite*, qui est le Port de cette Ville, deux grands Vaisseaux Marchands de la Nouvelle-Espagne; & que les deux Forteresses, qui défendent ce Port, étoient sans Artillerie & sans Soldats (*s*). Une si belle proye n'avoit pû manquer d'échauffer leur courage.

Leurs bravades.

Mais les Espagnols n'étoient pas insensibles à tant d'outrages. Pendant que leurs Ennemis se repaissoient d'espérances, ils avoient armé ces deux mêmes Vaisseaux, qui excitoient leur avidité. Le Gouverneur de Manille avoit rassemblé un Corps d'Insulaires, la plûpart instruits de longue main à se servir du mousquet & des autres armes. Il en avoit mis cinq cens sur chaque bord, avec des Chefs de sa Nation, & dix bonnes pièces de fonte. Le 14 de Décembre, les Hollandois étoient à se reposer, après quelque nouvel exploit, lorsqu'ils virent sortir du Détroit de Manille deux voiles, qu'ils prirent d'abord pour des Frégates; mais à leur approche, ils les reconnurent pour de grands Vaisseaux, qui sembloient venir dans le dessein de les attaquer. Ils disposèrent aussi-tôt leurs voiles & leurs armes.

Vengeance des Espagnols.

L'Amiral de Manille, qui gardoit l'avant, s'approcha jusqu'à la portée du canon, & ne fit aucune manœuvre pour éviter la bordée de l'Amiral Hollandois. Mais à peine fut-elle partie, qu'il vint à l'abordage. Une partie de son Equipage sauta d'un air furieux sur le bord ennemi (*t*). Les Hollandois descendirent alors sous le premier pont, & les Espagnols se crurent déja Maîtres du Vaisseau; mais ils se virent bien-tôt si maltraités, à coups de picques & de mousquets, que leur furie ne fut pas long-tems à se rallentir. Un Historien de leur Nation auroit fait apparemment le récit de ce combat avec plus d'avantage pour leur valeur (*v*). De Noort, après avoir fait

Elle ne tourne point à leur avantage.

(*q*) Pag. 91.

(*r*) L'Auteur prend droit ici de faire une longue Description du Japon, sur le témoignage apparemment de ses Prisonniers. Mais on renvoye le Lecteur, ci-dessous, à l'Article de cet Empire.

(*s*) Pag. 86.

(*t*) Pag. 111. En criant effroyablement, dit l'Auteur, *Amaina Perros*, *Amaina*; c'est-à-dire „ amenez chiens, amenez les voiles „ & les pavillons ".

(*v*) Il est trop singulier, pour n'être pas rapporté du moins en substance. „ L'Amiral de Manille demeura, dit-il, accroché „ tout le jour aux Hollandois, parceque son „ ancre s'étoit embarrassée dans le pont de „ cordes qui étoit dans le mât de l'autre; & „ l'ancre fit rompre ce pont en divers endroits,

OLIVIER DE NOORT. 1600.

Leur Amiral coule à fond.

Les Hollandois perdent un de leurs deux Vaisseaux.

fait remarquer qu'il ne lui restoit que cinquante-cinq hommes, représente ses Ennemis, non-seulement vaincus, mais submergés en un instant, & périssant au milieu des flots. A la vérité, il fait entendre que son second Vaisseau fut moins heureux: mais cet aveu même n'est pas clair dans ses termes. „ Lorsque les Hollandois, dit-il, furent sous les voiles, ils dé„ couvrirent, à plus de deux lieues, le Vice-Amiral de Manille & le „ Yacht la *Concorde*. Ils crurent que les Espagnols s'en étoient rendus Maî„ tres, parcequ'il leur sembla que son Pavillon, qu'il portoit au mât d'a„ vant, étoit bas, & que celui de Manille demeuroit arboré. D'ailleurs, „ ils n'estimoient pas qu'il eût été possible au Yacht, qui n'avoit plus que „ vingt-cinq hommes d'Equipage, en y comprenant les Mousses (*x*), & „ qui étoit un Bâtiment foible, de résister à un Navire du port d'environ „ six cens tonneaux (*y*) ".

L'AMIRAL, dans la nécessité de se radouber, prit son cours vers l'Isle *Borneo*, qui est à cent quatre-vingt lieues de Manille. Le 16 de Décembre, il se trouva sur la Côte d'une grande Isle, nommée *Boluton*, qui n'a pas moins de cent quatre-vingt lieues de long, & qui étoit sous la Domination Espagnole. Il suivit cette Côte, à cinq ou six lieues de distance, sous la conduite de deux Pilotes Chinois, qu'il avoit à bord. Le 26, il entra dans la Baye de l'Isle de Borneo.

Borneo, Capitale de l'Isle de même nom.

LA Capitale, qui porte le même nom, n'étant qu'à trois lieues de la Côte, de Noort choisit un de ses Chinois pour envoyer, par ses mains, un présent au Roi de l'Isle, & lui faire demander la permission d'acheter des vivres. Aussi-tôt, on vit venir à bord quantité de Pirogues, qui apportèrent des fruits, des poules, du poisson & de l'eau. Toutes ces provisions furent payées en toiles. Les Insulaires avoient beaucoup de passion pour les

„ droits, ce qui laissa l'Equipage Hollandois fort exposé. Les Espagnols leur envoyoient souvent des bordées, auxquelles ils ne manquoient pas de répondre. De Noort, s'étant apperçu de quelque relâchement, descendit sous le pont, & menaça ses gens de mettre le feu aux poudres, s'ils ne redoubloient leur ardeur à combattre. Cette menace fit son effet. Il y eut même des blessés qui se levèrent & qui retournèrent au combat. D'un autre côté l'Equipage Espagnol, au lieu de continuer ses attaques, ne faisoit plus que des efforts pour se déborder; ouvrage difficile, tandis que les Hollandois faisoient jouer leur gros canon. Enfin, ils se débordèrent; mais, peu après, on les vit couler à fond; ce qui se fit si vîte qu'ils enfoncèrent presqu'en un clin d'œil, & que tout le Vaisseau disparut jusqu'aux mâts. Alors on en vit à-peu-près deux cens dans les flots, sans compter ceux qui étoient déja noyés ou tués, tâchant de sauver leur vie à la nâge, & criant *misericordia*. Les Hollandois eurent à se défendre du feu, qui avoit pris entre les deux bords par la multitude de leurs propres décharges. Lorsqu'ils furent parvenus à l'éteindre, ils passèrent entre leurs Ennemis, qui nâgeoient encore, & dont ils faisoient enfoncer les têtes, qui paroissoient sur l'eau. De Noort n'avoit perdu que sept hommes ". *Ibidem*.

(*x*) Pag. 111 & 112.

(*y*) On ne sçait ce qu'étoient devenus les cent quarante-sept hommes, dont les deux Equipages étoient encore composés quelques mois auparavant, après que le Vaisseau de Lint eût disparu. L'Auteur n'en dit pas un mot.

Nota. L'Auteur dit cependant bien expressément, que le 8 de Mars, ces cent quarante-sept hommes composoient les Equipages des trois Vaisseaux, y compris celui de Lint, qui ne disparut que six jours après. Voyez ci-dessus, *pag.* 210. R. d. E.

les toiles de la Chine, & de Noort en avoit quelques-unes, qu'il avoit enlevées devant Manille. Mais ils rejettèrent les toiles de Hollande.

Olivier de Noort. 1600.

Communication des Hollandois avec les Insulaires.

Le Pilote Chinois revint le jour suivant, avec un Officier de la Cour, & un Chinois de Patane, qui avoit beaucoup de crédit auprès du Roi. Il rapporta que les Insulaires n'étoient pas disposés à se fier aux Etrangers, parcequ'étant en guerre avec les Espagnols, ils craignoient d'être surpris par les Vaisseaux de cette Nation. D'ailleurs, une Barque Portugaise étoit venue donner avis au Roi, que les Hollandois n'étoient rien moins que des Marchands. Cependant l'Officier de Borneo reconnut facilement qu'ils n'étoient point Espagnols, & promit d'en rendre témoignage au Roi. Mais il les pria d'envoyer, à ce Prince, un homme de l'Equipage, pour le convaincre de la vérité par ses propres yeux. De Noort y consentit, en retenant des ôtages. Le Hollandois, qui fut chargé de cette commission, reçut des mousquets & d'autres armes, qu'il devoit présenter au Roi, suivant l'usage de l'Isle, qui oblige les Etrangers de ne pas se montrer à la Cour, sans y porter quelque présent. Le Pilote Chinois fut renvoyé avec lui, pour s'informer des Marchands de sa Nation, s'il y avoit quelque espérance de Commerce.

Productions de l'Isle de Borneo.

Mais la Nature n'a pas donné d'épiceries à l'Isle de Borneo. On n'y trouve qu'une grande abondance de vivres; du camphre, qui passe pour le meilleur des Indes Orientales, mais qui est aussi le plus cher; un peu de noix & de fleur de muscade, de la cire, du bois de sapan, qui sert aux teintures, quelques diamans & beaucoup de bezoar. Les Marchands Chinois, qui se trouvoient dans l'Isle, n'étoient pas Sujets de la Chine. Ils faisoient leur demeure à Patane, sur la Côte de Siam, où, sans avoir abandonné les usages de leur Pays, ils reconnoissoient l'autorité du Souverain qui leur avoit accordé cette retraite. La plûpart étoient des Bannis, ou des Corsaires, qui, en courant le Monde, avoient pris le parti de fixer leur établissement dans ce lieu. Quelques-uns vinrent à bord de l'Amiral, & lui vendirent une assez grosse quantité de poivre, qu'ils avoient dans la Rade.

Caractères & usages des Habitans.

L'Envoyé Hollandois ne rapporta, de sa commission, que des civilités, & la permission d'acheter librement des vivres. Il avoit appris, par ses informations, que l'Isle de Borneo est une des plus grandes de toutes les Indes Orientales; qu'elle est bien peuplée; que, sur les Côtes, la Religion commune est le Mahométisme, mais que, dans l'intérieur de l'Isle, tous les Habitans sont Idolâtres. La Ville de Borneo est située dans un marais, & ne contient pas plus de trois cens maisons, qui sont enfermées d'une bonne muraille de pierre. Mais on en voit un grand nombre au dehors, la plûpart accompagnées de jardins. Le Havre est spacieux, à l'abri de tous les vents, fermé par l'embouchure d'une grande Rivière, & par une partie des Isles qu'il contient. Il avoit été sous le pouvoir des Espagnols, qui l'avoient abandonné, parceque l'air y est mal sain, & qu'ils en tiroient peu d'avantages pour leur Commerce (z).

Les

(z) Pag. 122 & précédentes. Le Capitaine *Cowley*, qui étoit dans cette Mer, en 1685, dit, au contraire, que le Gouverneur Espagnol de Manille avoit pris tant de goût pour les richesses de Borneo, qu'il avoit fait une paix perpétuelle avec le Roi, qui l'avoit har-

OLIVIER DE NOORT. 1600.

Leurs armes.

Les Habitans de Borneo font grands & robuftes, intelligens, livrés au larcin, fur-tout à la pyraterie, qu'ils vont exercer jufques fur les Côtes du Pegu, c'eft-à-dire, à quatre cens lieues de leur Ifle; leur armes font des épées, une efpèce de bouclier, qu'ils nomment *Coffos*, des lances & des zagales d'un bois fort dur, qui ne laiffe pas de fe rompre aifément, & dont les éclats rendent les playes incurables; des arcs, & des longues fléches, dont la pointe eft armée de fer. Ils ont ordinairement, dans leurs carquois, vingt à trente de ces fléches, frottées de poifon. Si la bleffure, qu'elles font, eft fanglante, on en meurt néceffairement. Ces Infulaires prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. Quoiqu'ils leur laiffent beaucoup de liberté, la jaloufie eft une de leurs paffions les plus violentes. Quelques-unes de ces femmes allèrent fur le Vaiffeau de de Noort, pour acheter & pour vendre; mais la moindre liberté que les Hollandois vouloient prendre avec elles, un figne feulement, mettoit les maris en colère. Ils paroiffoient prêts à leur enfoncer la picque ou le javelot dans le cœur. Les hommes & les femmes font de couleur brune, comme le refte des Indiens. Leurs habits n'ont point de forme régulière. Ce font des pièces d'étoffe, qu'ils fe paffent diverfement autour du corps; mais ils portent un turban, d'une fine toile de coton. Les Nobles, fur-tout ceux qui appartiennent au Roi par le fang, ou par les principales dignités, font magnifiquement vêtus, & vivent avec beaucoup de fafte. Au centre de leurs Pirogues, qui font affez couvertes pour les défendre de l'ardeur du Soleil, ils ont, fur une table, des vaiffeaux d'argent, dans lefquels on entretient des parfums, & fur-tout du bétel, qu'ils mâchent continuellement. Leurs palais peuvent paffer pour de belles maifons, quoiqu'ils foyent de bois, élevés fur des poutres fi peu folides, qu'à l'approche d'une tempête, ou de quelque autre accident, ils peuvent être facilement tranfportés d'un côté de la Rivière à l'autre (*a*).

Leurs femmes.

Leurs habits.

Fafte des Seigneurs.

Danger qui fait lever l'ancre aux Hollandois.

Quelques foupçons de perfidie obligèrent les Hollandois de faire la garde avec beaucoup de précautions. Un malheureux Chinois, accablé de det-

harcelé long-tems, & qu'un des articles du Traité étoit, que le Roi de Borneo feroit la guerre à toutes les Nations ennemies de l'Efpagne. *Voyage de Cowley*, *pag*. 34. Le même Voyageur donne l'idée fuivante de l'Ifle de Borneo. „ C'eft, dit-il, une grande Ifle, „ de figure ovale, qui s'étend depuis le quatrième dégré de Latitude Méridionale jufqu'au neuvième degré de Latitude du Nord, „ & qui comprend environ douze degrés de „ Longitude. (Ce témoignage détruit l'opinion de ceux qui la font d'une grandeur „ immenfe, & qui lui donnent jufqu'à deux „ mille cent lieues de tour). Il y avoit anciennement deux Rois, celui du Nord & „ celui du Sud; mais le premier fut enfin „ vaincu par l'autre, & toute l'Ifle fe vit „ réduite en une feule Monarchie. Il y a „ quantité de vivres & de marchandifes de „ valeur. On y peut trouver du girofle à „ prix raifonnable, parcequ'on y en apporte „ en fecret des Ifles voifines. L'Ifle a de „ gros éléphans, des tigres, des panthères, „ des léopards, des antilopes & des fangliers. „ Les Naturels du Pays nous apportoient du „ poiffon en quantité, des oranges, des limons, des mangues, des plantains & des „ pommes de pin. On y trouve d'ailleurs „ d'excellentes pierres de bezoar, du mufc „ & de la civette ". *Ibidem*. Quantité de Voyageurs Anglois & Hollandois ont parlé de Borneo; mais ne l'ayant guères connue que par deux de fes Villes Marchandes, *Succadana* & *Benjarmaffin*, ils ne donnent point des lumières fur lefquelles on en puiffe promettre une Defcription.

(*a*) Pag. 123 & précédentes.

Olivier de Noort. 1601.

dettes, qui étoit venu les prier de le recevoir à bord, & de l'y tenir caché, en offrant de se laisser vendre pour Esclave, dans le premier lieu où le Vaisseau pourroit aborder, les avertit qu'on assembloit des Troupes aux environs de la Ville, & que ces préparatifs sembloient les menacer. En effet, le premier de Janvier 1601, leurs observations leur firent découvrir, derrière une pointe de terre, plus de cent Pirogues, dont une vint à bord avec quelques sacs de poivre, sous prétexte de les troquer pour des armes. De Noort accorda ce qu'on lui demandoit; mais il ne laissa passer que deux hommes sur son Vaisseau. A l'instant, on vit arriver une autre Pirogue, qui portoit quatre-vingt hommes, la plûpart cachés sous des nattes, dont ces Insulaires se servent dans le besoin pour couvrir leurs Bâtimens. Ils apportoient un bœuf & des fruits, qu'ils offrirent à l'Amiral, comme un présent du Roi. Aussi-tôt, tous les gens de la Pirogue se firent voir, & demandèrent à monter sur le Vaisseau, pour hisser le bœuf & recevoir les fruits. De Noort, qui jugea ce présent suspect, leur défendit de monter. Leur empressement n'en étant devenu que plus vif, jusqu'à vouloir forcer le passage, on ne balança point à présenter la méche pour faire feu. Cette menace les arrêta. Leurs Officiers entreprirent d'expliquer le dessein de leur armement. Ils protestèrent que l'Oncle du Roi, qui étoit aussi son Tuteur & son Premier Ministre, n'avoit fait assembler tant de Pirogues, que pour donner une fête à ses femmes. De Noort ne changea rien à ses civilités, & paya leurs présens avec usure; mais le 5, il sortit de la Baye, pour se mettre au large (*b*).

Nouvelles que Noort reçoit du malheureux sort d'un Vaisseau Hollandois.

Un Champan, qui alloit du Japon à Manille, & que la tempête avoit écarté de sa route, vint tomber entre ses mains. Il se fit amener le Capitaine, qui étoit un Portugais, nommé Emmanuel *Louis*, établi alors à *Nangasacki*, Port célèbre du Japon. On apprit de lui qu'un grand Navire Hollandois, qui s'étoit trouvé dans un état pitoyable, après avoir fait fausse route, & qui avoit perdu, de faim & de misère, la plus grande partie de son Equipage, étoit arrivé au Port de *Bungo*; qu'il n'y restoit que quatorze hommes, auxquels on avoit fait un accueil favorable; qu'ils avoient obtenu, non-seulement la liberté, mais encore la permission de construire un plus petit Bâtiment, parcequ'ils n'étoient plus en assez grand nombre, pour gouverner celui qui les avoit apportés; enfin, qu'ils devoient s'embarquer sur leur nouveau bord, & faire voile où le Ciel voudroit le conduire. Leur ancien Vaisseau étoit de cinq cens tonneaux, monté d'une nombreuse artillerie, & richement chargé, tant en marchandises qu'en pièces de huit. Cette description fit reconnoître, à de Noort, l'Amiral de la Flotte de Verhagen & de Sebald de Weert (*c*). Il traita civilement le Capitaine Portugais. Il acheta de lui des vivres, qu'il paya libéralement; dans l'espérance qu'à son retour au Japon, il favoriseroit les quatorze Hollandois, par de bons offices. Il lui donna même un Pavillon du Prince Maurice, & un Passeport. Mais tous ces soins & les promesses du Capitaine, ne garantirent pas ce malheureux reste des Hollandois, du sort dont on a lû le récit dans une autre Relation (*d*). De

(*b*) Pag. 117.

(*c*) Voyez ci-dessus nôtre Note (*q*), *pag.* 200. R. d. E.

(*d*) Pag. 143. Voyez la Relation d'Adamsz, au Tom. II.

OLIVIER DE NOORT. 1601.

Il se rend à Joartam.

De Noort eut beaucoup de peine à se dégager des Canaux d'une infinité d'Isles, qui sont répandues dans cette Mer. Il se saisit heureusement d'une Jonque de Johor, dont le Pilote étoit fort expérimenté; & par le droit du plus fort, le retint, lui & son fils, en leur laissant la liberté de se faire suivre de leur Jonque. Ce secours le conduisit sans danger jusqu'à l'Isle de Java, devant *Joartam*, où il jetta l'ancre. On lui doit la Description de cette Ville, qui ne se trouve dans aucun autre Voyageur (*e*). Elle n'est point enfermée de murailles. Environ mille maisons, dont elle est composée, sont toutes bâties de bois. Le Roi étoit alors à *Passaruan*, où il faisoit ordinairement sa résidence. C'étoit le même Prince, qui, cinq ans auparavant, tenoit *Balambuam* assiégée, lorsque les premiers Vaisseaux Hollandois avoient pénétré dans les Indes (*f*). Il avoit pris cette Ville, & détruit toute la race Royale. Ses conquêtes l'avoient rendu Roi de Surbaia, Joartam, Passaruan & Balambuam.

Etat de cette Ville.

Voluptueuse vieillesse d'un grand Pontife Idolâtre.

Le Grand Pontife des Idolâtres (*g*) de l'Isle résidoit à Joartam. Il avoit une Maison de Campagne assez loin de la Ville. Son âge étoit de cent vingt ans; ce qui ne l'empêchoit pas d'entretenir plusieurs femmes, pour soûtenir sa chaleur, & le nourrir de leur propre lait. Il étoit ennemi des Chrétiens. Mais le Roi les laissoit en liberté dans les Terres de sa dépendance, parcequ'ils y apportoient beaucoup d'avantages. Il ne levoit même aucun tribut sur eux (*h*).

Naufrage d'un très-grand Galion.

Après avoir passé quelques jours dans cette Baye, les Hollandois remirent à la voile. Le 5 de Février, ils découvrirent un grand Navire, échoué sur des rochers. Un Portugais, qu'ils avoient reçu à Joartam, leur dit que c'étoit le grand Galion de Malaca, du port de mille à douze cens tonneaux, & de six à sept cens hommes d'Equipage. On voyoit encore quelques Matelots sur les ponts. Cet énorme Bâtiment avoit été armé pour l'Isle d'Amboine, où les Insulaires avoient mis le Siège devant le Fort Portugais. Il devoit passer d'Amboine à Banda, pour fortifier si parfaitement ces deux Isles, qu'elles fussent inaccessibles aux Etrangers, & se rendre ensuite aux Moluques, pour s'en assurer aussi. Mais le naufrage avoit fait évanouir de si grands desseins (*i*).

Retour de de Noort à Rotterdam.

La navigation de de Noort, jusqu'au 26 d'Août, qu'il rentra dans Rotterdam (*k*), n'offre que des événemens communs, qui ne distinguent plus un Voyage de mémoire immortelle. C'est la qualité que son Editeur lui donne, à titre de troisième Voyage autour du Monde, & de première tentative des Hollandois, pour s'ouvrir un chemin aux Indes Orientales, par les Mers du Sud (*l*) (*m*).

(*e*) Voyez le Tome X. *pag.* 156. R. d. E.

(*f*) Voyez le premier Voyage des Hollandois, au Tome X. de ce Recueil.

(*g*) L'Original dit des *Indiens*; & en effet l'on sçait que la plûpart des Habitans de l'Isle de Java sont Mahométans. Voyez le Tome X. R. d. E.

(*h*) Pag. 128.

(*i*) Pag. 129.

(*k*) Pag. 130.

(*l*) On renvoye ci-dessous, à l'Article de le Maire, des observations plus récentes sur le Détroit de Magellan, pour rectifier celles de de Noort.

(*m*) On peut rectifier ces dernières lignes, sur quelques-unes de nos Notes précédentes. R. d. E.

Navigation

Navigation Australe, ou Voyage de Jacques le Maire, pour la découverte d'un nouveau passage, au Sud du Détroit de Magellan.

INTRODUCTION.

TANDIS que les Hollandois ne se virent disputer le passage du Détroit de Magellan, que par les Espagnols, diverses Compagnies, formées dans plusieurs Villes de leurs Provinces, suivirent heureusement cette route sur les traces d'Olivier de Noort (*a*). Mais les Etats mêmes de Hollande (*b*) ayant accordé, à la Compagnie générale des Indes, de nouvelles Lettres, qui portoient défense à toutes les autres de passer par ce Détroit pour aller aux Indes, ou dans quelque autre Pays qu'on pût découvrir, ou qui fût déja découvert, un Marchand, nommé Jacques *le Maire* (*c*), originaire d'Amsterdam, quoiqu'établi dans la petite Ville d'Egmont, employa toutes ses réflexions à trouver quelque nouvelle voye, sans nuire au privilège exclusif de la Compagnie générale.

Le Maire est instruit par Cornelisz Schouten.

IL avoit eu plusieurs entretiens avec Guillaume Cornelisz *Schouten*, homme exercé dans la Marine, qui avoit fait trois fois le Voyage des Indes Orientales, & qui en avoit parcouru toutes les Régions, en qualité de Pilote, de Commis & de Capitaine. Schouten, conservant son ancienne ardeur pour les Voyages de long cours, fit comprendre à le Maire, qu'il y avoit sans doute une autre voye, que celle de Magellan, pour entrer dans la Mer du Sud, & que cette voye n'étant pas comprise dans la défense des Etats, il devoit être permis d'y passer. D'ailleurs ils se flattèrent tous deux de pouvoir découvrir de nouveaux Pays, d'y faire un gros Commerce, & de ramener leurs Vaisseaux chargés de précieuses marchandises. Le Maire s'attribua, là-dessus, d'importantes connoissances. Il conclut que si l'entreprise manquoit de succès, on pourroit passer furtivement par l'ancien Détroit, & se rendre par la Mer du Sud aux Indes Orientales; Voyage dont il y auroit toûjours beaucoup de profit à tirer. Enfin ces deux sages Marchands résolurent de pénétrer dans la partie Australe du Monde, qui étoit encore inconnue, au Midi du Détroit de Magellan; & de chercher un nouveau passage dans la Mer du Sud, en se conduisant par diverses observations qu'on avoit faites aux environs de ce Détroit. Par leur Charte-partie, ou leur Traité, le Maire devoit fournir la moitié des fraix du Voyage, du Vaisseau & de la Cargaison; & Schouten, se chargeant de l'autre moitié avec le secours de ses amis, prenoit encore sur lui les soins de l'équipement & des préparatifs. Bien-tôt on vit entrer dans leurs vûes plusieurs personnes d'une

(*a*) Depuis Olivier de Noort jusqu'à ce Voyage, personne ne passa le Détroit que George Spilberg, en 1615; & d'ailleurs la réunion de toutes les Compagnies s'étoit faite dès le commencement de 1602; c'est-à-dire l'année après le retour de de Noort en Hollande. R. d. E.

(*b*) Les Etats Généraux. Voyez le Tome X. *pag.* 77. R. d. E.

(*c*) Autre erreur; le projet fut formé par *Isâc*, & exécuté par *Jacques* son fils. R. d. E.

INTRODUCTION.

d'une considération distinguée, qui prirent entr'eux la qualité de Directeurs, & dont le crédit leur fit rassembler de grosses sommes; mais sans déclarer, à ceux qu'ils associoient, le motif de l'entreprise, & la nature de leurs espérances. Ils équipèrent, à Horn, deux Bâtimens, dont le plus grand, nommé la *Concorde*, étoit du port de trois cens soixante tonneaux. L'autre fut un simple Yacht. Schouten, qui entendoit la Navigation, prit la qualité de Maître ou de Commandant du premier, & le Maire (d) se réduisit à celle de Commis. Ils avoient, à bord, soixante-cinq hommes d'Equipage, vingt-neuf pièces de petit canon, douze pierriers, des mousquets & des munitions de guerre, deux Chaloupes, l'une à voile, & l'autre à rames, une Barque & un Canot, & double provision de toutes sortes d'agrets.

Chercheurs d'or, ou Compagnie Australe.

COMME leur dessein ne cessa point d'être un mystère pour le Public, la principale condition de l'engagement, pour les Officiers & les Matelots, fut d'aller où le Capitaine jugeroit à propos de les conduire. On parla différemment d'une si singulière entreprise, & le Peuple donna aux Intéressés le nom de *Chercheurs d'or*. Mais les Directeurs s'attribuèrent le titre de *Compagnie Australe* (e). Rien ne ressembloit mieux à ces premiers Voyages de Gama & de Magellan, qui avoient été entrepris avec de grands motifs & beaucoup de confiance, mais sans objet certain, sans clarté dans les lumières, sans ressource dans les fâcheuses suppositions; en un mot, comme au hasard. Aussi l'agrément de ce Journal ne consistera-t'il, que dans une grande variété de nouvelles images. Il fut composé par *Aris Claesz*, Commis du Yacht, sur ses propres observations & sur celles des autres Chefs.

LE MAIRE. 1615.

Départ.

Etrange accident, causé par un monstre marin.

CE fut le 14 de Juin 1615, que les deux Bâtimens firent voile du Texel. Leur route n'eut rien de remarquable jusqu'au 5 d'Octobre, que sur le midi, à la hauteur de quatre degrés vingt-sept minutes du Nord, on entendit un grand bruit à l'avant de la *Concorde*. Le Pilote, jettant les yeux autour de lui, vit l'eau toute rouge de sang. Son étonnement fut extrême. Mais on découvrit, dans la suite, que c'étoit un monstre marin, dont la corne avoit donné dans le bordage, avec tant de violence qu'elle s'y étoit rompue. Lorsque le Vaisseau fut mis en carene, au Port du *Desir*, on vit à l'avant, sept pieds sous l'eau, une corne fort enfoncée, à-peu-près de la figure & de l'épaisseur d'une dent d'éléphant, qui n'étoit pas creuse, mais parfaitement remplie, & d'un os fort dur. Elle avoit pénétré au travers des trois bordages, jusques dans l'éguillette, c'est-à-dire, plus d'un demi-pied dans l'épaisseur du Bâtiment (f). Le sang étoit sorti de la playe avec assez d'abondance, pour teindre l'eau dans un grand espace.

LE 20 du même mois, on passa la Ligne. Les Equipages ignoroient encore

(d) C'est-à-dire *Jacques*. R. d. E.

(e) Journal de la Navigation Australe de Jacques le Maire & Willem Corneliss Schouten, dans le Recueil de la Compagnie Hollandoise, Tome IV. pag. 570 & précédentes.

(f) L'Auteur observe que ce fut un grand bonheur, qu'elle eut donné droit dans l'éguillette qui étoit sur le serrage; car si elle étoit passée entre deux éguillettes, & qu'elle n'eût rencontré que les trois bordages, elle y eût fait apparemment un grand trou, qui auroit exposé le Vaisseau à périr. *Pag.* 574.

encore l'intention de leurs Chefs. Mais le 25, Schouten fit la lecture d'un ordre de la Compagnie, „ portant que les deux Vaisseaux chercheroient „ un autre passage que celui de Magellan, pour entrer dans la Mer du Sud „ & pour y découvrir certains Pays méridionnaux, dans l'espérance d'y „ faire d'immenses profits; & que si le Ciel ne favorisoit pas ce dessein, „ on se rendroit par la même Mer aux Indes Orientales (g)". Tout le monde reçut cette ouverture avec des transports de joye, & chacun se flatta de participer aux avantages d'une grande entreprise.

Le Maire. 1615.

Les Equipages sont informés du dessein des Chefs.

Le 6 Décembre, à la hauteur de quarante-sept degrés trente minutes, on eut la vûe des Terres. C'étoit une Côte blanchâtre, qui paroissoit peu élevée, & qu'on reconnut pour celle du Port *Desiré*, ou du Desir. Après avoir passé la nuit à l'ancre, on courut le lendemain au Sud jusqu'à midi. On étoit alors à l'entrée de la passe; mais comme on s'avançoit dans le fort de la marée, les rochers, dont parle Olivier de Noort, & qu'il faut laisser au Nord, pour entrer dans ce Havre, se trouvoient couverts d'eau. On en découvroit quelques-uns au Sud, qu'on prit mal-à-propos pour les autres, & l'on courut plus au Sud, pour les éviter. Cette manœuvre écarta les deux Vaisseaux de la véritable passe, & les fit entrer dans une Baye qu'on ne cherchoit pas, où l'on mouilla sur quatre brasses & demie d'eau: mais après la marée, il n'en resta que quatorze pieds; & la *Concorde* ayant touché de l'arrière sur un fond de roches, son naufrage étoit certain, si la Mer n'eût pas été calme, par la faveur d'un vent de l'Ouest. On trouva, dans cette Baye, quantité d'œufs sur les roches, de fort belles moules, & diverses sortes de poisson, sur-tout des éperlans de la longueur de douze pouces, qui firent donner à ce lieu le nom de *Baye des Eperlans*. Une Chaloupe s'étant avancée vers les Isles des *Pinguins*, qui sont à deux lieues Est-Sud-Est du Port Desiré, en apporta deux lions marins & cent cinquante pinguins. Ces lions, qu'Olivier de Noort a décrits avec admiration, sont ici représentés un peu différemment. Leur grandeur est celle d'un petit cheval. Ils ont la tête d'un lion, avec une crinière épaisse & rude. Leurs femelles sont sans crinière, & paroissent de la moitié moins grosses que les mâles. On éprouva, comme Olivier de Noort, qu'il n'est pas facile de les tuer. Cent coups de levier & de pinces de fer, qui leur faisoient rendre le sang par la gueule & par le nez, ne les empêchoient pas de fuir & de se sauver dans les flots. Il falloit les atteindre de plusieurs balles de mousquet, sous la gorge ou dans la tête (h).

On arrive au Port du Desir.

On manque la passe.

Baye qu'on nomme des Eperlans.

Lions marins.

Le 9, au matin, on s'avança jusqu'à l'Isle qu'Olivier de Noort avoit nommée l'*Isle du Roi*. Quelques Matelots descendus au rivage trouvèrent la terre presqu'entièrement couverte des œufs d'une espèce particulière de mouettes. On pouvoit étendre la main dans quarante-cinq nids, sans changer de place; & chaque nid contenoit trois ou quatre œufs, un peu plus gros que ceux des vanneaux (i). Le 10, la Chaloupe s'étant rendue de l'autre côté pour chercher de l'eau, on creusa quatorze pieds sans pouvoir trouver que de l'eau saumache, sur les montagnes comme dans les vallées. On vit des autruches, & des animaux assez semblables à des cerfs, qui avoient

Prodigieuse multitude d'œufs d'oiseaux.

(g) Pag. 555. (h) Pag. 580. (i) Pag. 578.

LE MAIRE. 1616.

voient le cou presqu'aussi long que le reste du corps, & qui parurent extrêmement farouches. On trouva, sur une montagne, des monceaux de pierres, qu'on eut la curiosité de remuer, & sous lesquels on vit des squelettes d'hommes, qui avoient dix & onze pieds de long. Pendant qu'on travailloit d'un autre côté à carener les deux Vaisseaux, le feu prit malheureusement au Yacht, & s'étendit si promptement aux manœuvres, qu'il fut impossible de l'éteindre. Ainsi les Hollandois se trouvèrent resserrés, dans le seul Bâtiment qui leur restoit.

Squelettes humains d'onze pieds de long.

[LE 10 de Janvier 1616, le Navire remit à la voile; mais le vent de Mer l'ayant obligé de revenir mouiller près de l'Isle *des Lions*, il n'en sortit que le 13, pour prendre le large.]

Terres que les Hollandois découvrent.

LE 18, on laissa les Isles de *Sebald* à trois lieues au Sud-Est, & l'on se trouva, vers midi, à la hauteur de cinquante-un degrés. La navigation fut tranquille jusqu'au 24. On avoit gouverné au Sud quart de Sud-Ouest. Le matin du 24, après avoir vû les Terres du côté droit, à la distance d'une lieue, on trouva fond sur quarante brasses. La Côte couroit à l'Est quart de Sud-Est, & présentoit de hautes montagnes, couvertes de neige. Vers midi, on en trouva le bout; mais on en découvrit une autre à l'Est, qui parut aussi fort élevée. On jugea que la distance, entre ces deux Côtes, pouvoit être d'environ huit lieues, & qu'il y avoit un passage entre deux. Cette opinion fut confirmée par la vûe des courans, qui portoient au Sud dans cet espace. A midi, on se trouvoit à cinquante-quatre degrés quarante-six minutes. Un vent de Nord porta legèrement le Navire Hollandois vers l'ouverture. Mais sur la brune, il fut pris d'un calme; & pendant toute la nuit, il ne fut porté que par les courans. On vit des milliers de baleines, qui mirent l'Équipage dans la nécessité de courir des bordées & de faire d'autres manœuvres pour les éviter.

Baleines à milliers.

LE matin du 25, on se trouva proche de la Côte la plus orientale, qui étoit fort haute & fort entrecoupée, & qui, du côté septentrional, couroit à l'Est-Sud-Est, autant que la vûe pouvoit s'étendre. On lui donna le nom de *Terre des Etats* (k); & celle qui étoit à l'Ouest, fut nommée *Maurice de Nassau*. Schouten & le Maire se flattèrent ici de trouver de bonnes Rades & des Bayes de sable, parceque des deux côtés on voyoit des rivages sabloneux. Le poisson, les pinguins, & les chiens marins y sont en abondance; mais on n'y découvre point un arbre. On avança beaucoup au Sud-Sud-Ouest, avec un vent de Nord. On étoit à cinquante-cinq degrés trente-six minutes; d'où gouvernant au Sud-Ouest, on remarqua que la Côte méridionale de l'ouverture, depuis l'extrêmité occidentale du Pays de Maurice de Nassau, couroit à l'Ouest-Sud-Ouest & au Sud-Ouest, & qu'elle ne cessoit pas d'être haute & entrecoupée (l).

Découverte de la Terre des Etats & de celle de Maurice de Nassau.

VERS le soir, le vent s'étant rangé au Sud-Ouest, les lames furent très-grosses pendant la nuit, & l'eau fort bleue; ce qui fit conclure que ce parage étoit d'une extrême profondeur. On ne douta point que ce ne fût la grande Mer du Sud, & qu'on n'eût heureusement découvert un passage ignoré

(k) Cette Terre a été reconnue depuis pour une Isle. R. d. E.

(l) Pag. 582. & précédentes.

ignoré jusqu'à ce jour (*m*). Bien-tôt il ne put en rester aucun doute. On vit des *Jeans de Genten* d'une grandeur extraordinaire, c'est-à-dire, des mouettes de Mer, qui avoient le corps aussi gros que des cygnes, & dont chaque aîle étendue n'avoit pas moins d'une brasse de long. Elles venoient se percher sur le Navire, & se laissoient prendre par les Matelots (*n*).

Le Maire. 1616. Prodigieuses mouettes.

Le 26, à la hauteur de cinquante-sept degrés, on essuya une grosse tempête du Sud, qui dura vingt-quatre heures, pendant lesquelles on mit à la cape, sans cesser de courir au Sud. La haute Côte se montroit toûjours au Nord-Ouest. On y tourna la proue; & le 27, à midi, on étoit à cinquante-six degrés cinquante-une minutes. Le froid étoit extrême. Il tomba des nuées de grêle. Le matin du 29, après avoir couru au Sud-Ouest, on découvrit deux Isles à l'Ouest-Sud-Ouest. On en approcha vers midi. C'étoient des rochers gris & arides, à cinquante-sept degrés de Latitude du Sud. Ils furent nommés *Olden-Barneveld*, du nom du grand Pensionnaire de Hollande. On suivit alors l'Ouest-Nord-Ouest; & sur le soir on revit les Terres, au Nord-Ouest & au Nord-Nord-Ouest. C'étoient celles qui sont au Sud du Détroit de Magellan, & qui continuent de s'étendre dans la même direction. On n'y appercevoit que de hautes montagnes couvertes de neige, qui se terminent par un Cap fort pointu, qu'on nomma le Cap de *Horn* (*o*), à cinquante-sept degrés quarante-huit minutes. De-là, on tourna les voiles à l'Ouest, à la faveur d'un courant fort rapide. Le 30, on suivit la même route avec les mêmes courans. L'eau étoit bleue, & la Mer toûjours grosse; ce qui redoubla l'espérance de trouver le passage qu'on cherchoit. Le reste du jour & le lendemain, les vents furent variables. A cinquante-huit degrés on avoit doublé le Cap de Horn, & les Terres avoient disparu. Les lames rouloient de l'Ouest, & l'eau continuoit d'être fort bleue. On se crut plus certain que jamais d'être entré dans la Mer du Sud, & de n'avoir plus de Terres à la proue.

Isles de Barneveld.

Découverte du Cap de Horn.

Les Hollandois croyent toucher au nouveau passage.

Le 3 de Février, à midi, on étoit à cinquante-neuf degrés vingt-cinq minutes. On ne découvrit point de Terres, & l'on ne vit aucune marque qu'il y en eut au Sud. Les deux Chefs de cette heureuse expédition ne balancèrent plus à faire célébrer leur découverte, par une Fête publique. Le même jour, après une délibération du Conseil, ce passage, trouvé avec tant de bonheur, entre le Pays de Maurice de Nassau & la Terre des Etats, fut nommé *Détroit de le Maire*; quoiqu'il y eut peut-être beaucoup plus de justice à lui donner le nom de *Schouten*, qui étoit revêtu du Commandement, & dont l'expérience avoit eu tant de part au succès du Voyage (*p*).

Ils le trouvent, & le nomment Détroit de le Maire.

Pendant le tems qu'on avoit employé au passage de ce nouveau Détroit, on avoit eu, presque sans cesse, une Mer agitée, des pluyes, d'épais brouillards,

(*m*) On trouvera, ci-dessous, dans d'autres Articles, des observations plus récentes sur ce passage.

(*n*) Pag. 582.

(*o*) Ce mot signifie *Corne*.

Nota. Cette signification est juste; mais il faut se souvenir que les Directeurs étoient de *Hoorn*, Ville de la Nord-Hollande, à l'honneur de laquelle son nom fut donné à cette extrêmité de l'Amérique Méridionale. R. d. E.

(*p*) Pag. 584.

Le Maire. 1616.

lards, & beaucoup de grêle & de neige. Mais la joye du succès, & l'espérance d'en recueillir bien-tôt le fruit, inspirèrent aux Hollandois une constance à l'épreuve.

Isles de Juan-Fernandez.

Les jours suivans, on courut au Nord jusqu'au 23, qu'on trouva les vents alisés du Sud, à quarante-six degrés trente minutes. On fit beaucoup de chemin, avec un vent de Sud & de Sud-Sud-Est. Le 28, de l'avis des quatre Pilotes, qui assistèrent au Conseil, on prit la résolution d'aller relâcher aux Isles de *Juan-Fernandez*, pour y rafraîchir l'Equipage, qui étoit attaqué du scorbut; & le premier de Mars, on eut la vûe de ces Isles au Nord-Nord-Est. Elles sont au nombre de deux. Leur situation est à trente-trois degrés quarante-huit minutes, & leur terrain assez haut (q). La plus petite, qui est la plus occidentale, est aride & stérile. On n'y voit que des rochers & des montagnes sans verdure. La plus grande est aussi montagneuse, mais couverte d'arbres, & naturellement fertile. On y trouve beaucoup de bétail, tel que des porcs & des chévres; & le long de la Côte, une prodigieuse quantité de poisson. L'Auteur observe, pour l'instruction de ceux qui feront la même route, qu'on fit une très-grande faute de mettre le cap sur la Côte occidentale de l'Isle, au-lieu de courir sur la Côte orientale pour entrer dans la Rade, qui est à la Pointe méridionale de la plus grande des deux Isles. En faisant le tour par l'Ouest, on tomba dans le calme, comme il arrive presque toûjours le long d'une Côte élevée, & l'on se vit dans l'impossibilité d'avancer jusqu'au lieu où l'on avoit esperé de jetter l'ancre. Une Chaloupe, qu'on y envoya, trouva, sur trente & quarante brasses, & fort proche de Terre, un bon fond de sable, qui change tout-d'un-coup à trois brasses, & qui fait un mouillage excellent (r). Les Matelots rapportèrent qu'ils avoient vû une belle vallée, couverte de verdure, beaucoup de belles eaux, qui couloient des hauteurs, quantité de chévres sur la montagne, & d'autres bêtes qu'ils n'avoient pû distinguer dans l'éloignement; & qu'à peine l'hameçon étoit jetté dans la Rade, que le poisson y mordoit, sur-tout le *Corcobado* & les *Brémes*. On les renvoya dans l'Isle, pour la chasse & la pêche. La multitude des buissons & des ronces ne leur laissa que la vûe des chévres & des porcs; mais ils prirent, en peu de tems, deux tonneaux de poisson du meilleur goût; seul avantage qu'on tira de l'Isle, & qui ne consola pas beaucoup les Malades. Le 11, on passa, pour la seconde fois, le Tropique du Capricorne, en gouvernant au Nord-Ouest, avec un bon vent. Ensuite on trouva les vents alisés de l'Est & de l'Est-Sud-Est. Le 15, à dix-huit degrés, on changea de route; & courant à l'Ouest, on apperçut quantité d'oiseaux, sur-tout des *Queues de flèches*, qui ont le corps aussi blanc que la neige, le bec rouge, la tête rougeâtre, avec des queues blanches fendues, d'environ deux pieds de longueur.

Leur description.

Les Hollandois passent pour la seconde fois le Tropique du Capricorne.

Vents alisés de l'Est.

Cependant la moitié de l'Equipage se trouvoit infectée du scorbut; & le Capitaine du Yacht en étoit mort (s). On faisoit des vœux ardens pour la

(q) On en verra une Description plus exacte, & de nouvelles découvertes, ci-dessous, dans le Journal d'*Anson*, au Volume suivant. Ces comparaisons doivent paroître agréables.

(r) Pag. 586.

(s) C'étoit le frère de Schouten, qui montoit la *Concorde*. R. d. E.

la vûe de la Terre. Le 10 d'Avril, on découvrit une Isle fort basse & de peu d'étendue, d'où l'on ne put tirer que des herbages, & de l'eau de pluye, qui étoit tombée le même jour. On n'y voyoit qu'une seule bordure d'arbres verds. Cette Isle, qui fut nommée *Isle des Chiens*, parcequ'on crut y avoir apperçu trois de ces animaux, qui n'aboyèrent point, & qui ne jettèrent aucun cri, est à quinze degrés; & suivant l'estimation des Pilotes, à neuf cens vingt-cinq lieues de la Côte du Perou. Les brisans y sont fort impétueux (*t*).

Le Maire. 1616.

Isle des Chiens.

Le vent ayant commencé à souffler du Nord, on courut à l'Ouest, dans l'espérance de rencontrer les Isles de *Salomon*. Le 14, on découvrit au Nord-Ouest, une grande Isle fort basse. Vers le soir on n'étoit pas à plus d'une lieue de la Terre, lorsqu'on vit venir un Canot monté de quatre Indiens, nuds & peints de rouge, à l'exception de leurs cheveux, qui étoient noirs & fort longs. Ils s'approchèrent du Vaisseau, à la portée de la voix, invitant les Hollandois par des cris & des signes, à descendre au rivage. Mais, comme on ne put les entendre, & qu'en approchant de l'Isle on ne trouva point de fond ni de changement d'eau, sans compter que la Côte étoit couverte d'un grand nombre d'Insulaires, dont on ignoroit les dispositions, on prit le parti de s'éloigner. Cette Isle est fort longue, mais elle a peu de largeur. On y voyoit quantité d'arbres, qu'on prit pour des palmiers & des cocotiers. Sa hauteur est de quinze degrés quinze minutes, & son rivage parut de sable blanc (*v*).

Isle sans nom.

Après avoir fait, pendant la nuit, environ dix lieues au Sud-Sud-Ouest, on fut surpris, le matin, de se trouver fort près d'une Côte, où l'on vit encore plusieurs hommes nuds (*x*). Trois d'entr'eux partirent dans un Canot, & s'approchèrent de la Chaloupe. Ils y furent traités avec tant de douceur, qu'un des trois eut la hardiesse de monter sur le Vaisseau: mais, au-lieu de prêter l'oreille aux discours des Hollandois, il se mit à tirer les cloux des petites fenêtres d'une cabane; & son adresse parut extrême à les cacher dans ses cheveux. Les deux autres, tournant autour du Vaisseau, tiroient de toute leur force les grandes chevilles, & s'irritoient de ne pouvoir les arracher. On jugea qu'ils n'avoient d'estime que pour le fer. Ils étoient peints du haut en bas, de diverses figures, qui sembloient représenter des serpens, des dragons, & d'autres objets monstrueux. Le fond de la couleur étoit bleu, tel que celui qui reste d'une brûlure, causée par de la poudre à canon. On leur versa du vin, dans leur Canot; mais, après l'avoir bû, ils refusèrent de rendre la coupe. Cependant, comme ils n'avoient pas donné d'autre marque de férocité, on envoya la Chaloupe au rivage, avec quatorze hommes, dont huit étoient armés de mousquets, & six de grands sabres. A peine eurent-ils touché la Terre, que trente de ces Barbares, sortant d'un bois avec de grosses massues, entreprirent de leur arracher leurs armes, & de tirer la Chaloupe à sec. Ils s'étoient déja saisis de deux Hollandois, qu'ils s'efforçoient de traîner dans le bois. Mais les Mousquetaires tirèrent sur eux trois coups, qui en blessèrent quelques-uns

Isle sans fond.

Passion des Insulaires pour les cloux.

Violence dont ils sont punis.

(*t*) Pag. 589 & 590.
(*v*) Pag. 591.
(*x*) Il paroit que c'étoit encore la même Isle que la précédente, qui est fort longue. R. d. E.

Le Maire. 1616.

uns mortellement, & qui firent prendre la fuite aux autres. Avec leurs maſſues, ils portoient une autre arme, dont le bout paroiſſoit garni de branches, ou d'épines. Ils avoient auſſi des frondes, avec leſquelles ils lançoient d'aſſez groſſes pierres, dont ils ne bleſſèrent néanmoins perſonne. On ne leur vit point d'arcs & de fléches. Quelques femmes, pouſſant de grands cris, prirent à la gorge ceux qui paroiſſoient diſpoſés à tenir ferme. Les Hollandois s'imaginèrent qu'elles vouloient les dérober au péril, & les forcer de ſe retirer (y).

Cette Iſle fut nommée l'*Iſle ſans fond*, parcequ'on n'en trouve point ſur ſes bords. Sa hauteur eſt de quinze degrés, à cent lieues de l'Iſle des Chiens. Le rivage étoit planté de palmiers; mais l'intérieur de l'Iſle paroiſſoit couvert d'eau. Une Terre ſi ingrate & des Habitans ſi ſauvages firent prendre auſſi-tôt le large aux Hollandois, malgré les gémiſſemens de leurs Malades. Ils trouvèrent la Mer aſſez unie, & ſans briſans; ce qui leur fit juger qu'il y avoit, aſſez proche, d'autres Terres au Sud. Le matin du 16, ils eurent la vûe d'une autre Iſle au Nord, dont ils s'approchèrent avec de meilleures eſpérances. Ils n'y trouvèrent pas plus de fond qu'à la précédente, & le milieu en étoit auſſi ſubmergé. Elle étoit bordée d'arbres, qui n'étoient ni des palmiers, ni des cocotiers. Les Matelots de la Chaloupe, qui allèrent ſonder juſqu'au rivage, n'apperçurent point d'hommes; mais ils découvrirent, aſſez proche du bord de la Mer, une mare d'eau douce, d'où les briſans ne leur permirent pas d'emporter plus de quatre barils. Ils ſe fournirent, plus heureuſement, d'une ſorte d'herbe qui avoit le goût du creſſon, & dont on fit cuire une pleine chaudière, qui ſoulagea beaucoup les Malades. Cette Iſle eſt à quinze lieues de celle qu'on venoit de quitter. On lui donna le nom de *Waterland*, ou *Pays d'eau*.

Iſle de Waterland.

Iſle des Mouches.

Le matin du 18, on découvrit encore une Iſle baſſe, au Sud-Oueſt, à vingt lieues de la précédente, & l'on y trouva fond ſur vingt, vingt-cinq & quarante braſſes, près d'une pointe, ſous laquelle un banc étroit s'avance en Mer, & paroît finir à la portée du mouſquet. Ceux qui deſcendirent au rivage, n'eurent pas peu de peine à traverſer les briſans. Ils entrérent aſſez loin dans un bois, d'où la vûe de quelques Sauvages les fit retourner promptement à bord. Mais ils furent ſuivis d'une légion de mouches, qui s'attachèrent, avec une étrange opiniâtreté, à leurs viſages & à leurs mains. La Chaloupe même & les rames en étoient couvertes. On ne put s'en délivrer pendant quatre jours; & l'on ne dût la fin de ce tourment, qu'à un vent frais, qui les fit diſparoître en un inſtant. On ne manqua point de donner, à l'Iſle, le nom d'*Iſle des Mouches*.

Mauvaiſe ſituation des Hollandois.

Outre les ravages du ſcorbut, le beſoin d'eau commençoit à ſe faire ſentir ſi vivement, qu'on étoit réduit à tendre des linceuls & des voiles, pour raſſembler l'eau des moindres pluyes. Le 23, à quinze degrés quatre minutes, le Vaiſſeau eut beaucoup à ſouffrir d'une groſſe Mer, dont les lames rouloient du Sud, quoique les vents fuſſent du Nord-Eſt, & particulièrement de l'Eſt & de l'Eſt quart de Sud-Eſt. Quelques-uns ſe perſuadèrent que la Terre Auſtrale, qu'on cherchoit, étoit encore à deux cens cin-

(y) Pag. 593.

cinquante lieues devant eux. Le jour d'après & le 25, les lames continuèrent de rouler du Sud; comme elles roulent ordinairement du Nord-Oueſt, dans la Mer d'Eſpagne (z). Le 3 de Mai, en courant à l'Oueſt, vers quinze degrés trois minutes, on vit, pour la première fois, des dorades dans la Mer du Sud. Suivant le calcul des Pilotes, on étoit alors à mille cinq cens dix lieues des Côtes du Perou & du Chili; immenſe éloignement, dans une Mer ſi peu connue. Les Malades ſe livroient au deſeſpoir. Enfin, le 9 à midi, on découvrit une voile, qu'on reconnut bien-tôt pour une Barque Indienne. Elle venoit du Sud; & portant au Nord, elle paſſa par le travers du Vaiſſeau. Schouten fit tirer inutilement ſes pièces de chaſſe, pour la faire amener. Sa légereté lui fit gagner le vent. Mais la Chaloupe, qui étoit encore plus fine de voiles, l'ayant jointe enfin, & n'en étant plus qu'à la demi-portée du mouſquet, lui en tira quatre coups. Auſſi-tôt, d'un aſſez grand nombre de Sauvages, pluſieurs ſe précipitèrent dans les flots, & les autres y jettèrent diverſes proviſions, telles que des nattes & des poules. Les Hollandois de la Chaloupe, n'ayant pas trouvé de réſiſtance dans la Barque, ſe hâtèrent de la conduire à bord, pour retourner au ſecours de ceux qui s'étoient jettés dans la Mer. Il n'y reſtoit que deux hommes & huit femmes, avec trois enfans à la mammelle, & quelques autres de neuf ou dix ans. On en fit ſortir les deux hommes, qui ſe jettèrent aux pieds des Officiers. L'un étoit un vieillard, qui avoit la tête griſe. On ne comprit rien à leur langage; mais on les traita fort humainement.

A quelle diſtance ils étoient du Perou.

Rencontre d'une Barque remplie de Sauvages inconnus.

La Chaloupe ne put retirer, des flots, que deux hommes, qui ſe ſoûtenoient encore ſur une rame. Ils montroient, de la main, le fond de la Mer, où ils vouloient faire entendre que leurs Compagnons étoient enſevelis. Tous ces Indiens étoient abſolument nuds, & peints de rouge; les femmes n'avoient qu'une petite pièce d'étoffe au milieu du corps. Vers le ſoir, on fit rentrer les hommes dans leur Barque. Ils y reçurent des embraſſemens fort affectueux de leurs femmes, qui les croyoient perdus. Pour quelques bijoux de verre, dont on leur fit préſent, elles donnèrent deux nattes très-fines, & quelques noix de cocos; les ſeules qui leur reſtoient, comme elles le firent entendre par leurs ſignes. En effet, on leur vit boire de l'eau de Mer, dont elles donnèrent auſſi à leurs enfans; ce que les Hollandois ne virent pas ſans admiration.

Leur tendreſſe entr'eux.

La Barque Indienne étoit d'une fabrique extrêmement ſingulière. Elle étoit compoſée de deux longs & beaux Canots, entre leſquels il y avoit quelque eſpace. Au milieu de chaque Canot, règnoient deux larges planches, d'un bois fort rouge, ſur leſquelles l'eau pouvoit couler; & d'autres planches les joignoient d'un bord à l'autre. Elles étoient fort bien liées toutes enſemble; mais elles n'alloient pas juſqu'aux deux bouts. L'avant & l'arrière étoient couverts de longues pointes, ou de longs becs, qui n'étoient pas moins capables de les garantir de l'eau. Un des Canots avoit un mât, avec une voile d'artimon & ſa vergue. Ce mât étoit terminé par un taquet. La voile étoit de nattes; & de quelque côté que vînt le vent, ces In-

Fabrique de leur Barque.

(z) Pag. 600 & précédentes.

Le Maire. 1616.

Indiens sçavoient le prendre. Ils pouvoient faire leurs navigations sans boussole, & sans autres instrumens que des hameçons pour la pêche, dont le haut étoit de bois, & le bas d'un os noir, ou d'écaille de tortue. Ils en avoient même de nacre de perles. Leurs cordages étoient bons, & de l'épaisseur d'un cable; filés ou tissus, d'une matière qui ressembloit beaucoup à celle des cabas de figues, qui viennent d'Espagne. Après avoir reçu la liberté de s'éloigner du Navire, ils prirent leur route au Sud-Est (*a*).

Isles des Cocos & des Traitres.

Le 10, en gouvernant à l'Ouest & au Sud-Ouest, on vit, à la gauche du Navire, des Terres fort hautes, à la distance d'environ huit lieues. Leur couleur paroissoit bleue. On continua d'avancer tout le reste du jour, sans en pouvoir approcher: mais le lendemain, après avoir louvoyé toute la nuit, on se trouva proche d'une Isle fort élevée, à deux lieues de laquelle on en découvroit une autre au Sud. Le Navire passa sur un banc, où la profondeur de l'eau n'étoit que de quatorze brasses, fond pierreux. Aussi-tôt qu'on l'eut passé, on ne trouva plus de fond, quoiqu'on ne fût qu'à deux lieues de la Terre. La Chaloupe fut mise en Mer. Après quelques recherches, elle revint annoncer qu'elle avoit trouvé, à la pointe de la première Isle, bon fond de sable, sur vingt-cinq brasses. On ne fit pas difficulté d'y mouiller, à la vûe de plusieurs Canots, qui bordoient le rivage. Cette Isle est proprement une haute montagne. On y découvrit un grand nombre de cocotiers, qui relevèrent le courage des Malades, & qui lui firent donner le nom d'*Isles des Cocos*. L'autre, plus longue & plus basse, s'étend de l'Est à l'Ouest (*b*).

Lorsque le Vaisseau fut établi sur ses ancres, trois petits Bâtimens Sauvages en vinrent faire le tour, & dix ou douze Canots l'abordèrent. Quelques-uns déployèrent de petits pavillons blancs, & les Hollandois en arborèrent aussi. Les Canots portoient chacun trois ou quatre hommes. Ils étoient arrondis à l'avant, aigus à l'arrière, & composés d'une seule pièce de fort beau bois rouge. En approchant du Navire, les Indiens sautoient dans l'eau & venoient à bord à la nâge, les mains pleines de noix de cocos & de racines d'*Ubas*, qu'ils troquoient pour des cloux & de la verroterie; deux marchandises dont ils paroissoient faire beaucoup de cas. Ils donnoient quatre ou cinq noix pour un clou, ou pour quelques grains de verre. Mais ils vinrent à bord en si grand nombre, que l'espace manquoit pour s'y tourner. Schouten, regrettant de n'avoir aucun abri à la pointe de l'Isle, envoya sonder autour de la Côte, pour en trouver un plus sûr. La Chaloupe ne fut pas plutôt éloignée du Navire, qu'elle se vit environnée d'une multitude d'autres Canots. Les Sauvages avoient l'air furieux, & portoient de gros bâtons d'un bois très-dur, dont la pointe étoit tranchante. Ils abordèrent la Chaloupe, dans l'intention apparemment de s'en saisir. Alors, la nécessité de se défendre força les Hollandois de tirer trois coups au milieu d'eux. Le bruit & la flamme ne parurent pas les effrayer; mais, lorsqu'au troisième coup, qui en perça un dans la poitrine, ils virent sortir la balle par le dos, & leur Compagnon tomber sans mouvement, ils ne

Effet de la mousquéterie sur les Insulaires.

(*a*) Pag. 600 & précédentes. (*b*) Pag. 601.

ne pensérent qu'à s'éloigner. Ces Insulaires avoient beaucoup de penchant au larcin. Malgré l'effroi, dont ils avoient paru saisis, un d'entr'eux, plongeant dans la Mer à la vûe des Hollandois, déroba sous l'eau un plomb de sonde. A bord du Vaisseau, ils prenoient tout ce qui tomboit sous leurs mains, & se sauvoient à la nâge avec leur proye. Les uns volèrent des oreillers & des couvertures; d'autres, des couteaux; & leur passion la plus vive étant pour le fer, ils faisoient de grands efforts pour arracher les cloux & les chevilles du Bâtiment. On se crut obligé, le soir, de hâler la Chaloupe, par précaution pour la nuit. Ils étoient hauts, robustes & bien proportionnés dans leur taille. Quoique leur nudité fût égale, ils n'avoient pas la même ressemblance dans la manière dont ils portoient leurs cheveux. Les uns les avoient courts; d'autres, frisés avec art; d'autres, tressés & liés diversement. La situation de leur Isle est à seize degrés dix minutes (c).

Le Maire. 1616.

Leur caractère.

Le lendemain, paroissant avoir tiré quelque fruit de l'expérience, ils apportèrent avec plus de modération, des noix de cocos, des bananes, des racines d'ubas, quelques petits porcs, & de grandes jarres d'eau douce. Leur ardeur ne s'exerça qu'entr'eux: chacun voulant être le premier à bord, sautoit de son Canot, & plongeoit au travers des autres, ou dessous, pour vendre ce qu'il portoit entre les dents, ou dans ses mains. Aussi-tôt qu'ils avoient fait leur marché, la plûpart retournoient à leurs Canots. Quelques-uns ne se lassoient point d'admirer la force & la grandeur du Navire. Ils se glissoient en bas, le long du gouvernail; & frappant sous l'eau contre le bordage, ils paroissoient observer sa force dans les différentes parties. Un autre Canot apporta un sanglier noir, & l'on crut connoître, à divers signes, que c'étoit un présent de la part du Roi; sur-tout, lorsque ceux qui l'avoient apporté refusèrent les présens qu'on voulut leur faire aussi. Bien-tôt le Roi vint lui-même, dans une grande Pirogue à voiles, de la forme des traîneaux dont on se sert, en Hollande, pour glisser sur la glace. Il étoit escorté de vingt-cinq Canots. Le nom de sa dignité, qu'on entendit répéter plusieurs fois, étoit *Latou*. On le reçut au son des trompettes & des tambours. Sa surprise parut assez vive, pour faire juger qu'il n'avoit jamais rien entendu d'approchant. Les Indiens de sa suite firent beaucoup d'honneurs & de caresses à l'Equipage Hollandois; ou du moins ils inclinoient souvent la tête, ils frappoient dessus avec le poing, ils faisoient d'autres postures qu'on ne pouvoit prendre que pour des civilités. Le Roi même, s'étant approché du Vaisseau, poussa de grands cris, & parut témoigner sa joye par des agitations de corps, qui furent imitées de tous ses gens. Il n'avoit rien qui le distinguât d'eux. Dans sa nudité, qui étoit la même, on ne s'appercevoit de son rang qu'à la soumission avec laquelle il étoit obéi. Schouten l'invita, par des signes, à passer à bord. Il n'eut pas la hardiesse de s'y exposer. Son fils y passa, & fut traité avec distinction. Ceux qui montèrent, avec lui, se jettèrent à genoux, baisèrent les pieds des Chefs, & marquèrent de l'admiration pour tout ce qui frappoit leurs yeux. Ils sembloient presser les Hollandois, par leurs signes, de descen-

Leurs observations sur le Vaisseau.

Forme de leurs caresses.

(c) Pag. 604 & précédentes.

LE MAIRE. 1616.

cendre fur leur Côte, & de prendre confiance à leur amitié. On reçut d'eux trois hameçons, qui pendoient à des roseaux, un peu plus gros que les nôtres, avec des crocs de nacre de perles (*d*).

Les Hollandois font trahis par les Sauvages.

LE 13, on fut follicité fi vivement, par d'autres Canots, de s'approcher de la feconde Isle, qu'enfin l'ancre fut levée par complaifance. Pendant le jour, on vit venir environ quarante-cinq Canots, qui furent fuivis d'une Flotte de vingt-trois petits Bâtimens à voile. Ces Bâtimens portoient chacun vingt-cinq hommes, & les Canots quatre ou cinq. Le commerce fe fit d'abord avec de grandes apparences de bonne-foi: mais ce prélude n'étoit qu'une préparation à la plus noire perfidie. Le Roi fe trouvoit dans un des petits Bâtimens. En vain renouvella-t'on les inftances pour le faire paffer à bord. Son obftination parut d'autant plus fufpecte, que toute fa Flotte environnoit le Vaiffeau. Enfin, il quitta fon Bâtiment pour paffer dans un Canot. Son fils paffa dans un autre, & tous leurs gens firent auffitôt un grand cri, qui étoit apparemment le fignal de l'affaut. En effet, le Bâtiment, que le Roi venoit de quitter, aborda le Vaiffeau avec autant de force, que s'il avoit efperé de le couler à fond, & de paffer par-deffus. Mais ce grand choc n'eut pas le fuccès qu'il s'étoit promis. Les étraves des deux Canots, qui foûtenoient la machine du Bâtiment, fe briférent; &, dans leur furprife, les Indiens, qui les montoient, s'élancèrent dans les flots. Alors tous les autres commencèrent à jetter une nuée de pierres, qui étoient capables d'effrayer les Hollandois. Schouten fe contenta d'ordonner une décharge de la moufquéterie, & de trois pierriers chargés de balles & de vieux cloux. Quantité d'Indiens tombèrent fans vie. Le refte, tranfporté de frayeur à la vûe d'une fi terrible exécution, fe hâta de retourner au rivage. Il y avoit beaucoup d'apparence que, pour cette entreprife, le Roi avoit raffemblé toutes fes forces; car on compta plus de mille hommes dans fa Flotte, entre lefquels on en diftingua un, qui avoit la blancheur d'un Européen (*e*).

Comment ils fe dégagent.

SCHOUTEN ne laiffa pas de faire lever l'ancre, pour fe garantir d'une nouvelle furprife. Tout l'Equipage, qui n'avoit pas eu le tems de faire affez d'eau, lui demandoit la permiffion de defcendre, & d'employer la force. Une jufte prudence lui fit réprimer cette ardeur. La première Isle, qui eft fort haute, fut nommée la *Montagne des Cocos*; & la feconde, l'*Isle des Traîtres* (*f*).

Avanture dans une autre Isle.

LE 14, on découvrit une autre Isle, à cinquante lieues des deux dernières; & le defir qu'on eut d'y faire de l'eau, lui fit donner le nom de l'*Efpérance*. Mais, ne trouvant point de fond, on mit la Chaloupe en Mer, pour fonder le long du rivage, où l'on trouva quarante braffes, fond de petites pierres molles & noires, & quelquefois vingt à trente braffes; mais toûjours fi proche de l'Isle, qu'à deux longueurs de la Chaloupe, on ceffoit abfolument d'en trouver. D'ailleurs, la Mer brifoit avec tant de violence contre la Côte, qu'il auroit été difficile d'y defcendre. On ne voyoit, dans l'Isle, que des rochers bruns, qui étoient verds au fommet, & des terres noires, plantées de cocotiers. Quelques maifons s'offroient dans l'éloi-

(*d*) Pag. 606. (*e*) Pag. 608. (*f*) Pag. 608.

loignement, & l'on apperçut même un gros Bourg. En général, cette Isle est montueuse, quoique les montagnes y soyent d'une hauteur médiocre. Pendant que la Chaloupe continuoit de sonder, on vit paroître dix ou douze Canots, qui s'en approchèrent avec des intentions suspectes. Les Hollandois, n'étant qu'au nombre de huit, se crurent obligés, pour leur sureté, de tirer quelques coups de mousquet, dont ils tuèrent deux hommes. L'un fut aussi-tôt renversé; & l'autre, après avoir essuyé pendant quelques instans le sang qui sortoit de sa playe, tomba aussi dans la Mer. Cet exemple effraya les autres; mais le Vaisseau n'en remit pas moins à la voile.

LE MAIRE. 1616.

Embarras de leurs Chefs sur leur route.

LE 18, on étoit à seize degrés cinq minutes, avec des vents de l'Ouest extrêmement variables. Schouten représenta au Conseil, qu'on avoit déja fait environ seize cens lieues, à l'Est des Côtes du Perou & du Chili, sans avoir découvert la Terre Australe qu'on cherchoit, & qu'il n'y avoit aucune apparence de réussir plus heureusement; qu'on s'étoit même avancé à l'Ouest beaucoup au-delà de son intention; qu'en continuant cette route, on se trouveroit infailliblement au Sud de la Nouvelle-Guinée, & que si l'on n'y découvroit point de passage, comme on n'en avoit aucune certitude, ni la moindre connoissance, le Vaisseau & l'Equipage couroient sans doute à leur perte, puisqu'il seroit impossible de retourner à l'Est, contre les vents d'Est qui règnent continuellement dans ces Mers: enfin, qu'il restoit fort peu de vivres, & qu'on ne voyoit aucun moyen de s'en procurer; d'où il conclut qu'il étoit nécessaire de changer de route, & de mettre le cap au Nord, pour se rendre aux Moluques par le Nord de la Nouvelle-Guinée (*g*).

Autres Sauvages dont ils ont à se défendre.

CET avis étant approuvé du Conseil, on tourna aussi-tôt les voiles au Nord-Nord-Ouest, jusqu'au lendemain, qu'avec un vent du Sud on porta droit au Nord. Le 21, on se trouva proche d'une Isle, d'où vingt Canots vinrent à bord, avec des marques extraordinaires de franchise & de douceur. Cependant, un des Insulaires, qui étoit armé d'une zagaie fort aiguë, menaça un Matelot de l'en frapper. Leurs cris, qui s'élevèrent au même moment, furent pris pour un signal d'attaque. On leur tira deux coups de canon, & quelques coups de mousquet, qui en blessèrent deux & qui disposèrent les autres à s'éloigner. Ensuite la Chaloupe s'étant approchée de la Terre avec la sonde, les Indiens de six ou sept Canots, dont elle se vit environnée, s'efforcèrent d'y entrer & d'arracher leurs armes aux Matelots. Cette violence attira sur eux une décharge de mousquéterie, qui en tua six, & qui en blessa un plus grand nombre. Dans une extrêmité moins pressante, sur-tout après tant d'exemples de la barbarie des Insulaires, on n'auroit pensé qu'à s'éloigner. Mais le Capitaine se mit lui-même dans la Chaloupe, & trouva un fort bon mouillage assez proche, dans une Baye voisine, peu éloignée d'une Rivière. La Mer y étoit fort unie: l'ancre y fut jettée devant l'embouchure de la Rivière; de-sorte qu'en descendant au rivage, sur l'un ou l'autre bord, le canon mettoit les Matelots à couvert de l'insulte des Sauvages.

LE

(*g*) Pag. 610 & 611.

Le Maire. 1616.

Liaison qu'ils font avec eux.

Forme des maisons de l'Isle.

Le même jour, on vit paroître plusieurs Canots, qui vinrent échanger paisiblement diverses provisions pour des cloux, des couteaux & des grains de verre. Ils n'étoient pas moins exercés au vol que les Habitans des autres Isles, ni moins adroits à plonger. Leurs maisons, qu'on appercevoit du Vaisseau, étoient couvertes & fermées de feuilles d'arbres, de forme ronde, & terminées presqu'en pointe. Elles avoient à-peu-près vingt-cinq pieds de tour, & dix ou douze de hauteur, avec un trou pour porte, par lequel on ne pouvoit passer qu'en se baissant jusqu'à terre. On y trouva, pour meubles, quelques herbes aussi séches que le foin, qui servent de lit aux Habitans, avec un ou deux hameçons & leurs verges; & dans quelques-unes, des massues de bois.

Les Sauvages deviennent traitables.

L'inquiétude où l'on étoit sans cesse à la vûe d'un grand nombre de Canots, qui s'assembloit de toutes les parties de l'Isle, & le refus que les Insulaires faisoient constamment de venir à bord, firent prendre au Capitaine la résolution d'envoyer à terre trois de ses gens, pour y demeurer en ôtages. On retint, en même-tems, six des principaux Sauvages, qu'on s'efforça d'apprivoiser par la bonne chère & des présens. Les autres ne marquoient pas moins d'affection aux trois Hollandois. Le Roi même leur rendit toutes sortes d'honneurs. Il tint, près d'une demie-heure, ses deux mains l'une contre l'autre, & son visage dessus, se baissant presqu'à terre, & demeurant dans cette posture, pour attendre apparemment que les Hollandois lui fissent la même révérence. Ils s'avisérent de la faire. Aussi-tôt, il baisa leurs pieds & leurs mains. Un autre Indien, qui étoit assis près de lui, pleuroit à chaudes larmes, & leur tenoit des discours auxquels ils ne comprenoient rien. Enfin, le Roi retira ses pieds de dessous son derrière, sur lequel il étoit assis; & se les passant sur le cou, il s'humilia & se roula, suivant l'expression de l'Auteur, comme un ver de terre. Les présens, qu'on lui fit, parurent lui plaire beaucoup. Cependant il marqua une passion si vive pour une chemise blanche, qu'Aris Claasz, un des trois Hollandois, avoit prise le même jour, qu'ils furent obligés d'en envoyer chercher une autre à bord pour la lui offrir. En revanche, il leur donna trois petits porcs (*b*).

Paix établie.

Après cette espèce de Traité, on ne trouva plus de difficulté à faire de l'eau. Cependant on y envoya toûjours deux Chaloupes, dont l'une étoit armée, pour défendre celle qui portoit les tonneaux. Il s'y rendit un si grand nombre de Sauvages, que les Matelots en étoient embarrassés; mais tout se passa sans desordre. Le Roi s'empressoit lui-même d'écarter les importuns, ou les faisoit chasser par ses Officiers, avec beaucoup de fermeté à se faire obéir. On ne vit pas moins d'Indiens autour du Vaisseau. Un d'entr'eux, étant monté par l'arrière, entra dans la chambre, d'où il emporta un sabre, avec lequel il eut l'adresse de s'échapper à la nâge. On dépêcha sur lui un Canot, qui ne put le joindre. Schouten fit porter ses plaintes aux Officiers du Roi. Sur le champ, ils cherchèrent le Voleur; & l'ayant amené, quelque éloigné qu'il fût déja, ils mirent le sabre aux pieds de ceux qui le redemandoient. Ils montroient avec les doigts, qu'ils lui

(*b*) Pag. 615 & précédentes.

lui passoient sur la gorge, que si son crime étoit connu du Roi, il lui en couteroit la tête. Depuis ce jour, on ne s'apperçut pas du moindre vol, à bord & sur le rivage. Le Maire. 1616.

Effet des armes à feu sur les Sauvages.

Les Insulaires redoutoient extrêmement les armes à feu. Une décharge de mousquéterie les faisoit fuir en tremblant ; mais on les épouvanta beaucoup plus, lorsqu'on leur fit entendre, par des signes, que les grosses pièces tiroient aussi. Le Roi parut desirer une fois ce spectacle. On eut cette complaisance pour lui. Sa propre attente, & toutes les assurances qu'on lui avoit données, ne l'empêchèrent pas lui-même de prendre la fuite avec tous ses gens; & lorsqu'il fut revenu avec eux, on eut peine encore à les remettre de leur frayeur. Alors Schouten ne fit pas difficulté de leur renvoyer leurs ôtages; & les trois Hollandois revinrent librement à bord. Le jour suivant, on fut agréablement surpris d'y voir venir quelques-uns des principaux Sauvages, avec leurs femmes. Ils portoient au cou des feuilles vertes de cocos, qui étoient la marque de leur grandeur, & dans les mains des branches vertes, avec une banderolle blanche, pour signe de paix & d'amitié. Ils firent les mêmes révérences qu'on avoit vû faire au Roi. Schouten les reçut dans sa chambre, où leur admiration tomba particulièrement sur une montre, une sonnette, un miroir & des pistolets. Après leur avoir fait quelques présens, pour eux-mêmes & pour le Roi, on prit l'amusement de la pêche avec eux. Entre plusieurs poissons, on trouva, dans le filet, deux rayes d'une forme extraordinaire. Outre qu'elles étoient fort épaisses, elles avoient la tête très-grosse, la peau tachetée comme un épervier, les yeux blancs, deux grandes nâgeoires, la queue étroite & fort longue, & deux petites sonnettes aux côtés. En général, si l'on excepte la queue, elles ressembloient beaucoup aux chauve-souris (i).

Rayes monstrueuses.

Visite singulière & ses circonstances.

Les Hollandois se crurent obligés à des retours de politesse. Le Maire & Aris descendirent dans l'Isle, précédés des trompettes, & portant, comme en cérémonie, un petit miroir & d'autres bagatelles pour le Roi. Ils trouvèrent, sur le rivage, un homme courbé sur des pierres, les mains jointes sur la tête & le visage contre terre. C'étoit le Roi même, & cette posture étoit une révérence. Ils le relevèrent, pour se rendre avec lui dans sa maison, qu'ils trouvèrent remplie de Spectateurs, ou de ses Officiers. On étendit deux petites nattes, sur lesquelles le Roi s'assit avec eux. Les trompettes ayant commencé alors à sonner, l'étonnement & la frayeur se répandirent également dans l'Assemblée. Un Seigneur, que les Hollandois prirent pour un second Roi, ou pour la seconde Personne de l'Isle, entra doucement, le visage tourné vers les Etrangers, quoiqu'il marchât de côté. Lorsqu'il fut devant eux, il s'élança tout d'un coup derrière leur natte, en prononçant quelques mots d'un ton d'autorité. Ensuite il fit un grand saut en l'air, pour retomber assis, les jambes croisées sous lui. Comme la chambre étoit pavée de pierres, les Hollandois s'étonnèrent qu'il ne se fût pas cassé les jambes. Il fit alors une harangue, ou une prière, après laquelle on servit une sorte de limons, à-peu-près du goût des melons

(i) Pag. 617.

LE MAIRE. 1616. lons d'eau. Le breuvage étoit composé de racines bouillies. Entre les honneurs qu'on fit aux Etrangers, on étendit quantité de nattes, pour les faire marcher dessus. Les deux Rois leur firent présent de leurs couronnes, qu'ils mirent eux-mêmes sur la tête de le Maire & d'Aris. C'étoit un cercle de plumes blanches, longues & étroites, mêlées, en quelques endroits, de petites plumes vertes & rouges, qui venoient des perroquets de l'Isle. On y voit un autre oiseau, dont l'Auteur juge que les Insulaires font beaucoup de cas, parceque tous les Conseillers du Roi en avoient un perché près d'eux sur un petit bâton. Ces animaux, qui ont quelque ressemblance avec le pigeon, sont blancs jusqu'aux aîles, & noirs dans tout le reste du corps, à la réserve de quelques plumes rougeâtres qu'ils ont sous le ventre. Le Maire offrit aux deux Rois quelques présens de peu de valeur, qui devinrent de précieuses richesses entre leurs mains.

[LE 28, le Capitaine Schouten, alla aussi à terre avec les trompettes, que le Roi aimoit à entendre. Le Roi d'une autre Isle voisine étant venu, le même jour, visiter celui-ci, ils se firent de grandes révérences, & se régalèrent de racines; mais bien-tôt après quelques cris perçans, annoncèrent un démêlé des plus vifs entr'eux. Les Hollandois crurent remarquer que le Roi étranger vouloit qu'on les retint prisonniers, & qu'on tâchat de s'emparer de leur Navire, à quoi l'autre Roi s'opposoit de toutes ses forces. Le Viceroi, ou fils du Roi, ayant passé à bord, & visité le Vaisseau, ne fut pas moins surpris qu'il l'avoit été de voir sa forme extérieure. Le soir on prit à la seine quantité de bon poisson, dont on fit présent d'une partie au Roi, qui en mangea sur l'heure, de tout crud, tête, entrailles, queue, avec une voracité étonnante. Au lever de la Lune, les Matelots allèrent danser sur le rivage avec les Sauvages, qui y prirent un plaisir extrême.]

Observations sur l'intérieur de l'Isle.

LE 29, quelques Hollandois entreprirent de visiter l'Isle. Le Roi & son frère (k), s'étant empressés de les accompagner, ils montèrent sur un terrain fort élevé, d'où ils ne virent que des lieux sauvages, & quelques vallées stériles. Ils trouvèrent une terre rouge, dont les femmes du Pays font une teinture, qui leur sert à se frotter la tête & les joues. En retournant au rivage, ils passèrent par des lieux plus rians, & plantés de cocotiers, qui étoient chargés de noix. Là, tandis qu'ils se reposoient sous ces arbres, le frère du Roi, sans autre secours qu'un petit lien qu'il s'attacha aux jambes, monta tout d'un coup, avec une agilité surprenante, jusqu'à la cime d'un des plus hauts & des plus droits. Il y cueillit des noix, qu'il apporta aux Etrangers, & qu'il ouvrit très-facilement avec un petit morceau de bois. Le Roi fit entendre à ses Hôtes qu'il avoit souvent la guerre contre les Habitans de la seconde Isle. Il leur montra des cavernes dans la montagne, & des bois qui servoient de retraite à ses Sujets, ou dans lesquels ils dressoient des embuscades. Le Maire comprit, par ses signes, qu'il demandoit le secours de leur Vaisseau pour attaquer ses Ennemis; mais on lui fit comprendre, à son tour, que cette faveur ne pouvoit être accordée. L'Auteur ne diffi-

(k) Apparemment le second Roi.

diſſimule pas qu'on y auroit pû conſentir, s'il y avoit eu quelque avantage à ſe promettre de cette expédition (*l*). Le Maire. 1616.

[Sur le midi les Hollandois revinrent à bord, amenant avec eux le jeune Roi & ſon frère, à qui l'on préſenta quelques rafraîchiſſemens. Comme on leur eut fait entendre qu'on comptoit de partir dans deux jours, ils en témoignèrent une ſi vive joye, que le jeune Roi ſortant auſſi-tôt de table, courut dans la galerie, & cria vers le rivage, pour annoncer cette bonne nouvelle aux Inſulaires. Le repas fini, le grand Roi, ou le premier Souverain, qui pouvoit être âgé de ſoixante ans, vint auſſi à bord, accompagné de ſeize de ſes Conſeillers. On leur fit le meilleur accueil qu'il fût poſſible. Le Roi paroiſſoit dans l'admiration de tout ce qu'il voyoit, & les Hollandois n'étoient pas moins ſurpris de ſes manières. Après avoir viſité tous les endroits du Vaiſſeau, il deſira de s'en retourner promptement. Les Commis le reconduiſirent juſqu'à l'entrée de ſa maiſon, où il ſe tenoit ordinairement aſſis. Enſuite ils allèrent ſe promener avec le jeune Roi juſqu'au ſoir qu'ils ſe rembarquèrent. Aris ayant fait une bonne pêche au clair de la Lune, en porta une partie au Roi, auprès de qui il trouva une troupe de jeunes filles nues, qui danſoient au ſon d'un bois creux qu'elles frappoient pour marquer la cadence.]

Figure & caractère des Inſulaires.

Ces Peuples ſont d'une taille extraordinaire. La plûpart étoient auſſi hauts que les plus grands Hollandois; & ceux qui étoient diſtingués par leur grandeur, auroient paſſé pour des géans en Europe. Ils ſont vigoureux & bien proportionnés, légers à la courſe, excellens Nageurs. Leur peau eſt d'un brun jaunâtre. Ils aiment à ſe parer de leur chevelure, qu'ils diſpoſent ſuivant leur propre goût. Les uns avoient les cheveux crépus; d'autres les avoient très-bien friſés; d'autres, adroitement noués en cinq ou ſix treſſes; d'autres enfin, hériſſés & droits ſur la tête. La chevelure du Roi étoit diviſée en une longue treſſe, qui lui pendoit, du côté gauche, juſqu'à la hanche; & le reſte étoit relevé en deux nœuds. Ses Courtiſans avoient deux treſſes; c'eſt-à-dire, une de chaque côté. Mais tous étoient nuds, ſans diſtinction de ſexe & de rang, avec une petite feuille au milieu du corps. Les femmes parurent très-laides aux Hollandois; mal faites, de petite taille, & ſi luxurieuſes qu'elles n'avoient nulle honte de ſe mêler publiquement avec les hommes, fort près même de la perſonne du Roi. Elles portent les cheveux fort courts: mais, en récompenſe, elles ont de longues mammelles, qui leur pendent comme des ſacs de cuir juſqu'au milieu du ventre (*m*).

Leur Religion & leurs mœurs.

On ne put diſtinguer ſi ces Inſulaires étoient idolâtres, ni s'ils avoient quelque autre culte que la prière qu'on croyoit leur avoir vû faire. Mais on remarqua facilement qu'ils vivoient avec auſſi peu de ſoin que les animaux des bois. Ils n'avoient aucune idée de commerce. Les préſens, qu'ils firent aux Hollandois, étoient donnés par boutades ou par ſaillies, & les Hollandois règloient leurs libéralités ſur celles qu'ils recevoient d'eux. Ils ne ſement ni ne moiſſonnent. Ils ne font aucune ſorte d'ouvrage. Leurs alimens ſe bornent aux productions naturelles de la Terre, qui ne conſiſtent guè-

(*l*) Pag. 626. (*m*) Pag. 627.

LE MAIRE. 1616.

guères qu'en noix de cocos, en ubas, en bananes & peu d'autres fruits. Les animaux qu'ils mangent, se multiplient d'eux-memes. Une partie de leurs femmes cherchent, dans les creux du rivage, les petits poissons que la Mer y laisse en se retirant. Les autres pêchent avec de petits hameçons. On prendra quelque idée de leur cuisine, dans la description d'un festin, auquel le Maire, Aris & quelques autres Hollandois eurent la patience d'assister. Elle peut trouver place au moins dans une Note (*n*). Le Roi de la seconde Isle étoit venu visiter l'autre (*o*). Il avoit amené seize porcs; & son cortège étoit composé de trois cens hommes, qui avoient, autour de la ceinture, une provision d'herbes vertes, dont ils font leur breuvage. Lorsqu'il découvrit le Roi, son voisin, il lui fit un grand nombre d'inclinations & de révérences. Il baissa le visage jusqu'à terre, en priant d'une voix fort haute, qui approchoit d'un grand cri. L'autre alla au-devant de lui, & ne le reçut pas avec moins de gestes & de contorsions. Enfin, s'étant relevés tous deux, ils entrèrent dans le *Belai*; c'est le nom que les Insulaires donnent au logement de leur Roi. L'Assemblée, qui se forma autour d'eux, étoit d'environ neuf cens hommes. Ils passèrent ensuite sur le Vaisseau Hollandois, où s'appercevant qu'on appareilloit pour remettre à la voile, ils marquèrent d'autant plus de joye, que, malgré les témoignages de confiance, ils avoient toûjours paru craindre qu'on ne se saisît de leurs Isles. Aussi cette dernière visite fut-elle signalée par de nouveaux présens. Ils s'étoient fait accompagner d'un assez grand nombre de porcs; & chacun des deux Rois en porta lui-même un sur sa tête.

Festin des Sauvages.

Ces Isles sont nommées Isles de Hoorn.

En partant, les Hollandois donnèrent, aux deux Isles, le nom d'Isles de *Hoorn*, de celui de la Ville où le Vaisseau avoit été équipé, & qui étoit la patrie de la plus grande partie de l'Equipage. La Baye fut nommée

(*n*) „ Les Habitans de l'Isle apportèrent „ quantité des mêmes herbes, dont leurs „ voisins venoient chargés. Ensuite, ils „ commencèrent tous à les mâcher. Après „ cet exercice, ils les retirèrent de leurs „ bouches; & mettant tout ensemble dans un „ grand vaisseau de bois, ils jettèrent de „ l'eau dessus, la mêlèrent & la paîtrirent avec les herbes, & présentèrent de cette liqueur aux deux Rois & à leurs Officiers, „ qui en burent. Ils en offrirent aussi aux „ Hollandois, qui crurent avoir fait assez de „ s'être trouvés présens à ce sale spectacle. „ On servit aussi-tôt, devant les Convives, „ des racines de *Cava*, qui furent distribuées „ par rangs. Le Roi étranger s'assit. Ses „ femmes & les gens de sa suite se placèrent „ derrière lui en cercle. Chacun se mit à „ manger. Après ce premier service, on „ apporta de grandes civières, de vingt à „ trente pieds de long, chargées d'ubas & „ d'autres racines, crues & rôties, qui furent aussi distribuées. Enfin, l'on présenta, aux deux Rois, seize pourceaux, auxquels, pour tout apprêt, on avoit tiré les „ entrailles. N'ayant point été lavés, ils étoient encore sanglans. On n'en avoit fait „ brûler que la soye dans les flammes; & „ pour les rôtir, on leur avoit mis des pierres ardentes dans le corps. Ensuite ils avoient été remplis d'herbes, & les foyes y „ étoient attachés avec de petites chevilles. „ Quatorze de ces animaux furent mangés „ fort avidement. Tout ce qu'on servoit devant les Rois y étoit porté sur la tête, „ par respect, & l'on se mettoit à genoux „ pour le poser devant eux. Ils envoyèrent „ les deux autres pourceaux à bord, par des „ Officiers qui les portèrent aussi sur leur tête, & qui les mirent aux pieds des Chefs „ Hollandois. Ce présent étoit accompagné d'onze petits pourceaux en vie, & „ de quelques autres de moyenne grandeur. „ Schouten & le Maire donnèrent en retour „ trois petits gobelets de cuivre, quatre couteaux, douze vieux cloux, & quelque „ verroterie ". *Ibidem*, pag. 624 & suivantes.

(*o*) C'étoit pour la seconde fois, deux jours après la première visite. R. d. E.

mée *Baye de la Concorde*, du nom du Navire. Elle eſt dans un Golfe, au côté méridional de la première Iſle. Le fond en eſt ſi aigu, qu'on n'eut pas peu de peine à lever l'ancre. Un banc de ſable, qui s'étend d'un côté, paroît à découvert dans la baſſe marée. De l'autre, c'eſt la Côte, qui eſt fort ſale le long du rivage. Ce parage eſt à quatorze degrés cinquante-ſix minutes (*p*).

Le Maire, 1616.

Différence des calculs Hollandois ſur leur route.

L'Equipage Hollandois partit fort content, de s'être rafraîchi avec ſi peu de danger, & ſur-tout d'emporter une groſſe proviſion d'eau. Après avoir gouverné tout le jour à l'Oueſt, on ſe trouva, le 1 de Juin, à la hauteur de treize degrés quinze minutes. Le 3, on fut ſurpris de n'appercevoir aucune Terre, & les Pilotes craignirent de s'être avancés bien loin derrière la Nouvelle-Guinée. Pour ſortir de cette incertitude, on fit mettre le cap au Nord. La nuit ſuivante, on étoit à douze degrés & demi. Les principaux Officiers ſoupçonnèrent qu'on étoit plus à l'Oueſt qu'on n'avoit penſé, & que la Nouvelle-Guinée étoit encore à côté d'eux. Ils réſolurent d'en conférer encore une fois avec les Pilotes, & d'examiner les pointages depuis la Côte du Perou. Celui de Schouten marquoit mille ſept cens trente lieues; un, mille ſix cens ſoixante-cinq, & toûjours en diminuant juſqu'à mille ſix cens dix. En comparant tous les calculs, on conclut que la courſe avoit été d'environ mille ſix cens ſoixante lieues. Comme on continuoit de ne découvrir aucune Terre, on prit le parti de changer de route & de porter à l'Oueſt. Le 13 à midi, la hauteur fit juger qu'on étoit à cent cinquante-cinq lieues des Iſles de Hoorn, & la couleur de l'eau parut changée. Quantité de bonites, beaucoup d'autres poiſſons, & quelques oiſeaux mêmes qui commencèrent à ſe montrer, ne laiſſèrent aucun doute qu'on ne fût proche des Terres. Cependant on avança juſqu'au 20, ſans rien découvrir. Enfin, vers le ſoir, on eut la vûe d'une Côte, à quatre degrés cinquante minutes. La prudence obligea de jetter l'ancre, dans la crainte d'y échouer. Le lendemain, on reconnut cinq ou ſix petites Iſles, qui paroiſſoient couvertes d'arbres, & de grands bancs de ſable qui s'étendoient au Nord-Oueſt. [On vit incontinent paroitre deux Canots, à-peu-près de la forme de ceux des Iſles où l'on avoit été, mais plus grands, & qui pouvoient contenir cinq ou ſix hommes. Les Sauvages qui les montoient, ne diféroient des autres que par la couleur, un peu plus noire. Ils étoient armés d'arcs & de fléches. Ce furent les premiers arcs que les Hollandois virent dans la Mer du Sud. On leur fit préſent de quelque verroterie & de cloux. Ils montroient l'Oueſt, où l'on comprit, par leurs ſignes, qu'il y avoit d'autres Iſles, & qu'on pourroit y trouver des rafraîchiſſemens. Ainſi] le mouillage étant fort mauvais, on remit le cap à l'Oueſt, en laiſſant les Iſles à quatre degrés quarante-ſept minutes. Le 22, on en découvrit douze ou treize autres, à quatre degrés quarante-cinq minutes. Elles furent laiſſées à la gauche du Vaiſſeau. On ne vit aucun courant dans ce parage (*q*).

Le 24, on apperçut trois baſſes Iſles au Sud-Oueſt, remplies d'arbres & couvertes de verdure. Mais les Côtes étoient bordées de rochers, & l'on n'y

(*p*) Pag. 629. (*q*) Pag. 632.

Le Maire. 1616.

Isles Vertes.

n'y put trouver aucun mouillage. Elles furent nommées les *Isles Vertes*. On découvrit une autre Terre avant la fin du jour, si haute en apparence, qu'étant suivie au Sud-Ouest par d'autres Terres, de la même hauteur, on la prit pour le Cap de la Nouvelle-Guinée. Cependant on se crut détrompé en approchant de la Côte; & ne reconnoissant qu'une Isle, on lui donna le nom de *Saint-Jean*, parceque c'étoit le jour de cette Fête qu'elle avoit été découverte. Après avoir rasé long-tems le rivage, sans y trouver de fond, on doubla le Cap vers le soir, & l'on entra dans une Baye, où l'on mouilla sur quarante-cinq brasses, fond de sable & de cailloux. La Mer y étoit unie, & l'eau fort bleue. Deux Pirogues s'approchèrent du bord, au clair de la Lune. Elles portoient quelques hommes noirs, qui parlèrent long-tems dans une langue inconnue. Pendant toute la nuit, on observa que les Habitans faisoient la garde sur leurs Côtes, & sur-tout à l'entrée d'une Rivière, proche de laquelle on étoit à l'ancre. Vers la pointe du jour, le tems étant fort serein & la Lune très-claire, quelques Pirogues s'avancèrent jusques sous les galeries. On leur jetta des grains de rassade, en parlant aux Sauvages d'une voix caressante, & s'efforçant de leur faire entendre, par des signes, qu'on leur demandoit des noix de cocos, des pourceaux, des bœufs, & des boucs. Ils continuèrent, pendant le reste de la nuit, de pousser des cris autour du Vaisseau, avec des marques extraordinaires de férocité. Suivant les calculs des Pilotes, cette Côte étoit à mille huit cens quarante lieues de celle du Perou (r).

Isle Saint-Jean.

Férocité des Insulaires.

Le matin du 26, on vit paroître huit autres Pirogues, dont l'une portoit onze hommes, & les autres, six ou sept. Ils tournèrent plusieurs fois autour du Vaisseau, en montrant leurs zagaies, des pierres, des massues de bois, des sabres & des frondes. On leur parla du ton le plus humain. On leur distribua quelques merceries. Mais, pour réponse, ils commencèrent à lancer des pierres & des zagaies. Cette attaque irrita l'Equipage. On fit jouer tout à la fois le gros canon & la mousquéterie. Leur grande Pirogue fut coulée à fond, avec trois ou quatre hommes; & dix ou douze hommes tombèrent sans vie. On mit aussi-tôt en Mer la Chaloupe à rames, qui, passant au travers de ceux qui se sauvoient à la nâge, en fit encore périr quelques-uns. Elle en prit trois, qui étoient fort blessés; & quatre Pirogues, dont elle se saisit, furent mises en pièces, pour servir au chauffage. Un des trois Prisonniers mourut deux heures après.

La Chaloupe retourna au rivage avec les deux autres. Comme on les avoit bien traités, &, qu'à force de signes, on leur avoit fait comprendre qu'on ne demandoit d'eux que des rafraîchissemens, ils exhortèrent apparemment leurs Compagnons à s'approcher avec des fruits; car un petit Canot se hâta de venir présenter deux petits pourceaux & un paquet de bananes. On renvoya un des Prisonniers, qui étoit fort blessé, & l'autre fut mis à dix pourceaux de rançon. Celui qu'on venoit de renvoyer, n'ayant pas la force de quitter le rivage, une troupe armée sortit d'un bois voisin, le vint prendre par-dessous les bras, & l'emmena sous quelques arbres, où s'asseiant autour de lui, ils parurent tous fort empressés à le secourir. Ces

(r) Pag. 634.

Le Maire. 1616.

Ces Barbares ont les deux oreilles & les narines percées. Quelques-uns ont un trou de plus, au diaphragme du nez; & toutes ces ouvertures servoient à soûtenir des anneaux. Leur barbe est assez longue, mais sans moustaches. Ils portoient des bracelets de nacre de perles, au-dessous des coudes & aux poignets. Leur unique vêtement est une feuille d'arbre au milieu du corps, avec une ceinture d'écorce pour la soûtenir. Ils paroissent très-robustes, & bien proportionnés dans leur taille. Leurs dents sont noires, & leurs cheveux de la même couleur; courts & crépus, mais beaucoup moins laineux que ceux des Ethiopiens. Ils ont des bonnets d'écorce d'arbre peinte, dont ils portent deux ou trois l'un sur l'autre, joints ou lacés par une espèce de cordon; ce qui leur donne l'air d'une coeffure de femme. La plûpart avoient une petite corbeille de jonc pendue au côté, dans laquelle ils mettent de la chaux pour saupoudrer, ce que l'Auteur nomme leur *Pinang* (s). Leurs civilités consistent à ôter leur bonnet, à se mettre les mains sur la tête, & à s'y mettre aussi des feuilles d'arbres, qui paroissent un signe particulier d'affection. On les prit pour des *Papous* (t). En venant à bord, ils chantoient ensemble, avec assez d'harmonie. Les poignées de leurs sabres sont ornées. Mais cette arme, & celles qu'on a nommées, ne sont que pour les Ennemis de leur Nation. Lorsqu'ils sont mécontens l'un de l'autre, leur usage est de se mordre entr'eux, comme des chiens. Tous leurs Canots ne sont pas égaux. On compta jusqu'à dix-sept couples de Rameurs sur les grands, & depuis deux couples jusqu'à dix sur les petits. Ils gouvernent également de l'avant & de l'arrière; & ces petits Bâtimens ont des châteaux comme les Galions. Cependant leur largeur ne suffit que pour deux hommes. On vit une des plus grandes Pirogues, dont les pièces étoient jointes ensemble par des coutures bien godronnées, ou frottées de térebentine.

Leur figure & leurs usages.

Leurs Pirogues.

L'Equipage fit de l'eau sans obstacle. Mais, le jour suivant, quelques Canots étant venus à bord sans y rien apporter, & sans vouloir payer la rançon du Prisonnier, on prit le parti de le mettre à terre, & de ne prendre aucune confiance à des hommes si sauvages. De la Côte, on apperçut une autre Isle au Nord. La nuit du 29, Schouten fit remettre à la voile; & dans tout le jour suivant, on ne put découvrir le bout de la Terre qu'on quittoit. Elle couroit à l'Ouest-Nord-Ouest, & au Nord-Ouest quart d'Ouest, avec plusieurs Bayes. Mais le même jour, on eut la vûe de deux hautes Isles, toutes deux au Nord de la grande; & le 30 au matin, on vit approcher plusieurs Canots, montés d'hommes noirs, qui, en arrivant à bord, rompirent leurs zagaies sur leurs têtes. C'étoit apparemment un signe de paix; mais ils n'avoient rien apporté pour la confirmer, quoiqu'ils demandassent hardiment tout ce qui s'offroit à leurs yeux. On les trouva néanmoins plus civilisés, que tous ceux qu'on avoit vûs jusqu'alors. Ils avoient le milieu du corps couvert de plusieurs feuilles. Leurs Canots étoient mieux construits que les autres, & portoient même quelques ornemens de sculpture à l'avant & à l'arrière. On observa que ces Insulaires avoient un soin

Autres Isles & divers Sauvages.

Quel soin ils ont de leur barbe.

(s) C'est le nom que les Hollandois donnent au betel. R. d. E.

(t) Pag. 637.

LE MAIRE. 1616.

soin extraordinaire de leurs barbes & de leurs cheveux, & qu'ils se les poudroient de chaux. Ils étoient venus de trois ou quatre Isles, qui paroissoient remplies de cocotiers; mais tous les signes, par lesquels on croyoit se faire entendre, ne purent en obtenir des vivres. On jugea même, le jour suivant, que la cérémonie de rompre leurs zagaies, n'avoit été qu'une ruse pour surprendre le Vaisseau. Les courans l'ayant fait dériver, dans un calme qui dura toute la nuit, il se trouva, le matin, entre une Isle de deux lieues de long & une autre Côte. Vingt-cinq Pirogues, remplies de Sauvages, ne tardèrent point à se présenter. On crut reconnoître une partie de ceux qu'on avoit vûs la veille, & Schouten ne fit pas difficulté de les laisser approcher. Il y avoit, à l'avant du Vaisseau, deux ancres à pic, & parées pour mouiller, sur chacune desquelles un Négre alla s'asseoir, la rame à la main, dans l'opinion, sans doute, qu'ils pourroient mener le Navire au rivage. Les autres tournoient à l'entour, & sembloient chercher le moyen d'y monter. Enfin, se croyant sûrs de leur conquête, ils commencèrent à lancer des zagaies & des pierres. Elles étoient poussées avec tant de vigueur, que se rompant contre les mâts & le bordage, elles en faisoient voler de petits éclats. Un Matelot fut blessé dans la première surprise, & les autres ne purent demeurer sur le pont. Mais, au fort de cette attaque, & lorsque les Sauvages se disposoient à monter à bord, on leur envoya les bordées du haut pont, & l'on fit feu de la mousquéterie. Une décharge si brusque en ayant emporté ou blessé un fort grand nombre, tous les autres prirent la fuite. La Chaloupe, qui étoit bien armée, les suivit aussitôt, & se saisit d'un Canot, dans lequel il y avoit trois hommes. L'un fut tué, un autre sauta dans la Mer, & le troisième demeura prisonnier. C'étoit un jeune homme de dix-huit ans, auquel on donna le nom de *Moyse*, qui étoit celui du Matelot blessé; & l'Isle fut nommée aussi l'*Isle de Moyse*. Ces Insulaires vivoient d'une sorte de pain, composée de racines d'arbres.

Simplicité dans leur trahison.

Sauvage pris & nommé Moyse.

Grand nombre d'Isles.

On s'éloigna de cette race perfide. L'observation méridienne fit trouver trois degrés un tiers de hauteur. Vers le soir, on rangea la Côte au Nord-Ouest, & l'on découvrit une belle Baye de sable, dans laquelle on ne crut pas devoir s'engager. Le 2 de Juillet, à trois degrés douze minutes, on vit, à la gauche du Vaisseau, des Terres basses, divisées par une grande Montagne, & une Isle basse à la proue. Le 3, après avoir été forcé par le vent, de courir à l'Ouest-Nord-Ouest, on apperçut encore de hautes Terres à l'Ouest, vers deux degrés quarante minutes. Dans les efforts qu'on fit le 4, pour se dégager des Isles, on en découvrit vingt-deux ou vingt-trois autres, grandes & petites, hautes & basses, à différentes distances entre elles, depuis deux degrés vingt-cinq, jusqu'à trente minutes. La nuit qui survint, ne permit point d'y chercher une Rade; & le lendemain à midi, on fut conduit par de meilleures espérances, vers une fort haute montagne, qu'on apperçut au Sud-Ouest. Les Pilotes avoient si peu de connoissance de leur route, que la ressemblance qu'ils trouvèrent à cette montagne avec celle de *Gunapi*, dans l'Isle de Banda, & la hauteur, qui étoit à-peu-près la même, leur firent juger qu'on étoit à la vûe de cette Isle. Mais bien-tôt, on découvrit, au Nord, trois ou quatre autres montagnes, à six ou sept lieues de la première, qui prouvèrent la fausseté de leur conjecture.

Erreur des Pilotes Hollandois.

jecture. Derrière la première montagne, on vit à l'Est & à l'Ouest une si grande étendue de Pays, partie haut & partie bas, que des deux côtés on n'en appercevoit pas la fin; & comme il s'étendoit à l'Est-Sud-Est, on crut enfin que c'étoit la Nouvelle-Guinée (v).

Le Maire. 1616.

Le 7, avant le jour, on porta vers la montagne, qui jettoit des flammes de sa cime, & qui dirigeoit le Vaisseau par cette lumière, quoiqu'elle fût mêlée de fumée & de cendres. Le jour fit connoître que c'étoit une Isle bien peuplée & remplie de cocotiers, qu'on nomma l'*Isle du Volcan* (x). Les Habitans envoyèrent quelques Pirogues, dont chacune portoit cinq ou six hommes, avec une espèce d'échaffaudage élevé sur des bâtons, qui couvroit chaque petit Bâtiment. Cette nouvelle méthode ayant paru suspecte, on employa le Négre Moyse pour prendre langue; mais il ne put se faire entendre des Sauvages. Ils étoient nuds, à l'exception du milieu du corps. Les uns avoient les cheveux courts, & d'autres les avoient longs. Leur couleur étoit plus jaune que celle de Moyse. On ne put trouver de mouillage sur leur Côte; & voyant plusieurs autres Isles au Nord & au Nord-Ouest, on porta vers un Cap uni, qui faisoit face à la proue. L'eau étoit de diverses couleurs, verte, blanche, jaune; & se trouvant plus douce que l'eau commune de Mer, on jugea qu'elle venoit de quelque Rivière qui avoit son embouchure à peu de distance. On voyoit aussi flotter des arbres & des branches, sur lesquelles on distinguoit quelquefois des oiseaux & des écrevisses. Après avoir fait de petites bordées pendant la nuit, on gouverna le matin à l'Ouest-Sud-Ouest, entre une haute Isle, qu'on avoit à la droite du Vaisseau, & des Terres moins hautes qu'on laissoit à gauche. Vers le soir, on trouva fond sur soixante-dix brasses, à peu de distance du rivage, & l'on y laissa tomber l'ancre. Les Canots, qui vinrent à bord, étoient conduits par des hommes fort singuliers, qu'on prit encore pour des Papous. Ils avoient les cheveux courts & frisés, des anneaux passés dans le nez & dans les oreilles, de petites plumes sur la tête & sur les bras, & des dents de porc autour du cou & sur la poitrine. Leurs femmes étoient affreuses. L'Auteur compare leurs longues mammelles à de gros boyaux, qui leur tomboient jusqu'au nombril, & leur ventre à des tonneaux. Elles avoient les jambes & les bras fort menus, un visage de singes, les cheveux courts, le milieu du corps médiocrement couvert, le reste nud. Chacune avoit quelque défaut particulier, comme d'être louche, boiteuse, ou bossue, & quelque marque de mauvaise santé; ce qui fit juger que l'air du Pays étoit mal sain, d'autant plus que les maisons y étoient élevées sur des pieux, à huit ou neuf pieds de terre. La hauteur de cette Côte est de trois degrés quarante-trois minutes. Quelques Sauvages, qu'on reçut à bord, apportèrent des essais de gingembre; d'où l'on conclut qu'ils étoient exercés au Commerce. On alla chercher un meilleur mouillage, dans une Baye voisine, où l'ancre fut jettée sur vingt-six brasses, fond de sable mêlé d'argile. Les Habitans de deux Villages, qui s'offroient assez proche, envoyèrent à bord deux Canots, avec quelques noix de cocos, qu'ils voulurent vendre fort cher. Ils de-

Isle du Volcan.

Sauvages qu'on croit Papous.

Etrange laideur de leurs femmes.

(v) Pag. 641.

(x) Ibidem.

LE MAIRE. 1616.

demandoient, pour quatre noix, une brasse de toile; & c'étoit à cette marchandise qu'ils s'attachoient le plus. Un Commerce si peu avantageux, joint à la rareté des vivres, qui se réduisoient à quelques pourceaux, n'arrêta pas long-tems les Hollandois. Ils se retrouvèrent le lendemain à quatre degrés; & dans l'inquiétude de leur sort, les rations furent réglées. Ils ignoroient absolument dans quelle partie du Monde ils étoient, près ou loin des Isles des Indes, & si c'étoit la Nouvelle-Guinée dont ils ne cessoient plus d'avoir la vûe. Toutes leurs Cartes ne leur offrant aucune lumière sur les Pays qu'ils découvroient chaque jour, ils n'avoient plus d'autres règles que de foibles conjectures (y).

L'inquiétude des Hollandois augmente sur leur sort.

LA course du 11, fut à l'Ouest-Nord-Ouest, avec peu de changement, le long de la Côte, qu'ils ne se lassoient pas de suivre à moins de trois lieues. Vers midi, ils doublèrent un haut Cap. Ces Terres, qui étoient en effet celles de la Nouvelle-Guinée, s'étendent la plûpart au Nord-Ouest quart-d'Ouest; quelquefois un peu plus à l'Ouest, ou un peu plus au Nord. Le 12, à deux degrés cinquante-huit minutes, ils eurent la faveur des courans, qui portoient à l'Ouest, suivant leur direction ordinaire, le long des Côtes de la Nouvelle-Guinée. Les 13 & 14, on continua de suivre la même Côte; & le 15, trois Isles basses & peuplées, qui paroissoient remplies de cocotiers, offrant un bon mouillage, depuis quarante brasses jusqu'à sept, à demie lieue de la grande Terre, on y mouilla sur un excellent fond. Les Hollandois auroient trouvé, sur le champ, du remède à tous leurs besoins, s'ils y étoient descendus avec moins d'imprudence. Mais n'ayant observé aucune précaution pour s'approcher du rivage avec la Chaloupe, les Insulaires, qui étoient sur leurs gardes, quoique naturellement fort humains, leur tirèrent une nuée de fléches, dont ils blessèrent seize hommes [entre lesquels étoit le Commis Aris, Auteur du Journal, qui eut la main percée d'une fléche.] On ne laissa point d'aborder à la plus petite des deux Isles, où dans le premier feu de la vengeance, on brûla quelques maisons dispersées. Les Sauvages de l'Isle voisine parurent furieux & poussèrent d'horribles cris: mais ils n'osoient passer d'une Isle à l'autre, dans la crainte de quelques pièces de gros canon, qui battoient le long du rivage & dans le bois, où les boulets pénétroient avec un fracas épouvantable. Le soir, ils envoyèrent demander la paix: après quoi, deux ou trois Canots étant au-dessus du vent du Vaisseau, sans oser s'en approcher, jettèrent des noix de cocos dans la Mer, afin que le courant les portât vers les Hollandois. On les pressa de venir à bord, par des signes qui leur inspirèrent enfin plus de hardiesse. Ils apportèrent quantité de noix & de bananes, du gingembre verd, & des racines jaunes qui leur tiennent lieu de saffran, pour lesquelles on leur donnoit en échange des grains de verre, des cloux & des couteaux rouillés. Ces Insulaires sont absolument nuds. On vit entre leurs mains quelques pots de fer, qui devoient leur être venus des Espagnols. Ils ne paroissoient pas surpris de la forme du Navire; & quoiqu'effrayés de l'Artillerie, ils n'en craignoient ni le bruit ni la vûe. Ils donnoient à la plus orientale de leurs Isles, le nom de *Moa*, celui d'*Insou* à

Ils font à la Nouvelle-Guinée sans le savoir.

Isles de Moa, d'Insou & d'Arimon.

(y) Pag. 643 & précédentes.

à la seconde, & celui d'*Arimon* à la dernière & la plus haute, qui est à cinq ou six lieues de la Nouvelle-Guinée (z). On ne cessa point de trouver ces Sauvages fort traitables, & d'en recevoir, à vil prix, toutes sortes de rafraîchissemens. Ils font du pain & des galetes de cassave; mais elle n'est pas comparable à celle des Indes Occidentales. LE MAIRE. 1616.

Le 20, on leva l'ancre, pour continuer de suivre la Côte à l'Ouest-Nord-Ouest. On eut, à un degré treize minutes (a), la vûe de plusieurs Isles, vers lesquelles on étoit porté par les courans; ce qui n'empêcha point qu'ayant trouvé un fort bon fond sur treize à quinze brasses, on ne mouillât, le soir, avec d'autant plus de confiance, qu'on n'avoit point apperçu de feu dans l'Isle voisine. Cependant la pointe du jour fit découvrir six grands Canots, avec des aîles & de l'acastillage. Les Sauvages, qui les montoient, s'approchèrent timidement, quoiqu'armés d'arcs & de fléches. Ils montroient, de loin, du poisson sec, des noix de cocos, du tabac, & un petit fruit, qui ressembloit à nos prunes. On les encouragea par des signes de paix & d'amitié. D'autres Canots, qui paroissoient venir de la même Isle, apportèrent des vivres & quelques porcelaines de la Chine. Leur tranquillité, à la vûe du Navire & du canon, fit juger qu'ils connoissoient les Vaisseaux de l'Europe. Ces Sauvages avoient la peau plus jaune & la taille plus haute que ceux des Isles précédentes. La plûpart portoient aux oreilles des anneaux de verre, qu'ils ne pouvoient avoir reçus que des Espagnols. Toutes ces apparences soûtenoient le courage des Hollandois; mais elles ne jettoient pas plus de jour sur leur navigation. Le 24, ils se trouvèrent à la hauteur d'un demi degré. Leur course fut au Nord-Ouest & à l'Ouest-Sud-Ouest, le long d'une belle & grande Isle, qu'ils nommèrent l'*Isle de Schouten*, du nom de leur Capitaine. Ils donnèrent, à sa pointe orientale, le nom de *Cap de Bonne-Espérance*, parceque trouvant, dans leurs Cartes, des Isles à l'Est de Banda, ils se flattèrent que ce Cap pouvoit être une pointe de ces Isles, & que la route étoit libre pour arriver à Banda, par le Sud. Cependant comme l'Isle de Schouten s'étendoit jusques sous la Ligne, ils craignirent aussi que ce ne fût une de celles qui sont marquées dans les Cartes à l'Ouest de la Nouvelle-Guinée jusqu'à la Ligne. Dans cette supposition, ils s'exposoient à tomber dans quelqu'un des Golfes de Gilolo. Schouten, embarrassé de ce doute, prit le parti de monter promptement au Sud ou au Nord. Le vent, qui venoit alors de l'Est, amena, autour du Navire, une prodigieuse quantité de poisson, d'herbes & de feuilles; mais on ne trouva point de fond à la vûe continuelle de la Côte. L'Equipage étoit consolé par l'abondance & la fraîcheur des vivres. Entre les fruits qu'on avoit tirés des dernières Isles, il y en avoit un qui étoit jaune en dedans, ou couleur d'orange, & verd en dehors; mais creux, rempli de pepins, & plus petit que le melon, auquel il ressembloit assez par le goût. On en mangea beaucoup, avec du sel & du poivre; & les Malades mêmes le trouvèrent fort sain.

Sauvages qui connoissoient les Européens.

Isle de Schouten.

Nouveau Cap de Bonne-Espérance.

Le 25, on découvrit à la gauche du Vaisseau, une grande étendue de Pays

(z) Pag. 646.

(a) L'Edition de Paris porte à *treize degrés*, ce qui fait une erreur bien considérable. R. d. E.

Le Maire. 1616.

Divers Pays reconnus par les Hollandois.

Pays, de hauteur inégale, qu'on laissa au Sud-Sud-Ouest. Le 26, on eut la vûe de trois Isles; & le 27, à la hauteur de vingt-neuf minutes, on vit au Sud de hautes Terres & d'autres basses, qu'on rangea toûjours à l'Ouest-Nord-Ouest. La nuit du 28 au 29, on se ressentit, au milieu des flots, d'un grand tremblement de terre. Les Matelots effrayés sautoient hors de leurs cabanes, sans pouvoir comprendre d'où venoient les terribles secousses qui ébranloient le Vaisseau, sur-tout dans un parage où l'on ne trouvoit pas de fond. Le 30, on entra dans un grand Golfe, qui paroissoit environné de Terres. Ce jour fut épouvantable, par un tonnerre & des éclairs qui sembloient couvrir le Vaisseau de flammes. Ils furent suivis d'une pluye si extraordinaire, que les plus anciens Matelots n'avoient rien vû de semblable (*b*). Les dangers du climat, & la crainte de ne pas trouver, dans le Golfe, d'autre ouverture que son entrée, firent mettre le cap au Nord. Le soir du 31, on passa pour la seconde fois sous la Ligne; & l'on mouilla sur douze brasses, près d'une Isle déserte, à peu de distance du Continent. On se trouva le lendemain, à quinze minutes de Latitude du Nord. Le 3 Août, un banc de sable fort large, à quarante-cinq minutes, ôta presqu'entièrement la vûe des Terres. On jugea, par cette hauteur, qu'on étoit à l'extrêmité de la Nouvelle-Guinée, après avoir fait plus de deux cens quatre-vingt lieues le long des Côtes. Les courans portoient à l'Ouest-Sud-Ouest. Excellent fond, néanmoins, depuis quarante brasses jusqu'à douze. Le même jour, on vit des baleines & des tortues. Vers le soir, deux Isles se présentèrent à l'Ouest (*c*).

Tremblement de terre ressenti en Mer.

Leurs nouvelles incertitudes.

Le 4, on observa que la direction des courans étoit à l'Ouest; & la course étant au Sud-Sud-Ouest, on eut la vûe de sept ou huit Isles, qui obligèrent de passer toute la nuit au large, dans la crainte de dériver trop sur les Côtes. On gouverna le lendemain au Sud & au Sud-Est; mais un vent contraire força les Pilotes de s'approcher d'une Isle, où la Chaloupe ne put trouver de fond que sous le rivage, à quarante-cinq brasses. Trois Pirogues, qui l'abordèrent aussi-tôt avec la banière blanche, ne firent pas difficulté de la suivre jusqu'au Vaisseau.

Les Hollandois arrivent aux Moluques.

Elles portoient des montres de féves & de pois des Indes, du riz, du tabac, & trois oiseaux de paradis, dont l'un étoit blanc & jaune. Les Indiens, qui s'approchoient avec tant de confiance, n'avoient pas laissé de témoigner quelque frayeur, en reconnoissant des Hollandois: mais ce n'étoit plus des Sauvages, dont la barbarie étoit redoutable après les Traités les plus saints, & jusqu'au milieu de leurs caresses. Ils portoient des ceintures d'assez belle toile. Quelques-uns même avoient des caleçons de soye, des turbans, des bagues d'or & d'argent aux doigts, & les cheveux d'une admirable noirceur. On étoit embarassé à distinguer leur Nation, lorsqu'en prêtant l'oreille à leur langage, Aris, qui entendoit le Malais, crut distinguer plusieurs mots Ternatois, & quelques termes Espagnols. Quelle consolation pour un Equipage languissant, qui étoit encore composé de quatre-vingt-cinq hommes, mais la plûpart épuisés de fatigue ou consumés de maladies, & tous également consternés de l'incertitude de leur sort! Ils

(*b*) Pag. 650. (*c*) Pag. 651.

Le Maire. 1616.

Ils s'empressèrent de demander aux Indiens le nom de leur Isle & celui de leur Nation. A la vérité, rien ne put leur faire obtenir cet éclaircissement; mais le refus même de ces Insulaires, joint à d'autres circonstances, leur fit juger qu'ils étoient à l'extrémité orientale de Gilolo, qui s'étend à l'Est par trois langues de terre, & que ceux, qui paroissoient craindre de s'expliquer, étoient des Sujets du Roi de Tidor, Ami des Espagnols. Cette conjecture fut vérifiée. On alla mouiller assez près du rivage; & l'on apprit dans un Bourg, nommé *Soppi*, que l'Isle voisine, nommée *Maba*, d'où les trois Pirogues étoient venues, relevoit du Roi de Tidor. Les Matelots d'une Pirogue Ternatoise, qui arriva quatre jours après, dans la Baye de Soppi, s'empressèrent de venir raconter à Schouten, qu'il y avoit actuellement près de vingt Vaisseaux, Hollandois & Anglois, autour de Ternate (d); & peu de jours après, il se revit effectivement dans une nombreuse Flotte de sa Nation (e).

Ils y trouvent une Flotte de leur Nation.

Le reste du Journal laisse à desirer un peu plus de lumière, sur deux points fort intéressans. L'un est la saisie du Vaisseau de Schouten, dont le Gouverneur Général des Hollandois se mit en possession, au nom de la Compagnie des Indes: mais on trouve heureusement de quoi suppléer à cette omission, dans une curieuse remarque de la Relation de Georges Spilberg, qui, s'étant rendu aux Indes Orientales par le Détroit de Magellan, se trouvoit alors dans l'Isle de Java, où il fut chargé par le Gouverneur Général, de conduire en Hollande le Vaisseau qui avoit été saisi, & de prendre, sur son bord, le Maire & Schouten (f). Le second point, qu'on regrette de trouver mal éclairci, regarde la mort de le Maire, qui, étant arrivée dans son passage, le priva des récompenses auxquelles il venoit d'acquerir de si justes droits, par le succès de son entreprise, & ne lui laissa, dans ses derniers momens, que le stérile plaisir d'avoir immortalisé le nom de son père & le sien. Il est surprenant que les deux Journaux ne s'accordent pas même sur le jour de sa mort. Celui d'Aris Claesz nomme le 31 de Décembre (g). L'autre, le 22 (h).

Supplément au Journal de Claesz.

Relation du Voyage de Georges Spilberg.

A

(d) Pag. 654 & précédentes.

(e) Pag. 658.

(f) „ Le 20 Septembre 1616, nous vîmes arriver, à Jacatra, le Vaisseau nommé la *Concorde* de Horn, commandé par Jacques le Maire, qui étoit parti de Hollande le 14 Juin 1615, & venu par le Sud de Magellan. Mais quand on sçut qu'il n'étoit pas chargé par la Compagnie générale, & qu'il avoit fait le Voyage sans sa participation, le Président Jean Pieterſz *Coen*, le fit confisquer au profit de la Compagnie, & distribua l'Equipage sur les autres Vaisseaux. Pendant leur longue navigation, ces gens-là n'avoient découvert ni de nouvelles Terres, ni de nouveaux Peuples, avec qui l'on pût trafiquer. Ils disoient seulement qu'ils avoient trouvé un nouveau passage, autre que celui par lequel on passoit ordinairement; quoiqu'il n'y eût pas d'apparence, puisqu'ils avoient employé justement quinze mois & trois jours dans leur Voyage jusqu'à Ternate, & que de leur aveu ils avoient eu des vents favorables: outre que n'ayant qu'un Vaisseau, ils n'avoient pas été sujets aux retardemens, qu'on ne peut guères éviter en compagnie, parcequ'il faut s'attendre les uns les autres. Ces prétendus faiseurs de découvertes, qui se vantoient d'avoir passé par un nouveau Détroit, étoient fort étonnés de ce que la Flotte de l'Amiral Spilberg avoit pris terre à Ternate si longtems avant eux". *Voyage de Georges Spilberg*, *pag.* 564 & 565.

(g) Pag. 661.

(h) Le 14 de Décembre 1616, l'Amiral Spilberg, faisant voile pour retourner en Hollande, prit à bord Jacques le Maire, qui avoit été Président sur la *Concorde* de Horn, Vaisseau confisqué. Le Maire mourut, dans ce Voyage, le 22 du même mois. Tout le monde fut affligé de sa perte, parceque c'étoit un homme d'intelligence & d'expérience pour la navigation. *Ibidem*, pag. 566.

Le Maire. 1616.

Remarque de Claefz fur la perte que la Concorde fit d'un jour.

A l'occafion de la faifie du Vaiffeau, Claefz obferve que l'Inventaire de tout ce qu'il contenoit, fut achevé le Lundi, premier jour de Novembre, fuivant le compte de l'Equipage; mais que, fuivant le compte du Confeil des Indes, il ne le fut que le Mardi, fecond jour du même mois. La caufe de cette différence venoit, comme on l'a remarqué dans quelques autres occafions, de ce qu'en partant de Hollande, le Vaiffeau la *Concorde* avoit couru à l'Oueft. Après avoir fait, par cette route, le tour de la Terre avec le Soleil, il fe trouvoit certain qu'il avoit été une nuit de moins que ceux qui étoient venus de l'Oueft à l'Eft, & que ceux-ci au contraire avoient gagné l'efpace d'un jour. Ce jour gagné d'un côté, & cette nuit perdue de l'autre, faifoient néceffairement une différence de vingt-quatre heures; & pour s'accommoder au compte des Hollandois de Java, l'Equipage de la *Concorde* perdit un jour, c'eft-à-dire que paffant du Lundi au Mercredi, il n'eut, dans cette femaine, que fix jours à compter (*i*).

Fruit de la découverte du Détroit de le Maire.

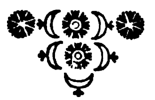
Ajoutons, pour l'honneur d'Ifaac le Maire & de Jacques fon fils (*k*), que leur Patrie ne tarda pas long-tems à recueillir le fruit de leurs travaux. Six ou fept ans après la découverte du Détroit, par lequel le nom de le Maire s'eft illuftré, les Etats Généraux & le Prince Maurice de Naffau prirent la réfolution de faire vifiter le même paffage, par une Flotte d'onze Vaiffeaux, qu'ils y envoyèrent fous le Commandement de l'Amiral Jacques l'*Hermite*. Toutes les Obfervations de Jacques le Maire & de Schouten furent vérifiées; & ce fameux Détroit eft devenu la route commune de tous les Navigateurs qui, connoiffant les dangers de celui de Magellan, veulent fe rendre avec moins de lenteur & plus de fûreté dans la Mer du Sud, ou pénétrer jufqu'aux Indes Orientales par le Sud-Oueft (*l*).

(*i*) Pag. 661.

(*k*) Remarquez que le père de Jacques le Maire fe nommoit *Ifaac*, & que c'eft à lui qu'on doit le projet du Voyage; mais que ce projet fut exécuté par le fils. Nos Hiftoriens & nos Géographes ont fouvent confondu l'un & l'autre.

Nota. Comme M. Prevoft l'a fait lui-même au commencement de ce Voyage. R. d. E.

(*l*) L'Auteur du Journal de Jacques l'Hermite, qui fe trouve auffi au quatrième Tome du Recueil de la Compagnie Hollandoife, ne déguife point la principale intention des Hollandois, dans la recherche & la vérification de ce paffage. „ Tous les Politiques, dit-il, „ ont jugé qu'il n'y avoit pas de meilleur „ moyen pour réduire l'Efpagne fur l'ancien „ pied, & pour faire ceffer les tyrannies „ qu'elle exerçoit en divers endroits de l'Europe, que de lui enlever tout ce qu'elle „ poffédoit en Amérique, ou du moins de „ lui en faire perdre les revenus. C'eft dans „ cette vûe qu'on a tenté tous les paffages „ au Nord & au Sud". *Pag.* 663.



Voyage

Voyage d'Engelbert Kæmpfer, au Japon.

TOUS les Voyages de ce Recueil, qui ont eu jusqu'à présent quelque rapport au Japon, n'étoient qu'un prélude, pour la Relation dont on va donner l'Extrait. Quelques peintures, dispersées dans le cours des premiers Volumes, répondroient mal à l'idée qu'on a dû se former d'une si belle & si riche Contrée. Mais sa situation, qui appartient également aux Voyages par l'Est & par l'Ouest, semble demander l'ordre & les gradations qu'on a pris soin d'observer. Commençons ici par de justes éclaircissemens sur l'Auteur, dont nous allons emprunter les lumières (*a*). INTRODUCTION.

SON Traducteur nous apprend qu'*Engelbert Kæmpfer* étoit né le 16 de Septembre 1651, à *Lemgow*, petite Ville du Cercle de Westphalie, & que son père, Ministre de cette Ville, n'ayant rien épargné pour son éducation, il se distingua, dès sa première jeunesse, par ses progrès dans les Langues étrangères & dans toutes les Sciences. Cependant son principal objet fut la Médecine & l'Histoire Naturelle. Après avoir paru avec éclat, dans plusieurs grandes Villes d'Allemagne & de Pologne, il se rendit en Suede, où de plusieurs offres, par lesquelles on s'efforça de l'attacher au service de la Nation, il accepta l'Office de Sécretaire d'une Ambassade, que le Roi Charles XI. envoyoit à la Cour de Perse. Il partit de Stockholm, le 10 de Mars 1683, avec M. *Fabricius*, Ambassadeur Suedois; & passant par la Russie pour s'embarquer sur la Mer Caspienne, il arriva heureusement à *Nisabad*, d'où il se rendit à *Siamachi*, Capitale de la Province de *Schirvan*. Dans la nécessité d'attendre les ordres de la Cour de Perse, il employa cet intervalle à visiter autour de lui tout ce qui lui parut digne de sa curiosité. C'est à ces savantes & laborieuses courses, que le Public doit son Recueil d'observations (*b*) sur ce qu'il nomme les *sept Merveilles* de la Peninsule d'*Okesra* (*c*). Ensuite, pendant le séjour qu'il fit en Perse, il se mit en état de donner, dans le même Ouvrage, une idée exacte de ce grand Royaume. L'Ambassadeur Suedois ayant terminé ses négociations vers la fin de l'année 1685., Kæmpfer, entraîné par son goût pour les Voyages, prit congé de lui, pour entrer au service de la Compagnie Hollan- Extrait de la Vie de Kæmpfer.

(*a*) Son Voyage, publié d'abord en Allemand, a été traduit en François, par M. *Naudé*, Réfugié François, à Londres, d'après la Traduction Angloise de M. *Scheuchzer*, de la Société Royale de Londres, sous le titre d'*Histoire Naturelle, Civile & Ecclésiastique de l'Empire du Japon*. Edition de 1732, à la Haye, chez *Gosse* & *Neaulme* trois volumes *in*-12.

Nota. M. Prevost se trompe, en supposant que ce Voyage fut publié d'abord en Allemand. Le Chevalier *Hans Sloane* l'acheta en Manuscrit, & M. Scheuchzer le traduisit de cette Langue en Anglois. R. d. E.

(*b*) Sous le titre d'*Amœnitates Exoticæ*, Ouvrage publié en 1712.

(*c*) Entr'autres, la Ville de *Baku*, sur la Mer Caspienne; les Monumens de l'Antiquité, qui restent dans le voisinage; les Fontaines de Naphte; la Campagne brûlante; le Lac bouillant; la Montagne qui renferme, dans son sein, une terre fine pour les Potiers, &c.

INTRODUCTION.

landoise à titre de Chirurgien, en chef, d'une Flotte de cette Nation, qui croisoit alors dans le Golfe Persique; emploi moins honorable que celui qu'il abandonnoit, & moins digne aussi de sa qualité de Médecin; mais plus convenable à la passion qu'il avoit de voyager. Il partit aussi-tôt pour Bander-Abassi, où quelques infirmités le retinrent jusqu'à la fin de Juin 1688. Le tems, qu'il put dérober à la maladie, fut encore employé à de curieuses recherches (*d*).

La Flotte, qu'il joignit enfin, ayant ordre de toucher à divers Etablissemens Hollandois, dans l'Arabie heureuse, dans les Etats du Grand Mogol, sur la Côte de Malabar, dans l'Isle de Ceylan, dans le Golfe de Bengale & dans l'Isle de Sumatra, il saisit avidemment chaque occasion de s'instruire. Batavia, où il arriva au mois de Septembre 1689, lui fournit un autre champ. Après son Voyage au Japon, qui fut d'environ deux ans & demi, il revint en Europe, au mois d'Octobre 1693. L'année d'après, il prit le degré de Docteur en Médecine, dans l'Université de Leyde. Ce fut à cette occasion qu'il publia dix remarques, des plus singulières qu'il eût faites dans ses Voyages (*e*). Etant retourné dans sa Patrie, il finit ses courses, en 1700, par un heureux mariage; & sa constitution s'étant fort altérée vers l'année 1715, il mourut à Lemgow le 2 de Novembre 1716, âgé d'environ soixante-cinq ans. Son mérite fut célébré par un Discours funèbre, imprimé dans la même Ville.

Jugement critique sur son Ouvrage.

Empruntons son éloge critique d'un de nos bons Ecrivains, dont personne ne disconviendra que le jugement doit être particulièrement respecté, sur une matière qui a fait long-tems le sujet de son travail.

„ On ne peut refuser à Kæmpfer, dit le Père de Charlevoix, la justice de

(*d*) Il nous a valu, dit le Traducteur, sa Description de la Montagne *Benna*, dans la Province de *Laar*, celle de ses Plantes & de ses Animaux, du Bezoar, de l'animal dans l'estomac duquel il se trouve, des bains chauds, d'un baume particulier, & de mille curiosités qu'on observe sur cette montagne; celle de la Mumie naturelle, ce baume précieux, qui dégoute d'un rocher dans la Province de *Daar*, & qu'on recueille une fois l'année avec beaucoup de pompe & de cérémonie, pour l'usage du Roi de Perse seul; ses observations sur l'*Assa-Fœtida*, ou la plante qui produit cette drogue, & sur la manière de la recueillir & de la préparer; ses remarques sur la *Vena Medinensis* des Ecrivains Arabes, ou sur ce qu'il nomme le *Dracunculus*, ver singulier, qui se nourrit dans les interstices des muscles en différentes parties du corps humain; sa description du sang de dragon oriental, qui vient, dit-il, d'un palmier conifére; sa curieuse histoire du palmier dactylifére, qui croit en Perse, de ses différentes espèces, de sa culture, & de son usage; enfin un grand nombre d'autres observations, qui n'ont pas encore vû le jour. *Vie de l'Auteur*, pag. 13 & 14.

(*e*) Sur le célèbre *Agnus-Scythica*, ou *Borometz*, prétendu Zoophite, qu'il démontre pour une fiction, occasionnée peut-être par la ressemblance du mot Borometz, avec le nom Russien *Boranetz*, & le nom Polonois *Borannek*, qui signifient une espèce particulière de moutons, qu'on voit aux environs de la Mer Caspienne, dans la Tartarie Bulgarienne & dans le Korasan; sur le goût amer des eaux, dans la Mer Caspienne; sur la véritable Mumie de Perse, nommée *Mumina-bi*; sur la Torpille, poisson singulier, qui engourdit les doigts de ceux qui le touchent; sur le sang de dragon oriental; sur le *Dracunculus*, ou *Vena Medeni* des Ecrivains Arabes; sur l'*Andrum*, sorte d'hydrocele, ou de rupture aqueuse, & sur le *Pericol*, ulcère aux jambes; deux maladies communes entre les Malabares; sur la manière Japonoise de guérir la colique, par l'acuponction; sur le *Moxa*, caustique dont les Chinois & les Japonois font un fréquent usage. *Ibid.* pag. 17.

INTRODUCTION.

„ de convenir que ses Mémoires sont remplis de recherches curieuses, touchant l'origine des Japonois, les richesses de leur Pays, la forme de leur Gouvernement, la police de leurs Villes; d'avoir débrouillé mieux que personne les différens systêmes de leur Religion; de nous avoir donné des Fastes Chronologiques de cet Empire, des Descriptions qui intéressent, une Histoire Naturelle de ces Isles assez exacte, & d'assez bonnes observations pour la Géographie : mais il s'en faut bien que tout celà remplisse le titre d'*Histoire du Japon*, qu'on a donné à son Ouvrage, où l'on ne voit que des traits détachés de l'Histoire ancienne & moderne, en très-petit nombre, & la plûpart puisés dans des sources fort peu sûres. En un mot, presque tout ce qui manquoit aux Histoires précédentes, se trouve ici; mais on n'y voit rien de ce qu'elles contiennent. C'est le Journal d'un Voyageur curieux, habile, sincère, qui s'est un peu trop fondé sur des traditions populaires; mais ce n'est pas une Histoire.

„ Le Traducteur Anglois a mis, à la tête de sa Traduction, une Préface qui contient des remarques fort sensées & fort recherchées sur tout ce qui est au Nord du Japon; & la Carte, dont il a pris soin de l'enrichir, est la moins imparfaite qu'on ait eue, jusqu'à présent, de cet Empire (*f*)".

Comme le principal reproche du Père Charlevoix regarde les sources de l'Ouvrage, qu'il traite de peu sûres, & l'excès de confiance, dont il accuse l'Auteur, pour les traditions populaires, il est juste de faire parler un moment Kæmpfer pour sa propre défense, avec l'avantage d'être reconnu, par son Critique, pour un Voyageur habile & sincère.

Kæmpfer défendu par lui-même.

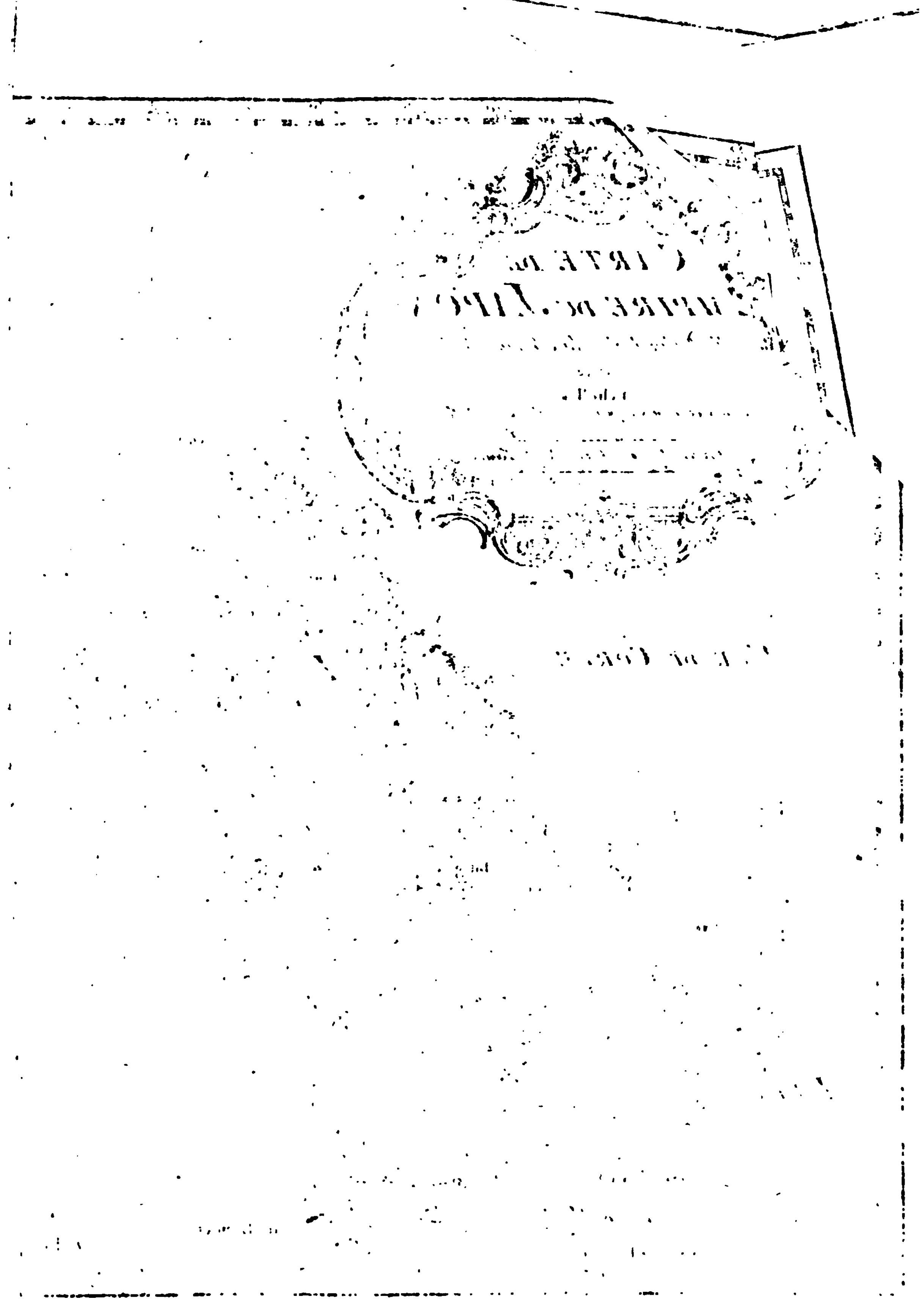
„ Je puis protester, dit-il, dans sa Préface, que la description & l'idée, que je donne des choses, quoique peut-être imparfaite & sans élégance, est exactement conforme à la vérité, sans embellissement, & telle que les choses m'ont paru. Il est vrai que, quant aux affaires sécrettes de l'Empire, je n'ai pû m'en procurer des informations amples & détaillées. Depuis l'extirpation de la Religion Romaine, les Marchands Hollandois & Chinois sont comme emprisonnés. L'Empire est fermé à toute sorte de commerce & de communication avec les Etrangers; & la réserve des Naturels doit être extrême, avec ceux qui sont tolérés dans l'Empire. Les Japonois, qui ont le plus de liaison avec nous, sont obligés, par un serment solemnel, de ne pas nous entretenir sur les affaires d'Etat & de Religion. On les engage, par ce serment, qui se renouvelle chaque année, à s'observer & à se trahir mutuellement. Mais quelque grandes que soyent ces difficultés, elles ne sont pas insurmontables. En premier lieu, cette Nation respecte peu les sermens qu'elle a prêtés au nom de certains Dieux ou Esprits, que plusieurs n'adorent point; & que la plûpart ignorent. La crainte du supplice est ordinairement

(*f*) Elle contient aussi un Catalogue des Auteurs, qui ont écrit sur le Japon, avec un jugement critique de leurs Ouvrages; & les noms de divers Livres Japonois, que Kæmpfer rapporta de son Voyage.

INTRODUCTION.

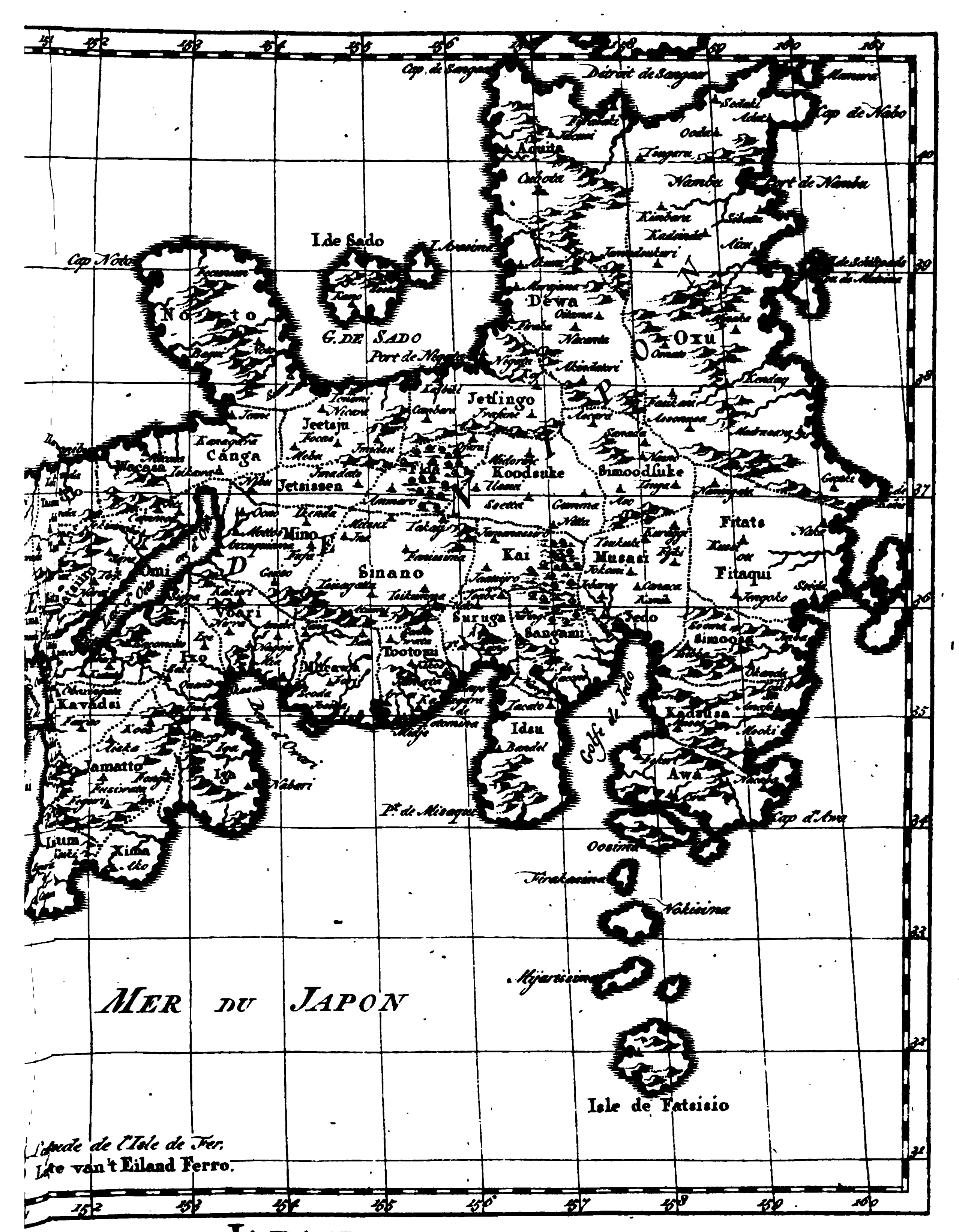
„ ment le seul motif qui les arrête. D'un autre côté, si l'on met à part „ l'orgueil & l'humeur guerrière des Japonois, ils sont civils, polis, cu- „ rieux, autant qu'aucune Nation de l'Univers, aimant le commerce & la „ familiarité des Etrangers, & souhaitant avec passion d'apprendre leurs „ Histoires, leurs Arts & leurs Sciences. Mais, comme nous ne sommes „ que des Marchands, qu'ils placent au dernier rang des hommes, & „ que, d'ailleurs, l'extrême contrainte dans laquelle on nous tient, ne „ peut guères leur inspirer que de la jalousie & de la défiance, nous ne „ pouvons nous concilier leur amitié, que par nôtre libéralité, par nôtre „ complaisance, & par tout ce qui est capable de flatter leur vanité. C'est „ ainsi que j'acquis plus de faveur, auprès de nos Interprêtes & des Offi- „ ciers qui venoient chaque jour chez nous, que personne n'avoit pû s'en „ flatter, depuis les règlemens auxquels nous sommes assujettis. En leur „ donnant des conseils, des médecines, des leçons d'Astronomie & de „ Mathématiques, des cordiaux & des liqueurs de l'Europe, je pouvois „ leur faire toutes les questions qui me venoient à l'esprit. Ils ne me re- „ fusoient aucune instruction; jusqu'à me réveler, lorsque nous étions „ seuls, les choses mêmes sur lesquelles ils doivent garder un secret invio- „ lable. Ces informations particulières m'ont été d'un grand usage, pour „ recueillir les matériaux nécessaires à l'Histoire du Japon, que je médi- „ tois. Cependant, peut-être ne me serois-je jamais vû en état d'exécu- „ ter mon dessein, si, parmi d'autres occasions favorables, je n'avois eu „ le bonheur de rencontrer un jeune homme sage & discret, par l'entre- „ mise duquel je reçus les lumières qui me manquoient encore. Son âge „ étoit d'environ vingt-quatre ans. Il entendoit, en perfection, le Japo- „ nois & le Chinois. A mon arrivée, on me le donna pour me servir, & „ en même-tems pour étudier, sous moi, la Médecine & la Chirur- „ gie. Le bonheur qu'il eut de traiter avec succès, sous ma direction, „ l'*Ottona*, qui est le principal Officier de nôtre Isle, lui fit obtenir la per- „ mission de demeurer à mon service, pendant mon séjour au Japon, qui „ fut de deux ans. Ce Seigneur souffrit même qu'il m'accompagnât dans „ nos deux Voyages à la Cour; c'est-à-dire, qu'il allât quatre fois d'une „ extrêmité de l'Empire à l'autre; faveur qui s'accorde rarement à des per- „ sonnes de cet âge, & qu'on n'avoit jamais accordée à qui que ce soit, „ pour un tems si long. Comme je ne pouvois guères parvenir à mon but, „ sans lui apprendre le Hollandois, je lui enseignai cette langue avec tant „ de soin, qu'en une année il l'écrivoit & la parloit mieux qu'aucun de nos „ Interprêtes. J'ajoûtai, à ce bienfait, les meilleures leçons d'Anatomie „ & de Médecine, dont je fusse capable; à quoi je joignis encore de gros „ gages. En récompense, il me fit avoir des instructions aussi étendues „ qu'il étoit possible, sur l'état de l'Empire, sur le Gouvernement; sur la „ Cour Impériale, sur la Religion établie dans l'Etat, sur l'Histoire des „ premiers âges, & sur ce qui se passoit chaque jour de remarquable. Il „ n'y avoit aucun livre, sur aucune sorte de matière, qu'il ne m'apportât „ d'abord, & dont il ne m'expliquât ce que je voulois sçavoir. Comme il „ étoit souvent obligé d'emprunter ou d'acheter des uns & des autres, je

„ ne





KAART VAN HET K
Door den Hr. Bellin, Ingenie



…IIZERRYK JAPAN,
…nieur des Fransen-Zeevaards, 1752.

„ ne le laissois jamais sortir, sans lui donner de l'argent, pour se mettre en „ état de me satisfaire (g)". INTRODUCTION.

Il semble que ces explications, d'un homme *habile* & *sincère*, peuvent recevoir ici le nom de Défense ou d'Apologie, quoiqu'elles ayent précédé l'accusation. Ajoûtons que le Père de Charlevoix n'a pas fait difficulté d'employer ce qu'il y a de plus utile & de plus curieux dans Kæmpfer, & qu'il l'a donné tout entier dans un autre ordre. A l'égard de la qualité d'Historien, qu'il lui refuse, c'est une simple difficulté de nom, qui ne porte que sur la forme, ou du moins sur un défaut d'ordre & de plenitude, que le Critique reproche au sujet. Peut-être ne faut-il l'attribuer qu'aux deux Traducteurs; d'autant plus qu'effectivement Kæmpfer n'a pris que le ton d'un Journal. On ne s'en plaindra point ici, puisque lui refuser le titre d'Historien, c'est le rendre de plein droit au Recueil des Voyages.

(g) Préface de l'Auteur.

§. I.

Kæmpfer se rend de Batavia au Japon. Circonstances de son arrivée.

KÆMPFER. 1690.

DEPUIS plus d'un siècle que l'entrée du Japon est interdite à toutes les Nations de l'Europe, sans autre exception que les Hollandois, auxquels l'Auteur suppose qu'on croit plus de bonne-foi qu'aux autres Européens (a), la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales y envoye, tous les ans, une Ambassade; & dans cette occasion, ses Ministres ont la liberté de paroître à la Cour, pour remercier l'Empereur de ses bienfaits (b). C'est le seul tems qu'un Voyageur puisse choisir, pour visiter un Pays qui n'est pas moins inaccessible, par les difficultés naturelles de sa situation, que par la rigueur des Loix. Kæmpfer, qui se trouvoit à Batavia en 1690, accepta l'Office de Chirurgien, qu'on lui offrit, à la suite de l'Ambassade. L'embarquement se fit le 7 de Mai, & la navigation fut d'environ quatre mois. Elle n'eut rien de plus remarquable que celle de divers Voyageurs, qu'on a déja représentés dans la même route (c). Transportons-nous avec l'Auteur au célèbre Port de *Nangasaki*. Après avoir découvert, à la gauche du Vaisseau, les premières Isles du Japon, qu'on nomme *Gotho*, & qui sont habitées par des Laboureurs, il entra, le 24 de Septembre, dans un Havre environné de hautes montagnes, d'isles & de rochers, qui le mettent à couvert de la violence des tempêtes & des orages. Sur le sommet des montagnes, on a placé des Corps-de-garde, d'où l'on observe, avec des lunettes de longue vûe, tout ce qui se passe sur Mer, pour en donner avis au Magistrat de la Ville. Aussi vingt Bateaux Japonois, à rames, vinrent-ils le même jour au-devant du Vaisseau. Ils le remorquèrent, jusqu'à

Seul tems où les Européens puissent entrer au Japon.

Départ de Batavia.

Arrivée de Kæmpfer au Japon.

Port de Nangasaki.

(a) *Kæmpfer*, Tome I. pag. 2.

(b) On verra, dans la Description, à quelles humiliations ils sont assujettis.

(c) Nous avons détaché, de cet endroit, plusieurs circonstances qui regardent le Royaume de Siam; Voyez le Tome XII. *pag.* 156 & 195. R. d. E.

KÆMPFER. 1690.

qu'à deux cens pas du Comptoir Hollandois. Le rivage, qui est fermé par le pied des montagnes, a, pour défense, plusieurs Bastions, de forme ronde, dont les palissades sont revêtues de peinture rouge; & du côté de la Ville, assez près du rivage, on voit, sur deux éminences, deux Corps-de-garde entourés de drap, pour dérober, à la vûe des Etrangers, le nombre des canons & des hommes qu'on y entretient.

Odieuses formalités à la réception des Hollandois.

Les Hollandois saluèrent, de douze coups de canon, chacun de ces deux postes, & jettèrent l'ancre, à trois cens pas de la Ville, près de *Desima*, qui est une Isle formée exprès pour la demeure des Marchands de leur Nation. Alors deux Officiers du Gouvernement vinrent à bord, avec leur Commission par écrit, accompagnés d'un grand nombre de Commis, d'Interprêtes & de Soldats. „ Ils appellèrent, suivant la liste qu'on mit entre „ leurs mains, tous ceux qui étoient nouvellement arrivés; & les faisant „ passer en revûe l'un après l'autre, ils les examinèrent depuis la tête jus- „ qu'aux pieds, avec le soin d'écrire leurs noms, leur âge & leurs affaires. „ Ensuite cinq ou six personnes du Vaisseau furent interrogées à part, sur „ les circonstances du Voyage; c'est-à-dire qu'on leur demanda d'où ils ve- „ noient, quand ils étoient partis, combien ils avoient employé de tems „ dans leur route, & s'ils n'avoient pas abordé à quelque autre Port. On „ écrivoit leurs réponses. On fit aussi diverses questions, sur un Officier „ du Vaisseau, qui étoit mort le jour précédent. On observa soigneuse- „ ment sa poitrine & le reste de sa peau, pour s'assurer qu'il n'y avoit point „ de croix ni d'autres marques de la Religion Romaine. Les Hollandois „ obtinrent que son corps fût emporté le même jour; mais on ne permit „ à personne de l'accompagner, ni de voir dans quel lieu on l'avoit en- „ terré. Après cette revûe, on posta des Soldats & des Commis à chaque „ coin du Vaisseau, qui passa, pour ainsi dire, entre les mains des Japo- „ nois avec toute sa charge. On laissa la Chaloupe & l'Esquif aux Mate- „ lots Hollandois, mais seulement pour ce jour-là, & pour leur donner le „ tems de prendre soin de leurs ancres. Mais on demanda les pistolets, „ les coutelas & toutes les autres armes, qui furent mises en lieu de sûre- „ té; & le lendemain, on se fit donner aussi toute la poudre". Kæmpfer avoue que, s'il n'avoit été prévenu sur de si bizarres procédés, il auroit été fort allarmé de sa situation. Il ajoûte que la vérité l'oblige de remarquer encore, qu'à la première vûe des Côtes du Japon, „ chacun fut obli- „ gé, suivant l'ordre des Supérieurs & l'ancien usage, de donner, au Ca- „ pitaine, son Livre de Prières & ses autres Livres de Religion, avec tout „ l'argent de l'Europe, qu'il avoit apporté; & que le Capitaine, après „ avoir fait un Mémoire de ce qui appartenoit à chaque Particulier, mit „ tout dans un vieux tonneau, & le cacha aux Japonois jusqu'au départ du „ Vaisseau (*d*)".

Aussi-tôt que ces tyranniques Officiers se furent retirés, le Comptoir Hollandois fit porter, à bord, toutes sortes de rafraîchissemens; & les Directeurs s'y étant rendus le lendemain, firent assembler tout l'Equipage, pour entendre lire à quelles humiliantes conditions les Députés de la Com-

(*d*) *Ibid.* pag. 91.

Compagnie étoient reçus dans ce Port. Le Papier, qui contenoit ces ordres, fut exposé publiquement, suivant l'usage du Japon. Kæmpfer, ayant souhaité de descendre à Desima, se vit obligé, comme le plus simple Matelot, de prendre un Passeport du Vaisseau de garde Japonois, pour le montrer aux Gardes de terre. On n'étoit pas plus libre de retourner à bord, sans un Passeport des Gardes de terre, qui devoit être montré au Vaisseau de garde (*e*).

Kæmpfer. 1690.

L'Ambassadeur Hollandois, qui se nommoit *Van Buitenheim*, employa quelques mois, suivant l'usage établi, à se disposer au Voyage de *Jedo*, résidence ordinaire de l'Empereur du Japon. Kæmpfer s'étend beaucoup sur les préparatifs (*f*), & donne d'abord une idée générale de cette route. Depuis plusieurs siècles que l'Empire du Japon est divisé en sept grandes Contrées, on a cherché à rendre les Voyages plus commodes, par un grand chemin, qui borne chacune de ces Contrées; & comme elles se font subdivisées en plusieurs Provinces, on a fait aussi, dans chaque Province, des routes particulières, qui aboutissent toutes au grand chemin, comme les petites Rivières vont se perdre dans les grandes. Tous ces chemins ont pris leur nom de la Contrée ou de la Province à laquelle ils conduisent.

1691.

Préparatifs pour le Voyage de Jedo.

Les grands chemins sont si larges, que deux troupes de Voyageurs, quelque nombreuses qu'elles soyent, peuvent y passer en même-tems sans obstacle. Celle qui monte, c'est-à-dire, dans le langage du Pays, celle qui va vers *Meaco*, prend le côté gauche du chemin; & celle qui descend, ou qui vient du côté de Meaco, prend le côté droit. Toutes les grandes routes sont divisées, pour l'instruction & la satisfaction des Voyageurs, en miles géométriques, qui sont tous marqués, & qui commencent au grand pont de *Jedo*, comme au centre commun de tous les grands chemins. Ce pont est appellé, par prééminence, *Nipon-bas*; c'est-à-dire, le *Pont du Japon.* Ainsi, dans quelque lieu de l'Empire qu'un Voyageur se trouve, il peut sçavoir, à toute heure, de combien de miles Japonois il est éloigné de la résidence de l'Empereur. Les miles sont marqués par deux petites hauteurs, placées vis-à-vis l'une de l'autre, de chaque côté du chemin, au sommet desquelles on a planté un ou plusieurs arbres. A l'extrémité de chaque Contrée, de chaque Province, & des petits Districts, on rencontre un pilier de bois ou de pierre, placé dans le grand chemin, sur lequel on a gravé des caractères, qui font connoître quelles sont les Provinces & les Terres qui s'y terminent, & même à qui elles appartiennent. Les chemins de traverse ont aussi leurs inscriptions, pour guider les Voyageurs (*g*).

Observations sur les chemins du Japon.

Dans le Voyage de Nangasaki à la Cour, on fait passer les Hollandois par deux de ces grands chemins; & de l'un à l'autre, par eau. Ainsi toute la route est divisée en trois parties. Ils se rendent, d'abord par terre, au travers de l'Isle *Kiusju*, à la Ville de *Kokura*; ce qui demande cinq jours. De Kokura, ils passent le Détroit, dans de petits Bateaux, jusqu'à *Simonoseki*,

Idée générale de la route de Jedo.

(*e*) *Ibid.* pag. 92.

(*f*) On rejette ces usages Japonois à la Description générale.

(*g*) Kæmpfer, Tome II. pag. 304 & 305.

KÆMPFER. 1691.

seki, qui est éloigné d'environ deux lieues, & où ils trouvent, à l'ancre, une Barque qui attend leur arrivée. Ce Port est également sûr & commode. Le chemin de Nangasaki à Kokura, porte au Japon, le nom de *Saikaido*, qui signifie *Chemin des Terres Occidentales*. A Simonoseki, on les fait embarquer pour *Osacka*, où, d'un tems favorable, ils arrivent dans l'espace de huit jours. Quelquefois le Bâtiment ne va pas plus loin que *Fiogo*. Osacka est éloignée de Fiogo, de treize lieues de Mer Japonoises. Ils font ce chemin dans de petits Bateaux, après avoir laissé leur Barque à Fiogo, jusqu'à leur retour. D'Osacka, ils traversent, par terre, le Continent de la grande Isle de *Nipon*, jusqu'à Jedo; ce qui prend environ quatorze jours. Le chemin d'Osacka, à Jedo, est nommé *Tookaido*, c'est-à-dire, *Chemin de la Côte*. Les Hollandois séjournent vingt jours à Jedo; & revenant à Nangasaki par le même chemin, ils employent, à tout le Voyage, environ trois mois. Il est au moins de trois cens vingt & trois lieues Japonoises; cinquante-trois & demie, de Nangasaki à Kokura; cent trente-six, de Kokura à Osacka; & cent trente-trois d'Osacka à Jedo; qui reviennent à deux cens miles d'Allemagne (*b*). Dans cette route, on traverse, ou l'on voit, à quelque distance, trente-trois grandes Villes, & cinquante-sept petites, entre un nombre infini de Villages & de Hameaux.

Train de l'Ambassadeur Hollandois.

Le train de l'Ambassadeur étoit composé d'un grand nombre d'Officiers, qui marchoient dans cet ordre: premiérement, un *Dosin*, ou Lieutenant du *Bugio*. Ensuite son propre Lieutenant; un Bailly de Nangasaki; l'Ambassadeur de la Nation Hollandoise; le Chef des Interprêtes, nommé *Joseimon*, ou *Brasman*; un Marchand, nommé *Abouts*; Kæmpfer, & *Dubbels* son Assistant; tous à cheval. Après eux marchoient l'Interprête en second, nommé *Trojemon;* son fils, en qualité d'Elève, & un autre Bailly de Nangasaki; enfin, le *Joriki*, ou le Bugio, c'est-à-dire le Commandant en Chef, qui se nommoit *Assagina-Sandaa-Nosin*, porté dans sa voiture, précédé d'un cheval de main, & suivi d'un Officier qui portoit sa pique d'État, ornée, au sommet, d'une boule & d'une plaque d'argent, qui sont la marque de son autorité. Les Cuisiniers, avec la batterie de cuisine, & les deux Sécretaires de la route, partoient toûjours quelque-tems avant ce cortège; les premiers, pour tenir des viandes prêtes à l'arrivée de l'Ambassadeur; les autres, pour faire un compte exact de tous les fraix du Voyage, des meubles Hollandois, du nombre d'hommes & de chevaux qu'on employoit à les

(*b*) Les lieues, ou les miles du Japon, ne sont pas d'une égale longueur. Les lieues de Terre, dans l'Isle de *Kiusju*, & dans la Province d'*Isje*, sont de cinquante *Tsjo* chacune, & les autres lieues communes ne sont que de trente-six. Les premières se font à cheval en une heure de marche, & les autres en trois quarts-d'heure. Le Tsjo est la mesure de la longueur d'une rue. Il contient soixante *kins*, ou nates, qui font environ autant de toises Européennes. A l'égard des lieues de Mer, deux & demie font un mile d'Allemagne, hors du Pays; mais au-dedans, comme les Japonois s'expriment, c'est-à-dire, entre les Isles & aux environs, ils les mesurent suivant la longueur des Côtes, sans avoir là-dessus de compte fixe. Kæmpfer ne put juger de leur proportion avec les lieues de Terre, ou les miles d'Allemagne, mais il les croit plus courtes. *Ibid.* pag. 306. *Montan*, dans son Ambassade du Japon, *pag.* 104, compte vingt-cinq miles Japonois, pour un degré, & trois cens cinquante-quatre de Nangasaki à Jedo; sçavoir, deux cens vingt de Nangasaki à Osacka, & cent trente-quatre d'Osacka à Jedo.

les porter, de la quantité de miles qu'on faisoit chaque jour, du nom des hôtelleries & de tout ce qui arrivoit de remarquable sur la route. Les Cuisiniers étoient suivis des Valets, des Palefreniers, & de quelques Porteurs, qui doivent se succéder tour-à-tour; tous à pied. Les chevaux de monture portoient, outre leur Cavalier, chacun deux coffres; & les nattes, sur lesquelles on couchoit la nuit, étendues par-dessus. Les Cavaliers, sont assis les jambes croisées, ou dans la posture qu'ils trouvent la plus commode.

Route de Nangasaki à Kokura.

Le chemin, au travers de Nangasaki, est rude & fatiguant, parcequ'on ne cesse pas de monter. On trouve, en sortant de la Ville, un Village, nommé *Mangome*, qui n'est pas éloigné du lieu où l'on exécute les Criminels. Il n'est habité que par des Taneurs, qui exercent, au Japon, l'office de Bourreaux. Environ deux lieues plus loin, on arriva au Village d'*Urakami*. Cinq miles au-delà, les Hollandois virent, pour la première fois, une colonne de pierre, d'une toise & demie de hauteur, sur laquelle étoient gravés des caractères, qui marquoient les bornes des territoires de Nangasaki & d'*Omura*. Une heure après, ils arrivèrent au Village de *Tockitz*, sur la Baye d'Omura. Ils y dînèrent: mais, quoiqu'ils eussent apporté leurs provisions, & qu'ils fussent servis par leurs propres Cuisiniers, on leur fit payer une somme assez considérable, pour quelques autres rafraîchissemens auxquels ils n'avoient pas touché. Le chemin de Nangasaki, jusqu'à ce Village, est fort inégal, montueux & pierreux, comme tout le Pays d'alentour. De fertiles vallées s'étendent entre les montagnes; &, par l'industrie des Habitans, les montagnes mêmes sont cultivées jusqu'au sommet. Kæmpfer ne vit rien de plus remarquable, dans cet espace, que l'Idole de *Dsisos*, qui est le Dieu des chemins & le Patron des Voyageurs, taillée dans le roc, en neuf endroits différens. Il en observa une autre, de la même espèce, haute d'environ trois pieds, ornée de fleurs, & placée sur un pillier de pierre. Cette Idole avoit, devant elle, deux autres petits pilliers, creux par le haut, sur lesquels brûloient des lampes, entretenues par les libéralités des Voyageurs. A peu de distance, on voyoit un bassin plein d'eau, où ceux, qui veulent offrir quelque chose à l'Idole, doivent d'abord se laver les mains. En arrivant à Urakami, les Hollandois furent frappés par la vûe d'un magnifique *Toori*, c'est-à-dire, d'un grand Portail qui conduit à un Temple de *Cami*, & qui annonce, par une inscription, la demeure de cette Divinité.

Dsisos, Dieu Japonois des chemins & des Voyageurs.

Politesse forcée du Prince d'Omura.

A Tockitz, l'Ambassadeur trouva le Maître d'Hôtel du Prince d'Omura, qui, par respect pour l'Empereur, & sans autre considération, comme il le fit déclarer, lui faisoit offrir toutes sortes de secours pour son Voyage. On tenoit prets deux *Feifeneers*, ou deux Bateaux de plaisance, pour lui faire traverser la Baye, jusqu'à *Sinongi*, Village qui n'est qu'à sept miles & demi de Tockitz. Ces Bateaux sont massifs, mais fort propres. Ils avoient, chacun, quatorze Rameurs, vêtus de robes bleues, à rayes blanches. On avoit arboré, sur la poupe, l'étendart du Prince, avec l'Ecu de ses armes, qui étoient une rose à cinq feuilles en champ d'azur. Devant l'étendart étoit placé le symbole ordinaire de l'autorité supérieure, qui est une touffe de papier découpé, attachée au bout d'un long bâton, auprès du-

 quel

KÆMPFER. 1691.

quel le Bugio planta sa pique. Un des Sécretaires du Prince s'assit d'un côté, & le Pilote de l'autre. Le Bugio & l'Ambassadeur prirent possession des deux cabanes.

Baye & Ville d'Omura.

On arriva le soir à Sinongi, après avoir fait dix miles dans tout le jour; quoique, par Terre, on en compte quinze de Tockitz, parcequ'il faut faire le tour de la Baye d'Omura. Il y a fort peu d'eau dans cette Baye. Elle s'étend à l'Ouest-Sud-Ouest; & communiquant à la Mer par un petit Détroit, elle a réguliérement son flux & son reflux. Les Hollandois virent la Ville d'Omura, qui est la résidence du Prince, située sur le Havre, à la distance d'environ deux miles à la droite. Derrière la Ville, ils apperçurent une montagne, qui jettoit de la fumée. On trouve, dans la Baye d'Omura, des coquilles, qui produisent des perles. Anciennement on y ramassoit de très-beau sable d'or, le long des Côtes, qui sont présentement inondées. Omura dépend de la grande Province de *Fisen*, comme Nangasaki, Firando, Gotho, Urisigino, Ficassari & d'autres petits Districts, qui relevoient autrefois d'un Roi particulier.

Bains chauds d'Urisigino.

On partit de Sinongi, le 14 Fevrier, & traversant une montagne, on fit deux miles pour arriver aux frontières d'Omura, où l'on entre dans le petit District d'*Urisigino*. Dix hommes balaièrent ici le chemin, devant les Hollandois, jusqu'au Village qui donne le nom au District. Assez proche de ce Village, sur le bord d'une petite Rivière, qui tombe d'une montagne voisine, on rencontre des bains chauds, fameux par leurs différentes vertus. Tout l'édifice est fermé de balustres de bambous, travaillés avec beaucoup d'art. Chaque bain a deux robinets; un pour l'eau froide, & un pour l'eau chaude. La source n'est pas profonde; mais l'eau bouillonne avec tant de violence, & paroît si chaude, qu'aucun des Hollandois n'eut la hardiesse d'y plonger les doigts. Kæmpfer, ne lui trouvant pas d'odeur ni de goût, attribua toute sa vertu à la seule chaleur. Mais, pour le convaincre qu'il y avoit quelque chose de plus extraordinaire, un Japonois arracha une branche d'arbre, & l'ayant plongée dans le puits, il lui en donna une feuille à mâcher; ce qui lui rendit la bouche & la langue, comme peintes de verd & de jaune (*i*).

Swota & autres lieux où se fait la porcelaine du Japon.

Deux miles & demi au-delà des bains, on arriva au Village de *Swota*, après avoir trouvé, sur la gauche du chemin, un grand nombre de maisons. Les Habitans de Swota font une espèce de grands pots de terre, qui servent, au lieu de tonneau, à tenir l'eau sur Mer; assez semblables à ceux que les Européens nomment *Martabanes*, d'un Royaume Indien de ce nom, où l'on en fait une grande quantité, qui se transportent dans toutes les Indes. Une grande & belle Rivière, qui coule de Swota vers l'Orient, au travers d'une vaste plaine, va se jetter dans le Golfe de *Simabara*. C'est dans le même Village, comme à Urisigino, sur les montagnes voisines, & dans plusieurs autres lieux de la Province de Fisen, que se fait la Porcelaine du Japon, d'une argile blanchâtre, qui s'y trouve en abondance.

En sortant de Swota, les Hollandois eurent à traverser plusieurs Rivières, dont quelques-unes sont navigables; & passant par les Villages de *Narisi*

(*i*) Pag. 385 & précédentes.

Narifil & de *Wewaki*, ils achevèrent une journée d'onze miles à celui d'*Ooda*, où ils devoient passer la nuit. Ils avoient marché, pendant tout le jour, par des vallées agréables & fertiles, & dans les plus belles campagnes, plantées d'arbres, qui portent le thé, à quelques pas du chemin. Ces arbrisseaux, qui n'ont pas plus de six pieds de hauteur, ont fort peu d'apparence, lorsqu'ils sont dépouillés de leurs feuilles, comme ils l'étoient dans cette saison. Les champs de riz parurent plus beaux, à Kæmpfer, que dans aucun autre Pays du Monde. Toute la Province de Fisen est renommée par l'abondance de son riz, dont on compte jusqu'à six différentes sortes. La meilleure, qui est celle des environs d'Omura, se transporte à Jedo pour l'usage de l'Empereur.

KAEMPFER. 1691.

Riz d'Omura, réservé à l'Empereur.

Le jour suivant, on passa par *Sanga*, Capitale de la Province de Fisen, pour aller passer la nuit au Village de Todoroki, après avoir fait dix à onze miles. Tout le Pays de cette marche est plat, rempli de Rivières, & de champs semés de riz. Les lieux remarquables, sur le passage, sont premiérement *Torimatz*, grand Village, à demi mile d'Ooda. Kæmpfer y vit, pour la première fois, des femmes de Fisen, & ce spectacle lui parut fort étrange. Elles sont si courtes, qu'on les prendroit toutes pour de jeunes filles. Mais avec une si petite taille, elles sont bien proportionnées, & la plûpart fort jolies. Elles se peignent le visage, ce qui achève d'en faire comme autant de poupées; & lorsqu'elles sont mariées, elles s'arrachent les sourcils. Un mile au-delà de Torimatz, on trouve un autre grand Village, nommé *Kongawamas*. Une Rivière bourbeuse, qui le traverse, & qui va se perdre dans la Mer, quatre ou cinq miles plus bas, offre un très-beau pont de bois, & n'est guères sans quelques Barques de plaisir, qui montent & qui descendent. Plus loin, d'un quart de mile, on passe par le Village d'*Utsinsin*, où l'on change de Porteurs & de Voitures; & un demi-mile au-delà, par celui de *Botack*, après lequel on rencontre, à peu de distance, celui de *Krasignomas*, qui est composé de trois parties; la première, en deçà d'une grande Rivière, qui coule au Sud-Est, se nomme *Fooknamatz*; la seconde, qui communique avec la première, par un pont de cent cinquante pas de longueur, s'appelle *Jakimootz-mas*; & la troisième, *Fasijnomas*. Dans les deux premières, on voit des moulins à papier, & plusieurs bonnes Manufactures d'étoffes de soye. De la même matière que les Japonois employent pour le papier, ils tirent une espèce de laine filée, qui sert à faire des voiles.

Femmes d'une taille & d'une figure extraordinaires.

Après avoir fait encore un quart de mile, les Hollandois arrivèrent aux Fauxbourgs d'*Onsijmatz*, & bien-tôt à Sanga, résidence du Prince ou du petit Roi de la Province de Fisen. Cette Ville est grande & fort peuplée, mais plus longue que large. Elle est fermée de murailles, autant pour l'ornement que pour sa défense. Les rues sont larges & droites, avec des Canaux & des Rivières qui les traversent, & qui vont se perdre dans la Mer d'*Arima*, proche d'une Ville du même nom. Les maisons y sont basses, & les boutiques tendues de noir, pour l'ornement. Kæmpfer admira ici plus que jamais la petitesse & l'agrément des femmes, qui paroissent moins, dit-il, des créatures vivantes, que des figures de cire, quoique la couleur vermeille de leurs lèvres rende témoignage à leur bon-

KÆMPFER. 1691.

ne constitution (*k*). La campagne, à plusieurs miles autour de Sanga, est fertile, unie & coupée de Rivières ou de Canaux, bordés d'un grand nombre d'écluses, qui peuvent servir à mettre en un moment toute cette étendue de Pays sous l'eau. Aussi le riz y croît-il parfaitement. Kæmpfer mettroit cette belle & fertile Province au-dessus de la Medie même (*l*), s'il l'avoit trouvée mieux fournie de bestiaux & d'arbres fruitiers. C'est d'ailleurs la plus grande du *Saikokf*. Le Prince de Fisen n'a pas moins de quarante mille Villages, ou Hameaux, qui dépendent de lui.

Fertilité de la Province de Fisen.

Les Hollandois employèrent une heure & demie à traverser Sanga, quoiqu'ils marchassent assez vîte. Hors de la porte, par laquelle ils sortirent, ils virent une longue allée de sapins, des cigognes perchées sur les arbres, mais moins grosses que celles de l'Europe, & plusieurs faucons, que quelques hommes portoient sur leurs mains, suivant l'usage du Japon. Après avoir passé par le Village de *Farnamatz*, à un mile de Sanga, & traversé quelques Rivières, ils arrivèrent, vers le milieu du jour, au grand Village de *Kansacki*, à deux miles de Farnamatz. Les chemins étoient propres, unis, & couverts de sable frais. Quatre miles plus loin, ils achevèrent cette journée dans un autre grand Village, nommé *Todoroki*; mais pour y arriver, ils avoient passé quelques Rivières & plusieurs Villages, dont les principaux sont *Haddi*, ou *Faddi*, car il n'est pas aisé de distinguer l'*H* de l'*F*, dans la prononciation des Japonois, *Nittanvab* & *Magabar*. Ils avoient traversé un bois de fort grands sapins; & sur la droite du chemin, à une lieue de Magabar, ils avoient vû le Château de *Kurume*, Edifice magnifique, où le Prince de *Tsikungo* fait sa résidence.

Agrémens des chemins.

Le 16, ils se rendirent à *Taisero*, qui n'est qu'à un demi mile de Todoriki. C'est un grand Village, que l'Empereur avoit ôté, depuis peu d'années, au Prince de Fisen, pour le donner au Seigneur de *Tsussima* & de *Simaraba*, qui n'avoit possedé jusqu'alors aucune terre dans le Continent du Japon, & qui n'étoit maître que des deux Isles d'*Iki* & de *Tsussima*, situées vers la Corée. De Taisero, après avoir passé quelques Rivières, & les Villages d'*Inamatz*, *Farda* & *Dsusanka*, les Hollandois s'arrêtèrent pour dîner, à *Jamaijo*, Village fort peuplé. Près de Dsusanka, le chemin se divise en deux, dont l'un tourne à droite, du côté de *Kurine*, & l'autre à gauche, le long de quelques montagnes, vers *Fakatto*. L'après-midi, ils continuèrent leur chemin dans des *Cangos*, au travers des montagnes voisines, qu'on ne traverse point aisément à cheval. Ces voitures, qui ont la forme d'un petit panier quarré, ouvert de tous côtés, & simplement couvert d'un petit toît, soûtenu d'un bâton, sont fort incommodes aux Voyageurs. En montant la montagne de *Fiamitz*, on rencontre un petit Village sans nom, dont tous les Habitans étoient descendus d'un même homme, qui vivoit encore. Kæmpfer fut surpris de les voir tous, beaux & bien faits, avec toute la politesse qui est le fruit de la meilleure éducation (*m*). Le passage de la montagne est d'environ deux miles, après lesquels on descend, pendant l'espace d'un mile & demi, à *Utsijino*, où l'on reprend des chevaux, pour arriver le soir au Village d'*Itz*, qui est situé sur une Rivière. Kæmpfer

Voitures nommées Cangos.

Village peuplé des enfans d'un même père.

(*k*) Pag. 390. (*l*) *Ibidem*. (*m*) Pag. 393.

fer observa que les champs étoient environnés d'arbres qui portent le thé. Les Habitans, dit-il, font tant de cas de la terre, qu'ils ne veulent donner, à ces arbres mêmes, que les extrêmités de leurs champs.

KÆMPFER. 1691.

On partit le lendemain avant la pointe du jour, parceque la journée devoit être de treize miles. Le Village de *Tabukro*, deux Rivières profondes, qui se joignent près d'un autre Village, nommé *Kujanosse*, & celui de *Kurosaki*, à un mile & demi duquel on trouve deux pilliers de pierre, qui séparent les territoires de *Tsikusen* & de *Kokura*, furent les seuls objets qui s'attirèrent l'attention de Kæmpfer, jusqu'à Kokura même, où l'on n'arriva qu'après une marche de dix miles. Les Hollandois s'y reposèrent, dans une fort belle hôtellerie. Cette Ville est située dans la Province de *Busen*. Elle étoit autrefois riche & peuplée: mais depuis que les Cantons voisins ont été divisés entre plusieurs Princes, elle a beaucoup perdu de son ancienne splendeur. Sa longueur est d'environ un mile Japonois, & sa figure représente un quarré long. Elle est composée de quatre parties; c'est-à-dire, d'un grand Château, où le Prince fait sa demeure; & de trois Villes, ou plutôt, trois portions d'une même Ville, séparées l'une de l'autre. Le Château occupe un grand terrain quarré, qui est environné de fossés & de murs; & chaque partie de la Ville a la même forme. Les maisons sont basses & petites, les rues larges & régulières. On y voit de grandes hôtelleries, quantité de rôtisseries, qui ont des foyers élevés, & des grilles assez semblables à celles d'Allemagne; des bains publics, & de beaux jardins pour la promenade. Une Rivière, qui traverse la Ville, du Sud au Nord, sépare sa troisième partie des deux autres & du Château; après quoi elle se perd dans la Mer. Ses rives étoient alors bordées d'une centaine de Barques; car les grands Vaisseaux ne peuvent remonter au-delà de Simonoseki. Elle n'a qu'un pont, long d'environ deux cens pas, sur lequel règne, de chaque côté, une balustrade de fer, soûtenue par des pilliers de bois d'un fort beau travail.

Description de Kokura.

Les Hollandois quittèrent cette Ville, après y avoir pris quelques heures de repos. On leur fit prendre le chemin de la Côte, pour s'embarquer dans des *Kabajas*, ou de petits Bâtimens de passage, qui devoient les transporter à Simonoseki. Ils sortirent de Kokura au travers d'une foule de Spectateurs, qui se tenoient à genoux, dans un profond silence. Kæmpfer n'ose assurer que ce fût par respect pour l'Ambassade Hollandoise; Cependant il ajoûte; „ C'est „ ainsi que nous fîmes nos adieux à l'Isle de Kiusju, ou, comme elle est nommée par le Peuple, *Nisijno-Kuni*, c'est-à-dire, *le Pays de Neuf*, parcequ'elle „ est divisée en neuf grandes Provinces. Elle porte aussi le nom de *Saikokf*, ou „ de *Pays Occidental*, parcequ'elle est à l'Ouest de la grande Isle de Nipon ".

Le Peuple fléchit les genoux devant les Hollandois.

Simonoseki n'est qu'à trois lieues de Kokura. Ce petit trajet, qui n'est qu'un Détroit, formé par une Isle, nommée *Kikusima* & *Finosama*, & par les Côtes de la Province de Busen, est célèbre néanmoins par de grands événemens. Laissons-en le récit à Kæmpfer: A nôtre droite, dit-il, sur les Côtes de la Province de Busen, dans la Jurisdiction de Kokura, nous vîmes une grande Plaine verte, plantée d'arbres, qui se nomme *Jamasima*, c'est-à-dire, l'*Isle des Perles*. Proche de cette Plaine est un Château, nommé *Dairi*, parcequ'il étoit autrefois la résidence du Dairi, Empereur Ecclésiastique

Plaine de Jamasima.

KÆMPFER. 1691. ſtique héréditaire. Entre ce Château & l'Iſle voiſine, qui n'en eſt pas à plus d'un quart de lieue, on découvre un roc qui s'élève au-deſſus de la Mer, avec un pillier de pierre bâti au-deſſus, que les Naturels du Pays appellent *Jorike*. Ce Monument fut conſtruit en mémoire d'un Pilote du même nom, qui avoit entrepris de conduire un fameux Empereur du Japon, nommé *Taiko*, lorſqu'il vint ſubjuguer les Provinces Occidentales, & leur impoſer la forme de Gouvernement qui eſt actuellement établie dans tout l'Empire. Le Pilote Jorike ayant expoſé ce Prince au dernier péril, contre ce roc, prévint le châtiment qu'il crut avoir mérité. Il s'ouvrit le ventre, à la manière Japonoiſe; & pour éterniſer un ſi beau deſeſpoir, l'Empereur ordonna qu'on lui érigeât ce Monument. Le même roc eſt célèbre encore par la mort du fils d'un Empereur, héritier préſomptif de la Couronne. *Fegue*, ou *Feki*, Prince d'un grand courage, ſe trouvoit engagé dans une ſanglante guerre contre *Gego*. Il eut le malheur d'être vaincu, & de ſe voir forcé d'abandonner Oſacka, ſa réſidence ordinaire. *Fijungo*, qu'il prit pour retraite, ne le mit pas long-tems à couvert. Il eut recours encore à la fuite, & bientôt il perdit la vie. Il n'avoit qu'un fils, à peine âgé de ſept ans. La Nourrice de ce jeune Prince entreprit de s'échapper avec lui par la Mer; mais étant arrivée près de ce rocher, & ſe voyant pourſuivie de ſi près, qu'il lui parût impoſſible d'éviter l'Ennemi, elle embraſſa fortement le Prince, & dans un tranſport de douleur & d'affection, elle ſe jetta dans la Mer avec lui. On lit dans les Hiſtoires du Japon, que Fegue, jugeant ſa ruine inévitable, envoya ſept Navires chargés d'or & d'argent à la Chine, où l'on bâtit, après ſa mort, un Temple magnifique à ſa mémoire. Les Japonois en élevèrent un à Simonoſeki, pour immortaliſer auſſi l'infortune du jeune Prince (*n*).

Evénémens qui la rendent célèbre.

Port de Simonoſeki.

SIMONOSEKI eſt un fameux Port, ſitué au pied d'une montagne, dans la Province de *Nagatto*, la plus Occidentale de la grande Iſle de Nipon. La figure de cette Iſle approchant de celle d'une mâchoire, elle eſt coupée par deux grands chemins, qui s'étendent d'un bout à l'autre. L'un va de l'Oueſt à l'Eſt, depuis Simonoſeki; & paſſant par Oſacka & Meaco, il conduit à Jedo le long des Côtes. La première partie, c'eſt-à-dire, depuis Simonoſeki juſqu'à Oſacka, ſe fait par eau, parceque les Côtes ſont fort montagneuſes. L'autre chemin va depuis Jedo, au Nord & au Nord-Eſt, juſqu'à l'extrêmité de la Province d'*Oſiu*, pendant l'eſpace d'environ quarante lieues.

Deſcription de la Ville.

LA Ville de Simonoſeki ne contient pas plus de quatre ou cinq cens maiſons, bâties la plûpart ſur les deux côtés d'une rue, qui fait toute ſa longueur, & qui eſt coupée par quelques petites. Elle eſt remplie de boutiques, dont les principales marchandiſes ſont des vivres & des proviſions pour les Navires. C'eſt le Port commun de tous les Bâtimens qui vont des Provinces Occidentales à celles de l'Orient, ou qui en reviennent. Kæmpfer en compta plus de deux cens à l'ancre, de toutes ſortes de grandeurs. On fait à Simonoſeki, des écritoires, des boëtes, des aſſiétes, & d'autres uſtenciles, d'une pierre ſerpentine, griſe & noirâtre, qui ſe tire des carriè-
res

(*n*) Pag. 400 & précédentes.

rès voisines de la Ville. Les Hollandois y ayant été retenus tout le jour suivant, par les vents contraires, passèrent l'après midi à visiter les Boutiques, & le Temple d'*Amadaïs*, ce même Monument, qui fut bâti à l'honneur du jeune Prince, fils de l'Empereur Fegue. Ils y furent accompagnés par deux Officiers de la Ville. Après avoir monté vingt-quatre marches, composées de pierres assez mal taillées, ils se trouvèrent devant trois petits Temples de bois, derrière lesquels on découvre celui d'Amadaïs. Un jeune Prêtre, qui vint les recevoir à la porte, les mena dans une espèce d'anti-chambre, ou de salle, tendue de crêpe noir. Le plancher étoit couvert d'un tapis broché d'argent, au milieu duquel on voyoit, sur un autel, l'image du jeune Prince; „ C'étoit un agréable enfant, potelé, avec de longs „ cheveux noirs. Tous les Japonois de l'assemblée lui firent des révérences à la manière du Pays, en courbant la tête jusqu'à terre. Chaque „ côté du tableau offroit les images de quelques autres Princes du même „ sang, de grandeur naturelle & vêtus de noir. Le Prêtre, qui avoit reçu les Hollandois, alluma une lampe, & leur fit un discours fort touchant sur cette tragique avanture. Ensuite il les conduisit dans une autre grande chambre, qui étoit la salle d'audience du Monastère. Le Supérieur s'y étoit rendu pour les recevoir. C'étoit un Vieillard fort maigre, & d'un air grave. Il étoit vêtu, comme les autres Prêtres, d'une „ robbe de crêpe noir, avec un ruban d'argent qui lui descendoit, en écharpe, de l'épaule droite au côté gauche. Derrière sa tête, entre les „ deux épaules, pendoit une autre pièce quarrée, de la même étoffe. C'étoient les marques de son rang & de son autorité. Il s'assit sur le plancher; „ & ne voyant pas, aux Hollandois, beaucoup d'empressement à s'approcher de lui, il se releva, pour se retirer dans une des chambres voisines, „ qui sont de petites cellules, séparées l'une de l'autre par de simples paravents. L'Ambassadeur laissa, pour le Monastère, une pièce d'or, de „ la valeur d'environ deux richedales & demie, ou douze shellings d'Angleterre ".

Temple d'Amadaïs.

Ce que les Hollandois y virent.

On partit le 19, pour Osacka. Cette route est de cent trente-six lieues marines. Mais la situation des Havres, où l'on relâche, fait une différence d'autant plus considérable, que la situation des Isles, grandes & petites, qu'on ne cesse pas de rencontrer, y rend la navigation fort irrégulière. Pendant tout ce Voyage, on eut les Côtes de la grande Isle de Nipon, à bas-bord, c'est-à-dire, à la gauche du Vaisseau; tandis qu'à stribord, ou à la droite, on avoit d'abord celles de la Province de *Busjen*, ou de *Bungo*, & de-là, celles de la petite Isle & de la Province d'*Awadsi*.

Route de Simonofeki à Osacka.

A deux lieues de Simonofeki, les Hollandois virent, près du Village de *Tannora*, un grand Palais, où logent les Princes dans leurs Voyages à la Cour. Cinq lieues plus loin, ils découvrirent le Village & la fameuse Montagne de *Motto-Jamma*. Ici le Détroit s'élargit, & les Côtes de Saikokf, tournant à droite, forment avec celles de Nipon, une Baye ouverte & spacieuse. Dix-huit lieues au-delà, on perd de vûe Saikokf; & peu après on découvre une grande Isle, nommée *Iwoissima*. Un peu plus loin, on arrive à la vûe d'une haute montagne, nommée *Cassada-Jamma*, qui est à dix lieues de Caminoseki, & l'on découvre, dans l'éloignement, les hautes montagnes, cou-

KÆMPFER. 1691.

couvertes de neiges, de la Province d'*Ijo*, dans la grande Isle de *Tsikoko*. Plus loin, on fit appercevoir, aux Hollandois, des rochers dangereux, qui se nomment *Sso-Sine-Kso*, dont quelques-uns sont sous l'eau, & d'autres au-dessus. Ils entrèrent ensuite dans un Détroit, qui sépare l'Isle de Nipon d'une Isle voisine. Après l'avoir passé, ils laissèrent à gauche un Village, nommé *Moritzu*, qui est situé dans l'Isle de Nipon, & à droite un autre Village nommé *Caminoseki*, qui donne son nom à la seconde Isle. Un Fare de bois, bâti sur un rocher fort élevé, vis-à-vis du Havre, porte une lanterne qu'on allume pendant la nuit pour la sûreté de la navigation. Kæmpfer observe ici, que la Mer, entre Simonoseki & Caminoseki, porte le nom de *Suwonada*, c'est-à-dire, *Havre de Suwo*, parcequ'elle mouille principalement les Côtes de la Province de Suwo.

Isle & Village de Caminoseki.

De Caminoseki, on fit encore sept lieues jusqu'à *Dsino-Camiro*, où l'on mouilla vers huit heures du soir, après avoir fait, pendant le jour, quarante-cinq lieues marines du Japon. Dsino-Camiro est un Village de plus de cent maisons, dont quelques-unes sont bien bâties, sur les Côtes de la Province d'*Aki*, au fond d'un Port environné de montagnes. On lui donne le nom de *Dsino*, qui signifie *Bas*, pour le distinguer d'un autre Village, nommé *Okino-Camiro* ou *Haut-Camiro*, qui n'en est pas éloigné, sur la même Côte. Le 20, un calme, qui dura toute la matinée, ne permit d'avancer qu'à force de rames. On passa devant Okino-Camiro, qui contient environ quarante maisons, situées à l'extrêmité Orientale d'une petite Isle très-fertile, dont les collines & les montagnes sont cultivées jusqu'au sommet. L'Isle de *Tsuwa* se présente ensuite à la gauche, avec un fort bon Port, dont la forme est en demi cercle, sur la Côte Méridionale, & bordé d'environ deux cens maisons. Dans le cours de l'après-midi, on eut la vûe d'un Village nommé *Camogari*, sur les Côtes de la Province d'Aki. Vers la nuit, on entra dans le fameux Havre de *Mitarei*, après avoir fait, pendant tout le jour, dix-huit lieues marines, entre quantité d'Isles, les unes fertiles & cultivées, mais la plûpart stériles & désertes, ou composées même de rochers. On avoit eu à stribord la Province d'Ijo, dans l'Isle de Tsikoko, & de l'autre côté la Province d'Aki, dans l'Isle de Nipon. Les plus hautes montagnes de ces deux Provinces étoient couvertes de neiges.

Dsino-Camiro.

Isle de Tsuwa & son Port.

Le 21, ayant levé l'ancre au commencement du jour, Kæmpfer observa que les Côtes de l'Isle de Tsikoko, s'approchent si fort, autour de celles de Nipon, qu'elles forment un Détroit, dont la largeur, en quelques endroits, n'est que d'une lieue du Japon. Deux lieues au-delà de Mitarei, on eut la vûe de *Kusrissima*, Place peu considérable, & située à la pointe de l'Isle de Tsikoko. C'est la résidence du Seigneur de *Firesima*, dans la Province d'Aki, qui posséde aussi neuf petites Isles voisines. Deux ou trois lieues plus loin, on passa devant la Ville d'*Imabari*, dont le Château est un Edifice magnifique, orné de plusieurs hautes Tours, & demeure ordinaire de *Sijromottofonno*, fils du Prince de *Kijnokuni*, qui avoit épousé la fille de l'Empereur. On fit ensuite cinq lieues, pour arriver à l'entrée d'un Détroit fort serré, qui offre, à bas-bord, un Village nommé *Fanaguri*, situé au pied de deux montagnes, & célèbre par ses salines. Plusieurs autres petits Villages, qui bordent les Côtes, ne sont habités que par des Pêcheurs. Une lieue

Seigneur de Firesima & ses Domaines.

Kæmpfer. 1691.

lieue au-dessus de Fanaguri, on rencontre une Batterie à fleur-d'eau, qui défend d'autant mieux le passage, que tous les Bâtimens sont obligés de s'en approcher à la portée du pistolet. Quelques lieues plus loin, on voit, à bas-bord, un autre Village, nommé *Iwangi*; mais les Terres sont si rompues par la Mer, qu'on ne peut distinguer s'il est de l'Isle de Nipon, ou de quelque petite Isle voisine. A peu de distance, on découvre un Temple, situé sur une agréable colline, avec une avant-porte sur le rivage, pour avertir les Passans, qu'un long escalier, qui la suit, est l'avenue d'un Edifice sacré. Plus loin, on passe entre des montagnes, hautes & escarpées, au pied desquelles il y a plusieurs bons Ports & quantité de Hameaux. On voit, à la droite, dans une Isle, le grand Village de *Swoja*, qui est renommé par son sel; & près de-là, celui de *Jugi*, ou d'*Ige*, qui n'est habité que par de riches Particuliers.

Batterie qui défend un passage fort étroit.

Isle en forme de pyramide.

Plus loin, les Hollandois passèrent devant une petite Isle, remarquable par sa forme, qui est celle d'une haute pyramide. A la droite du Vaisseau, ils avoient la Mer à perte de vûe. C'est un grand Golfe, qui s'étend entre *Iko* & *Sanuki*, deux Provinces les plus Septentrionales de l'Isle de Tsikoko, & qui s'enfonce si loin qu'on n'en découvre pas le fond. De l'autre côté, la grande Isle de Nipon offre plusieurs Villages. A quelque distance, on entra dans le fameux Havre de *Tomu*, qui est accompagné d'un Bourg, nommé *Bingono-Tomu*, pour le distinguer d'un Village de même nom. Il est situé sur une éminence, au pied de la montagne, dans la Province de Bingo, qui est du Continent de l'Isle de Nipon; & sa forme représente un demi cercle. On y fait des nattes très-fines, & des tapis de pied, qui se transportent dans plusieurs autres Provinces. Outre un beau Monastère, qui se présente derrière le Bourg, on apperçoit, à quelque distance, un fameux Temple de l'Idole *Abuto*, à laquelle on attribue quantité de guérisons miraculeuses, & le pouvoir d'accorder un vent favorable pour la Navigation. Les Matelots & les Passagers attachent quelques pièces de monnoye, à une planche qu'ils jettent dans les flots, & le Prêtre assure que ces offrandes ne manquent jamais d'aller au rivage & de se rendre entre ses mains. Cependant, par précaution, dit Kæmpfer, il vient, dans un petit Bateau, demander cette sorte de tribut, à tous les Navires qui passent devant le Temple. On découvre, vis-à-vis, une Isle couverte de grands arbres, comme la plûpart des montagnes voisines.

Temple de l'Idole Abuto.

Caverne où l'on adore le Dieu Kobodaïs.

A sept lieues de Tomu, on jetta l'ancre, vers le coucher du Soleil, à *Sijreisi*, Port situé dans une petite Isle, à l'extrêmité d'une vallée charmante & bien cultivée. Le Dieu *Kobodaïs* y est adoré, dans une caverne, qui est au sommet de la montagne. On avoit fait, ce jour-là, dix-huit lieues marines, à l'Est & au Nord-Est. Le 22, après en avoir fait sept entre diverses petites Isles, on s'arrêta devant *Sijmotzi*, ou *Sijmotsui*, Ville située dans la Province de *Bitzju*, au pied d'une montagne cultivée, avec un Château voisin, nommé *Sijwos*, qui est accompagné d'un petit Village. Assez près de-là, on eut la vûe de l'Isle *Tsusi-Jamma*, vers laquelle on gouverna directement, pour faire route à l'Est. La Mer commence à se retrecir ici, par le rapprochement mutuel des Côtes de Nipon & de Tsikoko. A gauche, sur les Côtes de Bitzju, on voit un grand Port, ouvert aux vents

KÆMPFER. 1691.

du Sud, qui a de chaque côté un Village sur ses bords. Huit lieues plus loin, sur la même Côte, au Nord, on trouve le grand & beau Village de *Sijmodo*, ou *Usijmano*, défendu par un Fort; & sept lieues au-delà, le Château d'*Ako*, dont les murailles blanches & les hautes Tours, avec la Ville du même nom, qui est par derrière, forment un point de vûe fort curieux. Les Côtes voisines ne présentent que des rochers. *Muru*, qu'on rencontre à trois lieues d'Ako, est un Port célèbre, & des plus sûrs, par l'abri qu'il reçoit d'une montagne qui s'avance à l'Ouest & qui le couvre. Une bonne partie du bassin est entourée d'un mur épais de pierre de taille. La Ville, qui est bâtie le long de ce mur, dans une situation agréable & commode, appartient à la Province de Bisen. Elle consiste dans une longue rue, qui règne en demi cercle le long du rivage, & dans quelques autres qui s'étendent vers la montagne. Outre les provisions, qui s'y vendent en abondance, elle est célèbre par une Manufacture de cuirs de chevaux, qu'on y tanne à la manière de Russie, & dont on relève la couleur par différentes sortes de vernis. Les montagnes voisines sont cultivées jusqu'au sommet. Un Bois, qui est derrière la Ville, achève de rendre le point de vûe fort agréable, non-seulement par sa verdure, mais encore par quelques Bastions ronds, dont il est environné, & par quantité de beaux Edifices qui servent au logement des Officiers & des Soldats. La colline, où le Bois & le Fort sont situés, est jointe à la Ville par une petite langue de terre, mais avec des murailles & des portes, qui empêchent la communication. Les Hollandois descendirent à Muru, avec quelques Japonois. On leur fit traverser la maison d'un Brasseur de Saki, pour entrer dans la grande rue; & de-là on les conduisit chez un Baigneur, où ils eurent la liberté de se rafraîchir. A leur retour, ils trouvèrent les rues bordées de Spectateurs, qui se mettant à genoux, sans faire le moindre bruit, les rendirent encore incertains si ces témoignages de respect étoient pour leur Nation (*o*).

Muru & sa description.

Ils levèrent l'ancre, le 23; &, pendant tout le jour, ils laissèrent successivement, à la gauche du Vaisseau, sur les Côtes de Nipon, divers lieux qui s'attirèrent l'attention de Kæmpfer. *Abosi* est une Ville défendue par quelques Forts, qui contient un grand Magasin Impérial, & qui est gouvernée au nom de l'Empereur. Un Intendant y reçoit les revenus de ce Monarque. Elle est située dans le territoire du Prince de *Farima*. *Fimesii*, ou *Fimedsi*, est une autre petite Ville, avec un Château somptueux. Les Côtes, aux environs de ces deux Places, sont pleines de rochers & de sables. *Takasango*, ou *Takasanni*, est encore une petite Ville, à sept lieues de Muru. Elle domine sur une grande Plaine, dont elle fait l'entrée, qui s'étend l'espace de sept lieues dans l'intérieur du Pays, & de cinq le long des Côtes. *Akasi*, qui la termine, est une Ville ouverte, entourée d'un grand nombre d'allées d'arbres, & renommée pour ses Manufactures de *Catables*, qui sont des robbes de femmes d'une toile de chanvre. On découvre, par derrière, au travers des arbres, un Château défendu par des Tours quarrées de trois étages, au milieu duquel est le Palais d'un Bugio du Prince de Fa-

Divers lieux remarquables, sur la Côte de Nipon.

(*o*) Il est hors de doute que les Japonois n'honoroient que leurs propres Officiers. R. d. E.

Farima. Des deux côtés de la Ville, le rivage est couvert de plusieurs grands Villages, la plûpart habités par des Pêcheurs, & par des Ouvriers qui tirent du sel de l'eau de la Mer, en la faisant bouillir. Près d'Akasi, les Hollandois entrèrent dans un Détroit, formé par les Côtes de Nipon, & par celles d'une assez grande Isle, sur laquelle ils virent quelques Villages & plusieurs Temples. Plus loin, ils arrivèrent à la vûe des Villages de *Jamatta*, *Taromi*, & *Sijvoja*, qui sont habités par des Pêcheurs & des Artisans. Un peu au-delà, on rencontre le Village de *Summa*, ou plutôt trois Villages, confondus sous le même nom. Pendant les anciennes Guerres civiles du Japon, quelques Partisans de l'Empereur Feki, se défendirent plusieurs années dans cette Place. Summa est suivi du Village de *Kammagu-Fajassi*, qui contient trois ou quatre cens maisons; après lequel on trouve la Ville & le Port de *Fiogo*, dans la Province de *Setz*, à cinq lieues d'Akasi. Ce Port est défendu au Sud, du côté de la Mer, par une digue de sable qui s'avance à l'Est d'environ deux mille pas. Elle a coûté des sommes immenses, & la vie de plusieurs hommes. Ayant été ruinée plusieurs fois par les flots & les orages, on desespéroit de la conduire à sa perfection: Mais, s'il en faut croire les Historiens Japonois, un Héros se fit enterrer vif sous les fondemens de l'Ouvrage, pour appaiser le courroux des Dieux de la Mer. Quelques-uns font honneur de cette générosité à trente hommes, qui se dévouèrent ensemble pour le bien public. Le Port de Fiogo n'est ouvert qu'à l'Est; & de ce côté même, il est couvert en partie par les Côtes de la Province de Setz. C'est le dernier qui mérite quelque remarque, entre Simonoseki & Osacka. Kæmpfer n'y compta pas moins de trois cens Barques à l'ancre. La Ville n'a point de Château; mais sa grandeur est presque égale à celle de Nangasaki, & sa forme est en demi cercle autour du Port. On découvre, par derrière, une montagne pelée, qui renferme de riches Mines d'or.

KÆMPFER. 1691.

Port de Fiogo.

A quel prix il fut achevé.

Le Samedi, 24 de Février, les Hollandois quittèrent leur grande Barque, qui n'avoit pû les conduire jusqu'au Havre d'Osacka, parcequ'il n'a point assez de profondeur. Ils louèrent quatre petits Bateaux, dans lesquels ils se mirent avec leur bagage. Entre plusieurs Villes considérables, qu'ils virent sur la Côte de Nipon, Kæmpfer distingue celle d'*Amangasaki*, qui n'est qu'à trois lieues d'Osacka, & la Ville Impériale de *Sakai*, qui se présente au Sud-Est, en entrant dans la Rivière. Après avoir fait dix lieues, depuis Fiogo jusqu'à l'embouchure de la Rivière d'Osacka, les quatre Bateaux entrèrent dans le bras qui est navigable, à l'Est-Sud-Est. Deux magnifiques Barques, qui attendoient l'Ambassadeur, le portèrent, au travers de plusieurs Villages qui bordent les rives, jusqu'aux Fauxbourgs d'Osacka, & dans la Ville même. Elle est séparée des Fauxbourgs, par deux Corps-de-garde fortifiés; c'est-à-dire, un de chaque côté de la Rivière. On fit passer les Hollandois sous six beaux ponts de bois; & lorsqu'ils eurent enfin la permission d'aborder, ils entrèrent dans une rue fort étroite, par laquelle ils furent conduits au logement ordinaire de leur Nation, dans un coin qui fait face à la plus grande rue de la Ville.

Villes d'Amangasaki & de Sakai.

Entrée d'Osacka.

Ils y arrivèrent vers deux heures après midi. On leur distribua aussitôt des chambres, divisées, suivant l'usage du Pays, avec des paravents.

 Leurs

Kæmpfer. 1691.

Leurs Interprêtes, qu'ils envoyèrent aux deux Gouverneurs de la Ville, avec quelques présens, pour obtenir la liberté de les voir, rapportèrent bientôt que *Nossi-Xemono-Cami*, un des Gouverneurs, étoit allé rendre compte à la Cour, des affaires qui concernoient son administration; & qu'*Odagiri-Tassano-Cami*, second Gouverneur, qui étoit occupé pour le reste du jour, prioit l'Ambassadeur de remettre sa visite au lendemain.

Visite que les Hollandois rendent au Gouverneur.

En effet, le Dimanche 25 de Février, il fut conduit à l'audience, avec son cortége. En descendant au Palais, qui est à l'extrêmité de la Ville, dans une place quarrée, on fit prendre, à tous les Hollandois, un manteau de soye, à la Japonoise, qui est regardé comme l'habit de cérémonie. Ils traversèrent un passage de trente pas, pour entrer dans la salle des Gardes, où ils furent reçus par deux Gentilshommes du Gouverneur. Quatre Soldats étoient en faction, au côté gauche de la porte; & plus loin, huit Officiers étoient assis sur leurs genoux & leurs talons. La muraille, à droite, étoit garnie d'armes suspendues, & rangées en bon ordre. Kæmpfer y compta quinze hallebardes d'un côté, dix-neuf piques de l'autre, & vingt lances au milieu. Quatre autres chambres, qu'on fit traverser successivement à l'Ambassadeur, n'avoient aussi, pour ornement, que des cris, des sabres, des cimeterres, & quelques armes à feu, renfermées dans de riches étuis noirs & vernissés. Enfin, les Hollandois étant dans la salle d'audience, deux Sécretaires les y reçurent civilement & leur présentèrent du thé, jusqu'à l'arrivée du Gouverneur, qui parut accompagné de deux de ses fils. Il s'assit à dix pas de distance, dans une autre chambre, qu'il ouvrit du côté de la salle d'audience; en déplaçant trois jalousies, au travers desquelles il parla. C'étoit un homme de quarante ans, de taille moyenne, mais d'un air mâle, civil dans ses manières, & s'exprimant avec beaucoup de douceur & de modestie. Son habillement étoit simple, & sans autre marque de distinction qu'une robbe grise de cérémonie, par-dessus l'habit commun. La conversation n'eut rien de plus remarquable. On parla du tems, qui étoit bien froid; de la longueur du Voyage; du bonheur d'être admis à la présence de l'Empereur, & de la distinction des Hollandois, qui, de toutes les Nations du Monde, étoient la seule à qui cette grace fût accordée. Après avoir fait leurs présens, ils se retirèrent par le même chemin. Quelques jours, dont ils eûrent besoin pour obtenir des Passeports & pour d'autres préparatifs, leur donnèrent le tems de visiter le Château, & diverses parties de la Ville, dont Kæmpfer donne la Description.

Description d'Osacka.

Osacka, dit-il, est une des cinq grandes Villes Impériales. Sa situation est également agréable & commode, dans la Province de *Setzu*. Elle est dans une Plaine fertile, sur les bords d'une Rivière navigable, à trente-cinq degrés cinquante minutes de Latitude Septentrionale. Sa longueur, de l'Ouest à l'Est, c'est-à-dire depuis les Fauxbourgs jusqu'au Château, est d'environ quatre mille pas communs, sur un peu moins de largeur. La Rivière de *Jedogava* passe au Nord de la Ville, coule de l'Est à l'Ouest, & se jette dans la Mer voisine. Elle apporte d'immenses richesses aux Habitans d'Osacka. Sa source n'en est qu'à une journée & demie au Nord-Est, où elle sort d'un Lac, qui est au centre de l'Isle, dans la Province d'*Oomi*, & qui s'est formé, suivant le récit des Japonois, dans l'espace d'une nuit,

Rivière de Jedogava.

Son origine & son cours.

par

par un tremblement de terre. Elle sort de ce Lac près du Village de *Tsinatofas*, où elle a un double pont magnifique; double, parcequ'elle y est divisée par une petite Isle. Elle coule ensuite près des Villes d'*Udsi* & de *Jodo*, dont la dernière lui donne son nom. De-là, elle continue son cours vers Osacka, où se partageant en deux bras, l'un entre dans la Ville, & l'autre va droit à la Mer. Cette diminution est réparée par deux autres Rivières, nommées *Jamattagava*, & *Firanogava*, qui se jettent dans celle d'Osacka précisément devant la Ville, au Nord du Château, & qu'on traverse sur de beaux ponts. Toutes ces eaux réunies, ayant arrosé le tiers de la Ville, un large Canal en conduit une partie dans les Quartiers du Sud, qui sont les plus grands & la demeure des Habitans les plus riches. On en a tiré divers petits Canaux, qui passent dans les principales rues, & d'autres qui ramènent les eaux dans le grand. Ils sont assez profonds, pour recevoir de petites Barques, qui apportent les marchandises & les commodités de la vie, devant la porte des Habitans. Kæmpfer admira la régularité de cette multitude de Canaux, sur lesquels on a bâti quantité de ponts, dont plusieurs sont d'une rare beauté. Un peu au-dessous du grand Canal, un autre bras, qui se sépare de la Rivière, mais qui n'est pas navigable, coule rapidement à l'Ouest, & va se rendre dans la Mer d'Osacka. Mais le principal courant, qui demeure entre ce bras & le canal, continue son cours dans la Ville, au bout de laquelle il tourne à l'Ouest, pour arroser les Fauxbourgs & les Villages voisins. Ensuite, se divisant en plusieurs branches, il se jette dans la Mer par différentes embouchures.

Beauté de ses bords.

Cette Rivière est étroite, mais d'une profondeur qui la rend très-commode à la navigation. Depuis son embouchure jusqu'à la Ville, & plus haut, elle est toûjours couverte de Barques, qui montent ou descendent, les unes chargées de marchandises, les autres de Princes ou de Seigneurs de l'Empire. Ses bords sont relevés des deux côtés, par des degrés de pierres de taille, qui, formant des escaliers continuels, donnent par-tout la liberté de prendre terre. Tous ces ponts, qui ne sont pas entr'eux à plus de trois ou quatre cens pas de distance, sont bâtis du plus beau cédre, & bordés d'une balustrade, sur laquelle règnent des boules de cuivre jaune. Kæmpfer en compta dix, également remarquables par leur longueur & leur beauté. Le premier, & le plus reculé à l'Est, dans la plus grande largeur de la Rivière, est long de soixante brasses, & soûtenu par trente arches. Le second lui ressemble dans toutes ses proportions. Le troisième, qui est sur les deux bras de la Rivière, dans l'endroit où elle se partage, a cent cinquante pas de longueur. Les autres sont moins longs, à mesure que la Rivière s'étrecit.

Beauté des ponts.

Rues & maisons d'Osacka.

La plûpart des rues d'Osacka sont étroites, mais si régulières, qu'elles se coupent entr'elles à angles droits; à l'exception, néanmoins, de cette partie de la Ville, qui est du côté de la Mer, où les rues suivent la direction des diverses branches de la Rivière. Elles sont propres, sans autre pavé qu'un petit chemin de pierre de taille le long des maisons, pour la commodité de ceux qui marchent à pied. L'extrémité de chaque rue est fermée par de bonnes portes, qui se ferment la nuit. Chaque rue offre aussi, dans un lieu entouré de balustrades, tous les instrumens nécessaires

KÆMPFER. 1691.

pour arrêter les progrès du feu, avec un puits voisin, qui sert aux mêmes usages. Les maisons, suivant les Loix fondamentales du Pays, n'ont pas plus de deux étages; chacun d'une brasse & demie, ou de deux brasses de haut. Elles sont bâties de bois, de chaux & d'argile. Chaque façade présente la porte, & une boutique pour les Marchands, ou un attelier pour les Artisans. Du haut de chaque boutique, ou de chaque attelier, pend une pièce de drap noir, soit pour ornement, soit pour défense contre les injures de l'air; & l'on y suspend aussi des échantillons, ou des modèles de ce qui se fabrique ou qui se vend dans la maison. Le toît est plat dans les maisons communes: il n'est couvert que de bardeaux, ou de coupeaux de bois; mais le toît des bonnes maisons est revêtu de toile noire, mastiquée avec de la chaux. On voit règner, dans toutes les maisons Japonoises, une propreté qui fait l'admiration des Etrangers. Elles n'ont ni tables ni chaises, ni rien qui ressemble aux meubles de l'Europe. L'escalier, les balustrades & les lambris sont vernissés. Le plancher est couvert de nattes & de tapis. Les chambres ne sont séparées l'une de l'autre que par des paravents; de-sorte qu'il suffit de les ôter, pour faire une seule pièce de plusieurs chambres, comme on en fait plusieurs d'une seule, avec cette facilité à la diviser. Les murs sont tapissés de papier fort brillant, dont les figures représentent des fleurs en argent; mais, quelques pouces au-dessous du plat-fond, ils sont ordinairement enduits d'une argile, couleur d'orange, qu'on tire près de la Ville, & que sa beauté fait transporter dans d'autres Provinces. Les nattes, les portes & les paravents sont tous de la même grandeur, qui est une brasse de long & la moitié en largeur. On bâtit aussi les maisons & les chambres sur le pied d'un certain nombre de nattes.

Meubles Japonois.

Fameux Château d'Osacka.

A l'extrémité de la Ville, vers le Nord-Est, on voit, dans une grande Plaine, le fameux Château d'Osacka, bâti par l'Empereur *Taiko*. On ne connoît, dans tout l'Empire, que le Château de Fingo, qui le surpasse en étendue, en magnificence & en force. Sa forme est quarrée. On n'en peut faire le tour que dans l'espace d'une heure. Il est défendu, au Nord, par la Rivière de Jedogava, qui baigne ses murs, après avoir reçu les deux autres Rivières; & quoique toutes ces eaux ensemble pussent former un Canal considérable, on n'a pas laissé de l'élargir. A l'Est, les murailles du Château sont baignées par la Rivière de *Kasijwarigava*, avant sa jonction. Au-delà, vis-à-vis du Château, on découvre un grand Jardin qui en dépend. Les extrémités du Sud & de l'Ouest sont bornées par la Ville. Kæmpfer ne croit point exagerer, en donnant sept brasses d'épaisseur aux appuis extérieurs du mur. Ces éperons soûtiennent une muraille haute & épaisse, bordée de pierre de taille, sur laquelle règne une allée de sapins ou de cédres. Les Hollandois ne virent qu'une petite porte étroite, avec un petit pont, pour entrer au Château; & Kæmpfer n'eut pas la liberté de pousser plus loin ses observations: mais il apprit, de ses Guides, quelques autres particularités curieuses. Après avoir passé la première muraille, on trouve un second Château, plus petit que le premier, mais de la même architecture. Il est suivi d'un troisième, qui est au centre de tout l'Edifice, & dont les angles sont ornés de belles Tours à plusieurs étages. Dans ce troisième Châ-

Trois Châteaux l'un dans l'autre.

Château, qui est aussi le plus élevé des trois, on voit une Tour magnifique, dont le plus haut toît soûtient deux monstrueuses figures de poissons, qui, au lieu d'écailles, sont couverts d'*Ubangs* d'or (*p*) parfaitement polis. La porte, qui mène au second Château, offre une pierre noire & polie, qui fait partie du mur, & dont la grosseur est si prodigieuse, qu'elle passe pour la Merveille du Pays (*q*). L'Empereur entretient constamment une grosse Garnison, dans le Château d'Osacka. Deux des principaux Seigneurs de l'Empire y commandent tour à tour, chacun pendant trois ans. Lorsque l'un des deux y vient commencer ses fonctions, l'autre doit sortir aussi-tôt, pour aller rendre compte de sa conduite à la Cour. Ils ne peuvent se voir, dans cet échange; & celui qui part, laisse par écrit, dans son appartement, ses instructions à celui qui arrive (*r*). Ils n'ont rien à demêler avec les Gouverneurs d'Osacka, auxquels ils sont supérieurs par le rang.

Richesses & agrémens d'Osacka.

La Ville d'Osacka doit être extrêmement peuplée, s'il est vrai, comme les Japonois l'assurent, qu'on peut lever, de ses seuls Habitans, une Armée de quatre-vingt mille hommes. Sa situation, qui est également avantageuse pour le Commerce, par terre & par eau, en fait la Ville du Japon la plus marchande. Elle est remplie de riches Négocians, d'Artisans & d'Ouvriers. Les vivres y sont à bon marché, comme tout ce qui sert au luxe, ou à flatter les sens. Aussi les Japonois la nomment-ils le *Théâtre du Plaisir*. Ils s'y rendent de toutes les Provinces de l'Empire, pour y dépenser agréablement le superflu de leur bien. Tous les Princes & les Seigneurs, qui possédent des terres à l'Ouest, ont leurs maisons dans cette Ville, quoiqu'il ne leur soit pas permis de s'y arrêter plus d'une nuit. L'eau, qu'on y boit, est un peu somache; mais on brasse, dans les Villages voisins, le meilleur *Saki* du Japon.

Route d'Osacka à Meaco.

Les Hollandois partirent d'Osacka, le 28 de Février, pour se rendre à Meaco, qui n'en est éloigné que de treize lieues. Ils avoient loué, pour cette route, quarante chevaux & quarante porte-faix. Après avoir passé la Rivière sur un pont, qui se nomme le *Kiobas*, & qui est précisément sous le Château, ils firent une lieue dans des champs de riz fort humides, sur une chaussée basse, qui règne le long de la Rivière de Jedogava, & qui est plantée d'un grand nombre de *Tsanadils*. Ces arbres s'élèvent autant que nos chenes. Leur écorce est rude. Ils étoient alors sans feuilles; mais, malgré l'Hyver, leurs branches étoient chargées d'un fruit jaune, dont les Habitans tirent de l'huile. Tout ce Pays est extraordinairement peuplé. Les Villages y sont en si grand nombre, & se suivent de si près, sur le grand chemin, qu'ils forment comme une rue continuelle, jusqu'à Meaco. *Immitz*, *Moriguts*, où l'on prépare la meilleure canelle, *Sadda* & *Desudsi*, font ceux qu'on rencontre les premiers. On arrive ensuite à *Firacatta*, qui est composé de cinq cens maisons, à cinq lieues d'Osacka. Sur toute la rou-

(*p*) Monnoye Japonoise.

(*q*) De cinq brasses de long, & de la même épaisseur.

(*r*) La raison que l'Auteur en apporte, c'est qu'on y garde les trésors de l'Empereur, sur-tout les revenus des Provinces Occidentales, qu'on y accumule.

KÆMPFER. 1691. route, on reconnoît facilement les hôtelleries & les maisons publiques, aux filles fardées qui se tiennent à la porte, & qui sollicitent les Voyageurs d'y entrer. Après midi, les Hollandois traversèrent les Villages de *Fatzuma* & de *Fasimotto*, d'où ils se rendirent à *Jodo*, petite Ville célèbre par la beauté de ses édifices & de ses eaux. Son Fauxbourg est une longue rue, par laquelle on arrive à un magnifique pont de bois, qui a quatre cens pas de longueur, & qui est soûtenu par quarante arches, avec des balustrades ornées de boules de cuivre jaune. Les rues de Jodo sont fort droites. Le Château, qui se présente au côté occidental de la Ville, est bâti de brique, au milieu de la Rivière, & forme un beau spectacle par la magnificence de ses Tours. C'est la demeure d'un Prince, qui se nomme *Fondaisiono*. En sortant de Jodo, on passa encore sur un pont de deux cens pas, & soûtenu par vingt arches, qui sépare la Ville d'un autre Fauxbourg. On laisse à droite, de l'autre côté de la Rivière, un gros Bourg nommé *Udsij*, fameux par l'excellence du thé qui croît dans son territoire, & qu'on réserve pour l'usage de l'Empereur. Deux heures de marche firent arriver les Hollandois à *Fusijmi*, petite Ville ouverte, dont la principale rue s'étend jusqu'à Meaco, & pourroit passer pour un de ses Fauxbourgs.

Thé d'Udsij, le meilleur du Japon.

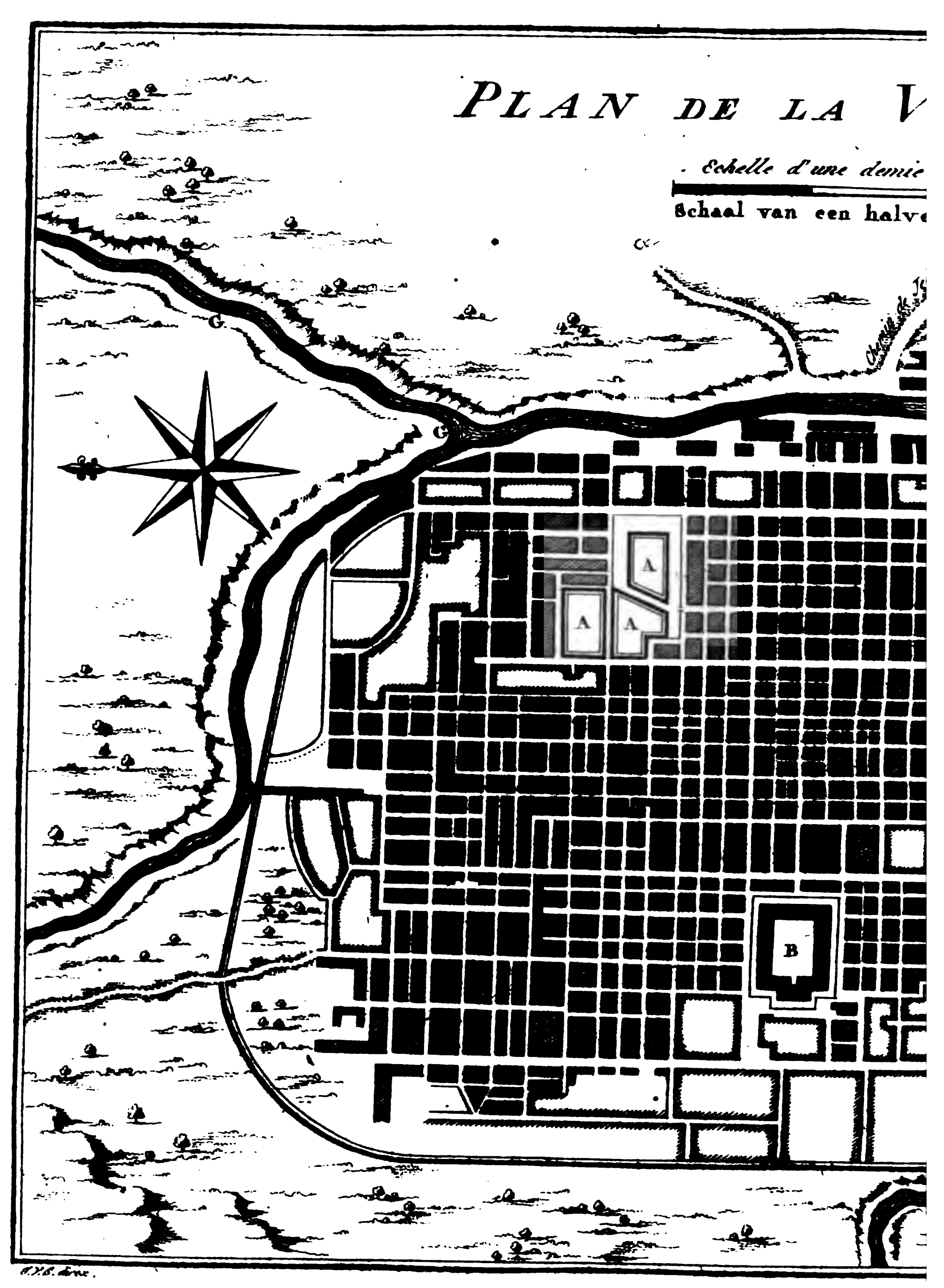
On étoit au premier jour du mois, que les Japonois nomment *Tsitatz*, & qu'ils célèbrent, comme un jour de Fête, par les visites qu'ils rendent aux Temples, & par des promenades ou d'autres amusemens. La rue, que les Hollandois suivirent pendant quatre heures entières, avant que d'arriver à leur hôtellerie de Meaco, ne cessa point de leur offrir une foule d'Habitans, qui prenoient l'air & qui cherchoient à se réjouir. Les femmes étoient bien mises; avec des robbes de différentes couleurs, à la manière de Meaco, des voiles de soye pourpre sur le front, & de grands chapeaux de paille, pour se défendre de l'ardeur du Soleil. On voyoit des espèces particulières de Mendians, vêtus d'une manière boufonne, ou ridiculement masqués. Les uns marchoient sur des échasses de fer; d'autres portoient, sur la tête, de grands pots remplis d'arbrisseaux verds; d'autres chantoient; d'autres siffloient; d'autres jouoient de la flute; & d'autres frappoient sur de petites cloches. Différentes sortes de Farceurs amusoient le Peuple, dans un grand nombre de boutiques ouvertes. Des Temples, bâtis sur le panchant des collines, étoient illuminés d'une variété de lampes, & les Prêtres, battant les cloches avec des marteaux de fer, faisoient un bruit, qu'on pouvoit entendre de fort loin. Kæmpfer remarqua sur un Autel, dans un Temple qui bordoit la rue, un grand chien blanc. On lui dit que ce Temple étoit consacré au Patron des chiens. Enfin les Hollandois descendans, à six heures du soir, dans l'hôtellerie qui appartient à leur Nation (s), firent annoncer leur arrivée aux principaux Officiers de Meaco, pour les disposer à recevoir leurs présens.

Ils furent admis, le jour suivant, à l'audience du Président de Justice & des Gouverneurs, mais avec la petite humiliation d'être obligés de quitter leurs voitures, à cinquante pas du Palais du Président, pour faire à pied ce

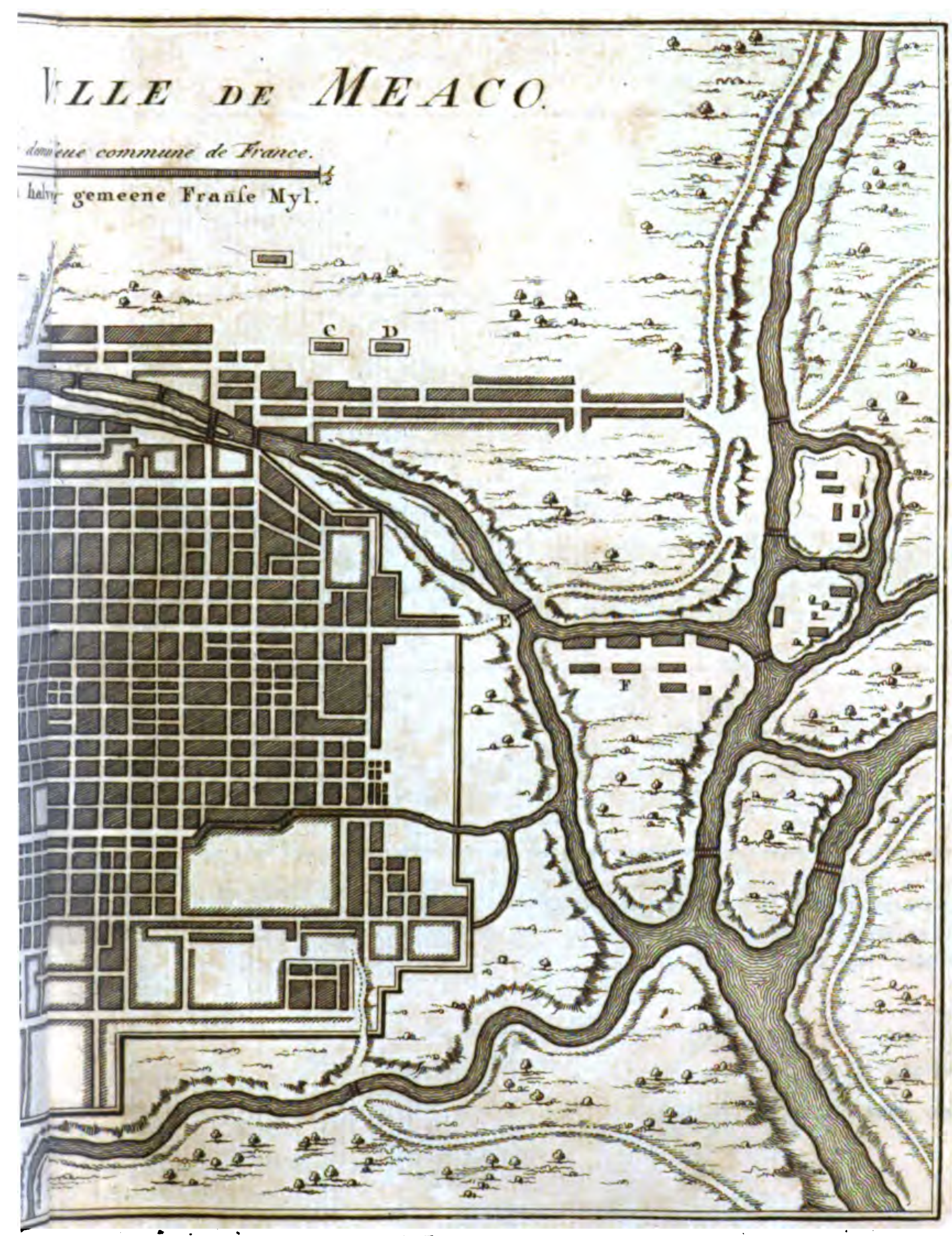
(s) Quoique cette maison soit destinée pour la reception des Hollandois, ce n'est pas à dire qu'elle leur appartienne en propre. On sçait le contraire. R. d. E.

[illegible]

[illegible]



PLATTE - GROND VA



DE STAD MIACO.

ce qui leur restoit de chemin, & d'attendre à la porte du premier Corps-de-garde, qu'on eût donné avis de leur approche. Le Président ne leur fit pas même l'honneur de paroître, & reçut leurs présens par les mains de quelques Officiers. Ils trouvèrent moins de hauteur chez les deux Gouverneurs, qui se firent voir, comme celui d'Osacka, par des jalousies. Cependant leur patience y fut mise à d'autres épreuves. Après l'audience, on les pria de s'arrêter quelque-tems, pour donner la liberté aux Dames, qui étoient dans une chambre voisine, derrière un paravent qu'on avoit percé de plusieurs trous, de considérer leur figure & leur habillement. „ Non-„ seulement l'Ambassadeur fut obligé de montrer son chapeau, son épée, „ sa montre, & plusieurs autres choses qu'il portoit sur lui; mais on „ le pria d'ôter son manteau, pour laisser voir ses habits devant & der-„ rière (t)".

Description de Meaco.

Les Hollandois passèrent quatre jours à Meaco. Cette Ville, dont Kæmpfer joint ici le Plan, copié, dit-il, & réduit d'après une Carte Japonoise, se nomme *Meaco* (v) ou *Kio*; nom qui signifie *Ville*, & qu'on lui donne par excellence, parcequ'étant la demeure du *Dairi*, ou de l'Empereur Ecclésiastique héréditaire, on la regarde comme la Capitale de l'Empire. Elle est située dans la Province de *Jamatto*, au milieu d'une grande Plaine. Sa longueur, du Nord au Sud, est de trois quarts de lieue d'Allemagne; & sa largeur, d'une demie lieue de l'Est à l'Ouest. D'agréables collines, dont elle est environnée, & quelques montagnes, d'où sortent quantité de petites rivières & de fontaines, rendent sa situation charmante. Du côté de l'Est, on voit, sur le panchant d'une de ces montagnes, un grand nombre de Temples, de Monastères & de Chapelles. Trois Rivières, qui ont peu de profondeur, entrent dans la Ville du même côté; & se réunissant au centre, on les passe sur un beau pont, d'environ deux cens pas de longueur. Ensuite, toutes ces eaux rassemblées coulent à l'Ouest. Le Palais du Dairi occupe un Quartier septentrional, composé de douze ou treize rues, qui sont séparées du reste de la Ville par des murs & des fossés. Dans la partie occidentale de Meaco, on voit un Château de pierres de taille, & bien fortifié, qui sert de Logement au *Cubosama*, ou Monarque séculier, lorsqu'il vient visiter le Dairi. Les rues de la Ville sont étroites, mais régulières, & d'une longueur extraordinaire. Les maisons n'ont que deux étages; la plûpart sont de bois & d'argile, avec un réservoir d'eau sur le toît, & tous les instrumens nécessaires pour arrêter les ravages du feu (x).

Palais du Dairi.

Commerce de Meaco.

Meaco passe pour le Magasin général des Manufactures du Japon & de toutes sortes de marchandises. C'est le centre du Commerce de l'Empire (y). Dans

(t) Tome III. pag. 19.
(v) Kæmpfer écrit toûjours *Miaco*.
(x) Renvois du Plan de la Ville de Meaco.
A. Quartier du Dairi, ou Empereur Ecclésiastique héréditaire.
B. Palais du Cubosama, ou Empereur séculier.
C. Le Temple de Daibods.
D. Le Temple de trente-trois mille trois cens trente-trois Idoles.
E. Le Chemin de Fusimi.
F. Village de Fusimi.
G. Rivière de Kamagava.

(y) „ On y rafine le cuivre, on y bat „ monnoye, on y imprime des Livres, on „ y fait, au métier, les plus riches étoffes „ à

KÆMPFER. 1691.

Dans le dernier dénombrement, qui se nomme *Aratamé*, on avoit compté à Meaco, quatre cens soixante-dix-sept mille, cinq cens cinquante-sept Laïques, & cinquante-deux mille, cent soixante-neuf Ecclésiastiques, sans y comprendre la Cour entière du Dairi, qui est très-nombreuse, & les Etrangers qui s'y rendent continuellement de toutes les parties de l'Empire.

Assujettissement singulier des Hollandois.

Les Hollandois ne visitèrent qu'à leur retour plusieurs beaux Temples, qui se présentent sur les montagnes voisines de Meaco; mais un article si curieux doit être rapproché de cette Description, & l'exorde de l'Auteur mérite d'être rapporté dans ses termes. „ C'est une coutume établie depuis long-tems, qu'à nôtre retour de la Cour, & le dernier jour de nôtre „ départ de Meaco, on nous accorde la liberté de voir la splendeur & la „ magnificence de ses Temples, qui sont les Bâtimens Religieux les plus „ grands, les plus agréables & les plus magnifiques de l'Empire. On peut „ dire même que cette coutume a pris, par degrés, une force de Loi. On „ nous mène aux Temples, & nous devons les voir, soit que nous le voulions ou non; sans qu'on ait aucun égard au desir, ni à la volonté de l'Ambassadeur & du Directeur de nôtre Commerce (z)".

Temple Impérial de Tsuganin.

Ces Edifices sont placés avec beaucoup d'art sur le panchant des montagnes, qui environnent Meaco. Le premier qu'on fit voir aux Hollandois, fut le Temple Impérial de *Tsuganin*. On s'y rend par une spacieuse allée, qui règne pendant plus de mille pas le long de la montagne, & dont la porte est grande & magnifique, avec un double toît recourbé, comme celui de tous les Temples & de toutes les Tours des Châteaux du Japon. Cette allée, couverte d'un beau sable, est bordée des deux côtés par de hautes maisons, qui sont celles des Officiers du Temple. On entre, à l'extrêmité, sur une grande terrasse, entourée d'arbres & de buissons, après laquelle, passant entre deux magnifiques Bâtimens de bois, on monte par un très-bel escalier, qui conduit dans un autre Bâtiment fort exhaussé, dont le frontispice a quelque chose de plus éclatant & de plus majestueux que le Palais même de l'Empereur à Jedo. La galerie en est vernissée avec beaucoup d'art, & les chambres sont revêtues de nattes très-fines. Au milieu de la première salle, qui est fort grande, on voit une Chapelle, ou un petit Temple, qui contient une grande Idole, avec des cheveux frisés, environnée d'autres Idoles plus petites, & de divers ornemens. Les deux côtés de la salle offrent plusieurs autres Chapelles, mais plus petites & moins ornées. De-là, on fit entrer les Hollandois dans deux appartemens par-

„ à fleurs d'or & d'argent. Les meilleures „ teintures & les plus chères, les ciselures „ les plus exquises, toutes sortes d'instrumens de musique, de peintures, de cabinets vernissés, toutes sortes d'ouvrages en „ or, & en autres métaux, sur-tout en acier, „ comme les lames de la meilleure trempe „ & autres armes, se font à Meaco dans la „ dernière perfection; de-même que les plus „ riches habits, toute sorte de bijouterie, „ de marionnettes, qui remuent la tête d'elles-mêmes, & une infinité d'autres curiosités. On ne peut rien souhaiter qui ne se „ trouve dans cette Ville; & l'on n'y peut „ rien porter d'étranger que ses Artistes ne „ soient capables d'imiter. Il y a peu de „ maisons où il n'y ait quelque chose à „ vendre, & j'avoue que je n'ai pû comprendre d'où il peut venir assez d'acheteurs pour une si grande quantité de marchandises ". *Ibidem*, pag. 21 & 22.

(z) *Ibidem*, pag. 126.

particuliers, bâtis pour servir de Logement à l'Empereur, lorsqu'il y est amené par sa dévotion. Ils sont élevés, suivant le langage du Pays, de deux nattes au-dessus de la grande salle, & les deux portes donnent passage à la vûe sur les Chapelles. Près de ces deux appartemens, qui sont au pied de la montagne, dont la perspective est charmante par elle-même, on trouve un petit jardin, où l'art a réuni toutes sortes d'agrémens. Les allées en sont couvertes d'un sable très-pur. Plusieurs plantes rares, & divers arbrisseaux de la plus belle forme, entrelassés de pierres curieuses, ornent les compartimens du parterre. Mais rien n'y est plus charmant, pour les yeux, qu'un rang de petites collines, formées à l'imitation de la Nature, & couvertes des plus belles plantes & des plus belles fleurs du Pays. Un clair ruisseau les traverse, avec un agréable murmure. D'espace en espace, il est couvert de petits ponts, qui servent tout à la fois d'ornement & de communication pour les différentes parties du jardin. On conduisit les Hollandois à l'extrêmité de ce lieu délicieux, où le point de vûe forme une autre sorte de beauté. Ils sortirent par une porte de derrière, qui les conduisit dans un petit Temple voisin, plus élevé de trente pas sur la montagne. C'est dans ce Temple que se conservent les noms des Empereurs morts, écrits en caractères d'or, sur une table entourée de siéges bas, où l'on voit divers papiers, qui contiennent des formules de prières. De-là, deux jeunes Moines fort civils, qui servoient de Guides aux Hollandois, leur firent prendre le chemin d'un autre Temple, séparé du précédent par une grande place, dont la principale magnificence consiste dans ses quatre toîts recourbés. Les poteaux, les colonnes, & les corniches, qui supportent les toîts, sont peints de rouge & de jaune. On y voit, dans des niches vernissées, plusieurs Idoles, dont la principale est distinguée par un rideau qu'on tire devant elle, par un miroir rond, qui en est voisin, & par quelques troncs, couverts d'un treillis, où l'on reçoit les aumônes du Peuple. A peu de distance du même Temple, on mena les Hollandois dans un autre, qui n'en est pas fort différent, où ils furent reçus par une troupe de jeunes Moines, qui leur servirent du saki, des champignons, des féves rôties, des gâteaux, des fruits, des racines & des légumes.

Kæmpfer. 1691.

Délicieux jardin.

Temple où se gardent les noms des Empereurs morts.

Ils retournérent ensuite à la grande place par laquelle ils étoient entrés, & dont ils n'avoient visité qu'une partie, puisqu'on les assura qu'elle contient vingt-sept Temples dans son enceinte. Mais de-là, on les conduisit au Temple de *Gibon*, ou *des Fleurs*, qui est à plus de mille pas des précédens. Le chemin est très-agréable. Ce Temple est entouré de trente ou quarante Chapelles, régulièrement disposées. La cour est plantée de beaux arbres, entremêlés de boutiques, & d'espaces vuides où le Peuple s'exerce à tirer de l'arc. Le Temple même est un Bâtiment long & étroit, dont le milieu, qui est séparé du reste par une galerie, contient une grande Idole, entourée de plusieurs petites. La grande représente une jeune femme, de deux ou trois brasses de longueur; & les petites sont autant de jeunes gens qui s'empressent autour d'elle. On voit, au même lieu, la représentation d'un Navire Hollandois, avec des épées & d'autres armes Européennes. Une longue rue, qui se nomme *Sijwonjasakki*, ou la rue des Mendians & des lieux de débauche, mène de ce Temple à celui de *Kiomids*, où le

Temple de Gibon, ou des Fleurs.

 pre-

KÆMPFER. 1691.

premier objet qui se présente est une Tour de sept étages, dont le plus bas est élevé de quelques marches au-dessus du terrain. Le Temple est un peu plus loin, appuyé d'un côté par la montagne, & soûtenu de l'autre par de fort hauts pilliers. On y trouve toûjours une grande foule de Peuple. Un escalier de pierre, qui est assez proche de l'Edifice, mène par quatre-vingt-cinq marches, à une fameuse fontaine qui sort du rocher en trois endroits, & dont on prétend que l'eau a la vertu d'inspirer de la modestie & de la prudence. Elle se nomme *Otevantaki*. Les Hollandois la trouvèrent fort pure; mais, en ayant gouté, ils ne s'apperçurent point qu'elle différât de l'eau commune. Ils continuèrent d'avancer le long de la montagne, sur une terrasse artificielle; & passant par divers petits Temples, ils arrivèrent à l'entrée d'un grand, d'où la vûe est plus belle & plus curieuse que l'Auteur ne peut le représenter. Toutes les Idoles de ce Temple sont assises, & se tiennent par la main.

Fontaine de sagesse.

Temple de Daibods, ou des trente-trois mille trois cens trente-trois Idoles.

ENFIN les Hollandois furent conduits au Temple de *Daibods*, un des plus fameux du Japon, & peu éloigné du grand chemin de *Fusimi*. Il est bâti sur une éminence: sa cour est entourée d'une haute muraille de fort grandes pierres de taille, sur-tout celles de la façade, qui n'ont guères moins de deux brasses en quarré. Le côté intérieur de cette muraille offre une grande galerie, ouverte du côté de la cour, & couverte d'un toît qui est soûtenu par deux rangs de colonnes. Kæmpfer en compta cinquante, de chaque côté de la porte. La porte même en a plusieurs, avec un double toît recourbé pour ornement. Deux statues de Héros, qui paroissent garder l'entrée, n'ont, pour habillement, qu'un morceau de draperie noire autour de la ceinture. Elles sont hautes de quatre brasses, bien proportionnées, & placées sur un piédestal d'une brasse de hauteur. Le Temple se présente au milieu de la cour, vis-à-vis de ces deux statues. C'est le Bâtiment le plus exhaussé que les Hollandois eussent vû jusqu'alors au Japon. Il est couvert d'un double toît magnifique, dont le comble s'élève au-dessus de tous les Edifices de Meaco. Les pilliers qui le soûtiennent sont au nombre de quatre-vingt-seize. Ses portes forment des allées, ou des galeries, qui s'élèvent jusques sous le second toît. L'intérieur de l'Edifice est entiérement ouvert au-dessus du premier toît; c'est-à-dire, que le second n'est porté que par un grand nombre de poutres & de montans, différemment disposés, & peints en rouge. Cependant sa hauteur extraordinaire rend l'espace fort obscur. Au-lieu de nattes, & contre l'usage commun, le rez-de-chaussée du Temple est couvert de grandes pièces quarrées de marbre. Les pilliers ont au moins une brasse & demie de grosseur, & sont formés de l'assemblage de plusieurs solives, peintes en rouge comme celles du second toît. Dans un si vaste espace, on ne découvre point d'autre ornement que l'Idole, qui est toute dorée, & d'une grandeur incroyable.

Description de l'Idole.

„ Trois nattes pourroient être aisément placées dans la paume de sa main.
„ Elle a de grandes oreilles, les cheveux frisés; & sur la tête, une couron-
„ ne, qu'on découvre par la fenêtre qui est sous le premier toît. On lui
„ voit, sur le front, une grande tache sans dorure, qui produit l'effet d'u-
„ ne mouche sur le visage d'une femme. Les épaules sont nues, la poi-
„ trine & le corps négligemment couverts d'une pièce de drap. Elle tient

„ la

Kæmpfer. 1691.

„ la main droite levée, & la paume de la gauche appuyée fur le ventre. „ Elle eſt aſſiſe à l'Indienne, les jambes croiſées, fur une fleur de *Tarate* (*a*), „ ſoûtenue par une autre fleur dont les feuilles ſe relèvent. Elle a le dos „ appuyé contre un ovale d'ouvrage branchu, ou de filigrane à perſonnages, „ orné de différentes petites Idoles de forme humaine, aſſiſes fur autant „ de fleurs de Tarate. Cet ovale eſt ſi grand, qu'il couvre quatre pilliers; „ & l'Idole a tant de largeur, que ſes épaules touchent d'un pillier à l'au- „ tre, quoique la diſtance ſoit de quatre braſſes. Plus loin, les Hollandois „ virent un autre Temple, dont l'Idole a quarante-ſix bras. Elle eſt envi- „ ronnée de ſeize Héros, vêtus de noir, plus grands que nature; & der- „ rière eux, de deux rangs d'Idoles dorées, à-peu-près de la même taille, „ chacune avec vingt bras. Les plus reculées de ces ſtatues ont de longues „ houlettes. Les autres portent à la main des guirlandes & d'autres orne- „ mens. Elles ſont ſuivies de pluſieurs autres rangs d'Idoles, de différen- „ tes grandeurs, & dans un ordre, qui laiſſe toûjours voir celles qui ſont „ les plus éloignées. On prétend que leur nombre total monte à trente- „ trois mille trois cens trente-trois; ce qui a fait donner, à l'Edifice, un „ nom Japonois, qui ſignifie *Temple des trente-trois mille trois cens trente-trois* „ *Idoles* (*b*)".

Route de Meaco à Fammamatz.

Les Hollandois partirent de Meaco le 2 de Mars; & n'ayant pas employé moins d'une heure pour arriver à l'extrêmité d'un Fauxbourg qui ſe nomme *Avattagus*, ils traverſèrent enſuite, par un ſentier fort étroit, une montagne, après laquelle ils trouvèrent, à une lieue de Meaco, les Villages de *Finoka* & de *Jakodſieja*. Le dernier s'étend juſqu'à celui de *Jabuno-Ja*, dont le terroir produit le meilleur tabac du Japon. A gauche de la route, on découvre un Monaſtère, nommé *Muro-Tai-Dai-Mouſin*, précédé d'un magnifique Portail qui donne entrée dans l'avenue du Temple. Un quart de lieue plus loin, on arrive au Village d'*Ogivaki*, compoſé d'une longue rue, d'environ cinq cens maiſons, qui ne ſont habitées que par des Serruriers, des Tourneurs en bois & en ivoire, des Ciſeleurs, des Tireurs d'or & d'argent, & ſur-tout par des Sculpteurs & des Peintres. A droite, on voit une haute montagne, qui ſe nomme *Ottovano-Jamma*, & qui étoit alors couverte de neige. Les Hollandois s'arrêtèrent cette nuit à *Oitz*, quoique dans tout le jour ils n'euſſent fait que trois lieues Japonoiſes. Cette Ville eſt compoſée d'une rue, en forme d'arc, où l'on ne compte pas moins de mille maiſons. Elle eſt ſituée au bord d'un Lac d'eau douce, qui porte ſon nom; & faiſant partie du Domaine Impérial, elle eſt gouvernée par un Officier de la Cour. Son Lac eſt étroit; mais il s'étend en longueur, au Nord, l'eſpace de cinquante ou ſoixante lieues Japonoiſes, juſqu'à la Province de *Canga*. Toutes les marchandiſes, qui viennent de cette Province à Meaco, deſcendent par eau juſqu'aux murs d'Oitz. Le Lac ſe décharge dans deux Rivières, dont l'une deſcend à Meaco, qu'elle traverſe, & l'autre paſſe à Jodo & à Oſacka, pour entrer dans la Mer. On découvre, à peu de diſtance du même Lac, une haute & charmante montagne, nom-

Ville & Lac d'Oitz.

Montagne de Jeſan & ſes trois mille Temples.

(*a*) C'eſt la *Nymphæa Paluſtris maxima*, ou *Faba Ægyptiaca Profp. Alpini*.

(*b*) Pag. 134 & précédentes.

KÆMPFER. 1691. nommée *Jesan*, ou *Jiosan*, qui est couverte de beaux arbres & de verdure jusqu'au sommet. Elle contenoit, dit-on, trois mille Temples, & par conséquent un prodigieux nombre de Moines. Sa situation, & l'opinion de sa sainteté, en firent un asyle pour les Habitans de Meaco, pendant la fureur des Guerres civiles. Cependant l'Empereur *Nobunanga*, qui joignoit, à beaucoup de haine pour tous les Ministres de la Religion, le ressentiment de quelques insultes qu'il avoit reçues des Habitans de cette montagne, s'en rendit maître avec une Armée nombreuse, détruisit les trois mille Temples, & massacra tous les Moines. Derrière la montagne de Jesan, à deux lieues du grand chemin, on voit les *Firanotakis*, autres montagnes qui s'étendent beaucoup sur la longueur du Lac d'Oitz, & derrière lesquelles il y a deux chemins, par où quelques Princes de l'Occident du Japon se rendent à la Cour.

Le 3, on fit treize lieues, jusqu'au Village de *Tsutsi-Jamma*. En sortant d'Oitz, on arrive bien-tôt à l'agréable Ville de *Dsedsie*, résidence de *Fondasijro-Cami*, Prince de *Facatta*. Ses rues sont d'une régularité singulière. Le Château, qui est à l'extrêmité septentrionale de la Ville, est entouré d'un côté par le Lac d'Oitz. C'est un vaste & magnifique Bâtiment, orné de hautes Tours quarrées, dont les toits, au même nombre que les étages, sont d'un éclat surprenant. Un grand Temple du Dieu *Umano-Gongin*, qui est voisin du Château, orne encore la perspective. Ici les grands chemins commencent à se trouver bordés de sapins, qui ne cessent, jusqu'à Jedo, que dans quelques endroits coupés par des rochers, ou par un terrain trop sabloneux. Les lieues sont mesurées aussi, avec beaucoup de régularité, par une butte ronde, & un arbre dessus. On trouve, après Dsedsie, un Village nommé *Tsetta*, *Sjetta*, ou *Setta*, que la Rivière de Jedogava traverse en sortant du Lac d'Oitz. Le double pont qu'on a bâti sur cette Rivière, dans un endroit où elle est séparée par une petite Isle, est le plus grand que l'Auteur ait vû au Japon. Il lui donne, dans sa totalité, trois cens quarante pas de longueur, entre deux balustres, ornés de boules de cuivre jaune. Une lieue & demie plus loin, on passe par le Village de *Kusatz*, dans le territoire duquel la Nature produit cette célèbre espèce de roseau, ou de bambou, dont les racines servent à faire des cannes pour s'appuyer en marchant. Elles se nomment *Fatsiku*, au Japon, quoiqu'elles soyent portées en Europe sous le nom de *Rottang*. Le prix en est ordinairement médiocre; mais elles deviennent quelquefois très-chères, lorsque le Seigneur du Pays défend d'en arracher pendant quelques années, de peur qu'une trop grande consommation ne soit nuisible à l'accroissement de la plante. Il s'en trouve dans d'autres Contrées; mais la racine en est si courte qu'on n'en peut faire des cannes. Ici, le Fatsiku, ou le Rottang, jette des racines si profondes, que pour les tirer de la terre, on est obligé de faire de très-grandes ouvertures. Une partie des Habitans de Kusatz n'a pas d'autre occupation ni d'autre commerce. L'art de les préparer consiste à couper ce qu'il y a d'inutile aux deux bouts de la racine, avec un couteau d'une trempe particulière. On coupe aussi les jeunes racines & les fibres autour des jointures, en laissant néanmoins leurs marques, qui sont de petits trous ronds autour de chaque jointure. Si les racines sont courbées, on

Pont le plus grand du Japon.

Roseaux, de la racine desquels on fait les cannes pour s'appuyer.

on employe le feu pour les redresser. On les lave ensuite, & l'on apporte beaucoup de soin à les nettoyer (*c*). Kæmpfer. 1691.

Un quart de lieue au-delà de Kusatz, on passe trois grands Villages contigus, qui se nomment *Mingava*, *Tebuira*, & *Minoki*; ou, si l'on veut, trois rues consécutives d'un même Village, qui sont distinguées par différens noms. Minoki est renommé par une poudre de singuliere vertu, qui n'a été découverte, & qui ne se fait que dans ce lieu. Les Japonois la nomment *Wadseran*, & la prennent intérieurement pour toutes sortes de maladies, sur-tout pour une sorte de colique, qui est particulière à leur Pays (*d*). Un pauvre Habitant, qui passe pour le premier Inventeur de ce fameux remède, publia que le Dieu *Jakusi*, qui est l'Esculape des Japonois, lui étoit apparu en songe, & lui avoit offert différentes plantes qui croissent sur les montagnes voisines, en lui ordonnant d'en faire usage, pour le soulagement de ses Compatriotes. Cette histoire ayant mis le remède en honneur, il en vendit beaucoup. Ses profits le mirent bien-tôt en état de faire bâtir une belle maison pour sa demeure, & vis-à-vis de sa boutique, une petite Chapelle, richement ornée, à l'honneur du Dieu qu'il reconnoissoit pour l'Auteur de sa fortune. Il plaça, dans ce Temple, la statue de Jakusi, qu'on y voit debout, sur une fleur de Tarate dorée, & sous une grande coquille de Petoncle, qui lui sert de couvrechef. La tête est entourée d'une couronne de rayons. Il tient, dans la main droite, quelque symbole que les Hollandois ne purent distinguer, & dans la gauche, un sceptre, doré, comme toute la figure. Les Japonois, qui passent dans le Village, manquent rarement de rendre hommage à cette Idole; les uns, avec une profonde révérence, les autres s'approchant du Temple, tête nue, dans une posture humiliée. Deux Parens de l'Inventeur, qui font leur demeure dans le même lieu, & qui ont continué le même commerce, ne se font pas moins distingués par leurs richesses & par leurs fondations (*e*).

Poudre célèbre par ses vertus.

Histoire de sa découverte & de son Inventeur.

En sortant de Minoki, on perd de vûe le Lac d'Oitz, qui est caché par des collines; & l'on arrive, à six lieues de la Ville du même nom, dans un grand Village qui se nomme *Issibe*. A quelques lieues d'Issibe, on trouve la petite Ville de *Minakutz*, composée de trois longues rues fort irrégulières, & célèbre par ses Manufactures de chapeaux, & de paniers de jonc. C'est un passage fort fréquenté par une foule de Pélerins, les uns à pied, d'autres à cheval, & deux ou trois sur la même monture, qui reviennent d'*Isje*, Temple célèbre, à l'extrémité méridionale de la Province du même nom. La plûpart portent le nom de leur pélerinage, celui du lieu de

Pelerins d'Isje.

(*c*) Pag. 32 & 33.

(*d*) Elle est faite du *Putsju*, espèce amère de Costus, qui, après avoir été sechée & coupée grossiérement, est réduite en poudre. On met cette poudre dans des papiers de quatre doigts en quarré, sur lesquels on écrit en caractères rouges & noirs, son nom, ses usages & ses vertus. Chaque paquet pese un peu plus de deux dragmes. On la donne, suivant l'âge & la disposition du Malade, en une, deux, ou trois doses, qui se prennent dans une tasse d'eau chaude. Dans les maisons, où cette poudre se fait, on la vend préparée & bouillie dans l'eau. *Kæmpfer, ibid.* pag. 33.

(*e*) *Ibid.* pag. 34.

KÆMPFER. 1691.

de leur naissance, & leur propre nom, écrits sur leur chapeau, pour être reconnus dans toutes sortes d'accidens. La boete, qui contient leurs indulgences, est attachée aussi au bord de leur chapeau, sur leur front; & de l'autre côté, ils ont un bouchon de paille, enveloppé dans du papier, pour tenir la boete dans l'équilibre. *Dsutsi-Jamma* fut le Village où les Hollandois passèrent la nuit, après une journée de douze lieues Japonoises.

Le 4, ils passèrent la montagne de *Dsutsika*, pour arriver par un chemin fort rude à *Sakanosta*, Village à deux lieues de Dsutsi-Jamma. La descente de cette montagne ne ressemble pas mal à celle d'un escalier à vis: ce sont de grandes marches, taillées sur le bord d'une profonde vallée, qui mènent à une autre montagne voisine. On ne laisse pas de rencontrer, dans cette route, plusieurs Chapelles servies par des Moines, qui présentent aux Voyageurs quelque relique à baiser. Sakanosta est un Village d'environ cent maisons, le premier qu'on rencontre dans la Province d'Isje, près duquel on vend, dans un petit Temple, des planches fort minces, où l'on grave des caractères magiques, qui garantissent de toutes sortes d'infirmités & de disgraces. On trouve ensuite le Village de *Futzkaki*. Plus loin, trois quarts d'heure de marche firent arriver les Hollandois à *Sekinosisi*. Ils n'avoient fait, à midi, qu'environ quatre lieues; mais, avant le soir, ils en firent sept jusqu'à *Jokaitz*, où l'on trouve un chemin qui mène au Pélerinage d'Isje, éloigné de treize lieues.

Superstitions Japonoises.

Ils avoient passé, dans l'après midi, par *Kamme-Jamma*, Ville assez grande, & située sur une éminence, où l'inégalité du terrain rend les rues fort irrégulières. Une lieue plus loin, ils avoient traversé le Village de *Munitsaya*; & de-là, successivement, ceux de *Tsjono*, de *Tsijakus*, *Tsietsuki*, *Ojevata* & *Finkava*, dont le moindre est de deux cens maisons. Le Pays est fort montagneux, jusqu'à deux lieues de Jokaitz, où il devient plus plat & plus fertile. Jokaitz est une assez grande Ville, où les Etrangers sont d'autant mieux traités, que la plûpart des Habitans vivent des services qu'ils leur rendent. Entre plusieurs Pélerins, que les Hollandois rencontrèrent ce jour-là, ils admirèrent une femme vêtue de soye, fort bien parée, & le visage couvert de fard, qui conduisoit un vieillard aveugle, & qui marchant devant lui, demandoit effrontément l'aumône. Ils rencontrèrent aussi plusieurs jeunes *Bikunis*, espèce de Religieuses Mendiantes, qui abordent les Voyageurs en chantant, pour tirer d'eux quelques pièces d'argent. Elles s'arrêtent aussi long-tems qu'on le desire, sans faire payer leurs faveurs trop cher. La plûpart sont filles des Prêtres Montagnards, & se sont consacrées à ce genre de vie en se rasant la tête. Elles sont propres & bien vêtues. Leur coeffure est un voile de soye noire, sur un chapeau leger, pour défendre leur teint de l'ardeur du Soleil. Kæmpfer loue leur conduite, qui est, dit-il, également libre & modeste, & comme partagée entre l'effronterie & la pudeur. Il ajoûte „ qu'elles ont autant de beauté „ qu'on en puisse trouver dans les femmes du Pays; que leur mendicité a „ moins l'air de l'indigence que d'une scène de Comédie, que non-seulement „ elles attaquent la bourse des Voyageurs, mais qu'elles les attendrissent „ par leurs charmes; que pour les distinguer des autres Mendiantes, on „ les nomme *Kamano-Bikuni*, parcequ'elles vont toûjours deux à deux; „ elles

Pélerines de Jokaitz.

Elles plaisent à Kæmpfer.

„ elles ont leurs postes marqués sur les chemins voisins de Jokaitz; & „ chaque année elles sont obligées de porter au Temple d'Isje, en „ forme de tribut, une certaine partie de ce qu'elles ramassent en men„ diant (*f*)".

La route du 5, fut d'abord à *Quano*, qui n'est qu'à trois lieues de Jokaitz; & dans cet espace, on traverse dix Villages & plusieurs Rivières. Quano, qui se nomme aussi *Kuwana* & *Kfana*, est une fort grande Ville, la première de la Province d'*Owari*, & située sur une Baye de la Mer du Midi. Son Château est bâti dans l'eau, du côté méridional, & doit sa fondation à l'Empereur *Gengoin*, qui, haïssant les femmes, & sur-tout l'Impératrice son Epouse, y relegua cette Princesse, avec toutes les Dames de sa Cour. La grande Rivière de *Saijah* se jette dans la Mer, près d'un Village du même nom, à trois lieues de Quano. Quatre lieues & demie plus loin, on trouve une autre Ville, nommée *Mijah*, dont le Château sert de Logement à l'Empereur, lorsqu'il se rend à Meaco. Une longue rangée de maisons, qui s'étend l'espace de deux lieues, depuis Mijah, finit à *Nagaija*, résidence du Seigneur de la Province, dont le Château passe pour le troisième de l'Empire, par sa force & son étendue. Ce Prince est si respecté, que si les Hollandois le rencontrent en chemin, ils sont obligés de mettre pied à terre, avec toute leur suite, & d'attendre dans une posture humiliée qu'il soit passé. On visite, à Mijah, quelques Temples, où l'on garde précieusement de vieux cimeterres, dont se servoient les Héros Japonois des anciens tems.

Haine d'un Empereur Japonois pour les femmes.

Temples des cimeterres.

Kassadira, *Narimusi*, *Arimatsi* & *Imokava*, sont de grands Villages que les Hollandois traversèrent le lendemain, avant que d'arriver à *Tsiva*, ou *Tsiriu*, première Ville de la Province de *Mikava*. *Okasaki*, qu'on rencontre ensuite, est une autre Ville de la même Province, arrosée par une Rivière, qui prend sa source dans les montagnes voisines au Nord-Ouest, d'où elle coule, avec beaucoup de rapidité, jusqu'à la Mer. *Fusikava*, petite Ville, n'est qu'à une lieue & demie d'Okasaki; & trois lieues & demie plus loin, on arrive dans une longue rue, bordée de belles maisons & de magnifiques hôtelleries. Cette unique rue compose une assez grande Ville, qui se nomme *Akasaka*. Le jour suivant, on fait sept lieues pour arriver au Bourg d'*Array*, en passant par *Goju*, *Kbomra*, *Simosij*, *Josijda* & *Sijrosaka*. Josijda, ou *Jostsijda*, est une Ville considérable, située sur une éminence, à cinq lieues d'Array, & célèbre par ses Manufactures d'ouvrages d'acier. Sijrosaka est un gros Village, bâti sur le bord de la Mer, d'où l'on commence à découvrir le sommet de la haute montagne de *Foosi*, ou *Fusino-Jama*, dont la beauté cause de l'admiration. Array n'est qu'une petite Ville, ouverte & sans murailles, mais importante par le séjour des Commissaires Impériaux, qui sont établis pour visiter le bagage des Voyageurs, & sur-tout des Princes de l'Empire, auxquels il étoit alors défendu de faire passer des femmes & des armes. C'étoit une des maximes politiques de l'Empereur règnant, pour s'assurer la paisible possession du Trône. Les femmes & les filles des Princes étoient gardées à Jedo, Capitale de l'Em-

Politique qui fait prendre les femmes & les filles pour cautions des hommes.

(*f*) *Ibidem*, pag. 39 & 40.

KÆMPFER. 1691.

l'Empire, comme des cautions de la fidélité de leurs maris & de leurs pères (*g*). A l'égard des armes, il n'étoit permis, dans aucun lieu, d'en transporter une quantité considérable. Les Hollandois furent assujettis à la visite des Commissaires; après quoi traversant, dans une Barque Impériale, le Havre de *Sawo*, qui n'a qu'une demie lieue de largeur, & sept lieues & demie de tour, ils descendirent à *Mijasacka*, d'où l'on ne compte que trois lieues jusqu'à *Fammamatz*. Le Pays, qu'ils avoient traversé, étoit fort agréable, & bien cultivé, mais moins peuplé qu'ils ne s'y étoient attendu, en approchant de la Capitale. Fammamatz est une petite Ville, dont les rues sont très-regulières, & qui est accompagnée d'un grand Château.

Rivière de Ten-Rijn.

Le jour suivant, on arriva à deux lieues de cette Ville, sur les bords de la grande Rivière de *Ten-Rijn*, qui n'a pas moins d'un quart de lieue de largeur, & dont la rapidité ne permet pas d'y bâtir des ponts. On trouve ensuite une Ville, nommée *Mitzedai*, qui est suivie de celle de *Mitzka*. Plus loin, on passe un pont de cinq cens pas, pour entrer dans *Fukuroy*, d'où l'on se rend à *Kakinga*, ou *Kakegava*, qui en est à deux lieues. *Nisij-sacka* est à la même distance de Kakinga; & l'on y prend des Cangos pour traverser une montagne, jusqu'au Village de *Canaja*, où l'on reprend des chevaux. Une lieue plus loin, on rencontre la grande & fameuse Rivière d'*Ojingava*, qui descend des montagnes voisines avec une rapidité surprenante, & se jette dans la Mer une demie lieue au-dessous de ce passage. Il est impossible de la traverser à gué, après les grandes pluyes; &, dans d'autres tems, les grandes pierres qu'elle entraîne des montagnes, la rendent toûjours fort dangereuse. Les Habitans des lieux voisins, qui connoissent parfaitement son lit, prennent un prix règlé pour aider les Voyageurs; & si quelqu'un a le malheur de périr entre leurs mains, les Loix du Pays punissent de mort tous ceux qui s'étoient chargés de sa conservation. Ils sont payés à proportion de la hauteur de l'eau, qui se mesure par un poteau planté sur la rive. Quoique l'eau fût alors assez basse, cinq hommes furent nommés pour chaque cheval du cortège Hollandois; deux à chaque côté, pour lui soûtenir le ventre, & un pour tenir la bride. Dans un tems plus difficile, on employe six hommes de chaque côté du cheval; deux pour le tenir sous le ventre; quatre pour soûtenir ceux de devant & se soûtenir l'un l'autre, pendant qu'un treizième mène le cheval par la bride. Les Ecrivains du Japon, sur-tout les Poëtes, font souvent allusion aux attributs singuliers de cette Rivière (*h*).

Rivière d'Ojingava, & ses singularités.

Comment on la passe.

SIMADA est une petite Ville, à peu de distance, où les Hollandois passèrent la nuit. Le Pays est montagneux & stérile. On eut, le lendemain, les montagnes à gauche; & l'on découvroit la Mer à droite, au travers de plusieurs champs, entourés d'arbrisseaux qui portent le thé. Après avoir passé plusieurs Villages, on retomba dans les embarras du jour précédent, pour traverser une Rivière fort rapide, qui baigne les murs de *Fusij-Jedo*. De-là, passant à la vûe d'un fameux Château, nommé *Fanunkasijo*, on eut, pendant deux ou trois lieues, un très-mauvais chemin, par des montagnes & des rochers, où la Rivière de Fusij-Jedo prend sa source: mais on retrouva

(*g*) *Ibidem*, pag. 47.

(*h*) *Ibidem*, pag. 51.

va la plaine, vers la petite Ville de *Muriko*; & dans une demie heure de marche, on arriva sur le bord d'une grande Rivière, qui, traversant *Abikava*, se jette dans la Mer, à peu de distance, par trois embouchures. KÆMPFER. 1691.

On ne compte pas plus d'un quart de lieue de cette Rivière à *Suruga*, ou *Sirynga* (*i*), Capitale de la Province du même nom. C'est une Ville ouverte, dont les rues sont larges, régulières & remplies de belles boutiques. On y fait du papier, des étoffes à fleurs, des boetes, d'autres ustenciles de roseaux entrelassés, & toute sorte de vaisselle vernissée. On y bat monnoye, comme à Jedo & à Meaco. Le Château, qui est au côté septentrional de la Ville, avoit été consumé par le feu depuis quelques années; & l'on attribuoit cet accident à la fiente de pigeon, qui s'étant ramassée long-tems au plus haut étage de la Tour, y avoit pris feu par sa propre chaleur. Kæmpfer se loue de la Jeunesse de cette Ville, qui lui parut bien élevée; parcequ'en voyant passer les Hollandois, elle ne leur fit pas d'insultes, comme dans les autres Villes (*k*).

Fiente de pigeon qui prend feu d'elle-même.

A trois lieues de Suruga, ils passèrent dans un Village, nommé *Jeseri*, & situé sur une profonde Rivière, près de la Baye de *Totomina*. On jette sur cette Rivière une grande quantité de bois fort dur, qui s'appelle *Bois de Jeseri*, & qui descend jusqu'à la Mer, d'où il se transporte dans toutes les Isles du Japon. L'Empereur fait entretenir, dans un Port voisin, quelques Vaisseaux de guerre pour la défense de la Baye; Vis-à-vis, sur une haute montagne, est la fameuse Forteresse de *Kuno*, ou de *Kone*, que les Japonois croyent imprenable, & qui servoit anciennement à garder les trésors de l'Empereur. Kæmpfer observa, dans cette route, plusieurs plantes rares, & différentes sortes d'arbres antés, qui portent de grandes fleurs. Le grand chemin, sur-tout aux environs de Suruga, étoit couvert de Bikunis, ou de jeunes Religieuses Mendiantes, qui divertissent les Voyageurs par leurs chansons; de Jammabos, ou de Prêtres des Montagnes, qui adressent de longues harangues aux Passans, & qui les terminent par un bruit effroyable de trompettes & d'anneaux de fer; & de Pélerins, qui vont au Temple d'Isje, ou qui en reviennent.

Bois de Jeseri.

Le 10 de Mars, on passa par *Kiomids* (*l*), petite Ville, à une lieue & demie de Jeseri, & par *Jostivara*, qui en est à sept lieues & demie, pour arriver le soir à *Missjma*. Cette journée, qui est de douze lieues, donna beaucoup d'occupation à la curiosité de Kæmpfer. Il vit, à Kiomids, un exemple de corruption, qu'il croit unique au Monde. Ensuite, après avoir

Kiomids.

(*i*) Quelques-uns la nomment *Sumpu*; & d'autres *Futsju*, du nom de son Château.

(*k*) On crioit après eux, *Toosin*, *Bai*, *Bai*. L'Auteur n'explique point ces trois mots.

(*l*) Kiomids est une petite Ville d'environ deux cens maisons, située au pied d'une montagne couverte de sapins. La Ville étant peu éloignée de la Mer, ses Habitans tirent leur sel du sable des Côtes, après y avoir versé de l'eau de Mer à différentes reprises. On fait le même commerce dans les Villages voisins, le long de la Côte, jusqu'à *Cambara*. On fait aussi, à Kiomids, un ciment renommé, dont le principal ingrédient est la résine, tirée des sapins qui croissent dans la montagne voisine. Il se vend en petits morceaux, pliés dans des écorces d'arbres, ou dans des feuilles de roseaux. On monte de la Ville, par un escalier de pierre, sur la montagne, où l'on trouve un Temple, nommé *Kiromisira*, célèbre par plusieurs Histoires fabuleuses; mais encore plus par sa charmante situation. *Ibidem*, pag. 55.

Kæmpfer. 1691.

voir paſſé les Montagnes de *Tatai*, & la Rivière de *Jumatz*, pour ſe rendre à *Cambara*, qui n'en eſt qu'à une lieue & demie, il fallut quitter la Côte du Golfe, & tourner au Nord vers la grande Rivière de *Fudſikava*, qu'on rencontre une lieue & demie plus loin, au Village d'*Ivabutz*, ſeul endroit où l'on puiſſe la traverſer. Elle a ſa ſource ſur la haute Montagne de *Fudſi*, ou *Fuſi*, qui eſt à ſept grandes lieues Japonoiſes de ce Village, vers le Nord-Eſt; & croiſſant, dans ſon cours, par la jonction de pluſieurs autres Rivières, elle ſe diviſe en deux bras, pour ſe jetter dans le Golfe de Totomina. On ne la paſſe qu'avec beaucoup de peine & de danger, dans des Bateaux plats, dont le fond eſt de planches ſi minces, qu'en paſſant ſur un banc de ſable ou ſur un rocher, elles cèdent, & le Bateau gliſſe deſſus. C'eſt de l'autre côté de cette Rivière, qu'après une heure & demie de marche, on ſe rendit à Joſtivara; Ville la plus voiſine de la montagne de Fudſi, quoiqu'elle en ſoit à ſix lieues. On compte ſix autres lieues, du pied de cette montagne au ſommet. Kæmpfer, prenant la direction avec ſon compas, obſerva qu'elle portoit cinq degrés du Nord à l'Eſt. Elle eſt d'une hauteur incroyable, & les montagnes voiſines ne paroiſſant que des collines en comparaiſon, elle ne reſſemble pas mal au Pic de Ténérife. On la découvre de ſi loin, qu'ayant ſervi de guide au Voyage des Hollandois, elle ne fut pas d'un petit ſecours à Kæmpfer, pour dreſſer la Carte de leur route. Il croit devoir s'attacher à ſa deſcription, parcequ'elle paſſe, avec juſtice, pour une des plus belles Montagnes du Globe terreſtre. Sa baſe eſt grande; & ſe terminant en pointe, elle a l'apparence d'un vrai cône. Elle eſt revêtue de neige, pendant la plus grande partie de l'année; & quoique les chaleurs de l'Eté en faſſent fondre la plus grande partie, il en reſte toûjours aſſez pour couvrir entiérement le ſommet. On y voit, près de ſa cime, un trou fort profond, qui vomiſſoit anciennement des flammes & de la fumée; mais cette éruption a ceſſé, depuis qu'il s'eſt élevé, au-deſſus, une eſpéce de petite colline ou de butte. A préſent, les endroits plats du ſommet ſont couverts d'eau. Cependant les floccons de neige, que le vent détache & fait voler de toutes parts, font juger encore que la montagne eſt enveloppée d'un voile de nuage & de fumée. Comme l'air eſt rarement calme dans les parties ſupérieures, la dévotion y conduit le Peuple, pour y rendre hommage au Dieu des Vents. On employe trois jours à monter; mais on peut deſcendre en moins de trois heures, à l'aide d'un traîneau de paille, avec lequel on gliſſe ſur la neige en Hyver, & ſur le ſable dans la belle ſaiſon. Les Jammabos, ou les Prêtres de la Montagne, ſont conſacrés au culte de l'Eole Japonois. Leur mot du guet eſt *Fuſij-Jamma*, qu'ils répétent ſans ceſſe en mendiant. Cette fameuſe Montagne exerce ſouvent les Poëtes & les Peintres du Japon (*m*).

Rivière de Fudſikava.

Deſcription de la Montagne de Fudſi.

Miſiſjma.

Misijma, où les Hollandois paſſèrent la nuit, étoit célèbre autrefois par ſes Temples & ſes Chapelles, dont on racontoit beaucoup d'Hiſtoires fabuleuſes; mais un incendie, qui conſuma la Ville entière, en 1686, ne lui laiſſe aujourd'hui que l'avantage d'être ſituée ſur trois Rivières, & d'avoir un grand nombre de ponts. On n'avoit rebâti qu'un ſeul Tem-

(*m*) *Ibidem*, pag. 58 & 59.

Temple, dont Kæmpfer a donné la description dans son second Voyage à la Cour. Kæmpfer. 1691.

Le Dimanche 11 de Mars, on traversa la Montagne de *Fakone*, au sommet de laquelle on trouve une Pyramide, qui fait la division des Provinces d'*Idsu* & de *Sagami*, à l'entrée des Etats d'*Odovara*. De-là, descendant l'espace d'une heure, on arriva à *Togitz*, qui se nomme aussi *Fakone*, du nom de la Montagne. Cette Place est située sur un Lac, d'une demie lieue de largeur, & long d'une lieue, du Sud au Nord. Du côté oriental, s'élève une haute Montagne, terminée en pointe, au pied de laquelle est le Village de *Motto-Fakone*; & plus loin, entre Motto-Fakone & Togitz, celui de *Dsoogassima*. Le Pays voisin produit quantité de cédres, les plus beaux du Japon; mais l'air y est si froid & si pesant, que les Etrangers ne peuvent s'y arrêter long-tems, sans en ressentir les mauvaises qualités. A l'extrémité de Togitz, dans un lieu où le chemin s'étrecit, on trouve une Garde Impériale, comme celle d'Array, pour arrêter les femmes & les armes; avec cette différence, que les recherches sont ici plus rigoureuses, parceque Togitz est comme une clef de la Capitale de l'Empire, & qu'aucun des Princes occidentaux ne peut éviter ce passage lorsqu'il se rend à la Cour. Si l'on soupçonne qu'entre les Passans il y ait une femme travestie en homme, elle est visitée rigoureusement; mais c'est à des femmes qu'on abandonne ce soin. Assez près des Corps-de-garde, Kæmpfer fut arrêté par son étonnement, à la vûe de cinq Chapelles, & d'autant de Prêtres, qui poussoient des hurlemens effroyables, en battant sur de petites cloches plattes. Mais il fut encore plus surpris, lorsqu'ayant vû tous les Japonois du cortège jetter des pièces de monnoye dans les Chapelles, & recevoir en échange un papier, qu'ils portoient respectueusement sur le rivage du Lac, pour le jetter dans l'eau, après l'avoir attaché à une pierre qui le faisoit aller sûrement au fond, on lui eût expliqué le motif de cet étrange usage. Le Lac de Fakone passe, au Japon, pour le Purgatoire des enfans qui meurent avant l'âge de sept ans; & l'on croit qu'ils y sont tourmentés, jusqu'à ce qu'ils soyent rachetés par la charité des Passans. Les Prêtres assurent qu'ils reçoivent du soulagement, aussi-tôt que les noms des Dieux & des Saints, qui sont écrits sur le papier, qu'on vend dans les Chapelles, commencent à s'effacer; & qu'ils sont entiérement délivrés, lorsque l'eau fait disparoître ces caractères. L'endroit particulier, où l'on prétend que les ames des enfans sont retenues, se nomme *Sainokavara*. Il est marqué par un monceau de pierres: & loin d'accuser les Prêtres d'imposture, Kæmpfer paroît persuadé qu'ils en ont la même opinion que le Peuple, parcequ'il en vit plusieurs qui achetoient des papiers, & qui les jettoient d'aussi bonne foi (*n*).

Lac de Fakone.

Passage où l'on visite les femmes.

Purgatoire des Japonois.

Dans une des Chapelles, on montroit plusieurs curiosités (*o*); telles que des sabres d'anciens Héros, dont on y raconte les glorieux exploits; deux belles branches de corail; deux cornes de licorne, d'une merveilleuse grandeur; deux pierres trouvées, l'une dans le corps d'une vache, l'autre dans celui d'un cerf; un habit d'étoffe d'*Ama*, comme les Anges en portent au Ciel,

Curiosités d'un Temple de Fakone.

(*n*) *Ibidem*, pag. 65.

(*o*) Pag. 66.

KÆMPFER. 1691.

Ciel, & qui leur donne le pouvoir de voler; le peigne de *Joritomo*, premier Monarque séculier du Japon, avec ses armoiries dessus; la cloche de *Kobodais*, Fondateur d'une Secte célèbre, & une Lettre écrite de la propre main de *Takimine*. Ainsi tous les Peuples du Monde ont leurs chimères, dont la source est dans la Nature humaine, puisqu'elles se sont trouvées à-peu-près les mêmes dans des Pays fort éloignés les uns des autres, & qui n'avoient jamais eu de communication.

De Togitz, les Hollandois continuèrent de descendre, pendant une lieue, tantôt sur le penchant, tantôt au pied de la Montagne de *Firango*, d'où ils arrivèrent à la vûe de la haute & fameuse Montagne de *Come-Jamma*. Ils laissèrent, à gauche, une Cascade fort remarquable. Le Lac de Fakone, étant environné de montagnes, n'a point d'autre issue que trois ouvertures, qu'il se fait par celle de Firango; & toutes ces eaux, rassemblées sur le penchant de cette montagne, forment un spectacle singulier dans leur chûte. Ensuite se resserrant dans un lit commun, avec plusieurs ruisseaux qui s'y joignent, elles composent une grande Rivière, qui, rencontrant des rochers & des précipices, traverse la vallée jusqu'à la Mer, avec un bruit terrible. On est dédommagé de la difficulté du chemin, par la beauté des points de vûe. La Mer se présente à l'Est, au bout d'une chaîne de montagnes. Kæmpfer, toûjours ardent à s'instruire, observa, dans ces lieux sauvages, une admirable diversité d'arbres, de plantes & de fleurs. Les Médecins du Japon attribuent des vertus singulières aux plantes de ces montagnes, & les font recueillir avec soin. Ils estiment beaucoup une fort belle espèce d'adiante ou de capillaire, dont les tiges & les côtes sont d'un pourpre brun, & qui n'est connue, au Japon, que sous le nom de *Fackona-Ksa*, qui signifie *Plante de Fakona*. Comme elle croît en abondance, & que personne n'ignore ses vertus, il n'y a point de Voyageur qui ne s'arrête pour en cueillir sa provision.

Plantes fort estimées des Médecins du Japon.

Après avoir passé par *Jumotta*, par *Isiuada*, par *Katetama*, ou *Kasamatz*, & devant plusieurs Temples célèbres, les Hollandois arrivèrent à *Odovara*, pour y passer la nuit. Cette Ville est bien fortifiée. On y prépare le *Catechu* parfumé (*p*), dont on fait des pilules, de petites idoles, des fleurs, & d'autres figures. Les femmes en font beaucoup d'usage, dans la persuasion qu'elle affermit les dents & qu'elle donne de la douceur à l'haleine. Kæmpfer observe que c'est un jus épaissi, que les Hollandois & les Chinois portent au Japon; & qu'après la préparation qu'il reçoit dans les Villes de Meaco, d'Odovara, où il est mêlé avec de l'ambre, du camphre & d'autres ingrediens, ils le rachétent, pour le transporter dans d'autres lieux (*q*).

Catechu ou Cachou.

Le 12, on passa la Rivière de *Sakava*, qui, sans avoir plus de trois pieds de profondeur, est si dangereuse, lorsqu'elle est enflée par les pluyes, que, pour arrêter ses ravages, on a fait, à grand prix, des digues aussi longues que ses bords. *Sakava*, *Keosi*, *Mejigava*, *Misava*, *Koysa*, *Firatzka* & *Bansju* ou *Bendsju*, sont autant de gros Villages, qu'on traverse avant que d'arriver

Plaine de Jedo.

(*p*) Ou *Terra Japonica*, qu'on nomme vulgairement *Cachou*.
(*q*) *Ibidem*, pag. 65.

ver dans une grande plaine, dont la vûe ne peut découvrir les extrêmités, parcequ'elle s'étend jusqu'à Jedo. On trouve ensuite trois autres Villages, nommés *Matzija*, *Nango* & *Kavanda*, qui conduisent à celui de *Jootsuia*. On voit près des Côtes, vis-à-vis de Kavanda, un rocher qui sort de la Mer, en forme de pyramide; & plus loin, directement au Sud, la fameuse Isle de *Kamakura*, dont le nom signifie *Côtes*. Elle paroît ronde, d'une lieue de tour au plus, & couverte de bois fort hauts. C'est un lieu d'exil pour les Seigneurs disgraciés; & rarement sont-ils rappellés, lorsque leur malheur les y condamne. Les Côtes en étant fort escarpées, on est obligé d'employer des grues, pour hâler les Bateaux, dans lesquels on y transporte les Prisonniers ou des provisions. Une lieue au-delà de Jootsuia, on passe par *Fusisava*, Ville arrosée d'une Rivière, où l'on perd la vûe de la Mer, qu'on ne retrouve que six lieues plus loin, à *Fodogai*, pour ne la plus perdre jusqu'à Jedo. Fodogai est sur le rivage même, à l'embouchure d'une Rivière, qui forme un Port assez sûr. Le Pays, qu'on avoit traversé pendant tout le jour, étoit également fertile & peuplé; il se termine par un petit nombre de collines, d'où l'on découvre une suite continuelle de Villes & de Villages, & d'où l'on ne compte plus que six lieues jusqu'à Jedo.

KÆMPFER. 1691.

Isle de Kamakura, exil des Grands.

Le Mardi 13, continuant de marcher par un Pays fort peuplé, dont les Places les plus remarquables sont *Tsisi*, ou *Tsisiku*, *Kanagava*, *Kavasaki* & *Rokingo*, les Hollandois arrivèrent à *Tsusunomoori*, lieu célèbre par l'abondance de coquillages & de plantes marines qui s'y trouvent. Kæmpfer y observa comment les Japonois préparent l'algue de Mer, pour en faire un aliment. „ Ils choisissent deux plantes principales, qui croissent sur „ les coquilles; l'une verte & déliée; l'autre, rougeâtre & plus large. Ils „ les mettent en pièces, ils les épluchent; & chaque espèce est jettée dans „ une cuve d'eau fraîche, où elle est bien lavée. Ensuite, étendant la „ verte sur une pièce de bois, on la hache en parties fort menues, comme „ du tabac. On la lave encore; on la met dans un crible de bois, long „ de deux pieds, où l'on verse de l'eau fraîche. Lorsqu'elle y a séjourné „ quelque-tems, on l'en retire, avec une espèce de peigne; & la pressant „ de la main, on en fait une pâte épaisse, dont on exprime l'eau, pour „ la faire sécher plus facilement au Soleil. L'espèce rouge n'étant pas si „ commune que la verte, on ne la met pas en morceaux; mais la préparation en est d'ailleurs la même, & l'on en fait aussi une espèce de gâ„ teaux, que les Japonois aiment beaucoup (r)".

Préparation de l'algue de Mer pour la table.

Sinagava, qui se présente une demie lieue au-delà de Tsusunomoori, est un Fauxbourg de Jedo, à deux lieues de cette Ville Impériale, ou touche du moins au véritable Fauxbourg, comme Fusimi touche à celui de Meaco. En y entrant, la place des exécutions offre un spectacle terrible. C'est une multitude de têtes humaines & de cadavres, les uns à demi pourris, les autres à demi dévorés, avec un grand nombre de chiens, de corbeaux, & d'autres animaux carnassiers, qui se repaissent de ces misérables restes. Sinagava est composé d'une rue longue & irrégulière, qui a la Mer à droite, & une colline à gauche, sur laquelle on découvre quelques beaux Temples. Après

Sinagava, premier Fauxbourg de Jedo.

Lieu des exécutions.

(r) *Ibidem*, pag. 73 & 74.

KÆMPFER. 1691.

Après avoir fait environ trois quarts de lieue dans cette rue, les Hollandois s'arrêtèrent dans une hôtellerie, où la pleine vûe de la Ville, & de son Havre, qui est ordinairement rempli d'une multitude de Bâtimens, de toutes sortes de grandeur & de figure, offre une des plus belles perspectives du Monde. On leur dit que la beauté de ce spectacle attiroit souvent, dans le même lieu, des personnes d'une condition distinguée. Il leur restoit un quart de lieue, pour arriver à l'entrée du Fauxbourg de Jedo, qui n'est qu'une continuation de Sinagava, dont il est séparé par un simple Corps-de-garde. La Mer, en cet endroit, s'approche si fort de la colline, qu'il n'y a qu'un rang de maisons entre la colline & le chemin. Il règne quelque-tems le long de la Côte; mais venant ensuite à s'élargir, il forme plusieurs rues irrégulières, d'une longueur considérable. Après une demie heure de marche, la beauté des rues, qui deviennent plus larges & plus uniformes, la foule du Peuple, & le tumulte, firent comprendre aux Hollandois, qu'ils étoient entrés dans la Ville. Ils traversèrent un marché, d'où prenant par une grande rue, qui coupe un peu irrégulièrement Jedo du Sud au Nord, ils passèrent plusieurs ponts magnifiques, entre lesquels ils en distinguèrent un de quarante-deux brasses de longueur, célèbre, parcequ'il est le centre commun d'où l'on mesure les chemins & la distance des lieux dans toute l'étendue de l'Empire. Ils virent plusieurs rues, qui aboutissent à la grande; & leur admiration fut particulièrement excitée par la foule incroyable du Peuple, par le train des Princes & des Grands, qu'ils ne cessoient pas de rencontrer, & par la riche parure des Dames, qui passoient continuellement dans leurs chaises & leurs palanquins. Ils ne se lassoient pas de voir aussi, la variété des boutiques qui bordent les rues, & l'étallage de toutes sortes d'échantillons & de modèles, avec un drap noir suspendu, pour la commodité, ou pour le faste. Ils ne s'apperçurent point, comme dans les autres Villes, que personne eût la curiosité de les voir passer; „ apparemment, observe Kæmpfer, parcequ'un si petit train „ n'avoit rien d'admirable pour les Habitans d'une Ville si peuplée, séjour „ d'un puissant Monarque, où l'on est accoutumé à des spectacles plus pom- „ peux ". La marche fut d'une lieue entière, dans la grande rue, jusqu'à l'hôtellerie ordinaire de la Nation Hollandoise.

Les Hollandois arrivent à Jedo.

Leurs premières observations.

Rigueur avec laquelle ils sont traités.

L'AMBASSADEUR fit donner avis de son arrivée aux Ministres des affaires étrangères. Le premier ordre, qu'on lui fit signifier, fut de se tenir renfermé dans sa chambre, lui & tous ses gens; avec défense, au Bugio, de laisser approcher d'eux d'autres Japonois que leurs Domestiques. Kæmpfer murmure un peu de cette rigueur. „ On devoit croire, dit-il, nos apparr- „ temens assez éloignés de la rue, puisque c'étoit le plus haut étage du der- „ rière de la maison, où il n'y avoit d'entrée qu'un passage étroit, qu'on „ auroit pû fermer à la clef, si cette précaution avoit paru nécessaire. Il „ y avoit deux portes, l'une en bas & l'autre au haut de l'escalier; & les „ chambres étoient fermées de trois côtés. La mienne n'avoit qu'une seu- „ le fenêtre étroite, au travers de laquelle j'avois assez de peine à voir le „ Soleil en plein midi (s) ".

Il

(s) *Ibid.* pag. 86.

Il se passa près de quinze jours avant que l'Ambassadeur pût obtenir sa première Audience; & la captivité des Hollandois diminua si peu dans cet intervalle, qu'on leur recommanda même de ne pas jetter, de leurs fenêtres dans la rue, le moindre papier sur lequel il y eût des caractères de l'Europe (t). Cependant il paroît que Kæmpfer eut l'adresse de ménager assez les Gardes, pour se procurer la liberté de visiter la Ville, & d'en faire une description d'autant plus curieuse, qu'il y a joint un Plan dont il vante la fidélité (v).

Description de Jedo, séjour de l'Empereur.

Sa situation.

Des cinq grandes Villes de Commerce, qui appartiennent au Domaine Impérial, Jedo passe pour la première. Elle est tout à la fois la Capitale & la plus grande Ville de l'Empire. C'est le séjour d'un grand nombre de Princes & de Seigneurs, qui composent la Cour; & la multitude de ses Habitans est presqu'incroyable. Elle est située, suivant l'observation de Kæmpfer, à trente-cinq degrés trente-deux minutes de Latitude, dans une grande Plaine de la Province de *Musasi*, au fond d'une Baye fort poissonneuse, qui a, du côté droit, en allant vers la Mer, *Kamakura* & la Province d'*Idsu*; & du côté gauche, les Provinces d'*Ava* & de *Kudsu*. La face de Jedo, qui regarde la Mer, a la figure d'un croissant. Les Japonois lui donnent sept lieues de long, cinq de large, & vingt de circonférence. Elle n'est pas entourée de murs; mais plusieurs fossés qui l'environnent, & de hauts remparts plantés d'arbres, avec des portes capables de résistance, peuvent servir avantageusement à la défendre. Une grande Rivière, qui a sa source au Couchant, la traverse & se jette dans le Port; tandis qu'un de ses bras va servir de fossé au Château, & se jette aussi dans le Port par cinq embouchures, dont chacune offre un pont magnifique.

Ses Edifices.

Jedo n'est pas bâtie avec la régularité des autres Villes du Japon, parcequ'elle n'est arrivée que par degrés à la grandeur qu'on admire aujourd'hui. Cependant on y trouve, dans plusieurs quartiers, des rues si régulières qu'elles se coupent à angles droits. Elle doit cet embellissement aux incendies, qui y réduisent souvent en cendre un grand nombre de maisons. Les nouvelles rues peuvent être disposées sur le plan des Propriétaires du terrain. En général, les maisons de Jedo sont basses & petites, comme dans tout le reste de l'Empire. La plûpart sont bâties de bois de sapin, avec un leger enduit d'argile. L'intérieur est le même qu'à Meaco; c'est-à-dire, divisé en appartemens avec des paravents de papier, les murs revêtus de papier peint, le plancher couvert de nattes, & les toîts couverts de bardeaux ou de coupeaux de bois. Il n'est pas surprenant qu'avec des matières si combustibles, le feu y fasse tant de ravage. Chaque maison doit avoir, sous le toît, ou dessus, une cuve pleine d'eau, avec les instrumens nécessaires pour l'employer. Cette précaution suffit souvent, pour éteindre le feu dans

Précautions contre l'incendie.

(t) Pag. 87. Cette défiance venoit peut-être d'un incendie, qui avoit brûlé plus de quatre mille maisons avant l'arrivée des Hollandois, & qui se renouvella plusieurs fois pendant leur séjour dans la Ville.

(v) Le Traducteur le donne pour fidèlement copié & réduit, d'après un grand Plan de quatre pieds & demi de long, & d'autant de large, fait par les Japonois mêmes, & qui a été déposé entre les mains de M. le Chevalier Hans Sloane. On le joint ici.

KÆMPFER. 1691.

dans une maison particulière; mais elle devient inutile pour arrêter la fureur d'un incendie, qui a déja fait du progrès. Les Japonois ne connoissent point alors d'autre remède, que d'abattre les maisons voisines, auxquelles le feu n'a point encore touché. Ils ont des Compagnies instituées dans cette vûe, qui font la patrouille nuit & jour, avec des habits de cuir brun pour les défendre de la flamme, & des crocs de fer.

Logemens des Moines.

TOUS les quartiers de la Ville sont remplis, comme en Europe, de Moines, de Monastères, de Temples, & d'autres Bâtimens Religieux, qui en occupent les plus belles parties. Mais les logemens des Moines ne sont différens de ceux des Laïques, que par quelques marches pour y monter, & par le voisinage d'un Temple ou d'une Chapelle, ou du moins, de quelque grande salle, ornée de plusieurs Autels avec leurs Idoles. Les Palais des Grands sont de superbes Edifices, comme on doit se l'imaginer de tant de Princes, & de puissans Seigneurs (x), qui font leur demeure ordinaire dans la Capitale de l'Empire. Ils sont séparés des maisons particulières par de grandes cours & de magnifiques portes, où l'on monte par quelques marches fort ornées. Mais ils n'ont qu'un étage, divisé en plusieurs riches appartemens, sans tours, & sans ces autres marques d'autorité, qu'on voit aux Châteaux des Princes & des Grands dans leurs Etats héréditaires.

Palais des Grands.

Cherté des vivres.

JEDO, suivant l'expression de Kæmpfer, est un Séminaire d'Artistes, de Marchands & d'Artisans; ce qui n'empêche point, dit-il, que tout ne s'y vende plus cher que dans aucun autre lieu de l'Empire. Il en apporte, pour raison, le concours infini de Peuple, des Moines oisifs, & des Courtisans, avec la difficulté du transport pour les provisions.

Château de Jedo, ou Palais de l'Empereur du Japon.

LE Château, ou le Palais de l'Empereur, est situé presqu'au milieu de la Ville. Sa figure est irrégulière. On lui donne cinq lieues de tour. Il est composé de deux clôtures, qu'on peut nommer deux Châteaux extérieurs. Le troisième, qui fait le centre, & qui est proprement la demeure du Monarque, est flanqué de deux autres Châteaux bien fortifiés, mais plus petits, avec de grands Jardins derrière l'Appartement Impérial. Chacun de ces Châteaux est entouré de fossés & de murs. Le premier occupe un grand terrain, qui environne le second, & une partie du Palais Impérial. Il contient tant de rues, de fossés & de canaux, qu'il fut difficile à Kæmpfer d'en concevoir le plan, quoiqu'il le donne avec celui de la Ville. C'est dans ce Château extérieur que demeurent les Princes de l'Empire, avec leurs familles. Le second Château occupe moins d'espace & fait face au troisième; mais il est séparé des deux autres, par des murs, des fossés, des pont-levis, & de grosses portes. La Garde en est plus nombreuse que celle du premier. Il contient les superbes Palais de quelques-uns des plus puissans Princes de l'Empire, des Conseillers d'Etat, des premiers Officiers de la Couronne, enfin de tous les Seigneurs qui sont appellés par leurs fonctions à la plus intime familiarité de l'Empereur. Le Château, qui mérite proprément le nom de Palais Impérial, est situé sur un terrain un peu plus élevé que les deux autres. Il est entouré d'une épaisse muraille de pierre de taille, flanquée de Bastions, qui ressemblent beaucoup à ceux de l'Europe. Un

(x) Voyez la Description, dans l'Article suivant.

Un rempart de terre, élevé du côté intérieur, foûtient plusieurs Bâtimens longs, & des guérites ou des tours à plusieurs étages. Rien n'approche de la solidité de l'Edifice, dans la partie que l'Empereur habite. Ce sont des pierres de taille, d'énorme grandeur, posées l'une sur l'autre sans mortier & sans crampons de fer; afin que dans les tremblemens de terre, qui sont fréquens au Japon, les pierres puissent céder au choc & ne recevoir aucun dommage. De l'intérieur du Palais, s'élève une Tour quarrée plus haute que tout le reste des Bâtimens, divisée en plusieurs étages, dont chacun a son toît, & si richement ornée, que de loin elle donne, à tout le Château, un air de magnificence qui cause de l'étonnement. Une multitude de toîts recourbés, avec des dragons dorés au sommet & aux angles, qui couvrent tous les autres Bâtimens, produisent le même effet. Le second Château a peu d'ornemens extérieurs; mais il est entouré, comme le premier, de fossés larges & profonds, & de très-hauts murs, avec une seule porte & un pont, qui communique au troisième. C'est dans le premier & le second, qu'on élève les Enfans de l'Empereur. Tous ces Châteaux, ou ces Palais, n'ont qu'un étage, & ne laissent pas d'être assez hauts. Le troisième a plusieurs longues galeries, & de grandes salles, qui peuvent être divisées avec des paravents. Chaque appartement a son nom. Celui qu'on nomme la *Salle des mille Nattes*, sert uniquement aux grandes Assemblées, où l'Empereur reçoit l'hommage & les présens des Princes de l'Empire, & les Ambassadeurs des Puissances étrangères; mais il y a diverses autres Salles d'Audience (y). Il ne manque rien à leur beauté, dans le goût d'Architecture du Pays. Les plat-fonds, les solives & les colonnes sont de bois de cédre, de camphre ou de Jesseri, dont les veines forment naturellement des fleurs & d'autres figures curieuses. Plusieurs appartemens ne sont revêtus que d'un simple vernis; d'autres ont les plus beaux ornemens de Sculpture. La plûpart des bas-reliefs sont des oiseaux ou des branches, dorés avec beaucoup d'art. Le plancher est couvert de nattes blanches, avec un galon ou une frange d'or pour bordure. Au-reste, il y a peu de différence, pour l'ameublement, entre le Palais de l'Empereur & ceux des Princes. On garde le Tresor Impérial, dans un Bâtiment dont les toîts sont de cuivre & les portes de fer, pour le garantir du feu. La crainte du tonnerre a fait imaginer un appartement souterrain, qui a pour plat-fond un grand réservoir d'eau. L'Empereur s'y retire lorsqu'il entend gronder la foudre, parceque les Japonois sont persuadés que cette barrière est impénétrable au feu du Ciel. Mais Kæmpfer avertit que ne l'ayant pas vûe, il n'en parle que sur le témoignage d'autrui (z).

KÆMPFER. 1691.

Ornemens intérieurs.

Appartement pour se garantir du tonnerre.

Comment les Hollandois obtiennent Audience.

Enfin le jour de l'Audience fut marqué au 29 de Mars, qui est le dernier du second mois des Japonois. Quoique ce fut un des jours ordinaires où l'Empereur étoit accoutumé de la donner, Kæmpfer avoue qu'on n'auroit pas pensé si-tôt à dépêcher les Hollandois, si le Favori de l'Empereur, qui devoit donner une fête à ce Monarque, & qui avoit besoin de tems pour ses préparatifs, n'eût été bien aise de se délivrer d'eux. Ce Seigneur, qui

(y) Kæmpfer parle plûs bas de la *Salle des cens Nattes*.

(z) Pag. 85.

KÆMPFER. 1691.

qui se nommoit *Makino-Bengo*, avoit été Gouverneur de l'Empereur, & s'étoit maintenu dans le plus haut degré de faveur. Il fit avertir l'Ambassadeur Hollandois de se tenir prêt pour le 29. Les préparatifs ne marquent pas une considération fort distinguée, puisqu'il lui fit dire simplement de se rendre, de bonne heure, à la Cour, & de se tenir dans la salle des Gardes jusqu'à ce qu'il fût appellé (*a*). Le récit de cette Audience est d'autant plus curieux, que non-seulement il peut servir à faire juger comment les Hollandois sont traités au Japon, depuis qu'ils en ont fait exclure les autres Nations de l'Europe; mais que l'Auteur, accusant Montanus de fausseté dans le célèbre Ouvrage qu'il a publié (*b*), & passant lui-même pour un Observateur exact & sincère, son témoignage est le seul, sur lequel on puisse se former une juste idée de la Cour & des cérémonies du Japon. Ne changeons, à son récit, que ce qui demande un peu de réformation dans le style.

Raisons qui la rendent curieuse.

Relation de la marche Hollandoise.

„ Le 29 de Mars, qui étoit un Jeudi, les présens destinés pour Sa Majesté Impériale furent envoyés à la Cour. Ils y devoient être rangés sur „ des tables de bois, dans la salle des mille nattes, où l'Empereur en devoit faire la revûe. Nous suivîmes, aussi-tôt, avec un petit Equipage; „ couverts d'un manteau de soye noir. Nous étions accompagnés des trois „ Intendans des Gouverneurs de Nangasaki, d'un Commis du Bugio, de „ deux Messagers de Nangasaki, & d'un fils de l'Interprête, tous à pied. „ Nous étions quatre à cheval, tous à la queue l'un de l'autre; trois Hollandois & nôtre Interprête. Chacun de nos chevaux étoit conduit par „ un Valet, qui tenoit la bride, & qui marchoit à la droite. C'est le côté „ par lequel on monte à cheval & l'on en descend, à la manière du Pays. „ Autrefois nous avions deux Valets pour chaque cheval; mais nous avons „ supprimé cet usage, comme une dépense inutile. Nôtre Ambassadeur, „ que les Japonois nomment le *Capitaine*, venoit après nous dans un Norimon, suivi de nôtre ancien Interprête, qui étoit porté dans un Cango. „ Nos Domestiques fermoient la marche à pied. Ce fut dans cet ordre „ que nous nous rendîmes au Château, par une demie heure de marche. „ Nous entrâmes dans la première clôture par un grand pont bordé d'une „ balustrade, sur laquelle règne une suite de boules de cuivre. La Rivière, qui passe dessous, est large, & coule vers le Nord, autour du Château. On y voyoit alors un grand nombre de Bateaux & des Barques. „ Nous trouvâmes, au bout du pont, deux portes fortifiées, entre lesquelles nous vîmes une petite Garde. Après avoir passé la seconde porte, nous entrâmes dans une grande place, où la Garde étoit plus nombreuse. La salle d'armes nous parut tapissée de drap. Les piques étoient debout, à l'entrée; mais le dedans étoit revêtu d'armes dorées, „ de fusils vernissés, de boucliers, d'arcs, de flèches & de carquois, rangés avec beaucoup d'ordre & de goût. Les Soldats se tenoient assis à „ terre, les jambes croisées, tout vêtus de soye noire, & chacun avec „ deux

(*a*) Pag. 90. Makino-Bengo étoit Président du Conseil d'Etat.

(*b*) Ambassades mémorables des Hollandois aux Empereurs du Japon. Voyez, dans la Description, l'opinion qu'on en doit prendre.

,, deux fabres à fon ceinturon. On nous fit traverfer entièrement la pre- Kæmpfer.
,, mière clôture, entre les Palais des Princes & des Grands de l'Empire, 1691.
,, qui rempliffent l'intérieur de ce premier Château. Le fecond, où nous
,, arrivâmes, ne nous parut différent du premier, que par la ftructure des
,, portes & des Palais, qui eft plus magnifique. On nous y fit laiffer nôtre
,, Norimon, nôtre Cango, nos chevaux & nos Valets, pour nous con-
,, duire, par un long pont de pierre, au *Fonmatz*, qui eft la demeure de
,, l'Empereur. Après avoir paffé ce pont, nous traverfâmes un double
,, Baftion, fuivi de deux portes fortifiées, par lefquelles nous entrâmes
,, dans une rue irrégulière, bordée, des deux côtés, d'une fort haute mu-
,, raille. Nous arrivâmes au *Fiakninban*, c'eft-à-dire à la grande Garde du
,, Château, qui eft au bout de cette rue, près de la dernière porte, qui
,, conduit au Palais. On nous ordonna d'attendre, dans la falle des Gar-
,, des, que le grand Confeil d'Etat fût affemblé; tems auquel nous devions
,, être introduits. Les deux Capitaines de la Garde nous offrirent civile-
,, ment du thé & du tabac à fumer; & quelques autres Gentilshommes vin-
,, rent nous tenir compagnie. Nous n'attendîmes pas moins d'une heure;
,, & dans l'intervalle nous vîmes entrer, au Palais, plufieurs Confeillers d'E-
,, tat, les uns à pied, d'autres portés dans leurs Norimons. Enfin nous
,, fûmes conduits par deux magnifiques portes, au travers d'une grande
,, place quarrée, jufqu'à l'entrée du Palais. L'efpace, entre la feconde por-
,, te & le frontifpice du Palais, étoit rempli d'une foule de Courtifans &
,, d'un grand nombre de Gardes. De-là on monte, par deux efcaliers,
,, dans une fpacieufe falle, qui eft à la droite de l'entrée, où toutes les
,, perfonnes, qui doivent être admifes à l'Audience de l'Empereur, ou des
,, Confeillers d'Etat, attendent qu'on les introduife. Cette falle eft non-
,, feulement fort grande, mais extrêmement exhauffée; ce qui n'empêche
,, pas qu'elle ne foit affez fombre, lorfqu'on y a mis tous les paravents,
,, parcequ'elle ne reçoit du jour que des fenêtres d'enhaut d'une chambre
,, voifine. Elle eft d'ailleurs richement meublée à la manière du Pays; &
,, le mélange de fes pilliers dorés, qui s'élèvent entre les paravents, forme
,, un coup d'œil fort agréable. Nous y attendîmes encore, l'efpace d'une
,, heure, que l'Empereur fût venu s'affeoir dans la falle de l'Audience. A-
,, lors trois Officiers conduifirent nôtre Ambaffadeur devant Sa Majefté,
,, & nous laiffèrent dans la première falle où nous étions. Auffi-tôt qu'il
,, fut entré, ils crièrent à haute voix, *Hollanda Capitain*. C'étoit le fignal,
,, pour l'avertir de rendre l'hommage établi. Il fe traîna, fuivant l'ufage,
,, avec les mains & les genoux, à l'endroit qui lui fut montré, entre les
,, préfens, qui étoient rangés d'un côté, & l'endroit où l'Empereur étoit
,, affis; là, s'étant mis à genoux, il fe courba vers la terre, jufqu'à la tou-
,, cher du front. Enfuite il recula comme une écreviffe, c'eft-à-dire en fe
,, traînant en arrière fur les mains & fur les pieds, fans avoir ouvert la
,, bouche pour prononcer un feul mot. Il ne fe paffe rien de plus aux Au-
,, diences que nous obtenons de ce puiffant Monarque; & l'on n'obferve
,, pas plus de cérémonie, dans les Audiences qu'il donne aux plus grands
,, Princes de l'Empire. On les appelle, à haute voix, par leur nom; ils

KÆMPFER. 1691.

„ s'avancent, en rampant; & lorsqu'ils ont frappé la terre du front, ils se „ retirent de même.

Montanus accusé d'exagération.

„ La salle d'Audience, nommée autrement la *Salle des cens Nattes*, ne „ ressemble en rien à celle qui est décrite & représentée par Montanus. Le „ Trône élevé, les degrés, par lesquels on y monte, les tapis, dont il les „ suppose couverts, les magnifiques colonnes entre lesquelles il dit que les „ Princes de l'Empire se prosternent devant le Monarque, & d'autres peintures, n'ont de fondement que dans son imagination. Tout ce qu'on „ voit dans cette salle, est réellement curieux & riche; mais beaucoup „ plus simple qu'il ne le représente. Au second Voyage que nous fîmes à „ la Cour, on eut la bonté de nous faire voir la salle; ce qui me donna occasion d'en tirer un plan, qui n'étoit pas difficile à composer. Il suffisoit de se faire dire le nombre des nattes, des colonnes, des paravents, „ & des fenêtres. Son plancher est couvert en effet de cent nattes, toutes de la même grandeur; d'où lui vient le nom de *Sen-Sio-Siki*. Elle est „ ouverte, d'un côté, vers une petite cour, d'où elle reçoit sa lumière. „ Du côté opposé, elle se joint à deux autres chambres; l'une, qui sert „ aux Audiences des Conseillers d'Etat; l'autre, plus petite, plus enfoncée „ & plus haute d'une marche, où l'Empereur est assis, les jambes croisées, sur un petit nombre de tapis. Il n'est pas aisé de le voir dans cette situation, parceque le jour ne donne pas jusqu'au lieu qui lui sert de „ Trône; sans compter que l'Audience est fort courte, & que ceux, qu'il „ y admet, sont dans une posture trop humble, pour trouver le moyen de „ l'envisager. Cette cérémonie, d'ailleurs, est d'une majesté qui inspire „ beaucoup de respect. Il y règne un silence surprenant, parmi les Conseillers d'Etat, les Princes & les Seigneurs de l'Empire, qui sont en grand „ nombre, les Gentilshommes de la Chambre Impériale, & d'autres „ grands Officiers, qui forment une double haye dans la salle, & sur „ toutes les avenues, assis dans un bel ordre, avec leurs habits de cérémonie (c)".

Il est démenti par le témoignage oculaire de Kæmpfer.

Changemens fâcheux pour les Hollandois.

Autrefois, l'Ambassadeur Hollandois en étoit quitte pour rendre l'hommage; & peu de jours après, on lui lisoit certains Réglemens (d), qu'il promettoit d'observer, après quoi il étoit envoyé à Nangasaki. Mais depuis plus de vingt ans (e) l'Ambassadeur, & les Hollandois qui l'accompagnent à Jedo, sont conduits plus loin dans le Palais, pour donner à l'Impératrice, aux Princesses & aux Dames de la Cour, l'amusement de les voir. Dans cette seconde Audience, l'Empereur & les Dames se tiennent derrière des paravents & des jalousies; mais les Conseillers d'Etat, & les autres Officiers de la Cour, sont assis à découvert. Kæmpfer peint cette scène bizarre, avec beaucoup de naïveté.

Ils sont donnés en spectacle à la Cour du Japon.

„ Après la cérémonie de l'hommage, l'Empereur se retira dans son Appartement & nous fûmes appellés avec l'Ambassadeur. On nous fit traverser plusieurs appartemens, pour nous rendre dans une galerie fort dorée, „ où

(c) Pag. 96 & précédentes.
(d) Voyez la Description.
(e) A compter de 1691, qui est la datte de l'Auteur.

„ où nous attendîmes un quart d'heure. Ensuite, traversant plusieurs au„ tres galeries, nous arrivâmes dans une grande chambre, où l'on nous „ pria de nous asseoir. Plusieurs hommes rasés, qui étoient les Médecins „ de l'Empereur, des Officiers de Cuisine & des Ecclésiastiques, vinrent „ nous demander nos noms & nôtre âge. Mais on tira bien-tôt des para„ vents devant nous, pour nous délivrer de leurs importunités. Nous pas„ sâmes une demie heure dans le même lieu. On nous conduisit ensuite „ par d'autres galeries plus obscures, qui étoient bordées d'une file non in„ terrompue de Gardes du corps. Après eux, plus près de l'Appartement „ de l'Empereur, la file étoit continuée par plusieurs grands Officiers de la „ Couronne, qui faisoient face à la salle où nous étions attendus. Ces Of„ ficiers avoient leurs habits de cérémonie, étoient assis sur leurs talons, & „ la tête courbée. La salle consistoit en divers compartimens, qui regar„ doient vers l'espace du milieu, dont quelques-uns étoient ouverts, & les „ autres fermés par des paravents & des jalousies. Les uns étoient de quin„ ze nattes, d'autres, de dix-huit, & d'une natte plus hauts ou plus bas, „ suivant la qualité des personnes qui les occupoient. L'espace du milieu „ étoit sans nattes, & par conséquent le plus bas, parcequ'on les en avoit „ ôtées. Ce fut sur le plancher de cet espace, qu'on nous ordonna de nous „ asseoir. L'Empereur & l'Impératrice étoient assis à nôtre droite, derriè„ re des jalousies. J'eus deux fois l'occasion de voir l'Impératrice, au tra„ vers des ouvertures. Elle me parut belle; le teint brun, les yeux noirs „ & pleins de feu; son âge d'environ trente-six ans; & la proportion de sa „ tête, qui étoit assez grosse, me fit juger qu'elle étoit d'une taille fort „ haute. J'entends, par le nom de jalousies, une sorte de tapisserie très„ fine, composée de roseaux fendus & revêtus par derrière d'une soye trans„ parénte, avec des ouvertures, de la largeur de la main, qui laissent un „ passage libre aux regards. On les peint de diverses figures, pour l'orne„ ment, ou plutôt, pour mieux cacher ceux qui sont derrière: quoiqu'in„ dépendamment des peintures, il soit difficile de voir les personnes d'un „ peu loin, sur-tout si le derrière n'est point éclairé.

Comment on les place dans la salle de la seconde Audience.

„ L'Empereur lui-même étoit dans un lieu si obscur, que nous aurions „ eu peine à l'appercevoir, si sa voix ne l'eût fait découvrir. Il parloit „ néanmoins si bas, qu'il sembloit vouloir garder l'incognito. Les Prin„ cesses du sang & les Dames de la Cour étoient vis-à-vis de nous, der„ rière d'autres jalousies. Je m'apperçus qu'on y avoit mis des cornets de „ papier, entre les cannes, pour élargir les ouvertures, & rendre le passa„ ge plus libre à la vûe. Je comptai environ trente de ces cornets; ce „ qui me fit juger que les Dames étoient au même nombre. Makino„ Bengo étoit assis seul, sur une natte élevée, dans un lieu découvert à „ nôtre droite, c'est-à-dire du côté de l'Empereur. A nôtre gauche, dans „ un autre compartiment, étoient assis les Conseillers d'Etat, du premier „ & du second Ordre. La galerie, derrière nous, s'étoit remplie des „ principaux Officiers de la Cour & des Gentilshommes de la Chambre Im„ périale. Une autre galerie, qui conduisoit au compartiment de l'Empe„ reur, étoit occupée par les enfans des Princes, par les Pages de Sa Ma„ jesté, & par quelques Prêtres, qui se cachoient pour nous observer.

Manière dont l'Empereur & les Dames sont placés.

KÆMPFER. 1691.

„ Telle étoit la disposition du Théâtre, où nous devions jouer nôtre „ rolle (*f*).

Comment les Hollandois parlent à l'Empereur.

„ Nôtre premier Interprête s'assit un peu au-dessus de nous, pour entendre plus facilement les demandes & les réponses; & nous prîmes nos „ places à sa gauche, tous à la file, après nous être avancés, en nous „ traînant & nous prosternant, du côté des jalousies de l'Empereur. Alors „ Bengo nous dit, de la part de ce Monarque, qu'ils nous voyoit volontiers. L'Interprête, qui nous répéta ce compliment, rendit aussi la réponse de nôtre Ambassadeur. Elle consistoit dans un très-humble remerciment, de la bonté que l'Empereur avoit eue, de nous accorder la liberté du Commerce. L'Interprête se prosternoit à chaque explication, „ & parloit assez haut pour être entendu de l'Empereur: mais tout ce qui „ sortoit de la bouche du Monarque, passoit par celle de Bengo; comme „ si ses paroles eussent été trop précieuses & trop sacrées, pour être reçues „ immediatement par des Officiers inférieurs. Aprés les premiers complimens, l'acte, qui suivit cette solemnité, devint une vraye farce (*g*).

Questions qu'on leur fait, & leurs réponses.

„ On nous fit mille questions ridicules. Premiérement, on voulut sçavoir nôtre âge & nôtre nom: chacun de nous reçut ordre de l'écrire sur „ un morceau de papier, avec une écritoire d'Europe, que nous avions „ apporté pour cette occasion. On nous dit ensuite de remettre le papier „ & l'écritoire à Bengo, qui les mit entre les mains de l'Empereur, par un „ trou de la jalousie. Alors on demanda au Capitaine, ou à l'Ambassadeur, „ quelle étoit la distance de Hollande à Batavia, & de Batavia au Japon; „ & lequel avoit le plus de pouvoir, du Directeur général de la Compagnie „ Hollandoise, ou du Prince de Hollande? Voici les questions qu'on me fit „ particulièrement; Quelles étoient les maladies extérieures ou internes, „ que je croyois les plus dangereuses & les plus difficiles à guérir? Quelle „ étoit ma méthode, pour les ulcères & les aposthumes intérieures? Si les „ Médecins d'Europe ne cherchoient point quelque remède pour rendre les „ hommes immortels, comme les Médecins Chinois en faisoient leur étude „ depuis plusieurs siècles? Si nous avions fait quelque progrès dans cette recherche, & quel étoit le meilleur remède de l'Europe pour prolonger la „ vie? Je répondis à cette dernière question, que nos Médecins avoient découvert une liqueur spiritueuse, qui pouvoit entretenir, dans le corps, la „ fluidité des liqueurs, & donner de la force aux esprits. Cette réponse „ ayant paru trop vague, on me pressa de faire connoître le nom de cet excellent remède. Comme je sçavois que tout ce qui est en estime, au Japon, reçoit des noms fort longs & fort emphatiques, je répondis que „ c'étoit le *Sal Volatile Oleosum Sylvii*. Ce nom fut écrit derrière la jalousie, „ & l'on me le fit répéter plusieurs fois. On voulut sçavoir, ensuite, quel „ étoit l'Inventeur du remède, & de quel Pays il étoit. Je répondis que „ c'étoit le Professeur *Sylvius* en Hollande. On me demanda aussi-tôt si je „ le pouvois composer; sur quoi l'Ambassadeur me dit de répondre, non; „ mais je répondis affirmativement, en ajoûtant néanmoins que je ne le „ pouvois pas au Japon. On me demanda si je le pouvois à Batavia. Oui, „ ré-

(*f*) Pag. 98. (*g*) Pag. 99.

Kæmpfer. 1691.

„ répondis-je encore; & l'Empereur donna ordre qu'il lui fût envoyé, par „ les premiers Vaisseaux qui viendroient au Japon.

Les Hollandois amusent la Cour par des singeries.

„ Ce Prince, qui s'étoit tenu jusqu'alors assez loin de nous, s'approcha „ vers nôtre droite, & s'assit derrière les jalousies, aussi près qu'il lui fût „ possible. Il nous fit ordonner successivement de nous tenir debout, de „ marcher, de nous arrêter, de nous complimenter les uns les autres, de „ sauter, de faire les ivrognes, d'écorcher la Langue Japonoise, de lire „ en Hollandois, de peindre, de chanter, de danser, de mettre & d'ôter „ nos manteaux. Nous exécutâmes chacun de ces ordres, & je joignis „ à ma danse une chanson amoureuse en Allemand. Ce fut de cette ma„ nière, & par quantité d'autres singeries, que nous eûmes la patience de „ divertir l'Empereur & toute sa Cour (b).

Dîner qu'on sert aux Hollandois.

„ Cependant l'Ambassadeur est dispensé de cette comique représen„ tation. L'honneur qu'il a de représenter ses Maîtres, le met à couvert „ de toutes sortes d'indécences & de propositions injurieuses. D'ailleurs „ il fit paroître assez de gravité, dans son air & dans sa conduite, pour „ faire comprendre aux Japonois, que des ordres si bouffons lui plairoient „ peu (i). Cette scéne finit par un dîner, qu'on servit devant chacun de „ nous, sur de petites tables couvertes de mets à la Japonoise; avec de „ petits bâtons d'ivoire, qui nous tinrent lieu de couteaux & de fourchet„ tes (k). Ensuite, deux Officiers nous reconduisirent dans la première „ anti-chambre, où nous prîmes congé d'eux".

L'Am-

(b) Pag. 101.

(i) Kæmpfer ne laisse pas de convenir, (pag. 190.) qu'au second Voyage de l'Ambassadeur à la Cour, on l'obligea d'ôter aussi son manteau & de faire l'exercice dans la chambre. L'Empereur avoit été si content des Hollandois, au premier Voyage, qu'en les revoyant pour la seconde fois, il leur fit ordonner, sans perdre de tems, „ d'ôter „ leurs manteaux, de se tenir debout, de „ marcher, de tournoier, de danser, de „ chanter, de se faire des complimens en„ tr'eux, de se fâcher, de s'inviter à dîner, „ d'entrer en conversation, de discourir fa„ milièrement comme un père fait avec son „ fils, de montrer comment deux amis, ou „ un mari & une femme s'entretiennent, ou „ prennent congé l'un de l'autre; de jouer „ avec des enfans, de les porter sur leurs „ bras, d'ôter leurs chapeaux & leurs perru„ ques". &c. *Pag.* 181 *& suivantes.* On a vû dans la Relation de Mendez-Pinto, au douzième Tome de ce Recueil, que les Japonois sont eux-mêmes d'assez bons Comédiens, & que le goût des farces règne parmi les Grands, qui ne se croyent pas des-honorés d'en être les Acteurs.

(k) Kæmpfer ne paroît pas content de la bonne chère Impériale. Il se plaint, dans un autre endroit (*pag.* 187), que le dîner ne répondoit pas à la magnificence d'un si puissant Monarque. Voici la description qu'il fait d'un de ces repas: „ Sur chaque table, „ on plaça les mets suivans: 1°. Deux petits „ pains creux, parsemés de graine de *Sesa„ me.* 2°. Un morceau de sucre blanc, ra„ finé comme s'il eût été rayé. 3°. Cinq „ *Kainokis*, confits: ce sont des noiaux de „ l'arbre *Kai*, qui ressemblent assez à nos „ amandes. 4°. Une tranche de gâteau, „ quarrée & platte. 5°. Deux gâteaux faits „ de fleur de farine & de miel, en forme „ d'entonnoir, bis & épais, mais un peu „ durs, qui avoient d'un côté l'empreinte „ d'un soleil ou d'une rose, & de l'autre, „ celle du *Dairi-Tsiap*, c'est-à-dire, les ar„ moiries du Dairi, qui sont la feuille & la „ fleur d'un grand arbre, nommé *Kiri*. La „ fleur ressemble assez à celle du *Glouteron*, „ & la feuille à celle du *Digitalis.* 6°. Deux „ tranches quarrées d'un gâteau fait de fine „ farine de fêves & de sucre, d'un rouge „ brun & cassant. 7°. Deux autres tranches „ d'un autre gâteau de fine farine de riz, „ jaune & dur. 8°. Deux tranches d'un au„ tre gâteau, dont la mie étoit d'une pâte „ entièrement différente de celle de la crou„ te. 9°. Un grand Mangue, bouilli & rem„ pli

Kæmpfer. 1691.

Ils rendent diverses visites aux Seigneurs de la Cour.

L'Ambassadeur employa les jours suivans, à faire ses visites aux Ministres & aux principaux Conseillers d'Etat. „ Il fut reçu par-tout avec „ beaucoup de civilité, par les Intendans & les Sécretaires (*l*), qui le régalèrent de thé, de tabac & de confitures. Les chambres, où il étoit „ admis, étoient remplies, derrière les paravents & les jalousies, d'une „ nombreuse assemblée, qui souhaitoit beaucoup de voir faire aux Hollandois „ leur exercice comique. Ils n'eurent pas toûjours cette complaisance; „ mais ils chantèrent & dansèrent dans plusieurs maisons, lorsqu'ils étoient „ satisfaits de l'accueil qu'ils y avoient reçu. Quelquefois les liqueurs fortes, qu'on leur faisoit boire avec un peu d'excès, leur montoient trop à „ la tête". Cette facilité à servir comme de jouet chez les Grands, & l'embarras où ils se trouvoient dans les rues, pour se dégager de la foule du Peuple, donnent une singulière idée de leur Ambassade. Cependant ils témoignoient quelque impatience pour se retirer, lorsqu'ils croyoient s'appercevoir, qu'ils étoient peu respectés. „ Nous nous regardions, dit Kæmpfer, non comme des Marchands envoyés pour le trafic, mais comme des „ Ambassadeurs, qui devoient être traités honorablement (*m*)".

Ils y sont traités peu sérieusement.

Dans une visite qu'ils rendirent au Seigneur *Tsusimano-Cami*, on leur servit un dîner composé des mets suivans: du poisson bouilli dans une fort bonne sauce; des huitres bouillies, & servies dans la coquille, avec du vinaigre; diverses petites tranches d'oye rôties; du poisson frit, & des œufs bouillis. La liqueur qu'on leur fit boire étoit exquise. Après le festin, on souhaita de voir leurs chapeaux, leurs pipes & leurs montres. On apporta deux Cartes géographiques, dont l'une étoit sans les noms des Pays, mais d'ailleurs assez bien dessinée, & suivant toute apparence, d'après une Carte de l'Europe. L'autre étoit une Carte du Monde entier, de forme ovale, dont les noms étoient marqués avec les *Kattakanna* Japonois, qui sont une sorte de caractères. Kæmpfer saisit cette occasion, pour observer la manière dont les Japonois représentent les Pays qui sont au Nord de leur Empire. Au-delà du Japon, & vis-à-vis des deux grands Promontoires Septentrionaux d'*Osju*, il remarqua l'Isle de *Jesogasima*. Au-delà de cette Isle, il vit un Pays deux fois grand comme la Chine, divisé en différentes Provinces, dont un tiers s'avançoit au-delà du Cercle Polaire, & couroit à l'Est beaucoup plus loin que les Côtes les plus Orientales du Japon. Ce Pays étoit représenté avec un grand Golfe sur le rivage Oriental, vis-à-vis de l'Amérique, & le Golfe étoit à-peu-près de forme quarrée. Il n'y avoit qu'un passage entre le même Pays & l'Amérique; & dans ce passage, il y avoit une petite Isle. Au-delà, tirant vers le Nord, il y avoit une autre Isle, de forme longue, qui touchant presque de ses deux extrémités les deux Continens, c'est-à-dire, celui de Jesso, à l'Ouest, & celui de l'Amérique, à l'Est, formoit ainsi le passage au Nord. C'étoit à-peu-près de même,

On leur montre deux Cartes géographiques.

Observations de Kæmpfer sur ces Cartes.

„ pil de farine de pois, mêlée de sucre, „ qu'on auroit prise pour de la theriaque. 10°. „ Deux petits Mangues de la grosseur ordinaire, apprêtés de la même manière. Les „ Hollandois goutèrent un peu de tout; après „ quoi, l'Interprête eut ordre d'emporter le „ reste. Il en eut la charge. On lui donna, pour la porter, du papier & des planches". *Pag.* 191 & 192.

(*l*) Pag. 102.

(*m*) Pag. 106 & précédentes.

me, qu'on avoit représenté toutes les Terres inconnues du Pole Antarctique, qui étoient marquées comme des Isles (*n*). Kæmpfer. 1691.

De quantité d'autres circonstances, que Kæmpfer prit le même soin de recueillir, dans les deux Voyages de l'Ambassadeur à la Cour, il en reste une qu'on se reprocheroit d'avoir supprimée, quoiqu'il ne la rapporte ici qu'avec beaucoup de ménagement pour les Hollandois. L'Ambassadeur, après avoir reçu son Audience de congé, fut appellé devant les Conseillers d'Etat, pour entendre la lecture des ordres qui regardent le Commerce. Ils portoient, entr'autres Articles (*o*): „ que les Hollandois n'inquiéteroient aucun Navire ni Bateau des Chinois, ou des Liquans; qu'ils n'a„ meneroient, au Japon, dans leurs Vaisseaux, aucun Portugais, ou Prê„ tre; & qu'à ces conditions on leur accordoit un Commerce libre". Après cette cérémonie, on fit présent, à l'Ambassadeur, de trente robbes, étalées dans le même lieu, sur trois planches. On y joignit ce qui se nomme une *Lettre de Fortune*, & qui est un témoignage de la protection de l'Empereur. L'Ambassadeur fut obligé de se prosterner quatre fois; & pour marquer son respect, il mit le bout d'une des robbes sur sa tête.

Articles qu'on lit à l'Ambassadeur.

Présens de l'Empereur.

L'après-midi du même jour, avant qu'il fût retourné à son logement, plusieurs Seigneurs de la Cour lui envoyèrent aussi un présent de robbes. Quelques-uns des Messagers laissèrent leur fardeau à l'hôtellerie Hollandoise. D'autres attendirent le retour de l'Ambassadeur, pour le remettre entre ses mains. La réception de ces présens se fit avec toutes les formalités du cérémonial. Des *Koulis*, ou des Porteurs, marchoient devant, avec les robbes, qu'ils portoient dans des caisses. Un d'entr'eux portoit la planche sur laquelle les robbes devoient être étalées, & la Lettre de Fortune, qui est un assemblage de cordons plats, entrelassés par un bout, & renfermés dans un papier entouré d'un nombre impair de liens de soye, de différentes couleurs, & quelquefois dorés, ou couleur d'argent. Celui qui devoit offrir les robbes étoit introduit dans l'appartement de l'Ambassadeur; & s'asseiant vis-à-vis de lui, à quelque distance, il lui faisoit ce compliment: „ Un tel Seigneur, mon Maître, vous félicite d'avoir eu vôtre „ Audience de congé, & un beau tems, ce qui est *Médithe*, c'est-à-dire, „ *fort heureux*. Vos présens lui ayant été fort agréables, il souhaite que „ vous acceptiez en échange ce petit nombre de robbes". En finissant, il donna, à l'Interprête, une grande feuille de papier, qui contenoit, en grands caractères, le nombre des robbes & leur couleur. L'Ambassadeur, à qui l'Interprête remettoit cette feuille, la tenoit sur sa tête, pour témoigner son respect. Tous les spectateurs demeuroient dans un profond silence, les uns assis, d'autres à genoux. On avoit appris, à l'Ambassadeur, le compliment qu'il devoit faire en réponse; il le répétoit dans ces termes, avec une profonde inclination: „ Je remercie très-humblement le Seigneur, „ vôtre Maître, de ses soins pour nous procurer une Audience prompte & „ favorable. Je le supplie de continuer ses bons offices aux Hollandois. „ Je lui rends graces aussi de son précieux présent, & je ne manquerai point „ d'en

Formalités pour les présens des Seigneurs.

Lettre de Fortune.

Compliment du Messager, & réponse de l'Ambassadeur.

(*n*) Pag. 193.

(*o*) Cette matière sera plus étendue dans la Description.

KÆMPFER. 1691.

„ d'en informer mes Maîtres de Batavia ". Après ces complimens, on apportoit du tabac pour fumer, avec du thé & de l'eau-de-vie (*p*).

LE retour des Hollandois à leur petite Isle de Desima, & leur second Voyage à Jedo, s'étant faits par la même route, on ne se jettera point dans d'inutiles répétitions pour les suivre. Mais, pendant dix mois, qui se passèrent entre les deux Voyages, Kæmpfer employa tous ses soins à prendre une parfaite connoissance de la Ville de Nangasaki, dont il donne une curieuse Description.

Description de Nangasaki.

CETTE Ville, une des cinq Places maritimes, ou commerçantes de l'Empire (*q*), est située à l'extrêmité occidentale de l'Isle de Kiusju, dans un terrain presque stérile, entre des rochers escarpés & de hautes montagnes, éloigné de l'Isle de Nipon, qui est presqu'entièrement fermée pour le Commerce à toutes les Nations étrangères. Nangasaki (*r*) est médiocrement peuplée de Marchands & de riches Citoyens. La plûpart de ses Habitans sont des Artisans, mêlés d'une populace du plus bas ordre. Cependant sa situation commode, & la sûreté de son Port, en font le rendez-vous commun des Nations étrangères, qui ont la liberté de commercer au Japon. Dans certains jours de l'année, les Marchands Japonois s'y rendent de toutes les parties de l'Empire. Ce Privilège, ou cette faveur singulière, n'est accordé depuis long-tems qu'aux Chinois & aux Hollandois; mais c'est avec les plus rigoureuses restrictions. Après la persécution, qui acheva de détruire, en 1638, le Christianisme dans toutes ces Isles, l'Empereur établit, entre plusieurs Loix nouvelles, que le Port de Nangasaki seroit le seul ouvert aux Etrangers; & que si quelque Navire étoit forcé par les tempêtes, ou par d'autres accidens, de chercher un abri dans quelque autre endroit de l'Empire, personne n'auroit la permission de descendre au rivage; mais qu'immédiatement après le danger, on continueroit le Voyage jusqu'à Nangasaki, sous une escorte des Gardes-Côtes du Japon, & qu'en arrivant dans ce Port, le Capitaine rendroit compte, au Gouverneur, des raisons qui lui auroient fait prendre une autre route.

Comment son Port est devenu le seul ouvert aux Etrangers.

Forme & qualités du Port.

LE Port commence au Nord de la Ville. Son entrée est fort étroite, & n'a que peu de brasses de profondeur, sur un fond de sable. La Mer y reçoit quelques Rivières, qui descendent des montagnes. Ensuite s'élargissant, il devient plus profond; & lorsque sa largeur est d'environ une demie lieue, il tourne au Sud-Ouest pendant l'espace d'une lieue, le long d'une Côte élevée. Il ne cesse point alors d'avoir environ un quart de lieue de largeur, jusqu'à l'Isle de *Taka-Jama*, ou *Taka-Boko*, qui forme une haute Montagne. Les Hollandois la nomment *Papenberg*. Tous les Vaisseaux de leur Nation, qui doivent faire voile de Nangasaki à Batavia, jettent l'ancre ordinairement près de cette Isle, pour attendre l'occasion de sortir du Havre, au travers de quantité de bancs de sable, de bas-fonds & de rochers.

(*p*) Pag. 195 & précédentes.

(*q*) Les quatre autres sont *Meaco*, dans la Province de *Jamasijra*; *Jedo*, dans la Province de *Musasi*; *Osacka*, dans la Province de *Setz*; & *Sakai*, dans la Province de *Jassumi*; toutes quatre dans la grande Isle de Nipon. Voyez la Description générale.

(*r*) On suit ici l'usage de nôtre Langue, qui est d'écrire Nangasaki, quoique Kæmpfer assure qu'il faut écrire *Nagasaki*, mais que quelquefois, dit-il, on prononce Nangasaki. *Tome II. pag.* 85.

l ap

ond
ine
qui
s i
ne


M
E
D
C
B
A
K
I
L
Temple
Q
Lieue
Myl
R
S
S
S
S
J. v. Schley direx.


PLAN
DE LA VILLE ET DU PORT
DE NANGASAKI.
GROND TÉKENING
VAN DE STAD EN DE HAVEN
VAN NANGASAKI.
N
F
M
G
H
Papenberg
P
Sebo
I.
Kaminosima
O

chers, qui rendent le paſſage de ce Détroit également dangereux & difficile. Ils doivent gouverner à l'Oueſt, laiſſant la Terre du côté droit, & paſſant entre de petites Iſles pour arriver à la pleine Mer. Kæmpfer a fait remarquer, à ſon arrivée, que toutes les Côtes du Havre ſont garnies de Baſtions, mais la plûpart ſans Artillerie. Il fut aſſuré, pendant ſon ſéjour à Deſima, que les deux Gardes Impériales, qui ſont vis-à-vis l'une de l'autre, à une demie lieue de la Ville, ſont chacune de ſept cens hommes, en y comprenant néanmoins ceux qui ſont en faction dans les Barques de garde, pour empêcher les Navires étrangers de jetter l'ancre, ſans en avoir obtenu la permiſſion. Près de Papenberg, où commence proprement le Port, on rencontre une petite Iſle, où le dernier Navire Portugais, envoyé de Macao au Japon, fut brûlé avec toutes ſes marchandiſes. Il ſe trouve rarement moins de cinquante Bâtimens Japonois dans le Port, ſans compter un grand nombre de petites Barques & de Bateaux pour la pêche. A l'égard des Vaiſſeaux étrangers, ſi l'on excepte quelques mois de l'Hyver, il eſt rare auſſi qu'il y en ait moins de trente, la plûpart Chinois. Les Navires Hollandois n'y ſéjournent jamais plus de trois mois en Automne, parcequ'alors le vent de Sud ou d'Oueſt, avec lequel ils ſont venus, tourne régulièrement au Nord. C'eſt la Mouſſon du Nord-Eſt, à la faveur de laquelle ils doivent retourner dans leurs Ports. Le lieu ordinaire du mouillage eſt au bout de la Baye, à une portée de mouſquet de la Ville. Il eſt commandé par les deux Gardes Impériales. On y jette l'ancre ſur une argile molle, à ſix braſſes de profondeur, dans la haute marée, & à quatre & demie lorſqu'elle eſt baſſe (s) (t).

Nombre de Vaiſſeaux qui s'y trouvent.

La poſition de la Ville eſt au trente-deuxième degré trente-ſix minutes de Latitude du Nord, & à cent cinquante-un degrés de Longitude. Elle eſt placée au fond du Port, dans l'endroit où il a plus de largeur, & où, tournant au Nord, il forme un rivage en demi cercle. Auſſi repréſente-t-elle, dans ſa forme, un croiſſant, qui tire un peu ſur celle d'un triangle. Elle eſt bâtie ſur le rivage même, dans une étroite vallée, qui s'enfonce vers l'Eſt, & qui eſt formée par l'ouverture des montagnes voiſines. Sa longueur eſt de trois quarts de lieue, à-peu-près ſur la même largeur. La rue principale & la plus large, s'étend dans toute la longueur de la vallée. Les montagnes, qui l'environnent, ne ſont pas fort hautes; mais la plûpart ſont

Situation de la Ville.

Ses environs.

(s) Tome II. pag. 79.

(t) Renvois du Plan du Port & de la Ville de Nangaſaki.

A. Lieu où s'affichent les Edits de l'Empereur.
B. La Priſon.
C. Demeure d'un des Gouverneurs.
D. Demeure de l'autre Gouverneur.
E. Temple où le troiſième Gouverneur fait ſa demeure quand il eſt à Nangaſaki.
F. Maiſon des Inſpecteurs du Port.
G. Lieu où ſe tient une Garde Impériale de ſept cens hommes.
H. Autre lieu où ſe tient pareille Garde.
I. Demeure des Hollandois à Deſima.
K. Corps-de-Garde.
L. Lieu où ſe mettent les Vaiſſeaux Hollandois.
M. Port des Chinois.
N. Demeure des Chinois.
O. Entrée du Port.
P. Lieu deſtiné à brûler les Vaiſſeaux ennemis.
Q. Fond du Port, où il n'y a que très-peu d'eau.
R. Magaſins où l'on garde les canons & la poudre.
S. Montagnes qui ſont toutes habitées.

KÆMPFER. 1691.

font roides; & leur verdure, qui n'eſt pas interrompue juſqu'au ſommet, forme un point de vûe très-agréable. Derrière la Ville, ſur le panchant des montagnes, on voit pluſieurs Temples magnifiques, ornés de beaux jardins & de terraſſes. Au-deſſus, on trouve une infinité de Sépultures; & la perſpective eſt fermée, plus loin, par d'autres montagnes beaucoup plus hautes, mais fertiles & bien cultivées. Cette diſpoſition enchanta les yeux de Kæmpfer (v). Il nomme quelques lieux remarquables aux environs. *Fucaſori* eſt un agréable Village, au Sud-Oueſt, à deux petites lieues d'Allemagne, de la Ville, avec un petit Fort où réſide un Bugio, qui gouverne ce Canton pour le Prince de Fiſen. Ce lieu fournit du bois de chauffage à la Ville. Aſſez près du même Village, on trouve un grand Lac, auquel on attribue cette vertu ſingulière, que, tout entouré qu'il eſt d'arbres, on ne voit jamais, ſur l'eau, de feuilles ni d'ordures. Les Japonois font honneur de cette propriété, au Genie, Protecteur du Lac; & leur reſpect va ſi loin, qu'il eſt défendu d'y pêcher ſous de rigoureuſes peines. Au Nord de Nangaſaki eſt la Ville d'*Omura*, Domaine d'un Prince du même nom, & ſituée ſur un Golfe qui en tire auſſi le ſien. Quelques lieues plus loin, on trouve à l'Eſt, ſur la Baye de *Simara*, la Ville d'*Iſaſai*, qui appartient au Prince de Fiſen.

D'où elle tire ſon nom, & comment elle s'eſt aggrandie.

NANGASAKI doit ſon nom à ſes anciens Seigneurs, qui l'ont poſſédée de père en fils, avec tout ſon diſtrict, depuis *Nangaſaki-Kotavi*, premier de ce nom, juſqu'à *Nangaſaki-Sijn-Seijemon*, pendant douze générations. On montre encore, derrière la Ville, au ſommet d'une colline, les maſures de leur ancienne demeure. Le dernier Seigneur de cette race étant mort ſans enfans, la Ville & ſes dépendances tombèrent ſous la poſſeſſion du Prince d'Omura. Kæmpfer compte environ deux cens ans, depuis cette révolution. Nangaſaki n'étoit qu'un miſérable Hameau, qui ſervoit de retraite à quelques Pêcheurs: on l'appelloit *Fuca-Irije*, c'eſt-à-dire *la longue Baye*, pour le diſtinguer du Village de Fucaſori, qui ſignifie *long Etang*. Le nouveau Seigneur de Fuca-Irije changea ce nom pour celui de Nangaſaki, à l'honneur des anciens Maîtres; & ſes ſoins en firent inſenſiblement un gros Bourg, juſqu'à la première arrivée des Portugais au Japon. Cette Nation jouit, pendant quelque-tems de la liberté du Commerce, aux mêmes conditions que les Chinois, qui négocioient dans ces Iſles. On ne leur avoit aſſigné aucun Port particulier. Ils avoient la liberté de s'arrêter dans les lieux qu'ils trouvoient les plus commodes. Leurs premiers Etabliſſemens furent dans la Province de Fiſen, à *Fakuda*, Village de l'Iſle de Firando, vers l'entrée du Havre de Nangaſaki, qui étoit alors ſous la protection du Prince d'Omura. Le ſecond fut au Village de *Fucaſori*. Dans ces deux lieux, & dans pluſieurs autres où ils continuèrent de s'établir, leurs ſoins s'étant partagés entre le Commerce & la Propagation de l'Evangile, ils réuſſirent avec tant de bonheur, que le Prince d'Omura ſe déclara ouvertement pour la Religion Chrétienne, & les preſſa de venir s'établir à Nangaſaki. Ce Bourg étoit devenu ſi conſidérable, qu'il contenoit déja vingt-trois rues. Elles compoſent aujourd'hui la partie de la Ville, qui ſe nomme

(v) Pag. 80.

me *Utsimatz*, c'est-à-dire *le Centre*. Aussi-tôt que les Portugais y furent les Maîtres, la commodité du Havre y attira, pour le Commerce, un grand nombre de Japonois & de Chinois, qui prirent le parti de s'y arrêter. La vieille Ville ne suffisant pas pour les contenir, on bâtit de nouvelles rues, qui furent distinguées par les noms des Provinces & des Villes, d'où leurs principaux Habitans étoient venus. Telles sont celles de *Bungomatz*, *Jedomatz*, *Kabasimamatz*, *Firandomatz*, *Omuramatz* & *Simabaramatz*. Ainsi Nangasaki devint, par degrés, une Ville fort grande & fort peuplée. Mais l'Empereur s'allarma bien-tôt, de voir une Place de cette importance entre les mains des Etrangers; & prenant occasion de quelques mécontentemens qu'il reçut des Portugais, non-seulement il leur en ôta la possession, mais il dépouilla le Prince d'Omura, de sa jurisdiction & de ses revenus, qui furent annexés au Domaine de l'Empire (*x*).

KÆMPFER. 1691.

Les Portugais s'y établissent.

Ils en sont chassés, & la Ville devient un Domaine de l'Empire.

Disposition intérieure de Nangasaki.

La Ville de Nangasaki est ouverte, comme la plûpart des autres Villes du Japon. Elle est sans Château, sans murailles, sans fortifications & sans aucune défense. Trois Rivières, d'une fort belle eau, qui ont leur source dans les montagnes voisines, se réunissent à l'entrée de la Ville, pour la traverser de l'Est à l'Ouest. Pendant la plus grande partie de l'année, elles ont à peine assez d'eau pour arroser les champs de riz & pour faire tourner quelques moulins; mais, dans la saison des pluyes, elles grossissent, jusqu'à devenir capables d'entraîner des maisons. Toute la Ville est divisée en deux parties; celle d'*Utsimatz*, ou la partie intérieure, qui est composée aujourd'hui de vingt-six rues; & celle qui se nomme *Sottomatz*, ou Ville extérieure, qu'on peut regarder comme les Fauxbourgs, & qui contient soixante & une rues. La plûpart sont irrégulières, étroites & mal propres. Les unes montent, d'autres descendent. Quelques-unes des plus roides sont composées de marches de pierre, pour rendre le chemin plus commode. Elles sont séparées, l'une de l'autre, par deux portes de bois, une à chaque bout, qui se ferment toutes les nuits, & souvent pendant le jour, lorsque cette précaution est nécessaire. Chacune a, comme Jedo, Meaco & la plûpart des grandes Villes, son réservoir d'eau, avec tous les instrumens qui peuvent être employés contre le feu. L'échelle, qui sert à monter dans ce lieu, est sous la direction de l'Officier qui commande dans la rue. Jamais les rues du Japon ne sont d'une excessive longueur. Elles ne sont pas toutes d'un *Tsjoo* Japonois, qui est la mesure de soixante *Kins*, ou brasses, quoiqu'elles ayent emprunté leur nom de cette mesure. A l'égard du nombre des maisons, il est rarement de plus de soixante dans une rue. Celles du Peuple sont de miserables bâtimens. Elles sont petites, basses, & rarement de plus d'un étage. A Nangasaki, l'ameublement est tel qu'on l'a représenté dans la Description de Meaco; c'est-à-dire un lambris, tapissé de papier peint; des nattes d'un tissu fort épais, sur le plancher; des paravents de papier, qui divisent les chambres; & peu d'autres ustenciles, que ceux qui sont nécessaires pour les besoins journaliers de la cuisine. Chaque maison a, par derrière, une cour de décharge, ordinairement assez grande pour contenir quelques plantes agréables & curieuses, qu'on y en-

(*x*) Pag. 85 & précédentes.

Kæmpfer. 1691.

entretient avec soin. Les maisons des personnes riches sont beaucoup mieux disposées. Elles ont deux étages, avec une avant-cour, & un jardin par derrière.

Edifices publics, nommés Janagura.

Mais les Edifices remarquables de Nangasaki, sont ceux qui portent le nom de *Janagura*. Ils appartiennent à l'Empereur. On en distingue cinq principaux, qui sont de grands Bâtimens de bois, dans la partie septentrionale de la Ville, & près du rivage, où l'on garde trois grandes Jonques Impériales, c'est-à-dire trois Vaisseaux de Guerre, avec tous leurs agrets. 2°. Le *Ten-Siogura*, ou le Magasin à poudre, situé aussi sur le rivage, vis-à-vis de la Ville; mais on en fait peu d'usage, depuis qu'une juste précaution a fait bâtir, sur une colline voisine, de grandes voutes où l'on garde la poudre. 3°. Les Palais des trois Gouverneurs, qui sont dans l'enceinte de la Ville. Ils occupent un terrain considérable & plus élevé que celui des autres rues. Les Edifices en sont propres, uniformes, & d'égale hauteur. On entre, dans les cours, par des portes fortifiées & bien gardées. 4°. Outre ces Palais, qu'on peut nommer des Bâtimens publics, la Ville est embellie d'environ vingt Hôtels, des *Dai-Mio* & des *Sio-Mio*. Le premier de ces deux noms est celui des Grands du premier Ordre, & l'autre, de ceux d'un moindre rang. Ce sont les Seigneurs des principales Terres de Kiusju, qu'on nomme aussi Saikokf, où la Ville de Nangasaki est située. Quoiqu'ils n'y viennent pas souvent, quelques-uns de leurs Officiers y résident toûjours, pour veiller aux intérêts de leurs Maîtres.

Hôtels des Seigneurs.

Quartier des Etrangers.

Les Etrangers demeurent hors de la Ville, dans des quartiers séparés, où ils sont observés & gardés avec beaucoup de rigueur. Les Chinois, ou d'autres Orientaux, qui professent la même Religion, & qui négocient sous le même nom, sont établis derrière la Ville, sur une éminence. Leur quartier est entouré d'une muraille, & porte le nom de *Jakuijn*, c'est-à-dire *Jardin de Médecine*, parcequ'autrefois on y en voyoit un. Il se nomme aussi *Dsiusensju*, nom tiré des Observateurs qui sont employés, sur les collines, à donner avis, aux Gouverneurs, des Vaisseaux étrangers qu'ils voyent arriver dans le Port.

Isle de Desima, ou Quartier des Hollandois.

On a déja fait remarquer que les Hollandois ont leur habitation dans une petite Isle, qui se nomme *Desima*, c'est-à-dire l'*Isle avancée*, ou située devant la Ville. Les Japonois la nomment quelquefois aussi *Desimamatz*, c'est-à-dire *Rue de l'Isle de devant*, parcequ'elle est comptée au nombre des rues de Nangasaki, & sujette aux mêmes Réglemens. Elle est fort proche de la Ville, entre des rochers & des sables, au milieu desquels elle a été élevée par art, à la hauteur d'une demie toise au-dessus de la pleine marée; & ses fondemens, hauts d'environ deux toises, sont de pierre de taille. Kæmpfer la compare à un éventail, dont on auroit coupé le manche. C'est un quarré oblong, dont les deux grands côtés sont des segmens de cercle. Elle est jointe à la Ville par un petit pont de pierre, de quelques pas de longueur, au bout duquel les Japonois ont un bon Corps-de-Garde, avec des Soldats sans cesse en faction. Au côté septentrional sont deux grosses portes, qu'on nomme les *Portes d'eau*; & qu'on n'ouvre jamais, que pour charger & décharger les Vaisseaux Hollandois, à la vûe d'un certain nombre de Commissaires nommés par les Gouverneurs. Toute l'Isle est entourée

tourée de planches de fapin, médiocrement exhauffées, & couvertes d'un petit toît, dont le fommet eft bordé d'un double rang de piques, en forme de cheval de frife; foible défenfe, obferve Kæmpfer, dans un cas d'attaque. A quelques pas des bords, & dans l'eau, les Japonois ont planté treize poteaux fort élevés, avec de petites planches au fommet, qui contiennent, en grands caractères, une défenfe à toutes fortes de Vaiffeaux & de Bateaux, de paffer les poteaux & d'approcher de l'Ifle. Devant le pont, du côté de la Ville, on voit un autre pillier, de pierre de taille, où l'on affiche les Edits de l'Empereur, & les Ordres des Gouverneurs. Mais on lit conftamment, fur deux planches, un Ordre qui concerne la Garde; avec un autre, qui regarde les Officiers de Defima, & tous ceux que leurs affaires obligent d'entrer dans l'Ifle ou d'en fortir.

Kæmpfer. 1691.

On donne, à l'Ifle de Defima, fix cens pieds de longueur & deux cens quarante de largeur. Kæmpfer a trouvé, dit-il, en la mefurant avec foin, que fa largeur eft de quatre-vingt-deux pas communs, & fa plus grande longueur de deux cens trente-fix. Elle eft coupée, dans fa longueur, par une large rue; mais on en peut faire le tour, par un petit chemin, qui règne le long des planches, dont elle eft environnée, & qui peut être fermé dans le befoin. Les eaux des goutières s'écoulent dans la Mer par des tuyaux étroits & recourbés, auxquels on a donné cette forme, pour empêcher que rien ne forte de l'Ifle en cachette. La rue eft bordée de maifons, dans toute fa longueur. Elles ont été bâties aux dépens de quelques Habitans de Nangafaki, auxquels les Hollandois doivent encore, ou à leurs Héritiers, en vertu du Contrat primitif, une rente annuelle de fix mille cinq cens *Siumomes*; prix qui excéde, fuivant Kæmpfer, le capital de la valeur réelle. Elles font bâties de bois, fur-tout de fapin; à deux étages, dont le plus bas fert de Magafin. Les autres Bâtimens de l'Ifle font trois Corps-de-Garde, un à chaque bout de l'Ifle, & le troifième au milieu; un lieu proche de l'entrée, où l'on tient les inftrumens néceffaires pour éteindre le feu; & de petits puits, qu'on a creufés pour le même ufage. Toute l'eau, dont on fe fert dans les maifons, vient de la Rivière qui traverfe la Ville, par des tuyaux de bambous, & fe jette dans un réfervoir commun; mais cette commodité eft un article que les Hollandois payent à part. La Compagnie des Indes a fait bâtir à fes fraix, derrière la grande rue, une Maifon deftinée à la vente de fes marchandifes, & deux Magafins, à l'épreuve du feu; une grande Cuifine; une Maifon pour les Directeurs de fon Commerce; une Maifon pour les Interprêtes, qui ne font employés que dans le tems des ventes; un Jardin de plaifance; un Bain & quelques autres commodités. L'Ottona, ou le Chef Japonois de la rue, y occupe une Maifon commode, avec un Jardin. On a laiffé une place vuide, où l'on élève des Boutiques, pendant que les Navires Hollandois font dans le Port.

Kæmpfer compta foixante-deux Temples dans la Ville & aux dehors; cinq des *Sinfia*, confacrés aux anciennes Idoles du Pays; fept des *Jammabos*, qui font les Prêtres des montagnes; & cinquante à l'honneur des Idoles étrangères, dont le culte s'eft introduit au Japon. Vingt-neuf des derniers font hors de la Ville, fur le panchant des collines; & ne fervent pas moins au divertiffement public qu'aux exercices de la Religion; ils font accom-

KÆMPFER. 1691.

pagnés de jardins agréables, de belles allées, & de grands appartemens. Ce sont les plus beaux Edifices de Nangasaki, par l'agrément de leur situation, qui leur donne une vûe libre sur la Ville & sur le Port. Kæmpfer s'étend beaucoup sur la description de ces Temples & de leur culte; mais remettant quelques-unes de ses observations à l'Article général des Religions Japonoises, on ne s'attache ici qu'aux Temples des Chinois, qui appartiennent à cette Description, comme une des principales singularités de Nangasaki.

Temples Chinois de Nangasaki.

Les Chinois y ont trois Temples, également remarquables par la beauté de leur structure, & par le nombre des Prêtres, ou des Moines, qui sont entretenus pour le service des Autels. Ils sont proprement de la Secte de *Sen*, quoiqu'ils soyent ornés d'Idoles & d'Images Chinoises, de grandeur naturelle. On voit, dans les cours, de beaux arcs de triomphe & divers autres ornemens d'une forme étrangère. Les Chinois, & d'autres Marchands qui trafiquent sous leur nom, quoique leur langage soit différent, ont fondé ces Temples après l'extirpation totale du Christianisme, pour y exercer librement leur culte, & pour y déposer les Idoles de leurs Navires.

Leur usage.

Aussi-tôt qu'ils sont entrés dans le Port de Nangasaki, les Idoles sont portées à terre, & placées dans des Chapelles, qu'on a bâties exprès au voisinage du grand Temple. Cette cérémonie se fait avec des formalités singulières, au bruit des tymbales & des tambours. Elles sont répétées, lorsqu'au départ des Jonques, on y reconduit les Idoles.

Singularités de leur fondation:

Ces Temples, ou ces Monastères, portent le nom du Pays, ou de la Province de leurs Fondateurs, avec une épithète qui exprime leur richesse. Le plus grand se nomme *Nankindira*, c'est-à-dire, *Temple de la Ville de Nanquin*. C'est le premier qui fut bâti au Japon. On ajoûte, à ce nom, celui de *Koofukusi*, qui signifie, *Temple de l'Opulence établie*. 2°. *Tsiaksjudira* est le *Temple du Pays d'Aimos*; par lequel il faut entendre, suivant Kæmpfer, les Provinces Méridionales de l'Empire de la Chine. Les Chinois, qui habitent l'Isle Formose, & qui sont établis dans d'autres Pays éloignés de la Chine, dépendent de ce Temple. Le *Matsusi*, ou le *Monastère subordonné*, est sous la direction du Supérieur du grand Temple. L'épithète, ou le second nom de ce Temple, est *Fukusi*, c'est-à-dire, *Temple des Riches*. 3°. *Foksjudira* est le *Temple des Pays Septentrionaux*. Il fut fondé par les Chinois des Parties Septentrionales, qui continuent d'en dépendre. Son autre nom est *Fuku-saisi*; c'est-à-dire, *Temple des richesses & des offrandes*.

Les trois Monastères n'étoient anciennement habités que par des Prêtres Chinois, entretenus aux dépens de leur seule Nation. Mais depuis qu'on a fermé l'Empire, & que les Réglemens sont devenus fort sévères pour les Marchands étrangers, on ne souffre, dans chaque Monastère, que deux Chinois de naissance, qui tirent leur entretien de la contribution volontaire de leurs Compatriotes, & des droits qui leur reviennent de leurs prières. Si ces libéralités ne suffisent pas, ils attendent le reste de la bonté de l'Empereur. Les trois Supérieurs relèvent immédiatement d'un Général pris de leur Corps, dont la résidence est près de Meaco, sur la Montagne d'*Obaku*. Ce Chef du Paganisme étranger prend

prend la qualité de troisième Successeur du Siège d'*Ingen*, dont Kæmpfer raconte l'histoire.

Pontife des Chinois au Japon.

Ingen étoit Souverain Pontife de la Chine, & vingt-huitième Successeur de *Siaka*, Fondateur de sa Religion. Un zèle ardent pour la propagation de cette Secte, sa tendresse pour les Moines de la même foi, qui demeuroient dans les trois Monastères de Nangasaki, & le desir d'assurer cet Etablissement contre les attaques des *Mukurokokus*, nom que les Sectaires donnent aux Chrétiens & à tous les Adversaires de leurs opinions, l'obligèrent de résigner sa Dignité entre les mains d'un Successeur, & de passer au Japon, pour y établir un premier Siège de cette Doctrine. Il y fut reçu avec toutes sortes de respect. L'Empereur lui offrit, pour son séjour, la Montagne d'Obaku. Quelques miracles, qu'il fit presqu'en arrivant, augmentèrent l'opinion de sa Sainteté. Cependant il ne put persuader à tout le Clergé Japonois, qui étoit alors divisé, d'embrasser ses principes, & de le reconnoître pour Chef. Il eut, pour Successeur, un autre Chinois, nommé *Okussi*, qui fut remplacé par un Japonois, sous le titre de Supérieur du Couvent de la Montagne d'Obaku, & de Général des trois Monastères Chinois de Nangasaki (y).

Lieux publics de débauche.

Kæmpfer imite ici les Japonois, dit-il, en passant, des Temples, aux Lieux de débauche. Il donne une idée fort singulière de cet infâme Quartier. C'est, de toute la Ville, celui qui contient les plus jolies maisons; toutes habitées par des Courtisanes. Il se nomme *Kasumatz*. Sa situation est sur une éminence. Il consiste en deux grandes rues. Dans toute l'Isle de Saikokf, on ne compte que deux de ces lieux, que les Japonois nomment *Mariam*; l'un, dans la Province de Tsikufen, & celui de Nangasaki. Cette Isle produit les plus belles femmes du Japon, à l'exception, néanmoins, de celles de Meaco, qui les surpassent encore. Kæmpfer assure que les Habitans de Nangasaki peuvent placer leurs filles dans le Mariam, lorsqu'elles ont quelques agrémens. Elles sont achetées fort jeunes par les Administrateurs de cet étrange commerce, qui peuvent en avoir jusqu'à trente dans la même maison. Elles y sont fort bien logées. On les forme soigneusement à danser, à jouer des instrumens, à faire des billets tendres; & généralement à tous les exercices qui conviennent à leur profession. Le prix de leurs faveurs est fixé par les Loix. Celles qui se distinguent par des qualités extraordinaires, sont logées & vêtues avec distinction. Une des plus méprisables doit veiller, pendant la nuit, dans une loge, à la porte de chaque maison, pour la commodité des Passans; le payement est la plus petite monnoye du Pays. Celles qui se conduisent mal, sont condamnées, par punition, à faire cette garde. La plûpart de ces filles se marient, après le tems de leur service. Elles en trouvent d'autant plus facilement l'occasion, qu'elles ont été bien élevées; & l'opprobre de leur jeunesse ne tombe que sur ceux qui les ont achetées pour corrompre leur innocence. Aussi rien n'est-il si méprisé que cette espèce d'hommes. Quoiqu'ils amassent des biens considérables, ils ne sont jamais reçus dans la société des honnêtes gens. On leur donne l'odieux nom de *Katsuva*, qui signifie

(y) Tom. II. Pag. 161 & précédentes.

Kæmpfer. 1691.

signifie l'*ordure du Peuple*. Ils sont mis au rang des Tanneurs de cuir, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus infâme dans l'idée des Japonois; & dans l'exécution des Criminels, ils sont obligés d'envoyer leurs Domestiques, pour assister les Ministres de la Justice (z).

Chrétiens qui sont encore dans les prisons de Nangasaki.

Gokuja, qui signifie l'*Enfer*, est le nom de la Prison publique. C'est un Edifice, au centre de la Ville, qui consiste dans un grand nombre de petites chambres séparées, où l'on renferme, non-seulement ceux qui ont commis des crimes, mais encore ceux qui sont soupçonnés de professer la Religion Chrétienne. Observons, pour relever l'importance de cet Article, que cinquante-trois ans après l'extirpation du Christianisme au Japon, Kæmpfer nous apprend qu'il en reste encore d'assez fortes traces, pour s'attirer l'attention du Gouvernement. Pendant qu'il étoit à Nangasaki, on comptoit plus de cinquante Chrétiens dans cette prison (a), hommes, femmes & enfans. De tems en tems, on y en amenoit quelques autres. En 1688, on en avoit arrêté trois. „ Ces pauvres gens, pour employer les termes „ de Kæmpfer, sont fort ignorans sur la Religion Chrétienne. Ils n'en „ sçavent guères que le nom de nôtre Sauveur, & celui de sa bienheureu„ se Mère. Cependant ils y sont attachés avec tant de zèle, qu'ils aiment „ mieux mourir misérablement en prison, que de racheter leur liberté par „ l'abjuration, à laquelle on les sollicite souvent. Il arriva, pour la pre„ mière fois, en 1692, que trois de ces Prisonniers envoyèrent de l'ar„ gent aux Temples Idolâtres; Les Prêtres ne voulurent point le recevoir, „ sans la participation & le consentement du Gouverneur, qui n'osa déci„ der sur un point si délicat, avant que d'avoir reçu des instructions de la „ Cour. Les Chrétiens Japonois ne sont pas aujourd'hui condamnés à „ mort, avec l'ancienne rigueur. On a quelque égard pour leur simplicité. „ Ils sont seulement condamnés à finir leur misérable vie dans cet Enfer „ temporel, d'où ils ne sortent que pour être menés, de deux en deux „ mois, au Palais des Gouverneurs; moins pour y être traités rigoureu„ sement, que pour être pressés de déclarer d'autres Chrétiens. Toute la „ consolation, qu'on leur accorde, est d'être tirés de leurs donjons, deux „ fois l'année, pour se faire appliquer le caustique du Moxa, suivant l'usa„ ge du Pays; six fois, pour se baigner dans la citerne de la Prison; & six „ fois encore, pour faire un tour de promenade, dans une grande & spa„ cieuse cour, qui est hors de leur enceinte. Ils passent le reste du tems „ à filer de la laine & du chanvre, pour ourler les nattes. Ils raccommo„ dent leurs habits avec des aiguilles de bambous, parcequ'il ne leur est pas „ permis d'en avoir de fer. Quelques-uns s'exercent à d'autres petits ou„ vrages. L'argent, qu'ils gagnent par leur travail & leur industrie, ne „ leur est pas ôté. Ils en font part, franchement & sans réserve, à leurs „ femmes & à leurs enfans, qui sont dans la même Prison, mais dans des „ lieux séparés; de ce qui leur reste, ils composent une liqueur, nommée „ *Ama-Saki*, qui est une de leurs plus grandes délices. Le Gouverneur leur „ don-

Comment ils y sont traités.

(z) Pag. 89 & précédentes.

(a) On sçait que Nangasaki & le Pays de Bungo, étoient des lieux où la Foi Chrétienne avoit fait de grands progrès avant les persécutions, & qui furent arrosés par le sang d'un grand nombre de Martyrs.

„ donne, tous les ans, une natte pour se coucher; & depuis peu de tems, „ quelques-uns d'entr'eux ont obtenu la permission de se servir d'un petit „ couteau, pour leurs ouvrages. Ils reçoivent quelquefois des habits, de „ leurs Amis de Bungo; ce Pays conserve un petit nombre de Chrétiens, „ qui l'étant plutôt de nom que de fait, jouissent là-dessus de quelque liber- „ té, mais qui ont à subir un examen très-rigoureux & de rudes censu- „ res (b)".

Kæmpfer. 1691.

Quoique tout ce qui concerne l'ordre établi dans les rues, & les autres parties de la Police, soit renvoyé à l'Article général du Gouvernement, on ne croit pas devoir détacher de cette Description, un usage, qui se renouvelle tous les ans à Nangasaki, depuis plus d'un siècle, & qui marque à quel point l'Enfer a soulevé les Japonois contre la Foi Chrétienne. C'est une cruelle Inquisition, pour découvrir ceux qui peuvent avoir conservé quelques sentimens Chrétiens, accompagnée d'une cérémonie détestable, & dont l'Histoire de l'Eglise ne fournit point d'autre exemple. Elle ne s'exerce qu'à Nangasaki & dans quelques lieux voisins, où le Christianisme étoit autrefois le plus florissant (c).

Acte d'abjuration du Christianisme, qui se fait tous les ans à Nangasaki.

Au dernier mois de chaque année, le *Nitzio-Giosi*, un des Officiers de chaque rue, fait le *Fito-Aratame*; c'est-à-dire, qu'il prend par écrit le nom de tous les Habitans de chaque maison, avec la datte & le lieu de leur naissance, leur profession & leur religion. Après avoir achevé cette liste, qui comprend les deux sexes & tous les âges, on attend le second jour de la nouvelle année, pour commencer ce qu'on nomme le *Jesumi*. C'est un acte solemnel d'abjuration du Christianisme, dans lequel on foule aux pieds l'Image de Nôtre-Sauveur attaché à la Croix, & celle de sa Sainte Mère, ou de quelque autre Saint. Kæmpfer en rapporte les circonstances. „ Ceux „ qui sont chargés de cette infernale exécution, commencent, dit-il, de „ deux côtés différens, & continuent d'aller de maison en maison. Ils „ parcourent ainsi cinq ou six rues par jour. Les Officiers, qui doivent „ être présens, sont l'*Ottona*, ou le Chef de la rue, ses trois *Oogumi-Oja*, „ qui sont les Commis, le *Fitsia*, ou le Greffier, le *Nitzi-Josi*, ou le Messa- „ ger, & deux *Monbans*, c'est-à-dire, deux Archers du Guet, qui por- „ tent les Images. Ces figures sont de cuivre jaune, de la longueur d'un „ pied, & se gardent dans une boete pour cet usage. Voici l'ordre de „ l'abjuration. Les Inquisiteurs sont assis sur une natte. Ils font appeller, „ dans la chambre, toutes les personnes dont la liste contient les noms, „ c'est-à-dire, le Chef de Famille, sa Femme, ses Enfans, avec les Do- „ mestiques de l'un & de l'autre sexe, tous les Locataires de la maison; & „ quelquefois aussi les plus proches Voisins, dont les maisons ne sont pas „ assez grandes pour la cérémonie. On place les Images sur le plancher „ nud: après quoi le *Jesumi-Tsie*, qui est le Sécretaire de l'Inquisition, „ prend la liste, lit les noms, & somme chacun successivement, à mesure „ qu'il paroît, de mettre le pied sur les Images. Les Enfans, qui ne sont „ pas en état de marcher, sont soûtenus par leurs Mères, qui leur font „ tou-

(b) Pag. 90 & 91.

(c) Voyez dans la Description générale, l'Article du Commerce, où l'on rapportera ce qui regarde les Hollandois.

Kæmpfer. 1691.

„ toucher les Images avec les pieds. Ensuite, le Chef de Famille met son „ sceau sur la liste, pour servir de certificat, devant le Gouverneur, que „ le Jesumi s'est fait dans sa maison. Lorsque les Inquisiteurs ont parcou- „ ru toutes les maisons de la Ville, ils foulent eux-mêmes aux pieds les „ Images; & se servant mutuellement de témoins, ils confirment leurs cer- „ tificats respectifs en y apposant leurs sceaux. Si quelqu'un meurt, dans „ le cours de l'année, sa famille doit prier ceux de qui dépend la maison, „ d'assister à son lit de mort, pour rendre témoignage, non-seulement qu'il „ est mort naturellement, mais encore qu'il n'étoit pas Chrétien. Ils exa- „ minent le corps. Ils cherchent également s'il n'y a point quelque signe „ de violence, ou quelque marque de la Religion Chrétienne; & les funé- „ railles ne peuvent se faire qu'après qu'ils ont donné leur certificat, ac- „ compagné de leur sceau (*d*)".

Kæmpfer ne nous apprend, de son retour, que son embarquement avec l'Amiral *Pampus*, qui mit à la voile, du Port de Nangasaki, le 31 Octobre 1692 (*e*).

(*d*) Pag. 128 & 129.

(*e*) Tom. III. pag. 230.

Description du Japon.

Description des Isles du Japon.

Situation & grandeur du Japon.

Le grand Empire, que les Européens ont nommé *Japon*, & qui porte, parmi ses Habitans, le nom de *Nipon* (*a*), ou *Niphon*, est situé entre le trente-unième & le quarante-deuxième degré de Latitude Septentrionale; & suivant une Carte assez récente, corrigée sur les Observations Astronomiques d'un Jésuite de la Chine, entre le cent cinquante-septième & le cent soixante-quinzième degré trente minutes de Longitude, depuis le premier Méridien de l'Isle de Fer. Il s'étend au Nord-Est & à l'Est-Nord-Est. Sa largeur est irrégulière, quoiqu'en général il soit assez étroit, en comparaison de sa longueur, qui, depuis une des extrêmités de la Province de *Fisen*, jusqu'aux Côtes Orientales de la Province d'*Osiu*, a, suivant l'opinion commune, deux cens miles d'Allemagne (*b*), en droite ligne; sans y com-

(*a*) *Ni*, signifie *feu*, & dans un sens plus sublime, le Soleil. *Pon*, signifie *base* ou *fondement*. Les Chinois Méridionaux prononcent *Sijpon*, ou *Gepuen*, dont les Portugais ont formé apparemment *Japon*, qui s'est changé en *Japon*. Les Japonois, dans leurs Livres, donnent d'autres noms à leur Empire. Ce sont des épithétes, qui en expriment la grandeur & l'excellence. *Kæmpfer*, *Tom. I. pag.* 93.

(*b*) Kæmpfer, *ibid. pag.* 94 & 95. La longueur du Japon, suivant le nouvel Historien de cet Empire, est Est & Ouest, prenant un peu de l'Est-Nord-Est. Sa longueur est Nord & Sud. „ Elle n'est pas, dit-il, „ aussi inégale que quelques Auteurs l'ont „ dit, car elle n'est presque jamais moindre „ que de soixante ou soixante-dix lieues, en „ comptant par les degrés de Latitude, & „ elle n'est nulle part de cent. Quant à sa „ longueur, en la prenant depuis l'extrêmité occidentale du *Figen*, jusqu'aux Côtes „ orientales d'*Oxu*, ou *Osiu*, elle est, suivant le Père *Briet*, d'un peu plus de deux „ cens soixante lieues communes de France". *Histoire du Japon*, *Tom. I. pag.* 10.

comprendre toutes les Côtes & les Isles plus éloignées, qui ne laissent pas d'être sous la domination de l'Empereur du Japon.

DESCRIPTION DU JAPON.

Kæmpfer compare la disposition extérieure de cet Empire, à celle de la Grande-Bretagne, & de l'Irlande. Il est rompu, dit-il, & coupé de la même manière, mais beaucoup plus, par des Caps, des Promontoires, des Bras de Mer, des Anses & de grandes Bayes, qui avançant plus loin dans les Terres, forment quantité d'Isles, de Peninsules, de Golfes & de Havres (c). Mais on distingue trois grandes Isles, dont la principale s'appelle *Nipon*, & donne son nom à tout l'Empire. Elle s'étend en longueur, de l'Est à l'Ouest, dans la forme d'une machoire, dont la partie recourbée se retourne au Nord. Un Canal étroit, ou un Détroit plein de rochers & de petites isles, les unes habitées, d'autres désertes, la sépare d'une autre, qui est la seconde en grandeur, & que sa situation au Sud-Ouest de Nipon, fait nommer *Saikokf*, c'est-à-dire *Pays de l'Ouest*. Elle porte aussi le nom de *Kiusiu*, ou *Pays des Neufs*, parcequ'elle est divisée en neuf grandes Provinces. Les Japonois lui donnent, de longueur, cent quarante de leurs miles, & quarante à cinquante de largeur. Son circuit, suivant Kæmpfer, est de cent quarante-huit miles d'Allemagne. La troisième Isle, située entre la première & la seconde, & presque quarrée dans sa forme, se nomme *Sikokf*, c'est-à-dire *Pays des quatre Provinces*. Ces trois grandes Isles sont environnées d'un très-grand nombre d'autres, dont les unes sont petites, stériles, remplies de rochers; & les autres, assez grandes & assez riches pour être gouvernées par de petits Princes.

Trois grandes Isles.

Nipon.

Saikokf.

Sikokf.

(c) Kæmpfer, *ubi suprà*, pag. 95.

§. I.

Division générale de l'Empire du Japon.

Toutes les Isles, qui composent l'Empire du Japon, furent divisées vers l'année 590 de l'Ere Chrétienne, par *Siusium*, Monarque héréditaire Ecclésiastique, en sept grandes Contrées, que les Japonois nomment *Gokisitzidos*. En 681, *Ten-Mu* divisa ces sept Contrées en soixante-six Provinces, à chacune desquelles il donna un Gouverneur. Ensuite deux Isles, nommées *Iki* & *Tsussima*, qui appartenoient autrefois à la Corée, ayant été réunies au Japon, par droit de conquête, le nombre des Provinces se trouva composé de soixante-huit. Cette double division, qui subsiste encore, n'empêche point que, par diverses révolutions, ou pour multiplier les Gouvernemens, les soixante-huit Provinces de l'Empire n'ayent été subdivisées en six cens quatre Jurisdictions subalternes.

Division des Isles dont le Japon est composé.

Outre ces Isles & ces Provinces, d'autres Pays plus éloignés reconnoissent l'Empereur pour Souverain, ou vivent sous sa protection. On met au premier rang, les Isles de *Riuku*, ou *Liquejo*, dont les Habitans se disent Sujets, non de l'Empereur du Japon, mais du Prince de *Satsuma*, qui les a conquis; secondement *Tsiosijn*, qui est la troisième & la plus basse partie de la Peninsule, qu'on nomme *Corée*, & qui est gouvernée, au nom de l'Em-

Autres Isles qui reconnoissent l'Empereur du Japon.

l'Empereur, par le Prince d'Iki & de Tsussima: troisiémement, l'Isle de *Jeso*, gouvernée au même nom, par le Prince de *Matsumai*, qui a ses propres Etats dans la grande Province d'Osiu.

Isles de Liquejo & leurs Habitans.

LES Isles de Liquejo, ou Riuku, sont au Sud-Ouest de la Province de Satsuma, qui est située dans le Continent de Saikokf, & de l'Isle voisine de *Tana* où *Tanagasima*; qui n'en est pas éloignée. Kæmpfer observe que, suivant les Cartes Hollandoises, elles s'étendent presque jusqu'au vingt-sixième degré de Latitude Septentrionale. Si l'on en croit, dit-il, les Japonois, elles produisent, chaque année, deux moissons de riz. Les Habitans, dont la plûpart exercent l'agriculture ou la pêche, ont beaucoup de douceur & de gaieté. Ils vivent fort contens, & se réjouissent, après le travail, en bûvant du vin de riz, & jouant de leurs instrumens de musique, qu'ils ne quittent pas même lorsqu'ils vont aux champs.

ON juge, à leur langage, qu'ils sont Chinois d'origine. Dans la dernière révolution qui soûmit la Chine aux Tartares, un grand nombre de Chinois, sortis de cette grande Région, se dispersérent dans les Indes Orientales. Plusieurs cherchérent une retraite dans ces Isles, où s'étant attachés au Commerce, ils le continuent encore avec Satsuma. Mais, outre le tribut qu'ils payent au Prince de ce nom, depuis qu'il a conquis leurs Isles, ils lèvent entr'eux une somme, qu'ils envoyent tous les ans au Monarque Tartare de la Chine, comme une marque de leur fidélité & de leur soumission. Ils ont, comme les Japonois & les Tonquinois, leur Monarque Ecclésiastique héréditaire, qui réside á *Jajuma*, une des principales de ces Isles, située assez proche de celle d'*Osima*, qui est de la seconde grandeur.

Peninsule de la Corée.

LA Corée est une Peninsule, qui s'étend de la Tartarie vers le Japon, vis-à-vis des Côtes de la Chine. Les Japonois racontent qu'elle étoit autrefois divisée en trois Provinces, dont ils nomment la plus proche d'eux, *Tsiosijn*; celle du milieu, *Corey*, & la troisiéme, qui confine avec la Tartarie, *Fakusai*. Les Habitans, disent-ils, sont originaires de la Chine; & s'étant laissés subjuguer, plusieurs fois, par différens Princes, ils devinrent Tributaires du Japon. Mais depuis plus d'un siècle, ils sont retombés sous la domination des Tartares; & les Japonois n'ont conservé, de leurs conquêtes, que les Côtes de la Province de Tsiosijn, dont le Gouvernement est confié au Prince d'Iki & de Tsussima. Les Côtes de Corée sont éloignées de l'Isle de Tsussima, d'environ quarante-huit lieues Japonoises, ou seize miles d'Allemagne; & cette Isle est à la même distance du Continent du Japon. On trouve, dans l'intervalle, un grand nombre de rochers, & de petites isles, la plûpart désertes. Les marchandises, qui viennent de Tsiosijn au Japon, sont d'excellente merluche & d'autre poisson salé, des noix, des plantes médicinales, des fleurs & des racines, particuliérement le ginseng, qui croît en abondance dans les Provinces de Corée & de Fakusai, comme dans celle de *Siamsai*, portion de la Tartarie.

Les Japonois en possédent une partie.

Isle de Jeso, ou Jesogasima.

JESO, ou *Yesso*, ou comme les Japonois la nomment, *Jesogasima*, qui signifie l'*Isle de Jeso*, est la plus Septentrionale qu'ils possédent hors des limites du Japon, sous le Gouvernement du Prince de Matsumai, Isle voisine qui appartient à la grande Province d'Osiu. La situation de Jeso est à quarante-

deux

deux degrés de Latitude Septentrionale, au Nord-Nord-Est, vis-à-vis d'Osiu. Elle s'avance fort loin dans la Mer, par les deux Promontoires de *Sugaar* & de *Taajasaki*, qui forment un Golfe. Les Japonois disent qu'on a besoin d'un jour entier pour se rendre à cette Isle, quoique le passage ne soit que de quarante lieues Japonoises, & que, dans quelques endroits, les Côtes du Japon ne soient éloignées que de cinq ou six miles d'Allemagne; mais les courans y sont très-rapides, & portent successivement à l'Est & à l'Ouest. On la croit aussi grande que l'Isle de Kiusiu; mais, étant remplie de forêts, elle ne produit, à ses Maîtres, que des fourures, & le fameux poisson qu'ils nomment *Karasaki*; espèce de morue qu'ils trouvent exquise, & qui s'y pêche en abondance. Kæmpfer s'imagine que le Pays découvert par *de Vries*, au Nord du Japon, étoit une partie de cette Isle. Les Cartes Japonoises ne s'accordent pas sur sa figure: mais elles donnent le nom de *Matsuki* à la partie du Sud-Ouest, qui en est la plus grande; & mal dessinées comme elles sont, on n'y distingue pas aisément si cette partie ne fait pas une Isle séparée. Le langage des Habitans a quelque ressemblance avec celui de la Corée. Ils sont robustes & fort experts à la pêche; mais sales, sauvages, portant la barbe & les cheveux fort longs.

DESCRIPTION DU JAPON.

Sa distance du Japon.

Ce qu'elle produit.

Derrière cette Isle, vers le Nord, on trouve le Continent, que les Japonois nomment *Oku-Jeso*, c'est-à-dire, *haut Jeso*. Tous les Géographes conviennent de l'existence de ce Pays; mais on n'a point encore déterminé s'il touche à la Tartarie ou à l'Amérique, ni par conséquent où il faut placer le Détroit d'*Anian*, & le passage qu'on cherche depuis si long-tems, de la Mer du Nord au grand Océan des Indes; supposé que ce Pays ne soit pas joint, sans aucun passage, à la Tartarie ou à l'Amérique (*a*). Les Japonois ne sont pas mieux informés de l'état & de l'étendue de leur Oku-Jeso. Ils lui donnent, de longueur, trois cens de leurs miles, sans qu'on puisse savoir sur quoi ils se fondent. Kæmpfer raconte qu'une Jonque Japonoise, envoyée exprès, vers 1684, pour faire des découvertes, rapporta que les Habitans de cette Contrée étoient en communication avec des Tartares voisins. Un vieux Pilote Japonois, qui connoissoit toutes ces Mers, lui confirma la même chose. Une autre Jonque, qui étoit partie depuis peu d'années des Côtes Orientales du Japon, pour la même recherche, avoit rapporté, à son retour, qu'après avoir beaucoup souffert entre le quarante & le cinquantième degré de Latitude, elle avoit découvert un très-grand Continent, qu'on avoit pris pour l'Amérique, où, trouvant un bon Port, elle avoit passé l'Hyver; mais elle n'avoit pû donner la moindre description du Pays, ni savoir s'il s'étendoit davantage au Nord-Ouest. La Cour du Japon n'a pas poussé plus loin sa curiosité; & les Cartes du Pays, qui s'accordent toutes à marquer, derrière l'Isle de Jeso, un grand Continent à la suite de la grande Tartarie, & qui le font avancer à l'Est d'environ quinze degrés de Longitude plus loin que les Côtes du Japon, laissent un grand espace vuide entre ce Continent & l'Amérique voisine (*b*). Elles divisent aussi le

Continent d'Oku-Jeso.

Entreprises des Japonois pour en découvrir les bornes.

(*a*) Kæmpfer rend compte de tous les efforts qu'il a faits inutilement en Moscovie, pour se procurer plus de lumières. *Tome I. pag.* 104 *& suiv.*

(*b*) Voyez, dans la Relation précédente, l'idée que Kæmpfer donne d'une Carte qu'on lui fit voir à Jedo.

Description du Japon.. Provinces d'Oku-Jeso.

le Pays d'Oku-Jeso en cinq Provinces, dont les noms, d'après Kæmpfer, sont *Kaberſari*, *Orankai*, *Sitſij*, *Feroſan* & *Amariſi*. Entre les deux dernières, elles marquent une Rivière assez grande, qui se perd dans la Mer au Sud-Ouest, derrière l'Isle de Jeso. Mais il ne paroît pas qu'il y ait beaucoup de fond à faire sur ces Cartes.

Isles de Ginsima & de Kinsima, c'est-à-dire, d'argent & d'or.

Les Japonois comptent dans leur Empire, deux autres Isles, qui sont éloignées de plus de cent cinquante miles des Côtes d'Osiu, à l'Est & à l'Est-Nord-Est. Ils nomment la plus septentrionale & la plus éloignée du Japon, *Ginſima*, qui signifie l'*Iſle d'argent*; & la plus proche, qui est aussi la plus grande, *Kinſima*, c'est-à-dire, l'*Iſle d'or*; noms magnifiques, dont la richesse a tenté plusieurs fois les Européens. La Cour d'Espagne, ayant appris qu'elles sont situées à l'Ouest de l'Amérique, dans cette Partie du Monde, qui lui étoit assignée par le Pape, comme les découvertes du côté de l'Est devoient appartenir au Portugal, employa, vers l'année 1620, un très-habile Pilote à cette recherche. L'entreprise fut sans succès. Celle des Hollandois ne fut pas plus heureuse en 1639 & en 1643. Deux de leurs Vaisseaux, le *Bresken* & le *Caſtricum*, qui furent employés au second de ces deux Voyages, eurent beaucoup à souffrir des tempêtes; & le *Bresken* s'étant hasardé à faire descendre quelques hommes de l'Equipage, [dans un Port du Japon,] ils furent arrêtés, mis aux fers, & traités cruellement, comme s'ils eussent été dans le dessein d'envahir ou de trahir l'Empire (*c*).

Tentatives des Européens pour les découvrir.

Isle de Bune, ou Bonesima.

Vers 1675, le hasard fit découvrir, aux Japonois, une très-grande Isle. Une Barque de l'Isle de *Fatſiſio*, qui en est éloignée de trois cens miles à l'Ouest, y fut jettée par la tempête. On la trouva déserte, mais naturellement fertile, & bien pourvûe d'eau. Le bois d'*Arak*, qu'elle produit en abondance, & qui ne croît que dans les Pays chauds, fait croire à Kæmpfer, qu'elle est plutôt située au Sud qu'à l'Est du Japon. [Les Japonois la nommèrent *Buneſima*, ou l'*Iſle de Bune*. Ils virent, sur ses Côtes, une quantité prodigieuse de poisson & d'écrevisses, dont quelques-unes avoient quatre ou cinq pieds de long.] Cette Isle de Fatsisio, d'où les Japonois étoient partis, est la plus éloignée de toutes les Isles qu'ils possédent vers le Sud. Elle est sous le même Méridien que Jedo, éloignée d'environ quatre-vingt de leurs miles de Mer, de l'Isle de Nipon, & la dernière d'une longue rangée de petites Isles, qui sont presque contigues. Ses Côtes sont si hautes & si escarpées, que pour en descendre ou pour y monter, on est obligé d'élever les Bateaux avec toute leur charge, par le moyen d'une espèce de grue. Elle est d'ailleurs stérile. Aussi l'Empereur en a-t'il fait sa principale Prison d'Etat. C'est-là qu'il relegue ordinairement les Seigneurs qui tombent dans sa disgrace. Leur occupation, dans un si triste séjour, est d'y faire des étoffes de soye; & la plûpart de ces malheureux Exilés ayant beaucoup d'adresse & de genie, ils en font de si belles & de si fines, que le transport aux étrangers en est défendu sous de rigoureuses peines (*d*).

Isle de Fatsisio, exil des Seigneurs Japonois.

A quoi ils s'occupent.

En général, l'Empire du Japon étant environné d'une Mer orageuse, & bor-

(*d*) Pag. 110. (*c*) Pag. 109.

bordé de montagnes, de rochers, ou de sables, qui rendent ses Côtes presqu'inaccessibles, il semble, suivant la remarque de Kæmpfer, que la Nature aît voulu former, de ces Isles, comme un petit Monde séparé, dans lequel ses Habitans trouvent, indépendamment de toutes les autres Nations, de quoi fournir aux besoins, aux commodités, & même aux délices de la vie (*e*).

Description du Japon.

(*e*) Pag. 97.

§. II.

Description particulière des Provinces.

On ne comprend point, dans la division la plus générale, cinq Provinces, que les Japonois nomment *Gokinai*, ou *Gokinai-Goka-Kokf*, c'est-à-dire, *Provinces des revenus Impériaux*, parceque tout leur revenu est particulièrement assigné pour l'entretien de la Cour Impériale (*a*).

Cinq Provinces des revenus Impériaux.

La première est celle de *Jamasijro*, qui porte aussi le nom de *Sansju*. C'est un Pays fertile & fort étendu, dont la longueur, du Sud au Nord, est de cent miles du Japon. Il est divisé en huit Districts; *Otokuni*, *Kadono*, *Okongi*, *Kij*, *Udsi*, *Kusse*, *Sakanaka*, & *Tsukugi*; dans lesquels on compte plusieurs bonnes Villes & d'autres Places considérables. La seconde, nommée *Jamatto*, ou *Wosju*, s'étend aussi du Sud au Nord, à-peu-près de la même longueur que la première, & n'est pas un Pays moins fertile. Elle avoit autrefois quantité de grandes Villes, qui sont aujourd'hui en petit nombre. On la divise en quinze Districts; *Soono-Cami*, *Soonosimo*, *Feguri*, *Firole*, *Katsu-Dsiau*, *Katsunge*, *Okuno-Umi*, *Utz*, *Josimo*, *Uda*, *Sikino-Simo*, *Sikino-Cami*, *Takaijdz*, *Tooidz*, & *Jammanobe*. La troisième est celle de *Kavatzij*, ou *Kasiu*, Pays d'une bonté médiocre, & d'environ deux journées de longueur, qui se divise en quinze Districts; *Nistori*, *Isikava*, *Fukaitz*, *Jaskabe*, *Ookake*, *Tukajatz*, *Kavatz*, *Sarata*, *Umbarada*, *Katanno*, *Wakaje*, *Sibukaja*, *Sick*, *Tanbokf*, & *Tannan*. La quatrième se nomme *Idsumi*, ou *Sensju*. C'est une fort grande Province, mais peu fertile. Sa longueur est de cent miles du Japon, du Sud à l'Ouest. Elle est bornée d'un côté par la Mer, & de l'autre par une chaîne de hautes montagnes. La Mer lui fournit du poisson en abondance; & ses productions sont du bled noir, des pois, & des féves peu estimées. On n'y compte que trois Districts; *Ootori*, *Idsume* & *Fine*. Enfin, la cinquième est celle de *Sitzu*, qu'on nomme autrement *Tsinokuni*, & *Sisju*. Cette Province a deux journées & demie de tour. Elle est située sur un grand Golfe, & c'est le Pays, du Japon, le plus avancé vers l'Ouest. Ses Parties Méridionales sont fort chaudes; mais celles du Nord jouissent d'un air temperé, qui les rend plus abondantes,

Jamasijro, ou Sansju.

Jamatto, ou Wosju.

Kavatzij, ou Kasiu.

Idsumi, ou Sensju.

Sitzu, ou Tsinokuni.

(*a*) L'Auteur parle du revenu en riz, qui monte, dit-il, à cent quarante-huit *Mans*, & mille deux cens *Kokfs*. Il faut remarquer, en général, que tous les revenus du Pays sont réduits à ces deux mesures de riz. Un Man contient dix mille Kokfs, & un Kokf trois mille balles ou sacs de riz. *Pag.* 111.

DESCRIPTION DU JAPON.

tes, fur-tout en cinq principales efpèces de pois, qui fe nomment *Gokokfs*. Sitzu eft divifé en treize Diftricts; *Sij-Jos*, ou *Simmios*, *Kutatz*, *Fingaffinai*, *Nifijnari*, *Jatfan*, *Simafimo*, *Simakami*, *Tefijma*, *Kavanobe*, *Muko*, *Avara*, *Arima*, & *Nosje*.

Les fept grandes Contrées de l'Empire.

PASSONS à la divifion de l'Empereur *Siufium*, en fept grandes Contrées, qui forment le corps de l'Empire.

TOOKAIDO, première Contrée.

Ses Provinces.

Iga.

I. LA première fe nomme TOOKAIDO, c'eft-à-dire *Contrée du Sud-Eft*. On a fait obferver que les fept Contrées avoient été fubdivifées en foixante-fix Provinces, dans le nombre defquelles il faut compter les cinq qu'on a nommées; & que dans la fuite on y en joignit deux autres. Le Tookaido contient quinze de ces foixante-huit Provinces: 1°. *Iga*, ou *Ifiju*, qui eft bornée au Midi & au Levant, par la Mer, & féparée des Provinces voifines, au Nord, par une chaîne de hautes montagnes. C'eft un Pays chaud, & médiocrement fertile, où l'on trouve quelques plantes, quelques arbres, & quantité de bambous. Il eft divifé en quatre Diftricts; *Aije*, *Namamda*, *Iga*, & *Nabari*.

Ifie.

2°. *Ifie*, ou *Sesju*, qui a trois journées de longueur, du Sud au Nord. La Mer en fait une Prefqu'Ifle. Ce Pays eft extrêmement fertile, entremêlé de Plaines & de Collines, qui lui donnent une agréable variété. Il fe divife en quinze Diftricts; *Quana*, *Afaki*, *Sufuka*, *Itfifi*, *Aanki*, *Taato*, *Nifikiffima*, *Gofafuma*, *Inabe*, *Mije*, *Ano*, *Itaka*, *Vatakei*, *Ino*, & *Taki*.

Sfima.

3°. *Sfima*, ou *Sifio*, eft une petite Province qu'on peut traverfer en une demie journée; Pays ftérile, mais abondamment fourni, par la Mer, d'huitres & de coquillages. Il n'y a que trois Diftricts; *Toofij*, *Ako*, & *Kannefima*.

Ovari.

4°. *Ovari*, ou *Bifiu*, eft une Province intérieure, entièrement féparée de la Mer, & l'une des plus fertiles & des mieux peuplées de l'Empire. Sa longueur eft de trois journées, du Sud au Nord, & fa divifion en neuf Diftricts; *Amabe*, *Nakaffima*, *Kakuuri*, *Nirva*, *Kaffungale*, *Jamaela*, *Aitfi*, *Tfitta*, & *Toofijnoffima*.

Mikava.

5°. *Mikava*, ou *Mifiu*; mauvais Pays, ftérile, plein de Rivières, de Marécages & d'Etangs. Il a, de l'Eft à l'Oueft, une journée & demie de longueur; & fa divifion eft en huit Diftricts; *Avomi*, *Kamo*, *Nükada*, *Batz*, *Fori*, *Jana*, *Tfitarra*, & *Akumi*.

Tootomi.

6°. *Tootomi*, ou *Jenfiju*, eft une Province fertile, & des plus belles, par l'agréable variété de fes Collines & de fes Plaines, de fes Rivières, de fes Villages & de fes Villes. On lui donne deux journées & demie de longueur, de l'Eft à l'Oueft. Elle fe divife en quatorze Diftricts; *Fammana*, *Futz*, *Fuufa*, *Aratama*, *Nangakami*, *Nagaffimo*, *Sutz*, *Jammana*, *Kikoo*, *Faifara*, *Tojota*, *Jamaka*, *Sanno* & *Ivata*.

Surunga.

7°. *Surunga*, ou *Siusju*, fe diftingue auffi par la variété de fes Villes, de fes Villages, de fes Collines, & de fes Plaines fertiles. Elle a la même longueur que Footomi, s'étendant de l'Eft à l'Oueft; & fa divifion eft en fept Diftricts; *Tfta*, *Mafiafu*, *Udo*, *Ifabe*, *Rofarra*, *Fufij* & *Suringa*.

Kai.

8°. La Province de *Kai*, ou de *Kaifiu*, & *Ksjoobu*, eft un Pays plat, abondant en riz, en pâturages, en plantes & en arbres. Elle produit beaucoup de chevaux. On lui donne deux journées de longueur, du Sud au Nord, & fa divifion eft en quatre Diftricts; *Jamanaffiro*, *Jaatzfiro*, *Coma* & *Tfur*.

Idfu.

9°. *Idfu*, ou *Toosju*, eft une longue Peninfule, qui produit une grande quantité de fel, & qui, étant fort abondante en poiffon, paffe pour une affez bonne Province. Elle n'a que trois Diftricts, fur le

le Continent de Nipon; *Takato*, *Naka* & *Camo*, auxquels on ajoûte deux Isles voisines, *Oosima*, & *Firakasima*. 10°. La Province de *Sangami*, ou *Soosju*, a trois journées de long; Pays plat & stérile, qui ne fournit guères d'autre subsistance que du poisson, des tortues & des écrevisses de Mer, mais dont les forêts donnent quantité de bois. Il est divisé en huit Districts; *Asikaranno-Cami*, *Asikaranno-Simu*, *Oosimi*, *Juringi*, *Ajikoo-Takangi*, *Camakura*, *Mijura*, & *Jesima*. 11°. *Musasi*, ou *Busiu*, grande Province, qui a cinq journées & demie de circuit. C'est un Pays sans bois & sans montagnes, mais très-fertile, abondant en riz, en gokokf, en fruits & en plantes. On le divise en vingt-un Districts; *Kuraggi*, *Tsukuki*, *Tama*, *Tatsinbana*, *Kaikura*, *Iruma*, *Tosma*, *Fijki*, *Jokomi*, *Saitama*, *Kodama*, *Tsibu-Sima*, *Fabara*, *Fasisava*, *Naka*, *Kami*, *Adatz*, *Tsitsubu*, *Jebara*, *Totesima* & *Oosato*. 12°. *Ava*, ou *Foosiu*, est une assez bonne Province, qui produit du riz & du bled. Elle est bien peuplée; & la Mer voisine lui fournit, en abondance, du poisson & des huitres, dont on employe les coquilles à engraisser ses terres. Elle n'a qu'une journée & demie de longueur, du Sud au Nord. On la divise en quatre Districts; *Fekuri*, *Ava*, *Asaima*, & *Nakaba*. 13°. La Province de *Kadsusa*, ou *Koosju*, est longue de trois journées, du Sud au Nord. Ses montagnes escarpées n'empêchent point que le terroir n'y soit bon. Une grande partie de ses Habitans s'occupe à faire du *Cannib*, ou des toiles de chanvre, qu'ils travaillent fort proprement. Sa division est en onze Districts; *Ssussu*, *Amsa*, *Itsuvara*, *Umingami*, *Toiko*, *Mooki*, *Issimi*, *Farinib*, *Nagava*, *Jammanobe*, & *Mussa*. 14°. On donne, à la Province de *Simoosa*, ou *Seosju*, trois journées de long, du Sud au Nord. Elle est montagneuse & peu fertile; mais elle abonde en volaille & en bestiaux. On la divise en douze Districts; *Kaddosika*, *Tsibba*, *Imba*, *Sooma*, *Sassuma*, *Iuuki*, *Tooda*, *Koosa*, *Unagami*, *Katori*, *Fannibu*, & *Okanda*. 15°. *Firatz*, ou *Sjoo*, est une fort grande Province, dont la forme est quarrée, & qui n'a pas moins de trois journées de longueur dans chaque dimension. C'est un Pays médiocrement fertile, mais qui abonde en vers à soye, & dont les Habitans, renommés par leur industrie, joignent, à leurs Manufactures d'étoffes de soye, le Commerce des bestiaux. On compte onze Districts dans cette Province; *Nijbari*, *Makaije*, *Tsekumba*, *Kavaatz*, *Ssida*, *Umbaraki*, *Namingata*, *Naka*, *Kussi*, *Taka*, & *Jengoko*, qui, signifiant *Pays éloigné*, est apparemment le nom de quelque Isle voisine.

DESCRIPTION DU JAPON. Sangami. Musasi. Ava. Kadsusa. Simoosa. Firatz.

LES revenus de ces quinze Provinces, de la Contrée de Tookaido, montent à quatre cens quatre-vingt-quatorze Mankokfs.

II. LA seconde des sept grandes Contrées se nomme TOOSANDO. Elle comprend huit grandes Provinces. 1°. *Oomi*, Pays extrêmement fertile, diversifié par des Montagnes, des Collines, des Rivières, & de vastes Champs, qui produisent également du riz & du bled. Cette Province a trois journées & demie de circuit, & se divise en treize Districts; *Singa*, *Karimotto*, *Ius*, *Cammoo*, *Kansaki*, *Inungami*, *Sakatta*, *Jetz*, le haut & bas *Assai*, *Imito*, *Takassima*, *Kooka*, & *Joositzumi*. 2°. *Mino*, ou *Diosiu*, ne cède à la Province d'Oomi, ni par l'agréable variété des Collines & des Plaines, ni par la fertilité de son terroir. Elle a trois journées de longueur, du Sud au Nord, & se divise en dix-huit Districts; *Isijntsu*, *Fusa*,

TOOSANDO, seconde Contrée. Ses Provinces. Oomi. Mino.

 Avadsi,

DESCRIPTION DU JAPON. *Avadsi*, *Ikenda*, *Oono*, *Mottos*, *Mussijroda*, *Katakata*, *Assumi*, *Kakumi*, *Jamangata*, *Muggi*, *Guundsjo*, *Camo*, *Cako*, *Tokki*, *Jenna*, & *Taki*. 3°. *Fida*, ou *Fitju*, est fort inférieure aux deux précédentes, en fertilité, comme en grandeur. Sa plus grande étendue, du Sud au Nord, n'est que d'environ deux journées de chemin. Elle est remplie de Bois & de Forêts. On n'y compte que quatre Districts; *Ofarra*, *Masijnda*, *Ammano* & *Araki*. 4°. La Province de *Sinano*, ou *Sinsju*, & un Pays très-froid, éloigné de la Mer, & presque sans bestiaux, parcequ'elle a peu de pâturages. Ses richesses consistent en quantité de meuriers, de soye & de canrib. Elle a cinq journées de longueur, du Sud au Nord. Elle se divise en onze Districts; *Midsutz*, *Takaij*, *Fannissina*, *Tsisagatta*, *Sacku*, *Ina*, *Ssuva*, *Tsikumma*, *Atsumi*, *Sara*, & *Sijna*. 5°. *Koodsuke*, ou *Dsiosju*, a quatre journées de longueur, de l'Est à l'Ouest. C'est un Pays chaud, qui produit quantité de meuriers & de vers à soye; mais la soye qu'on en tire ne sert qu'aux étoffes grossières. Sa division est en quatorze Districts; *Ussui*, *Aassa*, *Ssikanne*, *Ssetta*, *Sai*, *Nitta*, *Kattaoka*, *Soora*, *Gumma*, *Kanva*, *Tago*, *Midorino*, *Naba*, & *Jammada*. 6°. *Simoodsuke*, ou *Jasju*, a trois journées & demie de longueur, de l'Est à l'Ouest. C'est une Province mêlée de Champs & de Montagnes, qui produit abondamment de l'herbe, du riz, du bled & du gokokf. Elle a neuf Districts; *Askara*, *Janada*, *Aso*, *Tsuga*, *Taka*, *Savingava*, *Suvooja*, *Nasu*, & *Mukabe*. 7°. *Mutsu*, ou *Oosju*, est la plus grande Province du Japon. Sa longueur est de seize journées, du Sud au Nord, & sa fertilité n'y laisse rien manquer de nécessaire à la vie. Toutes ses parties étoient autrefois le Domaine d'un même Prince, avec la Province voisine de Deva On la divise en cinquante-cinq Districts; *Sijrakava*, *Kurokava*, *Juvasi*, *Mijaki*, *Aitz*, *Nama*, *Oda*, *Asaka*, *Adatz*, *Sibatta*, *Karida*, *Tooda*, *Natori*, *Sinnobu*, *Kikkunda*, *Sibanne*, *Assonusa*, *Namingata*, *Iwadewaga*, *Kavatz*, *Fitzungi*, *Takano*, *Valtari*, *Jamadsukuri*, *Oonato*, *Kami*, *Sfida*, *Kurivara*, *Jesan*, *Jeki*, *Misava*, *Nagaooka*, *Tojono*, *Monovara*, *Oosika*, *Gunki*, *Kaddono*, *Fasikami*, *Tsungaru*, *Uda*, *Iku*, *Motojes*, *Ibara*, *Taidsi*, *Sikamma*, *Inaga*, *Siva*, *Ivasaki*, *Kimbara*, *Kadsinda*, *Datte*, *Socka*, *Fei* & *Kisen*. 8°. *Deva*, ou *Usju*, a cinq journées de longueur. C'est une Province abondante en pâturages, en plantes & en arbres, où l'on assure que le Printems est plus avancé de quinze jours, que dans les autres Provinces du Japon. Elle faisoit autrefois partie de celle d'Osiu; mais étant aujourd'hui séparée, elle se divise en douze Districts; *Akumi*, *Kavanobe*, *Murajama*, *Oitama*, *Ookatz*, *Firaka*, *Tangaira*, *Diva*, *Akindatauri*, *Senboku*, *Mogumi*, & *Jamamottu*.

Fida. Sinano. Koodsuke. Simoodsuke. Mutsu. Deva.

Les revenus de ces huit Provinces montent à cinq cens soixante-trois Mankokfs, suivant les anciens comptes; mais ils sont considérablement augmentés.

FOKO-ROKKUDO, troisième Contrée. Ses Provinces. Vackasa. Jetsissen.

III. La troisième grande Contrée, qui se nomme FOKU-ROKKUDO, contient sept Provinces. 1°. *Vackasa*, ou *Siakusju*, s'étend du Sud au Nord, d'une journée & demie de longueur. Cette Province est bornée au Nord, par la Mer, qui lui fournit abondamment du poisson, des écrevisses, des tortues, &c. Quelques Mines de fer font ses richesses & son commerce. Elle est divisée en trois Districts; *Oonibu*, *Ooi*, & *Micatta*. 2°. *Jetsissen*, ou *Jeetsju*, Province montagneuse, vers le Sud, mais plate, fertile, & riche en

en bestiaux vers le Nord, est longue de trois journées. Elle produit aussi du cannib, des meuriers, de la soye & du gokokf en abondance. On la divise en douze Districts; *Tsuruga*, *Nibu*, *Imadatz*, *Asijba*, *Oono*, *Sakai*, *Kuroda*, *Ikingami*, *Takakida*, *Joosdsida*, *Sagagita*, & *Naandsjo*. 3°. *Kaga*, ou *Kasju*, a quelques Manufactures d'étoffes de soye, du vinaigre renommé, du soja, qu'on porte dans les autres Provinces, & produit assez de gokokf pour la subsistance des Habitans. Son étendue est de deux journées & demie, de l'Est à l'Ouest, & sa division en quatre Districts; *Jenne*, *Nomi*, *Isikava*, & *Kanga*, auxquels d'autres ajoûtent *Kaboku*. 4°. *Noto*, ou *Seosju*, est presque environnée de la Mer. Elle a des Mines de fer, mais le terroir est peu fertile, & le gokokf y meurit beaucoup plus tard que dans les autres Provinces. On lui donne deux journées & demie, de l'Est à l'Ouest, & quatre Districts; *Bagui*, *Noto*, *Fukeesund*, & *Sfus*. 5°. *Jeetsju*, ou *Jaesju*, a trois journées de circuit. On en tire du bois pour construire des ponts, & une espèce particulière de vaisselle de terre, qui fait son commerce. Elle est divisée en quatre Districts; *Tonami*, *Imidsu*, *Mebu* & *Nijkava*. 6°. *Jetsingo*, ou *Jeesju*, est une grande Province, qui a six journées de circuit, & qui est montagneuse, vers le Sud, mais d'ailleurs assez fertile. Elle produit de la soye, du cannib & du gokokf. Sa division est en sept Districts; *Kabiki*, *Kof*, *Missima*, *Ivoodsi*, *Cumbara*, *Nutari*, & *Ivafune*. 7°. *Sado*, ou *Sasju*, est une Isle de trois journées & demie de circuit, située au Nord du Japon, vis-à-vis des Provinces de Jeetsju & de Jetsingo. On vante son abondance, en riz, en bled, en gokokf, en pâturages & en bois. On y compte trois Districts; *Umo*, *Soota*, & *Camo*.

Kaga. Noto. Jeetsju. Jetsingo. Sado.

Le revenu annuel de ces sept Provinces monte à deux cens quarante-trois Mankokfs.

IV. Sanindo, quatrième grande Contrée, est montagneuse au Nord, comme son nom le signifie, & comprend huit Provinces. 1°. *Tanba*, ou *Tansju*, dont la longueur est de deux journées, & qui produit, avec beaucoup de riz, plusieurs sortes de pois & d'autres légumes. On la divise en six Districts; *Kuvada*, *Funaij*, *Taki*, *Amada*, *Fingami*, & *Ikarunga*. 2°. *Tango*, ou *Tansju*, large d'une journée & demie, du Sud au Nord, riche en cannib & en soye, & fort abondante en poisson de Mer. Cinq Districts, qui la divisent, sont *Kaki*, *Joki*, *Tango*, *Katano*, & *Kumano*. 3°. *Tasima*, ou *Tansju*, a deux journées de longueur, de l'Est à l'Ouest, Pays médiocre, qui se divise en huit Districts; *Asami*, *Jabu*, *Idsu*, *Ketta*, *Kinnosaki*, *Flangaka*, *Sitzumi*, & *Mikummi*. 4°. *Imaba*, ou *Insju*, est de la même longueur, que Tasima. Cette Province est bornée au Nord par la Mer, & au Sud par une chaîne de Montagnes. Elle a des Manufactures de soye grossière, & ses Districts sont au nombre de sept; *Togomi*, *Jagami*, *Tsidsu*, *Oomi*, *Takaguso*, *Ketta*, & *Konno*. 5°. *Fooki*, ou *Fakusju*, s'étend en longueur, de deux journées & demie du Sud au Nord. Avec un terroir peu fertile, elle produit, en abondance, de la soye, du cannib & du gokokf. Ses Manufactures sont renommées. On la divise en six Districts; *Kavamura*, *Kume*, *Javata*, *Aneri*, *Oomi*, & *Fino*. 6°. *Idsumo*, ou *Unsju*, qui a deux journées & demie de largeur, de l'Est à l'Ouest, est comme environnée de la Mer de Corée, qui en fait une Presqu'Isle. C'est un Pays extrêmement ferti-

Sanindo, quatrième Contrée. Ses Provinces. Tanba. Tango. Tasima. Imaba. Fooki. Idsumo.

DESCRIPTION DU JAPON. fertile, & divisé en dix Districts; *Iju*, *Nomi*, *Semane*, *Akisika*, *Tattenni*, *Jadsumo*, *Kanto*, *Ijis*, *Ninda*, & *Oofara*. 7°. *Ivami* ou *Sekisju*, longue de deux journées du Sud au Nord, produit du cannib & du sel. Quoique sa fertilité soit médiocre, elle paye, à ses Princes, le double des autres Provinces. Cinq Districts, dont elle est composée, se nomment *Tsikama*, *Naka*, *Ootz*, *Mino*, & *Canoah*. 8°. *Oki* ou *Insju*, est une Isle érigée en Province, & située dans la Mer de Corée, devant les Côtes de cette Peninsule. Son circuit est de deux journées.

Ivami.

Oki.

Le revenu annuel de ces huit Provinces ne monte qu'à cent vingt-trois Mankokfs.

SANJODO, cinquième Contrée. Ses Provinces. Farima.

V. SANJODO, nom de la cinquième grande Contrée, signifie, *Pays montagneux Méridional*. Il est composé de huit Provinces. 1°. *Farima*, ou *Bansju*, qui a trois journées & demie de circuit. C'est une Province très-fertile, où l'on trouve, avec tout ce qui est nécessaire à la vie, des Manufactures d'étoffes de soye, de draps, & de papier. Elle est divisée en quatorze Districts; *Akas*, *Kata*, *Kamo*, *Inami*, *Sikama*, *Ivo*, *Akato*, *Saijo*, *Sitz*, *Kansaki*, *Taka*, *Mitzubo*, *Issai*, & *Itto*. 2°. *Mimasaki*, ou *Sakusju*, a trois journées de longueur, de l'Est à l'Ouest. On remarque, comme une singularité de cette Province, qu'elle est moins sujette aux vents que les autres parties de l'Empire. Un terroir médiocrement fertile y fournit aux Habitans tout ce qui est nécessaire à la vie. Sa division est en sept Districts; *Aida*, *Katzunda*, *Tomanisi*, *Tomasigasi*, *Kbume*, *Ooba*, & *Masuma*. 3°. *Bidsen*, ou *Bisju*, a trois journées de circuit. C'est un assez bon Pays, qui produit beaucoup de soye, & dont les fruits meurissent plutôt que dans les Provinces voisines. Onze Districts, qui font sa division, se nomment *Kosuma*, *Waki*, *Ivanasi*, *Ooku*, *Akosaka*, *Kandatz*, *Minne*, *Ooas*, *Tsiraka*, *Tsingosima*, & *Komosima*. 4°. *Bitsju*, ou *Fisin*, de deux journées & demie de longueur, de l'Est à l'Ouest; Pays abondamment fourni de tout ce qui est nécessaire à ses Habitans, sur-tout de gokokf & de cannib, & divisé en neuf Districts; *Utz*, *Kaboja*, *Kaija*, *Simomitz*, *Assangutz*, *Oda*, *Sitzuki*, *Teta*, & *Fanga*, auxquels on ajoûte les Isles de *Saburosima* & de *Jorisima*. 5°. *Bingo*, ou *Fisju*, qui s'étend de deux journées en longueur, du Sud au Nord; bon Pays, où le riz & le gokokf, qui y croissent abondamment, meurissent plutôt qu'ailleurs. Il est divisé en quatorze Districts; *Abe*, *Futsitz*, *Kamijsi*, *Asuka*, *Numasimi*, *Bonitz*, *Asijda*, *Kooni*, *Mikami*, *Camidami*, *Mitsuki*, *Jesso*, *Sirra*, & *Mijwara*. 6°. *Aki*, ou *Gesju*, Province montagneuse & stérile, riche en Forêts, qui produisent une singulière abondance de champignons, & en sel, qui se fait sur ses Côtes. Elle a deux journées & demie de longueur, du Sud au Nord, & sa division est en huit Districts; *Numada*, *Takatta*, *Tojoda*, *Sada*, *Cammo*, *Sabaku*, *Aki*, *Takamija*, & *Ikukussima*, qui est aussi le nom d'un lieu très-célèbre dans cette Province. 7°. *Suvo*, ou *Seosju*, abonde particuliérement en plantes & en pâturages. Ses Côtes ne sont pas moins riches en poisson & en coquillages. Elle a trois journées de l'Est à l'Ouest. On la divise en six Districts; *Oosima*, *Kuka*, *Kumade*, *Tsimo*, *Sava*, & *Joosk*i. 8°. *Nagata*, ou *Tsiosju*, bornée au Sud & à l'Ouest par la Mer, & au Nord par une chaîne de Montagnes. Sa longueur est de deux journées & demie, de l'Est à l'Ouest. Elle produit toutes les nécessités de la vie, au double de

Mimasaki. Bidsen. Bitsju. Bingo. Aki. Suvo. Nagata.

de ce qui suffit pour la subsistance de ses Habitans. Sa division est en six Districts; *Assa*, *Tojora*, *Mine*, *Ootz*, *Amu*, & *Misijma*. DESCRIPTION DU JAPON.

Le revenu de ces huit Provinces monte annuellement à deux cens soixante-dix Mankokfs. Observons qu'elles appartiennent à l'Isle de Nipon, comme toutes les autres Provinces des cinq grandes Contrées qu'on a nommées jusqu'ici. Celles, qui vont suivre, & les deux grandes Contrées, qui les contiennent, forment la seconde Isle, qui est la plus grande après Nipon, & que les Japonois nomment *Kiusju*, c'est-à-dire *Pays de l'Ouest*; ou *Saikokf*, qui signifie *Pays des Neuf*. Isle de Kiusju, ou Saikokf.

VI. Saikaido, sixième grande Contrée dans l'Isle de Kiusju, ou de Saikokf, tire son nom de sa situation à l'Ouest. Elle est composée de neuf grandes Provinces. 1°. *Tsikudsen*, ou *Tsikusiu*, qui a quatre journées de longueur, du Sud au Nord. C'est un Pays médiocrement bon, qui produit du riz & du bled, & qui a plusieurs Manufactures de porcelaine. Il est divisé en vingt-quatre Districts; *Sima*, *Kama*, *Jassijka*, *Nosima*, *Mikasa*, *Monagatta*, *Onka*, *Musiroda*, *Fonami*, *Sara*, *Naka*, *Cassija*, *Siaka*, *Musima*, *Ito*, *Musijro*, *Vutz*, *Kurande*, *Nokosima*, *Sinotz*, *Kasakura*, *Kamitzka*, *Sakura*, *Kokuf*, & *Tassai*. 2°. *Tsikungo*, ou *Tsikusju*, est une Province de cinq journées de longueur, du Sud au Nord, qui produit en abondance du bled, du riz & des pois. Ses Côtes lui donnent du poisson, des écrevisses, & des coquillages. On y fait beaucoup de confitures, qui se transportent dans les autres Provinces. Elle est divisée en dix Districts; *Mijwara*, *Mij*, *Ikwa*, *Mi*, *Mike*, *Kandsima*, *Simodsima*, *Jammakando*, *Jammaseta*, & *Takeno*. 3°. *Budsen*, ou *Foosju*, longue de quatre journées, du Sud au Nord, est une Province distinguée par l'excellence de ses plantes médicinales, & par le grand nombre de ses Manufactures d'étoffes de soye. Elle est divisée en huit Districts; *Tangava*, *Sakku*, *Mijako*, *Nakatz*, *Tsuiki*, *Kamitzki*, *Simotzki*, & *Usa*. 4°. *Bungo*, ou *Tonsju*, a trois journées de longueur. Avec une fertilité médiocre, elle produit de la soye, du drap, du chanvre, du gokokf, & des plantes d'une rare vertu. Sa division est en huit Districts; *Fira*, *Kees*, *Navori*, *Oono*, *Amabe*, *Oakata*, *Faijami*, & *Kunisaki*. 5°. *Fidsen*, ou *Fisju*, a trois grandes journées de longueur, du Sud au Nord. Ses richesses naturelles sont du bled, du riz, beaucoup de poisson & de volaille. Elle a quelques Manufactures de drap, & sa division est en onze Districts; *Kiekij*, *Jabu*, *Mine*, *Ooki*, *Kansoki*, *Saaga*, *Maatsura*, *Kissima*, *Tusitz*, *Kadsuraki*, & *Takaku*. 6°. *Figo*, ou *Fisju*, Pays assez fertile, produit en abondance du bois, du bled, des pois, du poisson, des coquillages, & la plûpart des nécessités de la vie. Sa grandeur est de cinq journées de circuit. On la divise en quatorze Districts; *Tamana*, *Jamaga*, *Jamamatto*, *Kikutz*, *Aso*, *Takuma*, *Kuma*, *Aida*, *Masiki*, *Udo*, *Jaadsito*, *Koos*, *Aakusa* & *Assita*. 7°. *Fiugo*, ou *Nisju*, longue d'environ trois journées, est une Province montagneuse, maigre, qui produit à peine le bled, le riz, & les fruits nécessaires pour la subsistance de ses Habitans. Elle est divisée en cinq Districts; *Uski*, *Koiju*, *Naka*, *Mijasaka*, & *Morokata*. 8°. *Oosumi*, ou *Kusju*, a deux journées de longueur, de l'Est à l'Ouest; petite Province, mais d'une fertilité extraordinaire pour tout ce qui regarde les nécessités de la vie. On y fait une grande quantité

Saikaido, sixième Contrée. Ses Provinces. Tsikudsen. Tsikungo. Budsen. Bungo. Fidsen. Figo. Fiugo. Oosumi.

DESCRIPTION DU JAPON. de papier, & quelques étoffes de soye. Sa division est en huit Districts; *Oosumi*, *Fisingari*, *Kuvabara*, *Soo*, *Sijra*, *Kimodsuki*, *Komadsij*, & *Kumagge*.

Satzuma. 9°. *Satzuma*, ou *Satsju*, est à-peu-près de la même longueur que la précédente, & d'une fertilité médiocre. Elle produit néanmoins beaucoup de meuriers & de chanvre, & l'on vante ses Manufactures de draps. Elle est divisée en quatorze Districts; *Idsum*, *Takaki*, *Satzuma*, *Teki*, *Isa*, *Ala*, *Kavanobe*, *Jene*, *Juumaki*, *Fire*, *Fani*, *Jamma*, *Okinokosima* & *Kosskisima*.

Le revenu annuel de ces neuf Provinces monte à trois cens quarante-quatre Mankokfs.

NANKAIDO, septième Contrée. Ses Provinces. VII. NANKAIDO, septième grande Contrée, dont le nom signifie *Pays des Côtes du Sud*, est composée d'une Isle de la troisième grandeur, située entre les deux précédentes, & nommée *Sikokf*, qui signifie *Pays des quatre Provinces*; d'une Isle voisine, qui se nomme *Avadsi*, & qui est située au Nord-Est de Sikokf, & de la grande Province de *Kijnokuni*, qui s'avance dans le Détroit de Nipon. Elle est divisée d'ailleurs en six Provinces: 1°. *Kijnokuni*, ou

Kijnokuni. *Kisju*, qu'on vient de nommer, & qui a quatre journées & demie de longueur, du Sud au Nord. C'est un Pays plat & stérile, qui ne produit ni bled, ni riz, ni légumes. Il est divisé en sept Districts; *Ita*, *Naka*, *Nagusa*, *Amabe*, *Arida*, *Fitaka*, & *Muro*. 2°. *Avadsi* est une Isle, d'une journée

Avadsi. de longueur, que sa stérilité n'empêche pas de nourrir ses Habitans. Elle n'a que deux Districts; *Tsina*, & *Mijwara*, auxquels on ajoûte deux Isles voisines, nommées *Mussima* & *Jesima*. 3°. *Ava*, ou *Asju*, dans l'Isle de Si-

Ava. kokf, Province de deux journées de longueur; un peu montagneuse, mais qui produit abondamment des bestiaux, de la volaille, du poisson & des coquillages. Elle est divisée en neuf Districts; *Miosi*, *Ojen*, *Nafingasi*, *Nanisi*, *Katsura*, *Naka*, *Itano*, *Ava*, & *Mima*. 4°. *Sanuki*, ou *Sansju*, dans la

Sanuki. même Isle. On lui donne trois journées de longueur, de l'Est à l'Ouest. C'est un Pays médiocrement fertile, montagneux, arrosé néanmoins par quantité de Rivières, & dont les parties capables de culture produisent du bled, du riz & des légumes. La Mer le fournit de poisson & de coquillages. Il est renommé par le grand nombre de personnes célèbres, auxquelles il a donné la naissance. On le divise en onze Districts; *Ooutsi*, *Samingava*, *Miki*, *Mino*, *Jamada*, *Kanda*, *Ano*, *Utari*, *Naka*, *Tado*, & *Nako*. 5°. *Ijo*,

Ijo. ou *Josju*, dans l'Isle de Sikokf, a deux journées de longueur. C'est un mélange de montagnes stériles & de champs, la plûpart sabloneux; quoique d'autres produisent du riz, du chanvre, des meuriers, de l'herbe & des plantes. Sa division est en quatorze Districts; *Nij*, *Sukli*, *Kuvamira*, *Ootz*, *Kasafaia*, *Nooma*, *Tsike*, *Otsumi*, *Kume*, *Fuke*, *Jio*, *Kita*, *Uva* & *Uma*. 6°. *To-*

Tosa. *sa*, ou *Tosju*, dernière Province de la même Isle, est longue aussi de deux journées, de l'Est à l'Ouest. Elle produit abondamment des légumes, du bois, du fruit, & d'autres secours pour la vie de ses Habitans. On la divise en huit Districts; *Tosa*, *Agava*, *Tata*, *Oka*, *Fata*, *Nanaoka*, *Katasima*, & *Kami*.

Le revenu de ces six Provinces monte annuellement à cent quarante Mankokfs.

Cette Description renfermant les soixante-six Provinces de l'ancien-ne

ne division (*b*), qui n'a pas cessé de subsister malgré toutes les révolutions de l'Empire, il ne reste, à joindre au compte, que les deux nouvelles Provinces, ou plutôt les deux Isles, auxquelles on a donné ce nom, depuis qu'elles ont été conquises & réunies à la Monarchie Impériale du Japon, dans la dernière Guerre contre la Corée. On a déja remarqué qu'elles se nomment *Iki* & *Tsussima*. Mais les Japonois se sont accoutumés à joindre les deux noms ensemble, parcequ'après avoir été autrefois sous la domination du Prince de Satsuma, elles ont aujourd'hui un Prince particulier, qui porte le titre de Prince d'Iki-Tsussima. La première de ces deux Isles, qu'on nomme aussi *Isju*, n'a qu'une journée de longueur; & n'est divisée qu'en deux Districts; *Iki* & *Isida*. La seconde, nommée autrement *Taisju*, est un peu plus grande; & se divise de même en deux Districts; *Akata* & *Simoakata*, c'est-à-dire, *le haut & le bas Akata*. On ne parle pas avantageusement de la fertilité de ces deux Provinces; mais elles sont fameuses par le grand nombre d'Idoles qu'on y adore, & par diverses curiosités naturelles, qui attirent les Etrangers. Le revenu annuel de ces deux Isles monte à trois Mans cinq mille Kokfs.

DESCRIPTION DU JAPON.

Les deux Provinces d'Iki & de Tsussima.

Kæmpfer conclut que le revenu de toutes les Isles & les Provinces du Japon, est, chaque année, de deux mille trois cens vingt-huit Mans & six mille deux cens Kokfs, du moins suivant l'opinion établie par le compte auquel il s'est attaché; quoiqu'un Auteur Japonois, qu'il aimoit à consulter, ne le fit monter qu'à deux mille deux cens cinquante-sept Mankokfs (*c*).

Total du revenu des Provinces du Japon.

(*b*) Outre les Provinces du revenu Impérial, qui forment proprement le Domaine de l'Empereur, plusieurs Districts des autres Provinces y sont annexés, soit parce qu'anciennement ils ont été destinés pour les besoins de la Couronne, ou que dans la suite ils ont été enlevés à leurs Propriétaires, en punition de quelque crime, & réünis au Domaine. *Kæmpfer*, pag. 128.

(*c*) *Ibidem*, pag. 126 & précédentes.

§. III.

Origine des Japonois, & forme de leur Gouvernement.

Ce n'est pas dans les anciennes Histoires des Japonois, qu'il faut chercher la vérité de leur origine. La fierté, qui leur est naturelle, n'ayant pû souffrir qu'on les fît descendre d'aucun autre Peuple, ils n'ont pas trouvé d'expédient plus sûr, pour éloigner l'idée de cette espèce de dépendance, que de se prétendre sortis du sein même de leur Empire; non comme les insectes, à l'exemple de quelques autres Nations (*a*), mais en faisant remonter leur naissance jusqu'à leurs Dieux. Cette imagination leur est si particulière, qu'elle mérite quelque détail en faveur de la singularité. On apprend de Kæmpfer, qui s'étoit fait une étude de s'en instruire, qu'ils supposent un premier Cahos, auquel, tout ce qui existe doit sa formation, & qui a produit leurs Dieux. Ils en établissent deux différentes Généalogies; la première, d'Esprits célestes, ou d'Etres tout-à-fait dégagés du mélange

Les Japonois ne veulent descendre d'aucun Peuple.

Idée singulière qu'ils ont de leur origine.

(*a*) *Diodore de Sicile*. Liv. I.

lange de la matière, qui ont gouverné le Japon pendant une suite de siècles, dont il est impossible de déterminer la longueur: la seconde, d'Esprits terrestres, ou Dieux-Hommes, qui, ayant succédé aux premiers, ont règné aussi fort long-tems; jusqu'à-ce qu'enfin, ils engendrèrent la troisième Race, qui habite aujourd'hui le Japon, & qui ne conserve rien de la pureté, ni des perfections de ses divins Ancêtres.

Double succession de Dieux & de demi-Dieux.

La manière, dont ils rapportent que ces Dieux & ces demi-Dieux furent créés, & se produisirent successivement, n'est pas moins extraordinaire. Les Dieux, ou les Etres purement spirituels, furent au nombre de sept principaux Gouverneurs (*b*), dont le premier sortit du Chaos, dans son premier développement. Il en étoit la partie la plus pure. Son fils sortit de lui, par le mouvement & le pouvoir actif des Cieux & des Elemens qui sont au-dessous. Chacun devint ainsi le Père d'un autre. Mais le dernier, s'étant formé des organes sensibles, pour connoître charnellement sa femme, engendra la seconde succession, c'est-à-dire celle des Etres *mêlés*, qui participoient également de la Nature Divine, & de la Nature Humaine. Cette Race, quoique fort inférieure à la première, ne laissa point de conserver des qualités sublimes, & sçut les transmettre à ses Descendans, par des voyes encore plus incompréhensibles. Enfin elle s'éteignit (*c*) dans la personne d'*Avase-Dsu-no*, qui devint le Père de la troisième, c'est-à-dire de celle qui compose aujourd'hui les Habitans du Japon (*d*).

Origine attribuée aux Japonois.

Tradition orientale.

Mais passons sur des fables, qui ne peuvent trouver de crédit que parmi ceux qui se croyent intéressés à les faire valoir. La plûpart de nos *Géographes* ont fait sortir les Japonois de la Chine, & se sont fondés sur deux histoires, que les premiers Voyageurs de l'Europe ont rapportées de l'Orient. On y raconte que plusieurs familles Chinoises ayant été convaincues d'une conspiration contre leur Souverain, tous les coupables furent condamnés à la mort; mais que le nombre s'en trouva si grand, que les Bourreaux mêmes se lassèrent de répandre tant de sang; que l'Empereur consentit alors à changer sa première sentence en celle du bannissement; & que tout ce qui restoit de ces Malheureux, ayant été transporté dans les Isles du Japon, alors incultes & désertes, ils les peuplèrent par degrés, & devinrent

(*b*) On les nomme dans cet ordre: 1°. *Kuni-Toko Dat-sij-no Mikotto* (*Mikotto* est une épithéte, qui exprime la puissance & la félicité). 2°. *Kuni-Satzu Tsij-no* Mikotto. 3°. *Tojo-Kun-Nan-no* Mikotto. Ces trois premiers n'avoient point de femmes; mais les quatre suivans étoient mariés, & chacun eut son successeur de sa femme, quoique d'une manière incompréhensible. 4°. *Utsij-Nino* Mikotto. 5°. *Oo-Tono-Tsino* Mikotto. 6°. *Oo-mo-Tarno* Mikotto. 7°. *Isanagi-no* Mikotto. Les Japonois ont une vénération particulière pour le dernier, & pour *Isanami*, sa femme, comme Ayeux de la seconde Race, de laquelle est sortie la troisième.

(*c*) On compte cinq Gouverneurs ou Monarques de la seconde Succession: 1°. *Tensio Dai-Dsin*, fils aîné d'Isanagi, ou *Ama-Terus Oon-Gami*, en langage populaire. Il a des Idoles dans toutes les parties de l'Empire, & l'on fait des Pélerinages à son honneur dans les lieux où l'on prétend qu'il a vécu. 2°. *Oosivo-ni-no* Mikotto. 3°. *Ninikino* Mikotto. 4°. *De-mi-no* Mikotto. 5°. *Avase-Dsu-no* Mikotto, avec lequel finit le second âge. Les Japonois attribuent à ceux de la troisième Race, qui descendent en droite ligne du fils aîné d'Avase-Dsu-no, ou, au défaut de la ligne directe, à leurs plus proches héritiers, un pouvoir surnaturel, & croyent que leur Dairi, ou l'Empereur Ecclésiastique héréditaire, descend de cette Race.

(*d*) Pag. 153 & suiv.

rent les Ancêtres de cette puissante Nation qui les habite aujourd'hui. Les Orientaux racontent encore qu'un Empereur de la Chine, regrettant que la vie humaine soit si courte, entreprit de trouver quelque remède qui pût le garantir de la mort; & qu'il employa d'habiles gens, à cette recherche, dans toutes les Parties du Monde: qu'un de ses Médecins, las de vivre sous un Maître qui se faisoit détester par sa barbarie, profita fort adroitement de l'occasion, pour s'en délivrer: il se prétendit bien informé que le remède, dont il étoit question, se trouvoit dans les Isles voisines; mais qu'il consistoit dans quelques plantes d'une organisation si tendre, que, pour conserver toute leur vertu, elles demandoient d'être cueillies par des mains pures & délicates. L'Empereur ne fit pas difficulté de lui accorder trois cens jeunes hommes & autant de jeunes filles, sur lesquels il lui remit toute son autorité; & cet habile Imposteur s'en servit heureusement pour s'établir dans les Isles du Japon, & pour les peupler (*e*).

Autre tradition.

Kæmpfer allégue, contre la première de ces deux histoires, le silence des Historiens de la Chine & du Japon; & la différence qu'on remarque entre les deux Nations, dans les points les plus essentiels, tels que la Langue, la Religion, le Caractère & les Usages (*f*). Il croit que la seconde est la plus vraye. Les Japonois, dit-il, ne la desavouent point. Au contraire ils montrent, sur leurs Côtes Méridionales, l'endroit où les Chinois abordèrent, le Canton dans lequel ils établirent leur Colonie, & les restes d'un Temple qui fut élevé à la mémoire de leur Chef, pour avoir apporté, au Japon, les Sciences, les Arts & la Politesse de la Chine: mais ils prouvent fort bien, par la Chronologie de leurs propres Monarques, que l'Empereur Chinois, au règne duquel on rapporte cet événement, règnoit quatre cens cinquante-trois ans après *Syn-Mu*, premier Monarque du Japon (*g*); & par conséquent, que leurs Isles étoient déja peuplées.

Objections qui les détruisent.

Après quantité d'observations, le même Auteur est porté à conclure, que la Langue Japonoise n'ayant aucune ressemblance avec celle des autres Peuples de l'Orient, & paroissant d'une pureté sans mêlange, c'est peut-être une de ces Langues premières, que la Providence infusa, dit-il, dans l'esprit & la mémoire de ceux qui avoient entrepris de bâtir la Tour de Babel; & que les premiers Japonois étoient du nombre de ces téméraires Architectes. Il va jusqu'à tracer la route qu'ils doivent avoir suivie, pour arriver aux Isles du Japon (*h*). Mais, dans cette supposition même, il reconnoît que l'extrême différence, qu'on remarque pour la figure & le caractère, entre les Habitans Japonois de plusieurs Provinces (*i*), doit faire juger que différentes Nations ont contribué à peupler ces Isles, soit par des Colonies envoyées exprès, soit par des naufrages, qui peuvent avoir été fréquens

Conjectures de Kæmpfer.

(*e*) Pag. 129.

(*f*) Linschoten donne ces différences mêmes pour une preuve de la vérité de l'histoire, parcequ'il les croit affectées, par les Japonois, pour déguiser mieux une origine dont ils sont blessés. Mais ce rafinement est sans vraisemblance.

(*g*) Deux cens neuf ans avant la Naissance de Jesus-Christ.

(*h*) Kæmpfer, *ubi suprà*, pag. 139 & suiv.

(*i*) *Ibid.* pag. 151.

quens sur une Mer si orageuse. Quoiqu'on entende aujourd'hui beaucoup mieux la Navigation, ces accidens ne laissent pas de se renouveller encore. Les Histoires du Japon rendent témoignage que, dans quelques Isles voisines, au Sud & au Nord, on a trouvé des Noirs, dont la peinture ne permet pas de douter que ce ne fût des Marchands Malais, ou des Habitans de quelqu'une des Moluques, qui, s'y voyant jettés par la tempête, s'étoient déterminés à demeurer dans des lieux qu'ils avoient trouvé déserts. Kæmpfer fut témoin lui-même, pendant son séjour au Japon, de l'infortune de plusieurs Vaisseaux, qui vinrent échouer sur les Côtes (*k*); & l'on sçait, ajoûte-t'il, que le premier Bâtiment Européen, qui aborda dans ces Isles, fut un Vaisseau marchand Portugais, poussé par la tempête.

Mais, pour emprunter une observation de l'Historien moderne, si quelque Peuple voisin a formé le corps de la Nation Japonoise, il y a beaucoup d'apparence que ce sont les Tartares plutôt que les Chinois. Les Annales de la Chine disent formellement, qu'en l'année 1196 avant Jesus-Christ, les Tartares commencèrent à peupler les Isles de la Mer Orientale. En effet, outre bien des manières communes aux Tartares & aux Japonois, il y a tant de rapport entre le genie belliqueux & la fermeté d'ame de ces deux Peuples, qu'un Japonois seroit bien défini, un Tartare poli & civilisé (*l*).

Comment & quand le Japon fut découvert.

Zipangri de Marco Polo.

La découverte du Japon, par les Européens, est un effet du même hazard, qui sembla présider aux Navigations du quinzième & du seizième siècle. Marco Polo, qui vivoit à la fin du treizième, est le premier Ecrivain de l'Europe (*m*) qui ait parlé de cet Empire sous le nom de *Zipangri*, ou *Zi-*

(*k*) *Ibidem*, & pag. précédentes. Ne supprimons pas quelques exemples, qui conviennent à ce Recueil. „ D'un Vaisseau, qui „ échoua sur les Côtes de Satzuma, pendant „ que Kæmpfer étoit au Japon, il ne se „ sauva que trois Matelots noirs, qui ne „ pouvoient pas prononcer distinctement un „ seul mot, excepté celui de *Tibano*. Après „ les avoir gardés quelque-tems en prison, „ on les remit aux Hollandois, pour les „ transporter sur leurs Vaisseaux. On amena, à Nangasaki, un Vaisseau qui avoit „ été jetté sur les Côtes Septentrionales du „ Japon, sans qu'il y eût personne à bord. „ La manière particulière dont il étoit bâti, „ & les restes de caractères qu'on trouva „ sur la poupe, firent conjecturer aux Japonois qu'il venoit des extrêmités de Jeso. „ Un autre Vaisseau périt, il n'y a pas longtems, sur les Côtes de l'Isle *Biuku*, & „ deux hommes seulement se sauvèrent. Ils „ furent menés d'abord à Satzuma, & ensuite à Nangasaki, avec une escorte de huit „ Barges; ce qui coûta quelques milliers d'écus au Prince de Satzuma. Ils avoient la „ taille belle & la physionomie agréable, la „ tête rasée à la manière des Polonois, point „ de barbe & trois trous à chaque oreille. „ La civilité de leurs manières & leur contenance libre & modeste, faisoient voir qu'ils „ avoient été assez bien élevés. Ils donnoient „ des marques d'esprit, par la peine qu'ils „ prenoient à faire connoître le nombre, la „ situation & la grandeur des Isles d'où ils „ étoient partis, en mettant, sur une table, „ des pierres de différentes grandeurs, & „ leur donnant à chacune le nom de ces Isles. „ Ils appelloient *Patan* celle de leur demeure. Dans ces occasions, il faut que tout „ l'Equipage du Vaisseau, tant ceux qui sont „ échappés au naufrage, que les corps de „ ceux qui se sont noyés & que la Mer a jettés au rivage, aussi bien que les agrêts du „ Vaisseau, soyent conduits & portés à Nangasaki, qui est le lieu où l'on examine tout „ ce qui concerne la Marine. On n'épargne „ rien pour découvrir d'où viennent ceux „ qui se sont sauvés. Cet examen se fait „ quelquefois en présence du Résident de „ Hollande". *Ibid.* pag. 149.

(*l*) Histoire du Japon, pag. 119.

(*m*) Le Traducteur de Kæmpfer observe, que

Description du Japon.

Zipangu, ſans y avoir pénétré; & non-ſeulement la comparaiſon des particularités naturelles qu'il rapporte, avec celles que l'expérience a fait vérifier, mais la conformité même de ſes récits hiſtoriques, avec les Annales du Japon & de la Chine, ne laiſſent aucun doute que ce ne ſoit le Japon qu'il a nommé Zipangri. On lui fait l'honneur d'avoir contribué (*n*), par la Relation de cette Iſle, aux conjectures & aux eſpérances de Chriſtophe Colomb. En ſuppoſant, comme on le faiſoit alors, quoique fauſſement, que l'Empire de la Chine étoit de quinze heures à l'Orient de l'Europe, & par conſéquent que Zipangri l'étoit encore davantage, Colomb devoit conclure naturellement, qu'il abrégeroit plus le chemin, en dirigeant ſa courſe vers l'Occident, à ſon départ de l'Europe, qu'en allant vers l'Orient, & faiſant le tour de l'Afrique. Peut-être auſſi avoit-il été frappé par la vûe d'une Carte Marine, & d'une Mappemonde (*o*), que Marco Polo avoit apportées en Europe, & qui repréſentoient divers Pays que les Portugais avoient découverts depuis. Il eſt vrai du moins qu'en abordant à l'Iſle *Hiſpaniola*, il ſe crut dans la véritable Zipangri de Marco Polo.

Fruit qu'en tira Colomb.

Les Portugais, qui s'attribuent la gloire d'avoir découvert le Japon, ne conviennent pas eux-mêmes du tems auquel cet événement doit être rapporté. Les uns le font remonter juſqu'à l'année 1535. D'autres le placent en 1542, d'autres en 1548, & quelques-uns le rapprochent encore plus de nôtre tems. Dans cette incertitude, le Traducteur de Kæmpfer ne croit pas qu'on puiſſe refuſer la préférence à l'opinion de Diego de *Couto*, Continuateur des Décades de *Barros*. Ce Sçavant, qui étoit Hiſtoriographe de Philippe II, Roi d'Eſpagne & de Portugal, avoit paſſé la meilleure partie de ſa vie aux Indes, où les Archives de Goa étoient confiées à ſa garde; & c'étoit de cette ſource qu'il avoit tiré des matériaux pour ſon grand Ouvrage des découvertes & des conquêtes des Portugais, qu'il a pouſſé juſqu'à la fin du ſeizième ſiècle. Il nous apprend, dans ſa cinquième Décade, qu'en 1542, pendant que Martin-Alphonſe de *Souſa* gouvernoit les Indes Orientales, trois Portugais, Antoine *da Mota*, François *Zeimoto*, & Antoine *Peixota*, furent jettés par une tempête, ſur les Côtes du Japon, à bord d'une Jonque chargée de cuir, qui alloit de Siam à la Chine (*p*).

Difficultés ſur le tems & les Auteurs de la découverte du Japon.

L'embarras n'eſt qu'à concilier ce récit avec celui de Fernand-Mendez Pinto, qui non-ſeulement s'attribue l'honneur de cette découverte, mais qui compte Zeimoto entre ſes Compagnons; avec cette différence, qu'au-lieu de François, il le nomme *Diego*. D'ailleurs Pinto n'étoit pas parti de Siam; & c'étoit dans la Jonque d'un Corſaire Chinois que faiſant voile

Embarras à les concilier.

que M. de Liſle s'eſt trompé, en prenant, pour les Iſles du Japon, les trois *Inſulæ Satyrorum* de Ptolemée. Cet ancien Géographe place les Iſles des Satyres au Sud de la Ligne, & le Japon eſt certainement ſitué entre trente-un & quarante-huit degrés de Latitude du Nord. *Diſcours préliminaire du Traducteur*. Pag. 33 & 34.

(*n*) Le même, pag. 38.

(*o*) On trouve encore trois Cartes, dreſſées principalement ſur ſa Relation & ſur ſes Obſervations, dans la rare & fameuſe Edition de la Géographie de Ptolemée, publiée à Lyon, en 1535, par *Michael Villanovanus*, ou *Michel Servet*, qui fut enſuite brûlé à Geneve en qualité d'Athée.

(*p*) Le Père de Charlevoix les fait partir de *Dodra*, au Royaume de *Cion*, dans l'Iſle de Macaſſar. *Hiſtoire du Japon*, *Tome II*, *pag.* 139. Mais ce Royaume n'exiſte pas.

Description du Japon.

le pour les Isles de *Lequios*, où le vent contraire ne leur permit point d'aborder, ils tournèrent volontairement vers une Isle du Japon. Des prétentions si contraires n'ont point empêché le nouvel Historien de cet Empire d'adopter le récit de Pinto, sans avoir éclairci le fond de la difficulté. Ses réflexions ne marquent néanmoins aucune prévention, en faveur d'un Ecrivain, à qui l'on est redevable d'une partie des lumières qui servent à l'Histoire de l'Apôtre des Indes (q).

Observation sur la nature des découvertes.

CONCLUONS que, si l'on ne peut contester la découverte du Japon aux Portugais, le nom de l'Inventeur est trop incertain, pour obtenir un rang dans l'Histoire à ce titre. Mais observons aussi qu'il ne faut pas juger des découvertes qui regardent les Indes Orientales, comme de celles qui se faisoient en même-tems dans un autre Hemisphère. Les unes, c'est-à-dire celles de l'Amérique, avoient, pour objet, des Pays véritablement inconnus, que cette raison a fait nommer justement un *Nouveau Monde*; au-lieu que, dans les Indes Orientales, on connoissoit l'existence & le nom même de la plûpart des Pays, avant que d'y avoir pénétré. Il est impossible, par exemple, qu'indépendamment de la Relation de Marco Polo, les Portugais établis à la Chine n'eussent pas appris, avant l'année 1542, qu'au Nord d'une Mer, qu'ils fréquentoient, il y avoit, à peu de distance, de grandes & puissantes Isles, où les Chinois portoient leur Commerce. Ainsi, pour s'exprimer proprement, la question n'est pas quel fut le Portugais qui découvrit le Japon. mais quel fut celui que le hazard d'une tempête, ou d'autres causes, y firent aborder le premier.

(q) „ Ce qu'il y a de singulier, dit-il, c'est „ que deux accidens assez semblables obligèrent deux Navires, l'un Chinois, & l'autre Portugais, d'aborder à ces Isles, la „ même année, à-peu-près dans le même-tems, & sans que l'un eût connoissance de „ l'autre; en-sorte que ceux qui les montoient se crurent également en droit de „ s'attribuer l'honneur de la première découverte de ce grand & fameux Archipel, & „ que par le peu de soin qu'ont eu les uns „ & les autres de marquer les dattes, ou par „ celui qu'ils prirent de les supprimer, il n'a „ jamais été possible de sçavoir au juste à qui „ cet honneur appartenoit. Il paroît même „ que dans le tems où il étoit aisé de s'instruire de ce fait, on ne s'est pas mis en „ peine de s'en informer, par la raison, sans „ doute, que pendant plusieurs années on ne „ parla guères que de la découverte du Japon par le Navire Portugais. Il faut convenir que le silence de presque tous les „ Historiens, sur l'avanture du Navire Chinois, laquelle semble n'avoir été publiée „ qu'après que Fernand-Mendez Pinto eut „ mis au jour ses Mémoires, est un grand „ préjugé pour la faire regarder comme un „ vrai Roman ". *Ibidem*, pag. 122 & 123. Voyez l'Introduction du Voyage de Pinto, au Tome douzième de ce Recueil.

§. IV.

Gouvernement général & particulier du Japon.

Comment le Japon s'est formé en Monarchie.

LE Gouvernement du Japon a toûjours été Monarchique. Si l'on se rappelle la division des trois Races, sur lesquelles les Japonois font rouler toute leur Histoire, on jugera facilement que les deux premières sont fabuleuses; mais le commencement de la troisième est l'époque fixe & certaine de cet Empire. Elle commence six cens soixante ans avant J. C., avec le règne de *Syn-Mu*, qui étoit alors âgé de soixante-dix-huit ans. Ce Mo-

Monarque eut, suivant les Annales du Japon, trois frères aînés, qui régnèrent avant lui; mais leurs règnes furent si obscurs qu'on ne les fait point entrer dans cette Chronologie (*a*); c'est-à-dire, au fond, que l'origine du Fondateur de la Monarchie Japonoise est fort incertaine; & c'est apparemment faute de lumières sur ces premiers tems, qu'on lui donne, pour Père, le dernier des demi-Dieux qui composent la seconde Race.

Description du Japon.

Syn-Mu, premier Empereur.

Syn-Mu, dont le nom entier est *Syn-Mu-Ten-Oo*, fut vraisemblablement le premier qui fit sortir les Japonois, de l'Ordre le plus simple de la Nature, c'est-à-dire de l'indépendance & de la barbarie (*b*). Son règne fut long, quoiqu'il eût commencé tard à règner (*c*). Il laissa le Trône à ses Successeurs, dont la suite chronologique est appuyée sur des Annales incontestables, & confirmée par une Tradition constante. Aussi les Japonois donnent-ils à ce Prince le titre de *Nin-O*, qui signifie le plus grand de tous les hommes. Ils lui donnent encore celui de *Mikaddo* (*d*), diminutif de *Mikotto*, qui est le titre suprême des Empereurs de la première & de la seconde Race. Depuis l'origine de la troisième jusqu'à l'année 1693, qui est celle où Kæmpfer quitta le Japon, on comptoit cent quatorze Princes de la même Maison, qui avoient occupé successivement le Trône, en ligne droite & par les aînés. De-là vient ce respect extraordinaire, qui les fait regarder comme des espèces de Divinités (*e*).

Nombre de ses Successeurs.

Révolution qui change la face de l'Empire.

Mais, dans la suite des tems, cet ordre fut interrompu par des révolutions, qui firent voir deux Maîtres dans l'Empire; & qui, sans renverser du Trône les Mikaddos, ou les Dairis, ne leur laissèrent qu'une ombre de grandeur & d'autorité, pendant que le véritable pouvoir passa, sous un autre titre, entre les mains de leurs Concurrens. C'est au douzième siècle de l'Ere Chrétienne, qu'on rapporte cette violente convulsion du Gouvernement Japonois. Dès les premiers tems de la Monarchie, toute la Milice étoit commandée par un Chef, qui portoit le nom de *Cubo*, auquel on ajoûta celui de *Sama*, qui signifie *Seigneur*; & l'importance de cette Charge, qui donnoit une autorité presqu'absolue dans l'administration militaire, obligeoit l'Empereur de ne la confier qu'à des mains sûres. Elle étoit ordinairement l'appanage du second de ses Fils, lorsqu'il en avoit plusieurs. Ce fut un de ces redoutables Officiers, nommé *Joritomo* (*f*), qui, prenant occasion

Double Empire des Dairis & des Cubosamas.

(*a*) Kæmpfer, Tome I. pag. 250.

(*b*) Le Japon s'appelloit alors *Akitsussima*. Syn-Mu partagea les tems en années, en mois, & en jours. *Ibidem*.

(*c*) On le fait règner soixante-dix-neuf ans, & mourir par conséquent à l'âge de cent cinquante-sept.

(*d*) Ce titre est devenu celui de tous ses Successeurs. On ne les appelle proprement, dit Kæmpfer, que *Mikaddo*, *Dai*, *Oo*, *Kwo*, & *Tai*, tous noms qui signifient *Empereur*, *Prince* & *Grand Seigneur*. Cependant on les désigne souvent, dans la conversation ordinaire, par le nom de *Dairi*, qui signifie proprement leur Cour entière; d'où leur vient aussi le nom de *Kintsiusama*, c'est-à-dire, *Chef* ou *Seigneur de la Cour Ecclésiastique*, par les raisons qui vont être expliquées. En parlant d'eux-mêmes, ils prennent le titre de *Tsin*, & ils signent *Maro*. Ibid. *pag.* 235. Le même Auteur fait honneur, aux Chinois, d'avoir inspiré, aux Habitans du Japon, le goût du Gouvernement Monarchique. *Ibidem*.

(*e*) Ce Voyageur donne une suite chronologique de tous ces Princes, avec l'abregé de leur vie. *Tom. I. pag.* 248 & *suiv*.

(*f*) Il n'est pas certain que ce Joritomo fut fils d'un Dairi. C'est de son fils, qui portoit le même nom, qu'on commence à compter

casion d'une Guerre civile pour secouer le joug, jetta les fondemens d'un nouveau Trône, qui s'est soûtenu depuis le même-tems jusqu'aujourd'hui. Kæmpfer nomme trente-six de ces Empereurs Cubosamas; car c'est le titre qu'ils ont conservé, pour se distinguer des Empereurs Mikaddos, ou Dairis. La Guerre dura long-tems entre ces deux Puissances; & la variété des succès devint l'occasion d'un nouveau désordre, de la part des Seigneurs & des Gouverneurs particulieurs, qui s'érigèrent en Souverains dans leurs Provinces. On les vit règner assez long-tems sous le nom de *Jakatas*, avec autant d'indépendance que les Cubosamas en affectoient à l'égard des Dairis. Chacun d'eux avoit son Domaine, qui excédoit toûjours la moitié de son Etat, & partageoit le reste entre ses grands Vassaux, qui se nommoient *Konikus*, & qui étoient obligés de lui rendre des services proportionnés aux Terres qu'ils avoient reçues. Ces Konikus se réservoient, de même, une partie de leurs possessions, pour leur entretien, & distribuoient l'autre à des Seigneurs d'un Ordre inférieur, qui relevoient d'eux. On les nommoit *Tonos*. Ils avoient, sous eux, aux mêmes conditions, les simples Gentilshommes, & tous ceux qui faisoient profession des armes. Une subordination si bien établie mettoit chacun de ces petits Rois en état de lever promptement des Troupes nombreuses; mais leur chûte entraînoit, avec autant de rapidité, la ruine de tous ceux qui s'étoient attachés à leur fortune, non-seulement parceque, suivant les Loix du Japon, toute la famille d'une personne criminelle, ou disgraciée, participe à son châtiment, si le Prince ne lui fait grace; mais encore, parceque celui, qui entroit dans les biens, dont un de ces petits Souverains avoit été dépouillé, n'étoit pas obligé de laisser, aux Vassaux de leurs Prédécesseurs, les Terres qu'ils tenoient de lui. Pendant cette division de toutes les Parties de l'Empire, les Cubosamas ne jouissoient que des cinq Provinces, qui font l'ancien Domaine des Empereurs. *Mais*, au commencement du seizième siècle, un de ces Monarques se rendit absolu, par la force des armes; & réduisant les Dairis à la Souveraineté de la Religion, il établit, entre lui & les Jakatas, la même distance qui étoit entre les Jakatas & les Konikus: c'est-à-dire que tout fut reculé d'un degré, & qu'aujourd'hui plus de la moitié de l'Empire est du Domaine Impérial.

Les Seigneurs s'érigent en Souverains.

On distingue donc, au Japon, deux Empereurs; l'un que nos Voyageurs appellent le Monarque *Séculier*, ou le Cubosama, qui jouit réellement de toute l'Autorité Temporelle; l'autre, qu'ils nomment le Monarque *Ecclésiastique*, & qui continue la succession des anciens Mikaddos, ou Dairis, avec les apparences de la Souveraineté, mais dont tout le pouvoir se réduit à règler les affaires de la Religion, à nommer aux Dignités Ecclésiastiques, & à prononcer sur certains différends qui s'élèvent entre les Grands.

Meaco est le séjour du Dairi.

Meaco est le séjour fixe de ce Souverain dégradé. Il occupe, dans la partie Nord-Est de la Ville, un Palais d'immense étendue, dont on a vû la

De-

ter les Empereurs Cubosamas, dont Kæmpfer donne aussi la succession. *Ibidem*, pag. 309 & suiv. Il déclare qu'il s'est attaché aux deux Chroniques du Japon les plus exactes. *Ibid.* pag. 249.

Description dans le Journal de Kæmpfer; & sous prétexte de veiller à sa conservation, le Cubosama entretient constamment, auprès de lui, une grosse Garnison, pour le garder. Le Dairi n'a proprement aucun Domaine; mais le Cubosama, qui s'est emparé du Domaine Impérial, pourvoit noblement à sa subsistance. Il lui abandonne le revenu de Meaco & de ses dépendances, auquel il ajoûte quelque chose de son trésor. Cet argent est mis entre les mains du Dairi, qui en prend ce qui est nécessaire pour ses besoins & ses plaisirs, & qui distribue le reste à ses Officiers. Le droit, qu'on lui a conservé de nommer aux Dignités Ecclésiastiques, & de conferer généralement tous les titres d'honneur, est une autre ressource, qui fait entrer d'immenses richesses dans ses coffres. Comme il prononce aussi sur les différends des Grands, il a, pour cette fonction, un Conseil d'Etat, dont les Officiers se nomment *Kungis* ou *Kunis*. Il les envoye souvent, avec le titre de Commissaires Souverains, pour faire exécuter ses sentences; & ces commissions lui rapportent de grosses sommes.

Autorité qui lui reste.

Au-reste, la politique des Cubosamas le dédommage de l'obéïssance qu'on a cessé de lui rendre, par un culte Religieux, qui approche des honneurs Divins. La Nation Japonoise, accoutumée, comme on l'a fait remarquer, à le regarder comme un Descendant des Dieux & des demi-Dieux, est entrée, sans peine, dans toutes les vûes qu'on s'est efforcé de lui inspirer. Les Dairis sont regardés comme des Pontifes suprêmes, dont la personne est sacrée. Ils contribuent eux-mêmes à soûtenir cette opinion, comme le seul fondement de grandeur qui leur reste. Kæmpfer rapporte quelques exemples de leurs usages. „ Un Empereur Ecclésiastique du Japon „ croiroit profaner sa Sainteté, s'il touchoit la Terre du bout du pied. S'il „ veut aller quelque part, il faut que des hommes l'y portent sur leurs é„ paules. Il ne s'expose jamais au grand air, ni même à la lumière du So„ leil, qu'il ne croit pas digne de luire sur sa tête. Telle est la Sainteté „ des moindres parties de son corps, qu'il n'ose se couper, ni les cheveux, „ ni la barbe, ni les ongles. On lui retranche ces superfluités pendant son „ sommeil, parceque l'office, qu'on lui rend alors, passe pour un vol. Au„ trefois il étoit obligé de se tenir assis sur son Trône, pendant quelques „ heures de la matinée, avec la Couronne Impériale sur sa tête, & de s'y „ tenir dans une parfaite immobilité, qui passoit pour un augure de la tran„ quillité de l'Empire. Au contraire, si par malheur il lui arrivoit de se „ remuer, ou de tourner les yeux vers quelque Province, on s'imaginoit „ que la guerre, le feu, la famine & d'autres fléaux terribles ne tarde„ roient point à désoler l'Empire. On l'a déchargé d'une si gênante céré„ monie; ou peut-être les Dairis eux-mêmes ont-ils secoué ce joug. On se „ contente de laisser la Couronne Impériale sur le Trône, sous prétexte „ que dans cette situation, son immobilité, qui est plus sûre, produit les „ mêmes effets. Chaque jour, on apporte la nourriture du Dairi dans des „ pots neufs. On ne le sert qu'en vaisselle neuve, & d'une extrême pro„ preté; mais d'argile commune, afin que sans une dépense excessive on „ puisse briser chaque jour, tout ce qui a paru sur la table. Les Japonois „ sont persuadés que la bouche & la gorge des Laïques s'enfleroient aussi„ tôt, s'ils avoient mangé dans cette vaisselle respectable. Il en est de

Honneurs qu'on lui rend.

 „ même

„ même des habits ſacrés du Dairi. Celui qui les porteroit, ſans ſa permiſſion expreſſe, en ſeroit puni par une enflure douloureuſe ".

Succeſſion au Trône du Dairi.

AUSSI-TÔT que le Trône eſt devenu vaquant par la mort d'un de ces Monarques imaginaires, la Cour Eccléſiaſtique y élève ſon Héritier le plus proche, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. On y a vû ſouvent des Princes mineurs, ou de jeunes Princeſſes, qui n'étoient pas mariées; & quelquefois même, la Veuve de l'Empereur mort s'eſt trouvée aſſez proche de ſon ſang pour lui ſuccéder. S'il y a pluſieurs Prétendans à la Couronne, dont les droits puiſſent être conteſtés, on ajuſte le différend avec beaucoup de douceur & de juſtice, en les faiſant règner tour à tour, chacun pendant un certain nombre d'années, qu'on proportionne au degré du ſang. Quelquefois le Père réſigne ſucceſſivement la Couronne à pluſieurs de ſes enfans, pour donner, à chacune de leurs différentes Mères, le plaiſir de voir le ſien, ſur un Trône, auquel il n'auroit pas d'autre droit. Ces changemens ſe font avec le plus grand ſecret. Un Empereur peut mourir ou abdiquer, ſans que le public en ſoit inſtruit, juſqu'à-ce que la ſucceſſion ſoit règlée. Cependant il eſt quelquefois arrivé que ceux de la Famille Royale, qui ſe croyoient appellés à la ſucceſſion, dont on les avoit exclus, ont maintenu leur droit par la force des armes. De-là ſont venues des Guerres ſanglantes, dans leſquelles tous les Princes du Japon embraſſoient différens partis, & qui ne ſe ſont terminées que par la mort d'un des Concurrens, & par la deſtruction de toute ſa famille (*g*).

Mariage du Dairi.

LE Dairi, ſuivant l'uſage de ſes Prédéceſſeurs, prend douze *femmes*, & partage les honneurs du Trône avec celle qui eſt Mère du Prince héréditaire. Les cérémonies de ſon Mariage, celles de l'accouchement de l'Impératrice, & du choix d'une Nourrice, pour l'Héritier de la Couronne, ſont, dans les termes de Kæmpfer, „ d'une ſplendeur qui ſurpaſſe l'imagination; comme ſi la félicité de l'Empire en dépendoit uniquement (*h*) ".

Son habillement.

L'HABILLEMENT du Dairi eſt aſſez ſimple. C'eſt une tunique de ſoye noire, ſous une robbe rouge; & par-deſſus les deux, une eſpèce de crêpon de ſoye, extrêmement fin. Il porte, ſur la tête, une ſorte de chapeau, avec des pendans aſſez ſemblables aux fanons d'une mître d'*Evêque*, ou de la Tiare du Pape. Mais il affecte d'ailleurs une magnificence qui va juſqu'à la profuſion. Caron aſſure, dans ſes Réponſes aux Queſtions, qu'on lui prépare chaque jour un ſomptueux ſouper, avec une grande muſique, dans douze appartemens du Palais; & qu'après qu'il a déclaré celui dans lequel il veut manger, tout cet appareil y eſt réuni ſur une ſeule table.

Titres qu'il confère.

TOUTES les perſonnes, qui compoſent ſa Cour, ſe vantent d'être deſcendus, comme lui, de *Ten-ſio-Dſin*, le premier des demi-Dieux & le Chef de la ſeconde Race Impériale. Quelques-uns d'entr'eux poſſédent de riches Bénéfices, où ils ſe retirent pendant une partie de l'année. Cependant la plûpart demeurent enchaînés religieuſement à la perſonne ſacrée de leur Chef, qu'ils ſervent dans les dignités dont il lui plaît de les revêtir.

(*g*) Pag. 238 & précédentes.

(*h*) *Ibidem.*

tir. On en diſtingue pluſieurs Ordres (*i*). Mais à la réſerve de certains titres, auxquels il y a des fonctions attachées, les autres ſont de ſimples titres d'honneur, que le Dairi accorde également aux Princes & aux Seigneurs ſéculiers, ſoit à la recommandation de l'Empereur Cuboſama, ſoit à leur propre prière, lorſqu'elle eſt accompagnée d'une groſſe ſomme d'argent. Kæmpfer nomme néanmoins deux de ces titres, que le Cuboſama peut conférer lui-même aux Premiers Miniſtres & aux Princes de l'Empire, mais avec le conſentement du Dairi; ceux de *Makendairo* & de *Cami*. Le premier, qui étoit anciennement héréditaire, revient à celui de Duc ou de Comte. Le ſecond ſignifie Chevalier (*k*).

Deux titres à la nomination du Cuboſama.

Entre pluſieurs marques qui diſtinguent les Courtiſans Eccléſiaſtiques, ils ont un habit particulier, qui fait connoître, non-ſeulement leur profeſſion, mais les différences mêmes de leurs Claſſes. Ils portent de larges & longues culottes. Leur robbe eſt auſſi d'une longueur & d'une largeur extrêmes, avec une queue traînante, qui s'étend fort loin derrière eux. Ils ſe couvrent la tête d'un bonnet noir, dont la figure déſigne leur rang ou leur emploi. Quelques-uns y attachent une large bande de crêpon noir, ou de ſoye, qui leur pend ſur les épaules; & d'autres, une pièce en forme d'éventail, qui tombe devant leurs yeux. D'autres ont une large bande, qui deſcend des deux côtés ſur la poitrine. Les Dames de la Cour du Dairi ſont vêtues auſſi tout différemment des femmes Laïques; ſur-tout les douze femmes de ce Prince, qui portent des robbes ſans doublure, & d'une largeur ſi ſingulière, qu'elles n'ont pas peu d'embarras à marcher lorſqu'elles ſont en habits de cérémonie (*l*).

Habits des Kuges, ou des Courtiſans du Dairi.

L'Etude & les Sciences ſont le principal amuſement de cette Cour. Non ſeulement les *Kuges*, ou les Courtiſans, mais pluſieurs de leurs femmes ſe ſont fait un grand nom par divers Ouvrages d'eſprit. Les Almanacs ſe faiſoient autrefois à la Cour du Dairi. Aujourd'hui, c'eſt un ſimple Habitant de Meaco qui les dreſſe; mais ils doivent être approuvés par un

Amuſemens de la Cour Eccléſiaſtique.

(*i*) Ils ſe réduiſent à ſix. Celui de la première Claſſe eſt *Dai-Seo-Dai-Sin*. Il conſacre la perſonne qui en eſt honorée, & le rend, à ſa mort, Dieu ou *Cami*. Auſſi le Dairi ſe le réſerve-t'il à lui ſeul, ou le donne-t'il rarement à d'autres. Le titre de *Quanbuku* appartient auſſi à la première Claſſe, & c'eſt celui du premier Officier de la Cour Eccléſiaſtique. L'Empereur Séculier s'en croit honoré lui-même, ou le céde à ſon Héritier préſomptif. C'eſt le même que celui de *Quebacondono*, ou *Cambacundono*, qui ſe trouve ſouvent dans les Relations des Jéſuites. 2°. *Sa-Dai-Sin*, *U-Dai-Sin*, & *Nai-Dai-Sin*, ſont trois titres qui appartiennent à la ſeconde Claſſe, & jamais il n'y a plus de trois perſonnes, qui en ſoient revêtues. 3°. Les *Dai-Nagon* & les *Tſunagon*, compoſent le troiſième Ordre. Ces deux titres ſont toûjours attachés à certaines fonctions. 4°. & 5°. Les quatrième & cinquième Claſſes ſont compoſées des *Seonagon*, *Tſiunagon*, *Tſiuſeo*, & des *Sdidſiu*. Ces deux Ordres ſont fort nombreux & ſe ſubdiviſent en pluſieurs rangs. Ceux qui en ſont honorés portent en général le nom de *Tenſio-Bito*, qui ſignifie *Hommes céleſtes*; comme tous les Officiers de la même Cour prennent le titre de *Kuges*, c'eſt-à-dire, *Seigneurs Eccléſiaſtiques*, pour ſe diſtinguer des *Geges*, nom ſous lequel ſont renfermés tous les Laïques. 6°. Les titres de la ſixième Claſſe ſont, *Tai*, *U*, *Goi*, & d'autres moins conſidérables. *Ibid.* pag. 240.

(*k*) Le même caractère, qui ſignifie une ame déifiée, ſe prononce auſſi Cami, quoique d'un nature tout-à-fait différente. En général, toutes les Divinités du Japon portent le nom de Cami. *Ibid.* pag. 241.

(*l*) *Ibid.* pag. 242.

DESCRIPTION DU JAPON.

un Kuge, qui les fait imprimer à Isje, comme dans un lieu saint. La Musique est en honneur aussi dans cette Cour; & les femmes, sur-tout, y touchent, avec beaucoup de délicatesse, plusieurs sortes d'instrumens. Les jeunes gens s'y appliquent à tous les exercices, qui conviennent à leur âge. Kæmpfer ne put être informé si l'on y représente des Spectacles; mais la passion générale des Japonois, pour le Théâtre, lui donne du penchant à croire que ces graves Ecclésiastiques ne se privent pas de cet amusement (*m*).

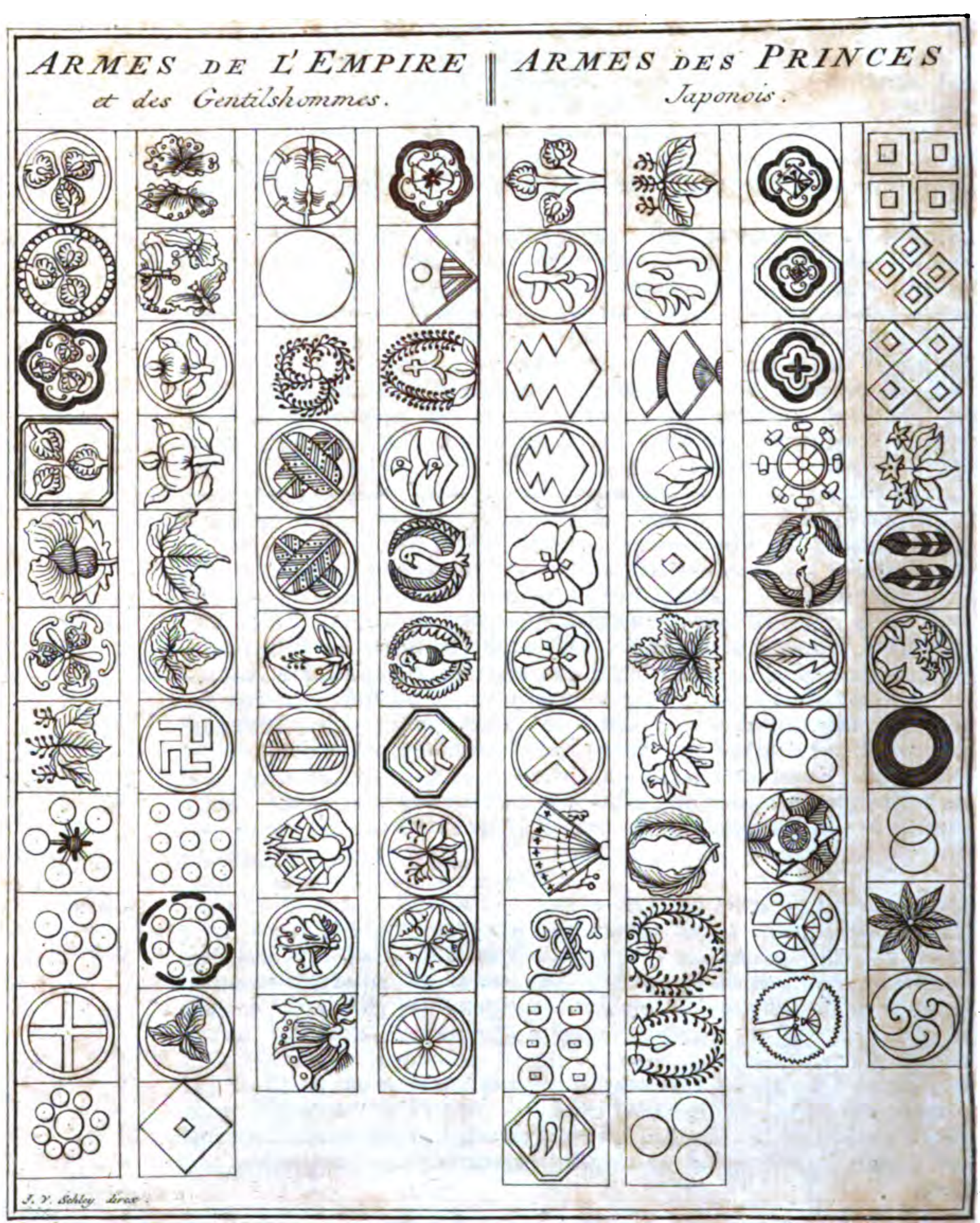
Visite règlée que le Cubosama rend au Dairi.

Tous les cinq ou six ans, l'Empereur Cubosama rend une visite solemnelle au Dairi. On employe une année entière aux préparatifs de ce Voyage. Une partie des Seigneurs, qui sont nommés pour le cortège, partent quelques jours avant l'Empereur; une autre partie quelques jours après; mais le Conseil ne quitte point ce Monarque. Le chemin de Jedo à Meaco, qui est de cent vingt-cinq miles, se partage en vingt-huit logemens, dans chacun desquels il trouve une nouvelle Cour, de nouveaux Officiers, de nouveaux Soldats, des chevaux frais, des provisions, & tout ce qui est nécessaire pour la Cour d'un Prince qui va rendre hommage, avec une Armée, à un Souverain dont il est réellement le Maître. Ceux qui sont partis de Jedo avant lui s'arrêtent au premier logement. Ceux qui l'y attendoient, le suivent jusqu'au second; & le même ordre s'observant jusqu'à Meaco, chaque troupe ne suit ce Prince que pendant une demie journée, car il fait deux logemens par jour. A son arrivée dans la Capitale Ecclésiastique, les Troupes s'y rendent en si grand nombre, que cent mille maisons, dont Meaco est composée, ne suffisant pas pour les loger, on est obligé de dresser des tentes hors de la Ville. Kæmpfer a remarqué, dans son Journal, que le Cubosama y trouve un grand Château, uniquement destiné à le recevoir. Les Etrangers ignorent ce qui se passe de particulier, dans l'entrevûe des deux Empereurs. Cependant tout le monde sçait que le Cubosama présente ses respects au Dairi, comme un Vassal à son Souverain; & qu'après lui avoir fait de magnifiques présens, il en reçoit aussi de fort riches. On raconte que pendant cette visite, on lui apporte une tasse d'argent pleine de vin; qu'il boit la liqueur, & qu'il met la tasse en pièces, pour la garder dans cet état. Cette cérémonie passe pour une preuve éclatante de dépendance & de soumission.

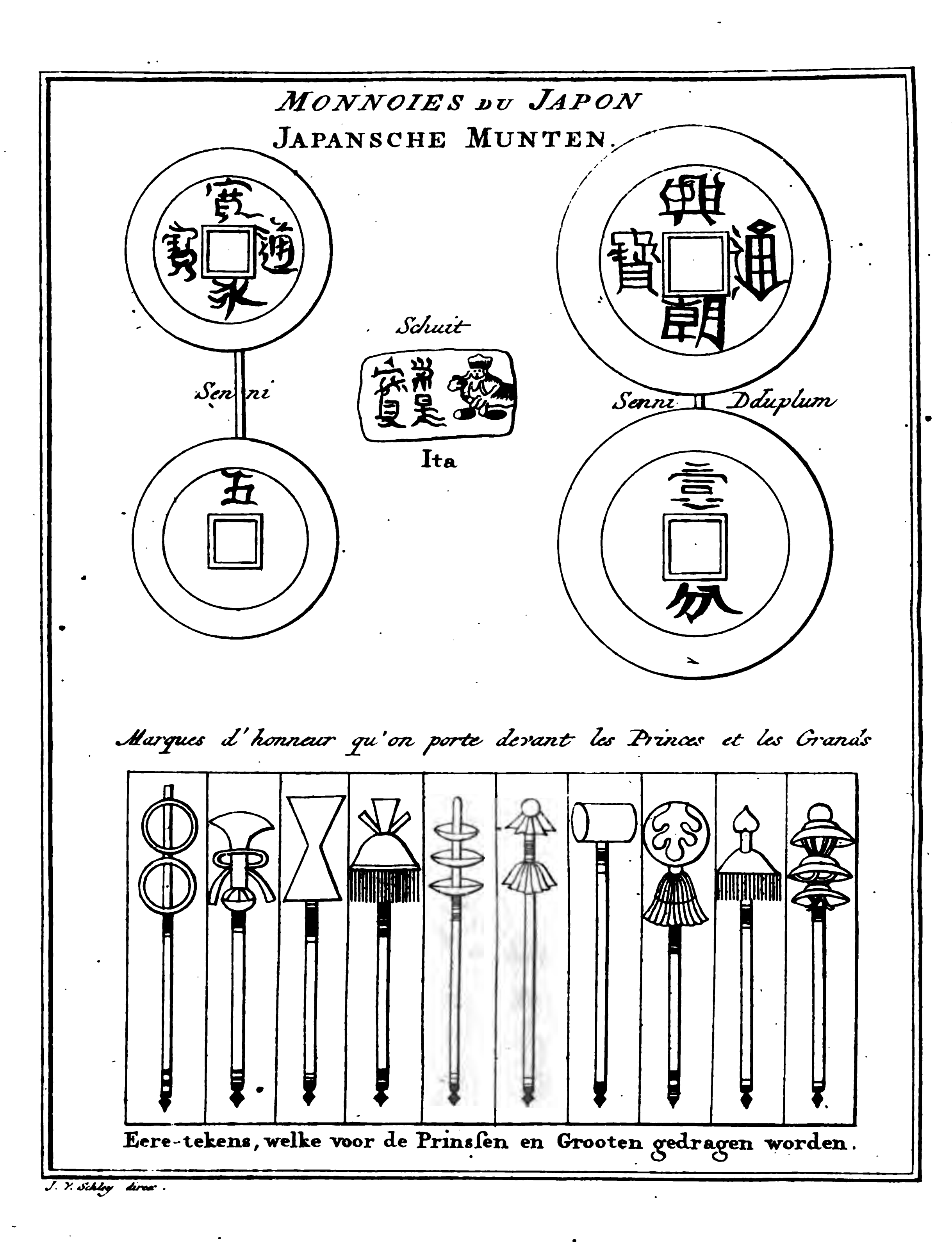
Puissance de l'Empereur Cubosama.

Cependant ce n'est au fond qu'une scène de Théâtre, qui n'empêche point que le Cubosama ne jouisse du pouvoir absolu. On a déja vû qu'il tient sa Cour à Jedo, & Kæmpfer a décrit la magnificence de son Palais. Le nouvel Historien du Japon, dont l'estime se déclare continuellement pour ce Voyageur, par l'usage qu'il fait de ses lumières, a fort bien rassemblé, d'après lui, les principaux traits qui peuvent donner une juste idée de la Monarchie séculiere du Japon. Il n'est pas surprenant, dit-il, que dans un Etat d'une médiocre étendue, l'Empereur Cubosama soit un des plus riches Monarques de l'Univers. Outre son Domaine, qu'on fait monter, depuis le seizième siècle, à plus de la moitié du Japon, & les droits qui se lèvent en son nom sur le Commerce étranger & sur les Mines, chaque Seigneur

(*m*) *Ibidem.*



WAPENS VAN 'T RYK en van de Edellieden. ‖ WAPENS DER VORSTEN van Japan.


MONNOIES DU JAPON
JAPANSCHE MUNTEN.
Senni
Schuit
Ita
Senni
Dduplum
Marques d'honneur qu'on porte devant les Princes et les Grands
Eere-tekens, welke voor de Prinssen en Grooten gedragen worden.
J. V. Schley direx.

gneur eſt obligé de lui entretenir un nombre de Soldats, proportionné au revenu dont il jouit. Celui, qui a dix mille florins de rente, doit entretenir vingt Fantaſſins & deux Cavaliers. La proportion, pour les autres, eſt priſe de cette règle. Pendant que les Hollandois avoient leur Comptoir à Firando, le Prince, qui commandoit dans ce petit Etat, ayant ſix cens mille florins de revenu, entretenoit ſix cens Fantaſſins & ſix vingts Cavaliers, ſans y comprendre les Valets, les Eſclaves, & tout ce qui doit accompagner une troupe de ce nombre. Enfin, toute ſupputation faite, le nombre total des Soldats que les Princes & les Seigneurs ſont obligés de fournir à l'Empereur ſéculier, monte à trois cens huit mille Fantaſſins, & trente-huit mille huit cens hommes de Cavalerie. De ſon côté, il compte, à ſa propre ſolde, cent mille hommes de pied, & vingt mille chevaux, qui compoſent les Garniſons de ſes Places, ſa Maiſon & ſes Gardes. Les Cavaliers ſont armés de pied en cap. Ils ont des carabines fort courtes, des javelots, des dards & le ſabre. On prétend qu'ils ſont fort adroits à tirer de l'arc. Les Fantaſſins n'ont pas d'autres armes deffenſives qu'une eſpèce de caſque. Pour armes offenſives, ils ont chacun deux ſabres, une eſpèce de pique & un mouſquet. L'Infanterie eſt diviſée par Compagnies. Cinq Soldats ont un homme qui les commande; & cinq de ces Chefs, qui avec leurs gens font trente hommes, en reconnoiſſent un autre qui leur eſt ſupérieur. Une Compagnie de deux cens cinquante homme a deux Chefs principaux & dix ſubalternes, avec un ſeul Capitaine qui les commande tous; & toutes les Compagnies ſont commandées par un Chef général. La même gradation s'obſerve dans la Cavalerie.

Nombre de ſa Milice.

Armes de la Cavalerie & de l'Infanterie Japonoiſes.

Ordre des Troupes.

Toutes ces Troupes ſont plus que ſuffiſantes pour faire reſpecter un Prince, qui ne penſe qu'à contenir ſes Sujets dans la ſoumiſſion, & qui ne ſe propoſe point des Conquêtes. Cependant, ſi l'Empereur du Japon avoit beſoin de plus grandes forces, il lui ſeroit facile de raſſembler de formidables Armées, ſans cauſer aucun deſordre dans le Commerce de ſes Etats, & dans l'exercice des Arts, ni même dans le travail néceſſaire à la ſubſiſtance des Peuples. Tous les ans, il eſt exactement informé du nombre de ſes Sujets; ſoit de ceux qui habitent les Villes, ou de ceux qui ſont établis à la Campagne. Divers Officiers, chargés de cette commiſſion, en rendent directement compte à la Cour.

Le Cuboſama peut en lever beaucoup plus.

Autant qu'il eſt facile au Cuboſama d'amaſſer des tréſors, autant les Grands trouvent-ils de difficulté à multiplier leurs richeſſes. La plûpart jouiſſent d'un revenu conſidérable (*n*). La politique du Souverain les engage dans des dépenſes exceſſives. Tous les Gouverneurs ſont obligés de paſſer ſix mois de l'année à Jedo, & de s'y rendre avec un pompeux cortège. Les autres Seigneurs doivent y aller une fois du moins en deux ans, & chaque fois qu'ils y ſont appellés. Le tems eſt marqué à chacun pour ces

Les Seigneurs ne peuvent theſauriſer.

Dépenſes auxquelles ils ſont obligés.

(*n*) On a déja vû que Kæmpfer fait monter les revenus de l'Empire à deux mille trois cens vingt-huit Mans, & ſix mille deux cens Kokfs. Ils ſont évalués à quatre cens ſept millions quatre cens dix-neuf mille florins de Hollande; c'eſt-à-dire, environ huit cens quatorze millions huit cens vingt mille livres de France. Caron en donne le détail, dans ſes Réponſes aux Queſtions ſur le Japon.

DESCRIPTION DU JAPON.

ces Voyages, qui ne peuvent ſe faire qu'à grands fraix. Avant que d'arriver à Jedo, leur bagage eſt viſité par des Commiſſaires Impériaux, auxquels il eſt expreſſément défendu de laiſſer paſſer des armes. Dans mille occaſions, ils doivent donner des repas & des fêtes qui leur coûtent beaucoup. Leurs femmes & leurs enfans demeurent habituellement à Jedo, & ne peuvent ſe diſpenſer d'y vivre avec ſplendeur. Enfin, lorſque l'Empereur forme quelque entrepriſe conſidérable, il en charge un certain nombre de Seigneurs, qui ſont obligés de l'exécuter à leurs fraix.

Aſſujettiſſement ſingulier pour leurs Maiſons.

LORSQU'UN Prince, ou un Seigneur, bâtit une maiſon, il faut qu'avec la porte ordinaire il en faſſe faire une autre, ornée de bas-reliefs, dorée & verniſſée dans toute ſon étendue. On la couvre de planches, pour en conſerver la beauté, juſqu'à-ce qu'il plaiſe à l'Empereur de rendre viſite au Maître de la maiſon, qui lui donne alors un ſomptueux feſtin. L'invitation ſe fait trois ans auparavant, & tout l'intervalle eſt employé aux préparatifs. Tout ce qui s'y doit ſervir eſt marqué aux armes de l'Empereur, qui a droit ſeul de paſſer par la porte dorée; après quoi elle eſt condamnée pour toûjours. La première fois que ce Prince fait l'honneur, à un de ſes Sujets, de manger chez lui, il lui fait un préſent, digne ordinairement d'un grand Monarque. Mais ce qu'il donne, n'approche point de ce qu'il fait dépenſer. La moindre faveur, qui vient de ſa main, une pièce de gibier de ſa chaſſe, jette le Seigneur qui la reçoit, dans des profuſions incroyables.

Politique des Cuboſamas.

CES Monarques veillent, ſans relâche, à tenir les Grands dans la dépendance où ils les ont réduits. Ils démembrent leurs petits Etats, pour les affoiblir; ils font jouer toutes ſortes de reſſorts, pour être inſtruits de leurs deſſeins & pour rompre leurs liaiſons. Ils font tous les mariages de ceux qui compoſent leur Cour. Des femmes, que l'on tient ainſi de la main du Souverain, ſont traitées avec beaucoup de diſtinction. On leur bâtit des Palais, on leur donne une maiſon nombreuſe. Les filles, que l'on met auprès d'elles, ſont choiſies avec un ſoin extrême, & ſervent avec beaucoup de modeſtie & d'adreſſe. On les diviſe par troupes de ſeize, chacune ſous une Dame qui la commande; & ces troupes ſervent tour-à-tour. Elles ſont diſtinguées par la couleur de leurs habits. Les filles, qui ſont des meilleures Maiſons du Pays, s'engagent pour quinze ou vingt ans, & pluſieurs pour toute leur vie. On les prend ordinairement fort jeunes; & lorſqu'elles ont rempli leur engagement, on les marie ſuivant leur condition.

CE détail fera conclure que le Gouvernement général du Japon eſt un véritable deſpotiſme, où la politique & la force ſont également employées, pour ſoûtenir un Trône qui leur doit ſon établiſſement & ſa conſervation.

Gouvernement particulier.

A l'égard du Gouvernement particulier, chacune des Villes Impériales (*o*) a deux Gouverneurs, ou Lieutenans Généraux, qui ſe nomment *Tono-*

(*o*) Kæmpfer avertit que ce qu'il dit des Villes Impériales peut donner l'idée du Gouvernement établi dans les autres Villes, & même dans les Bourgs & les Villages; avec cette ſeule différence, que les Magiſtrats, quoique revêtus du même pouvoir, y ont des noms différens. *Tome II. pag.* 134.

Tono-Samas, c'est-à-dire, *Seigneurs* ou *Princes*. Ils commandent tour-à-tour; & tandis que l'un exerce ses fonctions, l'autre fait son séjour à la Cour Impériale de Jedo, jusqu'à-ce qu'il ait reçu l'ordre d'aller relever son Collégue. La seule Ville de Nangasaki en a trois, depuis l'année 1688, pour la sûreté d'une Place de cette importance, où le Commerce des Etrangers demande beaucoup plus de vigilance & de précaution. Les appointemens des Gouverneurs ne passent jamais dix mille taels; somme peu considérable, pour la grandeur de leur train & de leur dépense: mais les profits casuels sont immenses; & l'on s'enrichiroit dans ces emplois, si les présens, qu'on y est obligé de faire à l'Empereur & aux Grands de la Cour, n'emportoient une bonne partie du gain. La Maison des Gouverneurs est composée, en premier lieu, de deux ou trois Majordomes, ou Intendans, qui sont ordinairement gens de condition; secondement, de dix *Jorikis*, Officiers civils & militaires, tous d'une naissance distinguée, dont l'emploi est de donner leur avis dans les occasions importantes, & d'exécuter les ordres qu'ils reçoivent. Ils sont employés aussi pour les députations, qui se font aux Seigneurs des Provinces; & leur suite est alors très-nombreuse. Après eux, les Gouverneurs ont trente autres Officiers, qui se nomment *Doosju*, d'un Ordre inférieur pour les fonctions & la naissance, suivant leur institution: tous ces Officiers sont nommés par l'Empereur, de qui ils reçoivent leurs appointemens, & quelquefois des ordres particuliers, qu'ils exécutent sans la participation des Gouverneurs, auprès desquels ils sont comme les Surveillans de la Cour. Mais, à Nangasaki, l'abus qu'ils ont fait de cette indépendance, les a fait soûmettre absolument, depuis l'année 1688, à l'autorité des Gouverneurs, qui les nomment, & qui payent leurs appointemens; ce qui a beaucoup diminué leur ancienne considération.

Description du Japon.

Gouverneurs des Villes.

Deux sortes de principaux Officiers.

Le nombre des Officiers, qui suivent ces deux Ordres, est incroyable, comme celui des Gardes & des Domestiques. On prendroit le Palais d'un Gouverneur pour celui d'un Souverain. L'autorité de ceux de Nangasaki s'étend non-seulement sur les Habitans de la Ville, mais encore sur les Etrangers que le Commerce y amène, ou qu'il y retient; c'est-à-dire, sur les Chinois & les Hollandois. Ce n'est pas une des moindres sources de leurs profits. On a vû, dans la Description de cette Ville, que les causes des Chrétiens sont aussi de leur ressort.

Tous les Gouverneurs Impériaux président à un Conseil, composé de quatre Magistrats, qu'on nomme *To-Sij-Jori-Siu*, ou *les Anciens*; parce qu'effectivement ils étoient autrefois choisis entre les plus vieux Habitans. Cet Office étoit alors annuel; mais ils sont devenus comme héréditaires, & l'on nomme, tous les ans, un de ces quatre Magistrats, sous le titre de *Ninbam*, qui signifie *Surveillant* ou *Gardien*, pour informer le Gouverneur de ce qui arrive d'important, & pour faire le rapport des grandes affaires qui doivent se traiter au Conseil. S'il s'élève quelque différend entre lui & ses Collégues, l'affaire est portée devant le Tribunal de l'Empereur, qui en remet ordinairement la décision aux Gouverneurs. Autrefois les To-Sij-Jori-Siu, qui sont comme les Maires ou les Consuls de la Ville, dépendoient immédiatement du Conseil d'Etat, dont ils recevoient leurs provisions. Ils jouis-

Quatre Maires, nommés To-Sij-Jori-Siu.

jouissoient du Privilège de porter deux cimeterres, comme les Grands de l'Empire, & de se faire précéder d'un Piquier; mais, à mesure que le pouvoir des Gouverneurs s'est accru, les Magistrats ont vû leur autorité diminuer & leurs distinctions s'évanouir. On leur a retranché jusqu'au droit de choisir les Officiers de la Bourgeoisie, & celui de règler les taxes. Cependant celui, qui est revêtu de l'Office annuel de Ninban, conserve le droit d'aller à la Cour de Jedo, lorsqu'il a fini son terme, pour saluer l'Empereur, & pour remettre, au Conseil, le Mémoire de ce qui s'est passé dans la Ville pendant l'année de son administration.

Dsiojosis, Subdelegués des Maires.

CES quatre Magistrats ont leurs Subdelegués, nommés *Dsiojosis*, c'est-à-dire *Officiers perpétuels*, parceque leurs emplois sont à vie. Ils jugent de toutes les petites affaires civiles. Le salaire de ces Officiers subalternes est une petite somme, assignée par l'Empereur. Cependant, comme le Peuple juge de l'importance d'un Office par la figure qu'il voit faire à ceux qui en sont revêtus, ils s'efforcent de donner un air de dignité à leurs Charges, par de somptueux dehors qui servent de voile à leur pauvreté. Les *Nengiosis* sont quatre autres Officiers, qui suivent les Dsiojosis, & qui sont nommés par les Maires, pour représenter les Habitans de la Ville, & veiller à leurs intérêts près des Gouverneurs. Ils sont logés dans une petite chambre du Palais, où ils attendent le moment de présenter leurs requêtes, au nom des Particuliers, ou de recevoir les ordres du Gouverneur. C'est un Office délicat & penible, qui demande beaucoup de prudence & d'attention. Tels sont les principaux Officiers Municipaux. Ils n'ont pas de lieu règlé pour s'assembler; & s'il est nécessaire qu'ils tiennent Conseil, ils se rendent chez le Ninbam, qui préside à toutes les Assemblées où les Gouverneurs ne se trouvent point.

Officiers nommés Nengiosis, & délicatesse de leurs fonctions.

Tsioosino-Mono, ou Archers.

ON nomme, au Japon, *Tsioosino-Mono*, ou *Messagers de Ville*, ce que nous nommons *Sergens* ou *Archers*. C'est une Compagnie composée d'environ trente familles, qui demeurent dans une même rue, & qui étoient autrefois sous les ordres du Ninbam; mais elles ne reconnoissent aujourd'hui que ceux des Gouverneurs. Leur occupation la plus ordinaire est de poursuivre & d'arrêter les Criminels. Quelquefois même on les employe pour les exécutions. Les enfans suivent la profession des pères. La plûpart sont excellens Lutteurs, & d'une adresse extrême à desarmer un homme. Ils portent tous sur eux, une corde; & quoiqu'au fond leur Office soit méprisé, il passe pour militaire & noble, & leur donne le droit de porter deux cimeterres comme les Gentilshommes.

Exécuteurs de la Justice.

ON a déja remarqué qu'il n'y a point d'Office plus vil & plus odieux, dans les Villes du Japon, que celui des Tanneurs. Il consiste non-seulement à écorcher les bestiaux morts, & à tanner les cuirs, mais encore à servir d'Exécuteurs pour toutes les Sentences de la Justice, telles que d'appliquer les Criminels à la torture, ou de leur donner la mort par les supplices en usage. Aussi demeurent-ils ensemble dans un Village séparé, & proche du lieu des exécutions, qui est généralement au bout occidental de la Ville, assez près du grand chemin (p).

LA

(p) Kæmpfer, pag. 115 & précédentes.

LA Justice Criminelle dépend aussi du Nimban & des trois autres Maires; à l'exception de certains cas privilégiés, qui sont du ressort des Gouverneurs, ou qui doivent être portés au Conseil d'Etat. Mais l'administration particulière appartient à la Police, dont l'ordre est admirable au Japon.

DESCRIPTION DU JAPON. Ordre de la Justice Criminelle.

CHAQUE rue d'une Ville a ses Officiers & ses Réglemens de Police. Le principal Officier d'une rue se nomme l'*Ottona*. Ses fonctions consistent à prendre soin que la garde se fasse pendant la nuit, & que les ordres des Gouverneurs & des principaux Magistrats soient ponctuellement exécutés. Il tient écrit, dans un Régistre, tous les noms de ceux qui occupent une maison, qui qui demeurent dans celle d'autrui; de ceux qui naissent, qui meurent, ou qui se marient, qui vont en voyage, ou qui changent de quartier, avec leur qualité, leur rang, leur religion & leur métier. S'il s'élève quelque contestation entre les Habitans de sa rue, il appelle les Parties pour leur proposer un accommodement; mais il n'a pas le droit de les y contraindre. Il punit les fautes légères, en mettant les Coupables aux arrêts ou en prison. Il doit obliger les Habitans à prêter main-forte, pour arrêter les Criminels, qu'il fait mettre aux fers, & dont il instruit l'affaire, pour la porter devant les Magistrats Supérieurs. En un mot, il est responsable de tout ce qui arrive dans l'étendue de son autorité. Ce sont les Habitans mêmes de la rue, qui le choisissent; & cette élection se fait à la pluralité des suffrages: mais il doit obtenir l'agrément des Gouverneurs, avant que de prendre possession de son emploi. Son salaire est le dixième du trésor de la rue. A Nangasaki, ce trésor est ce qui revient d'une somme qui se lève sur les marchandises étrangères.

Police & ses Officiers. L'Ottona.

CHAQUE Ottona doit avoir trois Lieutenans, qui se nomment *Ogumi-Ojas*. Tous les Habitans d'une rue sont partagés en Compagnies de cinq hommes, dont chacune a son Chef, & dans lesquelles on ne reçoit néanmoins que les Propriétaires de maisons; & comme ils ne sont pas le plus grand nombre, une Compagnie de cinq a quelquefois jusqu'à quinze familles qui en dépendent. Les Locataires sont exempts aussi des taxes & des autres impositions, qui se mettent sur les maisons; mais ils ne sont pas dispensés de la garde & de la ronde, qu'ils doivent du moins faire pour eux-mêmes. Ils n'ont aucune part à l'élection des Officiers de la rue, & n'entrent point en partage de l'argent public. D'ailleurs les loyers sont considérables, & l'estimation s'en fait suivant le nombre des nattes qui couvrent le plancher des appartemens. Ils se payent régulièrement tous les mois. Le Greffier, ou le Secretaire, est un autre Officier de la rue, sous le titre de *Fisia*. Il écrit & fait publier les ordres de l'Ottona. Il expédie les Passeports, les Certificats & les Lettres de Congé. Il tient les Livres & les Journaux qui contiennent la liste des Habitans & tous les détails du Quartier. Un autre Office est celui du *Takura-Kuku*, nom qui signifie *Garde des joyaux*. C'est le Trésorier de la rue, ou le Dépositaire de l'argent public. Sa Commission est annuelle, & tous les Habitans l'exercent à leur tour. Le dernier des Officiers d'une rue est le *Nitsi-Josi*, ou le *Messager*. C'est à lui d'informer l'Ottona des naissances, des morts, des changemens de demeure, & de tout ce qui doit venir à la connoissance de ce premier Officier. Il lui remet les Requêtes & les Certificats. Il recueille les sommes, dont cha-

Distribution des Offices dans chaque rue.

DESCRIPTION DU JAPON.

chacun donne sa part pour le présent qui se fait aux Gouverneurs & aux principaux Magistrats. Il porte les ordres aux Chefs des Compagnies, & c'est lui même qui les publie.

Gardes & rondes.

On fait, toutes les nuits, deux rondes dans chaque rue. La première se fait par les Habitans mêmes, tour-à-tour, au nombre de trois, qui ont leur Corps-de-Garde, ou leur retraite, dans une loge, au milieu de la rue. Les jours solemnels, & tout autre jour où le Magistrat en donne l'ordre, ce Guet dure le jour comme la nuit. On le double même, au moindre danger. C'est un crime capital d'insulter cette Garde, ou de lui faire la moindre opposition. L'autre ronde est celle des portes de la rue. Elle est particuliérement établie contre les voleurs & les accidens du feu; mais elle n'est composée que de deux hommes du bas peuple, qui, se tenant séparément aux deux extrémités de la rue, marchent de tems en tems l'un vers l'autre. Dans les Villes maritimes, il y a d'autres Gardes, le long de la Côte, & même à bord des Navires. Ils sont tous obligés, pendant la nuit, de frapper souvent sur deux pièces de bois, pour faire connoître leur vigilance; & ce bruit, qui sert à la sûreté des Habitans, nuit beaucoup à leur repos.

Réglemens établis dans chaque rue.

Chaque rue a des portes qui demeurent fermées toute la nuit, & que la moindre raison fait fermer aussi pendant le jour. A Nangasaki, par exemple, elles se ferment toûjours au départ des Navires étrangers, pour empêcher les Habitans de se dérober par la fuite, ou de frauder la Douane. Cette précaution va si loin, que, jusqu'à-ce qu'on ait perdu de vûe un Vaisseau qui met à la voile, on fait, dans chaque quartier, de rigoureuses recherches, pour s'assurer qu'il n'y manque personne. Le Messager appelle chacun par son nom, & l'oblige de se présenter. Dans les tems suspects, si quelqu'un est appellé, pour ses affaires, d'une rue à une autre, il doit prendre un Passeport de son Ottona, & se faire accompagner d'un homme du Guet. Pour changer de demeure, on doit s'adresser d'abord, par une Requête, à l'Ottona de la rue où l'on veut se loger, exposer les raisons qui font desirer ce changement, & joindre au Placet un plat de poisson. L'Ottona ne répond qu'après s'être informé de la profession, du caractère & de la conduite du Suppliant; & qu'après avoir fait demander à chaque Habitant de sa propre rue, s'il consent à recevoir le nouveau Sujet qui se présente. Une opposition grave, fondée sur quelque vice incommode ou scandaleux, fait rejetter la demande. Mais, lorsqu'elle est accordée, il faut que le Suppliant obtienne, de la rue qu'il quitte, un Certificat de vie & de mœurs, & des Lettres de Congé. Il les porte à son nouvel Ottona, qui, le prenant aussi-tôt sous sa protection, & l'incorporant aux Habitans de sa rue, commence aussi à répondre de lui pour l'avenir. Alors le nouvel Habitant doit traiter la Compagnie, dont il est devenu Membre. Il vend ensuite son ancienne maison, avec le consentement de tous les Habitans de la rue où elle est située, qui peuvent rejetter un Acheteur inconnu, ou de mauvaise réputation. Une condition indispensable, pour celui qui achete, est de payer un droit de huit pour cent, & quelquefois de douze. Cette somme passe dans le trésor de la rue, au profit commun des Habitans, entre lesquels on en distri-

distribue également une partie. L'autre est employée aux frais communs du Quartier.

Précautions pour voyager.

Un Habitant, qui doit faire un Voyage, prend d'abord un Certificat du Chef de sa Compagnie; ou, s'il n'est pas Propriétaire d'une maison, il le prend de celui à qui la sienne appartient. Le Certificat porte qu'un tel se dispose à partir pour des affaires, qui doivent être désignées, & que son Voyage sera de telle durée. Cet Ecrit passe par les mains de la plûpart des Officiers de la Ville, qui le confirment de leur sceau; & toutes ces formalités se font gratuitement, à la réserve du papier, qui doit être payé au Messager, & dont le prix fait une partie de ses appointemens.

Punition des querelles particulières.

S'il s'élève quelque querelle entre les Habitans d'une rue, les Voisins les plus proches sont obligés de séparer les Combattans. Non-seulement celui des Adversaires, qui tueroit l'autre, payeroit son crime de sa tête, n'eut-il fait que se défendre; mais les trois familles les plus voisines du lieu où le meurtre auroit été commis, seroient obligées de garder leurs maisons, pendant plusieurs mois: c'est-à-dire, qu'après leur avoir donné le tems de faire des provisions pour la durée de leur châtiment, leurs portes & leurs fenêtres seroient absolument condamnées. Tous les autres Habitans de la rue auroient part aussi à la punition. Ils seroient condamnés à de rudes corvées, plus ou moins longues, à proportion de ce qu'ils auroient pû faire, pour arrêter la querelle. Les Chefs de Compagnie sont toûjours punis avec plus de rigueur. Ils sont responsables des Membres de leur Compagnie, qui échappent à la Justice. Tout Japonois, qui met le sabre ou le poignard à la main, dans une querelle particulière, quand il n'auroit pas touché son Adversaire, est condamné à la mort, s'il est dénoncé. On a déja dû remarquer, dans le Journal de Kæmpfer, qu'à la mort du plus simple Habitant, les Membres de sa Compagnie sont appellés, pour rendre témoignage qu'il est mort naturellement. A Nangasaki, & dans quelques endroits du Ximo, l'usage est de visiter les cadavres, dans la double vûe de s'assurer qu'ils n'ont aucune marque de mort violente & de Christianisme.

Taxes & impositions publiques.

On lève peu de taxes sur les Habitans des Villes. Elles ne tombent même que sur les Propriétaires des maisons; parceque les autres ne sont pas regardés comme des vrais Citoyens, quoiqu'ils fassent toûjours le plus grand nombre. La première taxe, nommée *Dsisi*, est une rente foncière, qui se lève au nom de l'Empereur, dans le cours du huitième mois de l'année, sur toutes les personnes qui ont des maisons ou des terrains en propriété, dans l'enceinte d'une Ville. Elle se règle sur la longueur. La profondeur n'est considérée que dans les maisons où elle excéde quinze brasses; mais alors, le surplus ne fût-il presque pas sensible, on paye le double. 2°. Une espèce de contribution volontaire, dont personne n'oseroit néanmoins s'exempter, pour faire un présent au Gouverneur. Elle se lève aussi sur les Propriétaires des maisons; mais elle est particulière à Nangasaki, comme plusieurs autres, dont le produit est employé à l'honneur des Dieux, & pour lesquelles on ne force personne. Elles ne reviennent que tous les sept ou huit ans, parcequ'il n'y a, chaque année, qu'un certain nombre de rues qui doivent y contribuer. On oblige seulement les Propriétaires des lieux de débauche, à donner tous les ans une certaine somme. Ainsi le Japon n'a pro-

proprement qu'une taxe Impériale, qui se lève ordinairement chaque année. Dans les Villes, qui ne sont pas du Domaine, elle se lève au nom des Princes dont elles dépendent immédiatement. Meaco seule est exempte de toute imposition, par un Privilège de *Tayco-Sama* (q).

Gouvernemens des Bourgs & des Villages.

KÆMPFER donne pour exemple, de la manière dont les Villages & les Bourgs sont gouvernés, & des levées qui s'y font, ce qui s'observe dans le Canton de Nangasaki. L'administration de ce Pays, qui est borné par les montagnes voisines, est entre les mains d'un Officier qui lève un droit annuel sur le froment, le riz, & généralement sur toutes les productions des terres cultivées. A l'égard de celles, qui sont plantées d'arbres fruitiers, ou destinées au jardinage, le droit se paye en argent, & monte un peu plus qu'à la moitié de la récolte. Le Fermier doit porter, dans les magasins de l'Empereur, ce qui revient à ce Prince, & l'évaluation faite par des Experts, qui vont examiner les champs avant la moisson. Leur estimation se fait par conjecture. Les forêts & les bois payent une rente foncière, à proportion de leur étendue (r).

Loix & supplices.

A l'égard des Loix, elles consistent dans les Ordonnances de l'Empereur, & quelques anciennes Constitutions, dont on ne peut appeller d'aucun Tribunal. Mais les Princes & les Grands sont ordinairement à couvert de cette extrême sévérité. S'ils sont convaincus de malversation, la Cour les bannit dans une des deux Isles qu'on a nommées; ou, si le crime est capital, leur supplice est d'avoir le ventre fendu: & lorsque l'Empereur ne leur fait pas grace, toute leur famille doit mourir avec eux. Quand on veut favoriser le Coupable, on permet à son plus proche parent de l'exécuter dans sa maison; & cette mort, qui n'a rien de honteux pour celui qui la donne, est aussi moins deshonorante pour celui qui la reçoit, quoiqu'il y ait toûjours un peu de honte à mourir de la main d'autrui. La plûpart demandent la permission de s'ouvrir le ventre eux-mêmes. Un Criminel, qui obtient cette grace, assemble sa famille & ses amis, se pare de ses plus riches habits, fait un discours éloquent sur sa situation; après quoi, prenant un air tout-à-fait content, il se découvre le ventre, & s'y fait une ouverture en croix. Le crime le plus odieux est effacé par ce genre de mort. On met le Criminel au rang des braves. Sa famille ne contracte aucune tache, & n'est pas dépouillée de ses biens. Le supplice ordinaire du Peuple est la croix ou le feu. Quelques-uns ont la tête coupée, ou sont taillés en pièces à coups de sabre (s). La rigoureuse exactitude de ces châtimens a plus de force qu'un long Code, pour contenir tous les Ordres de la Nation. D'ailleurs les Princes, les Magistrats & les Pères mêmes de famille, décident souverainement sur les procès qui naissent dans l'étendue de leur Jurisdiction, & qui n'ont pû se terminer par arbitrage. Si la Loi n'est pas

(q) Pag. 130 & suiv.

(r) Pag. 135.

(s) Voyez, au second Tome de ce Recueil, une figure des exécutions Japonoises. Le fameux supplice de la fosse, exercé si souvent à l'égard des Chrétiens, consistoit à suspendre le Patient par les pieds, la tête dans une fosse, où l'on mettoit quelquefois un serpent & un chien sans nourriture. Kæmpfer a fait observer, plusieurs fois, que les Exécuteurs publics sont les Tanneurs, aidés des Domestiques de ceux qui tiennent des Maisons de débauche.

pas précise en faveur de l'une ou l'autre Partie, c'est le bon sens qui préside à ces décisions. Les Rescrits de l'Empereur sont exprimés en peu de mots. Jamais il n'apporte de raison pour expliquer ses ordres; & souvent même il laisse, aux Juges subalternes, la détermination de la peine ou du supplice. Les Japonois trouvent de la majesté dans ce style concis; & le moindre doute, sur la justice & le discernement du Souverain, passeroit pour un crime.

DESCRIPTION DU JAPON.

§. V.

Figure, Habillement, Education, Sciences, Arts & Caractère des Japonois.

Portrait des Japonois.

LES Chinois & les Japonois n'ont rien à se reprocher du côté de la figure. C'est l'expression d'un Historien qu'on a déja nommé avec éloge (a), & dans lequel on trouve ici diverses recherches, assez agréablement recueillies. En général, les Japonois, dit-il, sont fort mal faits. Ils ont le teint olivâtre, les yeux petits, quoique moins enfoncés que les Chinois, les jambes grosses, la taille au-dessous de la médiocre, le nez court, un peu écrasé & relevé en pointe, les sourcils épais, les joues plattes, les traits grossiers, & très-peu de barbe, qu'ils se rasent ou s'arrachent. Mais cette description ne convient pas à toutes les Provinces. D'ailleurs, la plûpart des grands Seigneurs n'ont rien de choquant dans l'air & dans les traits du visage. Une fierté noble, qui leur est naturelle, & qu'ils sçavent soûtenir sans affectation, contribue peut-être à les rendre moins difformes. A l'égard des femmes, tous les Voyageurs leur attribuent de la beauté. Kæmpfer regarde celles de la Province de Fisen, comme les plus belles personnes de l'Asie (b), mais il les représente fort petites; & l'usage qu'elles ont, de se peindre le visage, peut faire doûter que leurs agrémens soient tout-à-fait naturels.

Leur habillement.

L'HABILLEMENT des Japonois est noble & simple. Les Grands & tous les Nobles, avec la proportion de leur Ordre, portent des robbes traînantes, de ces belles étoffes de soye, à fleurs d'or & d'argent, qui se font dans l'Isle de Fatsisio, & dans celle de Kamakura. De petites écharpes, qu'ils ont au cou, leur font une espèce de cravate. Une autre, plus large, leur sert de ceinture sur la tunique de dessous, qui est aussi d'une étoffe très-riche. Leurs manches sont larges & pendantes. Mais les ornemens, dont ils paroissent le plus curieux, sont le sabre & le poignard, qu'ils passent dans leur ceinture, & dont la poignée, & souvent même le fourreau, sont enrichis de perles & de diamans. Les Bourgeois, dont la plûpart sont Marchands, Artisans ou Soldats, ont des habits qui ne leur descendent qu'à la moitié des jambes, & dont les manches ne passent point le coude: Le reste du bras est nud; mais ils portent tous des armes, & d'une propreté fort recherchée. Ils diffèrent encore des personnes de qualité, par la forme de leur chevelure, qu'ils ont rasée derrière la tête; au-lieu que les Nobles se font

(a) Le Père de Charlevoix, Tome I. pag. 161 & suiv. On s'attache particuliérement à lui dans cet Article.

(b) Voyez ci-dessus son Journal.

Description du Japon.

font raser le haut du front, & laissent pendre le reste de leurs cheveux par derrière; Ils trouvent tant de grace à cette parure, qu'ils ont presque toûjours la tête découverte; Cependant ils se la couvrent, en voyage, d'un grand chapeau de paille, ou de bambou, très-proprement travaillé, qui s'attache, sous le menton, avec de larges bandes de soye, doublées de coton. Les femmes en portent comme les hommes. Ils sont transparens, legers & lorsqu'une fois ils sont mouillés, la pluye ne les pénétre point. Ils ne relèvent pas beaucoup l'air des hommes, dont la taille courte & ramassée paroît cachée de loin par ces larges coëffures: mais ils ne font pas mal aux femmes, qui en usent même assez communément dans les Villes.

Habits & parure des femmes.

Elles sont d'ailleurs plus magnifiquement vêtues que les hommes. Toutes les Japonoises sont coëffées en cheveux, mais différemment, suivant leur condition. Les femmes de l'Ordre inférieur se contentent de les relever sur le haut de la tête, & de les y retenir avec une aiguille, à-peu-près comme les Espagnoles & les Italiennes. Les Dames laissent tomber négligemment leur chevelure sur le derrière de la tête, où elle est nouée en touffe pendante. Au-dessus de l'oreille, elles ont un poinçon, au bout duquel pend une perle, ou quelque pierre de prix, avec un petit rond de perles à chaque oreille, qui leur donne beaucoup de grace. Leur ceinture est large, & semée de fleurs & de figures, dont la beauté répond au reste de l'ajustement. Sur quantité de longues vestes, elles ont une robbe flottante, qui traîne de quelques pieds. C'est par le nombre de ces vestes, qu'on juge de la qualité d'une femme. On assure qu'elles montent quelquefois jusqu'à cent, & qu'elles sont si déliées qu'on en peut mettre plusieurs dans la poche. Les Dames de la première qualité ne paroissent jamais dans les rues sans une suite nombreuse. Une troupe de filles, magnifiquement parées, leur portent des mules de prix, des mouchoirs, & toutes sortes de confitures dans de grands bassins. Ce cortège est précédé des femmes de chambre, qui environnent leur Maîtresse; les unes avec des éventails, d'autres avec un parasol, en forme de dais, dont la crêpine est très-riche. Les femmes Chrétiennes avoient sur la tête, en allant à l'Eglise, un voile qui non-seulement leur couvroit le visage, mais qui leur pendoit jusqu'aux pieds. L'usage oblige les Dames, de ne recevoir aucune visite sans avoir un linge sur la tête. Ces visites ne leur sont permises qu'une fois l'année; & pour peu que les lieux soyent éloignés, elles se font porter dans des Norimons, avec toutes les femmes de leur suite.

Faste dans leur marche, & leurs visites.

Les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe changent d'habillement, à mesure qu'ils avancent en âge. Ils sont tous legèrement couverts, & ne portent ordinairement rien sur la tête. Aussi les accoutume-t'on de bonne heure au froid. Toute leur chaussure consiste dans une espèce de sandales, qui ne s'attachent point & qu'on quitte aisément. Elles sont faites indifféremment de peau de cerf, & d'un tissu de paille, de jonc, ou de bambou, fort bien travaillé.

Education des Japonois.

Les Japonois ne négligent rien pour cultiver l'esprit de leurs enfans, & ne mettent aucune différence dans l'éducation des deux sexes. Les femmes sçavantes ne sont pas rares au Japon. Ce n'est pas du moins le tems qui leur manque, car elles ne doivent se mêler d'aucune sorte d'affaires.

Leur instruction, comme celle des hommes, commence par le cœur. On les accoutume de bonne heure à se conduire par des principes d'honneur & de raison. Ensuite on leur apprend leur Langue, c'est-à-dire, à parler correctement, à bien lire, à bien former les caractères (c). Ils en font une étude sérieuse, qui est suivie de celle de leur Religion. A celle-ci succède une bonne Logique, qui leur apprend à discerner le vrai & à raisonner juste. On passe aux leçons d'Eloquence, de Morale, de Poësie & de Peinture. Peu de Nations ont plus de genie pour ces beaux Arts.

Description du Japon.

Langue.

Les Japonois ont l'imagination belle, une grande pénétration pour connoître le cœur humain, & un talent rare pour en remuer tous les ressorts. Plusieurs Missionnaires, qui avoient entendu leurs Prédications, ont avoué que rien ne leur avoit paru plus touchant, plus pathétique, plus conforme au vrai goût de l'Eloquence, & qu'il est assez ordinaire, au Japon, de voir fondre en larmes un nombreux Auditoire. Ils ajoûtent que leur Poësie a des graces singulières. Leur principal talent est pour les pièces de Théâtre. Elles sont distribuées, comme les nôtres, en Actes & en Scènes. Un Prologue en expose le plan; mais sans toucher au dénouement, où l'on veut toûjours que le Spectateur soit surpris. Les décorations sont belles, & convenables au sujet. Les intermédes sont des Ballets, ou quelque Farce bouffonne;

Qualités de leur esprit.

Leur Eloquence.

Leur goût pour le Théâtre.

(c) Kæmpfer assure que la Langue Japonoise est originale, qu'elle est nette, articulée, distincte, & qu'elle n'a jamais que deux lettres combinées dans une syllabe. Les Japonois ne peuvent donner à nôtre *b*, que le son de l'*f*. Leurs caractères sont grossiers & informes. Ils sont posés les uns sur les autres en ligne perpendiculaire, comme ceux des Chinois; mais au-lieu que ceux-ci n'ont entre-deux aucune particule qui les lie, parceque chaque caractère est un mot, le genie de la Langue Japonoise exige que les caractères, qui sont aussi des mots, soyent quelquefois transposés, & quelquefois joints ensemble par d'autres, ou par des particules inventées pour cet usage; ce qui est si nécessaire, que lorsqu'on imprime, au Japon, des Livres Chinois, on est obligé d'ajoûter ces mots, ou ces particules, pour rendre les Japonois capables de les lire ou de les entendre. A l'égard de l'Ecriture sçavante, elle est à-peu-près la même à la Chine & au Japon. Elle consiste en caractères significatifs. Les idées sont attachées à la figure, avant que d'être attachées au son par lequel cette figure s'exprime, & de-là vient que ce genre d'écriture est composé d'un si grand nombre de caractères, parceque chaque caractère n'est que l'image de la chose qu'il représente; méthode plus difficile que la nôtre, mais moins sujette aux ambiguités. La précision des idées est si juste, que l'on change ces caractères en avançant en âge ou en dignité. Il en est de même des plantes, & d'une infinité d'autres choses. On les exprime par différens caractères, suivant leur dégré de perfection & leur usage. Toutes les Prières & les Loix anciennes du Japon, sur-tout celles qui regardent la Religion, sont dans un langage sacré & inintelligible. On assure que ceux-mêmes qui se donnent pour Interprêtes des Dieux, ne l'entendent pas plus que les autres. Il y a aussi deux sortes d'Alphabet, qui sont usités par le Peuple, & qui différent des nôtres, en ce que chaque figure signifie, non une simple lettre, mais une syllabe entière du langage vulgaire. Les Japonois se servent d'un pinceau pour écrire, & le font avec une vitesse surprenante. On verra, dans l'Article de l'Histoire Naturelle, ce qui regarde leur papier.

Ajoûtons ici que rien ne cause plus de confusion, dans leurs Histoires, que l'usage où ils sont de changer souvent de noms. Ce changement se fait régulièrement trois fois. En sortant de l'adolescence, on quitte le nom qu'on avoit reçu à la naissance; & celui qu'on prend alors change aussi dans la vieillesse. Mais ceux de la Famille, & celui de la Terre, ou de la Principauté qu'on posséde, demeurent toûjours. Lorsqu'on passe d'une condition à une autre, on prend encore d'autres noms, qu'on substitue aux premiers. Ces changemens se font avec de grandes cérémonies.

DESCRIPTION DU JAPON.

bouffonne; mais, dans les Tragédies & les Comédies, tout est rapporté à la Morale. Le style des premières a de l'emphase & de l'énergie. Elles roulent ordinairement sur les actions les plus héroïques.

Comédies & Spectacles Japonois.

Les Spectacles publics sont composés de plusieurs pièces, qui se succédent les unes aux autres, & dont le sujet est pris dans l'Histoire des Dieux & des Héros. Leurs avantures, leurs grands exploits, leurs intrigues amoureuses sont mises en Vers, & se chantent en dansant au son de toutes sortes d'instrumens de Musique. De petites Farces sont les intermédes; on voit paroître diverses sortes de Bouffons, dont les uns disent mille plaisanteries, & d'autres, à la manière des anciens Pantomimes, dansent sans parler, & s'efforcent d'exprimer en cadence, par leurs actions & par leurs gestes, les circonstances du sujet qu'ils représentent. La Scène est ordinairement formée par des fontaines, des ponts, des maisons, des jardins, des arbres, des montagnes, des animaux; tout de grandeur naturelle, & disposé de manière, que les changemens peuvent se faire avec beaucoup de promptitude. Les Acteurs sont ordinairement (d) de jeunes Garçons, choisis dans les quartiers qui font la dépense du Spectacle, & de jeunes Filles qu'on tire des lieux de débauche. Ils sont magnifiquement vêtus, suivant la différence de leurs rolles. Les mêmes Scènes ne doivent pas être répetées d'une année à l'autre. Kæmpfer donne la description de la place des Spectacles qu'il vit à Nangasaki. On y avoit élevé, dit-il, un grand Temple de bambous, avec des aîles au côté. Le Frontispice étoit tourné vers la place. Ce Bâtiment, qui étoit couvert de paille & de branches de *Tsugi*, ressembloit assez à une grange. Aussi se proposoit-on de remettre devant les yeux l'ancienne simplicité Japonoise. Un grand sapin s'élevoit à côté de la façade, & les trois autres côtés de la place étoient disposés en Loges, où l'on avoit ménagé un grand nombre de sièges pour les Spectateurs. Les Ministres des Dieux s'assirent en bon ordre sur trois bancs, vis-à-vis le Frontispice. On reconnoissoit les Supérieurs, qui étoient sur le banc le plus élevé, à leur habit noir, & à un bâton court qu'ils portoient pour marque de leur autorité. Quatre *Canusis*, d'un rang peu inférieur, étoient sur le second banc, vêtus de robbes blanches, avec un bonnet noir vernissé. Tous les autres étoient à-peu-près vêtus comme les Canusis. Les Valets du Temple se tenoient derrière leurs Maîtres, tête nue & debout. De l'autre côté de la place, vis-à-vis du Clergé, les Lieutenans des Gouverneurs étoient assis sous une tente, un peu au-dessus du rez-de-chaussée, avec leurs piques vis-à-vis d'eux. Leur devoir, dans ces occasions, est de faire ranger la foule & de contenir la populace. Ils ont autour d'eux quantité d'Officiers subalternes.

Chaque quartier fait à son tour la dépense des Spectacles.

On vient d'observer que ce sont les différens quartiers de la Ville, qui font la dépense des grands Spectacles. Ils la font, chacun à leur tour, un certain nombre de fois chaque année. Kæmpfer nous donne une idée pompeuse de la manière dont ils amènent, comme en procession, leurs Acteurs &

(d) Au nombre de huit, douze, ou plus. *Kæmpfer, Tome II. pag. 142.*

& leurs machines. On voit d'abord un dais fort riche, ou un parasol de soye, sous lequel est placé un bouclier, qui offre en gros caractères le nom de la rue. Il est accompagné d'une Musique, où dominent les flutes de différentes espèces, quelques tambourins, des tymbales & des cloches. Ce charivari, qui plaît beaucoup aux Japonois, est insupportable aux Etrangers. Par un usage fort contraire au nôtre, c'est sur les mouvemens du corps & sur la danse, que les airs & le chant sont réglés. Les danses ne sont pas vives; mais, d'ailleurs, elles ne cèdent rien aux nôtres. La Musique est suivie des machines, & de tout l'appareil de Scène que le quartier doit fournir. Ce qu'il y a de plus pesant est porté par des hommes gagés; & le reste, par des enfans du quartier, mis fort proprement. Ensuite viennent les Acteurs, suivis des Habitans du quartier, tous en habits de cérémonie. La marche est fermée par un nombre considérable de gens du bas ordre, qui portent des bancs ou des nattes, & qui marchent deux à deux. Les Danses & les Spectacles de chaque rue durent ordinairement trois quarts d'heure (e); après quoi la procession s'en retourne dans le même ordre qu'elle est venue (f).

Durée des Scènes.

On

(e) Kæmpfer, Tom. II. pag. 143 & suiv.

(f) On ne prendroit pas une juste idée du genie des Japonois, si l'on ne joignoit ici les douze Scènes auxquelles Kæmpfer assista.

„ *Première Scène.* On voyoit huit filles avec des habits de couleur, brochés de grandes fleurs blanches. Elles portoient de grands chapeaux, comme pour les défendre de l'ardeur du Soleil, avec des éventails & des fleurs à la main. Elles dansoient tour-à-tour, & de tems en tems elles étoient relevées par deux vieilles femmes qui dansoient dans un autre équipage.

„ *Deuxième Scène.* Un jardin couvert de belles fleurs; une chaumière au milieu, d'où sortirent, d'un saut, huit jeunes filles habillées de blanc & de rouge, dansant avec des éventails, des cannes, & des paniers de fleurs. Elles étoient relevées par une fort bonne Actrice qui dansoit seule.

„ *Troisième Scène.* Huit chars de triomphe, avec des bœufs au timon, de différentes couleurs, mais représentés fort naturellement, & traînés par de jeunes garçons richement vêtus. Ces chars portoient un arbre de *Tsubaki* en fleur; une montagne couverte d'arbres; une forêt de bambous, avec un tygre, qu'on y voyoit tapi; un fardeau de paille; un arbre entier, avec ses branches & ses racines; une baleine, sous un rocher, à demi couverte d'eau. On vit, à la fin, une autre montagne, dont le sommet offroit un jeune homme vivant & magnifiquement mis, sous un abricotier couvert de fleurs. Elle étoit traînée aussi par de jeunes garçons.

„ *Quatrième Scène.* Des Danseurs, qui jouoient leur rolle entre six carreaux de fleurs, avec un arbre verd. Neuf autres jeunes garçons, chacun avec deux épées & un mousquet. Une danse de Paysans.

„ *Cinquième Scène.* Une montagne, portée sur les épaules de quantité d'hommes. Une fontaine & une allée, un grand tonneau & une maison, qui parurent successivement. Deux Géants masqués, avec des têtes d'une prodigieuse grosseur, représentant des Divinités Indiennes. Ils furent abordés par un troisième, d'une taille encore plus monstrueuse, qui sortit de la montagne, armé d'une épée fort large. Celui-ci étoit suivi de sept Chinois, qui sortirent en sautant de la même montagne, & qui dansèrent avec les Géants. Après la danse, le Géant monstrueux mit en pièces le tonneau, d'où sortit un jeune garçon fort bien mis, qui fit une belle harangue, & qui se mit ensuite à danser avec le Géant. Cependant trois singes, de grandeur naturelle, avec des têtes de poisson, sortirent adroitement de la fontaine, & dansèrent autour, contrefaisant la danse du Géant & du jeune garçon.

„ *Sixième Scène.* Un arc de triomphe rond, à la Chinoise; une maison de campagne & un jardin; une danse de dix jeunes garçons armés, & vêtus de robbes doublées de verd, de jaune, & de bleu, avec des hautes-chausses d'une forme particulière. Un Arlequin, qui sauta parmi

„ mi

DESCRIPTION DU JAPON.

Peinture.

On attribue aux Peintres du Japon un goût particulier dans lequel on prétend qu'ils excellent. Leur pinceau est fort délicat; mais ils s'appliquent peu aux Portraits. Ils se bornent aux figures d'oiseaux, de fleurs, & d'autres productions de la Nature. C'est toûjours sur de simples feuilles de papier qu'ils les tracent. Elles se vendent quelquefois jusqu'à trois & quatre mille écus d'or. Quoiqu'on n'ait jamais vû d'eux, en Europe, que des Ouvrages fort grossiers, il n'en faut pas conclure que ce récit soit exageré, parceque les peintures de cette perfection se conservent fort soigneusement dans les Cabinets. On parle de leur Musique avec moins d'éloges.

Musique.

Ils ont peu de méthode; & leurs voix, ni leurs instrumens, ne méritent point d'attention.

ILS

„ mi eux, & qui dit mille bouffonneries. „ Cette Scène fut terminée par deux Dan„ seurs, en habits étrangers, qui vinrent du „ jardin en dansant.

„ *Septième Scène.* Une montagne couver„ te de bambous & de sapins, avec douze „ autres arbres en fleur, chacun de diffé„ rente espèce. Une suite nombreuse de gens „ magnifiquement vêtus. Ensuite deux per„ sonnes habillées de blanc, & huit autres „ de jaune, dansant & battant des clo„ ches. Sept autres, qui succédèrent, & „ qui dansèrent avec des pots de fleurs sur „ la tête.

„ *Huitième Scène.* Le train pompeux d'un „ Prince, voyageant avec son fils, représenté „ fort au naturel par de jeunes garçons.

„ *Neuvième Scène.* Une maison verte, au „ travers & tout autour de laquelle dan„ soient dix jeunes garçons, vêtus de rob„ bes noires; chacun, d'abord, avec deux „ épées, ensuite avec des fleurs, des fléches, „ & des piques. Ils étoient relevés par des „ intermédes de Bouffons. Enfin leurs Va„ lets, portant des boëtes sur leurs épaules, „ entremêlèrent leurs sauts & leurs danses „ avec celles de leurs Maîtres.

„ *Dixième Scène.* Un théâtre placé près „ d'une colline couverte d'arbres. Un jeune „ homme vêtu de noir & de jaune parut sur „ le théâtre, parla, & joua un rolle qui „ dura une demie heure; tandis que huit au„ tres jeunes garçons, en robbes de diffé„ rentes couleurs, exécutèrent une danse; „ chacun seul d'abord, ensuite avec un Com„ pagnon, & puis tous ensemble. Un singe, „ qui sauta de la colline, vint finir la Scène „ par divers tours.

„ *Onzième Scène.* Un jeune Sauteur, fort „ bien fait, devant lequel on plaça une ta„ ble, en forme d'échaffaut, avec huit mar„ ches pour y monter, & huit de l'autre cô„ té pour en descendre. On mit un bambou „ creux au travers de l'échaffaut, & une „ porte, qui avoit un trou rond d'environ „ deux empans & demi de diamétre. Le „ Sauteur fit plusieurs tours qui surprirent „ Kæmpfer. Un des plus étonnans fut de „ sauter, de la distance d'environ trois toi„ ses, au travers du trou de la porte, „ quoique le diamétre du trou fût beaucoup „ moins grand que celui du chapeau qu'il „ portoit.

„ *Douzième Scène.* Plusieurs machines d'une „ grandeur énorme, exactement semblables, „ en grandeur & en couleur, à ce qu'on a„ voit voulu représenter; mais toutes d'une „ matière si mince, que chacune étoit por„ tée par un seul homme. Outre ce fardeau, „ chaque Porteur avoit un grand tambour, „ qui lui pendoit par devant, sur lequel d'au„ tres hommes frappoient avec des cloches. „ Ils traversérent ainsi le théâtre en dansant, „ mais sans pouvoir sauter bien haut, par„ ceque leur fardeau, quoique si leger par „ sa matière, étoit si lourd & si incommode „ par sa grandeur, qu'ils furent obligés plu„ sieurs fois de reprendre haleine. Ce qu'ils „ portoient sur leur dos, étoit; 1°. Un puits, „ avec tous les instrumens nécessaires pour „ éteindre le feu. 2°. Une grande cloche „ d'Eglise, avec toute sa charpente, & un „ dragon dessus, pour ornement. 3°. Une „ montagne couverte de neige, avec un aigle „ au sommet. 4°. Un canon de fonte, de „ vingt-quatre livres de balle, avec son af„ fut & tout son train. 5°. Un grand cof„ fre de Mer, empacqueté dans douze bal„ les de paille, à la manière du Pays. „ 6°. Une baleine, dans un bassin de gran„ deur proportionnée. 7°. Diverses charges „ de coquillages & de fruits, &c. Ensuite, „ pour former le contraste, d'autres hom„ mes succédoient avec ce qu'il y a réelle„ ment de plus leger; c'est-à-dire, l'un avec „ un simple coquillage, l'autre avec un fruit, „ une fleur, une plume; &c." *Kæmpfer*, ubi suprà, *pag.* 148.

Description du Japon. Livres & Bibliothéques.

Ils composent beaucoup de Livres, & leurs Bibliothéques sont nombreuses. Tous ces Ouvrages regardent la Morale, l'Histoire, la Religion & la Médecine. Leur Historien assure qu'ils n'en ont aucun de Jurisprudence (g), quoiqu'il leur attribue quelques constitutions, en petit nombre, dit-

(g) *Ubi suprà*, pag. 177. Cependant le Traducteur de Kæmpfer nomme le *Sikki-Moku*, qui est un Traité des Loix Japonoises, & le *Kiusai*, qui traite des Coutumes civiles. Kæmpfer apporta du Japon plusieurs Livres, qu'il donna au Chevalier Hans Sloane. Leurs Titres feront une Note curieuse.

Nota. Le Chevalier Hans Sloane acheta ces Livres après la mort de Kæmpfer, comme Scheuchzer nous l'apprend dans son Discours préliminaire. Ce sont seulement ceux que nous marquons d'un Astérisque. Le Traducteur avoit trouvé les Titres des autres dans les Mémoires manuscrits de l'Auteur. R. d. E.

* *Nippon-Odaiki.* Ce sont les Annales du Japon, qui contiennent l'origine, les régnes, & les actions remarquables des Empereurs, depuis *Syn-Mu*, jusqu'à nôtre tems.

* *Nippon-Okaitsu*; c'est-à-dire, mot pour mot, *premiers traits* de l'Histoire *des grandes choses du Japon.*

Tai-Fee-Ki. C'est l'Histoire d'une Guerre qui dura quarante ans, entre les Maisons de *Feeki* & de *Gendsi*, & qui finit par l'extirpation de la premiére. L'Ouvrage entier est divisé en quatre-vingt Parties, qu'on relie d'ordinaire en quarante Volumes.

Feeki-Mino-Gattari; ou *Discours sur les affaires de Feeki*, qui roule sur le même sujet que le précédent.

* *Osacca-Mono-Gattari*, ou *Discours sur les affaires d'Osacca.* C'est l'Histoire de plusieurs Guerres intestines du Japon.

* *Simabaraki*, ou *Simabaragasen*; c'est-à-dire, *Relation de la Guerre de Simabara*, qui contient les efforts de trente-sept mille Chrétiens, pour se défendre dans une Forteresse [sur le Golfe] de ce nom, où leur destruction totale acheva celle du Christianisme au Japon. Cet Ouvrage & le précédent ont été traduits par Kæmpfer, & les Manuscrits sont dans le même lieu.

* [L'Histoire d'*Abino-Sime*, fils de l'Empereur *Abino-Jassima*.]

Sin-Dai-Ki. Histoire des Dieux du Japon, qui y étoient adorés anciennement.

Ten-Sin-Ki. Histoire particuliére de la vie & des actions héroïques de *Ten-Sin*, qui est le Chef des *Sintos*, Dieux Japonois.

Nippon-Idsumi, *no Kuni-Oojasijro*; c'est-à-dire, *Guerres des Dieux*, *à Oojasijro*, *dans la Province d'Idsumi.*

* *Dai-Fanja-Firamitz*, ou Traité des Dieux adorés par la Secte des *Budsdoïstes.*

Le *Sikki-Moku* & le *Kiusai*, deux Livres de Jurisprudence qu'on a déja nommés.

Soogakf. C'est un Traité qui contient les préceptes de Morale, enseignés & pratiqués par les *Siutoïstes*, Secte de Philosophes Japonois.

Fontsjo-O-in-Fisi; c'est-à-dire, mot pour mot, *Ouvrage de l'ombre du Cerisier Japonois.* C'est un Traité de l'art de gouverner, qu'*Itakura-Suvono-Cami*, ancien Gouverneur de Meaco, composa, dans sa vieillesse, à l'ombre d'un grand Cerisier de son Jardin.

Tsure-Dsure-Josijdano-Kenko; Ouvrage de Morale d'un Officier militaire, qui embrassa la vie monastique.

Faku-Niun-Isju, c'est-à-dire, *Vers de cent Poëtes.* C'est un Recueil de Poësies, de la Cour Ecclésiastique de Jedo.

Kojogun. Traité du Gouvernement du Japon.

* *Nipponki.* Description des principales curiosités du Japon.

* *Sitzi-Josju.* Description géographique de l'Empire du Japon. C'est d'après ce Livre, que Kæmpfer a donné celle qu'on a rapportée ici sur son témoignage.

* [*Isje-Mono-Gattari*, ou *Discours sur les affaires d'Isje*, par *Narifide*, de la Cour de l'Empereur Ecclésiastique.]

* Description de la Cour du Dairi, avec cent habillemens différens des personnes qui la composent.

* *Jedo-Kagami.* Description de la Cour de Jedo, avec une liste de tous les Officiers du Cubosama & de leurs revenus.

Sikki. Chronique Chinoise, qui contient une Description des principaux événemens de l'Histoire de la Chine.

Mannengojomi, c'est-à-dire, *Almanac pour dix mille ans*, qui contient un calcul des jours heureux ou malheureux, suivant l'influence des Signes célestes.

* *Dsiookivi.* C'est un Almanac. Ceux du Japon ont ordinairement huit pouces de hauteur & cinq pieds de longueur.

* *Osasjo.* Traité des Elemens, des Mondes,

DESCRIPTION DU JAPON.

dit-il; mais bien faites, & fidellement observées, parceque la moindre contravention est punie avec rigueur.

Sciences spéculatives.

Si l'on excepte les matières de Religion, qui exercent continuellement les Ministres, il ne paroit pas que les Japonois cultivent beaucoup les Sciences spéculatives. Ils sont peu versés dans ce qui concerne les Mathématiques, la simple Métaphysique, & même la Physique. Ils ne connoissent pas mieux le Ciel. Leurs Epoques, leurs Elemens, la manière dont ils partagent les heures, & dont ils comptent leurs années, ne donnent pas une haute idée de leurs combinaisons & de leurs calculs.

Calculs des tems.

Ils ont trois sortes d'Epoques, dont la première commence avec le règne de Syn-Mu, leur premier Empereur, & précéde, comme on l'a déja remarqué, l'Ere Chrétienne de six cens soixante ans. Ils ont reçu les deux autres des Chinois. L'une, qui se nomme *Nengo*, fut inventée à la Chine, pour mettre plus de certitude dans la Chronologie, & fut introduite au Japon, sous le règne du trente-sixième Dairi. Elle comprend un certain nombre d'années, qui est rarement au-dessus de vingt, & très-souvent au-dessous. C'est au Dairi à l'établir, à lui choisir un nom & une figure, & à la faire cesser pour en substituer une autre. Il la datte toûjours de quelque événement remarquable, tel qu'un changement d'importance, dans la Religion ou l'Etat, dont elle sert à conserver le souvenir. Son plus grand usage est dans les Almanacs, les Ordres des Princes, les Proclamations, les Journaux & les dattes des Lettres. Elle s'employe aussi dans les *Livres* imprimés, sur-tout dans ceux qui ont rapport à l'Histoire: mais on y ajoûte l'année courante de la première Epoque. Le nouveau Nengo commence toû-

des, des Cieux, des Etoiles, des Comêtes, des Météores, &c.

* *Kinmodsui*. Herbier Japonois, où l'on trouve les figures de près de cinq cens Plantes & Arbres qui croissent au Japon, avec leurs noms & leurs usages.

* Un Livre des Quadrupedes; * un Livre des Oiseaux, & * deux Livres de Poissons, de Coquillages & d'Insectes, avec les figures; * un Traité d'Anatomie, & les figures des parties du Corps humain; * un Livre de Minéraux, Pierres fossiles, Coraux, &c.; * deux Livres des habits Japonois, & [* divers Livres de figures, qui représentent] plus de quatre cens sortes d'outils, d'armes, & de meubles.

* *Kennei-Tsioofo-Ki-Mokuroku*, ou *Instruction pour les Familles*, qui renferme tout ce qui appartient aux besoins de la vie.

* Deux Livres concernant l'Architecture, où sont representées plusieurs Forteresses, Temples, Maisons, Jardins, Grands-chemins, Ponts, &c.

* Un Traité d'Agriculture, avec les figures des instrumens en usage au Japon.

* *Dosfuski*. Livre qui contient divers Routiers, pour l'usage des Voyageurs. On y trouve les distances des Places, le prix des vivres & des voitures, & les figures de plusieurs Bâtimens qu'on rencontre sur les routes.

* Trois Livres de Blazon, qui contiennent les Armoiries du Japon, & celles des Princes & des Grands de l'Empire.

* Un Dictionnaire, qui contient cinq mille caractères, & * plusieurs Livres, qui représentent diverses figures des caractères Japonois simples & composés.

* Une Mappemonde Japonoise, large de deux pieds, & longue de quatre pieds trois pouces. * Plusieurs Cartes du Japon, qui ont deux pieds trois pouces de large, & six pieds & demi de long. * Une Carte de la Chine, divisée en Provinces, [de quatre pieds en quarré.]

* Divers Plans, tels que ceux de Jedo, de Meaco, de Nangasaki, & de son Territoire, d'Osaka, &c.

* Cinquante Vûes de plusieurs Temples fameux, Châteaux, & autres Edifices Japonois.

toûjours avec la nouvelle année, quoiqu'il ait été souvent institué plusieurs mois auparavant. Quelquefois aussi, on se sert encore du Nengo précédent, dans le titre des Livres & des Ecrits; irrégularité qui vient, suivant la conjecture de Kæmpfer, ou de ce que, les Peuples n'approuvent point la nouvelle figure, ou de ce que dans un si grand Empire, elle ne peut être notifiée tout d'un coup. L'autre Epoque Chinoise, que les Japonois ont adoptée, consiste en Cycles ou Périodes, de soixante années, qui se forment d'une combinaison des douze Signes célestes, avec les lettres de leurs noms. Les caractères de ces douze Signes, combinés cinq fois avec ceux des dix Elemens, ou ces dix Elemens six fois, avec les Signes célestes, produisent soixante figures composées, ou soixante caractères, dont chacun se prend pour une année. Après l'expiration des soixante années, un nouveau Cycle commence. A l'aide de cette Epoque, les Histoires & la Chronologie du Japon s'accordent toûjours avec celles de la Chine, avec cette difference, que les Chinois marquent non-seulement l'année, mais le nombre du Cycle, ce qui n'est point en usage au Japon. Kæmpfer observe que cette diversité vient peut-être de l'orgueil des Japonois, qui ne veulent pas avoir sans cesse, devant les yeux, une longue suite de Cycles Chinois, écoulés avant l'origine de leur Monarchie.

DESCRIPTION DU JAPON.

Signes célestes.

LES douze Signes célestes, suivant les Japonois, qui les nomment *Jetta*, sont; 1°. *Ne*, ou la Souris, 2°. *Us*, le Taureau; 3°. *Torra*, ou le Tigre; 4°. *Ow*, ou le Lièvre; 5°. *Tats*, ou le Dragon; 6°. *Mi*, ou le Serpent; 7°. *Uma*, ou le Cheval; 8°. *Tsitsuse*, ou le Mouton; 9°. *Sar*, ou le Singe; 10°. *Torri*, ou le Coq; 11°. *In*, ou le Chien; 12°. *I*, ou le Verrat. Ils donnent les mêmes noms, & dans le même ordre, aux douze heures du jour naturel, & aux douze parties, dont ils composent chaque heure; ce qui les met en état de marquer exactement, dans leurs Histoires, non-seulement quel jour, mais à quelle heure, & même à quelle partie de l'heure un fait est arrivé. Cependant ce qu'ils appellent jour, est l'espace de tems qui s'écoule entre le Lever du Soleil & son Coucher. Ils le divisent en six parties égales; comme la nuit en six autres; d'où il arrive que, suivant la saison, les heures sont plus longues ou plus courtes.

Division du jour & de ses parties.

A l'égard des Elemens, ils en comptent dix, parceque ce nombre est nécessaire pour faire résulter sa combinaison avec les Signes célestes, dans un Cycle de soixante années; mais ils n'en ont proprement que cinq, qui sont le Bois, le Feu, la Terre, la Mine & l'Eau, désignés par deux sortes de caractères qui les doublent. Le commencement de leur année tombe entre le Solstice d'Hyver & l'Equinoxe du Printems, vers le cinquième jour de Février. Mais, comme ils sont d'une superstition extrême à célébrer le jour de la nouvelle Lune, ils commencent ordinairement l'année, par la Lune qui précède ou qui suit immédiatement le cinq de Février. Leurs mois sont Lunaires; mais de deux en deux, ou de trois en trois ans, ils ont une année de treize Lunes; de sorte qu'en dix-neuf années communes, ils en ont sept que Kæmpfer nomme Bissextiles (*b*). LES

Elemens.

Année, & ses différences.

(*b*) Kæmpfer, Tome I pag. 248 & précédentes; ou le Père Charlevoix, d'après lui, pag. 174 & précédentes.

Description du Japon. Arithmétique.

Les Marchands Japonois ont une Arithmétique assez simple, & qui n'en est pas moins sûre. Ils se servent d'une table, sur laquelle ils placent des bâtons, surmontés d'une petite boule, qui leur font trouver tout d'un coup les quatre preuves de nos opérations; à-peu-près comme les Chinois, desquels il y a beaucoup d'apparence qu'ils ont emprunté cette méthode.

Académies pour l'éducation de la Jeunesse.

Les Sçavans du Japon sont les Ministres de la Religion du Pays. Ils sont chargés seuls de l'éducation des jeunes gens, qui demeurent chez eux jusqu'à l'âge de quatorze ans. Ces Académies sont en grand nombre. On lit, dans les Lettres de Saint François Xavier, que, de son tems, il y en avoit quatre aux environs de Meaco, dont chacune n'avoit pas moins de trois ou quatre mille Ecoliers, & qu'elles n'approchoient pas néanmoins de celle de *Bandoue*, la plus nombreuse de l'Empire. Les Filles sont élevées de même dans des Communautés de leur sexe.

Premiers exercices des jeunes gens.

Aussi-tôt que les jeunes gens sont retournés à la Maison paternelle, on les forme aux exercices de leur âge. On commence alors à leur donner des armes; & cette cérémonie, qui est une vraye fête, fait connoître que la Guerre est la passion dominante de leur Nation. Ils se perfectionnent bien-tôt dans cette Science. Les premiers Européens, qui leur portèrent des armes à feu, furent surpris de la facilité avec laquelle ils apprirent à s'en servir. Tout Japonois est né Soldat. Ces Insulaires ne sont véritablement jaloux que de leurs armes. Ils ne les quittent que pendant le sommeil; encore les mettent-ils sur le chevet de leur lit. Ils tirent l'épée à la moindre occasion, quoique rien ne soit plus étroitement défendu dans les Villes. Ce Réglement, auquel on tient exactement la main, prévient quantité de desordres.

Fastes de l'Empire.

Les Fastes de l'Empire sont composés dans la Cour du Dairi. C'est l'occupation des Princes & des Princesses du sang Impérial. On en tire des copies, qui ne s'impriment qu'après un certain tems, & qui se gardent soigneusement dans le Palais. On attribue, à cette réserve, le silence des Missionnaires sur l'ancienne Histoire d'un Pays, dont ils ne pouvoient douter que les différentes révolutions n'eussent pû faire le sujet d'un Ouvrage intéressant (*i*).

Médecine Japonoise.

La Médecine est plus en honneur, au Japon, que la Chirurgie. Nos Voyageurs ne parlent même d'aucun Chirurgien de profession. Mais les Médecins embrassent toutes les parties de l'Art, qui regarde la vie & la santé des hommes. Ils se font suivre, par-tout, d'un Valet, avec une cassette qui a douze tiroirs, & dans chacun desquels ils ont cent quarante-quatre petits sachets d'herbes & de drogues, dont ils prennent ce qui convient à chaque maladie. Ils excellent, comme les Chinois, dans la science du poulx. On assure qu'après avoir examiné, pendant une demie heure, le poulx d'un Malade, ils connoissent les causes & tous les symptômes du mal. Ils ne sont pas fatiguans par la multitude des re-

(*i*) Cette réflexion est de l'Historien du Japon. Mais elle suppose qu'il n'y a de fond à faire que sur les Ecrivains de la Cour, puisque la Nation en a d'ailleurs un grand nombre.

remèdes; mais on ne s'accommoderoit point de leur méthode en Europe. Ils ne tirent jamais de sang aux Malades. Ils ne leur donnent rien à manger qui soit cuit, parcequ'ils supposent qu'un estomac affoibli ne peut rien digerer qui ne soit dans son état naturel. Ils ne leur refusent rien de ce qu'ils demandent, dans l'opinion que la Nature, toûjours sage, malgré les desordres des humeurs, ne desire rien qui puisse lui nuire. Leur plus grande attention est à prévenir les maladies, par l'usage fréquent du bain.

DESCRIPTION DU JAPON.

Colique particulière au Japon.

CELLE qui passe pour la plus commune au Japon, est une espèce de colique, particulière à cet Empire. Les Etrangers n'y sont pas moins sujets, lorsqu'ils commencent à boire du Saki, liqueur du Pays, qui a la consistence du vin d'Espagne, & qui se fait avec du riz. Quelques symptômes de cette maladie ressemblent beaucoup à ceux de la *Passion histerique*. Elle met souvent le Malade dans la crainte d'être suffoqué. Toute la région du bas-ventre, depuis les aînes jusqu'aux côtes, est cruellement tiraillée; & quelquefois, après de longues douleurs, il survient des tumeurs dangereuses en divers endroits du corps, sur-tout aux testicules & aux fondemens.

Aiguilles d'or qu'on employe pour la guérir.

La méthode, qu'on employe communément, pour la guérison du mal, n'est pas moins singulière que le mal même. On se sert de petites aiguilles d'or ou d'argent fort pur, qu'on enfonce dans la chair, de la profondeur d'un demi pouce; les unes avec un petit marteau, & d'autres en les tournant comme des vis. Cette opération se fait sur le ventre, à la région du foye, & demande neuf trous en trois rangs, à la distance d'un demi pouce l'un de l'autre. Kæmpfer, qui s'étend beaucoup sur les circonstances de la ponction (*k*), rend témoignage que les douleurs cessent presqu'aussi-tôt, *comme si c'étoit*, dit-il, *par enchantement*. L'art de donner aux aiguilles la trempe & le degré de dureté qui conviennent, est connu de peu de personnes, & fait une profession particulière, qui ne peut être exercée qu'avec des Lettres Patentes de l'Empereur.

Fameux caustique, nommé Moxa.

LES Japonois ont, pour la même maladie, & pour quantité d'autres, un caustique, dont ils font remonter l'origine à la plus haute antiquité. Il n'est pas moins estimé des Chinois, & de toutes les Nations qui sont en commerce avec eux. L'usage en est si fréquent, que l'application s'en faisant d'ordinaire le long de l'épine du dos & des deux côtés, jusqu'aux reins, il n'y a personne, au Japon, qui n'ait le dos cicatrisé, comme s'il avoit été fouetté cruellement. Ce caustique se nomme *Moxa* (*l*). C'est un duvet doux, assez semblable à la filasse du lin, d'un gris cendré, qui prend feu aisément, quoiqu'il brûle avec lenteur, & qui donne une chaleur moderée. Il se fait de feuilles séchées de l'armoise ordinaire à grandes feuilles, qu'on arrache dans la jeunesse de la plante, & qu'on expose long-tems au grand air. Sa brûlure se fait à peine sentir. Elle passe pour un remède si certain, & pour un préservatif si puissant, que toute la Nation Japonoise étant persuadée de sa vertu, on accorde, aux Malheureux mêmes qui sont condamnés à une

De quoi il est composé.

(*k*) Dans l'Appendice ou le Supplément à l'Histoire du Japon, Tome III. pag. 264 & suiv.
(*l*) *Ibidem*, pag. 282 & suiv.

Description du Japon.

une prison perpétuelle, la permission de sortir une fois en six mois, pour se faire appliquer le Moxa.

Trois sortes de petites veroles.

Les Japonois distinguent trois sortes de petites veroles; la première, qui ressemble à celle de l'Europe; & la seconde, qui ne diffère pas de la rougeole; mais la troisième est particulière au Japon. Elle consiste dans un grand nombre de pustules aqueuses, qui paroissent venir des boissons froides, dont l'usage est commun dans ces Isles. Mais ces trois maladies sont traitées peu sérieusement. Le remède ordinaire est d'envelopper le Malade d'un drap rouge. Lorsque les enfans du Sang Impérial en sont attaqués; non-seulement leur lit & leur chambre doivent être garnis de rouge; mais ceux qui approchent d'eux doivent être en habits de la même couleur.

Arts méchaniques.

Les Arts méchaniques sont fort cultivés dans toutes les Parties du Japon. Ils y sont venus de la Chine; mais si les Japonois n'ont presque rien inventé, ils sont capables de donner la dernière perfection à tout ce qui sort de leurs mains. Ils excellent dans la gravure, la dorure & la ciselure. Leur papier l'emporte beaucoup sur celui des Chinois, qui n'ont jamais égalé non plus la finesse & la propreté des étoffes de *Fatsisio* & de *Kamakura*. La porcelaine du Japon est célèbre par sa beauté. Les sabres y sont d'une trempe admirable. Le vernis des Japonois est au-dessus de tous les autres, & ne s'applique nulle part avec tant de propreté. Ils surpassent tous les Indiens dans la composition de leurs liqueurs & dans l'apprêt des viandes. Mais leur industrie & leur application éclatent particulièrement dans la culture des terres, dont ils ne laissent pas un seul pouce inutile.

Caractère des Japonois.

On n'a représenté jusqu'ici les Japonois que par les dehors & par des qualités acquises, qui ne peuvent servir à la connoissance de leur caractère. Kæmpfer déclare plus d'une fois qu'il les regarde comme une Nation spirituelle. Mais, suivant l'observation de leur nouvel Historien, c'est en donner une idée fort imparfaite. Ce Voyageur ne s'est pas étendu sur leur portrait, parcequ'il n'avoit pas vécu assez familièrement avec eux pour les connoître à fond. Peut-être a-t'il étudié les productions du Pays, avec plus de soin que les Missionnaires. Il se fait honneur d'avoir trouvé le secret de fouiller dans leurs Archives. Il a vû les Grands comme en spectacle, c'est-à-dire, environnés de tout leur faste. Il a traité avec des Officiers publics, avec des Facteurs & des Commis; mais il n'a pû pénétrer dans leur cœur, parceque cette étude suppose des ouvertures que les Japonois ne peuvent plus avoir pour les Etrangers. C'est donc aux anciens Missionnaires, à ceux qui ont mené long-tems une vie paisible au Japon, & qui ont appris à connoître les Habitans dans un commerce libre, qu'il faut se fier uniquement de la peinture de leur caractère. L'Historien que je cite a pris soin de recueillir, dans ces excellentes sources, de quoi former un paralèle des Japonois & des Chinois, dont je crois pouvoir détacher ici ce qui regarde les premiers. Des couleurs si fidèles serviront bien mieux, dit-il, à les faire connoître, que divers traits d'opposition, de leurs mœurs avec les nôtres, qu'on a ramassés avec affectation, & d'où l'on a cru pouvoir conclure qu'ils devoient être appellés nos *Antipodes moraux*. „ Prendre le blanc pour „ la couleur du deuil, & le noir pour celle qui marque la joye; monter à „ che-

Kæmpfer n'a pû le connoître parfaitement.

De quelle source on le tire.

„ cheval à droite, par la raison que dans une action si noble il ne faut point „ appuyer sur le pied gauche; se revêtir de ses habits de cérémonie dans la „ maison, & les quitter quand on en sort, &c. Ce sont de purs usa„ ges, qui n'ont aucun rapport à la manière de penser, & qui en ont „ encore moins aux sentimens du cœur, d'où résulte le véritable carac„ tère (*m*)".

Qualités communes au Japon.

L'honneur est le principe sur lequel roulent tous les mouvemens des Japonois. De-là naissent la plûpart de leurs vertus & de leurs défauts. Ils sont ouverts, droits, bons amis, fidèles jusqu'au prodige, officieux, généreux, prévenans, sans attachement pour les richesses; ce qui leur fait regarder le Commerce comme une profession vile: aussi n'y a-t'il point de Peuple policé, qui soit généralement plus pauvre, mais de cette pauvreté, que produit l'indépendance, que la vertu rend respectable, & qui éleva si fort les premiers Romains au-dessus des autres hommes. On ne trouve, chez le commun des Japonois, que le pur nécessaire; mais tout y est d'une propreté charmante; & leur visage respire un contentement parfait & un souverain mépris du superflu. Toutes les richesses de ce puissant Etat sont entre les mains des Princes & des Grands, qui sçavent s'en faire honneur. La magnificence ne va nulle part plus loin; & l'Histoire des plus opulentes Monarchies n'offre rien, en ce genre, qui soit au-dessus de ce qu'on voit au Japon. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que le Peuple n'en conçoit pas d'envie. S'il arrive même qu'un Seigneur, par quelque accident funeste, ou pour s'être attiré la disgrace du Prince, tombe dans l'indigence, il n'est ni moins fier, ni moins respecté que dans sa plus brillante fortune; & la misère ne le portera point à se mesallier. Le point d'honneur est également vif dans toutes les conditions. Un homme de la lie du Peuple s'offence de quelque terme un peu moins mesuré, de la part même d'un Seigneur, & se croit en droit de faire éclater son ressentiment; d'où il arrive que chacun est sur ses gardes, & que le respect est mutuel dans toutes les conditions. Il en est de même de la grandeur d'ame, de la force d'esprit, de la noblesse des sentimens, du zèle pour la Patrie, du mépris de la vie, & d'une certaine audace que tout Japonois porte marquée sur son visage, & qui l'excite à tout entreprendre (*n*).

Grandeur d'ame répandue dans toutes les conditions.

Les

(*m*) Histoire du Japon. Tome I. pag. 125 & suiv.

(*n*) L'Auteur en cite des exemples. Un Gentilhomme du Fingo avoit une femme d'une beauté rare. L'Empereur le sçut, & lui fit ôter la vie. Quelques jours après, il se fit amener sa veuve, & voulut l'obliger de demeurer au Palais. Elle parut sensible à cet honneur; mais elle demanda trente jours, pour pleurer son mari, & la permission de régaler ses parens. L'Empereur y consentit, & voulut être du festin. En sortant de table, la Dame s'approcha d'un balcon; & feignant de s'y appuyer, elle se précipita d'un fort haut étage où la fête s'étoit célébrée. — Un Seigneur devint éperdûment amoureux d'une fille, qu'il avoit enlevée à la veuve d'un Soldat. La mère, apprenant la fortune de sa fille, lui écrivit pour obtenir d'elle quelque secours dans sa misère. Cet écrit fut découvert entre les mains de la fille, par le Seigneur, qui voulut absolument le lire. Dans la nécessité de découvrir la honte de sa mère, elle prit le parti d'avaller le billet, mais avec tant de précipitation, qu'elle en fut étouffée. Un mouvement de jalousie porta le Seigneur à lui faire ouvrir le gosier. Il fut instruit, & dans sa douleur, il ne trouva point d'autre soulagement que de faire venir la mère, qu'il entretint dans l'abondance jusqu'à

Noble fermeté.

Les droits de l'amitié ne sont pas moins sacrés au Japon, que ceux de l'amour conjugal. Un Japonois ne connoît point de périls, lorsqu'il est question de défendre ou de servir son ami. Les tortures les plus cruelles ne forceront pas un Coupable de nommer ses Complices. Qu'un Inconnu même se jette entre les bras de quelqu'un & le prie de lui conserver la vie & l'honneur, celui dont on implore ainsi la protection y employe son sang & son bien, sans s'embarrasser des suites, ni de ce que sa femme & ses enfans peuvent devenir. Les querelleurs, les médisans, les grands parleurs, sont au Japon dans un souverain mépris; ils y passent pour gens sans courage, ou qui pensent peu. On n'y souffre point les jeux de hazard, parcequ'on les regarde comme un trafic sordide & contraire à l'honneur. Dans les hommages que le Japonois rend à ses Dieux, & dans le respect qu'il porte à ceux dont le caractère ou le rang exige de la soumission, il n'est pas aisé de juger lequel des trois grands motifs, de la religion, du naturel & de l'éducation, y a le plus de part. Il en faut excepter néanmoins la soumission pour ses Princes, dans laquelle il n'est retenu ordinairement que par la force & la crainte; mais on peut dire que c'est bien moins la faute des Sujets que celle des Souverains, qui prennent des airs trop fastueux pour un Peuple naturellement fier & porté à l'indépendance, quoique capable de fléchir par raison, & de s'en faire une de la nécessité.

Autres qualités du caractère Japonois.

Cependant la même Nation est remuante, vindicative à l'excès, pleine de défiance & d'ombrages. Malgré sa vie dure & sa *férocité naturelle*, elle porte fort loin la dissolution. Mais il est facile de ramener un Japonois de ses égaremens. Il est vertueux par sentiment.

Il est naturellement religieux & docile. Il aime la vérité, qui le condamne. Il convient des excès qu'on lui fait reconnoître. Il veut être instruit de ses obligations & de ses défauts; & l'on assure que tous les gens de qualité ont chez eux un Domestique de confiance, dont l'unique soin est de les avertir de leurs fautes. Enfin, la mauvaise-foi est en horreur au Japon, & le mensonge le plus leger y est puni de mort. Chacun y donne, à la Religion, tout ce qu'il croit devoir aux principes de celle dont il fait profession; il ne lui manque que de bien prendre son parti; personne n'y fait servir la Religion à ses intérêts; & dans ceux-mêmes, qui ne croyant pas aux Dieux du Pays, ne laissent pas de leur rendre un culte extérieur, c'est amour de l'ordre, c'est crainte de scandaliser le Peuple, auquel ils croyent ce frein nécessaire. On n'a pas d'exemple qu'un Japonois ait blasphémé ses Dieux. Rarement on l'entend se plaindre. Dans les plus grands revers ils conservent presque tous une fermeté qui tient du prodige. Un père condamne son fils à la mort sans changer de visage, & sans cesser néanmoins de paroître père. Les exemples en sont si communs, qu'ils ne s'attirent plus d'attention. Si quelqu'un sçait que son ennemi le cherche, il affecte d'aller seul dans tous les lieux où il peut le rencontrer.

qu'à sa mort. — Une servante, qui se crut deshonorée d'avoir donné quelque sujet de rire à ses dépens, se prit le sein, se le porta, dit l'Auteur, à la bouche, se l'arracha avec les dents, & mourut sur l'heure. *Histoire du Japon, Tome I. pag.* 130 & 131.

Il traite en public avec lui, il en parle bien, il lui rend service; mais il ne perd pas un moment de vûe la résolution de s'en vanger. Si l'occasion lui manque, la dette passe à son fils; & toutes ces précautions ne regardent que la sûreté de la vengeance, car elle s'exerce toûjours noblement. Jamais le Japonois n'est plus à craindre que lorsqu'il est tranquille & de sang froid.

Description du Japon.

Il s'estime infiniment, & son mépris est souverain pour les Etrangers; non-seulement par l'idée qu'il a de sa Nation, mais parcequ'il n'a besoin de personne & qu'il ne craint rien, pas même la mort, qu'il semble regarder avec une gayeté féroce, & qu'il se donne volontairement pour le plus leger sujet. Le peu de cas qu'il fait de sa propre vie le rend cruel à l'égard des autres, sans en excepter ses proches; dur & inhumain pour les foibles & les infirmes; leger & inconstant par caprice & par mépris. On l'a nommé, avec assez de raison, l'*Anglois de l'Asie*.

Commerce de la vie.

Le commerce de la vie est fort aisé au Japon. Les manières des Japonois, leur tour d'esprit, un certain air libre & naturel les rendent propres à la société, & les rapprochent beaucoup des Nations les plus polies de l'Europe. Kæmpfer attribue, à la conformité de mœurs & de caractère, les progrès surprenans que les Portugais firent d'abord dans cet Empire, pour l'avantage de leur Commerce. Il fait consister cette ressemblance dans beaucoup d'affabilité, & dans un mêlange agréable de gravité & d'enjoûment. D'ailleurs on voit, dans les Lettres des premiers Missionnaires du Japon, que la manière dont ils étoient reçus des Grands & des Petits n'avoit rien d'étranger ni de géné.

Bonté de naturel des Japonois.

Enfin, pour dernier trait, leur Historien joint la bonté du naturel à la noblesse & à l'élevation de leur cœur. Les Seigneurs, les Pères & les Maris ont droit de vie & de mort sur leurs Vassaux, leurs Femmes & leurs Enfans. Il n'en est pas tout-à-fait de même pour leurs Domestiques. A la vérité, comme les Maîtres répondent des fautes de ceux qui les servent, ils ont sur eux tant d'autorité, que s'ils les tuent dans un premier mouvement de colère, il leur suffit, pour être absous, de prouver la justice de leur emportement. Cependant c'est bien moins la crainte que l'amour, qui retient chacun dans le devoir. Les sentimens du cœur, dans ces Insulaires, sont tout à la fois si nobles & si tendres, que Saint François Xavier n'en parloit qu'avec admiration. „ Je ne sçaurois finir, dit-il dans une de ses „ Lettres, lorsque je parle des Japonois, qui sont véritablement les délices „ de mon cœur." Ses Successeurs ont tenu le même langage. Un de ces anciens Apôtres nous apprend, que les nouveaux Chrétiens étoient extrêmement sensibles aux moindres témoignages d'amitié; que les plus pauvres, après avoir travaillé pour eux tout un jour, étoient transportés de joye s'ils les voyoient contens; qu'au contraire ils étoient affligés des plus simples marques de froideur & d'indifférence; enfin, que de legers offices, rendus à des Particuliers, attiroient souvent, aux Missionnaires, des remercîmens de la part même des Magistrats Payens. On ajoûte qu'un si beau fond s'enrichit encore par l'excellence de la culture. Le soin des pères & des mères pour l'éducation de leurs enfans, & l'exactitude des Prêtres pour instruire les Peuples des principes de la Religion & de la Morale, ne peuvent

DESCRIPTION DU JAPON.

aller plus loin, & n'ont rien d'égal que l'amour, le respect & la soumission des enfans pour les Auteurs de la naissance, & que la vénération des Peuples pour les Ministres des Dieux. La Foi Chrétienne avoit perfectionné de si vertueux sentimens (o).

Agrémens de la société.

AVEC un caractère si aimable, il n'est pas surprenant que les Japonois soyent fort sensibles aux plaisirs de la société. Ils se donnent mutuellement à manger, avec une sorte de magnificence, qui ne préjudicie point à la sobriété. Ce qu'il y a d'incommode dans leurs Festins, c'est un cérémonial qui ne finit point; mais il s'exerce avec autant d'ordre que de propreté.

Bon ordre des Festins.

Dans un grand nombre de Domestiques, on n'entend pas une parole, & l'on ne remarque pas la moindre confusion. Les plats sont ornés de rubans de soye. On ne sert pas un oiseau qui n'ait le bec & les pattes dorées. Tout le reste est orné à proportion. La Fête est ordinairement accompagnée de Musique. En un mot, il ne manque rien à la satisfaction

(o) Le Père de Charlevoix rapporte un fait qu'il trouve, dit-il, dans un Mémoire de l'année 1604, & dont l'Auteur avoit été témoin oculaire. Une femme étoit restée veuve avec trois garçons, & ne subsistoit que de leur travail. Mais comme ils ne pouvoient gagner assez pour entretenir toute la famille, ils prirent une étrange résolution, dans la seule vûe de mettre leur mère à son aise. On avoit publié, depuis peu, que quiconque livreroit un Voleur à la Justice recevroit une somme assez considérable. Ils convinrent entr'eux qu'un des trois passeroit pour Voleur, & que les deux autres le meneroient au Juge. Ils tirèrent au sort, qui tomba sur le plus jeune. Ses frères le lient & le conduisent comme un Criminel. Le Magistrat l'interroge. Il répond qu'il a volé. On le jette en prison; & ceux qui l'ont livré touchent la somme promise. Leur cœur s'attendrissant alors sur le danger d'une si chère victime, ils trouvent le moyen d'entrer dans la prison, & ne se croyant vûs de personne, ils s'abandonnent à toute leur tendresse. Un Officier, que le hazard rendit témoin de leurs embrassemens & de leurs larmes, fut extrêmement surpris de ce spectacle. Il fait suivre les deux Délateurs, avec ordre d'éclaircir un fait si singulier. On lui rapporte que les deux jeunes gens étoient entrés dans une maison, & qu'on leur avoit entendu faire le récit de leur avanture à une femme, qui étoit leur mère; qu'à cette nouvelle elle avoit jetté des cris lamentables, & qu'elle avoit ordonné à ses enfans de reporter la somme qu'ils avoient reçue, en protestant qu'elle aimoit mieux mourir de faim que de prolonger ses jours aux dépens de ceux de son fils. Le Juge, informé, conçoit autant de pitié que d'admiration. Il fait venir son Prisonnier, il recommence les interrogations; & le trouvant ferme à se reconnoître coupable, il lui déclare enfin qu'il n'ignore rien. Après avoir tout éclairci, il l'embrasse tendrement, il se hâte d'aller faire son rapport au Cubosama, qui charmé d'une action si héroïque, voulut voir les trois frères, les combla de caresses, assigna au plus jeune quinze cens écus de rente, & cinq cens à chacun des deux autres. *Histoire du Japon, Tome I. pag.* 143.

Le point d'honneur ne porte pas ce Peuple à des actions moins extraordinaires. Kæmpfer raconte que deux Gentilshommes s'étant rencontrés sur un escalier du Palais Impérial, leurs épées se frottèrent l'une contre l'autre. Celui qui descendoit s'offença de cet accident. L'autre s'excusa, en protestant que c'étoit l'effet du hazard. Il ajouta que le malheur après tout n'étoit pas grand; que ce n'étoit que deux épées qui s'étoient touchées, & que l'une valoit bien l'autre. Je vais vous faire voir, reprit le premier, la différence qu'il y a de l'une à l'autre; & sur le champ, il tire son poignard & s'en ouvre le ventre. Le second, sans réplique, monte en diligence pour servir sur la table de l'Empereur, un plat qu'il tenoit en main, revient ensuite; & trouvant son Adversaire, qui expiroit, il lui dit qu'il l'auroit prévenu, s'il n'eût pas été occupé du service du Prince, mais qu'il le suivroit de près, pour lui faire voir que son épée valoit bien la sienne. Aussitôt, il se fendit le ventre, & tomba mort. Le Père de Charlevoix n'ose décider s'il y a plus de fureur dans cette action, que dans celle de deux Européens, qui se coupent la gorge en duel. *Ubi sup.* pag. 146.

Nota. Cette histoire se trouve rapportée dans la Relation de Caron, publiée par Thevenot. R. d. E.

tisfaction des yeux & des oreilles ; mais on a dû remarquer, dans le Journal de Kæmpfer, qu'il n'y a point d'excès à craindre du côté de la bonne chère.

Description du Japon.

Le caractère des Japonois a contribué aux progrès du Christianisme dans leurs Isles.

L'HISTORIEN, dont j'emprunte la plûpart de ces traits, ajoûte, avec complaisance, que ce qui relève, dans les Japonois, l'éclat d'un si grand nombre de qualités distinguées, c'est un sentiment de Religion qui naît avec eux, & dont la vivacité surpasse l'opinion qu'on peut s'en former. On a dû long-tems, à cette heureuse disposition, les merveilleux progrès du Christianisme dans leurs Isles. Elle y a fait autant de Saints que de Chrétiens. Leur grandeur d'ame & le mépris qu'ils font de la vie, avoient fait prendre, à leur zèle pour la Foi, un caractère héroïque, dont les traits ne s'effaceront jamais dans les Fastes de l'Eglise. En effet, ces deux qualités les éleveront toûjours au-dessus de toutes les autres Nations de l'Asie. Leurs Histoires sont remplies d'événemens qui nous retracent les plus grandes actions des Romains. Ils ont eu leurs Décius, leurs Scevolas, & leurs Coclés (*p*). Des hommes qui portent si loin le mépris de la vie, sont capables de tout oser; & de-là vient aussi l'acharnement qui paroît dans toutes leurs Guerres. Cependant on n'en doit pas conclure, avec plusieurs de nos Ecrivains, que leur Empire est aussi agité que la Mer qui l'environne. Il est vrai, suivant la remarque de leur Historien, qu'à juger de leurs dispositions par ce qui s'y est passé depuis la fin du seizième siècle jusques vers le milieu du suivant, on pourroit croire que, si leur genie belliqueux les a toûjours garantis d'une Domination étrangère (*q*), les défauts de leur Gouvernement exposent l'Etat à de continuelles révolutions. Mais vouloir inférer, de ce qui est arrivé sous deux ou trois règnes, que le Japon est mal gouverné, ce seroit prétendre, comme s'exprime le même Historien, qu'un homme n'est pas d'une bonne constitution, parcequ'il a essuyé une longue & fâcheuse maladie. Mais, quand il y auroit quelque défaut dans la forme de leur Gouvernement, il ne sçauroit être reproché à ceux qui s'y trouvent assujettis; & les desordres qu'il a causés ne tombent point sur une Nation, dont une des principales vertus est la soumission & la fidélité pour ses Maîtres.

Il ne nuit point à leur repos, non plus que leur Gouvernement.

(*p*) On a vû, dans le Journal de Kæmpfer, qu'à Fiogo, petite Ville de la Province de Setz, un Japonois se fit enterrer sous les fondemens d'un Ouvrage public, qui avoit été renversé plusieurs fois par des orages, pour appaiser les Dieux, à la colère desquels on attribuoit les obstacles. Quelques Auteurs en comptent trente, qui se dévouèrent dans cette occasion.

(*q*) Les Annales du Japon racontent deux tentatives des Tartares sur cet Empire; & Marco Polo, qui étoit alors à la Cour de la Chine, en parle aussi dans sa Relation. Elles n'eurent aucun succès. Les Japonois seroient plus capables de faire des Conquêtes, s'ils n'étoient persuadés qu'elles seroient nuisibles à leur repos.



§ VI.

Description du Japon.

§. VI.

Villes, Bourgs, Villages, Châteaux, Jardins, Chemins, Voitures & Bâteaux du Japon.

Idée générale des Villes.

LA plûpart des Villes du Japon sont bien bâties & fort peuplées. On en compte, suivant Kæmpfer, jusqu'à treize mille, dont il eut l'occasion de voir trente-trois dans son Voyage à la Cour. Les rues en sont généralement régulières. Elles s'étendent en droite ligne & se coupent à angles droits. Chaque Ville n'a que deux portes, qui ne sont pas plus remarquables par leur beauté, que celles qui sont au bout de chaque rue, & qu'on ferme régulièrement toutes les nuits, mais aux deux côtés desquelles on élève, quelquefois, pour l'ornement, des pans de muraille, qui ne s'étendent pas bien loin. Dans les grandes Villes, & dans celles qui sont la résidence de quelque Prince, ces deux portes sont plus ornées, mieux entretenues, & soigneusement gardées. Le reste est ordinairement tout ouvert, ou quelquefois ceint d'une haye ou d'un fossé. Les Villes frontières du Domaine Impérial ne sont guères mieux fortifiées que les autres; mais dans les passages étroits qui y conduisent, & qu'il est difficile d'éviter, elles sont défendues par de bonnes portes, avec une Garde nombreuse, qui n'y laisse entrer personne sans examen (*a*).

Place & Poteaux qui servent à la publication des Ordres.

TOUTES les Villes ont une Place fermée de grilles, qui se nomme *Fudanoisiusi*, d'où l'on annonce, au Peuple, la *Volonté suprême*, comme les Japonois s'expriment, c'est-à-dire, les Edits & les Ordres particuliers de l'Empereur. C'est le Seigneur, ou le Gouverneur de la Province, qui les fait publier en son propre nom; & pour l'instruction des Passans, ils sont écrits en gros caractères, sur une planche quarrée, longue d'un pied ou deux, attachée au-dessus d'un Poteau, qui a pour le moins deux toises de hauteur. Les principales de ces planches contiennent l'Edit qui regarde le Christianisme: mais, comme les Seigneurs y placent aussi leurs propres Ordres, le nombre en est quelquefois si grand, qu'il est presqu'impossible de les voir, & de les lire tous. On place quelquefois, sur le Poteau, des pièces de monnoye, qui doivent être la récompense de ceux qui donneront des lumières sur ce qu'on veut découvrir. On trouve de ces Poteaux, jusques dans les Villages & sur les grandes Routes.

Description des maisons Japonoises.

LES maisons des Particuliers, dans les Villes, ne doivent point avoir plus de six toises de hauteur; & rarement sont-elles si hautes, à moins qu'on n'en veuille faire des magasins. Les Palais même des Empereurs n'ont qu'un étage, quoiqu'on en voye quelquefois deux, aux maisons particulières. C'est la crainte des tremblemens de terre, assez fréquens au Japon, qui assujettit les Habitans à cette méthode. Mais, si ces Edifices ne peuvent être comparés aux nôtres, pour la solidité, ni pour l'élevation, ils ne leur cèdent rien pour la commodité ni pour l'agrément. Presque

(*a*) Kæmpfer, Tom. II. pag. 220, 221.

que toutes les maiſons du Japon ſont bâties de bois. Le premier plan, ou le rez-de-chauſſée, eſt élevé de quatre ou cinq pieds, pour le garantir de l'humidité. Il ne paroît pas que l'uſage des caves y ſoit connu. Kæmpfer a déja fait remarquer que, pour précaution contre le feu, chaque maiſon doit avoir un endroit ſéparé, & fermé d'un mur de maçonnerie, où l'on renferme ce qu'on a de plus précieux. Les autres murailles ſont de planches, & couvertes de groſſes nattes, qui ſont jointes avec beaucoup d'art. DESCRIPTION DU JAPON.

Les maiſons des perſonnes de diſtinction ſont diviſées en deux appartemens; l'un pour les femmes, qui ne ſe montre que rarement; l'autre ouvert, pour les uſages communs de la vie & de la ſociété. La plus belle porcelaine, ces cabinets, ces coffres ſi renommés, ne ſervent point dans les ſalles où tout le monde eſt reçu. On les tient dans des lieux plus ſûrs; & le reſte de la maiſon eſt orné de porcelaines communes, de pots pleins de thé, de peintures, d'armes & d'armoiries. Le plancher eſt couvert de nattes doubles & bien rembourrées, dont les bordures ſont des franges & des broderies. Chaque natte, ſuivant la Loi, doit avoir une toiſe de longueur, ſur une demie de largeur. La grandeur d'une chambre, comme on l'a déja fait obſerver, ſe meſure par le nombre des nattes.

Les deux appartemens, qui diviſent le corps de la maiſon, ſont compoſés de pluſieurs chambres, ſéparées, comme on l'a vû dans le Palais même de l'Empereur, par de ſimples cloiſons, ou plutôt par des eſpèces de paravents, qu'on peut avancer ou reculer, pour élargir les chambres, ou les rétrécir, ſuivant le beſoin. Dans les maiſons les plus magnifiques, les cloiſons & les portes des chambres ſont couvertes de papier; mais il eſt orné de fleurs d'or ou d'argent, quelquefois de peintures, dont le platfond eſt toûjours embelli. Il n'y a pas un coin qui n'offre quelque choſe de riant. A la vérité, tous ces agrémens coûtent peu; & l'on n'y employe que des matériaux communs. Cependant on obſerve qu'ils contribuent, autant que la poſition des appartemens, à rendre les maiſons fort ſaines. Premiérement, tout eſt de ſapin & de cédre. En ſecond lieu, les fenêtres ſont tellement ouvertes, qu'en faiſant changer de place aux cloiſons, on donne à l'air un paſſage libre. Le toît, qu'on couvre de planches ou de bardeaux, eſt ſoûtenu par de groſſes poutres; & ſi la maiſon a deux étages, le ſecond eſt toûjours bâti plus ſolidement que le premier. L'expérience a fait connoître qu'un Edifice en réſiſte mieux aux tremblemens de terre. Les dehors n'ont rien d'agréable pour la conſtruction; mais les planches, qui forment les murailles, ſont enduites d'une terre graſſe & de pluſieurs couches de vernis. Les toits mêmes en ſont couverts. Ce vernis eſt relevé de dorures & de peintures. Les fenêtres ſont chargées de pots de fleurs; & l'on y ſupplée par des fleurs artificielles, lorſque la Nature en refuſe d'autres. Dans l'intérieur, le vernis n'eſt pas plus épargné. Les portes, les poteaux, une galerie, qui règne ordinairement ſur le derrière de chaque maiſon, & d'où l'on deſcend dans le jardin, en ſont revêtues; & ſi le bois eſt ſi beau qu'on n'en veuille pas cacher les veines & les nuances, on ſe contente d'une couche legère & d'un vernis tranſparent. On ne trouve, dans les chambres, ni bancs, ni chaiſes. L'uſage, au Japon, comme dans tout le

Appartemens & meubles.

Ornemens extérieurs.

DESCRIPTION DU JAPON.

le reste de l'Asie, est de s'asseoir à terre; &, pour menager les nattes, on quitte, en entrant dans la maison, les sandales, qui sont la chaussure du Pays. Ces mêmes nattes servent de lit pour le sommeil, avec une machine de bois qui tient lieu d'oreiller. Mais les personnes aisées y étendent un riche tapis. L'oreiller est un petit coffre, de forme à-peu-près cubique, composé de six petits ais, joints fort proprement & vernissés. La plûpart des autres ustenciles sont d'un bois mince, revêtu d'un vernis épais, dont la couleur est un rouge foncé. Les fenêtres sont de papier, avec des volets de bois en dedans & en dehors; mais on ne les ferme que la nuit, & jamais ils ne paroissent pendant le jour. Leur unique usage est de fermer la maison, du côté de la cour & de la galerie.

Ornemens des salles de compagnie.

La salle, où l'on reçoit compagnie, a toûjours une grande armoire vis-à-vis la porte; & c'est contre cette armoire, qu'on place les personnes dont on reçoit la visite. A côté est un buffet, sur lequel on met quelques Livres qui traitent de Religion. La porte est accompagnée d'un balcon, par lequel, sans se lever du lieu où l'on est assis, la vûe donne sur la campagne, ou sur la rue, ou sur le jardin. Comme les cheminées ne sont pas en usage au Japon, on ménage, sous le plancher des plus grandes chambres, un trou quarré & muré, qu'on remplit de charbons allumés, ou de cendre chaude, & qui donne une chaleur suffisante. Quelquefois on met, sur ce foyer, une table basse, qu'on couvre d'un tapis, sur lequel on se tient assis dans le grand froid. Si la chambre n'a point de foyer, on y supplée par des pots de cuivre & de terre, qui produisent le même effet. Au-lieu de pincettes, on se sert de barres de fer pour attiser le feu, avec autant d'adresse qu'on use de deux petits bâtons pour manger.

Meubles d'amusement.

Dans les maisons des Grands, ou des personnes fort riches, & dans les grandes hôtelleries, on trouve quantité de choses curieuses, qui servent d'amusement. C'est premiérement un grand papier, bordé d'un cadre de broderie fort riche, qui contient la figure d'une Divinité, ou de quelque personne renommée par sa vertu. Le pinceau en paroît grossier; mais les traits en sont hardis, & si fidèles, qu'on est frappé de la ressemblance. Quelquefois, au lieu d'un Portrait, on se contente de tracer, sur le papier, une Sentence Morale de quelque fameux Philosophe, ou d'un Poëte célèbre. On voit, d'un autre côté, des peintures qui représentent de vieux Chinois en grotesque, des arbres, des paysages. On voit des pots de fleurs, qu'on a soin de changer, suivant la saison, & d'entrelasser de branches, avec un art & un goût surprenant; des cassolettes de cuivre, jettées en moule, dans la forme d'une grue, d'un lion, ou de quelque autre animal, & toûjours d'un travail exquis; des pièces d'un bois rare, dont les veines & les couleurs se font admirer par leur disposition, soit qu'elles soyent l'ouvrage de la Nature ou de l'Art; des toilettes de rezeau, ou des étoffes à ramage, parfaitement travaillées, semblables à celles dont on orne les balcons, les fenêtres, le haut des portes & les paravents; enfin de la vaisselle, des porcelaines, & d'autres ustenciles, rangés en fort bel ordre.

Jardins Japonois, & leurs singularités.

Mais ce qu'on trouve de plus curieux dans les grandes maisons, c'est le jardin, avec ses ornemens. Tous les Voyageurs conviennent qu'on ne se lasse point d'en admirer la magnificence & le goût. Il occupe tout l'espace,

ee, qui est derrière la maison. Il est ordinairement quarré & muré, en manière de citerne; ce qui fait juger que le terrain est creusé à quelque profondeur. On y descend par une galerie, qui avance derrière la maison, & qui est terminée par des bains; car les Japonois ont l'usage de se baigner & de se faire suer tous les jours au soir. DESCRIPTION DU JAPON.

UNE partie du jardin est pavée de pierres rondes, de diverses couleurs, qu'on prend au fond des Rivières, & sur le bord de la Mer. Le reste est couvert de gravier, qui se nettoye soigneusement. Dans toutes les autres parties, il règne une apparence de desordre, qui est d'un agrément infini. Les plus grandes pierres occupent le milieu, & forment une allée, dans laquelle on peut se promener. Des plantes, qui portent des fleurs, entre lesquelles il y en a toûjours quelqu'une de rare, sont disposées d'espace en espace, & forment la plus agréable variété. A l'un des coin du quarré, un petit rocher, parfaitement imité de la Nature, orné de figures d'oiseaux, ou d'insectes d'airain, offre une cascade, formée par un petit ruisseau, qui se précipite avec un doux murmure. Il est accompagné d'un petit bois, planté à la main, & composé d'arbres qui peuvent croître fort près les uns des autres. Enfin, l'on trouve, dans un autre endroit, un petit vivier, environné d'arbres & rempli de poisson. Si le terrain ne permet pas d'y faire un jardin de cette forme, on y supplée par des arbres à fruits, tels que des pruniers, des cerisiers, ou des abricotiers. Kæmpfer ajoûte qu'on a soin de les greffer, non pour en rendre le fruit meilleur, mais pour y faire croître les fleurs avec plus d'abondance. Ces arbres sont d'autant plus estimés, qu'ils sont plus vieux, plus tortus & plus difformes. On en laisse quelquefois croître assez les branches, pour les faire entrer dans les chambres: mais l'usage ordinaire est de les ébrancher, pour leur faire porter des fleurs plus larges & en plus grand nombre. Elles sont en effet d'une grandeur singulière, souvent doubles, & d'un très-bel incarnat. Dans les petites maisons, qui ne peuvent pas même avoir de ces arbres, on pratique une ouverture, où l'on entretient, dans une cuve pleine d'eau, des poissons qui ont la queue dorée ou argentée. On y ajoûte quelques pots à fleurs, ou certains arbres nains, qui croissent aisément dans le plus mauvais terrain, pourvû que la racine soit toûjours dans l'eau. Le peuple même en plante souvent de cette espèce, devant les portes des maisons.

Maisons des Bourgs & des Villages.

LES Bourgs & les Villages, dont Kæmpfer fait monter le nombre jusqu'à neuf cens mille huit cens cinquante-huit, & qui sont ordinairement situés le long des grands chemins, paroissent fort peuplés, sur-tout dans la grande Isle de Nipon. La plûpart ne consistent que dans une double rangée de maisons, mais si longue que, d'un Village à l'autre, il n'y a presque point de séparation. Ainsi toutes les routes un peu fréquentées n'offrent, des deux côtés, qu'une suite continuelle de maisons. Celles des simples Paysans méritent peu de remarque. Elles sont composées de quatre murailles basses, couvertes d'un toît de chaume ou de bardeaux. Sur le derrière, le plancher est un peu plus élevé, parceque c'est la partie du foyer. Tout le reste est couvert de nattes assez propres. Derrière la porte de la rue, qui est toûjours ouverte, on voit pendre une rangée de grosses cordes,

 qui

DESCRIPTION DU JAPON.

qui forment une espèce de jalousie, au travers de laquelle on peut voir sans être vû. Les apparences ne font pas juger avantageusement de la richesse de ces maisons; mais, avec quelques provisions de riz, de racines & de légumes, tous les Habitans subsistent, se portent bien & vivent contens. On ne cesse pas d'admirer, au Japon, le nombre de Boutiques, qui se trouvent dans toutes les Villes, & jusques dans les moindres Villages; & l'on a peine à comprendre, comment un Pays séparé du reste du Monde, & qui n'a qu'un fort petit Commerce au-dehors, en peut faire un si grand dans son propre sein.

Commerce surprenant dans l'intérieur du Japon.

On a fait observer que hors des Villes & des Villages, & toûjours à l'Occident, il y a des places destinées à l'exécution des Criminels. Il est aisé de les reconnoître, aux poteaux & aux instrumens qu'on y laisse, pour inspirer de la terreur aux Passans.

Châteaux des Princes & des Seigneurs Japonois.

Les Châteaux des Princes sont ordinairement situés, ou sur les bords des grandes Rivières, ou dans quelque endroit élevé; & la plûpart occupent un fort grand terrain, avec trois enceintes, dont chacune a son fossé, une muraille de pierre ou de terre, & une porte fortifiée. Le centre, qui sert de logement au Maître, est relevé par une tour blanche & quarrée, à trois étages, dont le toît forme une sorte de couronne ou de guirlande. Les Gentilshommes, les Intendans, les Sécretaires & les autres Officiers, sont logés dans la seconde enceinte; les Soldats & les Valets, dans la première. Tous les espaces vuides sont cultivés, & l'on y sème du riz. La totalité des Edifices, qui sont relevés par une profusion de peintures & de vernis, les murailles, qui sont blanchies, les bastions, les portes, au-dessus desquelles il y a toûjours quelque petit Bâtiment, & la tour du centre, forment, de loin, une assez belle perspective. Le dehors offre ordinairement une place, où se fait la revûe des Troupes. Kæmpfer observe que, pour un Pays, où le canon n'est presque pas en usage, les Fortifications de ces Châteaux sont assez bonnes. Quoique les Seigneurs soyent obligés de les entretenir soigneusement, ils ont besoin d'une permission expresse de l'Empereur, pour faire relever les parties qui tombent par quelque accident. Elle s'accorde très-rarement, parce qu'aujourd'hui la Politique des Monarques Japonois ne souffre plus qu'on bâtisse de nouveaux Châteaux. Du tems de Kæmpfer, le nombre en étoit déja réduit à cent quarante-six, dans toute l'étendue de l'Empire; la plûpart à la porte des grandes Villes.

On a vû, dans le Journal du même Voyageur, la Description du Château Impérial de Jedo.

Grands chemins, & leurs commodités.

Ses observations, sur les grands chemins, dans son premier Voyage à la Cour, ont déja dû faire prendre une haute idée de cette partie de la Police du Japon. Il a fait remarquer que non-seulement les Provinces, mais les Districts particuliers sont séparés par de belles routes, dont la plûpart ont tant de largeur, que les plus grands trains des Princes & des Seigneurs peuvent s'y croiser sans desordre; que, dans les Isles fréquentées, les distances sont marquées régulièrement, & que toutes ces marques commencent à se compter depuis le grand Pont de Jedo, qui se nomme par excellence *Niponbas*, ou le *Pont du Japon*; qu'à l'extrêmité de chaque Province & de cha-

chaque District, on apprend, par des inscriptions en gros caractères, quel est le Canton, quelles sont les Terres où l'on se trouve, & de combien de miles, la Ville, ou le Château le plus proche en est éloigné. Les moindres chemins sont bordés de sapins ou d'autres arbres, & rafraîchis par des fontaines. On y a creusé des fossés & des canaux, pour en faire écouler les eaux dans les terres basses. On y a construit des digues, pour arrêter celles qui, tombant des lieux élevés, y pourroient causer des inondations. Il n'y a que les neiges, auxquelles on n'a pas trouvé le moyen de remédier, & dont l'abondance est d'une extrême incommodité pendant l'Hyver. Au reste, ce sont les Villages les plus voisins, qui sont chargés de ces travaux publics. Les chemins sont nettoyés tous les jours; & lorsqu'une personne de haute distinction doit y passer, des Officiers, qui n'ont pas d'autres fonctions, marchent devant, pour y faire règner l'ordre. De distance en distance, on trouve des monceaux de sable, pour applanir & sécher les endroits qui sont rompus par les pluyes. Les Seigneurs & les Gouverneurs des Provinces sont sûrs de rencontrer des cabinets de verdure, dressés pour eux, de trois en trois lieues, avec toutes les commodités qui peuvent diminuer la fatigue du Voyage. On ne doit pas s'imaginer que ce travail soit d'une grande dépense pour les Paysans; au contraire, tout ce qui peut salir les chemins, tourne à leur utilité: les branches des arbres leur tiennent lieu de bois de chauffage, qui est très-rare dans quelques Provinces; les fruits, qui ne se mangent point, & toutes les autres immondices, servent à engraisser leurs terres. Aussi s'empressent-ils d'eux-mêmes à les venir enlever. On a formé des chemins, dans les montagnes les plus escarpées; on a bâti des ponts, sur toutes les Rivières qui peuvent en recevoir; & Kæmpfer en décrit un de quarante arches, & de quatre cens pas de longueur. La plûpart sont de bois de cèdre, quelques-uns de pierres; & presque tous sont ornés de belles balustrades, sur lesquelles on voit règner, de chaque côté, une rangée de grosses boules de cuivre.

DESCRIPTION DU JAPON.

Habits de Voyage.

Dans leurs Voyages, les Japonois ont l'usage d'une sorte de haut-de-chausses, extrêmement larges jusqu'aux genoux, d'où elles vont toujours en retrécissant jusqu'à la cheville du pied, & fendues des deux côtés pour recevoir les deux bords de la robbe, qui rendroient autrement la marche fort incommode. Les uns portent aussi une espèce de juste-au-corps, ou de manteau court; & d'autres, au lieu de faire descendre les haut-de-chausses assez bas pour couvrir la jambe, y suppléent par de larges rubans, dont ils se couvrent, depuis les genoux jusqu'aux pieds. Les Domestiques & les Porte-faix se troussent entiérement jusqu'à la ceinture, sans aucun égard pour la pudeur. Quoiqu'on ne sorte jamais, au Japon, sans un éventail à la main, celui qu'on porte en Voyage est remarquable par les noms des routes & des hôtelleries, qui s'y trouvent marquées. On se munit aussi de petits livres, qui se vendent sur la route, & qui contiennent le prix des vivres (*b*).

Chevaux, selles, & voitures.

Kæmpfer prend plaisir à représenter la manière, dont les Japonois font

(*b*) Il n'est pas permis aux Hollandois du Japon, d'acheter de ces livres. *Ibid.* pag. 300.

DESCRIPTION DU JAPON.

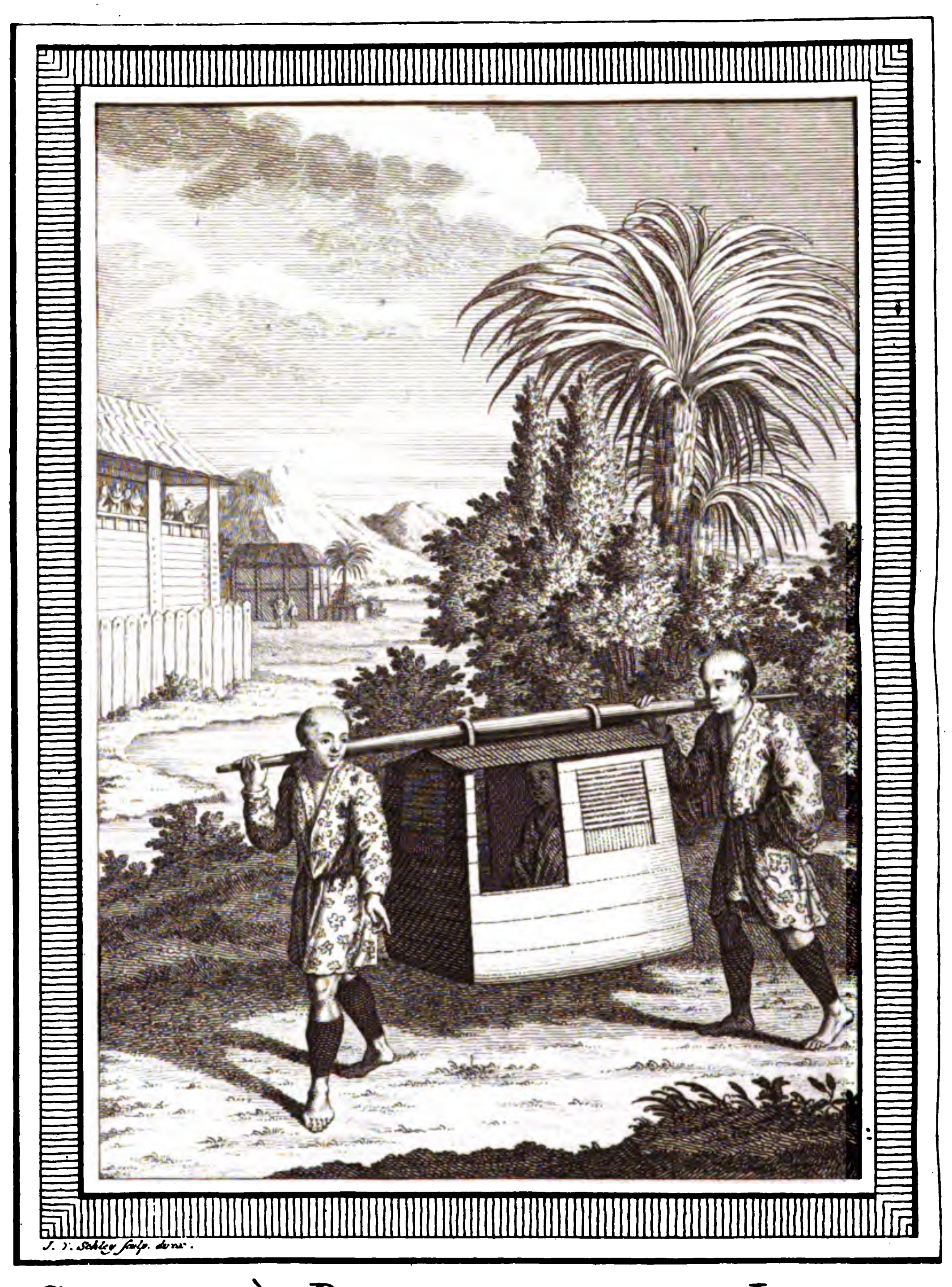
font à cheval. La selle est de bois, toute simple & toute unie, assez semblable, dit-il, aux bâts des chevaux de poste de Suede; mais, pour ne pas blesser le cheval, elle est posée sur un petit coussin qu'on lui met sur le dos, avec une housse sur la croupe, qui offre les armes ou la marque du Cavalier. Une pièce de drap assez grossier pend des deux côtés; & si le tems est mauvais, on en attache les deux bouts sous le ventre de l'animal, pour le garantir de la crotte. Sa tête est couverte d'un rezeau, dont les fils sont déliés, mais capables de la défendre de la piquûre des mouches, qui sont fort incommodes au Japon. On lui met des sonnettes au cou, au poitrail, & dans plusieurs autres endroits. On passe, par-dessus la selle, deux courroyes, qui, pendant à droite & à gauche, soûtiennent deux porte-manteaux en équilibre; & pour les affermir parfaitement, on met, par-dessus, une petite boete fort mince, qui pose sur la croupe, & qui est arrêtée à la selle avec des sangles. Cette boete, qu'on peut ouvrir sans la détacher, contient diverses choses qui peuvent servir aux besoins du Cavalier. Dans l'espace, qui demeure vuide entre les deux porte-manteaux, on place un coussin, ou quelque chose de mou; & c'est-là que le Cavalier est assis, les jambes croisées, comme s'il étoit à terre sur sa natte; ou pendantes, s'il aime mieux cette situation. Il doit être fort attentif à se tenir assis sur le milieu; sans quoi il feroit menacé de tomber, ou de faire tomber le cheval même, qui n'est pas fort à l'aise sous un harnois de cette forme. Dans les chemins difficiles, un Valet tient la main sur la boete, qui sert à fixer le reste de l'équipage. Un Japonois, monté comme on le décrit, avec un large chapeau de paille, & un manteau de papier vernissé qui couvre l'homme & le cheval, pour les garantir de l'ardeur du Soleil & des autres injures de l'air, fait une figure des plus grotesques. Le Cavalier ne touche point à la bride de son cheval. C'est un Valet qui la tient, & qui marche au côté droit, près de la tête. Dans les visites, que les gens de qualité se rendent mutuellement, ils tiennent la bride eux-mêmes; mais le cheval n'en est pas moins conduit par un ou deux Valets, qui le tiennent par le mord. Les étrivières étant fort courtes, un large cuir pend des deux côtés de la selle, à la manière des Tartares. Les étriers sont de fer, ou d'un métal qui se nomme *Sowaas*. Ils sont épais & pesans, assez semblables dans leur forme à la plante des pieds; ouverts d'un côté, pour donner de la facilité à s'en débarrasser; ordinairement fort bien travaillés, & garnis d'argent. Les rênes sont de soye, attachées au mord (c). On a déja remarqué que les Japonois ne montent point à cheval par le côté, mais par le poitrail à droite; ce qui est fort incommode pour ceux qui n'ont pas beaucoup d'agilité.

Portrait d'un Japonois à cheval.

Norimons & Cangos.

Les Voitures du Japon sont une manière de voyager plus magnifiquement, mais avec plus de dépense. On s'en sert aussi dans les Villes. Ce sont des espèces de litières, qui sont portées par des Domestiques, ou par des Porteurs de profession. On en distingue deux sortes; celles des personnes de qualité s'appellent *Norimons*, & les autres *Cangos* (d). Rien n'est

(c) Pag. 302 & précédentes.
(d) *Norimon* signifie *Chaise*; & *Cangos*, *Hotte* ou *Panier*.



CHAISE À PORTEURS DU JAPON.

JAPANSCHE DRAAG-ZETEL.

n'est plus somptueux & plus éclatant que les beaux Norimons, sur-tout ceux dont on se sert dans les Villes, pour les visites ou pour les cérémonies. Leur forme n'est pas fort différente de celle des Cangos. Quelques-uns même n'en sont distingués, que par les bâtons qui servent à les porter. Ceux des Cangos sont simples, massifs, d'une seule pièce, & plus petits. Ceux des Norimons sont plus grands, bien ornés, creux, composés de quatre petits ais d'un bois mince, proprement joints, courbés en arc & fort legers. Leur grosseur & leur longueur sont réglées par les Ordonnances Impériales, & proportionnées à la qualité du Maître; mais on a plus d'indulgence pour les Dames. Le dedans du Norimon est un quarré long, assez grand pour s'y tenir couché, fermé de bambous proprement entrelassés, vernissé, & quelquefois orné des plus belles peintures. Cette voiture n'a que deux fenêtres collatérales. Lorsqu'il pleut, on la couvre de papier vernissé, qui est à l'épreuve de la pluye, & de la même fabrique que le manteau des Cavaliers. On distingue encore la qualité de celui qui se fait porter dans un Norimon, par le nombre des Porteurs, & par la manière dont ils prennent leurs bâtons. Si c'est un Prince du Sang, ou le Seigneur d'une Province, ils tiennent le bâton sur la paume de la main. Pour les personnes d'un rang inférieur, ils le portent sur leurs épaules. Ils ont tous la livrée de leur Maître; dans les Voyages, ils sont en assez grand nombre pour se relever tour-à-tour. Il y a des Cangos que les personnes même de qualité préfèrent aux Norimons pour les Voyages, & qu'on est forcé d'employer pour passer les montagnes. Ils sont petits; & l'on n'y est pas fort à l'aise, parcequ'on est obligé de s'y tenir courbé & d'y croiser les jambes. Kæmpfer les compare à des paniers, comme leur nom le signifie. Le couvert en est plat, & le fond concave. Les plus petits ont trois Porteurs, dans les chemins difficiles. On passe, avec ces voitures, par des lieux qu'on ne traverseroit point à cheval.

Leurs différences.

Pour voyager sur les Rivières, ou pour suivre les Côtes de la Mer, les Japonois ont des Barques, qui ressemblent beaucoup aux *Strubes* de Russie, avec lesquelles on remonte le Volga, depuis Moscou jusqu'à Casan. Les voiles en sont moitié noires & moitié blanches. Mais certaines Rivières, qui ont peu de profondeur & beaucoup de rapidité, ne se traversent qu'avec une sorte de Bac, dont le fond est plat, & si pliant, qu'il céde au sable, sur lequel il glisse doucement. En général, tous les Navires & les Bateaux du Japon sont de sapin ou de cédre; mais leur construction & leur forme sont proportionnées à leur usage. Les Barques de plaisir ont aussi la figure qui leur convient. La plûpart ne vont qu'à la rame; mais ils ont tous, deux ponts; le premier, fort bas & fort plat; le second, divisé en plusieurs chambres, à l'aide des paravents, avec des fenêtres, & toutes sortes d'ornemens & de commodités.

Maniere de voyager sur les Rivières.

Les plus grands Bâtimens du Japon sont des Navires Marchands, qui ne s'éloignent jamais beaucoup de l'Empire, mais qui servent à transporter d'une Isle, ou d'une Province à l'autre, des passans ou des marchandises. Cette courte navigation a beaucoup d'agrémens. Quoique la plûpart des petites Isles, qu'on rencontre à chaque instant sur ces routes, particulièrement celles qui sont en si grand nombre entre Nipon & Xicoco, soyent mon-

Navires & Barques du Japon.

DESCRIPTION DU JAPON.

montagneuses, incultes & stériles, on ne va jamais bien loin sans en rencontrer quelqu'une, où l'on est sûr de trouver un Havre commode; de l'eau douce, quelques terres assez bonnes, & par conséquent un certain nombre d'Habitans. D'ailleurs, elles ne manquent point de bois, & la seule vûe de leurs Côtes forme une promenade agréable. Cependant Kæmpfer observe, qu'avec des Bâtimens si fragiles, & dans une Mer si redoutable, il faut être bien sûr du tems pour oser mettre à la voile: mais, depuis près d'un siècle, les Loix de l'Empire ne permettent point d'en construire de plus forts; quoique les marchandises n'y soyent pas même à couvert de l'eau du Ciel, ni de celle des vagues. C'est une précaution des Empereurs, pour ôter à leurs Sujets jusqu'à la tentation d'entreprendre de longs Voyages. La poupe est toute ouverte, & la fabrique si legère, qu'au moindre vent la prudence oblige de chercher un abri, ou, du moins, de jetter l'ancre & d'amener les voiles. En un mot, suivant la remarque de l'Historien du Japon, les Sauvages de la Floride & du Canada donnent moins au hazard, dans leurs Canots d'écorce & dans leurs moindres Pyrogues, que les Japonois dans leurs plus grands Vaisseaux.

La longueur ordinaire de ces Bâtimens est de quatorze toises, sur quatre de largeur. Depuis le milieu jusqu'à l'éperon, ils vont en pointe, & les deux bouts de la quille s'élèvent considérablement sur l'eau. Le corps n'est pas convexe, comme celui des Navires Européens; mais la partie, qui est dans l'eau, s'étend presque en droite ligne. La poupe, qui est large & plate, a dans le milieu une ouverture qui va jusqu'au fond de cale, & qui laisse voir presque tout le dedans du Navire. Cette ouverture ne servoit, dans son invention, qu'à conduire plus facilement le gouvernail; mais depuis que l'entrée du Japon est entièrement fermée aux Etrangers, elle est ordonnée par une Loi, pour empêcher qu'on ne conduise les Navires en pleine Mer. Le tillac s'élève un peu vers la poupe, & s'élargit vers les côtés. Les planches, qui le composent, ne sont ni fermes, ni liées ensemble; & lorsque le Bâtiment a toute sa charge, il excéde fort peu la surface de l'eau. Une espèce de cabane, de la hauteur d'un homme, le couvre presqu'entièrement, & ne laisse qu'un petit espace vers l'éperon, qui sert de magasin pour y serrer les ancres & les cordages. Elle avance d'environ deux pieds, de chaque côté, hors du Vaisseau, avec des fenêtres tout au tour. Dans le fond, elle a de petites chambres pour les Passagers, divisées par des paravents & des portes; & les planchers sont couverts de nattes. C'est toûjours la plus reculée, qui passe pour la plus honorable. Le dessus, ou le pont le plus élevé, est un peu plat. Les planches en sont bien jointes. Lorsqu'il pleut, on amène le mât, sur ce pont; & pardessus on étend la voile, ou des nattes de paille, pour couvrir les Matelots.

Voiles, cables & rames.

Les Vaisseaux Japonois n'ont qu'une seule voile, qui est de chanvre & fort grande. Ils n'ont aussi qu'un mât, placé à cinq ou six pieds du milieu, du côté de la poupe. Il est de la longueur du Bâtiment, & se baisse ou se lève avec des poulies. Les ancres sont de fer, & les cables de paille cordonnée, mais plus forts qu'on ne peut se l'imaginer. Un Vaisseau a depuis trente jusqu'à cinquante Rameurs, toûjours prêts à suppléer au vent,

lorf-

lorsqu'il tombe. Ils sont assis sur des bancs, du côté de la poupe, & rament en cadence sur un air de chanson, ou sur quelque autre bruit réglé. Ils n'étendent point leurs rames à la manière des Européens, droit en avant, pour fendre la surface de l'eau; mais ils les laissent tomber perpendiculairement & les relèvent. Cette méthode est meilleure & moins pénible que la nôtre, sur-tout pour un Pays où les Vaisseaux passent fort près les uns des autres, parceque les Canaux sont fort étroits, & où les bancs des Rameurs sont fort élevés. C'est par la même raison, que les rames sont un peu recourbées, avec un joint mobile au milieu, qui cédant à la pression de l'eau, donne plus de facilité à les relever. Dans tous ces Bâtimens, les diverses pièces de la charpente, & les planches, sont attachées ensemble avec des crampons & des bandes de cuivre. L'éperon est orné d'un nœud de franges, composé de petits cordons noirs. Les personnes de qualité font tendre leurs cabanes d'un pavillon de drap, qui porte leurs armoiries. Leur pique, qui est la marque de leur autorité, est plantée sur l'arrière, à côté du gouvernail; & de l'autre côté, les Pilotes ont une girouette. Aussi-tôt qu'on a jetté l'ancre, on ôte le gouvernail, dont on appuye le bout sur le rivage, pour faire une espèce de pont, qui mène à terre, en passant par l'ouverture de la poupe (*e*).

DESCRIPTION DU JAPON.

Ornemens pour les personnes de qualité.

En faveur de ceux qui voyagent, les principaux Villages ont des Postes, qui appartiennent au Seigneur, & qui se nomment *Siuku*, où l'on trouve en tout tems, à des prix règlés, un nombre suffisant de chevaux, de Porteurs, de Valets, & de tout ce qui est nécessaire pour la diligence ou la commodité de la route. Leur distance ordinaire est d'un mile & demi, & jamais de plus de quatre miles. Kæmpfer en compta cinquante-six entre Osacka & Jedo. Elles sont remplies de Clercs & de Teneurs de Livres, qui tiennent régître de ce qui s'y passe chaque jour, & de Messagers établis pour les Lettres & les Edits de l'Empereur. Ces Lettres, qui doivent être portées à la Poste voisine, aussi-tôt qu'elles arrivent, sont renfermées dans une petite boete, revêtue d'un vernis noir, avec les Armes Impériales; & le Messager les porte sur son épaule, attachées au bout d'un petit bâton. Il est toûjours accompagné d'un autre, qui prendroit sa place, s'il lui arrivoit quelque accident. Tous les Voyageurs, sans exception de rang & de qualité, doivent sortir du chemin, pour laisser le passage plus libre à ces Messagers, qui se font reconnoître par le son d'une petite cloche.

Postes établies sur les routes.

Messagers Impériaux.

Les Maisons de Poste ne servent point de logement; mais les Hôtelleries sont en grand nombre, & fort bonnes sur toutes les routes, particulièrement dans les lieux où la Poste est établie. Elles sont toutes à deux étages; mais le plus bas ne peut guères servir que de magasin. Quoiqu'elles n'ayent pas plus de largeur que les maisons communes, elles ont quelquefois quarante toises de profondeur, & la plûpart sont accompagnées d'un *Tsuboo*, c'est-à-dire, d'un jardin fermé de murailles blanches. Ces maisons sont bien percées de fenêtres, avec de simples jalousies, qu'on laisse ouvertes tout le jour; & lorsqu'il ne s'y trouve pas quelque personne de qualité, avec

Grandes Hôtelleries. Leur description.

(*e*) Kæmpfer, pag. 317 & précédentes.

DESCRIPTION DU JAPON.

avec sa suite, on ôte aussi les paravents qui divisent les chambres; ce qui laisse un passage libre à la vûe, de la rue jusqu'au fond du jardin. Le plancher n'est élevé que d'environ une toise & demie, au-dessus du rez-de-chaussée; & s'avançant à quelque distance hors de la muraille, du côté de la rue, comme de celui du jardin, il forme une espèce de petit banc, ou de galerie, qui est couverte d'un toît, sous lequel on peut se promener ou s'asseoir. Les Voyageurs peuvent aussi monter de-là sur leurs chevaux. Dans les grandes Hôtelleries, on trouve un passage pour la commodité des personnes de distinction. Ils peuvent y entrer dans leurs voitures, & se rendre à leurs appartemens, sans traverser le devant de l'Édifice, qui est ordinairement mal propre, obscur, exposé à la fumée de la cuisine, & dont les chambres ne sont séparées que par de mauvais treillis. C'est le logement des Domestiques & de ceux qui voyagent à pied; tandis que les Voyageurs de quelque apparence sont reçus dans les appartemens de derrière, où tout est d'une propreté charmante. On n'apperçoit pas la moindre tache sur les murs, ni sur les paravents & les planchers. Il n'y a point d'Hôtellerie qui n'ait ses bains & ses étuves. On y est servi, comme les plus grands Seigneurs le sont dans leurs Palais. Aussi n'en sort-on point, sans avoir fait nettoyer l'appartement qu'on occupoit. La plûpart des ustenciles, étant d'un bois fort mince, & revêtus d'un vernis épais, se lavent facilement avec de l'eau chaude, & sont essuyés avec un linge fort net. Tous les ornemens, qu'on a représentés dans les Palais, se trouvent dans les grandes Hôtelleries; particulièrement les latrines & les bains, dont on a crû devoir remettre ici la description, parcequ'il paroîtra plus surprenant que les Japonois portent la propreté si loin dans leurs logemens publics.

Description des latrines & des bains Japonois.

La petite galerie, qui avance de la maison sur le jardin, conduit aux latrines & aux bains. Les latrines sont bâties à l'un des côtés du derrière de la maison. Elles ont toûjours deux portes. On trouve, à l'entrée, de petites nattes neuves, pour l'usage de ceux qui ne veulent pas toucher la terre à pieds nuds, quoiqu'on la tienne constamment fort séche & fort nette. On s'y assied, à la manière des Asiatiques, sur un trou, qui est ouvert dans le plancher, & dont le fond est rempli de menue paille, où l'ordure se perd sur le champ. A l'arrivée des personnes de qualité, on couvre, d'une feuille de papier net, la planche qui est vis-à-vis du trou, les verroux des deux portes, & toutes les autres choses auxquelles on peut porter la main. A peu de distance est un bassin plein d'eau, pour se laver. C'est une pierre inégale, de figure oblongue, dont la partie supérieure est taillée en forme de cuve. Un seau neuf de bambou pend auprès, couvert d'une belle planche de sapin, ou de cyprès, à laquelle on attache une nouvelle anse de bambou, chaque fois qu'on s'en est servi.

Froo & Ciffroo.

Le bain est ordinairement bâti sur le derrière du jardin, & composé de bois de cyprès. Il renferme ce que les Japonois nomment un *Froo*, c'est-à-dire, une étuve; & un *Ciffroo*, qui signifie un bain chaud. On les chauffe & on les dispose chaque jour au soir, parceque l'usage est de se baigner ou de se faire suer à la fin de la journée. Les Japonois peuvent se deshabil-

biller en un instant; ils n'ont qu'à détacher leur ceinture, pour faire tomber tous leurs habits à la fois, & demeurer entièrement nuds, à la réserve d'une petite bande, qu'ils portent sur la chair, & qui leur couvre le milieu du corps. Le Froo, ou l'étuve, est une espèce de coffre, ou de poêle, presque cubique, qui est élevé de trois ou quatre pieds au-dessus de la terre, & bâti contre le mur. Il n'a pas tout-à-fait une toise de hauteur; mais il n'en a pas moins d'une & demie, en longueur & en largeur. Le plancher est composé de lattes ou de petites planches applanies, qui sont éloignées de quelques pouces l'une de l'autre, pour donner passage aux vapeurs qui s'élèvent, & une issue commode à l'eau, dont on se lave. On entre, ou plutôt, on se glisse dedans par une petite porte. Il y a deux autres ouvertures, une à chaque côté, pour laisser exhaler l'humidité superflue. L'espace vuide, qui se trouve sous le poêle jusqu'au plancher, est fermé d'un mur, pour empêcher que la chaleur ne se répande sur les côtés. La fournaise est directement sous l'étuve, & l'ouverture, pour le feu, en est fermée du côté du bain, de peur qu'il n'y entre de la fumée; mais une partie de la fournaise avance dans la cour où l'on met l'eau & les plantes nécessaires. Aussi-tôt que le feu est allumé, on ferme cette partie avec une douve, pour faire monter l'humidité & les vapeurs dans l'étuve, au travers de la partie intérieure, qui est couverte. Il y a toûjours deux cuves pleines; l'une d'eau chaude, & l'autre d'eau froide (f).

Petites Hôtelleries, & autres rafraîchissemens.

OUTRE ces belles Hôtelleries, on en trouve, sur toutes les routes, un grand nombre de petites, avec une infinité de Cabarets, & de Boutiques de Rôtisseurs, de Pâtissiers, de Confituriers, au milieu même des forêts & sur les montagnes, où ceux qui voyagent à pied peuvent se faire donner, en tout tems & à vil prix, quelque chose de chaud à manger, & du thé, du saki ou d'autres liqueurs. Les plus pauvres de ces maisons offrent toûjours aux Passans quelque objet capable de les attirer: c'est un jardin ou un verger, qu'on peut voir de la rue, & dont les belles fleurs, ou quelque petit ruisseau d'eau pure, qui tombe d'un rocher voisin, invitent un Voyageur à venir s'y reposer à l'ombre: ce sont de grands pots, remplis de branches fleuries, & disposés dans une forme curieuse: souvent c'est une jolie Servante, ou quelques jeunes Filles bien mises, qui n'épargnent rien pour inspirer le goût de leurs rafraîchissemens. Elles tiennent les vivres devant le feu, dans un endroit ouvert, attachés à des brochettes de bambou, & prêts sur le champ, pour ceux qui ne veulent pas s'arrêter. Aussitôt qu'elles voyent venir quelqu'un de loin, elles allument le feu, pour faire juger que tout est apprêté à l'instant. On les entend chanter, rire, vanter leurs marchandises. Les vivres, qui se vendent dans les Rôtisseries, sont des *Mansji*, sorte de gâteaux ronds, dont les Japonois tiennent l'usage des Portugais, de la grosseur d'un œuf de poule, & souvent remplis de farine de fèves noires & de sucre: des gâteaux de *Kaad*, racine qui se trouve sur les montagnes, qu'on coupe par tranches rondes, & dont on fait une

Amorces, pour attirer les Passans.

Vivres & mets qui se vendent dans ces lieux.

(f) Kæmpfer, pag. 338 & 339. Il manque quelque chose à la netteté de cette description; peut-être n'en faut-il accuser que les Traducteurs.

une gelée, après les avoir fait rôtir; des escargots; des huitres; diverses sortes de poisson, bouilli ou mariné; de la *Laxe* Chinoise, qui est une espèce de bouillie claire, de pâte fine de belle fleur de froment, coupée par petites tranches longues & minces, & cuite au four: toutes sortes de plantes, de racines & de rejettons que la saison fournit, proprement nettoyées & bouillies à l'eau avec du sel; une infinité d'autres mets, particuliers au Pays, & dont la simplicité prouve, suivant l'observation de Kæmpfer, l'ancienne pauvreté des Japonois, & la stérilité naturelle du Pays, avant qu'une laborieuse culture l'eut rendu tel qu'il est à présent. La sauce ordinaire, pour tous ces mets, est un peu de *Soije*, mêlé avec du saki. On orne le plat de feuilles de *Sansjo*, ou de tranches de gingembre & d'écorce de limon. Les confitures sont généralement plus agréables à la vûe qu'au goût, & d'une dureté qui les rend difficiles à mâcher. Le thé, qui se vend à chaque pas, dans des cabanes qui n'ont pas d'autre usage, n'est pas de la meilleure sorte: ce ne sont que les feuilles les plus larges, qui restent sur l'arbrisseau, pour la troisième récolte, après que les plus jeunes & les plus tendres ont été enlevées deux fois. Au-lieu d'être roulées & frisées, comme le meilleur thé, elles sont simplement rôties dans une poële; après quoi on les met dans des corbeilles de paille, sous le toît des maisons, proche de l'ouverture qui sert de passage à la fumée. Le Peuple Japonois croit ce thé plus sain, pour un usage constant, que les feuilles jeunes & tendres, qui sont le partage des personnes riches; & la manière de le préparer ne suppose pas beaucoup de délicatesse: on en prend une bonne poignée, qu'on fait bouillir dans un grand chaudron de fer. Quelquefois on le met dans un petit sac, ou dans un petit panier qui surnâge. C'est cette décoction, mêlée d'un peu d'eau froide, qu'on présente aux Voyageurs (*g*).

Thé populaire.

Avec tant de commodités pour les Voyages, il n'est pas surprenant que la plûpart des grands chemins soyent aussi peuplés que les Villes. Kæmpfer assure qu'ayant passé quatre fois dans le Tokaido, qui est à la vérité une route des plus fréquentées du Japon, il y a vû plus de monde que dans les rues des plus grandes Villes de l'Europe. Comme tous les Princes & les Seigneurs de l'Empire sont obligés de paroître à la Cour une fois l'année, ils doivent passer deux fois sur les grandes routes; c'est-à-dire, lorsqu'ils vont à Jedo & lorsqu'ils en reviennent. Ils font ce Voyage avec toute la pompe qu'ils croyent convenable à leur rang, & au respect qu'ils portent à leur Maître. La suite de quelques-uns des premiers Princes de l'Empire est si nombreuse, qu'elle tient quelques journées de chemin. On rencontre ordinairement, pendant deux jours consécutifs, le bagage d'un Prince, composé des Officiers subalternes & des Valets, dispersés en plusieurs bandes. Le Prince même ne paroît que le troisième jour, suivi d'une grosse Cour, qui marche dans un ordre admirable. On compte que le cortège d'un des principaux *Daimios*, est composé d'environ vingt mille hommes; celui d'un *Siomjo*, de dix mille; & celui d'un Gouverneur des Villes Impériales, ou des terres du Domaine, de plusieurs centaines, suivant sa distinction & ses

Combien les grands chemins du Japon sont peuplés.

Causes de ce mouvement.

(*g*) Pag. 344 & précédentes.

Description du Japon.

ses revenus. Quoique les chemins soyent assez grands pour suffire au passage, il est impossible que de si nombreuses troupes ne se nuisent beaucoup dans les Siukus; car souvent de grands Villages entiers ne peuvent contenir le cortège d'un seul Daimio. C'est pour prévenir cet inconvénient, que les Princes & les Seigneurs font avertir d'avance les Siukus, & toutes les Hôtelleries par lesquelles ils doivent passer. Sur cet avis on instruit les Villes, les Villages & les Hameaux qui se trouvent sur leur route, par des inscriptions élevées sur de petites planches, où le public apprend quel jour tel Seigneur doit dîner, ou passer la nuit, dans le lieu qu'il a nommé (*b*).

Pélerins, Mendians & petits Marchands, qui abondent sur les chemins.

Le nombre des Passans est sans cesse augmenté par une infinité de Pélerins & de Mendians, de l'un & de l'autre sexe, la plûpart engagés dans des Confréries, ou des Ordres religieux; les uns malades, d'autres sains & vigoureux, qui demandent la charité en priant, en chantant, en jouant du violon, de la guitarre, & d'autres instrumens, ou en faisant divers tours d'adresse. Cette foule croît encore par le prodigieux nombre de Marchands en détail, & d'enfans de Paysans, qui courent du matin au soir à la suite des Voyageurs, leur offrant différentes espèces de mauvais vivres, des livres qui marquent les routes, des souliers de paille pour les hommes & les chevaux, des cordes, des courroyes, des curedents, & quantité d'autres bagatelles. Souvent on rencontre aussi des Cangos & des Palanquins vuides, & des chevaux de renvoi tout sellés, avec les Valets qui en prennent

(*b*) Après un long récit de l'ordre qui règne dans ces marches, Kæmpfer ajoûte : „ C'est une chose extrêmement curieuse & „ digne d'admiration, de voir tant de per- „ sonnes (excepté seulement les Porteurs „ de piques, les Valets de Norimon, & les „ gens de livrée) habillées de soye noire, „ marchant avec une gravité qui leur sied „ bien, & gardant un si profond silence, „ qu'on n'entend pas le moindre bruit, à la „ réserve de celui du frottement des habits, „ & des divers mouvemens des hommes & „ des chevaux. D'un autre côté, il paroît „ fort étrange, à un Européen, que tous „ les Porteurs de piques & les Valets trous- „ sent leur habit jusqu'à la ceinture, & qu'ils „ exposent ainsi leur nudité, n'ayant qu'une „ bande de drap pour la couvrir. Ce qui „ semble plus bisarre encore, & plus comi- „ que, c'est une certaine marche, ou danse „ bouffonne, que les Pages, les Porteurs de „ piques, de parasols, de chapeaux, de *fus-* „ *sanbaks*, ou de coffres, & tous les Valets „ de livrée affectent, lorsqu'ils passent au „ travers de quelque Ville ou Bourg remar- „ quable, ou à côté du cortège de quelque „ autre Prince ou Seigneur. A chaque pas, „ ils jettent un pied en arrière, & le relè- „ vent jusqu'à leur dos, étendant le bras „ aussi loin qu'ils peuvent du côté opposé, „ comme s'ils vouloient nâger dans l'air. „ En même-tems, ils brandillent & agitent, „ d'une manière fort singulière, qui répond „ aux mouvemens de leur corps, les pi- „ ques, les chapeaux, les parasols, les fas- „ sanbaks, & tout ce qu'ils portent. Les „ Valets de Norimon retroussent leurs man- „ ches jusqu'aux épaules, & vont les bras „ nuds. Ils portent les bâtons du Norimon, „ ou sur leurs épaules, ou sur la paume de „ leur main, qu'ils lèvent au-dessus de leur „ tête. Pendant qu'ils le soûtiennent ainsi, „ ils étendent l'autre bras, tenant la main „ dans une situation horizontale, par laquel- „ le, aussi-bien que par leur manière de „ marcher à petits pas, à pas comptés, & „ les genoux roides, ils affectent une cir- „ conspection fort ridicule. Si le Prince sort „ de son Norimon, pour entrer dans une „ des cabanes de verdure, qu'on a bâties „ exprès pour lui, de distance en distance, „ ou dans quelque maison particulière, il „ laisse toûjours, à l'Hôte, un cobang pour „ le récompenser. Mais ce qu'il donne à „ dîner & à souper est beaucoup plus consi- „ dérable". *Pag.* 350.

DESCRIPTION DU JAPON.

nent soin; & qui, pour quelque legére gratification, les offrent jusqu'à la Poste voisine à ceux qui marchent à pied.

Filles de joye, & leur ancienneté au Japon.

ENFIN, Kæmpfer termine cette Description par la multitude surprenante de filles de joye dont les grandes & les petites Hôtelleries, les Cabanes à thé, & les Rôtisseries, sur-tout dans l'Isle de Nipon, sont remplies à toutes les heures du jour. Mais c'est particulièrement vers midi, lorsqu'elles ont achevé de s'habiller & de se peindre, qu'elles se montrent au Public. La plûpart se tiennent debout, à la porte de ces maisons, ou assises sur la petite galerie, qui avance dans la rue, d'où elles invitent civilement les Voyageurs à leur accorder la préférence. Dans les Villages de Poste, où l'on trouve ordinairement plusieurs Hôtelleries peu éloignées l'une de l'autre, toutes ces femmes font un bruit fort incommode. Elles sont quelquefois six ou sept, & jamais moins de trois dans chaque maison. Cet infâme usage est fort ancien (*i*). On fait remonter sa naissance sous le fameux *Joritomo*, premier Monarque séculier du Japon, qui, dans la crainte que ses Soldats, fatigués d'une longue Guerre, n'abandonnassent son Armée pour rejoindre leurs femmes & leurs enfans, ne trouva rien de plus propre à les retenir, que l'établissement des maisons publiques de débauche.

(*i*) L'Auteur accuse Caron de s'être trompé, lorsqu'il a voulu donner une meilleure idée de la continence des femmes Japonoises. Il le soupçonne, dit-il, d'avoir voulu ménager leur honneur, par respect pour sa propre femme, qui étoit de cette Nation. Il ajoûte que la débauche est si ouverte au Japon, que les Chinois, à qui elle est défendue sous des peines très-sévères, s'y rendoient exprès pour y trouver plus de liberté, & que par cette raison ils le nommoient *le Bordel de la Chine*. Pag. 362.

§. VII.

Commerce des Japonois avec les Etrangers.

Premier Commerce des Européens avec les Japonois.

QUELQUE jugement qu'on ait porté de la découverte du Japon, par la route des Indes (*a*), on ne peut douter que les Portugais n'ayent été les premiers de qui les Japonois ont reçu des marchandises de l'Europe, & les lumières du Christianisme. L'Empire n'étoit pas encore formé, & les Seigneurs n'étoient pas dans la dépendance où ils sont tombés depuis. Le goût qu'ils prirent pour des Etrangers, qui leur apportoient de si loin une nouvelle Religion & des richesses inconnues, fit bien-tôt monter la fortune des Portugais au comble. Quelques persécutions, suscitées par la jalousie des Prêtres du Pays, & par des craintes politiques, n'arrêtèrent pas les progrès de l'Evangile. Au contraire, la constance des Missionnaires & des nouveaux Fidèles, excita la curiosité d'un grand nombre de Japonois, qui n'avoient pas encore reçu les mêmes lumières. Ils voulurent

Obstacles qui viennent de la Religion.

(*a*) En 1542, ou 1549. Voyez, ci-dessus, le §. III. Les Histoires Japonoises disent que le premier Navire d'Europe, qu'on vit sur leurs Côtes, jetta l'ancre devant *Awa*, vis-à-vis l'Isle de Tsikokf. Les Portugais prétendent qu'il jetta l'ancre dans un Port de *Bungo*, une des neuf Provinces de Kiusju.

rent sçavoir quelle étoit cette Doctrine, qui donnoit tant de joye à ses Sectateurs, au milieu même des supplices; & lorsqu'ils en furent instruits, ils marquèrent la même ardeur à l'embrasser (*b*). DESCRIPTION DU JAPON.

Etat florissant des Portugais au Japon.

Le succès du Commerce croissant avec celui de la Foi, les Marchands Portugais épousoient les filles des plus riches Habitans; & ceux qui refusoient de s'établir au Japon, emportoient chaque année d'immenses trésors. Le gain qu'ils faisoient sur les marchandises de l'Europe étoit de cent pour cent. Kæmpfer, entrant dans le détail de leurs profits, parle d'un petit Navire de leur Nation, qui emporta tout d'un coup plus de cent tonnes d'or (*c*). C'est du même Voyageur qu'il faut apprendre la cause de leur chûte, & celle de l'accroissement des Hollandois, qui sont parvenus à les supplanter. Si sa qualité de Protestant peut le rendre suspect, dans ce qui touche la Religion Romaine, on sera guéri de ce soupçon, lorsqu'on le verra traiter les Hollandois avec la même liberté: rare exemple de bonne-foi, sur-tout dans un point qui avoit passé pour obscur jusqu'à lui, & qui n'a jamais été si nettement expliqué.

Causes de leur chûte.

„ J'ai souvent entendu raconter, dit-il, par des Japonois dignes de foi, „ que l'orgueil & l'avarice contribuèrent beaucoup à rendre toute la Na„tion Portugaise odieuse au Japon. Les nouveaux Chrétiens même étoient „ surpris, & souffroient impatiemment que leurs Pères spirituels n'eussent „ pas seulement en vûe le salut de leurs ames, mais qu'ils eussent aussi l'œil „ sur l'argent de leurs Proselytes & sur leurs terres; & que les Marchands, „ après s'être défaits de leurs marchandises à très-haut prix, exerçassent en„core des usures insupportables. Les richesses, & le succès imprévû „ de la propagation de l'Evangile, enflèrent d'orgueil les Laïques & le „ Clergé. Ceux qui étoient à la tête du Clergé (*d*), trouvèrent au-des„sous de leur dignité d'aller toûjours à pied, à l'imitation de Jesus-Christ „ & de ses Apôtres: ils n'étoient pas contens s'ils ne se faisoient porter „ dans de magnifiques chaises, imitant la pompe du Pape & des Cardinaux „ à Rome. Non-seulement ils se mettoient sur le pied des plus Grands de „ l'Empire, mais [enflés d'un orgueil écclésiastique,] ils prétendoient à „ la supériorité du rang. Il arriva un jour qu'un Evêque Portugais ren„con-

(*b*) Voyez la nouvelle Histoire du Japon.

(*c*) Une tonne d'or est cent mille florins de Hollande. Kæmpfer assure que pendant fort long-tems ils tiroient chaque année, du Japon, plus de trois cens tonnes. Dans le plus grand déclin de leur Commerce, c'est-à-dire, en 1636, ils transportèrent, de Nangasaki à Macao, deux mille trois cens cinquante caisses d'argent, ou deux millions trois cens cinquante mille taels. En 1637, ils en tirèrent deux cens millions cent quarante-deux mille trois cens soixante-cinq taels; &, en 1638, un million deux cens cinquante-neuf mille vingt-trois taels. Dans le tems de leur déclin, ils n'alloient plus au Japon qu'avec des Galiotes, au-lieu que pendant la prospérité de leurs affaires, ils portoient leurs marchandises dans de grands Navires. *Tome II. pag.* 168 & 169.

(*d*) Kæmpfer ne fait tomber ses accusations que sur les Prélats. Il parle, au contraire, avec une vénération surprenante, dans un Protestant, de Saint François Xavier, premier Apôtre du Japon, & de tous les Missionnaires de la même Compagnie. Ces Religieux, dit-il, s'accréditoient par leur modestie exemplaire, leur vie vertueuse, l'assistance desintéressée qu'ils donnoient aux Pauvres & aux Malades [& par la pompe & la majesté de leur service divin, à quoi les Japonois prenoient un plaisir singulier.] *Ubi suprà*, pag. 165.

„ contra, fur le grand chemin, un des Confeillers d'Etat qui alloit à la „ Cour. Le fuperbe Prélat ne voulut pas faire arrêter fa chaife, pour „ mettre pied à terre & rendre fes refpects à ce Grand, fuivant l'ufage du „ Pays. Une conduite fi imprudente, dans un tems où les Portugais étoient „ déja déchûs de leur crédit, ne pouvoit être que d'une fort dangereufe „ conféquence pour leur Nation. Le Confeiller s'en plaignit à l'Empe- „ reur, & lui fit un portrait de l'orgueil de ces Etrangers, qui excita vi- „ vement fon indignation. Cet événement eft rapporté à l'année 1596. „ Ce fut dans le cours de l'année fuivante, que la perfécution fut rallumée „ contre les Chrétiens.

„ A la vérité les Bonzes, ou les Prêtres du Pays, irrités de voir renver- „ fer leurs Temples & brifer leurs Idoles, échauffèrent encore le reffenti- „ ment de la Cour; fans compter que l'union & la bonne intelligence qu'on „ voyoit régner entre les Chrétiens, donna de l'inquiétude au prudent „ Empereur Taico, & à fon Succeffeur Jyejas. Le premier ne devoit la „ Couronne qu'à fon courage & à fa bonne conduite. L'autre, qui la de- „ voit à la trahifon, & à des trames criminelles, appréhendoit avec d'au- „ tant plus de raifon les progrès du Chriftianifme, que fon pupille Fide- „ Jori, fils unique de Taiço, fur lequel il avoit ufurpé le Trône, & la „ plûpart des Courtifans, avoient été les uns Chrétiens, les autres portés „ à favorifer la Religion Chrétienne. On commença par publier une Dé- „ claration Impériale, qui défendoit d'enfeigner plus long-tems la *Doctrine* „ *des Pères*; c'eft le nom que les Japonois donnoient alors à *la Religion* „ Catholique Romaine. Enfuite les Gouverneurs, & les Grands des Pro- „ vinces, reçurent ordre d'obliger leurs Sujets, par la perfuafion ou la for- „ ce, de rentrer dans l'ancienne Religion. Il fut auffi très-févérement dé- „ fendu, aux Directeurs du Commerce Portugais, d'amener à bord de leurs „ Vaiffeaux aucune forte d'Eccléfiaftiques; & ceux qui étoient difperfés „ dans le Pays furent fommés d'en fortir. On n'obéit pas d'abord exac- „ tement à ces rigoureufes Loix. Les Portugais & les Caftillans continuè- „ rent d'amener fecrétement de nouvelles recrues de Miffionnaires. Mais „ il arriva, dans les mêmes conjonctures, un malheureux accident qui hâ- „ ta leur ruine ".

Imprudence de quelques Religieux de Saint-François, & fes malheureufes fuites.

QUELQUES Religieux de Saint-François, envoyés par le Gouverneur de Manille, avec la qualité d'Ambaffadeurs à la Cour du Japon, prêchè- rent publiquement dans les rues de Meaco, & firent bâtir une Eglife, mal- gré les ordres de l'Empereur, qui venoient d'être publiés, & contre les avis & les preffantes follicitations des Jéfuites. Cette imprudence, obfer- ve Kæmpfer, ne pouvoit être excufée que par un défir ardent du Martyre & par le précepte de l'Apôtre, qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hom- mes: mais il étoit évident qu'un mépris fi manifefte de l'Autorité Impéria- le porteroit un coup irréparable au Chriftianifme. Auffi la perfécution, qui s'éleva auffi-tôt, n'a-t'elle rien d'égal dans l'Hiftoire de l'Eglife. Après un cruel maffacre de plufieurs milliers de Chrétiens, qui dura près de quarante ans, elle finit par l'extirpation totale de la Foi Chrétienne, & par le ban- niffement perpétuel des Portugais.

CEPENDANT il paroît que l'intention des Empereurs n'étoit pas d'abord d'en-

DESCRIPTION DU JAPON.

d'envelopper toute la Nation Portugaise dans cette Sentence. Ils ne vouloient pas se priver volontairement des marchandises & des raretés étrangères qu'elle apportoit dans leurs Etats. Vers la fin de cette effroyable persécution, qui fit périr presque tous les Religieux Portugais & Castillans, les Séculiers & les Marchands furent épargnés, dans la vûe de continuer avec eux les traités de Commerce, qui n'avoient rien de commun avec l'affaire de la Religion. En 1635, on jetta les fondemens de l'Isle de Desima, que les Hollandois possédent à présent, dans le Havre de Nangasaki; & cette demeure fut assignée aux Portugais. Mais, peu de tems après, une fatale conspiration contre la personne de l'Empereur, dans laquelle on les accusa d'être entrés, acheva malheureusement de les perdre.

Reste de faveur pour les Portugais.

C'est pour eux qu'on forme l'Isle de Desima.

Il faut se rappeller qu'avant la fin du seizième siècle, les Hollandois excités par l'immense profit que les Portugais tiroient du Japon, avoient formé, dans l'enfance de leur Compagnie des Indes Orientales, le dessein de s'y procurer un établissement solide, ou d'y obtenir du moins un lieu fixe, pour la réception des Vaisseaux & des marchandises, qu'ils se proposoient d'y envoyer tous les ans (e). Leur premier Comptoir fut bâti au commencement du siècle suivant, dans une petite Isle, peu éloignée de la Ville de Firando, à laquelle il communiquoit par un pont. On leur avoit fait un accueil d'autant plus favorable, qu'ils étoient Ennemis jurés des Portugais, dont la Cour de Jedo avoit déja résolu de se délivrer. Les Portugais, de leur côté, n'oublièrent rien, pour traverser l'entreprise de ces dangereux Rivaux. Ils employèrent, contre eux, le crédit qu'ils conservoient encore près d'une partie des Grands de l'Empire. Mais tous leurs efforts demeurèrent sans succès. L'Empereur *Ijejas*, qui fut nommé *Gongen* après sa mort, accorda, en 1611, la liberté du Commerce aux Hollandois, dans toute l'étendue de ses Etats, par un *Gosjunim* formel, c'est-à-dire, par l'Acte le plus solemnel de l'Empire. Après la mort d'Ijejas, ils s'adressèrent à la Cour, pour faire renouveller leur Privilège; démarche que Kæmpfer nomme *imprudente*, parceque les premières Lettres, qui leur étoient extrêmement favorables, suffisoient, dans une Nation qui observe, avec la dernière fidélité, les engagemens de ses Ancêtres. Cette demande fut accordée, mais avec des conditions beaucoup moins avantageuses. Cependant la prospérité des Portugais diminuoit de jour en jour; & les Hollandois commencèrent à ne rien ménager pour s'établir sur leur ruine. Outre leurs soins & leurs dépenses à la Cour, pour se procurer les bonnes graces de l'Empereur, & pour engager tous les Grands dans leurs intérêts, ils firent acheter, dans les Pays étrangers, tout ce qu'il y avoit de rare & d'exquis, pour en faire des présens. Les animaux les plus singuliers, & les marchandises les plus précieuses, furent apportés des Parties les plus éloignées de l'Europe, de la Perse & des Indes. On observe que les Japonois abusoient de cette ardeur à leur plaire, en donnant, à des Alliés si complaisans & si soûmis, des figures bizarres, qui ne pouvoient avoir d'existan-

Comment les Hollandois deviennent leurs Rivaux.

Efforts singuliers des Hollandois pour les supplanter.

(e) Voyez les Relations du Tome X. de ce Recueil.

DESCRIPTION DU JAPON.

ſtance que dans leur imagination; comme s'il eût ſuffi d'avoir ces ridicules modèles, pour trouver des êtres qui leur reſſemblaſſent. En un mot, l'avidité du profit, qui dépendoit de la faveur d'une Nation capricieuſe, mit les Hollandois dans la diſpoſition d'obéir aux ordres les plus révoltans.

Comment ils achèvent d'y réuſſir.

TELLE étoit leur ſituation, lorſque s'étant rendus maîtres d'un Vaiſſeau Portugais, près du Cap de Bonne-Eſpérance, ils trouvèrent, à bord, des Lettres adreſſées au Roi de Portugal, par *Moro*, Chef des Portugais au Japon, Japonois de naiſſance, & fort attaché à la Religion Chrétienne. Ils ſe hâtèrent d'envoyer ces Lettres au Prince de Firando, leur Protecteur, qui les communiqua auſſi-tôt au Gouverneur de Nangaſaki, Directeur & Juge Supérieur des affaires étrangères, quoiqu'ami des Portugais. Moro fut arrêté. Il nia l'accuſation avec beaucoup de fermeté, & tous les Portugais de Nangaſaki l'imitèrent. Mais ni leur conſtance, ni le crédit du Gouverneur, ne purent diſſiper la tempête qui étoit prête à fondre ſur leurs têtes. Ils furent convaincus, s'il en faut croire leurs Ennemis, par le caractère & le cachet des Lettres (*f*). Moro ſe vit condamné au plus cruel ſupplice. Kæmpfer ne fait pas difficulté d'ajoûter, que cette Lettre découvroit tout le fond du complot que les Chrétiens du Japon avoient formé, avec les Portugais, contre la vie de l'Empereur & contre l'Etat. ,, On y voyoit, ,, dit-il, qu'il leur manquoit des Vaiſſeaux & des Soldats, qu'on leur avoit ,, promis du Portugal; on y voyoit les noms des Princes intéreſſés dans la ,, conſpiration, & l'eſpérance qu'ils avoient d'obtenir la bénédiction du Pa- ,, pe. Cette découverte, commencée par les Hollandois, fut enſuite con- ,, firmée par une autre Lettre du Capitaine Moro, adreſſée au Gouverne- ,, ment Portugais de Meaco, qui fut interceptée par un Navire du Japon. ,, Sur ces deux témoignages, auxquels les Ennemis des Portugais joigni- ,, rent l'arrivée ſecrette d'un grand nombre d'Eccléſiaſtiques, l'Empereur fermа

(*f*) C'eſt ſur quoi Kæmpfer n'apporte point d'autres preuves. Auſſi les Portugais ont-ils toûjours traité ces Lettres de ſuppoſitions calomnieuſes. On doit remarquer ici que le Directeur du Commerce Hollandois, au Japon, étoit alors Caron, qu'on vit paſſer enſuite au ſervice de France, & Directeur de ſes Etabliſſemens aux Indes-Orientales. (Voyez ci-deſſus les Relations du Tome XI.) C'eſt le même qui a publié une courte Relation du Japon, par Demandes & par Réponſes. Quelques-uns l'ont accuſé d'avoir fabriqué la Lettre, qui cauſa le malheur des Portugais. Kæmpfer nous apprend qu'il avoit d'abord ſervi d'Aide de cuiſine dans un Navire Hollandois, & que ſon heureux genie le conduiſit par degrés à la fortune. Mais lorſqu'il ajoûte, que ſur quelques mécontentemens, il partit de Batavia pour aller offrir ſes ſervices aux Portugais & aux François, & qu'il fit naufrage à la vûe de Liſbonne avant que d'avoir pû exécuter des deſſeins qui auroient été deſavantageux à la Compagnie de Hollande, il doit avoir ignoré que Caron ſervit effectivement les François, aux Indes, pendant pluſieurs années, & que ce fut en revenant de leur Comptoir de Surate, qu'il fit naufrage ſur les Côtes de Portugal. *Kæmpfer*, ibid. *pag.* 236.

Nota. C'eſt Tavernier, qui accuſe Caron, ſans cependant le nommer, d'avoir fabriqué la Lettre qui cauſa le malheur des Portugais; Mais on l'accuſe à ſon tour de s'être contredit lui-même dans un autre endroit de ſes Voyages. (Voyez le Tome XIII. pag. 284. dernière Note.) D'ailleurs Tavernier déſigne Caron ſous le titre de Préſident, ou Chef du Comptoir Hollandois. Or il eſt conſtant qu'il ne parvint à ce poſte qu'en 1630; année dans laquelle l'entrée du Japon fut fermée aux Etrangers; & la Perſécution contre les Chrétiens avoit commencé en 1617. On peut rapprocher d'ici ce qui a été dit au Tome XI. *pag.* 360. R. d. E.

„ ferma pour jamais, en 1639, l'entrée du Japon aux Etrangers & la sortie à ses Sujets naturels (g)".

Malgré la févérité de ces ordres, les Directeurs Portugais luttèrent encore, près de deux ans, contre les dangers dont ils étoient menacés, dans l'espérance d'obtenir du moins la permission de demeurer dans l'Isle de Desima, & d'y continuer leur Commerce. L'Empereur parut même incertain, lorsqu'ils lui eurent fait représenter que cette petite Isle, étant séparée du Continent de son Empire, ils pouvoient l'habiter, sans contrevenir à son Edit. Mais la Compagnie Hollandoise l'ayant fait assurer, en même tems, qu'elle auroit soin de lui fournir toutes les marchandises que les Portugais apportoient au Japon, on vit paroître une nouvelle Ordonnance, qui les déclaroit Ennemis de l'Empire, & qui portoit la rigueur jusqu'à défendre l'entrée du Japon aux marchandises mêmes de leurs Pays, à l'exception des vins d'Espagne, pour l'usage particulier de la Cour. Ils se retirèrent alors à Macao. N'accusons pas legèrement les Hollandois d'avoir acheté cette préférence, en desavouant la qualité de Chrétiens (h). Mais

A quel prix les Hollandois l'emportent sur les Portugais.

(g) Les principaux Articles de ce fameux Edit méritent d'être conservés dans leur forme originale:

A *Sakaki-Barra-Findano-Cami*, & à *Baba-Sabray-Sejimon*, Gouverneurs de Nangasaki.

„ Aucun Navire Japonois, ou Bateau, tel „ qu'il soit, ni aucun Japonois ne pourra „ sortir du Pays. Celui qui contreviendra à „ cet ordre sera mis à mort. Le Navire, „ avec l'Equipage & les marchandises, seront „ mis en sequestre jusqu'à nouvel ordre.

„ Tout Japonois qui reviendra des Pays é„ trangers, sera mis à mort.

„ Celui qui découvrira un Prêtre aura une „ récompense, depuis quatre cens jusqu'à „ cinq cens *Schuits* d'argent, & pour chaque „ Chrétien à proportion. (*Un schuit pese* „ *environ cinq onces.*)

„ Tous ceux qui soutiendront la Religion „ des Chrétiens, ou qui porteront ce nom „ infâme, seront arrêtés & mis en prison.

„ Toute la race des Portugais, avec leurs „ Mères, leurs Nourrices, & généralement „ tout ce qui leur appartient, sera banni & „ renvoyé à Macao.

„ Quiconque osera porter une Lettre des „ Pays étrangers, ou en retourner après son „ bannissement, sera mis à mort avec toute „ sa famille. Tous ceux aussi, qui oseront „ demander grace pour lui, seront mis à „ mort, &c.

„ Donné la treizième année de nôtre règne, „ *Quanja* 191, dans le cinquième mois". (*Signés.*) *Sakkaja-Sanikkeno-Cami. Dijno-Ojeno-Cami. Cangeno-Cami.* Matzendeyro-*Infemo-Cami. Abono-Bongono-Cami.* Kæmpfer, *pag.* 176.

(h) On lit, dans quelques Auteurs, que lorsqu'on leur demandoit s'ils étoient Chrétiens, ils répondoient que non, mais qu'ils étoient Hollandois. Kæmpfer croit cette imputation fausse. Ce qu'il en dit est curieux. „ J'ai pris tous les soins possibles, pour m'in„ former de la vérité du fait, sans aucune „ partialité. J'ai feuilleté pour celà les Jour„ naux & les autres Ecrits, qu'on a gardés, „ depuis la première arrivée des Hollandois „ au Japon, & je n'y ai rien trouvé de sem„ blable. Un Vieillard Japonois, nôtre pre„ mier Interprête, m'a assuré, au contraire, „ que les Hollandois ont toujours dit qu'ils „ faisoient profession du Christianisme, mais „ qu'ils n'étoient pas de la Secte des Prêtres „ Portugais. Ce qui probablement donna „ lieu à ce faux bruit, fut la réponse d'un Hol„ landois, nommé Michel *Sandvoort*, qui, „ ayant fait naufrage sur les Côtes du Japon, „ s'établit ensuite avec un de ses Compatrio„ tes, à Nangasaki, parmi les Naturels du „ Pays, & hors de la dépendance des Hol„ landois. Lors de l'établissement de l'In„ quisition du Japon, cet homme, ayant été „ interrogé s'il étoit Chrétien, répondit, „ pour sauver sa vie & celle de son Com„ pagnon: *Quoi, Chrétiens? Chrétiens? Nous* „ *sommes Hollandois.* Les Inquisiteurs, à la „ vérité, parurent satisfaits de cette confes„ sion". *Ubi sup.* pag. 236 & 237.

Nota. Les Japonois n'ignorent pas que les Hollandois sont Chrétiens. C'est ce qui se voit par un Ordre de l'Empereur, où il est dit;

Mais Kæmpfer convient qu'ils furent mis à de rudes épreuves. En 1638, lorsque les affaires des Portugais parurent tout-à-fait desespérées, environ quarante mille Chrétiens Japonois, réduits au desespoir par les cruautés inouïes qu'ils voyoient souffrir à leurs frères, dont plusieurs milliers avoient déja péri dans les supplices, choisirent, pour azile, une vieille Forteresse, voisine de Simabara, dans la résolution d'y défendre leur vie jusqu'à l'extrémité. Les Hollandois, en qualité d'Amis & d'Alliés de l'Empereur, furent priés d'assister les Troupes Impériales au Siège de cette Place. *Koebacker*, Directeur de leur Commerce à Firando, ne tarda point à se rendre à bord du seul Vaisseau Hollandois qui fût alors dans le Havre de cette Ville; & s'étant approché de la Forteresse de Simabara, il fit tirer contre les Chrétiens, dans l'espace de quinze jours, quatre cens vingt-six coups de canon, tant du Vaisseau qu'il montoit que d'une Batterie qu'il avoit élevée sur le rivage. Cette attaque diminua beaucoup le nombre des Assiégés, & ruina tellement leurs forces, qu'ils furent bien-tôt exterminés jusqu'au dernier. Kæmpfer observe, avec tout le desintéressement d'un honête Historien, „ qu'un empressement si soûmis, pour l'exécution d'un ordre „ qui entraînoit la destruction totale du Christianisme, assura leur établissement au Japon, malgré le dessein que la Cour avoit eu d'en exclure „ tous les Etrangers; mais que les Japonois, les plus distingués par leur „ Noblesse & par leurs sentimens, ne portèrent pas un jugement favorable de leur conduite, & du crédit qu'elle leur avoit fait acquérir. Il leur „ parut contre la raison, d'espérer qu'ils pussent être sincérement fidèles à „ un Monarque étranger, qu'ils regardoient comme un Payen; tandis qu'ils „ avoient montré tant d'ardeur à détruire des gens avec lesquels ils convenoient sur les points fondamentaux de leur Foi, comme les Japonois l'avoient appris des Religieux Portugais, & *qui entroient dans le Ciel par la même porte* (*i*). Aussi la complaisance & l'humilité des Hollandois, ajoûte le même Voyageur, a-t'elle si peu contribué à gagner la confiance ou „ l'amitié d'une Nation si fière & si orgueilleuse, qu'au contraire sa jalousie „ & sa défiance ont paru croître, à proportion des preuves qu'elle a reçues de leur fidélité. Plus ils sembloient mériter d'égards & d'affection, „ plus ils se sont attiré de mépris & de haine (*k*)".

Ils prétent leur secours aux Japonois pour exterminer quarante mille Chrétiens.

Jugement des principaux Japonois sur leur conduite.

Mais, avant que de représenter leur situation & leur Commerce, suivons un moment les Portugais & les Castillans dans leur retraite. Le Gouvernement de Macao, qui vit arriver une malheureuse troupe de Fugitifs, ne put se persuader que l'ordre, qui les avoit chassés de leurs établissemens, après un siécle de possession, fût une disgrace irréparable. Il résolut de ne pas attendre que le souvenir de leurs anciens services fut tout-à-fait

Tentative des Portugais, pour rentrer au Japon.

dit; „ S. M. Imp. est informée pour certain, que vous tous, ainsi que les Portugais, êtes Chrétiens; Vous observez le „ Dimanche; Vous avez l'Ere Chrétienne; „ les dix Commandemens, l'Oraison Dominicale, le Symbole des Apôtres, &c. En „ un mot, c'est un même culte. Le principal se démontre; Les différends qui sont „ entre vous, nous paroissent petits. Que „ vous soyez Chrétiens, c'est ce qu'on sçait „ depuis long-tems; mais nous avions crû que „ c'étoit un autre Christ, &c. R. d. E.

(*i*) C'est une expression des Japonois, que Kæmpfer a souvent entendue, lorsqu'il est tombé avec eux sur ce sujet. *Pag.* 185.

(*k*) Pag. 185 & 186.

fait effacé de l'esprit des Japonois, pour faire une tentative à la Cour de Jedo; & dès l'année 1640, c'est-à-dire, l'année d'après celle de leur expulsion, il envoya deux Ambassadeurs à l'Empereur, avec un cortège de soixante-treize personnes. Le droit des gens, qu'il croyoit respecté de toutes les Nations, n'empêcha point que ces deux Ministres ne fussent arrêtés à Nangasaki, avec toutes les personnes de leurs suite; & quoiqu'ils n'eussent point de marchandises à bord, qui pussent les faire accuser d'être venus pour le Commerce, un ordre de l'Empereur les condamna tous au dernier supplice, sans autre exception que douze Domestiques, du dernier rang, qui furent renvoyés à Macao, pour porter une si sanglante nouvelle à leurs Compatriotes, avec la ridicule commission de les assurer, que, si le Roi de Portugal, ou le Dieu même des Chrétiens, osoient mettre le pied dans l'Empire Japonois, ils y recevroient le même traitement. Ces douze hommes n'arrivèrent point à Macao, & l'on n'a jamais appris ce qu'ils étoient devenus. Il est assez vraisemblable que, manquant d'habileté dans la Marine, ils périrent avec le Bâtiment qui les portoit. Les Malheureux, qui furent exécutés, avoient, suivant l'usage du Pays, chacun son Bourreau à leur côté; de-sorte qu'au premier signe, toutes leurs têtes furent abbatues dans un instant.

Description du Japon.

Leurs Ambassadeurs y sont condamnés au supplice.

Une Histoire Japonoise raconte un autre événement tragique, qui arriva, peu de mois auparavant, à un grand Navire Espagnol des Philippines. Les Castillans (c'est le nom que les Japonois donnoient à tous les Espagnols) avoient pris une Jonque du Japon, près de Manille, & l'avoient coulée à fond, dans l'espérance d'éteindre la connoissance d'une action si barbare. Cependant elle parvint aux Japonois. Bien-tôt un Vaisseau Espagnol, à trois ponts, jetta l'ancre au Port de Nangasaki. Les Gouverneurs employèrent la dissimulation; mais ce fut pour se donner le tems d'informer la Cour. Aussi-tôt le Prince d'Arima reçut ordre de faire périr le Bâtiment, par les flammes, avec tout l'Equipage & les marchandises. Il se trouva, dans la Ville, quelques personnes mieux intentionnées, qui avertirent sécrétement les Espagnols: mais l'avidité du gain leur fit d'abord négliger cette information, & leur persuada que, s'ils étoient attaqués, leur Navire étoit en état de se défendre. Ils travaillèrent nuit & jour à le charger d'or, d'argent, & de marchandises précieuses. Ensuite, lorsqu'ouvrant les yeux sur le danger, avec une double inquiétude pour eux-mêmes & pour leurs richesses, ils se disposèrent à partir, un vent contraire les arrêta. Leurs Ennemis, qui avoient profité de cet intervalle pour exécuter les ordres de l'Empereur, arrivèrent dans un grand nombre de Barques. Le Vaisseau Espagnol fut investi; & tous ceux qui le montoient se virent réduits, pour unique ressource, à vendre chèrement leur vie. En effet, les Japonois apprirent, dans cette occasion, à respecter la valeur des Européens. Le Prince d'Arima, comptant sur une victoire aisée, encouragea d'abord ses Soldats par l'espoir du butin; mais, lorsqu'il les vit effrayés d'une résistance, à laquelle ils ne s'étoient pas attendus, il sauta le premier à bord du Navire. Son exemple entraîna un si grand nombre de Soldats après lui, que le tillac en fut couvert. Les Espagnols se retirèrent sous le pont, avec le soin de fermer leurs écoutilles.

Histoire tragique d'un Vaisseau Espagnol, au Port de Nangasaki.

DESCRIPTION DU JAPON.

Cette retraite précipitée, dans des Ennemis si braves, fit juger au Prince, qu'elle n'étoit pas sans dessein; & soupçonnant de l'artifice, il rentra d'un saut dans sa Barque, sous le prétexte d'exciter le reste de ses Troupes. Au même moment, les Espagnols mirent le feu à quelques barils de poudre, qu'ils avoient sous le tillac, & qui firent sauter tous les Japonois qui étoient dessus. Le Prince crut le péril à sa fin, & commanda de nouvelles Troupes, pour recommencer l'abordage; mais les Espagnols, s'étant retirés sous le second pont, le firent sauter comme le premier. Ensuite, étant descendus à fond de cale, ils continuèrent la même manœuvre pour le troisième. Ainsi la Mer & le Rivage se trouvèrent couverts de Japonois morts ou blessés, avant qu'ils pussent attaquer des Ennemis, qui ne parurent enfin que pour se défendre avec une résolution furieuse, & pour se faire tuer jusqu'au dernier. Il paroît même qu'en périssant, ils trouvèrent le moyen de faire couler à fond les restes de leur Vaisseau; car on assura Kæmpfer qu'on avoit pêché, dans cet endroit, quantité de caisses d'argent, & que, depuis peu d'années, on en avoit encore tiré quelques-unes. Cette attaque coûta la vie à plus de trois mille Japonois (*l*).

Précautions des Japonois, depuis l'expulsion des Portugais.

APRÈS l'exécution des Ambassadeurs de Macao, l'Empereur du Japon, informé que les Portugais étoient traités favorablement à la Chine, & qu'ils avoient beaucoup de crédit dans cette Cour, se crut obligé, pour la sûreté de ses Etats, de prendre un grand nombre de précautions, qui durent encore. On fit bâtir, au sommet des montagnes, des Corps-de-Garde & des Guerites. On y entretient des Soldats, pour avertir, par des feux & d'autres signaux, l'approche des Vaisseaux qui font voile vers le Japon. S'ils en apperçoivent dix ou plus, ils se hâtent d'élever leurs feux, qui en font allumer d'autres, de distance en distance, jusqu'à la Ville Impériale de Jedo; &, dans l'espace de vingt-quatre heures, la Cour peut être informée par cette voye. Les ordres sont d'autant plus faciles à donner, que par de fort bons Réglemens, chacun sçait le poste qu'il doit occuper à l'apparition de ces feux, & ce qu'il doit faire pour la défense commune.

Avantages que les Hollandois ont tirés de cette révolution.

REVENONS aux Hollandois, qui devoient s'attendre, après leur triomphe & pour prix de leurs services (*m*), à se voir tout d'un coup en possession, non-seulement de la liberté qu'ils desiroient pour leur Commerce, mais

(*l*) Pag. 181 & précédentes.

(*m*) Kæmpfer, quoiqu'attaché à leur Compagnie & leur zèlé Partisan, parle, avec moins de modération, des complaisances qu'ils ont eûes pour les Japonois. „ L'avarice, dit-il, & l'attrait de l'or du Japon, „ ont eu tant de pouvoir sur eux, que plutôt que d'abandonner un Commerce si lucratif, ils ont souffert volontairement une „ prison presque perpétuelle; car c'est la pure vérité, que l'on peut nommer ainsi nôtre demeure à Desima. Ils ont bien voulu essuyer, pour celà, une infinité de duretés de la part d'une Nation étrangère & payenne; se relâcher dans la célébration „ du Service Divin, des Dimanches & des „ Fêtes solemnelles; s'abstenir de faire des „ Prières & de chanter des Pseaumes en public; éviter le signe de la Croix, & le nom „ de Jesus-Christ, en présence des Naturels „ du Pays, & en général toutes les marques „ extérieures du Christianisme; enfin, endurer patiemment le procédé impérieux de „ ces orgueilleux Infidèles, qui est la chose „ du monde la plus choquante pour une ame „ bien née". *Pag.* 186.

Nota. Il y a effectivement un Ordre de M. M. les Directeurs, en datte du 26 Avril 1650, qui defend à leurs Officiers au Japon, en général toutes marques extérieures du Christianisme. R. d. E.

mais encore de tous les avantages dont ils avoient fait dépouiller leurs Rivaux. Cependant, ils reçurent ordre de démolir le Comptoir & le Magasin qu'ils avoient bâtis depuis peu dans l'Isle de Firando; sans autre raison que parcequ'il étoit de pierre de taille, c'est-à-dire, plus beau que les Edifices ordinaires du Pays, & qu'ils avoient gravé, au Frontispice, l'année de l'Ere Chrétienne. Ensuite ils se virent forcés d'abandonner entièrement ce Comptoir, & de se confiner dans la petite Isle qui avoit été bâtie pour les Portugais. On en a vû la Description dans le Journal de Kæmpfer, qui la nomme une Prison. Là, ils sont environnés d'une foule d'Officiers, de Gardes & de Surveillans Japonois, sur-tout à l'arrivée de leurs Vaisseaux, & pendant la durée de leur vente. Tous ces Geoliers & ces Espions, auxquels ils sont obligés de payer eux-mêmes des gages fort considérables, n'approchent d'eux qu'après s'être engagés par un serment solemnel à leur refuser toute sorte de communication, de confiance ou d'amitié. Dans l'Acte de ce serment, ils attestent les Dieux suprêmes, ils se soumettent à leur vengeance, & à celle des Magistrats du Pays, eux, leur famille; leurs domestiques & leurs amis, s'ils n'exécutent pas fidèlement chaque article. Ensuite ils le signent de leur cachet, trempé dans de l'encre noire, où ils versent quelques gouttes de leur sang, qu'ils tirent en piquant un de leurs doigts derrière l'ongle. Un engagement si terrible le devient encore plus, par la rigueur avec laquelle on punit les moindres contraventions (n).

Description du Japon.

Avec quelle hauteur ils sont traités.

Serment qu'on prête contr'eux.

Après le départ des Vaisseaux Hollandois, le Directeur de leur Commerce part avec une suite nombreuse, pour rendre ses respects à l'Empereur & lui porter les présens annuels de la Compagnie. Cette Ambassade passe pour un hommage, que la Nation Hollandoise rend à l'Empereur du Japon, comme à son Souverain. Aussi prescrit-on, à l'Ambassadeur, la conduite qu'il doit tenir dans sa route; & le nom commun qu'on lui donne est celui de *Fitozitz*, c'est-à-dire, *Otage*. Pendant le Voyage, on ne laisse pas, aux Hollandois de sa suite, ni à lui-même, plus de liberté qu'à des Prisonniers. Il ne leur est permis de parler à personne; pas même, sans une permission spéciale, aux Domestiques des Hôtelleries qui leur servent de logement. Lorsqu'ils y arrivent, on se hâte de les mener au plus haut étage de la maison, ou dans les appartemens intérieurs, qui n'ont de vûe que sur la cour; & pour s'assurer d'eux, on ferme les portes de la cour avec des cloux. Leur cortège, qui est composé d'Interprêtes, de Soldats, d'Archers, de Porteurs & de Valets du Pays, doit être entretenu aux frais de la Compagnie des Indes (o).

Combien ils sont observés dans leurs voyages à la Cour.

On a vû, dans le Journal de Kæmpfer, avec quel air de dédain ils sont traités à la Cour. Tout Japonois, qui marque pour eux quelque égard ou quelque amitié, n'est pas regardé comme un homme d'honneur, qui ait pour sa Patrie l'attachement qu'il lui doit. De-là vient l'opinion bien établie, qu'il est également glorieux & légitime de leur survendre, de leur demander un prix excessif des moindres denrées, de les tromper autant qu'il est

Principes des Japonois.

(n) Pag. 200.

(o) Pag. 205.

DESCRIPTION DU JAPON.

est possible, de diminuer leurs libertés & leurs avantages, & d'inventer de nouveaux plans pour augmenter leur servitude.

Diverses humiliations des Hollandois.

CELUI qui leur dérobe quelque chose, & qui est saisi sur le fait, en est quitte pour la restitution de ce qu'on trouve sur lui, & pour quelques coups de fouet qu'il reçoit sur le champ des Soldats qui gardent leur Isle. Si le crime est considérable, il est quelquefois banni pour un tems assez court. Mais le châtiment des Hollandois, qui fraudent la Douane, est une mort certaine, soit en leur tranchant la tête, ou par le supplice de la croix.

AUCUN Hollandois ne peut envoyer une Lettre hors du Pays, sans en avoir donné une copie aux Gouverneurs, qui la font enrégistrer dans un Livre destiné à cet usage. Les Lettres, qui viennent de dehors, doivent être remises aux mêmes Officiers, avant que d'être ouvertes. Cependant ils ferment les yeux sur celles qui sont pour les Particuliers, quoiqu'elles soyent comprises aussi dans la Loi. Autrefois, lorsqu'un Hollandois mouroit à Nangasaki, on le jugeoit indigne de la sépulture, & son corps étoit jetté dans la Mer à la sortie du Port. Depuis quelque-tems, on a pris le parti de leur assigner un petit terrain inutile, sur la Montagne d'*Inassa*, où ils ont la liberté d'enterrer leurs Morts: mais, après la cérémonie, on y met une Garde Japonoise; & quelque jugement qu'on veuille porter des ordres qu'elle reçoit, il devient bien-tôt presqu'impossible de découvrir le lieu de la sépulture.

EN général, il est toûjours aisé aux Naturels du Pays, & même aux Etrangers, de faire valoir leurs prétentions sur les Hollandois. Le Gouvernement ne se fait jamais presser, pour accorder des dommages & des intérêts au Demandeur. Il ne daigne pas considérer si la demande regarde la Compagnie, ou quelques-uns de ses Officiers, ni s'il est juste de lui faire porter la peine des malversations d'autrui. Au contraire, si c'est d'elle que viennent les plaintes, elle trouve tant de difficultés à se faire rendre justice, que souvent elle est obligée d'abandonner ses plus justes droits.

On demande quels sont leurs dedommagemens.

CE détail n'est qu'un leger extrait de plusieurs Chapitres de Kæmpfer, qui contiennent les vexations qu'elle essuie continuellement. Si l'on y joint les Loix mortifiantes, qui s'observent à l'arrivée de ses Vaisseaux (*p*), la nécessité de livrer toutes ses marchandises à la bonne-foi des Officiers du Pays, & de les faire décharger par des mains inconnues (*q*), celle de supprimer jusqu'aux moindres marques de Christianisme; enfin l'étrange contrainte, qui tient ses Officiers renfermés dans une Isle, longue de cent toises, & large d'environ quarante, dépendans du caprice, des rigueurs, de la

(*p*) On se contente de renvoyer ci-dessus au Journal de Kæmpfer, lorsqu'il décrit les circonstances de son arrivée.

(*q*) „ Ce ne sont pas nos gens, mais les „ Naturels du Pays, qui chargent & déchar„ gent nos Navires. Ils sont deux fois en „ plus grand nombre qu'il ne faut; & ne „ travaillassent-ils qu'une heure, il faut que „ nous payions la journée entière. Tous „ ceux qui nous rendent quelques services, „ quoique souvent inutiles, sont payés lar„ gement sur les marchandises. La plûpart „ de ces Ouvriers sont fort adroits à voler". Pag. 210.

la haine & du mépris d'une Nation infidèle; on demandera, sans doute avec impatience, quels peuvent être les avantages & les profits qui dédommagent les Hollandois de tant d'humiliations.

DESCRIPTION DU JAPON.

Marchandises qu'ils portent au Japon.

Kæmpfer nous apprend quelles sont les marchandises qu'ils portent au Japon. C'est de la soye crue de la Chine, du Tonquin, du Bengale & de Perse; toute sorte de soyes, d'étoffes de laine & d'autres étoffes des mêmes Pays, pourvû qu'il n'y ait ni or ni argent; des draps de laine de l'Europe, & d'autres étoffes de soye & de laine, sur-tout des serges d'Angleterre; du bois de teinture, que nous nommons *Sapan*, & bois de Bresil; des peaux de buffle & de cerf, ou d'autres bêtes fauves, des peaux de raye; de la cire; des cornes de buffle de Siam & de Camboye; des cordouans, & des peaux tannées de Perse, du Bengale & d'autres Pays, mais non d'Espagne & de Manille, sous de rigoureuses peines; du poivre & du sucre en poudre & candy, de plusieurs endroits des Indes Orientales; des cloux de girofle, & des noix muscades (on ne demande plus de canelle); du sandal blanc de Timor; du camphre de Baros, recueilli dans les Isles de Borneo & de Sumatra; du mercure, du cinabre & du saffran de Bengale; du plomb, du salpêtre, du borax & de l'alun, de Bengale & de Siam; du musc de Tonquin; de la gomme de benjouin d'Atsijen; de la gomme lacque de Siam; des coraux, de l'ambre, du véritable antimoine, dont les Japonois se servent pour donner de la couleur à leur porcelaine; des miroirs de l'Europe; des fragmens de miroirs, dont ils font des microscopes & d'autres lunettes; du *Masang* de Vaca, qui est une pierre médicinale, tirée de la vessie du fiel des vaches de Mozambique; du bois de serpent; de l'atsiaer; des bambous; des mangues & d'autres fruits verds des Indes Orientales, confits avec du poivre de Turquie, de l'ail & du vinaigre; des crayons de plomb de Mer, & de bol d'Arménie, pour écrire; du mercure sublimé, & jamais du calomel, ou mercure doux; des limes fines; des aiguilles; des lunettes; de grands verres à boire, de la plus belle espèce; des coraux contrefaits; des oiseaux rares, & d'autres curiosités étrangères, soit de l'Art ou de la Nature.

Marchandises les plus estimées des Japonois.

Mais de toutes ces marchandises, celle que les Japonois aiment le plus, quoique la moins avantageuse pour les Marchands qui l'apportent, c'est la soye crue, dont les Portugais, par cette raison, nommoient la vente *Parcado*; & ce nom se conserve encore au Japon. Toutes sortes d'étoffes & de toiles donnent un profit sûr & considérable. On gagne beaucoup aussi sur le sapan, ou le bois de Bresil, & sur les cuirs. Les marchandises les plus lucratives sont le sucre, le catechu, ou cachou, le storax liquide, le patsju, le camphre de Borneo, les miroirs, le corail & l'ambre.

Profits clairs des Hollandois.

Dans les premiers tems de leur Commerce du Japon, les Hollandois n'y envoyoient pas, chaque année, moins de sept Navires, chargés de toutes ces richesses. Depuis qu'ils ont été resserrés dans l'Isle de Desima, ils n'en envoyent pas plus de trois ou quatre. Ainsi, l'on peut distinguer plusieurs états de leur fortune, suivant le degré de faveur dans lequel ils ont été à la Cour. Kæmpfer les réduit à quatre, qu'il nomme les Périodes de

DESCRIPTION DU JAPON.

leur Commerce, & dont il donne fidélement l'Histoire (r). Aujourd'hui, par de fâcheuses révolutions, la somme annuelle, à la valeur de laquelle ils ont la permission de vendre leurs marchandises, ne revient qu'à la moitié de celle qu'on accorde aux Chinois, & monte à dix tonnes & demie d'or. A l'égard du prix des marchandises, il varie chaque année. Tout dépend de celui qu'elles ont à Meaco, qui est ordinairement règlé par la consommation qui s'en fait dans le Pays. „ Une année portant l'autre, dit Kæmp„ fer, nos profits peuvent monter à soixante pour cent. Cependant, si „ l'on considère toutes les charges & les dépenses de nôtre vente (s), „ nous n'avons guères plus de quarante ou de quarante-cinq pour cent, de „ profit clair: gain peu considérable, pour une Compagnie, qui a tant de „ dépenses à soûtenir aux Indes Orientales. Aussi cette branche de son „ Commerce ne vaudroit-elle pas la peine d'être entretenue, si les mar„ chandises que nous tirons du Japon, sur-tout le cuivre rafiné, ne don„ noient le même profit, & même un peu plus. Ainsi la totalité peut aller „ à quatre-vingt ou quatre-vingt-dix pour cent. Ajoûtez que les *dépenses* „ ne sont pas les mêmes chaque année (t)".

Ce qu'ils rapportent du Japon.

Les Vaisseaux Hollandois employent donc une partie de la valeur de leurs marchandises, à se procurer du cuivre rafiné, dont ils chargent, par an, depuis douze mille jusqu'à vingt mille Pics (v). Ce métal est fondu en petits bâtons, ou rouleaux, d'un empan de long, & d'environ l'épaisseur d'un pouce. Chaque pic se met dans une petite boete de sapin, pour être transporté plus facilement; & les trois ou quatre Navires, qui composent la Flotte Hollandoise, en font une partie de leur cargaison. Un de ces Bâtimens fait voile à Batavia, par le plus court chemin. Les autres s'arrêtent à Pulo-Timon, Isle sur les Côtes de Malacca, & continuent delà leur Voyage jusqu'à Malacca même, d'où le Gouverneur Hollandois les envoye, tantôt au Bengale, tantôt aux Côtes de Coromandel, ou dans quelque autre Place, qui ait besoin de leurs marchandises.

Le reste de la cargaison se fait de cuivre grossier, fondu en flans ronds & plats, & quelquefois de casjes de cuivre, espèce de liards ou de basse monnoye, qu'on porte au Tonquin. Tout le cuivre est vendu aux Marchands Hollandois, par une Compagnie Japonoise, qui jouit seule d'un Privilège de l'Empereur pour le rafiner & le vendre aux Etrangers. On charge aussi depuis six mille jusqu'à douze mille livres de camphre du Japon, renfermé dans des barils de bois; quelques centaines de balles de porcelaine; une boete ou deux de fil d'or, de cent rouleaux la boete; toutes sortes de cabinets vernissés, de boetes, de caisses à tiroirs, & d'autres Ouvrages de cette espèce; des parasols, des écrans, divers petits Ouvrages de cannes refendues; des cornes d'animaux; des peaux de poisson, que les Japonois préparent avec beaucoup d'art & de propreté; des pierreries; de l'or; du *Sowa*, qui est un métal artificiel composé de cuivre, d'argent & d'or, &

(r) Pag. 251 & suivantes.
(s) Elle se nomme *Combang*, au Japon.
(t) Pag. 244 & 250.
(v) Un pic est cent vingt-cinq livres, poids de Hollande.

& dont on ne fait pas moins de cas que de l'argent pur; des rottangs; du papier peint & coloré en or & en argent; du papier transparent, qu'on rend tel avec de l'huile & du vernis; du riz, le plus fin de toute l'Asie; du *Saki*, espèce de breuvage, qui se fait avec du riz; du *Soge*, marinade assez agréable; des fruits confits, dans des barils; du tabac dentelé; diverses sortes de thé & de marmelades, & quelques milliers de cobangs en or (*x*).

Marchandises estimées de contrebande.

Pendant la cargaison, le soin qu'on apporte à visiter les Vaisseaux Hollandois & toutes les Maisons de Desima, surpasse encore les précautions qui s'observent à l'arrivée de la Flotte. Rien n'échappe aux recherches des Officiers. Toutes les hardes sont examinées pièce à pièce. Entre les marchandises de contrebande, Kæmpfer nomme tout ce qui a la figure d'une Idole du Pays, celle d'un Kuge, ou d'un Ecclésiastique de la Cour du Dairi, tous les Livres imprimés, tous les papiers, ou les métaux, qui portent quelques caractères Japonois, l'argent monnoyé, les étoffes tissues au Japon; mais sur-tout les armes & tout ce qui s'y rapporte, comme la figure d'une Selle, d'un Navire ou d'un Bateau, d'une Armure, d'un Arc, d'une Fléche; les Epées & les Sabres. Si l'on trouvoit quelque chose de cette nature sur un Navire Hollandois, la moindre punition du Capitaine seroit un bannissement perpétuel du Pays; & tous les Officiers suspects seroient mis à la torture, pour leur faire découvrir le Vendeur & les Complices, dont le sang pourroit expier seul un si grand crime. Kæmpfer en rapporte quelques exemples. Les Japonois, dit-il, ont tant de penchant pour la contrebande, que dans l'espace de six ou sept ans, trois cens personnes furent condamnées au dernier supplice, pour avoir fraudé la Douane avec les Chinois; & que, pendant un séjour de deux ans qu'il fit au Japon, il en vit exécuter plus de cinquante, dont l'un n'étoit accusé que d'avoir fait passer frauduleusement une livre de camphre (*y*).

Commerce des Chinois au Japon.

A l'occasion des Chinois, il est tems d'observer, avec le même Voyageur, que, depuis l'antiquité la plus éloignée, ils ont porté, dans tout l'Orient, les marchandises de leur Pays; sur-tout la soye crue, qui abonde à la Chine; & d'où les Grecs & les Romains leur avoient donné le nom de *Seres*. Leur principal Commerce étoit dans les Royaumes & les Isles situées entre Sumatra & Malacca, du côté de l'Est. Après la Conquête de leur Pays par les Tartares, ceux qui refusèrent de se soumettre & de se raser la tête, à la manière des Vainqueurs, abandonnèrent leur Patrie, pour aller s'établir dans les lieux où ils avoient exercé le Commerce. Depuis un tems immémorial, les Isles du Japon étoient de ce nombre. Ils n'y alloient, à la vérité, qu'avec un petit nombre de Jonques, parceque, sous divers règnes de leurs Empereurs, toute communication leur étoit défendue avec les Nations étrangères; cet ordre ne pouvoit être violé que par ceux qui habitoient les Côtes & les Isles voisines. Mais aussi-tôt que leurs nouveaux Maîtres eurent établi la liberté du Commerce, ils étendirent leurs correspondances dans la plûpart des Pays de l'Orient, sur-tout au Japon, où divers

Son origine.

(*x*) Pag. 258. Le Cobang est une très-grande Monnoye. Voyez, ci-dessus, l'Histoire des Monnoyes de l'Asie, au Tome XIII. (*y*) Pag. 260.

vers rapports entre les deux Nations, tel que celui du Langage sçavant, de la Religion, des Sciences & des Arts, leur avoient toûjours fait obtenir un accueil favorable.

Anciennement ils fréquentoient le Port d'Osacka, qui est dangereux par ses rochers & ses bas-fonds, & quelques autres lieux qui ne sont pas plus sûrs pour la Navigation. Ensuite les Portugais leur montrèrent le chemin du Port de Nangasaki. Ce fut, vers le même-tems, que l'Empereur du Japon nomma Nangasaki, pour le seul Port de ses Etats, qui seroit desormais ouvert aux Etrangers. Alors plusieurs Chinois prirent le parti de s'y fixer; & non-seulement ceux qui n'avoient pas quitté leur Patrie, mais tous les autres, qui se trouvoient dispersés dans les Pays voisins & dans les Isles à l'Est du Gange, y vinrent trafiquer pour leur compte, ou pour ceux qui les employoient. Ils jouirent pendant quelque-tems d'une heureuse liberté, & leurs Jonques y venoient en fort grand nombre. Dans cet intervalle ils bâtirent trois Temples à Nangasaki, pour y exercer librement leur Religion. Mais la quantité de leurs Jonques, qui se multiplioient de jour en jour, & dont chacune n'avoit jamais moins de cinquante hommes à bord, excita bien-tôt la défiance des Japonois. Outre le motif du Commerce, les plus riches personnes de la Chine venoient au Japon pour s'y livrer à la débauche des femmes, qui est ouvertement permise (z). On fut surpris d'y voir aborder un jour, des Mandarins Tartares, avec une petite Flotte de six Jonques. Le Gouvernement les obligea de mettre à la voile, après leur avoir fait déclarer qu'on ne vouloit pas, dans le Pays, d'autres Commandans & d'autres Seigneurs que ceux de la Nation. Des soupçons si vifs menaçoient les Chinois de quelque changement. En effet, après l'expulsion des Portugais, on apprit bien-tôt, au Japon, que les Jésuites avoient été reçus & traités favorablement à la Cour du Monarque Tartare de la Chine; & que ce Prince leur avoit accordé la liberté de prêcher l'Evangile dans toute l'étendue de ses vastes Etats. En même-tems, les Japonois saisirent, à l'entrée de Nangasaki, quelques Livres qui regardoient le Christianisme, & que les mêmes Missionnaires avoient fait imprimer à la Chine, en langage du Pays. Cette découverte leur fit craindre que la Foi Chrétienne, dont l'extirpation avoit coûté tant de sang, ne rentrât indirectement dans leurs Isles. Ils soupçonnèrent les Marchands, qui avoient apporté ces Livres entre plusieurs autres, d'avoir du moins quelque penchant pour la Religion proscrite. Cette raison, fortifiée par l'arrivée des Mandarins Tartares & par l'accroissement continuel des Chinois, fit penser la Cour à resserrer leur Commerce dans des bornes plus étroites. Elle commença par le réduire à la somme annuelle de six cens mille taels, ou, suivant la manière de compter des Hollandois, à vingt & une tonnes d'or, qui font à-peu-près le double de celle, où le Commerce Hollandois étoit déja réduit. Elle ordonna que les marchandises, qui devoient monter à cette somme, seroient apportées par soixante-dix Jonques au plus, suivant la distribution qu'elle en fit elle-même; dix-sept Jonques de Nankin; cinq de la Ville & de la Province de Canton; cinq de Nesa; quatre de Sintsjeu; quatre

Ils s'établissent à Nangasaki.

Jalousie des Japonois.

Saisie de quelques Livres Chrétiens, qui l'augmente.

Coups portés au Commerce des Chinois.

(z) Voyez, ci-dessus, le Paragraphe des Mœurs.

quatre de l'Isle de Haynan & du Continent voisin de la Chine; trois de Kootsja; trois du Royaume de Siam; [deux du Royaume de Tonquin; deux de Cammon;] deux de Tayowan, ou Takkafaga, dans l'Isle Formose; une de Fudasan, Port situé au-dessus de Raktsju, & célèbre par un fameux Temple de Quanwon; une de la Cochinchine; une de Tani, qui est une des plus grandes Isles d'entre les Riuku, & quelques autres, dont Kæmpfer ne put être informé. Ainsi, tous les Chinois, dispersés en divers Pays, étoient compris dans ce partage. Ensuite on admit encore une Jonque de Siakka-Tarra, ou Java, & une autre de Pekin, pour remplacer celles qui pouvoient faire naufrage en chemin. L'observation de cet ordre fut recommandée avec rigueur. Cependant toute l'exactitude des Officiers Japonois ne put empêcher les Chinois de les tromper. Plusieurs des mêmes Jonques, se hâtant de vendre leur cargaison, trouvoient le moyen de faire le Voyage deux fois l'année. D'autres faisoient voile à la Province de Satzuma, comme si le gros tems les y avoit jettées. Elles y vendoient leurs marchandises, pour aller prendre une nouvelle cargaison, qu'elles portoient ensuite à Nangasaki. Si le hazard leur faisoit rencontrer les Gardes-Côtes du Japon, elles prenoient une autre route, en feignant de s'être égarées & de chercher le Port de Nangasaki.

DESCRIPTION DU JAPON.

Comment ils les éludent.

Ils sont renfermés comme les Hollandois.

ENFIN la Cour ne trouva point de voye plus sûre, pour mettre une barrière éternelle aux nouvelles entreprises, que de resserrer les Chinois dans une Prison, comme elle avoit enfermé les Hollandois dans celle de Desima. En 1688, un Jardin, qui avoit appartenu à *Sije-Sſugu-Feso*, Intendant des Domaines Impériaux, leur fut assigné pour demeure.

Description de leur Prison.

CE Jardin étoit agréablement situé, vers le fond du Port, près du Rivage & de la Ville. Il avoit été soigneusement embelli d'un grand nombre de belles plantes, domestiques & étrangères. On bâtit, sur ce terrain, plusieurs rangs de petites maisons, chaque rang couvert d'un toit commun. Tout l'espace fut environné de fossés, de palissades & de doubles portes. Cette opération fut si prompte, que le même lieu, qui étoit un des plus agréables Jardins du Monde, au commencement de Février, avoit, à la fin de Mai, l'odieuse apparence d'une Prison forte, où les Chinois se virent renfermés sous une bonne Garde. En quelque tems qu'ils arrivent, on ne leur accorde pas d'autre retraite. Ils y sont traités comme les Hollandois à Desima. Kæmpfer y trouve néanmoins quelques différences. Premièrement, dit-il, les Chinois ne sont pas admis à la présence de l'Empereur; au-lieu que les Hollandois reçoivent cet honneur une fois tous les ans. Mais, en récompense, les Chinois sont dispensés de la fatigue d'un Voyage de trois mois, & de la dépense d'un grand nombre de présens, qu'il faut faire à l'Empereur & à ses Ministres. En second lieu, ils ont des vivres & des provisions, qu'on leur porte jusqu'à l'entrée de leur Comptoir; & les Hollandois n'en obtiennent qu'en faisant la dépense d'entretenir une Compagnie entière de Vivandiers Japonois. Troisièmement, on regarde les Chinois comme des Marchands particuliers, qui ne forment point un Corps; & par cette raison, ils sont traités, de leurs Inspecteurs & de leurs Gardes, avec moins de civilité que les Hollandois. Quatrièmement, ils n'ont pas, comme les Hollandois, un Directeur de leur Commerce, qui ré-

Comparaison de leur traitement & de celui des Hollandois.

DESCRIPTION DU JAPON.

réside continuellement au Japon. Lorsque leur vente est finie, la plûpart s'en retournent dans leurs Jonques, & laissent leurs maisons désertes pendant leur absence (*a*).

Leurs Foires & leurs marchandises.

ILS ont trois Combangs, ou trois Foires, dans le cours de l'année; l'une au Printems, pendant laquelle ils vendent les marchandises de vingt Jonques; l'autre en Eté, pour les marchandises de trente; & la dernière en Automne, pour celles de vingt. Toutes les Jonques surnuméraires, & celles qui arrivent après les ventes, doivent remettre sur le champ à la voile, sans qu'il leur soit même permis de décharger leurs marchandises. Ces cargaisons consistent en soyes non ouvrées, de la Chine & du Tonquin; toutes les étoffes de soye & de laine, que les Hollandois apportent comme eux; du sucre de divers Pays; des pierres de calamine du Tonquin, pour donner la teinture au cuivre & aux ouvrages qu'on en fait, de la térébentine,

(*a*) Pag. 270. C'est-à-dire, qu'ils y ont leurs Inspecteurs Japonois, & leurs Réglemens. On a renvoyé, du §. IV. à la fin de celui-ci, pour quelques exemples de la Langue commune du Japon, qui se trouvent dans Kæmpfer. L'un est un Réglement touchant la Contrebande, & l'autre en est un de l'Habitation des Hollandois.

Dzio sadamavi.

Nippon Sui Sku Sin gofatte Somuki Nanigo toki Forassu akusiwo takumi Reimotzuwo idasi tanomu mono korre araba kitto Moosi idzubezi Tatto Jeba Doruitarito sutome togowo Jurus sono nei motzno idsij Go fosbi Kuda Sarubes mosi Samin Kore aruni Oitewa Seiqua Nanbeki.

Mono Nori.

Qua . . . Pi . . .

Ordre touchant la Contrebande.

Si un Japonois, ou un Etranger, contre les ordres, tâche de vendre quelque marchandise de contrebande, & qu'il soit découvert, on en informera les Magistrats, qui en doivent connoître. Si quelqu'un des Complices se décele lui-même, & sert de témoin, il aura son pardon, & de plus une récompense proportionnée au crime. Les Contrevenans, convaincus par le témoignage de leurs Complices, seront punis selon la Loi.

Celà suffit.

Le mois . . . Le jour . . .

Signés.

Tonnomo. Siu Bioje. Setzno Cami.

Kinsai Desimamats.

1. *Kee Seno Foka onna Irukotto.*

2. *Koja fisiri no Foka si uke Jammabus siki Irukotto.*

3. *So quam sin ne mono narabini Kotsusiki Irukotto.*

4. *Desima Mawari foos Kiu Jori utsij ni fune Norikomu kotto t Suketarri fassi osta fune nori tooru kotto.*

5. *Juje naku Horanda siu Desima Jori Idsurukotto.*

Migino dsio kataku Iimamoru beki.

Mono Nari, &c.

Réglemens pour la rue de Desima.

1. Il n'y aura que les femmes de joye qui ayent la permission d'y entrer.

2. Les seuls Ecclésiastiques de la Montagne de Koja y seront admis. Tous les autres Jammabos en seront exclus.

3. Les Mandians & ceux qui vivent de charités ne pourront y entrer.

4. Personne n'approchera, avec un Vaisseau, ou un Bateau, dans les palissades de Desima. Personne ne passera, avec un Navire, ou un Bateau, sous le Pont.

5. Aucun Hollandois ne pourra sortir de Desima, que pour des raisons importantes.

Tous ces ordres seront ponctuellement exécutés.

Celà suffit, &c.

tine, tirée des pistachiers; de la gomme & de la myrrhe; des agathes; du bois de calambouc, de Tsiampa, de Camboye, & des Pays voisins; le précieux camphre de Baros, de l'Isle de Borneo; la racine de ginseng qui vient de Corée; plusieurs drogues & remèdes de la Chine, simples ou composés; & quantité de Livres Chinois, qui traitent de Philosophie ou de Religion. Après la saisie des Livres Chrétiens, on ordonna qu'à l'avenir, tous ceux, qui seroient apportés par les Chinois, seroient soûmis à la censure de deux hommes de Lettres, établis par la Cour, avec des appointemens considérables; l'un, pour les Matières Ecclésiastiques; l'autre, pour la Philosophie, la Médecine & l'Histoire (*b*).

Description du Japon.

Deux Censeurs au Japon pour les Livres.

Outre les Hollandois & les Chinois, le Privilège du Commerce est accordé aux Marchands des Isles de Riuku, ou de Liquejo; mais dans la seule Province de Satzuma. On a déja remarqué que, sous l'un ou l'autre de ces deux noms, il faut comprendre cette chaîne d'Isles qui s'étendent, depuis les Côtes Occidentales de Satzuma, jusques vers les Philippines. Leurs Habitans parlent un Chinois corrompu, qui rend témoignage à leur origine; & l'on sçait que, de tout tems, les Chinois ont entretenu des relations de Commerce dans ces Isles. Il y en passa un grand nombre, après la Conquête de leur Empire. Quelque-tems après, elles furent soûmises par le Prince de Satzuma, qu'elles regardent comme leur Conquerant, & qui en tire un tribut; mais loin de reconnoître l'autorité de l'Empereur du Japon, elles envoyent chaque année un présent au Monarque Tartare de la Chine, comme une marque de leur soumission. Aussi leurs Habitans sont-ils traités comme Etrangers par rapport au Commerce. Tous les Ports de l'Empire leur sont fermés, à l'exception du Havre de Satzuma. La quantité de marchandises, qu'ils peuvent y vendre, est limitée aussi à la somme annuelle de cent vingt-cinq mille taels. Ils y portent toutes sortes d'étoffes de soye, & d'autres marchandises de la Chine; quelques denrées de leur propre Pays, telles que du bled, du riz, des fruits & des légumes; de l'*Awamuri*, qui est une sorte d'eau-de-vie, tirée du superflu de leur récolte; des *Takaragais* & des *Fimagais*, c'est-à-dire des nacres de perles; & cette espèce de petites coquilles, qui se nomment *Koris* dans les Indes, d'où elles se tirent, particulièrement aux Isles Maldives. Celles de Riuku, que les Habitans trouvent en abondance sur leurs Côtes, servent à composer un fard blanc, à l'usage des jeunes garçons & des filles. Ils portent aussi quantité de grandes coquilles, plattes, polies, & presque transparentes, qui servent de vîtres aux Japonois pour leurs fenêtres; des fleurs rares, des plantes, & d'autres productions de leurs Isles.

Marchands des Isles de Riuku ou Liquejo.

Leur Commerce avec le Japon est borné à Satzuma.

(*b*) Pag. 272.

§. VIII.

Religions, Sectes, Prêtres, Temples, Pélerinages, & Cérémonies du Japon.

La liberté, qui régnoit dans cet Empire avant la ruine du Christianisme, y avoit introduit quantité de Sectes étrangères, au préjudice de l'ancienne Religion du Pays. Quelques Auteurs en comptent jusqu'à douze, dont

Diversité de Religions.

dont les principes & les pratiques n'ont presque rien de commun. Les unes adorent le Soleil & la Lune, & d'autres offrent leur encens à divers Animaux. Les *Camis*, premiers Souverains du Japon, les *Foes*, ou les *Fotoques* des Indes, tous ceux qui ont contribué à peupler & à policer ces Isles, qui y ont porté des Loix utiles, quelque Science, quelque Art, & tous ceux qui y ont établi quelque nouveau Culte, y ont des Temples & des Adorateurs. La plûpart des Grands passent pour Athées, & croyent l'ame mortelle, quoiqu'à l'extérieur ils fassent profession d'une Secte. Enfin les Démons mêmes ont des Autels & des Sacrifices au Japon; mais *ils* ne doivent ces honneurs qu'à la crainte. On n'attend d'eux aucune faveur; mais on les redoute, parcequ'on leur croit le pouvoir de nuire, & l'on s'efforce de les appaiser.

On y a trouvé des traces du Christianisme.

Ce qu'il y a d'étonnant, observe le nouvel Historien, c'est qu'au milieu de ce cahos de Religions, on a trouvé tant de traces du Christianisme, que nous n'avons presque pas un mystère, pas un dogme, ni même une pratique de piété, dont il ne semble que les Japonois ayent eu quelque connoissance. On pourroit juger qu'il avoit anciennement pénétré parmi eux, soit directement & dans toute sa pureté (*a*), soit indirectement & déja corrompu par les Indiens, les Tartares & les Chinois, qui l'ont recu, comme on ne l'ignore point aujourd'hui, des Syriens, Sectateurs de Nestorius.

D'où elles sont venues.

Mais comment concevoir que les Japonois eussent conservé la forme extérieure d'une Religion, dont ils avoient entièrement perdu l'idée? L'Historien, que je cite, est plus porté à se persuader que ces pratiques ne sont pas plus anciennes, au Japon, que l'arrivée des premiers Navires Portugais. Une Nation si libre & si curieuse peut avoir embrassé, à la première vûe, certains usages, dont elle se promit de l'utilité. Tel est celui du Signe de la Croix, pour chasser les Démons (*b*). Si l'on prétend qu'une origine si moderne auroit été reconnue à la trace, par les premiers Missionnaires, le même Ecrivain répond, qu'avant qu'ils ayent pu tourner leur attention à ces recherches, il n'est pas impossible que la trace se soit perdue, dans un Pays où la superstition fait saisir d'abord tout ce qui paroît merveilleux, sans en examiner trop la source (*c*).

Trois principales Religions du Japon.

A l'arrivée des Portugais, le Japon avoit trois Religions principales. 1°. L'ancienne, nommée *Sinto*. 2°. Le *Budso*, ou le Culte des Idoles étrangères, apporté du Royaume de Siam, ou de la Chine. 3°. Le *Siuto*, ou la Doctrine des Philosophes & des Moralistes.

Religion du Sinto, la plus ancienne.

Les fondemens de la première sont les mêmes que ceux de l'Empire & des deux premières Races Impériales, tels qu'on les a déja représentés (*d*); c'est-

(*a*) Un Evêque Arménien assura un des premiers Missionnaires Jésuites, que les Prêtres de sa Nation avoient porté l'Evangile aux Japonois. *Histoire du Japon*, Tome I. pag. 262.

(*b*) On manda, à Saint-François Xavier, lorsqu'il étoit encore aux Indes, qu'une Maison Japonoise en avoit été délivrée par l'usage de ce Signe. *Ibid.* pag. 263.

Nota. Les Japonois ne prouvent-ils pas admirablement la vérité de cet avis, par la haine qu'ils portent au Christianisme? Si les Miracles en étoient encore le caractère, comme Mrs. les Jésuites le prétendent, ce seroit un avantage qui abrégeroit beaucoup leurs *travaux*, sur-tout aux Indes Orientales. R. d. E.

(*c*) *Ibid.*

(*d*) Voyez, ci-dessus, § III.

c'est-à-dire, qu'ils consistent dans l'adoration des sept Esprits Célestes, qui composent la première Dinastie des Souverains du Japon & des cinq demi-Dieux (*e*) de la seconde, sous le nom de *Camis*. Les Empereurs, qui ont règné depuis Syn-Mu, Fondateur de la troisième, sont admis aussi à ce rang suprême. C'est l'Empereur règnant qui fait cet honneur à celui qui l'a précédé. La cérémonie de l'Apothéose se fait avec beaucoup d'appareil; & l'on assigne ordinairement, au nouveau Dieu Cami, l'espèce de pouvoir qu'il doit exercer sur les Mortels. Kæmpfer observe que tout le système de la Théologie du Sinto n'est qu'un ridicule composé de fables si extravagantes & si monstrueuses, que ceux, qui en font leur étude, les cachent soigneusement à leurs propres Sectateurs, & plus encore à ceux des autres Religions. Cette Secte, dit-il, n'auroit pas subsisté long-tems, sans son étroite liaison avec les Loix Civiles du Pays, que les Japonois observent avec un scrupuleux attachement; & c'est peut-être aussi son absurdité, qui jette la plûpart des Grands & des Beaux-Esprits dans l'Athéisme. Ses Docteurs ne laissent pas d'enseigner leurs principes à ceux qui veulent s'en instruire; mais c'est toûjours sous le sceau du secret; sur-tout lorsqu'ils arrivent au dernier article, qui traite de l'origine des choses (*f*). Ils n'en parlent à leurs Disciples qu'après les avoir engagés par un serment, scellé & signé de leur main, à ne jamais profaner de si profonds mystères, en les communiquant aux Incrédules. D'ailleurs il paroît que ce qu'ils appellent Esprit, n'est qu'une matière plus subtile & plus déliée.

Dieux Camis.

Extravagances du Sinto.

Son plus profond mystère.

Le plus révéré de tous les Camis (*g*) est *Tensio-Dai-Dsin*, Fondateur de la seconde Race, & premier des Dieux terrestres. Tous les Japonois se croyent descendus de lui; & ce qui fonde le droit héréditaire des Dairis au Trône Impérial, c'est qu'ils viennent de l'aîné de ses Fils. On regarde apparemment les sept Camis, qui l'ont précédé, comme trop élevés au-dessus de la Terre, pour s'intéresser à ce qui s'y passe. Ceux mêmes qui ont quitté l'ancienne Religion, pour embrasser les nouvelles Sectes, rendent une espèce de culte à ce Père de la Nation Japonoise. Les ancien-

Le plus révéré des Camis.

(*e*) Ou *Dieux terrestres*, comme s'expriment les Japonois. C'est par eux qu'a commencé le titre de *Mikotto*, qui signifie quelque chose de divin, & dont *Mikaddo*, qui a la même signification que celui de Dairi, est un diminutif.

(*f*) Kæmpfer le rapporte, tiré d'un Livre que les Japonois nomment *Odoiki*. Il donne le texte original & la traduction:

Kai fakuno fasime Dsjusio Fuso Tatojaba Jujono sui soni ukunga Gerosi Tensijno usijni Itsi but su wo seosu Katats Igeno gotosi fenquas siesin to nar Kunitokodatsno Mikotto to goos.

Au commencement de l'ouverture de toutes choses, le Chaos flottoit, comme les poissons nâgent dans l'eau pour leur plaisir. De ce Chaos sortit quelque chose de semblable à une épine, qui étoit susceptible de mouvement & de transformation. Cette chose devint une Ame ou un Esprit; & cet Esprit est appellé *Kunitokodatsno Mikotto*. Kæmpfer, *Tome II. pag.* 8.

(*g*) *Cami* & *Sin*, signifient *Ame* & *Esprit*. On leur donne aussi l'épithéte de *Miosio*, c'est-à-dire, *sublime*, *illustre*; & de *Gongen*, qui signifie *juste*, *sévère*, *jaloux*.

Description du Japon.

anciennes Histoires s'étendent beaucoup sur ses miracles, sur ses actions héroïques; & l'Empire a peu de Villes où l'on ne trouve un Temple à son honneur.

Camis inférieurs.

Outre les Empereurs, on accorde le titre de Camis à tous les grands hommes qui se sont distingués pendant leur vie, par leur sainteté, leurs miracles, & par les avantages qu'ils ont procurés à la Nation. Mais ces Apothéoses ne font que des Dieux inférieurs, qui sont placés entre les Etoiles. Au reste chacune de ces Divinités a son Paradis; les unes dans l'Air, d'autres au fond de la Mer, dans le Soleil, dans la Lune, & dans tous les Corps lumineux qui éclairent les Cieux. Chaque Adorateur choisit son Dieu, suivant le goût qu'il a pour le Paradis, & ne ménage rien pour lui marquer sa dévotion. Comme le nombre de ces Dieux augmente tous les jours, & qu'on n'en reconnoît point un nouveau sans lui ériger un Temple, il n'y a point de Ville, où le nombre des Temples & des Chapelles ne soit presqu'égal à celui des Maisons. Les Empereurs & les Princes se disputent la gloire d'en bâtir de magnifiques. Aussi les richesses de quelques-uns de ces Monumens ne surprennent-elles pas moins que leur nombre. Il n'est pas rare d'y voir quatre-vingt ou cent colonnes de cédre, d'une prodigieuse hauteur, & des statues colossales de bronze. On y en voyoit même autrefois d'or & d'argent, avec quantité de lampes & d'ornemens d'un grand prix. Les statues sont ordinairement couronnées de rayons. Mais cet usage n'est pas borné au Sinto; & ce n'est pas non plus dans cet ancien culte, qu'on cherche à se distinguer par la magnificence.

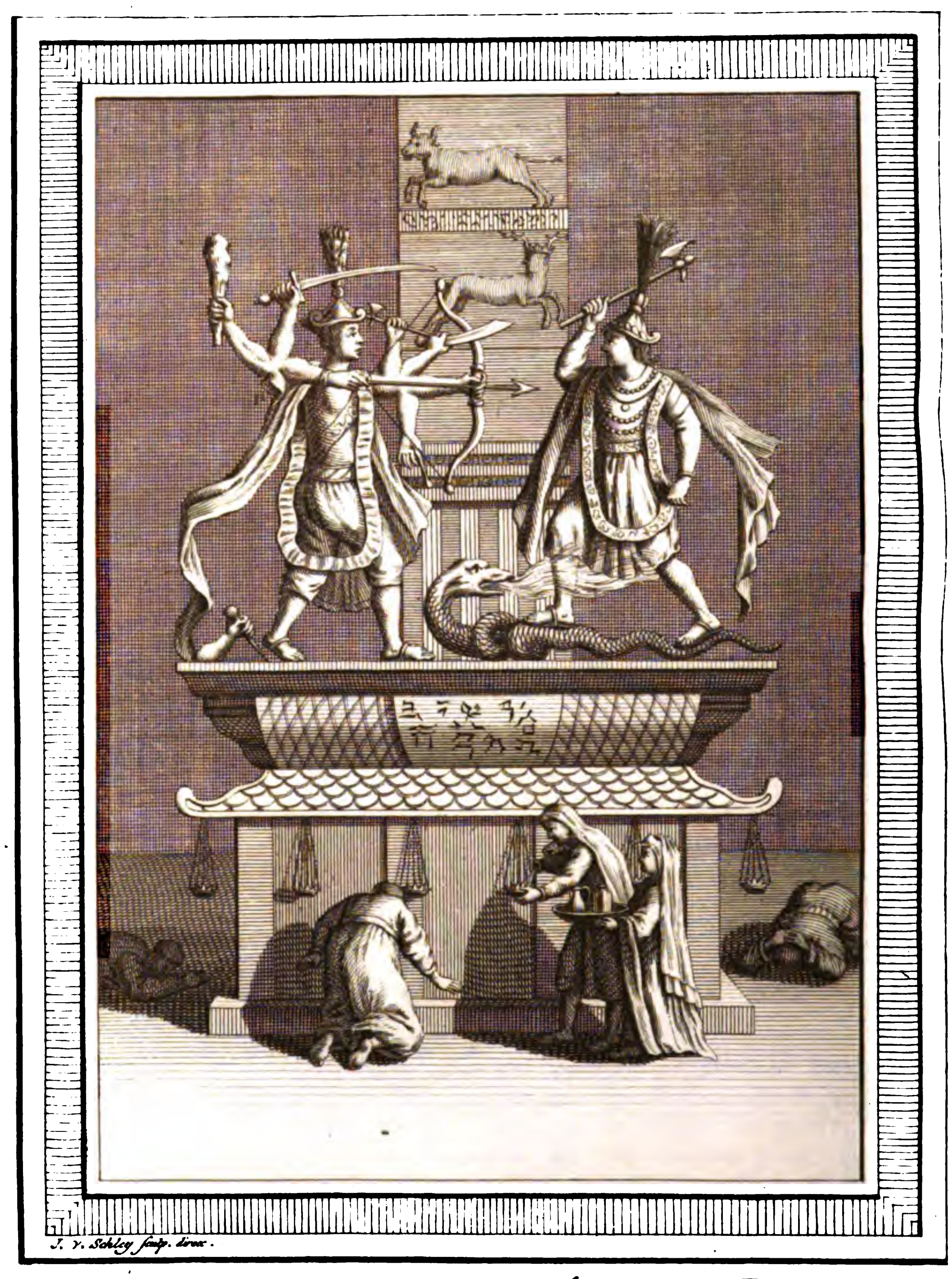
Chaque Dieu a son Paradis.

Mias, ou Temples des Camis, Dieux du Sinto.

Ses Temples se nomment *Mias* (*b*), c'est-à-dire, demeure des Ames immortelles. Kæmpfer n'en donne pas moins de vingt-sept mille sept cens, à tout le Japon. La plûpart sont situés sur des éminences, à quelque distance des terres communes & souillées par l'usage. Une allée large & spacieuse, bordée de deux rangs de cyprès, leur sert d'avenue. L'entrée de cette allée est remarquable, par une porte de pierre ou de bois, sur laquelle s'élève, entre deux poutres, une planche quarrée, qui porte, en caractères d'or, le nom du Dieu, auquel le Mia est consacré. Ces dehors semblent annoncer un Temple considérable; mais ils se sentent presque tous de l'antique simplicité des premiers, sur le modèle desquels on construit les autres. Ce ne sont le plus souvent que de misérables Edifices de bois, cachés entre des arbres & des buissons, avec une seule fenêtre grillée, au travers de laquelle on peut voir l'espace intérieur. Il est ordinairement, ou tout-à-fait vuide, ou sans autre ornement qu'un miroir de métal, placé au centre; autour duquel pendent des housses de paille fort bien travaillées, ou de papier blanc découpé, qui sont attachées en forme de franges à une longue corde. Elles passent pour un symbole de la pureté & de la sainteté de l'Edifice. On y monte par un escalier de pierre, qui conduit sur une esplanade, où l'on entre par une seconde porte, semblable à la première, & sur laquelle on trouve plusieurs Chapelles, qui accompagnent le

Avenue.

(*b*) On les appelle aussi *Jashiro*, & *Siasu-Sinsja*; mais ce dernier nom s'applique proprement à la Cour entière du Mia, avec tous les Bâtimens qui en dépendent.



TORANGA, DIVINITÉ DU JAPON.

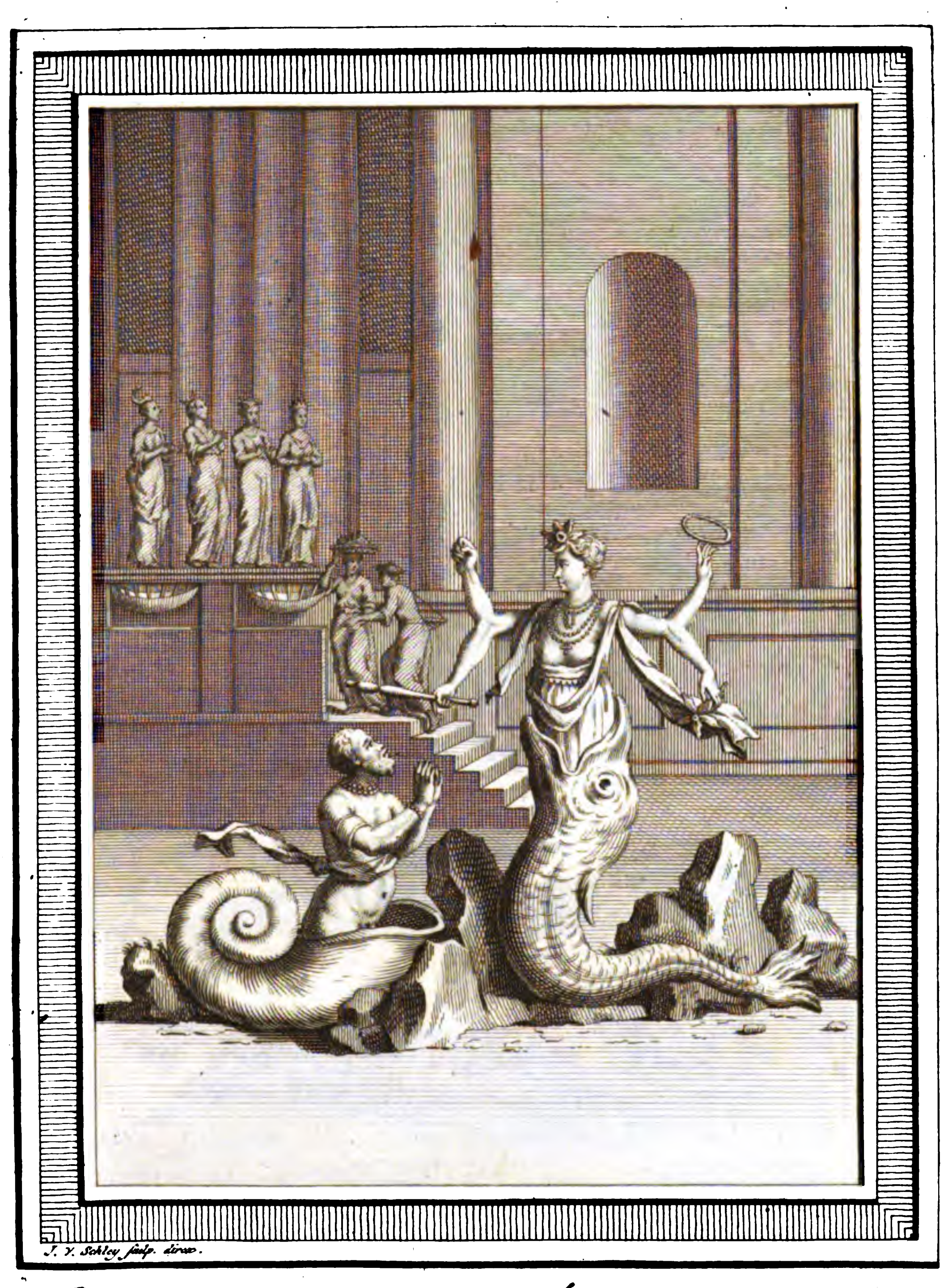
TORANGA, JAPANSCHE AFGOD.


J. V. Schley sculp. direx.

TORANGA, DIVINITÉ DU JAPON.
TORANGA, JAPANSCHE AFGOD.



PAGODE DE TORANGA.
PAGODE VAN TORANGA.



CANON, DIVINITÉ DU JAPON.
CANON, JAPANSCHE AFGOD.



PAGODE DE CANON.
PAGODE VAN CANON.



XANTAI, DIVINITÉ DU JAPON.
XANTAI, JÁPANSCHE AFGOD.

Description de l'Edifice.

le Temple principal. Ce qui se présente d'abord sur l'esplanade, est un bassin plein d'eau, où ceux, qui vont rendre leurs adorations à la Divinité, peuvent se laver. Le Temple, à côté duquel on voit un grand coffre pour y recevoir les aumônes, est élevé d'environ six pieds au-dessus du terre-plein. Sa hauteur n'excéde jamais trois brasses, & sa largeur est toûjours égale à sa hauteur. Il est environné d'une galerie, où l'on monte par quelques degrés. C'est sur cette galerie, & devant le frontispice, dont la simplicité répond à tout le reste, qu'on se prosterne pour adorer le Dieu; car la porte du Temple est ordinairement fermée, ou ne s'ouvre du moins que les jours de Fête. La plûpart de ces lieux religieux ont une anti-chambre, où les Gardiens du Temple se tiennent assis, vêtus de leurs habits de cérémonie, qui sont très-riches. Les portes & les fenêtres de ces anti-chambres sont grillées, & le pavé en est couvert de nattes fines. Le toît du Temple, qui est de tuile, de pierre, ou de coupeaux de bois, avance assez de chaque côté pour couvrir la galerie, & diffère de celui des autres Bâtimens en ce qu'il est recourbé avec plus d'art & composé de plusieurs couches de belles poutres, dont l'arrangement a quelque chose de fort singulier. A la cime du toît, il y a quelquefois une poutre plus grosse que les autres, & posée de long, qui en a, vers ses extrêmités, deux autres qui se croisent, & souvent une troisième derrière, qui est en travers.

Quel en est le modèle.

Cette structure est sur le modèle du premier Temple, qui subsiste encore à Isje, où l'on prétend qu'Isanami, dernier des sept grands Esprits céléstes & Père de Tensio-Dai-Dsin a fait quelque-tems sa résidence. Quoique très-simple, elle est ingénieuse & presque inimitable. Le poids & les liaisons de toutes ces poutres, entrelacées les unes dans les autres, affermissent beaucoup l'Edifice, & le défendent mieux contre les tremblemens de terre. On voit pendre, sur la porte du Temple, une cloche platte, sur laquelle on doit frapper quand on arrive; comme pour avertir le Dieu qu'on vient l'adorer. Le miroir intérieur est placé de manière, qu'en regardant par la fenêtre on puisse s'y voir. Il apprend, suivant les Japonois, que comme on y voit distinctement les traits & les taches du visage, de même toutes les souillûres & les dispositions sécretes du cœur paroissent à découvert aux yeux des Immortels. Il se trouve rarement des Idoles dans les Mias, parcequ'on n'en faisoit point dans les premiers tems de la Monarchie. S'il s'en est introduit quelqu'une, depuis l'établissement de la nouvelle Idolâtrie, elle est enfermée dans une chasse, vis-à-vis de l'entrée. On l'en tire le jour de la Fête du Cami, qui ne se célébre qu'une seule fois dans un siécle. L'usage est de conserver aussi, dans la même chasse, les ossemens & les armes du Dieu, & les ouvrages qu'il a faits de ses propres mains, pendant sa vie mortelle.

Introduction des Idoles.

Chapelles portatives.

Les Chapelles, qui environnent les Mias, sont quarrées, ou hexagones, ou octogones, proprement vernissées, ornées au-dehors de corniches dorées, & au-dedans de miroirs & de divers colifichets. Elles sont ordinairement portatives; & dans certains tems on les porte en effet, avec beaucoup de pompe, aux principales solemnités. Quelquefois la Statue du Cami est portée aussi dans ces Chapelles; mais ceux qui sont chargés de ce

ce poids sacré marchent à reculons, après avoir fait retirer le Peuple, comme indigne de voir la Divinité. Enfin les dehors des Mias, leur anti-chambre, & d'autres appartemens dont ils sont quelquefois accompagnés, sont parés de cimeterres bien travaillés, de modèles de Navires, de différentes sortes d'Images, & d'autres ornemens de cette nature; usage, néanmoins, qui ne s'est introduit qu'à l'imitation du Budsoïsme.

Gardiens des Temples.

LES Gardiens de ces Temples sont de simples Laïcs, qui demeurent aux environs avec leurs familles. Kæmpfer, après les avoir réduits à cette qualité, ne laisse pas de leur donner le nom de Prêtres séculiers, qu'il ne fait tomber apparemment que sur leurs fonctions. On les nomme *Negis*, *Canusis*, & *Siannins*; gens d'une fierté surprenante. Ils sont entretenus, ou par des fondations, ou par les libéralités du Dairi, ou par les aumônes des Fidèles. L'habit de leur profession est une grande robbe, ordinairement blanche, quelquefois jaune, quelquefois d'autre couleur, & de la même forme, à-peu-près, que celles de la Cour du Dairi. Cependant ils portent, sous ces robbes, l'habit commun des Séculiers. Ils se rasent la barbe, mais ils laissent croître leurs cheveux. Leur coeffure est un bonnet oblong, roide & vernissé, fait en forme de Bateau, qui avance sur le front, & s'attache sous le menton avec des cordons de soye, & d'où pendent des nœuds à frange, plus longs ou plus courts, suivant le rang de celui qui les porte, & qui n'est obligé de s'incliner devant les personnes d'un ordre plus relevé que jusqu'à-ce que le bout de ces nœuds touche la terre. Les Supérieurs ont les cheveux tressés & relevés sous une gaze noire d'une forme singulière, & les oreilles couvertes d'une espèce d'oreillette, d'un empan & demi de long & de deux ou trois pouces de large, qui se relève près des joues, ou qui pend plus ou moins, suivant les dignités ou les titres d'honneur qu'ils ont obtenus du Dairi. Dans les affaires écclésiastiques, ils ne sont soûmis qu'à ce Monarque; mais, pour le temporel, ils reconnoissent, comme tous les Ecclésiastiques de l'Empire, l'autorité de deux *Dsi-Sin-Bugios*, ou Juges Impériaux des Temples, nommés par le Monarque séculier. Lorsqu'ils paroissent en habit Laïc, ils portent deux cimeterres, comme les personnes de la première qualité.

Leur habillement.

De qui ils dépendent.

Principaux dogmes du Sintò.

LES principaux points de la Religion du Sinto se réduisent à cinq: La pureté du cœur. L'abstinence de tout ce qui peut rendre l'homme impur, qui consiste à ne pas se souiller de sang, à s'abstenir de manger de la chair (*i*), à ne pas s'approcher des corps morts. Il n'est pas permis aux femmes d'entrer dans les Temples, lorsqu'elles ont leurs infirmités lunaires. On représente les trois sortes d'impuretés contraires à la Loi, par l'emblême de trois singes, assis aux piés de Dsijso, qui se bouchent de leurs deux pattes de devant, l'un les yeux, l'autre les oreilles, & le troisième la bouche. Non-seulement on ne trouve rien, dans les Livres sacrés du Sinto, sur

(*i*) Pour avoir mangé de la chair d'un animal à quatre piés, excepté du daim, on est impur pendant trente jours. Pour les volatiles, à l'exception du faisan, de la grue, & des oiseaux aquatiques, dont on peut manger en tout tems, l'impureté ne dure qu'une heure. Pour avoir assisté à l'exécution d'un Criminel, ou s'être trouvé près d'un corps mort, elle dure tout un jour, &c.

fur la nature des Dieux & fur leur pouvoir, mais les explications y font fort obfcures fur l'état des Ames après leur féparation. Elles portent feulement, que les Ames impures ne font pas reçues d'abord dans le Paradis de leurs Dieux, & qu'elles demeurent errantes, auffi long-tems qu'il eft néceffaire pour l'expiation de leurs péchés. On ne reconnoît point, dans cette Religion, d'autres Diables que les ames des renards; animaux qui font beaucoup de ravages au Japon. Rien n'eft plus fimple que le culte. Il n'a point de rites fixes, ni de cérémonies, ni de chapelets, ni aucun formulaire de prières. On fe lave, pour aller au Temple. On met fes meilleurs habits, fur-tout les jours de Fête. En arrivant à la cour du Temple, où l'on fe rend d'un air grave & compofé, on fe lave ordinairement les mains dans le baffin qui eft à côté de la porte. Enfuite, s'avançant les yeux baiffés, on monte fur la galerie, pour fe mettre à genoux vis-à-vis de la porte. Dans cette pofture, on baiffe peu à peu la tête jufqu'à terre, on la relève, & les yeux tournés fur le miroir, on adreffe une courte prière au Dieu, pour lui expofer fes befoins; on jette quelques pièces d'argent dans le Temple ou dans le tronc; on frappe trois fois fur la cloche qui pend à la porte, pour réjouir les Dieux, qui, fuivant les idées des Japonois, prennent un plaifir extrême au fon des inftrumens de Mufique; après quoi l'on fe retire, pour aller paffer le refte du jour en promenades, en jeux & en feftins. L'opinion commune eft que les jours de Fête font inftitués pour fe récréer & fe délaffer du travail; on les choifit pour les vifites, les feftins & les noces; & fouvent les perfonnes publiques n'en prennent point d'autres pour leurs audiences.

DESCRIPTION DU JAPON.

Diables.

Simplicité du culte.

TOUTES les Fêtes du Sinto ont leurs jours fixes. Chaque mois en a trois, qui reviennent conftamment le premier jour, le quinzième & le dernier (*k*). Cinq autres font réparties dans le cours de l'année, & fixées à certains jours, qui paffent pour les plus malheureux, parcequ'ils font impairs, & qui en ont pris leurs noms. 1°. *Songuatz*, ou le premier jour de l'an (*l*). 2°. *Sanguatz-Sannitz*, le troifième jour du troifième mois. 3°. *Goguatz-*

Fêtes du Sinto.

Fêtes annuelles.

(*k*) La première eft plutôt un jour de complimens, que de dévotion. Les Japonois fe lèvent de grand matin, & vont de maifon en maifon, rendre vifite à leurs Supérieurs, à leurs Amis & à leurs Parens. Le refte du jour fe paffe en promenades & en amufemens. Dans la feconde Fête, on donne prefque tout le tems à la vifite des Dieux. La troifième eft affez négligée des Spectateurs du Sinto.

(*l*) Le Songuatz eft célébré avec toute la folemnité poffible. Il fe paffe en vifites mutuelles, pour fe complimenter fur l'heureux commencement de l'année, à manger, à boire, à vifiter les Temples. Tout le monde fe lève fort matin, met fes plus beaux habits, & va chez fes Patrons, fes Amis & fes Parens, à qui l'on fait, avec une profonde révérence, le *Medito*, c'eft-à-dire, un compliment convenable au tems. On leur donne une boëte, qui contient deux ou trois éventails, & un morceau de chair d'*Awabi*, ou de l'*Auris maurina*, féche & attachée aux éventails, avec le nom de celui qui fait le préfent, écrit fur la boëte, afin que la perfonne, à qui on le fait, reconnoiffe d'où il lui vient, fi dans fon abfence on le laiffoit à fa porte. Ce morceau de chair eft deftiné à leur rappeller la frugalité & la pauvreté de leurs Ancêtres, qui ne vivoient prefque que de la chair de ce coquillage. Chez les perfonnes de qualité, où il fe fait un très-grand nombre de vifites, un Officier de la Maifon fe tient dans une falle baffe, pour recevoir les complimens & les préfens, & pour écrire les noms de ceux qui font venus. Ces vifites ne durent que trois jours; mais on continue de fe réjouir pendant tout le mois. *Kæmpfer*, pag. 25.

guatz-Gonitz, le cinquième jour du cinquième mois. 4°. *Sitfiguatz-Fanuka*, le feptième jour du feptième mois. 4°. *Kugatz-Kunitz*, le neuvième jour du neuvième mois. Ces grandes Fêtes annuelles font moins des Inftitutions religieufes, que politiques; & comme elles font moins confacrées au culte des Dieux qu'au plaifir, elles font célébrées par tous les Japonois, fans diftinction de Secte. Kæmpfer fait l'hiftoire de leur origine, & le récit de leur célébration.

Fêtes de Tenfio-Dai-Dfin.

Le fixième jour de la neuvième Lune eft particulièrement confacré au grand Protecteur de l'Empire, Tenfio-Dai-Dfin. On le célèbre dans toutes les Villes & dans tous les Villages, par des réjouiffances publiques, par des proceffions & des fpectacles. Ce Dieu avoit plufieurs frères, dont quelques-uns ont auffi leur culte; & les Marchands folemnifent fur-tout la Fête d'*Iebifu*, l'un d'entr'eux, qui, s'étant attiré la difgrace de fon aîné, fut relégué dans une Ifle déferte. Il eft regardé comme le Neptune du Japon, fur une tradition populaire, qu'il pouvoit vivre jufqu'à trois jours dans l'eau. Les Pêcheurs & les Mariniers l'ont choifi, par la même raifon, pour leur Protecteur. On le repréfente affis fur un rocher, tenant une ligne d'une main, & de l'autre un poiffon, nommé *Tai*, qui lui eft particulièrement confacré. Ce poiffon, qui eft très-rare, reffemble à la carpe: il eft agréablement bigarré de rouge & de bleu, & les Japonois lui donnent le premier rang entre les poiffons.

Fête d'Iebifu, Neptune du Japon.

Patrons des Marchands.

Les Marchands ont trois autres Patrons, entre les Dieux du Pays; l'un nommé *Dai-Kofu*, qui, par-tout où il frappe de fon marteau, fait fortir les chofes dont il a befoin. On le repréfente affis fur une balle de riz, fon marteau à la main droite, & près de lui un fac, pour y mettre ce qu'il veut faire fortir de la Terre. Le fecond, qui fe nomme *Toffi-Koku*, eft invoqué au commencement de l'année, pour obtenir le fuccès de toutes fortes d'entreprifes. On le repréfente debout; vêtu d'une grande robbe à larges manches, avec une longue barbe, un front d'une prodigieufe largeur, de grandes oreilles, & un éventail à la main. Le troifième eft révéré fous le nom de *Fotey*. Sa figure n'a de fingulier qu'un gros ventre. On lui demande de la fanté, des richeffes & des enfans. Les Japonois ont un Dieu de la Médecine, un Dieu des Enfers, ou des renards, & quantité de Saints ou de Héros, dont ils célèbrent auffi les Fêtes. Celui qu'ils nomment *Suwa*, & qui eft honoré particulièrement par les Chaffeurs, reçoit des honneurs folemnels, le neuvième de chaque mois. Kæmpfer s'étend beaucoup fur les *Matfuris*, c'eft-à-dire fur les proceffions & les fpectacles, qui fe font, à l'honneur de Suwa, dans dans la Ville de Nangafaki, dont il eft le Protecteur particulier (*m*).

Pélerinages du Japon.

Il ne s'attache pas moins à décrire les Pélerinages, qui font un des principaux objets de la piété des Japonois. Un zèlé Sectateur du Sinto ne va point à d'autres Temples que ceux de fes propres Dieux: mais la plûpart ne prennent, pour règle, que leur inclination ou leur commodité. Le premier Pélerinage eft celui d'*Isje*, ou *Ixo*. Le fecond eft aux trente-trois Temples de *Quamwia*, qui font dans l'étendue de l'Empire. Le troifième, a

(*m*) Tome II. pag. 143 & fuiv., après la Defcription de cette Ville.

a quelques Temples des principaux *Sins*, *Camis* ou *Fotoques*, & des plus renommés par leurs miracles; tels que *Nikotira*, c'est-à-dire le *Temple de la splendeur du Soleil*, dans la Province d'Osju, ou quelques Temples de *Fatzonan*, & du fameux Législateur *Jakusi*. Mais Kæmpfer se borne à la description du Pélerinage d'Ixo.

Description du Pélerinage d'Isjo.

Le fameux Temple, qu'on visite dans la Province de ce nom, est dédié à Tensio-Dai-Dsin, qui nâquit dans cette Province. On le nomme *Dai-Singu*, c'est-à-dire, *Temple du grand Dieu*. Il est bâti dans une grande Plaine, & n'a rien de respectable que son antiquité. C'est un mauvais Edifice de bois, couvert d'un toît de chaume assez plat. On apporte une extrême attention à le conserver dans son premier état, comme une image de l'ancienne simplicité. Il n'offre, dans l'intérieur, qu'un grand miroir de métal, & du papier découpé autour des murailles. Près de cent petites Chapelles, bâties à l'honneur des Dieux inférieurs, environnent le Mia; la plûpart si basses, qu'on a peine à s'y tenir debout. Elles ont toutes un Canusi pour Gardien. Quantité d'Officiers du Temple, qui se qualifient de Messagers des Dieux, habitent aux environs, & tiennent des logemens prêts pour les Pélerins. Assez proche est un gros Bourg, qui porte le même nom que le Temple, & dont presque tous les Habitans sont Hôteliers, Imprimeurs, Faiseurs de papier & de cabinets, Relieurs, Menuisiers, & Artisans de tous les métiers qui peuvent entrer dans le Commerce permis si près du Temple.

Les vrais Dévots font ce Pélerinage une fois l'an; & personne ne se dispense de le faire, du moins une fois, dans le cours de sa vie. On est même persuadé qu'un Japonois, qui aime sa Patrie, doit rendre ce devoir de respect & de reconnoissance à Tensio-Dai-Dsin, sinon en qualité de Dieu & d'Esprit tutelaire de la Nation, du moins comme à son Fondateur & son premier Père. Ses vrais Adorateurs croyent qu'il y a plusieurs graces attachées à ce Pélerinage, telles que l'absolution des péchés, l'assurance d'un état heureux après la mort, la santé, les richesses, les dignités, une postérité nombreuse; enfin toutes les bénédictions de cette vie & de l'autre. Les Canusis donnent, à chaque Pélerin, un Acte autentique de la rémission de ses péchés. Ceux à qui leur âge, leurs infirmités, ou les devoirs de leurs emplois, ne permettent point d'aller au Temple, reçoivent chez eux ces absolutions, qui leur sont envoyées pour un certain prix; & cette rétribution fait une partie considérable du revenu des Temples & de leurs Ministres.

Tems du Pélerinage.

Le Pélerinage d'Ixo se fait dans tous les tems de l'année; mais le plus grand concours est aux mois de Mars & d'Avril; saison charmante au Japon. On y voit des personnes de toutes sortes d'état, à l'exception des plus puissans Princes, qui le font rarement en personne. Ils imitent l'Empereur séculier. Ce Prince se contente d'y envoyer tous les ans une Ambassade, dans le même-tems qu'il en fait partir une autre pour le Dairi, qui est dispensé de tous les Pélerinages, par la supériorité de son rang & par la sainteté de sa personne. On trouve toutes sortes de commodités pour le Voyage; car chacun a la liberté de le faire à pied, en litière, ou à cheval, & même avec une suite convenable à sa qualité. Les plus pauvres por-

L'Empereur & les Princes s'en dispensent.

Comment les Pauvres le font.

portent leur lit sur leur dos, c'est-à-dire une natte de paille roulée. Ils ont un bâton à la main, & une écuelle de bois pendue à leur ceinture. Ils tendent leur chapeau comme les Pauvres de l'Europe, pour demander l'aumône. Lorsqu'un Pélerin quitte sa maison pour se mettre en marche, on attache, à sa porte, une corde entortillée d'un morceau de papir bleu, pour avertir ceux qui ont contracté quelque impureté légale, de ne point entrer. Les Pélerins, pendant leur Voyage, doivent s'abstenir eux-mêmes d'approcher d'aucune femme, sans en excepter la leur. En arrivant au terme, ils se rendent chez le Canusi auquel ils sont adressés, ou qu'ils connoissent déja. Ils se prosternent devant lui, jusqu'à toucher la terre du front. Après les avoir instruits, il les mène lui-même devant le Temple, où ils s'étendent de toute leur longueur, le ventre & le visage contre terre. Dans cette posture, ils font leur prière au Dieu; & ceux qui ne sont pas assez riches pour se loger dans une Hôtellerie, retournent chez le Canusi, qui les reçoit avec une charité apparente, mais qui ne risque rien à se fier à leur reconnoissance, parceque, dans l'ardeur de leur dévotion, ils lui donnent jusqu'au fruit de leur quête. Avant que de partir, ils reçoivent avec respect l'Acte d'absolution, renfermé dans une boëte, sur laquelle sont écrits les noms du Temple & celui du Canusi. Cet Acte se nomme *Offawai*. Ils se l'attachent au front, sous le bord de leur chapeau, pour le tenir à couvert de la pluye; & ils mettent, du côté opposé, une autre boëte, ou une poignée de paille, à-peu-près du même poids. Ils le regardent comme une *Relique* si précieuse, qu'après l'expiration du terme de ses effets, qui est toûjours la fin de l'année, ils le placent dans leur plus bel appartement. Quelques-uns le mettent sous un petit toît, au-dessus des portes de leur maison. Les Canusis du Temple d'Ixo font vendre, au premier jour de l'an, dans toutes les Villes de l'Empire, un prodigieux nombre de ces Offawais, avec les Almanacs nouveaux qui se composent par l'ordre du Dairi. Ceux qui en achétent une fois, sont assurés que tous les ans, on leur présentera trois choses: une quittance du Canusi, un nouvel Offawai, & un Almanac de l'année (*n*).

Offawai, ou Acte d'absolution qu'ils reçoivent.

Ordre Religieux d'Hermites, nommés Jammabos.

Leur Fondateur & leur institution.

On a remarqué, en parlant du Dairi, qu'il est le Chef suprême de l'ancienne Religion, & qu'elle n'a pas proprement de Prêtres, puisqu'elle n'en a pas d'autres que ce Prince & toute sa Cour, qui ne font d'ailleurs aucune fonction écclésiastique, & que les Canusis, dont l'Office se réduit à la garde des Temples. Mais elle a fort anciennement un Ordre Religieux d'Hermites, qui se nomment *Jammabos*, c'est-à-dire *Soldats de Montagne*; & qui, suivant leur nom & leurs règles, sont obligés de combattre pour le service des Camis, & pour la conservation de leur culte. Ils font profession de mener une vie très-dure, voyageant sans cesse dans les Montagnes saintes, vivant de racines pendant ces voyages, & se baignant dans l'eau froide, au cœur même de l'Hyver. On attribue leur institution à *Gienno-Giossa*, dont on ne connoît point la naissance (*o*), & qui passa toute sa vie à parcourir les

(*n*) Kæmpfer, Tome II. pag. 42 & précédentes. Il joint, à ce récit, une Relation Japonoise de l'état présent des Temples d'Isje ou d'Ixo.

(*o*) Kæmpfer dit qu'il vivoit il y a près d'onze cens ans.

les déserts, où il découvrit des nouvelles routes pour la commodité des Voyageurs. Les Jammabos sont divisés en deux Congrégations, sous les noms de *Tosansas* & de *Fonsansas*, dont la principale différence consiste dans celle d'un Pélerinage particulier, qu'ils sont obligés de faire tous les ans. Les uns ont pour terme une Montagne fort haute, nommeé *Fikoosan*, dans la Province de Bugen. Les autres vont au tombeau de leur Fondateur, dans la Province de Jostsijno, sur une autre Montagne, qui n'est pas moins difficile, & qui se nomme *Omine*. A leur retour, les uns & les autres sont obligés d'aller rendre visite à leur Général, qui réside à Meaco. Ils lui font présent d'une partie de leur quête, pour laquelle ils reçoivent un nouveau titre de distinction, & le droit de faire quelque changement honorable à leur habit. Ils sont vêtus comme les Séculiers, avec quelques ornemens qu'ils y ajoûtent, & qui sont règlés par les statuts de l'Ordre. Leur cimeterre, qu'ils portent attaché à leur ceinture, du côté gauche, est un peu plus court que les cimeterres communs, & le fourreau en est plat. Ils ont, à la main, un petit bâton du Dieu Dsiso, avec un pommeau de cuivre, où tiennent quatre anneaux du même métal, qui leur servent à faire du bruit pendant leurs prières. A leur ceinture pend une grande coquille, tournée en trompe, unie, blanche, avec des lignes & des taches rouges, qui se trouve sur la Côte d'Array, & qui leur sert en effet de trompette ou de cor, pour demander l'aumône aux Voyageurs qu'ils rencontrent. Ils ont, autour du cou, une sorte d'écharpe, terminée par des franges, qui fait connoître, par sa longueur & par la disposition des franges, les titres qu'ils ont reçus de leurs Supérieurs. Il y en a peu qui portent un bonnet particulier: mais leurs sandales sont faites de paille entrelassée, ou des tiges de la fleur de Tarate, plante à laquelle ils attachent une haute opinion de sainteté. L'usage de cette chaussure est réservé, sur-tout, pour leurs Pélerinages aux deux saintes Montagnes. Ils ont sur le dos, un sac, dans lequel ils mettent leurs livres, leur argent & leur linge. Jamais ils ne sont sans une espèce de chapelet, de grains raboteux, sur lequel ils récitent leurs prières; mais comme l'invention en est plus nouvelle que l'institution de l'Ordre, on n'en trouve aucune trace dans les statuts. Enfin, ils ont un gros bâton, dont l'unique usage est de les soûtenir dans leur marche. Les plus distingués se font couper les cheveux fort courts, derrière la tête. Les autres leur laissent toute leur longueur, & se contentent de les relever en les attachant. Plusieurs néanmoins se les rasent tout-à-fait. Ils sont mariés, & leurs enfans suivent le genre de vie de leurs pères. On ne manque point de rencontrer quelques Jammabos, autour des plus célèbres Mias. Ils demandent l'aumône avec leur trompe, ou d'une voix forte, au nom du Dieu qu'on y adore. Leurs enfans, qu'ils élèvent dans cette profession vagabonde, sont fort incommodes aux Voyageurs. Ils vont les attendre sur le penchant des collines, & dans les passages étroits, où il est difficile de refuser quelque libéralité à leurs instances.

Leur habit & leurs ornemens.

Comment ils demandent l'aumône, eux & leurs enfans.

On trouve, sur les grands chemins du Japon, d'autres Mendians, qui marchent ordinairement quatre à quatre, vêtus de toile blanche, comme on l'est à la Cour du Dairi. Les deux premiers vont d'un pas lent & grave, mais d'un air résolu. Lorsqu'ils entrent dans un Village, ou qu'ils voyent ap-

Mendians d'une autre espèce.

Description du Japon.

approcher quelque Voyageur, ils s'arrêtent, pour disposer une grande civière qu'ils portent avec eux, garnie de branches de sapin & de papier blanc découpé, sur laquelle ils mettent une espèce de cloche de matière legère, ou un chaudron, ou quelque autre machine qui fait allusion à de vieilles fables. Le troisième, portant à la main un bâton de commandement orné d'une touffe de papier blanc, marche, ou plutôt, danse devant la civière, & chante à voix basse une chanson sur le même sujet; tandis que le quatrième demande l'aumône aux Passans, ou de porte en porte. D'autres, qui vont aussi par petites troupes & vêtus de blanc, ne demandent pas l'aumône, mais avancent toûjours, en chantent & jouant de la guitarre ou d'une espèce de violon, & reçoivent ce qu'on leur offre volontairement. D'autres encore vont nuds dans le plus grand froid, en vertu d'un vœu par lequel ils se proposent d'obtenir quelque grace de leur Dieu. Ils mènent une vie fort pauvre, ne reçoivent rien des Passans, vont seuls, & courent presque toûjours, apparemment pour résister mieux au froid. Enfin, les grands chemins de l'Empire offrent une Secte particulière de Mendians, qui comprend les deux Sexes, & qui ont tous la tête rasée. Les filles sont sous la protection de certaines Religieuses de Meaco & de Kamakura, auxquelles cette dépendance les oblige de payer un tribut annuel, du profit de leurs quêtes. Plusieurs font aussi des offrandes au Temple de *Kbumano*, dans la Province d'Isje, qui est leur principale demeure & le centre de leur Ordre. Kæmpfer les représente comme les plus belles personnes du Japon. Une fille née de Parens pauvres, & qui n'a que la beauté pour partage, embrasse d'autant plus volontiers ce genre de vie, qu'elle est sûre de n'y manquer de rien: mais souvent la Religion sert de voile à ces belles Pélerines, pour couvrir la plus honteuse débauche. C'est la ressource commune de toutes les filles des Jammabos; & la plûpart de ces Hermites Montagnards prennent leurs femmes dans cet Ordre. Elles demeurent deux ou trois ensemble, & chaque jour elles font une course de quelques miles. Lorsqu'elles apperçoivent un Voyageur de distinction, elles s'approchent de lui en chantant; & s'il leur fait quelque aumône, elles ne font pas difficulté de l'accompagner aussi long-tems qu'il le desire, pour servir à son amusement. Comme leur état les oblige d'avoir la tête rasée, elles cachent cette difformité par une petite coeffe noire, qui n'aide pas peu à relever les agrémens de leur visage. Kæmpfer a déja peint leur propreté dans son Journal. Elles ont, dit-il, des mitaines aux mains; &, sur la tête, un grand chapeau, qui les garantit de l'ardeur du Soleil & des injuresde l'air. Avec une contenance & des manières séduisantes, elles ont une apparence de modestie; quoiqu'elles ayent la gorge fort découverte.

Autre espèce.

Agréables Mendiantes.

Naissance de deux Sectes du Sinto, les Juitz & les Riobus.

L'ancienne Religion s'étoit soûtenue dans cette simplicité, depuis l'origine de la Monarchie, lorsque l'Idolâtrie étrangère vint diviser les esprits, par un Schisme qui produisit deux Sectes, entre lesquelles le Sinto est aujourd'hui partagé. L'une, nommée *Juitz*, comprend les véritables Orthodoxes, qui n'ont pas voulu souffrir le moindre changement dans la Doctrine de leurs Ancêtres. L'autre est celle des *Riobus*, espèce de *Syncrétistes*, qui entreprirent de concilier les deux Partis, en imaginant que l'ame d'*Amida*, le plus célèbre des Fotoques, s'étoit jointe & confondue avec

celle

celle de Tensio-Dai-Dsin. Cette Secte l'emporte par le nombre. Elle a même trouvé quelque faveur à la Cour du Dairi. Enfin ses progrès sont tels, qu'à l'approche de la mort, presque tous les Japonois implorent les Idoles étrangères, & demandent que les funerailles se fassent avec les cérémonies du Budso. Cependant les Camis ont encore de zèlés Partisans, entre lesquels il paroît qu'on peut mettre diverses Confrairies; les unes écclésiastiques, d'autres mixtes, & sur-tout deux Sociétés d'Aveugles, qui font deux Corps nombreux dans l'Etat. Kæmpfer rapporte leur origine, d'après les Historiens du Japon. Un jeune Prince, nommé *Semnimar*, fils d'un Dairi, se fit aimer d'une Princesse du sang Impérial; mais leur bonheur ne fut pas de longue durée. La Princesse mourut, & Semnimar perdit la vûe, à force de pleurer. Pour se consoler de cette double infortune, il prit enfin la résolution d'instituer une Confrairie, où l'on ne reçût que des Aveugles. Il en dressa les statuts; il en obtint la confirmation de l'Empereur, son Père; & pendant plusieurs siècles, cette Société fut très-florissante, sous le nom de *Bussets-Sato*, ou Aveugles-Bussets. Mais elle n'est aujourd'hui composée que de Gens d'Eglise, dont les règles & les mœurs ne diffèrent pas beaucoup de celles des Jammabos. Sa décadence est venue de l'institution d'une autre Société d'Aveugles, pour laquelle plusieurs Grands de l'Empire, qui avoient perdu la vûe, se déclarèrent avec d'autant plus de zèle, que sa naissance eut quelque chose de noble & de militaire. L'Empire étoit partagé en deux factions principales. L'Empereur *Feki* avoit pour lui la première; & le Cubosama, nommé *Gendz*, étoit à la tête de la seconde. Chacune prit le nom de son Chef; & ces divisions remplirent long-tems le Japon de sang & d'horreurs. Après une longue variété de succès, les Gendzis prirent l'ascendant, par la bonne conduite de Joritomo, devenu Cubosama, qui gagna une bataille décisive, où l'Empereur fut tué. Ce malheureux Monarque avoit un Général d'une bravoure & d'une force, qu'on croyoit surnaturelles. Son nom étoit *Kakckigo*. Il s'étoit sauvé avec les débris de l'Armée vaincue; mais il fut pris ensuite par les Troupes victorieuses. Joritomo l'estimoit. Il voulut se l'attacher par ses offres. Ce brave Guerrier lui répondit. „ J'ai été fidèle Serviteur „ d'un bon Maître; il est mort; personne ne se vantera jamais que j'aye eu „ pour lui la même fidélité & la même affection. J'avoue que je vous dois „ la vie; mais mon malheur est tel que je ne puis tourner les yeux sur „ vous, sans me sentir le desir de vous ôter la vie, pour vanger mon Maître. „ La fortune me réduit à ne pouvoir vous marquer la reconnoissance „ que je dois à vos offres, qu'en m'arrachant ces deux yeux qui m'excitent „ à vôtre perte (p)". En achevant cette réponse, il s'arracha les yeux, les mit sur une assiette, & les offrit à Joritomo. Un mélange d'horreur & d'admiration lui ayant fait accorder aussi-tôt la liberté, il se retira dans la Province de Fiunga, où il institua la Société d'Aveugles qui porte le nom de Feki, & qui s'est extrêmement étendue. Elle est composée d'Aveugles, de toutes sortes de rangs & de professions. Comme ils sont tous Séculiers, leur principale distinction est de se faire raser la tête comme les Bus-

Deux Confrairies d'Aveugles.

Les Bussets-Sato, & leur origine.

Les Fekis.

Histoire de leur Fondateur.

Singularités des Aveugles Fekis.

(p) Tome II. pag. 57.

Buſſets, ou les Aveugles Eccléſiaſtiques. Dans la manière de ſe vêtir, ils diffèrent peu du commun des Japonois, quoiqu'entr'eux les rangs & les dignités ſoyent marqués par certaines différences. Les plus pauvres ne reçoivent point d'aumônes. Ils s'entretiennent honnêtement par l'exercice de divers métiers, qui s'accordent avec leur infortune. Pluſieurs cultivent heureuſement la Muſique. On les employe, dans les Cours des Princes & des Grands de l'Empire, aux Solemnités, & aux Fêtes publiques, telles que les proceſſions & les mariages (*q*). Ils ſont diſperſés dans tout l'Empire; mais leur Général réſide à Meaco. On lui donne le nom d'*Oſiokf*; & le Dairi lui fait une penſion annuelle de quatre mille trois cens taels, pour ſon entretien. Il gouverne la Société, à la tête d'un Conſeil de dix Anciens, qui a le pouvoir de vie & de mort; avec cette reſtriction, néanmoins, que pour l'exécution d'un Criminel, la ſentence doit être approuvée & l'ordre expédié par le Préſident de la Juſtice Impériale. C'eſt le Conſeil de Dix, qui nomme les Officiers inférieurs qui réſident dans les Provinces. Les Supérieurs Provinciaux portent le titre de *Kengios*; & chaque Kengio a ſes *Kotos*, ou ſes Conſeillers, qui gouvernent eux-mêmes des Diſtricts particuliers, & qui ſont diſtingués du commun des Aveugles, par la largeur de leurs culottes. Kæmpfer vit à Nangaſaki un Kengio & deux Kotos, dont l'autorité s'étendoit ſur tous les Aveugles de la Ville & du Pays d'alentour. Il leur attribue une ſingulière eſpèce d'émulation. Ils ſont obligés, dit-il, d'acquérir, de cinq en cinq ans, un nouveau *Quan*, c'eſt-à-dire, un titre plus conſidérable, qui leur eſt conferé par le Kengio. Ces titres coûtent depuis vingt juſqu'à cinquante taels. S'ils négligent de s'avancer, ou ſi la ſomme leur manque, ils tombent dans un rang inférieur à celui qu'ils occupoient (*r*).

Leur Gouvernement.

Il s'étend dans les Provinces.

Emulation ſingulière pour les rangs.

Budſo, ſeconde Religion du Japon.

Anciennes Idoles.

PASSONS au culte des Idoles étrangères, qui ſont venues diſputer, aux Camis, les adorations des Japonois. *Budſo*, ou *Budſod*, nom qu'on donne à cette Idolâtrie, ſignifie proprement *Voye* des Idoles étrangères, ou manière de les honorer. Quelques Auteurs prétendent qu'elles ne ſont pas en effet les premières Idoles que les Japonois ayent reçu des Etrangers, & que, dès la fondation de l'Empire, il s'en étoit introduit quelques autres dans le Khumano. On ne ſçait pas trop non plus, obſerve le nouvel Hiſtorien (*s*), ce qu'il faut penſer d'une Idole nommée *Denix*, ou *Cogi*, à laquelle

(*q*) On ne ceſſe point de s'attacher ici à Kæmpfer. Le nouvel Hiſtorien du Japon ajoûte au même récit, pluſieurs traits agréables, qui relèvent beaucoup la Société des Fekis: mais il ne fait pas connoître de quelle ſource il les tire. „ Ils ſont, dit-il, leur „ principale occupation de l'étude. Ils s'appliquent ſur-tout à l'Hiſtoire, à la Poëſie, „ & à la Muſique. Ils ſont reçus, chez tous „ les Grands, en qualité de Sçavans & de „ Beaux-Eſprits. En effet, les Annales de „ l'Empire, l'Hiſtoire des grands hommes, „ les anciens titres des Familles, ne ſont pas „ des monumens plus ſûrs, que la mémoire „ de ces illuſtres Aveugles, qui ſe communiquent les uns aux autres. Leurs connoiſſances forment une Tradition hiſtorique, contre laquelle perſonne ne s'aviſe „ de s'inſcrire en faux. Ils ont des Académies, où ils prennent des grades. Ils s'y „ exercent, non-ſeulement à cultiver leur „ mémoire, mais encore à mettre en Vers „ ce qu'ils ſavent, à mettre en chant les „ plus beaux traits de l'Hiſtoire, & à leur „ donner tous les agrémens de la Poëſie & „ de la Muſique". *Tome I. pag.* 324.

(*r*) Kæmpfer, Tome II. pag. 59 & précédentes.

(*s*) *Ubi ſuprà*, pag. 326.

DESCRIPTION DU JAPON.

quelle il trouve, dit-il, dans de bons Mémoires, que les Japonois donnoient alors le premier rang parmi leurs Dieux. „ Cependant il paroît que „ c'étoit moins une Divinité particulière qu'un Symbole, sous lequel on a „ voulu représenter un seul Dieu en trois Personnes. On lui donne trois „ têtes, & quarante mains, pour exprimer, dit-on, la Trinité des Per- „ sonnes, & l'universalité d'opérations. D'autres ne reconnoissent, dans „ cette figure, qu'un Mystère Philosophique: ils expliquent les trois têtes, „ du Soleil, de la Lune & des Elemens; le corps, de la matière pre- „ mière; & les quarante mains, des qualités céleſtes & élementaires, par „ le moyen desquelles la matière première prend toutes sortes de formes. „ Peut-être aussi Denix étoit-il le même qu'Amida, qu'on représente sous „ diverses figures".

Ressemblance de la nouvelle Idolâtrie des Japonois avec la Religion commune des Indes.

QUELQUE jugement qu'on en doive porter, il y a tant de ressemblance entre la nouvelle Religion Japonoise, & celle des Bramines, qui est l'ancienne Religion d'Egypte, & qui règne aujourd'hui dans toutes les Parties de l'Asie, qu'on peut se persuader raisonnablement, à l'exemple de Kæmpfer, que le *Siaca*, ou *Xacà*, des Chinois (*t*) & des Japonois, est le *Budha* des Banians de l'Inde; le *Badhum* des Ceylanois, le *Sommona-Kodom* des Siamois; le *Sommona-Rhutama* des Peguans, &c.; en un mot, que cette Secte s'est répandue, comme le Figuier d'Inde, qui se multiplie de lui-même, en formant de nouvelles racines de l'extrêmité de ses branches (*v*).

On renvoye diverses explications précédentes.

On sera dispensé par conséquent de s'arrêter à l'explication de ses Principes, sur lesquels on s'est assez étendu dans les Descriptions de la Chine, de Siam & de l'Indoustan. Quelques différences, qu'il faut attribuer à celle des Usages, des Caractères & des Langues, n'autoriseroient point d'ennuieuses répétitions (*x*).

IL suffira de remarquer, suivant Kæmpfer, que les Histoires Japonoises

(*t*) Les Chinois l'appellent aussi *Fo*, d'où vient *Fotoque*. Il n'est pas nommé autrement dans l'Article de la Chine.

(*v*) Kæmpfer apporte plusieurs raisons, qui donnent une parfaite vraisemblance à cette conjecture. Il remarque particulièrement qu'il y a environ vingt-trois siècles que Cambyses détruisit la Religion des Egyptiens, tua leur Apis, ou leur Vache sacrée, & massacra ou exila leurs Prêtres: Or, si l'on considère que les Siamois comptent leur *Soncarad*, ou leur Epoque Ecclésiastique, depuis la mort de Xaca, & que leur année 2233 ou 2234, revient à l'année 1690, de l'Ere Chrétienne, on trouvera que cette Epoque s'accorde avec le tems de l'invasion de l'Egypte, par Cambyses. Si l'on suppose donc, que des Prêtres de Memphis, sous la conduite d'un de leurs principaux Chefs, se soyent réfugiés dans les Indes, qu'ils y ayent prêché leur Religion, & que la réputation du nouvel Apôtre lui ait fait donner les noms de *Budha*, de *Xaca*, &c., qui signifient *grand Saint*, cette supposition n'aura rien que de fort probable. D'ailleurs le même Voyageur observe que Xaca est représenté avec des cheveux frisés, & qu'il est certain qu'aucun Noir de l'Asie ne les a de cette figure. *Kæmpfer*, Tome I. pag. 60 & précédentes.

(*x*) Le nouvel Historien ne laisse pas d'attester plusieurs anciens Missionnaires, dont les uns font naître Xaca mille vingt-six ans avant Jesus-Christ, & d'autres rapportent, après les Docteurs du Budso, qu'ils avoient consultés, qu'il est né d'une Reine de Dehli, dans l'Indoustan; quoiqu'en même-tems ces Docteurs ajoûtassent qu'il est le Dieu de la Nature, & que son nom signifie, ce qui est sans commencement. *Ubi suprà*, pag. 340 & 346. Mais de telles contradictions ne paroissent pas propres à faire prévaloir le témoignage de ces Missionnaires, sur l'opinion à laquelle on croit pouvoir ici s'attacher.

DESCRIPTION DU JAPON.

Ce que les Japonois racontent de Xaca, Auteur du Budso.

ses font naître Siaca, ou Xaca, dans la Province de *Magatta*, au Pays de *Tensik*, nom sous lequel ils comprennent l'Isle de Ceylan, les Côtes de Malabar & de Coromandel; & même, en général, tout le Midi de l'Asie. Ils le font naître la vingt-sixième année du règne de *Soowo*, Empereur de la Chine; ce qui revient, suivant le calcul de quelques Auteurs, à 1209 ans, avant la naissance de Jesus-Christ; & suivant d'autres, à 1207. En supposant que l'Auteur de la Religion des Siamois fût le même, il ne seroit pas né, suivant leur manière de compter, plus de 542 ans avant Jesus-Christ. Il employa une partie de sa vie dans la solitude, à pénétrer les plus profonds secrets de la Religion; ensuite, étant sorti de sa retraite, suivi d'une infinité de Disciples, il passa le reste de ses jours, à répandre sa doctrine. Après avoir vêcu soixante-dix-neuf ans (y), il laissa ses principes par écrit à deux de ses plus illustres Disciples, *Annan* & *Kasja*, qu'on place, par cette raison, sur les mêmes Autels que leur Maître, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Ils en composèrent un Livre, qui fut nommé *Fokekio*, ou *Livre des belles Fleurs*. On l'appelle aussi par excellence *Kio*, le *Livre*; & c'est comme la Bible de toutes les Nations Orientales, situées au delà du Gange. Xaca parloit souvent d'un Prophéte plus ancien que lui, & qui avoit fait son séjour dans le Royaume de Bengale, où les Indiens ont placé leurs Champs-Elisées. Les Chinois le nomment *Omito*, & les Japonois *Amida*. Cette préférence que Xaca sembloit lui donner lui-même, lui attire les plus grands honneurs au Japon. Il a même une Secte fort étendue, qui lui est spécialement dévouée, & dans laquelle on fait profession de croire, que, de quelques crimes qu'on soit coupable, on est assuré du salut, si l'on meurt en l'invoquant, parcequ'il a fait une très-rude pénitence pour expier les péchés des hommes. Aussi les Japonois l'invoquent-ils continuellement. Il est adoré sous différentes formes, la plûpart mystérieuses; c'est-à-dire, fondées sur des fables.

Son principal Livre, nommé Fokekio.

Amida, Divinité fort distinguée.

Comment & quand le Budso fut introduit au Japon.

SUIVANT les Japonois, le premier qui prêcha cette Religion, passa delà au Japon (z), où il obtint la permission de bâtir un Temple, qui porte encore son ancien nom de *Fakubasi*, c'est-à-dire, *Temple du Cheval blanc*, parceque le Kio y fut porté par un cheval de cette couleur. Pendant quelques siècles, la doctrine de Xaca fit des progrès fort lents; mais, vers l'an 518 de l'Ere Chrétienne, un autre Saint, nommé *Darma*, son trente-troisième Successeur, fit jetter des fondemens solides au Budso, dans le vaste Empire de la Chine, d'où il se répandit dans le *Fakkusai*; c'étoit le nom qu'on donnoit alors à la Presqu'Isle de Corée, & qui n'est à présent que celui d'une de ses trois Provinces. Ce fut-là que le premier *Buds*, ou la première Idole de Xaca, fut élevé, l'an 543 de Jesus-Christ. Le Japon, dont les

(y) On lit, dans Kæmpfer, quatre cens cinquante ans avant Jesus-Christ. C'est apparemment une faute d'impression; car on devroit lire mille cent quarante, suivant son propre calcul.

Nota. Kæmpfer dit *neuf cens cinquante* ans avant Jesus-Christ; de-sorte que s'il y a une faute d'impression, elle est de cinq cens ans moindre. Suivant le calcul de ce Voyageur, si l'on fixe la naissance de Siaca, à 1209 ans, on devroit lire, mille cent trente. R. d. E.

(z) Vers l'an de Jesus-Christ, soixante-trois.

les Habitans étoient alors partagés entre leur Religion primitive, & quelques Doctrines Philosophiques qui leur étoient venues de la Chine, ne résistèrent pas plus long-tems. Ils reçurent le Budso, sept ans après son introduction dans la Corée, sous le règne de l'Empereur *Kinmai*, qui ferma les yeux sur ses progrès (a).

DESCRIPTION DU JAPON.

Grand attrait du Budso pour les Japonois.

L'ATTRAIT le plus séduisant de cette Religion, pour un Peuple du caractère des Japonois, est l'immortalité qu'elle promet à la vertu, dans une plus heureuse vie. De-là, pour emprunter les termes de leur nouvel Historien, ces scènes tragiques d'une infinité de personnes de tout âge & de tout sexe, qui courent à la mort de sang froid & même avec joye, dans l'opinion que le sacrifice de leur vie est agréable à leurs Dieux, & qu'ils seront admis au bonheur, sans aucune épreuve. Rien n'est plus commun que de voir, le long des Côtes de la Mer, des Barques remplies de ces Fanatiques, qui se précipitent dans l'eau, chargés de pierres, ou qui perçant leurs Barques, se laissent insensiblement submerger, en chantant les louanges du Dieu *Canen*, dont ils placent le Paradis au fond des flots. Une multitude infinie de Spectateurs les suit des yeux, élève leur courage jusqu'au Ciel, & veut recevoir leur bénédiction avant qu'ils disparoissent. Les Sectateurs d'Amida s'enferment & se font murer dans des cavernes, dont l'espace leur suffit à peine pour y demeurer assis, & où ils ne peuvent respirer que par un tuyau, qu'on a soin de leur ménager. Là, ils se laissent tranquillement mourir de faim, dans l'espérance qu'Amida lui-même viendra recevoir leurs ames. D'autres montent sur des pointes de rochers extrêmement élevés, au-dessous desquels il se trouve des Mines de souffre, dont il sort quelquefois des flammes, & ne cessent point d'invoquer leurs Dieux, en les priant d'accepter l'offre de leur vie, jusqu'à-ce qu'ils voyent la flamme, qui commence à s'élever. Alors ils la prennent pour une marque que leur sacrifice est accepté; & fermant les yeux, ils se jettent, la tête la première, au fond de l'abîme. D'autres se font écraser sous les roues des chariots sur lesquels on porte en procession leurs Idoles, & se laissent fouler aux pieds, ou étouffer dans la presse de ceux qui visitent les Temples. Comme on ne voit rien d'approchant dans la Religion du Sinto, il n'est pas surprenant qu'elle ait été fort obscurcie par des idées si conformes au caractère héroïque de ses anciens Sectateurs. La mémoire de ces Martyrs imaginaires est en vénération, parmi ceux qui adorent les mêmes Dieux. On leur érige quelquefois des Temples ou des Chapelles, & ces honneurs sont un nouvel aiguillon pour leurs Admirateurs. Ce n'est pas sans préparation qu'on se livre à la mort. Une personne, qui a pris la résolution de quitter cette vie, pour en obtenir une meilleure, passe plusieurs jours sans dormir; & ceux de ses Amis, à qui elle communique son dessein, ne l'abandonnent plus. Le Martyr futur ne les entretient que du mépris du Monde. Quelquefois même il fait des discours publics, sur le sujet dont il est rempli. Tous ceux qui le rencontrent lui font des présens. Enfin, le jour du sacrifice, il assemble ses Parens, ses Amis, & ceux que ses exhortations ont engagés à suivre son exemple. Il excite ses Imitateurs à la persévérance. Un festin

A quel excès de Fanatisme il les porte.

Préparations de ceux qui se dévouent à la mort.

(a) Kæmpfer, Tome II. pag. 69 & 70.

festin termine ces préparatifs, & l'on ne fort de table que pour prendre le chemin de la mort. Ceux qui vont se précipiter dans l'eau se munissent d'une faulx, pour couper les herbes, ou pour écarter d'autres obstacles, qu'ils craignent de rencontrer sur leur passage.

Esprit de pénitence qui règne dans le Budso.

TOUS les Japonois ne poussent pas si loin le Fanatisme; mais l'esprit de pénitence est assez commun dans la Religion du Budso. Un grand nombre de ces Idolâtres commencent le jour, dans les plus rigoureux froids de l'Hyver, par se faire verser, sur la tête & sur tout le corps, jusqu'à deux cens cruches d'eau glacée, sans qu'on remarque en eux le moindre frémissement. D'autres entreprennent de longs Pélerinages, marchant nuds pieds par des chemins fort rudes, sur des pointes de cailloux, à travers les ronces & les épines, la tête découverte, bravant les ardeurs du Soleil, la pluye, le froid, grimpant au sommet des rochers les plus escarpés, courant avec une vîtesse inconcevable dans des lieux où les daims & les chamois passeroient avec moins de hardiesse, & marquant, à ceux qui les suivent, le chemin par les traces de leur sang. Quelques-uns font vœu d'invoquer leurs Dieux des milliers de fois par jour, prosternés contre terre, frappant chaque fois le pavé de leur front, qui en demeure écorché. Le Pélerinage que certains Bonzes, nommés *Xamabagis*, Disciples de Xaca, font de tems en tems, & que leurs plus zélés Sectateurs entreprennent à leur exemple, peint si bien les emportemens de leur superstition, qu'il mérite d'être rapporté dans toutes ses circonstances, d'après le nouvel Historien du Japon, qui les a recueillies de plusieurs Mémoires dont il garantit la sûreté.

Récit d'un Pélerinage fort étrange.

ENVIRON deux cens Pélerins s'assemblent, tous les ans, dans la Ville de *Nara*, qui est à huit lieues de Meaco. Ils se mettent en marche au jour marqué. Le voyage qu'ils ont à faire est de soixante-quinze lieues; & les chemins qu'ils choisissent, par les bois & les déserts, sont si difficiles, qu'à peine en peuvent-ils faire une par jour. D'ailleurs, ils vont pieds nuds, & chacun porte sa provision de riz pour tout le voyage. A la vérité, ce fardeau n'est pas considérable, parcequ'on ne mange que le matin & le soir, & qu'à chaque fois on ne prend qu'autant de riz grillé qu'il en peut tenir dans le creux de la main, avec trois verres d'eau. Les huit premiers jours, on n'en trouve pas une goutte, & chacun doit porter sa provision pour ce tems; mais comme elle manque ou qu'elle s'altère bientôt, plusieurs en tombent malades. Lorsqu'ils ne peuvent plus marcher, on les abandonne sans pitié, & la plûpart périssent misérablement.

A huit lieues de Nara, on commence à monter: mais il faut prendre des Guides. Certains Bonzes, nommés *Genguis*, qui se rendent exprès dans une Bourgade, nommée *Ozino*, sont employés à cette fonction. Ils conduisent les Pélerins, l'espace de huit autres lieues, jusqu'au Bourg d'*Ozaba*, où ils les remettent à d'autres Bonzes, connus sous le nom de *Goguis*, qui sont les Directeurs de ce Pélerinage. Ces deux espèces de Bonzes mènent une vie extrêmement pénitente. On ignore dans quels lieux ils se retirent. L'idée qu'on a conçue de ces hommes extraordinaires, leur figure, qui a quelque chose d'affreux, leur air & leur regard farouche, leur ton de voix, leur démarche, l'agilité avec laquelle ils courent sur le panchant des rochers

bordés

bordés de précipices, inspirent une véritable horreur, qui fait frémir les plus intrépides. On ajoûte que ces Conducteurs ont de fréquens entretiens avec les Démons. Enfin tout ce qu'on en raconte les feroit plutôt regarder comme des Esprits infernaux, que comme des hommes. Ils passent néanmoins pour les Confidens de Xaca, & pour des Saints d'un Ordre distingué.

L'autorité qu'ils prennent sur les Pélerins ne peut être conçue que par les effets. Ils commencent par les avertir d'observer exactement le jeûne, le silence, & toutes les règles établies; après quoi, pour la moindre faute, ils prennent le Coupable, ils le suspendent par les mains au premier arbre, & l'y laissent exposé au plus affreux desespoir. Dans cette situation, un Malheureux, à qui la force manque bien-tôt pour se soûtenir, tombe, & roule de précipice en précipice. Les Spectateurs n'osent pousser la moindre plainte. Un fils qui pleureroit son père, un père qui donneroit le moindre signe de compassion pour son fils, recevroit le même traitement.

Vers la moitié du chemin, on arrive dans un champ où les Bonzes font asseoir tous les Pélerins, les mains en croix, & la bouche collée sur leurs genoux. C'est la posture ordinaire des Japonois pendant leurs prières. Il faut demeurer dans cette posture, l'espace de vingt-quatre heures. De grands coups de bâton puniroient le moindre mouvement. Tout ce tems est destiné à faire l'examen de sa conscience, pour se disposer à la confession de tous les péchés où l'on est tombé depuis le dernier Pélerinage. Après cette préparation, toute la troupe se remet en marche. En approchant avec de nouvelles peines, on découvre un cercle de hautes montagnes, assez proches les unes des autres, au milieu desquelles s'élève un rocher escarpé, qui semble se perdre dans les nues. Au sommet de ce rocher, qui est le terme du Pélerinage, les Guoguis ont dressé une machine, par laquelle ils font sortir une longue barre de fer, qui soûtient une balance fort large. Ils placent les Pélerins, l'un après l'autre, dans un des plats de la balance, en mettant, dans l'autre, un contrepoids pour l'équilibre. Ils poussent ensuite la barre en dehors; & le Pélerin se trouve suspendu au-dessus d'un profond abîme. Tous les autres sont assis sur la croupe des montagnes d'alentour, d'où ils peuvent voir ce Malheureux pénitent, qui doit déclarer, à haute voix, tous ses péchés. Si les Bonzes croyent s'appercevoir qu'il ne s'explique pas nettement, ou qu'il cherche à déguiser ses fautes, ils secouent la barre, & ce mouvement le fait tomber dans un précipice, dont le seul aspect est capable de troubler sa vûe & sa raison. Aussi-tôt que l'un a fini, un autre prend sa place. Lorsqu'ils ont tous passé par une si dangereuse épreuve, ils sont conduits dans un Temple de Xaca, où la Statue de ce Dieu est en or massif, & d'une grandeur extraordinaire; environnée de plusieurs petites Idoles, dont le nombre augmente chaque année. Ils y rendent leurs adorations à Xaca. Ensuite, ils employent vingt-cinq jours à faire diverses stations autour des montagnes. De-là, prenant congé de leurs Directeurs, auxquels chacun donne la valeur de quatre écus, ils se rendent ensemble dans un autre Temple, qui est le terme de leurs dévotions. Ils n'en sortent que pour faire éclater

DESCRIPTION DU JAPON. leur joye par une fête commune; & chacun prend alors le chemin qui lui convient, pour se retirer.

Pratiques qui paroissent prises de la Religion Romaine.

Le même Historien observe que les Sacrifices sont à-peu-près les mêmes dans les deux Religions, c'est-à-dire, qu'ils se réduisent à brûler des parfums sur une table élevée en forme d'Autel, & placée vis-à-vis les Idoles. On allume aussi des bougies, qui sont, dit-il, une espèce de Sacrifice. A l'occasion d'une Idole nommée *Quenovoa*, à qui l'on s'adresse, pour obtenir sa médiation auprès des Dieux, & de certains Esprits d'un Ordre inférieur, que les Japonois regardent comme les Ministres des grandes Divinités, il admire la ressemblance d'un grand nombre de leurs pratiques avec celles de l'Eglise Romaine. Il en remarque dix principales, qu'on prendroit pour autant de Traditions Chrétiennes, si l'on pouvoit expliquer comment elles sont parvenues au Japon (*b*).

Bonzes & Hierarchie du Budso.

La Hierarchie du Budso diffère très-peu de celle de l'Eglise Catholique. Les Bonzes, qui sont les Prêtres de cette Religion, ont un Grand Pontife, nommé *Xaco* (*c*), dont le pouvoir *s'étend* jusques sur l'autre vie. Non-seulement il peut abréger les peines du Purgatoire, mais on lui attribue même le pouvoir de tirer les ames de l'Enfer, & de les placer dans le Paradis, sans qu'elles soyent obligées de passer par de nouvelles métamorphoses. D'ailleurs toutes les Sectes du Budso lui sont soûmises. On ne peut en former de nouvelles, sans son approbation. C'est lui qui décide sur le sens des Livres de Xaca, & tout le Cérémonial de cette Religion est de son ressort. Il érige des Temples, il décerne un culte aux Saints & aux Martyrs des Sectes de sa dépendance. Il consacre les *Tundes*, qui sont comme les Evêques du Budso. A la vérité l'Empereur Cubosama s'est attribué le droit de conférer cette Dignité, à laquelle il y a de grands revenus attachés; mais le Xaco confirme la nomination du Prince, consacre les Tundes, & leur accorde le pouvoir de dispenser dans les cas ordinaires. Ces Prélats Japonois peuvent appliquer, aux Vivans & aux Morts, les mérites des Dieux & des Saints; pouvoir qu'ils ne communiquent aux Prêtres, qu'avec de grandes restrictions. La plûpart sont, en même-tems, Supérieurs des Monastères de Bonzes, avec lesquels ils vivent en Communauté; car, suivant la remarque du même Historien, *tout le* Cler-

(*b*) 1°. Le Signe de la Croix, comme on l'a déja observé, mais en Croix de Saint-André, qu'ils font assez souvent sur eux, principalement le matin, en se levant. Quand on leur en a demandé la raison, ils ont répondu que c'étoit pour chasser le Démon. Le Roi de Satzuma, qui reçut Saint François Xavier, portoit une Croix dans son Ecusson, ce qui est assez surprenant dans un Pays où la Croix est le plus honteux supplice. 2°. Un Chapelet composé de cent quatre-vingt grains, passés dans un fil, qu'on laisse dans la longueur. Kæmpfer, qui a fait graver celui du Sinto, lui donne la même figure qu'aux nôtres. 3°. L'usage de sonner une cloche à certaines heures du jour, comme nous faisons pour l'*Angelus*. Ils se mettent alors à genoux, en invoquant le Dieu qu'ils honorent le plus. 4. Les Pélerinages, qui ont pour but, dans les deux Religions, d'obtenir le pardon des péchés & la rémission de la peine. 5°. Les Processions, où l'on porte les Images des Dieux & leurs Reliques. 6°. Les vœux & les prières publiques, pour fléchir le Ciel dans les grandes calamités. 7°. Le droit d'asyle, dont les Temples jouissent. 8°. Des espèces de Canonisations, qu'il ne faut pas confondre avec les Apotheoses. 9°. L'ordre hierarchique, établi dans la Religion des Fotoques. 10°. Les lampes & les bougies allumées devant les Idoles. *Ubi suprà*, pag. 371 & suiv.

(*c*) Apparemment parcequ'il est Vicaire du grand Xaca.



PRÉDICATEUR JAPONOIS.
JAPANSCHE PREDIKANT.

Clergé du Budso est Régulier, & peut être regardé comme un Ordre Religieux, divisé en plusieurs Congrégations, qui reconnoissent le même Général. Il est divisé en plusieurs Sectes, que leur dépendance d'un même Chef n'empêche pas de se haïr mutuellement. On ne les distingue que par la couleur de leurs habits; car la forme en est presque la même, & ressemble assez à celle de nos Moines. Ils ont tous, les cheveux & la barbe rasés; & jamais ils ne se couvrent la tête. On croit qu'ils ne mangent, ni chair, ni poisson frais. Ils donnent une partie du jour à la prière, & chantent à deux chœurs. Quelques-uns se lèvent à minuit, pour leurs exercices de piété. Ils gardent un profond silence devant les Séculiers, & leur visage respire la modestie & la pénitence. On en distingue quatre principales Sectes, qui ont leurs Monastères dans les lieux habités, & qui sont répandues dans le commerce du Monde. La plûpart des autres ne fréquentent que les bois & les déserts. Quoique la différence de leurs opinions fasse régner entr'eux une guerre ouverte, cette animosité ne se communique point à leurs Sectateurs; & la diversité de croyance ne trouble jamais le repos des familles. En général le Peuple est infatué de la sainteté des Bonzes, & juge favorablement de ce qu'il respecte. L'austérité de leurs dehors, le crédit qu'on leur suppose auprès des Dieux, le soin qu'ils ont d'attirer, dans leur Corps, de jeunes gens d'une naissance illustre, soutiennent leur réputation contre toutes sortes d'attaques. Il n'y a pas de Prince au Japon, qui ne se trouve honoré d'avoir un fils Bonze. De-là cette aveugle confiance, pour tout ce qui sort de leur bouche & de leurs mains. Ils font un débit prodigieux de certaines robbes de papier, dont tous leurs Sectateurs veulent mourir revêtus. Ils distribuent des pains bénis, d'une vertu proportionnée à leur prix. Ils vendent jusqu'au mérite de leurs bonnes œuvres, en se réservant le principal. Ils donnent, aux plus intéressés, des Lettres de Change, payables dans l'autre Monde. Leurs Monastères sont des gouffres, où la moitié des biens de l'Etat va s'abîmer. Une de leurs occupations est de prêcher. Le Docteur, revêtu d'habits magnifiques, monte sur une Estrade, couverte ordinairement des plus riches tapis de la Chine. Il a devant lui une table, sur laquelle est le Foquekio. Il ouvre ce saint Livre, il en lit quelques lignes, dont il donne une explication aussi obscure que le Texte. Ensuite, il tombe sur la Morale ou sur les dernières fins de l'homme; mais il conclut toûjours que le plus sûr moyen d'obtenir la faveur des Dieux, est d'orner leurs Temples, & de faire de grandes libéralités à leurs Ministres.

Description du Japon.

Jusqu'où va l'aveuglement des Japonois pour les Bonzes.

Les Temples des Fotoques portent le nom de *Tiras*. La plûpart sont beaucoup plus grands, plus élevés, plus riches, & mieux ornés que ceux des Camis. Il n'y a point de Province, qui n'en ait quelques-uns d'une beauté surprenante. Rien n'approche sur-tout de la magnificence de leurs toîts, qui sont dorés, ou revêtus du plus beau vernis. Dans les Villes & les grandes Bourgades, ils sont situés ordinairement sur le terrain le plus élevé. Ceux de la Campagne se présentent, au sommet, ou sur le penchant des montagnes & des collines. Ils ont tous (*d*) une vûe charmante, une four-

Leurs Temples se nomment Tiras. Idée qu'on en donne.

(*d*) Voyez, ci-dessus, la Description de ceux de Meaco, dans le Journal de Kæmpfer.

ſource, ou un petit ruiſſeau d'une eau très-claire, un bois, & de belles promenades. Ils ſont conſtruits du meilleur bois de cédre & de ſapin, environnés de colonnes, ornés de ſtatues & de figures en relief. L'Autel, qui s'élève au centre, offre une ou pluſieurs Idoles d'or, d'argent, ou de bois doré; & vis-à-vis, on voit toûjours un grand *Candelabre*, couvert de bougies allumées, qui répandent une odeur agréable. Quoique, pour le ſpirituel, les Bonzes & les Temples du Budſo dépendent du Grand Pontife, qui fait ſa réſidence à Meaco, ſous l'autorité du Dairi, ils ſont, pour tout le reſte, comme ceux du Sinto, ſous la Juriſdiction immédiate de deux Officiers, nommés par l'Empereur Cuboſama. Ces deux Surintendans de l'ancienne & de la nouvelle Religion joüiſſent d'une conſidération fort diſtinguée, à la Cour de Jedo. Les Jugemens de leur Tribunal ſont ſans appel; mais, pour l'exécution des Sentences de mort, ils doivent obtenir l'agrément des Supérieurs Eccléſiaſtiques.

Religieuſes du Budſo.

La Religion du Budſo a comme l'ancienne, des Filles récluſes, qui ſont chargées de l'éducation des jeunes perſonnes de leur Sexe. Elles ſe nomment *Biconis*, ou *Bicunis*, quoique la plûpart des Relations leur donnent le nom de *Bonzies*. Dans pluſieurs Provinces, on voit des Monaſtères des deux Sexes, qui ſe touchent; & des Temples, où les Bonzes & les Bicunis chantent les louanges de leurs Dieux à deux chœurs. Les Bicunis ſont auſſi partagées en pluſieurs Congrégations; ou plutôt chaque Secte de Bonzes a ſes Bicunis. Leur habillement reſſemble beaucoup à celui de nos Religieuſes, & ne diffère entr'elles, que par la couleur. Elles s'occupent à faire les robbes de papier & les autres bagatelles, dont les Bonzes amuſent la crédulité du Peuple.

Ses Fêtes.

On remarque du Budſo, comme de l'ancienne Religion, qu'il a laiſſé dégénerer ſes Fêtes en ſpectacles (*e*), quoiqu'elles y conſervent une apparence plus religieuſe. Une des plus ſolemnelles eſt celle du quinzième jour de la ſeptième Lune, qui porte le nom de *Fête de l'Homme*. Elle commence par une proceſſion, où paroiſſent d'abord quinze ou vingt Chars de triomphe, tirés chacun par trente, ou quarante hommes, & remplis de machines ſymboliques. Des troupes d'enfans, richement vêtus, accompagnent les machines, & jouent de toutes ſortes d'inſtrumens. Ceux qui ont fait la dépenſe des ornemens, ou qui ont préſidé à l'invention, ſuivent en bel ordre. D'autres Chars ſuccédent en plus grand nombre, ornés de peintures exquiſes, chargés de repréſentations des plus beaux Monumens de l'Antiquité, avec un cortége de gens armés de toutes pièces. L'Aſſemblée ſe rend au Temple du Dieu, dont on célèbre la Fête. Elle y demeure juſqu'au ſoir, pour en ſortir alors dans le même ordre. L'Idole ſuit la proceſſion, portée ſur un brancard, par des hommes qui ſemblent ſuccomber ſous le poids de la Majeſté Divine. La Maîtreſſe du Dieu paroît enſuite, portée auſſi ſur un brancard. Après quelques tours par la Ville, elle ſe rencontre, comme par hazard, vis-à-vis d'un troiſième brancard, où eſt l'Epouſe légitime, dont les Porteurs ſe mettent alors à courir de tous côtés, &

Fête de l'Homme.

(*e*) Le goût des Japonois pour la Comédie & les Scènes de Théâtre, ſe déclare dans tout ce qu'ils font. Voyez, ci-deſſus, le §phe des Sciences.

& tâchent d'exprimer, par leur action, le chagrin que la Déesse ressent de voir sa Rivale. Il se communique bien-tôt à une partie du Peuple, qui fond en larmes. Tout le monde s'approche confusément du brancard, comme si chacun vouloit prendre parti entre le Dieu, son Epouse & sa Concubine. Enfin l'Assemblée se sépare en desordre; & les Idoles reprennent le chemin du Temple.

Description du Japon.

Fête du Norimon.

Dans une autre Fête, qui se célèbre à *Sacay*, pendant la sixième Lune, on choisit les plus belles & les plus grandes rues de la Ville; & toutes les avenues sont fermées par des barrières. A l'heure marquée, on voit sortir, d'une Maison de Bonzes, une Idole à cheval, le cimeterre à la main, suivie de deux Pages, dont l'un porte son arc & ses fléches, & l'autre un oiseau de proye. Quantité de gens succédent, à cheval, ou à pied; quelques-uns, avec une grande suite de Livrée, portant quelque chose à la main, & répétant sans cesse, d'un ton joyeux, *mille ans de plaisir*, *mille milliers d'années de joye*. Les Bonzes du Monastère, d'où ce cortège est parti, viennent ensuite; & derrière eux, une nombreuse Noblesse à cheval. Une troupe de Sorcières, dit l'Historien, vêtues de blanc, suit en chantant les louanges de leur Dieu. La marche est fermée par un magnifique Norimon, environné de gens armés, & porté par vingt hommes, qui répétent le même cri. Le Norimon est vuide; cependant il reçoit du Peuple les mêmes respects que s'il étoit occupé par le Dieu même. On lui fait diverses sortes d'offrandes, qui tournent au profit des Bonzes.

Fête bizarre & sanglante.

Une troisième Fête, qui se célèbre dans le cours de la seconde Lune, paroît peu mériter le nom de Solemnité religieuse. Des Cavaliers bien montés & bien armés, se rendent sur une espèce d'esplanade. Chacun porte, sur son dos, la figure du Dieu, dont il suit la Secte. En arrivant, ils forment divers escadrons. C'est le prélude d'un combat sanglant, qui commence à coups de pierres; mais dans lequel on employe bien-tôt les fléches, les lances, & le sabre. On se traite alors avec toute la fureur de la haine. Aussi n'est-ce que le rendez-vous de tous ceux qui ont quelque querelle à vuider. Chacun se vange sous le masque de la Religion, & sous les auspices des Dieux. Le champ de bataille demeure couvert de morts & de blessés, sans que la Justice ait droit de rechercher les motifs de cette violence. On juge qu'une Fête si singulière a été instituée, pour décider, par les armes, la préséance entre les Dieux du même ordre.

Mariages, & divorces.

Kæmpfer ne nous apprend point en quoi consistent les engagemens du Mariage, & quelles en sont les Cérémonies. On les trouve dans les Ambassades mémorables de la Compagnie Hollandoise. Mais l'Auteur se contredit en quelques endroits. Cependant on ne doit pas être ici plus difficile que le nouvel Historien du Japon, qui emprunte de lui ce détail, après avoir fait la même remarque.

„ Encore que les Japonois ayent autant de femmes qu'ils en veulent, „ il n'y en a qu'une de légitime & qui mange avec le Mari; toutes les au- „ tres étant obligées de le servir: aussi ses enfans héritent-ils de tous les „ biens du père, qui donne aux autres très-peu de chose.... Toutes cho- „ ses étant disposées, on va de grand matin chez l'un & chez l'autre, qu'on „ met chacun dans un carosse, tiré par des bœufs, ou par des chevaux;

„ puis on les mène hors de la Ville, au son de plusieurs instrumens, sur „ une colline, où chacun va par des chemins différens, au milieu d'une „ grande foule, d'où ils auroient peine à sortir, si des Archers ne fendoient „ la presse. Après le carosse du Marié, suivent quantité de chariots, char- „ gés de présens pour la Mariée, ou plutôt de son douaire; & au même „ tems qu'elle le reçoit, elle le donne à ses Parens, en reconnoissance de „ la peine qu'ils ont prise à l'élever. Ainsi un père est riche (*f*), suivant „ le nombre de ses filles, principalement si elles sont belles; celles-ci étant „ mises à bien plus haut prix que les autres. . . . . Un peu avant que d'ar- „ river à la colline, le Marié sort de son carosse; & pendant qu'elle y mon- „ te seule, le Mari avance seul aussi, l'un & l'autre n'étant escortés que de „ leurs Parens & de quelques Joueurs d'instrumens, qui les accompagnent; „ ce qui se fait par des montées coupées d'une barrière, qui sépare en „ montant les Mariés de leurs proches. Au haut de la colline, tous ces „ gens se séparent, & prennent place, les Parens derrière la Mariée, & „ tous les Joueurs d'instrumens derrière le Marié, l'un & l'autre un peu „ éloignés. Ces Parens sont deux à deux, sous un parasol porté par des „ Valets, pendant que de l'autre côté les Joueurs d'instrumens mettent en „ pratique tout ce qu'ils savent; les uns étant assis à terre, & faisant je ne „ sais quel bruit, sur je ne sais quels instrumens, qui n'ont rien de sembla- „ ble aux nôtres. D'autres frappent, avec des bâtons, sur des boules de „ cuivre, lesquelles étant creuses, & pendues à des chaînes, qui sont at- „ tachées à deux gros bâtons en travers, font un certain bruit, sur lequel „ ces gens se remuent en cadence.

„ Entre les Parens des Mariés & les Joueurs d'instrumens, est une „ tente fort éclairée. Tout le dehors est couvert de papier huilé; mais „ le dedans est tapissé d'une belle étoffe de soye. Sa figure, qui est octo- „ gone, finit insensiblement par six pointes, ou pyramides, soûtenues de „ quatre piliers. Au milieu de la tente, est un fort bel Autel, où est le „ Dieu du Mariage, représenté avec une tête de chien, les bras ouverts, „ & un fil de laiton entre les mains. Par la tête de chien, les Japonois „ veulent faire entendre que la fidélité & la vigilance sont nécessaires dans „ le mariage; comme par le fil de laiton, ils représentent l'union étroite „ qui doit être entre les Mariés. . . Devant l'Idole, il y a un Prêtre, à la „ main droite duquel est la Mariée, & à la gauche le Marié, chacun des- „ quels tient en main une torche ardente. La Mariée allume la sienne aux „ lampes, qui brûlent à l'entour de la tente; pendant que le Prêtre mar- „ motte je ne sais quelles paroles. . . . Après, le Marié allume la sienne à „ celle de la Mariée, & les Assistans font un cri de joye, & leur souhai- „ tent toute sorte de prospérités dans la suite de leur mariage, à quoi le Prê- „ tre ajoûte sa bénédiction. . . . . . (*g*). Pendant que les nouveaux Mariés sont „ occupés sur la colline à leurs cérémonies, ceux qui sont demeurés à pied „ ne

(*f*) Après avoir dit que le mari & la femme ne diffèrent que très-peu en biens, en âge & en qualité, il assure qu'au Japon, non-seulement un homme épouse une fille sans bien, mais qu'il est même obligé de lui donner un douaire.

(*g*) Voyez la Vignette que nous avons fait mettre à la tête de ce Volume. R. d. E.

„ ne le font pas moins; les uns à jetter dans le feu les babioles de la Ma-
„ riée, lorsqu'elle étoit encore enfant; d'autres à mettre en mille postures
„ un rouet, une quenouille; d'autres enfin à faire la ronde à l'entour du
„ chariot où est l'argent, qui lui est donné pour sa dot ... Pour conclusion,
„ les Prêtres tuent, au pied de la colline, deux bœufs de Siam & quelques
„ moutons (*b*), qu'ils sacrifient au Dieu du Mariage.... On ramène en-
„ suite la Mariée dans son carosse, parmi les cris de joye du Peuple & l'har-
„ monie des Musiciens, au logis du Marié, où cependant de jeunes gens
„ sont occupés, les uns à planter des pavillons sur la terrasse, & sur d'au-
„ tres lieux élevés; d'autres à se parer de guirlandes, & à semer des fleurs
„ dans tous les endroits de la maison. Cette Fête, dont la dépense est
„ incroyable, dure ordinairement huit jours.

„ L'Âge auquel les Japonois marient leurs filles est quinze ou seize ans,
„ & rarement plus tard. Il arrive même assez souvent qu'on les engage dès
„ le Berceau" (*i*).

Il paroît par ce détail, que les inclinations n'y sont guères consultées. On se marie, au Japon, sans s'être connu. Ce sont les Parens, des deux côtés, qui forment le nœud. A la vérité, cet aveugle Contrat n'est pas gênant, puisque la liberté de se séparer est égale pour les deux Sexes, & que les hommes peuvent avoir autant de Concubines qu'il leur plaît. Cependant l'adultère est puni de mort, dans les femmes; & quelquefois une simple liberté leur coûte la vie. Les Japonois sont peut-être les seuls hommes du Monde, qui ayent trouvé l'art de gagner & de se conserver le cœur de leurs femmes, par cette rigueur; car on vante leur attachement & leur fidélité. Les Histoires du Japon en offrent de continuels exemples. On y voit des femmes qui se laissent mourir de faim, dans le chagrin de ne pouvoir trouver d'autre voye pour suivre leurs Maris au tombeau. Il est difficile d'accorder ce fond de tendresse, avec l'usage qui permet aux pères & aux mères d'exposer les enfans qu'ils ne sont point en état d'élever. Peut-être croyent-ils faire un acte d'humanité, en délivrant ces innocentes créatures, d'une vie qui leur deviendroit à charge. Les personnes aisées, qui n'ont pas d'enfans, adoptent ceux de leurs Parens & de leurs Amis qui en ont un trop grand nombre.

Comment les Maris s'assurent le cœur de leurs femmes.

Exposition des enfans.

Dans les Alliances, on ne respecte que le premier degré de sang, sur lequel on ne se relâche jamais. Lorsque les aînés des familles sont parvenus à l'âge viril, les Pères prennent le parti de se retirer; & leur abandonnant la conduite de leurs biens, ils ne s'en réservent que ce qui est nécessaire à leur subsistance, & à l'entretien de leurs autres enfans. Le partage des Cadets est modique. Les Filles ne portent à leurs Maris que ce qu'elles ont sur elles.

Alliances & héritages.

Il paroît que, dans les conditions communes, on observe les mêmes degrés & les mêmes proportions que parmi la Noblesse, mais sans aucune marque de dépendance, ou de subordination. Les Marchands composent le

Trois Ordres des conditions communes.

(*b*) L'Historien du Japon, remarque qu'il n'y a des moutons, dans ces Isles, que depuis que les Portugais y en ont porté; & que les bœufs, qu'on nomme les bœufs de Siam, sont des bufles, naturels au Pays. *Tom. I. pag.* 394.

(*i*) *Histoire du Japon*, Tom. I. pag. 395. & précédentes.

DESCRIPTION DU JAPON.

le premier Ordre; les Artisans, le second; & les Laboureurs, le troisième: mais un Laboureur n'est guères distingué des Valets de son Maître; car tous les Japonois, qui possédent des Terres, sont dans l'usage de les faire valoir eux-mêmes. Ainsi tous les Domestiques peuvent être compris dans le troisième Ordre; & l'idée, qu'on a donnée de la Police, doit faire juger qu'il comprend même les simples Soldats.

Funérailles du Japon.

Les Funérailles du Japon, auxquelles ce récit conduit assez naturellement, sont plus uniformes qu'on ne doit se l'imaginer de cette multitude de Sectes, & de la variété de leurs opinions. Les Ministres des Temples vont prendre le corps, & le portent en chantant dans leur Cloître, où ils l'enterrent, sans autre rétribution que ce qui leur est offert à titre d'aumône. Mais, avant la mort du Malade, ils ont employé tous leurs soins à se procurer une partie de son bien. A l'égard des personnes de qualité, on nous représente ce qui se pratique à Meaco, où l'on peut croire que la présence du Dairi a fait conserver le plus ancien usage.

Une heure avant que le corps soit transporté, les Amis du Mort se rendent en cérémonie, & magnifiquement vêtus, au lieu de la sépulture, comme pour en prendre possession. A l'heure marquée, le convoi marche dans cet ordre: 1°. les femmes, parentes ou amies du Mort, vêtues de blanc, & la tête couverte d'un voile de différentes couleurs. Elles sont accompagnées de leurs Suivantes; & les plus qualifiées sont portées dans leurs Norimons, dont l'appareil ne se sent point d'une cérémonie lugubre. 2°. Les principales personnes de la Ville, qui veulent témoigner leur respect pour la mémoire de leur Supérieur, ou de leur égal, & qui sont parées comme s'ils venoient assister à sa nôce. 3°. Après un assez grand intervalle, le Supérieur des Bonzes de la Secte du Mort, tout couvert de soye & d'or, porté dans un superbe Norimon au milieu d'une troupe de Bonzes, revêtus d'une sorte de surplis, & d'un manteau noir par-dessus. 4°. Un homme seul, en habit cendré; couleur, qui est de deuil, comme le blanc; & portant une torche de pin. 5°. Deux cens Bonzes chantant, avec une espèce de Bedeau, qui frappe sans cesse sur un bassin. 6°. Plusieurs autres Officiers, dont chacun porte au bout d'une longue pique, un grand panier de carton, plein de feuilles, ou d'autres fleurs artificielles, qui étant secouées, forment une sorte de pluye: tandis que le Peuple, aussi transporté de joye que si ces fleurs tomboient véritablement du Ciel, s'écrie que le Mort est entré dans son Paradis. 7°. Huit jeunes Bonzes, de dix-huit à vingt ans, portant, sous le bras, de grandes baguettes renversées, au bout desquelles on lit, sur de petits drapeaux, le nom du Dieu de la Secte. Ce nom est écrit aussi sur dix lanternes fermées d'une toile fine, & portées par dix autres Bonzes, qui suivent immédiatement, & qui sont précédés de deux petites torches destinées à mettre le feu au bucher. Elles sont portées par un Officier, en habit cendré. 8°. Une troupe de gens, vêtus de la même couleur, & la tête couverte de chapeaux, de figure triangulaire, noués sous le menton. Ces chapeaux sont de cuir noir, & luisant comme l'acier le plus poli. Le nom du Dieu y est écrit en gros caractères. Il l'est aussi en lettres d'or, sur un grand Ecriteau de toile fine, porté par un autre homme.

Après ce cortège, le corps paroît, dans un Norimon extrêmement orné, soûtenu par quatre Porteurs; Il est vêtu de blanc, & dans la posture où l'on est en priant. Par-dessus ses habits il porte une robbe de papier, où sont écrits des caractères mystérieux, qui doivent lui faire ouvrir l'entrée du Ciel. Ses enfans sont autour de lui, dans leurs plus riches habillemens; & le plus jeune porte une torche allumée, avec laquelle il doit mettre le feu au bucher. On y arrive. Il est construit dans une fosse, au milieu d'un champ fermé de murailles, qui sont tendues de drap noir, & dans l'enceinte desquelles on entre par deux portes. Aux deux côtés du bucher s'offrent deux tables, dont l'une est chargée de toutes sortes de rafraîchissemens, & l'autre d'un grand brasier.

Aussi-tôt que le corps est entré dans l'enceinte, les Bonzes le placent, avec le Norimon, au milieu du bucher. Leur Chef s'approche; & recevant la torche allumée du plus jeune des fils du Mort, il tourne trois fois, autour du bucher, en la remuant, comme nos Prêtres remuent l'encensoir. Ensuite, après avoir récité quelques prières, il la rend à celui des mains duquel il l'a reçue, qui la jette à l'instant au milieu du bucher. Les deux autres torches, qu'on allume aussi-tôt, servent à mettre le feu en plusieurs autres endroits du bucher, où l'on jette en même-tems de l'huile, des parfums, & d'autres matières combustibles. Lorsque le corps est consumé, la famille environne la table du brasier, y répand des parfums, & rend à genoux des adorations au Mort, dont on suppose que l'ame est admise au commerce de ses Dieux. On donne ensuite, à chaque Bonze, une rétribution convenable à sa dignité. Les moindres présens sont de la valeur d'un ducat; & les plus considérables d'environ vingt écus. Le lendemain, les Parens & les Amis du Mort vont recueillir ses cendres, & les mettent dans un vase doré, qu'ils couvrent d'un voile fort riche, & qu'ils placent dans l'endroit même où étoit le bucher. Il y demeure sept jours, pendant lesquels les Bonzes y vont faire leurs prières. De-là, il est porté au lieu qui est destiné pour sa situation fixe, & posé sur une espèce de piedestal, où le nom du Mort & celui de sa Secte sont gravés. Sept mois après, on recommence les mêmes cérémonies. Elles se renouvellent au bout de sept années, & quelquefois même de quinze en quinze jours, suivant la dépense que la famille y veut faire; car les Bonzes sont toûjours prêts, lorsque le payement est certain. Ce cérémonial, observe l'Historien, fait connoître que l'idée de la mort n'a rien de lugubre pour les Japonois, & qu'ils la regardent moins comme un mal, que comme un passage qui conduit au bonheur.

Forme & durée du Deuil.

Le deuil dure deux ans, pendant lesquels on doit se priver de toute sorte de plaisir: c'est-à-dire, qu'après avoir commencé par prendre part au bonheur du Mort, on pleure ensuite sa perte. La manière, dont on est vêtu dans cette intervalle, paroît capable d'inspirer la tristesse. Les hommes le sont à-peu-près comme les femmes. On porte pour coeffure, dans les deux Sexes, une espèce de bandeau quarré, auquel est cousu un grand linge, qui tombe par derrière comme un crêpe. La robbe de dessus est d'une largeur extraordinaire, & se ferme sur l'estomac. Elle doit être tout unie, & sans doublure. La ceinture, qui est fort large & en rezeau, fait ordinairement deux tours; & tout l'habillement doit être de toile crue. Cet-

te ſimplicité eſt accompagnée d'une ſingulière modeſtie. On marche lentement, les yeux baiſſés, & les mains repliées dans les manches.

Fête du retour des Ames.

L'HISTORIEN a recueilli des mêmes Mémoires, que dans une Secte du Japon, où l'on croit que les Ames employent trois ans à ſe rendre au Paradis de leur Dieu, on ſuppoſe auſſi que, pendant ce voyage, elles reviennent chaque année dans leur famille; ſuppoſition fort ridicule, puiſque ſe retrouvant toûjours au point d'où elles ſont parties, elles ne pourroient jamais arriver à leur terme. On n'a pas laiſſé d'établir, pour les recevoir, une Fête, qui ſe célèbre le treizième jour de la ſeptième Lune. Toutes les maiſons ſont fort ornées. Le ſoir, qui précéde la Fête, chaque famille ſort de la Ville avec beaucoup d'appareil. En arrivant au lieu, où doivent ſe rendre les Ames, chacun leur fait de grands complimens ſur leur retour. On les invite à ſe repoſer. On leur préſente des rafraîchiſſemens, & l'on commence avec elles une converſation aſſez plaiſante, qui ne dure pas moins d'une heure. Enſuite une partie de la famille prend congé d'elles, pour aller préparer tout ce qui eſt néceſſaire dans la maiſon. Les autres demeurent quelque-tems encore à les entretenir: puis, ils les invitent à venir avec eux. La converſation continue pendant le chemin. Un grand nombre de flambeaux les accompagnent. En entrant dans la Ville, ils la trouvent éclairée par des illuminations. L'intérieur des maiſons n'eſt pas moins éclatant de lumières, & les tables y ſont magnifiquement ſervies. Les Morts ont leurs couverts, comme les Vivans; & ſuivant le principe des Japonois, qui croyent les Ames formées d'une matière extrêmement ſubtile, on ne doute pas qu'elles ne ſucent la plus pure ſubſtance de tous les mets, qu'on leur préſente. Après le repas, chacun va rendre viſite aux Ames de ſes Amis & de ſes Voiſins. La nuit ſe paſſe à courir ainſi dans toute la Ville, & la Fête dure juſqu'à la fin du jour ſuivant. Alors les Ames, qu'on croît ſuffiſamment délaſſées & rafraîchies, ſont reconduites, avec la même cérémonie, juſqu'au lieu où l'on étoit allé pour les recevoir. Les campagnes ſont encore éclairées cette nuit, afin qu'elles puiſſent retrouver leur chemin; & de peur qu'il n'en ſoit reſté quelques-unes dans les maiſons, & qu'elles n'ayent de l'embarras à rejoindre les autres, on jette quantité de pierres ſur les toîts, & l'on viſite avec ſoin tous les appartemens, en donnant, de toutes parts, de grands coups de bâton. La crainte d'être incommodés par les apparitions de ces fâcheux Hôtes, n'a pas peu de part au dernier Acte (k).

Comment les Ames ſont congédiées.

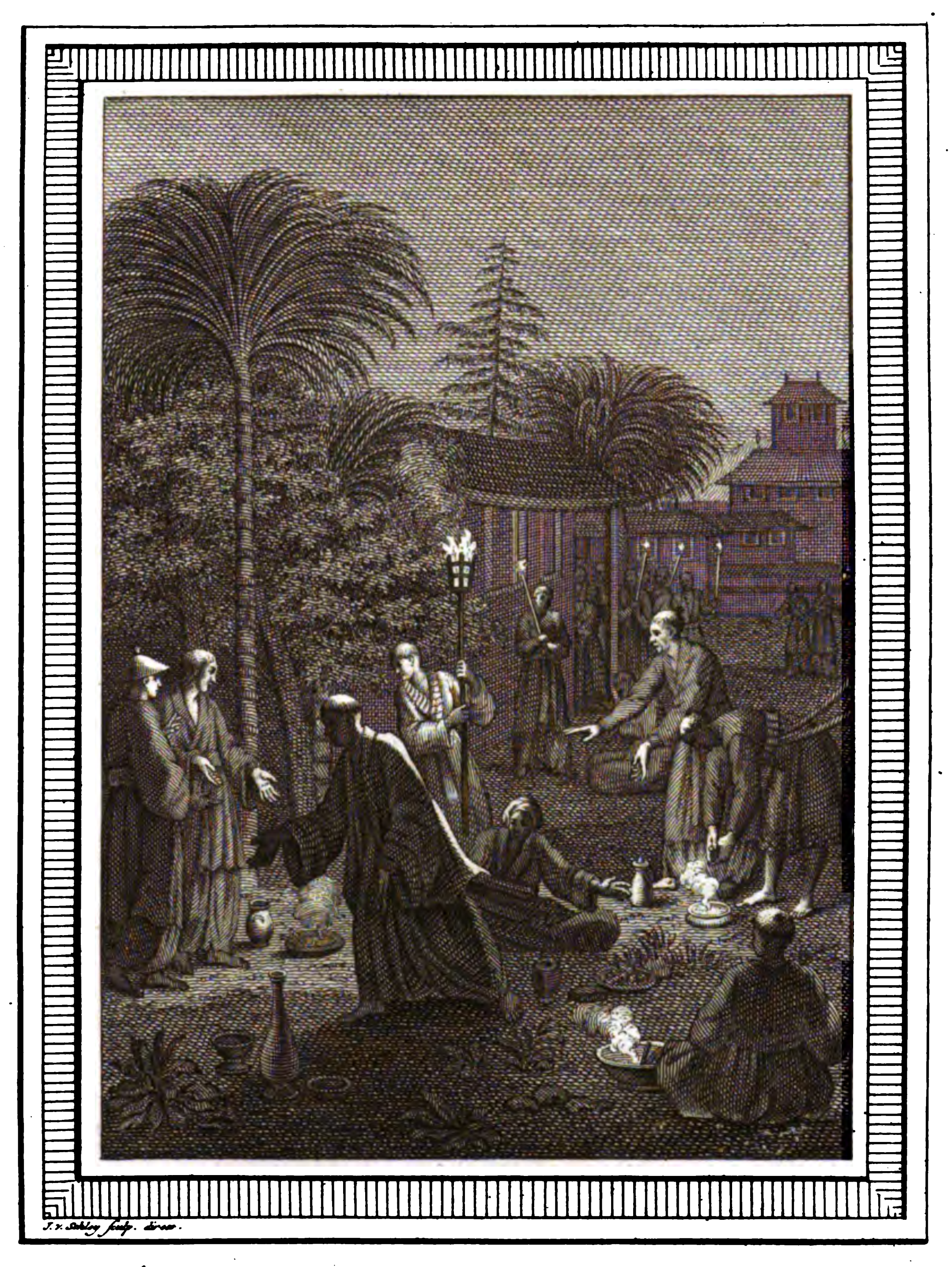
Secte Philoſophique du Siuto.

KÆMPFER eſt le ſeul Voyageur, qui parle avec quelque étendue d'une Secte conſidérable, qu'il nomme *Siuto* (l), & qui n'eſt compoſée que de Philoſophes. Elle reconnoît, pour ſon Auteur, le célèbre Confucius, ou *Kooſi*, dont la mémoire n'eſt pas moins reſpectée au Japon qu'à la Chine. Il nâquit, ſuivant Kæmpfer, il y a 2243 ans (m). *Mouſi*, un de ſes Diſciples, ayant

(k) Hiſtoire du Japon, *ubi ſuprà*, pag. 389 & précédentes.

(l) Ce mot ſignifie *Voye* ou *Méthode des Philoſophes*.

(m) A compter, dit-il, depuis la cinquième année de l'Ere Japonoiſe, qui ſe nomme *Genrokf*. Il écrivoit en 1692. Le Père Couplet met la naiſſance de Confucius, cinq cens cinquante & un ans avant Jeſus-Chriſt, & cent neuf ans après la fondation de l'Empire Japonois.



LA FÊTE DES AMES. | 'T FEEST DER ZIELEN.

1. Comment elles sont reçues. | 1. Hoe dat ze ontfangen worden.



J. V. Schley sculp. direx.

LA FÊTE DES AMES. || 'T FEEST DER ZIELEN.

2. Comment elles sont reconduites. || 2. Hoe dat ze uitgeleid worden.

ayant beaucoup contribué à la propagation de sa Doctrine, par la publication d'un Livre, qui en contient les principes, elle se répandit, au Japon, presqu'aussi-tôt que dans sa Patrie. Il paroît qu'elle porta les premières atteintes à l'ancienne Religion du Pays, & qu'elle fut comme la première barrière, qui arrêta l'inondation des nouvelles Sectes venues des Indes. Ses Sectateurs ne renoncèrent pas tout d'un coup au culte des Camis; mais ils cessèrent de les regarder comme des Dieux, quoiqu'extérieurement ils se conformassent à ce qui étoit établi par les loix ou par l'usage; ce qu'ils n'avoient jamais fait pour le culte des Fotoques.

DESCRIPTION DU JAPON.

Sa Doctrine.

KÆMPFER nous donne une courte exposition de leur Philosophie. Elle se réduit, dit-il, à cinq Articles, qu'ils appellent *Dsin*, *Gi*, *Re*, *Tsi*, & *Sin*. Dsin, leur enseigne à mener une vie vertueuse; & de-là vient qu'un homme vertueux est honoré du nom de *Dsinja*. Gi donne des leçons de justice; & Re en donne de politesse. Tsi établit les maximes d'un bon & sage Gouvernement. Sin traite de la conscience pure & de la droiture du cœur. Cette Secte de Moralistes ne reconnoît point la transmigration des ames. Elle admet une ame du Monde, un esprit universel, une puissance répandue dans l'Univers, qui anime tout, & qui réprend les ames séparées des corps, comme la Mer reçoit toutes les rivières & toutes les eaux qui s'y jettent. Cette ame du Monde est le receptacle commun des ames, d'où elles peuvent sortir pour animer d'autres Créatures. Les Sectateurs du Siuto la confondent avec l'Etre Suprême, & lui attribuent toutes les perfections qui n'appartiennent qu'à Dieu. Ils employent fréquemment le mot de *Ten*, qui signifie *Ciel* ou *Nature*; par exemple, c'est le Ciel, ou la Nature, qu'ils remercient de tous les biens sensibles qu'ils croyent de recevoir. Cependant quelques-uns d'entr'eux, avec lesquels Kæmpfer s'entretint familiérement, reconnoissoient un Etre intellectuel, incorporel, gouverneur & directeur, non pas Auteur de la Nature (*n*). Ils prétendent même qu'il est une production de la Nature, engendrée par *In* & *Jo*, c'est-à-dire, le *Ciel* & la *Terre*; l'un actif, l'autre passif; l'un principe de génération, l'autre de corruption. C'est de la même manière, disent-ils encore, que les Puissances naturelles sont des Etres spirituels. Ils croyent le Monde éternel. Ils supposent que les hommes & les animaux ont été produits aussi par In & Jo. Comme ils n'admettent aucune des Divinités du Pays, ils n'ont, ni Temples, ni forme de culte. Ils se conforment aux usages généraux de Patrie, en célébrant la mémoire de leurs Parens morts; c'est-à-dire, que mettant toutes sortes de viandes sur une table, & faisant brûler des chandelles devant leurs Images, ils se prosternent jusqu'à terre pour leur rendre ce qu'ils doivent aux loix du sang. Dans cette solemnité, qui s'observe tous les mois ou tous les ans, ils prennent leurs plus beaux habits, après s'être lavés & purifiés l'espace de trois jours, pendant lesquels ils n'approchent point de leurs femmes, & ne touchent à rien d'impur. Les Moralistes ne brûlent point leurs Morts. Ils gardent les corps pendant trois jours, après lesquels ils les mettent dans un cercueil, couchés sur le dos, &

Ses Sectateurs n'ont ni Temples ni Culte.

(*n*) Voyez, ci-dessus, dans la Description de la Chine, les véritables principes de Confucius.

Description du Japon.

& la tête élevée. Le cercueil est rempli de parfums, pour en éloigner la corruption; & la sépulture se fait sans cérémonie.

Leur mépris pour la mort.

Cette Secte croit la mort non-seulement permise, mais glorieuse & louable, lorsqu'elle est nécessaire pour éviter une fin honteuse, ou pour se dérobber à des Ennemis vainqueurs. On soupçonnoit autrefois les Sectateurs du Siuto de favoriser la Religion Chrétienne. Aussi, lorsqu'elle fut extirpée par les supplices, on leur ordonna d'avoir chez eux une Idole, ou du moins le nom de quelque Divinité du Pays, placé dans un lieu honorable de leurs maisons, avec un vase rempli de fleurs & un encensoir devant cette espèce d'Autel. Ils choisissent ordinairement l'Idole de Quanwon, ou celle d'Amida, qu'ils placent derrière leur foyer. On voit, dans leurs Ecoles publiques, le portrait de Confucius. Il n'y a pas long-tems qu'un Empereur Cubosama fit bâtir, dans Jedo, deux Temples à l'honneur de ce Philosophe; & lorsqu'il les visita, pour la première fois, il fit, à ceux qui l'accompagnoient, un fort beau discours sur le mérite de ce Chef de la Philosophie Chinoise. Mais ce reste de vénération n'empêche pas que depuis la ruine du Christianisme, le nombre des Partisans du Siuto ne soit fort diminué. La rigueur des Edits Impériaux s'est étendue jusqu'à leurs Livres, qu'on ne lit point aujourd'hui sans crainte. Ils faisoient autrefois les délices de tout le monde; les Arts & les Sciences étoient comme le partage de cette Secte, & l'on assure qu'elle comprenoit alors la plus grande partie de la Nation.

Cause de leur diminution.

Efforts d'un Prince pour relever cette Secte.

Trente ans avant l'arrivée de Kæmpfer, au Japon, le Prince de *Sisen* & d'*Inaba*, Protecteur du Siuto & des Sçavans, avoit entrepris de faire revivre, dans ses Etats, cette Philosophie presqu'éteinte. Il avoit fondé une Université dans cette vûe; & les Sçavans, rassemblés de toutes parts, y trouvèrent toutes sortes de faveurs & de privilèges. Mais les Bonzes, qui se crurent menacés de leur ruine, firent tant de bruit aux deux Cours Impériales, que le Prince de Sisen auroit payé son entreprise de sa tête, s'il n'eût pris le parti de renoncer aux affaires, après avoir remis ses Etats entre les mains de son fils. Cette démarche appaisa ses Ennemis, & lui procura une vie tranquille. Quoiqu'on ne pût douter que son Successeur ne fût dans les mêmes principes, ce jeune Prince se conduisit avec tant de prudence, que du temps de Kæmpfer, il jouissoit paisiblement de ses Etats, dans une parfaite liberté de penser (*o*).

(*o*) Kæmpfer, Tome II. pag. 75 & précédentes.

§. IX.

Histoire Naturelle du Japon.

Climat & Saisons.

LE nouvel Historien s'est attaché avec tant d'exactitude & de fidélité à recueillir toutes les observations de Kæmpfer, que dans un Article si curieux on peut prendre indifféremment l'un ou l'autre pour Guide. Les Japonois, disent-ils tous deux, vantent beaucoup leur climat. Il doit être es-

effectivement fort ſain, puiſqu'on y vit très-longtems, que les femmes y ſont très-fécondes (*a*), & qu'on y eſt ſujet à peu de maladies. Le tems néanmoins y eſt fort inconſtant. En Hyver, l'air eſt chargé de neige & produit de fortes gelées. En Eté, ſur-toût dans les jours caniculaires, il eſt d'une chaleur inſupportable. Les pluyes ſont fréquentes pendant toute l'année; mais les plus grandes tombent aux mois de Juin & de Juillet, que cette raiſon a fait nommer *Satſuki*, ou les *Mois d'eau*. Cependant la ſaiſon des pluyes n'a pas, au Japon, cette régularité qu'on obſerve dans les Contrées plus chaudes des Indes Orientales. Le tonnerre & les éclairs y ſont fort fréquens.

Description du Japon.

Qualités de la Mer du Japon.

L'AGITATION continuelle de la Mer, qui environne ces Iſles, joint au grand nombre d'écueils dont elle eſt parſemée, en rendent la Navigation fort dangereuſe. On ne voit, nulle part, tant de ces trompes, ou de ces colonnes d'eau, dont on a donné plus d'une fois la deſcription dans ce Recueil. Les Japonois les prennent pour des dragons d'eau, qui ont une longue queue. Auſſi les nomment-ils dans leur langue *Tatſmaki*, c'eſt-à-dire, *Dragons jailliſſans*. Les Côtes du Japon ont deux fameux tournans, qui en augmentent le danger. Le premier, nommé *Faiſaki*, eſt au-deſſus de l'Iſle d'*Amakuſa*. Il n'eſt jamais plus redoutable que dans les baſſes marées; car lorſque la Mer eſt haute, il ſe trouve de niveau avec la ſurface des flots, & le moindre vent aide à s'en tirer: mais auſſi-tôt qu'elle commence à baiſſer, on le voit tournoyer d'abord avec violence, & puis tomber tout d'un coup juſqu'à la profondeur de quinze braſſes, entraînant, avec une extrême rapidité, tout ce qui ſe rencontre dans ſon courant, & le briſant contre les rochers qu'il renferme. Les débris demeurent quelquefois abîmés au fond de l'eau, & quelquefois ils ſont rejettés à la diſtance de pluſieurs miles (*b*). Le ſecond tournant eſt proche des Côtes de la Province de *Kijnokuni*. On le nomme *Awano Narratto*, c'eſt-à-dire, *Bruiſſement d'Awa*, parceque cette Province en eſt voiſine. Il ſe précipite avec tant d'impétuoſité autour d'une petite Iſle, compoſée de rochers, que la violence de cette agitation la fait trembler continuellement. Il ne laiſſe pas d'être le moins dangereux, parceque le bruit, qui ſe fait entendre de fort loin, excite la défiance & les précautions. Ce terrible écueil eſt un fond inépuiſable d'alluſions, pour les Poëtes & les Prédicateurs Japonois (*c*).

Terroir du Japon.

Ses Rivières.

EN général, le terroir du Japon eſt montagneux, rempli de pierres, & naturellement peu fertile. Mais l'induſtrie & le travail infatigable des Habitans leur font tirer, des rochers mêmes & des lieux les plus ſecs, tout ce qui eſt néceſſaire à leur ſubſiſtance. D'ailleurs la Mer leur fournit abondamment du poiſſon, & toutes ſortes de coquillages. L'eau douce ne leur manque pas. Ils ont, de toutes parts, des Lacs, des Fontaines & des Rivières; quelques-unes ſi rapides, qu'on ne les paſſe point ſans danger, & qu'il n'eſt pas poſſible d'y conſtruire des ponts. Auſſi la plûpart ont-elles leur ſource ſur des montagnes, d'où elles deſcendent avec d'autant plus d'im-

(*a*) On a vû, dans le Journal de Kæmpfer, un Village du Ximo, dont tous les Habitans étoient fils, petits-fils & arrière petits-fils d'un ſeul homme, qui vivoit encore.

(*b*) Kæmpfer, Tom. I. pag. 162.

(*c*) *Ibidem.*

DESCRIPTION DU JAPON.

d'impétuosité, qu'elles sont grossies par les grandes pluyes des mois de Juin & de Juillet. On distingue, entre les plus célèbres; 1°. Celle d'*Usin*, qui est large d'un quart de lieue d'Allemagne. Elle tombe du sommet d'une montagne, avec tant de rapidité, que pour la passer à gué, dans les tems mêmes où l'eau monte à peine aux genoux, un Voyageur est obligé de faire conduire son cheval par cinq hommes robustes, qui connoissent parfaitement le canal. Les accidens y sont néanmoins assez rares, parceque, suivant la Loi du Pays, les Guides sont responsables de la sûreté des Passans. 2°. La Rivière d'*Omi*, qui tire son nom de la Province où elle prend sa source, & qui se forma dans l'espace d'une nuit, 285 ans avant l'Ere Chrétienne. 3°. Celle d'*Aska*, remarquable par le changement continuel de son lit. Kæmpfer ne nomme aucune Rivière du Japon, qui paroisse d'un long cours & fort navigable.

Tremblemens de terre, communs au Japon.

On connoît peu de Pays aussi sujets aux tremblemens de terre. Ils y sont si fréquens, que les Habitans s'en allarment peu; quoiqu'ils soyent quelquefois assez violens pour renverser des Villes entières. Le Peuple attribue ces violentes secousses à une grosse baleine, qui se remue sous terre. On fait un récit effrayant (*d*) des desordres qu'elles causèrent en 1586, depuis la Province de Sacaja jusqu'à Meaco. La Ville de Jedo, résidence des Empereurs Cubosamas, fut presqu'entièrement abîmée en 1703; & plus de deux cens mille Japonois furent ensevelis sous ses ruines. En 1730, on publia, dans toutes les Nouvelles de l'Europe (*e*), que Meaco, ancienne Capitale de l'Empire, & séjour ordinaire des Dairis, avoit été renversée dans toute son étendue, avec perte d'un million d'Habitans. Kæmpfer nomme quelques parties du Japon, telles que les Isles de *Gotto* & la petite Isle de *Sikubusima*, qui n'ont jamais senti la moindre secousse. Tous conviennent du fait, dit-il; mais les uns attribuent cette exception à la faveur d'un Dieu tutelaire; & d'autres, moins superstitieux, prétendent l'expliquer par les principes d'une fort mauvaise Physique. Ils supposent que ces Cantons portent immédiatement sur le centre de la Terre (*f*). Le nouvel Historien, rapprochant diverses observations de Kæmpfer, trouve une explication fort naturelle dans le grand nombre de Volcans qu'on voit au Japon. Une petite Isle, voisine de Firando, a brûlé pendant plusieurs siècles. Une autre, vi-à-vis de Satzuma, jette continuellement du feu. Dans la Province de Fiugo, sur la cime d'une haute montagne, on voit une large ouverture, qui étoit autrefois la bouche d'un Volcan, quoiqu'il n'en sorte plus rien depuis quelques années. Dans la Province de *Chicugen*, près d'un lieu nommé *Kujanossa*, une Mine de charbon, qui s'est enflammée par la négligence des Ouvriers, n'a pas cessé de brûler depuis. La montagne de *Fesi*, dans le voisinage de *Surunga*, fameuse par sa hauteur, par sa forme, qui représente celle d'un chapeau, &

Leurs terribles effets.

Volcans.

(*d*) Le Père de *Froes*, dans une Lettre dattée de Simonoseki, dans la Province de Nagasta, le 15 d'Octobre 1586. Voyez le Recueil du Père H y, *de rebus Japonicis*. Le même Recueil contient le récit d'un autre accident de la même nature, arrivé dix ans après.

(*e*) Gazette de France, article de Vienne du premier Novembre 1730.

(*f*) *Ibid.* pag. 165.

Description du Japon.

& par la neige dont elle eſt toûjours couverte, exhaloit autrefois des flammes. Elles ont diſparu, depuis que le feu a fait une ouverture au côté de la montagne; mais on en voit encore ſortir une fumée noire, accompagnée d'une puanteur inſupportable. La terre y eſt chaude, & même brûlante en divers endroits. Il en ſort pluſieurs ſources d'eaux chaudes, dont on vante la vertu pour les maux vénériens (*g*). Le Japon a quantité d'autres Volcans, & diverſes ſortes d'eaux médecinales. Caron parle de pluſieurs ſources, qui paſſent par des Mines de cuivre, de ſalpêtre, de ſouffre, de ſel, de fer & d'étain. Il en vit une, qui vient d'une Mine d'étain, & qui ſort d'une grotte, dont l'entrée a dix pieds d'ouverture. Autant que la vûe peut s'étendre dans l'obſcurité, on découvre, autour de cette grotte, des pierres taillées en pointe, comme des dents d'éléphant. L'eau eſt d'une chaleur temperée. Il vit une autre fontaine, qui ne coule ordinairement que deux fois le jour, l'eſpace d'une heure à chaque fois: mais lorſque le vent ſouffle de l'Eſt & qu'il eſt violent, elle coule à trois ou quatre repriſes, dans l'eſpace de vingt-quatre heures. Enfin, le même Voyageur décrit une autre ſource, qui a quelque choſe encore de plus ſingulier. Elle ſort d'une eſpèce de puits, dont les côtés ſont garnis de pierres fort groſſes & fort peſantes. Elle ne coule qu'à certaines heures; mais elle coule avec tant d'abondance & avec un vent ſi fort, que les pierres en ſont ébranlées. La première eau ſort à la hauteur de trois ou quatre braſſes. Sa chaleur ſurpaſſe le degré auquel on peut échauffer l'eau commune, & ſe conſerve auſſi beaucoup plus long-tems. Le canal, par lequel cette eau paſſe, eſt revêtu de fortes pierres; précaution qu'on a crue néceſſaire pour empêcher qu'elle ne brûle la terre: & du grand canal, on en a tiré pluſieurs petits, qui conduiſent l'eau juſqu'au logement des Malades.

Eaux chaudes & minérales.

Cette multitude de Volcans & de bains chauds prouve aſſez que la terre du Japon renferme beaucoup de ſouffre. Mais on en a beaucoup d'autres preuves. Kæmpfer connoiſſoit peu de Pays où ce minéral, qui eſt la ſource de tous les métaux, ſoit en plus grande abondance. On en tire ſurtout une ſi prodigieuſe quantité d'une Iſle de la Province de Satzuma, qu'elle en a pris ſon nom. Il n'y a pas plus d'un ſiècle qu'on a la hardieſſe d'y aborder. Elle paſſoit auparavant pour inacceſſible, à cauſe d'une fumée noire & épaiſſe qui en ſort continuellement, & qui préſentoit des monſtres horribles à l'imagination des Peuples voiſins. Perſonne ne doutoit que l'Iſle ne fût habitée par des Eſprits infernaux. Un Particulier, moins timide, demanda la permiſſion d'y entrer. Il choiſit cinquante hommes de la même réſolution, avec leſquels il oſa deſcendre au rivage. Après avoir traverſé quelques bois, il trouva un terrain fort uni, & ſi couvert de ſouffre, que de quelque côté qu'il marchât, il voyoit ſortir une épaiſſe fumée ſous ſes pieds. L'Iſle fut nommée *Ivogaſima*, c'eſt-à-dire, l'*Iſle de ſouffre*; & depuis cette découverte, elle rapporte chaque année au Prince de Satzuma environ vingt caiſſes d'argent, outre le produit des arbres, qui n'y croiſſent

Abondance de ſouffre.

(*g*) Le Mal, qu'on nomme en France *Mal de Naples*, porte au Japon le nom de *Mal Portugais*, parcequ'il n'y étoit pas connu avant l'arrivée des Portugais.

DESCRIPTION DU JAPON.

sent que sur les Côtes. Le Pays de *Ximabara*, où l'on trouve beaucoup de bains chauds, pourroit fournir aussi quantité de souffre; mais une superstition, qui n'est point expliquée dans Kæmpfer, s'oppose au travail des Habitans; ce qui n'empêche pas qu'en général le souffre ne soit une des principales richesses du Japon.

Mines d'or.

IL se trouve de l'or dans plusieurs Provinces de l'Empire. C'est une partie considérable du revenu Impérial, parcequ'on ne peut ouvrir aucune Mine, sans la permission de la Cour, qui se réserve les deux tiers du produit. L'or du Japon se tire ordinairement par la fonte; mais on en trouve aussi dans le sable, en le levant; & le cuivre du Pays en contient toûjours un peu. Les plus abondantes Mines de ce précieux métal, & celles, dont l'or passoit pour le plus pur, ont été long-tems les Mines de *Sado*, une des Provinces Septentrionales de Nipon. On y recueille encore quantité de poudre d'or, sur laquelle il ne se lève aucun droit pour l'Empereur. Les Mines de *Surunga* sont aussi très-estimées; mais les unes & les autres commencent à s'épuiser. On en a découvert de nouvelles dans la Province de Satzuma, auxquelles il est rigoureusement défendu de travailler; dans la vûe apparemment de les réserver pour des nécessités pressantes. Le premier essai a fait reconnoître qu'elles rendent six pour seize. Une montagne située sur le Golfe d'*Okus*, dans le District d'Omura, s'étant écroulée dans la Mer à la fin du siècle passé, on trouva que le sable du lieu qu'elle avoit occupé, étoit mêlé d'or pur. Malheureusement, on ne put tirer beaucoup d'avantage d'une si riche découverte: un grand tremblement de terre, suivi de marées extraordinaires, couvrit la Mine de boue & d'argile, à la hauteur de plusieurs brasses, & le travail fut abandonné. Dans la Province de *Chicungo*, une autre Mine, qui donnoit beaucoup d'or, s'est tellement remplie d'eau, qu'il est devenu impossible d'y travailler. On est persuadé néanmoins qu'en faisant une ouverture, dans le rocher qui est à l'entrée, l'eau pourroit s'écouler; & cette entreprise avoit été formée: mais un orage, survenu dans le moment qu'on alloit commencer le travail, fit juger que la Divinité du lieu ne vouloit pas qu'on déchirât le sein d'une terre qui étoit sous sa protection. De même, un torrent, sorti tout d'un coup d'une montagne, où l'on alloit ouvrir une Mine d'or, dans l'Isle d'*Amakusa*, répandit l'épouvante parmi les Habitans, & fit prendre la fuite aux Ouvriers.

Argent.

LA Province de *Bungo* a des Mines d'argent. *Kattami*, lieu situé au Nord du Japon, en a de plus riches encore. On a parlé, dans la Description Géographique, des deux Isles de *Ginsima* & de *Kinsima*, & de l'opinion qu'on a de leur richesse. On a déja remarqué aussi que l'argent du Japon passe pour le meilleur du Monde, & qu'autrefois on l'échangeoit, à la Chine, poids pour poids, pour de l'or. Les Japonois ont encore un métal précieux, mais composé, qu'ils nomment *Sowa*, ou *Saouas*, dont la couleur tire sur le noir, & qui est un mélange de cuivre & d'or. Il n'est pas particulier au Japon, mais on l'y travaille avec un art, dont on n'approche point dans les autres Contrées de l'Asie; & lorsqu'il est employé, il ne céde rien à l'or pour l'éclat & la couleur.

Sowa, métal précieux.

Cuivre.

APRÈS tout, le cuivre est le plus commun des métaux de ces Isles, & suffiroit seul pour les enrichir. On le tire principalement des Provinces de

Su-

Surunga, d'*Alsango*, & de *Kijnokuni*. Le plus fin & le plus malléable est celui de Kijnokuni. Celui d'Alsango est si grossier, que pour l'employer facilement, il y faut mêler, sur soixante-dix catis, trente du précédent. Celui de Surunga est non-seulement trés-fin & sans défauts, mais il est chargé de beaucoup d'or; & les Japonois séparant ces métaux infiniment mieux aujourd'hui, qu'ils ne faisoient autrefois, les Rafineurs de la Côte de Coromandel y trouvent moins leur compte. On a vû, dans l'Article du Commerce, sous quelle forme il se vend aux Hollandois. L'airain est assez rare au Japon, & beaucoup plus cher que le cuivre, parcequ'il ne s'y trouve pas de calamine, & qu'il faut en faire venir du Tonquin, en gâteaux plats, qui se vendent fort cher. La Province de Bungo produit un peu d'étain, si blanc & si fin, qu'il n'est guères inférieur à l'argent; mais les Japonois n'en font presqu'aucun usage.

Description du Japon.

Airain.

Etain.

On ne trouve du fer que sur les confins des trois Provinces de *Nincasaka*, de *Bitsju* & de *Bisen*; mais on l'y trouve en grande abondance. Il est affiné dans les mêmes lieux, & se vend presqu'aussi cher que le cuivre. La plûpart des outils de fer sont à plus haut prix, au Japon, que ceux qui ne sont que de cuivre, ou même d'airain. Ces deux métaux ne servent que pour les ustenciles, les crochets, les crampons, & d'autres pièces qui entrent dans la construction des Navires & des Edifices. Pour la Cuisine, les pots sont d'une composition de fer, & de fort peu d'épaisseur. Les plus vieux sont les plus estimés, parcequ'il y entre un alliage, dont on a perdu le secret. Le charbon de terre ne manque point au Japon. Il sort en abondance de la Province de *Tsikusen*, des environs de *Kuganissu*, & des Provinces Septentrionales.

Fer.

Cherté des ustenciles de fer.

Charbon de terre.

Le sel commun se fait avec l'eau de la Mer. On creuse un grand espace de terre, qu'on remplit de sable fin, sur lequel on jette de l'eau de Mer, qu'on laisse sécher. On recommence la même opération, jusqu'à-ce que le sable paroisse assez imbibé de sel. Alors on le ramasse; on le met dans une cuve, dont le fond est percé en trois endroits; on y jette encore de l'eau de Mer, qu'on laisse filtrer au travers du sable; on reçoit cette eau dans de grands vases, pour la faire bouillir jusqu'à certaine consistence; & le sel, qui en sort, est calciné dans de petits pots de terre, jusqu'à-ce qu'il devienne blanc (*b*).

Sel.

Le Japon n'a pas d'antimoine ni de sel armoniac. On n'y connoît pas même leurs qualités, ni leurs usages. Le vif-argent & le borax y viennent de la Chine. Kæmpfer y trouva néanmoins deux sortes de borax, qui croissent naturellement, mais si mèlées de parties héterogènes, que les Japonois ne veulent pas se donner la peine de les séparer. Le mercure sublimé est rare, & d'un prix excessif dans leurs Isles. Ils en font le principal ingrédient d'une eau mercuriale, qu'ils croyent souveraine pour la guérison des ulcères, des cancers & d'autres maux. Le cinabre naturel se prend intérieurement dans plusieurs maladies (*i*); & l'artificiel s'employe dans les cou-

Mercure.

Cinabre.

(*b*) Kæmpfer, *ibid.* pag. 174 & précédentes.

(*i*) Le cinabre naturel du Japon est d'un rouge charmant. Il s'en trouve de si beau, qu'il se vend beaucoup au-delà de son poids en argent. *Kæmpfer*, pag. 179.

couleurs: l'un & l'autre leur vient de la Chine. Le Commerce de cette marchandise est entre les mains de quelques Particuliers, qui jouissent d'un Privilège exclusif. Kæmpfer ne dit rien du plomb; mais Caron assure que le Japon en produit beaucoup.

Plomb.

On trouve, dans les montagnes de *Tsengaar*, situées à l'une des extrémités Septentrionales du Japon, différentes espèces d'agathes, dont quelques-unes sont d'une rare beauté, bleuâtres, & fort approchant du saphir. On en tire aussi des cornalines & du jaspe. Les Côtes de Saikokf sont couvertes d'huitres & d'autres coquillages, qui renferment des perles (k). Les plus grosses & les plus belles se trouvent dans une huitre, nommée *Akoja*, qui ressemble assez aux coquilles de Perse. Elle est à-peu-près de la largeur de la main, mince, frêle, unie & luisante au dehors; un peu raboteuse & inégale en dedans; d'une couleur blanchâtre, aussi éclatante que la nacre ordinaire, & difficile à ouvrir. On ne voit de ces coquilles qu'aux environs de Satzuma, & dans le Golfe d'Omura. Le profit, qui en revient aux Princes de Satzuma, les a portés à défendre qu'elles soyent vendues au marché. Elles sont rares. Kæmpfer s'en procura quelques-unes. On leur attribue, dit-il, une propriété fort extraordinaire: si l'on met quelques-unes des plus grosses dans une boëte, avec un certain fard du Japon, fait d'une autre sorte de coquille, qui se nomme *Takaraga*, on voit naître, à côté de chacune, une ou deux petites perles, qui se détachent d'elles-mêmes, au bout de trois ans; tems auquel on les suppose parvenues à leur maturité. Marco Polo & d'autres Voyageurs assurent qu'on trouve au Japon des perles rouges, de figure ronde. Kæmpfer décrit cette coquille, que les Japonois nomment *Awabi*: elle est d'une seule pièce, presqu'ovale, assez profonde, ouverte d'un côté, par lequel elle s'attache aux rochers & au fond de la Mer, ornée d'un rang de trous, qui deviennent plus grands, à mesure qu'ils s'approchent de sa plus grande largeur. La surface extérieure est rude & gluante. Il s'y attache souvent des coraux, des plantes de Mer, & d'autres coquilles. Elle renferme une excellente nacre brillante, d'où il s'élève quelquefois des excrescences de perles blanchâtres, comme dans les coquilles ordinaires de Perse. Cependant une grosse masse de chair, qui remplit sa cavité, est le principal attrait qui la fasse rechercher des Pêcheurs. Ils ont des instrumens faits exprès, pour la détacher des rochers. Le même Voyageur décrit d'autres coquilles moins précieuses.

Agathes.

Cornalines.

Jaspe.

Perles.

Perles prolifiques.

Perles rouges.

Dans une Rivière de la Province de *Jetsingo*, on trouve du naphte, de couleur rougeâtre, que les Japonois nomment *Tsutsono-Abra*, ou *Terre rouge*. Il se tire de quelques endroits, où l'eau est presque dormante; & l'on s'en sert dans les lampes, au lieu d'huile. Les Côtes de Satzuma & des Isles de Riuku offrent souvent de l'ambre gris; mais il s'en trouve encore plus sur celles de Khumano, & des Provinces de Kijnokuni & d'Isje. Kæmpfer raconte qu'on le tire principalement des intestins d'une baleine, assez commune dans la Mer du Japon, & nommée *Fiaksiro* par les Habitans, c'est-à-dire;

Naphte.

Ambre gris.

(k) Les Japonois n'en connoissoient pas l'usage & le prix, & ne l'ont sçu que des Chinois.

à-dire, *Poisson à cent brasses*, parcequ'ils supposent que ses intestins ont cette longueur. Il y est mêlé avec les excrémens de l'animal, qui sont comme de la chaux, & presqu'aussi durs qu'une pierre. C'est par leur dureté qu'on juge, s'il s'y trouvera de l'ambre gris. Aussi le nomme-t'on *Kusarano-Fu*, nom qui signifie *excrément de Baleine*. Mais ce n'est pas de-là qu'il tire son origine. De quelque manière qu'il croisse au fond de la Mer, ou sur les Côtes, il paroît qu'il sert de nourriture à ces baleines, & qu'il ne fait que se perfectionner dans leurs entrailles. Avant qu'elles l'ayent avallé, ce n'est qu'une substance assez difforme, plate, gluante, semblable à la bouse de vache, & d'une odeur très-desagréable. Ceux qui le trouvent dans cet état, flottant sur l'eau, ou jetté sur le rivage, le divisent en petits morceaux, qu'ils pressent, pour lui donner la forme de boule. A mesure qu'il durcit, il devient plus solide & plus pesant. D'autres le mêlent & le paîtrissent avec de la farine de cosses de riz, qui en augmente la quantité & relève sa couleur. Il y a d'autres manières de le falsifier: mais, si l'on en fait brûler un morceau, le mêlange se découvre aussi-tôt par la couleur, l'odeur & les autres qualités de la fumée. Les Chinois, pour le mettre à l'épreuve, en raclent un peu dans de l'eau de thé bouillante. S'il est véritable, il se dissout, & se répand avec égalité. Les Japonois n'ont appris que des Chinois & des Hollandois, la valeur de l'ambre gris (*l*). A l'exemple de la plûpart des Nations Orientales de l'Asie, ils lui préféroient l'ambre jaune.

Où il se trouve, & comment il se perfectionne.

Manière Chinoise de l'essayer.

LES Mers du Japon produisent une quantité surprenante de plantes marines, d'arbrisseaux, de coraux, de pierres singulières, d'éponges & de toutes sortes de coquillages, qui égalent en beauté ceux d'Amboine & des Isles Moluques. Mais les Japonois en font peu d'estime; ou si le hazard en fait tomber dans les filets d'un Pêcheur, il les porte au Temple le plus voisin, pour les offrir à *Jebis*, qui est le Neptune du Japon, comme un tribut de l'Elément auquel cette Divinité préside (*m*).

Végétaux des Mers du Japon.

UN Voyageur, qui avoit fait un long séjour à la Chine, a prétendu qu'il ne se faisoit point de Porcelaine au Japon, & que celle, qui se vend parmi nous à ce titre, se faisoit à la Chine pour les Japonois, qui l'y venoient acheter. Il est vrai qu'ils y en achètent beaucoup; mais il ne l'est pas moins, que celle, qui porte le nom du Japon, se fabrique dans le *Figen*, la plus grande des neuf Provinces de Saikokf, ou du Ximo (*n*); la matière est une argile blanchâtre, qui se tire en abondance des montagnes voisines d'*Urisijno* & de *Suwota*, & de quelques autres endroits de la même Province. Quoique cette argile soit naturellement fort nette, elle demande encore d'être paîtrie & bien lavée, pour devenir transparente; & ce travail est si pénible, qu'il fait dire, comme en Proverbe, *que les os humains sont un des ingrédiens, dont la Porcelaine est composée*. On n'a pas d'autres lumières sur la fabrique de cette précieuse vaisselle. Personne n'ignore que l'ancienne Por-

Porcelaine.

(*l*) Kæmpfer donne une description particulière de l'ambre gris dans l'Appendix, à la fin du troisième Tome.

(*m*) Le même, Tom. I. pag. 179 & précédentes.

(*n*) Voyez, ci-dessus, le Journal de Kæmpfer, & la Description géographique du Japon.

Porcelaine du Japon est plus estimée que celle de la Chine, & qu'elle paroît mériter cette préférence; sur-tout par le blanc de lait qui la distingue. Celle d'aujourd'hui n'est pas de la même beauté; ce qui fait juger que le secret de la préparation s'est perdu. Celle de Saxe, remarque l'Historien moderne, approche beaucoup plus de l'ancienne, & celle de Chantilly encore plus (*o*). L'une & l'autre la surpasse même par le gros du dessein, & par la finesse des traits (*p*).

(*o*) La Porcelaine de Chantilly n'a aucune qualité de Porcelaine. C'est du verre blanc, qui a été fondu dans la Porcelaine même de Saxe. R. d. E.

(*p*) *Ubi suprà*, pag. 57.

§. X.

Animaux chimériques & réels du Japon.

Animaux chimériques du Japon.

AU Japon, comme à la Chine, on parle beaucoup de quelques animaux chimériques; & Kæmpfer, qui croit ces fictions empruntées des Chinois, les juge dignes de quelque remarque, avant que de passer aux animaux réels.

Le Kirin.

Le *Kirin* est un des plus monstrueux. Les Japonois le représentent avec le corps d'un cheval, les quatre pieds d'un daim, la tête d'un dragon, deux aîles; & sur la poitrine, deux cornes recourbées en arrière. Ils lui attribuent une vîtesse incroyable. Qu'il marche ou qu'il coure, c'est toûjours avec une si grande légéreté, qu'il ne foule pas l'herbe, & qu'il ne se fait pas sentir au plus foible insecte qui se trouve sous ses pas. On en fait honneur à sa bonté. Aussi ne peut-il naître que sous certaines constellations, & dans le tems que la Nature produit un *Sesin*; nom par lequel on entend un homme d'une intelligence & d'une bonté surnaturelle, tels que *Gio* & *Sium*, deux excellens Empereurs Chinois; tels que *Koosi* ou Confucius, *Siaca* ou Xaca, *Darma*, *Sokoktais*, & d'autres grands Personnages, qui se sont signalés par leur mérite & leur vertu.

Sungu. Kaitsu. Tatz.

Le *Sungu* est un autre animal imaginaire, auquel les Japonois donnent la figure d'un léopard, avec deux cornes tendres devant la poitrine, recourbées en arrière. Un troisième se nomme *Kaitsu*, ou *Kaisai*. Ils le représentent sous la forme d'un renard, qui a deux cornes devant la poitrine, & une autre sur le front, avec un rang de pointes sur le dos, comme le crocodile. Ils donnent le nom de *Tats*, ou *Dria*, ou *Dsia*, à une espèce de dragon à quatre pieds, dont leurs Chroniques rapportent quantité d'avantures fabuleuses. On lui donne pour demeure le fond de la Mer. Sa figure est celle d'un fort gros serpent, dont le corps est couvert d'écailles, avec des pointes aigues le long du dos, & une tête monstrueuse; la queue se termine en manière d'épée à deux tranchans. Quelques habits de l'Empereur, ses armes, ses cimeterres, ses couteaux, les meubles & les tapisseries du Palais Impérial, ont pour ornemens des figures de ce dragon, tenant un joyau rond, ou une perle, dans sa patte droite de devant. Le même usage est établi à la Chine, avec cette différence, que le dragon

Chinois

Chinois a cinq ongles, & que celui du Japon n'en a que trois. Un autre, nommé *Tatsmaki*, est ce même dragon d'eau, à longue queue, qui faisant aussi son séjour au fond de la Mer, s'éléve quelquefois dans l'air, & forme, par son agitation, les trompes marines, qui sont si fréquentes dans les Mers du Japon. Le sixième est un oiseau de Paradis, qui se nomme *Foo*, d'une beauté charmante, & d'une grandeur extraordinaire; en un mot le Phenix des Anciens. Il habite les plus hautes régions de l'air, dont il ne descend jamais qu'à la naissance de quelque Sesin, ou de quelque Empereur, ou pour quelque événement de la même importance. Les Chinois ont aussi leur Foo; mais ils le représentent différemment (a).

Tatsmaki. Foo.

Il semble que toutes ces vaines imaginations viennent de la rareté des grands animaux réels, dans un Empire de l'étendue du Japon. Kæmpfer remarque en général qu'il y a trop peu de lieux incultes & déserts, pour la retraite des bêtes sauvages; & que les domestiques se réduisent à ceux qui sont absolument nécessaires pour le service de l'homme, c'est-à-dire, pour les voitures & pour le travail. A la vérité les espèces domestiques doivent multiplier beaucoup, parceque l'opinion de la Métempsicose, qui s'est répandue avec le Budso, fait respecter leur vie. Les animaux domestiques à quatre pieds, sont le cheval, le taureau, le chien & le chat. On ne voit, au Japon, ni ânes, ni mulets, ni chameaux, ni élephans. Les Portugais y avoient porté des moutons & des chèvres, qui avoient assez multiplié; mais les Japonois, ne trouvant aucune utilité à les nourrir, parcequ'ils n'osent en manger la chair, & qu'ils ne sçavent pas en travailler le poil & la laine, les ont laissé devenir sauvages.

Animaux domestiques.

Les chevaux Japonois sont petits; mais il s'en trouve qui ne le cédent, ni en beauté, ni en vîtesse, à ceux de Perse. Les meilleurs viennent des Provinces de Satzuma & d'Oxu. Celle de Rai en produit une race, qui est fort estimée. Les taureaux & les vaches servent uniquement pour l'agriculture & le charroi. On ne connoît, au Japon, ni le beurre, ni l'usage du lait. Mais on y trouve deux sortes de taureaux: les premiers différent peu des nôtres; les seconds sont des buffles, d'énorme grosseur, qui ont une bosse sur le dos, comme les chameaux, & qui ne servent que pour le transport des marchandises. On nourrit quelques porcs, dans la Province de Figen; mais uniquement pour les vendre aux Chinois, qui les y ont portés. Quoique la transmigration des ames soit reçue à la Chine, comme au Japon, les Chinois en observent moins scrupuleusement les maximes, & mangent volontiers de la chair de porc. On voit encore, à Firando, quelques chèvres & quelques brebis; reste de celles que les Portugais y élevoient en grand nombre.

Chevaux. Taureaux & vaches. Buffles. Porcs. Chèvres & brebis.

Depuis le règne de l'Empereur *Tsinajos*, qui occupoit le Trône des Cubosamas du tems de Kæmpfer, il y avoit plus de chiens, au Japon, qu'on n'en avoit jamais vû dans cet Empire, & peut-être plus que dans aucun autre Pays du Monde. Quoiqu'ils eussent chacun leur Maître, ils se tenoient dans les rues, où ils étoient fort incommodes aux Passans. Chaque rue

Chiens du Japon. Leur étrange multiplication.

(a) Kæmpfer, *ubi suprà*, pag. 198 & précédentes. Voyez l'Article des Animaux, dans la Description de la Chine.

rue étoit obligée, par un ordre particulier de l'Empereur, d'entretenir un certain nombre de ces animaux, & de les nourrir. On y avoit bâti de petites loges, pour leur servir de retraite, lorsqu'ils étoient malades, & pour les y servir avec beaucoup de soin. Ceux qui venoient à mourir, devoient être portés sur le sommet des montagnes, lieu fixé pour leur sépulture. Il étoit défendu, sous de grosses peines, de les insulter, ou de les maltraiter. C'étoit un crime capital de leur ôter la vie, quelque desordre qu'ils pussent causer. Les plaintes devoient être portées à leurs Maîtres, qui avoient droit seuls de les punir. Cette étrange attention, à les conserver, venoit d'une idée superstitieuse de l'Empereur, qui étoit né sous un des douze Signes célestes, auquel les Japonois donnent le nom de Chien. Kæmpfer en raconte un trait agréable. „ Le Maître d'un chien mort le „ portoit au sommet d'une montagne, pour l'enterrer. Fatigué du poids, „ il se mit à maudire le jour de la naissance de l'Empereur, & le ridicule „ ordre qui causoit tant d'embarras à toute la Nation. Son Compagnon „ lui conseilla de se taire, quoiqu'il ne condamnât point son impatience „ & ses plaintes; mais, dans la nécessité d'obéir à la Loi, il lui dit, qu'au- „ lieu de se livrer aux imprécations, il devoit remercier les Dieux de „ ce que l'Empereur n'étoit pas né sous le Signe du Cheval, parceque son „ fardeau eût été bien plus pésant (*b*)".

A quelle occasion ils sont fort considérés.

Les Japonois n'ont point de levriers, ni d'épagneuls, ni d'autres races de chiens pour la chasse. Cet exercice n'étant pas fort en usage, dans un Pays si rempli d'hommes, & si mal pourvû de gibier, ceux qui en ont le goût, n'y employent que des chiens ordinaires.

Chats d'une rare beauté.

Ils ont une espèce particulière de chats, dont on vante beaucoup la beauté. Leur couleur est blanchâtre, avec de grandes taches noires & jaunes, & leur queue fort courte. Ils ne font pas la guerre aux souris. Leur unique usage est de servir à l'amusement des femmes, qui se plaisent à les caresser.

Quadrupedes sauvages.

Les quadrupedes sauvages du Japon sont les lièvres, les daims, les sangliers, dont quelques Sectes permettent de manger en certains tems de l'année, les singes, les ours, les tanukis, les chiens sauvages, *les itutz*, les tins, les renards, les rats & les souris.

L'Isle de *Mijosima*, qui se nomme aussi *Akino-Mijosima*, parcequ'elle est voisine de la Province d'Aki, est célèbre par une espèce particulière de daims, qui sont fort doux & naturellement apprivoisés. Les Loix du Pays défendent de les tuer, & font un devoir aux Habitans d'enterrer ceux qui meurent près de leurs maisons. Un Japonois, qui manqueroit à cette obligation, seroit condamné à quelques jours de travail, pour les Temples ou pour le Public.

Singes.

Les singes du Japon sont extrêmement dociles; mais le nombre n'en est pas grand. Leur couleur est d'un brun obscur. Ils ont la queue courte, le visage & le dos rouges, & sans poil. Kæmpfer en vit un, auquel on donnoit cent six ans, & qui faisoit quantité de tours, avec une adresse surprenante. Les Provinces du Nord ont quelques ours, mais fort petits. On

Ours.

Y

(*b*) *Ibidem*, pag. 200.

y voit aussi des chiens sauvages, qui ont le museau grand & ouvert. Le *Tanuki* est un animal d'une espèce très-singulière. Sa couleur est d'un brun obscur, & son museau ressemble à celui du renard. Il n'est pas fort gros. Kæmpfer le prend pour une espèce de loup. L'*Itutz* & le *Tin* sont deux animaux, de couleur roussâtre, qui ne seroient pas différens, si le Tin n'étoit plus gros que l'autre. Ils vivent si familièrement sous le toît des maisons, qu'on peut les mettre au rang des animaux domestiques. Ils font la guerre à la volaille & au poisson. Toutes ces Isles sont remplies de rats & de souris. Les Habitans apprivoisent des rats, & leur apprennent à faire divers tours d'adresse, sur-tout à Osacka, qui est comme le rendez-vous de tous les Charlatans de l'Empire. Les renards ne sont guères moins communs. Le Peuple les croit animés par le Diable; ce qui n'empêche pas les Chasseurs de les tuer, parcequ'on fait, de leur poil, d'excellens pinceaux pour écrire & pour peindre. On ne voit, dans aucune Isle du Japon, ni tigres, ni lions, ni panthères, ni d'autres espèces d'animaux carnassiers.

Chiens sauvages.

Tanuki.

Itutz & Tin.

Rats & souris.

Renards.

Entre les Insectes reptiles, celui qu'on nomme *Fourmi blanche*, passe pour le plus nuisible. C'est un petit ver délié, & blanc comme la neige, à l'exception de la tête & de la gorge, qui sont d'un brun obscur. On le voit toûjours en bande comme nos fourmis, dont il ne diffère pas beaucoup par la grosseur. Les Japonois le nomment *Do Toos*, c'est-à-dire, *Perceur;* nom qui lui convient parfaitement, car il perce tout ce qu'il rencontre, & s'il peut entrer dans un Magasin, il détruit en peu de tems les meilleures marchandises. Le seul préservatif, qu'on ait découvert jusqu'ici contre ces dangereux insectes, est de répandre du sel sur tout ce qu'on veut dérobber à leurs morsures. Ils sont en guerre continuelle avec les autres fourmis; & lorsqu'une des deux espèces s'est emparée de quelque lieu, il ne faut pas craindre que l'autre s'y puisse loger. Les fourmis blanches ne peuvent supporter l'air, & pour se transporter d'un endroit dans un autre, elles se bâtissent, le long des chemins, des voutes & des arcades qui tiennent à la terre. Elles marchent avec une vîtesse incroyable, & souvent tout est ravagé avant qu'on ait pû s'appercevoir de leur arrivée. Quelques-uns attribuent des effets si prompts à l'acrimonie de leurs excrémens; mais Kæmpfer assure que quatre pincettes, recourbées & tranchantes, dont leur museau est armé, suffisent pour causer tous les desordres dont on les accuse. Il rapporte que s'étant une fois couché assez tard, il apperçut le lendemain, sur sa table, des traces de leurs voutes; & qu'en y jettant les yeux de plus près, il découvrit un trou de la grosseur du petit doigt, qu'elles avoient fait, dans l'espace de quelques heures, à l'un des pieds montans de la table, un autre en travers de la table même, & un troisième au milieu de l'autre pied en descendant, par lequel elles rentroient dans le plancher. On ne peut supposer que leurs excrémens ayent assez d'âcreté pour un effet si prompt: mais il y a beaucoup d'apparence que c'est la matière dont ces petits animaux composent leurs voutes.

Fourmis blanches, & leurs propriétés.

L'Insecte, que les Japonois nomment vulgairement *Mukade*, & qui porte le nom de *Goko*, dans le langage figuré, n'est pas l'Asellus, ou la Cloporte. C'est le Millepede des Indes, ver long de deux ou trois pouces, délié, de couleur brune, & qui a de chaque côté un grand nombre de pieds,

Mukade, ou Millepede.

Description du Japon.

Lezards.

Serpens.

pieds, d'où il a pris son nom. Il est très-venimeux dans les Indes; mais, outre qu'il est rare au Japon, il y cause moins de mal, & sa morsure ne demande point d'autre remède que de la salive. Les lezards du Pays, ne diffèrent pas des nôtres. On y voit peu de serpens. Le *Fitakuts*, ou *Fibakari*, qui est un des plus remarquables, a la tête plate & les dents aigues. Sa couleur est verte. Il a pris son nom de la longueur du jour, ou de l'espace de tems que le Soleil demeure sur l'horison, parceque ceux, qui en sont mordus, meurent avant le coucher de cet Astre. Les Soldats en mangent la chair, dans l'opinion qu'elle a la vertu d'échauffer leur courage. On en fait une poudre, nommée *Sjotwatsio*, qui passe pour un spécifique contre plusieurs maladies internes, & qui étant placée sous les goutières d'un toît, produit, dit-on, de petits serpens de la même espèce. Le *Jamakajatz*, qui se nomme aussi *Uwabami*, & quelquefois *Dja*, c'est-à-dire, *Dragon*, est une autre espèce de serpent, d'une grosseur monstrueuse. On le trouve dans l'eau, ou sur les montagnes; mais il est très-rare.

Oiseaux domestiques.

Les Japonois n'ont, à parler proprement, aucun oiseau domestique. S'ils nourrissent des poules & des canards, l'opinion de la Métempsicose ne leur permettant point d'en manger, ils n'y cherchent que de l'amusement. Cependant le Peuple ne fait pas scrupule d'en vendre, à ceux qui respectent peu la Religion. Dans les jours consacrés à la mémoire d'une Personne morte, il n'est pas permis, à ses Parens ni à ses Amis, de tuer un oiseau, ni le moindre animal. Pendant l'année du deuil de l'Empereur, il est défendu, dans tout l'Empire, de tuer ou de porter au Marché aucune créature vivante. Les coqs sont encore plus épargnés que les poules. On les conserve avec soin, sur-tout dans les Monastères, parcequ'ils mesurent le tems, & qu'ils prédisent les changemens de l'air.

Oiseaux sauvages.

Grues, & leur privilège.

Les oiseaux sauvages sont devenus si familiers, dans les Isles du Japon, qu'on en pourroit mettre plusieurs espèces, au rang des animaux domestiques. Le principal est le *Tsuri*, ou la Grue, qu'une Loi particulière réserve pour le divertissement ou l'usage de l'Empereur. Cet oiseau & la tortue passent pour des animaux d'heureux augure; opinion fondée sur la longue vie qu'on leur attribue, & sur mille récits fabuleux dont les Histoires sont remplies. Les Appartemens de l'Empereur & les murailles des Temples sont ornés de leurs figures; comme on y voit, par la même raison, celles du sapin & du bambou. Jamais le Peuple ne nomme une grue, sans y joindre le titre d'*O-Tsurisama*, qui signifie *Monseigneur:* on en distingue deux sortes; l'une aussi blanche que l'albâtre; l'autre, grise, ou couleur de cendre. Les Herons, ou les *Saggis*, forment plusieurs espèces, qui ne diffèrent pas moins en couleur qu'en grosseur.

Herons, ou Saggis.

Oyes sauvages & leurs dégâts.

On distingue deux sortes d'oyes sauvages, qui ne se mêlent jamais; les unes, blanches comme la neige, avec les extrêmités des aîles fort noires; les autres, d'un gris cendré; toutes si communes & si familières, qu'elles se laissent facilement approcher. Quoiqu'elles fassent beaucoup de dégât dans les campagnes, il est défendu de les tuer, sous peine de mort, pour assurer le privilège de ceux qui en achétent le droit. Les Paysans sont obligés d'entourer leurs champs de filets, pour les défendre de leurs ravages. Entre plusieurs espèces de canards, le plus commun, qui se nomme *Kinmodsui*, est

Canards d'une merveilleuse beauté.

eſt d'une beauté ſi rare, que les Etrangers, qui ne l'ont vû qu'en peinture, ne peuvent s'imaginer qu'il exiſte réellement. Son plumage forme des nuances admirables; mais le rouge domine autour du cou & de la gorge. Il a la tête couronnée d'une magnifique aigrette. Sa queue, qu'il élève obliquement, & ſes aîles, qui ſont placées régulièrement ſur le dos, font un effet merveilleux. Le nouvel Hiſtorien eſt porté à le prendre pour ce que le Père le Blanc nomme la *Poule du Japon*, dans ſon Hiſtoire de la Révolution de Siam; &, ſi cette conjecture eſt juſte, il faut joindre, à toutes les perfections de ce bel oiſeau, une démarche majeſtueuſe, qui les relève encore (*c*).

Faiſans.

Les Faiſans du Japon ſont d'une extrême beauté; ſur-tout une eſpèce particulière, qui ſe diſtingue par l'éclatante variété de ſes couleurs, & par une admirable queue, qui n'a pas moins de deux ou trois pieds de longueur. Les Beccaſſines ſont ici fort communes. Quelques Sectes en mangent, & ſe permettent auſſi les Faiſans, les Oyes & les Canards. On ne connoit qu'une eſpèce de Pigeons ſauvages, qui ont le plumage noir & bleu, ſans aucune beauté, & qu'on éloigne ſoigneuſement des maiſons, parceque l'expérience a fait connoître que leur fiente prend aiſément feu. On voit des Cigognes, au Japon, pendant toute l'année. Les meilleurs Faucons viennent des Provinces Septentrionales; mais on les nourrit moins pour le vol, que par curioſité pour leur grandeur. Les Eperviers ne ſont pas ici moins communs que dans toutes les Indes Orientales. C'eſt un oiſeau extrêmement fier. Kæmpfer attribue la même qualité à des Corbeaux d'une grandeur médiocre, dont l'eſpèce eſt venue de la Chine & s'eſt fort multipliée au Japon. Il parle d'une autre eſpèce, qui eſt venue de Corée, & qui ſe nomme *Corcigara*. Mais on ne trouve point, dans ces Iſles, les Corbeaux qui ſont communs en Europe, ni des Perroquets & d'autres oiſeaux des Indes (*d*).

Beccaſſines. Pigeons ſauvages. Cigognes. Oiſeaux de proye. Corbeaux.

Foken.

Le *Foken*, ou, ſuivant le langage vulgaire, le *Fotetenis*, eſt un oiſeau nocturne, d'un goût exquis, & qu'on ne ſert même, aux tables des Grands, que dans les occaſions extraordinaires. On aſſure que ſes cendres calcinées rétabliſſent le Saki, lorſqu'il devient aigre. Le *Miſago*, ou *Biſago*, eſt un oiſeau de Mer, du genre de l'Epervier. Il vit de poiſſon. Sa retraite eſt un trou, dans quelques rochers, où il met ſa proye; & l'on a remarqué qu'elle s'y conſerve auſſi parfaitement que le poiſſon mariné, où l'*Atſiaar*, d'où cet oiſeau tire auſſi le nom de *Biſagonoſuſi*, ou d'*Atſiaar-Biſago*. Ceux qui découvrent cette proviſion en tirent un profit conſidérable, parceque les Japonois en aiment le goût & qu'elle ſe vend fort cher.

Miſago.

Oiſeaux & Inſectes communs avec l'Europe.

Les Mouettes, les Corbeaux marins, les Pies de Mer, les Moineaux, les Hirondelles, & quelques autres eſpèces d'oiſeaux, ſont les mêmes au Japon qu'en Europe. Les Alouettes y chantent beaucoup mieux. On vante auſſi le chant des Roſſignols du Pays, qui ne doivent pas être communs, puiſqu'ils ſe vendent quelquefois juſqu'à vingt cobangs (*e*).

Les

(*c*) *Hiſtoire du Japon*, Tom. VIII. pag. 90 & 91.

(*d*) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, pag. 207.

(*e*) Kæmpfer, pag. 208.

DESCRIPTION DU JAPON.

LES Japonois ont des Abeilles, qui font de la cire & du miel, mais en petite quantité. Les Abeilles sauvages, les Guêpes, les Mouches ordinaires, les Cousins, les Mouches luisantes, les Escarbots, les Punaises, les Sauterelles, & la plûpart des autres Insectes de l'Europe, sont connus au Japon. Mais on en nomme quelques espèces, qui paroissent propres à ces Isles.

Espèces d'Insectes particulières au Japon.

ENTRE les Papillons, on en distingue un fort grand, nommé *Jamma-Tsio*, ou *Papillon de montagne*, qui est ou tout-à-fait noir, ou d'une agréable variété de couleurs. Le *Komuri*, est une grosse Mouche de nuit, très-belle, tachetée de diverses couleurs, & tout-à-fait velue. De plusieurs espèces d'Escarbots, d'une rare beauté, on en admire un fort gros, qui ressemble beaucoup à la mouche de fumier. Il est luisant, noir; il a deux cornes recourbées & larges, dont la plus grande est placée sur le nez comme celle du Rhinoceros, & la plus petite sort de l'épaule. Cet animal marche avec peine, & vit sous terre. On appelle *Sebi*, & quelquefois *Semi*, une autre espèce d'Escarbot de couleur brune, qui fournit aux Naturalistes la matière de plusieurs observations. On en compte trois sortes: le plus gros, nommé *Kuma-Sebi*, a la figure & la grosseur de ces mouches, qui ne volent que le soir en Europe; mais il est sans aîles. Au Printems, il sort la nuit de dessous terre, où il se tient pendant tout l'Hyver. Ses jambes déliées lui servent à s'attacher aux branches des arbres, aux feuilles, & à tout ce qu'il peut saisir. Bien-tôt, il crève, & son dos se fend dans sa longueur, pour faire place à une autre mouche, qui s'y trouvoit renfermée & qui ressemble aussi à un Escarbot, mais qui paroît d'abord plus grande que sa prison. Quelques heures après, cette mouche s'envole en bourdonnant (*f*). Lorsqu'elle rompt l'étui qui l'enfermoit, & qu'en même-tems elle déploye ses quatre aîles, elle fait un bruit aigu & perçant, que les Japonois croyent entendre à la distance d'un mile. Kæmpfer assure, du moins, que les bois & les montagnes retentissent du bruit de ces petits animaux. Ils disparoissent dans les jours caniculaires. On prétend qu'ils rentrent dans la terre, pour y subir une nouvelle métamorphose & reparoître l'année d'après. C'est ce que le même Voyageur n'eût pas l'occasion de vérifier; mais il parle avec certitude de leur chant, qui commence lentement & d'un ton bas, & qui augmentant ensuite par degrés, en vîtesse & en force, baisse encore en finissant. Ce bruit lui parut ressembler à celui du fuseau d'un Boutonnier. Il commence au lever du Soleil & finit à midi. La dépouille du Kuma-Sebi, qui se nomme *Semino-Mukigara*, est employée dans la Médecine, & se vend dans les Boutiques du Japon (*g*).

Escarbots.

Singularités du Kuma-Sebi.

Autres Escarbots.

VERS le tems où cet Escarbot disparoît, on lui en voit succéder un plus petit, qui se nomme *Ko-Sebi*, ou le *petit Sebi*. Il chante depuis midi jusqu'au coucher du Soleil. Sa vie dure jusqu'à la fin de l'Automne, & son chant s'élève moins que celui du premier. Une autre espèce, qui ne diffère de la seconde, ni par la grosseur, ni par la figure, chante du matin au

(*f*) Gesner, qui en a donné la description, la nomme *Cicada* ou *Cigale*.
(*g*) Kæmpfer, *ubi suprà*, pag. 209.

au soir. Les femelles des trois espèces sont muettes, & ressemblent d'ailleurs aux mâles, excepté qu'elles ont la poitrine fermée. Description du Japon.

Cantharides.

Les Cantharides du Japon sont de la couleur des nôtres; mais plus rondes, & presqu'aussi grosses que les Escarbots communs de l'Europe. Les Japonois en ignorent absolument l'usage. Ils en ont une autre espèce, qu'ils nomment *Fammio*; & qui, étant extrêmement caustiques, sont mises au rang des poisons. On les trouve sur les épis de riz. Elles sont longues, déliées, & plus petites que nos cantharides bleues ou dorées, avec des taches & des lignes d'un rouge cramoisi; ce qui leur donne beaucoup d'éclat. Enfin, parmi les mouches de nuit, on en voit une très-rare, à-peu-près de la longueur du doigt, déliée, ronde, avec quatre aîles, dont deux sont transparentes & cachées sous les deux autres, qui sont luisantes, comme si elles avoient été polies, & embellies d'un charmant mêlange de taches & de lignes bleues & dorées. Cet insecte est d'une beauté si singulière, qu'on se fait un plaisir d'en conserver entre les bijoux les plus curieux. Elle a fait naître aux Poëtes Japonois, l'idée d'une assez jolie fable, qui explique l'ardeur inconsidérée, avec laquelle on voit les mouches se brûler à la chandelle. Ils racontent que toutes les autres mouches de nuit sont devenues amoureuses de cet ornement de leur espèce; & que, pour se délivrer de leurs importunités, elle leur ordonne malicieusement, sous prétexte de mettre leur constance à l'épreuve, de lui aller querir du feu. Ses Amans, ne consultant que leur passion, lui obéissent aveuglément; & courant contre le premier feu qu'ils rencontrent, ils ne manquent pas de s'y brûler. La femelle n'approche pas de la beauté du mâle.

Fammio.

Charmante mouche.

Fable dont elle fait le sujet.

Les productions de la Mer ne fournissent pas moins à la subsistance des Japonois, que celles de la Terre; si l'on en excepte le riz, qui fait la plus grande partie de leur nourriture. Les Côtes de chaque Isle abondent en toutes sortes de plantes marines, de poissons, d'écrevisses, & de coquillages. Il n'y en a presque point qui ne serve de nourriture aux Habitans; & quelques-uns sont d'une bonté, qui fait honneur aux meilleures tables. On comprend, sous le nom général de *Kiokais*, ou *Wokais*, les poissons, les écrevisses & les coquillages.

Comment les Japonois pêchent la Baleine.

Le plus utile de tous les poissons de ces Mers, est le *Kudsuri*, ou la Baleine. On en pêche sur toutes les Côtes de l'Empire, particulièrement sur celles de Khumano & de toute la Partie Méridionale de la grande Isle de Nipon, autour des Isles de Tsussima & de Gotto, & sur les Côtes d'Omura & de Nomo. Elles se prennent ordinairement avec le harpon, comme en Groenlande; mais les Bateaux des Japonois semblent plus propres, à cette pêche, que les nôtres. Ils sont petits, étroits; un des bouts se termine en pointe fort aiguë; & chacun porte dix Rameurs, qui les font voguer avec une vîtesse incroyable. Vers l'an 1680, un riche Pêcheur de la Province d'Omura inventa une nouvelle manière de prendre les Baleines, avec des filets de cordes fortes, d'environ deux pouces d'épaisseur. Cette méthode fut pratiquée d'abord avec beaucoup de succès; & l'on prétend qu'aussi-tôt que la Baleine se sent la tête embarrassée dans le filet, elle nâge avec plus de peine, & devient plus facile à tuer. Cependant on trouva, dans la suite, que la dépense étoit excessive pour les Pêcheurs ordinai-

Description du Japon.

res, & l'on revint à l'ancienne manière. La pêche commènce au mois de Décembre. Dans une seule année, on a pris jusqu'à deux cens soixante-quatorze Baleines, aux Isles de Firando & de Gotto.

Différentes espèces de Baleines.

Les Japonois en connoissent plusieurs sortes, qui ne diffèrent pas moins de nom, que de figure & de grosseur. Celle qui se nomme *Sebio*, est la plus grosse. On en tire beaucoup plus d'huile que des autres. Sa chair d'ailleurs est si bonne & si saine, que les Pêcheurs attribuent la force de leur santé, malgré la rigueur du froid & les fatigues de leur profession, à l'usage qu'ils en font continuellement. L'*Awo-Sangi*, ou le *Kokadsura*, est une petite Baleine de couleur grise & cendrée, dont la figure est un peu différente de celle du Sebio. La *Nagass* a communément depuis vingt jusqu'à trente brasses de long. Elle peut demeurer deux ou trois heures sous l'eau; avantage qu'elle a sur les autres Baleines, qui sont obligées de s'élever à tous momens sur la surface des flots pour respirer. Le *Sotrokadsura*, c'est-à-dire, la *Baleine des Aveugles*, a reçu ce nom, parcequ'on lui voit sur le dos, la figure d'un *Bywu*, espèce de Luth, qui est l'instrument favori des Aveugles du Japon. Sa longueur est rarement de plus de dix brasses. On prétend que l'usage de sa chair cause des toux, des fièvres, des ulcères sur la peau, & quelquefois la petite verole. Le *Mako* est une petite Baleine, qui n'a jamais plus de trois ou quatre brasses de long; & de-là vient qu'on donne le même nom aux Baleines de toutes les espèces. Elle se prend souvent sur les Côtes Orientales du Japon, & sur celles de Kijnokuni & de Satzuma. On trouve de l'ambre gris dans ses intestins; mais on ne tire, de sa tête, qu'une médiocre quantité d'huile. L'*Iwasikura*, dont le nom signifie *Mangeur de Sardines*, ressemble aux poissons ordinaires par la queue & les nageoires. Kæmpfer raconte que, dans son Voyage à la Cour de Jedo, il vit une Baleine de cette espèce, entre Caminoseki & Simonoseki; & qu'il la prit pour le poisson que les Hollandois nomment *Noord-Caper*. Dans tous ces monstrueux animaux, il n'y a rien qui ne soit de quelque utilité, à l'exception de l'os de l'épaule. La peau, que la plûpart ont noire, la chair, qui est rouge & semblable à celle du bœuf, les intestins, que leur longueur fait nommer *Fiaksiro*, c'est-à-dire, *longs de cent brasses*, & toutes les parties internes se mangent différemment apprêtées. De la graisse, on tire de l'huile, en la faisant bouillir. On mange même le sédiment qui reste, après l'avoir fait bouillir une seconde fois. A l'égard des os, on fait bouillir, dans leur fraîcheur, ceux qui sont d'une substance cartilagineuse, pour les manger aussi. D'autres les ratissent, les nettoyent, & les font sécher pour la cuisine. Des parties nerveuses & tendineuses, blanches & jaunes, on fait des cordes, qui sont principalement d'usage dans les Manufactures de coton, & pour les instrumens de Musique. On ne jette pas même les intestins, qui se gardent aussi pour la cuisine. Enfin, des os de la machoire, des nageoires, & des autres os d'une substance plus solide, on fait diverses sortes de petits ouvrages, particulièrement de belles balances, qui servent à peser l'or & l'argent.

Utilité de toutes les parties de la Baleine.

Satsifoko.

Le *Satsifoko* est un poisson de deux, trois, & quelquefois de cinq ou six brasses de longueur, avec deux dents fort longues, qui s'élèvent perpendiculairement hors de la bouche, & qu'on fait quelquefois servir d'ornement

nement au sommet des Châteaux, des Temples, & des Edifices publics. On assure que ce poisson est l'ennemi mortel des Baleines, & qu'il les tue, en se glissant dans leur gueule, & leur dévorant la langue.

Description du Japon.

Iruku.

Furube, poisson venimeux, & ses trois espèces.

L'Iruku est un poisson connu dans les Indes, où il porte le nom de *Tenje*. Le *Furube* en est un autre, qui n'est pas fort gros, & que les Hollandois nomment *Blaser*, c'est-à-dire, *Souffleur*, parcequ'il peut s'enfler, jusqu'à prendre la forme d'une boule ronde. On le met au rang des poissons venimeux, jusqu'à prétendre qu'il est mortel pour ceux qui le mangent tout entier. Le Japon en a trois espèces, toutes trois fort abondantes. Ceux de la première, nommés *Susumebukas*, sont petits & fort dangereux. La seconde espèce, qu'on appelle *Mabaku*, c'est-à-dire, *véritable Baku*, passe pour un poisson fort délicat; mais il en faut jetter la tête, les intestins & les os, laver & nettoyer la chair avec beaucoup de soin, sans quoi il causeroit infailliblement la mort. On prétend même qu'après les plus grands soins, il est toûjours venimeux; & les Japonois, qui sont las de vivre, choisissent souvent ce poisson, plutôt qu'une corde ou un poignard. Il cause d'abord l'évanouissement, ensuite des convulsions, & un délire qui finit par un violent crachement de sang, après lequel on expire. Il est défendu, aux gens de Guerre, de manger du Mabaku, & même d'en acheter. Si quelqu'un d'eux en meurt, son fils perd le droit de succéder à son Office. On ne laisse pas de vendre ce poisson fort cher, & d'en manger par friandise, mais il doit du moins être fort frais. La troisième espèce se nomme *Kimadura*, c'est-à-dire, *Coussin Septentrional*; apparemment, parcequ'il a la tête ordinairement tournée vers le Nord; car on nomme de même ceux qui dorment dans cette situation. Son poison est absolument mortel. Aussi n'est-il recherché que de ceux qui ont pris la résolution de mourir (*b*).

Cheval ou chien marin du Japon.

Le Cheval Marin, ou le Chien Marin des Mers du Japon, est un poisson très-singulier, à-peu-près de la longueur d'un enfant de dix ans, sans écailles & sans nageoires; la tête, la bouche & la gorge grandes; le ventre large & plat comme un sac, & qui peut contenir une grande quantité d'eau. Il a les dents minces & aiguës, comme celles d'un serpent, & les parties internes si petites, qu'à peine sont-elles visibles. On lui voit, sous le ventre, deux pieds plats & cartilagineux, avec des doigts qui ressemblent beaucoup aux mains d'un enfant, & dont il se sert apparemment pour marcher au fond de la Mer. Toutes ses parties se mangent sans exception. Il se pêche souvent dans le Golfe de Jedo, entre la Ville de ce nom & Kamakura.

Tai.

Le *Tai*, que les Hollandois des Indes nomment *Steen-braessem*, est regardé, des Japonois, comme le Roi des poissons, & passe, parmi eux, pour un animal d'heureux augure, parcequ'il est consacré à *Jebis*, Dieu de la Mer. Rien n'approche de l'éclat de ses couleurs, tandis qu'il est dans l'eau. C'est un mélange de rouge & de blanc. Sa femelle n'a qu'un petit nombre de taches rouges. Il a la forme de la carpe. Mais il est si rare, qu'il ne se vend pas moins de mille cobangs. Un autre poisson de la même espèce se nom-

(*b*) Kæmpfer, pag. 215 & précédentes.

DESCRIPTION DU JAPON. nomme *Kharo-Tai*, ou *Steen-braessem noir*, à cause de sa couleur. On l'estime beaucoup moins.

Kharo-Taï. Sufuki. Funa. Najos. Mebaar. Koi. Le *Susuki* est le même poisson, que les Allemands nomment *Kahlkopf*, c'est-à-dire, *Tête chauve*. Le *Funa* ressemble à la carpe, & se fait rechercher pour ses vertus médicinales, particulièrement contre les vers. On en distingue un plus gros, de la même espèce, qui porte le nom de *Najas*. Le *Mebaar* est de couleur rouge, à-peu-près de la grosseur & de la figure du Steen-braessem. Ses yeux s'avancent hors de la tête, comme deux balles. On le pêche par-tout, & c'est la nourriture ordinaire des Pauvres. Le *Koi* est de la même espèce, & ressemble aussi à la carpe. Il se prend, sur-tout, près des chûtes d'eau, qu'il s'efforce de remonter. On le transporte dans toutes les parties de l'Empire, frais ou mariné. Le *Maar*, ou le Saumon, se prend dans les Rivières & dans les Lacs d'eau douce. L'*Itojori* est un petit Saumon. Le *Makuts* est le poisson que les Hollandois nomment *Harder*. Le *Sawara* est celui qu'ils appellent *Poisson du Roi*. Le *Fiuwo* est leur *Draatvisch*; & l'*Ara*, leur *Jacob-Everts*. Le *Kusana* est le Nez-court. Le *Kamas* est le Brochet. Le *Susuki* (*i*) est le *Schelvisch* (*k*) des Hollandois; mais plus long & plus délié. L'*Adsi* est leur *Maasbanker*. On en distingue plusieurs espèces, dont la plus grosse se nomme *Oadsi*. Le *Taka* est ce que les Hollandois appellent *Kaie*. Le *Kame* & le *Takosame* sont deux espèces de Rayes, dont la peau, qui est fort dure, sert à faire des étuis, & d'autres curiosités. Il en vient aussi de Siam, & de plus belles que celles du Japon (*l*).

Maar. Itojori. Makuts. Sawara. Fiuwo. Ara. Kusana. Kamas. Susuki. Adsi. Taka. Kame & Takosame.

Jesje. Le *Jesje* est un poisson large & plat, qui a la queue longue, & souvent au bout, un aiguillon de corne ou d'os, que les Hollandois des Indes nomment *Pylstaart*. Cet aiguillon, lorsqu'il est ôté au Jesje vivant, passe pour un remède infaillible contre la morsure des serpens. Aussi les Japonois en portent-ils toûjours sur eux. Bora. Le *Bora* ressemble au Brochet. Il a la chair blanche & délicieuse. On le nomme aussi *Sangaats*, parcequ'il se prend dans le mois de ce nom, qui est le premier de l'année Japonoise. On le marine & on le fume. Ce poisson, & tous ceux qu'on prépare de même sont compris sous le nom général de *Karasumi*. On les porte de Nangasaki & de Nomo, où il s'en prend beaucoup, à Jedo & dans les autres parties de l'Empire, attachés par dixaine à des cordes. Les Hollandois & les Chinois en transportent aussi.

Katsuwo. Le *Katsuwo* est un bon poisson, dont la meilleure espèce se prend aux environs de Gotto, & que les Hollandois transportent aussi sous le nom de *Combloomas*. La manière de le préparer est de le couper en quatre, & de le faire sécher par degrés sur la vapeur de l'eau bouillante, pour le manger à l'eau. Managatsuwo. Sake. Le *Managatsuwo*, est un poisson plat, auquel la Nature a donné un œil de chaque côté. Le *Sake*, qui est une espèce de Cabeliau, se marine, & ressemble à la Morue. On le tire du Pays de Jesso; & son nom lui vient

(*i*) Ce nom, qu'on a lû, quelques lignes plus haut, pour un poisson différent, est sans doute alteré dans l'un ou l'autre endroit.

(*k*) L'Auteur dit *Scharvisch*. Le Schar est un Carlet; le Schelvisch un Merlan. R. d. E.

(*l*) Voyez la figure de ces peaux de rayes de Siam, au Tome XI. pag. 238. R. d. E.

vient de son odeur, qui approche fort de celle de la bière de Saki. Le *Tara* est une sorte de Morue, qui vient des Provinces du Nord, & dont la meilleure espèce se nomme *Tsiosijn-Tara*, parcequ'on la tire de Tsiosijn. Le *Sajori*, que les Habitans de Nangasaki appellent *Susomoiwo*, a reçu des Hollandois le nom de *Naaldvisch*, qui signifie *Poisson aiguille*. Il n'a pas plus d'un empan de longueur. Il est mince, avec un rang de pointes longues & aiguës le long du dos. Le *Tobiwo*, que les Hollandois nomment *Springer*, ou poisson volant, parcequ'il saute hors de l'eau, n'a guères plus d'un pied de longueur; mais l'excellence de sa chair fait regretter qu'il soit rare. Les Japonois ont des Sardines, sous le nom d'*Iwas*, & des Eperlans qu'ils nomment *Kiffugos*. Le *Jeso*, appellé *Sandkruiper* par les Hollandois, est un poisson qui tient le milieu entre l'Eperlan & l'Anguille. Le Maquereau porte, au Japon, le nom de *Saba*. L'*Ai*, ou *Ai-no-iwo*, que les Hollandois nomment *Modevisch*, est un poisson d'eau douce, d'un empan de long, qui nâge avec une vîtesse surprenante. Le *Sijroiwo*, ou le *Poisson blanc*, se pêche au Printems, à l'embouchure des Rivières. Le *Konosijro*, nommé par les Hollandois *Sassap*, est une espèce de Hareng, qui ressemble aux *Strohmlings* des Suedois. Le *Kingjo*, ou le *Poisson doré*, n'excéde guères la longueur d'un doigt: il est rouge, il a la queue d'un très-beau jaune luisant, ou de couleur d'or; mais, dans sa jeunesse, il est noirâtre. Au Japon, comme à la Chine & dans presque toutes les Indes, il fait l'ornement des viviers, où on le nourrit de mouches qui n'ont pas encore leurs aîles. Les Japonois en ont une espèce, dont la queue est couleur d'argent. L'*Unagi* est l'Anguille commune; mais l'*Oounagi* en est une autre espèce, d'une grosseur extraordinaire. Le *Jaatzme-Unagi*, c'est-à-dire, l'*Anguille à neuf yeux*, est ce qu'on appelle, en Allemagne, *Neun-aug*, espèce de grande Lamproie. Le *Doodsio*, est le *Puyt-Aal* des Hollandois, qui est de la longueur du doigt, & qui a la tête fort grosse en comparaison du corps. Il se trouve dans des champs de riz couverts d'eau, & dans les étangs bourbeux. On en connoît deux espèces; l'une avec une barbe, & l'autre qui n'en a point. Les Japonois prétendent qu'on peut former artificiellement des Doodsios, en coupant de la paille, la mêlant avec de la bourbe, & l'exposant le matin à la chaleur du Soleil. Le *Fammo*, que les Hollandois ont nommé *Conger-Aal*, est plus grand que l'Anguille commune, & plus mince, quoiqu'il lui ressemble lorsqu'il est sous l'eau.

Description du Japon. Tara. Sajori. Tobiwo. Iwas & Kiffugos. Jeso. Saba. Ai-no-iwo. Sijroiwo. Konosijro. Kingjo, ou poisson doré. Unagi. Jaatzme-Unagi. Doodsio. Fammo.

L'Ika est le Polype ordinaire, que les Japonois & les Chinois regardent comme un mets fort délicat. Il se prend avec un appas de sa propre chair. Le *Tako* est une autre espèce de Polype, qui a de longues queues, ou plutôt une sorte de pieds, armés de petits crochets, avec lesquels il s'attache aux rochers & au fond de la Mer. Il se mange frais, bouilli, ou mariné. Le *Kuragge* est encore un Polype, dont on distingue deux sortes; l'une nommée *Midsukura*, ou *Polype blanc*, qu'on trouve dans toutes les Mers, & qui est un fort mauvais aliment; l'autre, plus rare, charnue, & qui se mange avec goût, lorsqu'elle est bien apprêtée. Quelques-uns de ces Polypes sont si gros, que deux hommes ont peine à les soulever. Leur chair marinée a la même couleur & le même goût que ces nids d'oiseaux, qui se mangent en Orient, sur-tout à la Chine; & Kæmpfer paroît persuadé, sur l'autorité de

L'Ika, ou le Polype. Autres encore. Les nids d'oiseaux qui se mangent sont de leur chair.

Description du Japon.

Namako. L'Imori. Takanomakura. Tako.

de quelques Pêcheurs Chinois, que ces nids prétendus ne sont que de la chair de ce poisson, apprêtée apparemment sous une forme trompeuse (*m*). Le *Namako*, que les Hollandois de Batavia nomment *Kafferkull*, se mange aussi. L'*Imori* est un petit Lézard d'eau, venimeux, qui a le dos noir & le ventre rouge. Le *Takanomakura*, est ce qu'on appelle l'*Oreiller du Polype*. Le *Tako* est une Etoile de Mer, que les Japonois ne mangent point.

Ki, ou Came, espèce de Tortue.

De tous les animaux à quatre pieds, qui vivent dans l'eau, il n'y en a point qu'ils estiment plus que le *Ki*, ou *Came*, c'est-à-dire, la Tortue. On a déja remarqué qu'ils la regardent comme un emblême particulier du bonheur, à cause de la longue vie qu'on lui attribue. Quoique cette espèce particulière, à laquelle ils donnent une large queue, en forme de rondache, & qui est appellée *Mooke*, dans la langue sçavante, ne soit qu'une chimère & une fiction, on la voit souvent parmi les figures emblématiques dont ils ornent les murailles de leurs Temples, celles de leurs Hôtels, & les Appartemens de l'Empereur & des Princes de l'Empire. Entre les véritables Tortues, les plus communes sont l'*Isikame*, ou *Sanki*, c'est-à-dire, la *Tortue des pierres*, ou de montagne, qui tire ce nom des lieux où elle se trouve; & l'*Jo-Game*, ou *Doo-Game*, c'est-à-dire, *Tortue d'eau*, ou *Tortue poissonneuse*, parcequ'elle vit dans l'eau. On raconte que sur les Côtes Septentrionales & Orientales du Japon, il se trouve des Tortues assez grandes, pour couvrir un homme de la tête aux pieds.

Jebis, ou Ecrevisses du Japon.

Les Japonois donnent généralement le nom de *Jebis* à toutes sortes d'Ecrevisses & d'Ecrevettes, quoiqu'ils en ayent plusieurs espèces particulières. Le *Jebisako* est cette petite Ecrevisse commune, qu'on voit en abondance sur les Côtes de la Mer Baltique. Le *Si-Jebi* ne diffère pas beaucoup des Ecrevisses ordinaires, non plus que le *Dakma-Jebi*; excepté que celle-ci ne vit que dans l'eau douce, & qu'à l'âge d'un an elle devient noire. Le *Kuruma-Jebi*, ou l'*Ecrevisse à roue*, tire ce nom de la figure de sa queue. L'*Umi-Jebi*, c'est-à-dire, la *grande Ecrevisse*, est ordinairement longue d'un pied. Sa queue, qui est noire, cause le mal de ventre, ou même le *Cholera-Morbus*. Le *Sikwa* a la queue large, & se prend souvent avec le petit poisson. Il a si peu de chair, qu'à peine lui en reste-t'il dans le tems de la pleine Lune. Tous les animaux testacés & crustacés, de ces Mers, sont alors plus pleins & plus charnus qu'au tems des nouvelles Lunes, contre l'expérience ordinaire des Mers de l'Europe. Le *Gamina*, ou le *Koona*, est revêtu d'une coquille charmante. Le *Koni*, dont le nom signifie *Ecrevisse de poche*, est nôtre Ecrevisse de Rivière. Le *Kabutogani*, ou l'*Unkiu*, est d'une forme singulière: il lui sort de la tête une sorte d'épée, pointue, longue, dentelée, & son dos est un peu rond & fort lisse. Le *Gadsame* n'est pas plus gros que l'Ecrevisse de Rivière; mais son écaille supérieure se termine en pointe des deux côtés; il a quatre pieds, dont les deux de devant sont plus grands que ceux

Quand les testacés & les crustacés sont pleins au Japon.

(*m*) *Ubi suprà*, pag. 223. C'est une erreur. Ces nids sont réels & fort connus.

Nota. Voici la remarque que M. Prevost a fait, dans un autre endroit, sur cet article. „ Kæmpfer nous apprend que les nids d'oiseaux du Japon, dont on fait tant de cas „ pour les ragoûts, & qui s'y nomment „ *Jenwa*, ou *Joniku*, vulgairement *Gens*, „ sont l'ouvrage des hirondelles de Mer, & „ composés de ces *Holothuries*, ou *Poissons* „ *plantes*, qui surnâgent sur les flots". R. d. E.

ceux de derrière. Le *Samagani*, c'est-à-dire, l'*Ecreviſſe de poche canelée*, pourroit s'appeller auſſi l'*Ecreviſſe à verrues*, parceque ſa coquille en eſt couverte, à l'exception des jambes de derrière, qui ſont liſſes & preſque cylindriques. Quelques-uns de ces difformes animaux ſont d'une groſſeur incroyable. Kæmpfer en acheta une jambe de derrière, qui étoit auſſi longue & auſſi groſſe que la jambe d'un homme.

Coquillages de ces Mers.

Les Mers du Japon offrent une prodigieuſe quantité de toutes ſortes d'Huîtres, de Moules, & de Coquillages, qui ſe mangent crus, marinés, ſalés, bouillis ou frits. La marée en laiſſe tous les jours un grand nombre ſur les Côtes; on les prend d'ailleurs en plongeant, ou dans des filets. Les plus connus ſont l'*Awabi*, dont on a parlé à l'occaſion des Perles. C'eſt un coquillage univalve, ouvert, & de la groſſeur d'une médiocre coquille Perſienne, mais plus profond. Il ſe trouve à beaucoup de profondeur ſous l'eau, attaché ordinairement, ſoit aux rochers, ſoit au fond de la Mer, où les femmes des Pêcheurs, qui entendent mieux l'art de plonger que les hommes, vont les prendre, avec la précaution de s'armer d'un grand couteau, pour ſe défendre des *Kaies*, ou des Marſouins. Lorſqu'elles découvrent un Awabi, elles doivent l'enlever bruſquement, avant qu'il puiſſe les voir; ſans quoi, il ſe colleroit au rocher avec tant de force, qu'il ſeroit impoſſible de l'en détacher. La coquille eſt remplie d'une groſſe pièce de chair, de couleur jaune ou blanchâtre, & très-coriace, quoiqu'elle n'ait aucune fibre. Les Japonois racontent que c'étoit la nourriture ordinaire de leurs Ancêtres. C'eſt pour conſerver la mémoire de ce tems d'indigence & de ſimplicité, qu'on en ſert dans les feſtins. C'eſt un uſage, dans toutes les conditions, d'en joindre une pièce aux préſens que l'on fait, parceque cette chair eſt un préſage de bonheur. On la coupe en petites tranches, qu'on fait ſécher ſur des ais. Il ſe trouve quelquefois une perle, dans ce coquillage: mais mal formée, de couleur jaunâtre, & de peu de valeur.

Tairagi.

Le *Tairagi* eſt un bivalve plat, long, mince & fort grand, preſque tranſparent, d'une forme qui approche de la triangulaire, & qui, ſur une large face, ſe termine en pointe. Le poiſſon eſt attaché de chaque côté de la coquille, par un tendon très-fort. Les meilleurs Tairagis ſe trouvent dans le Golfe d'Orima, & l'on en tire quelquefois des perles. L'*Akoja* eſt auſſi un bivalve plat, de la longueur de la main. Sa ſurface extérieure eſt couverte d'écailles, & d'une figure deſagréable. Mais on y trouve une excellente nacre de perle reluiſante. Ceux de la meilleure ſorte, & qui produiſent les plus belles perles, ſe pêchent dans le Golfe d'Omura. Le *Mirakai* eſt la Moule noire & commune, d'eau douce, qui n'eſt pas rare dans les Rivières & les Lacs d'Allemagne.

Akoja.

Famaguri.

Les *Famaguris* ſont des bivalves de la même figure & de la même groſſeur, mais plus épais, liſſes & blancs dans l'intérieur, & de couleur brune en dehors. On peint, en dedans, pluſieurs figures curieuſes; & c'eſt un des amuſemens de la Cour du Dairi. Elles ſervent à former une eſpèce de jeu, qui ſe joue de cette manière: on jette à terre pluſieurs tas de Famaguris; chaque Joueur en prend ſa part; le Vainqueur eſt celui qui en produit le plus grand nombre de paires. Chaque paire a des crochets particuliers, par leſquels on peut facilement les diſtinguer & les aſſem-

DESCRIPTION DU JAPON.

assembler, quelque mêlées qu'elles puissent être. Les meilleurs de ces coquillages se prennent sur les Côtes de Quanto, où ils se trouvent en abondance.

Sidsimi. Kaisi. LE *Sidsimi* est un petit bivalve, qui ressemble au Famaguri, mais qui est plus mince; on le trouve enfoncé dans la bourbe. Les *Kaisis*, ou les *Utsikis*, sont les Huitres. Celles du Japon sont difformes, raboteuses, pierreuses. Elles croissent attachées les unes aux autres, & collées aux rochers. On en distingue deux principales sortes; les unes fort grosses, dont les meilleures & les plus estimées sont celles du Golfe de Kamakura; les autres beaucoup plus petites. Kisa. Le *Kisa*, ou l'*Akagui*, est un autre bivalve, blanc en dehors, avec des rayes profondes, & presque paralleles. En dedans, il est de couleur rougeâtre. On met un manche à cette coquille, pour la faire servir de cuilliere. Nagatakai. Le *Nagatakai* est une grande coquille noire, difforme, un peu ronde, & canelée. Asari. L'*Asari* en est une petite, mince, de couleur grise ou cendrée. Té. Le *Té*, ou le *Maté*, est un bivalve oblong, mince, entr'ouvert à chaque bout, & son poisson passe pour un mets délicieux. Umi-Fake. L'*Umi-Fake* est un autre bivalve, à-peu-près de la même espèce, d'un empan de long, & si gros, qu'à peine peut-on le tenir entre le pouce & l'index. On en marine la chair. Ce coquillage ne se trouve que sur les Côtes de Tsikungo. Il est défendu d'en pêcher, avant qu'on en ait fait une provision suffisante pour la table de l'Empereur.

Tarankangai. LES *Tarankangais*, qui se nomment *Kowers* dans les Indes, sont de différentes espèces au Japon. On tire les meilleurs, des Isles Liqueios; & les Dames Japonoises en font le principal ingrédient de leur fard. Sasai. Le *Sasai* est un univalve turbiné, gros, épais, odoriférant, blanc & plein de piquant. Il a la bouche fermée, & une espèce de couvercle plat, épais, de substance pierreuse, raboteux, & semblable en dehors au *Lapis Judaicus*, mais plus pointu & plus lisse. Nisi. Le *Nisi* est un autre univalve, à-peu-près de la même forme, mais plus gros, & dont la chair n'a pas la même bonté. Ils se tiennent, l'un & l'autre, fortement attachés aux rochers & au fond de la Mer, comme l'Awabi.

Fananisis, ou Limaçons de plusieurs espèces. LES *Fananisis* sont les Limaçons communs de terre. Ils sont noirs au Japon, & la Nature leur apprend à chercher leur nourriture dans la bourbe des champs de riz. Ils ont la bouche fermée. Leur coquille est oblongue & presque pierreuse. Le *Bai* est un Limaçon, renfermé dans une coquille blanche & turbinée. Le *Ras*, ou le *Milva*, en est un autre de la même espèce, mais noir & plus petit. L'un & l'autre se trouvent sur le rivage, en basse marée. Le *Kabuto* est un univalve, petit, oval & turbiné. Le *Sugai* est plus petit encore, & de la même forme (*n*).

(*n*) Kæmpfer, *ubi suprà*, pag. 291 & précédentes.



§. XI.

§. XI.

Arbres fruitiers & Plantes principales du Japon.

Principales Plantes du Japon.

SI l'on considère les avantages du climat & l'industrie laborieuse des Habitans du Japon, il ne paroîtra pas surprenant que, malgré les mauvaises qualités du terroir, ces Isles produisent en abondance toutes sortes de plantes & de fruits. Les plus simples faisoient la nourriture des anciens Japonois, indigens, simples eux-mêmes, & contens de leur frugalité. Mais l'opulence a mis beaucoup de changement dans les mœurs, & les recherches du goût sont devenues plus délicates. Kæmpfer a cru cet exorde nécessaire, en commençant la description des Plantes, qui sont le plus en usage au Japon (*a*).

Meurier.

Il donne le premier rang au Meurier, parmi les arbres. Il se nomme *Soo*, vulgairement *Kuwa*, & l'on en distingue deux espèces, l'une à fruit blanc, & l'autre à fruit noir. Quoique son fruit soit insipide dans ces Isles, ce défaut est bien compensé par l'avantage qu'on y tire de ses feuilles, pour la nourriture des vers à soye. Il croît dans la plus grande partie du Japon, sur-tout dans les Provinces Septentrionales, où quantité de Villes & de Villages tirent presque uniquement leur subsistance des Manufactures d'étoffes de soye. Le *Sjo-Ri*, vulgairement *Kandsi-Kansi*, ou l'arbre dont on tire le papier, est une espèce de Meurier. Quoiqu'il croisse sans culture, on prend soin de le transplanter. Il s'élève avec une vîtesse surprenante, & ses branches s'étendent fort loin. De son écorce, on fait non-seulement du papier, mais des cordes, de la méche, du drap, diverses sortes d'étoffes & d'autres commodités (*b*).

Kandsi-Kansi, arbre à papier.

Urusi, ou arbre du vernis.

L'*Urusi*, ou l'arbre du vernis, n'est pas moins admirable par son utilité. Il produit un jus blanchâtre, dont les Japonois se servent pour vernir tous leurs meubles, leurs plats & leurs assiettes. A la table même de l'Empereur, la vaisselle & les ustenciles vernissés obtiennent la préférence sur les plus précieux métaux. On distingue une autre espèce d'arbre au vernis, qui a les feuilles plus étroites, & qui se nomme *Faasi*. Il croît sur les collines & les montagnes; mais son jus n'a pas la bonté de l'autre, & ne fournit pas la même quantité. Le véritable Urusi est une espèce particulière au Japon. Celui de Jamatto est le plus estimé, quoiqu'il croisse aussi dans les Provinces de Figo & de Tsikoku. Kæmpfer observe que l'arbre du vernis, qu'on trouve aux Indes, est tout-à-fait différent de l'Urusi des Japonois (*c*). A Siam, on le nomme l'arbre de *Rack* (*d*). Il croît & porte du fruit dans la plûpart des Contrées de l'Orient; mais on observe qu'à l'Ouest du Gange,

(*a*) Ceux qui souhaiteront un plus grand détail, peuvent consulter les *Amœnitates exoticæ*, Ouvrage du même Voyageur, ou le Tome VIII. de la *Nouvelle Histoire du Japon*. dont tous les Articles sont tirés de cet Ouvrage.

(*b*) La manière dont se fait le papier est décrite fort au long dans les deux Ouvrages qu'on vient de nommer.

Nota. On en a fait un Article particulier, à la fin de ce Volume. R. d. E.

(*c*) C'est le véritable *Anacardinus*, suivant Kæmpfer.

(*d*) Il ne faut pas le confondre avec l'Arak.

ge, son jus n'est pas blanchâtre; sans qu'on puisse juger, si cette différence doit être attribuée à celle du climat, ou à l'ignorance des Habitans, qui n'entendent pas la manière de le cultiver. La plus grande quantité de ce jus des Indes vient des Royaumes de Siam & de Camboye, & se vend à très-grand marché. On en porte même au Japon, où les Naturels du Pays l'employent pour vernir des ustenciles de peu de valeur, & le font entrer aussi dans la composition de leur plus excellent vernis (e).

Diverses espèces de Lauriers.

Le Japon a plusieurs espèces de Lauriers, qui portent en général le nom de *Tsus-no-Ki* (f). Celui qui se nomme particulièrement *Kuro-Tsons*, ou *Bob-Tsons*, est un Laurier à grosses bayes, d'un pourpre obscur, dont les feuilles sont quelquefois larges, quelquefois étroites & ondées. L'*Aka-Tsutsu* en est un autre, à feuilles larges & à bayes rouges assez grosses. Ce dernier est une *Cannelifera spuria;* ou plutôt, à cause de sa viscosité, une *Cassia lignea.* Il ressemble parfaitement à l'arbre de la canelle, non-seulement par sa grandeur, mais encore par sa figure & la substance des feuilles. Mais l'écorce n'a pas cette agréable douceur, qui est particulière à l'écorce de la véritable canelle; elle tient beaucoup plus de l'âcreté aromatique du Costus; défaut que Kæmpfer croit devoir attribuer uniquement à la qualité du terroir. Il porte le même jugement de la canelle de Malabar, de Sumatra & de Java, qui n'approche point, dit-il, de celle de Ceylan.

Laurier à bayes rouges.

Le Na, ou Nagi.

Le *Na*, qu'on nomme vulgairement (g) *Nagi* & *Tsikburasiba*, est une espèce de Laurier fort rare (h), qui passe au Japon pour un arbre de bon augure. Il conserve ses feuilles toute l'année. Des forêts, où la Nature le produit, on le transporte dans les maisons, & jamais on ne l'expose à la pluye. Sa grandeur est celle du cerisier. Le tronc en est fort droit; son écorce est de couleur bai-obscur. Elle est molle, charnue, d'un beau verd dans les petites branches, & d'une odeur de sapin balsamique. Son bois est dur, foible & presque sans fibres; sa moëlle est à-peu-près de la nature du champignon, & prend la dureté du bois dans la vieillesse de l'arbre. Les feuilles naissent deux à deux, sans pédicules. Elles n'ont point de nerfs, leur substance est dure; enfin elles ressemblent fort à celles du Laurier d'Alexandrie. Les deux côtés sont de même couleur, lisses, d'un verd obscur, avec une petite couche de bleu, tirant sur le rouge, larges d'un grand pouce, & longues à proportion. Sous chaque feuille, sortent trois ou quatre étamines blanches, courtes, velues, mêlées de petites fleurs, qui laissent, en tombant, une petite graine rarement dure, à-peu-près de la figure d'une prune sauvage, & d'un noir purpurin dans sa maturité. La chair en est insipide & peu épaisse. Cette baye renferme une petite noix ronde, de la grosseur d'une cerise, dont l'écaille est dure & pierreu-

(e) Voyez les descriptions de tous ces arbres, dans les *Amœnitates exoticæ*, pag. 792 & suiv.

(f) *Tsus*, signifie un Laurier; *Ki*, Plante ou Arbre; & *No* est l'Article. Ainsi *Tsus-no-Ki* veut dire *Plante de Laurier.*

(g) Il faut se rappeller que les caractères Chinois sont en usage au Japon, parmi les Lettrés, quoique la forme en soit un peu différente. Ainsi, le premier nom est celui dont les Lettrés Japonois se servent pour exprimer le caractère Chinois, qui marque la Plante.

(h) Kæmpfer le définit, *Laurus, julifera, folio specioso enervi.*

reuse, quoique mince & fragile. Elle contient un noyau, couvert d'une petite peau rouge, d'un goût amer & de figure ronde, mais surmonté d'une pointe, qui a sa racine dans le milieu du noyau même.

Description du Japon.

Le Ssio, Camphrier du Japon.

Le *Ssio*, nommé vulgairement *Kus-no-Ki*, ou *Nambok*, est une autre espèce de Laurier qui donne du camphre, sur-tout par ses racines. Il est de l'épaisseur & de la hauteur de nos tilleuls. Les Paysans de la Province de Satzuma & des Isles de Gotto, où il croît uniquement, en tirent le camphre par la simple décoction des racines & du bois, coupés en petits morceaux. Mais quoiqu'on le sublime ensuite, il est plus de quatre-vingt fois à meilleur marché que celui de Borneo, qui se tire du tronc des vieux Camphriers, par de simples incisions entre l'écorce & le bois (*i*). L'arbre Japonois a peu de branches. Son écorce est dure & d'un gris obscur; mais celle des jeunes branches est bise, gluante & s'élève aisément. La moëlle en est dure & ligneuse. Le bois est naturellement blanc; mais, en se séchant, il prend une petite teinture de rouge. Quoique peu serré, il a des fibres assez dures, qui le rendent propre à faire des cabinets; mais, à mesure que sa résine s'évapore, il devient raboteux. Les plus beaux cabinets du Japon sont de la racine de cet arbre, & de celle du *Fatz-no-Ki*. Les veines & les nuances de l'une & de l'autre ont beaucoup d'agrément.

Suivons l'Auteur dans sa description. Les feuilles du Camphrier Japonois, tiennent à des pédicules assez longs, qui rougissent un peu, après avoir été verds d'abord. Elles sont toûjours seules, sans ordre, membraneuses, de forme tirant sur l'ovale, pointues à l'extrêmité, ondées sur les bords, sans être dentelées; avec beaucoup de fibres, d'une couleur plus pâle. Le dessus est d'un verd foncé, mais luisant; le dessous a la couleur de l'herbe & la douceur de la soye. Le nerf, qui est prominent des deux côtés, est d'un verd blanchâtre, & jette ses rameaux en arc, le long de la feuille. De ces rameaux, il en sort d'autres plus déliés. L'extrêmité des fibres forme assez souvent de petits poreaux, qui sont particuliers à cet arbre. Lorsqu'il est dans toute sa grandeur, il commence à pousser de petites fleurs, aux mois de Mai & de Juin. Elles naissent, aux extrêmités des petites branches, sous les pédicules des feuilles; & leurs propres pédicules sont d'un tiers plus courts que ceux des feuilles, fort menus, divisés en petites branches, dont chacune porte une fleur blanche hexapetale, avec neuf étamines; trois au milieu, & les six autres disposées en rond, autour des premières. A mesure que le calice augmente, la graine meurit; & dans sa maturité, elle est de la grosseur d'un pois, luisante & d'un pourpre foncé. Sa figure est ronde, allongée comme une poire, avec une petite enveloppe de couleur tirant sur le pourpre, d'un goût de camphre giroflé. Elle renferme un noyau, de la grosseur d'un grain de poivre, dont l'écorce est d'un noir luisant, & qui se sépare en deux. Il est de nature huileuse, & d'un goût fade.

Tsianoki, ou l'arbrisseau du Thé.

Le *Tsianoki*, ou l'arbrisseau du Thé, est une des plantes les plus utiles qui croissent au Japon; quoiqu'elle y soit releguée sur les bords des champs de riz,

(*i*) *Ibidem.*

DESCRIPTION DU JAPON.

riz, & dans d'autres lieux arides, où elle ne peut recevoir de culture. La boisson commune des Japonois est une infusion des plus grandes feuilles de cet arbrisseau. On fait sécher les plus jeunes & les plus tendres; on les met en poudre, qu'on jette dans une tasse d'eau chaude; & cette manière de préparer le thé est le partage des personnes de qualité (*k*).

Trois sortes de Figuiers.

On compte au Japon, trois sortes de Figuiers: 1°. Le *Si*, vulgairement *Kaki*, est un figuier des jardins, quoiqu'assez différent du figuier commun. Il est fort désagréable à la vûe, & sa figure approche de celle d'un vieux pommier. Ses branches sont tortueuses & en petit nombre; son écorce, qui est brune, ou noire dans sa jeunesse, devient blanche & raboteuse en vieillissant. Ses fleurs sortent de l'aisselle des feuilles, aux mois de Mai & de Juin. Elles sont en forme de tuyau, de la grosseur d'un pois, un peu jaunes, environnées d'un calice divisé en plusieurs pièces, avec un pistil court, & plusieurs étamines. Les feuilles, dont le pédicule est court, ressemblent, en couleur & en figure, à celles du poirier, mais sont plus longues, plates & cotoneuses. Le fruit a la forme & la couleur d'une poire rougeâtre: mais sa partie charnuë, qui est tendre, a le goût du miel, ou d'une figue délicieuse. Il est rempli de semences dures & presque pierreuses, qui approchent beaucoup de celles de la courge. Elles sont rangées en étoile au milieu du fruit. Cet arbre n'est pas moins estimé par l'abondance, que par l'utilité de ses productions. Son fruit fournit une nourriture exquise; sur-tout lorsqu'il est confit au sucre. La seconde espèce de figuier ressemble assez à celle de l'Europe. Ce figuier, nommé *Inu-Itabu*, porte un fruit insipide, & jette des racines, qui tirent sur le roux. Ses branches sont courtes, grosses, courbées, revêtues d'une écorce rousse, ou d'un verd clair. Ses feuilles, qui durent toute l'année, sont fermes, dures, épaisses, ovales, & terminées en pointe, longues ordinairement de trois pouces, unies & brillantes par-dessus, & d'un verd clair par le dos, qui est garni, dans toute son étendue, d'une infinité de nervures entrelassées les unes dans les autres, d'une manière fort agréable. Les fleurs ne se montrent point. Les fruits, dont le pédicule est court, gros & ligneux, sont de la grosseur & de la figure d'une noix, mais quelquefois de la figure d'une poire. Leur chair est blanche, fongueuse, garnie d'un grand nombre de petites semences blanches & transparentes, qui sont environnées d'une très-petite fleur blanche à quatre petales. L'arbre croît dans les endroits pierreux & le long des murs. L'*Itabu* est un figuier sauvage, dont le fruit est de couleur purpurine, & la feuille longue, de quatre ou cinq doigts, terminée en pointe, & sans découpure. La troisième espèce est le véritable figuier de l'Europe, porté au Japon par les Portugais. Mais son fruit est plus gros que le nôtre; & Kæmpfer le trouve de meilleur goût. Cependant on n'y a pas pris soin de le faire beaucoup multiplier.

L'Inu-Itabu & l'Itabu.

L'Ono-Kaki.

L'*Ono-Kaki* est une autre sorte de figuier, dont les fruits ressemblent à l'orange. On les fait sécher au Soleil, on les couvre de farine & de sucre, & c'est dans cet état qu'ils se vendent.

Le Kineri-Gaki.

Le *Kineri-Gaki* diffère peu des figuiers précédens par sa figure & celle de

(*k*) Voyez au dernier §phe d'autres Observations sur le thé du Japon.

de son fruit; mais ses figues ne se conservent point, & ne peuvent être mangées que dans leur fraîcheur. Description du Japon.

Le Sfibu-Kaki, autre figuier, donne un fruit qui ne se mange point, mais qu'on enterre dans un pot, pour le faire pourrir & fondre; & dans le suc, qu'on passe soigneusement, on trempe le papier, dont on fait des habits, pour le garantir de la pourriture. On s'en sert aussi pour teindre en couleur baye, les toiles d'orties & de chanvre. Le Sfibu-Kaki.

Le Sycomore, qui ne doit passer que pour un figuier sauvage, croit en abondance au Japon; mais les Japonois n'en mangent pas le fruit. Cependant Kæmpfer l'a jugé digne d'une description. Sycomore.

Les Chataigniers sont fort communs dans cet Empire, sur-tout dans la Province de Tsikusen, & leur fruit est non-seulement beaucoup plus gros, mais de meilleur goût que celui des nôtres. Il se nomme *Ritz*, vulgairement *Kuri*, & il y en a plusieurs sortes, dont la principale différence consiste dans la grosseur inégale de leurs chataignes. Chataigniers.

Le *Ssi*, vulgairement *Kutspinas*, est un Neflier, dont la feuille est grande, la fleur très-blanche, l'odeur très-agréable, & la forme en tuyau, partagé en six lèvres, longues, étroites, & qui s'ouvrent de la grandeur d'une rose. Son fruit, qui est exagone, & de figure cônique, a la poulpe jaune, d'un goût desagréable, & remplie d'une infinité de petites semences, semblables à celles du Sesame. Cette poulpe sert aux teintures en jaune. Un autre arbre, de même nom, a la feuille plus petite, & la fleur blanche & double. Son bouton, lorsqu'il n'est point ouvert, présente la figure d'une belle coque de limaçon, de figure oblongue. Nefliers.

Le Pommier n'est pas connu des Japonois. Cependant Kæmpfer en nomme ailleurs deux espèces. Le *Dai*, vulgairement *Kara-Nas*, est un pommier cotonneux, dont le fruit est de médiocre grosseur, rond, & d'une chaire dense. Le *Rai-Kin*, vulgairement *Ruko-Reikin* & *Reiko*, est un autre pommier, dont le fruit est fort petit & d'un goût austère. Le *Kie*, vulgairement *Nallabi*, est le pommier fou. Pommiers.

Les Japonois n'ont qu'une seule espèce de poires, que nous appellons *Poires d'Hyver*. Les plus petites ne pesent guères moins d'une livre; mais elles ne peuvent être mangées crues. L'arbre qui les porte se nomme *Ri*, vulgairement *Nas*, & croît dans les jardins. On en distingue plusieurs sortes, qui ne doivent pas différer par leurs fruits. Poiriers.

Le *Sicku*, vulgairement *Ken*, & *Kenpocones*, est un Poirier, qui porte un fruit d'une figure extraordinaire, & d'un goût agréable, semblable à celui de nôtre poire de Bergamotte. Ce fruit, dont le pédicule est fort long, se divise d'abord comme en deux branches, ensuite en plusieurs autres, opposées les unes aux autres, plus grosses qu'un tuyau d'orge, tortueuses, & longues d'un demi pouce, à l'extrêmité desquelles sont suspendus, à une petite queue, deux grains, de la figure & de la grosseur d'un grain de poivre, divisés en trois lobes, qui contiennent chacun une semence, assez semblable à celle du lin, par sa couleur, son brillant & sa grosseur. Les feuilles de l'arbre sont ovales, pointues, d'un verd clair, & finement dentelées.

L'*Umbatz*, vulgairement *Marmur*, est un Coignassier, dont le fruit est gros Coignassiers.

Description du Japon.

gros & oblong, presqu'en forme de poire. Mais ce sont les Portugais, qui l'ont apporté au Japon.

Le Biwa.

Le *Biwa* est un Arbre dont la feuille ressemble à celle du Muscadier, & la fleur à celle du Neflier, ramassée en épi & en grappe. Son fruit ressemble au coing. Sa chair, qui est pulpeuse & d'un goût vineux, contient plusieurs noyaux, de la figure des chataignes.

Noyers.

Le Noyer croît principalement dans les Provinces du Nord. Elles produisent aussi une espèce d'If fort haut, que les Japonois nomment *Kaja*, & qui porte des noix oblongues, renfermées dans une véritable poulpe. Leur grosseur & leur forme sont celles de la noix d'Aréka. Elles n'ont pas un goût fort agréable, lorsqu'elles sont fraîches; mais elles deviennent meilleures en séchant. Leur huile a des qualités purgatives, qui la rendent fort saine; & le goût, d'ailleurs, en est presque le même que celui des amandes douces. Elle sert aussi pour apprêter les viandes. La fumée des noyaux est le principal ingrédient dont on compose la meilleure encre du Japon (1).

Le Fi.

Le *Fi*, vulgairement *Kaja*, est une sorte d'If, qui porte des noix. C'est une espèce de Kaja, commun dans les mêmes Provinces, & qui devient aussi fort grand. Ses branches naissent vis-à-vis l'une de l'autre, & s'étendent presque sur un même plan. Son écorce est noirâtre, grosse, odorante & fort amère. Son bois est sec, leger, avec peu de moële. Ses feuilles, qui sont sans pédicules, ressemblent beaucoup à celles du romarin, mais sont roides, beaucoup plus dures, terminées par une pointe fort courte, d'un verd obscur par-dessus, & clair par-dessous. Son fruit, assez semblable aux noix d'Aréka, croît entre les aisselles des feuilles, où il est fortement attaché, sans aucun pédicule. Il naît à l'entrée du Printems, pour meurir à la fin de l'Automne. Sa chair, qui est molle, fibreuse, verte, d'un goût balsamique & un peu astringent, renferme une noix ovale, garnie d'une pointe aux deux extrêmités, avec une coquille ligneuse, mince & fragile. Son noyau est d'une substance douce & huileuse, mais si styptique, qu'il est impossible d'en manger, lorsqu'il est un peu vieux. On en tire une huile, que les Bonzes employent aux usages de la cuisine.

Le Ginkgo.

Le *Ginkgo*, ou *Gin-an*, vulgairement *Itsjo*, qu'on trouve en abondance dans presque toutes les Provinces, est un Noyer à feuilles de capillaire, dont le tronc est long, droit, gros & branchu. Son écorce est de couleur cendrée; son bois, lâche & foible; sa moëlle, tendre & fongueuse. Ses feuilles, qui naissent une à une, ou plusieurs ensemble, ont un long pédicule: elles sont étroites par le bas, & vont en s'élargissant comme la feuille de capillaire; leur largeur est de trois ou quatre pouces, sur la même longueur. Le bord supérieur est arrondi, avec des sinuosités inégales, & une profonde entaillure au milieu. Elles sont minces, lisses, couleur de verd de Mer, & en Automne, d'un jaune rougeâtre, sans nervures. Les petites branches, qui sont au sommet de l'arbre, portent des chatons, couverts d'une espèce de farine. Un gros pédicule, d'un pouce de long, & sorti de l'aisselle des feuilles, porte un fruit rond, ou ovale, assez semblable, en

(1) *Ibidem*, pag. 814.

en figure & en couleur, à la prune de damas. Sa superficie est inégale, & d'un jaune pâle. Sa chair, qui est blanche, pleine de suc, & d'un goût austère, contient une noix, à laquelle elle tient si fortement, qu'on ne peut l'en séparer qu'en la faisant pourrir dans l'eau. Cette noix, qui se nomme *Ginan*, a l'apparence d'une pistache, avec le double de sa grosseur. Le noyau qu'elle contient est blanc, un peu dur, & se mange au dessert, parcequ'on le croit favorable à la digestion. Il rend une huile, qui a aussi divers usages. DESCRIPTION DU JAPON.

Les Japonois ont abondamment des Pêches, des Abricots & des Prunes. Pêches.

Le *Too*, vulgairement *Momu*, est proprement le Pêcher, dont on distingue plusieurs espèces; telles que le *Jobai*, vulgairement *Jamma-Momu*, ou *Pêcher sauvage* (m), qui ressemble assez à l'Arboisier de Gaspar Bauhin; & le *Ri*, vulgairement *Ssu-Momu*, qui est un Pêcher, dont le fruit est aigre, & rougit dans sa maturité. Le Too & ses espèces.

Le *Kjoo*, est une espèce d'Abricotier, dont le fruit est gros. On le nomme vulgairement *Ansu* & *Kata-Momu*, qui signifie *Momu du Katay*. Abricots. Le Kjoo.

Le *Bai*, vulgairement *Ume* & *Ume-Bos*, est un Prunier sauvage, dont le fruit, qui est gros, se confit avec de la bière du Japon, & se transporte à la Chine & aux Indes. Le *Muk-No-Ki*, est un autre Prunier sauvage, dont l'écorce est noire, le bois pesant & dur, la moëlle ligneuse, la feuille dentelée, forte, & très-propre à polir le bois, à la manière des Menuisiers. Son fruit est d'un pourpre foncé, & se mange, quoique doux & vaporeux. Son noyau ne se détache point. Le *Ruko* est le Prunier commun des jardins, dont on distingue aussi plusieurs espèces, par la différente couleur de leurs fruits, les uns blancs, les autres couleur de pourpre; mais différens de nos prunes. Tous ont de petits grains comme les mûres, & l'on en fait un vin très-agréable. Ils entrent aussi dans la composition de l'Atsiäer. Le *Jassjibo* est un autre Prunier, dont la fleur est rouge. Un autre, qu'on nomme *Mogotto*, a la fleur double. Sa beauté le fait cultiver dans les jardins; & plus l'arbre est vieux & tortu, plus ses fleurs ont d'agrément. Prunes. Le Bai & ses espèces.

On ne cultive, au Japon, les Cerisiers & quelques autres arbres, que pour les fleurs. Le *Je-Jo-O*, vulgairement *Sakira*, est un Cerisier à fleur simple, dont le fruit est d'un goût austère. Le Japon a d'autres Cerisiers: 1°. Le *Jamma-Sakira*, ou *Cerisier sauvage*, dont la fleur est double & devient aussi large que les roses, par une soigneuse culture. Rien n'approche de la beauté des avenues formées de ces arbres, lorsqu'ils sont en pleine fleur au Printems, & Kæmpfer en fait une peinture admirable. 2°. L'*Ito-Sakira*, qui pousse des branches dès sa racine. 3°. Le *Niwa-Sakira*, qui est un Cerisier nain, a la fleur blanche & double. Un autre, de meme nom, a la fleur simple, mais de couleur incarnate. 4°. Le *Ko-Sjoi-Sakira*, qui est de médiocre grandeur, & dont la fleur est incarnate, double, & de la grandeur d'une moyenne rose. Cerisiers. Le Je-Jo-O & ses espèces.

Le

(m) Kæmpfer le définit: *Malus Persica sylvestris, fructu resballo granulato, osse in oblongum rotundo, nucleo integro.*

DESCRIPTION DU JAPON. Le Ta.

Le Ta, ou Sa, vulgairement *Tsja*, est un arbre fruitier, dont les branches poussent sans ordre, dès le pied. Ses feuilles deviennent semblables à celles du Cerisier, après avoir ressemblé, dans sa jeunesse, à celles de l'Evonyme. Sa fleur diffère peu de la rose des champs. La capsule seminale, qui est comme ligneuse, s'ouvre dans sa maturité, & donne deux ou trois semences, dont chacune contient un seul noyau de la figure d'une chataigne, & couvert d'une écorce fort semblable, mais plus petit.

Le Rjugan & ses espèces.

Le *Rjugan*, ou *Djugan*, vulgairement *Djugan-Nuki*, qui signifie *Oeil de Serpent*, est un arbrisseau Chinois d'origine, dont les branches sont minces, les feuilles partagées en cinq lobes, la fleur en forme de rose, & d'une parfaite blancheur. Son fruit, qui est ramassé en grappes, est de la grosseur d'une noix, & contient une poulpe noire, molle, douce, avec un noyau de couleur cendrée, dur, & d'un goût fade. La poulpe, que les Japonois trouvent délicieuse, a le goût d'une cerise séche, qu'on auroit fait cuire au vin & au sucre. On distingue deux autres espèces du même arbre, qui se nomment *Rogamma* & *Ritsji*.

Limoniers.

On ne voit de Limoniers, au Japon, que dans les jardins des Curieux.

Le Kitz. Le Kin-Kan.

Le *Kitz*, vulgairement *Tatz-Banna*, est un Limonier, dont le fruit est rond, petit, & d'une saveur vineuse. Le *Kin-Kan*, vulgairement *Fime-Tatz-Banna*, est un autre Limonier, dont la poulpe est fort douce.

Oranges & Citrons.

Les Oranges & les Citrons croissent en abondance au Japon. On en distingue plusieurs espèces. Celle des citrons les plus estimés se nomme *Mikan*. Ils ont la forme & la grosseur d'une pêche. L'odeur en est excellente. C'est moins un arbre qu'un arbrisseau, qui les porte. On s'en sert beaucoup dans l'apprêt des viandes (*n*).

Le Kan. Le Jun.

Le *Kan*, vulgairement *Kummi-To*, est un Oranger, dont la feuille est assez grande. Son fruit, qui se nomme *To-Mikan*, est de médiocre grosseur. Le *Jun*, vulgairement *Aie-Tatz-Banna*, est une autre espèce d'Oranger, dont le fruit est fort gros, inégal, & plein de fossettes.

Le Ssi.

Le *Ssi*, vulgairement *Karatz-Banna*, ou *Gus*, est un Oranger sauvage, dont le fruit est de fort mauvais goût (*o*). Ses branches sont inégales & tortueuses, garnies d'épines longues, fortes, & très-piquantes. Son bois n'est pas dur. L'écorce, qui est grasse & d'un verd brillant, *se sépare sans* peine. Chacune des feuilles est composée de trois petites feuilles, qui se réunissent au centre, sur un pédicule mince, long d'un demi pouce, garni d'un bord de chaque côté. Ces petites feuilles sont ovales, longues d'un pouce, d'un verd foncé par-dessus & plus clair au revers; celle du milieu un peu plus longue que les autres. Les fleurs ressemblent à celles du neflier, & croissent près des épines, ou jointes aux feuilles, une à une, ou deux à deux, sans pédicules. Elles ont cinq petales, d'un demi pouce de long; elles sont blanches, garnies d'un calice, & presque sans odeur. Le pistil est court, environné de plusieurs étamines courtes & pointues. Le fruit ressemble à l'orange par la figure, & n'en diffère intérieurement que par l'odeur desagréable & le mauvais goût de sa poulpe, qui est visqueuse. On

(*n*) *Amœnitates exoticæ*, pag. 801.
(*o*) Kæmpfer le définit, *Aurantia trifolia sylvestris, fructu citrino*.

On fait fécher l'écorce de ce fruit, pour en faire, avec d'autres drogues, un remède célèbre au Japon, qui fe nomme *Ki-Kelum*. DESCRIPTION DU JAPON.

Le *Dsjakurjo*, vulgairement *Sakuro*, eft un Grenadier de jardin: Arbre rare, & dont le fruit n'eft point agréable. Le Dsjakurjo.

Deux efpèces de Chênes, les feules qui croiffent au Japon, font fort différentes des nôtres (*p*). Les glands de la première, qui eft auffi la plus grande, fe mangent bouillis. Le fruit du *Naatfme* (*q*), autre arbre du Pays, eft d'une bonté fingulière, & beaucoup plus gros qu'ailleurs. On le mange confit au fucre. Son noyau eft pointu aux deux extrêmités. Chênes dont les glands fe mangent. Naatfme.

Les Japonois plantent peu de Vignes, parcequ'ils ont reconnu que leur raifin meurit difficilement: Leurs Mûres & leurs Framboifes ont un goût defagréable. L'infipidité de leurs Fraifes ne leur permet guères d'y toucher. Vignes, Mûres, Framboifes & Fraifes.

Le *Foto*, vulgairement *Jebi* & *Budo*, eft une efpèce de Vigne, dont le raifin eft charnu, & nullement propre à faire du vin. Le *Ganebu*, eft une autre efpèce de Vigne, à petites grappes, dont les grains font noirs, & femblables aux bayes du genevrier. Le goût en eft doux, & le fuc couleur de pourpre. Le *Jamma-Budo*, eft une Vigne fauvage, dont les grappes font petites, & les grains de la groffeur des raifins de Corinthe, fans pepins. Elle fert à garnir les Berceaux. Le *So-No-Ki*, vulgairement *Fira* & *Firasi*, eft un Raifin des bois (*r*), qui croît de la hauteur d'un pied. Ses feuilles reffemblent à celles du petit Buis (*s*). Ses fleurs font à quatre petales, garnies d'un calice, & couleur de pourpre. Son fruit eft rouge, de la groffeur du poivre, d'un goût doux & fade, contenant trois pepins un peu amers. Le Foto. Le Ganebu. Le Jamma-Budo. Le So-No-Ki.

Le *Foo*, ou *Moo*, vulgairement *Itzingo*, eft la Ronce commune à fruit noir. Une autre Ronce, nommée *Faffo-Itzingo*, porte un fruit rougeâtre, qui fe mange. Le *Ki-Itzingo*, eft une forte de Framboifier à fruit jaune, d'un goût defagréable. Le *Kutz-Nawa-Itzingo*, eft le Fraifier commun à fruit rouge, qui n'eft pas bon à manger dans les Isles du Japon. Le *Quanfo-Itzingo*, eft un autre Fraifier, dont le fruit eft de la groffeur d'une prune, & ne fe mange pas non plus. Le Foo, & différentes fortes d'Itzingos, ou de Fraifiers.

(*p*) Voyez ci-deffous
(*q*) C'eft le *Paliurus* de Profper Alpinus.
(*r*) *Vitis Idæa*.
(*s*) *Chama-Buxus*.

§. XII.

Arbres & Plantes remarquables par la beauté de leurs Fleurs.

Il n'y a point de Pays qui l'emporte fur le Japon, pour l'agrément & la variété des fleurs, qui ornent fes champs, fes collines & fes forêts. Les plus belles fe transplantent dans les jardins, où l'art & la culture achèvent de leur donner une perfection inconcevable (*a*). Entre les principales on nomme le *Sa*, ou *Sjun*, vulgairement *Tsubaki*, efpèce d'arbriffeau, dont les fleurs reffemblent aux plus belles rofes. Le fruit eft de figure pyramidale, Fleurs. Le Sa, ou Sjun.

(*a*) Kæmpfer, pag. 186.

dale, & contient trois semences: Il croît dans les bois & les hayes. Il ressemble beaucoup à l'arbre du thé. On distingue le sauvage, qui est à fleur simple, & celui des jardins, qui a la fleur double & plus belle. Mais on en compte tant d'autres espèces différentes, que s'il en faut croire les Japonois, leur langue a neuf cens mots pour les exprimer.

Neuf cens sortes.

Le San-Sa.

Le *San-Sa*, vulgairement *Jamma-Tsubakki*, est un grand arbrisseau, dont le tronc est court, & l'écorce d'un verd-brun. Ses feuilles ressemblent à celles du cerisier. De leurs aisselles, il naît, en Automne, un ou deux boutons écailleux, de la grosseur d'une balle de fusil, qui venant à s'ouvrir font éclore une fleur à six ou sept grands petales rouges, en forme de rose de la Chine. Une espèce de couronne, qui sort du fond de la fleur, produit plus de cent étamines d'un blanc incarnat, courtes & divisées en deux, avec des pointes jaunes. Cette plante a un grand nombre de variétés dans la couleur & dans la forme double ou simple de ses fleurs, qui lui font donner des noms différens. Celle qu'on nomme *Sasanqua*, produit un fruit de la grosseur d'une pistache. Ses feuilles préparées se mêlent avec celles du thé, pour en rendre l'odeur plus agréable; & leur décoction sert aux femmes, pour se laver les cheveux.

Le To-Ken.

Le *To-Ken*, vulgairement *Satsuki*, est un Cytise qui porte des lys, & ne fleurit qu'en Automne. Les jardins en offrent plus de cent différentes espèces; mais parmi celles qui viennent sans culture, on en admire deux, l'une violette & l'autre incarnate, dont Kæmpfer assure que la beauté ne peut s'exprimer. Ses fleurs sont rares, croissent une à une, & ne se ressemblent point. Les unes sont d'un bel incarnat, d'autres d'un écarlate un peu détrempé, d'autres blanches & doubles, d'autres d'un bel écarlate, d'autres couleur de pourpre, tirant sur le blanc.

Le Sakanandsio.

Le *Sakanandsio* est encore un arbrisseau, qui porte aussi une espèce de fleurs de lys; mais beaucoup plus grandes que celles qu'on vient de nommer: il est plus rare, & l'on en compte trois sortes. Le *Momidsi*, est une espèce d'Erable, qui prend son nom de la couleur violette de ses feuilles. On en distingue deux sortes, dont la différence consiste dans la couleur de leurs feuilles: les unes sont violettes en Eté, & les autres ne le deviennent qu'en Automne; mais elles sont d'une égale beauté. Les feuilles du *Fasi* changent aussi de couleur, & deviennent violettes en Automne.

Momidsi à feuilles violettes.

Le Sjiko.

Le *Sjiko*, vulgairement *Rintsjo* & *Rantsjoge*, est un arbrisseau de deux coudées de hauteur, dont la feuille est pointuë, & la fleur ramassée en ombelle au sommet des rameaux. Elle est blanche & d'une très-agréable odeur. On en distingue une espèce, nommée *Jamma-Rinsjo*, dont les feuilles, plus longues & plus étroites, approchent de celles du *Cariophylle* aromatique.

Le Mokksei.

Le *Mokksei* est un arbre, qui se cultive dans les jardins, & dont la feuille ressemble à celle du chataignier. Ses fleurs, qui naissent aux aisselles des feuilles, sont petites, à quatre petales, d'un blanc jaunâtre, & de l'odeur du jasmin.

Le Buke.

Le *Buke* est un petit arbuste, dont la fleur est rouge, à cinq petales, & qui ressemble à l'Acacia d'Allemagne.

Le Teito.

Le *Teito*, vulgairement *Jamma-Buki*, est un arbrisseau sauvage, qui ressem-

semble au Cytise. Sa fleur est jaune, à cinq, six, ou sept petales, & semblable à la renoncule. On en distingue un autre, dont la fleur est jaune & double. Description du Japon.

Le Bioru. Le *Bioru*, vulgairement *Bijo-Janagi*, est une espèce de petit Saule, à grandes fleurs de renoncule (*b*).

Le Sini. Le *Sini*, ou *Confusi*, vulgairement *Kobus*, est un arbre sauvage, de la grandeur du cerisier. Ses branches sont tortueuses. Son écorce sent le camphre, & sa feuille ressemble à celle du neflier: mais ses fleurs, qui naissent à l'entrée du Printems, sont des espèces de tulipes ou de lys blancs. Leur pistil est gros, & de figure cônique, environné d'un grand nombre d'étamines.

Le Mokwuren. Le *Mokwuren* est un arbrisseau, qui porte des fleurs à-peu-près semblables aux précédentes, excepté qu'elles sont rouges.

Le Tecki-Tsyocku. Le *Tecki-Tsyocku*, vulgairement *Tsutsusi*, est le Cistus des Indes, à feuilles du *Ledum* des Alpes, & à grandes fleurs de *Paul Herman*. C'est un arbrisseau, couvert d'une écorce verte-brune. Ses fleurs sont monopetales, & ressemblent à celles du Martagon. Leur couleur varie beaucoup. Cet arbrisseau est fort commun au Japon, & fait l'ornement des campagnes & des jardins. Il est tantôt à fleurs blanches, marquetées de longues taches rouges; tantôt à fleurs d'un violet blanchâtre, marquées de taches d'un pourpre foncé; tantôt à petites fleurs purpurines, &c.

Le Riuku-Tsutsusi. Le *Riuku-Tsutsusi*, plante qui vient des Isles de Liquejos & des Philippines, porte une fleur d'un jaune pâle, en fleur de lys, à petales droits, & marqués de points d'un jaune foncé. Une autre plante, du même nom, a la fleur d'un rouge purpurin, tacheté de pourpre foncé.

Le Jedogawa-Tsutsusi. Le *Jedogawa-Tsutsusi* est un Cytise fort célèbre au Japon. Ses rameaux sont hérissés de pointes. Sa feuille est couverte de poils, & de la figure d'un fer de lance. On en distingue un à fleurs blanches, un autre à fleurs purpurines, & un autre à fleurs incarnates.

Le Jamma-Tsutsusi. Le *Jamma-Tsutsusi* est un Cytise des campagnes, à fleurs de lys, d'un vif incarnat, tachetées de points roux. On en distingue un autre à points rouges; & un troisiéme à fleurs de vermillon, tachetées de rouge foncé.

Le Mijamma-Tsutsusi. Le *Mijamma-Tsutsusi* est un Lys des montagnes, dont les fleurs sont d'un rouge incarnat, & naissent abondamment avant & avec les feuilles. On en distingue un, dont la fleur est purpurine.

Le Kirisima-Tsutsusi. Le *Kirisma-Tsutsusi* est un arbuste fort touffu, & fort estimé. Sa fleur est de couleur écarlate. Il en est tellement couvert, au mois de Mai, qu'il paroît tout en sang.

Divers Sureaux. Le *Sijo*, vulgairement *Adsai* & *Adsiki*, est un Sureau aquatique, à feuilles d'*Hortula Malabarica*, & à fleurs bleues de quatre ou cinq petales, ramassées en grappes rondes. Le *Fundan*, vulgairement *Te-Mariqua*, est un Sureau dont la feuille est plus ronde que celle du Sureau aquatique, & garnie de beaucoup de nervures, avec les bords dentelés. Sa fleur est blanche, à cinq petales, & ramassée aussi en grappe ronde. Le *Kade-Mariqua*, est un Sureau à

(*b*) Kæmpfer le définit: *Androsæmum Constantinopolitanum, flore maximo Wheleri*.

à feuilles étroites, alternativement opposées & dentelées. Ses fleurs ressemblent à celles du précédent. Le *Joro*, vulgairement *Utsugi*, est un autre Sureau, qui ne s'élève que de quatre ou cinq pieds. Ses fleurs, qui naissent à l'extrêmité des rameaux, sont en grand nombre, & très-semblables à celles de l'oranger. Ses feuilles sont deux à deux, à demi ovales, pointues, & très-finement dentelées. De l'écorce du milieu, on fait de bonnes emplâtres. Le *Fon-Utsugi*, a la fleur double & très-blanche. Il sert à l'ornement des parterres. Le *Korai-Utsugi*, ou *Sureau de Corée*, a les feuilles de l'Adsai. De longs pédicules, qui naissent au bout des rameaux, & qui se partagent en cinq branches, vont embrasser la base d'une très-belle fleur monopetale, découpée en cinq grandes lèvres ovales, qui laissent paroître un pistil à grosse tête, environnée de cinq étamines en pointe. Cette fleur est d'une odeur charmante, & d'un blanc incarnat mêlé de rouge. Le *Nippon-Utsugi*, est un Sureau des montagnes, dont la fleur est moins grosse & d'un rouge purpurin.

Le Niwa-Toka, & ses différentes espèces.

Le *Niwa-Toka*, ou *Ton-go*, est le Sureau commun, dont on distingue néanmoins plusieurs espèces: 1°. le *Tadsu*, qui est un Sureau à grappes; 2°. le *Jamma-Toosimi*, qui est le Sureau aquatique, à fleur simple: sa moëlle sert de mèche pour les chandelles; 3°. le *Mitse*, ou *Jamma-Simira*, autre Sureau aquatique, dont les bayes sont rouges, de figure cônique, & un peu applaties.

Le Sibi.

Le *Sibi*, vulgairement *Fokudsitqua*, *Fakusinda* & *Fakusitz*, est un arbre très-rare, de la grandeur d'un grenadier, tortueux, de couleur jaune, & qu'on croiroit sans écorce. Ses feuilles sont de grandeur inégale. Ses fleurs, ramassées en gros bouquets à l'extrêmité des rameaux, sont de la grosseur de l'œillet, & de couleur de chair.

Le Riotsjo.

Le *Riotsjo*, vulgairement *Nadsen-Kadsura* & *Nodsjo*, est un arbrisseau qui s'étend beaucoup, & dont la feuille ressemble à celle du rosier des jardins. Sa fleur, qui s'épanouit en cinq lèvres, semblables aux petales de rose, est d'un très-beau rouge.

Le Kingo & le Kos.

Le *Kingo*, vulgairement *Assagawo*, est un Lisot à grandes fleurs blanches, qui s'ouvrent le matin; comme le *Kos* & *Kudsi*, vulgairement *Firagavo*, en est un autre, qui s'épanouit à midi. L'un & l'autre se cultivent dans les jardins.

Le Too.

Le *Too*, vulgairement *Fudsi* & *Fisji*, est un arbrisseau des jardins, qui sert à garnir les Treillages & les Berceaux. Ses feuilles sont longues, sans découpures; il jette un grand nombre de fleurs, longues d'un empan & plus, qui durent tout le Printems, & qui étant suspendues, comme des grappes de raisin, font un charmant spectacle. Elles sont en papillons & sans odeur. De grandes places sont quelquefois ombragées, par une seule, ou par deux ou trois de ces plantes. Les Curieux mettent, au pied, de la lie de Saki, qui est de la biére de riz, pour les engraisser, & leur faire produire des épis de trois ou quatre empans de long. On visite ces lieux par curiosité, & les Poëtes font des Vers à leur honneur. La couleur des fleurs est toute blanche, ou toute purpurine. Il y a un Too sauvage, dont les feuilles & les fleurs sont moins belles.

Le Saru-Kabe-Banna.

Le *Saru-Kabe-Banna*, est un arbrisseau, dont les branches sont longues & en

en petit nombre, & les feuilles semblables à celles de la réglisse. Ses fleurs, qui viennent en épis, sont jaunes à cinq petales, dont l'un est plus petit, marqueté de points rouges, & les autres, disposés en croix. Les étamines sont au nombre de dix, & ont la pointe rouge. DESCRIPTION DU JAPON.

Le *Sui-Sin-Kadsira* est une Clematis à fleur double; & l'*In-Sin-Kadsura* en est une autre, à fleur blanche de six petales; la moitié du calice couleur de pourpre. Le Sui-Sin-Kadsira & l'In-Sin-Kadsura.

Le *Kin*, vulgairement *Mukinge*, est une espèce de mauve des jardins, dont la fleur est simple & d'un bleu purpurin; une autre à la fleur double & bleuâtre. Le *Fupeo* est une espèce de guimauve, à feuilles de figuier fort dentelées. Le *Ki*, vulgairement *Aooi*, est la mauve-rose, dont on distingue plusieurs espèces. Le Kin, le Fupeo, & le Ki.

Le *Fujoo*, plante célèbre, est la rose de la Chine, à fleurs éphemères; rouge le matin, & tirant au pourpre à midi. Le Fujoo.

Le *Foo*, vulgairement *Kiri*, est un grand arbre, dont la fleur ressemble à celle de la Digitale. Son bois, leger & ferme, est employé à faire des coffres & des tablettes. Ses feuilles sont fort grandes, cotoneuses, avec une oreillette de chaque côté. Elles ressemblent à celles de la Bardane. Ses fleurs, qui ressemblent à celles du Mufle de Veau, sont d'un bleu purpurin, blanchâtres en dedans, d'une odeur douce, longues de deux pouces, à cinq lèvres crenelées, & d'une figure très-agréable. On tire de ses deux semences, qui sont semblables à celles de la guimauve, & à-peu-près de la forme & de la grosseur d'une amande, une huile qui sert à divers usages; c'est la feuille de cet arbre, que les Dairis du Japon ont choisi pour leurs Armoiries. Elle est surmontée en chef, dans leur Ecusson, de trois épis de fleurs. Le Foo, dont la feuille compose les Armoiries des Dairis.

Le *Go-Too*, vulgairement *Fi-Giri*, est un arbrisseau étranger, qui vient des Philippines & de la Corée. Sa feuille ressemble à celle de la vigne. Sa fleur, qui est très-belle, est à cinq petales, en forme de cloche, & d'un pouce de diamétre. Le Go-Too.

Le *Saku-Jaku*, est une Pivoine femelle à fleurs simples, couleur de sang. Le *Botan*, qui est la grande Pivoine, a la tige ligneuse & droite, la feuille branchue & inégalement frangée; d'autres ont les fleurs pleines, & de couleur incarnate; d'autres ont les petales longs, droits, & disposés en crête. Le Saku-Jaku. Le Botan.

Le *Foo-Sen*, ou *Kinfu-Gua*, vulgairement *Ibara*; est nôtre Rosier commun, porté, au Japon, par les Portugais. Mais les roses n'y ont pas l'odeur aussi agréable qu'en Europe & dans l'Asie Occidentale. Le Foo-Sen.

Le *Kei-Quan*, vulgairement *Kei-Foge*, est apparemment l'Amaranthe, dont la fleur a plusieurs variétés. On estime particuliérement celle qui est à fleurs jaunes, avec des taches rouges, & dont la tige est rayée de même. Le Kei-Quan.

Le *Jokfan*, vulgairement *Gibboosi*, est un Glaieul à feuilles de plantain, dont la tige, qui est droite & haute d'un pied, porte à son extrêmité dix ou douze fleurs en lys, d'un pourpre blanchâtre, & longues de trois pouces. Elles viennent au Printems. Une autre espèce a la feuille étroite & fleurit en Automne. Le Jokfan.

Le *Ran* est une petite Iris, dont la racine est fibreuse, la feuille semblable Le Ran.

blable à celle du roseau, la tige mince, & la fleur comme celle de l'Ornithogale. Cette fleur a cinq petales, de trois pouces de diamétre, d'un blanc jaunâtre, avec des rayes purpurines, & d'une fort agréable odeur.

Le No-Ran.

Le *No-Ran*, est une autre Iris, à fleur jaune. Sa tige est grosse, droite, enveloppée de feuilles dès le bas. On en distingue d'autres, couleur de pourpre & de vermillon; jaunes à petites fleurs; jaunes, avec une raye purpurine, &c. Le *Furan*, en est encore une espèce, dont les fleurs sont blanches, en masque, & dont la semence ressemble à de la farine. Les Japonois suspendent, au-dessus de leurs portes, les tiges & les feuilles de cette plante.

Le Furan.

L'Angurek-Warna.

L'*Angurek-Warna*, est une plante parasite, dont les feuilles sont rares & semblables à celles des roseaux. Sa fleur, qui est soûtenue sur un pédicule mince, ressemble, par la disposition de ses petales, à un papillon qui vole. Leur nombre est de six, & leur longueur d'un pouce, avec une raye purpurine à chaque face, & quantité de points de même couleur.

Le Katong-Ging.

Le *Katong-Ging*, vulgairement *Fouli-Lacra*, est une autre plante parasite, dont la fleur ressemble à un scorpion. Elle a l'odeur du musc, ses petales au nombre de cinq, sont couleur de citron, variés de belles taches purpurines. Ils ont deux pouces de long, & la largeur d'une plume d'oye. Ils sont roides, gros, plus larges à l'extrêmité, & un peu recourbés. Celui du milieu s'étend en droite ligne, comme la queue du scorpion. Les quatre autres, deux de chaque côté, se courbent en forme de croissant & représentent les pieds. A l'opposite de la queue, une espèce de trompe, courte & recourbée, ne représente pas mal la tête de cet animal. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'odeur de musc ne réside qu'à l'extrémité du petale, qui ressemble à la queue du scorpion; & que s'il est coupé, la fleur demeure sans odeur.

Le Sekika.

Le *Sekiká*, vulgairement *Kisinso*, est une espèce de Saniale étrangère, qui ressemble au *Cotyledon*, ou *Nombril de Venus*. Sa feuille, qu'on prendroit pour celle du *Cyclamen*, ou *Pain-de-Pourceaux*, offre une agréable variété de couleurs. Sa tige, haute d'un pied & demi, est garnie de plusieurs fleurs à cinq petales, qui forment l'apparence d'une guêpe volante. Elles sont couleur de vermillon.

Variété infinie de Lys & de Matricaires.

Il est impossible de représenter la variété des Matricaires & des Lys du Japon. Les premières, dont une heureuse culture rend les fleurs aussi grandes que les roses, sont le principal ornement des maisons & des jardins. Les autres font un jardin naturel des lieux les plus incultes. On n'y voit pas moins de Narcisses & de Giroflées; mais Kæmpfer observe que toutes ces fleurs n'ont l'odeur, ni si agréable, ni si vive, que celles de la même espèce, qui croissent dans les autres Pays, & qu'elles ne les surpassent que par l'éclat de leurs couleurs. Il en est de même de la plûpart des fruits. Leur goût n'est pas aussi délicieux, aussi aromatique, suivant l'expression du même Voyageur, que celui des fruits de la Chine & des autres Contrées de l'Orient.

Les fleurs du Japon n'excellent que par leur couleur.

Divers Lys.

Le *Sjiré*, ou *Sjiroi*, est un Lys blanc, à feuilles de souci de marais. Sa tige est grosse, & d'une coudée & demie de hauteur. Ses fleurs sont au sommet de la tige, en petit nombre, de trois pouces de diamétre, & peu ouvertes.

ouvertes. Les petales en font étroits, & marquetés en dedans de points rouges. Entre plusieurs autres espèces de Lys, le *Jamma-Ospiroi*, en est un sauvage, dont les feuilles, partagées en trois grands lobes, ont de longs pédicules canelés, qui embrassent la tige. Le *Biakko*, vulgairement *Juri*, est nôtre Lys blanc commun, qui a la même odeur. Le *Sazuri*, est un Lys à fleur blanche monopetale, partagé en six lèvres. Le *Kentan*, vulgairement *Oni-Juri*, qui signifie *Lys du Diable*, est un Lys Martagon, dont la tige est grosse, & d'une coudée de haut, la fleur belle, de quatre doigts de diamétre, garnie de taches & de tubercules d'un rouge purpurin; sa racine est bulbeuse & se mange. Le *Kasbiaco*, vulgairement *Konokko-Juri*, a la fleur du Sceau de Salomon. Sa tige est mince; sa fleur est magnifique, d'un blanc incarnat, marqueté de taches couleur de sang, avec les petales courbés en déhors & terminés en pointe, & un pistil fort long, environné de cinq étamines. Le *Santan*, vulgairement *Fime-Juri*, est un Lys qui paroît tout couvert de sang, & dont la tige est environnée de feuilles étroites, en forme d'épi. Une autre espèce, nommée *Couronne Impériale*, a la fleur rouge, très-petite, marquetée de taches couleur de sang: une autre est couleur de feu, & se nomme *Fi-Juri*.

Description du Japon.

Le Santan, & autres espèces de Lys.

Le *Kik*, *Kikf*, ou *Kikku*, vulgairement *Kawara-Jamagi*, est une Matricaire, dont on distingue plusieurs espèces, sauvages & cultivées. *Jamagi* signifie *Armoise*. Ainsi cette plante tient de l'une & de l'autre. Sa beauté singulière, & l'abondance de ses fleurs en font le principal ornement des campagnes & des jardins; d'autant plus qu'elles fleurissent en différentes saisons. L'une se nomme *No-Gikf*; c'est la Matricaire commune d'Europe, dont la fleur est jaune, petite & d'une excellente odeur. Le *Keitsjo*, vulgairement *Jomega-Taji*, est une Matricaire des bois, qui fleurit pendant l'Eté & jusqu'à la fin de l'Automne. Sa feuille est grasse, longue, étroite, un peu âpre; sa fleur bleue, tirant sur le pourpre, un peu odorante; sa semence oblongue, serrée & couverte de poils. Le *Ko-Gikf* est une Matricaire rampante des bois, dont la tige est mince & courte, & la fleur petite. Une autre espèce, à fleur double, de couleur d'or, fleurit en Automne. Le *Sfo-Sjo*, en est une autre des jardins, à grandes feuilles simples, & dont la fleur tire sur le bleu. Une autre, à fleurs doubles, est variée de jaune & de rouge. Une autre, variée de même, a les fleurs de trois pouces de diamétre. Une autre, à larges feuilles odorantes, a la fleur de couleur d'or, très-double & sans odeur, semblable en grandeur & en figure à la rose de Provins, ou rose à cent feuilles. Une autre est à fleurs blanches, de différentes grandeurs. Une autre, à fleurs doubles un peu incarnates, & de deux pouces de diamétre. Une autre, à fleurs d'un rouge purpurin. Une autre fort branchue, à fleurs d'un rouge écarlate. Une autre enfin, à fleurs blanches, avec les extrêmités des petales couleur de pourpre, & de petits tuyaux jaunes, mêlés parmi les petales. Le *Sun-Giku*, est une Matricaire de la Corée, dont la fleur est double & très-belle.

Plusieurs belles Matricaires.

Le *Seki-Kan*, vulgairement *Sibito-Banna*, est un Narcisse à fleur jaune, aussi éclatante que l'or. L'oignon de cette plante est un vrai poison.

Le Seki-Kan.

Le *Kui-Symira*, est une Astrodille, dont la tige est haute d'un pied, canelée,

Le Kui-Symira.

DESCRIPTION DU JAPON. nelée, & environnée, en forme d'épis, de fleurs à six petales, de couleur tirant sur le pourpre.

Le Jakan. LE *Jakan*, vulgairement *Karasu-Oogi*, & *Fi-Oogi*, est une plante à fleur de lys, petite, rouge, & marquetée en dedans de taches couleur de sang. Une autre espèce, qui se nomme *Siaga*, croît sur les montagnes, & porte une fleur blanche, double, quelquefois d'un bleu détrempé.

Le Dandoqua. LE *Dandoqua*, est la grande Canne sauvage des Indes, à larges feuilles, dont la fleur est d'un jaune éclatant.

Plusieurs sortes d'Iris. LE *Sjigogusa*, est l'Iris commune, dont les fleurs ont plusieurs variétés. Le *Farin*, vulgairement *Buran* & *Reso-Kjosa*, est l'Iris blanche des jardins d'Allemagne. Une autre croît sur les montagnes, & porte une petite fleur. Le *Ken*, vulgairement *Quanso* & *Wassingusa*, est l'Iris des jardins à larges feuilles, & à grandes fleurs doubles de couleur de feu. Le *Kaki-Tsubatta*, est l'Iris des jardins, à fleurs doubles de couleur violette. Une autre a les feuilles étroites, doubles & bleues. Une troisième est à larges feuilles, dont les fleurs sont de couleur d'outremer, tachetées de pointes, couleur de saffran. Le *Fennasob* est une Iris, dont la fleur est d'un rouge purpurin; & le *Sissibi* en est une petite, à grandes fleurs doubles.

Le Sisen. LE *Sisen*, est un Narcisse blanc des montagnes, qui jette un grand nombre de fleurs. On distingue la grande & la petite espèce.

Plusieurs Lychnis. LE *Sen-Sjun*, est une Lychnis couronnée, dont la fleur est d'un verd blanchâtre, avec des petales dentelés, & les extrêmités couleur de cendre. Une autre espèce a la fleur toute blanche. Le *Senno* en est une autre, dont les feuilles & le calice sont remplis de petits poils, la couleur de sang lavé, les petales frangés, & les extrêmités de couleur violette. Le *Fusji-Garo*, autre Lychnis couronnée, a la tige semée de nœuds d'un pourpre obscur. Sa fleur est petite, couleur de vermillon, & ses petales entiers.

Le Mokokf. LE *Mokokf*, est un arbre à feuilles de Telephium, à fleurs monopetales, dont le fruit ressemble à la cerise, & dont les semences ont la figure d'un Rein. Sa grandeur est moyenne, son tronc droit, & sa grosseur à-peu-près celle de la jambe. Ses feuilles ressemblent à celles du Telephium commun. Ses fleurs sont monopetales, partagées en cinq lèvres, de couleur pâle, de l'odeur des girofiées jaunes, garnies d'un grand nombre d'étamines. Chaque fleur ne dure qu'un jour. Le fruit est de la grosseur & de la figure d'une cerise, d'un blanc incarnat en dehors, d'une chair blanche, séche & friable, d'un goût un peu amer & sauvage.

Le Kiusai. LE *Kiusai*, vulgairement *Sumire*, est la Pensée, que ses trois couleurs font nommer aussi *Fleur de la Trinité*.

Le Sju. LE *Sju*, vulgairement *Fagi*, est un Cytise à fleurs d'Anagyrise, couleur de pourpre, qui croissent sur de petits épis canelés. Ses gousses, ou siliques, sont étroites & fort petites.

Le Tsoo-Sju. LE *Tsoo-Sju*, vulgairement *Sso-Fagi*, est une herbe des jardins, d'une coudée de hauteur, de la figure de l'hyssope commune, & sans odeur. Sa fleur est à six petales, & couleur de pourpre.

Le Dsio-Gikf. LE *Dsio-Gikf*, est le Chrysanthême Peruvien de Dodonée, ou le grand Helenium des Indes de Gaspard Bauhin.

LE

DESCRIPTION DU JAPON. Le Sekki-Kan.

Le *Sekki-Kan*, eſt un arbriſſeau d'une braſſe de hauteur, dont les feuilles, qui enveloppent les rameaux de diſtance en diſtance, ſont étroites, longues, épaiſſes, argentées par-deſſous, pendantes, & ſans découpure. Ses fleurs ſont incarnates, & ramaſſées à l'extrêmité des rameaux par bouquets, de dix juſqu'à quinze, qui ſortent d'une enveloppe commune. Elles ſont monopetales, & découpées en ſept grandes lèvres. On en diſtingue deux autres eſpèces, l'une à fleur blanche, & l'autre à fleur rouge.

Le Sen-Fuku.

Le *Sen-Fuku*, vulgairement *Ogurenna*, eſt un Aſſer jaune, dont la tige eſt branchue, garnie de poils, & haute d'une coudée & demie. Sa fleur approche de celle de la Perſicaire à ſiliques.

L'Obai, ou Robai.

L'*Obai*, ou *Robai*, eſt une ſorte de jaſmin à fleurs doubles. Son écorce eſt brune. Son bois foible & rempli de moëlle, ſes feuilles alternativement oppoſées, & terminées par une pointe un peu recourbée. Ses fleurs, qui paroiſſent au mois de Février, avant les feuilles, & qui ſortent d'un calice écailleux, ſont d'un jaune pâle, & compoſées de deux ſortes de petales, dont les extérieurs ſont d'ordinaire au nombre de huit, longs d'un demi pouce en ovale; & les intérieurs, plus petits, de grandeur inégale, au nombre de huit & plus, marquetés de points couleur de ſang. L'odeur de la fleur tire ſur celle de la violette, mais devient dégoûtante à la longue, & le goût en eſt très-desagréable. Cet arbriſſeau, qu'on croit apporté de la Chine, eſt d'une beauté, qui le fait cultiver ſoigneuſement dans les jardins.

Le Ren & le Feifo.

Le *Ren*, vulgairement *Hatſis*, eſt une plante connue aux Indes ſous le nom de *Tarate*. C'eſt le Nenuphar Indien, & la Fêve d'Egypte de Proſper Alpinus. Ses tiges ſont d'une hauteur extraordinaire, & ſe mangent. Sa racine, qui eſt auſſi fort longue, s'étend en travers. Elle eſt de la groſſeur du bras, garnie de nœuds éloignés les uns des autres & fibreux. Cette plante paſſe pour ſacrée, & ſes fleurs ſervent à l'ornement des Autels. Le *Feifo* eſt un grand Nenuphar, dont la feuille eſt pointue comme une épée.

Le Somo.

Le *Somo*, vulgairement *Kimmi*, & par excellence *Fanna*, qui ſignifie *la Fleur*, eſt un arbre ſauvage, à feuilles de laurier, & à fleurs de narciſſe. Son écorce eſt aromatique. Il eſt de la grandeur du ceriſier, d'un bois roux, dur & fragile. Ses feuilles ſont diſpoſées en rond, autour de petites branches, & ſes fleurs ſont ſituées à leur bout. Les Bonzes de la Chine & du Japon mettent devant les Idoles & ſur les Tombeaux, des feuilles de cet arbre en bouquets.

Le Fa-Ku.

Le *Fa-Ku*, vulgairement *Kaſiwa*, eſt un arbre de grandeur médiocre, dont les feuilles reſſemblent à celles de la patience. Ses fleurs ſont blanches, en épi, & terminent ſes rameaux. Son fruit eſt hériſſé de pointes.

Le San-Kakſo. Le Senninſo.

Le *San-Kakſo*, eſt une Ariſtoloche, qui monte & s'étend beaucoup, & dont la fleur eſt de diverſes couleurs. Une autre Ariſtoloche eſt le *Senninſſo*, dont la fleur blanche, à quatre petales, eſt de l'odeur du muguet.

Le Tſto-Meguſa.

Le *Tſto-Meguſa*, eſt une Joubarbe à fleurs jaunes, dont la feuille eſt pointue.

Le Tſiſu.

Le *Tſiſu*, vulgairement *Fawa-Kingi*, ou *Niwa-Guſa*, ou *Fooki-Guſa*, eſt la *Scoparia*, autrement la Belvedere des Italiens, dont on tire, au Japon, un remède célèbre dans cette Contrée.

Le Fudſi-Bakama.

LE *Fudſi-Bakama*, eſt une petite plante, fort ſemblable à la verveine, dont elle a la feuille. Sa tige ronde & purpurine ſoûtient, à ſon extrêmité, des bouquets de petites fleurs à cinq petales, couleur de pourpre blanchâtre, enveloppées d'un calice rond & écailleux. Sa ſemence eſt en angles, brune, & d'un goût fort amer. Une autre eſpèce a la tige & les fleurs blanches.

L'Ominamisji.

L'*Ominamisji*, autrement *Sjiro-Banna*, qui ſignifie *Fleur des Femmes*, tire ce nom de ſa beauté. Elle reſſemble à la verveine par ſes feuilles. Sa tige, ronde & canelée, pouſſe pluſieurs branches, qui ſe terminent par des bouquets de fleurs rouges, ſemblables à celles du ſureau. Sa graine eſt ovale, & de la groſſeur de l'anis.

Le Tobi.

LE *Tobi*, vulgairement *Taranoo*, eſt une plante, qui par l'épaiſſeur de ſes feuilles, & par ſes branches, qui ſont terminées en épis de fleurs, & appliquées contre la tige, reſſemble, ſuivant la ſignification de ſon nom, a une queue de dragon. Les feuilles ſont étroites, inégalement dentelées. Ses fleurs ſont d'un bleu clair, en forme de tuyau, & partagées en quatre lèvres.

Le Sitſiſu-Sſoo.

LE *Sitſiſu-Sſoo*, vulgairement *Sſuſu-Kaki*, eſt un Marrube, dont la tige eſt droite, haute d'une coudée, & à-peu-près ronde. Ses fleurs, de la groſſeur de celles de lavande, ſont d'un bleu clair & fort ſerrées les unes contre les autres. Elles naiſſent des aiſſelles des feuilles. Une autre plante, de même nom, a l'odeur d'anis, & ſa ſemence en a le goût. Sa tige eſt quarrée, ſa fleur purpurine, faite en tuyau, & ſa feuille, terminée par une pointe, comme celle de la meliſſe.

Le Tſioſuguſa.

LE *Tſioſiguſa*, eſt une verveine, dont les fleurs ſont en épis, fort ſerrées, & ſemblables à celles de la ſauge.

Le Sjukaido.

LE *Sjukaido*, eſt une eſpèce d'Ozeille, haute d'une coudée, & d'un ſuc fort âcre. Sa tige eſt groſſe, branchue, garnie de nœuds. Ses feuilles ſont épaiſſes, & finement dentelées. Ses fleurs ſont à quatre petales, couleur de chair, & d'une ſtructure que Kæmpfer nomme ſingulièrement admirable.

Le Sasjo, & le Koo-Seki, dont on fait le beau d'Outremer.

LE *Sasjo*, vulgairement *Katabami*, eſt l'*Alleluia* à fleurs jaunes de Dodonée. Le *Koo-Seki*, vulgairement *Kiguſa*, eſt une eſpèce d'Ephemerum à feuilles de muguet, dont la fleur eſt bleue, & reſſemble à celle de la Trinité; mais plus élevée, & ſemblable aux aîles des papillons. Ses feuilles ſont ſans pédicules. Ses fleurs ſervent à faire la couleur bleue, qu'on nomme *Outremer*, en les mêlant avec du ſon de riz qu'on humecte. On exprime enſuite le ſuc de cette maſſe, & l'on y plonge un papier net qu'on fait ſécher, lorſqu'il eſt bien imbibé. On réitere pluſieurs fois la même opération, & ce papier ſert alors pour la couleur.

Le Gube.

LE *Gube*, eſt une herbe fort haute, dont les branches ſont foibles, de couleur baye, & les feuilles partagées en cinq lobes. Ses fleurs ſont en ombelle, à cinq petales, d'un blanc verdâtre.

L'Uno-Fanna.

L'*Uno-Fanna*, grand arbriſſeau qui reſſemble au Syringa, a les fleurs ramaſſées en grappes, à cinq petales, un peu odorantes, ſans étamines & ſans piſtil.

Le Bantus.

Le *Bantus*, eſt une ſorte de jaſmin à feuilles dentelées, dont les fleurs ſont en épis, jaunes, à trois petales.

LE

Le *Nonigi*, est la grande Fumeterre, à racine creuse & à fleur bleue. Le *Keman-Sso*, ou *Narin*, est une herbe haute d'un pied, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Ancolie. Ses fleurs sont de couleur incarnate, formées de deux espèces de capuchons, qui se terminent par une longue pointe recourbée, & qui renferment un corps canelé, de figure cônique, garni d'un pistil & de six étamines. Description du Japon. Le Nonigi. Le Keman-Sso.

Le *Seki-Tsiku*, est un Oeillet simple à grandes fleurs. Le *Foosen*, ou *Kin-Soqua*, est l'*admirable Peruviane* de Rai, à fleurs blanches & rouges. Le Seki-Tsiku & le Foosen.

Le *Koogua*, vulgairement *Kurenei*, & *Benino-Fanna*, est une herbe à longue tige & à grandes feuilles, dont on tire la couleur bleue. Le Koogua.

Le *Reisjun*, vulgairement *Bidsinsoo*, est une espèce de Lychnis, qui tient du pavot, dont elle a la tête. Sa fleur est simple, & bleue, mais si belle, qu'on la conserve dans des caisses. Le *Neko-Fanna* est une sorte d'Anemone, dont les petales sont couverts de poil, en dehors, & d'un rouge obscur. Le Reisjun. Le Neko-Fanna.

Le *Jamma-Kibjo*, est une plante, qui ressemble à la Gentiane. Ses tiges sont d'un blanc mêlé de verd. Ses fleurs, en forme de tuyau, sont longues d'un pouce & demi, bleues en dehors, & blanches en dedans, avec des lignes bleues. Elles se ferment au coucher du Soleil, & se rouvrent à son lever. Le *Furiné*, est un Knicus bleu, qu'on cultive dans les campagnes, parceque sa fleur sert pour les couleurs. Le Kibjo. Le Furiné.

Le *Sso*, vulgairement *Naraje*, & *Sjako-Gusa*, est une espèce de grand Basilic. Le *Dsin*, vulgairement *Je*, & *Fakkuso*, en est une autre espèce, dont la semence donne une huile célèbre, nommée *Jeno-Abra*. Le Sso, & le Dsin, Basilics.

Le *Gositz*, est un *Thlaspi*, dont les feuilles sont opposées entre elles, & sans découpures. Le *Jottei*, vulgairement *Ssi*, en est un autre, à feuilles de patience, dont les tiges, comme celles du précédent, sont garnies de capsules. Le *Tenka*, vulgairement *Kona-Subbi*, est la Morelle des jardins. Le *Sen*, est une herbe de la hauteur d'un pied, branchue & panchée vers la terre, dont les fleurs ressemblent à la Nummulaire, & servent à la teinture. Le *Sjaden*, est un grand Plantain, à larges feuilles, comme le *Sansoo* en est un à feuilles étoilées, & le *Kawa-Ssobu* un autre à feuilles d'Iris, étroites & longues d'un pied, avec un épi de quatre doigts de long. Le Gositz. Le Jottei. Le Tenka. Le Sen. Le Sjaden. Le Sansoo. Le Kawa-Ssobu.

§. XIII.

Autres Arbres & Plantes particulières au Japon.

L'*Ajikuba*, est un grand arbrisseau, dont les rejettons sont d'un verd clair, pleins de nœuds, & d'une substance grasse. Sa feuille est semblable à celle de l'Yeuse, un peu tournée. Sa fleur, portée sur un assez gros pistil, est tripetale, d'un pourpre tirant sur le rouge, & presque de la grandeur d'un grain de poivre. Son fruit est rouge, oblong, assez gros, d'une chair blanche & douçâtre, qui renferme un noyau dur, & d'un goût âcre. L'Ajikuba.

Le *Taraijo*, vulgairement *Onimatsi*, est une espèce de Laurier-cerise, dont les fleurs sont à quatre petales, odorantes, d'un jaune pâle, & ramassées en grand nombre sous les aisselles des feuilles. Son fruit, qui con- Le Taraijo.

tient quatre femences, eſt rouge, de la groſſeur d'une poire, & de la figure du poirier. On le cultive dans les jardins, où il conſerve toûjours ſa beauté.

Le Sankitz.

LE *Sankitz*, vulgairement *Jamma-Tadſi-Banna*, eſt un petit *Chame-Cerasus*, à feuilles de cerifier ſauvage, diſpoſées en rond. Ses fleurs ſont pentapetales, & reſſemblent à celles du muguet. Son fruit eſt un peu rouge, plus gros qu'un pois, d'un goût doux & ſtyptique, avec un noyau blanc, dur & tranſparent.

Le Quackitz.

LE *Quackitz*, vulgairement *Tianna-Tadſi-Banna*, eſt un autre Chame-Cerafus, qui ne quitte jamais ſes feuilles. Ses fleurs & ſon fruit reſſemblent à ceux du Sankitz. Mais on en diſtingue une eſpèce qui a ſes feuilles ſemblables à celles du ſaule, excepté qu'elles ſont ſemées de petites bulles. Sa fleur, ſemblable à celle du *Dulcamara*, eſt portée ſur des petales recourbés en arrière.

Le Nandsjokf.

LE *Nandsjokf*, vulgairement *Nattin*, ou *Nandin-Tſikku*, eſt un arbriſſeau d'environ la hauteur d'une coudée, qui de loin a l'apparence d'un roſeau. Ses branches ſont diſpoſées l'une vis-à-vis de l'autre, & s'étendent à angles droits. Ses feuilles ſont longues d'un pouce & demi, & figurées comme celles du ſaule. Ses fleurs ſont blanches, à cinq petales, ſemblables à celles du *Solanum* ligneux, & ne durent qu'un jour. Ses bayes ſont rouges, de la groſſeur d'un pois, & contiennent deux ſemences de figure hemiſphérique.

Le Nyſimi-Motſi.

LE *Nyſimi-Motſi*, vulgairement *Tanua-Wattaſi*, n'eſt que le troeſne commun.

Le Jubeta.

LE *Jubeta*, eſt un arbre de la groſſeur du prunier, dont les fleurs & les bayes reſſemblent à celles du troeſne. Son écorce eſt verdâtre. Ses feuilles ſont en grand nombre, diſpoſées l'une vis-à-vis de l'autre, de figure ovale, tendres, & ſujettes à ſe flétrir bien-tôt. Le noyau eſt blanc, d'un goût aſtringent & cauſtique. Ses bayes paſſent pour venimeuſes.

Le Kooki.

LE *Kooki*, vulgairement *Kuko*, & *Numi-Guſſari*, eſt un troeſne épineux, dont les feuilles ſont en très-grand nombre, ovales & longues d'un pouce, ſans aucune découpure. Ses fleurs, qui naiſſent une ou deux ſur chaque pédicule, ſont de couleur purpurine, à cinq petales, & reſſemblent à la fleur d'hyacinthe. On ſe ſert, en Médecine, de ſes bayes & de ſes ſemences, auſſi-bien que de ſes feuilles, dont l'infuſion ſe boit en manière de thé.

Le Fechofatz.

LE *Fechofatz*, eſt un arbre de grandeur médiocre, & fort branchu, dont les feuilles, qui naiſſent en grand nombre à l'extrémité des petits rameaux, ſont longues de deux pouces, pointues à leur commencement, & terminées en ovale, épaiſſes, dures, & legèrement crenelées. Ses fleurs ſont ramaſſées en épis. Ses bayes ſont rouges, & de la groſſeur d'une ceriſe. Le goût de leur chair eſt ſauvage; & celui du noyau, qui eſt partagé en deux, eſt aſtringent.

Le Kemboku.

LE *Kemboku*, vulgairement *Rumgambokf*, & *Sakaki*, eſt un arbre de grandeur médiocre, dont les feuilles & les fleurs reſſemblent à celles du Myrthe Romain de Mathiole. Ses bayes viennent ſeules, ſur un pédicule. Elles ſont pointues, & de la groſſeur d'un grain de poivre. Les ſemences reſſemblent

blent à celles de l'Ancolie. Leur goût est un peu amer, & fort astringent. Cet arbre est consacré aux Idôles.

Le Fisakaki.

Le *Fisakaki*, est un arbrisseau qui ressemble au thé, & qui en a les feuilles. Ses fleurs, qui croissent le long des branches, sont rouges, à cinq petales, & en forme de cloches. Elles font place à des bayes, qu'on prendroit pour celles du genevrier, & qui contiennent plusieurs semences dures. Cette plante se cultive pour sa beauté. On en distingue une espèce, dont la fleur est blanche, & les bayes pleines d'un suc de couleur pourpre.

Le Sasjebu.

Le *Sasjebu*, est un arbrisseau dont la figure & les feuilles diffèrent peu de celles du Fisakaki. Mais les fleurs sont monopetales, de figure cônique, de la grosseur d'un grain d'orge, blanches, semées le long des petites branches, & entremêlées de très-petites feuilles. Ses bayes, qui ressemblent assez à celles du raisin des bois, sont de couleur purpurine, sans enveloppe, grosses comme un grain de poivre, d'un goût vineux, & renferment plusieurs semences.

L'Okamni.

L'*Okamni*, vulgairement *Iso-Fisakaki*, est un arbrisseau, dont les rameaux sont droits, minces & en grand nombre. Ses feuilles sont d'un pouce & demi de long, ovales, épaisses, dures, foiblement dentelées, & quelquefois recourbées. Les fleurs qui naissent des aisselles des feuilles, deux à deux, ou trois à trois, sont petites, à quatre petales, & d'un blanc incarnat; les bayes sont rondes, purpurines, pulpeuses, contenant des semences rousses & brillantes.

Le Sjiroggi.

Le *Sjiroggi*, est un arbrisseau, dont l'écorce est raboteuse, les feuilles longues de trois pouces, pointues aux deux extrêmités, sans découpure. Ses fleurs placées sur des pédicules disposés en ombelle, sont en grand nombre, petites & pentapetales. Ses bayes, en Hyver, après la chûte des feuilles, sont d'un beau rouge, moins grosses qu'un pois, d'une chair blanche, pulpeuse & amère. Ses graines sont triangulaires, & de la grosseur de celles du Carvi. On distingue un autre Sjiroggi, nommé vulgairement *Namome*, petit arbre dont les feuilles sont creuses dans leur longueur, recourbées, & très-legérement dentelées à leur bord. Ses bayes sont à-peu-près de la grosseur d'une cerise; & ses semences, qui sont en petit nombre, de celle de la graine de cumin.

Le Sinsan.

Le *Sinsan*, vulgairement *Mijamma-Skimari* (a), est un grand arbre, dont les feuilles, disposées en rond, autour des petites branches, sont longues d'environ trois pouces, épaisses, pointues, legèrement ondées, sans découpure à leur bord, d'un goût de Sagapenum, avec une chaleur mordicante. Ses fleurs sont à quatre & cinq petales, petites & rougeâtres. Ses bayes ont la forme d'une poire & la grosseur de celles de l'aube-épine, renfermant quatre semences blanches, fendues en deux, & semblables à celles de l'oranger.

Le Come-Goomi.

Le *Come-Goomi*, vulgairement *Mantus*, est un arbrisseau qui ressemble au troesne, & qui a l'apparence du buis. Il est haut de trois pieds. Ses feuilles sont ovales, terminées en pointe, ramassées par pacquets, & sentent les

(a) *Mi-Jamma*, signifie *Sauvage*.

DESCRIPTION DU JAPON.

les excrémens humains. Ses fleurs ont la figure de celles du jasmin, & sont découpées en long, avec six ou sept lèvres, & plus même, suivant la bonté du terrein. Ses fleurs sont d'un pourpre foible, & entrelassées dans les pacquets de feuilles.

Le Jamma-Go-Gomme.

Le *Jamma-Go-Gomme*, est un arbrisseau qui croît sur les montagnes, & qui est fort branchu. Ses feuilles, semblables à celles du thé, sont opposées entr'elles. Ses fleurs sont petites, purpurines, & découpées en quatre lèvres. Ses bayes sont de la grosseur de la coriandre, & renferment quatre semences.

Pins. Le Sjo.

Le *Sjo*, vulgairement *Maatz*, est le nom général du Pin. On en distingue plusieurs espèces, qui tirent leur différence du nombre, de la situation, & de la figure de leurs feuilles, & qui se nomment, *Fusji-Maatz*, *Aka-Maatz*, *O-Maatz*, *Me-Maatz*, *Gojono-Maatz*.

Le *San*, vulgairement *Sfuji*, est un petit Pin-Cyprès, qui produit de la resine, & dont le fruit est écailleux, de figure spherique, & de la grosseur d'une prune. Ses semences sont rares, oblongues, canelées & de couleur rouge-baye.

Le Kensin.

Le *Kensin*, ou *Sin-Baku*, vulgairement *Ime-Baku*, (*b*), est un arbre, qui s'élève en cône comme le Cyprès, à la hauteur d'environ trois brasses, & dont les feuilles ressemblent à celles du Laurier-rose. Son fruit est oblong, partagé en deux, ressemblant par sa partie supérieure à un grain de poivre, & renfermant un noyau.

Le Sin.

Le *Sin*, vulgairement *Fon-Maki* (*c*), est un grand arbre de même genre que le précédent, & dont le bois est fort estimé, pour en faire des coffres & d'autres vaisseaux, parcequ'il est blanc, leger, à l'épreuve des vers & de la pourriture. Il rend une mauvaise odeur, lorsqu'il est plongé dans l'eau chaude; ce qui l'a fait nommer aussi *Ksa-Maki*, ou *Maki fetide*.

Le Sui.

Le *Sui*, vulgairement *Ssi-No-Ki*, est un Hêtre à feuilles de frêne, ou espèce de chêne, dont la fleur est hexapetale & ramassée en épis. Son fruit est une noix renfermée dans une coque écailleuse, garnie de pointes, & de la grosseur d'une aveline.

Le Jo, & le Mids-Janaji.

Le *Jo*, vulgairement *Janangs*, est une espèce de Hêtre, *qui sert à faire* des coffres; peu différent d'un autre, qui se nomme *Mids-Janaji*.

Le Koku & le Reku.

Le *Kas-No-Ki*, est proprement le Chêne verd, dont les Japonois distinguent deux espèces; l'une, nommée *Koku*, vulgairement *Kasjuwa*, *Boku-Soku*, & *Sjirakas*, dont le bois est blanc: l'autre, qui s'appelle *Reku*, vulgairement *Kunugi*, *Spira-Kunugi*, & *Akakas*, dont le bois est roussâtre & fort dur.

Le Sin.

Le *Sin*, vulgairement *Fasi-Bami*, & *Fa*, est une espèce de Coudrier, dont le fruit est oblong & sans barbes.

Le Sarfio.

Le *Sarfio*, vulgairement *Jus-No-Ki*, qui signifie *Arbre de fer*, est un arbre d'une grandeur extraordinaire, dont les feuilles, alternativement opposées, sont ovales, pointues, longues de deux pouces, inégales, dures, épaisses, & sans découpures. Son fruit, qui croît sans pédicule, au sommet des petites branches, est de figure cônique. Il devient ligneux, en se desséchant,

(*b*) *Ime*, signifie *faux*. (*c*) *Fon*, signifie *vrai*.

séchant, & se trouve intérieurement rongé, comme la noix de galle. Il est assez gros, dans sa fraîcheur, pour remplir la main. Les singes l'aiment beaucoup; ce que le nom de Sarsio signifie. DESCRIPTION DU JAPON.

Le *Tsio-Tei*, vulgairement *Fimitz-Baki*, & *Fimeri-Baki*, est un Myrthe sauvage à longues feuilles; le même, suivant Kæmpfer, que le myrthe commun d'Italie de Gaspar Bauhin. Le Tsio-Tei.

L'*Ojo*, vulgairement *Tsuge*, est un grand Buis à feuilles ovales, terminées en pointe, & un peu dentelées. Ses fleurs sont blanches, à quatre petales ronds, garnies d'un calice, & de la grosseur d'une graine de coriandre. Ses bayes sont rondes, couleur de pourpre foncé, renfermant deux, trois, ou quatre semences, qui sont grosses & figurées comme celles du carvi. On distingue un Tsuge, qui est un petit Buis, dont les feuilles se terminent en pointe par les deux extrêmités. L'Ojo.

Le *Koo-Kotz*, vulgairement *Firaggi*, n'est pas différent de nôtre Houx commun. Le Koo-Kotz.

Le *Sankira*, vulgairement *Quakera*, est le *Smilak* (*d*), dont la racine, connue par ses vertus, est grosse, dure, noueuse, inégale, garnie de longues fibres, rouge ou noire en dehors, blanche au dedans & d'un goût fade. Cette plante, quand elle ne trouve rien qui la soûtienne, ne s'élève que d'une ou deux coudées: mais lorsqu'elle rencontre des buissons, elle devient beaucoup plus haute. Ses branches sont ligneuses, de la grosseur d'un tuyau d'orge, d'un rouge brun près de terre, garnies de nœuds d'où sortent deux tendrons semblables à ceux de la vigne, par lesquels la plante s'attache à tout ce qu'elle rencontre. Les feuilles, qui n'ont presque point de pédicules, sont rondes, terminées par une pointe courte, de trois pouces de diamétre, minces, sans découpures, & d'un verd clair des deux côtés. Sur un pédicule très-mince, long d'un pouce, sont disposées en ombelle, environ dix petites fleurs, de couleur jaunâtre, de la grosseur d'un grain de coriandre, à six petales & six étamines, dont la pointe est d'un blanc qui tire sur le jaune. Le sommet du pistil, qui occupe le milieu de la fleur, est couleur de verd de Mer. Après la fleur, il vient un fruit, qui a peu de chair, & qui ressemble à la cerise par sa figure, sa grosseur & sa couleur; mais il est sec, farineux, & d'un goût austère. Les semences sont au nombre de quatre, cinq, ou six, de la grosseur d'une lentille, en forme de croissant; noirâtres en dehors lorsqu'elles sont séches; blanches en dedans; d'une substance très-dure. Cette plante croît abondamment parmi les ronces & les fougères. Le Sankira.

Le *Siso*, vulgairement *Murasakki*, est une plante d'un pied de haut, dont la racine est très-fibreuse, la tige branchue, les petits rameaux terminés par un épi de fleurs, les feuilles ovales, pointues, & disposées en rond autour des branches. Cette plante sert à teindre la soye en pourpre. Le Siso.

Le *Fakkubukon*, vulgairement *Fekuso-Kadsura*, est une plante rampante, & semblable au Liseron. Sa feuille est longue de trois pouces, pointue, figurée en cœur, & sans découpures. Sa fleur est ramassée en grappe, formée Le Fakkubukon.

(*d*) Kæmpfer le définit, *Smilak minus spinosa, fructu rubicundo, radice virtuosa, China dicta.*

DESCRIPTION DU JAPON. mée en tuyau, & partagée en cinq lèvres, rouge en dedans, blanchâtre en dehors. Son fruit, semblable à celui du Dulcamara, est plein d'un suc très-fétide, & contient un petit nombre de semences.

Le Murasaki. Le *Murasaki* commun, est une plante à tige ronde, dont les feuilles sont longues de deux pouces, rondes, placées une à une, alternes, épaisses, pointues, & sans découpures. Il sort de leur aisselle un épi de fleurs, long de quatre doigts; & ces fleurs sont éloignées l'une de l'autre, sans pédicule, de la grosseur d'une graine de coriandre, couleur de pourpre foible, à quatre ou cinq petales. Ellés ne s'ouvrent jamais.

Le Nin-Too. Le *Nin-Too*, vulgairement *Sui-Kadsura*, & *Kin-Ginqua* (*e*), est le Periclymenum commun (*f*), à bayes purpurines ou noires.

Le Kenkoo. Le *Kenkoo*, vulgairement *Sane-Kadsura*, & *Oreni-Kadsura*, est une plante qui entre dans la composition du Papier, dont il sera parlé ci-dessous.

Le Ksei. Le *Ksei*, vulgairement *Jodoriki*, est un Gui à bayes rouges, dont les feuilles sont semblables à celles du Kenkoo, & viennent une à une, alternativement opposées. Le nom Japonois signifie toute plante parasite, & par excellence le *Gui*. Kæmpfer n'en vit, au Japon, que dans un Bois de Melese, de la Province de *Mikowa*. Aussi les Paysans de ce Canton l'appellent-ils *Gomi-Maaz*, c'est-à-dire, *Gui de Melese*.

Le Sans-jo. Le *Sans-jo*, vulgairement *Foo-Dsukki*, est le véritable (*g*) *Alkekenjo*.

Le Kiro. Le *Kiro*, ou *Kirjo*, vulgairement *Omotto*, est un Pied de veau qui n'est point âcre, dont la feuille est grande, & ressemble à celles du lys. Sa racine est grosse & longue, charnue, fibreuse, un peu amère. Ses fruits sont rouges, de la grosseur & de la figure d'une petite olive, & d'un très-mauvais goût. Cet arbrisseau sert à garnir les murs des jardins.

Le Konjaku. Le *Konjaku*, ou *Kusako*, vulgairement *Konjakdama*, est un *Dracunculus*, dont la tige est marquée de taches vertes; la feuille longue, & partagée en lobes inégaux; la racine longue, chaude, & purgative.

Le Nansoo. Le *Nansoo*, vulgairement *Osoni*, & *Dammakonjakf* (*h*), est un Dracunculus à grandes feuilles pointues, dont les bayes sont très-chaudes.

Le Den. Le *Den*, ou *Lootz*, vulgairement *Sendam*, & *Kindeis*, est proprement l'arbre que nous nommons *Azederac*, & le faux Sycomore de Mathiole.

Le Kuroggi. Le *Kuroggi*, est un grand arbre sauvage, à feuilles ovales, terminées en pointe, longues de deux pouces, & legèrement dentelées. Ses fleurs sont doubles, d'un jaune pâle, petites, garnies d'un grand nombre d'étamines, qui environnent le pistil. Il a plusieurs fleurs, sur un seul pédicule. Les petales exterieurs sont écailleux & recourbés. Ses bayes sont plus grosses qu'un pois, oblongues, charnues, & purpurines.

L'Akai-Sindjo. L'*Akai-Sindjo*, ou *Sindrio*, est un arbrisseau d'une coudée de hauteur, qui pousse, dès sa racine, des branches garnies de feuilles, & alternes. Ses bayes sont rondes, un peu applaties, moins grosses qu'un pois, de couleur incarnate, d'une chair molle & pleine de suc, avec un noyau de la couleur & de la grosseur d'une graine de coriandre.

LE

(*e*) C'est-à-dire, *Fleur d'or & d'argent*.

(*f*) Autrement, *Caprifolium non perforatum*.

(*g*) *Solanum Vesicarium*.

(*h*) Les Médecins l'appellent *Ten-Nan-Sio*.

Le Jesura.

Le *Jesura*, est un arbrisseau d'environ trois coudées de haut, qui ressemble au *Philirrea*. Ses feuilles sont garnies de poils, longues de trois pouces, ovales, terminées par une pointe, avec un bord très-découpé. Ses bayes sont de la grosseur d'un pois, rouges & charnues.

Le Kotai.

Le *Kotai*, vulgairement *Gommi*, est un Olivier sauvage, semblable à l'Olivier de Bohême, & qui fleurit au Printems; différent du *Sim-Kotai*, ou *Akin-Gommi*, qui est un Olivier des montagnes, & qui fleurit en Automne.

Le Midsikki.

Le *Midsikki*, vulgairement *Ume-Madakker*, est un arbrisseau à feuilles de prunier sauvage. Ses bayes, qui croissent en très-petites grappes à l'extrêmité des rameaux, sont rouges, de la grosseur d'une graine de coriandre, & renferment plusieurs semences rousses & triangulaires.

L'Abrasin.

L'*Abrasin*, est un arbre de médiocre grandeur, & fort touffu, dont le bois ressemble à celui du saule. Il a beaucoup de moëlle. Ses feuilles ont de longs pédicules, sont grandes, & ressemblent à celles de la vigne, ou du platane. Les unes sont entières, les autres profondément découpées en trois parties, qui se terminent en pointe. Leur base est ronde, le bord lâche & ondé. Les extrêmités des rameaux sont garnies de longs pédicules, partagés en deux, ou en trois, qui portent des fleurs blanches, à cinq petales, de figure ovale, de la forme & de la grandeur d'une rose. Son fruit est de la grosseur d'une aveline, de figure pyramidale, charnu, mou, & contient des semences semblables à celles du *Ricin* (*i*), desquelles on tire une huile pour les lampes.

Le Jaatzde.

Le *Jaatzde*, est un arbrisseau à feuilles de Ricin commun. Ses fleurs sont blanches, à cinq petales. Ses bayes sont moins grosses qu'un grain de poivre. Elles ont, à leur sommet, une espèce d'aigrette, formée par les cinq étamines de la fleur.

Le Finua.

Le *Finua*, vulgairement *Tooguena*, ou *Karaji*, & *Karagasju*, est le Ricin commun de Gaspard Bauhin.

Le Modoras.

Le *Modoras*, est exactement ce qu'on nomme, en François, *Bonnet de Prêtre* (*k*); & l'*Iso*, *Kuroggi*, en est une autre espèce, à larges feuilles.

Le Nisi-Kingi.

Le *Nisi-Kingi*, est un arbrisseau qui se cultive dans les jardins, & dont le fruit, qui est rouge, & de la grosseur d'une cerise, croît en grappe. On en distingue une autre espèce, dont les jeunes gens attachent les sommités, par galanterie, à la porte de leurs Maîtresses.

Le Kuro-Ganni.

Le *Kuro-Ganni*, est un arbre dont le bois, suivant la signification de son nom, approche de la dureté du fer. Ses feuilles, qui sont sans poils & sans découpure, ressemblent à celles du Telephium commun. Ses bayes sont de la grosseur des petites prunes sauvages. On en distingue une espèce, qui se nomme *Kuro-Kaki*.

Le Sidom.

Le *Sidom*, vulgairement *Sidomi-Notti*, est un arbrisseau, qui par sa feuille & ses autres apparences, ressemble au prunier sauvage. Sa fleur est rouge, à cinq petales, avec un calice de figure cônique, duquel il sort, avant la chûte des petales, un fruit charnu.

Le

(*i*) Aussi Kæmpfer l'a-t-il nommé, *Ricinus Arboreus Alcea*.
(*k*) C'est l'*Evonimus*.

DESCRIPTION DU JAPON. Le Tobira.

Le *Tobira*, grand arbriſſeau, reſſemble par la forme au ceriſier (l); & ſa fleur, à celle de l'oranger, avec l'odeur de celle du Sagapenum. Ses branches ſont longues, & partagées, dans un même endroit, en pluſieurs rameaux. Son bois eſt mou, ſa moëlle graſſe, ſon écorce raboteuſe, d'un verd brun, graſſe, ſe ſéparant aiſément, & donnant une réſine blanche & viſqueuſe. Ses feuilles, dont le pédicule eſt court, ſont diſpoſées en rond autour des petites branches. Elles ſont longues de deux ou trois pouces, fermes, graſſes, étroites par le bas, rondes, ou ovales à l'extrêmité, ſans découpure, & d'un verd foncé par deſſous. Ses fleurs, dont le pédicule a près d'un pouce de long, ſont ramaſſées en bouquets à l'extrêmité des rameaux, & ſont paroître l'arbre, au mois de Maî, comme couvert de neige. Elles ſont à cinq petales, ſemblables, en figure & en grandeur, à celles de l'oranger, & d'une odeur très-agréable; avec cinq étamines, de même couleur que la fleur, mais rouſſes à leur pointe, qui eſt aſſez longue, & un piſtil court. Ses fruits ſont parfaitement ronds, plus gros qu'une ceriſe, rouges, marqués de trois ſillons, qui en Automne deviennent autant de fentes profondes, couverts d'une peau forte, biſe & graſſe. Ses ſemences, au nombre de trois, ſont rouges, à pluſieurs angles; & leur ſubſtance intérieure eſt blanche, dure & d'une odeur très-fétide.

Le Koquan. Le *Koquan*, vulgairement *Nemu-No-Ki*, c'eſt-à-dire, *Arbre qui ſommeille*, eſt un arbre, dont les feuilles reſſemblent à celles de l'Acacia, & dont les gouſſes ſont pendantes; de-là vient ce dernier nom.

Le Quai. Le *Quai*, vulgairement *Jens*, & *Quai-Kaku*, eſt un arbre dont le tronc eſt extrêmement gros. Ses feuilles ſont garnies de quatre lobes, & ſes gouſſes articulées. Kæmpfer juge que c'eſt le Tamarin; mais il eſt étranger, rare, & preſque ſtérile au Japon.

Le Sokio. Le *Sokio*, eſt un très-grand arbre, dont les feuilles ſont fort longues, & ont pluſieurs lobes. Ses branches ſont longues & minces. Il eſt étranger, comme le précédent, & preſque ſtérile. Kæmpfer eſt porté à croire que c'eſt l'arbre de la Caſſe.

Le Kakusju. Le *Kakusju*, vulgairement *Kawara-Fiſagi*, ou *Adsja*, eſt un arbuſte à feuilles de Bardane, dont la fleur eſt monopetale, les ſiliques longues & menues, la ſemence petite, en forme de rein, & garnie de poils aux deux extrêmités. Il a peu de branches; mais elles ſont fort longues. Le piſtil de ſes fleurs, qui ſont de couleur pâle, & d'une odeur aſſez douce, ſe change en une ſilique pendante, ronde, & groſſe comme un tuyau d'avoine, dont on fait boire la décoction aux Aſmatiques. Les feuilles, qui ont de chaque côté deux eſpèces d'oreillettes, s'appliquent ſur les parties douloureuſes, & paſſent pour être amies des nerfs.

Le Scoſi. Le *Scoſi*, vulgairement *Kara-Maatz-Nomi*, eſt une Meleſe, dont les fruits ont des noyaux de figure pyramidale. Cet arbre quitte ſes feuilles en Hyver.

Genevriers. Le Moro. Le Si-Moro. Le *Moro-Unig*, ou *Sonoro-Maatz*, eſt un grand Genevrier, dont les bayes reſſemblent à celles de la Sabine. Le *Si-Moro*, eſt un Genevrier barbu, dont les

(l) Kæmpfer le définit, *Frutex Arboreus, Sagapeni fatoris; flore Mali Aurantiæ, fructu Polyſpermo, Ceraſi facie.*

les barbes sont écailleuses, & les fleurs couleur de saffran. Ses bayes, semblables à celles de la Sabine, sont à plusieurs angles. Le *Nanqui-Ssugi*, est le Genevrier de la Bermude, que sa beauté fait cultiver avec soin. Le *Jempak*, est un Genevrier en arbre, qui a l'apparence du cyprés, & qui jette une très-mauvaise odeur.

DESCRIPTION DU JAPON.
Le Ssugi.
Le Jempak.

Le *Quai*, vulgairement *Fi-No-Ki*, est un Cyprès, rempli d'un suc gras, visqueux, aromatique, de l'odeur du genevrier. Son fruit est de la grosseur d'un pois, avec un tubercule. Nôtre Cyprès commun, qui croît aussi au Japon, y jette par ses feuilles une odeur balsamique; & son fruit contient cinq semences, semblables au grain de froment.

Le Quai.

Le *Tsjoo*, vulgairement *Tsta*, est un Lierre, qui monte & s'étend beaucoup. Ses feuilles, qui ressemblent à celles de la vigne, tombent chaque année. Ses bayes sont oblongues & charnues. Le *Fotogi-Tsta*, est le Lierre commun, qui porte des bayes. L'*In-Ssta*, est le Lierre de pierre, ainsi nommé parcequ'il s'attache aux pierres. Sa racine est ligneuse, & sa feuille semblable à celle du Lierre nummulaire. Il se conserve toûjours verd. Le *Tsta-Mongira*, est un Lierre qui rampe à terre, & dont la feuille ressemble à celle de la petite Nummulaire. Le *Boi*, vulgairement *Awu-Kadsira*, est un grand Lierre stérile. Le *Feitori-Ksa*, est un Lierre de terre des montagnes, à fleurs tachetées en dedans. Le *Teka-Radsura*, en est un autre, à feuille oblongue, d'un verd obscur. Il ressemble au Lierre arbre. Le *Sakusetz*, vulgairement *Kakidoro*, est une plante rampante, fort semblable au Lierre. Ses fleurs naissent parmi les feuilles, dès le bas de sa tige. Elles sont couleur de pourpre, à six petales. Ses semences sont rondes, un peu applaties.

Plusieurs sortes de Lierres.

Le *Fakkona-Ksa*, est un Capillaire célèbre, qui naît sur la montagne de Fakkona, & qui sert aux usages de la Médecine. Il est à feuilles de coriandre.

Le Fakkona-Ksa.

Le *Sin-Sioos*, vulgairement *Firu-Musiro*, est un Epi d'eau, à feuilles de lys des vallées.

Le Sin-Sioos.

Le *Fibi*, est proprement la petite Lonchytis âpre. Mais on en distingue une autre, à feuilles frisées du Polypode.

Le Fibi.

Le *Dsjemmai*, est une Phyllitis à feuilles branchues, dont la racine se mange.

Le Dsjemmai.

Le *Secki-Ji*, vulgairement *Jawanokawa*, est une Hermionite pierreuse, à feuille simple, oblongue, assez grande, fort large à sa racine, & se retécissant jusqu'à prendre la forme d'un épieu pointu.

Le Secki-Ji.

Le *Tsjo*, vulgairement *Sjiro*, est un Chanvre blanc, ou plutôt, n'est que la grande ortie commune, qui fleurit au Printems: mais sa tige a des fils, propres à faire de la toile. Sa semence est d'un goût très-âcre, & l'on en tire une huile caustique.

Le Tsjo.

Le *Rio*, vulgairement *Tade*, est la Persicaire âcre & brûlante, nommée autrement *Curage*, ou *Poivre d'eau*. Ses feuilles tiennent lieu de poivre, aux Japonois.

Le Rio.

Le *Koo*, *Ke-Tade*, & *Inu-Tade*, est une autre Persicaire, dont la tige est garnie de poils, haute de quatre pieds, divisée par articulations, & partagée,

Le Koo.

gée, à son sommet, en plusieurs épis de fleurs incarnates. Sa feuille est grande, terminée en pointe, & sans découpure.

Le Kecquan-Mokf.

LE *Kecquan-Mokf*, vulgairement *Kaide*, est un Erable, dont les feuilles sont petites, & variées de pourpre & de jaune.

Le Sio & Sansjo, Poivrier du Japon.

LE *Sio* & *Sansjo*, vulgairement *Naru-Fatsi-Kami*, ou *Kawa-Fasi-Kami*, est proprement le Poivrier du Japon. Ce célèbre arbrisseau s'élève d'environ deux toises. Son écorce est grasse, de couleur tannée, garnie de tubercules, & de quelques pointes d'un demi pouce de long. Son bois est leger, foible, & fort moëlleux. Ses feuilles, dont le pédicule est très-court, sont en forme d'aîles, l'une vis-à-vis de l'autre, longues de quatre à cinq travers de doigt, semblables, en partie, à celles du frêne, ovales, d'un verd agréable, avec un bord un peu canelé, & une côte tendre, qui les traverse dans leur longueur d'un bout à l'autre. Ses fleurs, qui sont d'une figure à-peu-près ronde, & de la grosseur d'un grain de coriandre, naissent aux aisselles des feuilles, & au bout des petits rameaux. Elles ont *sept à huit* petales, & autant d'étamines, dont le sommet est rond & jaune. Après la chûte de la fleur, il paroît une ou deux capsules seminales, de la grosseur d'un grain de poivre, membraneuses, couvertes d'un grand nombre de petits tubercules, roussâtres dans leur maturité, dures, & qui s'ouvrent pour laisser sortir une seule semence, ovale, un peu dure, de la grosseur d'un grain de cardamome, couverte d'une peau noire & brillante, sans saveur, mais seulement un peu chaude. Cet arbrisseau a, dans toutes ses parties, mais principalement dans son écorce, ses feuilles & son fruit, un goût de poivre, & de Pyrethre brûlant & aromatique. Ses feuilles nouvelles, son écorce séche, & sur tout ses capsules seminales, s'employent dans les alimens au-lieu de poivre & de gingembre, comme celles du *Richés*, autre arbre aromatique qui croît dans ces isles. Les Médecins pilent les feuilles, dont ils font, avec de la farine de riz, un cataplasme résolutif, pour les parties attaquées de fluxions douloureuses. Il y a un *Sjo*, ou *Sansjo* sauvage, qui a une partie des memes vertus. Le *Bansja*, vulgairement *Toogaras*, est le Poivrier commun des Indes.

Le Baibokf.

LE *Baibokf*, vulgairement *Fusi*, est un arbre des montagnes, qui a de grandes & belles feuilles. Ses fleurs sont petites, blanches, à cinq petales, & ramassées à l'extrêmité des rameaux en épi de forme cônique. Ses feuilles jettent des excrescences, qui tiennent lieu de noix de galle aux Japonois.

Le Kioh.

LE *Kioh*, vulgairement *Dara*, est un grand arbrisseau sauvage, hérissé d'épines, dont les feuilles sont grandes, terminées en pointe, & finement dentelées. Ses fleurs sont blanchâtres, à cinq petales, & disposées en ombelle. Sa semence ressemble à celle du lin.

L'Asjebo.

L'*Asjebo*, est un autre arbrisseau, d'une coudée de haut, & dont les branches sont très-flexibles, les feuilles étroites, sans découpure, d'un goût amer & styptique. Leur décoction fait mourir les mouches & les vers. Ses fleurs sont monopetales, & très-blanches.

L'Ibutta, & autres petites plantes.

L'*Ibutta*, est un arbrisseau qui a les feuilles & l'apparence du prunier sauvage, la fleur blanche & semblable à celle du troesne. Le *Takusitsu*, vulgaire-

gairement *Totaigusa*, est la petite Ejule commune. Le *Fan-Ru*, vulgairement *Fa-Kobi*, est la Morgeline commune. Le *Mundo*, vulgairement *Jamasuje*, est la Bentite commune. Le *Kakko*, vulgairement *Utsu-Bogusa*, est la grande Brunelle, sans découpure. Le *Gai*, vulgairement *Jamogi*, est la grande Armoise commune, qui se nomme *Futz*, dans sa jeunesse, & dont les feuilles servent au Moxa, fameux remède qu'on a déja décrit. Le *Koo*, est l'Armoise à petites feuilles. L'*Intsjin*, vulgairement *Fki-Jamogi*, est l'*Abrotanum*, ou l'*Aurore mâle des champs*. Le *Ba*, vulgairement *Asa*, est un Chanvre qui se seme. Le *Kei*, est un Chardon des prés à larges feuilles. Le *Kei*, vulgairement *Akasa*, est l'Acroche des Bois, à grandes découpures. Le *Sei*, vulgairement *Nadnusa*, est le Tabouret, dont les feuilles sont aussi fort découpées.

DESCRIPTION DU JAPON.

Palmiers du Japon.

Le Tessio.

Le *Tessio*, vulgairement *Sotitz*, & *Sodetz*, est l'espèce de Palmier, dont on fait le Sagu. On prétend que l'humidité fait, sur son bois, le même effet que le feu fait sur le parchemin: qu'on lui met, au pied, de la limaille de fer au-lieu de fumier, & que lorsqu'une de ses branches se casse, on l'attache au tronc, avec un clou, pour la faire reprendre. Le *Sjuro*, ou *Sodio*, approche beaucoup du Palmier des montagnes de Malabar; mais il est stérile au Japon. Le *Soo-Tsiku*, en est une petite espèce, dont les feuilles sont pointues comme celles du roseau.

Le Sjuro.

Le Soo-Tsiku.

Divers Roseaux & Joncs.

Le *Rotsiku*, vulgairement *Naio-Dacke*, est le Roseau amer des Indes, qui forme une espèce d'arbrisseau. L'amertume est dans sa racine. Le *Futsiku*, vulgairement *Futamma-Tacke*, c'est-à-dire, *Roseau fourchu*, est un arbrisseau dont la tige forme deux fourches. Le *Ssi-Tsiku*, est encore un roseau, qui croît en arbrisseau, & dont la tige est d'un noir purpurin, mince, bien remplie. Ses feuilles sont larges, courtes, pendantes & pliées. Le *Kaansia*, vulgairement *Satto-Dacke*, est une canne de sucre, rare au Japon, & cultivée seulement par les Curieux. Le *Dso*, vulgairement *Sasa*, est un petit roseau bas, à feuilles étroites; ou plutôt un petit arbrisseau à feuilles de roseau. Le *Come-Sasa*, en est une autre espèce, dont les feuilles sont canelées & plus larges. Le *Fackona-Sasa*, est le même, avec cette différence, que ses feuilles ont le bord & le nerf du milieu d'un très-beau blanc. Le *Fuku*, vulgairement *Tsikkusitz*, est un petit roseau branchu, en arbuste, dont on distingue plusieurs espèces. L'*I*, vulgairement *Assi*, & *Jussi*, est le Jonc commun des marais du Japon. Ses feuilles sont larges, ses tuyaux fermes, & Kæmpfer croit qu'on en fait des pinceaux pour écrire. Le *Fo*, vulgairement *Kamena*, est le Souchet des marais. Le *Kin*, vulgairement *Sikiso*, est une espèce de jonc mince, uni, long, qu'on cultive dans des plaines humides, à la manière du riz, pour en faire des nattes, qui servent à couvrir le pavé des chambres. Le *Sju*, est un jonc des marais, à fleurs-de lys, que sa beauté fait cultiver dans les jardins. On en distingue trois autres espèces, qui ne diffèrent que par la grandeur des feuilles. Le *Setz*, vulgairement *Suge*, est une herbe des marais, à feuilles de jonc, courtes & roides. On les blanchit, pour en faire de très-beaux chapeaux, dont les femmes se couvrent la tête à la promenade.

Le Kaansia, canne de sucre du Japon.

Nenuphars.

Le *Kjoo*, vulgairement *Asasa*, est une espèce de Nenuphar, à feuilles de

Description du Japon. de Thora. Le *Ken*, vulgairement *Midsubaki*, en est une autre espèce, à feuilles de Populago. Le *Fé*, vulgairement *Ukingusa*, est la Lentille commune des marais. On en distingue une autre, qui a les feuilles quarrées.

Lentilles.

Le Kantsjoor, ou le Wanhom, espèce de Plantain.

Le *Wánbom*, est une plante Siamoise, dont Kæmpfer croit avoir enrichi le Japon, & qu'il y cultiva du moins avec succès. C'est une sorte de Plantain, dont la fleur est blanche, à six petales, semblable à celle de l'Orchis, & qui dure fort peu. On attribue, à sa racine, la vertu de desobstruer les Hypocondres, d'échauffer l'estomac, de dissiper les vents, de guérir les tranchées, de fortifier les viscères & le genre nerveux. Elle porte le nom de Wanhom parmi les Siamois, qui la cultivent soigneusement; mais les Etrangers la nomment *Kantsjoor*.

Arbres odoriférans. Le Sin-koo.

Le *Sin-koo*, vulgairement *Kawo-Riki*, est un arbre odoriférant, que Kæmpfer prend pour l'Aquila, ou Bois d'Aigle, espèce d'Aloë, & dont il croit que ce sont les morceaux les plus résineux, & par conséquent ceux qui ont le plus d'odeur, auxquels on donne le nom de *Calamba*. Son tronc, *dit-il*, est haut d'une coudée, droit, mince, d'un verd agréable, garni de feuilles dès le bas, couvert de poil, & se partageant en deux branches. Ses feuilles naissent une à une, éloignées d'un pouce entr'elles, semblables à celles du pêcher, d'un verd brillant & vif de chaque côté, sans découpure; mais avec un gros nerf qui règne au milieu sur le dos, dans toute leur longueur, & qui couvre, des deux côtés, quantité de petits rameaux fins, & presqu'imperceptibles. Cette description est d'autant plus curieuse, qu'on n'avoit qu'une connoissance imparfaite de cet arbre. On savoit seulement, comme l'observe aussi Kæmpfer, qu'il ne se trouve que dans les endroits les plus reculés des bois & des montagnes. Suivant le rapport des Japonois & des Siamois, il n'acquiert l'odeur qui le rend si précieux, que lorsqu'il est tout-à-fait vieux.

Le Sindant.

Le *Sindant*, vulgairement *Tauko*, & *Bjaddon*, est l'arbre de Sandal du Japon. Il ne s'y trouve que sur les plus hautes montagnes du Bungo. Le *Baso*, qui est le *Musa*, nommé *Pisang* par les Indiens, est rare & stérile au Japon. Le *Tobé*, ou *Karakatz*, est le *Sumach* des Arabes, & le *Roux*, ou *Rhus*, à feuilles d'orme, de Bauhin. Le *Tambre-Noki*, est un Laurier sauvage, de la grandeur du Camphrier; de ses bayes, couleur de pourpre noir, & plus grosses qu'un pois, on tire une huile pour les lampes. L'écorce en poudre, mêlée avec des Aromates, sert à faire de petits bâtons parfumés, qui se nomment *Sencos*. Les Prêtres en brûlent sur les Autels de leurs Dieux; & les Chirurgiens, qui appliquent le Cautère Moxa, les employent pour y mettre le feu.

Le Baso. Le Tobé. Le Tambre-Noki.

Le Tamu-No-Ki.

Le *Tamu-No-Ki*, est un arbre, dont les feuilles sont droites, serrées & d'une beauté bizarre. Ses feuilles sont deux à deux, arides, oblongues, pointues par les deux bouts, d'un verd brillant d'un côté, & blanchâtre de l'autre. Ses fleurs, à six petales, sont d'un verd jaunâtre, soûtenues par un calice découpé en six.

Le Taabi.

Le *Taabi*, est un arbre dont les feuilles sont grandes, dentelées, & les rameaux garnis d'un épi de fleurs, long de trois pouces, avec plusieurs gousses à leur extrêmité.

Le Too-Sei.

Le *Too-Sei*, est un arbre de grandeur médiocre, dont les branches sont fort tortueuses, & fort garnies de feuilles ovales, rudes, sans découpure. On pile son écorce, pour en faire de la glu.

Le Taamo-Sjibatta.

Le *Taamo-Sjibatta*, est un arbrisseau dont la fleur est en forme de lys, & dont les feuilles ressemblent à celles du laurier.

Le Mame.

Le *Mame*, ou *Mamelos*, est un arbrisseau dont les branches sont longues & droites, le bois dur, mais leger, jaunâtre & plein de moëlle. Ses feuilles ressemblent à celles du cerisier. Ses fleurs sont blanches, pendantes, sans pédicules, ordinairement à huit petales, qui sont joints en forme de cloche, & de longueur inégale.

Le Rengjo. Le Ko-Gommi.

Le *Rengjo*, est un arbrisseau, qui jette des branches dès le bas, & dont l'écorce est couverte de tubercules. Ses fleurs sont jaunes, tendres, en forme de cloche, découpées jusqu'au-delà du milieu, & rayées de rouge en dedans. Le *Ko-Gommi*, est un autre arbrisseau, qui n'a pas une brasse de haut, dont les feuilles sont étroites & couleur de verd de gris; les fleurs blanches, sans odeur, à cinq petales, ramassées en bouquets, & environnées de cinq ou six petites feuilles. Le *Ko-Gommi-Sakira*, en est une espèce, dont la fleur est blanche & pleine, semblable à une belle marguerite.

Le Rju. Le Kawa-Janogi. Le Kuro-Nosji.

Le *Rju*, vulgairement *Aukaji*, est un arbre qui approche du saule, du moins par ses feuilles. Le *Kawa-Janogi*, est un petit saule noirâtre, dont les chatons sont garnis d'un duvet, qui sert de bourre aux Japonois. Le *Kuro-Nosji*, est un arbrisseau des montagnes, qui est de la hauteur d'un homme, mais qui a peu de branches, & la feuille du saule. Ses fleurs sont petites, à cinq petales, & d'un verd mêlé de jaune.

Le Magubi.

Le *Magubi*, est un arbrisseau de grande hauteur, garni de nœuds, & dont l'écorce est d'un verd brillant. Ses feuilles croissent trois à trois.

Sapins & Cyprès.

Le Sapin & le Cyprès sont les arbres les plus communs dans les Bois & les Forêts de toutes ces Isles. On en construit les Maisons & les Vaisseaux. On en fait des cabinets, des coffres, des boëtes & des cuves. Les branches servent de bois de chauffage. D'ailleurs, comme tous les chemins sont bordés de ces arbres, & qu'on en plante dans les lieux sabloneux, dont on n'a pas d'autre avantage à tirer, le Peuple en ramasse soigneusement les feuilles, avec la double utilité de tenir les chemins fort nets, & d'avoir abondamment de quoi se chauffer. Il n'est permis à personne de couper un sapin, ni un cyprès, sans la participation du Magistrat; & ceux même, à qui cette grace est accordée, doivent toûjours en replanter de jeunes à la place; mais cet ordre est mal observé dans les Provinces éloignées.

Bambou.

Le Bambou est très-commun au Japon, & d'un aussi grand usage que dans toutes les Indes. Il se nomme *Tsiku*, vulgairement *Taike*, & *Fatsku*. On en fait plusieurs sortes de meubles, des paniers, des allumettes, & jusqu'à des gouttières & des murailles. La Province d'*Oomi* produit une espèce de bambous, dont les Hollandois transportent les racines, sous le nom de *Rottang*, ou *Rattang*, & qu'ils vendent pour des cannes à marcher. On a lû, dans le Journal de Kæmpfer, quelle en est la préparation. Les rejettons de ces racines se confisent avec le vinaigre, le sel, l'ail & le poivre. La verdure

Rottang.

DESCRIPTION DU JAPON.

dure perpétuelle du sapin & du bambou attire, à ces deux arbres, un respect qui va jusqu'à leur attribuer de l'influence sur le bonheur de la vie humaine. On en orne les Temples & les autres Lieux saints, particulièrement aux jours de fête & de réjouissance. Les Orateurs & les Poëtes font des allusions ingénieuses à leurs propriétés. Ils prétendent que le bambou vit plusieurs centaines d'années; & que le sapin parvient à l'âge de mille ans, après lesquels ses branches se courbent d'elles-mêmes vers la terre, parceque dans cette extrême vieillesse, la force lui manque pour les soûtenir plus long-tems. Kæmpfer avoue qu'il a vû des sapins & des bambous d'une grosseur prodigieuse (*m*).

Finoki. Suggi. Ksamaki. Sfinoki. Jusnoki. Fatznoki.

Le *Finoki*, & le *Suggi*, sont deux sortes de Cyprès, dont le bois, quoique leger & blanchâtre, est d'une si bonne substance, qu'il ne prend jamais l'eau. Le *Ksamaki*, le *Sfinoki*, espèce de Chêne, & le *Jus-No-Ki*, ou l'arbre de fer, qui tire ce nom de la dureté extraordinaire de son bois, sont des arbres très-communs, dont la plûpart des maisons sont bâties. *On a déja* remarqué que le *Fatznoki*, autre arbre qui croît aux environs de la Ville de *Jeseri*, & la racine du Camphrier, fournissent le meilleur bois & le plus rare pour les cabinets, les bureaux & d'autres ouvrages de cette nature. Leurs veines sont d'une rare beauté. Kæmpfer ne parle point des Cédres; quoiqu'on sache par son propre témoignage, comme par celui de tous les autres Voyageurs, qu'ils sont en abondance au Japon.

Chanvre & Coton.

Les Japonois cultivent autant de Chanvre & de Coton, qu'ils peuvent ménager de terrain pour ces plantes. Le *Tsjo*, vulgairement *Sijro*, ou le Chanvre sauvage, croît abondamment dans la plûpart des lieux incultes. On en fait toutes sortes d'étoffes, fines & grossières. La semence de plusieurs plantes produit une huile, qui a divers usages, dans la Médecine & pour les besoins domestiques. Telle est celle du *Kiri*, dont le Dairi porte la feuille dans ses Armes (*n*). L'*Abrasin*, dont on tire une huile pour les lampes. On compte encore, parmi les plantes huileuses, l'*Asadiracht* d'Avicenne; l'*Isubaki*, l'*Urusi*, le *Faasi*, & le *Kainoki*, dont on a déja parlé; l'arbrisseau qui porte le coton; le Sesame de deux espèces, dont les semences sont blanches & noires. De toutes les huiles qu'on tire de la semence de ces plantes, celles du Sesame & du Kiri sont les seules qui servent à l'apprêt des viandes. Mais, en général, les Japonois font entrer peu d'huile & de beurre dans leurs alimens (*o*).

Plantes huileuses.

(*m*) Kæmpfer, *ubi suprà*, pag. 187. (*n*) *Amœnitates exoticæ*, pag. 859.
(*o*) Le même, Tom. I. pag. 190.

§. XIV.

Grains, Légumes, Courges, Melons, Concombres, Racines, Herbes potagères, Champignons, Mousses, &c.

Agriculture.

KÆMPFER doute qu'il y aît quelque Pays au Monde, où l'on entende si bien l'Agriculture; ce qu'il attribue d'un côté à la multitude des Habitans, & de l'autre au deffaut de commerce & de communication avec

les Etrangers, qui les met dans la néceſſité de pourvoir à leurs beſoins par leur propre travail. „ Il n'y a pas, dit-il, un pouce de terre en friche „ au Japon. Non-ſeulement le plat-pays, qu'on n'employe jamais en pâ„ turages, mais les montagnes les plus hautes produiſent du bled, du riz, „ des légumes, & une infinité d'herbes, ou nourriſſantes, ou médecinales. „ Les terres baſſes & unies ſont labourées avec des bœufs. Les hommes „ réſervent leurs bras pour la culture des lieux d'un accès difficile. Tout „ eſt fumé & diſpoſé avec un art infini. Il ne manque à ces Inſulaires, a„ près avoir bien conçu la néceſſité de l'art, & l'avoir porté à ſa perfec„ tion, que de l'avoir annobli : mais, au Japon, comme dans tous les „ Pays habités par des hommes, on a moins penſé à faire conſiſter la no„ bleſſe dans les exercices utiles, que dans ce qui flatte & ce qui favo„ riſe les paſſions ".

Engrais des terres.

Les Japonois ont une méthode aſſez ſingulière, pour donner de la fertilité à leurs terres. Ils ont toûjours de grands amas de fiente & de toutes ſortes d'immondices. Ils brûlent de vieilles nippes, qu'ils y joignent. Ils y employent même des coquilles d'huitres. Ce mélange produit un excellent engrais. On a déja remarqué qu'avant que d'enſemencer une terre, ils la meſurent, & que cette opération ſe renouvelle à l'approche de la moiſſon. Enſuite, ils ſupputent ce que la récolte doit leur rapporter. Ces conjectures ſont ordinairement d'une juſteſſe ſurprenante, & garantiſſent les Seigneurs des tromperies de leurs Fermiers. Les Propriétaires ont ſix dixièmes de tous les fruits de leurs terres, & les quatre autres ſont pour ceux qui les cultivent. Les Fermiers du Domaine Impérial ne donnent que quatre dixièmes aux Intendans de l'Empereur; les deux autres leur appartiennent. Si quelqu'un défriche une terre, qui n'eſt point à lui, il jouit de toute la récolte pendant les deux ou trois premières années : mais dans les Baux, on a toûjours égard à la bonne ou la mauvaiſe qualité du terroir; & la Loi porte que ſi quelqu'un laiſſe paſſer une année ſans cultiver ſa terre, il en perd la propriété.

Loix des récoltes.

Gokokf, ou cinq ſortes de grains.

On cultive particulièrement, au Japon, ce qui ſe nomme *Gokokf*, ou les cinq fruits de la terre. C'étoit anciennement la ſeule nourriture d'un Pays, où la Religion défend l'uſage de la viande; mais, ſoit diſpenſe ou relâchement, cette règle eſt aujourd'hui fort mal obſervée. Les cinq fruits ſont le riz, l'orge, le froment, & deux ſortes de fèves. Le riz du Japon, porte en général le nom de *Koms*, ou *Waſi*. On en diſtingue deux eſpèces, dont la première, nommée *Ko*, vulgairement *Matzji-Gomme*, & *Urursjîne*, qui eſt la plus commune dans les Provinces Septentrionales, l'emporte beaucoup ſur celui des Indes. Il eſt d'une blancheur de neige, ſi gras & ſi nourriſſant, que les Etrangers, qui n'y ſont pas faits, en doivent uſer avec modération. On le mange cuit à l'eau; ce qui reſte, au-delà des proviſions annuelles, eſt employé à faire une bière, qui ſe nomme *Saki*. L'autre eſpèce, plus maigre & plus rougeâtre, ſe nomme *Da*, vulgairement *Motſi-Gomme*, & *Motſi-no-Jome*. Le riz ſe ſème dans la ſaiſon des pluyes; & ce travail eſt le partage des femmes. On le ſème dans toutes les terres qui paroiſſent propres à le recevoir, & dont on n'eſt pas forcé de faire un autre uſage. Les plus convenables à cette ſemence, ſont les terres baſſes & plates, qui peuvent être per-

Riz, ou Kome.

DESCRIPTION DU JAPON.

percées de canaux pour les arroser. La Province de Figen est une des plus fertiles en riz, & produit aussi le plus excellent. Aussi les campagnes y sont-elles coupées de toutes parts, par des canaux tirés des Rivières; & quantité d'écluses donnent la facilité de les inonder entiérement.

Orge, ou Oomuggi.

TOUTES sortes de blés, & l'orge en particulier, portent le nom de *Baku*, vulgairement *Muggi*, & *Oo-Muggi*. Quoique l'orge soit principalement destiné à la nourriture des chevaux & du bétail, on ne laisse pas de l'employer quelquefois à l'apprêt des viandes, & d'en faire des gâteaux. Les Pauvres en font même du pain. Il en croît, au Japon, une espèce, dont les épis prennent la couleur de pourpre en meurissant. Le *Koomuggi*, ou le froment, est à vil prix, & ne s'employe qu'à faire des gâteaux.

Froment, ou Koomuggi.

Fèves.

DES deux espèces de fèves, celles qu'on nomme *Daidsu*, ou *Fèves-Daid*, sont de la grosseur des pois de Turquie, & croissent comme les lupins. Après le riz, c'est l'aliment le plus ordinaire des Japonois. Ils en font une espèce de bouillie, qui leur tient lieu de beurre, nommée *Midsu*, avec laquelle ils apprêtent leurs viandes; & une sorte de Saupiquet, ou d'*Embamma*, comme ils l'appellent; sauce fameuse, qu'ils mangent à l'entrée du repas, pour se mettre en appétit. Elle se sert avec les viandes rôties. Les Hollandois en apportent en Europe, sous le nom de *Soeja* (*a*), qui est le terme Japonois. La seconde espèce de fèves, qui se nomme *Adsuki*, ou *Sodsu*, est blanche, & d'une figure assez semblable à la lentille. On fait des gâteaux de sa farine, paîtrie avec du sucre. Outre ces cinq fruits, on comprend encore, sous le nom de Gokokf, l'*Awa*, ou le bled des Indes; le *Sioku*, vulgairement *Kibi*, & *Kimmi-kibi*, ou le millet commun à grains jaunes; & généralement toutes sortes de grains & de légumes.

Diverses sortes de grains.

L'AWA, nommé autrement *Dsjeku*, dont on vient de parler, est un Panicum à grande queue pendante, garnie de poils. Le *Fai*, vulgairement *Fije*, est un Panicum à grain noirâtre. Le *Jenbaku*, vulgairement *Karas-Muggi*, est le petit bled, ou le seigle. Outre le millet commun, on a encore, le *Sjokkuso*, vulgairement *Too-Kibbi*, millet Chinois, transporté au Japon, depuis plusieurs siècles. Sa tige & ses feuilles ressemblent à celles du roseau, & ses grains sont jaunâtres. Le *Kjokuso*, vulgairement *Nan-Bankiwi* (*b*), est un millet que les Portugais ont porté des Indes au Japon. Le *Kjo*, vulgairement *Soba*, est une espèce de bled sarrasin, qui se sème. On en distingue deux autres; l'un qui rampe dans les bois, & qui se nomme *Sjoo*, vulgairement *Iwo-Nome*; l'autre, qui croit dans l'eau, & dont l'avoine s'attache aux habits. On le nomme *Sui-Roo*, vulgairement *Midsu-Soba*.

Légumes.

LE *Koba*, vulgairement *Gomma*, est le Sesame, dont l'huile s'employe dans le vernis, dans les alimens, & dans la Médecine. Le *Jeisoku*, vulgairement *Kos*, est le pavot en général. Le *Jokui*, vulgairement *Dsudsudama*, est la larme de Job. Le *Wan*, vulgairement *Nora-Mame*, est le gros pois des jardins, dont la fleur & le fruit sont blancs. Le *Sandsu*, vulgairement *Sora-Mame*, est la fève des champs, dont le fruit est noirâtre. Le *Fen*, vulgaire-

(*a*) *Amœnitates exoticæ*, pag. 839. On y trouve la manière dont il se fait, & la figure de la fève. (*b*) C'est-à-dire, *Millet des Pays Septentrionaux*.

gairement *Adsi-Mame*, & *Kaadsi-Mame*, est le haricot des champs, qui s'étend beaucoup en rampant. Sa fleur est grêle & purpurine; ses gousses sont courtes & larges; sa semence est rouge & semblable au pois chiche. Le *Toodsu*, est un haricot à grandes feuilles, dont les gousses sont longues d'un pied, & de la forme d'une épée; ce que son nom signifie. Ses fleurs sont d'un blanc purpurin, & longues de deux pouces. La semence est rouge, & plus grosse que la fève des jardins. Le *Reodsu*, est un autre haricot, dont la fleur est d'un beau pourpre; la gousse ressemble à celle des pois de jardin. On distingue plusieurs autres sortes de haricots, dont les Daidsu, ou Fèves-Daid, qu'on a décrites, sont la principale.

DESCRIPTION DU JAPON.

Raves & leurs qualités.

LES Raves croissent facilement au Japon, & sont d'une grosseur extraordinaire. De toutes les productions de la Terre, c'est peut-être celle qui fournit le plus à la nourriture des Habitans: mais, comme ils fument la terre avec les excrémens humains, elles ont une odeur si forte, que les Européens ont peine à les souffrir. Elles se mangent crues, ou bouillies, ou confites au vinaigre. Les raiforts, les carottes, les courges, les melons, les concombres, le fenouil, & quelques espèces de laitues, qui ne se trouvent, parmi nous, que dans les jardins, croissent naturellement dans les Isles du Japon. Le panais de jardin n'y est pas connu; mais la Nature y offre par-tout des panais sauvages. Les Hollandois y sément, avec succès, du persil, du cumin, de la chicorée & des laitues communes; à l'exemple des Portugais, qui avoient apporté toutes ces graines.

LE *Busei*, vulgairement *Aona*, est la Rave ronde des jardins, ou rave de Limousin. Le *Rei-Fuku*, vulgairement *Daikon*, est le grand Raifort, qui fait, au Japon, la principale nourriture du Peuple. Il se mange, crud ou cuit, vieux ou nouveau. On le cultive dans les champs, où il croit en abondance. Le *Farjo*, est la petite Rave pyramidale de Bauhin.

Le Sju, ou le Ginseng.

LE *Sju*, ou *Sjin*, vulgairement *Nesji*, *Nindsin*, ou *Dsin-Dsom*, est une espèce de chervi des montagnes. C'est le fameux *Ginseng*, que les Chinois nomment *Som*, & les Tartares, *Soasai*. Cette plante, lorsqu'elle est nouvelle, n'a qu'une racine simple, qui ressemble à celle du panais, longue de trois pouces, & de la grosseur du petit doigt, charnue, blanchâtre, divisée quelquefois en deux jambes, garnies de peu de fibres, d'une odeur tirant sur celle du panais jaune, & du goût de nôtre chervi, mais plus agréable & plus doux, avec une petite amertume presqu'insensible. Lorsque la plante s'est élevée d'environ un pied, elle prend une ou deux autres racines, semblables à la première; & dans sa force, elle en prend un plus grand nombre. Sa tige devient haute d'environ deux pieds; mais elle est plus mince que le petit doigt, inégalement ronde, canelée & garnie de nœuds, desquels naissent les branches, alternativement opposées. Des pédicules, longs d'un pouce & demi, & sillonnés profondément jusqu'au milieu de leur longueur, portent des feuilles de figure & de grandeur différentes, suivant l'âge de la plante; rondes d'abord, longues d'un pouce, & legèrement dentelées; mais qui deviennent ensuite plus grandes, se partagent en plusieurs lobes & ressemblent entiérement à celles du chervi. Les fleurs disposées en ombelle, chacune sur un pédicule séparé, sont blanches, à cinq petales, & de la grosseur d'un grain de coriandre. Les étamines sont courtes,

& s'élèvent entre les petales. Le pistil est presque imperceptible. La semence ressemble à celle de l'anis. Cette plante se cultive à Meaco; mais elle y a peu de vertu. Son Pays natal est la Corée & la Tartarie. Comme sa principale vertu est de fortifier les fibres & de faciliter la circulation des humeurs, elle s'employe dans presque tous les remèdes & dans tous les cordiaux (c).

LE *Kofuk*, vulgairement *Nisji*, & *Jabu-Ninsin*, est le Panais de l'Europe, comme le *Jamma-Ninsin* est nôtre Panais sauvage.

LE *Sadsin*, est un Lychnis sauvage, à feuilles de giroflée, dont la tige est d'environ un pied de hauteur, & les fleurs blanches à cinq petales. Sa racine est longue de trois ou quatre pouces, d'un goût fade, qui tire sur celui du panais. Il se trouve des Imposteurs, qui la vendent pour du Ginseng.

LE *Kekko*, vulgairement *Kikjoo*, & *Kirakoo*, est une Raiponse, haute d'une coudée, à feuilles oblongues & dentelées, dont la racine est longue de quatre pouces, grosse & laiteuse. C'est la plus estimée, pour ses vertus, après celle du Ginseng. Ses fleurs, qui croissent au sommet de la tige, sont en cloche, d'un pouce & demi de diamétre, bleues, & découpées assez profondément en cinq parties. On distingue trois espèces de cette plante; l'une qui a la fleur blanche & double; l'autre, dont la fleur est simple, d'un pourpre bleu, avec des canelures couleur de pourpre, garnies de poils dans les intervalles, les pointes jaunâtres, & un pistil bleu, revêtu de poils. La troisième a la fleur double, d'un pourpre bleu.

Diverses sortes de Courges.

LES Japonois ont différentes sortes de Courges & de Melons. Le *Feo*, vulgairement *Nari-Trigango*, est une grande courge, dont le milieu est étroit. Une autre espèce, de même nom, & de figure ronde, à la poulpe dense. Le *Ko*, en est une autre, dont le fruit est oblong, la fleur grande & blanche. Le *Kwa*, vulgairement *Furi-Uri*, *Sptoori*, *Tske-Uri*, & *Tsuke-Uri*, en est une quatrième espèce, grande, de figure ronde oblongue, dont la croute est une chair solide, qui a le goût du concombre. On l'apprête avec le mare de cerise, & c'est un mets des plus ordinaires. Son nom est *Connemon*.

Melons.

LE *Kwa*, vulgairement *Togwa*, & *Kamo-Uri*, est un grand Melon de figure oblongue, dont la chair est serrée. Le *Ten-Kwa*, est le grand melon commun canelé. Le *Sjo-Kwa*, vulgairement *Awo-Uri*, est un autre melon canelé, mais plus petit que le précédent.

Concombres.

L'*Awa*, vulgairement *Kawas-Uri*, est le Concombre commun des jardins, dont on distingue plusieurs espèces; le *Ko-Kwa*, vulgairement *Soba-Uri*, en est une longue, pleine de verrues & de fentes. Le *Si-Kwa*, vulgairement *Fitzma*, en est une autre, oblongue, canelée, tortue, terminée en pointe.

Racines & autres plantes.

LE *Monda*, & *Binkf-Monda*, vulgairement *Rinno-Figu*, est un Chien-dent, dont la fleur est hexapetale, en forme d'épi. Sa racine est fibreuse & bulbeuse. Un autre chien-dent, qui porte le même nom, s'étend beaucoup, & pousse continuellement des rejettons. On fait prendre aux Malades, les petits tubercules qui terminent la plante, confits au sucre. Le fruit est rond,

(c) Dessechée & mise en poudre, la dose est d'un gros, ou un gros & demi.

rond, un peu oblong, & renfermé dans un calice dont les bords sont crenelés. Le *Temondo*, est encore une autre espèce, commune sur-tout dans la Province de Lexuma, & dont la racine est plus grosse.

Le Boofu. Le *Boofu*, autrement *Fofu*, & *Fumas-Kanna*, est le Ligustique vulgaire.

Persils. On distingue plusieurs sortes de Persils. Le *San-Bofu*, vulgairement *Jamma-Bofu*, est le persil des bords de la Mer, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Ancolie, mais sont un peu plus grasses. Le *Nadagi-Nadaki*, est le persil des marais de Bauhin. Le *Kin*, vulgairement *Seri*, est le petit persil à feuilles de Morgeline. Le *Quaiko*, ou *Vikio*, vulgairement *Kureno-Ommo*, est l'Anis commun. Le *Ssiro*, vulgairement *Tagara-Kinfo*, est le Moutardier des jardins.

Le Quaiko. Le Ssiro.

Le Doku-Quatz. Le *Doku-Quatz*, vulgairement *Dosjen*, & *Udo*, est un arbrisseau annuel, dont la racine est grasse & charnue. Elle se mange, aussi-bien que les premières tiges. Ses feuilles sont longues d'un pied, & partagées en lobes, disposées en triangle. Ses fleurs sont petites, & blanchâtres, à cinq petales.

Le Kjoo. Le *Kjoo*, vulgairement *Ssonja*, est le Gingembre sauvage, à larges feuilles, qui se nomme aussi *Fasi-Kami*, & *Kureno-Fasi-Kami*. On en distingue un autre, nommé *Djooska*, & vulgairement *Mjoga*, dont le goût n'est pas fort, & dont la tige & les feuilles ressemblent à celles du roseau.

Le San-Djoska. Le *San-Djoska*, vulgairement *Jamma-Mjoga*, est un *Orchis* dont la tige est haute d'un pied, la feuille étroite, & la fleur disposée en épi. Sa capsule seminale, qui est de la grosseur d'un pois, contient un grand nombre de petites semences.

Le Tswa. Le *Tswa*, est un *Doronic*, dont la racine est noueuse, fibreuse, & d'un mauvais goût. Sa feuille ressemble à celle de l'herbe aux teigneux. Sa tige est nue, & haute d'une coudée. Ses fleurs sont jaunes, & semblables à celles du Chrysantheme. Sa semence est de figure cylindrique, un peu canelée, argentée, petite, & d'une saveur onctueuse, mais très-mauvaise.

Le Sco-Kusitz. Le *Sco-Kusitz*, vulgairement *Kusaggi*, qui signifie *Plante fetide*, est un grand arbrisseau, dont les feuilles, alternativement opposées, sont grandes, & ressemblent à celles de la bardane. Elles se mangent. Ses fleurs approchent de celles du *Ledum*.

Le Bossai. Le *Bossai*, vulgairement *Quai*, est un Jonc aquatique, dont on mange la racine, qui est fibreuse & garnie de nœuds.

Le Siko. Le *Siko*, vulgairement *Omodaka*, est le Phleos aquatique de la petite espèce, à cinq feuilles larges. Sa racine, qui ressemble à la précédente, se mange aussi.

Le Kai. Le *Kai*, vulgairement *Tokoro*, est une herbe des bois, qui monte aux arbres, & qui approche de la coulevrée blanche. Sa racine ressemble à celle du gingembre, & se mange. Ses fleurs, formées en épis, sont blanches, hexapetales, & de la grandeur d'une semence de coriandre, avec un pistil au milieu.

DESCRIPTION DU JAPON.

Le Dſojo & le Tſukne-Imo.

LE *Dſojo*, vulgairement *Jamma-Emo*, eſt une herbe des montagnes, qui monte aux arbres. Sa racine, qui ſe mange, eſt groſſe, longue, charnue, fibreuſe, de figure inégale, ſuivant les lieux où elle ſe trouve. Sa feuille eſt membraneuſe, & reſſemble à celle de la double feuille (*d*). Ses fleurs ne diffèrent point de celles du Lychnis; mais elles s'ouvrent peu, ſont très-petites & à ſix petales. Une autre eſpèce, nommée *Tſukne-Imo*, porte des bayes; & ſes ſemences croiſſent ſous l'aiſſelle des feuilles.

L'U & Spen.

L'*U*, vulgairement *Imo*, & *Satai-Imo*, eſt un Phleos des marais, ſemblable au grand Phleos aquatique, à feuilles larges, de Bauhin. Sa racine eſt longue, groſſe, charnue, fibreuſe, avec des rejettons mouſſeux. Elle ſe mange, auſſi-bien que la tige. Le *Spen*, en eſt une autre eſpèce, dont la racine ſe mange auſſi.

Le Gobo.

LE *Gobo*; autrement *Umma-Bufuki*, eſt proprement la grande Bardane, qu'on cultive, au Japon, dans les terres noirâtres, & dont la racine ſe mange avant qu'elle ait pouſſé ſa tige.

Le Sjooriku.

LE *Sjooriku*, vulgairement *Jamma-Gobo*, & *Isjuwo-Sikki*, eſt une plante ſauvage, dont la racine ſe mange & reſſemble au navet. Elle a l'odeur & le goût de la bardane. Ses feuilles reſſemblent à celles de la patience; ſes fleurs ſont à cinq petales, blanches, & diſpoſées en épi.

Herbes potagères.

LE *Soo*, vulgairement *Fitomoſi*, eſt l'Oignon de l'Europe; comme le *San*, vulgairement *Fir*, ou *Ninniku*, eſt le Poireau commun à groſſe tête. Mais le *Kiu*, vulgairement *Mijrra-Nijra*, eſt un poireau fendu à feuilles de jonc; & le *Kei*, vulgairement *Oi-Nijra*, eſt un poireau fendu à larges feuilles. Le *Kio*, vulgairement *Tſiſa*, eſt la Laitue commune des jardins, non pommée. On en diſtingue deux autres eſpèces, qui ſe nomment *Kukio*, & *Rikio*. Le *Kantatz*, vulgairement *Futſu-Kuſa*, eſt un Chou blanc crêpé, de la Chine, qui devient haut de trois coudées, & dont la tête ſe ferme rarement. Le *Bakin*, vulgairement *Uma-Biju*, & *Siberi-Fiju*, eſt le Pourpier des jardins à larges feuilles. Le *Fo-Sei*, vulgairement *Fiaſina*, *Tſugumiguſa*, & *Tampopo*, eſt la Dent-de-lion à larges feuilles. Le *Ro*, vulgairement *Fuki-Sabuki*, eſt le Petaſite commun. Le *Ketz*, vulgairement *Waribi*, eſt la Fougère, dont on mange, au Japon, les tiges nouvelles. Le *Singua*, vulgairement *Ikinguſa*, eſt la Stratiote commune, qui ſe cultive dans des pots. *Le Doki*, eſt un Pied-de-veau canelé, dont la feuille eſt en forme de doigt. Le *Koganneguſa*, eſt un *Alleluia*, dont la tige eſt mince & branchue, les feuilles cordées & couvertes de poils. Le *Keiſon-Kuſa*, eſt une Hermionite à très-petites feuilles, ondées au bord, & découpées en pointes. Le *Matſebutz*, eſt une grande Piloſelle rampante & hériſſée, dont les Japonois ſont une eſpèce d'armoiſin, qu'ils nomment *Butz*.

Champignons.

LE *Si*, vulgairement *Naka*, eſt le Champignon des champs, dont le pédicule eſt blanc, & la tête plate & tachetée. Il ſe mange. Le *Tan*, vulgairement *Taki*, eſt un autre champignon, bon à manger, blanchâtre, à tête pelée, à bord inégal & ſouvent frangé. Un autre, plus petit, & vanté pour ſon excellence, a la tête noire par-deſſous. Le *Sjorto*, eſt la Truffe

(*d*) Ou *Gramen Parnaſſi*.

fle du Japon, qui croît sous les sapins. Le *Bokudsi*, vulgairement *Kikuragi*, & *Ki-No-Mimi*, est un champignon, dont la tête est tachetée de blanc & de noir, & qui vient sous les vieux arbres. Il se mange.

DESCRIPTION DU JAPON.

Mousses.

Le *Tas*, vulgairement *Koki*, est la Mousse en général. Le *Si-Fai*, vulgairement *Ama-Nori*, & *Murasaki*, est une mousse de Mer, de couleur purpurine, qui croît sur les rochers, & qui se mange, quoique d'une substance dure & membraneuse. Le *Sekisi*, vulgairement *Iwatugi*, est une mousse, qui croît sur les plus hauts rochers. Le *Kimpaku*, vulgairement *Iwagoki*, & *Iwasiba*, est encore une mousse des rochers, qui ressemble à la bruyère. Le *Toi-Sei*, vulgairement *Aji-Nori*, est une mousse de Mer, semblable à la coraline, fendue en plusieurs endroits, dont la feuille est très-menue. Le *Sisjoo*, vulgairement *Miru*, est une mousse de Mer, branchue, en forme de Corralloïde. Le *Roku-Kakku*, vulgairement *Ino-Matta*, est encore une mousse, plus grosse que la précédente, & qui a la figure de corne de cerf. Le *Soo*, vulgairement *Momubab*, est l'herbe ou l'Algue de Mer en général. Le *Seki-Qua*, vulgairement *Kokuro-Buto*, & *Tokoro-Tengusa*, est une algue des rochers, capillaire, rameuse & jaunâtre, dont on fait, au Japon & à la Chine, une espèce de Vermicelli, qui se nomme *Tokororen*. Le *Firomé*, autrement *Kombu*, est un Fucus marin, de la figure d'une lance, dentelé, & d'environ une toise de longueur. Il croît sur les rochers baignés de la Mer, & nâge sur l'eau. On le mange, après l'avoir préparé. Le *Kaitei*, vulgairement *Arame*, est un autre Fucus, de la même figure, mais qui n'est pas dentelé.

Algue de Mer & de rochers.

Fucus.

On voit croître, sans culture, une infinité d'autres plantes, dans les champs, sur les montagnes, dans les bois, dans les marais, dans les lieux les plus stériles, & sur les Côtes mêmes de la Mer. Il y en a très-peu, dont les racines, les feuilles, les fleurs, ou les fruits, ne servent de nourriture aux Habitans. Cette facilité à manger tout ce que la Nature prend soin de leur offrir, les expose quelquefois à de fâcheuses méprises ; mais ils ont l'art de faire perdre, à plusieurs plantes, leurs qualités venimeuses. Ainsi, du *Konjokf*, qui est une dangereuse espèce de *Dracunculus*, ils font une bouillie assez douce & de fort bon goût. En faisant infuser les racines de la fougère, qu'ils nomment *Waribi*, ou *Ren*, ou de la fève d'Egypte, que quelques-uns nomment fleur de *Tarate*, & d'une autre racine, qu'ils appellent *Kasne*, ils en tirent une farine qui s'employe dans l'apprêt des viandes, & qu'on mange aussi seule, après l'avoir fait dissoudre dans l'eau. De toutes les plantes molles, qui croissent au fond de la Mer, il n'y en a presque pas une que les Japonois ne mangent. Ce sont les femmes des Pêcheurs, qui les préparent & qui les vendent. Leur adresse est extrême à les tirer du fond de la Mer, en plongeant jusqu'à trente & quarante brasses de profondeur (*e*).

Plantes que les Japonois dépouillent de leur venin.

(*e*) Kæmpfer, Tom. I. pag. 195 & précédentes.

§. XV.

Manière dont on fait le Papier au Japon.

Réflexions sur l'industrie des Japonois.

QUAND le Japon n'auroit pas reçu tant de préſens de la Nature, il n'en ſeroit pas moins un des plus riches Pays du Monde, s'il eſt vrai que la bonté du climat & l'induſtrieuſe activité des Habitans ſont les véritables richeſſes. Les Japonois ſont devenus riches à force de travail, ſans ceſſer d'être laborieux. On a déja obſervé qu'ils doivent un ſi rare avantage, à l'excluſion du Commerce étranger, qui les a mis dans la néceſſité d'attendre tout d'eux-mêmes, c'eſt-à-dire, de leur induſtrie & de leurs efforts. Auſſi l'Agriculture, qui eſt leur principale reſſource, n'a-t-elle jamais été pouſſée ſi loin dans aucune autre Nation. Ils ont trouvé le moyen de faire naître l'abondance du ſein de la ſtérilité; & leur exemple, ſuivant la réflexion de leur Hiſtorien moderne, ſemble prouver, contre l'opinion commune, que ce n'eſt pas tant la roſée du Ciel, que la ſueur du front, qui donne aux campagnes une véritable fécondité.

OUTRE les richeſſes qu'ils tirent de leurs terres en toutes ſortes de grains & de légumes, on a vanté leur adreſſe à trouver, juſques dans l'écorce de leurs arbres, de quoi fournir aux beſoins les plus eſſentiels de la vie. On a remarqué que celle d'une eſpèce de Meurier, qu'ils nomment *Kandſi*, leur fournit tout à la fois du papier, des cordes, diverſes ſortes de méches, des étoffes, du drap, & pluſieurs autres commodités. Donnons un exemple de ces opérations, dans la manière dont ils fabriquent le papier.

Manière dont ils font du papier, d'une écorce d'arbre.

APRÈS la chûte des feuilles, c'eſt-à-dire, vers le mois de Décembre, les rejettons du Kandſi, qui ſont fort gros, ſe coupent de la longueur d'environ trois pieds. On les met en faiſceaux, qu'on fait bouillir dans de l'eau, avec des cendres. S'ils ſont coupés depuis trop long-tems, & qu'ils ſe ſoyent ſéchés, on les laiſſe tremper l'eſpace de vingt-quatre heures, avant cette leſcive. Les faiſceaux doivent être fort ſerrés; & lorſqu'on les a mis dans la chaudière, on a ſoin de les couvrir. On les y fait bouillir, juſqu'à-ce que les bâtons laiſſent voir un demi pouce de bois, dépouillé de leur écorce. Alors on les tire de l'eau, on les laiſſe réfroidir à l'air; puis on les fend en longueur, on les dépouille entièrement de leur écorce, & l'on jette ce qui n'eſt utile à rien. On fait enſuite ſécher l'écorce; on la nettoye; on la laiſſe tremper dans l'eau pendant trois ou quatre heures. Auſſi-tôt qu'elle eſt aſſez ramollie, on en racle la ſurface avec un couteau, & l'on ſépare en même-tems l'écorce vieille d'une année, de celle qui eſt plus jeune & plus mince. La première donne le meilleur papier. La ſeconde en fait un plus noirâtre, mais qui n'en eſt pas moins bon. S'il ſe trouve de l'écorce plus vieille, on la met à part, pour en faire un papier plus groſſier que les deux autres.

LORSQUE toutes ces écorces ont été parfaitement nettoyées, on les fait encore bouillir dans la cuve; mais on y met moins de cendre que la première fois; & pendant tout le tems qu'elles ſont ſur le feu, on les remue

avec un roseau, en y versant de tems en tems de la nouvelle lescive, mais dans la quantité seulement qui est nécessaire pour arrêter la trop grande évaporation, & pour suppléer à ce qui est consumé. Cette opération continue, jusqu'à-ce que la matière devienne si déliée, qu'étant legèrement touchée du bout du doigt, elle se réduise ou se sépare comme de la bourre, ou comme un amas de fibres. Observons que la lescive, dont on se sert ici, se fait de la manière suivante. On met en croix deux pièces de bois sur une cuve. On les couvre de paille, sur laquelle on répand de la cendre mouillée; puis on verse dessus, de l'eau bouillante, qui à mesure qu'elle passe au travers de la paille, pour tomber dans la cuve, s'imbibe des parties salines de la cendre, & fait la lescive dont on a besoin.

DESCRIPTION DU JAPON.

On recommence à laver les écorces, après qu'elles ont bouilli pour la seconde fois; mais c'est ce qui demande beaucoup d'attention. Si elles n'étoient pas assez lavées, elles ne feroient qu'un papier grossier; si elles le sont trop, le papier sera fin & blanc, mais trop pénétrable à l'encre. Ordinairement, c'est dans une Rivière qu'on les lave. On les y trempe dans une espèce de van, ou de crible; & tandis qu'elles y sont, on les remue avec la main, jusqu'à-ce qu'elles soyent réduites à la consistance de la laine, ou d'un duvet fort doux. Pour le papier le plus fin, on les lave une troisième fois; ou plutôt, on les laisse tremper, enveloppées dans un linge. On a soin aussi d'en ôter les nœuds, la bourre, & toutes les parties étrangères qui pourroient s'y être glissées. Ces superfluités se mettent à part, avec les écorces les plus grossières, pour le mauvais papier. Ainsi rien n'est perdu dans cette fabrique.

Comment le papier reçoit sa forme.

La matière étant lavée autant de fois qu'il est nécessaire, on la pose sur une table de bois, uni & épais, où deux personnes la battent avec des bâtons, jusqu'à-ce qu'elle devienne aussi fine qu'on le desire. Dans cet état, elle ressemble à du papier qui, à force d'être trempé, n'auroit presque plus de consistance. Ensuite on la met dans une cuve, avec une infusion gluante & glaireuse de riz & de racine d'*Oreni*, arbrisseau qui a les mêmes qualités. Tout est remué avec un roseau net & délié, pour aider la matière à s'imbiber de l'infusion; ce qui se fait mieux dans une cuve étroite; d'où cette composition est transvasée dans une plus grande, assez semblable à celle qu'on employe dans nos Manufactures de papier. On tire, de cette seconde cuve, les feuilles une à une, dans des moules de jonc; & pour les faire sécher à propos, on les met en pile sur une table couverte d'une double natte, en inserant, entre chaque feuille, un roseau qui avance par les deux bouts, & qui sert, lorsqu'il le faut, à les soûlever l'une après l'autre. Chaque pile est couverte d'un ais fort mince, de la grandeur & de la figure des feuilles; & par-dessus, on met d'abord des poids assez legers, de peur que les feuilles humides ne se pressent trop entr'elles. Ensuite, on en ajoûte de plus pesans, pour exprimer l'eau dont elles sont imbibées. Le jour d'après, on lève les feuilles, successivement, avec le roseau qui les séparoit; & de la paume de la main, on les jette sur des planches longues & raboteuses, où le peu d'humidité, qui leur reste encore, les fait tenir aisément. On les expose ensuite au Soleil; & lorsqu'el-

DESCRIPTION DU JAPON.

qu'elles sont entièrement séches, on les met en morceaux, on les rogne à l'entour; & rien ne manque alors à leur perfection.

D'où lui vient sa blancheur & sa consistance.

La blancheur de ce papier lui vient de l'infusion de riz; & sa consistance, d'une glaire visqueuse, qui se trouve dans cette infusion & dans celle de la racine d'Oreni. L'infusion de riz se fait dans un pot de terre, qui ne doit pas être vernissé, où l'on fait tremper les grains de riz dans l'eau. Ensuite, après avoir agité le pot, d'abord assez doucement, puis plus fortement par degrés, on y verse, à la fin, de l'eau fraîche. Tout est passé au travers d'un linge. Ce qui demeure dans le linge, après l'avoir laissé bien égouter, est remis dans le pot, où l'on recommence la même opération, qui se répéte aussi long-tems qu'il reste trop de viscosité dans le riz. Celui du Japon est d'autant meilleur, pour cet usage, qu'il est le plus blanc & le plus gros de toute l'Asie. L'infusion de la racine d'Oreni, qu'on joint à celle de riz, se fait aussi avec beaucoup de méthode. On coupe la racine en petits morceaux, qu'on pile, & qu'on jette dans de l'eau fraîche, où ils n'ont besoin que d'une nuit pour la rendre aussi glaireuse qu'elle doit l'être, après avoir été passée dans un linge. Mais les différentes saisons de l'année demandent une différente quantité de cette effusion. En Eté, par exemple, il en faut davantage; parceque la chaleur dissout cette espèce de colle, & la rend plus fluide. D'ailleurs, une trop grande quantité de liqueur rendroit le papier trop mince, comme un défaut de quantité le rendroit trop épais, inégal & sec. En levant les premières feuilles, on s'apperçoit du mal, s'il est déja commis; mais il n'est plus tems d'y remédier. Au-lieu de la racine d'Oreni, qui est quelquefois très-rare, sur-tout au commencement de l'Eté, on se sert d'un arbrisseau rampant, nommé *Sane-Kadsura*, dont les feuilles rendent une sorte de glue, assez semblable à celle de l'Oreni; mais l'infusion n'en est pas si bonne.

Infusion de la racine d'Oreni.

Kæmpfer observe encore que les deux nattes, sur lesquelles on pose en pile les feuilles fraîchement levées de leurs moules, sont d'une forme différente. Celle de dessous doit être épaisse & grossière; l'autre plus claire & composée de joncs plus minces. Les joncs de celle-ci ne laisseroient pas un passage libre sur l'eau, s'ils étoient serrés; ils feroient aussi quelque impression sur le papier, s'ils n'étoient pas minces.

Papiers forts, dont on fait des habits & des cordes.

Les Japonois font une sorte de gros papier, pour les enveloppes, de l'écorce d'un arbrisseau, qu'ils nomment *Kadse-Kadsura*; & leur méthode est peu différente. On vend à *Syriga*, Ville de la Province de Surunga, une espèce de papier fort, très-proprement peint, & plié en si grandes feuilles, que d'une seule on peut se faire un habit. Ce papier, d'ailleurs, a tant de ressemblance avec une étoffe de laine, qu'on s'y méprend à la vûe. En général, tout le papier du Japon est si fort, qu'il n'y en a point dont on ne puisse faire de bonnes cordes (*a*).

(*a*) *Amænitates exoticæ.* Fastes & Histoire du Japon, pag. 132 & précédentes.

§. XVI.

§. XVI.

Observations sur le Thé du Japon.

Observations sur l'arbrisseau Japonois qui porte le Thé.

Entre les observations, qui composent l'*Appendice*, ou le Supplément des trois Tomes de Kæmpfer, on trouve un Article fort curieux sur le Thé du Japon, dont on ne peut se dispenser de donner, du moins, quelque extrait. L'arbrisseau Japonois, qui porte le Thé, a la feuille du cerisier, & la fleur semblable à la rose des champs. Son fruit n'a qu'une ou deux, ou tout au plus, trois coques. Il porte, à la Chine, le nom de *Theb*; au Japon, celui de *Tsjaa*, ou *Tsjanoki*, qui se prononce *Tchaa* & *Tchanoki*. Mais on doit observer que dans la Langue sçavante, il n'a point de caractère propre, c'est-à-dire, qui donne sa véritable idée. On y a suppléé par d'autres caractères, dont quelques-uns expriment simplement le son du mot, & d'autres font allusion aux vertus & à la description de la Plante. Kæmpfer en distingue un, qui représente les paupières de *Darma*, vingt-huitième Successeur de Siaka, ou Xaca, & qui florissoit, à la Chine, dans le dixième siècle de l'Ere Chrétienne. La fable de son origine suppose que le Thé n'étoit pas connu avant Darma, & que les paupières de cet Apôtre des Fotoques furent changées en autant de pieds de cet arbrisseau, dont il reconnut la vertu en goûtant de ses feuilles.

Sa description.

On a remarqué que l'arbrisseau du Thé (*a*) n'occupe, au Japon, que les bordures des champs, & que les lieux les plus stériles sont ceux où il croît le mieux. Il s'élève lentement, un peu plus qu'à la hauteur d'une brasse. Sa racine, qui est noire & ligneuse, jette irrégulièrement ses branches. Celles de la tige, & ses rejettons, n'ont pas plus de régularité. Il arrive souvent qu'on voit sortir ensemble, du même tronc, plusieurs tiges, si serrées l'une contre l'autre, & qui forment une espèce de buisson si épais, qu'on les prendroit pour le même arbrisseau. Cette confusion vient de plusieurs graines, qu'on met dans la même fosse. On observe encore, que si l'on coupe les vieilles Plantes à la tige, il en sort de nouveaux rangs de branches & de rejettons, plus touffus & en plus grand nombre. Mais ce n'est pas la première année; car les premiers rejettons sont plus rares que ceux des années suivantes. En récompense, ils sont plus grands & mieux nourris. Mais, dans tous les tems, ils sont courts, & de différentes longueurs. Ils n'ont pas les anneaux qui marquent l'accroissement annuel des arbres. Les premiers, comme ceux qui les suivent, sont environnés d'un très-grand nombre de feuilles; mais sans ordre. L'écorce est couverte d'une peau fort mince, qui se détache, lorsqu'elle commence à sécher. Sa couleur est un chatain ordinaire, plus grisâtre à la tige, & tirant même sur le verd. Son odeur approche beaucoup de celle des feuilles du Noisettier; mais elle est moins agréable. Son goût est amer, astringent. Le bois est dur, composé de fibres fortes & épaisses, d'une couleur verdâtre qui tire sur

(*a*) Kæmpfer le définit, *Thea frutex, folio Cerasi, flore rosæ Sylvestris, fructu unicocco, bicocco, ut & plurimum tricocco.*

fur le blanc, & d'une odeur très-rebutante lorſqu'il eſt verd. La moëlle eſt petite; & fort adhérente au bois. Les feuilles ont leur queue, ou leur pédicule, court, gros, verd, aſſez rond, aſſez uni au-deſſous; mais creux, du côté oppoſé. Elles ne tombent jamais d'elles-mêmes, parceque l'arbriſſeau eſt toûjours verd. On les arrache de force. Elles ſont d'une ſubſtance moyenne entre la membraneuſe & la charnue, mais de différentes grandeurs. Les plus grandes ont deux pouces de long, ſur un peu moins dans leur plus grande largeur. En un mot, lorſqu'il ne manque rien à leur forme, elles ont parfaitement la ſubſtance, la figure & la grandeur du Griotier (*b*). Elles ſont dentelées. Un nerf remarquable, qui les traverſe au milieu, ſe partage de chaque côté en ſix ou ſept côtes de différentes longueurs, courbées ſur le derrière. De petites veines s'étendent près du bord des feuilles, entre les côtes. Dans leur fraîcheur, ces feuilles n'ont aucune odeur, & ne ſont pas d'un goût auſſi deſagréable que l'écorce, quoiqu'elles ſoyent aſtringentes & qu'elles tirent ſur l'amer. Elles diffèrent beaucoup en grandeur & en figure; ce qui doit être attribué à leur ſituation & à la nature du terroir. De-là vient qu'on ne peut juger de leur figure, ni de leur grandeur, lorſqu'elles ſont ſéchées & portées en Europe. Elles affecteroient la tête, ſi on les prenoit fraîches; parcequ'elles ont quelque choſe de narcotique, qui aſſoupit les eſprits animaux, & qui cauſe aux nerfs un tremblement convulſif. Mais cette mauvaiſe qualité ſe perd lorſqu'elles ſont ſéches.

Fleurs du Thé.

En Automne, les branches ſont entourées d'un grand nombre de fleurs, qui continuent de croître pendant l'Hyver. Elles ſortent ſeules, ou deux enſemble, des aîles des feuilles, & ne reſſemblent pas mal aux roſes ſauvages. Leur diamétre eſt d'un pouce, ou d'un peu plus. Elles ſont compoſées de ſix petales, ou feuilles, dont une ou deux ſe retirent, & n'approchent pas de la grandeur & de la beauté des autres. Elles ſont rondes, creuſes, attachées à des pédicules d'un demi pouce de long, qui s'aggrandiſſent inſenſiblement, & qui ſe terminent par cinq ou ſix enveloppes, petites & rondes, qui ſervent de calice à la fleur. Le goût des fleurs eſt deſagréable, & tire ſur l'amer. Il affecte ſur-tout la racine de la langue. On voit, au fond, un grand nombre d'étamines blanches, extrêmement petites, comme dans les roſes. Le bout en eſt jaune, & de la forme d'un cœur. Kæmpfer aſſure qu'il en a compté deux cens trente, dans une ſeule fleur.

Son fruit.

Aux fleurs ſuccédent les fruits, en grande abondance. Ils ſont d'une, de deux, & plus ordinairement de trois coques, ſemblables à celles qui contiennent la ſemence du *Ricin*, & compoſées de trois autres coques rondes, de la groſſeur des prunes ſauvages, qui croiſſent enſemble attachées à une queue commune, comme à un centre, mais diſtinguées par trois diviſions aſſez profondes. Chaque coque contient une gouſſe, une noiſette & ſa graine. La gouſſe eſt verte, tirant ſur le noir lorſqu'elle eſt mure, d'une ſubſtance graſſe, membraneuſe, un peu ligneuſe, s'entrouvrant au-deſſus de la ſurface

(*b*) Tendres, elles reſſemblent plus aux feuilles de ce qu'on appelle *Evonymus vulgaris, fructu acido*, à l'exception de la couleur.

surface, après qu'elle a demeuré une année sur l'arbrisseau, & laissant voir la noisette qui y est renfermée. Cette noisette est presque ronde, mais un peu comprimée du côté par lequel les trois coques se joignent. Son écaille est mince, un peu dure, polie, couleur de châtaigne. Etant cassée, elle offre un pepin rougeâtre, d'une substance ferme, comme celle des avelines, d'un goût douçâtre, assez desagréable d'abord, & qui devient, dans la suite, plus rude & plus amer. Il fait saliver beaucoup. Il est fort dégoûtant lorsqu'il tombe dans le gosier; mais ce mauvais goût passe vîte. Ces noisettes, ou ces pepins, contiennent beaucoup d'huile, & rancissent fort aisément. Aussi n'en voit-on pas germer deux sur dix, lorsqu'ils sont semés. Les Japonois ne font aucun usage, ni des fleurs, ni des pepins.

Description du Japon.

Première récolte des feuilles.

A sept ans, l'arbrisseau du Thé est de la hauteur d'un homme. L'usage est de le couper à la tige, d'où il sort, dès l'année suivante, de jeunes branches assez chargées de feuilles. La récolte n'en est pas aisée. On loue des Ouvriers, qui n'ont pas d'autre profession, & dont l'adresse est singulière pour ce travail. Les feuilles ne doivent point être arrachées à pleines mains. On les tire une à une, avec beaucoup de précaution. Elles ne se cueillent pas toutes en même-tems. On s'y prend à deux fois, & souvent à trois. Dans ce dernier cas, la première récolte se fait vers la fin du premier mois de l'année Japonoise, c'est-à-dire, les premiers jours de Mars. Les feuilles n'ont alors que deux ou trois jours. Elles sont en petit nombre, fort tendres, & peu déployées. Ce sont les plus estimées & les plus rares. Il n'y a que les Princes & les personnes aisées, qui en puissent acheter; & cette raison leur a fait donner le nom de *Thé Impérial*. On les appelle aussi *Fleur de Thé;* d'où l'on concluroit mal que ce Thé soit la fleur d'arbrisseau. Kæmpfer ajoûte, que le *Thé Bouy* des Chinois appartient à la même classe (*c*).

Seconde & troisième récolte.

La seconde récolte, & la première pour ceux qui n'en font que deux par an, se fait au second mois; c'est-à-dire, vers la fin de Mars, ou au commencement d'Avril. Quelques-unes des feuilles sont alors parvenues à leur perfection. Quoique les autres ne le soyent pas, on les cueille toutes indifféremment: mais, avant que de leur donner la préparation ordinaire, on les range dans leurs diverses classes, suivant leur grandeur & leur bonté. Celles qui n'ont pas encore toute leur grandeur naturelle, approchent des feuilles de la première récolte, & se vendent sur le même pied. La troisième récolte, qui est toûjours la plus abondante, se fait au troisième mois de l'année Japonoise, lorsque toutes les feuilles ont leur perfection; & plusieurs n'en font pas d'autre. Cependant on y sépare aussi les feuilles, suivant leur âge & leur grandeur; & l'on en fait trois classes, qui sont distinguées sous les noms d'*Itziban*, de *Niban*, & de *Sanban*, c'est-à-dire,

(*c*) Il se trompe, suivant la remarque de l'Historien moderne, s'il entend qu'on appelle *Thé Bouy*, à la Chine, précisément celui qui s'y cueille, comme le Thé Impérial au Japon; car le Thé Bouy est une espèce de Thé particulier. On compte, à la Chine, plus de cinquante espèces de Thé, qui viennent d'autant d'arbrisseaux différens. Kæmpfer paroît l'avoir ignoré.

dire, *première*, *seconde* & *troisième*. La dernière contient les feuilles les plus grossières, qui ont deux mois d'âge, & dont le Peuple fait sa boisson ordinaire.

Le Japon n'a que trois classes de Thé.

Kæmpfer assure qu'on ne connoît point, au Japon, d'autres espèces de Thé que ces trois différentes classes des feuilles d'un même arbrisseau (*d*). Le Thé Impérial, lorsqu'il a toute sa préparation, se nomme *Ficki-Tsjaa*, c'est-à-dire, *Thé moulu;* parcequ'on le prend en poudre, dans de l'eau chaude. On lui donne aussi les noms d'*Udsi-Tsjaa*, & de *Tacke-Sacki-Tsjaa*, de quelques lieux particuliers dont on distingue les plants. Le plus estimé est celui d'*Udsi*, petite Ville assez proche de Meaco. Tout le Thé, qui se sert à la Cour de l'Empereur & dans la Famille Impériale, doit être cueilli sur une montagne voisine de cette Ville. On le cultive avec des soins & des précautions incroyables. Un fossé large & profond environne le plant. Les arbrisseaux y sont disposés en allées, qu'on ne manque pas un seul jour de balayer. On porte l'attention, jusqu'à ne souffrir aucune ordure sur les feuilles. Lorsque la saison de les cueillir approche, ceux qui sont chargés de cet office doivent s'abstenir de manger du poisson, & de toute autre viande qui n'est pas nette; de peur que leur haleine n'y répande quelque infection. Pendant toute la récolte, il faut qu'ils se lavent deux ou trois fois par jour, ou dans un bain chaud, ou dans la Rivière; & malgré tant de précautions pour se tenir propres, il ne leur est pas permis de toucher les feuilles avec les mains nues. Chacun doit avoir des gants. C'est le principal Inspecteur de la Cour Impériale pour le Thé, qui commande sur cette montagne. Il y entretient des Commis, pour veiller à la culture de l'arbrisseau, à la récolte & à la préparation des feuilles, & pour garder le passage du fossé, qui est, d'ailleurs, bordé d'une forte haye. Ce Thé, après la récolte & les préparations, est mis dans des sacs de papier, qu'on renferme dans des pots de terre ou de porcelaine; & pour le conserver plus parfaitement, on achève de remplir les pots de Thé commun. Dans cet état, il est transporté à la Cour, sous une garde nombreuse. De-là vient que le prix en est exorbitant. En comptant tous les fraix de la culture, de la récolte, de la préparation & du transport, un *Kin*, ou un Catti de Thé Impérial, monte ordinairement à trente ou quarante Siumomes, ou Taels, c'est-à-dire, à quarante-deux ou quarante-six onces d'argent. Le Pourvoyeur, dans les comptes qu'il présente à la Cour des Finances, le fait quelquefois monter à un *Obani*, monnoye d'or de la valeur de cent onces d'argent. Mais on en sera moins surpris, si l'on considère qu'un pot de ce Thé, qui ne contient pas plus de trois ou quatre Cattis, est quelquefois conduit à la Cour par un cortège de deux cens personnes. Kæmpfer raconte qu'étant à l'Audience de l'Empereur, avec l'Ambassadeur de la Compagnie Hollandoise, un Gentilhomme de service, qui lui présentoit une tasse de Thé, lui dit: „ Buvez-le de bon cœur; en voilà pour un *Itse-*„ *bo*". C'est une monnoye quarrée d'or, qui vaut douze ou treize shellings d'Angleterre.

Thé d'Udsi, le plus estimé.

Précautions avec lesquelles il est cultivé pour l'Empereur.

Sa cherté.

Le

(*d*) C'est ce qu'il est difficile de se persuader, après l'observation qu'on vient de faire sur la différence des arbrisseaux du Thé à la Chine.

Le Thé des feuilles de la seconde classe se subdivise en quatre autres, qui diffèrent en prix & en bonté. Il se nomme *Tootsjaa*, c'est-à-dire, *Thé Chinois*, parcequ'on le prépare à la manière Chinoise. Celui des feuilles de la troisième classe s'appelle *Ban-Tsjaa*. Comme il est composé des feuilles grosses & fortes, qui ne peuvent être préparées à la manière des Chinois, c'est-à-dire, séchées sur des poëles, & frisées, on l'abandonne au Peuple. Cependant les vertus de la Plante s'y conservent plus sûrement que dans les autres, dont les parties sont trop volatiles, pour ne pas s'affoiblir beaucoup dans la moindre exposition à l'air, ou dans une simple décoction.

Curieuse préparation des feuilles du Thé.

La préparation du Thé n'est pas la moins curieuse partie de cet Article. Aussi-tôt que les feuilles sont cueillies, on les étend sur le feu, dans une platine de fer; & lorsqu'elles sont bien chaudes, on les roule avec la paulme de la main, sur une natte rouge très-fine, jusqu'à-ce qu'elles soyent tout-à-fait frisées. Le feu leur ôte cette qualité narcotique & maligne, qui pourroit offenser la tête. On les roule, non-seulement pour les conserver mieux, mais afin qu'elles tiennent moins de place. Il faut leur donner sur le champ toutes ces façons; parcequ'étant gardées une nuit seulement, elles se noirciroient & perdroient beaucoup de leur vertu. On doit éviter aussi de les laisser long-tems en monceaux, si l'on ne veut pas qu'elles se corrompent en s'échauffant. A la Chine, on commence dit-on, par jetter les feuilles de la première récolte dans l'eau chaude, où elles demeurent l'espace d'une demie minute; & la chaleur de l'eau sert à les dépouiller plus facilement de leur qualité narcotique. Mais il est certain que cette première préparation demande un soin extrême. On fait chauffer d'abord la platine dans une espèce de four, avec un feu modéré; & lorsqu'elle a le degré de chaleur qui convient, on y jette quelques livres de feuilles, qu'on ne cesse pas de remuer, jusqu'à-ce qu'elles soyent si chaudes, qu'à peine y puisse-t'on tenir la main. Alors on les retire de la platine, & les répandant sur une natte, on commence à les rouler. Cette seconde opération coûte beaucoup à l'Ouvrier. Il sort des feuilles rôties, un jus de couleur jaune, tirant sur le verd, qui lui brûle les mains. Malgré la douleur qu'il ressent, il doit continuer ce travail, jusqu'à-ce qu'elles soyent refroidies, parceque la frisure ne tiendroit pas, si les feuilles n'étoient pas chaudes. Il est même obligé de les remettre deux ou trois fois sur le feu; & quelques gens délicats les y font remettre jusqu'à sept fois, en observant néanmoins de diminuer toûjours par degrés la force du feu; préparation nécessaire, pour conserver aux feuilles une couleur vive, qui fait une partie de leur prix. On ne manque pas non plus de laver, à chaque fois, la platine, avec de l'eau chaude; parceque le suc, qui sort des feuilles, s'attache à ses bords, & que les feuilles pourroient le reprendre.

Comment on les frise.

Autres méthodes.

Lorsqu'elles sont bien frisées, on les jette sur le plancher, qui est couvert d'une natte; & l'on sépare celles qui sont trop rôties, ou qui n'ont pas été roulées assez soigneusement. Les feuilles du Thé Impérial doivent être plus rôties que les autres, pour devenir plus aisées à moudre; mais quelques-unes sont si jeunes & si tendres, qu'on est obligé de les mettre d'abord dans de l'eau chaude, ensuite sur un papier épais; & de les faire sé-

Description du Japon.

cher sur des charbons, sans être roulées, à cause de leur extrême petitesse. Les gens de la campagne ont une méthode plus simple & plus courte, qui consiste à rôtir les feuilles dans des chaudières de terre, sans aucune autre préparation. Leur Thé n'en est pas moins estimé des Connoisseurs, quoiqu'il soit beaucoup moins cher. On lui croit même plus de force qu'au Thé Impérial, qui, après avoir été gardé quelques mois, est encore remis sur le feu, pour lui faire perdre l'humidité qu'il pourroit avoir contractée dans la saison des pluyes. Mais, ensuite, on prétend qu'il peut être gardé long-tems; pourvû qu'on ne lui laisse pas prendre l'air, qui en dissiperoit aisément les sels volatils. En effet, tout le monde convient que ce Thé, & les autres espèces à proportion, les ont perdu presque tous en arrivant en Europe. Kæmpfer assure qu'il ne leur a jamais trouvé, hors du Japon, ni cet agréable goût, ni cette vertu de rafraîchir modérement, qu'on y admire dans le climat qui les produit.

Maatsubos, ou pots qui servent à garder le Thé.

Les Japonois mettent leurs provisions du Thé commun, *dans de grands* pots de terre, dont l'ouverture est fort étroite. Le Thé Impérial se garde ordinairement dans des vases de porcelaine, particuliérement dans ceux qu'on appelle *Maatsubos*. Ils sont très-anciens & d'un fort grand prix. On leur attribue la propriété, non-seulement de conserver le Thé, mais d'en augmenter les vertus. Le Thé vieux y reprend la force qu'il a perdue. Il n'y a point de Seigneurs, qui ne se procurent, à grand prix, quelques-uns de ces vases. On a déja fait remarquer leur origine. Ils se faisoient, autrefois, d'une terre de l'Isle *Mauri*, voisine de Formoso. Cette Isle ayant été submergée, il n'en reste que des rochers, qu'on apperçoit dans les basses marées, & du milieu desquels on tire quelquefois des vases de porcelaine, qui se trouvèrent tout faits, lorsque l'Isle fut abîmée. Ils sont extrêmement défigurés par des coquillages, des côraux, & d'autres excrescences maritimes. Ceux qui les nettoyent, se gardent bien de les racler entiérement. Ils laissent toûjours un peu de ce mélange étranger, pour faire connoître qu'ils ne sont pas contrefaits. Ainsi leur difformité leur sert de lustre. Ils sont transparens, extrêmement minces, d'une couleur blanchâtre, qui tire sur le verd. Leur forme approche de celle des petits barils; avec un petit cou fort étroit, qui les rend aussi propres à tenir du Thé, que s'ils avoient été faits pour cet usage. On les reçoit, au Japon, de divers Marchands Chinois, qui les achétent pour les revendre. Les moindres valent environ cent taels. Les plus grands, & ceux qui sont entiers, se payent trois, quatre & jusqu'à cinq mille taels; mais l'Empereur se réserve le droit d'acheter les plus précieux. On en voit un grand nombre dans son trésor. Il est rare d'en trouver qui ne soyent ni rompus ni félés; mais on a le secret d'une composition de blanc, qui les répare avec tant de propreté que, pour en découvrir les fentes, il faut les faire bouillir dans l'eau, pendant deux ou trois jours. Comme le Thé de la troisième récolte n'est pas si sujet que les autres à s'éventer, les Paysans le tiennent dans des corbeilles de paille, de la forme de nos tonneaux, qu'ils placent sous le toît des maisons, à côté de l'ouverture qui sert de cheminée; car ils sont persuadés que la fumée conserve la vertu des feuilles. Ils n'en usent pas autrement pour le Thé de la premiére & de la seconde récolte, lorsqu'ils

Leur origine.

qu'ils peuvent s'en procurer; & cette méthode leur réussit: peut-être, observe l'Auteur, parcequ'ils ont le goût moins délicat que les Grands. Quelques-uns mettent, par-dessus, des feuilles d'armoise commune, ou des feuilles tendres d'une plante, nommée *Sasangua*, dans l'opinion qu'elles lui communiquent un goût plus agréable. Mais l'expérience a fait reconnoître que d'autres odeurs, dont on a voulu faire l'essai, ne s'allient pas bien avec les feuilles de Thé.

Comment les Japonois prennent le Thé.

Le breuvage, le plus commun au Japon, est une infusion des grandes feuilles de cette Plante. On les fait bouillir dans un chaudron, qui se met dès le matin sur le feu; & pour les retenir au fond, en laissant la liberté d'y puiser de l'eau, on met, par-dessus, une corbeille, ou une claye. Quelquefois, au-lieu d'une claye, on enferme les feuilles dans des sachets, qui demeurent au fond par leur propre poids. On tient, à peu de distance, un bassin d'eau froide, pour refroidir tout d'un coup la liqueur, autant qu'on le desire. Le Thé Impérial ne se prend guères qu'en poudre. On apporte, sur une table, des tasses, de l'eau chaude, & du Thé fraîchement moulu (*e*); on verse de l'eau dans une tasse; on y jette, avec une petite cuillière, de la poudre de Thé, qu'on remue avec un petit instrument dentelé, jusqu'à-ce qu'elle écume; & c'est dans cet état qu'on le présente. Il a la consistance d'une bouillie claire. Aussi l'appelle-t-on communément *Koits-jaa*, ou *Thé épais*. Quoique toutes ces méthodes n'ayent rien de fort difficile, on en a fait un art, qui se nomme *Sado*, ou *Tsianosi*; & les Japonois ont des Maîtres, qui l'enseignent aux enfans des deux Sexes. Les Pauvres, sur-tout dans la Province de *Nara*, font quelquefois bouillir leur riz dans la décoction de Thé. Ils assurent qu'il devient beaucoup plus nourrissant par ce mêlange. Enfin ce vieux Thé même, dont on ne veut plus boire, parcequ'il a perdu sa vertu, sert à teindre en brun des étoffes de soye. On envoye, tous les ans, pour cet usage, une grande quantité de ces vieilles feuilles, à Surate (*f*).

Remarques sur les qualités du Thé.

Terminons cet Article, par quelques remarques intéressantes sur les bonnes & les mauvaises qualités du Thé. Ses feuilles, dit Kæmpfer, ont une qualité narcotique, qui met les esprits animaux dans un grand desordre, jusqu'à causer une sorte d'ivresse. Quoiqu'elles perdent la plus grande partie de cette vertu, après les préparations qu'on leur donne, ce n'est que dans l'espace de dix mois qu'elle s'évapore tout-à-fait. Alors, bien loin de troubler les esprits animaux, elle y répand une fraîcheur moderée. Elle récrée les sens, elle les fortifie. Ainsi, le Thé, pris dans l'année même où les feuilles ont été cueillies, est plus agréable au goût; mais si l'on en fait un trop grand usage, il attaque la tête, il la rend pesante, & fait trembler les nerfs. Le meilleur, c'est-à-dire, le plus délicat & le plus sain, doit avoir du moins un an. Les Japonois ne le boivent jamais plus nouveau, sans y mêler une égale quantité du plus vieux. Alors, il dégage les obstructions, il purifie le sang; il entraîne, sur-tout, la matière terreuse qui

(*e*) On le réduit en poudre subtile par le moyen d'un moulinet, fait d'une pierre d'un noir verdâtre, qu'on appelle *Serpentine*. Cette opération se fait ou le jour ou la veille.

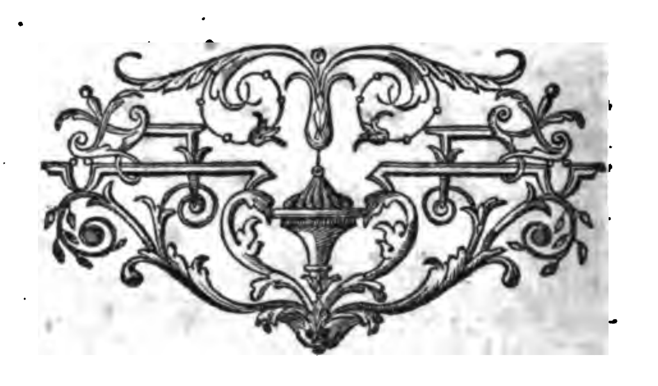
(*f*) Appendice de Kæmpfer, pag. 255 & precédentes.

DESCRIPTION DU JAPON.

qui cause la gravelle, la nephrétique & la goutte. Kæmpfer rend témoignage que pendant tout le séjour qu'il fit au Japon, il ne vit personne, parmi ceux qui en faisoient un usage habituel, qui fût attaqué de la goutte ou de la pierre: & si ces maux, dit-il, n'étoient héréditaires en Europe, il est fortement persuadé que le Thé y produiroit les mêmes effets. Il ajoûte que ceux-là se trompent beaucoup, qui recommandent l'usage de la Véronique, & du *Myrtus Brabantia*, comme un équivalent pour le Thé. Il ne croit pas qu'il y ait de plante connue, dont l'infusion, ou la décoction, pese si peu sur l'estomac, passe plus vîte, rende plus de vigueur aux esprits abbatus, & ranime plus sûrement la gayeté. D'un autre côté, il convient, avec les Japonois, que l'usage du Thé arrête & trouble l'effet des autres remèdes; qu'il est particulièrement nuisible dans cette sorte de colique, qui est ordinaire au Japon (*g*); & que l'infusion des feuilles trop nouvelles, qui attaque la tête en général, augmente l'inflammation des yeux. Il est persuadé aussi, sur le témoignage des Médecins Chinois, qu'il ne manqua point de consulter, que si l'on prenoit l'habitude de boire, pendant tout le jour, une *infusion* forte des feuilles du Thé, on détruiroit le principe radical de la vie, qui consiste dans un mêlange bien conditionné de froid & de chaud, de sec & d'humide. Le même effet, dit-il, arriveroit, par des raisons contraires, d'un usage continuel de viande grasse, sur-tout de chair de porc; mais si l'on mêle ces deux choses ensemble, loin de nuire à la santé, elles y contribuent & procurent une longue vie (*h*).

(*g*) Voyez, ci-dessus, l'Article des Sciences du Japon.
(*h*) Kæmpfer, *ubi suprà*, pag. 259.

Fin de la Quatorzième Partie.



TABLE

TABLE

DES

TITRES ET PARAGRAPHES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

VOYAGES DANS LA PRESQU'ISLE EN DEÇA DU GANGE.

SUITE DU LIVRE TROISIÈME.

VOYAGES AUX INDES ORIENTALES PAR LE SUD-OUEST.

LIVRE QUATRIÈME.

FIN DE LA TABLE DES TITRES ET PARAGRAPHES.

De l'Imprimerie de JACQUES VAN KARNEBEEK, *à la Haye*.



AVIS

AVIS AU RELIEUR,

POUR

PLACER LES CARTES ET LES FIGURES

DU

QUATORZIÈME VOLUME.

* Chai-

(*a*) Les trois Monnoies de cette Planche peuvent être rapprochées de celles qui ont été inſerées dans le Tome précédent, *pag.* 504.

AVIS AU RELIEUR,

Le Relieur aura encore soin de placer les Explications à côté des quatre Planches auxquelles chacune se rapporte.

Nota. *Les Cartes & Figures marquées d'un Asterisque ont été ajoûtées par les Editeurs de Hollande.*

Ce Quatorzième Volume contient.

	Flor.	Sols.	
66 Feuilles y compris le Titre Rouge, & les Explications, &c. . . . à 1 sol, *font*	3	6	0
33 Figures & Cartes Géographiques, à 3 sols, *font*	4	19	0
1 Vignette,	0	2	0
	8	7	0
Et pour le *Grand Papier*.	12	11	0

Selon les Conditions de Souscription, ceux qui ont souscrit ne payeront:

Pour le *Petit Papier* que	6	18	0
Pour le *Grand Papier* que	10	9	0

Moyennant qu'ils retirent ce Volume avant le 1 de Mai 1757.

FIN DU QUATORZIÈME VOLUME.

